This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

1230

Per. 3977 d. 162
N.S. 16

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

CORRESPONDANT

Digitized by Google

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Digitized by Google

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME SEIZIÈME

BODLEIANA BIBLIOTHECA

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29.

1861

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

CORRESPONDANT

L'AUTRICHE

ET SES RÉFORMES[1]

On dit beaucoup que l'empereur François-Joseph vient de « donner une constitution » à l'Autriche, et sur deux erreurs que contient cette formule on établit des discussions à perte de vue qui tendent cependant toutes à prouver que le gouvernement de Vienne a eu tort de faire ce qu'il a fait. Les uns voulaient qu'on demeurât, comme par le passé, une puissance absolue n'admettant aucune transaction entre l'autorité souveraine et le sujet, et, en fait de raisonnement, ayant recours à la force des armes; les autres le prenaient sur un bien autre ton, et déclaraient que certains *droits* ne se pouvaient *donner*. Ceux-là disaient l'entreprise insensée, ceux-ci la réputaient impraticable. Or, ce qu'il y a de plus sûr, c'est que l'empereur François-Joseph n'a point jusqu'ici « donné de constitution » à l'Autriche, et c'est précisément pour cela que nous avons foi à l'œuvre qui se poursuit à Vienne.

Ce qu'il faudrait plutôt dire, ce qui exprimerait l'exacte vérité, ce

[1] Sans en partager toutes les opinions, ni toutes les espérances, nous insérons volontiers le travail qu'on va lire, parce qu'il offre sur la crise décisive que traverse l'empire d'Autriche des informations curieuses et qu'il est l'œuvre d'un écrivain bien renseigné. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

serait que l'empereur a consenti à ce que les différents pays de l'empire se constituassent, ou se *re*constituassent, car pour beaucoup, c'est de se *re*constituer qu'il est question.

Lorsqu'il s'agit de ce qu'on est convenu d'appeler un gouvernement constitutionnel, les peuples qui croient posséder la chose (ou peut-être même en avoir le monopole) refusent absolument d'y laisser associer le mot qui implique un don. Ils prétendent qu'une constitution *donnée* serait nulle et sans valeur, et que la seule qui fût sérieuse serait celle qu'aurait graduellement obtenue une nation sans cesse occupée à se constituer. C'est un principe chez les nations qui s'intitulent « constitutionnelles, » que chaque loi doit répondre à un besoin réel, bien et dûment constaté, et ne doit point le prévenir, et une de leurs plus grandes répulsions est pour les législateurs qui se mêlent de « trop légiférer. » De ce point de vue, une chose semble devoir conduire à juger favorablement ce qui se passe en Autriche, c'est que tout, jusqu'à cette heure, y est dû aux efforts simultanés des gouvernés et des gouvernants. L'empire s'est intéressé à son propre sort; chacune de ses parties constitutives a fait valoir ce qu'elle pensait être ses droits, ce qu'elle savait être ses besoins. Chaque intérêt séparé ou spécial s'est trouvé représenté, et, depuis huit mois, on peut dire que le gouvernement autrichien s'est vu face à face avec les forces vives du pays, les écoutant, apprenant à les connaître et acquérant la certitude (si heureuse pour qui sait en profiter) que de ces forces-là le pays était plein. Le dialogue entre le gouvernement et le pays a été éminemment honorable pour tous les deux, et a surtout eu un caractère essentiellement pratique. Il en est sorti peu de ces réclamations vagues qui sont révolutionnaires par leur essence même; il en est sorti beaucoup de demandes précises et concises, proférées avec respect, aboutissant très-souvent à une concession pleine et entière, toujours examinées avec une attention infatigable. On voulait ceci et non pas cela, on le voulait sous telle forme et non sous telle autre, et, à part certains cas exceptionnels dont nous parlerons plus tard, il s'est démontré presque toujours qu'on avait raison de vouloir ainsi qu'on a voulu, et surtout que l'on avait raison de *savoir* ce qu'on voulait. C'est, au fond, cette connaissance de ses propres intérêts, de ses propres besoins se réveillant successivement dans chacun des États de l'empire qui sauvera l'empire, s'il doit l'être; car, là où tous vivent et veulent vivre, nul ne peut vivre aux dépens de son voisin. Sous le système représentatif (destiné probablement à devenir avec le temps la forme gouvernementale de la société moderne tout entière), toute partie de la communauté qui se désintéresse d'elle-même trahit les autres et rompt l'équilibre. Une égale volonté d'être de la part de tous, voilà ce qu'il faut souhaiter. Plus il y a de variété dans les ten-

Digitized by Google

dances et de parité entre les forces mises en jeu, plus la tâche du gouvernement se simplifie.

« Les Hongrois l'emportent pour le moment sur toute la ligne, écrivait de Vienne un homme d'État *allemand* au commencement du mois de novembre dernier, et j'en suis, ajoutait-il, enchanté, et, entendons-nous bien, enchanté en tant qu'Allemand, parce que j'espère que cela va nous stimuler, nous autres; nous forcer à suivre l'exemple qu'on nous donne, nous secouer et nous faire comprendre qu'il est grandement temps pour nous aussi de vivre de la vie politique. » Cela n'a pas manqué. Le succès des Hongrois n'a été qu'un début, un appel, par le fait, aux énergies latentes des autres populations, qui se sont remuées, relevées enfin et n'ont pas permis qu'un abus se fondât et qu'une seule race absorbât ce qui était l'héritage légitime de toutes. Pendant les premiers jours qui suivirent la publication du *Diplôme* du 20 octobre, on eût dit qu'il s'agissait uniquement d'une lutte entre l'Autriche et la Hongrie. Le principe de dualité se posait clairement, et on s'intéressait à l'un ou à l'autre des deux combattants en se demandant si la Hongrie « *s'annexerait* » l'Autriche, ou si l'Autriche germaniserait la Hongrie? Grâce à l'ignorance des Slaves et à la lenteur des Allemands, on a pu un moment craindre que la question ne demeurât enfermée dans les limites que j'indique. Il n'en a heureusement rien été. La réussite excessive des Hongrois a réveillé chez tous les autres peuples de l'empire la volonté d'être. Le Diplôme du 20 octobre, ne nous lassons pas de le redire, n'est nullement une constitution donnée, c'est un principe constitutionnel concédé, et en vertu duquel les différents pays de la Couronne pourront se constituer selon leur degré de valeur ou de force. Ce qui a suivi l'acte du 20 octobre est d'un intérêt plus grand encore pour l'homme politique de ce temps-ci que l'acte lui-même, car, en supposant que les principes admis le 20 octobre n'eussent pas eu pour effet les mouvements très-marqués et en sens très-divers qui en ont été la conséquence presque immédiate, cela aurait tout simplement prouvé que l'empereur François-Joseph et ses ministres devançaient l'opinion publique dans l'empire et offraient les éléments de la vie politique à des populations, soit incapables d'en user, soit insouciantes de s'en servir. Or, depuis le 20 octobre, deux mouvements bien distincts sont à constater : le mouvement victorieux des Hongrois d'abord, lesquels, ayant tout gagné, avaient l'air de vouloir tout entraîner de leur côté, et le mouvement moins vif, mais fort résolu des Allemands, qui, en s'opposant à ce qu'on leur enlevât leur légitime part d'influence dans les conseils de la première puissance germanique, ont rendu leur vraie signification, une signification définitive, aux réformes opérées en Autriche.

Digitized by Google

Ni le temps des luttes ni le temps des difficultés n'est passé pour l'Autriche. En fait de questions de détail, il n'en est peut-être aucune qu'elle n'ait à résoudre; mais nous croyons maintenant établis d'une manière permanente les principes politiques au nom desquels elle peut procéder à l'œuvre du gouvernement.

Nous croyons qu'il faut regarder l'entrée au ministère de M. de Schmerling comme le complément de tout ce qui s'est fait jusqu'ici. Nous prenons ce ministre comme le représentant du grand parti allemand sans lequel l'État autrichien ne saurait être. Nous croyons l'avénement au pouvoir de ce parti, non-seulement nécessaire, indispensable; mais nous sommes disposé à trouver très-heureuse la manière dont son avénement s'est fait. Il est, selon nous, fort heureux que l'élément allemand s'affirme et se maintienne comme réaction contre la prépondérance hongroise : ce sera là une sauvegarde contre les rêves de centralisation; mais il est également heureux que les Hongrois, en abusant de leur trop grande victoire, aient réveillé l'esprit allemand, car ce sera un obstacle aux tentatives par trop conservatrices et aux fréquentes explosions insurrectionnelles qui en sont le résultat. Nous le répétons : le 15 décembre est la conséquence logique du 20 octobre comme il en est le complément naturel. Toutes les forces du pays se sont manifestées, appelées l'une par l'autre, réagissant l'une sur l'autre. Une pareille situation ne peut se résoudre que d'une façon : par les institutions représentatives les plus larges et les plus loyalement pratiquées. C'est ce qui nous faisait dire tout à l'heure que l'État autrichien a désormais trouvé la forme sous laquelle la vie politique de ses peuples doit se développer. Quoi qu'il arrive, nous tenons ceci pour sûr, et nous voulons examiner les trois périodes : — période constitutive (le *Reichsrath*); période hongroise et période allemande, — par lesquelles, dans un espace de huit mois, l'empire autrichien est sorti du groupe des États monarchiques purs où l'*on gouverne*, pour entrer dans celui des monarchies mixtes, dites *constitutionnelles*, où l'on *se* gouverne.

I

« Lisez ce qui s'est dit à Vienne! » s'écriait l'autre jour, d'un ton plein de conviction, un écrivain dont le nom seul suffit à garantir les tendances libérales[1]. Et il disait bien. Il n'est aucune nation, si

[1] *Lettre au Sénat*, par M. d'Haussonville.

Digitized by Google

habituée qu'elle soit à la vie parlementaire, fût-ce l'Angleterre elle-même, pour laquelle il n'y eût avantage à lire « ce qui s'est dit à Vienne. » Depuis le temps de Canning, bien des pays se sont donné des Chambres, où les lois et où toutes les mesures gouvernementales sont discutées, d'après ce qu'on est convenu d'appeler des procédés *constitutionnels*. On discute un peu partout : à Madrid, à Berlin, à Lisbonne, à Athènes, à Munich et à Turin! et dans la plupart des capitales européennes on s'en est remis de la conduite des affaires à ce que M. de Chateaubriand, dans un de ses accès de mauvaise humeur, appelait : la « liberté loquace des assemblées délibérantes.» Eh bien, nous le disons sans hésiter : l'Autriche, la plus attardée, la dernière venue parmi les nations qui aspirent à se gouverner, est, sans contredit, celle où les institutions constitutionnelles se sont relativement développées avec le plus de promptitude, où il a paru le plus subitement naturel que l'on s'occupât des affaires publiques, et où les formes parlementaires se sont trouvées du jour au lendemain familières à tout le monde, et si familières, qu'il n'y a eu nulle part ni confusion, ni pédantisme à signaler, ce qu'il serait difficile de dire d'un autre pays. Il en est un peu du parlementarisme comme du *sport*. L'un et l'autre, les nations continentales les empruntent à l'Angleterre, laquelle ne les invente pas, mais les possède en quelque sorte d'instinct. Les Autrichiens, qui, socialement parlant, ont plus de rapports avec les Anglais qu'avec quelque autre peuple que ce soit, se portent naturellement vers la vie publique, et, dès qu'on leur a permis de parler de leurs affaires, ils en ont discouru comme si de leur vie ils n'avaient fait autre chose.

« Comment ne suis-je pas revenu plus tôt? disait en riant Charles II lorsqu'il se vit l'objet d'un si enthousiaste accueil de la part de l'Angleterre; ce doit, à coup sûr, être ma faute, puisque évidemment tout le monde m'attendait et était prêt à me recevoir! » On pourrait dire la même chose à propos de l'Autriche, chez qui la première tentative de discussion politique, le premier essai représentatif, ont si complétement réussi, que l'on n'a pu que se demander comment il se pouvait qu'on ne s'en fût pas avisé plus tôt. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le pays était prêt, complétement prêt, à recevoir les institutions qu'on commençait à lui laisser entrevoir. On avouera que c'est là quelque chose; car c'est précisément contre l'inhabileté et le manque de préparation à la vie publique qu'ont échoué la majorité des gouvernements disposés à entrer dans les voies libérales. Qu'on se donne la peine d'étudier les premières cinq ou six années passées par les diverses nations européennes à apprendre les procédés parlementaires et à faire fonctionner le mécanisme constitutionnel : on trouvera, je crois, presque

Digitized by Google

sans exception, de l'hésitation, de la gaucherie, de la gêne, de l'ennui, de la lassitude, une sorte de répugnance à bouger, de peur de tout déranger, un éloignement marqué pour toute responsabilité sérieuse, et un regret caché, mais profond, de la direction perdue, sur laquelle on se donnait le facile plaisir de rejeter toutes les fautes commises. Je suis convaincu que quiconque examine de près les commencements parlementaires des nations européennes, appelées, depuis les derniers trente ans, à participer à l'œuvre de leur propre gouvernement, sera surtout, et dès l'abord, frappé de leurs défaillances. Ce qu'on trouve le moins, chez toutes, c'est la hardiesse; ce qui est absent partout, c'est ce que l'Anglais appelle le *self-assertion*, l'affirmation de soi.

Rien de semblable en Autriche, où les forces naturelles étaient toutes également vives, et où la capacité de liberté, quoique latente, s'est trouvée d'une même vigueur et d'une même venue que la capacité d'autorité. Quand on connaît à fond les différents pays qui forment l'empire d'Autriche; quand surtout l'on connaît bien l'esprit des différentes classes dont se compose la communauté autrichienne, on se demande avec étonnement : « Pourquoi si tard? » On est stupéfait de voir que, là où pas un seul élément ne manquait au gouvernement *mixte*, aucune des formes du gouvernement mixte ne fût pourtant établie. Pourquoi si tard, en effet? Ce serait là une étude qui nous mènerait loin et qui nous conduirait peut-être directement au règne de l'empereur François, lequel avait tant de goût pour les *affaires* proprement dites, et gouvernait tellement en détail, qu'il n'aimait à partager ses hautes occupations avec personne, et que, par le fait, il les a moins partagées qu'on ne suppose avec M. de Metternich lui-même.

Le gouvernement *personnel*, le système absolu, autocratique, est en directe contradiction avec le génie national de l'Autriche, avec les tendances de l'esprit public et même avec les traditions populaires de la monarchie. Il est impossible, lorsqu'on connaît les Autrichiens, de se figurer, par exemple, un Frédéric II régnant sur eux, les gouvernant, les *menant*. La chose n'eût pas été un seul instant praticable. Or Frédéric II n'a pas été un parfait roi prussien à telle ou telle époque de l'histoire : il est l'incarnation de l'esprit prussien de ce temps-ci comme du sien, le souverain qu'il faut à la nation prussienne, qu'elle recevrait aujourd'hui avec adoration, s'il pouvait lui revenir, le chef qu'elle rêve et qu'elle révère et vers lequel elle se reporte toujours instinctivement et malgré elle. Frédéric II n'est pas seulement un fait, c'est un principe qui subsiste et anime des institutions, et sur lequel l'accident de la mort n'a point eu de prise. Frédéric est éternellement *un* avec la Prusse, comme

Digitized by Google

l'est Henri IV avec la France; et autant il est impossible de jamais séparer l'idée de Frédéric de l'idée de la Prusse, autant il est impossible, pour une seule minute, de s'imaginer un Frédéric en Autriche. Le gouvernement centralisateur, bureaucratique, personnel, gouvernement dont Frédéric II est le type le plus parfait, est donc, nous le répétons, diamétralement opposé aux facultés, aux besoins, à l'esprit et aux traditions de l'empire autrichien. C'est François Ier qui a rompu le fil des vraies traditions politiques de l'Autriche, et bien des raisons l'y ont nécessairement conduit : les circonstances extérieures, exceptionnelles, d'abord, et ensuite ses propres aptitudes gouvernementales. Il était difficile, à une époque de bouleversement pareil, où l'on ne pouvait pas ne pas beaucoup résister, et où l'on ignorait encore le merveilleux secours qu'offrent à la résistance légitime les institutions libérales, il était difficile, à une pareille époque, qu'un prince honnête, droit, laborieux, sagace, pût ne se point laisser entraîner par ses meilleures qualités, par ses aptitudes dirigeantes, et que, certain de *bien* gouverner, il échappât à la tentation de gouverner *trop*. Aussi n'y échappa-t-il pas, et, comme rien ne fausse plus les ressorts politiques d'un pays que le trop gouverner qui dure longtemps, on découvrirait, en y regardant de près, que la racine de tous les désordres actuels et de tous les maux de l'Autriche se cache sous le trône de l'empereur François Ier, de celui que les vieux Viennois, cependant, appellent encore avec tendresse *der alte Herr*[1] ! Si vous cherchez la véritable tradition politique de l'Autriche, c'est à Marie-Thérèse et à Joseph II qu'il faut remonter; car ce qui se passe entre l'avénement de François Ier et le moment présent y est antipathique : c'en est une interruption. Par tout ce qu'il a sanctionné récemment, le jeune empereur a réellement passé par-dessus deux règnes pour aller relever par delà ce siècle la glorieuse chaîne de souvenirs qui se rattache à l'impératrice-reine et, en partie, à son fils[2].

Tout ce qui se rapporte au Diplôme du 20 octobre, et à ce qui en a été la conséquence immédiate, tout cela est éminemment autrichien, éminemment conforme à l'esprit et aux traditions du pays, et, ce qui plus est, tout cela sort directement, immanquablement, du *Reichsrath*, et ne pouvait pas ne pas en sortir. Dès que la convocation de ce *Conseil élargi* fut décidée, il n'a pas fallu grande perspicacité pour

[1] Le vieux maître.

[2] Qu'on ne nous accuse pas de confondre ensemble les deux règnes. Nous savons parfaitement tout ce qui les distingue l'un de l'autre : mais celui de Joseph II se rattache au règne précédent bien plus qu'il ne s'en sépare. Les réformes politiques de Joseph II (il ne saurait être question des autres dont souffre encore aujourd'hui la monarchie autrichienne) sont un progrès dans l'*ordre traditionnel* et en quelque sorte naturel : Les tentatives modernes sont un progrès dans l'ordre *systématique*. On conçoit toute la différence.

Digitized by Google

prédire quel en serait forcément le résultat. On peut se méprendre sur ce que fera une personne ou une société indolente ou épuisée, et qui n'a ni la force ni l'envie de se suffire à elle-même; mais on sait fort bien que le premier acte de tout être jeune et vigoureux, lorsque vous le rendez à lui-même après une contrainte quelconque, c'est de se mettre debout d'abord, de se secouer et puis d'aller en avant. Or, ne dissimulons rien : dans les circonstances extérieures (et j'appelle ainsi les complications administratives, financières, etc., tout aussi bien que les questions de politique étrangère) tout est embarras pour l'Autriche, et, de quelque côté qu'elle se tourne, une difficulté se présente. Dans ce qui porte sur elle, tout la menace; mais dans ce qui est en elle et la constitue, rien n'est faible. L'Autriche n'est pas malade, l'Autriche est saine et veut vivre [1]. C'est là ce qui me fait dire que, le sujet étant donné, il ne fallait pas grande pénétration pour voir qu'une fois rendu à lui-même il irait en avant. On eût pu peut-être (ceci est une question que je ne me charge pas de résoudre) persister encore plus longtemps dans le régime de silence et de contrainte; mais quant à douter de ce qui arriverait dès l'instant où la liberté serait accordée, aucun doute n'était possible.

Sitôt qu'à un jour donné les barrières se sont abaissées, et que de la bouche du jeune empereur sont tombées les mots de « *Laissez aller !* » tout a été gagné, car, pour qui connaissait le pays, il était évident que, de tous les côtés, de vrais combattants se présenteraient en foule. Après la première séance du *Reichsrath*, il devenait clair que des institutions représentatives en sortiraient, qu'elles étaient désormais inévitables, et que l'Assemblée constituante qui a fonctionné à Vienne cette année-ci pendant quatre mois devait être suivie de grandes assemblées législatives dont elle contenait le germe. Les députés au *Reichsrath* y siégeaient en vertu d'une nomination du gouvernement : ils ne se sont souvenus que des intérêts qu'ils venaient défendre; tous ont agi en véritables représentants d'une force nationale quelconque. Nul parmi eux ne s'est conduit en élu du pouvoir. C'est contre le gouvernement que se sont dirigés les efforts de tous ces hommes choisis par lui, et c'est de l'accord amené par la discussion entre le gouvernement et le *Reichsrath* qu'est sorti le Diplôme du 20 octobre, point de départ de toute la politique de l'avenir. Autre objection : le *Reichsrath* se composait de députés venus de toutes les parties si diverses de l'empire. Il y avait là des Allemands, des Serbes,

[1] On nous objectera peut-être de grands scandales récents, ils ne sont que trop éclatants. Mais il conviendrait aussi de faire remarquer que, coupables ou non, de tous ceux qui en ont été le prétexte, aucun n'est vivant aujourd'hui. Il est permis de croire à la santé morale d'un pays où la honte frappe si fort, et où jusqu'ici la société refuse d'être complice de la corruption.

Digitized by Google

des Roumains, des Tyroliens, des Bohêmes, des Hongrois, des Transylvains, que sais-je? Eh bien, tous ont suivi en somme une politique impériale, tous ont été, en dernier résultat, plus Autrichiens que Transylvains ou Bohêmes, ou quoi que ce fût, et l'apparente victoire des Hongrois ne pouvait avoir que l'effet fort désirable d'appeler sur le champ de bataille les forces allemandes pour tout égaliser.

Les hommes d'État de Vienne ne se trompaient point là-dessus, c'est pourquoi je soupçonne le comte Rechberg, — si vraiment libéral et si Allemand dans un certain sens, — de n'avoir été que médiocrement préoccupé lorsque l'Allemagne du dehors criait au mois de novembre à la « prépondérance madjare ! » Mais cette politique impériale, au fond, cette politique autrichienne à laquelle, malgré certains écarts de détails, on s'est montré si fidèle, d'où venait-elle? De plusieurs causes : d'abord, les pays qui constituent l'empire peuvent se donner le plaisir de murmurer contre l'Autriche, mais ils reconnaissent tous, — même la Hongrie, — l'impossibilité de s'en séparer. Ils ne peuvent pas rêver l'indépendance et n'ont guère envie de s'annexer à une autre puissance. Or, dès lors, en réunir tous les représentants, c'est presque infailliblement aboutir à une politique autrichienne, attendu que tous aiment mieux Vienne que le voisin. C'est pour cette raison que l'on peut, ainsi que je l'ai fait, parler du « pays » d'Autriche, de son esprit, de ses traditions. On se tromperait fort si on niait tout cela. Il y a un esprit national, il y a des traditions nationales, et, ce qui l'a bien prouvé, c'est le résultat définitif du *Reichsrath*, et surtout les discussions qui l'ont amené. Ce qui contribue aussi puissamment à l'adoption d'une politique autrichienne par des gens d'origine si diverse, c'est que précisément ces gens-là sont naturellement *politiques* et qu'ils savent pour la plupart subordonner leurs passions à leurs intérêts. C'est là que les séances du *Reichsrath* sont d'un si haut exemple, et qu'on a si fort raison de dire avec M. d'Haussonville : « Lisez ce qui s'est dit à Vienne. » Entre ces cinquante-deux délégués de pays sans rapports entre eux, entre ces hommes de naissance, d'éducation, d'habitudes, d'opinions opposées sinon ennemies, et qui, tous, ont défendu leur *cause spéciale* jusqu'au bout, il s'est produit en somme une surprenante unité de tendances dès qu'il s'est agi de la cause générale et du salut de l'empire. Ni la Hongrie ni la Bohême n'a été un seul instant trahie par ses représentants; Serbes, Croates, Silésiens, sont restés fidèles aux intérêts locaux; mais une chose qui a dépassé l'énergie persévérante de chacun, c'est la remarquable modération de tous. Grâce à l'esprit politique, au sens pratique qui ont vraiment prédominé dans cette assemblée, on s'est séparé en sentant que tous faisaient partie d'un grand tout; et, le principe de décentralisation, de la liberté locale, admis, on avait plus

Digitized by Google

fait de chemin vers l'unité réelle que depuis une dizaine d'années, où de maladroits essais de centralisation excessive avaient tout empêché. Un résultat pareil ne peut cependant être obtenu que là où un pays est réellement préparé à la vie publique, et, il faut bien l'avouer, dans le commencement, tout honneur est dû aux députés hongrois, qui, par leur éloquence naturelle et leurs habitudes parlementaires, ont montré le chemin aux autres. En effet, dès le début, que voyons-nous? Tout le monde ayant admis (ni plus ni moins que si l'on avait eu affaire à une Chambre anglaise) que sur le budget devait porter d'abord toute discussion, et ce point demeurant acquis, on se laissait aller, comme cela arrive si fréquemment, à une discussion de détail. Certes, s'il y avait un sujet qui dût intéresser une réunion de délégués des différents pays de l'empire autrichien, c'était celui de l'enregistrement des domaines, du cadastre et de tout ce qui en dépend. C'est bien là une question vitale; aussi chacun s'y laissait entraîner, lorsque le petit groupe de Hongrois s'aperçut cependant de l'inopportunité de la discussion et des difficultés qui infailliblement en seraient la suite. Le comte Széchen prit la parole alors et ramena l'Assemblée par quelques mots à la perception la plus claire de ses devoirs. Le discours du comte Széchen est si précis, si net, définit si parfaitement les attributions du *Reichsrath* et l'oblige avec tant de fermeté à s'y tenir, que nous ne pouvons nous empêcher d'en donner quelques extraits. C'est au comte Széchen que l'on doit principalement la marche si pratique des discussions du *Conseil élargi*, marche qui a singulièrement aidé à l'expédition des affaires, parce que, la question de compétence définitivement réglée dès le début, l'Assemblée ne s'en est plus écartée et ne s'est plus mêlée que de ce qui la regardait *en tant qu'Assemblée constituante :*

« Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles, dit le comte Széchen; je ne songe point à écarter les *questions principielles* de la discussion publique. Au contraire, il *faut* qu'elles soient discutées, et cela jusqu'au fond et avec une *impitoyable publicité*. Mais il faut se rendre compte de la manière de la discussion, d'où et de comment on discutera. Ce serait un grand malheur si le *Reichsrath*, se trompant sur ses fonctions, se vouait à une activité *législative spéciale*, au lieu de reconnaître toute la grandeur et l'ensemble de sa mission constitutive. A sa première réunion, qu'on se le rappelle bien, une assemblée délibérante, de quelque sorte qu'elle soit, n'offre aucune garantie de son utilité. C'est de la façon dont cette assemblée se conduit, c'est de la conscience qu'elle-même montre de ses devoirs que dépendent l'estime qu'on lui accordera, et l'importance des services qu'elle pourra rendre. Les plus amples capacités de bien faire peuvent s'annuler par l'emploi, soit insuffisant, soit erroné qu'on en fera, comme les moyens les plus restreints peuvent mener aux plus grands résultats par

Digitized by Google

l'habileté qu'on mettra à en user. Le *Reichsrath* ne peut ni ne doit ignorer sa vraie mission, et, le tentât-il, presque chaque question spéciale dans laquelle il se fourvoierait le ramènerait à reconnaître la difficulté de sa position et la fausseté de sa route. Le tromper sous ce rapport ne serait rien moins que rendre cette assemblée-ci inutile, et que livrer dès l'abord à la destruction *une institution qui, selon la pensée de l'empereur, contient le germe de toutes les prospérités de l'avenir*. Si nous méconnaissons la gravité des circonstances et nous laissons entraîner à des discussions spéciales, quelque intéressantes qu'elles soient, je le dis hautement, nous n'accomplissons pas notre mission. Le manifeste impérial du 19 avril dernier a clairement annoncé aux divers pays de la Couronne quels moyens leur seraient donnés d'exprimer dorénavant leurs vœux; à tous ces pays, et notamment à la Hongrie, la convocation de diètes provinciales est promise, dans lesquelles tout ce qui regarde la législation spéciale sera discuté à fond. Ce ne peut donc pas être affaire au *Reichsrath* de s'immiscer dans le détail législatif et de chercher à modifier en quoi que ce soit, encore moins à diminuer l'importance des assemblées locales. J'honore la pensée du gouvernement, qui a tenu à soumettre certains projets de loi aux délibérations du *Reichsrath*, et je comprends que le zèle de certains membres les emporte, à ce propos, à des délibérations trop étendues; mais il faut tout subordonner à la nécessité de demeurer ce que nous sommes et de ne point éparpiller nos forces. La fonction du *Reichsrath* n'est pas, selon moi, de légiférer, de décider en dernier ressort, — la compétence pour cela lui manque de toute façon; — sa fonction est de discuter, de préparer, d'appeler la lumière sur le principe d'institutions qui, elles, donneront et garantiront, sous une forme définitive et spéciale, la vie politique aux populations de l'empire. »

Une Assemblée constituante, on le voit, c'est là ce qu'était le *Reichsrath* dans la pensée de l'empereur et du comte de Rechberg; une Assemblée d'où tout devait sortir, mais dont ce n'était nullement la mission de tout faire elle-même. Je répète ce que je disais tout à l'heure : la *manière* de conduire la discussion, la connaissance nette des limites dans lesquelles il convenait de discuter, la pratique parlementaire en un mot et la révélation distincte au *Reichsrath* de ce qu'il était et n'était pas, tout ceci, on le doit aux Hongrois. C'est eux, et, parmi eux, surtout les comtes Széchen, Barkoczy et Apponyi, qui, dans les premières séances, ont fait l'éducation de leurs autres collègues, et auxquels il en est naturellement revenu une grande part d'influence active, une sorte de direction acceptée par le reste de l'Assemblée. Peu à peu cependant on s'aperçoit que les représentants des autres provinces *prennent exemple* sur les Hongrois, ce qui ne veut pas dire qu'ils les *imitent*. Non! tous, dès qu'il s'agit de leurs intérêts spéciaux, demeurent ce qu'ils sont, *nationaux*, rien de plus; mais tous ont appris à discuter, et tous, jusqu'au jour de la clôture, discutent comme s'ils n'avaient de leur vie fait autre chose.

Digitized by Google

Nous disions au début de ces pages que la vie publique trouvait en Autriche des hommes tout prêts à la pratiquer, et que les institutions représentatives étonnaient moins là que dans la plupart des autres pays. La raison en est fort simple : l'Autriche, après l'Angleterre, possède à la fois la plus grande aristocratie, et l'*Ordre de Paysans* (nous adoptons son propre mot de *Bauern-stand*), le plus consirable, nous dirions volontiers le plus *noble* qu'il y ait au monde. Or rien ne prépare aux occupations que, par convention, on appelle politiques, comme la grande existence territoriale grandement menée; c'est-à-dire avec toutes ses responsabilités, tous ses travaux et tous ses devoirs. Il est passé en proverbe en Angleterre que, dans toute réunion d'affaires, commission, comité, conseil d'administration, peu importe, rien ne vaut, comme travail et comme intelligence pratique, un « jeune pair. » Cela s'explique pour l'Anglais comme pour l'Autrichien. Le « jeune pair » a été, malgré lui, *grandement élevé*, et a appris dès le berceau à compter avec les charges sérieuses de la vie. Prenez partout la grande aristocratie autrichienne, en Moravie, en Bohême, en Silésie, en Styrie, vous trouverez sous d'autres formes les mêmes facultés qui caractérisent les aristocrates anglais, la même capacité de vie publique, les mêmes aptitudes dirigeantes, le même sens instinctif de la responsabilité, la même droiture et le même respect de tout ce qui est respectable en soi. L'Autriche, qui, ainsi que l'Angleterre, échappe à cette grande plaie des nations vieillies : — une population de gentilshommes appauvris chez qui le prétendu culte d'un nom sert de prétexte à une paresse et à une vanité énormes, — l'Autriche *seule* après l'Angleterre compte tous les éléments d'un *working aristocracy*[1]. Voilà pourquoi ce qu'on nomme la vie publique ne pouvait guère la surprendre; elle avait une Chambre des lords toute prête et qui sentait sa valeur[2], et, à part quelques exceptions, elle avait un corps électoral singulièrement distingué par l'honnêteté et le sens pratique. Ce sont là deux grands éléments du gouvernement mixte.

Les principales difficultés que l'opinion du dehors suppose à la marche des affaires en Autriche consistent dans la fusion des classes et la fusion des nationalités. Ce qui s'est passé dans le *Reichsrath* me semble fournir la meilleure de toutes les réponses à ces inquiétudes,

[1] Aristocratie travailleuse, mot consacré en Angleterre.

[2] L'aristocratie autrichienne sentait si bien sa puissance, qu'elle a voulu des réformes avant tout le monde. Si les échos du salon de madame de Metternich pouvaient trahir ce que tant de fois ils ont entendu, ils rediraient bien des conversations où, en 1846-47, ceux qui portent les plus grands noms du pays répétaient toujours : « Pourquoi pas des Chambres? N'avons-nous pas, après les Anglais, la première Chambre des lords qu'il y ait au monde? »

Digitized by Google

en prouvant que tant de représentants de races et d'intérêts divers pouvaient tous proclamer nécessaire une unité de tendances politiques. Quelques exemples pris dans le très-grand nombre démontreront mieux que mes paroles ne sauraient le faire la force de cette conviction politique.

L'évêque Strossmeyer, ardent partisan des Slaves de la Croatie, et qui, en fait de *particularisme*, livre un combat en faveur « des droits des Slovènes à leur langue, » se range du côté de « l'unité, de la puissance, de la grandeur de l'État autrichien, » en disant : « Ceci est au fond de nos cœurs à tous[1]. » M. de Mocsonyi est Serbe, et déclare que, les intérêts spéciaux une fois « garantis, » il ne voit une issue possible à la complication actuelle que dans « l'unité de l'État, » en tant qu'État[2]; M. Maager s'exprime d'une façon encore plus énergique, et motive encore plus nettement ses décisions : « Si je ne voulais être, dit-il, que député transylvain et ne représenter que le passé historique des Saxons, j'adopterais entièrement le plan de la majorité du comité, car les Saxons de Transylvanie ont un grand passé historique aussi. *Mais je n'ai que faire du passé, je m'occupe de l'avenir*, et c'est avant tout l'avenir qui m'importe. Or l'avenir des Saxons transylvains, *et l'avenir de tous les pays de l'Autriche, qu'on ne l'oublie pas, est inséparable du développement libéral d'une Autriche grande, puissante, libre, et politiquement unitaire*. Organisons donc cet État uni, dès lors notre avenir est assuré, car, par les voies représentatives, une Autriche une ne peut pas ne pas garantir tous les droits nationaux particuliers. »

Et ainsi de tous. Ne pouvant tout citer, nous renvoyons nos lecteurs aux discours de l'évêque Korizmits, de M. Krainski, du comte Nostitz, du comte Clam, du prince Salm, de M. de Lichtenfels, de tous les membres enfin des deux comités, celui de la minorité comme celui de la majorité. Ils trouveront, je pense, que ceux qui ont écrit : « Lisez ce qui s'est dit à Vienne! » n'ont pas eu tort, et ils comprendront pourquoi nous avons osé affirmer que dans le *Reichsrath* se faisait clairement voir une politique et des tendances *autrichiennes*. Les deux comités, quoique partant de points de vue différents, sont aussi également autrichiens au fond. « La majorité, dit avec grande justice le comte Nostitz, veut une Autriche une par la force des circonstances et de l'histoire, une par la communauté des intérêts politiques; la minorité la veut une par la force d'un système gouvernemental. Or, ajoute-t-il, selon moi, l'unité de l'Autriche *est* et repose sur des bases bien autrement solides que sur un régime administratif fabriqué de main d'homme. L'unité de l'empire ne dépend même pas

[1] Dix-huitième séance, 27 septembre
[2] Dix-neuvième séance.

Digitized by Google

d'un commun attachement à la famille régnante; elle dépend surtout d'une commune histoire, pleine, depuis plusieurs siècles, d'une gloire commune, et d'un enchevêtrement social, amené par les intérêts et les liens de famille, et qui a jeté comme une sorte de réseau moral sur tant de races différentes. »

Ces paroles contiennent une grande vérité et une vérité pratique, et expliquent parfaitement la phrase plus sentimentalement vraie d'un autre membre de l'Assemblée, l'abbé Eder : « Salzbourg est mon *pays*, mais l'Autriche est ma *patrie*. » Avec quelques diversités de nuances, c'est là le fond de la conviction de tous, et, nous le répétons, de cette réunion de Bohêmes, de Hongrois, de Slaves, de Galliciens, d'Allemands, de Serbes et de Roumains, les uns nobles, les autres bourgeois (M. Maager est un épicier de Kronstadt ayant eu enseigne sur rue), il est sorti en somme un plan de politique impériale et non « particulariste, » national et non provincial; un plan qui laissait prévoir, à quiconque a le moindre coup d'œil politique, une représentation nationale des plus étendues dans un très-prochain avenir.

Ce que nous avons voulu surtout montrer, c'est que du jour de la convocation du *Reichsrath* date toute l'œuvre au progrès de laquelle nous assistons, et que tout ce qui s'en est suivi n'en est que la conséquence nécessaire.

Le *Reichsrath* est le premier pas fait dans une voie qui, dans un temps donné, mène droit au *self-government*. Le *Reichsrath* a prouvé qu'en ce pays d'Autriche, réputé si désuni, se trouvaient tous les éléments, mais tous! d'institutions dont le principe serait représentatif et le mode parlementaire. Au point de vue de la politique générale, les discussions qui ont eu lieu depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre, et qui aboutissent au Diplôme du 20 octobre, n'ont pas d'autre signification. Quant au détail de la politique intérieure, le premier effet spécial et momentané, c'est la victoire du parti hongrois sur ce qu'on appelle maintenant, dans toute l'Allemagne, le parti des « Non-Hongrois. » Le parti hongrois réussit dans la lutte parlementaire de cet été à peu près comme dans les grands combats de l'Angleterre, il ya soixante ans, les tories réussissaient contre les whigs, et *vice versa*. Mais, dans l'un comme dans l'autre cas, on sait ce qu'amène l'abus du triomphe. Les Hongrois en ont abusé. Nous venons d'essayer de donner aux lecteurs français une idée de la mission purement constitutive du *Reichsrath*. Nous aborderons maintenant la question hongroise en tâchant d'apprécier la conduite des chefs politiques du grand parti constitutionnel et du parti extrême prétendu « national, » qui n'est ni national, ni constitutionnel, ni politique.

Digitized by Google

II

Rien de plus difficile que de faire comprendre la question austro-hongroise aux étrangers sur le continent, attendu que tout y est contradiction, que tous ceux qui disent les mêmes choses ne « *les possèdent pas de la même sorte*, » pour me servir des termes de Pascal, et que, par conséquent, des paroles semblables cachent des desseins divers. Aux Anglais tout s'explique par deux mots : Écosse, Irlande! Un seul ne suffirait point, et, pour décrire les extrêmes contraires qui caractérisent la race magyare, il faut chercher ses exemples à la fois chez les deux peuples britanniques dont les qualités et les défauts semblent s'exclure mutuellement. Le désaccord entre les intérêts, les passions et les traditions, et la difficulté dont l'orgueil national entoure tout compromis politique, — voilà les grandes causes des complications perpétuelles que constate l'histoire, car ce qui arrive aujourd'hui n'est pas nouveau, et il y a près d'un siècle que quelque chose de fort analogue se passait en Autriche.

En 1765, peu de temps après son avénement au trône, l'empereur Joseph II commença ses tentatives civilisatrices sur la Hongrie. Voyant ce pays plongé encore dans une sorte de barbarie quand les idées allaient s'adoucissant partout, le voyant soumis à la féodalité du moyen âge quand partout soufflait le vent du libéralisme moderne, le fils de Marie-Thérèse se décida à donner des réformes aux Magyars, à les mettre davantage en harmonie avec l'esprit contemporain. « *Donner* » des réformes était facile; — *forcer* les Magyars à les accepter et à les pratiquer, — là commençait la difficulté. Et Joseph II, de même que plus tard ses successeurs, s'entendit dire qu'il n'avait le droit de rien imposer à ses sujets de la Hongrie; car, entre l'Autriche et la Hongrie il ne s'est jamais agi que d'une question *de droit;* l'Autriche a toujours essayé de *libéraliser* les institutions hongroises, son rôle a toujours été un rôle civilisateur vis-à-vis des Magyars; mais ceux-ci niaient toujours le droit qu'elle eût de le jouer. Cette grande et persistante querelle n'a pas d'autre cause que celle-ci : c'est une lutte entre l'autorité gouvernementale, d'un côté (exercée, il faut le dire, pour le bien de tous), et, de l'autre, l'esprit d'indépendance le plus féroce qu'il y eut jamais. C'est le gouvernement et le *self-government* aux prises. « Vous gouvernez mal, dit l'État central aux Hongrois. — C'est possible, répondent ceux-ci, mais *vous n'avez le droit* ni de m'empêcher de le faire, ni de me forcer

Digitized by Google

à gouverner mieux. » Toute la question est là, et on voit facilement où elle mène, et quels abus, des deux côtés, peuvent en résulter.

Joseph II sentit si bien la force perverse de la résistance que lui opposeraient les Magyars, qu'il ne voulut jamais se faire couronner *roi*, attendu qu'il comprenait parfaitement l'incompatibilité de cette constitution hongroise tant vantée avec les nécessités de la position d'un souverain vraiment libéral dans les temps modernes. Les Hongrois ont donc eu tort de présenter les hésitations du jeune empereur François-Joseph à leur égard comme un fait inouï, et les réserves faites par le cabinet Schwarzenberg comme une sorte de trahison, du moins comme une hostilité sans exemple.

François-Joseph n'a rien fait que n'eût envisagé comme nécessaire un des souverains les plus éclairés et les plus populaires de l'histoire contemporaine. Joseph II fit son choix entre une administration en rapport avec les exigences de l'esprit du temps et le serment à prêter à une constitution qui rendait celle-ci impossible. Il refusa de prêter le serment. Il n'y eut ni couronnement ni diète. Alors, comme aujourd'hui, le mécontentement fut profond. Les paysans et les bourgeois affranchis de tant de servitudes, dotés de tant d'avantages, ne tinrent compte de rien et se rangèrent du côté du clergé et de la noblesse, qui les opprimaient. Cette résistance que rencontra l'empereur Joseph II du côté de la Hongrie, qu'il cherchait à combler de biens, constitue un des plus curieux incidents de l'histoire moderne. La noblesse et le clergé, exempts de toutes charges publiques, vivaient à la lettre des contributions de la masse, qu'ils appelaient cyniquement la « *misera contribuens plebs*, » et cette « *plèbe*, » quand on la voulait délivrer de ses oppresseurs, se cramponnait à eux comme la femme de Sganarelle à son maître légitime. C'était là, du reste, le sentiment qui l'animait : le respect pour le « seigneur et maître. » Il avait, lui, le *droit* de la battre, et à elle, à cette « plèbe » si dévouée, il lui plaisait, ma foi, d'être battue! On ne voulut de rien et on préféra son ignorance, sa servitude, sa barbarie en un mot, à tous les présents qu'offrait la civilisation par la main impériale. Joseph II, en souverain vraiment libéral et profondément consciencieux, résolut d'améliorer le sort de ses peuples en les élevant, en les rendant plus dignes de se mêler un jour aux affaires publiques. Il abolit le servage, réduisit la noblesse à payer sa part des impôts, décréta l'égalité de tous devant la loi, proclama la liberté de conscience par un édit de tolérance et donna la faculté de s'exprimer librement à la presse. Chacune de ces mesures si larges et si bienfaisantes rencontra une opposition déterminée de la part, tour à tour, du clergé, de la noblesse, des bourgeois des villes, des paysans de la campagne et de ce qu'on est convenu d'appeler en ce temps-ci « l'élite de l'in-

Digitized by Google

telligence, » c'est-à-dire de ces hommes qui, plume en main, eussent pu et eussent dû soutenir le gouvernement dans une si noble tentative. Jusqu'ici il semble qu'aucune différence d'opinion ne puisse exister sur les torts de la nation hongroise vis-à-vis de l'empereur. Mais une imprudence de Joseph II donna un prétexte à la résistance des Magyars et réunit contre la couronne autrichienne toutes les forces nationales à la fois. Un décret parut, soumettant toutes les races de la fière et récalcitrante Pannonie à la dure nécessité d'apprendre la langue allemande, dont on faisait la langue unitaire officielle! La cohésion complète de toutes les parties componentes de la nation hongroise fut la conséquence de cette erreur impériale, et le clergé et la noblesse trouvèrent autant de soldats qu'eux-mêmes fournissaient de chefs à l'armée de la révolte. L'autorité centrale fut vaincue, Vienne céda à Pesth, ainsi que cela s'est encore vu, il y a à peine trois mois; et, dans les premiers jours de l'année 1790, le politique et libéral Joseph II dut se résigner, quant à la Hongrie, à remettre les choses à peu près dans l'état où il les avait trouvées en montant sur le trône. Si l'on écarte la tentative inutile et à coup sûr intempestive d'imposer aux Magyars l'étude de la langue allemande, qui pourrait donner tort à l'empereur Joseph? Pour qui n'est-il pas évident que la Hongrie, par une conduite égoïste, irrationnelle, *perverse*, mettait obstacle aux progrès de la civilisation et compromettait le bien-être général? Du temps dont nous parlons, comme du temps où nous sommes, il ne manquait pas d'esprits sages et éclairés qui, parmi les Hongrois mêmes, voyaient la supériorité des desseins de l'empereur et reconnaissaient qu'il offrait à la Hongrie d'immenses avantages. Mais l'éternelle question de droit se trouvait là encore, et avec ce seul mot : « Vous n'avez pas le *droit* de me faire un don! » on rejetait orgueilleusement tous les bienfaits, quels qu'ils fussent.

C'est encore de cette éternelle question de droit qu'il s'agit à cette heure, et non pas du droit de résister à un empiétement, à une oppression quelconque, mais du droit de refuser un bienfait. Tous ceux qui « disent les mêmes choses, en effet, ne les possèdent pas de la même sorte, » car pour les uns, nier le droit du gouvernement de modifier les institutions hongroises veut dire conserver d'antiques usages, tandis que pour les autres cela veut dire les attaquer. Il y a en Hongrie aujourd'hui trois partis : avant de traiter des deux plus sérieux, jetons un regard sur le troisième, qui est le plus violent, mais de beaucoup le moins nombreux et le moins important, celui qu'on appelle le *parti avancé*.

De deux choses l'une : dans l'état actuel de la Hongrie, on est national, et l'on cherche à maintenir ce que des siècles successifs ont maintenu comme signe d'une nationalité à part; ou

Digitized by Google

bien l'on est *progressiste*, et l'on préfère les conquêtes du moment présent à tout ce que consacre l'histoire. Dans le premier cas, on peut risquer d'être moins de son temps que de son pays; dans le second, on est quelquefois si fort de son temps, qu'on n'est plus du tout de son pays. Voilà pourquoi je me permets de douter du succès définitif du *parti avancé* en Hongrie, du parti dit exclusivement « de 1848. » Ce parti, au lieu de représenter une des forces du dedans, ne réfléchit que les idées du dehors; il n'a logiquement aucun appui à l'intérieur, et ses alliés sont partout ailleurs qu'en Hongrie même. Si ce qu'on appelle les Hongrois « avancés » voulaient réellement, sincèrement, le triomphe d'institutions démocratiques afin d'éteindre à tout jamais l'esprit féodal, et d'exterminer le *stock-magjar*[1], le moyen s'offrait à eux, et rien n'eût été plus facile que de détruire l'ennemi en s'alliant à l'Autriche. Le prince Schwarzenberg, par exemple, se fût, je m'imagine, prêté assez volontiers à tout plan aboutissant à la défaite de l'aristocratie hongroise. Celle-ci vaincue, on se serait ensuite mesuré avec l'allié, et qui sait quelles conditions n'eût point pu stipuler une Hongrie libéralisée de la sorte! Les Hongrois, plus libéraux que nationaux, n'avaient à jouer que ce rôle-là. D'un autre côté, lorsqu'on est Hongrois *avant tout*, qu'on veut lutter *au nom de sa nationalité*, on ne peut lutter qu'avec le parti historique, avec le parti qui appelle les souvenirs à son aide, et demande qu'on lui rende ce qu'il déclare ne pouvoir lui être ôté. Dans ce cas, on s'oppose résolûment à l'Autriche, et qu'on ait raison d'elle ou non à la fin, on la force, elle, à n'avoir raison de soi que les armes à la main. L'une ou l'autre de ces deux conditions est parfaitement explicable, dénote une politique quelconque, et peut aboutir à un résultat. Mais le parti avancé en Hongrie semble prendre à tâche d'éviter aussi soigneusement l'une que l'autre, et, se voyant trois combattants sur le terrain, ne rien négliger pour que deux se réunissent toujours contre lui.

Il ne faut pas pour cela nier le mal que peut faire ce parti de la Hongrie avancée, le danger dont il menace l'empire, ni les entraves qu'il peut apporter pendant des années à la possibilité de gouverner. Malheureusement l'Europe sait trop à cette heure que la puissance de mal faire des partis révolutionnaires purs ne se mesure pas à leur puissance intrinsèque : je ne nie donc pas l'importance menaçante de cette faction hongroise qui inscrit sur son drapeau : « 1848 ! » mais je suis fermement convaincu qu'elle ne représente aucun intérêt, et par conséquent aucune force substantielle du pays même : elle ne constitue ni un parti politique ni un parti national; rendons-lui son vrai nom : c'est un parti révolutionnaire pur.

[1] Le madjar à outrance et qui n'entend à rien.

Digitized by Google

Si nous revenons maintenant à ces forces qui prennent leurs racines dans le pays même, et qui, n'étant pas jusqu'ici d'accord avec l'Autriche, peuvent cependant s'accorder avec elle, nous trouverons debout deux partis très-puissants, très-nationaux, ou plutôt deux moitiés du grand tout constitutionnel : le parti conservateur, et celui qu'il conviendrait peut-être d'appeler le parti juridique. Chacun des deux représente non-seulement une des forces du pays, mais un des côtés de l'esprit national; tous les deux sont également honnêtes, et, en fait de principes, aussi constitutionnels l'un que l'autre.

Le parti conservateur est cependant par la pratique plus constitutionnel que son rival, parce qu'il est plus essentiellement *politique*, c'est-à-dire plus modéré, moins spécial, plus habile à découvrir le joint des transactions, et plus prêt à toujours subordonner les questions de détail aux grandes combinaisons qui seules méritent le nom d'affaires d'État. A ce parti revient tout l'honneur de la difficile conduite de la question hongroise au *Reichsrath*. Le parti *juridique*, auquel nous n'aurons que des éloges à donner, à propos de la conférence de Gran, s'enfermant dans d'étroites méfiances et dans des griefs spéciaux, s'est tenu loin, cet été, de l'assemblée constituante de Vienne, et à abdiqué par le fait. Le parti conservateur, suivant la route opposée, oubliant toute rancune, renonçant à tout parti pris, et déterminé à tirer un résultat pratique d'une discussion vraiment libre, s'est voué à l'action et a emporté la victoire. Grâce à MM. Széchen, Barkoczy, Apponyi, et aux autres membres de la petite bande hongroise, tous les principes en vertu desquels la Hongrie pouvait se reconstituer selon ses anciennes traditions (limitées seulement par certaines exigences de l'esprit moderne), tous ces principes furent concédés. Leur application est l'affaire du temps. Le premier essai en a été tenté il y a un mois à Gran, et grâce, cette fois, à l'appréciation intelligente de la situation par les principaux membres du parti que nous avons appelé juridique, l'épreuve s'est fort heureusement passée. Nous y reviendrons, car nous croyons l'affaire de Gran (comme tant d'autres incidents de la question austro-hongroise) assez peu comprise à l'étranger.

Nous ne sommes pas de ceux qui regrettent très-amèrement au *Reichsrath* l'abstention des membres du parti juridique, pour lequel la lettre de la loi est la seule chose d'importance, et qui pour un texte mort sacrifierait un principe vivant. Il y a plus d'une raison pour ne point regretter cette abstention. D'abord, il est douteux que la présence au grand Conseil de MM. Eotvös et Déak eût, malgré leur incontestable capacité, rendu la marche des discussions plus vive. Il s'agissait avant tout de suivre l'avis si prompt et si net du comte Széchen, et de s'attacher aux principes constitutifs. Des débats sur

Digitized by Google

tel ou tel point de droit et sur ses interprétations possibles n'eussent point aidé à éclairer la situation. Ensuite, une entente immédiate entre les deux partis constitutionnels hongrois, à la clôture du *Reichsrath*, aurait eu pour effet probable une diminution d'effervescence dans le public des carrefours en Hongrie, et le parti violent, encouragé par un semblant d'antagonisme entre ses deux adversaires, se fût, vis-à-vis de leur union visible, montré moins bruyant. Or c'est au bruit fait par les *ultras*, par les révolutionnaires hongrois, que l'on doit principalement le réveil si énergique de l'élément allemand, première garantie, indispensable condition du salut de l'empire tout entier.

Maintenant, dans l'abstention même des juristes magyars, nous trouvons une preuve de plus des difficultés énormes surmontées par le *Reichsrath*. Nous avons quelque raison de croire qu'un très-grand doute animait les abstenants. L'œuvre paraissait d'un si impossible accomplissement, que ceux qui ne s'en voulaient point mêler préparaient un triomphe de plus à ceux qui allaient s'en charger et la mener à bien. A cette heure, où tous se réunissent, et où la conciliation est acceptée par toute la partie *saine* du pays comme un devoir, ne nous occupons plus du passé, et, s'il s'y est trouvé quelques mécomptes d'égoïsme, quelques dépits ambitieux, oublions-les, et constatons l'empressement avec lequel le parti juridique s'est mis au service de la véritable cause nationale dès que celle-ci s'est trouvée sérieusement menacée.

L'acte du 20 octobre, l'acte par lequel la reconstitution de la Hongrie devient possible, est donc entièrement dû au zèle, à l'énergie et à la modération, aux qualités *politiques* en un mot, des députés hongrois à Vienne, aux conservateurs, ainsi qu'on les appelle. Le comte Széchen est nommé ministre sans portefeuille, et, à la tête de la chancellerie hongroise rétablie se place le baron Vay, protestant, ex-réfugié, ex-condamné à mort ! De tout ceci, quelle est la suite immédiate ? Quelques objections de la part des chefs du parti juridique, des taquineries sans nombre de la part de leurs subalternes; une explosion d'outrecuidance chez le magyarisme excessif, des tentatives insurrectionnelles des révolutionnaires de profession, une réprimande pleine du plus noble mépris de la part de Benedek[1], beaucoup de cris, quelques aigles doubles arrachées, énormément de vitres cassées, une confusion universelle, et au fond moins de mal qu'on ne pense, surtout infiniment moins que l'on n'a bien voulu dire.

De ce que pendant six semaines le parti turbulent en Hongrie s'é-

[1] Lorsqu'on voulut après les premières émeutes donner le droit de bourgeoisie des villes de Pesth-Ofen au général Benedek (natif d'Œdenburg), il répondit : « Tâchez qu'à l'avenir ce ne soit point une honte d'être des vôtres. »

Digitized by Google

tait mis à vociférer : « A bas l'Allemand ! » ou plutôt : « A bas le *Schwab*[1] ! » l'Allemand, lui, de son côté, s'était dit qu'il valait le Magyar, et il s'est efforcé de le prouver. On imposait le costume national dans les villes hongroises aux Allemands, mais on se mit alors à chasser ce même costume des cafés de Vienne. La réaction se montrait partout. A l'intérieur du pays même, la société devint impatiente du vacarme et se constitua gardienne de l'ordre. M. Rottenbiller, le très-populaire bourgmestre de Pesth, déclara, en date du 8 décembre, qu'il ne « souffrirait aucune atteinte à la tranquillité générale, et que tout désordre, non comprimé par l'action civile des habitants de la cité même, serait impitoyablement réprimé par la force armée. » En même temps, M. Rottenbiller associait à l'œuvre de la défense un grand nombre de jeunes gens des écoles, et, petit à petit, une espèce de police bourgeoise se formait, tout le monde se fit *constable* comme à Londres en avril 1848, et l'on vit les classes honnêtes se séparer des classes perturbatrices. C'est à ce moment aussi que se plaça le si remarquable discours du comte Béla Széchenyi aux citoyens du *comitat* d'Œdenburg, discours dans lequel, lui, fils de ce qu'on nomme un des martyrs de l'Autriche, supplie ses compatriotes de ne pas se laisser entraîner par des doctrines extravagantes et de ne point tout sacrifier à une popularité passagère. « Avant tout, s'écrie-t-il, ne soyons point l'instrument, le jouet de l'étranger ! ne permettons pas à l'histoire de dire que les Hongrois du dix-neuvième siècle ont failli à leur mission; et pour les rêves fantasmagoriques de certains d'entre nous, et pour des idées d'avenir vagues et incomplètes, ne lâchons pas le présent pratique et la possibilité du développement politique de notre pays. »

Pour qui voulait voir clair, il y avait déjà au milieu même du bruit et de la confusion du mois dernier, des signes indubitables de succès pour le parti constitutionnel, vraiment libéral, vraiment national. On voyait déjà que l'on pouvait retarder les mesures répressives et se permettre l'audace d'une patience indulgente. C'était bien là quelque chose dans une position aussi compliquée et aussi tendue. Grâce à l'énergie calme des ministres hongrois à Vienne et à l'intelligente compréhension de ses intérêts réels par la grande majorité de la nation hongroise, on arriva à la conférence de Gran, le 18 décembre, sans qu'un seul acte irréfléchi de l'autorité fût venu aggraver la situation.

Ici, ce fut au parti *juridique* de jouer son rôle, et c'est précisément sa manière de le jouer qui ne nous semble pas avoir été comprise à l'étranger. A Vienne, en octobre, le parti conservateur obtient en

[1] *Souabe*, mot consacré en Hongrie.

Digitized by Google

principe que la reconstitution de la Hongrie soit possible; à Gran, en décembre, le parti juridique rend possible à son tour la mise à exécution du principe obtenu. Gran est une œuvre de conciliation de la part de tout le monde, et c'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Le primat ouvre la séance en proposant l'admission du principe de la loi électorale de 47-48. Le comte Bela Wenkheim l'appuie chaleureusement en s'écartant cependant un peu du terrain exclusivement légal, et en demandant que la façon presque unanime dont la Hongrie a salué la remise en vigueur d'une mesure sanctionnée par le roi, il y a douze ans, soit aussi prise en ligne de compte. Le comte Émile Dessewffy le suit, et, dans son admirable discours, ne laisse aucun argument sans réponse. Il examine tout : la tâche imposée à la conférence, les moyens qu'elle possède de la remplir, l'utilité qu'il pourrait y avoir à ce qu'elle produisît une loi provisoire basée sur les principes de 1608 et les exigences du temps moderne, et la possibilité d'échapper légalement à la reconnaissance de la mesure de 1848. « Je réponds, dit-il, à tout cela, que nous devons infailliblement avouer l'impossibilité qui existe pour nous d'*arriver aujourd'hui* à une solution satisfaisante de la question[1]. »

Ce qu'on exigeait de la conférence était en effet ou trop ou trop peu, et c'est ce que tous ont senti : trop, si l'on voulait faire empiéter par la conférence sur les attributions de la diète; trop peu, si l'on ne voulait qu'obtenir de la conférence un simple acte d'autorisation en quelque sorte pour que la diète constitutive pût se réunir. « Nous n'avons point qualité, dit le comte Dessewffy, pour régler une affaire qui, par la nature essentiellement politique des questions qu'elle renferme, doit relever nécessairement de la diète. Notre premier devoir, à nous, c'est de trouver les moyens d'accélérer la convocation de la diète désignée, aux termes du Diplôme du 20 octobre, comme notre besoin le plus pressant..... La question se pose ainsi, et il s'agit de savoir si la conférence actuelle jugera convenable de mettre une mesure provisoire à la place d'une loi subsistante. Quant à moi, je suis si loin de méconnaître les côtés défectueux de la loi de 47-48, *que je ne crains pas d'exprimer ici mon espoir de voir la diète la remplacer par une loi répondant à la fois mieux aux exigences de l'actualité, et, disons-le hautement, à l'esprit de notre ancienne constitution!* Mais, si je pense que tout patriote hongrois doit vouloir que

[1] Le comte Dessewffy appartient à ce que l'on pourrait appeler le *centre gauche*. C'est un intermédiaire entre la *droite*, représentée par MM. Széchen, Barkoczy, etc., et l'*extrême gauche*, où se tiennent MM. Eotvos et Déak. Comme ceux-ci, le comte Dessewffy avait refusé d'entrer au *Reichsrath* à Vienne.

Digitized by Google

la diète rapporte la loi de 1848, je pense aussi qu'il vaut mieux que cette diète soit le produit d'une *loi*, si défectueuse qu'elle soit, que d'une *mesure provisoire*, si irréprochable qu'elle puisse être[1]. »

On le voit, c'est la question de *droit* qui domine, et, sous certains rapports, il semble qu'on revienne à trois ou quatre mois en arrière et qu'on entende, au début du grand conseil, le comte Széchen prier ces ardents et consciencieux *debaters* de ne point s'écarter de leur œuvre, mais de faire « *ce qu'ils ont à faire*, » et de ne tenter rien autre chose, de demeurer une « assemblée constituante » et de se mêler, non de détails d'exécution, mais de principes constitutifs. M. Dessewffy est, au fond, de cette même école, et à Gran il dit ce qu'à Vienne disait le comte Széchen : « Faites ce que vous êtes appelés à faire ici, ne faites pas autre chose ! »

Il ne faut pas que l'on oublie non plus que la prochaine diète a pour mission de « reconstituer » à peu près tout en Hongrie, et surtout de fixer irrévocablement, *selon l'esprit de la sanction pragmatique*, les rapports de la Hongrie avec les autres provinces de la monarchie. « Or il est très-évident, comme le dit fort bien le comte Dessewffy, qu'une diète d'une telle importance, destinée à promulguer le *diplôme* définitif et à *se clore par le couronnement du roi*, ne doit pas, dans son origine, donner prise à la plus légère accusation d'*illégalité*. »

Nous voudrions pouvoir citer toutes les paroles de l'orateur auquel nous empruntons ces quelques phrases, car rien ne saurait donner un plus éclatant démenti à ceux qui prétendent voir un premier succès révolutionnaire dans l'issue de la réunion de Gran. Nous ne cesserons de le dire : à la conférence de Gran une œuvre de conciliation a été accomplie, œuvre dont personne, ceci soit dit à l'honneur de tous, n'est resté dehors. Nous avons cité le comte Dessewffy comme celui dont le nom se lie le plus étroitement à l'adoption de la loi de 47-48 ; nous pourrions également citer le baron Eotvos, qui, parti de l'extrême point opposé et dédaigneux d'avance des discussions de Vienne, se réunit pourtant avec tous ses autres collègues de la conférence de Gran, et opine pour la loi défectueuse subsistante (et que la diète, ayant qualité pour cela, modifiera ou détruira), mais opine pour elle *parce qu'elle est loi !* Après le discours du comte Dessewffy, celui qui a produit le plus d'impression est celui du comte Barkoczy, et pour cause. On ne soupçonnera pas celui-là, un des plus « nationaux » de la bande hongroise de cet été, un des plus ter-

[1] Nous rappelons au lecteur que les discours dont nous donnons des extraits sont traduits directement de la langue magyare, et non pas pris de la traduction partielle des journaux allemands.

Digitized by Google

ribles adversaires du système Goluchowski, un des plus enragés conservateurs du *Reichsrath*, on ne le soupçonnera pas, lui, de défendre les lois de « 48 » par sympathie instinctive, d'avoir un parti pris quelconque pour une loi datant du temps où l'insurrection commençait. Cependant chaque ligne de son discours à Gran contient, avec la plus amère critique des lois électorales elles-mêmes, l'aveu que l'on est de toute nécessité réduit à les adopter. C'est la question du *droit!* toujours et partout celle-là, et devant elle *on ne veut pas* essayer de la résistance; mais nous demandons à ceux qui en ont été soit les fauteurs, soit les victimes, si c'est là ce qu'on appelle sur le reste du continent des procédés « *révolutionnaires.* »

Plus que le reste de ses collègues, le comte Barkoczy s'évertue à préciser les défauts flagrants et contradictoires de la loi de 47-48; il n'en laisse échapper aucun, montrant ainsi clairement que si, lui, vote pour le maintien d'une loi pareille, c'est qu'il reconnaît comme le pire de tous les inconvénients tout vice de forme dont serait entachée l'origine de la prochaine diète.

Le comte Barkoczy découvre dans cette loi de 47-48 les plus étranges inconséquences; elle est, du côté religieux, intolérante, car elle exclut les Juifs du droit de voter; au point de vue social, elle est surannée, car elle donne à 40,000 individus d'une « classe privilégiée autrefois, et qui a cessé de l'être, des droits électoraux en vertu du seul privilége de la naissance; » enfin, au point de vue du cens, elle est démagogique, car, par la très-minime possession territoriale qu'elle exige de l'électeur (quelque chose comme une propriété valant 200 francs), elle équivaut presque au suffrage universel. Le résultat de tout ceci serait qu'en Hongrie, sur un nombre d'environ 1,800,000 hommes âgés de vingt ans, il y aurait 1,400,000 électeurs, le pays, ainsi qu'il est constitué à cette heure, ne comptant pas plus de 10,000,000 d'habitants!

« Il y aura donc, s'écrie le comte Barkoczy, à peine 300,000 hommes qui ne seront pas électeurs, ce qui revient à dire que *quatre cinquièmes* de la population masculine jouiront des droits électoraux! En Angleterre (Écosse et Irlande comprises), il y avait en 58 1,237,000 citoyens ayant voté, soit un électeur par 23 individus, tandis qu'ici, en Hongrie, nous aurons un électeur sur sept! »

Et pour cette loi, dont il montre si soigneusement tous les défauts, qu'il reconnaît détestable et qu'il déclare devoir être de toute nécessité modifiée ou abolie par la diète, le comte Barkoczy vote ainsi que l'immense majorité de tous ses collègues de toute opinion!

C'est qu'en effet deux choses priment tout à cette conférence de Gran et dans l'esprit des deux partis composant la *nation constitutionnelle :* le respect du droit d'abord, et le *désir de s'entendre.* La

Digitized by Google

modération! c'est là ce que chacun a invoqué le 18 décembre, et conservateurs et avancés, juristes et aristocrates, tous ont au fond reconnu la haute vérité des nobles paroles de M. Dessewffy :

« Je crois en des jours plus prospères du moment où le pays sera convaincu que *s'il est des nuances dans les opinions des membres de cette conférence, elles n'amoindrissent en rien la pensée patriotique, une, qui nous anime tous.* Je crois que l'issue heureuse de la diète à venir dépend bien plutôt de l'esprit de réconciliation qui régnera parmi nous d'ici à la convocation de la diète, que de la question du nombre de nos députés ou de celle de savoir s'ils ont été élus par districts ou non! » Les formidables « *Eljen*[1] » qui ont répondu à tous ceux qui ont parlé dans ce sens montrent assez quel écho trouvent de semblables sentiments chez l'élite de la nation magyare.

Nous avons tenu à ce que le lecteur français sût bien exactement à quoi s'en tenir sur la conférence de Gran, si peu justement appréciée en général à l'étranger. Une loi spéciale y a été votée parce que, d'après tout ce qui en Hongrie fait qu'une loi est loi, le statut électoral de 47-48 demeurait et demeure valable et ne peut être mis de côté sans que le *droit* en souffre. Mais ceci n'a rien de commun avec les soi-disant « conquêtes de 48, » avec les rêves séparatistes, avec les projets révolutionnaires, avec les chimères que dix ans d'émigration n'ont fait que rendre plus absurdes et peut-être aussi plus chères à leurs auteurs. Le « *parti de* 48 » proprement dit, en d'autres termes, le parti de la révolution, pourra avoir des succès ailleurs; mais dans ce qui s'est passé à Gran le 18 décembre il n'a rien à voir. Si la révolution est une patrie, la haute politique en est une aussi, et, à juger d'après ce qui se passe depuis trois mois, si les perturbateurs s'unissent ensemble en Hongrie, ils uniront vis-à-vis d'eux toutes les nuances diverses du parti politique. Széchen, Vay, Barkoczy, Mailath, Apponyi, Karolyi, Eotvös, Déak, Dessewffy, Széchenyi, quelque nom qu'ils portent, quelle que soit leur pensée sur tel ou tel détail, ils sont hommes d'honneur tous et hommes pratiques, et répudieront ce qui est folie comme ce qui est crime. Ils sont tous sans exception du *parti qui constitue;* c'est ce que découvrira le *parti qui détruit* s'il les provoque outre mesure.

Il est bon de noter qu'au banquet patriotique à Gran, où l'œuvre parlementaire du matin se compléta le soir par les *toasts* les plus enthousiastes portés à l'empereur-roi et aux chefs de parti les plus marquants, le dernier appel à la conciliation fut celui du comte Apponyi, qui proposa la santé de tous les membres « *non-Hongrois* »

[1] Le cri national hongrois. Qui n'a pas entendu l'*eljen* du Madjar ou le *zivio* du Croate ignore ce que peut être l'expression de l'enthousiasme populaire.

Digitized by Google

qui siégeaient au *Reichsrath* de Vienne. Accueilli par un tonnerre d'applaudissements, ce *toast* vint souder le dernier anneau de la chaîne qui rattache les résolutions prises à Gran à la pensée du Diplôme du 20 octobre.

III

C'était dans la fameuse église de Saint-Paul, à Francfort, en l'an de grâce 1848. Les dépositaires du pouvoir central, attaqués par ces bandes du dehors auxquelles, n'importe les principes qu'il représente, tout pouvoir est haïssable, voulaient se défendre. On envoya chercher de l'artillerie à Darmstadt, et les révolutionnaires, habitués seulement à leurs propres poignards, criaient, comme à l'ordinaire, contre les « tyrans » qui allaient les massacrer! Les partis s'agitaient à l'intérieur de la *Paulskirche*, et dans la rue les barbares hurlaient comme des bêtes fauves qui attendent leur proie. Robert Blum, le plus violent dans l'assemblée, prit pour but spécial de ses vociférations M. de Schmerling, sur l'ordre duquel l'artillerie de Darmstadt s'avançait.

« Le sang des citoyens va être versé par vous! s'écriait-il en se démenant à la tête de la gauche; c'est sur votre tête seule que tombera toute la responsabilité d'un acte infâme! »

M. de Schmerling tira sa montre, et, parfaitement impassible devant l'effroyable confusion que provoquait le parti de l'insurrection :

« Tout cela importe peu, monsieur Blum, répondit-il; mais, comme il n'y a plus que vingt-cinq minutes à s'écouler avant que les canons soient arrivés, il vaudrait, je crois, mieux pour vous passer votre temps à faire descendre vos amis des barricades qu'à me donner de bons conseils[1]. » — La fierté de ces paroles et le grand air de dé-

[1] Ceci n'est pas le seul trait de courage hautain dont ait été témoin l'église de Saint-Paul en 1848. Lors de l'armistice de Malmœ, la populace voulut enfoncer les portes de la salle des séances. — La séance s'ouvrit au milieu d'un vacarme épouvantable; les députés accouraient en masse devant le bureau du président et désignaient d'un air terrifié les portes qui cédaient déjà à la pression du dehors, montrant par leur entre-bâillement les hideuses figures que nous ne connaissons que trop. Henri de Gagern était le président. Il prit place, et, invitant l'assemblée à faire de même, déclara la séance ouverte. Il était bien question de « séance! » On tremblait de peur. « Les portes! disait-on de toute part; regardez les portes! » Henri de Gagern cependant demeurait imperturbable, et de cette voix que n'a jamais oubliée quiconque l'a entendue : « Laissons le maintien de l'ordre à ceux que cela regarde! dit-il, et tâchons de diriger notre attention sur la question à l'ordre du jour. » Cette rêveuse Allemagne, qu'on accuse de si peu agir, a quelques hommes

Digitized by Google

dain dont elles furent dites fit impression sur tout le monde, intimidant les uns, rassurant les autres, obligeant tous à affecter au moins un certain calme.

Tel est M. de Schmerling, le nouveau ministre d'État d'Autriche. Le grand libéralisme de ses opinions, auquel il a su sacrifier sa fortune, lui donne le droit d'être impitoyable vis-à-vis du désordre; la fermeté inflexible qu'il a toujours opposée aux tentatives révolutionnaires lui rend possible la plus extrême latitude en fait de réformes.

M. de Schmerling est un constitutionnel sincère, mais son arrivée aux affaires ne fait que compléter ce que rendait nécessaire tout ce qui la précède. La nomination du 15 décembre est un résultat que laissaient prévoir les menées hongroises depuis le 20 octobre, mais elle est en même temps la *conséquence* de la politique du comte Rechberg depuis l'ordonnance qui convoque le *Reichsrath*. Une seule chose devenait impossible après le Diplôme du 20 octobre: c'était le maintien aux affaires du comte Goluchowski. Entre lui et les hommes que le nouveau régime autrichien allait inévitablement amener au pouvoir, il existait, en effet, non pas une différence d'opinions, mais une différence de principes. Consciencieux tous, plus ils l'étaient, moins une coopération entre eux pouvait s'envisager comme possible. Autrichiens, Hongrois, Bohêmes, Transylvains, au fond tous ont voulu le Diplôme du 20 octobre. Tous veulent que de ce Diplôme sorte éventuellement un gouvernement représentatif, tous désirent un gouvernement *constitutionnel;* les uns de cette façon-ci, les autres de cette façon-là ; avec certaines différences d'opinion sur telle pratique ou telle autre, tous poursuivent le même *but*. Le comte Goluchowski poursuivait un but tout autre; le reste de ses collègues pouvaient se diviser sur la manière d'obtenir une même chose, chez lui c'était sur la chose même à obtenir que se trouvait la divergence d'idées. *Toute* divergence d'idées *principielles*, comme disent les Allemands, a cessé entre les membres du cabinet de Vienne le 15 décembre dernier. Il ne peut plus maintenant y avoir de discussion que sur le *mode* d'application et sur la forme spéciale des institutions nouvelles.

Lorsqu'on étudie ce grand corps complexe qui s'appelle l'empire

de cette trempe. Henri de Gagern lui-même est d'une race où tous se valent sous ce rapport. Ce fut son frère Frédéric de Gagern qui commença à étouffer la révolution de 1848, dans le grand-duché de Bade, par l'affaire du pont de Kandern, où il mit en déroute la force rebelle. La victoire lui coûta la vie, mais un mot de lui est resté célèbre : au début de la bataille les insurgés se ruèrent sur les troupes qu'ils espéraient ébranler moralement en disant : « Nous sommes des patriotes allemands! — Allons donc! s'écria le général de Gagern, vous êtes de la canaille! » (*Gesindel seid ihr!*) C'était la première parole hardie et franche qu'on eût osé prononcer au milieu de la surprise et de l'aplatissement universels.

Digitized by Google

autrichien, il ne faut pas perdre de vue le fait que toutes ses populations sortent de trois races distinctes, de trois races très-puissantes, mais d'un genre de puissance divers : la race allemande, la race slave, la race magyare[1]. De toutes, celle qui est de beaucoup inférieure comme nombre est d'une incontestable supériorité comme instinct militaire. Les Hongrois (l'histoire est là pour le démontrer) ont encore beaucoup à gagner sous le rapport de la civilisation ; ils ont encore tout à offrir sous le rapport de l'assistance armée. C'est véritablement un peuple de soldats, et chez qui la résistance même aux conventions de la vie européenne moderne tient peut-être plus qu'on ne croit à l'exclusivisme avec lequel il fait sa vertu suprême de la bravoure personnelle. Quant aux Allemands, il ne peut y avoir aucun doute que sur eux repose l'avenir de l'empire en tant que formant partie de la grande famille des monarchies de l'Europe. Ils représentent ce qu'en Allemagne on entend par « *Cultur-element*, » c'est-à-dire le progrès éducationnel, social, moral et commercial. C'est par conséquent de la *germanisation* de l'Autriche que s'éprennent nécessairement tous les esprits progressifs. C'est pour cela que le prince Schwarzenberg, un des esprits les plus progressifs à sa manière, mais surtout les plus impatients qu'il y eût au monde, s'en éprit démesurement et voulut germaniser l'Autriche à outrance et la germaniser sur l'heure. Or, comme des trois ou quatre années de pouvoir du prince Schwarzenberg et des traditions qu'il a laissées en mourant découlent sans contredit toutes les erreurs des derniers huit ou neuf ans, il convient de jeter un coup d'œil sur ce fameux ministère de 1848-52, pour se rendre compte de ce qu'il a accompli, de ce qu'il a négligé, de ce qu'il a préparé, et bien voir en quoi il a rendu possible la réussite de ses adversaires et difficile celle de ses adhérents, parmi lesquels s'est trouvé au début M. de Schmerling.

Peut-être a-t-on été injuste pour le prince Schwarzenberg ; il était de ceux qui rendent l'injustice irrésistible, et, avec sa façon de compter les autres hommes pour rien, il ne leur laissait que le choix de le compter, lui, pour un grand fléau. Intelligence étroite et indomp-

[1] Ajoutons la race italienne : car il ne saurait entrer dans la pensée du gouvernement autrichien de tenir indéfiniment la Vénétie en dehors du mouvement libéral suscité par lui dans ses autres provinces. Il va sans dire que de ces constitutions qui s'élaborent, personne ne doit être frustré, et que la Vénétie aura son heure. Si la Vénétie est un camp, si le pouvoir militaire y règne au lieu du gouvernement pacifique et libéral de l'archiduc Maximilien, par exemple, faut-il encore accuser l'Autriche de cet état de choses; l'Autriche, coupable de ce crime monstrueux d'armer sa défense sur les points où son empire est menacé, et de dédaigner du haut de son honneur militaire les conseils et les injonctions dérisoires de traficants intéressés ?

Digitized by Google

table volonté, pour arriver à un bien douteux, il prenait souvent les plus mauvais chemins, et, eût-il vécu, le succès eût probablement couronné tous ses efforts et consacré une méprise politique de plus. L'œuvre qu'il se proposait était en elle-même impossible; mais l'impossible pour Schwarzenberg était de ne réussir pas. Dix ans de plus, et une Autriche unitaire existait, et cet homme étrange serait mort laissant un empire à son image, ce qui aurait bien pu être un malheur plus grand encore que tout ce qui s'est passé d'ailleurs. *Vaincre* était si bien la loi de Schwarzenberg, qu'il passait à côté de ce qui pouvait rendre une lutte inutile. C'est là ce qu'il a fait en 49-50.

La germanisation relative de l'Autriche (car sa germanisation absolue est une chimère tant que la race magyare sera debout) ne peut s'accomplir que par une fusion entre l'élément allemand et l'élément slave. Les populations slaves (de beaucoup plus nombreuses à cette heure que les populations teutonnes et tendant par plus d'une cause à l'accroissement) peuvent non-seulement s'assimiler aux races germaniques, mais se laissent toujours et comme naturellement dominer par elles. Or en 1849 il se présentait cette situation que les Slaves, révoltés contre l'oppression des ultra-Magyars, se tournaient avec une soumission passionnée vers l'empereur d'Autriche. Jellachich, en qui l'on peut dire que la race slave s'incarnait, venait à la tête de ses troupes d'écraser l'insurrection. Rien n'était si facile que de profiter de l'occasion, et, en prenant pour principe « *l'égalisation des droits,* » selon la fameuse formule du temps, de s'appuyer sur un dévouement qui ne demandait qu'à réitérer ses preuves, et, dans cette lutte de trois races, de demeurer toujours deux contre un. Mais d'abord l'attrait de la difficulté manquait à cette combinaison qui s'offrait toute faite; ensuite elle n'avait pas ce caractère d'unité absolue et roide qui séduisait le premier ministre, et enfin, pour tout dire, M. de Schwarzenberg, qui a été très-près d'être un grand homme, était très-loin d'être une grande nature, et ne se défaisait jamais d'une certaine méfiance instinctive pour ce qui, dans l'ordre moral, constitue les grandes choses. Voyant l'empire si bien sauvé par les Slaves, le prince eut peur qu'il ne le fût trop et suivit à la lettre le précepte de la Rochefoucauld : il se conduisit avec ses meilleurs amis comme si un jour ils dussent infailliblement être ses ennemis.

Ceci sera probablement, selon le jugement de la postérité, la grande erreur de fond de la politique Schwarzenberg. Celle-là admise, les autres erreurs de détail dépendent un peu des circonstances, beaucoup du caractère personnel de l'homme.

La guerre extérieure et la guerre civile amenées à leur fin en Hongrie et en Italie, la révolution écrasée et le gouvernement, en

Digitized by Google

somme, vainqueur partout, quelle fut la puissance que le prince Schwarzenberg trouva devant la sienne dès le début, non pas hostile, seulement debout? la puissance militaire. L'armée avait tout fait, c'était bien à elle qu'on devait tout. M. de Schwarzenberg résolut de l'abattre. Il ne fut pas longtemps à mettre son plan à exécution, et, douze mois à peine après son triomphe, l'armée se vit subordonnée à la bureaucratie! Le mot fameux du prince sur l'ingratitude pouvait se prendre dans plus d'un sens. C'est ici que nous croyons que l'on a été injuste pour le prince Schwarzenberg. Que l'on approuve ou non cette pensée de faire rentrer un pays dans l'ordre régulier au lendemain même d'une convulsion violente, et cette détermination d'assujettir, au moment même de la victoire, le soldat victorieux *à la loi*, il est certain que l'entreprise était gigantesque, et que la tenter supposait une énergie peu ordinaire.

Un des plus grands malheurs de l'Autriche contemporaine a été la perte du comte Stadion, et l'attrait qu'a exercé son disciple, M. Bach, sur l'esprit du prince Schwarzenberg. Le comte Stadion avait de l'homme d'État et savait que le *possible* est une grande force. Toutes ses tendances allaient vers la germanisation graduelle de l'Autriche. Mais le comte Stadion n'était pas, comme son successeur, un homme à essayer de créer par lui-même. Il savait trop bien qu'en fait de politique il faut semer et non créer. Cependant il arriva à M. de Stadion ce qui arrive si souvent dans la vie : que ceux qui le voyaient de plus près le comprirent le moins. Ce qui chez lui n'était que tendance, idée, désir, devint théorie dans l'esprit inexpérimenté de M. Bach, et dans l'esprit niveleur du prince de Schwarzenberg cela devint système. Déjà, il y a dix ans, le vrai dépositaire de la politique Stadion, son continuateur pratique, eût été M. de Schmerling. La puissante intervention de Schwarzenberg a changé la direction des hommes et des choses, et l'impulsion que leur a donnée son impérieuse volonté s'est maintenue longtemps après sa mort.

La plus mauvaise politique du monde l'est moins quand elle réussit, le pouvoir étant de son essence un agent modérateur. Le système d'unification absolue de l'Autriche, politique mauvaise en soi, était donc moins funeste pour le pays entre les mains de Schwarzenberg, qui, dans un temps donné, l'aurait forcée à réussir, qu'entre les mains de ceux qui en ont reçu l'héritage à la mort du prince, et qui, gens faibles et honnêtes, persistaient à respecter cette politique individuelle, ayant perdu tout espoir de la faire réussir jamais. Six années s'écoulèrent dans un provisoire désastreux, et c'est à la sortie de cette période que M. de Rechberg fut appelé aux affaires. M. de Rechberg avait à la fois l'avantage et le désavantage de n'être inféodé à aucun système, absorbé par aucune coterie et de ne représenter

Digitized by Google

aucune nationalité spéciale. S'il avait été Bohême ou Hongrois, Croate ou Tyrolien, il aurait trouvé de l'opposition dans les autres provinces, mais un ferme soutien au moins dans tout ce qui tenait à la sienne. Dans la situation actuelle, les ennemis de M. de Rechberg peuvent surgir de tous les côtés, tandis qu'on cherche ceux qui, *a priori*, doivent être ses amis. L'état de choses créé par une indépendance aussi parfaite serait intolérable à quiconque ne pousserait point à un degré extraordinaire le culte du devoir et le dévouement au pays.

L'invitation aux attaques les plus contradictoires est donc, on le voit, contenue dans la position exceptionnelle du premier ministre d'Autriche, car aucun intérêt spécial n'est voué à sa défense. C'est là ce qui fait que, à part même sa propre volonté, la politique de M. de Rechberg a dû nécessairement être et a été une politique *impériale*, c'est-à-dire autrichienne dans le sens le plus complet du mot. Or, nous ne pouvons assez le répéter, une vraie politique *autrichienne* implique la satisfaction de tous les intérêts spéciaux et s'oppose à la prépondérance d'aucun d'entre eux. Une politique vraiment autrichienne, la seule possible à cette heure, doit inévitablement essuyer d'abord toutes les critiques avant de s'entendre dire un seul mot d'encouragement ou d'éloge, car les bienfaits qu'elle est appelée à répandre sur l'empire tout entier ne sont appréciables que par le grand corps national, par l'*État*, qui n'est pas encore et qui seulement à présent travaille à se constituer. M. de Rechberg était donc condamné d'avance à une œuvre ingrate; mais, quand l'heure des petits froissements et des petites rancunes sera passée, on avouera probablement que peu d'hommes de notre siècle ont associé leur nom à une œuvre aussi féconde. Nous ne disons pas ceci afin de donner une plus favorable idée de M. de Rechberg à ceux qui lui sont hostiles (Dieu nous garde d'un aussi inutile labeur!), nous le disons pour montrer aux esprits impartiaux quelle a été son action sur la marche des affaires, et comment il n'a pas dépendu de lui de servir ou de ne pas servir la cause du libéralisme en Autriche. Les amis du premier ministre peuvent trouver quelque satisfaction à penser que ses actions ont toujours été d'accord avec ses convictions intimes, mais au public cela est tout à fait indifférent. Il ne connaît, lui, que les actes, et compte d'ordinaire moins avec les hommes qu'avec les circonstances; or, pour juger de la valeur de tant d'attaques incompatibles entre elles qui prennent M. de Rechberg pour but, il importe de voir quelle conduite lui imposaient les circonstances, à quelle part de responsabilité il ne pouvait échapper.

La politique impériale autrichienne se déclare le 19 avril lors de la première annonce de la coopération demandée au pays dans ses

Digitized by Google

propres affaires, coopération bien restreinte d'abord par le fait, mais impliquant tout ce qui s'en est suivi. Ce n'était là ni un système slavo-allemand, ni un système dualiste-hongrois, ni celui du germanisme à outrance. C'était le principe représentatif, qui les comprenait tous et qui, en les comprenant, les unissait pour en former un grand tout. Il y a à ce sujet un mot dit à Gran par le baron Eotvös, qui montre combien les esprits les moins enthousiastes de tout ce qui s'est passé en reconnaissent pourtant le sens et en subissent les conséquences : « Autrefois, dit l'orateur, qui a refusé son aide à l'Assemblée constituante de Vienne, autrefois les divers peuples de l'empire se liaient ensemble par la haine et la crainte commune de de la Turquie. Aujourd'hui le lien ne saurait se trouver que dans la communauté d'institutions constitutionnelles. » Paroles remarquables et surtout incontestablement vraies. Le principe représentatif admis sans restriction assure le développement de chaque force particulière et ne la limite que par le développement d'une force voisine; et M. Eotvös a raison entre elles toutes, le « lien » existe et ne saurait exister autrement.

Maintenant, quant à la forme, au mode d'application du principe gouvernemental définitivement établi en Autriche, il pourra encore y avoir bien des détails sur lesquels tel ministre différera de tel autre de ses collègues ; mais où est le grand mal, lorsque tous veulent si bien la même chose, qu'ils ne mettent plus aucune roideur d'amour-propre à l'obtenir de telle ou telle façon? Le mode parlementaire concédé, comme il l'est partout, la seule question sur laquelle puisse désormais porter la curiosité politique, c'est sur la qualité des élections. Ceci ouvre un champ immense aux imaginations éprises du détail, mais prouve encore une fois avec une puissance souveraine qu'on n'échappera à la représentation nulle part.

Tout nous ramène au point de départ, qui est le *Reichsrath*, et les discours du comte Széchen, au mois de septembre, proclament déjà ce qui fait le fond de la politique de M. de Schmerling. « A chaque pays de la Couronne, dit le chef du parti hongrois conservateur, la convocation d'une diète provinciale est promise, dans laquelle tout ce qui regarde la législation spéciale sera discuté à fond. Ce n'est pas l'affaire d'une assemblée constituante de modifier en rien ou de diminuer l'importance des assemblées locales. »

Cela est parfaitement vrai, et ce n'en est que davantage le devoir du ministre auquel les événements imposent ce soin de fournir aux assemblées locales tous les moyens de faire que leur œuvre législative soit la plus complète possible. La « communauté d'institutions constitutionnelles, » comme l'a dit M. Eotvös, cela seul peut tout réunir, tout lier ensemble. Appeler les provinces séparées à s'occu-

Digitized by Google

per sérieusement d'elles-mêmes et de leur propre organisation, stimuler la vie publique partout, ç'a été la tâche de M. de Schmerling, tâche qu'il a, ce semble, profondément comprise, et qu'il s'est mis en devoir de mener à bien sur tous les points. Ce qui a particulièrement frappé les esprits en Allemagne, et ce qui est en effet digne de l'attention la plus sérieuse, c'est le caractère éminemment national des mesures du nouveau ministre d'État. Tout repose sur le principe représentatif et tout se pratique par le mode parlementaire comme en Angleterre, mais il n'y a aucune trace d'imitation anglaise dans le programme de M. de Schmerling. Ce programme a un caractère autrichien exclusif, et ne pourrait, sous beaucoup de rapports, convenir à aucun autre pays que l'Autriche. C'est précisément ce qui nous parait constituer sa supériorité et assurer la stabilité de ce qui en sortira. Entre les deux grands partis qui depuis si longtemps ont divisé l'empire autrichien, et dont l'un voulait l'unité par la force des choses et l'autre par la force des hommes, M. de Schmerling a opté pour le premier sans absolument désespérer le second, et c'est de la vigueur et de l'abondance même de la vie publique, dont il ouvre résolûment toutes les sources, qu'il ose tout attendre et tout espérer. Le système de M. de Schmerling ne résulte heureusement d'aucune théorie préconçue; c'est au contraire une suite de combinaisons, de transactions même, nécessitées par des circonstances préexistantes. On voit tout de suite ce qui distingue cette politique de la politique Schwarzenberg, dont le parti dit des « traditions historiques » en Autriche affectait de craindre la résurrection. Le prince Schwarzenberg entendait tout organiser d'après des idées à lui; M. de Schmerling cherche à profiter de tous les éléments qu'il trouve sous sa main. En y regardant de bien près, on découvrirait au fond les tendances latentes de la politique Stadion, les tendances vers une germanisation ultérieure, mais qui sera l'œuvre du temps et de l'éducation politique. On trouvera facilement aussi, je crois, ce qui dans l'œuvre de M. de Schmerling est destiné à assurer l'unité de l'empire. Partis de tous les points de la circonférence du territoire, tous les fils de la représentation nationale viennent s'attacher à un centre commun. Tout aboutit à Vienne, et, d'après notre conviction, c'est là que les rêveurs se heurteront contre une volonté inflexible : plus le nouveau ministre d'État encouragera le développement varié des forces locales, moins il tolérera une tentative de divergence dans ce qui en est le but manifeste. On peut s'assurer déjà par le règlement électoral du 5 janvier que les pays « non hongrois » jouiront pleinement de tous les droits que, selon le principe représentatif, doivent exercer ceux qui vont être représentés. Qu'importe de discuter maintenant sur la question de savoir si l'élection à deux degrés

Digitized by Google

pour les communes rurales place celles-ci dans une infériorité quelconque vis-à-vis des villes qui ont droit au vote direct[1]? Qu'importe, dis-je, la discussion dans ce moment sur tel point ou tel autre, puisque désormais tous les moyens sont amplement fournis à toutes les différentes populations de modifier ce qui, dans leur législation particulière, sera prouvé ne pas leur convenir? L'important maintenant pour chaque pays, c'est de se dire qu'il possède l'instrument de sa propre organisation intérieure, qu'il est libre absolument d'exprimer ses opinions et ses vœux, et que, si les populations savent s'entendre sur ce qu'elles veulent et savent vouloir justement (c'est-à-dire sans blesser les droits d'autrui), il n'existe plus aucun pouvoir non consenti par la nation, ou hostile à l'opinion publique, qui soit en mesure de leur dénier ce qu'il est utile qu'elles obtiennent. Le principe est admis en vertu duquel tout progrès est désormais possible et toute liberté assurée; il importe qu'on le sache, et qu'au dehors on s'habitue à penser à l'Autriche comme à un pays où l'on n'est plus seulement gouverné, mais où l'on aide à se gouverner soi-même. Que M. de Schmerling se méprenne sur l'action d'un détail administratif portant sur telle ou telle province : la province a en elle-même ce qu'il faut pour obtenir la modification de la mesure. Que veut-on de plus? Un des avantages du gouvernement constitutionnel loyalement pratiqué est précisément celui-là, que, comme rien ne sort d'une pensée individuelle arrêtée, rien aussi ne s'arrête, tout se meut et agit, se transforme et se complète, selon la marche du temps et la perpétuelle mobilité des circonstances. Le meilleur gouvernement constitutionnel est celui qui fait circuler le plus vite le courant de la vie nationale, qui fait vivre davantage le peuple chez lequel il est établi. Dans le travail de décentralisation actuelle, nous croyons saisir le sentiment de cette nécessité chez M. de Schmerling, ainsi que chez tous ses collègues. Réveiller toutes les forces du pays, afin qu'elles

[1] Ceci s'applique purement au *mode* des élections, mais la même chose peut se dire de ce qui en regarde la qualité. Le droit électoral en Autriche, semblable en cela à celui des Anglais, repose sur la propriété et non sur le nombre, et, par son mécanisme actuel, s'applique à tous les pays non hongrois sans exception. De ce côté l'unité gagne, sans que les droits particuliers soient lésés; et, en somme, si un détail de taxation locale pèse injustement sur la population, elle aura recours à sa diète propre, et en dernier ressort au Parlement impérial. Si l'on avait ici l'espace nécessaire pour examiner les questions de la qualité des élections et de leur mode, on verrait qu'en tout M. de Schmerling a été guidé par des considérations nationales ; on ne trouve trace de *parti pris* nulle part. Ensuite, si quelques restrictions entourent (comme en Angleterre) le droit électoral, la condition d'éligibilité est délivrée de presque toute entrave. Concilier les garanties que fournit à l'ordre et à la liberté le droit électoral basé sur le principe de la propriété avec les garanties que donne au progrès la condition d'éligibilité accessible à toute grande capacité, voilà, je crois, le but du nouveau ministre d'État en Autriche.

Digitized by Google

s'excitent et se contiennent mutuellement, les faire représenter le plus complétement possible, c'est évidemment l'œuvre à laquelle tout le monde à Vienne se dévoue. Mais ceci n'est qu'un côté de la question; il reste le côté purement gouvernemental, sur lequel nous supposons que personne n'est d'humeur à transiger. Franchement on a assez donné pour qu'on soit bien en droit d'exiger quelque chose, et jusqu'ici, il faut l'avouer, on ne voit que le parti éternellement *impratique* de la Révolution qui cherche à éluder des devoirs que tant de droits concédés imposent. Localement on est libre de faire ce qu'on veut, de parler officiellement sa langue, de s'organiser, de s'administrer, de se gouverner, de s'occuper de soi comme une paroisse anglaise, mais, pour ce qui ramène à la politique générale, au gouvernement de l'État, dont on ne forme qu'une partie, on est tenu de se rattacher au parlement impérial, de s'y faire représenter, et là, sans perdre de vue l'intérêt spécial, de s'intéresser à la fortune de l'empire. A ce devoir aucun ne doit échapper, et nous pensons que, s'il pouvait sur un point quelconque s'élever une contestation, là-dessus on verrait de quelle fermeté inébranlable savent s'armer les hommes qui viennent d'ailleurs de pousser le libéralisme vrai et l'esprit de conciliation jusqu'à leurs limites les plus extrêmes.

« Appeler tous les peuples de la monarchie unie à s'intéresser aux affaires de l'État sans chercher à les distraire un moment de l'attention sérieuse qu'ils doivent consacrer à leurs propres affaires intérieures; trouver des formes d'institutions qui, en développant la puissance unitaire de l'empire selon les exigences des temps modernes, laissent cependant se développer librement, selon l'esprit des traditions locales, les coutumes particulières de chaque race, voilà la tâche que nous devons remplir à cette heure. » Ces paroles sont celles par lesquelles le comte Rechberg annonçait le 21 octobre aux représentants de l'Autriche à l'étranger les réformes qui avaient été la veille proclamées à Vienne[1].

Nous espérons avoir prouvé qu'entre les hommes de position, de tendances, de nationalité, d'opinions, d'habitudes si diverses, qui, à un degré ou à un autre, ont concouru à l'œuvre de reconstitution en Autriche, il n'en est aucun qui, dans le cabinet actuel, poursuive une politique différente de celle qu'on est convenu d'appeler à l'extérieur la plus libérale. Les discours du comte Széchen au *Reichsrath*, les harangues du baron Eotvös à Gran, les circulaires du comte Rechberg, les programmes de M. de Schmerling et les proclamations de l'empereur lui-même, tous expriment la même pensée, tous tendent au même but, tous avouent les mêmes diffi-

[1] Circulaire diplomatique du 21 octobre.

Digitized by Google

cultés avec une égale franchise. Il n'est pas indifférent, dans cette époque de charlatanisme et de mensonge, de voir un souverain et un premier ministre avouer avec une sorte de gravité hardie que « jamais les temps n'ont plus solennellement éprouvé l'empire qu'à cette heure, » et, dans cette époque de défaillance, il n'est certes pas sans intérêt d'assister à la noble et vaillante tentative que font tous les hommes marquants d'un pays, qui, dans un appel à la liberté, reconnaissent tous le plus sûr moyen de surmonter l'épreuve.

Et maintenant on me posera sans doute cette question, parfaitement inévitable et moins utile qu'on ne se l'imagine : Quel sera l'avenir de l'Autriche et à quoi aboutiront les efforts de tous ses partis et de tous ses hommes? Nous vivons dans un temps où peut-être plus que jamais le mot du prince Talleyrand, qu'il ne faut « rien prédire en politique, » serait bon à rappeler; mais, à part cela, il est une vérité morale qu'il faudrait ne point oublier, c'est que partout où une grande chose s'est faite, un grand but a par cela seul été atteint, et qu'il ne dépend d'aucun accident d'effacer un haut exemple. Je ne me charge pas de prédire les destinées de l'empire autrichien. De plus terribles épreuves que toutes celles qu'il a traversées peuvent l'attendre encore : la fièvre révolutionnaire peut s'emparer de tous ses peuples, l'élan séparatiste, si contraire aux intérêts manifestes de chaque province, peut entraîner cette partie des populations qui n'a rien à perdre au désordre, la lutte peut s'engager, la guerre civile éclater même, le succès hésiter parfois, tout cela peut arriver; mais ce qui demeure certain vis-à-vis des incertitudes de l'avenir, c'est le devoir accompli dans le présent.

« Dans ce pays-ci on semble aimer le devoir comme on aime ailleurs la gloire, » dit madame de Staël écrivant de Vienne, et à ce culte on peut dire que nul n'a été infidèle. Il y a partout et dans tous les pays une *foule* inintelligente prête à se passionner pour n'importe quelle idée, bonne ou mauvaise, qu'on lui jette, et à suivre aveuglément quiconque veut se donner la peine de la mener; de ce que fera, à un moment donné, cette tourbe irrationnelle, il ne faut jamais et nulle part répondre, mais on peut affirmer que, partout où il y a eu responsabilité en Autriche, il y a eu accomplissement du devoir. Personne n'a manqué ni au pays ni à soi-même.

Les empires périssent rarement dans les très-grandes crises, parce que les très-grandes crises supposent des forces vitales très-grandes, et que par la vie tout se sauve. Nous disions au début de cette trop longue étude que l'Autriche était saine et voulait vivre; elle en donne la meilleure preuve par le nombre d'hommes qu'elle fournit à la chose publique. Or il me semble qu'on doit se rassurer sur le sort d'un pays auquel les hommes ne font pas défaut. Dès l'instant où

Digitized by Google

l'empereur a fait appel au dévouement de ses sujets, ce dévouement l'a entouré, et de toute part on a découvert des capacités politiques dont on ne se doutait point la veille; les hommes capables, honnêtes et dévoués se sont trouvés partout. Sans citer des noms, comme ceux de MM. Maager, de Lichtenfels et autres, dont la renommée parlementaire est aujourd'hui européenne, voyons les hommes du gouvernement : tous se distinguent par des qualités rares surtout dans notre temps. A commencer par le premier ministre, on trouve chez le comte Rechberg, outre une abnégation de soi qui n'a point de bornes, une absence de vanité qui désespère ses ennemis. M. de Rechberg ne brave point l'impopularité; il ignore de quel prix peut être pour certaines âmes la popularité bruyante et vaine. Le comte Széchen a surtout valu par l'admirable modération qu'il a su allier à la fougue irrésistible qui lui est naturelle; passionnément national, il a tout subordonné aux nécessités politiques. M. de Schmerling, de son côté, se condamne sans hésitation à une tâche d'où il sortira accusé de faiblesse par les uns et de trop de sévérité par les autres; mais M. de Schmerling sert le pays et l'empereur, et, comme ses collègues, fait son devoir. Tous font leur devoir, et, pour le faire, tous se sacrifient. Le général Benedek, un plébéien, est mis sous les ordres de l'archiduc Albert, qui aussitôt se démet de son commandement, en disant qu'il ne saurait, lui, *commander* à Benedek! L'archiduc Maximilien ne cache qu'à demi l'appel qu'il vient d'adresser à l'opinion publique dans un écrit déjà célèbre[1] et où les tendances politiques les plus libérales se joignent aux vues les plus pratiques sur la marine autrichienne. Montons jusqu'à l'empereur lui-même : nous aurons devant nous le même oubli de soi, et ici le respect impose en quelque sorte le silence, car la volonté de l'empereur d'accepter les exigences du gouvernement mixte est si ferme, que ce qu'il cherche le plus, c'est d'éviter toute action prépondérante personnelle, et de régner par les voies constitutionnelles sur un pays libre où tous concourront, selon la mesure de leurs forces, à l'œuvre du gouvernement.

Nous le répétons en finissant : de grands déchirements peuvent être encore réservés à l'Autriche, mais il est impossible de ne pas être frappé de la dignité avec laquelle elle s'y prépare. Chacun est à son poste, chacun s'apprête, chacun se dévoue. Nous avouons avoir quelque foi aux nations chez qui, dans les heures solennelles, un tel culte du devoir se manifeste, et où de tous côtés vivre de la vie publique semble chose si naturelle.

Le Secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

[1] L'écrit est intitulé : *De la Marine autrichienne*, et produit en Allemagne et en Angleterre en ce moment même la plus vive sensation.

Digitized by Google

ÉTUDE MORALE ET LITTÉRAIRE

CHATEAUBRIAND
ET M. SAINTE-BEUVE

Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire, par M. Sainte-Beuve. 2 vol. in-8[1].

Un écrivain illustre, un homme de génie, atteint de presque toutes les maladies morales de son époque, mais les relevant par d'incontestables qualités de force, d'originalité et de grandeur, remplit la moitié d'un siècle de ses écrits, de sa gloire, de son autorité, de son bruit. Les circonstances s'arrangent pour ajouter un prestige à sa renommée : habile sous des airs de dédain ou de rudesse, il a l'art de profiter des événements qui le posent en persécuté, et de rester populaire alors que sa cause est vaincue, ou, ce qui est plus difficile, alors même qu'elle triomphe. Quand arrivent les années de déclin, une suave et gracieuse influence s'empare à la fois de lui et de son public pour caresser l'orgueil de l'un et réchauffer l'admiration de l'autre ; elle écarte toutes les épines qui pourraient entraver ses dernières étapes littéraires et blesser cet épiderme, devenu plus sensible à mesure qu'il vieillit. Les mesures sont si bien prises, l'atmosphère extérieure si soigneusement interceptée, la critique et la foule si parfaitement endoctrinées, que ce grand écrivain, dont les meilleurs chefs-d'œuvre avaient rencontré des détracteurs et soulevé des orages, ne trouve que des panégyristes pour les tristes productions de sa vieillesse. Enfin, par une coïncidence ou un contraste qui a aussi sa majesté, le jour où ce glorieux octogénaire descend

[1] Paris, Garnier frères.

Digitized by Google

dans la tombe, — une tombe arrangée pour l'effet comme tout le reste de sa vie, — on dirait que les débris du vieux monde, les restes de l'antique société, vont disparaître avec lui. La république qu'il a rêvée et flattée s'incline devant ses funérailles, et, dans ce siècle coupé en deux par la grande victoire démocratique, le passé emporte sa dépouille comme un trésor ; l'avenir répète son nom comme un précurseur.

Quelques années s'écoulent, et la réaction ne se fait pas attendre. Plus l'amitié avait été ingénieuse et la popularité persistante, plus la postérité du lendemain est pressée d'abuser de ses droits et de régler le décompte de cette gloire surfaite, de ce génie embaumé dans l'encens. Ce que l'on osait à peine chuchoter, on le dit; ce que l'on n'eût jamais osé dire, on le crie. Une nouvelle génération s'élève, une nouvelle société s'installe, une nouvelle littérature se produit, pour lesquelles les grandes images et les grandes pensées de cet homme sont lettres closes, quelque chose de pareil à ce que serait le langage ou le costume de Versailles ou de Trianon pour les habitués du tourniquet de la Bourse ou des cafés du boulevard. Il subit — sauf à se relever plus tard — les inconvénients attachés à ces longs règnes suivis de frondeuses régences, à ces puissances ou à ces gloires longtemps maintenues dans une température de convention et livrées tout à coup au vent et au soleil. Il n'y a rien là que de naturel, de logique, de conforme à nos penchants, au courant de la vie humaine, à l'éternelle fragilité de ces choses auxquelles notre vanité s'attache et qui se brisent dans sa dernière étreinte. Ce qui s'est passé pour Chateaubriand a eu lieu sans doute en d'autres pays, en d'autres temps, avec de légères variantes, pour d'autres célébrités. Mais ce qui s'était vu plus rarement et ce qui peut sembler plus bizarre, c'est que ce soit le même homme qui, dans la première période, s'est distingué au premier rang des thuriféraires, dont la plume délicate a distillé les plus charmantes, les plus ferventes, les plus élégantes, les plus mystiques louanges, qui, dans la seconde phase, se charge le plus obstinément de changer l'or pur en un plomb vil, de chiffrer les différences, de chercher le pied d'argile sous la draperie splendide dont lui-même ajusta les plis, et de remplacer, autour de la statue, les aromates du sanctuaire par les odeurs du boudoir. Qu'on lise, par exemple, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1834, les pages signées Sainte-Beuve et intitulées : *Chateaubriand, ses Mémoires;* que l'on remarque surtout ce passage : « Entrons bien dans cette pensée : respirons, respirons « sans mélange la poésie de ces pages où l'intimité s'exhale à travers « l'éclat. Embrassons, étreignons en nous ces rares moments, pour « qu'après qu'ils auront fui ils augmentent encore de perspective,

Digitized by Google

« pour qu'ils dilatent d'une lumière magnifique et sacrée le souve-
« nir. Cour de Ferrare ! jardins des Médicis, forêt de pins de Ravenne
« où fut Byron, tous lieux où se sont groupés des génies, des affec-
« tions et des gloires, tous Édens mortels que la jeune postérité
« exagère toujours un peu et qu'elle adore, faut-il tant vous envier?
« Et n'enviera-t-on pas un jour ceci? » — Que l'on s'arrête un moment à la page suivante, où M. Sainte-Beuve rend un chaleureux hommage au rôle politique de M. de Chateaubriand, « à ces actes « d'honneur désintéressé et de généreuse indignation *qui font du « bien au cœur* parmi tant d'égoïsmes prudents et d'habiles indiffé-« rences, » — où il le loue principalement « de son irremédiable « dégoût de tout régime peureux, ignoble (il s'agit du gouvernement « du roi Louis-Philippe), qui suit sa cupidité sous l'astuce et qui « parfois devient même cynique dans ses actes ou dans ses aveux. » — Puis, que l'on ouvre presque au hasard ces deux nouveaux volumes, si attrayants du reste et si bien remplis ; qu'on en lise attentivement les notes innombrables qui forment comme un second ouvrage dans le premier; que l'on médite les morceaux friands où l'auteur cherche dans la vie même de M. de Chateaubriand de quoi infirmer la solidité de ses convictions religieuses et la sincérité de son rôle d'apologiste chrétien ; que l'on arrive enfin à la page 411 du tome deuxième, où le Chateaubriand politique est réduit à peu près à néant ; — et l'on pourra mesurer l'immense espace que M. Sainte-Beuve a parcouru de 1834 à 1860 en passant par 1848, ou, si vous aimez mieux, du salon de madame Récamier au cabinet de rédaction du *Moniteur*, en passant par le cours professé à Liége quelques mois après la mort de M. de Chateaubriand.

Ne crions pas trop fort, cependant ; n'allons ni trop loin ni trop vite ; n'oublions pas que nous avons affaire à un littérateur exquis, au plus habile stratégiste de la critique moderne, et que, si nous lui adressions quelque récrimination vulgaire, nous lui donnerions trop d'avantages. On a dit, nous avons peut-être dit nous-même, que M. Sainte-Beuve avait adulé M. de Chateaubriand quand la société dont il était le centre avait voix prépondérante à l'Académie française, et qu'il s'était empressé de le renier dès qu'il n'eut plus besoin ni de lui, ni de sa patrone, ni de ses amis, ni de personne. C'est une injustice banale, la pire des injustices. M. Sainte-Beuve, sans se départir de cette modestie qui est le plus naturel ornement de l'homme de lettres, savait très-bien qu'il avait trois fois, dix fois plus de talent qu'il n'en faut pour être académicien ; que ce n'était qu'une question de temps, de quelques années tout au plus ; qu'il y arriverait comme y arrivait M. Victor Hugo, comme y arrivèrent un peu plus tard ses éminents contemporains, MM. de Vigny, Méri-

Digitized by Google

mée, Vitet, et qu'il n'avait pas besoin pour cela de se faire enfant de chœur de la chapelle de l'Abbaye-aux-Bois. Si donc il a paru, dans ces derniers temps, prendre un opiniâtre plaisir à amoindrir celui qu'il avait tant admiré, à *humaniser*, à *féminiser* l'homme qu'il avait déifié, ce n'est, croyez-le bien, ni inconséquence, ni ingratitude ordinaire : M. Sainte-Beuve n'est pas ingrat envers M. de Chateaubriand ; il ne pouvait pas l'être : il ne lui doit rien, il n'est ni son obligé ni son disciple. Je sais bien qu'il cite avec une certaine complaisance un fragment de lettre où on lui dit ceci : « Prenez garde, mon-« sieur : vous avez une sorte de penchant à être sévère pour René. De « ceux qui vont parler de lui, vous serez le plus en droit sans doute, « et celui peut-être dont il faisait le plus de cas : mais vous n'avez pas « le droit d'être sévère ; car vous sortez un peu de lui ; du moins « vous en dérivez. En lisant *René*, Amaury s'écrie : Me voici !... » Ce sont là des compliments, et rien de plus. Amaury ne crie rien à René, par la bonne raison que René vit encore et qu'Amaury, le héros du soporifique roman de *Volupté*, est mort et enterré depuis longtemps. Il y a donc, entre l'auteur des *Martyrs* et l'auteur des *Causeries du lundi*, des solutions de continuité assez complètes pour qu'il ne puisse être question ni d'ingratitude, ni d'irrévérence filiale. Le mobile qui pousse M. Sainte-Beuve, il faut le chercher dans des complications plus singulières et plus raffinées de la nature humaine, ou du moins de certaines natures. Cette étude psychologique ou morale, dont M. Sainte-Beuve lui-même nous a donné de si parfaits modèles, a plus d'enseignement et d'attrait qu'une étude purement littéraire, où nous serions forcé de trop louer ce livre, qui, en définitive, est charmant, qu'on ne voudrait pas avoir écrit, mais qu'on lit avec un rare plaisir. Quel que soit l'abîme qui nous sépare aujourd'hui de M. Sainte-Beuve, il faut bien, pourvu qu'on soit un peu du métier, admirer cette organisation si passionnément littéraire, cette curiosité terrible à force d'être intelligente, ce style souple, onduleux, irisé, ces qualités de finesse, d'ingéniosité, de dextérité, d'insinuation délicate et pénétrante, qui en font, malgré tout, un maître, qui en eussent fait, s'il eût vécu deux siècles plus tôt, le type achevé de l'homme de lettres entre Ménage et Voiture. La littérature est un art moins indépendant, à coup sûr, que la peinture, la statuaire ou la musique, des opinions de l'artiste ou du degré d'estime qu'il inspire, mais ayant pourtant en soi-même sa force, sa séduction et son mérite; et, lorsqu'une œuvre discutable, au point de vue de l'intention ou de l'élévation morale, réunit cependant certaines conditions de beauté ou d'agrément, on peut la contempler avec complaisance, comme l'on contemple de loin, les soirs de premières représentations, ces belles personnes dont le visage et les épaules

Digitized by Google

sont de véritables objets d'art. Ajoutons que, par un singulier privilége, M. Sainte-Beuve a le secret de professer et de pratiquer la bonne littérature, tout en faisant parfois ce qu'il faut pour assurer le triomphe de la mauvaise.

Avant tout, un sentiment que M. Sainte-Beuve a pris pour devise, qu'il donne pour mot d'ordre aux débutants, le désir de ne pas être dupe et de paraître ne l'avoir jamais été; désir qui, en s'exagérant avec l'âge, le pousserait à des manies de collectionneur, à fureter des autographes, à écouter aux portes, à fouiller dans des paquets de lettres, à rassembler le dossier de tous les hommes célèbres : secondement, — nous le disons avec tristesse, — un penchant antichrétien, une sorte d'exaspération chronique du scepticisme primitif, qui va croissant depuis quelques années et qui cherche à se satisfaire en recrutant à titre de sceptiques les défenseurs mêmes du christianisme, comme Lalande inscrivait, dit-on, tous ses amis dans son *Dictionnaire des Athées :* enfin, — ceci est plus délicat à indiquer, — un goût très-vif d'indiscrétions et de confidences féminines, une tendance à intervenir dans les mystères romanesques des existences illustres, à s'y complaire en connaisseur, à flairer ce que don Juan, dans son brutal langage, appelle *odor di femina*, un parfum de patchouli, là où le vulgaire n'aperçoit que les ressorts extérieurs de la vie publique ou les créations idéales d'un poëte : telles sont les trois inspirations principales que je crois découvrir dans ce livre et que l'on retrouve, en maint endroit, à travers ces gracieux méandres où serpentent côte à côte l'analyse et la mémoire de M. Sainte-Beuve.

Il y a deux manières d'approcher les hommes célèbres, surtout ceux qui parlent le plus puissamment aux imaginations contemporaines; deux genres d'impressions bien différentes à recevoir dans leur commerce familier : la première, la plus naïve, la plus honnête, quelquefois, hélas ! la plus niaise, consiste à se sentir heureux et fier du seul fait de cette intimité, à se chauffer de leur flamme, à s'éclairer de leur rayon, à faire de leur gloire sa passion et comme sa propriété personnelle, à entrer avec une abnégation superbe dans le cercle lumineux qu'ils tracent, à s'y absorber et à s'y perdre. Le respectable M. Clausel de Coussergues travaillant quinze ans, de son propre aveu, pour s'entendre appeler une fois, à la tribune, par M. de Chateaubriand, *mon éloquent ami;* M. Ballanche fondant en larmes au seul nom de Cymodocée, ou mieux encore (car les femmes seules savent être dupes en restant spirituelles) cette foule de belles éplorées que fascina le génie de René, et dont M. Sainte-Beuve, si vous l'en pressiez bien fort, vous donnerait, comme Leporello, le dénombrement, voilà les types aimables et touchants de cette première manière sans laquelle les planètes n'auraient pas de satellites. Il y a en-

Digitized by Google

suite une façon plus raffinée et plus compliquée, celle qui, en présence de l'idole, mêle tout bas ses protestations secrètes et indéfiniment ajournées à ses admirations de commande, qui prend ses notes à l'écart sur un *agenda* de poche tout en faisant sa partie dans l'*hosannah* universel. L'amour-propre, cet infatigable Protée, met alors autant de soin à chicaner son enthousiasme qu'il en a mis, chez les naïfs, à l'exalter. Ce n'est plus dans la faculté pleinement admirative, dans l'intimité du grand homme, dans le plaisir d'être le premier à recueillir sur ses lèvres les trésors de son génie, qu'il place ses plus exquises jouissances, mais dans l'art de ne pas être ébloui au milieu de l'éblouissement général, d'inventorier à part soi les taches, les petitesses et les misères. On n'a pas, bien entendu, le mauvais goût ou l'imprudence de déprécier ce dont tout le monde s'émerveille. On accepte officiellement le diapason du groupe dans lequel on est honoré de se voir adopté et de vivre : on lui sert même d'interprète si les circonstances l'exigent et si l'on est déjà critique attitré dans la *Revue* à la mode : mais l'on ronge son frein, comme les courtisans d'un roi vieux, sévère et dévot, qui se réservent *in petto*, pour le règne suivant, leur franc parler et leurs licences. Ce sentiment devient si vif à la longue, qu'il produit deux effets remarquables : il empêche d'apercevoir ce qu'il y aura plus tard de contradictoire entre les enthousiasmes du moment et les restrictions à venir, et il se change peu à peu en une espèce de haine, d'irritation du moins contre l'homme que l'on encense, tant l'effort de dissimulation que l'on s'impose finit par devenir impatientant ! Sachons nous mettre à la place de M. Sainte-Beuve, et que celui d'entre nous qui n'a pas péché ou qui n'aurait pas péché lui jette la première pierre ! Qui de nous, à certains moments du début, en face des difficultés et des obstacles, n'a fait ou ne s'est senti disposé à faire des sacrifices à son ambition, à son avénement littéraire ? Gustave Planche est le seul, dit-on, qui n'ait jamais eu de ces faiblesses; et il y aurait même lieu, à ce propos, à un rapprochement assez bizarre. A l'époque où M. Sainte-Beuve écrivait sur M. de Chateaubriand les phrases empanachées que j'ai citées, Gustave Planche, avec ce magnifique sang-froid qu'il eût gardé devant toutes les puissances et toutes les gloires de la terre, publiait dans la même *Revue*[1], sous ce titre, les *Royautés littéraires*, un article célèbre où, après avoir rayé d'un trait de plume le *Génie du christianisme*, les *Martyrs* et l'*Itinéraire*, il réduisait Chateaubriand aux soixante pages de *René*. C'était injuste sans doute; c'était absurde

[1] 1er mars 1834. La phrase mérite d'être citée textuellement : « Critique de second « ordre dans le *Génie du christianisme*, voyageur inexact et verbeux dans l'*Itinéraire*, imitateur patient mais inutile de Virgile et d'Homère dans les *Martyrs* et « les *Natchez*, Chateaubriand, etc., etc. »

Digitized by Google

peut-être; mais cela ne manquait pas d'un certain caractère en face du salon et du groupe alors à l'apogée de leur influence académique et mondaine. Aussi Gustave Planche est-il mort à l'hôpital, ou à peu près, et M. Sainte-Beuve est académicien, professeur, commandeur, et probablement sénateur en expectative. Dans ce temps-là, il semblait avoir reçu du ciel, avec mille autres dons précieux et charmants une flexibilité de lierre toujours en quête d'un ormeau. Seulement le lierre meurt où il s'attache, et, chez M. Sainte-Beuve, le lierre, au lieu de s'attacher et de mourir (nous y aurions trop perdu!) passait d'ormeau en ormeau jusqu'à ce qu'il eût parcouru toute l'allée. A cette date, la dispersion du cénacle romantique laissait sans emploi cette faculté de plante flexible et grimpante : M. de Chateaubriand était l'ormeau par excellence, ou plutôt le chêne majestueux, je dirai presque la forêt tout entière. D'ailleurs, en sa qualité de républicain, affamé de libertés que le gouvernement de Juillet ne lui donnait pas, M. Sainte-Beuve était et devait être en coquetterie avec l'illustre patriarche de la légitimité. Il n'y a dans tout cela rien d'inexplicable, ni d'impardonnable. En outre, qui ne tiendrait compte de l'immense différence d'appréciations et de points de vue? Chateaubriand et ses *Mémoires* étaient apparus d'abord à M. Sainte-Beuve dans ce cadre si heureux, si bien choisi, qu'il a si bien peint, « dans ce salon « étroit, et qui était assez peu et assez noblement rempli pour qu'on « se sentît fier d'être au cercle des préférés, » devant le tableau de *Corinne au cap Misène*, souvenir d'une glorieuse amitié; quatorze ans plus tard, ils étaient, comme il le dit lui-même, exposés au coin de la borne dans le feuilleton d'un journal. Ne soyons donc pas injuste : il est tout simple, tout naturel, que M. Sainte-Beuve, jeune, visant au succès, digne de l'obtenir, touchant à la célébrité sans la posséder encore, invité et choyé par cette noble et spirituelle élite, très-sensible à ces primeurs de gourmet et de dégustateur littéraire, ait voulu être tout ensemble reconnaissant et prévoyant en disant de l'œuvre et de l'auteur un peu plus de bien qu'il n'en pensait, et qu'en 1848, dégagé de tout lien, chassé de Paris par son horreur des barricades, précédé à l'étranger par sa légitime réputation de critique, prenant pour sujet d'un cours public un écrivain célèbre pour qui la postérité commençait, il ait cru devoir le réduire à sa vraie taille et même le rapetisser un peu pour se punir de l'avoir grandi.

Dans quelles limites M. Sainte-Beuve pouvait-il se livrer à cette révision, à cette réaction contre lui-même aux dépens de M. de Chateaubriand? Où devait-il, selon nous, se borner pour rester dans son droit? Où nous semble-t-il l'avoir dépassé? Telles sont les principales questions que soulève cette séduisante et instructive lecture.

D'abord il est évident que les nombreuses notes qui soulignent, pour

Digitized by Google

ainsi dire, chacune de ces pages, que le *Chateaubriana* et les divers extraits de lettres ou *Mémoires* inédits, ne sont pas de la même inspiration que les vingt et une leçons professées à Liége : *questa coda non è di questo gatto*. Dans celles-ci j'aperçois un critique supérieur, un peu assombri peut-être et désenchanté par les événements récents, mais sans parti pris de dénigrement, et ne cherchant qu'à faire preuve de clairvoyance, de mémoire et de goût après les années d'éblouissement ou de complaisance. Ces leçons, dont plusieurs sont très-belles, dont la troisième surtout nous paraît admirable de justesse, expriment sans nul doute le sentiment vrai de l'auteur au moment où il a professé. Sur ce nouveau terrain, devant un nouveau public, après une révolution qui centuplait les distances, à propos du géant de la littérature moderne que sa mort livrait à l'histoire littéraire et dont il fallait bien prendre la mesure, il eût été insensé d'interdire à un de nos premiers critiques le droit de jugement au nom de ses admirations passées. Si, dans une vie un peu longue, il n'était pas permis à la maturité de revenir sur les illusions et les exagérations de la jeunesse, si l'on était contraint, à cinquante ans, de dire de chaque homme et de chaque chose ce que l'on en a dit à vingt-cinq, la carrière des lettres deviendrait tout simplement impossible; celui de tous les métiers qui a le plus besoin de liberté, d'air et d'espace, ressemblerait à une geôle où l'écrivain serait rivé aux souvenirs de ses débuts comme un captif à sa chaîne. Non : puisqu'il était malheureusement prouvé ou prévu que, dans l'ensemble monumental de l'œuvre de Chateaubriand, bien des parties ne résisteraient pas à l'action du temps, aux vicissitudes du goût et de la mode, au déchet de la prose poétique dans une société réaliste et démocratique; puisqu'il y avait un triage à faire dans les écrits et des réserves à indiquer sur l'homme, M. Sainte-Beuve, déjà critique éminent et mûr, quels que fussent d'ailleurs là-dessus ses antécédents, était parfaitement autorisé à nous donner, après le Chateaubriand idéalisé, le Chateaubriand véritable : cette forme même du cours public, qui établit, du professeur à son auditoire, des relations plus magistrales qu'entre l'écrivain et le lecteur, semblait interdire tout ce qui se serait ressenti des effusions et des adorations d'autrefois. Maintenant, M. Sainte-Beuve ne fut-il pas un peu prompt à user des priviléges de cette situation nouvelle? Dans cette première exposition de sa pensée, presque au lendemain des glorieuses funérailles, n'est-il pas facile de démêler les longues et secrètes rancunes de ce vif esprit contre la gêne qu'il avait subie, contre la violence qu'il s'était faite, lorsque, par exemple, il avait eu à recommander au public un livre tel que la *Vie de Rancé*? C'est indubitable : quiconque sait lire trouvera en germe dans le cours liégeois tout ce qui devait se développer et s'aigrir plus tard dans les notes et dans les appen-

Digitized by Google

dices. Mais enfin, ce cours, à ne le prendre que par le dehors et sans y regarder de trop près, renferme sur le Chateaubriand littéraire, « le plus grand des lettrés du dix-neuvième siècle, » sur *Atala*, *René*, les *Martyrs*, le *Génie du christianisme*, l'*Itinéraire*, le *Dernier des Abencérages*, une foule de vérités présentées avec un tour ingénieux, dans un attrayant clair-obscur où les imaginations peuvent choisir ce qu'elles veulent, et où la sagacité n'est encore ni de l'indiscrétion ni de l'irrévérence. C'est, en somme, de l'excellente critique et de la bonne histoire littéraire. Nous acceptons pleinement, pour notre part, ce triple élément, ces trois mobiles que M. Sainte-Beuve signale comme dominants chez M. de Chateaubriand, l'ennui, le désir romanesque, et l'honneur, pourvu que l'on fasse à ce dernier une large part léonine, que M. Sainte-Beuve, dans ses notes et ses conclusions finales, se trouve avoir singulièrement amoindrie. Rien de plus équitable que la distinction indiquée par l'auteur, au sujet des *Martyrs*, entre les beautés qui durent encore et qui vivront, et celles qui ont vieilli ou disparu dans le naufrage d'une poétique où le convenu et l'artificiel s'accusaient trop. Rien de plus finement observé et de mieux dit que le passage sur le *Dernier des Abencérages*, « qui est une fin, un « extrême, sans pourtant sortir encore de la ligne de beauté ; où les « réponses sont toutes par contrastes et par compartiments, par res- « sorts, qui représente, en un mot, la perfection dans la roideur. » Ce récit, ou, comme le dit excellemment M. Sainte-Beuve, ce tableau d'empire, n'eut pas, ajoute-t-il (en 1826), tout le succès auquel il avait « droit, n'ayant point paru à son moment... Les esprits poétiques « d'alors ne purent s'éprendre à temps et jouir à leur aise de ce beau « type d'Aben-Hamet; les esprits romanesques s'en tenaient volontiers « à Malek-Adel. » Et au bas de la page nous lisons cette note que nous ne contredirons certainement pas : « On est tombé depuis dans « l'excès tout à fait contraire : la réalité, même copiée, ne suffit plus : « on l'étudie au microscope pour la mieux rendre. » Oui, pour en rendre toutes les laideurs, pour la dépouiller de toutes ces illusions, de tous ces prestiges dont l'ensemble s'appelle le beau et mérite seul d'attirer à soi les imaginations, d'être le but suprême de l'art : oui, on fait tout cela, et bien pis encore; mais à qui la faute? La faute, nous la trouverons bientôt, sans sortir de ces deux volumes. Poursuivons.

Le chapitre de *René* est traité de main de maître, bien que M. Sainte-Beuve, qui sur tant d'autres points a fait peau neuve, se soit beaucoup trop obstiné cette fois dans ses vieilles prédilections pour l'ennuyeux *Oberman*. Il n'a pas trop trahi ni abandonné *Atala*, qui pouvait cependant fournir bien des prétextes à trahisons; car vraiment nous venons de relire cette histoire qui fit verser tant de larmes; et,

Digitized by Google

sauf quelques admirables détails, elle nous a paru antédiluvienne. Enfin, on ne peut qu'approuver le programme que s'impose l'auteur, et d'après lequel il a l'air de s'arrêter, dans son étude, au moment de la carrière de M. de Chateaubriand où, les grandes œuvres étant publiées et classées, la période d'art purement littéraire épuisée, sa politique envahit sa littérature, non pas pour l'anéantir, mais plutôt pour s'en imprégner. Chateaubriand, en effet, ne fut jamais qu'un grand artiste en politique; et, comme les artistes, après tout, ne sont pas incapables d'avoir de temps à autre d'aussi bonnes inspirations que les bourgeois, il eut parfois de bons moments et toujours ses grandes lignes.

On le voit, toute cette partie *officielle*, en apparence la plus considérable, du livre de M. Sainte-Beuve est, sinon indiscutable, au moins irréprochable. Les admirateurs de M. de Chateaubriand, — et puissent-ils rester bien nombreux! — gardent le droit de maintenir leur admiration à l'ancienne température : surtout, nous pouvons et nous devons gémir de ce penchant qui entraîne la seconde moitié de notre siècle à se désabuser de ce qui fut le charme, l'enthousiasme, la fête, le poëme, la passion de la première moitié; nous devons nous demander tristement en vertu de quelles conditions d'abaissement intellectuel et moral nous avons vu, presque au même moment, Balzac grandi et Chateaubriand rapetissé. Toutes ces réserves faites, l'ouvrage de M. Sainte-Beuve conserverait son importance et son attrait; il nous offrirait un Chateaubriand provisoire, ajusté aux points de vue de la génération nouvelle par un transfuge de la nôtre; un Chateaubriand vraisemblable, vrai peut-être, acceptable du moins, entre le Chateaubriand de M. de Marcellus, traité avec la spirituelle et facile indulgence d'une fidèle amitié, et celui de M. Villemain, vu et retracé par les grands côtés, avec toutes les magnificences de cette brillante manière, presque contemporaine, presque égale du héros et du sujet.

Par malheur, depuis l'époque où ce cours a été professé, je ne sais quel travail dissolvant et corrosif s'est fait, non pas dans le talent (il n'a jamais été plus leste et plus acéré), mais dans l'âme de M. Sainte-Beuve. Il y a des prospérités qui aigrissent comme il y a des adversités qui rassérènent. En se voyant, dès les *Causeries du lundi*, accusé de défection et de manque de respect envers M. de Chateaubriand, l'ingénieux écrivain s'est mis à rechercher pour ses torts des pièces justificatives, et il a aggravé les uns en multipliant les autres. Dès lors le soin de trouver Chateaubriand en faute, de le placer en contradiction avec lui-même, de discréditer ses grandeurs par ses petitesses, ses croyances par ses faiblesses, ses ouvrages publics par ses actions cachées, ce soin est devenu pour M. Sainte-

Digitized by Google

Beuve une gageure d'amour-propre. En même temps, se séparant de plus en plus, par goût et par choix, des hommes éminents qui forment l'aristocratie littéraire, faisant des avances à une littérature qui a toutes sortes de raisons pour rayer de son programme l'idée de respect, il a imité ces patriciens volontairement déclassés qui savent que le plus sûr moyen de réussir dans la mauvaise compagnie est de médire de la bonne. Or, Chateaubriand étant peut-être parmi les hommes illustres celui qui a le moins évité de fournir des armes contre lui-même, M. Sainte-Beuve n'a eu qu'à puiser dans ses souvenirs, dans ses collections, dans ses lectures, dans ces mille petits documents plus ou moins apocryphes qui bourdonnent autour des grandes célébrités. De là cette bizarre bordure ajoutée après coup au bas de cette étoffe dont on ne pouvait contester l'éclat et la solidité. Dans ce supplément, où la malveillance se déguise à peine, la question n'est plus d'exercer un droit de critique sur les ouvrages, mais un droit de curiosité sur l'homme; il ne s'agit plus de savoir ce qui dans les écrits de Chateaubriand est destiné à survivre ou à périr, mais ce qui dans sa vie permet de suspecter le royaliste et le chrétien. Là commence, selon nous, la partie malsaine, et, pour ainsi dire, illicite, de cette œuvre remarquable. Là aussi l'on peut suivre ce travail dont nous parlions tout à l'heure, cette sourde guerre qui s'est faite, dans l'esprit de M. Sainte-Beuve, contre tout un ordre de sentiments et d'idées dont le nom sonore de Chateaubriand reste, pour bien des gens, le glorieux synonyme. Il y avait eu primitivement preuve de bon goût à s'abstraire du rôle politique de M. de Chateaubriand, à terminer cette étude littéraire au moment où ce rôle commence. Mais M. Sainte-Beuve n'a pas pu se retenir sur cette pente, et il revient maintenant au Chateaubriand politique en des pages à deux tranchants, où un fond de haine collective et lentement amassée se cache, tant bien que mal, dans une querelle particulière. Cette fois il n'est plus sur son terrain, et les arguments ne manqueraient pas pour lui répondre. Parmi les contradictions, les inconséquences qu'il signale dans les opinions et la vie publique de Chateaubriand, et d'après lesquelles les deux moitiés de cette vie, selon lui, ne se rejoindraient pas, il en est plusieurs que M. Sainte-Beuve, en homme avisé, aurait dû omettre; car la marche du temps et des experiences récentes nous les font paraître moins inconséquentes et moins contradictoires qu'il ne le voudrait pour les besoins de sa cause. Ainsi, lorsqu'il nous dit avec persiflage : « Il aimait la liberté, soit! mais il haïssait l'égalité! » lorsque un peu plus loin il incrimine, comme preuve accablante contre le *libéralisme* de Chateaubriand, ce passage de la *Vie du duc de Berri* : « Nous n'avons que « deux choses à opposer aux folies de cette impatiente jeunesse :

Digitized by Google

« la légitimité escortée de tous ses souvenirs, environnée de la ma-
« jesté des siècles; la monarchie représentative assise sur les bases
« de la grande propriété, défendue par une vigoureuse aristocratie,
« fortifiée de toutes les puissances morales et religieuses, » c'est à ses dépens que M. Sainte-Beuve nous prouve que le sens politique est très-inférieur chez lui au sens littéraire : ces quelques lignes, en effet, contiennent les grands principes fondamentaux de la monarchie représentative. Confondre la liberté avec l'égalité, son envieuse sœur, refuser à un homme le titre de libéral sous prétexte qu'il demande, pour mieux asseoir les libertés publiques, une aristocratie vigoureuse et une forte autorité religieuse et morale, c'est commettre à la fois une erreur et un anachronisme. Il est possible que Chateaubriand, vaincu et assombri, ait désespéré plus tard pour la France de la réunion de ces éléments indispensables à la durée du gouvernement qu'il avait rêvé. Mais, à cette date de 1820, la part faite aux surexcitations causées dans tous les cœurs royalistes par l'horrible attentat du 13 février, on peut dire que Chateaubriand était là dans le vrai, et qu'aucune de ces paroles ne lui ôtait le droit de se dire en d'autres temps l'ami des libertés constitutionnelles. N'importe! si M. Sainte-Beuve s'était borné à une discussion politique, nous n'aurions pas à nous en émouvoir. Nul ne pourrait s'étonner que, partisan de la démocratie disciplinée par la force, il repoussât les opinions de Chateaubriand comme étant la satire des siennes : tout au plus serions-nous tenté de sourire en songeant à ce *satisfait* d'aujourd'hui, qui n'a trouvé ni Louis-Philippe ni Chateaubriand assez libéraux pour lui. Mais M. Sainte-Beuve ne discute pas ou discute peu les idées générales : ce n'est pas sa manière; il procède par biais, par insinuations personnelles; il s'attaque surtout à l'homme, s'ingéniant à faire paraître l'homme inconséquent et petit, afin que ses doctrines se rapetissent et se déconcertent avec lui. Pour atteindre ce but détourné, il compulse, il interroge, il remue, non-seulement des pièces existantes et des témoignages authentiques, mais des pièces qui n'existent pas encore, des témoignages qui n'ont pas rompu le silence. Il demande qu'on publie telle lettre de M. Joubert, qui coule à fond, dit-il, la psychologie de Chateaubriand. Il invoque les Mémoires inédits de M. Viennet, les souvenirs intimes de M. de Pongerville, « qui tient l'histoire d'un vieil avocat *de considération*, » afin de donner quelque consistance à une anecdote relative au mariage de M. de Chateaubriand, anecdote déjà bien vieille, attribuée déjà au maréchal de Richelieu, au chanteur Jélyotte et à bien des gens. Jusqu'à présent on avait respecté le chapitre des finances de Chateaubriand : cette fière et glorieuse pauvreté apparaissait comme une harmonie de plus dans l'ensemble de cette vie. Nous tous, grands et petits, que la litté-

Digitized by Google

rature n'enrichit guère, et qui perdons souvent pour l'amour d'elle l'occasion de nous enrichir, nous aimions à trouver dans le plus grand écrivain de notre siècle ce type suprême du mépris de l'argent, passé de mode, hélas! plus encore que la prose d'*Atala;* et lorsque, dans le dernier volume des *Mémoires d'outre-tombe*, une page inimitable nous l'avait montré causant avec le vieux roi Charles X et ces deux royautés échangeant les comptes de leur indigence, bien des yeux s'étaient mouillés de larmes, et il lui avait été beaucoup pardonné. M. Sainte-Beuve ne le laisse pas même intact de ce côté-là. Il trouve moyen de faire coup double aux dépens de deux gloires, en affirmant, d'après M. de Lamartine, que M. de Chateaubriand, à chacune de ses réconciliations avec le pouvoir, se fit payer ses dettes. Depuis, M. Sainte-Beuve a sans doute connu et aimé des souverains qui n'ont pas eu à payer les dettes de leurs serviteurs, lesquels n'étaient pas, j'en conviens, des Chateaubriand! Cette fois c'est aux Mémoires de M. de Vitrolles, Mémoires qui n'ont pas paru, que notre infatigable chercheur demande un surcroît d'éclaircissements et de lumières. C'est ce que l'on pourrait appeler une procédure en règle, poursuivie avec toute la sagacité minutieuse d'un juge d'instruction servi par des rapports de police. Prenez garde! vous engagez la littérature dans un mauvais sentier; vous faites pour Chateaubriand ce que M. Michelet a fait pour Louis XIV; vous plongez la poésie dans la fange du réalisme, comme il y a plongé l'histoire. En admettant comme vrai tout ce que vous ramassez ainsi à grand renfort de documents, de confidences, de mémoires nés ou à naître, savez-vous ce que vous produirez avec cet ensemble de misérables vérités? Quelque chose de faux, de bas et de grimaçant, comme toute ressemblance prise par le détail, du côté vulgaire et grossier : cette ressemblance n'est pas la vérité, parce qu'elle n'est pas la beauté; sans quoi le dernier des photographes serait supérieur au plus merveilleux des peintres. Les portraits de Raphaël, de Titien, de Léonard, vivent, ils sont immortels, ils sont vrais, et tant pis pour la réalité s'ils ne l'étaient pas! La photographie du coin ne sera plus qu'un chiffon ignoble, dès que le modèle aura vieilli ou disparu. Si vous avez le malheur de ne plus croire à rien d'infini et de divin, vous devez croire du moins aux lettres, à l'art qui vous a fait ce que vous êtes. Eh bien, cet art, ces lettres, vous les rabaissez, vous les humiliez dans le passé, vous les fourvoyez dans l'avenir, en leur enseignant à dépouiller de tout idéal ceux qui en ont été, malgré leurs fautes ou leurs défaillances, les plus nobles représentants. Il n'y a pas, dit-on, de héros pour leur valet de chambre; mais pourquoi se faire volontairement valet de chambre quand on a tout ce qu'il faut pour être maître? Du moins, quand les valets se vengent de leur domesticité forcée en publiant leurs indiscrétions

Digitized by Google

dénigrantes, il s'y mêle une vulgarité, une bassesse de langage, qui rétablit les distances, qui réduit à leur juste mesure le plaisir qu'on y trouve et la confiance qu'ils inspirent. Ce qui est pis, c'est un talent fin, exquis, supérieur, mis au service de ce travail de décomposition qui a l'air de ne s'exercer que sur un homme, mais qui, dans le fait, atteint les sentiments, les croyances, les vérités, la cause que cet homme a défendus avec éloquence ou personnifiés avec éclat. Triste et dangereux enseignement, surtout à une époque de scission et de rupture, où le professeur prêche à des convertis, où la société nouvelle, la jeune littérature, ne sont que trop portées à prendre au pied de la lettre ces leçons de mésestime, à accepter comme dernier mot du débat cette réduction ou cette flétrissure, à supprimer à la fois toutes les grandeurs de l'individu et toutes les sources de ces grandeurs! Chateaubriand démoli, la brèche faite, démolissons aussi l'honneur, le dévouement, la fidélité, la poésie, la passion, l'amour chevaleresque, tout, jusqu'aux beautés de pensée et de langage. On discrédite tout ensemble l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* et ses opinions, en montrant qu'elles n'ont pas toujours servi de règle à sa conduite, qu'il a parfois agi, vécu autrement qu'il n'a pensé, parlé ou écrit. Patience! la génération qui nous pousse et dont vos opérations anatomiques flattent tous les instincts mettra dans ses idées, dans ses mœurs, dans ses sentiments, dans ses écrits, dans son style, un si parfait accord, qu'elle épargnera aux *Saumaise futurs*, ou plutôt aux Sainte-Beuve de l'avenir, tout embarras, tout travail de réduction et de triage!

Les chicanes adressées au Chateaubriand chrétien méritent, selon nous, des reproches du même genre. Elles sont d'autant plus inopportunes, que Chateaubriand, sur cet article, ne s'en est jamais fait accroire, qu'il n'a jamais affecté ni les grimaces de l'hypocrite, ni les exagérations du fanatique. L'histoire de sa conversion est simple et touchante. Entraîné d'abord par les premières ardeurs de sa jeunesse combinées avec les égarements de son époque, il apprend tout à coup que sa mère est morte en déplorant ses erreurs : il est foudroyé; il tombe à genoux; il pleure, il prie, il croit : sans doute dans une révolution pareille le sentiment tient plus de place qu'une conviction solide et raisonnée; mais ce sentiment une fois réveillé ne se dément plus; il subsiste à travers les inconséquences ou les faiblesses de cette longue vie, et, au moment suprême, le R. P. de Ravignan le retrouve intact au chevet de l'illustre agonisant. M. Sainte-Beuve appelle Chateaubriand un *épicurien à l'imagination catholique*. C'est ingénieux, mais inexact; il serait plus juste de l'appeler un catholique à l'imagination romanesque. Les vérités religieuses lui apparaissaient dans une sorte de nimbe éclatant et mouvant plutôt que

Digitized by Google

sur le roc inébranlable ; mais sa foi, pour n'être pas toujours réfléchie ni conséquente, n'en était pas moins sincère, et s'en étonner, ce serait méconnaître ces fluctuations, ces sinuosités du cœur humain, que M. Sainte-Beuve connaît si bien quand il le veut. Où en serions-nous, grand Dieu ! où en serait notre débile et infirme nature, s'il fallait absolument être impeccable pour avoir le droit d'être croyant, que dis-je? pour ne pas démonétiser en sa personne ses croyances les plus chères et les plus sacrées? Cette alternative d'aspirations et de chutes, d'élans vers le ciel et de retours vers la terre, c'est proprement l'homme, c'est la misérable créature que la main divine peut seule relever et soutenir; cent fois plus misérable encore si l'on parvenait à lui persuader que chacune de ses fautes la condamne à se passer de Dieu et à ne pas y croire. Et à qui imposeriez-vous cette loi draconienne qui refuserait le titre de chrétien à quiconque ne serait pas infaillible? Au plus grand artiste de son siècle, à un homme incessamment tourmenté et ballotté en sens contraires par son génie, par son imagination, par ses rêves : c'est exactement comme si vous vous étonniez de ne pas trouver la sécurité du port et la solidité des rochers en pleine mer, au milieu des récifs et des tempêtes de l'Océan !

Au reste, nous le répétons, ce n'est pas là la vraie question pour M. Sainte-Beuve : peu lui importe que Chateaubriand ait été, dans sa foi religieuse, plus ou moins consistant et convaincu ; peu lui importe, pour tout dire, le christianisme de Chateaubriand : c'est le christianisme en général qu'il s'agirait de compromettre dans ces questions de personnes. Chateaubriand, Lamartine, Lamennais, Victor Hugo, puis, un peu plus bas, Armand Carrel, Béranger... La pente est glissante, et l'on arriverait vite au Dieu des bonnes gens ou même au Dieu absorbé dans le panthéisme. Quelques-uns de nos contemporains célèbres ayant, à un moment donné, rompu avec cette religion des humbles dont s'accommodait mal leur orgueil, la thèse de M. Sainte-Beuve est celle-ci : M. de Chateaubriand, après avoir, au commencement de ce siècle, défendu en poëte le christianisme, l'a non-seulement senti chanceler dans son âme, mais il l'a vu s'affaiblir autour de lui ; subissant ainsi sa défaite dans la partie religieuse de sa tâche comme dans la partie politique. Ici M. Sainte-Beuve s'appuie sur le témoignage d'un homme d'État autrichien, de M. le comte de Fiquelmont, qu'on ne s'attendait guère à rencontrer en cette affaire : « M. de Chateaubriand, nous dit le comte de Fiquel-« mont, a vu les principes du christianisme s'affaiblir chaque jour « davantage, et sa voix ne s'est si fort élevée que pour masquer « davantage son impuissance. » — Nous en sommes fâché pour la perspicacité de l'homme d'État tudesque et pour celle du critique

Digitized by Google

athénien ; mais ceci n'est pas une erreur : c'est le contraire de la vérité. Prétendre que le christianisme s'est affaibli en France et dans le monde pendant le demi-siècle qui va de 1802 à 1852, de la publication du livre de M. de Chateaubriand au lendemain du coup d'État, c'est vouloir lutter contre une invincible évidence. C'est à cette dernière époque, si nous ne nous trompons, que M. de Montalembert publia son bel ouvrage *Des intérêts catholiques au XIXe siècle*, et aucun de nos lecteurs, j'en suis sûr, n'a oublié le merveilleux effet de consolation et d'allégement que produisit, au milieu des déceptions et des angoisses publiques, ce vigoureux tableau de la différence des situations entre la veille du concordat et le lendemain du 2 décembre. Hier encore une voix éloquente, interrompue par la mort, celle de M. de Vatimesnil, nous redisait ici même, avec la double autorité de la science et de la vertu, ce que c'était que le christianisme en France au moment du concordat, avant les conférences de Frayssinous. Quant à ce qu'il est aujourd'hui, les hommes tels que M. Sainte-Beuve ne veulent pas et ne peuvent pas le savoir. Ils n'assistent pas au travail de cette vie intérieure, de cette âme intime et féconde du christianisme, de la grande famille chrétienne, qui ne se produit pas au dehors, qui n'écrit pas de roman ni de poëme, mais qui couvre silencieusement la terre de ses œuvres bienfaisantes, multiplie les obscurs sacrifices, s'assied au foyer domestique, purifie les mœurs, s'étend à des profondeurs inconnues, crée une société régénérée par la foi, l'immolation, la charité et le devoir, à côté des désordres et des rumeurs de la société extérieure. De temps à autre ils voient un esprit superbe se détacher avec bruit comme ces hautes branches que la séve abandonne, que le soleil dessèche et que le vent fait tomber; et ils croient que c'est l'arbre même qui tombe et qui meurt : ce qui le fait vivre, ce qui couvre chaque printemps d'une écorce nouvelle le tronc mutilé, ce qui en épaissit les rameaux, ce qui en ranime la verdure, ce qui en affermit les racines, ils ne le voient pas, ils ne le croient pas, ils ne le savent pas. Au lieu de les accuser, il faut les plaindre.

Nous serons plus bref sur le chapitre délicat où M. Sainte-Beuve paraît tellement se complaire, celui des faiblesses de M. de Chateaubriand et des romanesques victimes qui se sont laissé *dévorer*, *consumer* par l'ardent et mobile René. Nous l'avouons, elles nous paraissent tout aussi étrangères aux œuvres, au génie, à la gloire, à l'influence de l'auteur des *Martyrs*, qu'Adrienne Lecouvreur à la bataille de Fontenoy ou la Fornarina à la *Transfiguration*. La vraie critique, la véritable histoire littéraire, n'ont rien à voir dans ces commérages, proches voisins de cette littérature clandestine, de ces chroniques scandaleuses, honteuses abdications de l'art, signes suprêmes

Digitized by Google

de la dégradation d'une société et d'un temps. Pour nous, les *femmes* de M. de Chateaubriand se nomment Atala, Cymodocée, Amélie, Velléda, Bianca ; elles ne se nomment ni madame de C..., ni madame de B..., ni la duchesse de M..., ni cette indiscrète madame Hortense A..., dont les Mémoires inédits sont le bouquet final et comme le dessert de cette alléchante lecture. Celles-là, je ne les connais pas, je ne veux pas les connaître, et je suis forcé de faire remarquer à M. Sainte-Beuve que, s'il s'était avancé d'un pas de plus dans cette voie mauvaise, il aurait, lui homme grave, lui écrivain éminent, rendu à la mémoire de M. de Chateaubriand le même office que rendaient récemment à un jeune et infortuné poëte des femmes-auteurs, devenues les héroïnes de leur propre histoire et les conteuses de leur propre roman. Cette exploitation de la galanterie apocryphe, de la curiosité sensuelle qui tourne à la monomanie chez un certain public, n'a plus rien de commun avec le noble métier des lettres, et l'on n'est plus digne de les aimer quand on se permet en leur nom de telles licences. Qui nous dit d'ailleurs que plusieurs de ces dames ne se sont pas vantées? Voilà, par exemple, madame Hortense A..., que M. Sainte-Beuve appelle Hortense tout court, sans doute pour mieux nous convaincre des rapports d'intimité et de partage qui existent entre René et Amaury. En admettant l'authenticité de ces Mémoires, qui m'assure de la véracité de ces aveux? Une femme d'esprit, grande connaisseuse en pareille matière, madame Sophie Gay, a parlé, dans une page assez piquante, d'un revirement bizarre qui a lieu de nos jours dans les mœurs mondaines, et d'après lequel les femmes *coquettes* (pardon de ce vieux style) en sont venues à intervertir les rôles, à *compromettre* les hommes à la mode. Si le fait est vrai pour de séduisants personnages dont le mérite le plus clair est de bien mettre leur cravate, que serait-ce pour ces glorieux porteurs d'auréole que leur génie poétique et passionné désigne aux empressements des filles d'Ève? J'indique, bien entendu, sans rien affirmer, et surtout sans trop m'attarder dans cette atmosphère où tout le monde n'est pas aussi bien acclimaté que M. Sainte-Beuve. Si je me trompe, je dis : Tant pis! non pas pour l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*, qui seul est en cause, mais pour l'homme privé, qui devrait échapper à ces révélations inutiles, et qui, sincère admirateur de la Bible, ne se doutait pas qu'il y avait un Cham dans l'auditoire si soigneusement trié de l'Abbaye-aux-Bois. Je dis : Tant pis pour Chateaubriand comme je dis tant pis pour lui, s'il a eu réellement le malheur d'appeler un jour M. de Lamartine *grand dadais!* mais tant pis aussi pour M. Sainte-Beuve, qui, en relevant ces tristes détails, a abaissé d'un cran la valeur littéraire et morale de son livre!

Digitized by Google

C'est dommage pourtant : si nous avions, ce qu'à Dieu ne plaise ! des intentions hostiles contre M. Sainte-Beuve, ce n'est pas sous des critiques, mais sous des louanges que nous voudrions l'accabler : nous essayerions du moins, par nos éloges, par nos citations, de le rendre plus coupable aux yeux de nos lecteurs et aux siens. Je cueille au hasard, dans le premier volume, cette page délicieuse, écho lointain d'Amélie : « J'ai souvent pensé que les sœurs de grands hommes, « d'hommes distingués, quand la nature les a faites les dignes « sœurs de leurs frères, leurs égales par l'esprit et par le cœur (ce « qui s'est vu plus d'une fois), se trouvent plutôt supérieures à eux « à d'autres égards : elles se maintiennent plus aisément à la hau- « teur première. Je m'explique : la nature, comme ici dans cette « famille de dix enfants, produit un homme de génie, et elle crée en « même temps un *génie-femme* comme Lucile. Eh bien, le génie- « femme sera ou restera plus volontiers supérieur et meilleur mora- « lement, poétiquement. Les hommes, à un certain jour, font leur « métier d'hommes ; ils sortent du nid paternel : ils se prennent à « tous les buissons ; la poussière du chemin les ternit ; s'ils ne se « perfectionnent beaucoup en avançant, ils se gâtent ; cela arrive « souvent. Les femmes, si elles restent ce qu'elles doivent être, « gardent le foyer, et aussi, dans toute sa délicatesse, elles y gardent « le culte de l'idée première, de l'idéal (s'il y a poésie) ; elles sont « comme les prêtresses domestiques de cette chose sacrée que nous « allons dissipant, dépensant, exploitant au profit souvent ou de « notre ambition, ou de notre amour-propre, de ce que l'on appelle « la gloire. Elles restent fidèles avec religion, avec discrétion et mys- « tère : elles ont un dépôt jusqu'à la fin et accroissent plutôt de leurs « larmes le premier trésor. Ainsi fit Lucile en regard de René. On « la définirait bien d'un mot : c'est le génie de son frère, dégagé de « tout alliage d'auteur, de toute complication littéraire, mondaine, « politique et vaine, le pur génie avant qu'il ait revêtu ou après qu'il « aura rejeté l'enveloppe mortelle. »

Plus loin, dans la belle étude sur Chênedollé, sérieux poëte qui ne sut pas saisir son moment, quoi de mieux senti et de mieux dit que ce passage : « Les événements de juillet 1830 avaient été une douleur « pour ce cœur ami du passé. Il avait demandé bien peu à la Restau- « ration : il la regretta beaucoup. Quand Charles X, dans son voyage « de Paris à Cherbourg, passa par ce canton de Normandie, Chênedollé « fut présent sur son passage : famille d'un poëte saluant celle d'un « roi sur la route de l'exil !... Ainsi que je l'ai assez marqué, Chêne- « dollé, dans le cours de sa vie, en venant trop tard et le lendemain, « manqua souvent l'occasion : qu'on n'aille pas dire que cette fois « il la manqua encore : noble poëte, il l'avait trouvée ! » Comment,

Digitized by Google

dirons-nous à notre tour, comment, lorsque l'on sait écrire et penser ainsi, fait-on descendre sa littérature dans la société de ces dames qui connaissent si bien la couleur des yeux de Guglielmo et celle des yeux d'Ottavio, et des yeux de Henry, et des yeux de Raoul, et des yeux de René? (Tome II, page 404.) Comment, quand on pourrait être Quintilien ou Addison, ou mieux encore quand on pourrait être Sainte-Beuve, consent-on à être Tallemant des Réaulx?

Encore une fois, c'est là le châtiment et la conséquence de certaines situations volontairement acceptées. M. Sainte-Beuve, en rompant ses grandes et légitimes amitiés littéraires, s'est trouvé en présence d'autres mœurs, d'une autre littérature, d'un autre langage : perdant ses alliés naturels, il a, pour ne pas rester seul, contracté, subi, resserré des alliances incroyables chez un homme d'un goût aussi fin. C'est ainsi que dans ce livre où abondent des traits de malveillance ou de rancune à peine voilée contre nos maîtres les plus incontestés, il salue, en passant, d'un hommage, qui?... M. Barbey d'Aurevilly, un *ultrà-catholique* qui a écrit des romans libertins, un critique hebdomadaire qui défraye la gaieté des petits journaux et fait de chacun de ses articles un défi, une gageure contre le bon sens et la langue française. Se brouiller avec M. Cousin, s'incliner devant M. Barbey, quelle pénitence! C'est ainsi que, dans une autre circonstance, M. Sainte-Beuve, l'écrivain exquis, l'académicien éminent, se vit amené, par sa haine contre le véritable groupe académique, à présider et à juger un concours littéraire pour des prix décernés par un ex-pharmacien, et à écouter, à couronner sérieusement je ne sais quel comparse de la Société des gens de lettres, auteur d'un panégyrique de M. de Balzac, de ce même Balzac, l'homme qui s'est le plus cruellement moqué de M. Sainte-Beuve et que M. Sainte-Beuve a le plus profondément détesté. Tout se paye; c'est une loi morale qu'en littérature comme ailleurs les petits ont le droit de rappeler lorsque les grands l'oublient.

Oui, tout se paye, mais ce n'est pas M. Sainte-Beuve seulement qu'il sied de remettre en face de cette loi sévère. Si la gloire des grands écrivains de notre époque est exposée à de semblables atteintes, ce sont eux qui ont ouvert la porte et donné l'exemple. Ils sont punis parce qu'ils sont coupables. S'ils n'avaient pas eux-mêmes introduit le public dans leur vie privée, s'ils n'avaient pas étalé aux regards curieux et profanes les secrets de leur cœur, les mystères de leur famille, les images sacrées de l'aïeul, de la sœur et de la mère; s'ils n'avaient pas livré à tous venants le commentaire réel de leurs créations poétiques, l'idée ne serait venue à personne de fouiller après eux dans leurs souvenirs, de compléter leurs révélations, de suppléer à leurs réticences. Ils ont voulu que la portion intime et cachée de leur exis-

Digitized by Google

tence entrât en partage de gloire et de bénéfices avec leur vie publique; ils se sont placés tout au long sous la vitrine des libraires : dès lors quiconque les avait connus, approchés, encensés, flattés, enviés, haïs, femmes, critiques, amis, ennemis, indifférents, a pu se croire autorisé à venir prendre leur mesure et mettre la main à l'étalage. Il y a telle page du livre de M. Sainte-Beuve qui eût été impossible, si telle autre page des *Mémoires d'outre-tombe* n'existait pas. Ce n'est pas tout encore : les croyances ou les sentiments qui élevèrent leur génie et inspirèrent leurs ouvrages n'auraient jamais été révoqués en doute, s'ils n'eussent fait à leur passion de popularité d'impardonnables sacrifices, s'ils n'eussent tendu la main à des hommes qui avaient froissé ces sentiments et insulté ces croyances. Pour nous, qui avons appris à lire et à écrire dans les œuvres de Chateaubriand, qui avons fait de notre admiration pour l'illustre poëte une partie de notre éducation, une des ivresses de notre jeunesse, pour nous qui amnistions ses fautes politiques, qui détournons nos regards de ses faiblesses romanesques, qui tenons pour sincères et certaines ses convictions religieuses, et qui, malgré tout, l'aimons encore, il y a un détail dans sa vie que nous ne lui pardonnerons jamais. Sa vive et publique amitié pour Béranger, pour Armand Carrel, a été un antécédent déplorable et un funeste exemple : elle a permis aux sceptiques, aux malveillants, au vulgaire, de se demander ce qu'il y avait de sérieux dans les doctrines de ce ministre promoteur de la guerre d'Espagne, qui courtisait le déserteur du drapeau français de 1823; dans la religion de cet apologiste du christianisme, qui coquetait avec le chantre de la *gaudriole;* elle a fait douter des principes mêmes en laissant douter de l'homme; elle a suggéré cette idée dissolvante que, pour ces grandes et hautaines intelligences, ces vérités n'étaient que jongleries, bonnes à éblouir, sous des plumes brillantes, les niais et les dupes : enfin elle a été cause que, plus tard, lorsque des écrivains sortis des mêmes rangs, mais sans autorité et sans gloire, ont voulu discuter Béranger, lui demander compte du mal qu'il avait fait et réduire ce prétendu Pindare à sa taille de chansonnier, ils ont été traités d'iconoclastes, de sauvages et de barbares, rompant, pour faire un peu de bruit, le pacte de famille entre les hommes séparés par leurs opinions mais rapprochés par leur talent; le grand nom de Chateaubriand leur a été jeté à la face comme une condamnation sans appel. Singulier retour pourtant! aujourd'hui une réaction injuste, mais évidente, s'accomplit contre Chateaubriand : Béranger est démoli par ceux que leurs opinions sembleraient devoir ranger parmi ses admirateurs, et c'est le même homme, M. Sainte-Beuve, leur ancien courtisan à tous deux, qui, après avoir discrétement donné le signal de la prise d'armes contre l'un, compte main-

Digitized by Google

tenant les misères et les inconséquences de l'autre. Ainsi tombent ensemble ces deux popularités si soigneusement conservées et qui n'auraient jamais dû s'unir. Il y a là de quoi consoler les humbles et faire réfléchir les illustres. A ceux-là, s'il en existe encore, nous dirons comme conclusion finale : « Ne vous révélez au public que par vos ouvrages. Soyez toujours et avant tout de votre religion, de votre monde, de votre parti. Ne faites pas à votre popularité des sacrifices que payerait un jour votre gloire. Voyez ce qui arrive pour les plus grands de ceux qui vous ont précédés ; ils sont châtiés par où ils ont péché, et de la même main qui leur avait tressé des couronnes. Vous êtes libres de ne pas honorer outre mesure les instruments de cette punition tardive ; mais la leçon est bonne et vous ferez bien de la méditer.

ARMAND DE PONTMARTIN.

Digitized by Google

EXPÉDITION DE ROME EN 1849[1]

DU 10 DÉCEMBRE 1848 A LA DÉROUTE DE NOVARE

(23 mars 1849.)

« Je considère comme un grand mal le trouble qui a été jeté dans la catholicité tout entière, et qui est devenu une cause particulière de danger pour l'Italie. Le résultat qui doit tenir au cœur de tous ceux auxquels je m'adresse, c'est le rétablissement de la paix et de l'ordre dans le sein de la religion catholique, c'est l'éloignement d'un péril pour la prospérité de Rome et pour la nationalité italienne. » (M. Drouin de l'Huys, ministre des affaires étrangères, séance de la Constituante du 20 février 1849.)

« Comme Français, comme citoyen, comme représentant du peuple, je déclare que, dans ma pensée, au point de vue de la morale et de la politique, si la République française rétablit le Pape à Rome, elle fera très-bien ! » (*Vive approbation à droite.*) — (M. le pasteur Coquerel, même séance.)

Parti de Paris le 27 novembre après avoir reçu ses instructions en conseil des ministres, M. de Corcelle arrivait à Marseille le 30, juste à temps pour apprendre la suite des événements de Rome. Huit jours après l'assassinat du comte Rossi, Pie IX, trompant la surveillance des geôliers qu'on lui avait imposés pour ministres, avait réussi à s'échapper de sa prison du Quirinal. Quitter ses États en révolution est pour tout souverain une détermination extrême et redoutable. Pour celui qui règne sur le tombeau des Apôtres, la question politique se complique d'une question de conscience. Outre que c'est faire la part toujours belle à l'anarchie que de supprimer le principal obstacle à son

[1] Voir le *Correspondant* de novembre et de décembre 1860.

Digitized by Google

triomphe définitif et créer ainsi la nécessité d'une restauration de force majeure, c'est exposer à d'inévitables tiraillements le gouvernement de l'Église, proscrit dans son chef et privé de sa capitale. Plus d'une fois, depuis l'encyclique du 29 avril, le Saint-Père avait repoussé tout projet de fuite : même après les sinistres journées des 15 et 16 novembre, il résistait encore aux pressantes sollicitations des représentants de l'Europe qui formaient son conseil intime après avoir été sa seule garde à l'heure du péril. M. le duc d'Harcourt, qui prit à tous les événements de Rome une part digne de son pays et de son nom, proposait au Pape d'aller relever son autorité à Civita-Vecchia sous la protection d'une escadre française. M. Martinez de la Rosa offrait les îles Baléares comme le denier de Saint-Pierre de la catholique Espagne. Les cours allemandes, et notamment M. le comte de Spaur, ministre de Bavière, accrédité pour l'Autriche, insistaient pour que l'on trouvât en Italie un point fortifié où l'on pourrait attendre, sans perdre de vue le Vatican, les décisions de l'Europe. Pie IX hésitait entre tous ces partis, et tout d'abord sur le grave parti de quitter Rome, lorsqu'une circonstance touchante et fortuite vint fixer ses irrésolutions.

Pendant les pérégrinations de son exil en France, le pape Pie VI avait l'habitude de porter les saintes hosties dans une petite pyxide suspendue à sa poitrine. C'est là qu'il trouvait en secret chaque matin la consolation de ses souffrances et le viatique de sa longue agonie. Cette relique était restée à Valence avec le cœur et les entrailles du premier pape martyr de la Révolution. Mgr Chartrouse, évêque de ce diocèse, avait eu la délicate pensée de l'envoyer à Pie IX. « J'espère bien, écrivait le prélat, qu'elle ne recevra plus la même destination. Cependant, qui peut connaître les desseins de Dieu dans les épreuves que la Providence ménage à Votre Sainteté?... » Cette lettre, expédiée de Valence le 15 octobre et n'arrivant à Rome que juste au milieu des événements de novembre, parut au successeur de Pie VI comme un avertissement de celui qui l'avait précédé dans la voie des épreuves. Aidé par le courageux dévouement des ministres de France et de Bavière, Pie IX sortit de Rome dans la soirée du 24, et, plus heureux que Louis XVI, arrivait le lendemain matin en terre sûre, à Gaëte.

Cet événement simplifiait extrêmement, s'il ne la rendait inutile, la mission de notre envoyé extraordinaire. Une partie de sa tâche, la meilleure et la plus difficile, était remplie. Du moment où le Pape se trouvait hors de l'atteinte des factieux, il n'y avait plus à pourvoir à sa sûreté personnelle. Restait à lui offrir l'hospitalité de la République. Informé par M. de Latour-d'Auvergne que Pie IX, qu'on avait dit en route pour la France, était venu chercher refuge dans les États du roi de Naples, M. de Corcelle voulut, avant de le joindre, aller surprendre à Rome même la vraie disposition des choses et

Digitized by Google

des esprits. La brigade Mollière, déjà embarquée et prête à partir au premier signal, restait au port de Pomègue en rade de Marseille. A Civita-Vecchia, les gens du port accueillirent l'équipage du *Ténare* avec cette question significative : *Quand venez-vous en finir?* Le départ du Pape avait soulevé la pierre qui cachait le puits de l'abîme. En dépit de la feinte assurance de Mamiani, qui devait se démentir à quelques jours de là par une honteuse démission, on tremblait devant les assassins de Rossi, restés maîtres de la rue depuis le 15 et qui dictaient des lois au gouvernement. Chacun comptait que la France allait faire justice du crime commis sur l'un de ses nationaux et ramener au Vatican le Pontife qui avait donné le statut. Nul doute que, si nos troupes se fussent montrées en même temps que notre ambassadeur, le parti modéré n'eût repris courage, et que la restauration du Pape ne se fût faite d'enthousiasme et sans tirer un coup de fusil.

Débarqué à Gaëte le 7 décembre et présenté aussitôt au Saint-Père par le duc d'Harcourt, M. de Corcelle en avait reçu, avec les plus tendres remerciements pour la France et son gouvernement, l'assurance que l'occasion s'offrirait bientôt à lui d'aller porter à la fille aînée de l'Église [1] les bénédictions reconnaissantes de son chef. Le 4, une déclaration solennelle avait exposé et remis la cause du Pape à toutes les nations catholiques. En attendant, ne se trouvait-il pas plus sûrement dans son rôle et à son poste en restant à Gaëte qu'en mettant la mer ou les monts entre lui et ses sujets un moment égarés? C'était avec le plus généreux empressement que Ferdinand II venait de consacrer sa personne et ses États au service de l'hôte vénérable que la révolution lui envoyait, convenait-il de mépriser cet asile et ce dévouement pour se retirer dans un pays qui n'était pas fixé lui-même sur ses propres destinées?

Disons cependant que la confiance de Pie IX dans la loyauté de la France était entière; mais on touchait au 10 décembre, et savait-on quel gouvernement allait sortir de l'urne populaire? Des deux candidats en présence, l'un plaisait personnellement au Saint-Père par la droiture et l'élévation de son caractère; mais comment ne pas s'effrayer du parti auquel il avait publiquement lié sa fortune? L'autre n'apparaissait à Gaëte qu'entouré de l'auréole inquiétante des souvenirs de 1831. On attendait donc le résultat de l'élection, non pour cesser de craindre, mais pour prendre un parti. Ceux qui ont prétendu que la peur de se livrer aux mains du fils d'un régicide avait

[1] Une dépêche de M. J. Bastide, montrée à plusieurs de ses collègues catholiques de l'Assemblée, avait maintenu pour la République cette vieille et glorieuse appellation de la France des Bourbons.

Digitized by Google

seule à ce moment privé la France de la visite du souverain Pontife ont calomnié du même coup Pie IX et le général Cavaignac[1]. Tous les diplomates alors réunis autour du Pape en pourraient rendre témoignage; les vœux, les prières mêmes, n'étaient rien moins qu'hostiles au vainqueur des barricades de juin. Tandis qu'en France l'opinion publique ne trouvait rien que de naturel et de rassurant dans le manifeste du prince Louis-Napoléon et dans ses déclarations si catégoriques en faveur du domaine temporel de la Papauté, à Gaëte on se passait ces diverses pièces avec un sentiment où la surprise le disputait à la satisfaction. Quoi d'étonnant que l'impression des événements de Romagne se fût conservée plus vive à la cour pontificale que dans les cercles parisiens où se préparait l'élection du 10 décembre? On recueillait donc avidement, et de la bouche même des acteurs ou des témoins oculaires, tous les détails d'une époque si semblable à celle qui s'annonçait pour le successeur de Grégoire XVI. On insistait sur le rôle joué depuis 1815 par les Bonaparte dans les révolutions de la péninsule.

Ces deux causes, assez hostiles, comme on sait, à la fin de l'Empire pour que les Milanais eussent appelé les Autrichiens contre le prince Eugène, en étaient venues à se confondre. C'est pendant le premier exil de Napoléon que cette négociation s'était poursuivie entre l'île d'Elbe et Naples, où régnait encore le roi Murat. Il y aurait même là un coin d'histoire contemporaine curieux à étudier dans les documents originaux. Quelques paroles de l'Empereur, inscrites au *Mémorial de Sainte-Hélène*, et qui eussent coûté cher à l'Italien qui les aurait prononcées sous son règne, ont scellé pour l'histoire l'alliance de cette dynastie avec le pays dont elle tire son origine. Les soldats des diverses contrées de la péninsule qui rentraient chez eux après avoir suivi nos drapeaux d'Aranjuez à la Bérésina, et qui voyaient leurs services diffamés par les nouveaux gouvernements, propagèrent partout leur culte pour le glorieux capitaine qu'on se plaisait à surnommer le plus grand des Italiens depuis César. Le fanatisme pour ce nom et pour ce sang était si aveugle, que, non contents d'essayer d'un fils aîné du roi Jérôme, des deux fils du roi Louis, du duc de Leuchtenberg, fils d'Eugène et gendre du czar Nicolas, et en dernier lieu du prince de Canino, les meneurs du mouvement n'avaient pas craint de chercher un chef en dehors de la famille légitime du grand empereur. La veille de la Saint-Jean 1831, on répandit à Florence une proclamation qui décernait la couronne constitutionnelle d'Italie

[1] Voir notamment une *Histoire de la première présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte*, par M. Léo Lespès, publiée en 1852, et qui porte à chacune de ses pages cette date significative.

Digitized by Google

à un jeune homme dont le seul titre était de passer pour fils naturel de Napoléon[1].

Quant au candidat à la présidence de la République française, on venait de rappeler sans le vouloir, et dans un travail qui n'avait assurément aucune signification politique, la part qu'il avait prise aux soulèvements des Légations en 1831. Suivant un écrivain dont rien ne pouvait faire suspecter alors une hostilité que rien n'est venu confirmer depuis, le fils aîné de la reine Hortense, prince d'un naturel paisible et plus adonné aux beaux-arts qu'à la politique, n'avait marché alors contre Grégoire XVI qu'entraîné et dominé par son jeune frère[2]. Ne restait-il plus rien de l'insurgé de 1831 dans le candidat de 1848? Était-il sage de penser que ces premiers sentiments de la jeunesse, cette première occasion de tirer l'épée, ces déclamations italiennes où son imagination de vingt ans s'était enflammée, que tout cela n'avait pas même laissé l'impression d'un rêve dans l'âme de l'ancien combattant de Forli? Tout cela s'était-il évanoui avec l'ef-

[1] Alcune società segrete lavoravano a favore del Walewski, figlio naturale di Napoleone, e la vigilia di San Giovanni sparsero un proclama per farlo re costituzionale d'Italia; ma il governo s'accontento di ammonire alcuni, alcuni mendar via.— (Cantù, *Storia degli Italiani*. V. 4, p. 544.)

[2] Dans une remarquable étude sur Léopold Robert, la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1848, rappelant la passion insensée du malheureux artiste pour la princesse Charlotte Bonaparte, fille du roi Joseph et femme du prince Napoléon, frère aîné de l'empereur Napoléon III, disait : « Le prince Napoléon et la princesse Charlotte entreprirent avec lui en commun une suite de compositions pittoresques; le travail marchait rapidement au milieu des conversations et des lectures du soir, quand tout à coup la première insurrection de la Romagne venant à éclater, le prince Napoléon, entraîné par son frère le prince Louis, se jeta comme volontaire parmi les révoltés et fut atteint d'une maladie violente dont il mourut subitement...» Plus loin, M. Feuillet de Conches, auteur de l'article, aujourd'hui introducteur des ambassadeurs, cite à l'appui de son assertion l'extrait suivant d'une lettre écrite par Léopold Robert, qui donne les détails les plus intéressants sur le rôle des deux frères dans les événements de la Romagne. « ... Vous me demandez, écrivait-il de Florence le 18 avril 1831, pourquoi le prince Napoléon se trouvait avec les constitutionnels. C'est une de ces destinées qu'on peut dire malheureuses. Homme charmant, réunissant toutes les qualités, estimé de tous, aimant l'étude et fort instruit, il était occupé d'un ouvrage fort important qu'il allait publier, quand la fatalité ramena ici son jeune frère, qui avait été renvoyé de Rome comme suspect. Ces deux jeunes gens ayant appris que leur mère, la duchesse de Saint-Leu, partait de Rome pour venir les rejoindre à cause des troubles de la Romagne, voulurent aller à sa rencontre, et, au lieu de prendre la route de Sienne, ils prirent celle de Pérouse, qui n'était pas celle que leur mère avait suivie. Ils furent reçus à Pérouse, Foligno, Spolète, Terni, avec de si vives démonstrations de joie, on leur fit tant d'instances pour les porter à se réunir aux mécontents et leur donner l'appui d'un grand nom, qu'ils se laissèrent entraîner! Napoléon par faiblesse... Quand je les vis à Terni, j'ai pu m'apercevoir combien l'aîné était préoccupé de la position où il mettait sa famille! Il m'en parla beaucoup, mais enfin le sort en était jeté. Il a succombé à une vie trop active, pour lui qui avait toujours vécu dans le calme et le repos. »

Digitized by Google

ervescence de l'âge et sous la rude étreinte de l'adversité? Les catho-
i ques de France le croyaient; mais il eût été peu raisonnable d'es-
pérer que la cour pontificale allait renoncer du jour au lendemain à
es craintes basées sur des aits certains et que rien n'était venu dé-
mentir depuis dix-huit an s.

Toujours est-il qu'au moment où le général Cavaignac entamait à Gaëte l'expédition de Rome, le suffrage universel donnait à la France e gouvernement qui devait la tenminer. Spectacle assurément digne d'admiration! Le pouvoir exécutif venait de changer de mains sans violences, sans secousses, sans révolution, par le seul effet de la volonté nationale librement manifestée. « En vertu des articles 47 et 48 de la Constitution, avait dit M. Marrast après avoir pris Dieu et es hommes à témoin du serment prêté par le nouvel élu, l'Assemblée nationale proclame le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte président de la République française depuis le présent jour jusqu'au deuxième dimanche du mois de mai 1852. » (*Moniteur* du 21 décembre 1848.) Voyant que cette transmission de l'autorité, épreuve suprême des gouvernements démocratiques, s'était opérée sans plus de dommage pour l'ordre public que l'hérédité de la couronne dans les monarchies, les républicains affectaient de se consoler de la défaite de leur candidat en disant : « C'est la consécration de la République. » C'était au contraire sa condamnation. Deux causes, on s'en souvient, avaient décidé de ce miracle : l'une toute personnelle au général Cavaignac; l'autre irrésistible comme le courant de l'esprit public vers ce qu'il croit le salut du pays. Que Cavaignac ait fait acte de républicanisme en descendant si noblement du pouvoir, personne ne le reconnaît et ne l'en honore plus hautement que nous; mais la France n'en avait pas moins émis le 10 décembre un vote monarchique. Le rationalisme démocratique venait d'être vaincu par un grand nom. Et ce nom, qu'on nous permette de le rappeler, agissait seul alors pour celui qui le portait. « Voilà mon grand électeur! » disait un jour le compétiteur de Cavaignac en montrant de son hôtel du Rhin la statue de son oncle sur la colonne de la place Vendôme. Le mot était juste et heureux : ce que l'on savait des antécédents du prince Louis-Napoléon en France n'était fait, lui-même en est sincèrement convenu, ni pour frapper l'imagination des masses ni pour commander l'adhésion des politiques [1].

La nation n'en avait pas moins le droit d'être fière de son œuvre. Le gouvernement du prince-président fut salué comme une ère de repos après la tourmente et de réparation après le naufrage. Ceux

[1] Voir le discours où le prince-président répudiait, en face de la forteresse de Ham, ses tentatives de Strasbourg et de Boulogne.

Digitized by Google

même qui, par esprit de sagesse et non de parti, avaient voté pour Cavaignac s'applaudissaient de ce que la chance, qui ne devait pas favoriser leur candidat, eût si franchement tourné pour son concurrent. Une des imperfections, je ne voudrais pas dire un des dangers du suffrage universel, c'est en effet qu'il lui faut, pour être un principe d'ordre, des victoires d'unanimité. Quinze cent mille voix d'un côté, cinq millions et demi de l'autre, tranchaient sans conteste la question en faveur de Louis-Napoléon. Mais qu'on se figure le pays divisé en deux camps presque égaux et le pouvoir devenant le prix de quelques milliers de bulletins! C'est une redoutable nécessité de ces batailles du scrutin populaire que le vaincu doive disparaître dans le triomphe du vainqueur. Les demi-succès ne présageraient qu'une prochaine déroute. On reprochait non sans raison au suffrage restreint de compromettre trop souvent la moralité de l'élection en la faisant dépendre de quelques voix à déplacer; prévoyait-on alors cette consigne forcément donnée à tous les agents du pouvoir : *Il nous faut la presque unanimité!* Ce qu'elle laisse de sincérité aux opérations et de sérieux à leur résultat, on le voit, on le verra de plus en plus en Italie. Si le stimulant d'un grand bien à conquérir ou d'un grand danger à éviter n'existe pas, les masses restent inertes, *mole sua stat!* Et si l'administration ne se décide pas à agir pour elles au détriment de leur indépendance, les clubs s'en chargent au plus grand péril de l'ordre public. Le trait saillant et heureux de l'élection qui venait d'avoir lieu, c'est que le peuple avait marché seul, et même au rebours de l'impulsion qui lui venait du gouvernement; mais il y aurait eu folie, chacun le sentait, à se promettre à périodes fixes des situations et des candidats exceptionnels comme au 10 décembre. Encore les esprits chagrins remarquaient-ils, en ce temps d'entière liberté, qu'un entraînement non moins général s'était produit le 20 avril précédent en faveur de cette république tant conspuée depuis. Ce jour-là, près de neuf millions d'électeurs avaient nommé une assemblée qui s'était déclarée unanimement républicaine. Où en était-on au bout de six mois de ce merveilleux accord? Lamartine, Cavaignac, n'auraient-ils pas eu, chacun à son jour, tous les millions de voix que peut donner un pays qui a besoin d'être sauvé? Le suffrage universel était donc exposé, non-seulement à varier, mais à se contredire. Dès lors, était-ce bien un principe ou seulement un expédient?

Tous ces raisonnements n'empêchaient pas que le prince-président, chef légitime du pouvoir exécutif, ne fût, par le seul fait de son élection, une force nouvelle dans la République. Des influences contraires se le disputaient depuis qu'on avait vu grandir ses chances. Les uns le poussaient à reprendre les traditions du bonapartisme révolutionnaire des Cent-Jours; les autres lui conseillaient de mettre sa gloire

Digitized by Google

à recommencer les belles et fécondes années du Consulat. MM. de Persigny, Abattucci, Boulay (de la Meurthe) furent les agents habiles et dévoués des plus délicates négociations. On s'arrêta enfin à l'idée de donner au pays, dans un ministère composé d'hommes pris à tous les partis et ralliés à la défense de l'ordre, la véritable représentation gouvernementale du scrutin du 10 décembre. Ce fut M. Odilon Barrot qui se chargea de le former. De tous les hommes qui avaient marqué haut leur place dans le régime parlementaire, l'ancien chef de la gauche semblait celui qui pouvait servir le plus utilement la combinaison qui se préparait. Nul talent de tribune n'était plus éprouvé, nulle probité politique plus incontestée. Sa jeunesse s'étant passionnée aux luttes des partis sous la Restauration, il en était resté, à son insu peut-être, un peu de bonapartisme dans son opposition et dans sa popularité. Quoique sincèrement libéral, c'était un Béranger parlementaire. Lorsqu'aux derniers jours du règne de Louis-Philippe le roi Jérôme vint demander de rentrer en France et de prendre rang à la Chambre des pairs, ce fut M. Odilon Barrot qui fut chargé de ménager ce rapprochement entre la dynastie de 1830 et la dynastie de 1804. Vivement sollicité de nouveau, il avait, plusieurs semaines avant l'élection, laissé voir sa préférence pour la candidature du prince Louis-Napoléon. Grâce à de fidèles amis qui se dévouèrent à prendre avec lui le fardeau du pouvoir, aidé dans ses démarches par MM. Molé, Thiers, Berryer, Montalembert, ses anciens rivaux oratoires qui s'offraient à devenir ses premiers soldats, M. Barrot parvint non sans peine à présenter au président un ministère entièrement composé d'hommes d'ordre[1]. Il était temps! car des personnages d'une tout autre nuance affectaient de se montrer à l'Élysée, annonçant hautement leur entrée aux affaires pour le lendemain.

Parmi les hommes nouveaux que ce mouvement des opinions conservatrices les unes vers les autres venait d'élever au gouvernement, le parti catholique réclamait M. le comte de Falloux. C'était la première fois, depuis dix-huit ans, que ce nom de catholique devenait un titre pour arriver au pouvoir. Nul ne le portait, quoique nouveau aux affaires, avec plus d'autorité que le jeune ministre de l'instruction

[1] Ce Ministère était ainsi composé : M. Odilon Barrot, président du conseil et garde des sceaux ; M. Léon de Malleville, bientôt remplacé par M. Léon Faucher, à l'Intérieur; M. Drouyn de Lhuys, aux Affaires étrangères; M. de Falloux, à l'Instruction publique et aux Cultes; M. Bixio, bientôt remplacé par M. Buffet, à l'Agriculture et au Commerce; M. Léon Faucher, puis M. Lacrosse, aux Travaux publics; le général Rulhière à la Guerre ; M. Hippolyte Passy aux Finances. Le même jour, le maréchal Bugeaud était nommé commandant en chef de l'armée des Alpes, et le général Changarnier réunissait au commandement de la première division militaire celui des gardes nationales de la Seine et de la garde mobile.

Digitized by Google

publique et des cultes. Envoyés à la Chambre par un collége de l'Ouest, lors des élections de 1846, qui devaient être les dernières de la monarchie de Juillet, la République l'avait trouvé étudiant encore de son banc de la droite les hommes et la situation qu'elle condamnait à disparaître. Les périls de la société le révélèrent au pays et à lui-même. Représentant du peuple à la Constituante, on le vit, au 15 mai, entrer avec Lamartine à l'hôtel de ville : un mois après, il demandait, au nom de la commission du travail, le licenciement des ateliers nationaux et remportait sur le parti de l'émeute une victoire de scrutin qui en présageait de plus décisives. En plus d'un débat de moindre importance, M. de Falloux avait montré et devait montrer plus encore que, en révolution, c'est le caractère qui fait l'homme politique et l'orateur. *Pectus id est quod disertos facit!* Cette nomination, à laquelle celui-là seul qui en était l'objet laissa longtemps attendre son acquiescement, avait en outre le mérite de reconnaître la part active prise par les catholiques à l'élection du 10 décembre. Bien que le prince Louis-Napoléon eût formellement promis la liberté de l'enseignement et que le général Cavaignac eût refusé de contracter aucun engagement, leur choix était resté longtemps indécis. Il est même hors de contestation qu'après l'ordre du jour du 30 novembre de nombreuses lettres étaient arrivées à Paris annonçant qu'entre deux candidats, dont l'un se portait au secours du Pape et l'autre ne disait rien, le clergé se déciderait en majorité pour le premier. Il n'avait fallu rien moins que les déclarations de Louis-Napoléon en faveur de la souveraineté temporelle pour lui ramener les esprits un moment ébranlés. Le portefeuille confié à M. de Falloux dégageait loyalement la parole du prince donnée avant le combat. Avec ce ministre, en effet, les catholiques comptaient bien que deux satisfactions de conscience allaient leur être accordées : l'intervention en faveur du Pape et la loi sur l'enseignement libre.

Comme le ministère de M. Guizot, comme le gouvernement provisoire, comme le général Cavaignac, la présidence de Louis-Napoléon trouvait la question romaine sur le tapis de ses délibérations. Disons tout de suite que le nouveau chef du pouvoir exécutif persistait à ne pas approuver l'initiative prise par son prédécesseur, à laquelle, on s'en souvient, il avait refusé son vote de représentant. L'expédition n'eût pas réussi, croyait-il, et l'on connaissait bien mal l'Italie en France. Il est certain qu'à ce premier moment de son pouvoir le prince-président ne songeait nullement à reprendre la politique de Charlemagne et de saint Louis. Tout en admettant la nécessité d'une restauration papale, il ne voulut entendre parler qu'après Novare de lui prêter le secours de nos armes. Aucune influence de tradition ni d'éducation ne le rattachait au vieux passé catholique et monarchique. Ses contacts

Digitized by Google

et ses instincts étaient franchement d'un autre côté. Sur l'Italie, sur Rome notamment, ceux qui eurent l'honneur de l'approcher jugèrent qu'il professait avec une courtoise modération pour les personnes et une retenue toute politique sur les idées, les opinions qui avaient cours parmi les émigrés italiens. Ceux-ci avaient l'air de le savoir et de compter, non sur son gouvernement, mais sur lui-même. Il est curieux d'en trouver la preuve dans des pièces diplomatiques écrites alors sans intentions et publiées aujourd'hui sans réclamations[1].

On conçoit qu'il ne saurait entrer dans notre plan de soumettre à une arbitraire analyse les sentiments de celui qui représentait alors l'autorité et qui la détient aujourd'hui tout entière. Le fond des cœurs n'est visible qu'à Dieu. Rarement, à travers les ombrages et les prestiges de la politique, est-il donné à l'histoire d'y faire briller quelques rayons. Ceux qui gouvernent les hommes doivent donc se résigner à subir l'atteinte des jugements les plus contradictoires. Le vulgaire les admire même d'autant plus qu'il les comprend moins, et les accepte d'autant mieux pour habiles qu'il les juge plus impénétrables. Porté

[1] Dans une dépêche, datée de Paris le 25 décembre 1848, un des écrivains renommés de l'Italie, M. Tommaseo, envoyé de la République de Venise à la République française, raconte ainsi à Manin sa première entrevue avec notre nouveau président : « —Un Bonaparte, lui dis-je, est certainement appelé par la Providence au gouvernement de la France pour faire trois choses : Défaire la centralisation excessive de ce pays, afin de lui donner une véritable liberté; augmenter le respect du pouvoir spirituel du Pape *en réduisant son pouvoir temporel;* enfin, réparer *Campo-Formio.*

« La première de ces propositions lui plut; *il adhéra à la seconde*; quant à la troisième, elle ne l'offensa pas, et il fit même un signe d'assentiment. Il remarqua parfaitement (quoique je ne l'eusse pas dit) que dans les trois choses il devait, selon moi, agir en sens inverse de son oncle. Il parle peu, mais poliment, semble peu instruit des faits, mais désireux de s'en instruire et d'agir. Il se dit arrêté par les difficultés de détail, et parmi ces détails « par le plus fâcheux de tous, qui est : les hommes de détail. » Il objecte que, pour enlever au Pape le pouvoir temporel, il faudrait une guerre européenne ; qu'il a été l'initiateur du mouvement...

« A tout cela je ne répondis pas grand'chose, me bornant à témoigner comme particulier le désir que le Pape vînt dans quelque ville du midi de la France. Lui-même parut aussi le désirer. Il n'a pas l'air de se soucier du Piémont, mais de préférer un État *lombard-vénitien* indépendant. Mes discours à son compatriote et familier paraissent avoir fait quelque impression... En somme, ce nouveau gouvernement semble moins éloigné de la guerre, ou du moins d'un langage ferme, que l'autre; non pas ses ministres, mais *lui* personnellement. »

Le 29 du même mois, c'est-à-dire avant d'avoir pu recevoir les renseignements contenus dans la dépêche du 25, le gouvernement provisoire de Venise disait au prince Louis-Napoléon, dans une adresse de félicitations : « Nous sommes persuadés que vous, ancien soldat de la liberté italienne, vous êtes appelé par les desseins de la Providence à reconstituer la nationalité de la grande patrie des Napoléonides. » (Documents et pièces authentiques laissés par Daniel Manin, traduits sur les originaux et annotés par Planat de la Faye. — Paris, 1860, t. II, p. 63, 66.)

Digitized by Google

d'instinct à voir des profondeurs où quelquefois il n'y a que des surfaces, il se plaît à supposer plus compliqué qu'il n'a jamais été, cet art de le maîtriser que sa crédulité rend si facile! Le souverain qui en dix années a pris sous sa responsabilité l'expédition de Rome et la guerre d'Italie ne pouvait échapper à cette commune destinée des personnages historiques. Pour les uns, il serait le type même du prince, le *Murphy* de l'échiquier politique, calculant ses coups, prévoyant ses chances et marchant à son but tantôt en avançant, tantôt en reculant. L'identité, suivant eux, serait complète entre le président de 1849 et l'empereur de 1859, et nulle antinomie n'existerait entre rétablir le Pape aux conditions qu'y mettait la lettre au colonel Ney et le laisser dépouiller par les Piémontais, comme cela se passe en ce moment. Ceux-là rappellent en outre la fameuse brochure le *Pape et le Congrès*, qui nous a donné le dernier mot de la campagne de Lombardie par rapport à Rome, et n'y veulent voir que l'évolution naturelle de la même pensée dans le changement accompli des faits et des situations personnelles[1].

Pour d'autres, l'empereur comme le président aurait suivi plus souvent l'impulsion des événements que celle de sa propre volonté. Plus hardi à concevoir qu'heureux à trouver les moyens d'exécution, il serait exposé à se décourager plus aisément qu'on ne se l'imagine, comme il arrive à ceux qui se laissent prendre au dépourvu par les accidents même des choses qu'ils ont provoquées. Trouvant, il y a douze ans, la question romaine engagée devant l'Europe, et la France elle-même engagée dans cette question, il s'en est tiré comme le comportait alors l'état de l'Europe et de la France. La voyant surgir de nouveau, il y a deux ans, sous les pas de son armée victorieuse, il a tout mis en œuvre pour empêcher qu'elle ne s'aggrave, sans parvenir à se faire écouter ni à Rome où il conseillait les réformes, ni à Turin, où il prêchait la modération. Ceux-là citent à l'appui de leur jugement la paix inattendue de Villafranca, le traité de Zurich, notre ambassadeur rappelé du Piémont, nos troupes maintenues autour du Pape et les nombreuses notes du *Moniteur*, où le gouvernement français se plaint de la violence faite à ses plans par un faible allié, plus difficile à contenter que l'ennemi le plus redoutable. On voit que ce ne sont ni les faits ni les documents qui manqueraient à ce curieux débat. Pour nous, qui n'avons ni le désir de nuire ni la prétention de servir, nous laissons à ceux qui écriront plus tard en toute convenance et toute liberté le soin d'essayer un accord ou de risquer un choix entre ces deux opinions.

[1] Par un prodige d'activité de son éditeur, cette brochure, qui fut mise en vente à Paris le 22 décembre 1859, était publiée le même jour en anglais dans le *Times*, en allemand dans la *Gazette de Cologne*, en italien dans la *Perseveranza* de Milan.

Digitized by Google

Quant aux ministres, unanimes avec le président pour ne reconnaître de gouvernement romain qu'à Gaëte, ils étaient loin d'être d'accord entre eux sur la nécessité immédiate pas plus que sur les voies et moyens d'une restauration du Pape. Pour le plus grand nombre, il y avait à pourvoir en France et même au dehors à bien d'autres embarras plus pressés et plus redoutables. M. de Falloux seul, puis M. Buffet, nommé au bout de huit jours ministre du commerce en remplacement de M. Bixio, osaient faire entendre les plaintes et les espérances des catholiques frappés du même coup que le Saint-Père. M. Barrot, vacillant et combattu, ne voulait ni soutenir ni renverser le gouvernement qui avait remplacé à Rome celui de Pie IX. Son honnêteté s'indignait de ce scandale d'ingratitude et d'anarchie ; son bon sens en prévoyait la chute inévitable et prochaine. Mais l'intervention française l'effrayait parce que, trouvait-il, elle ne pourrait jamais être aussi libérale que l'opinion publique l'exigerait. Plus éclairé ou moins prévenu que la plupart de ses amis politiques, il admettait avec les catholiques que le Pape devait être indépendant non-seulement des grandes puissances, mais tout d'abord de ses sujets. Seulement cet intérêt religieux qu'il reconnaissait supérieur à tous les autres, il ne le croyait pas conciliable avec la liberté constitutionnelle des souverains. Suivant lui, Rossi eût échoué; le Statut et la Papauté n'étaient pas faits pour marcher ensemble. Dès lors comment prendre devant l'Assemblée la responsabilité d'une telle entreprise? Or cette responsabilité, c'était sur l'ancien orateur de la gauche qu'elle allait peser de tout son poids : personne ne l'ignorait, et M. Barrot moins que personne.

Sans affecter plus d'illusions sur le gouvernement pontifical que son ancien chef parlementaire, M. Drouin de Lhuys, qui avait remplacé M. Jules Bastide aux affaires étrangères, convenait, avec cette netteté de vue qui est le premier don des esprits politiques, que, du moment où Rome sans le Pape embarrassait si fort les diplomates et et où le Pape sans Rome offusquait à si bon droit les catholiques, il y avait lieu de penser à une prompte solution. L'Europe découronnée de la tiare ne lui semblait plus l'Europe. Il lui fallait un pape, plutôt un bon qu'un mauvais, cela allait de soi, mais plutôt un mauvais que point. Pas moyen, il s'en était bien vite convaincu, de faire au dehors de la bonne politique conservatrice avec un gouvernement révolutionnaire à la place du plus antique et du plus vénéré des gouvernements. Deux sortes de liens nous rattachaient à Rome : l'un politique envers un État politique régulier et ami, l'autre religieux envers le Chef de la communion religieuse à laquelle la France appartient. Nul doute que le rétablissement du pouvoir temporel du Pape ne fût l'affaire des nations chrétiennes et tout d'abord de la France, habituée à

Digitized by Google

marcher à leur tête ; mais ici revenaient les objections pratiques de M. Barrot. Comment faire accepter par l'Europe une intervention républicaine? Comment proposer à l'Assemblée une intervention purement catholique ? Mieux valait donc attendre et se borner à placer quelques garde-fous autour du nouveau Capitole. Suivant lui, notre principe devait être de ne nous aventurer à la guerre que sur une question d'intérêt général où quelque puissance aurait un intérêt privé très-visiblement compromis. La France pourrait alors tirer l'épée sans provoquer une coalition ; car elle aurait la chance de confondre sa cause avec la cause de l'Europe, tout en se portant juge des prétentions particulières engagées dans le débat.

Ces différends allaient bientôt s'évanouir devant la marche précipitée des événements d'Italie. En quelques semaines, les clubs de Rome avaient décrété l'abolition du pouvoir temporel, refusé de reconnaître la commission gouvernementale désignée par Pie IX, nommé une junte provisoire, renvoyé le ministère Mamiani et les deux conseils qui osaient encore parler du Statut, sommé le roi Charles-Albert de dénoncer l'armistice à Radetzki, adhéré au projet de constituante italienne du ministre toscan Montanelli, et convoqué, en attendant, une constituante romaine pour décider du gouvernement à donner aux États de l'Église. Les prières, les avertissements, les protestations, les menaces de Gaëte, n'avaient pu rien empêcher ni rien réparer. Rome était prisonnière de l'émeute comme Pie IX l'avait été pendant huit jours au Quirinal : une bande d'aventuriers accourus de tous les points de l'Italie, et dont la garde civique demanda inutilement le renvoi, terrifiaient la masse inerte et peureuse des honnêtes gens[1]. Le 25 janvier, on avait voté, sans oser regarder devant soi, pour une assemblée dont le premier mandat devait être de proclamer la République. Avant d'en venir là, et pour se donner une dérisoire apparence de modération, une députation avait été envoyée au Pape pour le persuader de rentrer dans sa capitale. Il s'est même trouvé des historiens qui ont sérieusement reproché à Pie IX de ne s'être point prêté à cette comédie et de n'avoir pas saisi cette occasion de relever son gouvernement avec l'appui du parti constitutionnel. Nous aimons singulièrement ce parti ; et partout où il peut exister, nous en sommes. Mais franchement où fallait-il le chercher, à Rome? Était-ce dans cette assemblée qui, devant l'assassinat d'un ministre commis à sa porte, n'avait soufflé mot? Dans cette garde nationale qui

[1] On lit dans le bulletin des séances de la Chambre des députés romaine du 21 décembre 1848 : « Le ministre Mamiani demande l'autorisation de pouvoir pendant deux mois, renvoyer les étrangers qui seraient soupçonnés de vouloir troubler l'ordre public. Le ministre prie la Chambre de vouloir bien décréter l'urgence.

M. Bonaparte s'y oppose.

Digitized by Google

le lendemain, avait bravement fraternisé avec l'émeute sous les yeux du Pape assiégé dans son palais? Dans ce ministère qui, à son éternelle honte, avait ramassé sur l'escalier de la chancellerie le portefeuille sanglant de Rossi sans oser intenter des poursuites, ni faire entendre une parole contre le parti des assassins?

C'est à ce moment que l'abbé Gioberti, premier ministre de Charles-Albert, proposa aux puissances de laisser le Piémont régler par lui-même les affaires d'Italie. Comme l'avait dit en 1848 son prédécesseur, le marquis Pareto, comme devait le répéter de nos jours M. de Cavour, le cabinet sarde n'avait d'autre but que d'épargner à l'Italie les excès de la République et les rigueurs de l'intervention autrichienne. Double danger pour la paix de l'Europe conjuré par sa courageuse entremise! Double service rendu à la cause des trônes par le Piémont monarchique et conservateur! Le marquis Montezemolo[1] fut donc expédié de Turin à Pie IX avec la mission de le décider à venir à Nice ou dans toute autre ville du royaume sarde, et surtout à demander lui-même le secours de Charles-Albert. Aussitôt cette demande faite, le roi devait interposer sa médiation et occuper militairement les principales places des Romagnes et de l'Ombrie. Le Pape répondit que la France lui avait la première offert une généreuse hospitalité, mais qu'il n'avait jusqu'à ce jour aucune raison de quitter Gaëte, d'où il pouvait plus aisément veiller sur ses États. Sans doute l'arrangement de la question romaine par les Italiens lui paraîtrait une chose heureuse et désirable; mais comment l'espérer ou même la souhaiter sans l'intime union des deux monarchies du Nord et du Midi? Or ne se trouvaient-elles pas dans les plus mauvais termes depuis la dernière guerre? Le Piémont disait à Naples : « Vous avez trahi la cause italienne! » Naples répondait au Piémont : « Je n'ai jamais trahi la cause italienne; j'ai refusé de servir jusqu'au bout la cause sarde, qui se cachait sous ce grand nom! » Le Pape croyait aux sentiments religieux et dévoués à sa personne du roi Charles-Albert; mais pouvait-on nier que la politique d'annexion à outrance n'eût soulevé toute la péninsule contre le gouvernement de Turin? Souverains et peuples ne lui jetaient-ils pas les mêmes reproches de cupidité et de mauvaise foi? Le nouveau ministère dit démocratique présidé par Gioberti offrait-il au Saint-Père plus de garanties que ses devanciers? Bien s'en fallait! Le Piémont, qui avait si obstinément repoussé le projet de ligue italienne proposé par Pie IX, venait d'envoyer des agents à Florence et à Rome pour traiter avec ces gouvernements révolutionnaires de la future constituante. Les ambassadeurs de la junte romaine n'étaient-ils pas reçus à Turin? Le ministère avait donc un

[1] Aujourd'hui gouverneur général de la Sicile au nom de S. M. Victor-Emmanuel.

Digitized by Google

pied dans le camp de la révolution, et, dès lors, comment réclamerait-il la confiance des princes? Il pactisait publiquement avec les usurpateurs du domaine de l'Église, et dès lors comment croire à son désir désintéressé de faire rendre justice au Saint-Père? Du moment où l'accord semblait impossible entre les gouvernements italiens, Pie IX, ne voyant plus que le grand devoir de sa charge apostolique, devait se rappeler que l'Église est universelle et non pas nationale, et remettre sa cause aux puissances catholiques.

Telle fut en substance la réponse du Pape. Le dépit qu'on en conçut fut si vif à Turin, qu'on cessa de garder aucun ménagement vis-à-vis de Naples. L'ambassadeur de Ferdinand II à Paris ayant laissé deviner que, dans son opinion, les Piémontais n'étaient point incapables de se faire appeler à Bologne par le Saint-Père et d'y rester ensuite malgré lui, le gouvernement sarde donna à son ministre de Naples l'ordre de rentrer à Turin. « Cette résolution, écrivait Gioberti, a pour cause principale l'indigne calomnie répandue en France par le prince de Cariati, qui nous accuse de vouloir enlever au Pape les Légations. J'espère que le soupçon d'une telle infamie n'entrera pas pour un seul instant dans l'esprit du Pontife [1]. »

N'ayant pu persuader Pie IX, le cabinet sarde vint porter ses propositions à la junte provisoire de Rome. Mais, de ce côté aussi, on était en garde! Il fut répondu assez adroitement qu'on attendrait, pour accepter garnison piémontaise dans les places de la Romagne, que le Piémont eût rompu l'armistice qui le liait à l'Autriche et déclaré franchement ses intentions. A ces conditions on lui offrait les clefs de Bologne et en outre quinze mille soldats. « Rome comprend très-bien, mandait la junte à son envoyé auprès de Charles-Albert, que les secours du Piémont peuvent la sauver de toute intervention étrangère et de toute attaque réactionnaire; mais, pour que Rome appelle à son aide le Piémont, il faut que ce dernier, à l'exemple du gouvernement romain, s'explique franchement et sans arrière-pensée; il faut que le gouvernement sarde s'unisse à Rome par une alliance loyale et qu'il cesse toute hésitation équivoque qui ne fait qu'alimenter les soupçons et les calomnies [2]... »

Si l'ambition se rebutait aussi vite que le dévouement, à coup sûr

[1] Voici les termes de cette dépêche, curieuse à relire en ce moment, où les douanes piémontaises se dressent à quelques kilomètres des portes de Rome : « Questa nostra deliberazione fu cagionata non solo dal rifiuto arbitrario che il cabinetto di Napoli fece di accettare il signor Plezza... Ma più ancora l'indegna calunnia spacciata in Francia dal principe di Cariati, colla quale ci attribuiva l'offerta di togliere al Papa le Legazioni. Spero che il sospetto di tanta infamia non annidera per un solo istante nell animo del pontefice... » (*Risorgimento* de Turin, du 19 janvier 1849.)

[2] Lettre du ministre Muzzarelli à Berghini. (30 janvier 1849.)

Digitized by Google

le cabinet sarde se serait tenu pour battu; mais il n'en fut rien. Repoussé à Rome comme à Gaëte, le gouvernement subalpin mit désormais tout son espoir dans la France. C'est nous qu'il chargea de patroner et de faire aboutir sa médiation entre deux partis qui s'entendaient si bien pour la refuser. Le Piémont ramènerait le Saint-Père à Rome, et dès lors les catholiques seraient satisfaits. Le Piémont tiendrait garnison dans les États de l'Église pour y maintenir les institutions nouvelles contre toute tentative réactionnaire, et dès lors l'opinion libérale n'aurait rien à dire. On devine que ce plan, auquel le président de la République se hâta de donner la main, parut à la majorité de ses conseillers le plus habile des expédients. Gioberti vint à Paris, afin d'entraîner ceux qui persistaient à refuser leur assentiment. L'un d'eux rapportait, ces jours passés, dans une brochure qui a fait le bruit d'un événement, les objections qu'il opposait à un projet trop exclusivement piémontais pour ne pas éveiller nos susceptibilités françaises et catholiques : « Prétendre cacher la France derrière le Piémont, disait l'homme d'État au célèbre agitateur italien, c'est vouloir cacher un géant derrière un brin d'herbe. La France a le droit d'agir en Italie bannière déployée et visage découvert; ce que vous proposez nous laisserait tous les inconvénients de la solidarité sans nous donner les avantages de la liberté d'action. C'est au Piémont à seconder la France en Italie, et non aux Français à se déguiser en Piémontais[1]. » Il était visible, en effet, que la Sardaigne était trop faible pour prendre sur elle, sans l'appui de la Révolution, le lourd fardeau des destinées de la péninsule : dès lors ni l'anarchie romaine ne pourrait être détruite, ni la souveraineté du Pape restaurée. Pour les vrais révolutionnaires, on fera toujours trop de ramener le Pape même garrotté à Rome; pour les catholiques, on ne fera jamais assez si l'on ne réintègre le Chef de l'Église dans la plénitude de ses droits souverains. Ainsi cette solution mitoyenne n'aurait contenté personne. En revanche, elle eût compromis gravement la dignité de notre attitude devant les autres puissances. Comme l'exprimait M. de Falloux dans une image pittoresque, en se contentant de prêter son patronage au Piémont, la France restait en vue pour l'Europe et s'exposait ainsi à répondre des faits et gestes d'un petit gouvernement de tout temps peu obligé par sa parole et peu scrupuleux sur le choix des moyens. Ne valait-il pas mieux reprendre et avouer hautement la politique des devoirs traditionnels de notre pays? Ne sommes-nous pas les protecteurs nés des intérêts catholiques, depuis l'Orient, où d'anciens traités ont placé sous notre sauvegarde les populations

[1] *Antécédents et conséquences de la situation actuelle*, par le comte A. de Falloux. (Paris, chez Douniol.)

Digitized by Google

chrétiennes, jusqu'à Rome, où l'épée de nos rois avait fondé et maintenu depuis onze siècles le domaine temporel de la Papauté? On avait peur de la Chambre : sans doute elle était ou semblait être en hostilité naturelle avec le nouveau pouvoir exécutif; mais son mandat touchait à son terme, et le pays le lui signifiait chaque jour avec humeur. Puis, que pouvait espérer le ministère d'une politique de déguisement et de finesse devant une Assemblée qui suspectait ses intentions? La grande franchise et le grand courage eussent été en ce moment la grande habileté.

Ces prévisions ne tardèrent pas à recevoir un commencement de justification. Le voyage et les démarches de l'abbé Gioberti ne pouvaient rester sans retentissement dans le monde politique. Le 20 février, M. Ledru-Rollin vint déchirer tous les voiles à la tribune. On avait renoncé, disait-il, à l'intervention de compte à demi avec l'Autriche, parce qu'on a compris que ce serait mettre l'indignation dans tous les cœurs et les armes dans toutes les mains. Mais on a imaginé une intervention indirecte, inavouée, honteuse, par le Piémont, en famille, entre Italiens. Le prétexte serait la lutte du parti qui veut la confédération monarchique contre celui qui veut l'unité par la république; le but, la restauration du Pape. Les escadres de la France et de l'Angleterre croiseraient devant Civita-Vecchia et Gênes pour observer, contenir, réprimer au besoin les mouvements des populations, en tout cas pour donner l'appui moral de notre drapeau à l'entreprise des Piémontais. Et l'orateur de la montagne sommait le gouvernement de désavouer devant l'Assemblée un projet qui déshonorerait la République.

En quelques paroles hautaines et habiles, M. Drouin de Lhuys refusa de répondre à une interpellation si catégorique. « Le but à atteindre, le résultat que nous poursuivons tous, dit-il, c'est le rétablissement de la paix et de l'ordre dans le sein de la religion catholique par le rétablissement de la paix et de l'ordre dans les États romains. Par quels moyens?... L'Assemblée me permettra de n'en rien dire. » C'était reconnaître, comme se hâta de conclure M. Ledru-Rollin, que le plan de laisser restaurer le Pape par le Piémont était à cette date pleinement accepté du gouvernement. Mais n'était-ce pas avouer en même temps que ce projet ne semblait pas plus commode à défendre devant la Chambre que le projet plus honorable et cependant plus redouté de la restauration du Pape par nos propres armes?

Cette discussion, qui se termina par l'ordre du jour pur et simple, se recommande par un acte d'impartialité courageuse et par un discours sobre de développements oratoires, mais vigoureux de raisonnement. L'acte fut de M. Coquerel, pasteur protestant, qui, plus hardi que le ministère, osa dire en propres termes : « Je déclare

Digitized by Google

que, dans ma pensée, au point de vue de la morale et de la politique, si la République française rétablit le Pape à Rome, elle fera très-bien[1] ! » Le discours fut de M. Aylies : en quelques phrases d'une gravité et d'une concision judiciaires, le savant magistrat rappela que la vraie question était de savoir, non pas si les Romains avaient le droit de proclamer telle ou telle forme de gouvernement, mais s'il peut nous être indifférent que le pouvoir qui régit la catholicité ait une situation fixe et déterminée ou précaire et nomade. Les Romains eux-mêmes, qui ont prononcé la déchéance du Pape comme souverain temporel, ont tenu à dire dans le même acte que l'indépendance devait lui être assurée comme souverain spirituel[2]. Ce n'est donc pas le respect seulement et les moyens de vivre, c'est l'indépendance qui lui a été reconnue nécessaire par ses ennemis eux-mêmes. Or le gouvernement de Rome peut-il être seul juge, juge absolu de cette indépendance du pouvoir spirituel qui intéresse toute la catholicité? Suffit-il que le Pape soit indépendant aux yeux de Rome? Le monde catholique n'a-t-il pas droit de s'inquiéter des conditions et de la réalité de cette indépendance, de veiller à son maintien ou à son rétablissement? Mais comment y veiller chez les autres? comment y pourvoir dans un État qui veut lui-même rester indépendant? Évidemment en intervenant, en agissant par les voies diplomatiques, en s'interposant entre le Pape et son peuple, et si le gouvernement français ne s'était pas réservé dans ce but la plus complète liberté d'action, il aurait manqué à un devoir essentiel.

Après de telles manifestations, il n'y avait plus, ce semble, pour le gouvernement, qu'à venir déclarer à la tribune que la France catholique et libérale ne chargeait personne du soin d'agir à sa place en Italie, et qu'elle considérait dès ce jour comme son affaire propre de restaurer le Pape et de rétablir l'accord entre les Romains et celui que M. Coquerel avait appelé, aux applaudissements de l'Assemblée, le premier ami des libertés italiennes. Mais on ne devait avoir ce courage qu'une fois la chose faite. On craignait alors cette franchise comme un défi aux passions révolutionnaires. On ne voyait pas qu'en n'osant pas avouer à la tribune ce qui se disait dans toutes les conversations, on encourrait la plus dangereuse des responsabilités devant l'opinion de la France, celle de mettre l'apparence du mensonge sur les lèvres ou dans les actes du pouvoir.

Déjà l'occasion de parler avait été manquée le 8 janvier précédent,

[1] *Moniteur* du 21 février 1849.

[2] Premier décret de la constituante romaine : Art. 1er. La Papauté est déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des États romains.

Art. 2. Le Pontife romain aura toutes les garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel.

Digitized by Google

lorsque le ministère fut interpellé à l'occasion de quelques mots adressés une semaine avant par le président de la République au nonce du Pape. Dix ans jour pour jour avant cette réception du premier de l'an où M. de Hubner reçut en étrennes l'annonce de la prochaine guerre d'Italie, Louis-Napoléon, s'approchant du prélat qui lui présentait le corps diplomatique, lui exprima l'espérance de voir le Saint-Père bientôt rétabli dans ses États[1]. C'était en effet chose résolue dans les conseils de l'Europe, et le gouvernement français comptait à ce moment sur la solution piémontaise. La montagne salua par des huées cette révélation des désirs secrets du gouvernement français; mais il fut répondu très-nettement que cette espérance était celle de tous les honnêtes gens. Malheureusement aucune déclaration du ministère ne vint traduire en acte politique les applaudissements de la majorité. Deux mois après, le 8 mars, M. Ledru-Rollin montrant du geste les envoyés de le République romaine présents à la séance : « Vous avez là, s'écria-t-il, les ambassadeurs d'une République que vous refusez de reconnaître, que vous refusez de défendre contre les puissances absolutistes!... Que dis-je? Vous n'avez pas même voulu les recevoir. Vous les renvoyez à Rome et vous gardez le nonce, l'ambassadeur de Gaëte! Pour vous, le souverain, ce n'est pas le peuple de Rome, c'est le Pape fugitif et légalement déchu. Nier aux Romains le droit de chasser leur prince temporel, c'est nier à la France le droit qu'elle a eu de chasser Louis-Philippe!... Faites place à M. Guizot!... » La discussion engagée de ce train aboutit à la présentation de deux ordres du jour. L'un demandant que le gouvernement fît respecter le droit qui appartient à chaque peuple de régler seul ses affaires intérieures; c'était la harangue de M. Ledru-Rollin, c'était la guerre un contre tous pour soutenir la République romaine. Le second, rédigé par M. Jules Favre et allant au même but par un chemin couvert, parlait d'assurer au moyen de négociations l'indépendance spirituelle du Saint-Père, tout en restant fidèle au respect des nationalités. L'Assemblée écarta impitoyablement ces deux résolutions, et, comme elle l'avait fait plusieurs fois déjà sur la question romaine, elle donna carte blanche au gouvernement par l'ordre du jour pur et simple[2]. Pourquoi fallait-il que celui-ci n'eût pris part au débat que pour affirmer qu'il n'avait rien à dire?

Les chefs de la révolution romaine ne donnaient point l'exemple de si timides réticences. Ils voulaient l'abolition du pouvoir temporel, ils l'avaient décrétée en toutes lettres; ils voulaient la République, ils l'avaient proclamée. Le 8 février, après une messe du Saint-Esprit chantée

[1] « Le représentant de la cour de Rome, ajoute le compte rendu officiel, a accueilli ce vœu avec un vif attendrissement. » (*Moniteur* du 2 janvier 1849.)

[2] Voté par 438 voix contre 341.

Digitized by Google

à l'église d'*Ara Cœli*, la constituante s'était réunie dans ce même palais de la chancellerie où avait siégé la Chambre précédente. A peine était-elle installée, et comme on procédait à la vérification des pouvoirs, une voix s'écria : « A quoi bon ce parlage inutile? Vive la République ! » C'était un Niçard exilé de 1833, qui, revenu d'Amérique l'été précédent, avait fait en Lombardie la guerre de partisans contre l'Autriche. Les volontaires l'appelaient déjà le général Garibaldi. Mais les habiles objectèrent que ce serait manquer de respect à la République que de l'acclamer, comme l'avaient fait les constituants français, sans la discuter; et la série des discours commença. On savait qu'un semblant d'opposition devait être tenté, et l'on jugeait plus expédient de lui permettre de montrer son impuissance que de l'étouffer. Les constitutionnels essayèrent en effet de retenir le pays sur la pente où ils l'avaient eux-mêmes poussé. Mamiani notamment n'eut pas de peine à établir que, par cette rupture définitive avec la Papauté, on appelait sur l'État romain les armes de l'étranger. Or, ni le Piémont monarchique, ni la Toscane si peu militaire, ni Naples ennemie, ni la France trop occupée à rasseoir l'ordre chez elle, ne pourrait lui être d'aucun secours. On lui répondit que la démocratique Gênes saurait bien forcer Turin à marcher, que Naples serait tenue en échec par la Sicile, que les républicains de France avaient juré de couvrir Paris de barricades plutôt que de laisser périr la République romaine, et qu'en tout cas les armées de l'Europe absolutiste viendraient se briser comme des vagues au pied du Capitole. *Faremmo da noi !* s'exclama-t-on comme Charles-Albert, et, après quinze heures de déclamations, le Sénat finit par où Garibaldi aurait voulu avec raison le voir débuter. 143 députés contre 11 votèrent la République. Le lendemain, la proclamation solennelle eut lieu sur la place du Capitole, théâtre habituel de ces parades historiques et qui en avait vu, juste cinquante ans avant, une dernière représentation par le général Berthier.

On agissait plus sérieusement à Gaëte. Le 14 février, le Saint-Père dénonçait la nullité de la République romaine et protestait devant le corps diplomatique contre un vote qui se présentait, disait-il, avec les caractères multiples de l'injustice, de l'ingratitude, de la folie et de l'impiété. « Vous fûtes témoins, ajoutait Pie IX, des événements à jamais déplorables des journées des 15 et 16 novembre dernier et avec nous vous les avez déplorés et condamnés. Vous avez fortifié notre esprit dans ces jours funestes, vous nous avez suivi sur cette terre où nous a guidé la main de Dieu, qui élève et abaisse, mais n'abandonne jamais l'homme qui se confie en lui; en ce moment encore vous nous entourez d'une noble assistance; c'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin que vous vouliez bien redire nos

Digitized by Google

sentiments et nos protestations à vos cours et à vos gouvernements. »

Trois jours après, le cardinal Antonelli exposait dans une note aux puissances qui rappelait la série des faits d'où était sortie la situation présente, que le Saint-Père, ayant épuisé tous les moyens en son pouvoir pour soustraire ses fidèles sujets à une domination tyrannique et pour rentrer lui-même dans la pleine souveraineté qui appartient au Chef de l'Église, remettait sa cause à l'intervention morale de tous les gouvernements. « Et puisque l'Autriche, la France, l'Espagne et le royaume des Deux-Siciles, concluait la note, se trouvent par leur position géographique en situation de pouvoir promptement concourir par leurs armes à rétablir dans les domaines du Saint-Siége l'ordre troublé par une horde de sectaires, le Saint-Père, se fiant à l'intérêt religieux de ces puissances, filles de l'Église, demande avec une entière assurance leur intervention armée pour délivrer principalement l'État du Saint-Siége de la faction des misérables qui y exercent par toutes sortes de crimes le plus atroce despotisme[1]. »

Ainsi l'Europe, prévenue une première fois le 4 décembre par le Saint-Père, était solennellement mise en demeure d'agir pour restituer aux États romains et à l'Église l'ordre et la paix troublés par la révolution. Déjà depuis plusieurs mois l'Espagne, à qui reste l'honneur de cette initiative, avait proposé un congrès « pour amener au plus tôt une réconciliation entre Pie IX et ses sujets, afin que le Pape pût rentrer dans le libre exercice de tous ses droits spirituels et jouir de l'indépendance nécessaire pour le gouvernement de l'Église[2]. » Bien que cet appel du cabinet de Madrid ne fût adressé qu'à la France, l'Autriche, la Bavière, le Portugal, le Piémont, Naples et la Toscane, c'est-à-dire, aux seuls gouvernements catholiques, les autres ne se crurent pas dispensés d'y répondre, tant était vif encore, il y a onze ans, le sentiment de la solidarité de l'ordre entre les monarchies! « Les affaires de Rome, écrivait M. de Nesselrode, mettent dans une grave appréhension le gouvernement de Sa Majesté l'empereur des Russies, et l'on se tromperait beaucoup en supposant que nous prenons une part moins vive que les gouvernements catholiques à la situation de Sa Sainteté le Pape Pie IX. Il est hors de doute que le Saint-Père trouvera dans l'empereur un aide loyal pour le rétablir dans son pouvoir temporel et spirituel, et que le gouvernement russe s'associera d'autant plus franchement à toutes les mesures tendant à ce but, qu'il ne nourrit envers la cour de Rome aucun sentiment de rivalité religieuse. »

[1] Note de S. Ém. le cardinal Antonelli, pro-secrétaire d'État, au corps diplomatique. (18 février 1849.)

[2] Dépêche de M. Pedro de Pidal, du 21 décembre 1848.

Digitized by Google

Lord Palmerston lui même se sentait entraîné à déclarer que la Grande-Bretagne, comptant plusieurs millions de sujets catholiques, devait désirer, quoique soustraite à l'obédience de Rome, que le Pontife fût replacé au plus tôt dans une situation temporelle qui lui permît d'exercer en toute indépendance les fonctions de sa souveraineté spirituelle[1]. La France envoyait à Gaëte M. de la Tour d'Auvergne chargé d'aplanir les voies à la solution piémontaise que notre gouvernement avait adoptée, et de prévenir le Pape contre l'intervention autrichienne, dont nous nous montrions justement alarmés. Quant au Piémont, il échangeait des notes aigres-douces avec l'Espagne et persistait à vouloir traiter seul, et comme ses affaires propres, les affaires de l'Italie et de la catholicité.

Tout semblait se précipiter d'ailleurs vers les catastrophes où devaient s'engloutir tant de nobles espérances avec tant de perfides ambitions. A mesure que l'Europe resserrait les liens de l'ordre entre ses États, l'Italie, de plus en plus livrée à l'anarchie, se morcelait en coteries irréconciliables. Au moment où la cause de la révolution européenne apparaissait de toutes parts moins redoutable et plus détestée, elle s'obstinait à laisser son drapeau sur ce navire en perdition. On était en 1849, en pleine réaction des intérêts contre les passions démagogiques, et les chefs du mouvement voulaient refaire pour l'Italie seule la situation du printemps de 1848! A Turin, l'indiscrète divulgation des plans de restauration toscane et romaine rêvés par Gioberti avait suffi pour changer en exécration la popularité de l'auteur du *Primato*. Ceux qui l'avaient remplacé au pouvoir étaient destinés à conduire jusqu'à Novare ce malheureux roi et ce plus malheureux pays. Florence venait de pousser à bout son débonnaire souverain, qui, d'exigence en exigence, en avait été réduit à résister en face à l'anarchie ou à s'enfuir. Ne voyant aucun homme, aucune institution, aucune force debout dans son paisible royaume, dont la turbulente Livourne était devenue la capitale, le grand-duc s'était sauvé à Gaëte auprès de Pie IX. Son ministère démocratique, après avoir déploré hypocritement, comme on l'avait fait à Rome, le sort d'un pays abandonné par son souverain, s'était hâté de se constituer en dictature provisoire, et son premier acte avait été de s'unir à la République romaine.

Celle-ci, obéissant aussi à l'impitoyable logique des révolutions, avait rendu dès ses premières séances un décret ainsi conçu : « L'illustre Joseph Mazzini, champion très-ardent de la liberté italienne, est admis au titre de citoyen dans notre glorieuse République[2]. » Que cet acte, disait quelques jours après le président Galetti

[1] *Correspondance*, 9 mars 1849.
[2] Séance de la constituante romaine du 12 février.

Digitized by Google

au vieux conspirateur qui venait d'être nommé député, soit pour vous, illustre Italien, un témoignage de l'amour que nous vous portons et de l'estime que fait de vous le peuple qui a été le premier à proclamer et à constituer en Italie le gouvernement républicain, pour lequel vous avez combattu toute votre vie! »

Ainsi les mêmes hommes qui trouvaient le gouvernement du Chef de l'Église indigne de la grandeur de Rome, ne craignaient pas d'humilier la ville éternelle aux pieds du pontife des sociétés secrètes. Désormais l'homme de la révolution romaine était trouvé, et la France reconnaissait, pour l'avoir vaincu chez elle, l'ennemi qu'elle allait chercher en Italie.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

Digitized by Google

UNE

STATUE A MACHIAVEL[1]

Tout peuple, en renaissant, s'adore dans un homme;
Il prend de son héros le nom dont il se nomme;
Comme sa propre image, il assied sur l'autel
Ou son Léonidas ou son Guillaume Tell;
Sous les traits de l'idole il sent qu'il va revivre.
Or ce bronze le juge et le peint mieux qu'un livre;
Son arrêt est gravé dans l'œuvre du sculpteur:
Sa liberté ressemble à son libérateur.

Chez nous, Français, les fils de la chevalerie,
Une femme, une vierge a fondé la patrie;
Son âme y ressuscite à l'heure du danger,
Son nom est le défi qu'on lance à l'étranger;
Car la race des Francs, que tout calvaire attire,
S'aime et se reconnaît dans Jeanne la martyre.

[1] On se souvient que la Toscane, en s'unissant au Piémont, a voté l'érection d'une statue à Machiavel.

Digitized by Google

Toi, tu choisis pour Dieu le fourbe florentin,
Tu l'assieds sur le seuil d'un empire latin,
Italie! Et voilà qu'à peine indépendante,
Au mépris de Colomb, de Raphaël, de Dante...
Quand tu peux évoquer un visiteur du ciel,
Ta jeune liberté s'éprend de Machiavel!
Et c'est nous, peuple franc de cœur et de parole,
Qui fournissons le bronze à cette infâme idole!
Soldats! donnons encor du sang et du métal;
Il faut à la statue un digne piédestal;
Il faut qu'avec l'image inaugurant le culte,
Chacun des bas-reliefs nous jette son insulte :
Sculpteur, écrivez là, d'un doigt reconnaissant,
Et Castelfidardo trempé de notre sang,
Et, pour payer d'un coup ses sauveurs débonnaires,
L'Italie appelant des Français : mercenaires!
Donnez du bronze encore! afin qu'en plein soleil
L'autre face du socle ait son tableau pareil :
Aux pieds du même Dieu, c'est une ville en fête,
Naples, de tout venant la docile conquête,
Qui prodigue les fleurs et dépouille son sein,
Pour parer le tombeau d'un immonde assassin.

Voilà donc le grand homme et les grandes histoires
Qu'ils gravent sur ce bronze issu de nos victoires!
Nos fils, tombés pour vous, des Français par milliers,
Engraissent vos guérets du sang des chevaliers,
Pour qu'au premier soleil votre terre agrandie
En épaisses moissons germe la perfidie,
Et nous montre, au parjure emmanchant le poignard,
Machiavel... du tombeau retiré par Bayard!

Souffrirez-vous qu'on dise, aux pieds d'un tel ancêtre :
« L'Italie est fidèle aux leçons de ce maître! »
Et qu'effrayant l'honneur, sous ce masque pervers,

Digitized by Google

Sa jeune indépendance attriste l'univers?
Non! la liberté, même en ses jours de délire,
Dans le livre du *Prince* a refusé de lire.
L'astuce et le mensonge et tous ces vils moyens
Engendrent des Césars, jamais des citoyens.

Cache, Italie, un front qui conseille le crime!
Cet art impur forgea la chaîne qui t'opprime.
Montre tes Raphaël et tes Alighiéris!
Va, va! ce n'est pas trop de tous ces noms chéris
Pour effacer des cœurs, où la colère abonde,
La liste des tyrans qne tu donnas au monde.
Cache le Machiavel! alors nous oublierons
Que les flancs de ta louve ont porté les Nérons.
Ne nous rappelle pas, vieille injure impunie,
Que notre sol saigna sous ton affreux génie;
Qu'à nous, Gaulois broyés sous ce pied malfaisant,
Tu nous fis de César l'exécrable présent.
A tes libérateurs, — quitte d'ingratitude, —
Tu donnas, par avance, assez de servitude;
Assez d'impures mains auront appris chez toi
Le jeu des faux serments et le bris de la loi.
Ce bronze où Machiavel par tes soins doit revivre
Invitera les rois à pratiquer son livre;
Tu vas, ainsi, funeste à nos derniers parents,
Tenir de siècle en siècle école de tyrans.

Et tu veux que la France aux fils de cette école
Avec son propre glaive ouvre le Capitole.
Tu veux que nous allions, le Celte et le Germain,
A tes œufs de vautour rendre leur nid romain?

Ah! dans l'eau du baptême, au nom du Dieu fait homme,
L'Europe a pu noyer ses haines contre Rome;

Digitized by Google

L'univers, affranchi des préteurs arrogants,
Laissa debout ces murs fondés par des brigands.
Mais le Gaulois vainqueur, le Saxon et l'Ibère
N'y souffriront pas plus Auguste que Tibère.
L'honneur, qui ne veut plus courir de tels hasards,
A donné Rome au Christ pour la prendre aux Césars.
Laissez sur les Sept-Monts, dans l'orage qui gronde,
La croix qui vous sauva des vengeances du monde;
Rome n'est plus à vous; — respectez le saint lieu!
Par un don de la France elle appartient à Dieu.

Jamais au Vatican, abrité de nos glaives,
On ne verra trôner le *Prince* ou ses élèves;
Tant qu'à travers nos deuils et nos destins errants
Nous garderons au moins notre vieux nom de Francs.
En vain tout s'assombrit et le doute nous ronge;
Nous avons en horreur l'astuce et le mensonge,
Et les fourbes, chez nous, dans leurs trames surpris,
Succombent écrasés sous le poids du mépris;
Machiavel y verrait, debout sur une place,
Nos enfants de sept ans lui cracher à la face.
La ruse ôte, chez nous, leur prestige aux vainqueurs;
Le succès éblouit, mais ne prend pas les cœurs.
Nos cœurs sont avec ceux qu'on trompe ou qu'on opprime;
Tu le sais, l'oublier, Italie, est un crime!
Tu sais qui releva tes blessés à genoux.
Les vaincus de Novare, où seraient-ils sans nous?

D'autres vaincus plus chers, d'autres plus nobles armes,
Appellent, aujourd'hui, nos lauriers et nos larmes.
De sombres Machiavels, qui frappaient à coup sûr,
Ont versé par vos mains notre sang le plus pur;
Et, si l'antique honneur n'est pas sourd dans notre âme,
Ce sang crie à jamais contre l'idole infâme.
Dressez-la cependant! Nous, d'une ferme voix,

Digitized by Google

Rendons gloire à nos morts couchés sur leur pavois;
Dans l'or et dans l'airain gravons, d'une main fière,
Ton nom, ô PIMODAN! le tien, LAMORICIÈRE!
Toi qui, fait à juger ces hasards d'un coup d'œil,
Offrais plus que ta vie à ce Pontife en deuil.

Va! plus d'un noble émule, arrivé jusqu'au faîte,
T'envie, au fond du cœur, cette illustre défaite.
Tu peux croire une voix qui n'a jamais flatté,
O chef! c'est avec toi qu'était la liberté;
Tu sais comme on la sert, toi qui souffris pour elle;
Dieu sera de moitié dans sa dette nouvelle,
Et leur double étendard, entre tes mains remis,
Montre, à qui veut bien voir, où sont leurs ennemis.

Pour moi, poëte, errant sur mes Alpes hautaines,
Ignoré des tribuns, des rois, des capitaines,
Mais fièrement épris de tout noble revers,
J'offre à de tels vaincus l'encens pur de mes vers.
Dans mon livre, jamais, peu soucieux de plaire,
Je n'inscrivis un nom puissant ou populaire;
Si les heureux du jour ont entendu ma voix,
Ils savent quel mépris m'exilait dans mes bois.
Mais j'en saurai sortir, portant haut le visage,
Si le Dieu que je sers demande un témoignage;
Si je puis, un seul jour, à l'œuvre qu'il bénit,
Porter mon grain de sable ou mon bloc de granit.

Ah! tandis qu'à nos yeux, dressé comme une injure,
Ce bronze italien fait un dieu du parjure,
Que des vieux droits l'Europe éteint le clair fanal,
Qu'on s'appuie à tâtons sur le bien ou le mal,
Que le monde passif, comme en un mauvais songe,
Laisse trôner si haut la fourbe et le mensonge,

Digitized by Google

Nous, les soldats du Christ, nous, les Francs, maintenons
Ces vertus et ces droits qui nous doivent leurs noms :
La fierté d'une libre et loyale parole,
La foi, prompte à signer de sang un cher symbole,
Et l'audace d'un cœur, sans reproche et sans fiel,
Qui ne craint, ici-bas, que la chute du ciel.

Dans nos chastes maisons, comme le feu des temples,
De nos aïeux éteints rallumons les exemples ;
Leur flamme en chassera mille intérêts rampants
Prompts à nous enlacer comme de vils serpents ;
Et les saines clartés du foyer domestique
Rayonneront, alors, sur la chose publique.
Le luxe et l'avarice et les sordides peurs
N'iront plus, à genoux, au-devant des trompeurs ;
La lumière entrera dans ces impurs dédales
De noires trahisons et d'ignobles scandales.

Sur l'art de Machiavel et sa divinité
Qu'il tombe un seul rayon d'ardente probité,
L'éclair d'un franc regard, sans plus de sortilége,
Et ce bronze hideux fondra comme la neige.

Et nous, rendons, enfin, éprouvés par ce feu,
L'autel où fut l'idole au véritable Dieu,
Dans nos âmes d'abord, et de là dans nos villes,
Posons pour fondement à nos vertus civiles
Un culte qui résiste à ce temps suborneur,
Et sachons l'appeler de son vieux nom : L'HONNEUR.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

Digitized by Google

LE

SIÉGE DE LYON EN 1793

I

Parmi les sombres pages de l'histoire de la Révolution française, il en est une sur laquelle la postérité ne s'arrête qu'avec indifférence. Il y a un peuple de martyrs dont la mémoire obtient seulement cet étonnement et cette pitié stériles qu'on accorde à des hommes amenés par une entreprise insensée à une catastrophe inévitable. A quoi tient cette sévérité de l'histoire pour les Lyonnais de 1793 ? Ont-ils manqué de courage, ou de malheur ? Non; mais ils n'ont arboré franchement aucun drapeau; aujourd'hui encore on sait à peine si c'étaient des royalistes ou des Girondins, et à ces hommes dont la cause est restée douteuse on décerne une palme incertaine. Sans doute les Lyonnais de 1793 n'ont eu aucun caractère politique; ce n'étaient pas les hommes d'un parti, c'étaient d'honnêtes gens résistant à des scélérats, des hommes libres préférant la mort à la tyrannie, voilà tout, et, si je ne me trompe, ce n'est pas là un motif pour leur refuser la gloire.

Avant 1789, Lyon n'avait pas moins d'importance qu'aujourd'hui. Célèbre dans l'histoire par sa fidélité et son indépendance, habitée par une bourgeoisie riche et un peuple énergique, placée loin de Paris, au confluent de deux grands fleuves, touchant à la Méditerranée par le Rhône, à l'Italie par la Savoie, la seconde ville de France sentait sa puissance et n'était pas disposée à subir aveuglément la loi de Paris. Les bourgeois étaient depuis longtemps exempts des tailles.

Digitized by Google

La noblesse n'était guère représentée que par des familles sorties de l'échevinage, peu supérieures aux autres et par suite peu enviées. La religion pratiquée était respectée. Sur un sol pareil, la semence révolutionnaire avait peu de chances de fécondité.

1789 fut accueilli avec joie, mais sans enthousiasme. Dès le premier jour, on put voir naître et se développer à Lyon une double tendance : l'approbation des principes, mais l'horreur contre les crimes de la Révolution. Ainsi la noblesse et le clergé du Lyonnais devançèrent la nuit du 4 août en envoyant à l'Assemblée constituante leur renonciation à tous leurs priviléges; en même temps les jeunes gens de la ville formèrent une milice volontaire pour résister au meurtre et à l'incendie [1].

Mais en même temps les Jacobins cherchaient à former un parti dans Lyon. Un homme auquel ses emportements bizarres et ses manies sanguinaires devaient mériter le surnom de Marat du Midi, le Piémontais Challier, se mettait à la tête des furieux, ramassait autour de lui une tourbe de journalistes et d'assassins, et devenait en peu de temps la terreur des bons et l'espoir des mauvais. La calomnie, le pillage, l'insulte, firent bientôt place aux assassinats. Des têtes furent promenées dans les rues, des cadavres déchirés, des lambeaux de chair humaine suspendus en guirlande sous les fenêtres des aristocrates. Pendant deux ans les paroles et les actes féroces se succédèrent en face des commissaires de la Convention qui venaient de temps en temps aider Challier et réchauffer le zèle des patriotes lyonnais. Pendant deux ans la ville se trouva partagée entre deux partis tranchés, celui des assassins et celui des hommes énergiquement honnêtes, au milieu desquels frémissait une masse encore immobile, mais dont les sentiments se trahissaient chaque jour. Quand les Jacobins insultaient les femmes aux portes des églises catholiques, Camille Jordan élevait la voix et flétrissait en termes sanglants l'infamie des administrateurs révolutionnaires; quand Challier faisait dresser des tables dans les rues pour obliger les passants à signer une pétition demandant la mort de Louis XVI, les ouvriers se ruaient sur les Jacobins et jetaient au vent les débris épars de la pétition sanglante. Un jour, le club de Challier s'étant réuni pour arrêter des listes de proscription, nommer un tribunal révolutionnaire et déterminer le lieu et le genre du supplice, une partie des assistants enfonça les portes, courut chercher des armes, et, peu après, le club était envahi, saccagé; Challier, contraint d'abandonner Lyon pendant quelques jours, allait à Paris

[1] Le peuple donna à ces volontaires, presque tous jeunes gens de bonne famille, le nom de Muscadins, de là l'origine de ce sobriquet bizarre sous lequel nous verrons désigner les soldats Lyonnais.

Digitized by Google

demander des secours. Personne n'était à la tête de la résistance; il n'y avait là ni homme ni parti, mais seulement un sentiment général d'indignation produit par l'horreur des crimes et encouragé par des voix inconnues, celles des royalistes qui s'étaient glissés dans Lyon pour observer et presser le mouvement, celles des prêtres fidèles qui avaient cherché un refuge dans l'ancienne cité des martyrs, enfin, et surtout celles d'une foule d'hommes qui voulaient bien être républicains, mais à la condition de n'être pas les frères des massacreurs de septembre et des juges de janvier. Quelles ressources cependant restaient aux honnêtes gens? Des représentations à la Convention? On en faisait sans cesse, et les députés de la Convention étaient les amis et les soutiens de Challier. Un appel à la nation? Où était la nation dans ce temps de liberté? Lyon redoutait la guerre civile, il aurait voulu l'éviter; mais, le jour où il fallut choisir entre la guerre et le massacre, il n'hésita plus. Ce fut au moment où Challier voulut installer la guillotine en permanence que la ville entière se souleva. Ouvriers, bourgeois, gentilshommes, se réunirent pêle-mêle sous des chefs improvisés; après un combat où plusieurs centaines d'hommes périrent, les Jacobins furent battus, l'hôtel de ville pris d'assaut, Challier fait prisonnier. Les vainqueurs arborèrent le drapeau tricolore avec la devise : *Résistance à l'oppression*. La lutte était engagée.

Lyon parut d'abord embarrassé de sa victoire, et sa conduite pendant quelque temps ne fut qu'une prodigieuse série de contradictions. Ainsi les vainqueurs, en rendant les derniers devoirs à leurs frères morts le 29 mai, jurèrent de mourir plutôt que de se soumettre à la tyrannie de la guillotine, et, le même jour, ils envoyèrent à Paris des députés chargés de justifier aux yeux de la Convention la défaite de Challier et des Jacobins; ils jugèrent et exécutèrent Challier, et en même temps ils laissèrent passer à travers leur ville, sans les intercepter, les convois d'artillerie, de vivres et de munitions qui allaient à l'armée des Alpes; ils choisirent pour général un vieil officier royaliste, le comte de Précy, et ils gardèrent le drapeau tricolore; à la nouvelle de la chute de la Gironde, ils se rattachèrent à la cause de ces proscrits qui, malgré leurs erreurs, étaient dans la Convention les adversaires des terroristes, et pour lesquels commençait dans les provinces un mouvement destiné peut-être à devenir général; quelques semaines plus tard, ils se rétractèrent et reconnurent la Convention, tout en refusant de se soumettre à ses décrets. Au fond, tout cela s'explique : les Lyonnais ne combattaient que la Terreur; ils disaient aux Montagnards de Paris : « Voulez-vous respecter les vies et les fortunes honnêtes? Voilà la paix. Êtes-vous les frères des brigands que nous avons vus à l'œuvre? Guerre à mort! »

Digitized by Google

Amis et ennemis ne s'y trompèrent pas. Les représentants du peuple à l'armée des Alpes écrivirent à Paris de se hâter si l'on ne voulait avoir sur les bras une nouvelle Vendée; en même temps, quoique l'insurrection lyonnaise eût reconnu la République, le Forez, province royaliste, n'hésitait pas à prendre les armes pour elle.

Les révoltés avaient à peine eu le temps d'élever quelques fortifications, d'enrôler des hommes et de choisir des chefs, lorsque la Convention donna l'ordre aux représentants et généraux de l'armée des Alpes de prendre tous les moyens pour les soumettre ou les détruire.

Le représentant Dubois-Crancé et le général Kellermann marchèrent aussitôt sur Lyon avec douze bataillons de troupes de ligne, de l'artillerie de siége et treize mille hommes de réquisitions. Ancien général des armées royales, Kellermann, devenu célèbre par la victoire de Valmy, était un honnête homme, comprenait la résistance des Lyonnais et répugnait à devenir leur bourreau; toujours porté à l'admiration et à la clémence envers des ennemis qu'il appelait des murailles vivantes trempées d'airain, il ne devait jouer dans le siége de Lyon qu'un rôle secondaire et laisser à Dubois-Crancé le véritable commandement en chef. Dubois-Crancé, ancien lieutenant des maréchaux de France, irrité contre la noblesse qui lui avait disputé des titres dont l'insuffisance l'avait chassé du corps des mousquetaires, député de la Champagne à la Constituante et à la Convention, maréréchal de camp, plein d'intelligence, d'énergie, de haine, Dubois-Crancé aurait voulu pouvoir détruire Lyon d'un seul coup et ne négligea rien dès le premier jour pour assurer et presser sa ruine.

Les républicains, n'ayant pas assez de troupes pour investir la ville, vinrent s'établir sur le plateau étroit et élevé qui sépare le Rhône et la Saône au nord de Lyon. Là, ils coupaient les deux rivières et la route de Savoie, gardaient des communications sûres avec Paris et l'armée des Alpes, et, si la ville résistait, pouvaient attendre des renforts sans avoir rien à craindre.

Lyon n'avait pour se défendre que huit mille hommes, avec un bataillon en Forez. Un ancien colonel d'artillerie, M. de Chenelette, exécutait en toute hâte des fortifications bien conçues, mais inachevées; un Suisse, M. Smith, fondait des canons, la manufacture d'armes de Saint-Étienne donnait des fusils; les souscriptions volontaires fournissaient de l'argent; le Forez assurait des vivres pour quelque temps. La ville, alors comme aujourd'hui, se composait de trois parties, 1° le vieux Lyon, bâti en amphithéâtre sur la rive droite de la Saône et couvrant les coteaux de Saint-Just et de Fourvières; 2° le grand massif de la ville, formant entre les deux rivières un long triangle dont la base au nord s'appuie sur les hauteurs de la Croix-Rousse, et dont

Digitized by Google

les deux lignes latérales courent en se rapprochant jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône; 3° les faubourgs des Brotteaux et de la Guillotière, sur la rive gauche du Rhône, au commencement de la plaine du Dauphiné.

Une seule ville, et dans cette ville une garnison trop faible même pour occuper l'enceinte qu'elle avait à défendre, entreprenait donc de tenir tête à la puissance qui disposait tyranniquement de la France, faisait trembler l'Europe.

II

Les hostilités commencèrent le 8 août. Ce jour-là, pendant qu'un trompette républicain apportait une sommation à l'hôtel de ville de Lyon, les avant-postes, sans ordre de part ni d'autre, engagèrent le combat. Il y eut quelques morts et quelques blessés. Les Lyonnais firent un dragon prisonnier et le traitèrent si bien, que, peu de jours après, ce dragon embrassa leur cause; un officier muscadin tomba entre les mains des républicains, ils le fusillèrent sur-le-champ.

Les premiers jours du siége furent signalés par une série d'affaires d'avant-postes, où les conventionnels eurent constamment le dessous. Dès lors, Dubois-Crancé et Kellermann, voyant la solidité des fortifications de la ville et la détermination de ses défenseurs, renoncèrent à l'espérance d'y entrer sans coup férir ou de l'enlever au premier assaut. En attendant l'arrivée de leurs autres colonnes et particulièrement de celle qui amenait le grand parc d'artillerie de siége, ils résolurent de lasser l'ennemi par des attaques fréquentes, de l'isoler des campagnes voisines, et surtout de prodiguer les calomnies, les promesses et les menaces pour jeter la désunion dans la ville. Les Jacobins de Lyon pouvant librement communiquer avec le quartier général républicain, Dubois-Crancé savait par eux ce qui se passait dans la ville, quels étaient ceux qu'on pouvait séduire et ceux qui ne faibliraient pas. Il adressait aux uns des assurances de pardon, cherchait à exciter des méfiances contre les autres et en même temps prenait des arrêtés pour mettre le séquestre sur tous les biens des révoltés, promettre de l'argent et des vivres à ceux qui sortiraient de la ville, et empêcher, sous peine de mort, toute communication avec les rebelles.

Il y avait sans doute dans la ville et même au sein de l'administration civile trop d'hésitation et de tristes faiblesses. Les administra-

Digitized by Google

teurs célébraient la fête du 10 août, publiaient les décrets de la Convention contre les royalistes, les émigrés, les prêtres réfractaires, et affirmaient sur l'honneur qu'il n'y avait parmi eux aucun de ces ennemis de la République. Pour le faire croire, ils ne reculèrent même pas devant un crime : une jeune fille qui traversait la rue avec une des cocardes blanches dans son tablier fut arrêtée, condamnée à mort et fusillée. Heureusement entre ces lâches et les conventionnels s'élevait une barrière de fer; l'armée des muscadins ne pouvait ni ne voulait reculer; l'indignation, le courage, le désespoir, lui avaient mis les armes à la main; elle ne pouvait pas se rendre pendant que de l'hôtel de ville sortaient de longues et mensongères proclamations; à la Croix-Rousse, gentilshommes et paysans, négociants et ouvriers, maîtres et domestiques, Foréziens et Lyonnais, catholiques et protestants, tous combattaient ensemble, obéissant aux mêmes chefs, vivant de la même vie, mourant de la même mort. Étrangers presque tous les uns aux autres, ils devenaient frères d'armes, se sentaient gens de cœur et serraient leurs rangs devant l'ennemi. Tout se faisait au nom de la République; les bataillons portaient les noms des sections de la ville, c'est-à-dire de l'Union, des Droits de l'homme, Rousseau, Washington, Guillaume Tell, etc. Mais souvent au milieu du feu on entendait retentir un cri de : « Vive le roi ! » Bien des officiers ne portaient pas la cocarde nationale, et leur chef à tous était ce comte de Précy devant lequel, le 10 août, Louis XVI s'était écrié : « Ah ! fidèle Précy. » L'histoire nous a gardé quelques chansons des Muscadins, souvent grossières, toujours énergiques. Voici un couplet de la chanson des cavaliers :

Oui, tremblez tous, coupeurs de têtes,
Bourreaux de rois, buveurs de sang.
Contre nous le lion s'apprête,
Il va combattre, un contre cent.
La mort n'est rien pour qui la brave,
La honte seule est pour l'esclave, etc.

Le refrain de la chanson des artilleurs était :

Jurons amour aux rois, mort à leurs assassins !

Au bivac, le négociant lyonnais lisait Rousseau pendant que le vieux soldat fumait sa pipe et que le paysan du Forez priait dans un coin. L'âme de Lyon était là. Malheureusement les braves sont morts, le bavardage des autres est resté, et maintenant que les cendres se sont refroidies et que le vent de l'oubli les a dispersées peu à peu, l'histoire, en cherchant dans le passé, trouve des notes officielles, s'y attache, et juge les hommes de cœur qui se sont fait tuer sans

Digitized by Google

rien dire d'après les monotones déclamations de ceux dont la faiblesse aurait suffi pour empêcher la victoire, si la victoire eût été possible.

Du reste, à Lyon, le courage l'emportait sur la faiblesse; on put bientôt s'en convaincre. Avant d'en venir aux dernières extrémités, Dubois-Crancé voulut tenter un effort pacifique et chargea le citoyen Pâris, commissaire des guerres, de porter des dépêches aux administrateurs et au peuple de Lyon.

Le 14 août, à quatre heures du soir, Pâris se présenta aux portes de la ville. Les Lyonnais cessèrent leur feu et le conduisirent à l'hôtel de ville, où il ouvrit la lettre de Dubois-Crancé. Elle était longue, bien écrite, modérée, et cherchait assez habilement à diviser les Lyonnais. « Citoyens de Lyon, disait le conventionnel, quel est votre égarement! Toute fraction du peuple qui ne veut pas se soumettre aux décrets de la Convention nationale est en état de révolte; il n'y a pas de gouvernement sans obéissance à la loi... Convenez que cette erreur est le résultat de l'empire qu'exercent sur vous quelques hommes pervers... Ces hommes affectent de répandre que les représentants du peuple ont le projet de détruire votre ville, qu'ils veulent le meurtre des citoyens et le pillage des propriétés; comment pouvez-vous croire à de pareilles absurdités?... Vous servez la cause de nos ennemis; vos chefs ont déjà reçu le prix de leur trahison... Rassemblez-vous, en dépit de vos despotes, réunissez-vous à vos frères d'armes, émettez un vœu de vrais républicains, et vous êtes sauvés. »

La lecture achevée, Précy ôta son épée et la déposa sur le bureau. « J'ai pris cette épée, dit-il, par le vœu du peuple de Lyon; j'attends qu'il me la rende ou qu'il la donne à un plus digne. » Le président de l'Assemblée demanda à Pâris de rester à Lyon jusqu'au lendemain pour que l'administration eût le temps de convoquer les sections et qu'il pût emporter la réponse du peuple de Lyon rendue devant lui. Pâris fut au comble de l'étonnement; il croyait, comme les représentants, que les sections ne se réunissaient plus, que les dépêches venant du quartier général républicain étaient tenues secrètes, que le peuple de Lyon ne savait rien de ce que faisaient ses chefs; il avait même l'ordre de rapporter ses dépêches s'il ne pouvait les remettre à l'assemblée générale de la commune en séance publique. Au lieu de cela, la foule l'avait entouré depuis la porte de Lyon jusqu'à l'hôtel de ville. Là, devant une assemblée nombreuse, le général déposait son épée, ne voulant la tenir que du peuple; on le conjurait d'attendre pour présider lui-même à la délibération de la ville entière. Il écrivit à Dubois-Crancé pour l'informer de ce qui se passait. « Vous me connaissez, vous savez que je dis la vérité, » écrivait-il pour le préparer par ce début à recevoir une nouvelle extraordinaire. Puis il lui

Digitized by Google

annonçait que sa dépêche, lue devant lui en séance publique, était maintenant placardée dans toute la ville, qu'il ne voyait partout que des emblèmes républicains, et qu'il n'avait pu refuser d'attendre jusqu'au lendemain pour acquérir la preuve que le peuple de Lyon savait et approuvait ce que faisaient ses chefs.

Pendant la nuit, Pâris eut une entrevue avec le général de Précy. Il l'exhorta à user de son influence pour arrêter une guerre fatale, pour amener une réconciliation. « Entre nous et vous, lui répondit le général, il y a un abîme, la mort seule peut le combler. Il faut du sang à la Convention; Lyon mourra; mais, sachez-le bien, vous n'y entrerez que sur des monceaux de cadavres. » Et comme Pâris, ému de tout ce qu'il avait vu et entendu, frappé du noble et mâle caractère du général, lui disait qu'il était temps encore d'obtenir des conditions honorables : « S'il ne fallait que ma tête, répondit le vieux soldat, je la donnerais tout à l'heure; aujourd'hui ou demain, que m'importe ? Mais combien de têtes de braves Lyonnais sont marquées aussi bien que la mienne ? Nous irons jusqu'au bout, jusqu'à la mort. » Pâris se tut; puis, reprenant la parole : « Général, dit-il, les étrangers envahissent la France et ses enfants la déchirent. Qui sait si bientôt elle ne sera pas démembrée ? — Jamais, s'écria Précy, tant qu'un Lyonnais vivra et pourra se faire tuer pour elle [1] ! »

Le lendemain matin, les autorités civiles et militaires et les sections se réunirent à l'hôtel de ville. Lorsque Précy entra, des acclamations retentirent, et on lui rendit son épée en criant : « Vive Précy ! » On commençait à délibérer lorsqu'on entendit le canon. Le général se tourna vers un de ses aides de camp et lui dit : « Allez dire à mes braves soldats de ne pas répondre au feu de l'ennemi. La France et la postérité jugeront lesquels d'eux ou de nous sont les vrais républicains. »

Quand toutes les sections furent réunies dans la grande salle de l'hôtel de ville, les autorités se retirèrent afin de ne pouvoir les influencer. Au bout de quelque temps, les sections remirent à Pâris leur réponse aux représentants du peuple [2] : « Citoyens, disaient-ils, ce ne sont plus les délégués du peuple de Lyon, c'est le peuple tout entier qui vous répond. Nous ne savons si vous avez eu l'intention de jeter la désunion parmi nous en feignant d'être persuadés que les dépositaires de notre confiance se sont emparés de l'autorité et la conservent pour nous opprimer... Nous ne porterons jamais d'indignes fers, et nous résisterons jusqu'à ce que nous ayons obtenu jus-

[1] Manuscrits de Pâris cités par M. Balleydier, au livre duquel nous avons beaucoup emprunté pour ce récit.

[2] Dubois-Crancé et Gauthier; ce dernier était un personnage complétement nul.

Digitized by Google

tice, ou que la liberté soit ensevelie avec nous sous les ruines de notre ville. Lisez les proclamations de nos chefs, envoyez des commissaires auprès de nous, vous verrez l'esprit qui nous anime. Au reste, nous retournons à nos postes; le peuple ne correspondra plus avec vous désormais que par l'organe de ses administrateurs. Voilà notre réponse. »

Suivaient les signatures des présidents et des secrétaires des sections.

Pâris quitta Lyon dans la soirée. Dubois-Crancé refusa de regarder la réponse des sections comme officielle, parce qu'elle n'avait d'autres signatures que celles des présidents et des secrétaires. Aussitôt on en fit une autre expédition couverte de vingt mille signatures. Le conventionnel accepta et garda celle-là; c'était une liste de proscription toute faite. Le même jour il donna l'ordre de tout préparer pour le bombardement et l'assaut. Kellermann, sous prétexte que les Piémontais envahissaient la Savoie, demanda l'autorisation de quitter le siége et partit, heureux de soustraire son nom à l'horreur des guerres civiles.

Cependant les forces républicaines s'étaient considérablement accrues. Le général Vaubois, avec le grand parc d'artillerie, composé de cent trente pièces de canon, s'installait sur la rive gauche du Rhône. Un troisième corps s'approchait par la rive droite de la Saône et pouvait déjà couper aux assiégés les vivres de la Bourgogne et du Beaujolais.

Lyon faisait ses derniers préparatifs. Ses fortifications à peu près achevées, son artillerie, composée, grâce aux pièces fondues chaque jour par Smith, d'une centaine de canons de petit calibre, ses soldats aguerris par douze jours de combats continuels, pouvaient maintenant résister aux efforts de l'ennemi. Précy encourageait ses soldats par son exemple, son sang-froid et sa vieille réputation militaire. Sous lui commandaient des hommes énergiques, les généraux Virieu[1], Grandval, Arnaud, les adjudants généraux Servan, Coindre, les colonels Chenelette, Lasalle, Gingenne, et tant d'autres destinés à devenir la gloire de leurs familles et l'honneur de leur pays.

III

Le 21 août, Vaubois écrivit à Dubois-Crancé : « J'attends. » Le 22, à neuf heures du soir, le représentant lui répondit : « Feu. » Une

[1] Virieu, l'ancien constituant.

Digitized by Google

heure après, la première bombe tombait au milieu de la place Bellecour. Le feu fut violent toute la nuit; il y eut quelques incendies dans la ville, mais l'artillerie lyonnaise riposta si vigoureusement, que Vaubois eut besoin de trente-six heures pour réparer ses batteries. La nuit du 24 au 25 fut choisie par les républicains pour tenter un effort décisif.

A quatre heures du soir, le feu commence; chacun dans Lyon est à son poste, les hommes au feu, les vieillards et les femmes en prières ou au chevet des blessés; la canonnade, lente d'abord, grandit rapidement et devient formidable; l'incendie commence et s'étend. De temps en temps, au milieu des détonations de l'artillerie, s'élève dans Lyon une clameur immense, mélange de cris de guerre et de cris d'effroi; parfois tout retombe dans le silence, la stupeur règne seule dans la ville ensanglantée. La journée finit terrible, plus terrible s'avance la nuit; les bombes, lugubres étoiles filantes, s'abattent partout; quarante-deux tombent dans les salles de l'hôpital; les sœurs quittent leur asile, emportant elles-mêmes ces mourants, que ne respecte pas la fureur de l'ennemi. Le quai Saint-Clair, le centre de la ville, sont rouges de flammes; à leur sinistre lueur, on voit courir dans les rues des malheureux qui cherchent un abri, des officiers qui portent des ordres, des hommes qui s'acharnent à combattre l'incendie, et, çà et là, se glissant dans l'ombre, ces hideuses figures qui ne paraissent que dans les mauvais jours, ces monstres qui sortent on ne sait d'où pour danser sur les cadavres et les ruines, comme les hyènes et les chacals sortent la nuit du désert pour manger les morts.

Cependant l'artillerie lyonnaise résiste avec avantage; son feu est vif et sûr; la canonnade et l'incendie augmentent toujours. Il est une heure du matin, quand, tout à coup, une explosion épouvantable ébranle la ville, fait taire un moment toutes les batteries et porte partout de la fumée, des débris et des flammes. L'arsenal a sauté, les bombes et les boulets rouges n'ont pu l'atteindre; mais là où n'arrivent pas les bombes, la trahison a veillé. En un instant, l'incendie envahit les quartiers voisins.

En même temps, le canon et la fusillade retentissent à la Croix-Rousse. L'explosion de l'arsenal était-elle un signal convenu d'avance, ou Dubois-Crancé voulut-il profiter du moment où la ville paraissait tout en feu? On ne sait. Quoi qu'il en soit, l'armée républicaine donne l'assaut à la première ligne des fortifications lyonnaises; refoulée par la mitraille, la fusillade et la baïonnette, elle parvient pourtant à entourer le poste le plus avancé, la maison Panthod. Le général Grandval, qui y commande, ordonne une sortie; les grenadiers du port du Temple s'élancent à la baïonnette et percent la ligne ennemie; mais leur ardeur les emporte, le cercle fatal se referme

Digitized by Google

derrière eux, ils ne peuvent rentrer dans la redoute et sont rejetés sur la ville. Grandval et ses braves résistent toujours; à la fin le nombre des assaillants augmente, le général est emporté par un boulet, l'ennemi s'empare de la redoute en ruines et n'y trouve que des morts et des mourants sur des canons brisés.

Les républicains s'arrêtèrent là; la résistance de cette simple maison crénelée n'était pas faite pour les engager à se heurter contre les grandes fortifications. Le bombardement se ralentit aussi peu à peu. A la pointe du jour le feu cessa partout.

Alors chacun put voir et apprendre les événements de la nuit, car, au milieu de l'incendie et des ténèbres, les nouvelles n'arrivaient que fausses, ou incomplètes, ou dénaturées par la terreur. Les malheureux dont les maisons n'existaient plus venaient chercher dans leurs ruines fumantes les débris de leurs fortunes, ou restaient amoncelés dans les églises, triste troupe de vieillards, de femmes et d'enfants accroupis sur quelques hardes arrachées aux flammes, sans abri, sans pain et sans espérance. Les combattants se reposaient; partout on redisait les malheurs et les exploits de la nuit. Les uns pleuraient, les autres admiraient, quelques-uns enviaient les morts.

Lyon ne faiblit point; aucune voix ne sortit des ruines pour demander la paix.

Dubois-Crancé écrivit à la Convention que le mal fait à la ville pouvait être estimé à deux cents millions, et demanda aux assiégés des chirurgiens pour soigner ses blessés. On lui répondit qu'on ne pouvait lui envoyer des chirurgiens, mais que, s'il voulait confier ses blessés aux Lyonnais, ils les soigneraient comme les leurs. Dubois-Crancé accepta, et les Lyonnais tinrent parole. Précy lui proposa par la même occasion un échange de prisonniers, offrant dix hommes pour un, quinze pour un officier, vingt pour un officier supérieur; le représentant répondit : « On ne rend pas des rebelles qui, mis hors la loi, doivent être fusillés dans les vingt-quatre heures. »

Le bombardement reprit le 27 août et continua dès lors presque sans interruption; les jours se succédèrent sanglants et lugubres; pendant que trois mille hommes combattaient l'incendie, d'autres veillaient au milieu des flammes pour contenir les scélérats. Lyon avait à se défendre, au dehors contre Vaubois et Dubois-Crancé, au dedans contre les misérables qui avaient déjà mis le feu à l'arsenal, et qui maintenant poursuivaient leur œuvre en attirant les bombes par des signaux convenus, en essayant d'empoisonner Précy, en répandant le trouble et la calomnie. L'administration en fit arrêter quelques-uns, Précy publia une proclamation pour calmer les Lyonnais.

La confiance revint dans la ville; et, deux jours après, à la suite d'une

Digitized by Google

affaire brillante, le général put dire dans une nouvelle proclamation : « Braves Lyonnais ! soyez fiers; car je le suis, moi, d'être votre général. Courage ! croyez-en moi comme j'ai confiance en vous. Serrons nos rangs sur les décombres fumants de notre noble ville. Cavaliers, à cheval ! canonniers, à vos pièces ! chasseurs et grenadiers, à vos postes ! Vive Lyon ! »

Lyon, au bout de peu de jours, finit par dormir sous les bombes et les boulets rouges, par imprévoyance, par courage et par habitude.

Pendant ce temps-là, le petit corps d'armée du Forez combattait aussi de son côté. Composé presque en entier de jeunes gens de la noblesse et de la haute bourgeoisie, commandé par des officiers plus courageux qu'habiles, il avait remporté déjà les succès que méritait son courage et subi les revers dus à l'imprudence de ses chefs. D'abord des bandes révolutionnaires, soulevées dans les montagnes d'Auvergne par les émissaires jacobins, étaient venues assaillir Montbrison et avaient été brillamment repoussées; mais, peu après, le général Servan, ayant avec une poignée d'hommes attaqué à Rive-de-Gier les troupes de ligne du général républicain Valette, avait péri avec tous les siens. Ce jour-là, quand les républicains, après un long combat, enlevèrent d'assaut la grange où s'étaient réfugiés Servan et ses soixante-douze Foréziens, ils n'y trouvèrent que douze hommes vivants, et au milieu d'eux le général immobile croisant sur sa poitrine ses deux bras brisés par les balles. Les soldats furent massacrés, et Servan, traîné mourant à Lyon pour y être fusillé. A la suite de cet échec, l'arrondissement de Saint-Étienne fut perdu pour la cause lyonnaise, et le bataillon forézien se trouva entouré d'ennemis. Vainement, sous la conduite de son nouveau général, M. Rimberg (de la Roche-Négli), il se couvrit de gloire. Le 30 août, pour refouler les troupes du Puy-de-Dôme que Couthon levait en toute hâte, il enlevait dans les montagnes le général républicain Nicolas avec son état-major et deux cents hommes de troupes de ligne; le 3 septembre, pour maintenir ouverte la route de Lyon, il détruisait à la bataille de Salvizinet un rassemblement de trois ou quatre mille hommes. Bientôt, de toutes parts, débordé par l'ennemi, Rimberg recueillit tout ce qu'il put d'hommes et de vivres et se dirigea vers Lyon. Une de ses colonnes, attirée dans une embuscade, y fut massacrée tout entière; l'autre, plus heureuse, passa au travers des corps républicains et arriva à Lyon le 8 septembre. Précy vint avec son état-major recevoir aux portes de la ville ces quatre cents hommes et leur général. Rimberg lui demanda pour lui et ses soldats la place d'honneur au feu. Précy la leur accorda, ils en étaient dignes.

Tous, au reste, en étaient dignes. Chaque jour, devant le péril qui grandissait à vue d'œil, s'exaltait le courage des assiégés et se multi-

Digitized by Google

pliaient des actes héroïques qui malheureusement coûtaient quelquefois la vie aux plus braves. Citons-en quelques-uns.

Un jour, Précy, faisant une reconnaissance avec dix hommes, rencontra trente cavaliers ennemis. « Enfants, dit le général, un muscadin vaut trois bleus; en avant! » Il s'élance le premier, tue deux hommes de sa main, revient en secouant sa redingote grise, d'où tombaient des balles, et dit à ses officiers qui lui reprochaient de s'exposer ainsi : « Je m'ennuyais d'être toujours général, j'ai voulu faire le soldat. » — Une autre fois, un éclat de bombe enlève la tête de son cheval. « Messieurs, dit-il en riant à ses aides de camp, on ne dira plus que les animaux n'ont pas de pressentiment : celui-ci ne voulait pas tout à l'heure se laisser seller. »

Les batteries de Vaubois aux Brotteaux étaient protégées en guise d'épaulements par d'énormes amas de bois. Vingt mille livres étaient promises à celui qui les incendierait; on l'avait tenté déjà sans succès, quand deux jeunes gens, MM. Dujast et Laurençon, demandent au général la permission d'essayer à leur tour. Ils attachent des pièces d'artifice sur leurs têtes, traversent le Rhône à la nage par une nuit sombre et vont à la gueule des canons mettre le feu aux chantiers. L'incendie gagne rapidement, les balles pleuvent sur les muscadins, de la ville on les voit danser au milieu des flammes en activant l'incendie et en insultant les républicains, puis, quand ils n'ont plus rien à faire, ils courent au Rhône, viennent retrouver le général et refusent la récompense promise.

Une jeune fille de dix-sept ans, aussi honnête que brave, Marie Adrian, servait, avec l'uniforme de canonnier, dans une batterie de la Croix-Rousse. Un boulet emporte son frère à côté d'elle et la couvre de sang; elle arrache la mèche des mains de son frère expirant et met le feu au canon. Plus tard, elle fut traînée au tribunal révolutionnaire et condamnée à mort. Ses juges lui dirent : « Que ferais-tu si nous te rendions la vie? — Je vous poignarderais, » répondit fièrement l'héroïne.

Deboze, sous-officier dans la cavalerie lyonnaise, était célèbre par sa force prodigieuse et son énergie sauvage. Les républicains avaient tué son père et il avait juré de le venger. Un jour, il attaqua lui seul et tua neuf cavaliers républicains. L'histoire du siége est remplie de ses traits d'audace. Une nuit qu'il jouait avec ses camarades au bivac, ayant perdu tout son argent, il joua la sentinelle avancée républicaine et perdit encore. Il monte à cheval et va droit à l'ennemi : « Qui vive? — Muscadin. » Le républicain tire et le manque. Deboze l'enlève de son poignet de fer, le couche en travers sur son cheval et revient au petit trot.

A l'affaire de Salvizinet, M. de Chapuy-Maubeou, commandant de

Digitized by Google

l'artillerie forézienne, chargeait à la tête de ses hommes. Un paysan ennemi l'attend à dix pas et lui envoie une balle qui coupe le plumet blanc de son chapeau. « Maladroit ! » dit Chapuy-Maubeou en sabrant le paysan; puis il se retourne en riant vers ses muscadins : « Les j....f..... ne savent pas tirer; ne feraient-ils pas mieux de labourer leurs terres ? »

Que citer encore? M. de Lasalle enlevant de sa main la mèche d'un brûlot destiné à faire sauter le pont Morand? M. de Kervodoe, qui, le poignet coupé d'un coup de sabre, va se faire panser à l'ambulance, revient se battre, la bride de son cheval entre les dents, et reçoit une balle au travers du corps? Ou encore cette compagnie entière des arquebusiers lyonnais, qui portaient en guise de cocarde une tête de mort, qui ne firent et ne reçurent jamais de quartier, et dont un seul homme, le sergent-major Bergeron, put se vanter d'avoir tué pour sa part cent soixante-trois crancéens pendant le siége ? ou enfin cette sœur de charité, qui, broyée par un boulet pendant qu'elle pansait les blessés sur le champ de bataille, mourut en chantant le *Te Deum?*

Si braves et bien commandés que fussent les Lyonnais, leurs ressources diminuaient rapidement, et personne ne pouvait leur porter secours. Le Midi était écrasé, la Gironde détruite, la Vendée à l'autre bout de la France. Les républicains concentraient leurs forces sur la malheureuse ville, qui devait infailliblement succomber. Avant le dernier moment, Précy, profitant d'une nuit de trêve pour enterrer les morts, convoqua tous ses officiers à un conseil de guerre où assistaient deux étrangers venus de l'armée de Condé, M. Montcolomb de Précy, neveu du général, et M. Terrasse de Tessonnet, aide de camp du comte d'Artois. Quand tout le monde fut réuni, le général prit la parole, représenta l'état de Lyon perdu à moins d'un miracle, et demanda l'avis de ses camarades sur ce qu'il y avait à faire. Le général Virieu se leva, proposa de sortir de la ville, le fer à la main, de percer l'armée ennemie et d'aller créer une Vendée dans les montagnes du Forez, où l'on trouverait des amis, des vivres et des lieux propres à soutenir longtemps la guerre. Tessonnet appuya l'avis de Virieu et demanda qu'au lieu de se diriger vers le Forez on se jetât dans le Jura, d'où l'on pourrait tendre la main à l'armée de Condé. Ensuite, chacun prit la parole à son tour; les jeunes gens, enfermés depuis un mois dans la ville, préféraient la guerre au soleil et au grand air; les vieux officiers secouaient la tête et disaient que, mourir pour mourir, il valait mieux ne pas quitter Lyon. Quand chacun eut fini, Précy reprit la parole et montra qu'avec les éléments si divers dont se composait l'armée lyonnaise, une mesure extrême amènerait une division fatale, que beaucoup de Lyonnais ne consentiraient pas à quitter leur

Digitized by Google

ville, et qu'on ne pouvait songer à couper en deux une armée déjà insuffisante tout entière. « D'ailleurs, ajouta-t-il en finissant, abandonner Lyon tant que nous pouvons le défendre, ne serait-ce point une lâcheté? Non, nous ne livrerons point aux barbares une ville fidèle; nous resterons ensemble, et, quand il faudra mourir, nous mourrons. » Le général parlait au nom de la raison et de l'honneur. Son avis fut adopté, et on se sépara pour retourner au feu.

Les républicains, de leur côté, n'étaient pas sans embarras. La résistance de Lyon se prolongeant beaucoup plus qu'on ne l'avait pensé, les attaques de vive force n'ayant pas réussi, la ville ne pouvant être complétement affamée, puisqu'elle n'était pas investie, le bombardement, qui durait depuis trois semaines, n'ayant amené aucune hésitation dans la conduite des assiégés, ils ne savaient quel parti prendre. Vaubois n'avait plus de boulets ni de poudre, et, ce qui était plus grave, l'armée n'avait pas de chef, le successeur de Kellermann n'arrivait pas, les soldats murmuraient d'être transformés en bourreaux, et les désertions augmentaient dans une proportion fâcheuse. — Dubois-Crancé redoubla d'activité et d'énergie, fusilla les déserteurs, refusa des vivres aux affamés qui sortaient de la ville, et, par-dessus tout, demanda des munitions et pressa l'arrivée des renforts. Au bout de quelques jours, les munitions arrivèrent, le général Doppet vint remplacer Kellermann, trois nouvelles colonnes s'approchèrent de la ville, le général Rivaz par la route de Paris, Couthon, avec les réquisitions d'Auvergne, par celle de Montbrison, le général Valette par celle de Saint-Étienne, et enfin, le 17 septembre, Lyon fut complétement investi par une armée de soixante mille hommes.

IV

Toutes les ressources des Lyonnais étaient ou allaient être épuisées. L'argent avait disparu et n'était que mal remplacé par un papier-monnaie obsidional; l'arsenal ayant sauté avec la plus grande partie des approvisionnements de guerre, les munitions manquaient, Précy faisait ramasser les boulets républicains. Un jour, il se tenait immobile sous une pluie de fer : « Tant mieux! disait-il, nous n'avons plus de munitions, ils nous en donnent. » Il n'y avait plus de viande, presque plus de pain. Chaque soldat recevait par jour une demi-livre de pain fait avec du son, de l'avoine et de la paille hachée. Déjà on s'arrachait les lambeaux des chevaux tués; on commençait à

Digitized by Google

manger les chiens, les chats, et ces aliments sans nom, suprême ressource des assiégés de tous les temps. La détresse en vint au point que Précy et son état-major vécurent plusieurs jours d'herbes assaisonnées avec de la pommade dégraissée. Le nombre des combattants diminuait chaque jour; pour donner du repos aux hommes, on les faisait passer de la première à la seconde ligne des fortifications. Et, malgré tout cela, Lyon ne voulait pas se rendre.

Le 19 septembre, les représentants du peuple[1], après avoir adressé aux assiégés une dernière et inutile sommation, donnèrent à leurs généraux l'ordre de redoubler le bombardement et d'enlever à tout prix les postes avancés. Pendant dix jours des affaires sanglantes se succédèrent sans interruption. Les muscadins succombaient sous le nombre, et leurs postes avancés tombaient les uns après les autres au pouvoir de l'ennemi. A la prise de la maison Nérac, l'adjudant général Coindre fut blessé à mort; à l'assaut de la redoute du centre, le colonel Gingenne eut la jambe emportée. Après l'affaire du cimetière de Cuire, le général Doppet demanda ce qu'on avait fait des muscadins trouvés morts sur la brèche, on lui répondit qu'ils avaient été enterrés avec les autres. « Tant pis! dit-il, on aurait dû les faire empailler; il faut admirer l'héroïsme partout où il se trouve. » La ville, criblée de bombes et de boulets, était percée à jour, et, suivant l'expression du général républicain Sandbz, « ressemblait à une écumoire. »

Lyon, se sentant perdu, se tourna vers Dieu; les églises, les chapelles, étaient remplies de suppliants; les prêtres faisaient entendre à cette foule douloureuse une parole respectée; des prières imprimées circulaient dans les rues; deux fois par jour, le peuple chrétien, amoncelé dans les églises, disait à Dieu : « Accablés sous le poids de nos maux, nous poussons nos gémissements vers vous, ô mon Dieu! — Nous avez-vous donc entièrement délaissés, ô Dieu des miséricordes? Cette ville infortunée ne va-t-elle devenir qu'un vaste tombeau, comme autrefois Jérusalem? Si tel est votre arrêt, mon Dieu! nous l'adorons sans nous plaindre. Nos crimes multipliés se sont élevés depuis longtemps contre vous, comme ceux de l'infâme Sodome; mais Sodome aurait été sauvé, s'il s'était trouvé dix justes dans son sein. N'y a-t-il pas dix justes, ô mon Dieu! parmi ceux qui lèvent leurs mains suppliantes vers vous? Nos ennemis ne sont-ils pas les vôtres? — Levez-vous, Seigneur; c'est lorsque toute puissance humaine paraît anéantie que vous vous plaisez à manifester votre gloire. »

Cependant les républicains avaient fixé l'attaque générale au

[1] Châteauneuf-Randon, Couthon, Maignet, Javogues, Reverchon et Laporte avaient été adjoints à Dubois-Crancé et à Gauthier.

Digitized by Google

29 septembre. Leur plan était d'attaquer partout à la fois, mais de concentrer leurs forces vers Oullins et de pénétrer dans Lyon par la Mulatière. Pendant la nuit, un sous-officier muscadin déserta et livra le mot d'ordre à l'ennemi. Le général Doppet lança ses colonnes, surprit les sentinelles, enleva les redoutes de Sainte-Foy, et, au point du jour, précipita ses troupes, d'un côté vers Saint-Irénée, de l'autre vers le pont de la Mulatière.

Un épais brouillard, sombre linceul, couvrait la ville. Tous les hommes valides étaient aux batteries et aux remparts; il ne restait dans Lyon que la garde urbaine pour contenir les Jacobins, et la cavalerie rangée en bataille sur la place des Terreaux. A voir ces figures amaigries, ces blessures encore saignantes, ce général armé comme un soldat et surtout ce silence de braves exténués se préparant à mourir, il était facile de reconnaître qu'on touchait à la lutte suprême. De toutes parts le canon grondait. Soudain Précy apprend que les redoutes de Sainte-Foy sont prises, que les bleus, avec des forces supérieures, attaquent la porte de Trion et que les Foréziens qui la défendent sont au moment d'être accablés. Il part seul au galop, arrive l'épée haute, se jette sur l'ennemi comme un simple soldat, et tue deux républicains de sa propre main. Son cheval est tué entre ses jambes à coups de baïonnette; mais son exemple a électrisé les cœurs; les muscadins, deux fois repoussés, reviennent deux fois au combat, enfoncent les rangs ennemis et les font reculer en désordre. « Enfants ! crie Précy, résistez jusqu'à la mort! » Et il vole à la Mulatière, où le canon l'appelle. Il trouve le pont enlevé, grâce à la trahison de trois misérables qui avaient fait disparaître les barils de poudre destinés à le faire sauter, les Lyonnais dispersés, et une seule batterie de deux pièces de campagne ralentissant la marche des vainqueurs. L'ennemi, maître de la redoute qui couvrait le pont, s'avançait par la grande chaussée de Perrache; s'il en débouchait, il était dans Lyon. Précy n'avait que sa cavalerie et un bataillon d'infanteeie, en tout six ou huit cents hommes. Une chaussée de quelques mètres de large battue par le feu de trois batteries républicaines, à gauche le Rhône, à droite un marais jusqu'à la Saône, voilà le champ de bataille. Le général se met à la tête de ses chasseurs et les précipite sur la colonne républicaine. Les premiers rangs des muscadins sont broyés; un boulet enlève le cheval de Précy, le colonel du Rosier est tué roide à ses côtés, mais sur les cadavres de leurs camarades, les muscadins s'élancent, entament les républicains et les renversent à droite et à gauche, les uns dans le Rhône qui les engloutit, les autres dans le marais, où les fantassins en font un affreux carnage. Cependant le combat n'est pas fini : une nouvelle colonne, appuyée par l'artillerie qui couvre la chaussée de ses feux, s'avance en ralliant les

Digitized by Google

vaincus. Les Lyonnais poussent des cris sauvages, les Foréziens arrachent leur cocarde tricolore et mettent à sa place la cocarde blanche qu'ils portaient jusque-là sur le cœur, puis s'engage une mêlée furieuse, les sabres se brisent, on se bat à coups de crosses de pistolets; les blessés en tombant étreignent et déchirent leurs ennemis, Précy a un troisième cheval tué sous lui. Les bleus écrasés reculent et s'abritent derrière la redoute; les cavaliers muscadins mettent pied à terre, et, sourds à la voix de leur général, vont monter à l'assaut; mais l'ennemi ne les attend pas, abandonne la redoute, repasse le pont en désordre, et laisse enfin à Précy et à quelques braves encore debout ce glorieux et sanglant champ de bataille.

Vaubois aussi avait tenté un assaut du côté des Brotteaux. Après avoir enlevé quelques maisons crénelées disséminées dans le faubourg, il était venu se briser contre la grande redoute qui défendait le pont Morand. Le colonel lyonnais Lasalle était mort en héros. Entouré dans une sortie par un gros de républicains, dont il avait déjà tué trois de sa main : « Rendez-vous! lui criait-on de toutes parts. — Vive le roi! » cria le muscadin en levant son épée; et il tomba criblé de balles et de coups de baïonnette.

A la Croix-Rousse, au faubourg de Vaise, partout, en un mot, les attaques des républicains avaient échoué. Lyon était vainqueur, mais ses plus braves défenseurs étaient morts; sur les deux cent cinquante chasseurs de Précy, cent cinquante manquèrent à l'appel du soir. Les autres corps avaient tous fait des pertes énormes; la grande victoire du 29 septembre tuait Lyon.

Des deux côtés le feu se taisait. Dans le camp républicain, les représentants du peuple demandaient l'assaut; mais le général Rivaz démontra que, impossible à la Croix-Rousse et aux Brotteaux, il serait très-difficile et très-dangereux à Fourvières, qu'en essayant une pareille attaque contre des ennemis au désespoir, on courait la chance d'un désastre pour un résultat problématique. Son avis prévalut, les républicains attendirent.

Les Lyonnais, en rendant les devoirs suprêmes à leurs frères, songeaient à leurs propres funérailles; ils mouraient tout vivants. L'état de la ville pendant ces journées funèbres peut se concevoir mieux que se décrire. Un peuple atterré, une administration muette, une armée détruite, des prêtres à genoux, des femmes en pleurs, des lâches cherchant à racheter leur vie par de l'or ou des crimes, et, au milieu de ce chaos, quelques braves attendant en silence le moment de bien mourir, voilà Lyon!

Le 6 octobre, les républicains offrirent encore la vie aux assiégés, s'ils voulaient livrer leurs chefs. L'armée répondit par l'organe d'un de ses plus jeunes et de ses plus nobles officiers, le général Arnaud :

Digitized by Google

« Je viens, disait-il dans une proclamation, de recevoir pour l'armée que je commande une adresse aussi absurde que ridicule. Les représentants du peuple s'imaginent-ils égarer aussi facilement les braves et énergiques Lyonnais que les troupes amenées contre nous ?... Notre patrie, voilà notre ralliement; la résistance à l'oppression, notre devise; la mort, notre devoir. »

Cependant le bombardement avait recommencé, et l'agonie de la cité mourante avançait rapidement. L'incendie, qu'on ne cherchait plus à combattre, s'étendait dans la ville, les rues se remplissaient de figures hideuses et de voix sinistres. On assassinait les ordonnances du général; déjà des misérables avaient livré la porte Saint-Clair à l'ennemi. Précy réunit une dernière fois ses camarades et leur demanda ce qu'ils comptaient faire. M. Béraud proposa d'imiter le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et d'être le chef d'un troupeau de victimes qui porteraient leurs têtes aux vainqueurs. M. Soullier voulait mettre le feu aux quatre coins de la ville, faire mourir Lyon comme Sagonte et Numance, et ne laisser aux vainqueurs que des cadavres sur des ruines. Quelques-uns demandaient qu'on attendît le dernier assaut, qu'on barricadât les rues et qu'on se défendît jusqu'à la mort. Précy leur démontra rapidement à tous qu'ils avaient tort. Espérer désarmer en lui livrant quelques victimes la rage de la Convention, c'était une folie; détruire Lyon de ses propres mains ou attirer le pillage par une dernière et vaine résistance, c'était une barbarie. Il n'y avait réellement qu'une chose à faire : laisser dans la ville les femmes, les enfants, les hommes non compromis, et pour tous les autres s'ouvrir un passage à travers l'armée républicaine, et mourir ou aller chercher par delà les frontières la vie et l'espérance de temps meilleurs. Tous adoptèrent cet avis. Héroïque dévouement de ces hommes qui, n'ayant pu sauver Lyon par leur vie, ne voulaient pas le perdre par leur mort !

Le plan du général était de sortir de Lyon par le faubourg de Vaise, de suivre quelque temps la rive droite de la Saône à la faveur des petits sentiers de la montagne, puis de traverser la rivière et de se jeter en Suisse par le département de l'Ain.

Le 8 octobre au soir, Précy fit donner l'ordre à tous les postes de se trouver à minuit à l'extrémité du faubourg de Vaise. Beaucoup ne reçurent pas l'ordre du général, ou le reçurent trop tard, ou reculèrent devant de nouveaux dangers. Les femmes, les mères de ceux qui s'en allaient ne voulaient pas les abandonner. A travers la ville en flammes passaient çà et là de petites troupes mornes et rapides, des hommes armés, des femmes emportant des enfants aux abords du faubourg; l'encombrement était tel, que Précy ne pouvait maintenir l'ordre; le rassemblement se réunit à grand'peine, la nuit s'écoula, et le jour vint avant qu'on eût pu partir.

Digitized by Google

Pendant ce temps-là, dans une sombre cour de la place Croix-Paquet, quelques muscadins étaient agenouillés et priaient. Un d'eux, prêtre-soldat, avait quitté son uniforme pour revêtir les habits sacerdotaux, et célébrait les saints mystères sur un autel dressé avec des tambours. Dieu descendit dans la nouvelle catacombe et donna le pardon des péchés et le pain des forts aux soldats chrétiens. C'étaient M. de Virieu et cinquante ou soixante de ses compagnons d'armes. Quand ils eurent prié une heure, ils se relevèrent pour aller mourir.

Sept cents hommes se trouvaient au rendez-vous, avec autant de vieillards, de femmes et d'enfants. Précy organisa sa petite troupe comme il put, mit le général Rimberg à l'avant-garde, se plaça lui-même au centre avec M. Burtin de la Rivière, chargea de l'arrière-garde MM. de Virieu et de Clermont-Tonnerre, et enfin donna le signal du départ.

Le jour était levé. A peine la longue colonne, semblable à un convoi funèbre, eut-elle dépassé les dernières maisons du faubourg de Vaise, que les bleus l'assaillirent. Les boulets et les balles pleuvaient dans les rangs. Précy et les officiers se précipitèrent en avant, M. Burtin de la Rivière fut emporté par un boulet, les républicains reculèrent, mais le bruit du combat avait trahi la direction de la sortie. Le général Petit-Guillaume traversa la Saône avec un millier d'hommes, prit en flanc l'avant-garde, l'écrasa et la refoula dans la montagne. Au pont de Roche-Cardon, l'arrière-garde, enveloppée par la cavalerie ennemie, périt tout entière. Pas un seul homme n'échappa. Tout ce qu'on sut plus tard, c'est que M. de Virieu, après avoir quelque temps combattu en désespéré, s'était affaissé sur le cou de son cheval en criant : « Mon Dieu ! » et que M. de Clermont-Tonnerre avait été fait prisonnier et ramené à Lyon pour y être fusillé.

Précy, avec les hommes qui lui restaient, se jeta dans la montagne pour éviter et dépasser l'ennemi; mais deux canons que ses soldats ne voulurent pas quitter retardèrent sa marche; en vain il ordonna, il pria, il supplia de les abandonner, on ne l'écouta que trop tard. Et, quand, après avoir dépassé le village de Saint-Cyr, les Lyonnais arrivèrent au sommet des hauteurs, ils virent les bords de la Saône occupés par l'ennemi, et autour d'eux des colonnes républicaines qui allaient les atteindre et dont les boulets tombaient déjà dans leurs rangs. A cette vue, le désordre se mit dans la malheureuse troupe; les femmes, les vieillards, fuyaient çà et là. Précy rallia ses hommes, leur montra une dernière chance de salut, la fuite aux montagnes du Forez, et lança son infanterie à travers les rochers, sa cavalerie par où elle pourrait passer, en donnant à tous pour point de ralliement le clocher de Poleymieux. Les cavaliers muscadins, au lieu de chercher à fuir, se ruèrent sur l'ennemi. La plupart tombèrent, quelques-uns

Digitized by Google

percèrent les lignes républicaines, prirent l'uniforme des dragons qu'ils venaient de tuer, passèrent la Saône et gagnèrent la frontière. Trois cents hommes à peine suivaient Précy, qui, à travers la plaine d'Anse, les entraînait vers les coteaux de la Chassagne et d'Alix. Le tocsin sonnait; de misérables paysans accouraient avec des fusils, des piques et des faux, harcelant les fugitifs, achevant les blessés et insultant les cadavres.

La nuit vint, sombre et brumeuse. Les Lyonnais, mourants de faim, de fatigue et de douleur, s'arrêtèrent quelques heures dans les bois d'Alix, puis, à deux heures du matin, ils repartirent. Égarés d'abord par leurs guides, ils se dirigèrent au point du jour vers le village du bois d'Oingt et s'y arrêtèrent un instant. Bientôt on les avertit que les habitants du village les retenaient pour attendre l'arrivée des troupes de ligne et les massacrer, et ils se remirent en marche. De tous côtés le tocsin sonnait; de longues files de paysans armés suivaient les flancs de la colonne et couraient en avant pour lui couper le passage. Précy marchait toujours avec ses hommes exténués, dont le nombre diminuait d'heure en heure. Pauvres Lyonnais! de temps en temps, un d'eux, anéanti par la fatigue ou les blessures, tombait au bord du chemin et restait là. L'instant d'après on entendait des coups de feu, des cris de : « Vive la République! » et tout était fini. Quelques muscadins se brûlèrent la cervelle pour ne pas tomber vivants entre les mains de leurs ennemis, et pourtant, durant cette longue et douloureuse route, les Lyonnais ne firent de mal à personne; ils éloignaient les assassins à coups de fusil pour s'ouvrir un passage, voilà tout : un instant, ils voulurent se venger en détruisant le village de Saint-Vérand. Précy n'eut qu'un mot à dire pour les en empêcher.

Quand ils eurent, auprès de Pontcharra, traversé la grande route de Lyon à Roanne, ils firent halte. Ils avaient devant eux, au pied des hauteurs de Saint-Romain, deux escadrons de dragons et de hussards, à droite, à gauche, partout, des rassemblements sans nombre, avec des drapeaux, des armes et des chefs. Précy forma ses cent dix hommes en bataille, se précipita avec eux sur la cavalerie, la dispersa par un dernier effort et gagna les hauteurs. On dit qu'en voyant cette poignée de braves, les soldats républicains furent émus de pitié, et même que quelques-uns ouvrirent leurs rangs et les laissèrent passer en criant : « Vivent les muscadins! »

Quand Précy eut gravi le crêt de Saint-Romain de Popée, il se vit de toutes parts environné par l'ennemi; il n'y avait plus qu'à mourir. Au milieu des hordes sauvages, sur un monticule nu et désolé, les soldats chrétiens se mirent à genoux. Un seul resta debout, c'était un prêtre. Il leva les mains au ciel, demanda à Dieu pardon pour lui-

Digitized by Google

même, et bénit tous ses camarades prosternés au sommet de leur calvaire.

L'ennemi criait : « Rendez-vous ! » mais les muscadins ne voulaient pas se rendre. Les soldats répugnaient à achever l'agonie de ces braves; les paysans n'osaient pas en approcher; il y eut un moment d'attente.

En cet instant suprême, les Lyonnais conjurèrent leur général de les quitter : avec lui, une capitulation était impossible ; sans lui, on l'obtiendrait peut-être. Précy résistait ; mais, quand on lui dit qu'il allait perdre tous ceux qui restaient, il embrassa ses camarades, s'éloigna en pleurant et alla se cacher sur la lisière du bois. Il y était à peine, quand un officier républicain s'avança pour offrir la vie aux Lyonnais s'ils livraient leur général. « Il n'est plus avec nous, répond M. Restier, aide de camp de Précy. — Tu en as menti ! s'écrie le républicain, le général, c'est toi ! » Et il fond sur lui, l'épée à la main. Restier le tue d'un coup de pistolet, et lui-même se brûle la cervelle. Au bruit des coups de feu, les républicains s'élancent. Précy entend le combat et sort du bois pour mourir avec ses camarades; mais des paysans tombent sur lui et le renversent; il leur échappe et ne peut que s'enfuir dans le bois. Le combat ne fut pas long; Précy entendit pendant quelque temps des coups de feu, des cris de mort, des gémissements, ce fut tout. Les soldats vinrent à bout d'arracher quelques victimes à la fureur des paysans; quand ils arrivèrent à Lyon, conduisant leurs prisonniers, un représentant parut au balcon de l'hôtel de ville et cria : « Rien n'est prêt pour les exécuter aujourd'hui; ce sera pour demain. »

Et Précy, que devint-il? Abîmé de fatigues et de douleurs, il resta toute la journée dans le bois; puis, quand vint la nuit, il sortit de sa retraite et rencontra d'honnêtes gens qui lui donnèrent un asile. Il vécut deux ans caché dans les montagnes du Forez, ensuite il parvint à sortir de France et n'y rentra qu'en 1814.

V

Le 9 octobre, quelques heures après le départ de Précy et de sa malheureuse colonne, le représentant Châteauneuf-Randon et ses collègues, Couthon, Maignet, Javogues, Laporte et Reverchon, firent à Lyon leur entrée triomphale. Dubois-Crancé n'y pénétra que le soir, caché au fond d'une voiture; il craignait qu'un poignard ne sortît du milieu des ruines.

Digitized by Google

Il n'y eut pas de combat. L'armée républicaine occupa les postes déserts et campa sur les places publiques. Le dévouement de Précy et de ses soldats épargnait au moins à la ville les horreurs du pillage et du massacre. Doppet et ses soldats respectèrent les vaincus; il n'en fut pas longtemps ainsi. Bientôt commencèrent les fêtes patriotiques, les saturnales impies, les discours sanguinaires, les dénonciations et les exécutions. Collot-d'Herbois et Fouché apportèrent de Paris le fameux décret qui condamnait Lyon à disparaître du monde. Les tribunaux révolutionnaires furent installés; pendant que des ouvriers payés par la nation démolissaient la ville, la guillotine fonctionnait sur la place des Terreaux; la plaine des Brotteaux était consacrée aux mitraillades et aux fusillades. Les officiers muscadins périrent les premiers; après eux, la haine entassa victimes sur victimes. Javogues s'était chargé du Forez; il fusillait et guillotinait à Feurs en même temps que ses collègues à Lyon. Ouvriers et paysans, négociants et gentilshommes, naguère confondus dans la lutte, furent confondus dans la mort. Du 21 vendémiaire au 12 germinal (12 octobre 1793 au 6 avril 1794), le sang coula sans relâche. Le fossé creusé sous la guillotine pour emmener le sang à la rivière fut trop petit et s'obstrua. Le Rhône charria tant de cadavres, que les animaux eux-mêmes n'approchaient de ses eaux qu'avec horreur. A quoi bon insister sur ces détails funèbres? Que Dieu donne son pardon aux bourreaux et sa paix aux martyrs!

Voilà ce qu'a été le siége de Lyon en 1793. Mérite-t-il l'indifférence de la postérité?

Comte DE PONCINS.

Digitized by Google

LA

CRISE DES ÉTATS-UNIS

Helper, *the Impending crisis*, 1860.—Weston, *Progress of slavery*. — Sumner, *Barbarisin*. — Parker, *Letter on Slavery*. — Channing, *Slavery*, traduction de M. Laboulaye. — *Tour among the planters*. — P. van Biervliet, *Études sur l'esclavage aux États-Unis*, Louvain, 1855. — Senior, *American slavery*, 1856, etc., etc.

I

Après la déclaration d'indépendance, lorsque les immortels fondateurs de la république américaine rédigèrent la Constitution du 17 septembre 1787, loi qui la régit encore et assure au peuple le plus nouveau du monde l'honneur de posséder l'une des constitutions les plus anciennes, Jefferson proclama en termes solennels que « *les hommes ont tous été créés égaux et doués par leur Créateur de droits inhérents et inaliénables, parmi lesquels la liberté.* » Puis il proposa un article qui condamnait expressément l'esclavage.

Une majorité d'une seule voix repoussa cet article. On craignit alors d'affaiblir un lien naissant et fragile, on se persuada que l'esclavage, une fois la traite abolie, s'éteindrait par le cours du temps, et que les progrès de la raison publique conduiraient à l'adoucir, puis à le supprimer.

Après trois quarts de siècle, l'esclavage n'est pas adouci, il n'est pas diminué, il n'est pas aboli; l'abolition a été sacrifiée en 1787 au désir de maintenir l'union; en 1861, l'union est au moment d'être sacrifiée à l'esclavage.

Une si amère leçon achève de détruire à jamais l'illusion de ceux

Digitized by Google

qui pensaient, et pensent encore, à la Havane, à Rio-Janeiro, à Surinam, dans tous les pays à esclaves, qu'un tel mal peut mourir de sa belle mort, sans qu'on se mêle de le combattre, et qu'il faut en toutes choses faire la part du feu. Singulière parole ! Que fait le feu de la part qu'on lui abandonne ? il la dévore, puis il s'avance, et tout est embrasé. Là où existe l'esclavage, il dure, il grandit, il s'enracine, et tout est corrompu.

Il ne faut pas se lasser pour le démontrer, de rappeler l'origine de la crise qui menace en ce moment l'existence de la grande et puissante république fondée par Washington.

Par une coïncidence frappante, l'esclavage et la liberté, le mal et le bien, naquirent, on le sait, la même année aux États-Unis. C'est dans l'hiver de 1620 que le navire la *Fleur de Mai* débarquait au rocher de Plymouth une poignée d'hommes pieux, honnêtes, intelligents, amants de la justice et de l'égalité : ce furent les fondateurs de l'illustre nation qui prit le nom d'États-Unis de l'Amérique. La même année, un autre navire abordait à Jamestown en Virginie et débarquait dix-neuf esclaves noirs, les premiers qui aient touché et souillé le sol de l'Amérique du Nord[1]. Ces deux puissantes influences durent encore, et se partagent toujours le pays. Des flancs de la *Fleur de Mai* il est sorti une des plus florissantes et des plus libres nations qu'ait vues le monde, composée maintenant de près de 30 millions d'hommes. Les tristes passagers du vaisseau négrier ont eu des successeurs ; en 1790, il y avait déjà 700,000 esclaves dans tous les États de l'Union ; en 1850, les états du Sud en possédaient seuls 3,200,364 ; en 1860, plus de 4,000,000[2].

Les maux de l'esclavage, dans la famille, sont bien connus. Le lamentable tableau en était récemment tracé dans des écrits qui resteront au nombre des plus éloquentes pages sorties de la main d'une femme. On a beau discuter sur le bonheur prétendu des esclaves, force est toujours de revenir à ce mot de Bentham : « Il n'est personne qui, se trouvant libre, voulût devenir esclave, personne qui, se trouvant esclave, ne voulût devenir libre. » Cela tranche la question.

Ce qui est moins connu, ce qu'il importe de mettre en lumière, c'est l'influence de l'esclavage sur la législation et sur la politique de l'Union.

[1] Ch. Sumner, discours devant un meeting de huit cents personnes à Myrick-station, près Boston, 19 septembre 1860.

[2] Nombre total des gens de couleur :

1850.	3,591,000.
1860.	4,490,000.

Digitized by Google

Il est habituel d'appeler l'esclavage une *institution particulière* (*peculiar institution*). A ce point de vue seul, le mal a déjà pris des proportions lamentables. Qu'on ouvre les lois des États à esclaves[1], et l'on y trouve des dispositions inconnues des législateurs païens; l'esclave privé de droits comme une chose, accablé de plus de devoirs qu'un homme; dans la Louisiane, dans la Caroline du Sud, presque partout, l'affranchissement interdit ou entravé; dans la Floride, l'instruction interdite; presque partout le mariage à peu près impossible; au Maryland un emprisonnement de dix à vingt ans contre tout auteur ou propagateur d'un écrit favorable à l'émancipation; dans l'Arkansas, le Missouri, la Louisiane, le Maryland, le noir libre banni.

Mais le mal s'étend au delà; on ose affirmer[2] que l'immixtion prolongée et sans ménagements du peuple du Nord dans la question de l'esclavage des États du Sud a produit la situation actuelle. Cette assertion est précisément le contraire de la vérité. Le parti de l'esclavage a envahi la fédération tout entière; il la domine, et, depuis la déclaration d'indépendance, il a fait irruption dans les lois par cinq victoires successives.

En 1787, les fondateurs de l'indépendance ne consacrent pas même une syllabe à l'esclavage dans la Constitution, il n'y est pas même nommé. En 1820, à la suite de ce qu'on appela les *compromis du Missouri*, une ligne fut tracée pour partager le territoire de la patrie en États à esclaves et États sans esclaves. Depuis cette époque, des deux côtés de la ligne, ce fut à qui organiserait le plus vite des *territoires* et obtiendrait leur admission au rang des *États*[3], afin de gagner la majorité dans l'élection à la présidence, et dans le sénat, qui nomme la cour suprême et les principaux fonctionnaires de l'Union. Pour posséder des territoires, on envahit; pour y dominer les élections, on paye, on ment, on violente. En 1837, le Texas est frauduleusement et brutalement annexé; en 1852, ce sera le tour du Kansas, en attendant Cuba et le Mexique.

Du moins le Nord ne reconnaît pas d'esclaves, et le congrès reste

[1] Stroud, *law of slavery*.

[2] Message du président, 3 novembre 1860. — Texte de la déclaration d'indépendance de la Caroline du Sud. (*Journal des Débats* du 28 janvier 1861.)

[3] On sait, en effet, qu'aussitôt la population d'un *territoire* arrivée à un certain chiffre, on a le droit de demander au congrès qu'il soit reconnu comme *État*; on sait aussi que le sénat est composé par *États*, que le sénat nomme le vice-président de la république, la cour suprême, les principaux fonctionnaires; que lorsque le scrutin n'a pas donné une majorité suffisante à un des candidats à la présidence des États-Unis, la chambre des représentants le choisit en votant aussi *par État*. Il importe donc beaucoup au Sud de posséder la majorité des États, même en n'ayant pas la majorité de la population.

V. Tocqueville, et aussi Mignet, *Notice sur M. Livingston*

Digitized by Google

maître de ne pas admettre l'esclavage dans la Constitution des États nouveaux. Mais en 1850 on concède la *loi des fugitifs*, et la chasse aux esclaves peut désormais franchir la frontière d'un État libre et requérir toutes les autorités.

En 1856, par le bill de Nebraska, il est établi que le congrès n'a plus le droit de discuter la constitution locale d'un territoire qui aspire à devenir un État.

En 1859, la cour suprême constate, et le président, dans son *message officiel*, proclame que tout citoyen a le droit de transporter ses biens de toute sorte, *y compris ses esclaves*, sur les *territoires* communs à tous les États et d'y être protégé par la Constitution fédérale. Ainsi peu à peu le crime s'est changé en fait, le fait en droit local, puis en droit général, puis en droit constitutionnel : à la veille des derniers événements, on en était là !

Les faits grandiront avec les droits. En 1790, la Confédération tout entière possédait moins de 700,000 esclaves; les États du Sud, en 1860, en contiennent près de 4 millions.

En 1808, la traite est abolie solennellement. Vingt ans après, on la pratique secrètement ; trente ans après, on la remplace par l'industrie de la production et de l'*élève* du bétail humain ; aujourd'hui, on l'invoque publiquement et on lit dans un message public du gouverneur de la Caroline du Sud : « C'est une absurde sentimentalité que celle qui se pâme à l'idée de *rendre légal* ce commerce. » Il est devenu si lucratif (un nègre de choix s'achète jusqu'à 10,000 fr.), que les négriers ne craignent pas de faire échouer un navire à la côte pour vendre la cargaison.

On s'étonne de si formidables progrès. Comment le Nord, qui peut opposer deux millions à un million de suffrages, a-t-il souffert ces triomphes odieux du Sud ?

L'esclavage donne encore l'explication de cet effet presque contradictoire. Socialement, le Nord est en progrès, le Sud est en décadence; politiquement, le Nord est battu, le Sud jusqu'à présent était vainqueur.

Le Nord[1], moins étendu, est plus peuplé que le Sud. Il y a plus d'écoles[2], d'églises, de journaux, de bibliothèques, de banques[3], de

[1] Nord. . . . . 612,597 milles carrés. — 13,255,670 blancs.
Sud. . . . . 851,448 milles carrés. — 6,184,477 blancs.

[2]

	ÉCOLES.	ÉGLISES (valeur des).	JOURNAUX.	BIBLIOTHÈQUES.
Nord. .	62,433.	67,773,477 doll.	1,790.	14,911.
Sud. . .	18,507.	21,674,581 »	704.	695.

[3]

	BANQUES (capital).	CANAUX.	CHEMINS DE FER.
Nord. . .	230,100,340 doll.	3,682 milles.	17,855 milles
Sud. . . .	102,078,940 »	1,116 »	6,059 »

Digitized by Google

chemins de fer, de routes, de canaux, de navires. Il s'y met plus de lettres à la poste, il s'y prend plus de brevets, il s'y écrit plus de livres. Les ressources, les importations, les exportations, les recettes à la douane, la valeur des terres [1], leur revenu, le nombre des animaux, sont plus considérables que dans le Sud.

« C'est un fait bien connu, écrit un homme du Sud, que nous sommes forcés de demander au Nord presque tous les objets utiles ou superflus, depuis les allumettes jusqu'aux navires à vapeur, que nous n'avons pas de grands capitalistes ni de grands artistes, que le Nord est la Mecque de nos marchands, qui y font deux pèlerinages par an; que nos bibles et nos balais, nos livres et nos baquets, viennent du Nord; l'encre, le papier, les plumes, la cire et les enveloppes, du Nord; les souliers, les chapeaux, les mouchoirs, les parapluies et les couteaux, du Nord; les glaces et les pianos, les jouets et les drogues, du Nord..... Au berceau, on nous emmaillote dans la mousseline du Nord; enfants, on nous amuse avec des joujoux du Nord; écoliers, on nous éduque avec des livres du Nord; jeunes, nous allons nous former sur le sol du Nord; hommes faits, nous relevons nos yeux ave des lunettes du Nord; vieux, on nous drogue avec des médicament du Nord; enfin, morts, nos cadavres sont entourés de batiste du Nord, conduits à la terre dans des voitures du Nord, mis à la fosse avec une bêche du Nord, couverts d'une pierre du Nord [2]. »

En un mot l'activité industrielle est toute au Nord, et même la production agricole dépasse de 100 millions de dollars celle du Sud. Depuis 1790, l'État de New-Yorck a vu la population passer de 340,120 habitants à 3,097,000, tandis que la Virginie, si bien située, avec ses beaux ports, son sol riche, son heureux climat, n'a vu augmenter sa population que de 748,308 à 1,421,061 habitants. De toutes façons, le Sud est inférieur au Nord et devient de plus en plus inférieur à lui-même, nul n'en doute, à cause de l'esclavage.

Mais d'un autre côté, de 1789 à 1860, le Sud a fait nommer douze présidents contre six, vingt-neuf secrétaires d'État contre neuf, presque tous les présidents du Sénat; les hommes du Sud occupent la majorité des emplois publics, et dans le congrès ils ont obtenu les lois dont nous avons donné la triste nomenclature. Comment et pourquoi? Cette singulière situation a jusqu'ici été due à deux raisons.

En premier lieu, parmi les hommes du Nord, un grand nombre a des intérêts dans le Sud; on a calculé au dernier recensement que le

[1]

	VALEUR DES PROPRIÉTÉS.	REVENUS.
Nord. . .	4,102,172,108 doll.	18,725,211 doll.
Sud. . .	2,936,090,737 »	3,343,715 »

[2] Helper, *Impending crisis*, 1860.

Digitized by Google

Sud n'a que 205,924 habitants originaires du Nord, tandis que le Nord compte 609,223 habitants originaires du Sud.

En second lieu, les hommes du Nord ont été jusqu'ici partagés en partis nombreux, division naturelle dans une société libre, tandis que les hommes du Sud ont un seul intérêt, devant lequel s'effacent toutes les nuances, l'esclavage, qui les réunit et leur assure, par la discipline d'un même parti, le triomphe. Les uns aiment mieux tolérer l'esclavage que de compromettre la durée du pacte fédéral ; les autres préfèrent l'esclavage au pacte fédéral et menacent hardiment de se séparer plutôt que de se réformer. En 1787, 1794, 1820, 1830, 1850, 1856, 1860, sept fois en moins d'un siècle, la menace a été publiquement, officiellement proférée [1].

On le voit, l'esclavage produit à la fois l'infériorité sociale du Sud, et sa prédominance politique.

Ainsi donc l'esclavage aux États-Unis n'est pas un mal local et décroissant, il est le mal suprême et la source de presque tous les maux. Il corrompt les mœurs, détruit la famille, altère la justice, souille la religion, abaisse l'intelligence, anéantit l'esprit d'entreprise et entraîne à la décadence quinze États du Sud. Ce n'est pas assez. Il pèse sur la confédération tout entière ; l'agitation est continuelle, l'union est menacée, la guerre civile est possible; la diminution des hommes d'État n'a pas d'autre cause, la brutalité des partis pas d'autre origine, le mélange de la piraterie à la politique pas d'autre explication. Ce n'est pas tout encore. L'esclavage aux États-Unis compromet avec la prospérité et l'honneur d'une grande nation l'avenir de la liberté sur la terre.

Toutes les âmes élevées pour qui, dans l'ancien monde, la liberté demeure l'objet d'un culte fidèle et d'une inquiète espérance, avaient cru que ce bien précieux, émigré vers le nouveau monde, y trouverait un établissement plus durable et des destinées moins compromises.

On aurait volontiers nommé l'Amérique la terre de Chanaan de la liberté. L'esclavage a détruit ce noble rêve.

Qui ne se rappelle cette admirable apostrophe de Burke, dans le plus fameux de ses discours sur l'Amérique, le 22 mars 1775 :

« N'oublions pas que l'immense progrès de notre prospérité coloniale s'est accompli dans le court espace de la vie d'un homme. J'ai devant moi lord Bathurst ; en 1704, il pouvait *acta parentum jam legere, et quæ sit cognoscere virtus*. Si l'ange de sa jeunesse avait alors levé devant ses yeux le voile de l'avenir, si au milieu de l'ivresse de son enthousiasme, à la vue de la future grandeur de l'Angleterre, il lui avait montré un petit

[1] Sumner, Discours au meeting de Framingham, 11 oct. 1860.

Digitized by Google

point, à peine visible dans la masse des intérêts nationaux, une semence plutôt qu'un corps vivant, et lui avait dit : « Jeune homme, voilà l'Amérique, elle ne sert qu'à vous amuser avec des histoires de ses sauvages habitants et de ses mœurs bizarres. Eh bien, avant que vous touchiez à la mort, elle égalera, à elle seule, tout le commerce que le monde nous envie. « Autant l'Angleterre a reçu de grandeur par ses accroissements, ses progrès, « le génie de ses peuples, la succession des conquêtes qu'elle a entreprises « et des établissements qu'elle a fondés pour la civilisation du monde, dans « l'espace de dix-sept cents ans, autant l'Amérique lui en aura apporté dans « le cours d'une vie humaine. » Ah ! si un tel avenir lui avait été dévoilé, n'aurait-il pas eu besoin de toute la crédulité vivace de la jeunesse et de toute la flamme ardente de l'enthousiasme pour y croire ? Homme heureux, il a assez vécu pour le voir ! Heureux en effet, s'il vit encore sans rien voir qui vienne déranger cette belle vue et assombrir cette clarté ! »

Ah ! qu'auraient dit à leur tour les immortels auteurs de l'indépendance américaine, qu'aurait dit Washington, si, voyant en esprit avec une inexprimable admiration les prodigieuses destinées de la nation qu'il venait de fonder, devenue en moins de cent ans l'une des maîtresses du monde, il avait pu prévoir qu'elle porterait au front une souillure que le temps ne ferait qu'élargir? On comprend l'esclavage dans les sociétés païennes, on l'explique encore dans les petites sociétés coloniales dont la place en ce monde est si étroite et si exceptionnelle. Mais qu'une nation illustre, chrétienne, généreuse, éclairée, qui possède des orateurs, des poëtes, des historiens, des publicistes, des économistes, des romanciers; qui sait parler le langage du bon sens avec Franklin et celui de la pitié avec Channing, contienne, tolère, justifie, autorise des hommes qui achètent des hommes, des pères qui vendent leurs enfants, des magistrats qui chassent aux esclaves, des prêtres qui amnistient la servitude, des femmes qui ne servent qu'à reproduire des enfants qui seront vendus, des mœurs qu'aurait flétries, des lois qu'aurait réprouvées l'antiquité païenne ; ah ! je ne crois pas qu'on rencontre dans l'histoire un démenti plus douloureux infligé à la sagesse humaine et un mécompte plus dur imposé à de généreuses espérances ! Moins d'un siècle après cette révolution, qui ne fut si durable que parce qu'elle fut si honnête, on en est venu à trembler que cette grande œuvre n'échoue et qu'une si jeune et si vigoureuse société ne soit prête à sortir de la civilisation.

De généreux citoyens ont de tout temps lutté contre ce danger croissant.

« Ce serait une source de honte et de chagrin sans borne, s'écriait récemment, au Sénat[1], l'un de ces citoyens, M. Seward, si nous, trente millions d'hommes, Européens par l'origine, Américains par la naissance ou

[1] Discours du 29 févr. 1860.

Digitized by Google

par le régime, chrétiens par la croyance, et prétendant l'être par la pratique, nous ne parvenions pas, dans cette question perturbatrice de l'esclavage, à combiner la prudence avec l'humanité, de manière à sauver nos incomparables institutions libres et à en jouir dans l'harmonie et dans la paix ! »

II

Un événement politique considérable, le choix des électeurs fédéraux qui précède l'élection du président, la désignation du premier candidat qui ait été choisi depuis un quart de siècle dans les rangs des adversaires de l'esclavage, a marqué le terme des funestes accroissements de la prédominance du Sud. Ils avaient atteint, pour ainsi parler, leur *maximum*, et c'est une loi de ce monde que l'excès amène la réaction. Avant d'en examiner les conséquences, recherchons par quelles armes a été gagnée cette victoire tant disputée. Elle exigeait, et le triomphe définitif exige encore trois combats; car la question de l'esclavage est à la fois *morale*, et il faut entraîner l'opinion, *économique*, et il s'agit de persuader l'intérêt, *politique*, et on se trouve en face des partis et de la Constitution.

Quels sont les avantages remportés et les obstacles qui subsistent sur ces trois terrains?

En Europe, l'opinion en ce triste sujet est si forte et si unanime, qu'à peine peut-on se figurer parmi nous qu'il y ait en Amérique une philosophie, une théologie, une physiologie, une économie politique, une littérature, favorables à l'esclavage[1]. Des hommes diversement fameux n'ont pas craint d'appeler l'esclavage[2] « la base la plus sûre « et la plus solide qui soit au monde des institutions libres... la pierre « angulaire de l'édifice républicain... la meilleure forme de société... « la forme de gouvernement naturelle pour ceux qui sont incapables « de se gouverner eux-mêmes... une bénédiction morale, sociale, poli- « tique, pour l'esclave et pour le maître... la condition normale de « l'humanité... le moyen d'établir une aristocratie régulière... le bloc « de marbre noir qui sert de clef de voûte à tout l'édifice de la société « américaine... une institution appuyée sur les lois divines et natu- « relles, » etc., etc. On a dit que supprimer l'esclavage ce serait faire reculer de deux cents ans la civilisation américaine. Ces choses ont

[1] *Pro Slavery arguments*, et les écrits de Fletcher, Agassiz, Carey, Brunlow and Pryne, Dew, etc., etc.

[2] Toutes ces citations sont de 1859. Speech of hon Ch. Sumner. 4 juin 1860.

Digitized by Google

été prononcées au Sénat, dans les temples; on les lit dans les journaux, les livres; on les entend dans les meetings, dans les académies, dans les salons. L'énergie et l'éloquence de quelques hommes est parvenue enfin à faire retentir plus haut la voix du vrai christianisme et la parole des pères de l'indépendance et de la religion aux États-Unis, depuis Washington, Jefferson, Franklin, Wesley, jusqu'à Channing et à Cheverus. L'opinion européenne a traversé les mers. Pitt, Burke, Wilberforce, Adam Smith, Lafayette, Tocqueville, pour ne parler que des morts, sont devenus classiques aux États-Unis. Dans tous les écrits de quelque valeur dus à la pensée humaine en toutes les langues de l'Europe, depuis un demi-siècle, pas une ligne n'a été écrite pour la défense de l'esclavage. Contre ce fléau, tous nos écrivains ont été des avocats, tous nos voyageurs ont été des missionnaires.

La presse a servi admirablement ce mouvement que le commerce et l'émigration favorisent sans le vouloir. Égaux de la plus sublime égalité, celle de la conscience, le grand penseur et le pauvre ouvrier, l'écrivain universel et le dernier touriste, un Alexandre de Humboldt et l'honnête émigrant allemand venu de la même patrie, professent la même opinion, le courant de l'émigration se détourne de l'esclavage, comme le courant de la pensée, et les maîtres de l'Amérique ne voient pas débarquer d'Europe un livre ou un homme sans compter contre leur institution favorite un argument ou un adversaire de plus.

On peut donc l'affirmer, si l'opinion favorable à l'esclavage en Amérique n'est pas découragée, elle est déshonorée; si elle n'est pas désarmée, elle est vaincue. Ce premier triomphe précède et assure tous les autres.

La situation économique ajoute la leçon de plus en plus puissante des faits à l'autorité de la raison, au cri de la conscience, à la voix de la religion.

Il n'y a pas encore quatre siècles que l'Amérique a été révélée au monde. Toutes les races, toutes les langues, tous les cultes de l'Europe, déjà parvenue alors à un haut degré de civilisation, se sont partagé cet admirable présent du Créateur. Quand on parcourt les grandes statistiques dressées par M. de Humboldt, quand on suit, groupés par chiffres inégaux, les blancs, les noirs, les Indiens, les sang-mêlé, les catholiques, les protestants, les idolâtres, dans les vastes et magnifiques régions des trois Amériques, septentrionale, insulaire, méridionale, où se parlent les langues anglaise, espagnole, française, portugaise, hollandaise, danoise, suédoise, toutes les langues d'origine latine et toutes celles du rameau germanique, avec les dialectes indiens, on s'écrie avec l'illustre auteur de ces recherches :

Digitized by Google

« Il y a quelque chose de grave et de prophétique dans ces inventaires du genre humain; tout l'avenir du nouveau monde y semble inscrit[1]. » Oui ! tout l'avenir, mais aussi le passé. Car, à l'époque où M. de Humboldt écrivait, la race blanche était à la race noire, dans l'Amérique continentale et insulaire, comme 38 est à 19. Qu'était donc devenue la race noire ? C'est elle, c'est la race africaine qui a réellement colonisé l'Amérique. Pendant trois siècles, l'Amérique a reçu dix Africains contre un Européen. Au moment de la découverte, l'Europe n'avait pas une population assez nombreuse, les moyens et les habitudes de longs voyages manquaient également; les missionnaires, les fonctionnaires, les marchands, les criminels, furent longtemps les seuls voyageurs. En Afrique, on avait trouvé une race abondante, malheureuse et docile, prête ou facilement contrainte à changer de ciel et de maître; on s'était persuadé que la soumettre aux chrétiens c'était la soumettre au christianisme.

Les auteurs les plus sérieux sont d'accord pour évaluer à environ quarante millions le nombre d'Africains transportés en Amérique en trois siècles[2], et à plus de vingt pour cent le nombre des morts pendant la traversée. Depuis lors, plusieurs millions encore ont été emmenés par la traite d'après des documents officiels. Entre les mains des blancs, ces deux races infortunées, les Indiens et les Africains, ont été, l'une refoulée, l'autre asservie, toutes deux sont en voie de décroissance et d'extinction. Il n'y a pas aujourd'hui dix millions de noirs dans l'Amérique tout entière. Aux États-Unis, il n'y en a que quatre millions sur plus de vingt millions d'habitants. Depuis la suppression encore si incomplète de la traite, cette population, ne recevant plus d'accroissement que par les naissances, est en déclin, car elles sont partout dépassées par les décès[3]. Aux États-Unis seulement, il y a eu, il y a encore accroissement énorme, parce que des États entiers ont pour industrie l'*élève* des noirs et leur vente; la traite intérieure supplée ainsi à la traite extérieure. Mais cependant, là, comme dans tous les pays qui ont reçu des esclaves par milliers, les bras manquent, et on est aux abois. En Europe, les bras sont rares aussi; nous ne songeons pas pourtant à mêler à nos honnêtes paysans des Chinois ou des Indiens. Dans les États du Sud, comme à Cuba, comme au Brésil, on demande le renouvellement de la traite, on appelle des immigrants, on projette des conquêtes. C'est une loi, que l'espèce humaine

[1] Voyages de Humboldt. Tome III, p. 339, 340, 344.

[2] Dans les documents sur l'esclavage, réunis par Grégoire, ancien évêque de Blois, on lit un curieux discours prononcé à Philadelphie en 1790, par le Rd Dana ; il évalue à plus de 80,000 par an les esclaves importés en Amérique. Bibliothèque de l'Arsenal, *fonds Grégoire*.

[3] Au Brésil et à Cuba, de plus de 5 0/0 (don José Saco).

Digitized by Google

(et quelques espèces du règne animal partagent ce titre de noblesse) ne s'accroît pas dans la servitude. C'est une autre loi, que, là où le travail servile des noirs prévaut et fleurit, les blancs disparaissent, par cette raison que les riches n'y ont pas besoin des pauvres; ainsi la Caroline du Sud, maintenant si audacieuse, qui avait en 1790 cent sept mille quatre-vingt-quatorze esclaves et cent quarante mille cent soixante-dix-huit blancs, a maintenant près de quatre cent mille esclaves contre deux cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-trois blancs. C'est une troisième loi, que la race libre, si Dieu permet qu'elle ne soit pas entièrement corrompue et victime de ses propres forfaits, finit par l'emporter en nombre, comme en activité, sur la race esclave et la fait peu à peu reculer et perdre du terrain. Retrempée depuis un demi-siècle par de généreuses luttes et par de plus larges emprunts au sang et aux idées de l'Europe, l'Amérique du Nord a, depuis 1819 seulement, reçu près de quatre millions d'Européens, un nombre égal à celui de ses esclaves. La race noire, dans les tristes conditions où elle a été condamnée à vivre, a fini sa mission; elle n'a pas été civilisée, et elle n'a pas même peuplé l'Amérique.

Si les États du Sud devenaient maîtres du Mexique, de Cuba, de toutes les terres qu'ils convoitent, ils manqueraient de noirs pour les occuper. On évalue à moins de cinquante mille le nombre des esclaves introduits avec de grands efforts depuis l'annexion, en 1847, au Texas, qui aurait pu recevoir dans le même temps plus de blancs qui n'auraient rien coûté. Il y a maintenant des États à esclaves qui n'en ont presque plus, comme le Delaware, le Maryland, le Missouri, certaines parties du Kentucky, de la Virginie, du Tenessee; entre les États limitrophes, la liberté passe presque partout la frontière et la servitude recule. Ainsi la population noire ne se recrute plus par la traite, et la surface qu'elle occupe diminue.

Déjà nous avons signalé l'infériorité croissante du Sud comparé au Nord.

L'esclavage est encore, dit-on, une question de *climat;* le monde ne peut se passer de coton, or le coton craint le froid, et le blanc craint le chaud : donc pas de coton sans nègres, pas de travail des nègres sans l'esclavage. On peut répondre qu'aux États-Unis même les Français ont travaillé aux bouches du Mississipi et dans le haut Canada; que dans la Virginie, le Kentucky, le Maryland, la Caroline du Nord, le Delaware, la Floride, la température comporte le travail des blancs. C'est calomnier le soleil. Ses rayons divisent entre les hommes le travail, la terre et ses produits; mais il ne trace pas de ligne obligée entre la liberté et la servitude. Là même où le soleil exige des bras noirs, il permet des bras libres.

Digitized by Google

L'esclavage est plutôt une question de *salaire*. Le calcul est simple : le nègre coûte peu à élever, peu à prendre, peu à apporter ; il est docile, et, s'il ne l'est pas, il le devient à coups de fouet; la dépense de sa nourriture, de son logement, est la moindre à laquelle on puisse réduire une créature humaine. Il semble que jamais travail ne puisse lutter de bas prix avec celui-là. Cependant ce calcul est un mauvais calcul. Le travail qui coûte le moins produit le moins; l'économie politique a constaté ces belles lois : la terre vaut surtout par l'homme, l'homme vaut surtout par l'âme; travail à la tâche, c'est celui de l'homme libre et moral, il est le meilleur; travail à la journée, c'est celui de l'ouvrier inférieur, il produit moins au salarié comme au maître; travail servile, c'est le degré le plus bas ; nulle énergie, nul intérêt, nul ressort que la crainte. Quand on a divisé les frais d'achat et d'éducation, l'intérêt des capitaux employés, la dépense d'entretien de l'esclave par le total des journées utiles, on s'aperçoit que ce travail gratuit est fort cher. Il n'y a pas de comparaison à établir, selon l'expression originale de Théodore Parker, entre le travail que tirent les hommes libres du fer et du feu, ces machines du dix-neuvième siècle *après* J. C., et celui que produisent des esclaves, ces machines du dix-neuvième siècle *avant* J. C.

En même temps, la rareté de la denrée en a augmenté la valeur, l'accroissement de la population libre a diminué le salaire de celle-ci, l'influence de ces deux causes réunies est telle, que, dans plusieurs États, le travail servile commence à n'être plus rémunérateur. Un auteur américain a calculé à quelle époque le travail libre serait moins cher que le travail servile, et il annonce que ce sera en 1925. Ce sont là de pures hypothèses. Le salaire ne décroît pas avec l'augmentation de la population, quand la demande de travail augmente plus encore, et l'on ne saurait se résigner à voir le salaire des blancs réduit aux moyens de subsistance des nègres. Un travail forcé et sans *salaire* est une monstrueuse injustice, il faut le prohiber, telle est la vraie question. Mais, on le voit, il devient même un mauvais calcul, et ce résultat permet d'assurer que l'intérêt, dernier obstacle à l'émancipation de 4,000,000 d'esclaves que détiennent encore 300,000 blancs au sein d'une population de 23,000,000 d'âmes, l'intérêt s'ébranle et croule sur plus d'un point.

III

Avant cette victoire, qui sera la dernière, mais qui se gagne insensiblement tous les jours, il était nécessaire de combattre sur le ter-

Digitized by Google

rain de la politique, et c'est là que, le 6 novembre 1860, le parti abolitionniste a remporté le triomphe contesté dont il nous reste à apprécier les conséquences.

Ce triomphe avait pour condition l'union des parties au Nord, leur désunion au Sud. Or jusqu'ici le Nord, bien qu'il eût plus de 2 millions de suffrages à opposer à 1 million, n'avait pu les réunir sur un même candidat; les voix du Sud, toujours compactes, avec l'appui du parti intermédiaire *démocratique*, assuraient la majorité. Cette fois deux faits nouveaux se sont produits.

La formation d'un grand parti politique modéré, bien dirigé, choisissant et gardant son terrain avec habileté, est, dans tous les pays libres, le meilleur instrument de succès d'une opinion raisonnable. Tant qu'une idée est aux mains des violents, elle échoue parce qu'elle effraye. Les abolitionnistes avaient plus d'une fois compromis l'abolition. La *loi des fugitifs*, thème des discussions passionnées qui précédèrent l'élection de 1856, était un terrain plus contestable, au point de vue du droit des États et du texte de la Constitution, que la question du Kansas, c'est-à-dire celle de l'admission d'un État nouveau dans la Confédération, question fédérale au premier chef. Le parti *républicain*, fortement organisé dans toutes les villes importantes, s'est rallié avec habileté dans cette position avantageuse, il s'est essayé avec succès au dedans du congrès par plusieurs débats heureux, au dehors par des élections locales, et par de grandes assemblées ou *conventions* préparatoires, et, au jour décisif, les voix se sont groupées pour la première fois, dans tous les États libres, excepté un seul [1], autour des candidats de ce parti.

Le Sud s'est en quelque sorte pris au piége de ses propres combinaisons. A un candidat ont été opposés trois candidats représentant sur la question de l'admission des États nouveaux des différences d'opinion presque imperceptibles : le premier plaçait au-dessus du droit du congrès le droit des maîtres, le second le droit des territoires avant leur admission, le troisième le droit des États après leur admission dans l'union fédérale. Ces nuances ne justifiaient pas la division, elles n'en étaient que le prétexte : le but était d'empêcher que personne n'obtînt la majorité absolue, et de renvoyer l'élection au Congrès. Or on sait, et c'est là le mécanisme qui explique toute cette combinaison, qu'aux termes de la Constitution (art. II, section 1re, 3) la chambre des représentants, nommée au prorata de la population, tandis que le Sénat est composé par États, on sait, dis-je, que la chambre des représentants, en cette occasion exceptionnelle, vote *par États*. Or, les forces des partis extrêmes se balançant à peu près éga-

[1] Le New-Jersey.

Digitized by Google

lement, c'était assurer le triomphe au candidat du parti intermédiaire. Cette tactique a échoué dès la nomination des *électeurs fédéraux* qui précède le vote pour le choix du président.

Mais, si la prépondérance politique du Sud est abolie, il reste un autre obstacle à vaincre, le Congrès, la Constitution.

En France, en Angleterre, pays où l'opinion est libre, mais où le pouvoir est concentré, l'esclavage a été condamné lorsque l'opinion eut conquis le pouvoir, parce que le pouvoir avait en main la loi. Mais, aux États-Unis, la Constitution confère au gouvernement central des attributions très-limitées, et l'on soutient généralement que le président et le Congrès n'ont pas le droit d'abolir l'esclavage.

Avant de se séparer bruyamment, les États du Sud pouvaient se retrancher longtemps derrière cette difficulté sérieuse. Ils le peuvent encore.

Le Sud n'a plus la majorité dans le pays ; il peut l'espérer encore dans le Congrès. Tout l'effort habile du président Buchanan est d'obtenir un amendement à la Constitution en faveur de l'esclavage, ou du moins un vote d'incompétence du Congrès.

Que peut le Congrès? Que dit la Constitution?

Voilà quelle est l'opinion des membres les plus avancés du parti républicain :

Avant toutes choses, le Congrès peut défaire ce qu'il a fait. Il a dû intervenir pour permettre la poursuite des esclaves fugitifs; il peut la prohiber. Il a admis des territoires avec l'esclavage, il peut refuser d'en admettre de nouveaux. Il a, conformément à la Constitution, prohibé la traite, il peut la punir plus sévèrement, il peut même l'interdire d'État à État. Ainsi les positions occupées par l'esclavage peuvent être reprises une à une; il reculera d'autant de pas qu'il avait avancé. Nul ne saurait refuser au Congrès, si la majorité change, de dire *Non*, dans tous les cas où il avait dit *Oui*.

Si on accorde que la Constitution autorise l'esclavage, l'amendement cinquième permet de réviser la Constitution, sur le vœu de deux tiers des membres du Congrès ou des législateurs des deux tiers des États.

Déjà on propose de se servir de cette voie pour consacrer l'esclavage [1]; c'est avouer qu'on peut la suivre pour arriver à le faire condamner.

Mais la Constitution autorise-t-elle l'esclavage? Elle n'en prononce pas une seule fois le nom. Or un fait de cette gravité ne saurait exister qu'en vertu d'une loi positive; il ne se suppose pas, il ne se sous-entend pas, et le doute, dans toutes les législations du monde, a toujours été interprété en faveur de la liberté.

[1] Message du 3 décembre 1860.

Digitized by Google

Dans les deux seuls articles (art. 1er, sect. II, 3; art. 4, sect. II, 3) où il est question des *personnes autres que les libres*, et *de personnes tenues à un service ou à un travail*, la Constitution traite toujours les esclaves comme des *personnes*, tandis que la législation du Sud les considère comme un bétail, *chattels*, ou des choses.

On ajoute deux textes : 1° l'amendement ainsi conçu :

« Aucune *personne* ne peut être privée de sa vie, *de sa liberté*, de sa propriété, si ce n'est conformément à une loi. » La Caroline du Nord et la Virginie avaient proposé : Aucun homme libre, *No freeman :* ce terme fut rejeté.

2° Le dixième amendement :

« Les pouvoirs *non délégués* aux États-Unis par la Constitution, ou *non interdits* par elle aux États, sont réservés à ces États ou au peuple. » Les États n'ont donc que des pouvoirs délégués et limités. Or, quoique la Constitution ne le dise pas, ont-ils le droit de faire un roi ? Non; comment donc auraient-ils celui de faire un esclave ? L'un n'est pas plus contraire que l'autre à l'esprit de la Constitution.

Cet esprit, il est écrit dans le préambule de la Constitution, dont voici les termes mémorables :

« Nous, le peuple des États-Unis, afin de former une union plus parfaite, d'établir la justice, d'assurer la tranquillité intérieure, de pourvoir à la défense commune, d'accroître le bien-être général et de rendre durables pour notre postérité les bienfaits de la liberté, nous décrétons, » etc., etc.

Établir la justice ; mais l'esclavage est une injustice ! s'écriait récemment un éloquent orateur; assurer la tranquillité et la concorde ; mais l'esclavage produit la discorde et la révolte ! garantir la commune défense ! mais l'esclavage est cause de la commune faiblesse ; accroître le bien-être général ! mais l'esclavage entraîne le malaise général ! assurer à nous et à nos enfants les bienfaits de la liberté ; mais l'esclavage détourne et trouble chacun de ses bienfaits !

L'esprit de la Constitution, on le lit encore dans les pensées exprimées par ses auteurs, tous opposés à l'esclavage, Washington, Jefferson, Hamilton, Patrick Henry, Madison, William Pinkney, Franklin ; et ce grand juge John Jay, qui a écrit cette religieuse parole : « Tant que l'Amérique n'a pas aboli la servitude, les prières qu'elle adresse au ciel sont impies. »

A ces raisons fort graves on répond qu'en droit les États fédérés sont souverains, qu'en fait, au moment de la fédération, les États à esclaves ont été admis avec leurs esclaves, et que depuis leur droit a été sans cesse conservé.

Il est difficile de trancher un tel débat, et, toutes les fois qu'il a été soulevé, la majorité du congrès a voté pour le maintien du fait. Pour

Digitized by Google

obtenir un amendement à la Constitution, qui condamnât l'esclavage, une majorité des deux tiers des voix serait nécessaire; elle n'est pas, elle ne sera pas de longtemps acquise.

IV

Mais, s'il en est ainsi, de quoi donc se plaint, de quoi donc s'effraye la Caroline du Sud, qui vient de lever le drapeau de la séparation? Que s'est-il passé? qu'allait-il arriver?

Un vote parfaitement régulier a donné au Nord la majorité. Le président que ce vote désigne n'a pas l'intention, n'aurait pas le pouvoir, d'obtenir la condamnation de l'esclavage. La Caroline n'est pas menacée et elle menace. De quel droit?

Fût-elle menacée, est-ce qu'elle aurait le pouvoir de rompre à elle seule le lien fédéral?

« On ne saurait, répondait déjà en 1833 à la Caroline du Sud le général Jackson, reconnaître à un État isolé le droit de se libérer à volonté, et sans le consentement des autres États, de ses obligations les plus sacrées et de mettre en péril la liberté et le bonheur des millions d'hommes qui composent notre union. Une pareille faculté est inconciliable avec les principes d'après lesquels est constitué le gouvernement fédéral, aussi bien qu'avec le but exprès en vertu duquel ce gouvernement a été organisé [1]. »

Comme l'a solidement établi M. Buchanan, la séparation de la Caroline du Sud n'est pas un droit; c'est une révolution. La conclusion devrait être le droit de réprimer cet acte comme une révolution. Cependant nous ne saurions blâmer le Congrès de tenter avant tout l'apaisement et la conciliation.

Le président demande quelque chose de plus. Comptant que le parti de l'esclavage, ayant perdu la majorité dans le pays, la conserve encore dans le Congrès, il demande que, par un amendement à la Constitution, le Congrès consacre l'esclavage. Si les membres du sénat et de la Chambre des représentants tombaient dans ce piége, ils concéderaient ce qui ne l'a jamais été, ils subiraient une revanche plus grande que leur triomphe; ils écrivaient dans leur loi fondamentale un mot qui ne la souille pas : ils l'écriraient sur la pierre qui recouvre les restes de ses glorieux auteurs. Qu'ils accordent, si cela est possible encore, du temps, de la patience, des transactions; mais

[1] Message du Président, 3 novembre 1860.

Digitized by Google

un principe, jamais! Il vaut mieux renoncer à un État qu'à une vérité.

Une telle proposition, et le refus d'envoyer des forces suffisantes à l'un des forts fédéraux, refus qui a entraîné la démission du général Cass, laissent assez juger, je ne dirai pas la complicité, mais la complaisance du président Buchanan pour le Sud. Il revient depuis quelque temps à plus d'énergie; mais son administration, déconsidérée par les dilapidations de ses inférieurs en même temps qu'affaiblie par sa conduite, touche misérablement au terme sans qu'on puisse attendre d'elle rien d'énergique et de décisif.

La Caroline du Sud, encouragée, va aux extrêmes. Elle a bruyamment opéré sa séparation le 20 décembre, et, le 24, le gouverneur publiait l'avis suivant :

« S. Exc. Francis W. Pickens, gouverneur et commandant en chef de l'État de la Caroline du Sud,

« Attendu que le brave peuple de cet État assemblé en convention par une ordonnance unanimement adoptée et ratifiée, le vingtième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur 1860, a abrogé une ordonnance du peuple de cet État, adoptée le vingtième jour de mai, en l'année de Notre-Seigneur 1788, et, par là, dissous l'union entre l'État de la Caroline du Sud et d'autres États sous le nom d'États-Unis d'Amérique, moi, comme gouverneur et commandant en chef de l'État de la Caroline du Sud, en vertu de l'autorité dont je suis investi, je proclame en conséquence par la présente, en face du monde, que cet État est et a le droit d'être un État séparé, souverain, libre et indépendant, et que, comme tel aussi, il a le droit de faire la guerre, de conclure la paix, de négocier des traités, des ligues ou des conventions, et de faire tous actes quelconques appartenant légitimement à un État libre et indépendant.

« Donné sous mon seing et le sceau de cet État, à Charleston, le vingt-quatrième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur 1860, et en la quatre-vingt-cinquième de l'indépendance de la Caroline du Sud.

« F. W. Pickens. »

On a osé invoquer Dieu au moment où, d'une main impie, un peuple sacrifiait sa patrie pour conserver ses esclaves!

Le 17 septembre 1787, Dieu fut invoqué par ces honnêtes grands hommes qui écrivaient en tête de la Constitution des États-Unis ces mémorables paroles que nous avons déjà citées :

« Nous, le peuple des États-Unis, afin de former une union plus parfaite, d'établir la justice, d'assurer la tranquillité intérieure, de pourvoir à la défense commune, d'accroître le bien-être général et de rendre durable pour notre postérité les bienfaits de la liberté, nous établissons cette Constitution. »

Digitized by Google

Le 20 décembre 1860, voici ce qui se passait à Charleston [1] :

« La scène était des plus grandioses et des plus imposantes. Le peuple était là, représenté par ses mandataires les plus élevés, presque tous des patriarches, des dignitaires, des prêtres, des juges. Au milieu d'un profond silence, un vieillard, le révérend docteur Bachman, s'est avancé, et, levant les mains, il a prié le Dieu tout-puissant de répandre ses bénédictions sur ce peuple et de favoriser l'acte qu'il allait accomplir. Toute l'assemblée s'est levée, et, la tête découverte, a écouté ce touchant appel au sage Dispensateur des événements.

« A la fin de la prière, le président s'est avancé avec le parchemin consacré, sur lequel était inscrite la décision de l'État. Avec lenteur et solennité il en a donné lecture; mais, lorsqu'il a prononcé le mot de « dissolution, » les cœurs n'ont plus pu se contenir, et une acclamation formidable a ébranlé les murs et s'est élevée vers le ciel.

« Les membres de la convention se sont ensuite avancés, et un à un ont signé la résolution; après quoi, au milieu des plus bruyants applaudissements, le président déclaré l'État de la Caroline du Sud une nationalité indépendante et distincte. »

Le *sage Dispensateur des événements* a fait du peuple qui l'implorait en 1787 l'une des premières nations du monde. Peut-on sans l'offenser supposer qu'il réserve des destinées comparables à la Caroline du Sud?

Les plans de cet État sont gigantesques; il veut, dit-on, établir une confédération indépendante des États du Sud, enrichie par le libre échange, peuplée par la traite des noirs, agrandie par l'invasion de l'Amérique centrale, du Mexique, de Cuba, maîtresse de ce port merveilleux qu'on nomme le golfe du Mexique.

L'idée d'une scission dans l'immense nation des États-Unis s'est souvent présentée aux esprits prévoyants; on peut l'accueillir avec faveur, on peut la souhaiter, parce que les trop grands États, on le sait bien, sont peu favorables aux libertés publiques; tous les vastes territoires enfantent des Césars. Mais se séparer pour être plus libre, ce n'est pas le vœu de la Caroline. Elle se sépare pour conserver, étendre et perpétuer l'esclavage.

Qu'est donc cet État si audacieux et sur qui compte-t-il?

La Caroline du Sud est, après le Delaware et le Maryland, le plus petit État à esclaves. Elle occupe 29,385 milles carrés; elle n'a que 22 habitants par mille carré, au total 668,507, savoir :

274,563 blancs;
8,960 noirs libres;
384,984 noirs esclaves.

[1] Récit du journal *Mercury*.

Digitized by Google

Parmi les *blancs*, au-dessous de 20 ans, il y en a 1 sur 17 ne sachant ni lire ni écrire. Sa principale ville, Charleston, atteignit en 1760 un chiffre d'importation égal à 2,662,000 dollars; il était tombé à 1,750,000 dollars en 1855. Cet État coûte à la fédération plus qu'il ne lui rapporte; il est en décadence.

Sur qui compte-t-il? Dans l'intérieur des États-Unis, sur cinq et peut-être sur sept États, savoir : le Mississipi, l'Alabama, la Floride, la Géorgie, la Caroline du Nord, et, d'une manière douteuse, la Louisiane, qui ne peut prétendre empêcher la navigation du Mississipi d'être libre, et le Texas, intéressé à recevoir du Mexique, des États voisins et de l'Europe, des émigrants libres pour peupler son immense territoire, 237,504 milles carrés, habité à peine par 160,000 blancs et 58,000 esclaves.

Or les cinq premiers États formeraient, avec la Caroline du Sud, une nation composée de 2,124,698 blancs [1], avec 1,747,186 esclaves et 26,819 noirs libres. Mais, en laissant à part les deux États douteux, qui ont 400,000 âmes et 300,000 esclaves, les huit autres États à esclaves, le Tennessee, la Virginie, le Kentucky, l'Arkansas, la Caroline du Nord, et surtout le Missouri, le Delaware, le Maryland, qui n'ont presque plus d'esclaves, ont une population de 4,055,679 blancs, 191,309 noirs libres et 1,453,120 noirs esclaves, qui resterait unie aux 13,434,586 habitants des seize États du Nord. Ce serait donc d'un côté 18 millions d'hommes libres, ayant les ressources nécessaires pour transformer bientôt en affranchis 1,500,000 hommes de plus, et de l'autre côté 2 millions de blancs en face de 2 millions d'esclaves sur un espace immense.

Oui, dit-on, mais c'est la patrie du *coton!* L'Amérique du Nord et l'Europe sont tributaires de la terre privilégiée qui produit le coton; avec le coton, elle défie le monde entier.

La nature a enveloppé d'un duvet blanc et mou, au sein de leur enveloppe, les semences d'un arbuste rabougri, de la famille des malvacées, qui se plaît seulement entre les dix parallèles au Nord et au Sud de l'équateur. Ce duvet tient occupées sur deux continents huit millions de créatures humaines, moitié à la culture, moitié à l'ouvraison, moitié à le recueillir et à le séparer, moitié à en disposer parallèlement les fibres et à les réunir par une torsion suffisante [2].

L'intelligence humaine s'est exercée depuis un siècle d'une manière merveilleuse pour aider par d'ingénieuses machines ce double travail. En soixante-seize ans, de 1784 à 1860, l'exportation s'est élevée de soixante et onze balles à quatre millions six cent soixante-

[1] Ce sont les chiffres du recensement de 1850.

[2] Voyez le travail admirable lu à l'Académie des sciences morales, par M. L. Reybaud, sur l'industrie du coton, *Journal des Économistes*, janvier 1861.

Digitized by Google

quinze mille. En soixante ans, la consommation s'est élevée de vingt millions à quatre milliards et demi, les prix se sont abaissés de six à sept francs le mètre d'indienne à soixante ou cinquante centimes. La fabrication a suivi le même progrès : l'Europe et les États-Unis comptent cinquante millions de broches, sur lesquelles l'Angleterre seule en a trente-trois millions. Par un de ces contrastes fréquents ici-bas, l'immense extension de la fabrication du coton a eu pour condition, en Europe, la liberté de l'industrie, la destruction des maîtrises et jurandes, la réunion de masses ouvrières dans d'immenses manufactures, où trois ouvriers, aidés des machines, suffisent pour la tâche qui exigeait autrefois cinq cents fileuses à la main; elle a eu pour résultat l'accroissement du bien-être, la diffusion de l'usage du linge, des indiennes, dans les plus pauvres ménages; mais, à l'opposé, une extension correspondante de l'esclavage aux États-Unis. Le calicot et le sucre nous apportent une jouissance achetée par les sueurs des esclaves. Mystérieuse dispensation des biens et des maux sur la terre!

On a répété longtemps : Point de sucre sans l'esclavage! Les faits ont démontré qu'après l'émancipation dans les colonies de la France et de l'Angleterre, le sucre était produit par des bras libres. Il en sera un jour du coton comme il en a été du sucre et du café.

Seulement le coton est maintenant un produit industriel si important, et les intérêts des peuples sont si entremêlés que la transition sera pénible, partout ressentie, plus lourde même dans l'Europe, qui ne peut se passer de cette matière première, qu'aux États-Unis, qui peuvent se passer des objets fabriqués que l'Europe leur renvoie en échange; on le voit bien à l'intensité de la crise déjà commencée, à l'importance des envois de numéraire dirigés vers l'Amérique.

La Caroline du Sud compte sur cette solidarité; elle devine surtout l'embarras de l'Angleterre, à la fois patrie de Wilberforce et de Arkwright, à la fois la première abolitionniste et la première fabricante de coton du monde. Le plus Anglais des Anglais, lord Palmerston, dans un curieux discours prononcé à Southampton, le 8 janvier, s'est contenté de faire des vœux pour que « les différends soient résolus à l'amiable, *soit pour le maintien, soit pour la dissolution de l'Union*. » Au fond, le vieux diplomate a plusieurs raisons de se réjouir de la scission. C'est l'édifice élevé à la suite de la séparation de la métropole qui menace ruine! L'affaiblissement des États-Unis garantit la possession du Canada. La scission du Sud entraînera le libre échange, le coton à bon marché. La seconde puissance maritime du monde va déchoir; l'Angleterre, maîtresse des mers, sera, si une guerre maritime éclate, une maîtresse absolument tyrannique, sans contre-poids.

Digitized by Google

La France ne souffre pas tant de la crise financière; elle a en politique l'intérêt opposé à celui de l'Angleterre; elle doit souhaiter le maintien d'une œuvre qu'elle a aidée à naître, le maintien d'une puissance maritime qui seule peut contre-balancer l'omnipotence de la Grande-Bretagne sur les mers.

Cette différence de vues et de situation ne saurait entraîner une différence de conduite, au moins de conduite publique. Il est possible que l'Angleterre pousse tout bas à la scission, il est probable que la France exhortera tout haut à la conciliation; mais ni l'une ni l'autre ne sauraient se ranger du côté de l'esclavage après avoir eu l'honneur de l'abolir dans leurs possessions.

Quelle que soit l'importance de son coton, la Caroline ne peut donc espérer former autour d'elle une immense fédération, ni en dehors de l'Amérique aucune alliance. Ses prétendus plans ne sont pas plus sérieux. Si elle établit le libre échange, les États du Nord en profiteraient comme le reste du monde. Si elle ressuscite la traite, elle rencontrera sur la route de ses négriers toutes les marines des nations civilisées. Si elle cherche à s'étendre sur le golfe du Mexique, elle effrayera l'Espagne pour Cuba, l'Angleterre pour la Jamaïque, la France pour ses Antilles.

Avec quelles ressources, avec quels soldats s'en ira-t-elle en guerre? Avec quels habitants peuplera-t-elle ses conquêtes? Ses ressources et ses soldats ne seront pas de trop pour maintenir en paix sur son propre sol ses habitants actuels. Pour éviter la désertion des esclaves, plus de loi des fugitifs; pour réprimer leur rébellion, plus d'assistance des forces fédérales; pour arrêter la propagande, nulle mesure assez forte.

De quelque côté qu'on envisage la situation, il semble démontré que cette crise terrible, née à la honte des États à esclaves, finira à leur détriment. Ils poussent à l'extrême, refusent les impôts, parlent d'affamer les troupes fédérales retirées dans une île en face de Charleston, menacent de s'opposer à l'installation du président, condamnent d'avance au gibet les soldats envoyés contre eux.

Le Nord a tout à gagner à ces violences, et, s'il demeure à la fois impassible et conciliant, il peut espérer une transaction, ou bien attendre un retour tardif, mais probable des États qui déchirent l'Union, et la solliciteront demain.

Dussent-ils persévérer, le mal de la scission ne saurait égaler le mal de l'esclavage au sein d'une république libérale et chrétienne.

Si la scission est consommée, qu'y aura-t-il de changé?

Le soleil ne cessera point de se lever sur cette terre féconde, l'Ohio ne cessera point de porter ses ondes au Mississipi, le Mississipi au golfe du Mexique, et le golfe de se perdre dans l'Océan. Le Sud

Digitized by Google

n'aura pas moins besoin des capitaux et de l'intelligence du Nord, et le Nord besoin de l'agriculture du Sud. Mais au-dessous d'une république florissante et libre, qui aura préféré la justice à la puissance, une seconde république sans nom, désignée, flétrie, menacée par l'esclavage, ayant sacrifié la grandeur à l'intérêt, ayant troqué l'Évangile et la Constitution contre un ballot de coton, se présentera seule au mépris du monde et verra bientôt la fuite, l'insurrection, la mort ou la guerre, lui enlever les profits même de la servitude.

En exprimant les vœux les plus ardents pour qu'un si grand malheur puisse être évité, quel ami de l'humanité ne se sentirait pas plus confirmé que jamais par de si dures leçons dans une ardente détestation de l'esclavage?

L'un des hommes qui ont le plus agi et le plus souffert pour le combattre, le sénateur de Boston Charles Sumner, a défini l'esclavage par ces quatre caractères : « La prétention monstrueuse qu'un « homme puisse être propriétaire d'un autre homme, la destruction « complète de tout rapport de mari et de femme, de père et d'en- « fant, le refus absolu de toute instruction, et le travail forcé sans « salaire. »

Cela est beaucoup, mais cela n'est pas tout. Ne cessons pas de dire et de redire que l'esclavage nuit aux maîtres autant qu'aux esclaves. Je plains ardemment les quatre millions de noirs, mais je ne me console pas surtout de l'état moral, politique, social, religieux, où la pratique inhumaine de l'esclavage a plongé dix millions de blancs, et, par leur obstination, l'une des premières civilisations du monde. Je ne pardonne pas à l'esclavage d'avoir poussé au déchirement, peut-être à la guerre civile une société dont les développements furent incomparables; je ne lui pardonne pas d'y avoir éteint la race des grands hommes. Une poignée de marchands a produit Washington et Franklin, Madison et William Pinkney, Henry, Jefferson, Jay. Une immense nation attend vainement pour la sauver en cette heure critique un seul grand citoyen, animé de cette pensée d'Hamilton[1] : « Il est arrivé plus d'une fois qu'un peuple, sauvé des fatales conséquences de ses propres erreurs, s'est plu à élever des monuments de reconnaissance aux hommes qui avaient eu le magnanime courage de lui déplaire pour le servir. »

Souhaitons à M. Lincoln ce courage et cette gloire.

AUGUSTIN COCHIN.

[1] M. de Tocqueville, I, p. 247, notes.

Digitized by Google

LES MOINES D'OCCIDENT

PAR M. LE COMTE DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

I

Après avoir lu les *Moines d'Occident*, je regrettais de n'avoir aucune occasion d'en dire ma pensée au public : j'aurais été heureux de faire partager la douce et profonde impression que cette lecture avait faite sur mon esprit, et l'admiration convaincue qu'elle m'avait laissée. La vérité est que je n'ai guère rencontré dans ma vie de livre qui ait eu pour moi plus de charme, et dont la lecture aussi me paraisse devoir être plus généralement profitable au temps où nous vivons.

Ouvrage savant, il intéressera tous ceux qui aiment la science sérieuse; livre de grande élévation morale, il plaira par le spectacle des vertus qu'il raconte, par la générosité des sentiments qui l'animent, à tous ceux qui ont encore quelque souci de la dignité, de la liberté humaine, et de ce qui peut relever ici-bas les caractères : œuvre de foi courageuse, il sera une consolation pour ceux qui croient à l'Église et à sa bienfaisante action dans le monde; car il s'adresse également aux chrétiens et à ceux qui n'ont pas le bonheur de l'être; aux gens du monde comme aux hommes du sanctuaire, aux prêtres et aux religieux.

[1] A Paris, chez Lecoffre, 29, rue du Vieux-Colombier.

Digitized by Google

Telle était l'impression que m'avait laissée ce livre, et, je le répète, c'était un besoin pour moi de communiquer à d'autres ce que j'avais éprouvé, en le lisant, de noble plaisir d'esprit, ce que j'y avais recueilli de grands enseignements pour mon âme.

Le *Correspondant* m'a offert ses colonnes; j'ai accepté avec empressement.

Non que je sois bien sûr en écrivant ces pages de faire ce qui convient au *Correspondant*, ou à M. de Montalembert, ou au public.

J'ai peu l'habitude de cette sorte d'écrits; c'est même la première fois de ma vie que je rends compte d'un livre quelconque.

J'écrirai donc en toute simplicité, et même avec la plus grande simplicité, disant, au courant de ma plume et de ma lecture, ce qui a été mon impression vraie, en bien ou en mal, sur chaque chose.

Je le ferai, arrachant pour cela, et sans regret, quelques heures à d'importants et nombreux travaux; mais satisfaisant à la fois ma vieille amitié pour l'auteur, ma profonde admiration pour le livre, et surtout, je le dirai, mon zèle pour ce que j'aime le plus au monde, l'honneur de l'Église et les grandes choses de l'âme.

Ce livre a déjà eu d'innombrables lecteurs; mais, si je puis, en écrivant cet article, lui en donner quelques-uns de plus, je croirai avoir fait une bonne œuvre.

Ceux qui liront ces lignes n'y trouveront sans doute pas ce qu'on appelle un article de critique littéraire ou historique; mais, après m'avoir lu, ils sauront du moins, s'ils mettent quelque prix à le savoir, le plaisir et le bien qu'a faits ce livre à un de ses lecteurs.

Du reste, toutes les fois que dans le livre je rencontrerai ma pensée, je l'exprimerai sous la forme même de M. de Montalembert; je le citerai, en me cachant. Trop de critiques oublient le livre dont ils parlent; au lieu de faire le portrait du modèle, ils font celui du peintre. J'aime mieux le défaut opposé, je préfère les citations aux digressions.

Parlons d'abord de l'Introduction.

II

On met aujourd'hui une grande importance aux introductions : on dirait même souvent qu'on n'écrit un livre que pour faire une introduction. Je ne m'en plaindrai pas trop, bien qu'il n'en ait pas toujours été ainsi, et qu'on abuse parfois étrangement du nouvel usage.

Digitized by Google

Au dix-septième siècle, on connaissait peu les introductions : les plus grands ouvrages de Fénelon et de Bossuet n'en ont pas. Dans ces temps-là, on faisait son livre pour son livre; le livre disait lui-même tout ce qu'il avait à dire; il commençait et finissait d'ordinaire sans grande émotion : à peine une courte préface donnait au lecteur quelques éclaircissements nécessaires.

Aujourd'hui une introduction est une chose à peu près indispensable; et encore ne s'en contente-t-on pas toujours, et lui joint-on quelquefois un prologue et même un épilogue.

Au dix-septième siècle, préoccupé uniquement de son sujet, l'écrivain ne parlait presque jamais de lui-même. Quiconque a lu attentivement les rares et courtes préfaces de Racine, de Corneille, de Bossuet, en aura été frappé. C'est la simplicité, l'honnêteté, la réserve, la modestie, la candeur même. Ces hommes si grands dans la postérité, si fiers et si fermes dans leur génie, semblent timides devant leurs chefs-d'œuvre; ils s'en défient toujours; on ne les voit jamais se poser solennellement ni dans un exorde, ni dans une péroraison. Ils s'effacent, ils se retirent, ils se dérobent. L'auteur, l'homme surtout, se fait oublier autant qu'il le peut. C'est ainsi que vous pouvez lire le livre entier de *l'Éducation des Filles*, et tout le *Traité du ministère des Pasteurs*, sans soupçonner qu'ils ont pour auteur Fénelon. La plupart des écrivains de ce temps substituent même invariablement le pronom général et indéfini On au nom propre de l'auteur.

Aujourd'hui c'est autre chose. Dans le siècle ému où nous vivons, trop de préoccupations étrangères assiégent l'écrivain, pour qu'il puisse se renfermer strictement dans son ouvrage et faire complète abstraction de sa personne, de sa vie, des motifs qui l'ont déterminé à écrire, des adversaires qu'il a voulu combattre, etc.

La littérature, et c'est son honneur, est devenue trop militante; l'historien, le philosophe, l'homme de lettres, ont été trop nécessairement mêlés aux luttes de leur époque, pour qu'ils puissent aujourd'hui écrire toujours avec la calme placidité des temps plus heureux et moins tourmentés.

C'est pourquoi les introductions sont devenues une affaire pour les écrivains sérieux, une manie pour les écrivains frivoles, une nécessité pour les lecteurs.

Il faut aujourd'hui, quand on s'adresse au public, lui dire qui l'on est, d'où l'on vient, s'il l'ignore; où l'on va, pourquoi on a pris la plume; et pour qui, pour quel besoin on a écrit.

C'est ce qu'a fait M. de Montalembert en tête des *Moines d'Occident*.

L'illustre écrivain, le grand orateur, l'homme politique, n'avait ni

Digitized by Google

le besoin, ni le goût de se raconter au public. Mais l'historien des *Moines* devait évidemment quelques renseignements préliminaires à ses lecteurs; et ce devoir, M. de Montalembert l'a si heureusement rempli, que je me sens obligé tout d'abord de lui en témoigner ma reconnaissance.

L'introduction de *Sainte Élisabeth de Hongrie* avait été fort admirée dans le temps, et passe encore pour un bel et grand morceau d'histoire. Je trouve plus belle encore l'introduction des *Moines d'Occident*. Il y a là une science, une éloquence, une vie, une élévation admirables; des vues générales, des perspectives, des horizons pleins de grandeur. C'est tout un livre qui a près de 300 pages; c'est l'ouvrage tout entier: c'en est la synthèse, la philosophie, la doctrine.

Il me suffira d'ailleurs d'indiquer les titres des divers chapitres de cette introduction pour en faire comprendre tout l'intérêt.

CHAPITRE PREMIER : *Origine de cette œuvre.*

CHAPITRE DEUXIÈME : *Caractère fondamental des vocations monastiques.*

CHAPITRE TROISIÈME : *De la véritable nature des institutions monastiques.*

CHAPITRE QUATRIÈME : *Services rendus à la chrétienté par les moines.*

CHAPITRE CINQUIÈME : *Le bonheur dans le cloître.*

CHAPITRE SIXIÈME : *Griefs contre les moines. — La richesse monastique.*

CHAPITRE SEPTIÈME : *Relâchement.*

CHAPITRE HUITIÈME : *La ruine.*

CHAPITRE NEUVIÈME : *Le vrai et le faux Moyen Age.*

CHAPITRE DIXIÈME : *De la fortune de ce livre.*

Du reste, et ceux qui connaissent M. de Montalembert ne s'en étonneront pas, le caractère du livre et le caractère de l'auteur apparaissent tout d'abord dès les premières pages de l'introduction, et, je le dirai, même dans les mots placés par M. de Montalembert, comme épigraphe, en tête de tout l'ouvrage :

FIDE AC VERITATE.

Oui, on le peut dire, FIDE AC VERITATE, c'est bien là le fond, c'est l'âme de tout le livre. Impossible de ne pas sentir, en le lisant, qu'il a été écrit avec une foi profonde, éclairée, généreuse; avec une impartialité, une véracité impitoyable, *qui ne dissimule aucune tache afin d'avoir le droit de ne voiler aucune gloire.*

Tite Live a écrit dans la courte préface de sa grande histoire : *Cæ-*

Digitized by Google

terùm, et mihi vetustas res scribenti, nescio quo pacto antiquus fit animus. Ces paroles sont placées par M. de Montalembert en tête du chapitre Ier de son introduction : rien ne convient mieux encore à lui-même et à son livre que cette épigraphe.

Oui, M. de Montalembert est un homme antique ; mais, ce qui est d'un grand charme à considérer, cet homme d'autrefois s'est mêlé avec une ardeur extrême aux luttes modernes. Il semble n'avoir de goût que pour la sainte antiquité, et en même temps toutes les questions qui préoccupent les hommes de son temps l'ont passionné.

Par un contraste curieux, il se complaît dans ces compagnies austères des Pères, des docteurs, des martyrs, des anachorètes, des grands moines : et en même temps c'est un chevalier armé de pied en cap pour le combat : c'est le fils des croisés, et c'est un bénédictin. Je le répète, cela a beaucoup de charme : le chevalier se met à genoux, le moine est vaillant : toute cette vie est étrangement partagée entre les contrastes les plus nobles et les plus curieux : il habite la place publique et le cloître, la tribune et le sanctuaire ; et néanmoins il y a peu d'existences où se trouve une plus belle unité.

Quand j'ai rencontré pour la première fois M. de Montalembert, il avait seize ans ; c'était à la Roche-Guyon, chez le pieux et excellent duc de Rohan, de si douce et si regrettable mémoire. Il sortait du collége et venait de remporter le premier prix de discours français au grand concours. C'était déjà un chrétien sincère, un catholique dévoué, studieux et belliqueux. On sentait déjà en lui qu'il était, comme il le dit de ses moines, trempé pour la guerre, et serait un champion indomptable de la liberté et de la justice.

Il a tenu fidèlement depuis toutes les promesses de sa brillante jeunesse. Sa vie a été et est encore toute militante ; soit qu'il parle, soit qu'il écrive, il combat ; et toujours pour la grande cause à laquelle il s'est dévoué. De toutes les luttes que cette cause a eu à soutenir, pas une seule qu'il ait désertée ; pas un mot, pas une ligne de lui qui n'ait été pour elle : pas un pas dans sa carrière hors de cette voie ; et soit à la tribune, soit dans la presse quotidienne, soit dans ses grands ouvrages, c'est toujours le défenseur infatigable de la même grande et sainte cause : la cause de la religion, de la justice et de l'honneur.

Et dans la crise inattendue et terrible que nous traversons en ce moment, et qui a surpris parmi nous tant d'âmes trompées, déconcerté tant de cœurs faibles, il vient encore de se signaler parmi les plus intrépides pour la défense de la Papauté menacée et délaissée.

Son digne émule, M. de Falloux, a du reste merveilleusement exprimé l'unité de cette existence si laborieusement et si diversement remplie : « C'est sur ce terrain — de la religion et de la liberté —

Digitized by Google

« qu'apparut un athlète qu'on put dire isolé, tant il devança tous les « autres par l'ardeur, le dévouement, et par le succès. Le génie de « l'éloquence ne lui eût pas suffi, il fallait la témérité de l'inexpé- « rience, la fierté naïve d'une vieille race, l'élan indomptable d'une « foi profonde, la gravité d'une vie chrétienne, pouvant servir, à « toute heure, de pierre de touche à la sincérité et d'excuse à la vé- « hémence. Tous ces dons si divers, si rares, qu'ils ne se rencontrent « peut-être pas, au même degré et avec le même éclat, dans un seul « contemporain, la Providence les avait réunis tous dans un jeune « homme de vingt ans.

« Pair héréditaire, en possession de la tribune aussitôt qu'il fut en « âge d'y monter, et orateur dès son premier discours, M. de Mon- « talembert, que tant d'autres séductions pouvaient atteindre, que « tant d'autres ambitions pouvaient entraîner, eut le privilége incom- « parable de se dévouer dès les premiers jours et sans partage à la « cause de Dieu. Toujours écouté, mais toujours contredit, arrachant « quelquefois des applaudissements et jamais un vote à la majorité « de ses collègues, M. de Montalembert consacra les quinze années « de sa jeunesse à la lutte la plus brillante, quoique en apparence la « plus ingrate, et, en tout cas, la plus infatigable qui puisse être « consignée dans les annales parlementaires. M. de Montalembert « mérita de personnifier, en France et en Europe, la lutte laïque sou- « tenue au nom de la foi contre tous les préjugés des gouvernements « et des peuples[1]. »

Quiconque a visité la demeure de M. de Montalembert dans le Morvan a été frappé du caractère et des contrastes que je signalais plus haut.

Il habite, au milieu des bois et des lacs du Morvan, un vieux manoir qui a encore ses tours et ses fossés, ses grandes salles avec des tapisseries antiques, et des devises de chevalerie, fières et nobles, par exemple : *Bien ou rien*; et encore : *Plus d'honneur que d'honneurs*. Puis, dans un appartement retiré, est sa vaste bibliothèque, vrai sanctuaire, où il se tient avec ses massifs in-folio, pour son grand travail, qui se prolonge souvent bien avant dans la nuit.

Le livre qui nous occupe présente bien plus encore ces caractères.

M. de Montalembert y a travaillé vingt ans, avec la patience d'un religieux de Saint-Maur, et à travers toutes ces luttes religieuses et politiques, dans lesquelles le devoir et l'honneur avaient marqué sa place et où il a toujours paru au premier rang. Mais, dès que l'intervalle des sessions législatives ou les hasards des événements amenaient quelque trêve et lui donnaient quelque loisir, il revenait à son

[1] *Le Parti catholique*, par M. de Falloux. Chap. xiv, pages 25 et suiv.

Digitized by Google

livre avec une foi et une ardeur croissantes, comme à un labeur chéri qui consolait, reposait, et retrempait son âme.

Les dernières pages de l'Introduction disent tout cela avec la plus noble et la plus religieuse éloquence, et je ne crois pas qu'il soit possible d'en achever la lecture sans être ému. Le sentiment de l'honneur et de la justice, de la liberté et de la dignité humaine, respire là partout au plus haut degré. On y sent le souffle qui a passé de l'âme de l'auteur dans son livre. Il y a là aussi un accent d'humilité chrétienne, venu du sentiment le plus vrai, inspiré par l'admiration la plus vive et la plus juste pour la vertu des grands saints, avec des retours sur soi si profonds, si sincères, qu'on s'attache de cœur, avec grande affection et non sans respect, à celui qui a écrit ces lignes; les voici :

« En terminant cette première assise d'un édifice qui a consumé tant d'années d'un travail assidu, je me sens confondu et humilié par la misère de mon œuvre comparée au labeur qu'elle m'a coûté, et surtout à l'idéal que je m'étais tracé. La conscience d'une double faiblesse me saisit et me domine; je me sens au-dessous de ma tâche, et par l'âme et par le talent. De ces deux infirmités, la première est sans doute la plus poignante et la plus redoutable. D'autres, bien moins indignes que moi, l'ont confessée en tremblant, à mesure qu'ils déroulaient les annales des moines et des saints...

« Ai-je d'ailleurs besoin de protester que je n'ai prétendu en aucune façon écrire un ouvrage d'édification, ni me croire autorisé à donner à autrui des leçons de pénitence ou de sacrifice, dont j'aurais tant besoin pour moi-même? Cette orgueilleuse pensée n'a jamais effleuré mon âme; la trop juste conviction de mon infériorité eût suffi pour me rappeler que ce n'était là ni mon droit ni ma mission.

« Simple enfant de l'Église, je ne prétends pas plus être son organe que son ministre, et, bien plus justement que Mabillon, je dois me reprocher, en racontant les merveilles de la vertu chrétienne, de savoir si bien les admirer et si peu les imiter.

« Mais au-dessous de ces hauteurs, et sans autre droit que celui du pécheur qui n'a pas renié la foi, sans autre prétention que celle de rendre un lointain et humble hommage à la vérité, ne serait-il pas permis de retracer, même d'une main infirme et avec des couleurs ternies par le souffle du monde, l'image de ce qu'on vénère et de ce qu'on aime? Le peintre qui essaye de reproduire l'idéal de la beauté ne peut se donner à lui-même de ressembler à son modèle, et nul ne lui reproche cette impuissance. L'Église accepte avec bonté et souffre même qu'on offre en son nom aux fidèles des images souvent grossières et rustiques, sans trop exiger de l'ouvrier, et à la seule condition que son œuvre ne blesse pas la majesté du symbole.

Digitized by Google

Elle lui permet de participer ainsi à la bénédiction qui descend sur tous les actes de bonne volonté... »

On le voit, si la conception d'un grand idéal est la condition première et indispensable de toute œuvre de grande valeur, il faut avouer que cette condition ne fait pas défaut à l'œuvre de M. de Montalembert. La grandeur de son sujet lui apparaît bien tout entière; et, quoi qu'il en dise, son âme, par la noblesse des sentiments et des pensées, n'est pas au-dessous de sa tâche.

Il ajoute, et avec une certaine indignation contenue : « Toutefois il est une pensée qui doit armer de courage et remonter les forces du plus humble soldat de la foi ; c'est le souvenir du mal immense qu'a fait à l'humanité, non-seulement le génie des grands ennemis de Dieu, mais encore toute cette nuée de scribes obscurs, de copistes vulgaires et serviles qui ont distillé en détail le venin de leurs maîtres, et l'ont infiltré jusque dans les dernières veines du corps social. A la vue de leurs ravages, chaque jour renouvelés, on comprend qu'il puisse y avoir une ambition légitime et un pur honneur à se faire le scribe de la justice et le copiste de la vérité. »

M. de Montalembert achève enfin par cette page d'une éloquence si chrétienne et si vive, d'un sentiment si haut et si profond à la fois, que nul assurément ne me reprochera de l'ajouter à cette longue citation :

« Même dans ces modestes limites, que de fois ne me suis-je pas dit que j'avais entrepris une œuvre au-dessus de mes forces! Que de fois n'ai-je point été tenté de renoncer à cette tâche excessive, et de fuir cet abîme où semblaient devoir s'engloutir, avec les années fugitives, une patience épuisée et une fatigue impuissante!

« Mais que de fois aussi, dans le silence des nuits, sous le toit du vieux manoir où j'ai écrit la plupart de ces pages, derrière les massifs in-folio où leurs actes ont été enregistrés par une laborieuse postérité, n'ai-je pas cru voir apparaître autour de moi tout cet imposant cortége des saints, des pontifes, des docteurs, des missionnaires, des artistes, des maîtres de la parole et de la vie, issus, de siècle en siècle, des rangs pressés de l'ordre monastique! Je contemplais en tremblant ces augustes ressuscités d'un passé plein de gloire méconnue. Leurs austères et bienveillants regards semblaient errer de leurs tombes profanées, de leurs œuvres oubliées, des monuments dédaignés de leur infatigable industrie, du site effacé de leurs saintes demeures, jusque sur moi, leur indigne annaliste, confus et accablé du poids de mon indignité. De leurs mâles et chastes poitrines j'entendais sortir comme une voix noblement plaintive. Tant de travaux incessants, tant de maux endurés, tant de services rendus, tant de

Digitized by Google

vies consumées pour la gloire de Dieu, pour le bien des hommes et pour la paix, la calomnie, l'ingratitude, la proscription, le mépris! Ne se lèvera-t-il donc personne dans ces générations modernes, à la fois comblées et oublieuses de nos bienfaits, pour venger notre mémoire?

« Point d'apologie, point de panégyrique, un récit simple et exact; la vérité, rien que la vérité; la justice, rien que la justice : que ce soit là notre seule vengeance!

« Et alors je sentais courir dans mes veines un frémissement d'ardente et douloureuse émotion. Je ne suis, leur répondais-je, qu'une pauvre poussière, mais cette poussière s'animera peut-être au contact de vos ossements sacrés. Peut-être une étincelle de votre foyer viendra-t-elle allumer mon âme. Je n'ai pour arme qu'une triste et froide plume, et je suis le premier de mon sang qui n'ai guerroyé qu'avec la plume. Mais qu'au moins elle serve avec honneur, qu'elle devienne un glaive à son tour, dans la rude et sainte lutte de la conscience, de la majesté désarmée du droit, contre la triomphante oppression du mensonge et du mal. »

III

On peut le dire, l'âme de M. de Montalembert respire dans les pages de cette Introduction, et tout son caractère s'y déploie.

Nul de ses adversaires, que je sache, ne lui contesta jamais une âme courageuse et un ferme caractère; mais il y a, qu'il me permette de l'ajouter, un côté de sa nature qui n'est pas le moins frappant, qui est d'ailleurs bien connu de ses amis, qui a ses inconvénients, quelquefois ses avantages, et que je veux signaler ici.

M. de Montalembert a un besoin étrange et peu commun, celui de défendre les causes désespérées; il y trouve un charme curieux à observer. Cela va si loin, c'est quelquefois pour lui un bonheur si grand d'être et de se sentir d'une fidélité et d'une fermeté indomptables dans le péril, qu'il semble aimer parfois, du moins on le dirait, à désespérer de tout, excepté de Dieu et de l'éternelle justice. Oui, si je l'osais, je dirais qu'il a le goût du désespoir; son âme y trouve une certaine saveur, on dirait même qu'elle s'y retrempe.

Chez d'autres le désespoir abat, chez lui le désespoir relève : son courage n'est jamais plus fier que quand il n'espère pas réussir, que quand il n'attend rien de la bonne fortune. On peut vraiment dire de lui ce qu'une de ces vieilles devises, dont j'ai parlé, disait des

Digitized by Google

preux ses ancêtres : *Sans espoir, ni peur*. Le *Væ victis* des vieux Gaulois ne lui va en rien; toujours fidèle aux vaincus, il n'a jamais rien reçu des vainqueurs.

Ce sentiment, ce goût pour les causes désespérées, dont je me suis permis quelquefois de lui reprocher l'exagération, c'est précisément ce qui nous a valu l'ouvrage dont je parle en ce moment au public. Dans son livre sur les *Moines*, c'est une cause vaincue, du moins en apparence, une cause longtemps sans espoir, que M. de Montalembert défend. Voilà ce qui l'a charmé, attiré invinciblement : voilà ce qui l'a retenu vingt ans, avec une persévérance inépuisable, sur un tel sujet. Rien autre chose que le besoin de rendre justice à d'illustres victimes ne lui a fait prendre la plume et mener jusqu'où il l'a fait une tâche si laborieuse.

Voici comment il raconte lui-même l'origine et le but de son livre:

« La première fois que je vis un habit de moine, faut-il l'avouer? ce fut sur les planches d'un théâtre, dans une de ces ignobles parodies qui tiennent trop souvent lieu aux peuples modernes des pompes et des solennités de la religion. Quelques années plus tard, je rencontrai pour la première fois un vrai moine : c'était au pied de la Grande-Chartreuse, à l'entrée de cette gorge sauvage, le long de ce torrent bondissant, que n'oublient jamais ceux qui ont pu visiter un jour cette solitude célèbre. Je ne savais encore rien ni des services ni des gloires que ce froc dédaigné devrait rappeler au chrétien le moins instruit; mais je me souviens encore de la surprise et de l'émotion que cette image d'un monde disparu versa dans mon cœur. Aujourd'hui même, après tant d'autres émotions, tant de luttes diverses et tant de travaux qui m'ont révélé l'immortelle grandeur du rôle des ordres religieux dans l'Église, ce souvenir survit et me pénètre d'une infinie douceur. Combien je voudrais que ce livre pût laisser à ceux qui le rencontreront sur leur passage une impression semblable et inspirer à quelques-uns, avec le respect de cette grandeur vaincue, le désir de l'étudier et le besoin de lui rendre justice ! »

M. de Montalembert, entrant tout d'abord dans le fond de son sujet, ajoute qu'il faut bien en ce moment prendre parti pour ou contre les moines, et que, bon gré, mal gré, la question monastique est posée, puisque de tous côtés ils reparaissent.

« Partout où la religion catholique n'est point l'objet d'une persécution ouverte, comme en Suède, partout où elle a pu conquérir sa part légitime de la liberté moderne, ils reparaissent comme d'eux-mêmes. On a eu beau les dépouiller et les proscrire, on les a vus partout revenir, quelquefois sous des dehors et des noms nouveaux, mais toujours avec leur ancien esprit. Ils ne réclament ni ne regrettent rien de leur antique grandeur. Ils se bornent à vivre, à prêcher

Digitized by Google

par la parole et par l'exemple, sans richesses, sans crédit, sans existence légale, mais non sans force, ni sans épreuves; non sans amis, ni surtout sans ennemis. »

Amis et ennemis, tous ont besoin de savoir d'où ils viennent, qui ils sont, ce qu'ils veulent : c'est ce qui a déterminé M. de Montalembert à écrire son livre.

C'est donc une apologie de l'ordre monastique que M. de Montalembert a écrite? Sans doute; mais comment entend-il l'apologie? Voici ce qu'il importe de bien comprendre avant de le lire : il l'entend non à la façon des mauvais avocats, mais à la façon des grands historiens. « Je n'écris pas, dit-il, un panégyrique, mais une histoire. Je méprise ces pitoyables mutilations de l'histoire, dictées par une fausse et impuissante prudence, et qui ont fait peut-être autant de tort à la bonne cause que les falsifications honteuses de nos adversaires. Quand je les rencontre dans les livres de certains apologistes, il me semble entendre la redoutable interrogation du patriarche : *Croyez-vous que Dieu a besoin de vos mensonges et que vous plaidiez pour lui par la ruse*[1] ? »

M. de Montalembert a donc écrit l'histoire, et s'il s'est trouvé que l'histoire était une apologie, c'est que l'histoire elle-même rendait justice à cette grande institution de l'ordre monastique, aux efforts surhumains de ces moines, qui, pendant cinq siècles, *indomptables laboureurs, ont défriché les âmes de nos pères en même temps que le sol de l'Europe chrétienne*.

IV

Quand on réfléchit à ce que c'est que l'histoire et à ce qu'elle exige de l'historien, *il y a de quoi être effrayé*, dit quelque part M. Villemain. En effet, quelles qualités d'esprit et de caractère ne suppose pas la première condition de l'histoire, qui est la critique, et la seconde, qui est l'impartialité, lesquelles font toutes deux la véracité, sans laquelle l'histoire n'existe plus !

Or il est difficile de prendre plus au sérieux que M. de Montalembert la rude tâche imposée à l'historien pour la critique, pour l'investigation scrupuleuse du passé; il est difficile d'être plus laborieux et plus sincère.

[1] Numquid Deus indiget vestro mendacio, ut pro illo loquaminidolos? (Job, XIII, 7.)

Digitized by Google

« J'ai cherché, dit-il, et on le croira, à représenter les ordres monastiques et la société où ils ont occupé une si grande place, en reproduisant fidèlement les traits et les couleurs que fournissent les auteurs contemporains.

« On me permettra d'affirmer qu'il est impossible de pousser plus loin la rigueur du scrupule en ce qui touche à l'exactitude des recherches. Chaque mot de ce que j'ai écrit a été puisé aux sources, et, si j'ai cité souvent un fait ou une expression provenant d'un auteur de seconde main, ce n'a jamais été sans en avoir attentivement vérifié l'origine ou complété le texte. Telle date, telle citation, telle note, en apparence insignifiante, m'a coûté des heures et quelquefois des journées de travail. Je n'ai su ni me contenter de l'à peu près, ni me résigner à rester dans le doute, tant que toute chance d'arriver à la certitude n'avait pas été épuisée. C'est une tâche ingrate et pénible, mais qui finit par avoir son attrait et qui devient une habitude dont il est impossible de s'écarter. »

Je n'ai rien à ajouter à de telles paroles : voilà comment M. de Montalembert comprend le premier devoir de l'historien, la critique, l'enquête exacte, la curieuse et patiente recherche, non dans les écrits de seconde main, mais aux sources mêmes.

Et on sent bien, à la vigueur, à la fraîcheur du récit, que l'auteur a été jusqu'aux sources.

Les sources! expression charmante, que l'érudition emprunte à la poésie. On y va par de durs sentiers, mais les eaux qu'on y puise, plus vives, plus fortifiantes, plus pures, ne ressemblent à aucune autre.

Quant à l'impartialité de M. de Montalembert, à sa véracité, elle est impitoyable; je n'ai vraiment pas d'autre mot à employer ici. Il dit la vérité, toute la vérité, sans atténuer jamais le mal, sans exagérer jamais le bien.

Ainsi ce défenseur ardent et convaincu de l'ordre monastique, voici comment il s'exprime sur les reproches adressés aux moines :

« J'ose croire qu'il n'y a personne parmi les ennemis des moines qui ait étudié plus attentivement que moi ces désordres et ces abus, personne qui en sache plus long sur ce côté ténébreux d'une histoire admirable. Je les connais donc, ces abus; je les avoue, et, qui plus est, je les raconterai. Oui, si Dieu me permet de continuer mon œuvre, je les raconterai avec une implacable sincérité, et d'ici là, dans les pages qu'on va lire, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, je montrerai le mal à côté du bien, l'ombre à côté de la lumière : je dirai quels furent les torts et quelquefois les crimes des moines, au risque de surprendre et même de blesser des affections que je respecte ou une pudeur qui m'est chère, parce que c'est le droit de la

Digitized by Google

vérité, parce que je ne veux pas qu'on soupçonne d'aveuglement, de partialité ou d'ignorance, ma trop insuffisante apologie de ces illustres victimes. »

L'impartialité de M. de Montalembert est telle, que, si une crainte peut lui rester, ce n'est pas qu'on l'accuse de rien dissimuler sur ce grave et délicat sujet, mais d'en trop dire. Dans ce siècle de recherches historiques, où une libre et légitime curiosité fouille tout, exhume tout, il a pensé qu'il convient moins que jamais d'user de réticences dans l'apologie par l'histoire; que taire c'est encore une façon d'altérer la vérité; que l'histoire complète, c'est la vérité tout entière, et que, par cela même, l'apologie qui vient d'elle est de toutes la plus triomphante. Mais M. de Montalembert a poussé sa conviction si loin, qu'il a en même temps senti le besoin de justifier sa dure et *implacable sincérité*, et de s'appuyer sur des autorités irrécusables.

« Quelques esprits timides me blâmeront, je le sais; mais je leur préfère l'autorité de saint Grégoire le Grand, non moins grand comme moine que comme pape, et qui a écrit : *Mieux vaut le scandale que le mensonge*. Je me range de l'avis des deux champions les plus illustres et les plus zélés que je connaisse des droits de l'Église; je dis avec le cardinal Baronius : « Dieu me garde de trahir la vérité pour « ne pas trahir la faiblesse de quelque ministre coupable de l'Église « romaine; » et j'ajoute avec le comte de Maistre : « On ne doit aux « papes que la vérité, et ils n'ont besoin que d'elle. »

« Mais je la dirai surtout, cette vérité sainte et nécessaire, quand il s'agira des moines et de leurs fautes, parce que, comme l'a si bien dit saint Bernard, ce grand dénonciateur des désordres de la vie religieuse : « Ce n'est pas contre l'Ordre monastique, mais pour lui, « que je combats quand je reprends les vices des hommes qui en font « partie; et je ne crains pas de déplaire ainsi à ceux qui aiment « l'Ordre; bien plus, je suis sûr de leur plaire en poursuivant ce « qu'ils ont haï. »

M. de Montalembert ajoute avec un sens profond de ce qui est le fonds du christianisme comme de la nature humaine : « Jésus-Christ a promis à l'Église que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle, mais non qu'il exempterait ses ministres de la faiblesse humaine. Dieu n'enlève à personne le libre arbitre; il a laissé le choix entre le bien et le mal, même aux anges, afin d'assurer la glorieuse liberté du bien et de doter ses créatures du droit de mériter le bonheur qu'il leur offre. »

Digitized by Google

V

Dans les chapitres nᵉ et mᵉ de son Introduction, — le premier *sur le caractère fondamental des institutions monastiques*; le deuxième, *sur la véritable nature des vocations monastiques*, — M. de Montalembert traite ce qui est le fond même de son livre et de ses études.

Il définit le moine, et, à l'encontre de tant de haineuses préventions ou d'idées fausses et absurdes qui circulent, il dit sous quel point de vue il faut le considérer. C'est sur quoi je désire appeler spécialement l'attention de ses lecteurs, et c'est sur quoi aussi je ne saurais mieux faire que de le laisser parler lui-même.

Il n'y a pas de point sur lequel les préjugés du siècle, et, je l'ajouterai, l'ignorance même d'un grand nombre de chrétiens, aient plus besoin d'être éclairés.

Ceux qui croient rendre le plus de justice aux moines bornent souvent leur apologie à demander grâce pour eux, au nom des services rendus par les ordres monastiques aux lettres, aux sciences, à l'agriculture : « C'est, comme dit M. de Montalembert, vanter le superflu aux dépens de l'essentiel. Sans doute, il faut constater et admirer la mise en culture de tant de forêts et de tant de déserts, la transcription et la conservation de tant de monuments littéraires et historiques, et cette érudition monastique que rien ne saurait remplacer; ce sont là de grands services rendus à l'humanité, et qui eussent suffi, si l'humanité était juste, pour couvrir les moines d'une éternelle égide. » Mais il y avait autre chose encore, nous le verrons, de bien plus grand, de bien plus admirable, dans l'institution monastique : il y avait la culture de l'âme, la force morale, la lutte contre les sens, la grande passion de l'amour de Dieu, en un mot, la sainteté.

Les ordres religieux n'étaient donc pas non plus, comme certaines gens le pensent, qu'un asile pour les âmes naturellement infirmes, pour les cœurs trompés ou meurtris par le monde, un lieu de refuge pour la faiblesse et la tristesse.

Sans doute, ils répondaient à ce besoin profond de solitude et de retraite, de recueillement et de silence, que tout cœur éprouve à quelque jour dans la vie, principalement au sein des civilisations corrompues et des sociétés troublées. « Qui donc en effet, demande éloquemment M. de Montalembert, à moins d'être complétement dépravé par le vice, ou appesanti par l'âge et la cupidité, n'a pas éprouvé une fois au moins avant de mourir l'attrait de la solitude? Qui n'a ressenti le désir ardent d'un repos durable et régulier, où la

Digitized by Google

sagesse et la vertu pussent fournir un aliment continuel à la vie de l'esprit et du cœur, à la science et à l'amour? Où est l'âme chrétienne, quelque enchaînée qu'elle soit par les liens du péché, quelque souillée qu'elle ait pu être par le contact des bassesses terrestres, qui n'ait soupiré parfois après le charme et le repos de la vie religieuse, et respiré de loin le parfum qu'exhale un de ces suaves et secrets asiles habités par la vertu et le dévouement, et consacrés à la méditation de l'éternité? Qui n'a rêvé un avenir où il pourrait, pour un jour au moins, dire de lui-même avec le prophète : *Sedebit solitarius et tacebit?* Qui n'a compris qu'il fallait réserver au moins quelques coins du monde, en dehors des révolutions, des agitations, des convoitises de la vie ordinaire, pour y réunir les concerts de l'adoration et de la reconnaissance des hommes à toutes ces voix de la nature, à tous ces chœurs de la création qui bénissent et vénèrent le Créateur! »

Tout cela sans doute entre pour quelque chose dans ce qui suscita la vie religieuse, mais n'en est pas la première et principale inspiration. Ce n'étaient pas les âmes malades, c'étaient au contraire les âmes les plus saines et les plus vigoureuses que la race humaine ait jamais produites qui se présentaient en foule dans les cloîtres pour les peupler. La vie religieuse, loin d'être le refuge des faibles, était au contraire l'arène des forts.

Ce qui attirait les âmes dans le cloître, c'était, avant tout, cette passion, si puissante quand elle est tombée dans un cœur, ce grand et noble amour de Dieu, dont un grand moine inconnu, l'auteur de l'*Imitation*, a dit avec expérience : « C'est une grande chose que l'amour, et un grand bien, qui rend léger tout fardeau, et douce toute amertume. Passion généreuse, l'amour de Dieu pousse aux grandes choses, et toujours inspire la perfection... Rien n'est plus doux que l'amour, rien n'est plus ferme, rien n'est plus profond, rien n'est plus vaste, rien n'est plus suave, rien n'est plus noble, rien n'est plus grand; rien n'est meilleur au ciel et sur la terre... L'amour ne sent pas le fardeau, ne compte pas le travail; il essaye plus qu'il ne peut, et ne parle jamais d'impossibilité, parce qu'il croit toujours que tout est possible, » etc...

L'amour de Dieu, c'est-à-dire ce qu'il y a ici-bas de plus grand et de plus fort, voilà le véritable inspirateur de la vie monastique, dont le but et l'effet direct était de produire la force, de faire des âmes fortes.

Et quelle force produisaient les cloîtres? La force morale, « celle qui consiste à se discipliner soi-même, à se régler, à se contenir, à dompter la nature rebelle; celle qui est une vertu cardinale et qui règne sur le monde par le courage et par le sacrifice. Je n'hésite pas à dire que les moines, les vrais moines des grands siècles de l'Église,

Digitized by Google

sont les représentants de la virilité sous sa forme la plus pure et la plus énergique, de la virilité intellectuelle et morale. » En effet, « ce que les pouvoirs humains ne sauraient faire, ce qu'ils n'ont jamais entrepris, ce à quoi ils ne réussiront jamais, c'est à discipliner l'âme, à la transformer par la chasteté, l'obéissance, le sacrifice et l'humilité; c'est à retremper l'homme déchu par le péché dans une telle vertu, que les prodiges de la perfection évangélique sont devenus, pendant de longs siècles, l'histoire quotidienne de l'Église. Voilà ce qu'ont voulu les moines, et voilà ce qu'ils ont fait. De tant de fondateurs et de législateurs de la vie religieuse, pas un n'a imaginé d'assigner pour but à ses disciples de défoncer la terre, de copier des manuscrits, de cultiver les arts ou les lettres, d'écrire les annales des peuples. Ce n'était là pour eux que l'accessoire, la conséquence souvent indirecte et involontaire d'un institut qui n'avait en vue que l'éducation de l'âme humaine, sa conformité avec la loi du Christ et l'expiation de sa corruption native par une vie de sacrifice et de mortification. Là était pour tous le but, le fond, l'objet suprême de l'existence, l'unique ambition, le mérite unique et la souveraine victoire. »

Rien n'est plus vrai que ces belles et graves paroles de M. de Montalembert, et rien n'est plus nécessaire à redire à notre temps, où l'opinion commune sur les *Moines* n'est guère que l'œuvre des romanciers et des peintres, c'est-à-dire de la légèreté, de la fantaisie, de l'exagération.

Les uns croient que le monastère est un bagne volontaire où des âmes tourmentées vont enfermer leurs remords; d'autres les regardent comme des pensions tranquilles ouvertes aux filles sans condition; ceux-ci n'y voient que des abris pour les natures souffreteuses et mal développées; ceux-là que des refuges pour les imaginations bizarres. Dieu préserve ma charité de jamais se refroidir envers ces catégories trop réelles de l'humanité, les repentis, les délaissés, les languissants, les méconnus! Nous devons avoir toujours, et nous avons seuls les bras ouverts à ces vaincus dans le combat de la vie; et que deviendraient-ils ici-bas sans la religion? Non, nous ne rougirons jamais d'être entourés de faibles et de malheureux. Mais enfin, il le faut bien entendre, les monastères ne sont pas plus des h spices que des fermes-écoles; l'aumône est la vertu habituelle des moines, la science ou la culture fut leur occupation ordinaire; mais ni l'une ni l'autre ne fut leur vocation principale. Leur grande vocation, c'est la sainteté.

Et de là cette trempe vigoureuse que la vie monastique, par sa féconde et généreuse discipline, sut donner aux âmes, et qui fit du cloître, pendant toute la durée des âges chrétiens, l'*école permanente des grands caractères*.

Digitized by Google

« Jamais hommes ne connurent moins que les moines la crainte du plus fort, ni les lâches complaisances envers le pouvoir. Au sein de la paix et de l'obéissance du cloître, il se formait chaque jour des cœurs trempés pour la guerre contre l'injustice, d'indomptables champions du droit et de la vérité. Les grands caractères, les cœurs vraiment indépendants, ne se trouvèrent nulle part plus nombreux que sous le froc. Il y avait là, et en foule, des âmes calmes et fières, droites et hautes, autant qu'humbles et ferventes, de ces âmes que Pascal appelle parfaitement héroïques.

« C'est chez les moines surtout qu'il faut chercher cette énergie morale qui inspire à l'homme la force et le besoin de résister à l'injustice, de protester contre les abus de la puissance, même quand ces abus et ces iniquités ne retombent pas directement sur lui. Cette énergie, sans laquelle toutes les garanties d'ordre, de sécurité et d'indépendance, inventées par la politique, demeurent illusoires, était inhérente au caractère et à la profession des moines. Dès les premiers temps de leur histoire, et au sein des abjectes bassesses de la cour de Byzance, on les signalait comme étant ceux d'entre tous les hommes qui parlaient avec le plus de liberté aux rois. »

Ainsi, voilà ce qu'était un moine : avant tout, un homme consacré à l'amour de Dieu par le pur et fier élan de sa libre volonté; par suite, voué aux saintes luttes de l'esprit contre les sens, et consacrant, avec un dégagement total des choses d'ici-bas et une pleine indépendance de caractère, toute sa virginale énergie au service du prochain et aux seuls biens de l'âme.

Cela est vrai, cela est l'histoire : c'est là le moine selon son esprit et sa vraie notion. Grande idée, noble figure, sublime et féconde institution.

Il y a des gens qui diront peut-être : Oui, c'était une belle et grande institution, mais d'une autre époque; aujourd'hui elle a fait son temps. Comme si ce qui faisait le moine, le vrai moine, cette passion de l'amour divin, cette force morale, n'étaient pas le besoin de tous les temps, et ne pouvaient pas, à toutes les époques et dans toutes les sociétés, enfanter des merveilles!

VI

La vie monastique ainsi replacée dans sa vérité et dans sa grandeur, M. de Montalembert aborde la grave question des griefs contre les moines; car il est dans la nature des choses humaines, même les

Digitized by Google

plus parfaites, d'être sujettes à la lente action du temps et des mille causes qui attaquent peu à peu tout ce qui tient de l'homme. C'eût été un miracle que Dieu n'était nullement tenu de faire, que de conserver partout et toujours l'institution monastique sans altération et sans décadence, dans sa pureté et sa sainteté première. On élève donc contre les moines des griefs, et deux principaux : la paresse et le relâchement.

Quant au reproche de paresse, M. de Montalembert en démontre parfaitement toute l'injuste exagération :

« Ces moines étaient paresseux! En vérité, quoi ! c'était là le vice de ces hommes qui, de l'aveu unanime, ont défriché de leurs mains la moitié de l'Occident, et dont les laborieuses veilles nous ont conservé toutes les œuvres de la littérature antique et les monuments de dix siècles de notre histoire! La paresse des moines! Mais de tous les moines, les plus anciens et les plus nombreux étaient les Bénédictins, et ce nom est devenu, même dans le langage vulgaire, le type et le synonyme du travail sérieux, modeste et infatigable. La paresse des moines! Mais qui donc, si ce n'est eux, a supporté le poids du jour et de la chaleur dans toutes les missions d'Orient et d'Amérique, dans les chrétientés persécutées de l'Europe, dans l'œuvre du rachat des captifs, dans la lutte contre les hérésies et contre les mauvaises mœurs, et jusque dans l'administratration spirituelle des peuples les plus catholiques? Et qu'il ferait beau voir ceux qui ont le plus largement prodigué ce reproche aux moines, astreints, pour un seul jour, à cette vie de fatigues incessantes, de dégoûts, de privations, de veilles, de courses lointaines, qui est le partage du dernier des missionnaires ou du plus obscur des confesseurs que les Ordres monastiques fournissent à l'Église!

« La paresse des moines! Veut-on parler, par hasard, de ces moines, d'ailleurs peu nombreux, qui se livraient exclusivement à la vie contemplative? de ces anachorètes, de ces émules des Pères du désert, qui, ayant appris à se contenter d'un nécessaire au-dessous même des exigences de l'ouvrier le plus misérable, croyaient bien avoir le droit de donner à leur âme le temps, la force, les aliments qu'ils dérobaient, par un courage surhumain, à leur corps?

« Nous ajouterons que toujours et partout les cénobites, qui ont été les plus fidèles à la mortification et à la vie spirituelle, sont précisément ceux qui, comme les Trappistes de nos jours, ont obtenu les plus merveilleux résultats dans l'agriculture, ou, comme les Jésuites, se sont le plus dévoués à l'éducation, aux sciences et à tous les travaux de l'esprit. »

Sur la grande question du relâchement, nul n'est plus sévère que M. de Montalembert; sa sincérité, ainsi qu'il le dit lui-même, *est implacable;* et si j'ajoute l'est à bon droit, c'est que dans le vrai rien

Digitized by Google

n'est plus triste à voir, rien n'est plus déplorable qu'un Ordre relâché; c'est bien là cette corruption *du très-bon*, dont la Sagesse a dit qu'elle est la pire des corruptions : *Corruptio optimi pessima.*

En effet, rien n'est plus contraire à la fin, à la raison d'être d'un Ordre religieux, que la vie relâchée. Ce n'est plus alors cette chose sublime, inspirée de Dieu, et que l'Église a bénie pour un grand but, pour une grande mission : c'est un je ne sais quoi, qui n'est plus lui-même, qui n'a plus de nom, et n'en mérite aucun.

Mais qu'est-ce donc, en fait, qu'un Ordre relâché? C'est simplement un Ordre qui s'est éloigné de l'esprit de son fondateur.

Mais qu'est-ce qu'un fondateur d'Ordre, un saint Benoît, un saint Dominique? Le voici : un fondateur, c'est un homme suscité de Dieu pour quelque grand dessein; c'est une personnification de la grâce, de la lumière, de la pensée divine, du secours même de Dieu, pour un besoin de la société chrétienne et de l'humanité tout entière.

Quand Dieu fait surgir dans l'Église quelque Saint, prédestiné à fonder un Ordre religieux, c'est toujours une grande mission qu'il lui confie, afin de pourvoir à quelque grande nécessité des âmes; c'est, si je l'ose dire, la pensée, l'idée même et la bonté de Dieu, dans un but de régénération et de salut pour les hommes, qui se personnifie dans un Saint, et dans LA RÈGLE qu'il donne à ses fils. Car un Ordre, c'est une règle; c'est une famille vivant sous une règle; c'est la mission, c'est l'œuvre vivante du fondateur qui se perpétue en cette règle, et dans les hommes qui vivent d'elle; c'est l'esprit même, c'est la destinée providentielle du fondateur; c'est ce que Dieu veut qu'il soit et qu'il fasse, et la manière dont Dieu veut qu'il soit et qu'il fasse, lui et ses fils.

Quand la règle ne subsiste plus ou est altérée par le relâchement, c'est donc la pensée, la volonté, la mission, l'œuvre même de Dieu et du fondateur qui s'altère et périt. Les fils ne continuent plus leur père, et, comme dit à ce sujet énergiquement Fénelon, le père ne les reconnaît plus.

Il le faut donc bien entendre : c'est uniquement par la règle du fondateur que des religieux sont ce qu'ils sont; autrement ils ne sont plus eux-mêmes, ils ne sont rien. C'est par la règle de Saint-Benoît que les Bénédictins sont des Bénédictins; c'est par la règle de Cîteaux et de Saint-Bernard que les Cisterciens sont des Cisterciens. Dès que la règle de Saint-Benoît et de Saint-Bernard n'est plus respectée, il n'y a plus vraiment de religieux de Saint-Benoît, de Saint-Bernard.

C'est donc avant tout la règle, approuvée d'ailleurs par l'Église, qui doit toujours subsister : les fils du fondateur doivent ne vivre que par elle et comme elle, autrement ils dégénèrent : comme je l'ai dit, ils ne sont plus les fils de leur père; ils ne devraient plus porter son

Digitized by Google

nom; ce n'est plus son Ordre, ni son œuvre, ni ce que Dieu voulut par lui.

Sans doute, il y a la diversité des pays et des temps : quand un Ordre vit des siècles et se répand dans le monde entier, il peut y avoir des besoins nouveaux, un peu différents de ceux qui existaient à l'origine : on conçoit donc que le temps puisse amener quelques modifications dans une règle monastique; mais le relâchement, jamais.

L'Église, du reste, pourvoit aux modifications nécessaires, et ce qui, à l'heure où j'écris, me pénètre d'admiration et de reconnaissance pour la bonté de Dieu et pour les hommes généreux qu'en notre siècle il donne à son Église, c'est de voir que tous les Ordres religieux se relèvent parmi nous sur la pierre antique et fondamentale de leur règle primitive.

Quant au relâchement, il est difficile de trouver que M. de Montalembert excède, quand il le signale et le flagelle avec son énergie accoutumée, quand il jette aux Ordres relâchés cette menace sévère : « Pour de moindres prévarications peut-être l'ange des justices du Seigneur avait prononcé contre une des communautés de l'Église primitive la formidable sentence : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es;* » quand il montre la vie se retirant par là peu à peu d'un Ordre, et non-seulement la vie religieuse, mais toute vie, la vie intellectuelle et morale, et jusqu'à la vie matérielle : le relâchement, en effet, a toujours traîné infailliblement après lui la stérilité et la mort.

« Malgré l'attrait que pouvait offrir aux âmes vulgaires une existence molle et riche, désormais sans charges et sans mortifications, on ne trouvait plus assez de religieux pour peupler ces sanctuaires déshonorés. Qu'on le remarque bien, à l'honneur de la nature humaine comme du christianisme et de la vie religieuse, les Ordres relâchés restent toujours stériles. Le monde n'en veut pas plus que Dieu. Lui aussi leur dit comme Dieu : *Utinam frigidus esses, aut calidus : sed quia tepidus es, et nec frigidus nec calidus,* INCIPIAM TE EVOMERE EX ORE MEO. »

La question du relâchement amène naturellement la question de la réforme.

Le mal, gagnant peu à peu, était devenu profond : une réforme profonde était donc devenue nécessaire. Elle eut lieu d'une façon miraculeuse par des réformateurs admirables, tels que sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, saint Pierre d'Alcantara, et bien d'autres; et particulièrement chez nous l'abbé de Rancé, le cardinal de la Rochefoucauld : mais partiellement, localement; et il est vrai de dire qu'avant la chute des Ordres religieux, chez nous, un remède universel, égal

Digitized by Google

au mal, n'avait pas encore été appliqué à tous les Ordres religieux par l'Eglise elle-même. Pourquoi?

« A cette question il y a une réponse, dit M. de Montalembert: pour fonder un Ordre religieux, il faut des hommes spécialement suscités et destinés de Dieu à cet effet. Ces hommes, l'Église les approuve, les encourage, mais elle ne les crée pas par un acte d'autorité. Il y en a eu quelques-uns de temps en temps, mais pas assez pour une grande, générale et définitive réforme. Voilà pourquoi les Ordres religieux ne furent pas tous réformés.

« Restait, il est vrai, un remède : la suppression. Mais l'Église recule devant des remèdes si extrêmes. Édifier convient à son esprit; détruire lui répugne infiniment. Est-ce un tort? Elle est toujours patiente; quelques-uns penseront peut-être qu'elle l'est trop. »

Quoi qu'il en soit, on le sait, la patience divine finit par se lasser, et les Ordres religieux, un jour, furent emportés dans une tempête. Mais le crime qui les punit n'en reste pas moins un des plus abominables que l'histoire ait inscrits dans ses annales.

« Même quand l'injustice des hommes sert la justice de Dieu, elle « n'en reste pas moins l'injustice, » disait madame Swetchine. « L'u- « nivers, a dit aussi le comte de Maistre, et jamais il n'a dit plus vrai, « est rempli de supplices très-justes, dont les exécuteurs sont de « grands coupables. » — « Dieu, dit Bossuet, punit les crimes par « d'autres crimes, qu'il châtie aussi en son temps, toujours terrible « et toujours juste. » *Non licet*, *non licet*, c'est le mot qui toujours flétrira dans la conscience humaine les meurtriers des Jean-Baptiste, les destructeurs des institutions saintes et vénérables, qu'ils s'appellent Hérode ou d'un autre nom.

« Oui, il fallait des réformes, reprend M. de Montalembert, mais il n'en résulte pas que le lâche attentat qui a tranché le fil de l'existence monastique puisse être jamais justifié ou excusé, car jamais crime ne fut plus lâche et plus insensé.

« Montesquieu a justement flétri le despotisme en le comparant à je ne sais quels sauvages de l'Amérique qui coupent les arbres par le pied pour en récolter le fruit. Mais que penser de ces sauvages modernes qui, sous prétexte de l'émonder et de l'écheniller, ont abattu et déraciné l'arbre vénérable qui avait abrité pendant tant de siècles le travail, la science, la prière et le bonheur? »

Cependant la destruction des Ordres religieux n'entraîna pas avec elle la ruine de l'esprit monastique dans l'Église; cet esprit y vit immortel et s'y déploie en tous les siècles, sous des formes aussi variées que les besoins des sociétés.

La vérité est que toujours l'Église aura et a eu la grande école de la retraite et du silence, les sanctuaires choisis et privilégiés de la

Digitized by Google

prière et de la science sacrée, aussi bien que de la mortification et de la pénitence.

Suivez-la dans tous les siècles : ce secours, cette gloire, ne lui manqua jamais.

Au temps même des persécutions, elle avait les catacombes et bientôt la Thébaïde.

Les quatrième et cinquième siècles virent fleurir en Orient les déserts de la Palestine; en Occident, Lérins, Marmoutiers, et tant d'autres.

Du sixième au neuvième siècle les fils de saint Benoît et de saint Colomban se multiplient de toutes parts.

Aux dixième et onzième, les Bénédictins se relèvent sous la forte direction de l'Ordre de Cluny.

C'est, au douzième, l'Ordre de Cîteaux et de Saint-Bernard.

C'est, aux treizième et quatorzième, les fils de saint François et de saint Dominique.

Au quinzième siècle les anciens Ordres sont là encore, mais déchus de leur ferveur primitive.

L'esprit religieux se réveille au seizième siècle et fait éclore en foule, à son souffle, sinon de nouveaux Ordres monastiques, du moins les clercs réguliers, qui ont rendu et rendent aujourd'hui encore des services si sûrs à l'Église, les Jésuites, les Théatins, les Barnabites, les Lazaristes, les Oratoriens, les Eudistes, les Sulpiciens, et depuis les Rédemptoristes et bien d'autres.

Non, on le peut dire toujours, *Multiformis gratia Dei*, et l'Église de Dieu n'est jamais sans secours.

Et quelles actions de grâces ne doit-elle pas aujourd'hui rendre à Dieu pour ces autres asiles de la retraite, du silence et de l'étude, pour ces écoles du sanctuaire, où, en notre temps, l'esprit, sinon la règle monastique dans toute sa rigueur, vit encore, et où le feu sacré se conserve !

Les admirables services que les cloîtres et les monastères ont rendus à l'Église pendant longtemps pour la formation de ses ministres, les petits et les grands séminaires les lui rendent merveilleusement depuis trois siècles, depuis que l'immortel Concile de Trente en a décrété la fondation pour toute l'Église : et qui ne le sait? Ce décret parut aux Pères du Concile une telle inspiration d'en haut, un tel bienfait pour toute la Catholicité, que, quand le décret eut été rendu, ils se levèrent tous et s'embrassèrent en pleurant de joie. Et certes c'était avec raison. C'est, en effet, dans nos grands et petits séminaires — où la jeunesse cléricale passe dix, douze, quatorze années sous la règle, dans une discipline de science, de piété, de vertu, de régularité, que ne surpassèrent, que n'égalèrent pas toujours les monastères — c'est là que se forme ce clergé qui, particulièrement en

Digitized by Google

France, a conquis l'estime, la confiance, et excité même quelquefois l'admiration de ses adversaires : c'est de là que sortit ce grand Épiscopat français, qui, à la fin du dix-huitième siècle, a donné au monde entier le spectacle des plus hautes vertus sacerdotales, et au siége de Pierre, à l'heure de la plus noire tempête, le témoignage du sang.

Les séminaires sont aujourd'hui la grande ressource et la force de l'Église de France. Là, sinon la règle monastique, l'esprit du moins de cette grande institution vit toujours : flamme sacrée que Dieu ne laissa jamais s'éteindre en son Église. Et n'est-ce pas même de nos séminaires que sont sortis, dans ces dernières années, les restaurateurs les plus fervents et les plus éclairés de l'ordre monastique parmi nous? Encore une fois, puisse le souffle divin ranimer cette flamme plus vive que jamais, la propager hors des sanctuaires qui la recèlent, la faire resplendir comme autrefois; et que du sein des monastères relevés viennent toujours au clergé qui les regrette et les rappelle, ses auxiliaires militants du cloître! Heureux notre temps s'il a vu déjà, s'il doit revoir de grands moines! Et puisse l'Église trouver toujours, dans l'alliance du clergé et des moines, toutes les forces dont elle a besoin pour soutenir les combats de la foi, et se présenter à ses amis et à ses ennemis comme cette belle armée du Seigneur, dont la subordination hiérarchique fait la vigueur et la gloire!

VII

Le IXe chapitre de notre Introduction traite *du vrai et du faux Moyen âge*. Il a paru dans le *Correspondant*, et la question a été déjà fort débattue. Il fallait s'y attendre : le Moyen âge est une époque si passionnément attaquée d'une part, si vivement défendue de l'autre, et d'ailleurs une époque si complexe, qui renferme tant de siècles et de faits divers!

C'est une science immense qu'il faudrait pour parler du moyen âge, si les hommes de notre temps voulaient se résoudre à ne parler que de ce qu'ils savent; c'est aussi une méthode historique plus juste que celle qui prévaut d'ordinaire dans les appréciations qu'on fait de l'histoire. Incontestablement les synthèses historiques ont leurs avantages et sont même indispensables pour la vraie science de l'histoire; mais elles ont aussi leurs inconvénients, qui consistent à appliquer quelquefois une même formule générale à des institutions, à des faits, à des hommes qui diffèrent prodigieusement. Il faut des

Digitized by Google

vues d'ensemble sans doute, mais qui ne nuisent pas à la connaissance réelle des détails.

Je ne puis ni ne veux tout discuter ici, mais je sais gré à M. de Montalembert d'avoir évité, dans sa critique du Moyen âge, la synthèse enthousiaste aussi bien que la synthèse dénigrante, et de s'être bien gardé de juger tout d'un bloc, pour ainsi dire, ces huit siècles au moins qu'on est convenu d'appeler le Moyen âge. Il cherche à établir la vérité dans le milieu convenable, entre ceux qui prétendent que tout était admirable et ceux qui prétendent que tout était abominable; car c'est dans cet excès que beaucoup se sont jetés.

Ce que M. de Montalembert ne peut pas supporter non plus, et à bon droit, c'est qu'on prétende juger cette grande époque par son côté extérieur et superficiel, plutôt que par son esprit intime et son véritable caractère, et c'est avec grande raison qu'il écrit ceci :

« En livrant à des poëtes, à des romanciers, à des artistes, le droit exclusif d'exploiter dans un intérêt peu relevé les trésors d'une époque où l'Église avait tout dominé et tout inspiré, les catholiques avaient laissé dégénérer l'étude du Moyen âge en une sorte de mode exagérée et éphémère, éprise d'un goût frivole et puéril pour les dressoirs, les statuettes et les vitraux, et parodiant l'extérieur, le costume et le langage d'un temps dont on affectait d'ignorer les caractères fondamentaux, dont on se gardait surtout de professer ou de pratiquer la foi. Combien peu d'entre nous ont approché du Moyen âge avec ce tendre et profond respect qui devrait nous conduire au sépulcre de nos aïeux, aux monuments de leur gloire, au berceau de notre vie spirituelle et morale ! Et cependant mieux valait laisser dormir ce passé sous la poussière et les dédains dont le paganisme moderne l'avait recouvert que de le ressusciter pour n'en faire que l'ameublement d'un musée. »

Le vrai Moyen âge, son trait distinctif, le voici, et je pense que les lecteurs du *Correspondant* ne me sauront pas mauvais gré de mettre encore sous leurs yeux cette belle page :

« La religion dominait tout, il est vrai, mais elle n'étouffait rien. Elle n'était pas reléguée dans un coin de la société, murée dans l'enceinte de ses temples ou de la conscience individuelle. On la conviait au contraire à tout animer, à tout éclairer, à tout pénétrer de l'esprit de vie, et, après avoir assis les fondations de l'édifice sur une base inébranlable, sa main maternelle venait encore en couronner le sommet de sa lumière et de sa beauté. Nul n'était trop haut placé pour lui obéir, et nul ne tombait si bas, qu'il pût échapper à ses consolations et à sa protection. Depuis le roi jusqu'à l'ermite, tous subissaient à certains moments l'empire de ses pures et généreuses inspirations. Le souvenir de la Rédemption, de la dette contractée envers

Digitized by Google

Dieu par l'homme racheté sur le Calvaire, se mêlait à tout, se retrouvait dans toutes les institutions, dans tous les monuments, et, à certains moments, dans toutes les âmes. La victoire de la charité sur l'égoïsme, de l'humilité sur l'orgueil, de l'esprit sur la matière, de tout ce qu'il y a d'élevé dans notre nature sur tout ce qu'elle renferme d'ignoble et d'impur, était aussi fréquente que le comporte la faiblesse humaine. Jamais cette victoire n'a été complète ici-bas ; mais, on peut l'affirmer sans crainte, jamais on n'en a approché de si près. Depuis ce grand défi que l'établissement du christianisme a porté au mal triomphant sur la terre, jamais peut-être l'empire du démon ne fut plus ébranlé et plus contesté.

« En faut-il conclure que le Moyen âge constitue une sorte d'idéal de la société chrétienne? Doit-on y voir l'état normal du monde? A Dieu ne plaise! D'abord *il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais d'état normal ni d'époque irréprochable sur la terre*. En outre, si cet idéal pouvait être réalisé ici-bas, ce n'est certes pas au Moyen âge qu'il eût été atteint. On a appelé ces âges les *siècles de foi*, et on a eu raison, car la foi y a été plus souveraine qu'à aucune autre époque de l'histoire. Mais on doit s'arrêter là. C'est déjà beaucoup, et c'est assez pour la vérité. Il ne faut pas se hasarder à soutenir que la vertu et le bonheur aient été chez tous au niveau de la foi. Mille témoignages irrécusables s'élèveraient pour protester contre une si téméraire assertion; pour rappeler l'insécurité générale, les triomphes trop fréquents de la violence, de l'iniquité, de la cruauté, de la ruse, quelquefois d'une dépravation raffinée; pour démontrer que l'élément humain, diabolique même, n'avait que trop su revendiquer son ascendant sur le monde. A côté du ciel ouvert, il y avait toujours l'enfer, et à côté de ces prodiges de sainteté qu'on ne retrouve guère ailleurs, des scélérats à peine inférieurs à ces empereurs romains que Bossuet appelle les *monstres du genre humain*. »

Nous croyons qu'il est difficile de ne point souscrire à cette manière équitable et large, éclairée et ferme, de juger le Moyen âge. En haine de l'esprit religieux qui y domine, les uns ont tout dénigré; par un zèle mal entendu pour la religion, les autres ont cru devoir tout préconiser. Les détracteurs systématiques pas plus que les apologistes à outrance ne méritent d'être écoutés. L'exagération est en tout une mauvaise méthode; non-seulement elle blesse la vérité, mais elle appelle la réaction.

D'autres, esprits chagrins, mécontents de leur époque, semblent, dans leur engouement et leurs vaines admirations pour un passé qui n'est plus, n'avoir en vue autre chose que la satire passionnée des hommes et des choses de leur temps : c'est sinon une méchanceté coupable, du moins une déplorable puérilité. Qu'on cherche, à l'hon-

Digitized by Google

neur de l'Église, ce qu'il y a de beau et de grand dans son passé, à la bonne heure; mais qu'au nom de son passé on ne la calomnie pas dans le présent; qu'on n'oublie point qu'elle ne peut ici-bas jamais être inféconde, et que ses gloires d'autrefois ne doivent point éclipser à nos yeux malades ses glorieux labeurs d'aujourd'hui. La vérité est que chaque siècle a ses grandeurs et ses faiblesses, ses vertus et ses défaillances : il faut faire, sans passion ni parti pris, la part de tout et juger librement les choses, mais selon la vérité : telle est la loi suprême de l'histoire.

Au reste, si l'époque actuelle a ses misères, et ce n'est pas moi qui les nierai, elle a aussi ses grandeurs, et ce n'est pas moi non plus qui voudrai les contester.

J'aime à étudier l'histoire, à y contempler les inspirations de l'esprit chrétien, les merveilles des âges de foi; j'aime ce grand Moyen âge, si complexe mais si croyant, avec ses grands papes, ses grands évêques, ses saints immortels; ses grands moines, ses preux et pieux chevaliers; j'admire les travaux de ces hommes qui ont civilisé cent peuples barbares, défriché le sol de l'Europe, sauvé les chefs-d'œuvre de l'antiquité, chanté l'épopée des croisades, bâti les cathédrales gothiques, préparé les temps modernes; je bénis les patients historiens qui, au prix de nobles labeurs, nous retracent ces grands souvenirs et ressuscitent pour nous ce passé évanoui, avec une autorité d'autant moins incontestée qu'elle est plus sincère et qu'elle ne dissimule pas. Mais aussi je n'oublie point que je suis de mon temps et que le besoin d'honorer le passé ne doit jamais m'empêcher de rendre justice au présent; je n'oublie point que Jésus-Christ a promis d'être avec son Église tous les jours, *omnibus diebus*, jusqu'à la consommation des siècles, et que sa présence avec elle ne peut point être vaine; que, selon la belle parole de Bossuet, l'*Église n'est pas épuisée dans sa vieillesse.* J'aime donc à chercher aussi autour de moi les traces de Jésus-Christ, les œuvres de sa puissance, les témoignages de son action; et ce m'est une consolation profonde au milieu des amertumes du temps où je vis de trouver où reposer mes yeux et mon cœur. L'Église de France me donne cette consolation. Je la vois abattue et comme anéantie au commencement de ce siècle, et en cinquante années elle relève tous ses temples, 60,000 églises. Sous le feu des plus redoutables oppositions, elle rétablit, dote, peuple toutes les écoles du sanctuaire, 300 grands et petits séminaires. Malgré tous les préjugés du temps, elle ressuscite dans la ferveur de leur esprit primitif ses anciens ordres religieux; les enfants de saint Benoît, de saint Bruno, de saint Bernard, de saint François, de saint Dominique, de saint Ignace, de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix; les sociétés de Saint-Sulpice, de Saint-

Digitized by Google

Lazare, du Saint-Esprit, des Missions étrangères, des Oratoriens, les frères de Saint-Jean-de-Dieu, et ces 8,000 frères des écoles chrétiennes répandus dans le monde entier pour l'éducation gratuite des enfants du peuple. Elle a créé de nouveaux instituts qui rivalisent de zèle avec les anciens : les Maristes, les Oblats de Marseille, les Pères de la Miséricorde, fondés par le vénérable abbé Rauzan et par M. de Janson, les prêtres de Picpus et du Saint-Cœur-de-Marie, sans parler de ces nombreuses compagnies de missionnaires qui évangélisent nos diocèses. Elle a multiplié surtout, au delà de ce qui s'était jamais vu, les congrégations religieuses de femmes, dévouées à la contemplation et au service des enfants, des pauvres et des malades, congrégations à la tête desquelles il faut placer ces 10,000 sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont les malheureux de presque toute la terre bénissent le dévouement; et l'esprit répandu sur ces saintes institutions, anciennes et nouvelles, est tellement l'esprit de Dieu, qu'elles paraissent plus florissantes aujourd'hui qu'elles ne le furent jamais en aucun siècle du christianisme! La France sait-elle bien qu'elle porte à l'heure qu'il est dans son sein plus de 100,000 religieuses, qui élèvent les petites filles du peuple, soignent ses malades, soulagent ses indigents, et font sentir à toute heure du jour le cœur même et la tendresse de l'Église à ses enfants les plus délaissés?

Et cependant au milieu de ces innombrables dévouements de la vie active, la contemplation ne périt point; et les filles de saint François de Sales, les filles de sainte Ursule, les filles du Calvaire, les filles de sainte Thérèse, nos chères Carmélites, les filles de sainte Claire, et tant d'autres dévouées à la vie contemplative, sont elles-mêmes aussi nombreuses que jamais; et dans ces profondes et inaccessibles retraites où le Seigneur les a recueillies sous ses ailes, et d'où on les entend, de loin, chanter, prier et gémir pour les pécheurs, jamais la vie religieuse ne fut plus pure, la mortification plus austère, l'intercession plus fervente.

Voilà celles qui prient pour le monde et qui au dix-neuvième siècle comme au dix-septième sauvent le monde!

Cette Église de France a une telle vie, une si puissante fécondité, que presque toutes ses œuvres, à peine nées, prennent le glorieux caractère de l'universalité. C'est elle qui a donné au monde l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, aujourd'hui répandue jusqu'aux extrémités de la terre, et l'œuvre de la Sainte-Enfance; et aux trésors qu'elle verse dans ces œuvres, elle joint ses nombreux missionnaires, ses vaillantes légions d'apôtres, parmi lesquels elle compte déjà tant de martyrs, payant ainsi à la sainte Église Romaine pour la grande œuvre de l'évangélisation catholique le double tribut de son or et de son sang.

Digitized by Google

C'est elle encore qui a fondé, avec le cœur de quelques jeunes étudiants, auxquels elle venait de faire faire leur première communion, cette œuvre incomparable des conférences de Saint-Vincent de Paul, à laquelle, pour égaler la charité aux besoins et aux misères, elle rattache cent autres œuvres : l'œuvre des militaires, l'œuvre de Saint-François-Xavier pour les ouvriers, l'œuvre des apprentis, le patronage des enfants, l'œuvre de la Sainte-Famille, l'œuvre de Saint-François-Regis pour la réhabilitation des mariages, etc.

Je dis *incomparable*, non parce qu'elle est au-dessus des autres, mais dans les dix-huit siècles qu'a comptés jusqu'ici le Christianisme, je ne trouve rien qui lui ressemble. Sans doute on avait vu, à toutes les époques, les femmes chrétiennes donner leur or et leur cœur aux pauvres; mais les hommes du monde n'avaient guère jamais ouvert que leur bourse et donné que leur argent. Aujourd'hui, sous la bannière de saint Vincent de Paul, ils ouvrent et donnent leur cœur; ils vont voir les pauvres de près, ils entrent dans le secret de leurs besoins et de leurs misères ; ils les préviennent, ils les devinent; ils compatissent à toutes leurs douleurs; ils essuient leurs larmes; au besoin, ils pleurent avec eux. Les âges précédents n'avaient rien connu de pareil.

Et, à cette heure, des conférences de Saint-Vincent de Paul fleurissent dans les quatre parties du monde ; et c'est en France, à Paris même, que la pensée de cette grande œuvre est née dans le cœur de quelques jeunes gens !

Et les hommes ont aujourd'hui, dans cette noble carrière de la charité, l'honneur nouveau d'exciter l'émulation des femmes chrétiennes elles-mêmes !

Quand on contemple ces merveilles contemporaines, on se sent porté, malgré les dangers de l'heure présente, à s'attacher à de consolantes espérances et à s'écrier : « Non, la France n'est pas abandonnée de Dieu ! Elle peut dire : Dans les plus mauvais temps, Dieu m'a toujours donné quelque signe favorable ! *Signum in bonum.* »

VIII

Le chapitre sur la ruine des ordres religieux est un chef-d'œuvre de grandeur, de tristesse, de douleur éloquente. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer au moins la page suivante :

« On peut affirmer sans crainte que la société moderne n'a rien

Digitized by Google

gagné, ni moralement ni matériellement, à la destruction sauvage, radicale, universelle, des institutions monastiques. La culture intellectuelle y a-t-elle gagné davantage ? Qu'on aille demander où en est le goût des lettres et de l'étude, la recherche du beau et du vrai, la science pure et droite, la vraie lumière de l'esprit, dans les sites qu'occupaient naguère les moines, là où ils avaient porté les premiers le flambeau de l'étude et du savoir, au sein des campagnes, au fond des bois, au sommet des montagnes, et même dans tant de villes qui leur devaient tout ce qu'elles ont jamais connu de vie littéraire et scientifique. Que reste-t-il de tant de palais élevés dans le silence et dans la solitude aux produits de l'art, aux progrès et aux plaisirs de l'esprit, au travail désintéressé ? Quelques pans de murs crevassés, habités par les hiboux et par les rats ; des restes informes, des tas de pierres et des flaques d'eau. Partout l'abandon, la saleté ou le désordre. Plus de retraites studieuses, plus de vastes galeries pleines de collections diverses, plus de tableaux, plus de vitraux, plus d'orgues, plus de chants, plus de bibliothèques surtout, pas plus de livres que de prières ou d'aumônes !

« Qu'y ont gagné les pauvres ? La réponse est trop facile et aussi trop cruelle. Ce néant devient surtout visible en ces sites où il faudrait convier désormais les destructeurs et les détracteurs de l'ordre monastique, pour y discuter avec eux la valeur de leur œuvre. Là où se trouvait naguère un refuge, un hospice, un hôpital, un foyer toujours ouvert et toujours allumé pour toutes les misères et toutes les faiblesses ; là où, à la fin d'une rude journée de marche ou de travail, la cloche du soir annonçait au voyageur indigent et fatigué un accueil bienveillant et assuré, que trouve-t-on aujourd'hui ? de trois choses l'une : le plus souvent une ruine sans abri comme sans consolation pour qui que ce soit ; quelquefois une maison bourgeoise, bien verrouillée, où il n'y a rien à recevoir ni à demander ; tout au plus une auberge où il faut tout payer.

« ..... Mais non, la haine de ce passé, la haine aveugle de tout ce qui vient de loin, de tout ce qui a une origine sacrée, l'a emporté sur tous les calculs de la prévoyance, sur l'intérêt bien entendu de l'État comme sur celui des masses laborieuses et indigentes. On a mieux aimé tuer d'un seul coup la poule aux œufs d'or ! On a détruit le capital des siècles, le fidéicommis inviolable des nations chrétiennes, des familles charitables, de la science, du travail, de la vertu. On a sacrifié l'avenir en calomniant le passé. Et on s'est tenu pour justifié par des déclamations sur la *main morte*, c'est-à-dire sur cette main immortelle qui a donné la vie aux créations les plus durables et les plus fécondes du génie chrétien. »

Voilà un aperçu de cette belle Introduction, magnifique portique

Digitized by Google

où je me suis peut-être trop arrêté. Parlons maintenant de l'ouvrage même.

IX

L'Introduction des *Moines d'Occident* a un grand charme, mais l'ouvrage lui-même en a un bien plus grand. Et toutefois dès le premier livre je suis condamné à contredire M. de Montalembert.

Son jugement touchant l'action de l'Église sur l'empire romain et la chute de cet empire ne me semble pas d'une rigoureuse exactitude.

Il m'est impossible d'admettre que l'empire romain devenu chrétien offre *un spectacle plus triste que sous les Césars païens*; ni que la société *ne fût chrétienne que de nom*; ni que les persécutions contre l'Église aient été *plus cruelles qu'avant Constantin*.

Je crois que la pénétration de la société romaine par l'esprit chrétien et que la transformation morale de cette société furent plus réelles et plus profondes que M. de Montalembert ne paraît le dire.

Il n'est pas, ce me semble, assez frappé de ce lent et admirable travail que la religion chrétienne fit subir à la civilisation romaine, pour l'épurer à la fois et l'absorber. Il ne met peut être pas assez en lumière ce grand côté de la question.

La décadence et la chute de l'empire romain ne sont pas une raison pour contester ni même pour infirmer l'efficacité réelle de l'influence chrétienne.

Le christianisme n'empêcha pas, il est vrai, la chute de l'empire romain; mais devait-il l'empêcher? C'est là qu'est la question.

Je ne veux point dire que le christianisme n'a aucune mission politique dans le monde; mais avant tout, principalement, directement, c'est en améliorant les mœurs qu'il modifie et améliore, insensiblement sans doute, mais invinciblement, les institutions et les lois. Il change les hommes; les hommes changent les choses.

Il l'a fait sous l'empire romain plus que ne semble le dire M. de Montalembert; pas assez, j'en conviens, pour maintenir l'établissement politique, mais assez pour montrer avec éclat que la vertu qui sauve les peuples ne lui fit pas défaut, et que l'empire romain eût été sauvé par lui, si l'empire romain avait pu l'être.

Mais il était depuis longtemps condamné : Daniel, bien des siècles à l'avance, avait annoncé que ce puissant empire, après avoir broyé tous les royaumes de la terre, céderait lui-même la place à un em-

Digitized by Google

pire plus puissant qui n'aurait pas de fin; et récemment saint Jean l'Évangéliste avait chanté sa ruine.

L'empire romain, comme il le devait selon le plan providentiel, avait frayé les voies au christianisme, et par l'unité politique du monde préparé l'unité religieuse. Sa mission était finie, et ce vaste empire, si puissamment et si tristement organisé pour le despotisme, ne pouvait être l'édifice destiné à abriter à tout jamais la liberté et la dignité des sociétés chrétiennes.

L'empire romain portait en lui des causes de mort de deux sortes, des causes politiques et des causes morales : les unes ou les autres suffisaient à sa ruine.

La vérité est que ce colosse immense s'affaissa sous son propre poids : la charge était trop forte pour des épaules humaines, quelles qu'elles fussent; et sa chute s'acheva sous l'effort des barbares qui, forçant toutes ses frontières, vinrent successivement lui porter les plus terribles coups. Il n'y résista pas et tomba. Le christianisme n'était chargé ni de prévenir, ni de relever une telle chute. Il se tint seul debout au milieu des ruines, recueillant les débris de cet immense désastre, et préparant le salut de l'avenir. Toute résistance matérielle, toute digue devait finir par être emportée sous les flots toujours montants des invasions. Le christianisme fit alors tout ce qu'il pouvait et devait faire.

Mais, dit-on, n'avait-il pas une action directe à exercer sur les causes de décomposition morale qui dissolvaient aussi ce grand corps? Sans doute; et cette action, il l'exerça admirablement; et je crois que par là le christianisme a du moins retardé la chute de l'empire.

Je n'admets donc pas que les *chrétiens soient ici restés en deçà de leur tâche*. Je nie qu'ils eussent une tâche politique; je nie qu'ils n'aient pas rempli leur tâche morale : mais cela ne suffisait pas, je le reconnais, au maintien de l'établissement impérial, depuis longtemps condamné de Dieu et frappé au cœur.

L'empire romain était un malade auquel le christianisme apportait un remède efficace en soi, mais l'état du malade était désespéré. Fallait-il donc ressusciter ce grand corps? Ce n'était ni le dessein de Dieu, ni l'œuvre du christianisme. Les derniers temps païens, ceux de Dioclétien surtout, avaient tout fait pour épuiser, pour détruire toute séve, toute force de vie sociale.

Corrompu et gangrené, et tout enivré encore du sang des martyrs, l'empire romain devait périr. Mais pendant que l'institution politique périssait, les âmes, par le christianisme, les âmes en grand nombre étaient sauvées.

Non pas toutes assurément; non, tous n'étaient pas fervents, ni même toujours fidèles; mais je nie que les chrétiens se sentissent

Digitized by Google

débordés et comme engloutis par la corruption païenne, et que la majorité des fidèles se précipitât dans les voluptés du paganisme.

Ce n'est pas sur les lamentations de quelques Pères, tels que Salvien, attaquant dans leurs écrits les scandales du temps, qu'il faut juger la société chrétienne tout entière, pas plus qu'aujourd'hui on ne jugerait équitablement le temps où nous vivons si on étendait à tous les justes doléances de la chaire chrétienne. Je lisais hier la péroraison du fameux discours de Fénelon pour la fête de l'Épiphanie. Certes, Fénelon ne manquait ni de modération ni ne douceur; mais, si on jugeait toute la société chétienne au dix-septième siècle par ce discours, on serait très-injuste envers elle. Il y a eu au dix-septième siècle, et il y avait au quatrième siècle de l'Église, autre chose que les inévitables défaillances ; et, on le sait, d'autres Pères ont fait des mœurs de ces premiers temps d'autres tableaux.

Je nie surtout que la victoire du christianisme ait *provoqué la recrudescence des vices du paganisme que le christianisme devait anéantir.* C'est le déclin progressif de l'esprit païen avec une efflorescence plus générale des vertus chrétiennes qu'amena le triomphe du christianisme, sans empêcher tous les scandales. Il y eut sans doute alors plus de chrétiens vulgaires, mondains, ambitieux, que sous le feu des persécutions; mais chez beaucoup les mœurs étaient admirables. *Le triomphe définitif des principes chrétiens*, comme parle M. de Montalembert, avait eu lieu, en théorie du moins; et c'était déjà un fait immense que l'avénement dans la société romaine des grands principes chrétiens. Nul de ces principes régénérateurs n'était contesté. L'Évangile, les commandements de Dieu et de l'Église, la morale chrétienne, en un mot, nul ne les contestait. L'humilité, la charité, l'amour de Dieu et du prochain, l'amour des ennemis, la chasteté jusqu'à la virginité, la sainteté et l'indissolubilité du lien conjugal, avaient l'adhésion universelle. Sans doute la pratique n'était pas toujours conforme. Le monde était toujours là avec la triple concupiscence : il y a au fond du cœur humain, dans l'orgueil de la vie, dans la concupiscence des yeux, dans la concupiscence de la chair, un paganisme immortel qui ne peut être anéanti, et qui revendique toujours son empire; alors, comme aujourd'hui, les grands évêques, les bouches d'or de Constantinople, comme les Chrysostomes champêtres, devaient le signaler et le poursuivre; mais il était humilié, refoulé et souvent vaincu.

J'honore assurément les deux sentiments qui, je le crois, ont peut-être entraîné ici M. de Montalembert au delà des bornes exactes de la vérité. Il aime profondément l'Église, et, dans son amour pour elle, il lui souhaite toutes les gloires, tous les triomphes possibles; il hait dans le despotisme l'ennemi de la liberté et de la justice, et il aurait

Digitized by Google

voulu que sous ce rapport le christianisme eût transformé immédiatement l'empire romain. Cela ne fut pas au degré que M. de Montalembert l'eût désiré. Mais dire que le christianisme n'a amené sous ce rapport aucune amélioration dans l'ordre social de cette époque, ce serait une grande erreur; le bien s'est fait, un grand bien; et, quoique partiellement, ce bien n'a pas laissé que d'être le puissant élément de toute la civilisation chrétienne.

Sous l'influence des principes nouveaux, les lois comme les idées, le droit public, le droit pénal, se modifièrent profondément : est-ce que ce n'est pas le christianisme qui a aboli l'esclavage, aboli les jeux sanglants du cirque, aboli le divorce, aboli le concubinat, relevé la femme abaissée, protégé l'enfant sans défense contre la tyrannie du *pater-familias* antique? Est-ce que ce ne fut pas là une grande, une immense action?

Le despotisme impérial, il est vrai, pesa plus d'une fois sur l'Église; les empereurs se mêlèrent de théologie, soutinrent les hérésiarques et persécutèrent les orthodoxes; mais, s'il y eut des Constant et des Valens, il y eut aussi des Jovien, des Théodose et des Marcien, qui aidaient franchement l'Église; et, en fin de compte, les conciles prévalaient, l'Église luttait invinciblement, déployait dans ces luttes une féconde vitalité, suscitait les plus grands caractères.

Je le dirai même : il ne nous convient pas d'être plus sévère pour Constantin que ne le fut l'Église, et nous ne pouvons oublier qu'au grand concile de Chalcédoine, présidé par les légats du pape saint Léon le Grand, six cents évêques saluèrent l'empereur Marcien du nom de nouveau Constantin.

Sans doute Constantin eut des torts; mais nous ne pouvons oublier les immenses services qu'il rendit à l'Église et son admirable conduite au concile de Nicée.

A Dieu ne plaise que je défende ici d'ailleurs en rien le despotisme de l'empire romain, ni l'abominable fiscalité qui épuisait tout dans l'empire, ni cette hiérarchie de fonctionnaires infestés d'esprit païen et d'habitudes païennes, ni l'esprit d'adulation courtisanesque et de peur servile qui entretenaient autour du prince les traditions idolâtriques du pouvoir et l'idolâtrie même de sa personne! J'ai horreur de tout cela. Mais, en fin de compte, tout cela diminuait peu à peu. Et, dans les plus mauvais temps, un Héliogabale quelconque était absolument impossible.

C'est toute cette organisation de despotisme militaire et d'odieuse fiscalité qui tomba sous le coup des barbares; mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que tout le travail accompli par le christianisme au sein du monde romain ne périt pas avec l'établissement impérial. Non, les puissants germes de salut déposés par la religion chrétienne

Digitized by Google

survécurent, et l'avenir en recueillit les fruits; les barbares ne furent pas tellement vainqueurs par la force matérielle et dans l'ordre politique, que la civilisation chrétienne des vaincus ne les subjuguât à leur tour et ne les transformât. La corruption païenne avait triomphé des vertus de Rome et l'avait livrée aux barbares : par un contraste à jamais glorieux pour le christianisme, les semences chrétiennes déposées dans le monde romain triomphèrent à leur tour de la victoire des barbares.

Au lieu de demander : Pourquoi le christianisme n'a-t-il pas sauvé l'empire romain? demandons-nous plutôt : Que serait devenu le genre humain le lendemain de la mort de l'empire, si le christianisme n'était pas né la veille ? Le christianisme n'a pas sauvé l'Empire romain, mais il a sauvé le genre humain.

Au reste, le dissentiment entre M. de Montalembert et moi est plutôt dans les nuances que dans le fond même de la pensée : quelques expressions de l'éloquent auteur m'ont paru aller trop loin, j'ai cru devoir en restreindre la portée, et tout ce que je viens de dire est plutôt une explication qu'une contradiction.

X

Les deuxième et troisième livres sont remplis par les vies des premiers moines, des précurseurs de l'ordre monastique, en Orient et en Occident. Je ne sache pas de récit plus noble, plus saisissant, plus pur, plus attachant, et qu'on voie finir avec plus de regret. Je trouve là toute une démonstration de la divine religion de Jésus-Christ, dans le spectacle de la nature humaine relevée si haut par lui.

Pour moi, après avoir achevé ces livres, je les ai repris; achevés encore et repris de nouveau : je ne pouvais m'en séparer.

Je mets ces deux livres, non pas seulement au rang des chefs-d'œuvre de la littérature française, mais au rang des chefs-d'œuvre de l'âme humaine. C'est l'histoire de l'âme, dans sa douceur et dans sa force, dans sa splendeur, dans sa paix, dans ses combats, dans ses élans les plus élevés, dans ses plus mystérieuses profondeurs; et l'histoire des âmes les plus variées : des pécheresses, des vierges, des vieux mondains convertis, des jeunes hommes arrachés purs à la contagion du siècle.

Une des plus grandes beautés de l'ouvrage de M. de Montalembert, — celle du moins qui m'a le plus frappé, — c'est le sentiment de profonde et généreuse admiration qu'il éprouve pour la sainteté et la

Digitized by Google

dignité des luttes morales, pour ces grands combats de l'esprit contre les sens, où coule pour ainsi dire quelquefois le sang de l'âme, *sanguis animæ*, comme dit saint Augustin, qui en savait quelque chose; mais où l'âme reconquiert par la victoire toute sa noblesse et tout son empire. On dirait un homme tout ému encore de ces combats, qu'il connaît et qu'il a rendus. De là, un accent qui donne à sa parole je ne sais quelles vibrations profondes qui saisissent, qui raniment et réconfortent, et à son livre une sorte de saveur élevée et exquise, et comme un parfum de pureté morale que l'âme respire avec une austère et sainte volupté.

Voilà ce que j'ai cru sentir en lisant ces vies de moines racontées par M. de Montalembert.

Oui, il y a là, à travers ces récits si rapides, un souffle, un feu, une flamme qui réchauffe et vivifie. J'en souhaite l'expérience à tous.

Impossible aussi de mieux choisir les sujets et de semer plus ses narrations de traits sublimes et profondément instructifs, sans le vouloir, presque sans le savoir; impossible de voir un récit plus ample, et cependant plus vif, plus prompt, plus dégagé, plus rempli.

Je voudrais pouvoir tout citer, mais il faut se borner, et il n'est même pas besoin de choisir.

Par exemple, quel sentiment élevé et profond de la grandeur morale dans cet exposé des motifs qui attiraient à la vie monastique les descendants du patriciat romain :

« Il y eut donc dès lors, et pendant toute la seconde moitié du quatrième siècle, à Rome et en Italie, un vaste et admirable mouvement vers la vie spirituelle et pénitente. L'esprit de Dieu souffla sur les âmes. Ce fut surtout au sein de la noblesse romaine que la parole d'Athanase tomba comme la foudre et qu'elle enflamma les cœurs. Ces vieilles races patriciennes qui avaient fondé Rome, qui l'avaient gouvernée pendant toute sa période de splendeur et de liberté, qui avaient vaincu et conquis le monde, expiaient depuis quatre siècles sous le joug abominable des Césars ce qu'il y avait eu de si dur et de si égoïste dans la gloire de leurs pères. Humiliées, souillées, décimées à outrance pendant cette longue servitude par les maîtres que Rome dégénérée s'était donnés, elles pouvaient enfin retrouver dans la vie chrétienne, telle que la pratiquaient les moines, la dignité du sacrifice et l'émancipation de l'âme. Ces fils des vieux Romains s'y précipitèrent avec le magnanime élan et la persévérante énergie qui avaient valu à leurs aïeux l'empire du monde...

« Ils purifiaient ainsi ce qui devait rester de trop humain dans leurs âmes ulcérées, par des vertus inconnues de leurs pères : l'humilité, la chasteté, la charité, le mépris de soi et la tendresse pour la misère d'autrui, l'amour d'un Dieu crucifié, dont tout pauvre, tout

Digitized by Google

malade, tout esclave, reproduisait l'image et les droits. Toutes ces divines nouveautés venaient raviver dans ces grands cœurs les mâles traditions d'austérité, d'abnégation, de sobriété et de désintéressement, qui avaient brillé comme une auréole autour du berceau de leur antique splendeur. L'institut monastique leur offrait un champ de bataille où les luttes et les victoires de leurs aïeux pouvaient être renouvelées et surpassées pour une cause plus haute et contre des ennemis plus redoutables. Les grands hommes dont la mémoire planait encore sur Rome dégénérée n'avaient combattu que des hommes, subjugué que des corps; leurs descendants entreprenaient de lutter contre les démons et de conquérir les âmes. Même dans l'intérêt de leur gloire purement humaine et des grands noms dont le poids les écrasait, qu'aurait pu rêver de mieux le sectateur le plus superstitieux du culte des ancêtres? »

Où trouver rien qui égale le vivant et mâle portrait de saint Jérôme? Et en même temps où trouver rien de plus suave et de plus attachant que les nobles et pures figures de Paule et d'Eustochie?

Voici saint Jérôme :

« L'histoire monastique réclame la gloire de saint Jérôme, de ce lion de la polémique chrétienne, lion à la fois enflammé et dompté, enflammé par le zèle et dompté par la pénitence. Nous n'avons point à retracer ici toute la vie de ce grand docteur qui, né en Dalmatie, porta successivement à Rome, dans la Gaule, à Constantinople, l'impétuosité presque sauvage de son caractère, les ardeurs de sa foi, l'infatigable activité de son esprit, les immenses ressources de sa science, et cette fougue inépuisée qui dégénérait quelquefois en emphase et en affectation, mais qui le plus souvent atteignait la véritable éloquence. Ce qui nous intéresse surtout, c'est le moine, c'est le solitaire qui, venu de l'Occident, essaya de ramener le courant monastique vers sa source, en Orient, et qui eût peut-être réussi à régénérer pour de longs siècles les moines d'Orient, si Dieu lui avait permis de leur instiller le courage et l'énergie qu'il avait apportée du fond de ses montagnes. Poussé vers la solitude par un attrait passionné et par la préoccupation de son salut, il fuit les vices et les voluptés de Rome ; il va chercher un asile en Syrie parmi les nombreux anachorètes qui faisaient de cette contrée la rivale de l'Égypte monastique. Il se crée une sorte de citadelle dans le désert brûlant de Chalcis, sur les confins de l'Arabie. C'est là qu'il s'enferme dans l'étude de l'hébreu et du chaldéen, et qu'il se prépare à devenir le commentateur et le traducteur des saintes Écritures. »

Maintenant reposons-nous quelques instants sur la noble et touchante figure de l'illustre Paule et de sa fille Eustochie, quittant à la voix de saint Jérôme leurs palais de Rome pour la grotte de Be-

Digitized by Google

thléem : rien de plus grand, de plus beau, de plus pur que ce récit.

« L'illustre Paula, encore jeune et rattachée à l'Italie par les liens les plus légitimes et les plus doux, s'élança sur les traces de Jérôme, afin de visiter la solitude qu'avaient sanctifiée les Paul et les Antoine. Elle quitte sa patrie, sa famille, ses enfants même, et, avec sa fille Eustochie pour compagne, traverse la Méditerranée, débarque en Syrie, parcourt la terre sainte et tous les lieux cités dans l'Écriture, avec une ardeur infatigable ; descend en Égypte, pénètre dans les déserts de Nitrie, dans les cellules des saints solitaires, se prosterne à leurs pieds, les consulte, les admire, puis s'arrache avec peine à ces régions bénies pour retourner en Palestine. Elle se fixe à Bethléem ; elle y fonde deux monastères, l'un pour les hommes, que Jérôme semble avoir gouverné ; l'autre, très-nombreux, pour les femmes, où elle s'enferme elle-même avec sa fille et une foule de vierges de diverses conditions et de divers pays. Toutes deux y finissent leurs jours, ainsi que la jeune Paula, qui était venue rejoindre son aïeule et sa tante pour vivre et mourir auprès du tombeau de Jésus-Christ, et justifier ainsi la tendre sollicitude dont saint Jérôme avait entouré son berceau. L'aïeule y remplit, ainsi que sa fille, l'office de balayeuse, de cuisinière, de lampiste, ce qui ne les empêchait pas de reprendre avec persévérence leurs anciennes études grecques et hébraïques. La Vulgate fut entreprise par saint Jérôme pour satisfaire à l'ardeur de ces deux femmes, pour éclaircir leurs doutes et guider leurs recherches. C'est à elles qu'il dédie son œuvre : c'est elles qu'il prend pour juges de son travail. Dans ce couvent l'étude était imposée à toutes les religieuses, et chacune devait apprendre chaque jour une portion de l'Écriture sainte. Mais plus que l'étude, plus même que la pénitence, la charité dominait toutes les pensées et toutes les actions de cette généreuse Romaine. Elle prodiguait son patrimoine en aumônes ; elle ne refusait jamais un pauvre : Jérôme se crut obligé de lui reprocher sa prodigalité et de lui prêcher une certaine prudence. »

Il y en a que ces austérités de la vie religieuse étonnent et qui ne sont pas éloignés de penser que les âmes qui embrassent avec tant d'ardeur des pratiques si contraires aux penchants de la nature, sont des êtres exceptionnels, étrangers aux sentiments tendres et affectueux du cœur. Voici qui pourra les détromper :

« Du reste, on aime à savoir que ces chrétiennes si austères, que ces Romaines d'un si rude courage contre elles-mêmes, conservaient dans leur cœur une veine abondante de tendresse et se rattachaient avec ardeur aux liens qu'elles avaient cru pouvoir ne pas rompre en se donnant à Dieu. L'amour maternel et filial inondait encore ces cœurs intrépides. Aux funérailles de Blasilla, sa fille aînée, Paula ne put comprimer sa douleur et tomba évanouie ; on craignit pour sa

Digitized by Google

vie. Il fallut que Jérôme, dans une lettre éloquente, usât de toute son autorité pour la ramener à la résignation aux volontés d'en haut, en lui montrant que l'excès de sa douleur était un scandale aux yeux des païens, un déshonneur pour l'Église et l'état monastique. Quand, vingt ans plus tard, Paula mourut dans son couvent de Bethléem, on vit Eustochie, après lui avoir prodigué pendant sa dernière maladie des soins minutieux et infatigables, courir du lit de mort de sa mère à la grotte où le Sauveur était né pour obtenir, à force de prières et de larmes, que Dieu lui permît de mourir en même temps et d'être ensevelie dans le même cercueil. Puis, comme on portait la sainte dame au tombeau, on la vit se jeter sur le corps de sa mère en baisant ses yeux, en la serrant tout entière dans ses bras, et s'écrier qu'elle voulait être enterrée avec elle. Il fallut que saint Jérôme réprimât encore cette faiblesse, et détachât la religieuse orpheline des saintes dépouilles, pour les placer dans la tombe qu'il leur avait creusée dans le roc à côté de la grotte de la Nativité, et sur laquelle il grava ces mots : « Voici où repose la fille des Scipions et de Paul-« Émile, la descendante des Gracques et d'Agamemnom, Paula, la « première du sénat romain ; elle a délaissé sa famille et Rome, sa « patrie, sa fortune et ses enfants, pour vivre pauvre à Bethléem, au-« près de la crèche. »

Si le temps nous le permettait, nous suivrions maintenant le courant monastique d'Orient en Occident : nous verrions éclore, dans une île alors déserte de la Méditerranée, la vie religieuse. Quel charme, quelle poésie M. de Montalembert a su répandre sur le berceau de Lérins !

« Le marin, le soldat, le voyageur qui sort de la rade de Toulon pour cingler vers l'Italie ou l'Orient, passe entre deux ou trois îlots rocailleux, arides, surmontés çà et là d'un grêle bouquet de pins. Il les regarde avec indifférence et s'éloigne. Et cependant il est un de ces îlots qui a été pour l'âme, pour l'esprit, pour le progrès moral de l'humanité, un foyer plus fécond et plus pur que n'importe quelle île fameuse de l'archipel hellénique. C'est Lérins, autrefois couverte d'une ville, déjà ruinée du temps de Pline, et où l'on ne voyait plus, au commencement du cinquième siècle, qu'une plage déserte et rendue inabordable par la quantité de serpents qui y pullulaient.

« En 410, un homme y débarque et y reste. Il s'appelle Honorat. Issu de race consulaire, instruit et éloquent, mais voué dès son adolescence à une grande piété, il veut se faire religieux. Son père charge son frère aîné, jeune homme gai et bouillant, de le détourner de la vie ascétique, et c'est au contraire lui qui gagne son frère. Après mainte traverse, il trouve enfin le repos à Lérins. Les serpents lui cèdent la place. Les disciples lui viennent en foule. Il s'y forme

Digitized by Google

une communauté de moines austères et d'infatigables ouvriers. L'île change de face : le désert devient un paradis. Une campagne bordée de profonds ombrages, arrosée d'eaux bienfaisantes, riche de verdure, émaillée de fleurs, embaumée de leur parfum, y révèle la présence féconde d'une race nouvelle. Honorat, dont le beau visage rayonnait d'une douce et attrayante majesté, y ouvre les bras de son amour aux fils de tous les pays qui voulaient aimer le Christ ; il lui arrive en foule des disciples de toutes les nations. L'Occident n'a plus rien à envier à l'Orient, et bientôt cette retraite destinée, dans la pensée de son fondateur, à renouveler sur les côtes de la Provence les austérités de la Thébaïde, devient une école célèbre de théologie et de philosophie chrétienne, une citadelle inaccessible aux flots de l'invasion barbare, un asile pour les lettres et les sciences qui fuyaient l'Italie envahie par les Goths, enfin une pépinière d'évêques et de saints qui répandirent sur toute la Gaule la science de l'Évangile et la gloire de Lérins. Nous verrons bientôt rejaillir des éclats de cette lumière jusqu'en Irlande et en Angleterre par les mains bénies de Patrice et d'Augustin. »

XI

Le deuxième volume s'ouvre par la grande figure de saint Benoît ; M. de Montalembert s'y est arrêté avec complaisance.

Rien n'intéresse plus dans l'histoire des âmes que leur naissance, soit à la vie de la grâce, soit à la vie de la gloire, c'est-à-dire que l'histoire de leur conversion et de leur mort : ce double tableau, dans le chapitre consacré à saint Benoît, est tracé avec un grand amour.

Là aussi la règle bénédictine est approfondie et exposée dans toute sa beauté.

N'est-ce pas d'un point, d'un mot de cette règle, qu'il a été dit que jamais parole humaine n'avait été plus féconde, si on considère tout ce qu'elle a sauvé et tout ce qu'elle a produit ?

Mais surtout qui pourra se défendre d'un sentiment de vénération et d'affection profonde pour l'institut monastique, en lisant dans M. de Montalembert cette admirable et céleste vie du fondateur de cet institut en Occident ?

Rien ne fait mieux comprendre le moine, et la dignité et la fécondité de la vie monastique, que ces pages sur la vie de saint Benoît.

J'eus un jour, moi-même, l'impression vive et profonde de cette

Digitized by Google

vie sainte, austère, laborieuse, héroïque, en visitant les lieux qui en furent le berceau, et qui gardent encore l'empreinte des premiers pas de ce grand saint dans la carrière.

Quand on pouvait visiter l'Italie, dans des temps plus heureux, on faisait ce pèlerinage en suivant constamment, de Tivoli à Subiaco, la vallée de l'Anio. C'est la route la plus pittoresque : tantôt on se trouve au fond de la vallée, tantôt au sommet ou sur le penchant des collines; on a au loin l'Anio bondissant, blanchissant; avec des vues de montagnes, de villes, de villages suspendus, dirait-on, sur les rochers, *præruptis oppida saxis*, comme écrivait Horace; ici c'est le pays et le domaine appartenant à la mère de saint Grégoire, et donnés par lui à Subiaco; puis ce village des Sarrasins; puis Vicovara, puis le lieu où saint Benoît fut empoisonné par ces moines misérables... On s'approche beaucoup du royaume de Naples : apparaît enfin la ville de Subiaco; de là on s'enfonce dans une gorge affreuse; on monte; le torrent descend, on monte toujours : c'est là, dans ces lieux déserts, dans une grotte sauvage, que le souffle de Dieu transporta le jeune Benoît; de là devait sortir la vie anachorétique et la civilisation européenne.

Saint Benoît avait seize ans. Chose étrange! c'est ce jeune homme si tendre, si délicat, que Dieu appelait à cette grande œuvre. La Providence en agit souvent ainsi : c'est dans toute la tendresse et la délicatesse du jeune âge qu'elle va prendre ses élus, comme si elle avait besoin, pour s'en mieux emparer, d'âmes plus pures et plus généreuses : ainsi elle prend à vingt ans saint Bernard, à vingt ans saint François d'Assise, l'un futur réformateur, et l'autre fondateur d'un grand ordre; à vingt-deux ans saint Charles Borromée, grand seigneur, neveu d'un pape, cardinal, et en fait, au sein de cette molle Italie, un archevêque prodige d'austérité; au même âge à peu près saint François Xavier, le brillant élève des Universités, épris de toutes les vanités et de tous les rêves de la gloire humaine, et elle en fait le plus grand apôtre des temps modernes. Elle prit à seize ans saint Benoît. Elle l'amena là, dans cette gorge abrupte, dans ces lieux où Néron avait passé : on voit encore les ruines de ses bains, de l'autre côté de l'Anio.

Ces lieux étaient merveilleusement propres au dessein de Dieu : à la prière, à la contemplation, au travail, à tous les rudes exercices de la vie anachorétique : du fond de sa grotte, saint Benoît voyait le ciel admirablement; puis ces lacs, ce torrent, ces cascades, toute cette âpre et forte nature, tout ce sauvage horizon.

Quand il vint là fonder la vie religieuse, les barbares approchaient, apportant avec eux la dévastation et la mort; la Providence, qui les conduisait d'une main pour balayer le vieux monde, de l'autre pré-

Digitized by Google

parait, dans saint Benoît et sa religieuse postérité, la civilisation et l'avenir du monde nouveau.

Et c'était lui, ce jeune homme, qui devait y travailler si puissamment; lui, cet enfant, que l'Esprit de Dieu arrachait à la corruption de Rome et jetait dans cet affreux séjour; c'était lui qui devait devenir le père de si nombreuses et si fortes générations d'ouvriers de la Providence! Ah! voilà bien un de ces miracles du ciel : voilà un de ces grains de froment jetés en terre et faisant germer de leur poussière une féconde postérité : *Cadens in terram, mortuum, multum fructum affert!* Et quelle moisson! quelle multitude! Voilà un de ces morts qui donnent la vie au monde! un de ces anéantis par le sacrifice et la pénitence qui ressuscitent les sociétés!

Après saint Benoît, on entre dans l'histoire de l'Ordre monastique aux sixième et septième siècles.

Mais j'ai déjà été trop long, je ne puis tout dire, et je suis bien forcé de passer, mais non sans regret, sur la noble histoire de Cassiodore et de saint Grégoire le Grand; sur les relations de ce grand Pape avec les Lombards, avec les Francs et les Burgondes, sur ses luttes contre les Grecs, sur ses célèbres écrits, le *Sacramentaire*, le *Pastoral* et les *Morales*, et sur les services signalés qu'il a rendus à l'Ordre monastique.

Je laisse également de côté l'histoire si intéressante aussi des moines en Espagne au sixième siècle; le livre si curieux des moines sous les premiers Mérovingiens; le chapitre charmant des moines et la nature; sainte Radegonde, et l'histoire si grande et si instructive du grand moine irlandais, saint Columban. Encore un coup, le temps me manque. Je laisse aussi les controverses auxquelles les *Moines d'Occident* ont donné lieu, et j'achève.

Ces deux admirables volumes ne sont encore que les premières assises d'un monument, que notre âge devait comme une réparation à ce grand ordre monastique, que M. de Montalembert était digne d'élever, et qu'il aura, je l'espère de la bonté de Dieu, le temps et le courage d'achever. La vocation spéciale que demandent de tels travaux, il l'a évidemment; tous les dons que réclame une telle œuvre, il les possède; toute la préparation qu'elle exige, il l'apporte. Science vaste, infatigable travail, grande et sévère conscience d'écrivain, toutes les qualités requises de l'esprit et du caractère, toutes les habitudes laborieuses de la vie; plus que cela, toute l'ardeur de la foi la plus dévouée, qui seule pouvait lui donner cette haute intelligence et cet amour passionné de son sujet, tout cela a passé dans son ouvrage, et lui donne une valeur qui le range parmi les œuvres de premier ordre, parmi les écrits qui honorent un homme, une époque et un pays.

Digitized by Google

M. de Montalembert ne raconte pas seulement les moines, il les explique, il les fait comprendre : il est philosophe autant qu'historien. Sa manière est celle des écrivains qui prennent un sujet par les plus grands côtés et l'éclairent jusque dans ses profondeurs. C'est en tout une magnifique étude, pour laquelle je professe, je dois le dire, la plus vive admiration. C'est un livre que je voudrais voir entre les mains de toutes les femmes chrétiennes, des hommes du monde, comme des religieux et des prêtres.

Ce qui donne, je le dirai en finissant, à tous ces récits, à tous ces tableaux, un incomparable charme, et pour l'âme une utilité profonde, c'est qu'ils sont écrits avec amour, *con amore*.

Qu'on me permette de l'ajouter, c'est ce qui manque trop souvent aux vies des Saints : elles ne sont pas écrites *avec amour*.

Or le peintre, l'historien par excellence, c'est l'amour.

Pour peindre, pour raconter, il faut avoir vu, non des yeux toujours, mais du cœur.

De ceux à qui manque ce sens mystérieux, on peut dire : *Ils ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas.*

La figure du Saint passe devant eux dans les vieilles légendes, dans les poudreux in-folio ; mais ils ne la saisissent pas au passage, ils ne la ressuscitent pas vivante et vraie au regard de l'âme, parce qu'ils sont dépourvus de cette seconde vue du cœur, que rien ne supplée, et dont l'amour seul, l'enthousiaste amour, a le secret.

Et, de même qu'ils n'ont pas vu réellement, par cette mystérieuse divination de l'amour, le Saint qu'ils veulent raconter, de même l'inspiration leur fait défaut pour le peindre. De là une froideur inévitable : n'ayant pas en eux le feu sacré, comment le jetteraient-ils dans leurs récits et dans l'âme de leurs lecteurs? Ils n'aiment pas, ils ne font pas aimer. Aussi on les lit sans jamais être ému, on ne sent pas qu'on aime. Faut-il dire ici toute la vérité? C'est que trop souvent, au fond, c'est moins du Saint et de ses vertus que de tels écrivains sont préoccupés, que d'eux-mêmes et de leur style. Ils ne consentent point à s'oublier dans leur livre : à chaque page, ils se laissent, ils se font sentir. En un mot, ils composent, ils font un livre, ils font des phrases, ils se regardent en écrivant; et le Saint peu à peu disparaît, s'évanouit dans l'écrivain.

Ce n'est plus son attitude, sa pose, son accent, ce n'est plus lui-même; non-seulement la flamme, mais la lumière, la couleur, le parfum naïf, n'y est pas; les traits caractéristiques manquent.

Lisez les vies des Saints ainsi écrites, ces Saints se ressemblent tous, toutes les vertus ont les mêmes couleurs. Le charme de vérité, de simplicité, de naïveté, d'amabilité, est totalement absent. Une froide uniformité a remplacé la vie et la vérité.

Digitized by Google

Il faut écrire les vies de Saints, comme j'ai dit, *avec amour*, si on veut qu'elles aient de l'intérêt et du charme, et qu'elles soient utiles aux âmes.

C'est parce que M. de Montalembert a écrit avec amour sa vie de sainte Élisabeth qu'il a su si bien restituer et reproduire la douce et pure figure de la chère Sainte, et que des milliers de lecteurs ont béni devant Dieu son œuvre.

Avec amour, ai-je dit, et j'ajouterai, par là même avec piété, c'est-à-dire avec l'amour du Saint et avec l'amour de Dieu, avec la connaissance des choses de Dieu et le respect d'un cœur chrétien pour les mystères de la vie surnaturelle.

Il y a dans la vie des Saints des secrets entre eux et Dieu, qu'on ne peut pas même comprendre, sans être initié soi-même à ces choses, du moins par un tendre respect; ou plutôt la vie des Saints n'est pas autre chose qu'une série de tels rapports.

Donc ici l'imagination du romancier ne suffit pas, encore moins que le talent de l'écrivain : il faut de plus la piété. Ce n'est pas que je veuille bannir d'une vie de Saint l'art et le style; mais, quelque art merveilleux qu'on puisse avoir, on n'est pas fait pour écrire une vie de Saint, si on ne sait pas ce que c'est que la vie sainte; et on ne le sait guère qu'à proportion de son amour et de son admiration pour les vertus des Saints.

Pourquoi les vies de Saints écrites par leurs disciples ont-elles d'ordinaire tant de charme? C'est qu'elles remplissent les deux conditions que je réclame : elles sont écrites avec amour et avec grande piété.

Voilà pourquoi la *Vie de saint Vincent de Paul*, par Louis Abelly, la *Vie de sainte Chantal*, par la mère de Chaugy, ont un charme qu'il est bien difficile de surpasser ou même d'égaler.

Le Saint, la Sainte, ont passé dans ces pages simples, naïves, suaves; on ne voit, on n'entend qu'eux en lisant ces *Vies*.

C'est pour cela encore que la *Vie de saint Liguori*, par le père Tannoia, malgré ses longueurs, se fait lire avec tant d'attrait.

Ce parfum de vérité, de simplicité, de piété, fait supporter les défauts même d'un style inélégant : on n'y pense pas, tant le Saint occupe.

Mais un genre nouveau et bien différent a paru de nos jours : sur le motif spécieux de rendre agréable aux gens du monde la vie des Saints, quelques personnes ont pensé qu'il fallait l'écrire à la façon des romans, sous une forme dramatique, avec de longs dialogues.

Cette méthode, qui expose perpétuellement l'écrivain à prêter au Saint des sentiments qu'il n'a jamais eus, des paroles qu'il n'a jamais dites, et à se substituer sans cesse à lui, est tout simplement détestable, et serait, si elle devenait générale, un fléau.

Ce ne sont pas les vies des Saints qu'il faut accommoder, en les

Digitized by Google

altérant, au goût des gens du monde; ce sont les gens du monde qu'il faut amener à goûter les vies des Saints, en les leur présentant avec le seul charme qui leur convienne, qui est la vérité, la simplicité et la piété.

Oh! qui nous donnera de véritables historiens de nos Saints? Que je souhaiterais voir s'élever une école, une association d'écrivains catholiques, soit religieux, soit laïques, pour écrire la vie des Saints, selon la méthode que je viens de dire, *avec amour et piété!* Une vie de Saint ainsi écrite fait tant de bien à ceux qui la lisent! Pour moi, je ne connais rien qui me semble plus capable de consoler les âmes chrétiennes, de fortifier les cœurs faibles, d'attirer à la religion ceux que le malheur des temps en a éloignés. L'histoire de ces grandes âmes, les meilleures, les plus nobles, les plus tendres et les plus fortes, que l'humanité ait produites, serait la plus belle démonstration de la divinité du christianisme, la plus magnifique apologie de la piété.

Cela nous manque étrangement. Nos plus grands saints, saint Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Augustin, saint Léon, saint Grégoire le Grand et tant d'autres, attendent encore leurs historiens.

Voilà les vies qu'il faudrait écrire avec amour, avec piété:

Avec science sans doute, mais sans substituer la sience archéologique à l'amour;

Avec art et avec style sans doute aussi, mais en restant toujours, c'est ici le grand art et le grand style, dans la vérité, dans la simplicité, dans la naïveté, dans la piété;

Avec esprit sans doute encore, mais se souvenant qu'il y a trois sortes d'esprit : le bel esprit, le bon esprit, le grand esprit, et qu'ici le bel esprit n'avance pas à grand'chose; il faut le bon, le grand esprit, éclairé, enflammé par l'amour.

Mais c'est assez. — Je m'aperçois en finissant que je n'ai pas dit un mot du style de M. de Montalembert : cet oubli est un éloge. C'est une preuve que l'écrivain s'est tellement oublié lui-même, qu'il a réussi à n'occuper que de son sujet. Au reste, je n'ai rien à dire ici de ce qu'on appelle, à proprement parler, le style : j'ai tout dit sur ce point en parlant du caractère et de l'âme de M. de Montalembert; c'est à la noblesse et à la générosité de son âme qu'il doit ses grandes qualités d'écrivain, cette fière énergie, cette noble simplicité, et quelquefois cette tendresse, cette délicatesse, cette grâce touchante qui s'allie si bien en lui à la plus mâle fermeté. Son âme a passé tout entière dans son style; c'est lui-même : je ne saurais ni plus ni mieux dire.

† Félix, évêque d'Orléans.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. ALAIN DE KERGORLAY

Le *Correspondant* doit un douloureux et reconnaissant hommage à la mémoire d'un chrétien aussi humble de cœur que distingué par sa position et sa naissance, et qui vient de disparaître du milieu de nous sans que son nom ait été prononcé par un seul des organes de la presse. Le nom de M. le comte Alain de Kergorlay peut être inconnu d'un grand nombre de nos lecteurs, et ils ne savent pas que c'est un des hommes qui, avec le plus complet dévouement, les plus réels et les plus persévérants sacrifices, ont fondé, soutenu, encouragé notre œuvre. Le nom de M. de Kergorlay peut être inconnu même à bon nombre de ceux qui, dans Paris, s'occupent le plus entièrement des œuvres de charité, et ils ne savent pas qu'il a été pour toutes ces œuvres un ami actif et zélé, pour quelques-unes, des plus utiles et des plus délaissées, un promoteur ardent autant que modeste, qui les a fait vivre, les a défendues, les a sauvées, non pas seulement avec dévouement, mais avec abnégation, en s'oubliant soi-même au point de se faire oublier par autrui. M. de Kergorlay était plein d'une instruction abondante et diverse; il avait beaucoup lu et beaucoup étudié, et, pardessus tout, ce qui intéresse la défense de notre foi; il avait même écrit bien des pages, et cependant, même dans notre recueil, auquel il portait un si vif intérêt, il n'a jamais fait imprimer une ligne. C'est qu'il possédait au plus haut degré, non-seulement l'art de faire le bien, mais l'art de le faire avec le moins de bruit et le moins de retentissement possible. Ses bonnes œuvres en tout

Digitized by Google

genre étaient multipliées, mais toujours anonymes; il n'en est tenu note qu'au livre de vie. De telles vertus n'ont pour récompense ni la renommée contemporaine ni la renommée posthume; la publicité ne va pas à elles, et elles aiment à penser à leur dernière heure que nul bruit ne se fera sur leur tombeau. Nous rompons cependant ce silence; nous avons besoin de dire que M. de Kergorlay a aimé notre œuvre, non comme œuvre littéraire ou politique, mais exclusivement comme œuvre chrétienne, et qu'à un certain moment où le *Correspondant* était menacé dans son existence, il a bien voulu, avec sa simplicité tout amicale et toute chrétienne, prendre la modeste situation de gérant de notre recueil. C'était de ces services comme il aimait à les rendre, sûr que le monde n'en ferait point de bruit et que son amour-propre ne s'en targuerait pas. En ce genre, il en a rendu bien d'autres que nous connaissons, et bien d'autres certainement que nous ne connaissons pas. Chrétien en tout et partout, humble chrétien, mais chrétien ardent et vigoureux, incapable de s'enorgueillir, mais incapable aussi de faiblesse, ayant au milieu des défaillances et des ombrages du scepticisme moderne toute la simplicité et la fermeté de la foi primitive, il mériterait bien d'autres éloges; mais une publicité trop bruyante n'irait pas à cette mémoire. On nous pardonnera ces lignes, destinées seulement à rappeler que cet ami de Dieu fut aussi le plus dévoué de nos amis.

Le secrétaire de la Rédaction,

P. Douhaire.

Digitized by Google

MÉLANGES

EXÉGÈSE

INTRODUCTION HISTORIQUE ET CRITIQUE AUX LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT, de Reithmayr, Hug, Tholuck, etc., traduite et annotée par H. DE VALROGER, prêtre de l'Oratoire. — 2 vol. in-8, Paris, J. Lecoffre.

C'est sous ce titre que va paraître très-prochainement un ouvrage dont l'utilité et l'à-propos ne seront contestés par personne. Les lecteurs du *Correspondant* se féliciteront d'apprendre qu'un des anciens collaborateurs de ce recueil a réalisé avec le talent et la conscience qu'ils lui connaissent une œuvre réclamée par les catholiques de France.

Sous prétexte de nous faire connaître l'Allemagne, on publie chez nous depuis quelque temps, avec la partialité des sectaires, les attaques dirigées contre la Bible par les adversaires les plus décidés de sa divine autorité; mais on ne nous entretient jamais des réponses faites à ces attaques. Cependant il y a en Allemagne des catholiques aussi bien que des protestants. S'il existe au delà du Rhin des incrédules, on y trouve aussi des croyants. Comment se fait-il que dans une *Revue* qui ne s'appelle ni *Revue de Tubingue*, ni *Revue de Zurich* ou d'*Heidelberg*, mais bien *Revue germanique*, il soit, quand il s'agit du Nouveau Testament, sans cesse question de ces universités et si rarement ou même nullement des autres? Les universités catholiques, manquant à tous leurs devoirs, resteraient-elles muettes devant leurs sœurs rivales? Les professeurs orthodoxes ne répondent-ils point aux professeurs incrédules?

Le P. de Valroger vient nous montrer que les universités catholiques de Munich, de Fribourg, et des exégètes croyants et sincères comme Tholuck, Olshausen, etc., n'ont point failli à leur tâche; il nous

Digitized by Google

met à même de lire dans un français d'une élégante simplicité et d'une clarté irréprochable ce que les maîtres les plus distingués ont écrit de nos jours en faveur de l'autorité divine des livres du Nouveau Testament. Nous n'avons point aujourd'hui à porter de jugement sur un livre que nous ne voulons qu'annoncer; mais, d'après ce qu'il nous a été donné d'en lire, ce livre n'a guère d'allemand que la science et l'érudition. Le P. de Valroger, qui ne prend d'autre titre que celui de traducteur et d'annotateur, nous paraît ici envelopper son travail propre sous un voile trop modeste.

Persuadé du plaisir que nous ferons à nos lecteurs, laissons le père de Valroger lui-même exposer le but qu'il s'est proposé et les moyens qu'il a mis en œuvre.

C'est à la critique et à l'exégèse qu'il appartient de justifier l'enseignement de l'Église sur l'authenticité, la véracité, l'intégrité de nos Livres saints, sur l'inspiration de leur ensemble et de leurs diverses parties, sur le degré de leur importance et sur leur sens véritable. Des critiques renommés attaquent, au nom de la science, ces livres que nous vénérons comme inspirés de Dieu; ils prétendent leur enlever toute valeur historique, et détruire ainsi, par une conséquence inévitable, leur autorité dogmatique et morale. Notre devoir est de confondre ces prétentions sacriléges; notre silence serait exploité par nos adversaires comme un aveu de notre défaite, et les fidèles auraient le droit de dire que nous oublions leurs besoins avec nos devoirs.

On a fait sans doute une réputation exagérée et mensongère aux prétendus géants de la critique hétérodoxe; mais cette réputation, n'étant pas facile à vérifier, est imposante et formidable au point de vue de la foule. Ce sont de grands fantômes, j'en conviens; mais, dans l'obscurité des horizons lointains où ils se meuvent, ils suffisent pour inquiéter beaucoup d'âmes sincères. Ces âmes troublées auraient besoin, pour se rassurer, de sentir autour d'elles un large et profond mouvement de science orthodoxe. Vainement leur dirons-nous que les systèmes de ces critiques sont des fantaisies d'érudit, des hypothèses complétement arbitraires, et que, loin d'avoir le mérite de la solidité, ils n'ont pas même toujours celui de la nouveauté : une foule d'esprits honnêtes et très-cultivés persisteront à considérer ces systèmes comme des découvertes inattendues et des objections irréfutables.

Il ne suffit pas de savoir, pour notre compte personnel, que nos anciens apologistes, nos commentateurs orthodoxes, nous fournissent des armes suffisantes contre ces nouveaux ennemis; notre tâche est de le persuader à un siècle qui croit tout le contraire, et qui s'estime bien supérieur à tous les siècles passés, en fait de critique et d'exégèse comme de physique ou

Digitized by Google

d'industrie. Si nous ne prouvons pas notre compétence, on refusera de nous croire et l'on attribuera notre sécurité à l'ignorance ou à l'entêtement. Nous pourrions, je le sais, renvoyer à nos détracteurs injure pour injure; nous pourrions leur dire, non sans fondement, que si nous méprisons la critique rationaliste de l'Allemagne sans l'avoir étudiée, eux l'admirent, en général, sans la connaître. Mais rétorquer n'est pas répondre, et outrager n'est pas le moyen de convaincre.

On cherche souvent à se persuader que ces lourds sophistes, chargés d'hébreu et de grec, sont trop ennuyeux pour être lus; que, n'étant pas lus, ils ne sauraient être dangereux, et qu'ainsi la frivolité du public français nous dispense d'engager contre eux une discussion fastidieuse. Mais, tout au contraire, ces sophistes sont d'autant plus dangereux, qu'on a plus de peine à les lire et à se rendre un compte exact de leurs objections. Moins ils trouvent de lecteurs attentifs et patients, plus ils comptent d'admirateurs fanatiques. L'ennui qu'ils inspirent est précisément ce qui protége et conserve la renommée de solidité et de profondeur qu'on a su leur faire. Or c'est le fantôme de cette renommée qui obsède aujourd'hui une foule d'esprits, confirmant les uns dans le scepticisme, et troublant les autres dans la foi.

Voyez, par exemple, la *Vie de Jésus* du docteur Strauss. Elle a, je crois, trouvé en France très-peu de lecteurs[1], bien que l'habile traduction de M. Littré soit arrivée en dix-huit ans à une seconde édition. Ce serait néanmoins une grave erreur de s'imaginer qu'une réimpression de Voltaire, ou de Rousseau, eût mieux servi la cause du scepticisme en France. Pour s'emparer du gouvernement de l'opinion, les ennemis du christianisme avaient besoin, il y a cent ans, de la verve satirique d'un Voltaire, de l'éloquence passionnée et fiévreuse d'un Rousseau. Comme ils ont seulement aujourd'hui à conserver leur empire, il leur suffit d'être obscurs. Empêcher leurs disciples de douter de leurs doutes, voilà désormais tout ce qu'ils ont à faire. Or quel moyen d'y parvenir, sinon d'avoir de gros livres indéchiffrables, comme celui de Strauss, de les vanter tous les jours par les mille voix de la presse périodique, et d'y renvoyer fièrement les esprits *superficiels*? Quoi qu'on fasse pour entretenir le prestige exercé longtemps par les œuvres du dix-huitième siècle, on ne saurait y réussir. Ce prestige subsiste pour la génération qui s'en va; il ne peut plus exister pour les générations nouvelles. La plupart des jeunes hommes qui ont recueilli l'héritage des encyclopédistes ne sont, il est vrai, guère moins frivoles, guère moins passionnés que leurs pères; mais ils sentent le besoin de persuader au public et de se persuader à eux-mêmes qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre. Il leur faut des ouvrages nouveaux, qui aient les apparences d'une solidité impartiale. Le livre de Strauss est un de ces ouvrages qui rassurent la conscience de nos

[1] C'est hors de France, dit-on, et surtout en Russie, que la traduction de M. Littré a été vendue. Parmi les curieux qui l'ont achetée, combien en est-il qui aient eu la patience de la lire en entier?

Digitized by Google

sceptiques. On le lit peu, mais on le tient pour irréfutable. Les rationalistes, même les plus curieux ou les plus inquiets, se contentent ordinairement de le placer dans leur bibliothèque, après l'avoir feuilleté; mais ils s'imaginent avoir, dans ce trésor fermé, la justification de leurs doutes. Ils accordent sans peine que la discussion du savant exégète est pesante et compliquée, que son pyrrhonisme est exagéré et son dogmatisme un peu ridicule; mais ils se flattent de posséder dans cette puissante compilation une masse de difficultés, dont la critique orthodoxe ne triomphera jamais complétement. Il importe de leur enlever cette fatale confiance. Le scepticisme des hommes frivoles ne peut nous être sans doute complétement imputé; mais quelle serait notre excuse, si les hommes sérieux pouvaient rejeter sur nous la formidable responsabilité de leur scepticisme?

Des livres pareils au traité de M. Wallon sur la *Croyance due à l'Évangile* [1] sont tout à fait appropriés aux besoins de ces hommes sérieux; mais un seul ne suffit pas; le savant et modeste académicien qui nous a donné un si bon exemple le sent comme moi, j'en suis sûr. Contre les progrès du scepticisme, qui nous envahit, il ne faut rien moins, encore une fois, qu'un vaste et long mouvement d'études bibliques au sein du clergé. Contribuer, pour une humble part, à ce mouvement nécessaire, voilà le désir qui m'a soutenu dans l'aride travail dont je donne ici le résultat.

Depuis la ruine de nos vieilles institutions et par le concours de mille causes diverses, les grandes études, qui furent autrefois l'honneur et la force de notre Église, nous sont devenues malheureusement presque impossibles. Mais, Dieu aidant, l'Église a coutume de faire l'impossible, quand sa mission le demande. J'espère donc que nous verrons, malgré des obstacles sans nombre, renaître parmi nous ces grandes études. Cette renaissance d'ailleurs est déjà commencée, même en ce qui concerne les sciences bibliques, moins cultivées chez nous que d'autres sciences religieuses. Les écrits de M. Glaire [2] en ont été pour le public un premier symptôme; mais le public ne sait pas tout ce qu'il y a de science cachée dans l'ombre de nos séminaires. Pour en juger, il faudrait, par exemple, avoir suivi, au séminaire Saint-Sulpice, les doctes leçons de M. Garnier, ou de M. Lehir. Le plus habile de nos adversaires a puisé dans cette source inconnue du monde la meilleure partie de ses connaissances philologiques. Le progrès des études relatives à l'Écriture est, j'en conviens, peu sensible chez nous; néanmoins les publications récentes de MM. Meignan, Bargès, Crelier, Bo-

[1] 1 vol. in-8°, 1858. M. Wallon a publié en outre en deux volumes un excellent résumé de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'usage des familles chrétiennes, et une traduction des saints Évangiles, extraite des œuvres de Bossuet. Nous devons joindre à ces livres trop peu répandus l'*Histoire de N. S. J. C.*, par M. Foisset, ouvrage non moins utile à répandre.

[2] *Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 6 vol. in-12. — Les *Livres saints vengés*, 2 vol. in-8. — Le *Pentateuque avec une traduction et des notes philologiques*. — *Grammaire hébraïque*, etc.

Digitized by Google

din, Bertrand, etc. [1], prouvent qu'au fond ce progrès continue, et donne lieu d'espérer qu'il va prendre bientôt un essor nouveau.

Nous devons toutefois le reconnaître : les savants d'outre-Rhin ont aujourd'hui, en ces matières, un avantage évident sur nous : ils ont continué, avec une ardeur croissante et une patience infatigable, l'étude des sciences bibliques interrompue chez nous par la tempête révolutionnaire qui détruisit, à la fin du dernier siècle, nos ordres religieux et nos vieilles universités. Avant de songer à les surpasser, nous devons étudier avec soin et passer au crible ce qu'ils ont fait depuis soixante ans. C'est à ce travail d'analyse éclectique que j'ai voulu contribuer en publiant ce manuel. On nous oppose sans cesse les résultats prétendus de la science allemande ; il nous importe de bien connaître et de montrer ses résultats véritables...

Après avoir consacré de longues années à étudier l'histoire générale de la religion et de la philosophie, j'avais amassé des matériaux volumineux pour une introduction historique et critique aux livres de l'Ancien Testament. Des raisons décisives m'ont déterminé à publier d'abord une introduction au Nouveau Testament. Dans un temps de scepticisme comme le nôtre, il m'a semblé opportun d'appliquer aux sciences bibliques la méthode la plus conforme aux exigences d'une critique scrupuleuse.

Cette méthode, du reste, n'est pas une nouveauté. Le savant Huet l'a suivie dans sa *Démonstration évangélique* [2]. Je n'irai pas jusqu'à dire avec l'abbé Rohrbacher, que c'est là *un trait de génie;* mais c'est au moins, à mon avis, une preuve de sagacité. Il est en effet rationnel de procéder du plus connu au moins connu, du plus facile au plus difficile, surtout quand l'étude des questions claires fournit les moyens de bien résoudre les questions obscures, et peut dispenser d'études plus longues, plus compliquées. Or, sans nul doute, l'examen critique du Nouveau Testament est plus facile que celui de l'Ancien ; il y prépare, et, quand le temps manque, il peut en dispenser...

L'horizon de nos Écritures est éclairé partout d'une lumière suffisante, pour l'esprit qui cherche la vérité avec amour ; mais tous ses points ne brillent pas d'une évidence égale. Heureuse l'âme qui le contemple du foyer lumineux de l'Église catholique ! Elle peut sans crainte et sans fatigue plonger ses regards dans toutes les profondeurs de cet immense horizon.

[1] Les *Prophéties messianiques*, 1 vol. in-8, par M. l'abbé Meignan; *M. Renan et le Cantique des Cantiques*, in-8, par le même. — Les *Psaumes traduits sur l'hébreu, avec un commentaire*, par M. l'abbé Crelier, t. I, 1858; le *Livre de Job vengé*, etc., par le même, in-8, 1860, etc. — Je dois signaler aussi comme un heureux symptôme de renaissance divers articles insérés dans les savantes *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, que dirigent habilement les PP. Daniel et Gagarin. L'ordre illustre qui donna autrefois à l'Église un Maldonat, un Corneille Lapierre, et qui possède encore des érudits comme le P. Patrizzi, n'a pas oublié ses glorieuses traditions, et saura les faire revivre dans notre pays.

[2] Il est profondément regrettable qu'à propos du Pentateuque il ait prétendu retrou-

Digitized by Google

Résumé d'une science dont les détails sont presque innombrables, le recueil que j'offre au public n'est pas fait pour être lu rapidement, mais pour être étudié avec persévérance, ou pour être consulté sur des questions spéciales. Il s'adresse aux hommes sérieux et instruits, qui veulent connaître exactement l'histoire et les résultats des études critiques, dont les textes sacrés du Nouveau Testament sont l'objet depuis dix-huit siècles. Beaucoup de ces hommes sont réduits, faute de loisir, à étudier seulement, dans cette longue histoire, les questions les plus importantes. Chaque page de ce Manuel ayant un titre qui la résume, tout lecteur peut aisément y trouver les données dont il a besoin...

Parmi les maîtres de la critique sacrée que l'Allemagne a produits récemment, j'ai cherché, non les plus brillants, mais les plus sages ; puis j'ai tâché de leur emprunter la partie la plus nette et la plus solide de leurs écrits, sans leur dérober jamais, pour me l'attribuer, l'honneur que méritent leurs savants travaux. J'ai traduit, mais j'ai choisi. Je ne pouvais en aucune façon renoncer à la mesure d'indépendance qu'exigeaient ma conscience et mon but...

L'*Introduction aux Livres du Nouveau Testament* publiée en 1852, par le Dr Reithmayr, professeur de théologie à l'université de Munich, occupe dans nos deux volumes le premier rang et la plus large place. Parmi les ouvrages du même genre qui ont récemment paru, aucun, ce me semble, ne possède au même degré les qualités qui importent le plus en ces matières ; je trouve même cette *Introduction* supérieure, pour le fond, à celle qu'a publiée en 1852, le Dr Adalbert Maier, professeur à l'université de Fribourg en Brisgau ; ouvrage d'ailleurs très-estimable, auquel j'ai fait plusieurs fois des emprunts. Toutefois une traduction littérale et complète n'aurait eu, j'en suis sûr, aucune chance de réussir. J'ai donc demandé au savant et respectable maître que j'avais choisi la liberté dont j'avais besoin pour le succès et l'utilité de mon entreprise. Il a bien voulu me l'accorder dans une lettre inspirée par une modestie admirable. J'ai usé de sa permission dans la mesure qui m'a semblé rigoureusement nécessaire ; mais j'ai fait de mon mieux pour n'en abuser jamais.

Je dois, en terminant, remercier Mgr Darboy et M. Lehir des encouragements et des bons conseils qu'ils m'ont donnés sans cesse, durant le travail très-long, très-minutieux, et sous plus d'un rapport contraire à mes goûts, dont j'apporte ici le résultat bien imparfait encore. Le public remarquera facilement les défauts de mon œuvre ; mais quant aux soins et aux fatigues que j'ai dû m'imposer, pour la faire telle qu'elle est, il ne peut pas les soupçonner. Ces labeurs souterrains sont nécessaires pour la solidité et la défense de l'édifice spirituel que nous avons mission de conserver. On se

ver l'histoire de Moïse dans tous les mythes païens. Il a compromis par ce paradoxe l'autorité de son livre, qui contient d'ailleurs des parties très-solides.

Digitized by Google

tromperait, du reste, si l'on pensait que ces travaux obscurs n'ont de récompense que dans le ciel : en affermissant la foi, ils procurent, même ici-bas, des consolations plus douces que les plaisirs funestes de la vanité littéraire. Qnand on a pour nos saintes Écritures l'amour qu'elles méritent, rien ne coûte de ce qui peut contribuer à leur défense : « *Ubi amatur, non laboratur; aut si laboratur, labor amatur!* » Tout chrétien qui aura le courage d'en faire l'épreuve le sentira bientôt, j'en suis sûr. Le mineur consent à vivre sous terre, loin du soleil et de sa famille, pour chercher péniblement de l'or, ou du cuivre, dont la moindre partie sera pour lui ; non-seulement il se résigne, mais s'il a une bonne conscience et qu'il sente Dieu avec lui, il est heureux au fond de sa mine ! Comment donc l'ouvrier de la science sacrée serait-il à plaindre quand il travaille pour Dieu et avec Dieu, à chercher ou à épurer l'or inappréciable de la vérité religieuse ? Le Dieu de nos Livres saints n'est pas un creux idéal, ou un grand homme mort depuis dix-huit siècles ; c'est le Dieu vivant, c'est notre Père, notre Sauveur, la source de la force, de la lumière et des solides consolations, celui qui chaque jour descend sur nos autels et dans nos cœurs, pour nous communiquer sa vie ! Rien ne coûte de ce qu'on fait pour Lui dans une cellule où l'on sent sa présence. Rien n'est meilleur que de vivre et de mourir en travaillant pour Lui !

Les pages que nous venons de citer, relevées par une douce piété et une rare modestie, montreront que l'*Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament* est un livre sérieux, entrepris uniquement pour la gloire de Dieu et la défense de son Église.

Puissent les préoccupations douloureuses du moment ne point distraire tout à fait l'attention d'un ouvrage qui, en présence de certains écrits récents, n'est pas sans une réelle importance ! — C'est la destinée de l'Église d'être attaquée de plusieurs côtés à la fois ; mais c'est aussi sa gloire de faire face partout en même temps.

L'abbé Meignan.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE DE JOSEPH DE MAISTRE (1811 à 1814), recueillie et publiée par Albert Blanc. — Paris, Michel Lévy. 2 vol. in-8.

« On ne connaît pas M. de Maistre, » disait, il y a vingt ans, madame Swetchine. En effet, les écrits qu'on avait de lui à cette époque et d'après lesquels on le jugeait n'étaient pas de nature à le faire bien connaître. Œuvres de polémique, pour la plupart, et d'une polémique à la fois pleine de verve et d'art, où l'enthousiasme le plus ardent se mêlait à la dialectique la plus subtile, et où, pour frapper plus vivement, la vérité n'hésitait pas parfois à revêtir les formes du paradoxe, ses écrits ne donnaient pas la mesure exacte et nette de ses doctrines.

Aujourd'hui, grâce à sa vaste correspondance en partie publiée, il nous est permis de mieux apprécier ce noble et puissant esprit. Rien de plus spontané que les lettres de M. de Maistre ; c'est l'expression droite, simple et souvent impétueuse de ses sentiments et de ses idées. Écrites au courant de la plume, par ce travailleur obstiné pour qui le temps avait un prix infini, elles révèlent le fond même de son âme. C'est là qu'il faut l'étudier pour le bien comprendre : ces lettres sont le commentaire indispensable de ses écrits. Quiconque les lira se convaincra, selon nous, que, comme le disait la femme éminente que nous citions tout à l'heure, ce hardi défenseur du catholicisme et de la monarchie « n'était ni le fanatique, ni l'absolutiste qu'on pense. »

La correspondance publiée de M. de Maistre forme jusqu'ici trois recueils, l'un de lettres de famille publiées par son fils, et qui le montrent sous l'aspect le plus touchant et le plus sympathique; les deux autres édités par un avocat de Turin, et qui se rapportent exclusivement à sa carrière diplomatique. Le dernier de ceux-ci vient de paraître; c'est, nous ne di-

Digitized by Google

sons pas le plus intéressant (tous le sont également), mais le plus important des trois, celui qui montre sous le jour le plus nouveau l'importante figure de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* et du *Pape*.

M. de Maistre représenta durant tout le Consulat et l'Empire de Napoléon le roi détrôné de Sardaigne à la cour de Russie. On sait, du moins par tradition, quelle y fut son influence religieuse et quelle part lui revient dans le mouvement catholique qui se manifesta alors dans la haute société russe. Le nouveau recueil de ses lettres ne nous apprend que peu de chose à cet égard : M. de Maistre est muet sur l'œuvre de prosélytisme qu'il mène là de front avec ses fonctions diplomatiques. En revanche, il offre de curieux renseignements sur les événements et les hommes politiques auxquels il se trouve mêlé et se peint lui-même à nous sous des traits que nous ne soupçonnions pas. Qui se serait douté, par exemple, que ce grand contemplateur des mystères du monde, tout enivré de spéculations religieuses, ce persécuteur acharné de Locke et de Bacon, tout préoccupé de controverses philosophiques, ce croisé des nouveaux temps, toujours prêt à tirer la plume pour la Papauté et l'Église, fût un diplomate très-pénétrant, très-sagace, très-attentif à tirer parti de tout pour le succès de sa mission, le plus zélé et le plus laborieux, bien que l'un des plus mal payés des ambassadeurs de son temps ? Il en est ainsi cependant : la polémique ne nuisait pas, chez M. de Maistre, à la politique ; il suivait d'un œil également vigilant les révolutions des empires et celles des doctrines, et se tenait également prêt à en tirer parti pour les deux causes auxquelles il avait voué sa vie, celle de la religion et celle de la royauté. Il les servait l'une et l'autre avec le même zèle, et, à peu de chose près, dans le même esprit. Dans le premier recueil de la correspondance diplomatique de M. de Maistre, M. Albert Blanc a fait de grands efforts pour transformer ce grand homme en un constitutionnel à la façon des Piémontais de ce temps : la tâche était difficile, et il y a renoncé dans celui qu'il publie aujourd'hui. M. de Maistre se montre en effet, dans les lettres dont se composent ces deux volumes, infiniment peu sympathique aux institutions libérales dont fut dotée la France à la chute de Napoléon, et qui devinrent immédiatement contagieuses pour l'Europe. Le régime constitutionnel lui est suspect ; il y voit un reste de l'esprit révolutionnaire.

« En résumé, dit-il quelque part, je ne crois pas qu'on doive s'endormir sur les dangers des constitutions. A moins de précautions habilement prises, toutes les nations qui environnent la France auraient bientôt des gouvernements pareils au sien. » (*Lettre du 21 janvier 1815.*) Il trouve que les rois, en donnant des constitutions, compromettent la royauté; il déplore le penchant qu'il voit chez tous à cet égard : « Dans ce moment-ci, dit-il, il faut recommander la souveraineté au souverain. » Il ajoute ailleurs : « J'ai un grand paradoxe dans l'esprit, et tout paradoxe n'est pas une erreur : c'est que, dans ce moment, le plus grand soin des princes doit être de se garder de l'esprit révolutionnaire. »

On chercherait donc en vain ici le libéral que M. Albert Blanc a voulu voir un jour dans l'ambassadeur du roi de Sardaigne à Saint-Pétersbourg. Mais, si le libéral n'y est pas, le patriote s'y rencontre à chaque page et à un degré de ferveur extrême. M. de Maistre est animé, à l'endroit de

Digitized by Google

son pays, de ce zèle propre à la maison de Savoie, chez qui la fièvre d'annexion est, depuis l'origine, à l'état chronique. A le voir s'agiter pour ramener au royaume sarde tout ce qu'il a pu ou prétendu posséder jadis, on le croirait de la race de ces rois ; on n'est pas plus ingénieux que lui à trouver des raisons pour augmenter de quelque province voisine l'agglomération savoyarde. Et ses raisons, notez-le, sont toujours de premier ordre : ce n'est pas l'intérêt de la Savoie, c'est celui de l'Europe qui réclame ces réunions de territoire ! L'homme du passé sur tant de points était bien de son temps sur celui-ci. Mais, s'il laisse voir quelques faiblesses, que de belles et nobles qualités il déploie ! Négligé, suspecté, laissé par son souverain dans le dénûment le plus humiliant, il reste fidèle, dévoué, et ne répond que par le zèle à l'oubli. L'élévation de son esprit est à la hauteur de son caractère. Au moment où notre correspondance s'ouvre (1811), l'indépendance de l'Europe semble perdue ; Napoléon a renversé ou asservi tous les trônes, la Russie est envahie, l'Angleterre menacée. Les plus fermes esprits sont inquiets : seul le comte de Maistre persévère à croire à la liberté du monde. Et, en effet, Napoléon est brisé. L'Europe se venge-t-elle sur la France des outrages et des humiliations que lui a infligés Napoléon : M. de Maistre voit le danger de ces représailles : « C'est une imprudence, dit-il aux rois qui satisfont leurs aveugles ressentiments ; la France est trop maltraitée pour ne pas se relever tôt ou tard. » Il craint qu'elle ne se reprenne d'amour pour Napoléon. Celui-ci sortait-il de son île : M. de Maistre s'écrie que l'Europe est punie comme elle le mérite ; mais d'ailleurs il ne croit pas au succès du vaincu de Fontainebleau. Et, quand il voit l'ex-despote, obligé de pactiser avec les jacobins et faire au champ de Mars des grimaces constitutionnelles, il proclame hautement que « Bonaparte n'est plus, que ce n'est plus lui qu'on voit, mais une effigie empaillée qui même ne subsistera pas. »

Nous n'avons relevé ici que quelques-uns des traits sous lesquels se montre l'auteur de cette curieuse correspondance et donné qu'un bien incomplet aperçu de l'intérêt qu'elle présente. Le *Correspondant*, nous l'espérons, reprendra un jour tous les documents nouveaux publiés sur le comte de Maistre, et, à leur aide, essayera de restituer cette grande figure catholique.

P. Douhaire.

LES APOLOGISTES CHRÉTIENS DU DEUXIÈME SIÈCLE, cours d'éloquence sacrée professé à la Sorbonne, par M. l'abbé Freppel. — 2 vol. in-8°, Bray, éditeur.

Nous avons cherché ici, il y a un an, en analysant le premier volume de ses leçons, à donner une idée du cours de M. Freppel. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit. Ce cours, nonobstant certains défauts que nous avons loyalement signalés, celui notamment d'une diction un peu trop tendue, se maintient à la hauteur où le jeune professeur l'a élevé dès le début. C'est, comme nous le disions, une suite d'études savantes, plus

Digitized by Google

théologiques et moins littéraires peut-être que leur titre ne l'indique, mais pleines d'intérêt, et on ne saurait mieux appropriées aux besoins de l'enseignement religieux de ce temps.

A cet égard, les deux derniers volumes publiés l'emportent de beaucoup sur le précédent; les écrits que le professeur y examine contiennent à l'usage de ce temps-ci d'importances leçons.

L'objet de ces deux volumes est l'Apologétique chrétienne au deuxième siècle, c'est-à-dire le tableau des combats de la parole dans l'Église naissante. On sait, en effet, que le christianisme ne s'introduisit pas subreptice-ment dans le monde romain, qu'il ne s'effaça point, ne se dissimula point comme une société secrète qui se sent coupable et avoue son illégalité. Non-seulement les chrétiens avaient foi en la bonté de leur doctrine, mais ils se croyaient en droit de réclamer la liberté de vivre publiquement en société. Aussi se montrèrent-ils toujours prêts à rendre compte de leurs croyances, et, tout en mourant, protestèrent-ils contre la violence faite en leur personne à la loi. Dès que la persécution cessa d'être un fait brutal, et que l'édit de Trajan la régularisa et lui donna un caractère de légalité, des voix hardies s'élevèrent du sein de l'Église pour réclamer contre l'injustice de la procédure imaginée par la politique romaine. « Grâce aux progrès que faisait en tous lieux la prédication évangélique, l'Église, dit M. Freppel, avait vu accourir dans son sein des hommes qui, en passant par les écoles du paganisme, y avaient étudié les règles de l'éloquence et de la dialectique : c'est parmi eux qu'elle trouva ses premiers défenseurs. » Il faut donc s'attendre à une grande différence entre les écrits dont il va être ici question et ceux qui font le sujet des premières leçons du professeur. De l'éloquence domestique nous passons à l'éloquence publique de l'Église. Avec les Apologistes commence le second âge des lettres chrétiennes; aux légendes, aux épîtres, aux enseignements privés et voilés sous des symboles, succèdent les suppliques, les requêtes, les revendications du droit, les plaidoyers, les discussions au grand jour, tout un ensemble d'œuvres belligérantes qui forment avec celles de l'époque antérieure le contraste le plus dramatique et le plus instructif.

Les chrétiens avaient contre eux trois sortes d'ennemis : les hommes d'État, les littérateurs et le peuple. L'État était fondé, à Rome et dans toute l'antiquité, sur l'union des pouvoirs religieux et politique dans la personne du souverain : les empereurs étaient grands pontifes. Par suite, toute religion étrangère était, de droit, proscrite. A la vérité, l'intolérance officielle commençait alors à s'affaiblir, quelques cultes étrangers étaient permis; mais c'était moins en considération de leur valeur propre qu'à cause des dangers qu'il y aurait eu à les proscrire. Le christianisme n'était pas du nombre : au temps dont nous parlons, quoique fort répandu, il n'était pas encore une puissance avec laquelle les hommes d'État se crussent obligés de compter; ils espéraient l'anéantir par un système de surveillance et de répression rigoureuses. Que pouvaient faire les chrétiens, n'ayant pas ce qui seul faisait fléchir l'inflexible politique romaine, le nombre? Tendre le cou, ce semble. Ils le firent, ils livrèrent leur tête quand on la leur demanda; mais non pas silencieusement comme les muets esclaves du despotisme oriental. Contre

Digitized by Google

la force, ils invoquèrent la justice; aux droits de l'État ils opposèrent ceux de la conscience. Leur réclamation étonna d'abord; mais, grâce à la constance avec laquelle ils la reproduisirent et au sang qu'ils versèrent pour l'appuyer, la légitimité en fut enfin reconnue, et, grâce à eux, un nouveau principe fut introduit dans le monde.

Vis-à-vis des lettrés, la position des chrétiens n'était pas meilleure; ils avaient autant de peine à obtenir l'estime pour leur foi que la liberté pour leur culte. Les lettrés grecs et romains avaient contre le christianisme les plus grossières et les plus absurdes préventions; le plus grand tort de cette doctrine à leurs yeux était précisément ce qui fait son principal mérite aux nôtres : la proclamation de la fraternité humaine. C'était les blesser à l'endroit le plus délicat de leur orgueil que de prétendre leur imposer la même foi qu'au peuple. La condition du plus grand nombre des prosélytes de l'Évangile ajoutait encore à l'éloignement qu'inspiraient aux lettrés ses enseignements. Puis, comment admettre qu'une religion qui commandait la foi pût avoir une philosophie, et qu'une poésie quelconque pût émaner d'une morale qui imposait un frein à tous les sens?

Était-il raisonnable de chercher à ramener des esprits si profondément et, en apparence, si incurablement prévenus? De nos jours, où l'on a si peu de confiance dans l'efficacité de ce qu'on croit, — sans doute parce qu'on croit faiblement, — on ne l'eût point tenté. Alors on n'en désespéra pas, et les livres écrits à l'adresse des lettrés dédaigneux : *Emuncti nares hominum*, forment la plus riche et la plus belle partie de l'Apologétique chrétienne aux premiers siècles de l'Église.

Mais, quelle que fût la grandeur des obstacles que le christianisme rencontrait auprès des hommes d'État et des hommes de lettres, rien n'égalait ceux que lui opposait le grossier fanatisme du peuple. S'il est vrai de dire qu'à certains égards la voie avait été préparée, dans la société païenne, à l'Évangile, il est juste aussi de reconnaître que les masses populaires s'étaient plutôt abruties qu'élevées avec le cours des siècles. Le polythéisme s'était partout ravivé dans le peuple; il y avait une recrudescence de superstition et d'attachement aux cultes idolâtriques. « Tout était dieu, alors, » a-t-on dit. « Et, ajoute M. Freppel, comme si toutes les formes de l'idolâtrie n'étaient pas épuisées, l'apothéose impériale était venue couronner cette déification universelle. » A ces grossières inclinations s'ajoutait chez le peuple un sentiment de haine instinctive pour la nouvelle croyance dont la pureté blessait ses goûts sensuels, une disposition aveugle à croire aux monstruosités dont on l'accusait.

La tâche de l'Apologétique était ici d'autant plus difficile, que l'adversaire était moins saisissable. Avec l'homme d'État et l'homme de lettres, on pouvait discuter au moins : la science, l'érudition, la dialectique, étaient des moyens. Mais de quelle ressource pouvait être tout cela auprès d'une foule abrutie par le sensualisme et fanatisée par la superstition? Évidemment c'était par l'exemple de leur vie seulement, par le spectacle soutenu des vertus nouvelles apportées par eux dans le monde, que les chrétiens pouvaient plaider leur cause devant les masses populaires. C'est ce qu'ils firent, ce semble; car nous ne trouvons rien, dans les monuments de l'Apologétique, qui soit spécialement à l'adresse du peuple.

Digitized by Google

Des trois obstacles en face desquels M. Freppel place l'Apologétique, il n'y en a que deux qu'elle ait attaqués directement : les doctrines des hommes d'État et les préjugés des hommes de lettres. La polémique où elle est entrée à cet égard a plus qu'un intérêt historique aujourd'hui : elle contient pour nous de véritables enseignements. La position de l Église a aujourd'hui de tristes rapports avec celle où elle se trouvait au deuxième siècle. N'est-il pas vrai, en effet, que le monde, à bien des égards, retourne au paganisme, et que le christianisme a contre soi la populace dépravée des villes et la classe entière des politiques et des lettrés? C'est donc un utile tableau à mettre sous nos yeux que celui des luttes qu'engagèrent ou que soutinrent alors les chrétiens, et M. Freppel doit s'applaudir d'avoir été conduit si à propos, par la suite de son cours, à nous le présenter.

Ce tableau, le professeur l'a tracé largement; les travaux des apologistes sont non-seulement analysés, dans ses leçons, avec ampleur, mais éclairés de toutes les lumières nécessaires pour en comprendre l'esprit et en apprécier la valeur.

A la tête des apologistes se place, dans l'ordre du mérite et du temps, saint Justin. M. Freppel lui a consacré un volume tout entier de son cours; et ce n'est pas trop, selon nous, car les écrits de l'apologiste-martyr sont nombreux et d'une grande importance. Après en avoir établi l'authenticité, selon son usage, avec une connaissance parfaite des contestations qui se sont élevées à ce sujet dans ces derniers temps entre les érudits, M. Freppel les étudie l'un après l'autre au double point de vue de la polémique et de la théologie. Nous avons dit déjà que le côté littéraire, autrefois le principal aux yeux des professeurs d'éloquence sacrée, est de tous celui dont M. Freppel s'occupe le moins. Son but — but trop exclusif peut-être — est moins de nous faire admirer que de nous faire comprendre ces anciens monuments de la littérature chrétienne.

Le *Discours aux Grecs*, dont il s'occupe d'abord, est pour lui l'occasion d'examiner si, comme on l'en a accusée, l'Apologétique chrétienne a mal saisi le mouvement doctrinal des siècles passés, et n'a pas méconnu en particulier l'esprit de la mythologie grecque; car aujourd'hui, à son tour, le paganisme a ses apologistes parmi nous. Les VIe, VIIe, VIIIe et IXe leçons de M. Freppel offrent sur ce sujet une intéressante et savante étude; le professeur y démontre avec évidence qu'en attaquant le polythéisme de son temps saint Justin le comprenait un peu mieux que ceux qui, à dix-huit siècles de distance, prétendent lui faire la leçon.

Ce qui montre qu'en soutenant saint Justin contre l'exégèse mythologique de ce temps-ci M. Freppel n'a pas un parti pris de tout louer dans ses ouvrages, c'est l'aveu loyal qu'il fait de la faiblesse de quelques-unes de ses argumentations et de plusieurs erreurs où il est tombé, notamment au sujet des poésies apocryphes d'Orphée, d'Eschyle, etc. A cette occasion, M. Freppel entre dans de curieux détails sur les supercheries littéraires de cette époque. Elles étaient pour la plupart l'œuvre des juifs d'Alexandrie, qu'animait, comme on sait, un prosélytisme plus ardent que délicat, et qui ne reculaient devant aucun moyen pour attirer les Grecs à la religion mosaïque.

Digitized by Google

Ce prosélytisme d'une part, et, de l'autre, les résistances de la synagogue formaient un obstacle considérable à la propagation de l'Évangile. Saint Justin l'attaqua avec vigueur dans son *Dialogue avec le juif Triphon*. Cette controverse a fourni à M. Freppel la matière d'un intéressant travail sur le rabbinisme primitif dont la stratégie est plus curieuse à étudier qu'on ne pense (leçons XIX et XX).

Saint Justin avait vengé la doctrine chrétienne des attaques des lettrés païens et des docteurs juifs en dissipant les préjugés des uns et en confondant les artifices des autres. Restaient les hommes politiques, princes, ministres, empereurs, qu'armait contre les chrétiens la vieille doctrine des religions d'État. C'est à ceux-ci que le grand apologiste s'adressa dans la personne de Marc-Aurèle et de Lucius Verus vers l'an 150, lorsque le cri populaire accusait de toute part les chrétiens des calamités dont l'empire était alors frappé. Nous n'analyserons pas ici après M. Freppel cette mémorable défense qui a servi de modèle à toutes les apologies postérieures; nous signalerons seulement le terrain sur lequel saint Justin se plaça. Ce terrain était celui du droit commun. Les chrétiens, par sa bouche, ne réclament, à leur profit, que l'application des principes de justice et d'équité qui doivent diriger les pouvoirs civils. S'appuyant sur la coutume qui avait porté l'intolérance romaine à se relâcher dans la pratique, saint Justin demandait que les disciples de l'Évangile fussent admis à jouir du même droit que les sectes païennes, et les religions étrangères admises dans l'empire, et qu'ils pussent professer leur doctrine au même titre. Ce qu'il voulait, c'est ce que veulent aujourd'hui et ce qu'ont obtenu en plusieurs lieux les catholiques répandus dans les États protestants ou infidèles, la liberté commune, sans restriction ni privilége. Nous n'entrerons pas en discussion avec M. Freppel sur la question de savoir si les chrétiens du deuxième siècle entendaient ou non cette liberté dans le sens que lui ont donné de nos jours certaines théories condamnées : ce n'en est pas ici le lieu. Il y a mieux que des sujets de controverse irritante à chercher dans les glorieux monuments des luttes de la primitive Église.

La part de saint Justin dans ces luttes fut plus grande que celle d'aucun autre; il fit face à tous les ennemis, aux sophistes, aux poëtes, aux rabbins, aux philosophes, aux empereurs, avec une éloquence un peu rude, un peu abrupte peut-être, mais avec une solidité de connaissance et une fermeté de dialectique qui le mettent, pour nous, bien au-dessus de ses contemporains, Athénagore, Tatien, Méliton, hommes de plus de style sans doute, mais de moins de doctrine, et qui n'ont pas eu la gloire de sceller comme lui leurs écrits de leur sang. Nous trouvons donc toute naturelle la place considérable que M. Freppel lui a faite dans son cours. Souvent, à la vérité, saint Justin est l'occasion plutôt que le sujet des leçons qui lui sont consacrées, mais il y a, en général, dans les excursions faites autour de ses œuvres, tant d'intérêt et tant de nouveauté parfois, que c'est à peine si l'on s'en aperçoit. Nous aurons à examiner, en parlant du volume consacré aux disciples de saint Justin, si ces digressions ne sont pas parfois des hors-d'œuvre et n'usurpent pas le terrain qui devrait toujours revenir, à notre avis, dans un cours d'éloquence, à l'appréciation littéraire des écrivains qui en font le sujet.

P. Douhaire.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

22 janvier 1860.

L'épreuve des changements introduits dans l'organisation des grands corps de l'État par le décret du 24 novembre 1860 va bientôt s'accomplir. Nous n'avons pas dissimulé l'approbation que rencontrerait chez nous l'adoption par le gouvernement d'une politique à la fois conservatrice et libérale, et, si cette approbation s'est produite avec quelques réserves dans nos colonnes, c'est que nous n'étions pas suffisamment éclairés sur la portée de l'acte du 24 novembre 1860.

La réunion prochaine des Chambres, l'interprétation immédiate que les organes du gouvernement donneront à ses dernières mesures, les projets de lois qui en développeront les conséquences irrésistibles, nous permettront bientôt de nous prononcer en connaissance de cause; nous le déclarons hautement ici, si la politique inaugurée le 24 novembre 1860 est sincèrement libérale, nous considérerons comme un devoir de la soutenir et de la défendre.

M. le ministre de l'intérieur nous a formellement invité à discuter ses mesures et celles de ses collègues; nous lui signalerons donc quelques faits qui nous paraissent en désaccord avec le sens que l'on attribue à son programme.

Si, en effet, la presse n'a plus eu, depuis un mois, à enregistrer silencieusement ces avertissements qui prouvaient surtout la volonté bien arrêtée de certains fonctionnaires de placer leurs actes au-dessus de toute discussion; si l'arrêté de M. le gouverneur de la Martinique, qui a supprimé la *France d'outre-mer*, ne nous a plus apparu que comme un triste souvenir des jours

Digitized by Google

heureusement passés; nous ne pouvons cependant louer tous les rapports de l'administration de M. de Persigny avec la presse.

Ainsi un honorable député de Paris, M. Émile Ollivier, avait sollicité, il y a déjà près de cinq semaines, l'autorisation de fonder une revue hebdomadaire, en prenant l'engagement de n'y attaquer ni la constitution, ni la dynastie; cette autorisation a été refusée, et, si nous sommes bien renseigné, plusieurs demandes de la même nature auraient éprouvé le même sort. La revue que M. Ollivier se proposait de fonder aurait certainement professé des doctrines contraires aux nôtres en bien des points; néanmoins nous regrettons, en gens sincèrement dévoués à la cause de la liberté, que M. de Persigny ait usé du droit rigoureux que lui donnait la législation de la presse, et ce refus, s'il émanait de tout autre, nous conduirait à penser que, même après le 24 novembre 1860, la presse est peu fondée dans ses espérances.

Les arrêtés préfectoraux qui, dans les derniers jours de l'année 1860, ont distribué les annonces judiciaires, nous semblent aussi peu d'accord avec le décret du 17 février 1852, que ceux qui ont été rendus sous l'administration de M. Billault. Malgré les dispositions de ce décret, plusieurs préfets avaient désigné, à la fin de 1859, le journal du chef-lieu de leur département pour l'insertion des annonces à faire dans chaque arrondissement, au détriment des journaux des arrondissements, et surtout des justiciables. Les tribunaux saisis accidentellement de cette question n'ont tenu aucun compte des arrêtés préfectoraux : on pensait généralement que le nouveau ministre transmettrait des instructions à ses agents pour les engager à se conformer dorénavant au texte et à l'esprit de la loi consacrés par des décisions judiciaires : il n'en a rien été, et le conflit entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative va se prolonger.

M. de Persigny nous a toujours paru favorable à la décentralisation administrative; il ne pouvait, il est vrai, faire aucun pas décisif dans ce sens, avant la convocation des Chambres; cependant certains journaux ont cru voir presque complétement un acte de décentralisation dans la mesure qui affranchit le préfet de la Seine du contrôle du ministre de l'intérieur. C'est, suivant nous, une grande erreur. Si un projet de loi n'est pas porté au Corps législatif pour changer les conditions administratives de la ville de Paris, elle offrira au contraire l'exemple de la centralisation la plus absolue, et continuera à n'intervenir à aucun degré dans l'examen et le contrôle de ses propres affaires. A côté du préfet de la Seine, il y a, nous ne l'oublions pas, un conseil municipal; mais ceux à qui cette dignité est dévolue ne représentent la ville de Paris qu'en vertu d'une délégation qu'ils ne reçoivent pas d'elle, mais de l'autorité souveraine; ils n'ont pas la confiance spéciale que donne l'élection, car ils ont la même origine que le premier magistrat du département.

Déjà cette administration est, on le sait, une grande exception. L'impôt n'y est pas voté par celui qui le dépense. Mais, de plus, la dépense sera désormais en partie approuvée par celui qui la propose et qui la fait. Le budget

Digitized by Google

de la ville continuera à être soumis au gouvernement. Mais l'assistance publique, par exemple, perd son existence à part. La plupart des actes du maire seront soumis en dernier ressort au préfet, qui est la même personne. Les lois spéciales, maintenues par le décret de 1852, sont abrogées par le décret du 9 janvier 1861. Il y a là des questions de forme comme de fonds qui appellent au plus haut degré l'attention.

Nous ne connaissons pas les instructions envoyées aux préfets par M. de Persigny au sujet de l'attitude de l'administration aux prochaines élections. Nous aimons à supposer que le gouvernement aura compris combien il était difficile de concilier la liberté des élections avec l'existence des candidatures officielles. M. de Persigny rencontrera sur ce point de grands obstacles, car ceux à qui il s'adresse sont presque tous les mêmes hommes qui ont appliqué avec tant de zèle aux élections de tous les degrés un système complètement opposé. Le Corps législatif, de son côté, facilitera la tâche du ministre en se montrant inexorable pour les élections entachées d'excès de pouvoir, il examinera notamment avec la plus scrupuleuse attention l'élection qui a eu lieu au mois de décembre dernier dans le collége de Narbonne et de Limoux, où M. le préfet et ses agents, d'après les documents qui ont été publiés, nous paraissent avoir attaché un peu trop de prix au succès du candidat du gouvernement. La Chambre des députés, dans l'enquête prorogée et consciencieuse qu'elle va ouvrir sur la situation générale du pays, n'oubliera pas non plus les élections municipales de Marseille en ce moment déférées à l'appréciation du conseil d'État.

Le mois de janvier aura été marqué par un grand changement dans la rédaction du *Moniteur*. Jusqu'alors ce journal semblait étranger aux affaires d'ici-bas; en dehors des actes officiels, il n'accordait pas la plus légère mention aux événements qui passionnaient le monde. C'est ainsi, notamment, qu'il s'était soigneusement abstenu de parler de ce qui s'est passé à Naples, et ceux qui se contentent de lire cette feuillle, d'ailleurs fort intéressante, ont dû être singulièrement étonnés par toutes les révélations qu'elle leur a faites dans ses bulletins depuis le 1er janvier. Ces bulletins ne sont pas signés, nous ne savons pourquoi. Le *Moniteur*, en effet, avait jusqu'alors donné des preuves de son respect pour la législation de la presse, et nous avons souvent remarqué les signatures Hôte et Friés au bas de ses nouvelles les plus étrangères à la politique. Comment donc le bulletin qui se trouve à la *partie non officielle* n'est-il pas signé? Le gouvernement, évidemment, ne veut ni ne peut accepter la responsabilité de tout ce que le rédacteur de ce bulletin croira devoir écrire, et cependant comment la déclinerait-il avec succès, si aucune marque extérieure ne vient distinguer ses communiqués des élucubrations du rédacteur du bulletin?

Jusqu'ici ces bulletins ont été écrits avec réserve, même avec trop de réserve pour leur intelligence. Ainsi personne n'a compris les quelques

Digitized by Google

lignes par lesquelles a été annoncé l'armistice qui a précédé le départ de notre flotte des eaux de Gaëte, et cette incertitude était des plus fâcheuses puisqu'elle semblait révéler quelque hésitation dans les conseils du gouvernement. Cette hésitation n'avait pourtant jamais existé, puisque, quelques jours après, une note placée avant le bulletin nous apprenait que la dernière résolution de notre politique n'était que l'exécution d'un plan préconçu et qui avait été suivi avec autant de persistance que d'habileté.

Le *Moniteur*, quelques jours après, contient un désaveu des brochures anonymes qui ont provoqué l'alarme et les réponses des catholiques en France.

Le catholicisme, en France, trouverait sa meilleure sauvegarde dans le développement de la liberté politique. Nous verrions donc avec une vraie satisfaction le gouvernement s'engager dans une voie où nous lui avons toujours demandé d'entrer, et nous avons la ferme confiance que, s'il le faisait, un grand nombre de catholiques s'associeraient à notre joie. Avec quel plaisir n'avons-nous pas lu ces lignes dans la remarquable lettre de Mgr l'évêque de Grenoble *sur les reproches adressés au clergé dans les circonstances actuelles :*

« Dites encore que les amis de la liberté politique profitent de ces mécontentements pour persuader au clergé que, dans les temps modernes, il ne saurait y avoir de sécurité et de liberté pour l'Église que sous des gouvernements libres; et, en particulier, qu'avec la liberté de la tribune et une liberté plus vraie de la presse, la guerre d'Italie n'aurait pas eu lieu, ou du moins que ses conséquences redoutables auraient été écartées. Nous ne le nierons pas. Nous avouerons même que les doctrines de la liberté politique gagnent du terrain parmi nous, et qu'elles éveillent de nombreuses sympathies là où elles ne rencontraient guère que des défiances. »

Avec quel succès le même prélat ne nous paraît-il pas venger le clergé de l'accusation de manquer de patriotisme !

« Parmi les accusations dirigées contre nous, il n'en est point qui nous aille plus au cœur que celle de manquer de patriotisme.

« Car, de grâce, sur quel fondement pourrait-on appuyer une imputation aussi odieuse? Serait-ce que le prêtre ne tient pas à son pays par les mêmes liens et par les mêmes intérêts que les autres citoyens? Mais nous l'avons dit ailleurs, et il n'est pas, ce nous semble, hors de propos de le redire: « Veuillez le remarquer, nos très-chers frères : il n'en est pas du clergé « catholique comme des corporations sacerdotales de l'Égypte, de l'Inde « et de la Perse, qui formaient des castes à part ou des tribus séparées par « leur naissance, par leurs préjugés, par leurs intérêts, des autres classes « de la société. Nous sommes sortis de votre sein ; nous avons parmi vous « nos pères, nos mères, nos sœurs. Élevés souvent à vos côtés dans les in- « stitutions publiques, nous partageons vos préjugés de famille, d'éducation, « de nationalité. Recrutés dans tous les rangs, comme les magistrats, prin-

Digitized by Google

« capalement dans les classes inférieures, comme l'armée, nous ne sommes « étrangers à aucune; et il n'est personne à qui nous ne puissions dire avec « autant de vérité que les Israélites le disaient à David dans la simplicité « d'un langage énergique : *Nous sommes vos os et votre chair ; Ecce nos os « tuum et caro tua sumus*. Hommes de l'Église, nous le sommes aussi de « notre temps et de notre pays. En nous consacrant à Dieu, nous n'avons « abdiqué ni les droits, ni les devoirs, ni surtout les sentiments de citoyens. « Plus jaloux de sa grandeur morale, nous ne sommes point indifférents à « la prospérité matérielle de la patrie. Tous ses intérêts nous touchent, tous « ses périls nous émeuvent, toutes ses gloires nous font battre le cœur dans « la poitrine. Il n'est pas jusqu'à la discipline, dont quelques hommes « aveugles nous font un reproche, qui ne resserre les liens que nous avons « avec elle. Si nous sommes soumis à des règles plus austères que ne l'est « le simple fidèle, c'est afin d'enseigner et de défendre avec plus d'autorité « les droits et les devoirs de la morale publique et privée. Si nous sommes « affranchis des liens de la famille, c'est pour être plus pleinement à Dieu « et à vous; pour remplir plus dignement les fonctions du culte public; pour « être auprès de la Majesté divine des intercesseurs plus puissants parce « qu'ils sont libres et que leur cœur n'est pas partagé; pour qu'il n'y ait « rien dans notre temps, dans nos affections, dans notre vie, que nous ne « puissions vous donner, et que, n'ayant aucune sollicitude pour le len- « demain de notre décès, ou, comme Augustin, nous n'ayons rien à léguer, « parce que le peu que nous aurons acquis aura été versé dans le sein des « pauvres, ou, si quelque chose nous reste, qu'il puisse leur être entièrement « assuré. »

Dans ce langage, plein de dignité et de sagesse, nous reconnaissons la voix de l'Église.

Si de l'intérieur nos regards se portent vers l'extérieur, nous envisageons l'avenir avec plus d'hésitation encore. Tous les peuples s'épuisent pour lever des armées qui menacent l'Europe du retour de ces terribles mêlées qui ont ensanglanté les premières années de notre siècle. Au milieu de tels préparatifs la guerre peut éclater partout; si elle ne sort pas des affaires d'Italie, elle peut naître des difficultés de la question d'Orient ou même des démêlés présents de l'Allemagne avec le Danemark.

L'Italie, en ce moment, est l'objet des préoccupations générales. Tous les regards sont fixés sur la petite ville de Gaëte, où se débattent les deux principes qui se disputent l'Italie. Avec quel intérêt n'y suit-on pas les héroïques efforts de ce jeune roi qui défend sa couronne avec une résolution qui a souvent manqué à des souverains plus puissants ! Avec quelle admiration ne salue-t-on pas le courage chevaleresque de cette reine qui s'associe si étroitement à la mauvaise fortune de son époux, et jure de s'ensevelir avec lui sous les ruines du dernier rempart de la monarchie napolitaine. La résistance de François II a trompé tout le monde : le Pié-

Digitized by Google

mont, qui croyait trouver dans le royaume des Deux-Siciles une proie facile, et l'opinion publique, qui considérait le jeune roi comme dénué d'énergie et abandonné par tous les siens. Avec quelle noblesse n'a-t-il pas protesté contre l'invasion étrangère et contre la prétention des Piémontais de détruire la nationalité de ses peuples! La domination sarde, en effet, est tellement antipathique au pays, que, malgré leur caractère peu belliqueux, malgré les supplices exemplaires dont les libérateurs de l'Italie méridionale ont frappé ceux qui restent fidèles à la cause désormais indissoluble du roi et de la patrie, les populations se soulèvent et s'efforcent, les armes à la main, de faire triompher leur véritable sentiment si odieusement défiguré par un scrutin menteur.

L'ardeur avec laquelle le peuple napolitain, répondant à l'appel de son roi, défend son autonomie politique, lui a valu des attaques passionnées et de chaleureuses sympathies. Ceux qui, derrière le bouleversement de l'Italie, entrevoient celui de l'Europe et surtout celui de la France, ne peuvent contenir leur colère contre ce souverain qui refuse de déférer aux premières sommations de la révolution et donne l'exemple d'une résistance à laquelle ils sont peu habitués. Aussi ne lui épargnent-ils aucune invective et vont-ils jusqu'à lui reprocher de manquer de courage au moment même où il livre sa vie aux hasards de la guerre.

A côté de ces hommes il en est d'autres qui nous inspirent encore peut-plus de dédain, ce sont ceux qui, dans certains journaux, affectant pour le roi de Naples une sympathie qu'ils n'ont pas, et qui, après avoir loué sa bravoure, lui répètent sans cesse qu'il a assez fait pour son honneur, qu'il peut maintenant tomber avec dignité, ils pourraient presque dire avec grâce, et qu'il importe d'arrêter une effusion de sang désormais inutile.

Or ce langage n'est pas nouveau, François II l'a entendu quand il était à Naples, les conseils de ce genre lui ont été prodigués; cependant il ne les a pas suivis. Après les brillants faits d'armes du Volturne, les mêmes publicistes l'ont comblé d'éloges pour n'avoir pas exécuté leurs avis, tout en les lui recommandant pour l'avenir. Lorsqu'il s'est renfermé dans Gaëte, nous avons encore assisté à une semblable évolution, et, depuis le commencement du siége de cette ville, combien de fois cette phrase ne s'est-elle pas trouvée sous la plume de ces écrivains : « Jusque-là le roi de Naples a eu raison de se défendre, mais maintenant il a assez fait pour son honneur. »

Si François II a rencontré des adversaires passionnés, ou des mauvais vouloirs que sa noble conduite a forcés de se masquer derrière un feint amour de l'humanité, il s'est acquis de précieuses sympathies, non-seulement parmi les hommes attachés au principe monarchique, mais surtout parmi les esprits libéraux. Ces derniers savent que le roi de Naples expie assez cruellement des fautes qui ne sont pas les siennes, que depuis quelques

Digitized by Google

mois il a manifesté dans toutes les occasions sa prédilection pour le régime constitutionnel, et l'appel solennel qu'il a adressé à ses sujets dans sa proclamation du 8 décembre 1860 porte un caractère trop ardent de sincérité pour que l'on puisse désormais révoquer en doute son attachement aux principes de la liberté politique.

Nous applaudirions donc sans réserve au rétablissement de l'autorité de François II, parce que nous croyons qu'il répondrait aux désirs de l'immense majorité du peuple de l'Italie méridionale, et qu'après l'expérience si concluante des périls que l'ancien système de gouvernement faisait courir à la monarchie, le roi de Naples resserrerait son alliance avec ses sujets en leur accordant une constitution libérale qu'il pratiquerait avec loyauté.

La guerre de l'Italie méridionale doit vraisemblablement modifier quelque peu les projets du Piémont. Au mois de mars prochain, un million de soldats devaient se lever et marcher derrière Garibaldi à la délivrance de Venise, et peut-être même de Rome. Ce général improvisé persistera-t-il dans ses desseins ? se croira-t-il lié par les engagements qu'il a pris envers ses volontaires au jour de leur licenciement ? répondra-t-il aux invitations pressantes de Mazzini et de ses partisans, avec lesquels il a tant d'affinités ? se laissera-t-il gagner par les caresses de M. de Cavour et de ses envoyés ? c'est ce que nous ne pouvons dire.

M. de Cavour voudrait bien s'arrêter, il est trop habile pour ne pas reconnaître qu'il a déjà assez d'embarras sans aller exposer son unité italienne si chancelante, ce colosse aux pieds d'argile, au choc de l'armée nombreuse, aguerrie et disciplinée qui défend les restes de la domination autrichienne en Italie. Aussi ses organes ont subitement changé de langage : autant leurs allures étaient guerrières il y a un mois, autant elles sont pacifiques; non-seulement les hostilités ne doivent pas reprendre au printemps prochain, mais ils consentent à les ajourner indéfiniment. Le plan est certainement sage et bien conçu, mais nous avons peine à croire que M. de Cavour soit à même de l'exécuter. Il n'a réussi à donner un grand ébranlement à l'Italie qu'en recourant à des auxiliaires dont les principes n'étaient pas les siens, et dont la force a grandi chaque jour. Peut-il aujourd'hui les traiter aussi cavalièrement que ceux qu'il a renversés avec leur aide? Nous ne le pensons pas. Un homme que nous sommes loin de comparer à l'habile diplomate piémontais a déjà eu, il y a douze ans, en France, la prétention de faire de l'ordre avec du désordre. Or nous savons comment il y a réussi. M. de Cavour fait aujourd'hui une tentative analogue, et, quelque soit son talent, il échouera dans cette tâche.

M. de Cavour réussira-t-il mieux à persuader l'Allemagne de la droiture de ses intentions à l'endroit des territoires relevant de la Confédération Germanique ? Il s'est décidé, après avoir gardé le silence pendant près de deux mois, à désavouer les paroles imprudentes par lesquelles M. Valerio

Digitized by Google

avait revendiqué, au nom de l'Italie unitaire, Trieste et l'Istrie. Nous ne répondrons pas toutefois que cette protestation reçoive un accueil favorable : personne n'a oublié en Europe que le premier ministre de Victor-Emmanuel avait repoussé avec non moins d'énergie, il y a environ un an, comme injurieux pour son souverain, les bruits relatifs à la cession de la Savoie, et, quelle que soit l'incrédulité que rencontrent ses dernières affirmations, elles ne nous semblent pas pouvoir être traitées avec autant de dédain que les précédentes l'ont été par lord John Russell dans la note du 27 août 1860. Et cependant lord John Russell approuve ce qui se passe en Italie.

Quelque répulsion que nous inspire la politique de M. de Cavour, nous ne méconnaissons ni les grandes qualités de son esprit ni son patriotisme, et nous croyons qu'à certaines heures, par les alliances qu'il est contraint de subir, il expie chèrement les atteintes qu'il a portées au droit des gens; nous le plaignons sincèrement d'en être réduit à s'associer des hommes comme Liborio Romano et Nunziante, dont les noms ne réveillent que le souvenir d'une infâme trahison.

« Un homme qui toute sa vie a aimé la liberté et l'ordre, qui a rempli en « France un rôle important dans les assemblées et dans le gouvernement « d'un autre temps, et qui unit à la supériorité de l'esprit cette expé- « rience que donne la pratique des affaires, » écrit de Florence au directeur d'un grand journal, qui ne croit pas pouvoir nous le faire connaître autrement que par ce signalement plus élogieux que précis; cet homme croit peu aux difficultés de la situation, fait des réserves et se met en garde contre l'imprévu. Il trouve que « des Alpes à Ancône tout « marche aisément et sans bruit, le parti libéral et modéré est content, uni « et confiant; il se croit le maître et répond des électeurs. Le parti « avancé, impatient, exigeant, ne paraît pas, du moins jusqu'à présent, « en état de gâter les affaires... Une opinion qui cherche la guerre à tout « prix, une opinion violemment et révolutionnairement belliqueuse, elle « n'existe pas ou elle ne se montre pas... En tout, dit-il encore, je crois la « question romaine plus difficile qu'on ne s'imagine en Italie, mais elle est « moins compliquée qu'on ne le suppose en France... Je crois donc que « tout irait bien si la question ne s'agitait pas ailleurs qu'en Italie et s'il n'y « avait pas au monde Naples, Rome et Venise. » Nous avouons que ces paragraphes, que la lettre tout entière, ne nous paraissent pas justifier l'enthousiasme de la rédaction de ce journal, et nous ne nous rendons pas avec elle.

Au milieu de tous ces événements nous voudrions pouvoir démêler le véritable caractère de notre politique; elle est pleine d'incertitude et d'hésitation. Tous les conservateurs avaient approuvé la présence de notre flotte devant Gaëte, ils voyaient dans l'opposition un peu tardive que le gouvernement impérial mettait au développement de l'unité italienne le retour vers

Digitized by Google

une politique vraiment conforme aux intérêts de la France, au génie et aux aspirations de l'Italie; ils ont déploré la retraite de la flotte, qui leur a paru expliquer l'abandon de ce système. Quoi qu'il en soit, l'amiral le Barbier de Tinan et les valeureux marins qui sont sous ses ordres ont acquis, pendant les quatre mois de séjour de la flotte française dans le golfe de Naples, des titres réels aux sympathies des honnêtes gens, et nous sommes heureux de les exprimer ici.

On se demande maintenant plus que jamais ce que nous voulons voir triompher en Italie, et des correspondances étrangères, persuadées que la France ne peut à aucun prix permettre la fondation d'un royaume unique, ne craignent pas d'insinuer que le séjour de la flotte devant Gaëte n'aurait eu d'autre but que d'affaiblir la Sardaigne, et de faciliter ainsi le succès d'une autre candidature au trône de Naples, celle du prince Murat. Un pareil projet serait tellement funeste, que nous n'y pouvons voir qu'une fable; notre confiance sur ce point se fortifie encore en présence des paroles par lesquelles le *Moniteur*, il y a quelques mois, a fait justice de ces étranges prétentions.

Le gouvernement anglais considère comme une victoire diplomatique le départ de la flotte française et la reprise du bombardement de Gaëte; nous espérons bien que là s'arrêtera son triomphe, et qu'il ne réclamera pas, comme les organes les plus autorisés de la presse britannique l'y engagent, l'évacuation de la Syrie.

Le terme fixé pour l'occupation du Liban par nos troupes approche, mais le but que l'Europe et la France se sont proposé est loin d'être atteint. Toutes les lettres qui viennent de Syrie sont unanimes pour constater la surexcitation plus grande que jamais des populations musulmanes, l'impuissance ou le mauvais vouloir de la Porte et de ses agents, l'insuffisance des actes de réparation envers les populations chrétiennes, et les dangers qui menacent les chrétiens, le jour où l'épée de la France, qui seule protége leur propriété et leur vie, se sera retirée.

Le gouvernement français peut donc, sans méconnaître ses engagements, refuser de retirer ses troupes et d'assumer la terrible responsabilité que ne manqueraient pas de faire peser sur lui les nouveaux massacres qui seraient la conséquence inévitable de sa condescendance à d'inexplicables exigences. L'Angleterre saura comprendre que, quelque valeur que nous attachions à son alliance, nous ne pouvons pas cependant l'acheter au prix de notre honneur, et, si elle avait la malheureuse pensée d'insister sur ce point, le gouvernement, fort du concours que le pays ne lui refuserait pas, saurait maintenir en Orient la politique traditionnelle de la France.

Le patronage des chrétiens d'Orient a été de tout temps un des glorieux privilèges de la France, et nous lisions il y a peu de jours dans un excellent ouvrage sur Henri IV, publié par un jeune écrivain de talent, M. Ch. Mercier de Lacombe, avec quel soin ce grand roi et ses ambassadeurs défendirent

Digitized by Google

les différentes communautés chrétiennes de l'empire turc contre le fanatisme musulman. Nos lecteurs nous permettront, en terminant, de leur recommander ce livre, ils y trouveront l'exposition habile et élégante de la politique traditionnelle de la France, ils verront comment Henri IV avait su, par sa loyauté autant que par son habileté, acquérir une grande influence en Allemagne et en Italie, et se maintenir dans une étroite union avec l'Angleterre.

Le secrétaire de la Rédaction, P. Doumaire.

RÉCEPTION DU P. LACORDAIRE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

24 janvier 1860.

Condamnés à paraître trop tard pour faire les premiers connaître à nos lecteurs les deux discours qu'a entendus aujourd'hui l'Académie, et que la France lira demain, mais trop tôt pour rendre compte avec quelque étendue de cette séance mémorable, nous voulons cependant à la hâte exprimer l'émotion qu'elle nous laisse.

On sait ce que le R. P. Lacordaire est pour nous, l'un de nos plus illustres collaborateurs, le soutien persévérant de nos efforts, le représentant respecté des principes que nous servons, notre gloire à nous en même temps que l'une des gloires les plus pures de l'Église et de la patrie.

Mais le P. Lacordaire ne fût-il pas pour nous l'objet d'une tendre vénération, que mille motifs de l'ordre le plus élevé nous eussent conduit à applaudir au choix si heureux qu'a fait l'Académie, en le donnant pour successeur à M. de Tocqueville.

Nous ne partageons à aucun degré les scrupules littéraires ou pieux de ceux qui s'étonnent de voir un moine à l'Académie, comme si la vie de retraite et de prière n'était pas favorable à l'étude et aux lettres; comme si tout écrivain, au moment où il compose, ne se faisait pas momentanément moine; comme si, d'un autre côté, un religieux était déplacé dans une Compagnie fondée par un cardinal et illustrée par des évêques.

L'Académie a rendu de grands services à la Chaire, en portant ce merveilleux instrument, qu'on appelle la langue française, au plus haut point de perfection. « Repassez, disait Massillon, le 23 février 1719, dans son « discours de réception, repassez sur les règnes qui précédèrent la nais-

Digitized by Google

sance de l'Académie... La Chaire semblait disputer ou de bouffonnerie « avec le théâtre ou de sécheresse avec l'école, et le prédicateur croyait « avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait « déshonoré la majesté de la parole sainte, en y mêlant ou des termes bar- « bares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû « entendre. » La Chaire doit donc à l'Académie une partie de son éloquence, l'Académie a reçu de la Chaire, à son tour, ses gloires les plus majestueuses, et c'est aux pieds de la statue de Bossuet qu'est venu s'asseoir le P. Lacordaire, non loin d'un grand évêque vivant, entre M. Berryer, son premier maître, et M. de Montalembert, son premier ami.

L'Académie n'est pas une assemblée où l'on discute ; fidèle à l'esprit de son institution, elle cherche, elle appelle, elle reçoit tous les maîtres de la parole, elle est le Panthéon des vivants ; si elle refusait d'élire le talent dans tous les rangs et sous tous les costumes, ses faveurs seraient injustes ; pour être impartiaux, ses choix doivent demeurer divers. Mais cette diversité même est l'image de la société française, au sein de laquelle le prêtre doit vivre, paraître, agir. Partout ici-bas où les grandeurs intellectuelles sont représentées, la religion, le clergé, ont leur place; pourquoi la fuir, si elle n'est pas refusée ?

Elle le fut longtemps. Il y a trente ans, deux catholiques, pour avoir ouvert une école, furent traduits sur les bancs de la police correctionnelle. Aujourd'hui ces deux catholiques, fidèles à leur cause comme à leur amitié, étaient assis l'un près de l'autre sur les bancs de l'Académie française. L'opinion, qui les jugeait alors justement accusés, les regarde aujourd'hui comme justement élus. L'ancien grand maître de l'Université française a été, par une coïncidence saisissante, chargé de recevoir l'un après l'autre les deux champions des écoles libres, et ces rapprochements bizarres et heureux mesurent l'espace parcouru, les préjugés tombés, le fruit incontestable des généreux combats qui ont forcé les grilles du collége comme les portes de l'Académie à s'ouvrir devant la religion servie par la liberté.

Rien ne saurait rendre l'impression produite à cette séance brillante, au milieu de ce public intelligent, impressionnable, passionné, sympathique, par l'arrivée de ce dominicain illustre, faisant avec sa robe blanche son entrée dans la capitale de l'esprit humain à notre époque, allant s'asseoir près des premiers orateurs et des plus grands savants de la France, devant une foule qui saluait malgré lui sa renommée, sa vie et son costume. C'est là pour nous l'ineffaçable impression de la réception du P. Lacordaire, l'incomparable résultat de sa nomination. De tous ceux qu'elles ont réjouis, il est celui qui a le droit d'être le plus indifférent. Il peut se regarder comme mené par la Providence à un succès qu'il n'aurait pas obtenu, s'il l'avait voulu. « Les conférences de Notre-Dame et de Toulouse, O'Connell, Drouot, Ozanam, voilà, lui a dit M. Guizot, le cortége, voilà les solliciteurs qui l'ont présenté à l'Académie. » Pour lui, un titre

Digitized by Google

n'ajoute rien à sa gloire, ou plutôt la gloire ne lui est rien. Mais il est glorieux à l'Académie, et il nous est glorieux qu'il y soit, et que tout ce que la France a de plus grand et de plus puissant ouvre ses rangs au restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique, au fondateur de tant de collèges libres, à un religieux, enfant soumis de l'Église, au successeur des religieux dont le dix-huitième siècle a méconnu les bienfaits, et dont le dix-neuvième siècle, peu croyant encore, mais plus juste, réclame les services et reconnaît les droits.

On lira les deux discours. On partagera imparfaitement la joie pure, noble, fortifiante, que nous avons goûtée à les entendre, nous livrant pendant deux heures à cette belle et honnête volupté de l'admiration, qui élève ceux qui l'éprouvent et les égale un moment à ceux qu'ils admirent.

Dans le discours du P. Lacordaire, plus d'un lecteur ne trouvera pas ce qu'il cherche, un manifeste ou un sermon; c'est, comme il convenait, un vrai discours, une appréciation achevée du caractère, de l'œuvre et du talent de M. de Tocqueville, qui eût, comme l'a si bien dit M. Guizot, choisi lui-même un tel successeur; une leçon éloquente de politique chrétienne digne de l'orateur si modéré, quoi qu'on en dise, qui, toujours ardent et toujours contenu, a prêché la religion trente ans sans un soupçon d'erreur, et professé la liberté sans se donner à aucun parti, fidèle, dans son amour imperturbable du peuple, de l'ordre, de la justice, « à cette cause du libéralisme conser- « vateur où nous espérons, disait-il aujourd'hui, asseoir un jour l'honneur « et le repos du monde. »

Jamais peut-être M. Guizot n'avait porté plus haut et uni à un même degré la finesse, l'élévation et la majesté. Un homme qui pense de grandes choses et parle un beau langage avec une voix magnifique, des traits nobles et des gestes accomplis, voilà vraiment l'orateur, voilà M. Guizot.

Ses éloges heureux et équitables ont fait ressortir l'extrême et si convenable réserve avec laquelle le P. Lacordaire avait parlé de lui-même, se souvenant de ce mot de M. de Tocqueville : « Il y a quelque chose de plus modeste que de parler de soi modestement, c'est de n'en pas parler du tout, » ou plutôt redisant au fond de son humble cœur cette parole qui est la devise de sa vie tout entière : « *Absit a me gloriari nisi in cruce;* » « Mon unique gloire, c'est la croix. »

Le Secrétaire de la Rédaction, P. DOUHAIRE.

L'un des Gérants: CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

Digitized by Google

SIR JOHN FRANKLIN

ET

LES DERNIERS VOYAGES AU POLE NORD.

PREMIÈRE PARTIE

Collection du *Journal des Voyages ; — Nouvelles Annales des Voyages* et *Bulletin de la Société de géographie* (années 1845-1860) ; — *Journal d'un voyage aux mers polaires, exécuté à la recherche de sir John Franklin, en* 1851 *et* 1852, par J. R. Bellot, lieutenant de vaisseau ; — *Rapports* ou *Journaux* des capitaines Ross, Kennedy, M'Clure, etc.

Parmi les problèmes géographiques qui préoccupèrent le plus longtemps et le plus vivement l'attention des savants et des voyageurs, et dont la solution demanda les efforts les plus persévérants et coûta les plus douloureux sacrifices, on doit à coup sûr placer au premier rang l'existence du *passage* dit *du nord-ouest*[1], conduisant du détroit de Lancastre au détroit de Behring.

Le quinzième siècle posa l'énigme, et c'est à peine si le dix-neuvième vient d'en donner le mot : on sait à quel prix.

Avant d'entrer dans le vif de l'étude que nous allons consacrer aux expéditions contemporaines, il nous paraît utile de faire sur le terrain du passé une excursion rapide, afin d'exposer aux yeux du lecteur, dans l'ensemble de ses phases, une question qui ne date de rien moins que de Christophe Colomb et de la découverte de l'Amérique.

[1] Ainsi appelé parce que les recherches dont il a été l'objet procédèrent presque toutes de l'est à l'ouest. Nous verrons plus loin que c'est au contraire en s'avançant de l'ouest à l'est que le capitaine M'Clure a trouvé la voie si longtemps cherchée.

Digitized by Google

Tout le monde sait combien les Indes, par leur mystérieux éloignement et surtout par les richesses de tout genre qu'elles versaient en Europe, par l'intermédiaire des Vénitiens et des Génois, exercèrent sur les imaginations au moyen âge un prestige fascinateur. L'air parfumé d'Amboine et de Tidor arrivait dans nos contrées occidentales à travers les mers de l'Arabie et de la Grèce, et enivrait les têtes. Aussi n'est-il pas étonnant que, lorsque la boussole, importée de la Chine à une époque incertaine[1], permit les lointaines navigations, toutes les tentatives aient eu pour but de trouver un chemin direct qui pût conduire aux rivages de ce pays opulent et plein de mystère. L'isthme de Suez se dressant au fond de la Méditerranée comme une barrière infranchissable, force fut aux vaisseaux de demander aux routes encore inexplorées de l'Atlantique le passage tant souhaité. Ils le trouvèrent. Dès lors les deux reines rivales de la Méditerranée, Gênes et Venise, virent pâlir l'éclat de leur diadème, et le plus obscur, le plus petit des royaumes européens brilla tout à coup d'une splendeur aussi vive qu'éphémère, et devint à son tour le courtier du commerce des Indes sur le marché de l'Europe. Nous ne rappellerons pas quelle émotion et quelle activité s'emparèrent dès lors de notre Occident, et combien de nobles aventuriers, émules des Gama et des Albuquerque, osèrent comme eux se confier aux flots de mers nouvelles et tendre leur voile au souffle de vents inconnus. On vit alors l'Europe s'ébranler et envoyer sur toutes les mers ses vaisseaux et ses marins, comme autant d'ambassadeurs chargés de nouer des relations avec mille peuples divers, dont hier encore elle ignorait l'existence, et de tracer sur les divers océans des routes pour son commerce.

Car la seule voie du cap de Bonne-Espérance ne pouvait longtemps suffire à l'activité et surtout à la jalousie des nations rivales, et on s'enquit bientôt de routes nouvelles qui pussent conduire au pays des épices.

Que cherchait Colomb lui-même, sinon un passage aux Indes par l'ouest, comme Vasco de Gama en avait trouvé un par l'est? Lorsque la nouvelle de sa découverte se répandit en Europe, elle y excita un étonnement profond : on ne pouvait assez admirer que le grand navigateur eût trouvé par l'Occident la route de l'Orient; car on ne vit d'abord

[1] On sait en effet que la boussole et fort probablement aussi l'imprimerie et la poudre nous viennent des Chinois. L'importation en Europe de ces trois grandes découvertes, destinées à remuer si profondément le monde de la matière et celui de l'intelligence, date sans doute de l'époque, où les Mongols étendant leur domination sur l'Asie entière et sur l'Europe orientale, les envoyés des monarques européens, et notamment ceux du roi de France et de l'empereur d'Allemagne, se rencontrèrent avec les ambassadeurs de l'extrême Orient à la cour du grand khan de Tartarie. Le génie européen n'a fait que perfectionner ces inventions, dont la ville d'Amalfi, Faust et les moines Schwartz et Roger Bacon furent les vulgarisateurs.

Digitized by Google

dans l'Amérique qu'un appendice de l'Asie et non un continent nouveau On sait que Colomb lui-même partagea l'illusion universelle, et qu'en abordant sur les rivages du nouveau monde il crut mettre le pied sur une partie inconnue du continent asiatique[1].

Les noms d'*Indes occidentales* et d'*Indiens*, qu'il donna au pays nouveau et à ses habitants, et qui leur sont restés[2], sont les témoins indélébiles de l'erreur qu'ils consacrent. Heureuse et sublime erreur qui enfanta un monde!

Ce fut également la puissante attraction exercée par les Indes qui détermina les premières tentatives vers la découverte d'un passage au nord de l'Amérique. Étonnés de voir un monde nouveau surgir au travers de l'Océan, comme une digue gigantesque entre l'Europe et l'Asie, les navigateurs durent essayer de tourner cet obstacle imprévu,

[1] Fondant son opinion sur les données de Ptolémée et des autres géographes alexandrins, et sur celles de Behaim, son contemporain, Colomb estimait que l'Asie n'était pas éloignée de l'Europe de plus de sept cents lieues vers l'ouest. Selon lui, les côtes de Veragua et Portobello n'étaient pas à plus de neuf journées de marche de l'embouchure du Gange. L'illustre Génois poussa l'illusion jusqu'à voir dans l'Orénoque un des quatre grands fleuves du paradis terrestre, dans l'île de Cuba une péninsule du Japon, ou royaume de *Cipango*, et dans la Côte-Ferme une partie de la grande et mystérieuse *Terra Sinensis* (la Chine, selon les uns; le royaume de Siam, selon les autres).

De même que Colomb, Aristote croyait que les côtes de l'Hespérie (le *Pays du Soir*) étaient situées en face de l'Inde. Ce génie encyclopédique, qui sur tant de points a devancé les lumières de la science moderne, tenait la terre pour sphérique, au contraire d'Homère et d'Hésiode, qui nous la représentent comme un disque entouré par le *fleuve Océan*. Si la science a depuis longtemps détruit le *disque* des deux grands poëtes, les plus récentes découvertes, en achevant la délinéation des côtes de l'Amérique du Nord, leur ont du moins donné raison en prouvant que les continents ne sont, en effet, que des îles immenses que le *fleuve* Océan environne de ses flots. — Aristote attribuait à la circonférence terrestre une amplitude de 400,000 stades. Hipparque et Strabon ne l'estimaient que de 252,000 stades (de 833 au degré), et supposaient la terre moitié plus longue que large, erreur qui a donné naissance aux expressions impropres de *longitude* et de *latitude*. Dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences le 22 mars 1821, M. Biot a établi, d'après les diverses méthodes géodésiques, que la différence existant entre la longueur du rayon partant du centre de la terre à l'équateur et celle du rayon qui va du même centre au pôle n'est que de $\frac{1}{564}$ à $\frac{1}{510}$ (environ 100 toises). (Voy. *Journal des Voyages*, II, page 256, année 1821.)

[2] Dans la Nouvelle-Grenade, les noirs et les blancs donnent encore aux habitants autochthones le nom de *Chinos* ou Chinois, ainsi qu'un voyageur français, M. Élisée Reclus, a pu le constater récemment.

En 1850, un marin découvrit dans le sable du rivage africain situé en vue de Gibraltar, une noix de coco pétrifiée dans laquelle il trouva un rouleau de parchemin couvert de caractères gothiques. C'était un de ces messages que Colomb, revenant de son immortelle expédition et assailli par une violente tempête à la hauteur des Açores, avait jetés à la mer, dans l'espérance que, au cas où il périrait, ils iraient porter en Europe la nouvelle de sa découverte.

Digitized by Google

et chercher au nord et au sud la voie qui devait les conduire vers le but de leurs rêves. Le chemin du sud ne tarda pas à être découvert par Magellan; celui du nord l'est à peine, après trois siècles et demi d'efforts. Le premier qui, au rapport de l'histoire, ait songé à entreprendre la recherche du passage du nord-ouest, fut un de ces voyageurs vénitiens qui, depuis Marco Polo et les frères Zeni, ont si puissamment contribué aux progrès de la science géographique. Nous voulons parler de Sébastien Cabot (Cabotto ou Cabotta), qui, de concert avec son père Jean Cabot, venait de découvrir Terre-Neuve en 1496. Ramusio, savant géographe de l'époque, raconte que S. Cabot partit d'Angleterre en 1498, sur deux caravelles que lui avait données le roi Henri VII, et fit voile vers le nord de l'Amérique, espérant, *en raison de la sphère*, disait-il, trouver un chemin plus court pour aller aux Indes. Mais, à son grand désappointement, la côte américaine continuait à fuir devant lui, et le passage qui, d'après ses prévisions, devait le conduire au Cathay (en Chine), se dérobait toujours à ses regards déçus. Il s'éleva jusqu'à la latitude du 56e parallèle, et s'en revint avec le regret d'avoir échoué dans son entreprise. L'an 1500, un Portugais, Gaspardo de Cortereal, découvre la *Terra di Labrador*, et prend pour le passage cherché un détroit qui devint dès lors célèbre sous le nom de *détroit d'Anian*, et qui n'était autre chose qu'un de ces *inlets* ou défilés dont abonde le dédale arctique. Il paya de sa vie sa prétendue découverte, ainsi que son frère Michel : premières victimes que tant d'autres devaient suivre, et tout d'abord le Florentin Verazzano et le Français F. de la Roque de Roberval (1549). Le Malouin Jacques Cartier, envoyé tour à tour par les amiraux Chabot et Charles de Mouy, explore le Canada, cette *Nouvelle France* qu'une politique impuissante a cédée à l'étranger, et dont le cœur toujours fidèle saigne encore après un siècle de séparation.

Alors on voit apparaître les premiers pionniers d'un peuple qui devait prendre dans la suite une si glorieuse et si large part aux découvertes arctiques. L'Anglais Willoughby reconnaît le Spitzberg et dépasse ainsi l'antique et problématique Thulé. Après lui ses compatriotes Forbisher, Davis, Hudson, écrivent tour à tour leurs noms en caractères ineffaçables sur la carte des régions polaires.

En 1741, le célèbre voyageur danois Behring[1], envoyé au Kamtchatka par Pierre le Grand, découvrit le détroit qui porte son nom, et détermina le premier la configuration de la côte américaine au nord-est. En 1770, un simple commerçant en fourrures de la Compagnie de la baie d'Hudson, Hearne, reconnaît la mer Polaire, que vingt

[1] Ou mieux *Beering*, seule orthographe exacte du nom de *Vitus Jonassen Beering*. Un Français, le savant Delisle de la Coyère, l'accompagnait dans son expédition.

Digitized by Google

ans après un autre agent de la même Compagnie, Mac-Kensie, voyait à son tour, à l'embouchure du fleuve qui porte son nom. Après avoir sillonné presque toutes les mers de la quille de son vaisseau, le grand Cook, digne précurseur des Ross et des Franklin, franchit en 1776 le détroit de Behring, et s'élève au nord jusqu'au cap Icy. Refoulé par les glaces, il retourne sur ses pas et s'en va tomber sous la flèche d'un sauvage de l'île d'Hawaï.

Qui ne se rappelle que M. de Chateaubriand lui-même, alors jeune et obscur, ignorant encore sa voie et emporté par son humeur aventureuse, forma le dessein d'aller par terre à la découverte du fameux passage? On sait comment ce dessein échoua et comment, au lieu d'aller s'ensevelir peut-être comme tant d'autres sous les glaces du pôle, le jeune rêveur, de retour en Europe, devenait bientôt un écrivain célèbre.

Ainsi se succédaient depuis trois siècles les projets, les tentatives; et les mers arctiques gardaient toujours leur secret, le passage du nord-ouest fuyait comme un insaisissable fantôme. D'ailleurs, les rêves que son importance pratique avait d'abord fait concevoir s'étaient depuis longtemps évanouis : cette prétendue voie qui devait conduire aux Indes n'était plus qu'une chimère dans les conditions physiques où elle devait se trouver placée, si elle existait toutefois. Le problème n'était plus qu'une de ces questions purement spéculatives dont la science seule se préoccupe. Il était réservé à notre âge d'en trouver la clef.

Sans nous arrêter aux expéditions à jamais mémorables qui signalèrent le commencement de ce siècle, et dont nous nous réservons de parler plus au long à mesure que nous en rencontrerons les traces sur notre chemin, arrivons enfin au voyage qui, par son dénoûment, par ses résultats, et surtout par le retentissement qu'il a eu dans les deux mondes, devait éclipser tous les autres, tant anciens que modernes.

I

Le 19 mai 1845, deux navires, l'*Érèbe* et la *Terreur*, s'éloignaient du petit port de Greenhithe, dans la Tamise, et faisaient voile vers le nord. C'étaient les mêmes qui, sous la conduite de sir James Clarcke Ross, venaient de porter le pavillon britannique jusqu'au 79e parallèle sud, latitude la plus australe qui ait jamais été atteinte, et avaient donné leurs noms aux deux volcans qui se dressent aux confins de la terre comme deux bornes colossales, véritables co-

Digitized by Google

lonnes d'Hercule du monde, et dont les éruptions sans témoins avaient seules troublé jusque-là l'éternel silence des solitudes antarctiques. Radoubés et pourvus de vivres pour plusieurs années, les deux intrépides vaisseaux cinglaient maintenant vers les régions arctiques, sous les ordres de sir John Franklin. A peine échappés aux terribles étreintes des banquises australes, ils allaient, dociles instruments de la science, affronter les glaces boréales; mais cette seconde expédition devait leur être funeste. Le pôle nord devait être pour eux plus inclément encore et plus cruel que le pôle sud. L'*Érèbe* et la *Terreur* allaient disparaître, comme avaient disparu soixante ans auparavant l'*Astrolabe* et la *Boussole*, au sein de mers inconnues. L'Angleterre devait avoir son Lapeyrouse.

Sir John Franklin [1] n'en était pas d'ailleurs à son coup d'essai. Dans trois voyages précédents, dont deux par terre, il avait appris à apprécier le nombre et la nature des dangers qui l'attendaient. Deux fois, en 1820 et en 1825, en compagnie du docteur Richardson, il avait exploré les régions septentrionales de l'Amérique. Le premier de ces deux voyages, accompli au milieu de souffrances et de privations dont le seul récit épouvante la pensée, n'avait pas duré moins de trois années entières. Les distances franchies à pied, en traîneau ou par eau, pendant ces deux explorations mémorables, furent d'environ trois mille lieues. Le littoral de la mer polaire fut reconnu sur une longueur de 30° longitude; et l'intrépide voyageur put accomplir la dernière volonté de son épouse expirante, en plantant sur le rivage de l'île arctique de Garry, située à l'embouchure du Mackensie, le drapeau que cette femme héroïque lui avait confié avant de rendre le dernier soupir [2].

Lorsqu'il fut question d'envoyer une nouvelle expédition dans les régions arctiques, il se produisit un incident auquel les événements ont donné un intérêt rétrospectif, et qui mérite d'être noté. Comme s'il eût prévu le tragique dénoûment de l'entreprise projetée, sir Richard King, voyageur déjà connu par ses découvertes, écrivit plusieurs lettres ou Mémoires à sir John Barrow, secrétaire de l'Amirauté, pour

[1] Entré en 1800, à l'âge de quatorze ans, dans la marine de l'État, Franklin avait débuté en qualité de mousse, comme Cook et Nelson, et était parvenu au grade de capitaine de vaisseau en passant par tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Il sortait de cette illustre pléiade des Jervis, des Nelson et des Collingwood, qui a jeté sur le pavillon anglais un si grand éclat au commencement de ce siècle. Il avait pris part au bombardement de Copenhague, au siége de la Nouvelle-Orléans et à la guerre de l'indépendance hellénique; à la journée de Trafalgar, il montait le *Bellérophon* en qualité de *signal-midshipman*.

[2] Éléonor Ann Porden, première femme de Franklin, composa des poésies estimées (les *Voiles*, *Cœur de Lion*, etc.). Franklin en eut une fille qui a épousé en 1849 le R^d J. P. Gell.

Digitized by Google

conseiller d'envoyer par terre l'expédition nouvelle, se fondant sur ce que les explorations par mer présentaient tout à la fois moins de chances de réussite et plus de dangers. Les voyages de Hearne, de Mackensie, de Back, de Franklin, de Dease et de Simpson, qui, en partant du Canada, avaient exploré les régions septentrionales du continent américain, avaient été en effet couronnés de succès. Grâce à ces intrépides pionniers de la science, le littoral presque entier était connu depuis le détroit de Behring jusqu'à l'estuaire du *Great-Fish-River* (rivière du Grand-Poisson). Mais de ce dernier point à la presqu'île Melville tout n'était encore que mystère. « C'est dans cette portion de côte, toute petite qu'elle est, que gît le problème de trois siècles, » disait sir R. King, faisant allusion au passage du nord-ouest si vainement cherché jusque-là, et dont la découverte devait être encore l'objet de l'expédition que l'on préparait.

En dépit de l'avis contraire et des noirs pressentiments de sir Richard King, l'envoi par mer de l'expédition nouvelle fut décidé. A peine de retour de la Tasmanie, qu'il venait de gouverner pendant plusieurs années avec sagesse et habileté, sir J. Franklin en sollicita le commandement avec la plus vive ardeur.

« Sir John, lui dit un jour lord Haddington, premier lord de l'A-« mirauté, ne pourriez-vous vous reposer, après soixante ans de « travaux?

« — Pardon, milord, lui répondit Franklin, je n'en ai que cin « quante-neuf. »

Ainsi, selon la remarque de Parry, son rival de renommée, Franklin, par une coquetterie héroïque, tenait à ne pas paraître de quelques mois plus âgé qu'il n'était, dans la crainte que la gloire, cette amante fantasque qui prend volontiers ses favoris parmi les plus jeunes, ne le jugeât trop vieux pour elle.

Le capitaine Crozier, qui avait servi avec distinction sous les ordres de Parry et de James Ross, et le *commander* Fitz-James, furent adjoints à Franklin, le premier en qualité de commandant de la *Terreur*, et l'autre comme lieutenant du chef de l'expédition, à bord de l'*Érèbe*. Fitz-James fut en outre spécialement chargé des observations magnétiques par le colonel Sabine, le célèbre directeur de l'observatoire de Woolwich.

Cent trente-huit hommes composaient les deux équipages. Aucun de ces infortunés ne devait revoir l'Angleterre. Les dernières dépêches de Franklin étaient écrites de l'île groënlandaise de Discö, et datées du mois de juillet 1845. Les deux baleiniers qui les apportèrent en Europe avaient rencontré la *Terreur* et l'*Erèbe* amarrés à une montagne de glace, et attendant l'ouverture de la banquise qui s'étendait par le travers de la baie de Baffin. Les équipages étaient pleins d'ardeur et

Digitized by Google

aspiraient après le moment où il leur serait permis de faire voile vers le détroit de Lancastre, et d'entrer dans ces mers redoutables qui devaient être leur tombeau.

A partir de cette époque, un silence de mort plana sur la destinée de Franklin et de ses compagnons. Nos lecteurs se rappellent quelle anxiété se répandit dès lors sur les deux mondes, et quel vif, quel douloureux intérêt s'attacha aux efforts des hommes courageux qui tentèrent, au péril de leurs jours, d'éclaircir ce funèbre mystère, et, s'il en était temps encore, d'arracher leurs victimes aux glaces arctiques: drame sans précédent dont les émouvantes péripéties se déroulèrent pendant douze années entières, et dont nous allons essayer de retracer les incidents principaux et les plus importants résultats scientifiques.

Deux années s'étaient passées sans apporter des nouvelles de Franklin et de ses bâtiments.

Lorsque arriva l'automne de 1847, l'Amirauté, inquiète de ce long silence, décida l'envoi d'une expédition à leur recherche. Le docteur Richardson et James Ross, consultés, répondirent que, suivant leurs estimations, la *Terreur* et l'*Erèbe* devaient être retenus par les glaces dans quelque havre, au sud de l'île Melville, vers le 73e parallèle et le 105e degré de longitude occidentale. Par une coïncidence remarquable, les prévisions des deux illustres voyageurs se sont trouvées à peu près exactes. C'est en effet dans les parages indiqués par eux, à quelques degrés près, que onze années plus tard M'Clintock trouvait les vestiges du désastre.

En conséquence de ces avis, trois expéditions simultanées sont préparées. La première, sous la conduite du capitaine Kellett et composée des deux navires le *Hérald* et le *Pluvier*, reçoit l'ordre de franchir le détroit de Beering et de pousser vers l'est aussi loin qu'il lui sera possible de le faire. La seconde, commandée par les docteurs Richardson et Raë, est chargée d'explorer par terre le littoral septentrional de l'Amérique, depuis le Mackensie jusqu'à la *Copper-mine-river* (rivière de la Mine de cuivre), et de reconnaître la terre Victoria et la terre Wollaston. La troisième expédition, sous les ordres de James Clarcke Ross, reçoit mission de pénétrer, par les détroits de Lancastre et de Barrow, jusqu'à l'île Melville et à la terre de Banks. Il faut reconnaître que ce plan était admirablement conçu, et que, si les circonstances ne venaient pas en contrarier l'exécution, le résultat ne pouvait manquer d'être considérable, peut-être même décisif. Ces trois expéditions étaient comme un triangle dont les côtés, en se rapprochant, devaient progressivement restreindre le champ des recherches et renfermer le problème sur un terrain de plus en plus étroit, qui ne lui permettrait pas de cacher longtemps la solution désirée.

Digitized by Google

Cependant jamais espérance ne fut plus près de la déception et du mécompte.

Les deux premières expéditions côtoyèrent le littoral américain, l'une depuis le détroit de Beering jusqu'au *Mackensie;* la seconde, depuis le *Mackensie* jusqu'à la rivière *Coppermine*, sans découvrir sur cette étendue de 40° longitude aucune trace du passage ou du naufrage de Franklin. En 1849, le docteur Raë, resté au fort *Confidence*, descendit la Coppermine et tenta vainement de pénétrer jusqu'à la terre de Wollaston.

L'expédition de James Ross, composée de l'*Entreprise* et de l'*Investigateur*, montés chacun par soixante-dix hommes d'équipage, mit à la voile le 12 mai 1848. Après avoir franchi le détroit de Barrow, les deux bâtiments furent surpris par l'hiver à *Port-Léopold* (North Somerset). Toutefois cette saison, si longue et si rigoureuse sous ces hautes latitudes, ne s'écoula pas dans l'inaction. Le froid, en enfermant les deux bâtiments dans une prison de glaces, permit du moins de voyager sur la surface solidifiée de la mer. Des détachements, envoyés dans diverses directions, pénétrèrent au sud du North Somerset jusqu'au cap Bird, et à l'ouest jusqu'au cap Bunny, mais sans résultat. Dans plusieurs endroits des *cairns*[1] furent élevés dans lesquels on déposa des vivres et des notes destinées à servir aux équipages de Franklin, s'ils venaient à passer par ces parages. Des renards furent pris, et au cou de chacun d'eux fut attaché un collier en cuivre, sur lequel on avait gravé des inscriptions relatives à l'expédition et indiquant sa station d'hivernage. L'opération faite, on lâcha à l'aventure ces rapides messagers, qui, habitués à parcourir d'énormes distances pour chercher leur nourriture, iraient peut-être porter la nouvelle de la délivrance aux prisonniers des glaces polaires.

Lorsque l'hiver fut passé, Ross tenta de pénétrer à l'ouest jusqu'à l'île Melville; mais l'*Entreprise* et l'*Investigateur*, fixés au milieu d'un immense champ glacé de cinquante milles de circonférence, et emportés par lui vers l'est avec une puissance irrésistible et une vitesse de dix milles par jour, eurent bientôt dépassé le détroit de Barrow et celui de Lancastre, et ne se débarrassèrent qu'au milieu de la baie de Baffin de leur terrible et étrange remorqueur, entre les flancs duquel ils avaient plus d'une fois couru le danger d'être écrasés. James Ross était de retour en Angleterre au mois de novembre 1850.

[1] Sortes de cachettes en usage dans les régions arctiques : un tumulus ou une pyramide de pierres les protége contre les ravages des ours ou des loups, et les signale de loin à l'attention des voyageurs, qui y trouvent les renseignements ou les approvisionnements déposés par leurs devanciers. Les Esquimaux élèvent aussi des *cairns*, où ils enfouissent, en prévision des jours difficiles, des outres pleines d'huile de phoque ou de baleine.

Digitized by Google

L'*Etoile du Nord*, expédiée par l'Amirauté au printemps de 1849, pour porter à James Ross des instructions et des approvisionnements, ne fut pas plus heureuse, et ne put accomplir sa mission qu'à demi. Entraînée par les glaces au delà du 76e parallèle, dans la baie de Wolstenholme, sur la côte occidentale du Groënland, elle dut y passer l'hiver. Jamais navire européen n'avait hiverné sous une aussi haute latitude. Aussi le froid sévit-il avec une violence cruelle; le thermomètre descendit deux fois à 55° au-dessous de glace. Quand revint l'été, l'*Etoile du Nord* put franchir le détroit de Lancastre; mais, les glaces l'empêchant de pénétrer plus à l'ouest, elle fit voile vers l'Europe, après avoir déposé sur l'île Wollaston les approvisionnements et les instructions dont elle était chargée.

L'insuccès de ces premières expéditions redoubla les inquiétudes en Angleterre et dans le reste de l'Europe. De tels échecs n'avaient rien d'ailleurs de quoi surprendre.

Lorsqu'il a pour adversaire la redoutable nature arctique avec ses frimas intenses, ses glaces, ses neiges, ses ouragans, ses tempêtes terrestres et marines, bien présomptueux serait le voyageur qui escompterait par avance l'exécution du plan le plus habilement conçu, et qui se flatterait de triompher de tant d'obstacles, de si formidables ennemis. Sans parler des autres dangers qui l'attendent s'il parvient à pénétrer dans le dédale arctique, qu'on se figure un vaisseau arrivant dans les mers polaires, lorsque la débâcle a brisé la barrière glacée qui les obstrue, c'est-à-dire vers le mois de juin.

Milton a placé la Mort à la porte de l'enfer. La mort est là aussi qui plane invisible et dispute les abords de son empire à l'audacieux qui veut en forcer l'entrée : mort d'autant plus cruelle, que l'énergie morale et les forces physiques de l'homme sont plus impuissantes à la combattre, et qu'elle a reçu de la nature, pour frapper ses victimes, des armes plus invincibles. Glaçons qui se frôlent en grinçant, et se brisent, *stream-ice* (courants de glaces) qui se heurtent en tumulte, *ice-bergs* (montagnes de glaces) qui dérivent en écrasant tout sur leur passage : autant d'ennemis que la mort oppose au navigateur, autant d'embûches qu'elle lui tend. En vain l'*ice-master* (pilote des glaces) surveille du haut de son observatoire la marche de ces masses redoutables et les mouvements du *stream* : trop souvent les précautions sont vaines, et un seul instant suffit pour consommer la perte du plus fort navire. Au rapport de Scoresby, un seul été vit ainsi disparaître plus de trente vaisseaux. « J'en ai vu un, raconte le célèbre baleinier, qui, écrasé entre deux murs de glace, disparut instantanément dans leur choc formidable. Seule la pointe du grand mât resta debout au-dessus de ce tombeau flottant, comme un funèbre signal. Un autre se dressa sur sa poupe comme un cheval ca-

Digitized by Google

bré. Deux autres beaux trois-mâts ont été, sous mes yeux, percés d'outre en outre par des glaçons aigus de plus de cent pieds de long. »

Certains parages surtout sont célèbres par le nombre des sinistres dont ils ont été les témoins. La sombre baie de Melville, un des principaux laboratoires où se forment les *ice-bergs*, a vu à elle seule plus de deux cents navires s'engloutir ainsi dans ses eaux comme dans un tombeau toujours béant. Les *ice-bergs*, en effet, sont un des hôtes les plus redoutables des mers arctiques, en même temps qu'ils en sont une des curiosités les plus étranges. Une formidable détonation éclate tout à coup, et ébranle au loin les mille échos de la terre et de la mer. Vous diriez qu'un vaisseau vient de lâcher sa triple bordée : c'est un *ice-berg* qui se détache des glaciers du rivage[1] et tombe dans l'eau qui sera désormais son élément; une houle gigantesque, produite par sa chute, refoule le flot avec violence, et s'en va, à plusieurs milles de distance, annoncer que l'Océan porte un géant de plus.

Ces colosses de glace, corrodés par la vague, affectent les formes les plus variées et souvent les plus bizarres : tantôt c'est un volcan dont le cratère béant est éteint; tantôt c'est un dôme auprès duquel celui de Saint-Pierre de Rome ne serait qu'un nain; ou bien une pyramide qui par sa base est plus vaste que celle de Cholula, et dont la taille surpasse de plusieurs centaines de pieds celle du monument de Chéops. Celui-ci se contourne en façon de conque marine, et sa large ouverture, soutenue par de blanches colonnes d'albâtre, reflète sur ses mille prismes les rayons du soleil; cet autre s'arrondit en pain de sucre ou s'élargit en plateau. Voici une forteresse démantelée qui passe, avec ses murailles percées à jour et ses tours crevées qui penchent leur tête sur l'abîme; voici une île flottante avec ses anses, ses baies, ses promontoires; voici une tente toute dressée, à la porte de laquelle va sans doute apparaître quelqu'un. Là c'est un souterrain aux ténébreuses galeries; ici c'est un portique dont la main d'un savant artiste semble avoir dessiné les proportions élégantes et hardies. Souvent un ours, escaladant ses bords escarpés, s'embarque passager sur un de ces monstrueux véhicules. Il arrive parfois que plusieurs centaines d'*ice-bergs* sont en vue en même temps. Alors la singularité du spectacle s'accroît : on dirait d'une de ces fabuleuses cités de géants, bâtie en marbre blanc, et dont les édi-

[1] Les *ice-bergs* sont en effet une création de la terre, et la mer ne fait que les détacher en rongeant la base qui les porte. La cause qui les produit est probablement la même que celle qui préside à l'accroissement progressif des glaciers alpestres, c'est-à-dire la pression exercée par une mer de glace supérieure. C'est surtout sur les côtes du Groënland que la nature élabore ces terribles avalanches marines.

Digitized by Google

fices cyclopéens, déracinés du sol par quelque soudaine révolution géologique et soutenus sur les flots par une puissance mystérieuse, s'en vont à la dérive dans un pêle-mêle fantastique. La comparaison semble plus frappante encore si la parole humaine, venant à animer tout à coup les puissants échos dont sont douées ces masses errantes, vole de l'une à l'autre en grandissant, semblable à des voix confuses qui se feraient entendre dans les rues désertes de quelque ville morte. Frappé d'une terreur superstitieuse, l'Esquimau voit dans ces montagnes mobiles des palais de cristal où habitent d'invisibles esprits, et, prêtant une oreille étonnée à ces bruits mystérieux, croit entendre les génies converser et se répondre à travers les espaces. Palais d'argent ou de cristal bâtis par les fées, cavernes aux stalactites et aux stalagmites transparentes, tours féodales à créneaux, dolmens et menhirs celtiques, aiguilles, pics, sveltes obélisques, tous ces bizarres édifices, aussi variés de taille que de structure, dérivent avec le courant dans une confusion pittoresque, et se perdent peu à peu dans la brume de l'horizon. Alors, comme si le ciel et la terre luttaient de magie, l'œil incertain ne sait plus distinguer les glaces des nuages, — jeux de la même puissance, créations de la même imagination divine, dont les aspects changeants et les formes prestigieuses déroutent également l'attention et l'admiration de l'homme.

Quelques-uns de ces géants polaires, larges d'un kilomètre, projettent leur tête au-dessus des flots à une hauteur de plusieurs centaines de pieds. Si l'on songe que, par suite de la loi des équilibres, leur base plonge dans l'eau à une profondeur sept fois plus grande, on se fera une idée approximative de leurs proportions gigantesques, qu'accroissent encore pour l'œil du spectateur les illusions de la réfraction polaire. Aussi n'est-il pas rare de voir ces montagnes flottantes s'échouer sur les bas-fonds et rester immobiles. Ross en rencontra une qui a été vue ainsi fixée pendant plus de dix années. Il est des *icebergs* qui atteignent par leur base à la région du contre-courant sous-marin, branche du *gulf-stream*, qui, ainsi que nous l'avons dit ailleurs [1], va porter au pôle les eaux chaudes des tropiques. On voit alors ces masses énormes, entraînées par une force invisible, remonter du sud au nord, pendant que les autres plus petites, charriées par le courant polaire de surface, descendent du nord au sud. Parmi celles-ci il en est qui dérivent jusqu'à la hauteur de Terre-Neuve et même au delà, abaissant la température ambiante à une grande distance, et menaçant de leur choc redoutable les navires qui viennent à passer,

[1] Voir notre précédente étude : *Des derniers travaux sur la Météorologie ; Correspondant* du 25 juillet 1860.

Digitized by Google

jusqu'à ce que le soleil et les eaux plus chaudes des régions tempérées achèvent de les dissoudre.

Pour être moins puissants dans leurs effets destructeurs, les glaçons ordinaires n'en sont pas moins à craindre. Quelquefois, sous le souffle du vent, ils s'accumulent avec des grincements sinistres le long des flancs du navire, comme s'ils voulaient le prendre d'assaut. S'armant à la hâte, l'équipage essaye de repousser les assaillants à coups de hache, comme ferait la garnison d'un fort détaché se défendant contre une troupe ennemie. Ici du moins l'homme lutte contre l'homme, et la partie peut être égale; mais le navigateur arctique a pour adversaire la nature elle-même, et c'est contre les atteintes de ses puissances conjurées qu'il doit défendre sa vie. Certes, c'est bien lui qui, plus que tout autre, a besoin d'avoir le cœur ceint du *triple airain* dont parle Horace.

Quand arrive des profondeurs du nord un de ces blocs gigantesques appelés par les baleiniers *icefields* (plaines de glaces), le navigateur doit, s'il le peut, fuir à toutes voiles; car en affronter le choc serait s'exposer à une perte certaine. Un des hommes qui ont le mieux et le plus longtemps étudié les divers phénomènes arctiques, et au témoignage duquel nous en appellerons souvent, le célèbre baleinier William Scoresby, dit avoir vu des *icefields* mesurant dix lieues de largeur sur trente-cinq lieues de long et cinquante pieds d'épaisseur. Les chocs successifs qui ont soudé les unes aux autres les diverses parties composant ces champs de glaces les ont hérissés d'aspérités ou *hummocks*, qui tantôt se dressent comme des pics isolés, tantôt s'allongent et présentent une chaîne de monticules. La neige qui recouvre l'*icefield* à une profondeur de plusieurs pieds se fond à la fin de l'été et forme à sa surface de vastes lacs d'eau douce. Qu'on se figure un canton de la Suisse, détaché du continent et flottant sur les eaux, avec ses montagnes, ses vallées et ses lacs. Au dire de Scoresby, un des spectacles les plus frappants et les plus terribles qu'offrent les mers polaires, c'est la rapidité du mouvement de ces corps immenses et la puissance de ses effets. Quelquefois ce mouvement est giratoire, et alors on voit ces masses énormes pivoter sur elles-mêmes avec une vitesse de plusieurs milles à l'heure. Le plus souvent l'île flottante se meut suivant une ligne droite. Si elle vient à en heurter une autre qui soit immobile ou qui suive une direction opposée, il résulte de leur rencontre le plus épouvantable choc. Que l'on calcule, si c'est possible, la puissance d'un corps en mouvement, d'un poids évalué par Scoresby à *dix mille millions* de tonneaux (soit environ 10,150,000,000,000 de kilogrammes[1]), et les effets de la résistance que lui oppose un autre corps sem-

[1] Le tonneau anglais est supérieur au tonneau français d'à peu près 15 kilogr.

Digitized by Google

blable se mouvant en sens contraire! La rencontre, sur nos chemins de fer, de deux trains lancés à toute vapeur, quelque terrible qu'elle soit, n'offre qu'une bien faible image de ces jeux formidables de la nature, dont l'homme, dans ses œuvres les plus vantées, n'est que l'impuissant plagiaire. Il arrive quelquefois que les deux *icefields*, comme deux géants d'égale force luttant ensemble, se détruisent l'un l'autre et se brisent en fragments énormes, qui se dressent et s'accumulent en pyramides à une grande hauteur. Malheur au vaisseau, spectateur terrifié de ce tumultueux et redoutable duel, qui vient à se rencontrer sur le chemin des deux adversaires! Il est instantanément broyé, comme un grain de froment écrasé par la meule.

Cet immense assemblage de radeaux si variés de formes et de dimensions, qui descend du Nord, sous l'impulsion d'un invisible courant, c'est un *pack*.

Le *pack* ou train de glaces tranche par sa couleur éclatante sur le vert tendre de la mer et le bleu pâle du ciel. Les glaces qui le composent sont les unes d'eau douce et les autres d'eau salée, selon qu'elles se sont formées sur les terres du rivage ou sur la surface de l'Océan. Un œil exercé sait vite distinguer les unes des autres : la glace d'eau douce a la couleur et la transparence du cristal, tandis qu'une blancheur éclatante trahit de loin la glace d'eau salée. La première, plus dure que l'autre, est par suite plus redoutable; les *ice-bergs* et leurs ravages en sont une preuve trop manifeste.

Le *pack* se forme peu à peu des glaçons qui, poussés par le vent, s'unissent les uns aux autres et se soudent. Le train, recueillant sans cesse sur son passage de nouvelles épaves de la débâcle, finit par composer un champ mobile ou fixe d'une étendue considérable, et dont les parties, bien que jointes entre elles, ondulent avec la houle et en suivent les mouvements. Le spectacle que présente un *pack* est fort varié et parfois saisissant. Tantôt, amoncelés au hasard, avec leurs mille formes incohérentes, les glaçons offrent l'image du chaos et donnent au *pack* l'aspect d'une de ces terres volcaniques, déchirées de crevasses profondes, bouleversées par un cataclysme récent, et que hérissent en désordre les blocs informes que le cratère voisin vient de vomir. Tantôt c'est une plaine accidentée de monticules et de vallées; tantôt enfin c'est comme une vaste prairie bossuée de meules de foin nouvellement coupé. Si le soleil vient tout à coup à en dorer les crêtes et à faire jouer sur leurs mille saillies ses rayons obliques, la scène change, et l'œil croit apercevoir, a dit un voyageur, un champ inégal couvert d'une moisson mûre. Du reste, les aspects de la nature polaire sont infinis, les jeux de la lumière et des ombres sur la terre et sur les eaux sont inépuisables. La palette d'un Claude Lorrain ou d'un Salvator Rosa n'aurait pas assez de couleurs diverses

Digitized by Google

pour suivre les paysages arctiques dans leurs transformations, pour saisir au passage et fixer la grâce étrange et fugitive de leur physionomie, et plus souvent encore la beauté sauvage de leurs lignes et la farouche horreur de leurs accidents.

Quelquefois l'étendue d'un *pack* est immense; celui qui, vers le mois de juillet, barre la baie de Baffin mesure environ quarante lieues de largeur sur une longueur proportionnelle.

Lorsque le vent, augmentant de violence, vient à agiter ce champ mobile et à en disjoindre les parties, le spectacle est aussi grandiose qu'animé. Tout est bruit, agitation, tumulte. Les glaçons errent isolés, semblables aux tronçons d'une gigantesque armure brisée. Comme s'il avait juré de détruire son œuvre, l'Océan engage une lutte violente avec les glaces sorties de son sein. La lame furieuse et comme écumant de rage bondit contre l'écueil flottant, se tord le long de ses parois, les ronge, les creuse en volute et y perce des trous profonds où elle s'engouffre en mugissant. Ébranlée et comme étourdie, la masse oscille, trébuchant comme un homme ivre, jusqu'à ce que, se heurtant à la banquise immobile ou à un glaçon plus fort, elle éclate avec fracas et sème la mer de ses débris.

Assurément, si l'on considère la multitude et la gravité des dangers de la navigation arctique, on a le droit de s'étonner, non de la multiplicité des navires qui périssent, mais bien du nombre de ceux qui échappent au naufrage. Encore n'avons-nous fait que tracer une esquisse légère et fort incomplète des périls qui attendent le marin à l'entrée de l'Océan polaire. La suite de cette étude nous édifiera sur les autres. Les premiers navigateurs qui osèrent pénétrer dans ces mers donnèrent à la pointe méridionale du Groënland, qui en domine les abords, le nom de cap des *Adieux* (Farewell); nom mélancolique qui rappelle le *Lasciate ogni speranza* du Dante, comme si là aussi commençait l'empire de la Mort, et qu'en franchissant le seuil de l'*enfer* polaire il fallût dire adieu à la vie. Combien en effet ont doublé le cap fatal et ne sont point revenus!

Mais le danger a pour les âmes énergiques un irrésistible attrait; et nous allons voir la lutte entre l'homme et la nature recommencer avec une intensité nouvelle, et, sur le champ de bataille du dévouement, de nouveaux soldats succéder aux soldats vaincus, jusqu'au jour où les mers arctiques laisseront enfin échapper leur secret.

II

Au mois d'août 1850, on ne comptait pas moins de onze bâtiments explorant simultanément les parages du détroit de Barrow. L'Amirauté

Digitized by Google

en avait envoyé sept, commandés les uns par le capitaine Austin et les autres par le baleinier Penny. Lady Franklin[1] avait équipé de ses propres deniers le *Prince-Albert*. Rivalisant avec la mère patrie, les États-Unis avaient expédié l'*Advance* et la *Rescue*, sous les ordres du capitaine de Haven. A tous ces navires étaient venu se joindre le brick le *Félix*, monté par le héros de la navigation arctique, le vieil amiral John Ross en personne.

Jamais les mers polaires n'avaient porté à la fois tant de vaisseaux européens; jamais tant de dévouements et de talents ne s'étaient ligués pour une plus noble cause.

Sans nous arrêter à suivre chacun de ces bâtiments dans le cours de ses explorations, nous nous bornerons à noter les faits les plus intéressants.

Tout d'abord un incident vint surexciter les courages et les espérances, et un moment on put croire que l'on était enfin sur les traces de ceux que l'on cherchait. Penny, et Ommaney, second d'Austin, découvrirent sur l'île Beechey et dans les parages environnants trois tombes et des débris de campement, qui prouvaient que Franklin avait passé dans ces lieux le premier hiver de son séjour dans les régions arctiques. D'ailleurs, pas la moindre trace d'écrit ou de journal indiquant la direction ultérieure de l'expédition. De quel côté, vers quelle partie de la mer boréale avaient fait voile la *Terreur* et l'*Erèbe*, après leur premier hivernage? Impossible de le savoir. Et les perplexités renaissaient avec l'incertitude.

Après s'être concertés, les capitaines Austin et Penny résolurent d'envoyer au printemps suivant des détachements d'exploration dans diverses directions. Le premier se chargea de visiter à l'aide de ses équipages les parages de la mer de Melville, le second se réserva le détroit de Wellington. Ce plan était conforme aux instructions données à Franklin. Il lui avait été prescrit en effet de franchir le détroit de Barrow, de pousser jusqu'à la terre de Banks, à l'ouest, puis de cingler au sud vers le continent américain par la côte occidentale de la terre Wollaston, et de se diriger vers le détroit de Beering. Si les glaces l'empêchaient de réaliser ce magnifique programme, c'est-à-dire de résoudre enfin le problème resté inexpliqué, Franklin avait ordre d'explorer le canal Wellington et de s'engager vers le nord, autant que les circonstances le lui permettraient. Cette double direction imposée à la *Terreur* et à l'*Erèbe*, devait apporter une préjudiciable hésitation dans les recherches dont ces vaisseaux ont été l'objet.

[1] Jane Griffin, seconde femme de Franklin, que son dévouement conjugal a rendue si célèbre, et qu'on pourrait appeler l'Artémise du dix-neuvième siècle, descend par sa mère d'une de ces familles françaises qui émigrèrent en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes.

Digitized by Google

Le 14 avril 1851, veille du départ des divers détachements, un fraternel banquet réunit les équipages, et le jour suivant, après une fervente prière faite en commun pour appeler le secours d'en haut sur l'expédition, « les traîneaux s'ébranlèrent pour diverger sur la face glacée de l'abîme, et chaque division s'éloigna avec plus de résolution et d'enthousiasme qu'on n'en déploya jamais pour une entreprise hérissée d'autant de difficultés, remplie d'autant de fatigues et d'aussi inénarrables privations[1]. »

Cent six hommes composaient les divers détachements; quatorze traîneaux chargés de vivres pour quarante jours, et dont plusieurs étaient tirés par des chiens esquimaux amenés du Groënland[2], les accompagnaient.

Parfois, lorsque la brise était favorable et la glace unie, les voiles se déployaient au-dessus des véhicules, et on voyait fuir vent arrière ces étranges nacelles portant en poupe le pavillon et la devise du détachement.

La division commandée par le capitaine Ommaney découvrit, par 73° latitude, une terre nouvelle, appelée depuis *Terre du prince de Galles*, et qui, s'étendant parallèlement au North-Somerset, courait au sud dans la direction de la Terre-Victoria. Le lieutenant Osborne reconnut la nouvelle île jusqu'au 103° longitude ouest (méridien de Greenwich[3]).

Le lieutenant Mac Clintock poussa plus loin encore la limite de ses investigations. Ce jeune marin, qui, quelques années plus tard, devait avoir la gloire de lever le voile dont le sort de Franklin et de ses compagnons resta si longtemps couvert, se montra dès lors fidèle à la noble devise qu'il avait adoptée (*Foi et résolution. — Persévérance jusqu'à la fin*). A la tête de son détachement, il pénétra jusqu'au delà de la côte occidentale de l'île Melville, après avoir parcouru sur la glace un trajet de près de 20° latitude. La mémorable expédition de sir Edward Parry (1819-1820) était dépassée. M'Clintock eut occasion de vérifier la véracité de son illustre devancier, qui avait représenté l'île de Melville comme une contrée privilégée au sein de ces mers désolées. Nulle part, en effet, la faune et la flore arctiques n'ont paru aux voyageurs plus variées que sur cette terre située sous le 75° latitude : phénomène attribué alors à la constitution géologique de l'île,

[1] Rapport du capitaine Austin à l'Amirauté.

[2] Les chiens esquimaux sont, on le sait, les bêtes de trait des régions arctiques, les naturels n'ayant pu domestiquer le renne et le bœuf musqué. Les termes en usage pour diriger ou exciter ces singuliers attelages ont été importés dans les parages de la baie d'Hudson par les *Squatters* canadiens et appartiennent presque tous à la langue française.

[3] Le méridien de Greenwich est de 2° 20' 24'' plus à l'ouest que celui de Paris.

Digitized by Google

et qui est dû sans doute au voisinage du bassin polaire. Dès le mois de mai, les explorateurs étonnés purent voir la mousse, la saxifrage et le gazon recouvrir de leur vert tapis le fond des vallées et le penchant des collines. Bœufs musqués, rennes, renards, lièvres, canards sauvages, pluviers, chevaliers, ptarmigans (gélinottes ou perdrix arctiques), erraient de toutes parts. La rencontre de ces animaux, qui n'avaient jamais vu l'homme, donna lieu à la constatation d'un fait remarquable de physiologie zoologique : pendant que les loups, les ours et autres animaux carnivores fuyaient à l'aspect des voyageurs sous l'excitation d'une défiance instinctive, les espèces herbivores, telles que le renne, le bœuf musqué, le lièvre, se laissaient approcher et ne témoignaient aucune crainte, comme aux jours antiques de l'Éden, où homme et animaux vivaient au sein d'une paix inaltérable et d'une existence quasi fraternelle, sous l'œil de Dieu, leur commun Créateur. Hélas ! l'île de Melville, de même que le reste de la terre, vit l'homme troubler le premier cette heureuse union et commencer les hostilités. M'Clintock et ses compagnons rougirent le sol de cette terre lointaine du sang de ses hôtes sans défiance, qui jusque-là avaient vécu, loin de l'homme, paisibles et ignorés.

Aussi la chasse fut-elle fructueuse. « L'abondance devint telle parmi nous, dit M'Clintock dans son rapport, que le même jour nous avions à déjeuner un ragoût de *pemmican*[1] et de ptarmigans, des beefteacks d'ours frits dans de la graisse de porc, et enfin du chocolat. »

Il ne faut pas croire cependant, d'après ce menu appétissant, que cette lointaine excursion fût une partie de plaisir. L'expédition eut au contraire à affronter des souffrances de plus d'un genre. Le froid, en particulier, fut parfois d'une rigueur inouïe : le thermomètre descendit jusqu'à l'effrayante température de 56° centigrade au-dessous de glace. Le froid était alors si violent, que la vapeur qui s'échappait de l'eau en ébullition, saisie et condensée tout à coup par l'air, retombait en pluie de neige. Malheur à l'imprudent qui, en buvant, collait ses lèvres au vase, ou qui maniait un morceau de métal sans avoir pris la précaution de mettre ses gants : la peau de ses lèvres ou de ses mains restait adhérente à l'objet avec lequel elle était en contact, comme si elle eût été enlevée par un fer rouge.

Les restes de l'hivernage de l'*Hécla* et du *Griper* furent retrouvés intacts après trente et un ans, et les quelques approvisionnements

[1] Préparation indienne composée de chair de bœuf séchée et de graisse pilées ensemble, et qui, sous un mince volume, contient un aliment éminemment nutritif, et est, à ce double titre, d'un puissant secours pour les *Squatters* et les voyageurs qui parcourent les déserts glacés des régions boréales. Une livre de pemmican équivaut à six livres de viande fraîche.

Digitized by Google

laissés par Parry furent d'un utile secours aux compagnons de de M'Clintock. Après avoir ajouté au front d'un rocher élevé de la baie de Winter-Harbour une inscription commémorative, au-dessous de celle qui avait été gravée par les soins de Parry, l'expédition reprit le chemin de l'île Griffith.

Cependant, fidèle à ses engagements, le capitaine Penny explorait le canal Wellington. De concert avec son lieutenant Stewart, il franchit ce long détroit, et, s'étant élevé jusqu'à 77° latitude, découvrit un *inlet* ou canal nouveau, courant de l'ouest à l'est et qu'il appela le *canal de la Reine*. Après avoir franchi un espace glacé de plus de cinquante lieues, il se trouva, à sa grande stupéfaction, en présence d'une mer sans glace s'étendant à perte de vue vers le Nord. Le temps et le manque de provisions ne lui permirent pas, à son vif regret, d'explorer les rivages et l'intérieur de cette mer étrange, sur les eaux de laquelle s'ébattaient les phoques et les oiseaux, et que quelques années plus tard un compagnon de Kane devait voir à son tour, sous une latitude encore plus élevée.

Les premiers jours de juillet virent réunis de nouveau, au campement de l'île Griffith, les divers détachements dont les explorations, si importantes au point de vue scientifique, n'avaient malheureusement apporté aucun éclaircissement sur le sort mystérieux des équipages de l'*Erèbe* et de la *Terreur*.

Nous avons dit que sir John Ross lui-même était venu apporter à l'œuvre commune le secours de ses lumières et de son dévouement. Ainsi qu'il en avait fait la promesse à Franklin, le vétéran des mers arctiques, vieillard presque octogénaire, était accouru pour aller à sa recherche, et n'avait pas craint de venir, sur un frêle brick de cent vingt tonneaux, affronter encore les rigueurs et les dangers de ces régions, où plus d'une fois il avait failli trouver son tombeau. Dans deux expéditions précédentes, il avait enrichi la science géographique de découvertes nombreuses. La seconde (1829-1833) est surtout restée célèbre par ses dramatiques péripéties. Après avoir reconnu la terre de Boothia, un détachement conduit par James Ross, lieutenant et neveu du célèbre navigateur, eut le premier la gloire de planter, le 1er juin 1830, le drapeau britannique sur le pôle magnétique nord du globe[1]; mais, bloqué par les glaces pendant quatre mortels hivers,

[1] On sait que le magnétisme terrestre a ses méridiens, son équateur et ses pôles, selon l'inclinaison plus ou moins prononcée de l'aiguille aimantée relativement à l'horizon (pôles et équateur) ou aux points cardinaux (méridiens). Les méridiens magnétiques varient suivant les lieux et les temps : ainsi, à Paris, en l'an 1580, l'aiguille inclinait à l'est de 11° 50'; en 1663, elle se confondait avec le méridien de la terre; en 1805, elle inclinait vers l'ouest de 22°; en tout, 33° 50' de variation en 225 années. En 1853, la déviation n'était plus que de 20° 17'. L'équateur magnétique est

Digitized by Google

Ross dut abandonner son navire, la *Victory*, à l'endroit à peu près où, huit années auparavant, Parry avait laissé la *Fury* démantelée. Échappé par miracle d'un emprisonnement sans exemple dans les fastes de la navigation arctique, Ross, rapatrié par l'*Isabelle*, revint en Angleterre, où depuis deux ans on le tenait pour mort. Le souvenir de telles épreuves n'avait pas arrêté le vieil amiral. Les nobles ardeurs du dévouement à l'amitié et à l'humanité, et peut-être aussi l'ambition d'un accroissement de gloire, donnaient à cette grande âme une éternelle jeunesse et empêchaient les glaces de l'âge de l'envahir. Mais pour Ross, comme pour ses compagnons d'aventure, les mers arctiques devaient rester muettes sur le sort de leurs victimes, et le *Félix* chercha en vain les traces de l'*Erèbe* et de la *Terreur*. Quand la saison fut avancée, John Ross, pour signaler son hivernage à ses amis d'Europe, lâcha deux pigeons courriers que lui avait donnés une dame du comté d'Ayr, en Écosse. Exemple étonnant de l'admirable instinct dont le Créateur a doué certains animaux : le 13 octobre un de ces oiseaux était de retour au colombier du comté d'Ayr, après avoir franchi en mois de dix jours une distance de plus de 4,500 kilomètres.

Le *Félix* passa l'hiver à l'île Griffith avec les bâtiments de l'expédition Austin.

Un des officiers les plus actifs de cette expédition, le lieutenant Osborne, a tracé de l'intérieur d'un bâtiment hivernant dans les glaces arctiques un tableau plein d'intérêt, qui peint la trempe vigoureuse et l'énergie de ces nobles aventuriers de la science et de l'humanité. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute d'en reproduire ici quelques traits :

« Représentez-vous, dit ce marin dans ses *Feuilles détachées d'un jour-*
« *nal de voyage*, l'intérieur d'un navire entièrement éclairé, toutes les ou-
« vertures fermées avec soin et les portes doublées, afin d'empêcher l'air

déterminé par la position parfaitement horizontale de la boussole ; il se confond à peu près avec l'équateur terrestre. Les pôles magnétiques nord et sud sont les points de la terre où l'aiguille aimantée affecte une position complétement verticale. Ils varient comme les méridiens. Le pôle magnétique boréal seul est connu ; le pôle austral ne l'est pas encore. James Ross et le savant physicien Gauss le placent dans l'intérieur de l'inabordable terre antarctique de *Victoria*. Toutefois le navigateur américain Wilkes et le capitaine français Duperrey lui assignent chacun une position différente. — On le voit, les pôles magnétiques sont situés à une assez grande distance des pôles terrestres. Celui du nord est par 70° latitude et 96° longitude ouest environ (Greenwich). D'ailleurs, rien ne distingue ce point capital du globe, centre où viennent converger les forces les plus mystérieuses de la nature. Les rêves de montagne d'aimant ou de fer se sont évanouis ; des débris de misérables huttes d'Esquimaux sont le seul monument qui décore le foyer magnétique du monde terrestre.

Digitized by Google

« extérieur de pénétrer et le calorique de se perdre. — C'est l'heure du « déjeuner : sur chaque table est servi le chocolat fumant, dont les vapeurs « mêlées à l'air expiré par l'équipage emplissent le bâtiment d'une brume « épaisse. Sur le pont, dont la température est souvent de — 40°, tandis « que celle de l'intérieur est constamment maintenue à + 10°, des ventila- « teurs invisibles sont chargés d'opérer le renouvellement incessant de l'air « intérieur. Le déjeuner gaiement achevé, l'équipage, couvert de ses vête- « ments les plus chauds, monte sur le pont, bravant ainsi un changement « instantané de température qui n'est pas moins de 50° centigrade, pendant « que quelques hommes restent dans l'intérieur pour le nettoyer ou vaquer à « la préparation du diner. Vient ensuite le moment où les officiers du bord « président à l'inspection quotidienne et scrupuleuse de l'équipage et du « bâtiment, pour s'assurer si l'un et l'autre sont dans un état satisfaisant de « propreté[1]. Puis chacun se disperse et s'occupe du service qui lui est dé- « volu, lequel consiste soit à balayer le pont, soit à fournir au cuisinier la « provision journalière de neige destinée à la cuisson des aliments, soit à autre « chose. Si le temps n'est pas d'une rigueur par trop excessive, quelques- « uns vont s'ébattre sur la glace, pendant que d'autres, abrités derrière le « vaisseau, dissertent du passé et de l'avenir. A midi, la soupe, la viande « salée, les conserves et surtout les pommes de terre, sont livrées en larges « rations au vigoureux appétit des marins. L'après-dîner est consacrée aux « exercices du dehors... Le soir, souper et thé. Si c'est jour d'école, maîtres « et élèves se livrent aux exercices de lecture, d'écriture et de dessin. En « outre, les cartes, les jeux d'échecs ou de dames, et la conversation « égayée par la ration de grog jointe à la pipe ou au cigare, amènent tout « doucement l'heure du coucher[1]. »

En lisant un tel tableau, ne dirait-on pas la peinture d'une vie de sybarites? Mais, si l'on songe que le vaisseau sur lequel l'existence s'écoule ainsi est perdu sous le pôle, au sein d'immenses déserts de glaces qui, dans leur débâcle prochaine, l'écraseront peut-être de leurs débris; — que la formidable température arctique pèse sur lui comme un joug de plomb, et qu'une nuit de plusieurs mois l'enveloppe de ses épaisses ténèbres, ne se sent-on pas pris d'une involontaire admiration pour ces énergiques natures qui bravent si gaiement de telles fatigues et de tels dangers?

Lorsque arriva l'été de 1851, le *Félix* et les bâtiments d'Austin et de Penny rallièrent les ports d'Angleterre, où ils apportèrent, avec

[1] Si la propreté est une mesure hygiénique partout et toujours, elle est surtout nécessaire aux voyageurs aux régions polaires. L'humidité et le défaut de soins engendrent immanquablement le scorbut, l'un des nombreux et terribles fléaux de ces contrées. Pour combattre le froid et l'humidité plus dangereuse encore, l'intérieur de plusieurs des vaisseaux envoyés au pôle nord avait été doublé en liége.

[1] Nous empruntons cette citation à la *Revue Britannique*, qui a publié sur les expéditions arctiques plusieurs articles pleins d'intérêt, dont nous nous sommes souvent aidé dans le cours de ce travail.

Digitized by Google

la nouvelle du résultat négatif de leurs recherches, un redoublement de désappointement et d'anxiété.

Les efforts de l'expédition américaine ne furent pas couronnés d'un plus heureux résultat. Emprisonnés pendant dix mois entiers au sein d'une énorme banquise, dans le canal Wellington, l'*Advance* et la *Rescue*, quand vint l'heure de la débâcle, furent emportés d'abord jusqu'à l'extrémité nord du canal, puis, ramenés au sud à travers les détroits, dérivèrent avec le champ de glace pendant un trajet de plus de quatre cents lieues, et ne se trouvèrent libres qu'au milieu de la baie de Baffin, après avoir couru mille fois le danger d'être broyés.

Il semblait vraiment que la jalouse et cruelle nature polaire s'obstinât à garder le secret du sort de ses victimes, et que toutes ses puissances fussent conjurées pour chasser ceux qui, au prix de tant de périls, tentaient de le lui arracher. Mais le dévouement devait être à la hauteur des difficultés et croissait en raison des obstacles.

L'escadre d'Austin et de Penny n'avait pas quitté le détroit de Barrow, qu'un autre bâtiment partait du port d'Aberdeen et faisait voile vers les mers arctiques, sous les ordres du capitaine Kennedy.

Le *Prince-Albert*, après une première et infructueuse campagne de quelques mois opérée l'année précédente, avait été de nouveau équipé, au printemps de 1851, par les soins et aux frais de lady Franklin. C'était une goëlette de quatre-vingts tonneaux seulement; mais sa robuste membrure et ses formes spéciales la rendaient propre à braver les dangers de la navigation arctique. Le commandant en second de cette expédition nouvelle était un enseigne de vaisseau français, M. Bellot, jeune et brillant officier qu'une fin tragique et prématurée, tout en entourant son nom d'une soudaine et sympathique auréole, devait arrêter sitôt dans une carrière de dévouement et de gloire[1].

Refoulé par les glaces dans le détroit du *Prince-Régent*, le *Prince-Albert* dut aller hiverner dans la baie de Batty, sur la côte est du North-Somerset. Sans attendre le retour du printemps, Bellot et le capitaine Kennedy, dans leur impatiente ardeur, entreprirent, au sein des ténèbres d'un hiver polaire, au milieu de privations et de fatigues de

[1] Joseph-René Bellot est né à Paris, le 18 mars 1826; mais, emmené fort jeune à Rochefort, où sa famille habite encore, il considéra toujours cette dernière ville comme sa patrie. Ce fut, en effet, aux bienfaits de quelques familles charitables et de la municipalité de Rochefort qu'il dut une éducation libérale que son père, modeste maréchal-vétérinaire chargé de famille, n'aurait pu lui procurer. Tour à tour embarqué sur les vaisseaux le *Friedland* et le *Suffren*, ce fut à bord de la corvette le *Berceau*, destinée à disparaître bientôt après d'une façon si mystérieuse, qu'il conquit au combat de Tamatave l'épaulette d'enseigne et la croix de la Légion d'honneur; il avait dix-neuf ans. Que ne promettait pas un tel début?

Digitized by Google

tout genre, par un froid de 30° à 40°, une série d'excursions dont l'une ne dura pas moins de trois mois, et dont le périmètre fut d'environ deux cents lieues. Tant d'efforts ne devaient pas être couronnés du succès dont ils étaient si dignes; aucune trace de l'*Erèbe* et de la *Terreur* ne fut découverte. Cependant le nom de Bellot restera attaché à un détroit dont l'existence était restée jusque-là ignorée, et qui sépare le North-Somerset de la presqu'île Boothia, pointe extrême du continent américain.

Pour mieux faire comprendre à nos lecteurs les fatigues qu'un explorateur arctique a à endurer, ses privations, ses épreuves de toute sorte, et l'énergie dont son âme doit être trempée, traçons une esquisse rapide de l'emploi d'une de ses journées.

A la lueur d'un crépuscule blafard, une troupe de cinq à six hommes se met en marche (celle que conduisaient Kennedy et Bellot n'était pas plus nombreuse). Leur corps est couvert d'épais vêtements de laine ou de fourrures, leurs pieds sont chaussés de larges raquettes, leurs yeux sont protégés contre le dangereux éclat de la neige[1] par une paire de lunettes en serge verte ou par un masque en fil de fer. Quelques traîneaux, attelés de chiens esquimaux, sont chargés de leurs instruments d'observation et de leurs provisions (pemmican, biscuit, thé, sucre, farine, esprit-de-vin). La caravane s'avance péniblement sur un terrain mouvant et raboteux, tantôt escaladant des collines hautes et escarpées, tantôt s'enfonçant jusqu'aux genoux dans des flaques d'eau glacée. Un large courant d'eau libre vient à barrer le chemin : on le franchit, comme on peut, à l'aide du bateau Helkett en caoutchouc. Cependant la bise cingle les visages de son souffle aigu et les sillonne de profondes gerçures, comme feraient, dit Bellot, des lanières de cuir maniées par un bras vigoureux. Sous les morsures du froid, le sang s'arrête, la peau bleuit d'abord et tourne bientôt au blanc mat; une énergique friction de neige est nécessaire pour retablir la circulation. L'air expiré se condense à peine au sortir de la bouche et se transforme en neige. La barbe, collée aux vêtements, ne fait plus qu'un avec eux, et des ciseaux seuls pourront l'en détacher. Soulevée par le terrible *snow-drift*[2], la neige fouette les visages de ses épais tourbillons, s'insinue dans les narines et dans la gorge, et, suspendant aux cils ses flocons glacés, soude l'une à l'autre les paupières et aveugle. Si, le froid se relâchant de ses rigueurs, le dégel lui succède, les difficultés de la marche deviennent

[1] Les Esquimaux s'arment aussi d'un masque ou *guggle*. La *snow-blindness* (cécité causée par l'éclat de la neige) est le châtiment de l'imprudent qui contemple trop longtemps et sans voile la nature dans l'éblouissante splendeur de sa parure d'hiver.

[2] Tempête de neige.

Digitized by Google

insurmontables : le sol détrempé se convertit alors en un immense marécage dans lequel hommes, chiens et traîneaux s'embourbent à chaque pas. A tous ces fléaux viennent se joindre la réfraction polaire et ses cruels mécomptes : la blanche enveloppe qui recouvre la terre est d'un éclat tel, qu'elle ne tarde pas à donner le vertige; la vue se trouble et ne sait plus apprécier les distances; sous l'influence de la réverbération de la lumière, il semble que l'air s'épaississe; les objets perdent leurs proportions, au point qu'à quelques pas un renard prend à l'œil la grosseur d'un ours monstrueux; les inégalités du terrain disparaissent et se perdent dans un plan uniforme; le pied se lève pour franchir un monticule et retombe dans le vide. S'agitant dans une atmosphère indécise, le voyageur ébloui n'avance qu'en trébuchant et comme à tâtons[1].

Après avoir marché ainsi pendant dix à douze heures, la caravane arctique fait halte pour prendre quelque repos, heureuse si elle a pu faire huit à dix milles en avant. Dans les déserts brûlants de l'Afrique, le chamelier trouve du moins, le soir, le puits de l'oasis et peut s'endormir sous le couvert d'un palmier. Dans les mornes steppes du pôle, le voyageur, ayant sur sa tête un ciel d'airain, sous ses pieds une terre glacée, en proie à un froid de 25 à 40 degrés, doit chaque soir, après une journée de labeur, dresser pour la nuit son caravansérai : caravansérai étrange et qui ne ressemble en rien à ceux des solitudes de l'Orient : des moellons de neige durcie en composent les murs et un morceau de glace en forme le toit. Plusieurs heures d'un pénible travail sont nécessaires pour construire cette hutte, imitée de l'architecture des Esquimaux. Cependant les voyageurs arctiques ne parlent de ces misérables abris qu'avec reconnaissance; la neige dont ils sont faits, étant par sa nature, comme on sait, un des plus mauvais conducteurs du calorique, est plus propre que tous les autres matériaux à les rendre chauds et relativement confortables : prévoyance admirable du Créateur, qui a partout placé le remède à côté du mal.

Après avoir avalé à la hâte un morceau de pemmican, dégelé à l'aide de la lampe à esprit-de-vin, et assaisonné de quelques gouttes de thé, les voyageurs s'étendent sur leur couche de neige et s'endorment d'un lourd sommeil, après avoir pris toutefois la précaution de s'appliquer sur la poitrine leurs gants et leurs chaussures pour les

[1] Le capitaine danois Heinson, voyant toujours fuir devant lui une terre que ses yeux, trompés par ce même phénomène, estimaient à une faible distance, vira de bord, épouvanté, et raconta qu'il avait été retenu par des rochers d'aimant cachés sous l'eau.

Les propriétés acoustiques de la nature polaire sont non moins étonnantes. L'atmosphère y devient d'une telle sonorité, que le bruit de la chute d'une pierre prend parfois les proportions de la décharge d'une pièce d'artillerie.

Digitized by Google

sécher. Le lendemain matin, chacun quitte de bonne heure, et non sans quelque regret peut-être, son lit glacé. A un signal, on voit aux environs de la hutte de blancs monticules de neige s'agiter tout à coup, et de dessous chacun d'eux sort un des chiens de l'attelage, qui accourt réclamer sa pitance de pemmican ou de chair de phoque[1]. Après un maigre déjeuner, la troupe voyageuse reprend sa pénible marche, alourdie encore par ses vêtements de laine, que la neige de la veille, fondue pendant la nuit par la chaleur du corps et transformée en glace par l'air extérieur, rend durs, pesants et froids comme des manteaux de plomb.

Et c'est ainsi que se succèdent les jours pendant plusieurs mois.

Laquelle doit-on admirer le plus ici de l'énergie de l'homme luttant contre de semblables obstacles, ou de l'étonnante élasticité dont le Créateur a doué ses organes physiques, et qui les rend propres à affronter d'aussi redoutables épreuves de tout genre? Cependant ce n'est pas impunément que le corps humain s'y expose, et plus d'un explorateur des régions polaires s'en est revenu atteint de cruelles infirmités, dont les plus ordinaires sont le scorbut et surtout les rhumatismes. « Un jour et une nuit sous le pôle, a dit un voyageur célèbre, fatiguent et vieillissent plus l'homme qu'une année entière passée ailleurs. »

Il est vrai que, comme compensation aux fatigues dont elle accable le voyageur dans ces régions de frimas, la nature, selon la remarque de Bellot lui-même, semble tenir pour lui en réserve ses phénomènes les plus magnifiques. Le ciel surtout devient le théâtre de scènes grandioses : tantôt c'est le halo qui couronne la lune ou le soleil de sa pâle auréole; tantôt ces deux astres, reflétant leur disque sur un nuage ou sur plusieurs à la fois, semblent se répéter et marchent escortés de parhélies, d'anthélies ou de parasélènes, comme d'autant de nouveaux soleils ou de lunes nouvelles. Il arrive parfois que plusieurs de ces météores brillent en même temps, comme si la prodigue nature eût tiré de son écrin ses parures les plus riches; alors l'œil du spectateur jouit d'une de ces fêtes splendides que nos latitudes tempérées ne contempleront jamais. Sous l'influence de la réfraction, les aspects que présente la lune sont aussi bizarres que variés : quelquefois ses bords inférieurs paraissent découpés de dente-

[1] Les chiens esquimaux couchent en plein air, quelque rigoureuse que soit la température. La neige, en tombant sur eux pendant la nuit, les couvre d'un manteau moelleux et chaud, épais souvent de plusieurs pieds, à travers lequel la chaleur de leur respiration suffit à frayer un passage pour le renouvellement de l'air vital. Dans les îles Shetland, on laisse les troupeaux de moutons errer ainsi pendant l'hiver et s'abriter sous la neige que le ciel fait pleuvoir sur eux à flocons pressés.

Digitized by Google

lures, comme le sont les roues de certaines de nos machines; d'autres fois, l'astre laisse tomber un long faisceau de rayons, qui, s'appuyant sur la terre, semble un pilier colossal au sommet duquel apparaît le disque lunaire, comme un flambeau sur son support.

Souvent, pendant la longue nuit polaire dont elle est le soleil intermittent, l'aurore boréale allume au-dessus du pôle ses éclairs électriques et en illumine la coupole de ses feux variés. Ce météore revêt mille formes diverses, qui luttent d'imprévu et de magnificence : tantôt c'est une écharpe resplendissante jetée autour du ciel comme une ceinture lumineuse, et dont les extrémités reposent sur l'horizon; tantôt ce sont de vastes colonnes de feu dont la base touche la terre et dont le sommet se perd dans les nues, ou bien des étendards qui flottent dans les airs et y déploient l'éclat de leurs mille couleurs. Une autre fois, défiant la palette la plus riche et le pinceau le plus prestigieux, le Protée céleste varie ses nuances à l'infini et parcourt successivement toute la gamme du prisme; après avoir rapidement effleuré le ciel, il s'éteint tout à coup, puis reparaît un instant pour s'évanouir encore. Quelquefois le météore s'annonce par des traînées de lumière qui, semblables aux fusées d'un feu d'artifice, irradient soudain du pôle au zénith, et, grandissant insensiblement en nombre et en éclat, incendient bientôt le firmament de leurs feux et forment le tableau le plus imposant et le plus magnifique. Le ciel alors petille d'étincelles, qui crépitent et sifflent comme feraient les pièces d'un immense bouquet pyrotechnique.

Le ravissement dont la vue de ces splendides phénomènes remplit l'âme du voyageur n'est pas exempt d'effroi; une cruelle expérience lui a appris à voir en eux les ordinaires avant-coureurs de l'ouragan.

Il arrive souvent que les aurores boréales franchissent les limites du cercle polaire; on en a même vu qui, projetant leurs feux jusque par delà le cercle tropical, illuminaient l'hémisphère presque entier. Dans la nuit du 28 au 29 août 1859, Paris put jouir de ce rare spectacle, que contemplèrent en même temps divers lieux beaucoup plus éloignés du pôle, tels que Rome et les Antilles. Par une remarquable coïncidence, l'hémisphère méridional eut aussi, quelques jours après, son orage électro-magnétique; le 1er septembre, une aurore australe fut vue au Chili. On se rappelle quelles étranges variations agitèrent alors l'aiguille aimantée; devenue soudain comme affolée, elle se tournait successivement, sans méridien fixe, vers les divers points de la rose des vents. Pendant plusieurs jours, le magnétisme terrestre, ayant perdu son équilibre, parut bouleversé, et les télégraphes électriques des deux mondes divaguèrent et ne transmirent que des messages incohérents. Les ouragans qui, pendant le mois suivant, semèrent les naufrages sur nos côtes et firent de si nombreuses

Digitized by Google

victimes, n'étaient pas sans doute étrangers à cette grande tempête magnétique, dont le monde savant a suivi les phases avec la plus active curiosité.

Le mirage polaire, s'il est une occasion fréquente d'erreurs et de mécomptes, est également pour les yeux une source de jouissances aussi vives que variées ; car les déserts glacés du pôle ont leur mirage, comme les brûlantes solitudes de l'Égypte et de l'Arabie. Les ardeurs continues d'un soleil qui ne se couche point pendant des mois entiers, succédant aux froids intenses d'un long hiver, échauffent le sol, et par suite les couches atmosphériques inférieures, qui, devenues ainsi plus légères, livrent un facile passage aux rayons lumineux. Venant à rencontrer ensuite les couches supérieures restées plus froides et plus denses, ces rayons ne peuvent les franchir, et, s'y réfléchissant comme sur la glace d'un miroir, présentent à l'œil l'image renversée des objets. L'équilibre de l'air est alors instable, ses diverses zones augmentant de densité à mesure qu'elles s'élèvent, ce qui est le contraire de leur état normal. Qu'on se figure l'effet produit par un paysage arctique se peignant ainsi sur la surface du ciel. Qu'est-ce donc lorsque cette première image, se redressant sur une seconde couche d'air plus élevée, reparaît renversée sur une troisième? Ces trois images, s'échelonnant en sens inverse sur trois plans superposés, composent une scène des plus étranges. Le spectateur fasciné croit assister à la réalisation d'un de ces rêves impossibles dans lesquels l'imagination aime parfois à se jouer. Si c'est un train d'*ice-bergs* voyageurs, qui réfléchit ainsi ses obélisques et ses coupoles sur ce triple miroir, la scène atteint aux dernières limites du fantastique et défie toute description. Le moindre mouvement qui agite l'air compromet l'équilibre du fragile édifice aérien; si le vent vient à le toucher de son souffle le plus léger, on voit ses lignes vaciller et ses teintes se confondre, puis bientôt il s'évanouit comme un songe[1].

Ce jour et cette nuit polaires de plusieurs mois ne sont-ils pas à eux seuls un spectacle unique?

Parfois, pendant que le soleil promène au ras de l'horizon son globe élargi et semble vouloir disparaître, la lune élève d'un côté du

[1] Parmi les faits de ce genre mentionnés dans les annales des voyages, celui que raconte Scoresby est assurément l'un des plus extraordinaires. Un jour, le célèbre baleinier, jetant les yeux vers une certaine partie du ciel, y aperçut, à son grand étonnement, l'image renversée d'un navire qui ne pouvait être le sien. D'où venait ce vaisseau qui semblait ainsi naviguer la tête en bas dans l'océan sans rivage du firmament, ou plutôt avoir jeté l'ancre dans les nuées? Quelle ne fut pas la stupéfaction de Scoresby lorsque, examinant la scène à l'aide du télescope, il reconnut, à ne pouvoir s'y méprendre, dans ce bâtiment aérien, le *Fame*, le navire que commandait son père, et qui, à son insu, était venu tout récemment mouiller dans une anse à dix lieues du point où il se trouvait!

Digitized by Google

ciel son disque d'argent, comme si elle voulait lui disputer l'empire et éclairer une nuit absente; mais bientôt, vainqueur des ténèbres, le soleil remonte vers les hauteurs des cieux, et l'astre des ombres, s'effaçant devant l'éclat de ses rayons, se perd peu à peu dans le pâle azur du firmament.

Quel moment solennel que celui où, faisant ses adieux à la terre et lui jetant son dernier rayon, triste et morne comme le suprême regard d'un mourant, le soleil disparaît et semble s'éteindre, abandonnant à la nuit l'empire de la nature ! Aux funérailles de son époux, la terre gémit par la voix des brises plaintives; veuve pour de longs mois, elle prend le deuil, et, s'enveloppant de ténèbres et de frimas comme d'un voile funèbre, elle s'endort sous son blanc linceul de neige. Dès lors tout devient triste et désolé, tout semble pleurer un absent. La vie paraît suspendue. Les voyageurs racontent qu'en voyant les ombres envahir la terre et le ciel, les animaux eux-mêmes semblent frappés de terreur, et que les loups poussent de lamentables hurlements. Kane vit ses chiens de Terre-Neuve, sous l'influence de cette nuit lugubre, devenir fous, puis mourir. Bientôt oiseaux et quadrupèdes émigrent vers un climat moins farouche, ou, s'enfonçant sous la neige comme les ptarmigans, se plongent dans un sommeil torpide. Semblable à un royaume sans maître, le ciel, pendant l'absence de son roi, est en proie à l'anarchie; les vents et les tempêtes s'en disputent les espaces. C'est à peine si le pâle crépuscule polaire atténue les ombres qui le voilent, et si la lune parvient à trouer les tourbillons de neige soulevés par l'ouragan, et à faire glisser au travers de cette voûte épaisse un rayon affaibli, comparé par Bellot au jour incertain qui tombe d'un soupirail dans l'obscurité d'un cachot. Lorsqu'il se voit pour la première fois enseveli dans les ténèbres silencieuses de la longue nuit polaire, l'homme, dit le célèbre Parry, ne peut se défendre d'un involontaire effroi et se croit transporté en dehors du domaine de la vie. Ces mornes et ténébreux déserts lui apparaissent comme ces espaces incréés que Milton a placés entre l'empire de la vie et celui de la mort[1].

Mais aussi quelle fête sur la terre et dans le ciel, lorsque le soleil

[1] Notons ici un fait touchant : la plupart des animaux qui habitent les régions arctiques, tels que lièvres, renards, perdrix, etc., changent de couleur quand vient l'hiver et se couvrent d'une fourrure ou d'un plumage d'une blancheur immaculée : soit que la nature polaire, en leur donnant sa livrée, veuille les mettre en harmonie avec elle-même ; soit que plutôt la providence divine, toujours admirable envers ses plus infimes créatures, ait voulu vêtir chaque année les animaux d'une robe d'hiver plus chaude, eu égard à sa couleur, ou les soustraire à l'œil de leurs ennemis en les peignant de la nuance uniforme des lieux où ils vivent. Quoi qu'il en soit, il est digne de remarque que la couleur de ces mêmes animaux, quand ils sont

Digitized by Google

revient de son long exil et que, lançant par-dessus l'horizon sa première flèche d'or, il annonce le retour de la chaleur et de la lumière! Se réveillant de sa longue léthargie, la terre tressaille sous ce rayon fécondant et sent la vie agiter son sein. Bientôt elle aura secoué son linceul de neige et de glace, et, jusque sous le pôle, le penchant de ses vallées se parera de verdure et de fleurs.

« Je comprends aujourd'hui, s'écrie Bellot en présence de ce spectacle, le culte que certaines peuplades rendent au soleil et les fêtes instituées en son honneur par les anciens Scandinaves ! »

Au mois d'août de l'année suivante (1853), nous retrouvons le vaillant officier français commandant en second du *Phœnix*, et revenu avec une ardeur nouvelle sur le théâtre de ses premières luttes. Hélas ! il devait être vaincu cette fois. Le 12 août, il part, lui cinquième, de l'île Beechey pour aller porter des dépêches de l'Amirauté au capitaine Belcher, qui venait de passer l'hiver au nord du canal Wellington, et qui y stationnait encore. C'était une mission pleine de périls, que son dévouement habituel lui avait fait solliciter comme une faveur. Après plusieurs jours d'une marche aussi pénible que dangereuse, la glace se rompt tout à coup, et le jeune marin, séparé de deux de ses compagnons, est emporté avec les deux autres au milieu du détroit, sur un glaçon qu'une brise furieuse chasse au large. « Avec la protection de Dieu, pas un cheveu ne tombera de notre tête, » dit Bellot à ses deux compagnons pour les rassurer. Ce furent ses dernières paroles. Quelques instants après il disparaissait dans une crevasse, emporté par la bourrasque. Ainsi périt à la fleur de l'âge et à l'aurore de la gloire un jeune homme qui promettait d'être un jour l'honneur de notre marine, et dont la France et l'Angleterre ont pleuré la mort précoce [1].

domestiqués, ne varie pas. Au Canada, les lapins, blancs pendant l'hiver à l'état de liberté, restent toujours gris à l'état de domesticité.

[1] Chez Bellot les qualités du cœur surpassaient encore celles de l'intelligence. Sa piété filiale surtout fut toujours tendre et dévouée. Qu'on en juge par cette lettre touchante, écrite à sa famille dans une circonstance critique :

« Mes chers et excellents amis, si vous recevez cette lettre, j'aurai cessé d'exister, « mais en remplissant une mission de péril et d'honneur... Peut-être n'aurais-je « pas le droit de disposer ainsi de moi, sachant combien je vous suis nécessaire à « tous égards ; mais ma mort elle-même attirera peut-être sur les divers membres « de ma famille la considération des hommes et les bénédictions du ciel. Adieu, au « revoir là-haut, si ce n'est ici-bas. Ayez foi et courage. Je vous embrasse. »

Les vœux de Bellot ont été entendus : sa mort a attiré sur sa famille « la considération des hommes et les bénédictions du ciel. »

« En vérité, j'ai rarement rencontré son égal, jamais son supérieur, » a dit de de lui un bon juge du mérite, le célèbre général Sabine.

Un des premiers objets que rencontre l'œil du voyageur arrivant à Londres est

Digitized by Google

III

Pendant que les mers orientales des régions arctiques voyaient s'accomplir les événements que nous venons de rapporter, et que l'infortuné Bellot disparaissait dans leurs flots glacés, les parages occidentaux de ces mêmes régions étaient le théâtre d'un autre drame, moins tragique dans son dénoûment, il est vrai, mais plus émouvant encore dans ses longues péripéties. Lorsque le lieutenant M'Clintock, visitant l'île Melville en 1851, interrogeait l'horizon du haut des falaises du cap Dundas ou de Winter-Harbour, cherchant quelque trace du passage de la *Terreur* et de l'*Érèbe*, il ne se doutait pas qu'à quelques lieues de lui un autre navire de sa nation, venu d'un point opposé, hivernait dans une anse de cette terre de Banks qu'il apercevait là-bas. Mais reprenons les choses de plus haut.

Deux vaisseaux, l'*Entreprise* et l'*Investigateur*, commandés le premier par le capitaine Collinson, et le second par le capitaine Mac-Clure, avaient été envoyés en 1850 par l'Amirauté avec mission de pénétrer dans la mer Glaciale par le détroit de Beering et de chercher par l'ouest les traces de Franklin et de ses introuvables navires, pendant que les expéditions Austin et Penny les cherchaient par l'est.

Après avoir accompli par le sud la circumnavigation du continent américain, avec une rapidité sans exemple, M'Clure arrive au détroit de Beering au mois d'août 1850. C'était un jeune officier plein de la plus noble ardeur; il avait juré d'arracher au génie des mers arctiques le secret de ses mystères et de trouver la voie que trois siècles et demi n'avaient pu découvrir. Il tint parole.

L'équipage du *Pluvier*, bâtiment de réserve stationnant au Port-Clarence, aperçut pour la dernière fois, le 5 août, l'*Investigateur* s'enfonçant hardiment au nord-est et cinglant, toutes voiles dehors, vers le cap Barrow. Puis, trois années s'écoulèrent, pendant lesquelles on n'entendit plus parler des hardis navigateurs. Qu'étaient-ils devenus durant ce long laps de temps? Demandons-le à la relation que leur chef nous a donnée de son voyage, et suivons-en avec lui les dramatiques incidents.

Une impénétrable banquise, s'étendant parallèlement à la côte à une distance de trois à cinq milles, opposa constamment sa barrière à l'*Investigateur* et le contraignit à longer le littoral américain. Le

un monument élevé sur la Tamise à la mémoire de notre jeune et infortuné compatriote.

Digitized by Google

21 août on reconnut les îles Pelly et l'embouchure du Mackensie. Par une étrange fatalité, dont la navigation arctique offre plus d'un exemple, pendant que M'Clure doublait les îles Pelly du côté de la mer, le lieutenant Pullen, du *Hérald*, qui avait hiverné à l'embouchure du Mackensie, se trouvait derrière ces mêmes îles et ne put apercevoir l'*Investigateur*.

Le 6 septembre, à onze heures du matin, la vigie signala vers le nord-est une terre élevée, à une distance d'environ cinquante milles. Le lendemain, M'Clure reconnaissait la pointe méridionale de la terre nouvelle, qu'il appela *île Baring*, du nom du premier lord de l'Amirauté, et qui n'était autre que la terre de Banks, ainsi qu'il ne tarda pas à le reconnaître. La banquise s'appuyant sur le littoral occidental de l'île, force fut aux navigateurs de côtoyer le rivage oriental. La route, du reste, sauf quelques glaçons flottants, paraissait sûre et libre aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Bientôt une autre terre se montra sur la droite, et le chemin suivi par l'*Investigateur* se rétrécit en détroit. Terre et détroit furent appelés, l'une *terre du Prince-Albert*, et l'autre *détroit du Prince-de-Galles*[1]. M'Clure s'engage résolûment dans le défilé qui s'ouvre devant lui; ses calculs lui ont appris qu'il est tout près du but où tendent tous ses efforts et qu'il touche à la solution de l'énigme séculaire. Son impatience s'en accroît, ainsi que son activité. Encore quelques jours, et, si le ciel le permet, il voguera dans les eaux du détroit de Melville et gagnera le port de Winter-Harbour, où hiverna Parry en 1820. Vain espoir! Les glaces, de plus en plus épaisses, opposent à l'*Investigateur* une barrière inflexible et jalouse, et l'entraînent à la dérive jusque dans le voisinage de deux petites îles montueuses que l'on appela *îles de la Princesse-Royale*. Là, le vaisseau se trouvant solidement fixé au milieu d'un banc de glace immobile, il fallut se contenter de ce port improvisé pour passer l'hiver (8 octobre). Ne pouvant plus songer à gagner la mer de Melville avec son bâtiment, M'Clure, impatient de constater la communication de cette mer avec le détroit au milieu duquel il est contraint d'hiverner, part avec un détachement et se dirige vers l'est. Après un pénible voyage de quelques jours sur des glaces raboteuses et crevassées, l'heureux navigateur salue enfin, le 26 octobre 1850, le détroit de Melville et plante son pavillon sur le rivage oriental de la terre de Banks, aperçue trente ans auparavant par sir Edward Parry.

Le passage du nord-ouest était trouvé. Transporté d'un juste et noble orgueil, M'Clure revient annoncer sa découverte à son équipage. Il

[1] Ce détroit a reçu depuis, de la reconnaissance des géographes, le nom du navigateur qui l'a découvert, et s'appelle *détroit de Mac-Clure*.

Digitized by Google

ignorait alors qu'il avait été devancé : ainsi que nous le verrons plus loin, Franklin avait eu l'honneur de résoudre avant lui le célèbre problème. Honneur, hélas ! trop chèrement payé.

Bien que le froid descendît parfois jusqu'à 46° centigrade au-dessous de glace, l'hiver s'écoula sans altérer la bonne humeur et la santé de l'équipage. Quand arriva le printemps, trois détachements furent envoyés dans trois directions différentes pour explorer les parages environnants. Le lieutenant Creswell visita l'intérieur de l'île Baring et constata l'identité de cette île et de la terre de Banks, pendant qu'un autre officier, Wynniatt, pénétrait à l'est jusqu'à la longitude d'environ 107° (Greenwich). Par une étrange coïncidence, la même région était explorée, à quatre jours d'intervalle, par le lieutenant Osborne, de l'expédition Austin, dont nous avons précédemment relaté les découvertes. Les deux détachements reprirent le chemin de leur station respective, en se tournant le dos, sans soupçonner qu'ils avaient été sur le point de se donner la main. Le lieutenant Haswell relia par ses explorations la terre du Prince-de-Galles aux terres *Wollaston* et *Victoria*, vues en 1829 par Dease et Simpson. C'est dans le cours de cette excursion que fut rencontrée une tribu d'Esquimaux, qui n'avait jamais vu un visage d'homme blanc, et dont M'Clure a dit dans une lettre particulière : « C'est la race la « plus intéressante que j'aie jamais rencontrée. Elle vit uniquement « de la chasse, et n'a d'autres armes que celles qui sont propres à cet « exercice. Les passions les plus violentes de notre nature lui sem- « blent inconnues. Elle m'a inspiré l'idée charmante de l'homme « tout fraîchement sorti des mains du Créateur et non encore souillé « par le contact de notre civilisation tant vantée. »

De quelle éloquente déclamation contre la société cette tribu d'Esquimaux n'eût-elle pas fourni le texte et l'occasion à Jean-Jacques, s'il l'avait connue ! Le célèbre sophiste n'eût pas manqué de faire de ces pauvres sauvages les types de l'homme de la nature, et de vanter les charmes de l'Éden glacé au sein duquel ils traînent une existence misérable et précaire, dont le philosophe se fût sans doute médiocrement soucié d'aller partager les privations et les souffrances.

Cependant l'été arrivait, et avec lui la redoutable crise de la débâcle des glaces.

Alors commença entre l'énergie humaine et les éléments une lutte sans exemple peut-être dans l'histoire de la navigation polaire.

Laissons un instant la parole au héros de ces scènes grandioses et terribles :

« ..... Nous étions emportés, dit Mac-Clure dans son rapport à « l'Amirauté, vers un bas-fonds sur lequel des blocs énormes s'étaient

Digitized by Google

« amoncelés. Le coin du banc flottant qui nous traînait encore une « fois, venant à rencontrer ces masses, n'a pu soutenir le choc et « s'est brisé en morceaux de douze à quatorze pieds carrés qui se sont « accumulés au-dessus de la surface de l'eau. Ces glaçons, frappant « notre carène avec un bruit pareil aux éclats du tonnerre, se pres- « sent, se broient, s'entassent les uns sur les autres, tandis que der- « rière nous d'autres fragments arrivent avec une vitesse accélérée « sur notre poupe, que rien ne protége. »

En vain l'*Investigateur* essaye de s'élever au nord-est et de gagner le détroit de Melville, qu'il n'a pu atteindre au mois de septembre de l'année précédente : à vingt-cinq milles de ce détroit, une banquise impénétrable barre le canal du Prince-de-Galles. Prenant immédiatement son parti, en homme résolu et hardi qu'il est, M'Clure revient sur ses pas, et, doublant la pointe méridionale de l'île Baring, entreprend de contourner cette terre par l'ouest. Là l'attendaient de plus formidables obstacles. A chaque instant le frêle navire menaçait d'être broyé dans les embrassements d'énormes champs de glace, dont quelques-uns n'avaient pas moins de *cent* pieds d'épaisseur.

« Dans la matinée du 20 août, dit encore M'Clure, nous fûmes « arrêtés dans notre route vers le nord par une barrière de glace « qui s'appuyait à la côte. Pour éviter d'être entraînés par les champs « flottants, nous nous amarrâmes du côté de la terre, à un bloc so- « lidement fixé sur un bas-fond... Le 29 août, à huit heures du ma- « tin, les glaces commencèrent tout à coup à se mouvoir. Un champ « flottant d'une grande étendue, soulevant sans doute par une de ses « pointes sous-marines le bloc auquel nous étions attachés, le re- « dressa perpendiculairement au-dessus de nos têtes à trente pieds « de hauteur. Comme cette masse dépassait notre vergue de misaine, « nous avions à redouter qu'elle ne tombât de tout son poids sur le « vaisseau, qu'elle eût écrasé du coup. Notre anxiété fut terrible « pendant quelques minutes, qui nous parurent autant de siècles. « Enfin le champ flottant se fendit, emportant à la dérive le bloc dé- « raciné et avec lui nous et notre vaisseau. »

A peine échappé à ce danger, l'*Investigateur* en court un autre encore plus pressant.

« ... Nous étions entraînés avec rapidité vers le reste d'un autre « champ flottant, qui, après s'être brisé sur des bas-fonds, les avait « recouverts d'une montagne de débris. Le péril devenait imminent, « car, d'une part, si le navire était pris entre cet obstacle et le banc « à la remorque duquel nous dérivions, il serait inévitablement écrasé « et mis en pièces, et nous avec lui; si, d'autre part, nous nous dé- « tachions de notre île flottante, nous serions nécessairemeet jetés à « la côte, qui n'était éloignée que de quatre-vingts pas. Je donnai

Digitized by Google

« aussitôt ordre au maître canonnier d'aller en avant sur la glace, « vers le bloc échoué, et de faire tous ses efforts pour l'atteindre et « pour le détruire par la mine... L'explosion ne réussit qu'à fendre « légèrement le champ de glace. Cependant le danger croissait de « seconde en seconde; nous n'étions plus qu'à quelques pieds de l'é- « cueil, et chacun, monté sur le pont, attendait le moment décisif « dans une anxiété terrible. Par un hasard providentiel, le vaisseau « affronta le choc dans le sens de la plus grande force de sa mem- « brure. La secousse fut néanmoins si violente, que les mâts en furent « ébranlés de la base à la cime, et que toute la charpente du navire « craqua de l'avant à l'arrière; le câble-chaîne qui nous retenait au « glaçon se brisa, plusieurs ancres chassèrent, et une partie de la « doublure en cuivre de la coque fut roulée *comme une mince feuille* « *de papier.* »

Bientôt la glace redevint immobile, et l'équipage put enfin se reposer de ses transes et de ses fatigues. Ce ne devait pas être pour longtemps. Le 10 septembre, la glace se rompit de nouveau, sous l'influence de la pluie et d'une subite élévation de la température. Entraîné par les bancs flottants, l'*Investigateur* est encore une fois emporté au large vers la mer polaire. Le danger devenait plus pressant que jamais; il fallait, coûte que coûte, vaincre la résistance, quelque formidable qu'elle fût, et regagner la côte; le salut était à ce prix. Après de longs et vains efforts, on recourut à une suprême tentative. A trente pas du navire, un baril contenant deux cent cinquante livres de poudre est enfoncé dans la glace à une profondeur de vingt-cinq pieds; un instant après, une sourde détonation se fait entendre, annonçant la vie ou la mort à l'équipage inquiet et attentif. Dieu soit loué! l'entreprise a réussi : bien que la couche de glace atteigne en certains endroits l'effrayante profondeur de soixante-sept pieds, elle est fendue dans tous les sens; et le vaisseau, vainqueur de l'obstacle, peut continuer sa route, non toutefois sans courir des dangers nouveaux.

Le 22 septembre enfin, après une navigation plus remarquable encore par l'énergie déployée que par les dangers courus, M'Clure doublait la pointe N. O. de l'île Baring, et deux jours après faisait son entrée dans une baie que sa pieuse gratitude appela la *baie de la Merci de Dieu.* L'*Investigateur* n'en devait jamais sortir.

Ce fut dans ce port que les Anglais passèrent l'hiver de 1851 à 1852. Des courses dans l'intérieur de l'île révélèrent l'existence d'une chaîne de collines couvertes de bois et de coquillages pétrifiés[1]. La

[1] M'Clure voit dans ce fait une preuve nouvelle de l'universalité du déluge. Que deviendrait dès lors l'agréable plaisanterie de Voltaire prétendant, en haine de la Bible, que les coquillages trouvés sur le sommet des Alpes y ont été apportés par

Digitized by Google

chasse du renne, du bœuf musqué, du lièvre, du ptarmigan, pourvut l'équipage de viande fraîche, et vint fort à propos ajouter aux approvisionnements. Les vivres commençaient à s'épuiser en effet, et les rations quotidiennes avaient dû être réduites d'un tiers.

Le 11 avril 1852, M'Clure, profitant d'un temps favorable pour accomplir un projet depuis longtemps conçu, se mit en route avec un détachement. En dix-huit jours de marche il franchit le détroit glacé de Melville, et atteignit Winter-Harbour, où il espérait rencontrer un des bâtiments ou tout au moins un détachement de l'expédition Austin. Déception cruelle ! le port est désert, et nulle trace d'approvisionnements. On ne trouva qu'un *cairn* renfermant un avis du lieutenant M'Clintock, relatif à son excursion du mois de juin précédent. M'Clure y joignit une note où il relatait en substance ses découvertes et ses projets, et indiquait la position de sa station d'hivernage. Il terminait son rapport par cette phrase mémorable, qui respire la plus noble abnégation : « Si l'on n'entendait plus parler de nous, c'est que, selon toute probabilité, nous aurions été entraînés au sein de la mer polaire; et alors toute tentative pour nous secourir serait inutile, car tout vaisseau emporté au milieu des glaces du pôle est nécessairement perdu. »

L'été arriva sans apporter d'espérance de salut, et ne fut qu'un long jour nébuleux. Le 20 août, le thermomètre descendit jusqu'à 15° au-dessous de zéro; ce prétendu été se montrait plus rigoureux que notre hiver moyen. Aussi la banquise demeura-t-elle immobile; et l'*Investigateur* dut rester enfermé dans sa prison glacée. Cependant les vivres diminuaient à vue d'œil, et il devenait urgent de prendre une mesure décisive, si on ne voulait pas mourir de faim. Le 8 septembre, M'Clure assemble son équipage et lui déclare l'intention où il est de renvoyer en Angleterre, au printemps prochain, deux détachements, dont l'un, se dirigeant au sud, gagnera, s'il plaît à la Providence, la côte américaine et les établissements de la Compagnie de la baie d'Hudson, pendant que l'autre, prenant la route des glaces de l'ouest, s'en ira à la recherche des baleiniers de la mer de Baffin. Quant à lui, il restera avec une vingtaine d'hommes, déterminé à sauver son

des pèlerins? Quels pèlerins seraient venus déposer ces coquillages sur les montagnes de l'île de Baring, perdue sous le pôle boréal, aux confins du monde?

Sans discuter ici la portée d'un fait géologique qui n'est pas de notre compétence, nous inclinerions plutôt à voir dans ces collines couvertes de débris fossiles, un phénomène volcanique rentrant dans la belle théorie de M. Élie de Beaumont sur les soulèvements de l'écorce terrestre. Le squelette de baleine trouvé par Parry dans un ravin de la baie Repulse, à trente mètres au-dessus du niveau de la mer, et dont l'existence à cette hauteur parut inexplicable aux équipages de l'*Hécla* et de la *Fury*, rentre sans doute dans le même ordre de faits.

Digitized by Google

navire ou à périr avec lui. « Cette communication a été bien accueillie, ajoute M'Clure dans son rapport avec une admirable simplicité, et j'ai lieu de croire que mon projet ne rencontrera aucune difficulté dans son exécution. »

L'hiver revint une troisième fois, plus rigoureux que jamais. La température moyenne du mois de janvier fut de — 42°; et le thermomètre descendit un jour jusqu'à — 54°.

Cette rude saison ne s'écoula cependant pas sans jours de fête. La solennité de Noël, en particulier, la dernière qui dût voir l'équipage réuni, fut célébrée avec une pompe et un entrain sur lesquels M'Clure s'étend avec complaisance. Le festin surtout fut magnifique de somptuosité : quartiers de venaison, lièvres rôtis, ragoûts de ptarmigans, rien ne manquait au régal. Le mets national, le plum-pudding, fut prodigué avec la plus libérale profusion.

« Lorsque, dans mon lointain exil, dit encore M'Clure dans son langage à la fois si simple et si élevé, je contemplais cette abondance et la gaieté qui épanouissait les fronts, je me sentais profondément touché des bienfaits dont la Providence n'avait cessé de nous combler. »

Cependant le jour de la séparation approchait. Le 15 mars, un choix fut fait parmi les hommes les moins vigoureux de l'équipage, pour composer les deux détachements, dont le départ fut fixé au 15 avril suivant. Ce n'était pas sans une vive anxiété que tous envisageaient le moment où, après avoir bravé ensemble tant de dangers et souffert tant de fatigues, il leur faudrait se séparer pour affronter, chacun de leur côté, des épreuves plus redoutables encore et les chances mystérieuses de l'inconnu.

Un jour, M'Clure, en proie aux plus pénibles préoccupations, se promenait avec le lieutenant Creswell à quelque distance du navire. Tout à coup apparaît à l'horizon, vers le N. O., une masse noire qui grossit de moment en moment. Plus de doute : c'est un homme.

« Qui êtes-vous? crie M'Clure au survenant, du plus loin que celui-ci peut l'entendre.

— Pim, le lieutenant Pim, du *Hérald*, » répond-il tout haletant.

On s'embrasse avec effusion, en pleurant de joie. Pim raconte que la note laissée dans le *cairn* de Winter-Harbour a été découverte, et que le capitaine Kellett l'a envoyé à la tête d'un détachement au secours de l'équipage de l'*Investigateur*. Nous n'essayerons pas de peindre la joie des infortunés secourus d'une façon aussi inattendue; celle de leurs sauveurs ne dut pas être moins vive. Parmi ceux-ci se trouvait un jeune enseigne français, émule de Bellot, M. de Bray.

L'état de l'équipage ne permettant pas d'attendre l'été de 1854 pour tenter encore une fois de dégager l'*Investigateur*, ce vaillant na-

Digitized by Google

vire, qui avait tant de fois bravé victorieusement le choc des glaces polaires, dut être abandonné, au désespoir de son digne commandant, qui s'en sépara le cœur serré, comme on se sépare d'un ami qu'on ne doit plus revoir. Équipage et capitaine allèrent s'embarquer sur l'*Étoile du Nord*, et revoyaient l'Angleterre au mois d'octobre 1854, après plus de quatre années d'absence.

Ainsi se termina une expédition que ses résultats et les épreuves qui la signalèrent rendent également mémorable, et sur laquelle, à ce double titre, nous avons cru devoir nous appesantir davantage. Si la récente découverte du journal de Fr anklin a enlevé à Mac Clure la gloire d'avoir trouvé le premier un pas sage au nord de l'Amérique, gloire dont il a joui sans conteste pendant cinq années, il lui reste du moins celle d'avoir découvert un autre passage, et celle plus grande encore d'avoir le premier accompli la cir cumnavigation complète du Nouveau Monde, depuis le cap Horn jusq u'au détroit de Beering, et du détroit de Beering au cap Farewell.

C'est ainsi que les expéditions se succédaient à la recherche de la *Terreur* et de l'*Érèbe*, avec leurs incidents divers, leurs espérances sitôt déçues, leurs mécomptes, leurs épreuves et leurs victimes, hélas!

Il nous reste à retracer le dernier acte du drame et son lamentable dénoûment.

LUCIEN DUBOIS.

La fin prochainement.

Digitized by Google

LES

LOIS DU HASARD

I

En 1835, au lendemain de l'attentat de Fieschi, le gouvernement présentait aux délibérations des Chambres un ensemble de mesures répressives qui sont demeurées longtemps célèbres sous le nom de lois de septembre. L'une de ces mesures avait pour objet de disposer que les décisions du jury pourraient être rendues à la simple majorité. La loi de 1831 avait exigé pour la condamnation de l'accusé une majorité de *plus de sept voix*, ou d'au moins huit voix contre quatre. Sous ce régime, la proportion des acquittements s'était rapidement élevée d'une manière qui ne paraissait plus donner à l'intérêt de la société des garanties suffisantes. Afin de faire cesser le scandale, le gouvernement proposait donc de rapporter la loi de 1831, et de statuer que la condamnation serait prononcée à la simple majorité.

Les passions politiques, très-enflammées alors, se soulevèrent avec violence contre ce projet. Il en fut de même, c'était naturel, pour les autres mesures présentées aux Chambres; mais ici la discussion offrit un caractère tout particulier. Les sciences mathématiques réclamèrent, et de la façon la plus hautaine, le droit de se faire entendre et d'imposer la rigueur de leurs formules. L'opposition démocratique de la Chambre des Députés avait la chance de compter dans ses rangs un savant illustre. M. Arago vint jeter, au milieu de réclamations et

Digitized by Google

d'applaudissements également passionnés, les abstractions du calcul des probabilités.

« La question sur laquelle vous êtes appelés à délibérer », dit-il au début de son discours, « est une question de calcul; elle peut être « examinée jusque dans ses dernières ramifications, et réduite à des « chiffres. » Et, après quelques considérations générales, M. Arago, entrant dans le vif de l'application, ne craignit pas d'affirmer les propositions suivantes : « Que trouvez-vous contre la probabilité d'un « jugement à la majorité de sept contre cinq ? Vous allez sans doute « être effrayés du résultat : vous trouvez que la probabilité de l'erreur « est d'*environ* un sur quatre. Oui, messieurs, c'est comme cela, « l'arithmétique le veut ainsi, c'est un sur quatre, je n'en puis rien « rabattre..... Je ne proclame pas ces résultats à la légère, veuillez « m'en croire; j'ai pour moi l'autorité de toutes les personnes qui ont « étudié à fond la question : je citerai par exemple Condorcet et La- « place. Eux aussi trouvent qu'à la majorité de sept contre cinq la « possibilité que le jury se trompe est d'un sur quatre. Je reconnais, « car je ne veux rien exagérer, que la possibilité de l'erreur est tantôt « en faveur de l'accusé, tantôt contre lui. Je réduirai donc à moitié « le résultat, s'il s'agit seulement d'examiner la position de l'accusé. « Et je dirai que sur un grand nombre de jugements le huitième est « entaché d'erreur; que sur huit accusés qui montent à l'échafaud, « il y en a, terme moyen, un d'innocent. Tels sont, messieurs, les « résultats que fournit le calcul...

« Je continue, et je dis que dans la majorité de huit contre quatre « que le ministère veut nous enlever, qu'il trouve trop large, trop « libérale, la probabilité qu'on se trompe est de un sur huit. Ici, « comme tout à l'heure, il faut réduire ce résultat du calcul de moi- « tié, on a un seizième quand on ne veut considérer que les chances « défavorables à l'accusé. Ainsi, lorsque vous attachez des malheu- « reux au poteau de l'infamie, il y a, terme moyen, un innocent sur « seize.....

« Tout à l'heure il était question des décisions unanimes. J'en ai « cherché la probabilité, car ces décisions elles-mêmes n'équivalent « pas à la certitude. Eh bien, le résultat du calcul est d'un huit mil- « lième. Dans le jury français actuel, dans celui dont on veut nous « dépouiller, veuillez vous le rappeler, il y a une chance d'erreur sur « huit..... »

Et, répondant à un interrupteur, M. Arago s'écriait encore avec dédain : « M. Madier de Montjau doit bien concevoir qu'en pareille ma- « tière une dénégation de sa part, pure et simple, ne fait absolument « rien sur moi : c'est comme s'il me disait que la parallaxe du soleil « n'est pas de 8^{m} 6. » (*Moniteur* du 15 août 1835.)

Digitized by Google

Cette comparaison astronomique dut assurément répandre sur la question de vives lumières. La loi cependant fut votée. A la Chambre des Pairs, M. le marquis de Laplace vint, sans plus de succès, certifier assez timidement, par un sentiment de piété filiale, l'exactitude des calculs dont M. Arago avait, *dans une autre enceinte*, comme on disait alors, proclamé les résultats.

Douze ans après, par un de ces *hasards* dont il avait peut-être essayé de calculer la probabilité, M. Arago était membre du gouvernement de son pays, et d'un gouvernement dictatorial. Les réformes en législation ne coûtaient guère : il suffisait de quelques signatures hâtivement apposées sous trois lignes de rhétorique. Si la science avait dit vrai, les bagnes devaient être encombrés d'innocents. L'œuvre réparatrice n'alla pas jusqu'à leur ouvrir les portes, mais l'on voulut du moins effacer de nos codes pour l'avenir une loi de stupide et barbare ignorance qui les déshonorait. Par un décret du 6 mars 1848, il fut décidé que la majorité nécessaire aux condamnations serait *de plus de huit voix*, ou d'au moins neuf voix sur douze. « Considérant, est-il dit dans le préambule du décret, que la condamnation par le jury à la simple majorité est une disposition que réprouvent à la fois la philosophie et l'humanité... » Ce mot de philosophie comprenait sans doute l'objection scientifique. Il est à remarquer toutefois que le gouvernement provisoire, dont M. Arago faisait partie, n'osa pas pousser les conséquences des principes jusqu'au système anglais de l'unanimité des jurés.

Cela dura peu, et la République elle-même eut bientôt à réformer la réforme de ses premiers gouvernants. Un décret de l'Assemblée nationale, adopté le 18 octobre 1848, rétablit la majorité *de plus de sept voix* de la loi de 1831. Le rapport du citoyen Crémieux, un des auteurs du décret du 6 mars précédent, est curieux à plus d'un titre. Il paye encore tribut à la phraséologie déclamatoire de ce style à longues échasses qui est une des infirmités de l'école républicaine. « Citoyens, un des premiers actes du gouvernement provisoire a été « l'abolition des lois de septembre, qui, dans notre siècle *de religieuse* « *philosophie*, étaient un contre-sens à nos mœurs, un outrage à l'hu- « manité. Au sein de ce magnifique transport, la République, dans « les premiers jours d'effusion fraternelle, n'a pas balancé à prodi- « guer aux accusés les trésors de l'indulgence, » etc., etc. Mais, en même temps, que d'aveux, que de contradictions, que de retours inspirés par le sentiment des nécessités sociales ! « Une expérience de « plus de cinquante années » (on voit que les treize ans du régime de la loi de septembre, si outrageante pour l'humanité, ne sont pas exceptés) « a prouvé que la société trouve dans le jury une véritable « sauvegarde, *et l'accusé une véritable protection*..... Qui ne sait que,

Digitized by Google

« dans l'état de nos mœurs....., *un innocent ne tombe jamais sous le* « *coup d'un arrêt*, à moins que l'erreur ne provienne des témoins « eux-mêmes ? Ce n'est pas, disons-le, par la sévérité, la rigueur, que « se signalent les verdicts de nos jurés..... Combien de chances d'er- « reurs peut-on trouver dans huit voix qui condamnent ? Combien de « présomptions d'innocence dans quatre voix qui prononcent la cul- « pabilité ? Ce sont là, citoyens, des questions qui, dans la théorie des « savants, peuvent offrir de belles pages à des discussions où la *morale* « et la *métaphysique* peuvent se donner une libre carrière ; le législa- « teur a d'autres pensées à émettre, d'autres considérations à con- « sulter..... » Ne chicanons pas M. Crémieux sur l'incroyable galimatias de ce style, où il semble que les grands mots se suivent sans autre à-propos que leur redondance ; ne lui demandons pas comment le législateur *émet des pensées* et *consulte des considérations* étrangères à la morale. Si nous ne comprenons pas ce qu'il dit, nous entendons à merveille ce qu'il veut dire, et il est très-clair qu'il repousse, non moins absolument que les législateurs de septembre, la *théorie des savants*.

M. Arago était membre de l'Assemblée nationale. Il n'assistait pas à la séance où fut rétabli un système qui condamnait, d'après ses formules, un innocent sur seize, du moins le *Moniteur* le porte comme « absent au moment du vote. » Il avait deux collègues de son nom, pareillement absents. Aucun orateur ne se donna la peine ni l'importance de venir présenter les réclamations de la science. La discussion fut courte et sans éclat, le vote enlevé par une majorité considérable.

La science matérialiste, la science des chiffres, recevait donc un humiliant démenti. Personne, pas même M. Arago, son silence en fait foi, ne croyait aux résultats qu'il avait si hardiment proclamés. Une évidence morale, plus forte que l'évidence mathématique, lui démontrait à lui-même la parfaite absurdité de ses calculs. Il n'y a pas en effet un homme de bon sens qui puisse y ajouter la moindre créance. Je suis un ignorant, et j'aurais besoin d'ouvrir un dictionnaire pour savoir au juste ce qu'est la parallaxe du soleil. Mais, dût l'Académie des Sciences tout entière me contredire, je ne craindrais pas encore d'affirmer avec la plus insolente conviction que les calculs de Condorcet et de Laplace, appliqués aux décisions des assemblées, sont mensongers et faux. Il est faux que le jury français, prononçant à la simple majorité, se trompe une fois sur quatre, comme il est faux que le jury anglais ne se trompe qu'une fois sur huit mille. Malgré l'énorme disproportion de ces chiffres, il est même impossible de dire d'avance avec certitude lequel des deux systèmes, si différents en théorie, bien moins dissemblables en fait, donne le plus de garanties

Digitized by Google

d'une bonne justice. Les différences réelles tiennent à un ensemble de considérations sur lesquelles le calcul n'a aucune prise : au soin et à l'esprit qui président à l'instruction de l'affaire, au degré de lumières et d'aptitude des jurés, au caractère des deux peuples, à leurs mœurs et à leurs traditions respectives. Tout le monde sait que la prétendue unanimité des jurés anglais n'est et ne peut être autre chose qu'une fiction. Elle est le produit artificiel d'une séquestration dont le terme final est de vaincre les résistances, dominées par l'ascendant des volontés les plus tenaces ou des estomacs les plus robustes. Dans la pratique, c'est tout simplement la majorité qui, dirigée par le juge-président, s'impose à la minorité, à moins qu'il n'arrive que la minorité, plus obstinée, ne décourage et ne violente la majorité elle-même. Il est certain que, lorsque la délibération se prolonge, la majorité a pu se déplacer plusieurs fois dans cette sorte de pugilat judiciaire, où il faut qu'une partie des lutteurs succombe, où la fatigue, l'irritation et jusqu'à la famine deviennent, on en conviendra, d'étranges éléments de conviction pour prononcer sur le sort d'un accusé. Laissons à nos voisins leurs institutions. Leurs mœurs, leur sens pratique, l'intervention du magistrat, en corrigent sans doute les vices éclatants; mais ne les leur envions pas. Notre caractère logique et franc répugne à ces combinaisons factices. Pour ma part, je préfère au mensonge banal de l'unanimité l'austère et calme verdict de la majorité d'un jury français, lorsque rien ne permet de suspecter les lumières, l'indépendance et la sincérité des jurés.

Car cette réserve est indispensable. Nos coryphées modernes d'humanité, révoltés contre la barbarie de la loi de 1835, ne disent pas que c'est par leurs pères de 93 qu'avait été inauguré le régime de la simple majorité. La loi du 29 septembre 1791, qui a fondé en France l'institution du jury, avait exigé dix voix sur douze pour la condamnation. On conçoit que cela ne faisait pas le compte des terroristes. Ils décidèrent donc bientôt que sept voix suffiraient pour envoyer à l'échafaud leurs victimes. Ce n'était pas encore assez : sur un nombre pair de jurés, les voix pouvaient se partager également, un compromis entre les passions violentes et la pitié pouvait même faire prononcer ce partage, qui sauvait quelques accusés. Alors une succession d'inspirations sanguinaires vinrent vicier l'institution même du jury, en réduisant le nombre des jurés au chiffre impair de onze, puis de neuf et même de sept. (Lois des 17 ventôse et 22 prairial an II.) Alors on n'eut plus de partage à craindre; alors il fallut plus de courage pour affronter le péril d'être en minorité de *modérantisme;* le but qu'on s'était proposé fut atteint, quatre voix contre trois purent donner aux égorgements un simulacre de justice. J'ignore quelle probabilité d'erreur Condorcet et Laplace auraient assignée aux décisions de cette

Digitized by Google

majorité restreinte. Il est mille fois évident qu'il n'y avait encore là place pour aucun calcul, que les jurés n'étaient ni éclairés ni libres, et que, pour former leur verdict, la terreur faisait l'appoint de la passion révolutionnaire.

La loi du 10 juin 1853, qui nous régit aujourd'hui, a rétabli en France le système de la simple majorité, mais avec un nombre pair de douze jurés, ce qui donne en réalité deux voix de différence à la majorité, conformément à la doctrine de l'ancien droit français. L'exposé des motifs est à la fois un précis historique net et clair et une discussion lumineuse de la question. Il est intéressant d'observer comme le style s'épure et devient sobre à mesure qu'on s'éloigne des temps troublés où une sorte d'ivresse monte à toutes les têtes. A ne considérer que la forme, le rapport du citoyen Crémieux ne supporte pas la comparaison avec ce document. Les prétentions de l'école scientifique y sont habilement résumées et réfutées en quelques mots. « Les savants esprits qui entreprennent d'appliquer aux décisions « judiciaires les lois de l'analyse... ne voient pas que ce qu'ils veu- « lent soumettre à leurs calculs, à leurs pondérations, échappe à tous « les liens de la science, puisque c'est l'agent moral le plus insaisis- « sable, la LIBERTÉ HUMAINE. » Cela dit, on passe outre. Pour le législateur, comme pour tout homme de bon sens, il n'y a pas autre chose à faire.

J'ai voulu montrer d'abord cet échec éclatant de la science des chiffres aspirant à devenir une science morale. On l'a vue trahie par ses propres organes, bafouée par l'expérience, écartée dédaigneusement par la raison publique, dès qu'elle a heurté un grand intérêt social. Je me sentirai maintenant plus à l'aise pour contester résolûment d'autres affirmations de la même école, tout aussi peu sérieuses, disons le mot, tout aussi fausses, mais beaucoup plus dangereuses pour de jeunes esprits. Elles sont, en effet, demeurées dans le champ de la spéculation, elles attaquent moins directement en apparence l'intérêt social, qui ne s'est pas encore senti obligé de se révolter contre elles. Or notre société babillarde est semblable aux oisillons de la fable ; elle ne croit le mal *que quand il est venu*, et le moraliste qui l'avertit d'avance est traité de *prophète de malheur*, comme l'hirondelle qui prévoyait *jusqu'aux moindres orages*.

Voyez-vous cette main qui par les airs chemine ?
Un jour viendra, qui n'est pas loin,
Que ce qu'elle répand sera votre ruine :
De là naîtront engins à vous envelopper,
Et lacets pour vous attraper,
Enfin mainte et mainte machine
Qui causera dans la saison

Digitized by Google

Votre mort ou votre prison.
C'est pourquoi, leur dit l'hirondelle,
Mangez ce grain, et croyez-moi.
Les oiseaux se moquèrent d'elle ;
Ils trouvaient aux champs de quoi.

N'est-ce pas exactement notre langage et l'accueil qu'il reçoit, quand nous signalons le danger des doctrines pernicieuses semées tout autour de nous, et qu'on laisse germer si étourdiment? Il est temps de dire :

. . . . . Arrachez brin à brin
Ce qu'a produit ce mauvais grain,
Ou soyez sûrs de votre perte.

J'essayerai donc d'arracher au moins quelques brins de cette doctrine qui n'a déjà produit que trop de lacets pour envelopper et attraper les esprits imprudents. L'école mathématique des Condorcet et des Laplace n'a pas seulement prétendu mesurer la probabilité des témoignages et des décisions judiciaires, elle s'est attachée à calculer aussi celle des témoignages historiques. Elle a eu des formules pour les illusions des sens, pour la supercherie et la véracité des hommes, pour les chances d'erreur et de mensonge des témoins qui déposent d'un fait, des historiens qui le recueillent, des copistes et des traducteurs qui en ont reproduit les premiers récits. Par d'autres voies que Dupuis, elle arrive ainsi au même résultat, je dirais volontiers au même but, au plus absolu scepticisme sur les anciennes annales de l'humanité.

« Il nous reste à considérer, dit Laplace, l'influence du temps sur « la probabilité des faits transmis par une chaîne traditionnelle de « témoins. Il est clair que cette probabilité doit diminuer à mesure « que la chaîne se prolonge. » Et, résumant ensuite ses observations et ses calculs, il conclut ainsi : « L'action du temps affaiblit donc « sans cesse la probabilité des faits historiques, comme elle altère « les monuments les plus durables. On peut, à la vérité, la ralentir « en multipliant et conservant les témoignages et les monuments qui « les étayent. L'imprimerie offre pour cet objet un grand moyen « malheureusement inconnu des anciens. Malgré les avantages infinis « qu'elle procure, les révolutions physiques et morales dont la sur- « face de ce globe sera toujours agitée finiront, en se joignant à l'effet « inévitable du temps, par rendre douteux, après des milliers d'an- « nées, les faits historiques les plus certains. »

Voilà la doctrine étalée dans toute sa crudité. Il est manifeste qu'elle renverse les fondements de toute autorité religieuse. Heureusement elle est d'une fausseté palpable, et, lorsqu'elle est arrivée à

Digitized by Google

se condenser en ces affirmations rigoureuses, elle se réfute elle-même par l'absurde et soulève les protestations du sens commun. Il n'y a pas un esprit sain qui aperçoive la plus légère nuance dans l'adhésion qu'il donne à la certitude de la bataille de Solferino, de celle de Bouvines et de celle de Pharsale, et qui ne sente que vingt siècles de plus s'écouleraient sans projeter sur ces événements l'ombre du moindre doute. La succession des empereurs romains, bien qu'ils soient antérieurs à l'imprimerie, ne nous est pas connue moins certainement que celle des Bourbons; Thémistocle et Phocion ne sont pas plus douteux que Turenne, et l'existence de M. Ledru-Rollin, qui vit encore, n'est pas mieux démontrée que celle des Gracques. La doctrine qui nie ces vérités de sens commun est donc radicalement vicieuse, l'autorité de l'histoire demeure une question de critique, non de calcul, et les formules qui entreprennent de la réglementer ne méritent pas plus d'égards que celles qui voulaient s'imposer aux législateurs.

La meilleure réponse à ces billevesées scientifiques devrait être analogue à celle qu'adressait à Dupuis, il y a déjà une trentaine d'années, un spirituel écrivain, en établissant, avec un grand appareil d'inductions spécieuses, que Napoléon était un personnage mythologique. On rechercherait la probabilité qu'un géomètre impie de la Révolution ait pu devenir marquis et pair de France; que, dans une société chrétienne, plusieurs gouvernements, qui déclaraient donner la religion pour base à l'enseignement public, aient comblé d'honneurs un professeur de matérialisme; que ses œuvres soient encore tous les ans solennellement offertes en récompense, au nom d'une auguste assemblée de sages, au premier lauréat des concours de la jeunesse. Une opération d'algèbre combinerait les probabilités de ces hypothèses. On n'oublierait pas que, suivant un des principes de la science, il faut avoir d'autant moins de confiance dans les témoignages que les faits attestés sont plus étranges. Enfin le résultat du calcul indiquerait combien, au juste, on doit parier contre l'identité de M. le marquis de Laplace.

Malgré tous les respects dont on entoure encore sa mémoire, je puis dire que sur cette matière son enseignement est à peu près abandonné, même dans l'école. « *Lorsqu'on peut l'assimiler au jet d'un dé,* » dit assez naïvement le savant Lacroix, un des disciples et des admirateurs de Laplace, « le témoignage admet l'application du calcul des « probabilités. » J'en demeure avec lui parfaitement d'accord, et la proposition ainsi formulée ne rencontrera pas de contradicteurs. Il ajoute : « Nous commencerons par tirer les principales conséquences « de cette *hypothèse*, dont nous discuterons ensuite la convenance « avec le sujet. » Et, après vingt pages de calculs et de prétendues

Digitized by Google

solutions, Lacroix renverse en quelques lignes tout cet échafaudage avec une tranquille bonhomie. « Si donc l'hypothèse adoptée par les « géomètres les plus célèbres qui ont traité ce sujet ne répond pas « exactement à toutes les circonstances qu'il présente, ce n'est pas « parce qu'elle accorde trop peu de poids au témoignage, mais bien « parce que CE SUJET NE SAURAIT SE PRÊTER AU CALCUL, à cause que la « véracité et la sagacité, des hommes, quand ils sont fortement agités, « éprouvent des changements brusques, » etc. (*Traité élémentaire des probabilités*, nos 140 à 150.) On pourrait penser que c'est finir le chapitre par où il aurait été bon de le commencer. Un autre écrivain spécial, M. Cournot, dans son *Exposition de la théorie des chances*, termine comme suit les chapitres XV et XVI, où il a laborieusement recherché lui-même, avec maintes hypothèses, la probabilité des jugements et des témoignages : « Nous n'en dirons pas « davantage sur ce sujet, et nous nous garderons de vouloir appli- « quer le calcul à la probabilité des faits réputés connus par une « chaîne de témoignages ou par la tradition. Non-seulement les « valeurs des éléments qui entrent dans de tels calculs ne sont nul- « lement assignables, mais les combinaisons mêmes de ces éléments « dans le calcul reposent SUR DES HYPOTHÈSES GRATUITES par lesquelles « on établit une indépendance *fictive* entre des faits réellement soli- « daires, et dont la solidarité *répugne à toute application légitime de « la théorie des chances.* » Il me semble que les citations qui précèdent abritent suffisamment mon audace, et que l'histoire est assez vengée des géomètres.

II

Qu'attendre, au surplus, de leur discernement philosophique quand on les voit errer grossièrement sur la notion même de ce mystérieux hasard dont ils entreprennent de découvrir les lois, et affirmer avec assurance, au frontispice de leur doctrine, des propositions de la plus éclatante fausseté? « Il n'y a point de hasard à proprement « parler, » a dit Hume (*Essais philosophiques sur la probabilité*), « mais il y a son équivalent, l'ignorance où nous sommes des vraies « causes des événements. » Les disciples ont répété à l'envi cette maxime. Laplace, la paraphrasant avec cette intrépidité de déductions qui étale ingénument l'absurde et abrége, comme on l'a déjà vu à l'occasion de l'Histoire, la tâche de la critique, entre comme suit en matière :

Digitized by Google

« *Tous les événements*, ceux mêmes qui, par leur petitesse, sem-
« blent ne pas tenir aux grandes lois de la nature, en sont une suite
« aussi nécessaire que les révolutions du soleil. Dans l'ignorance
« des liens qui les unissent au système entier de l'univers, on les a fait
« dépendre des causes finales ou du hasard, suivant qu'ils arrivaient
« et se succédaient avec régularité, ou sans ordre apparent ; mais
« ces causes imaginaires ont été successivement reculées avec les
« bornes de nos connaissances, et disparaissent entièrement devant
« la saine philosophie, qui ne voit en elles que l'expression de l'igno-
« rance où nous sommes des véritables causes. » — Et un peu plus loin : « La régularité que l'astronome nous montre dans le mouve-
« ment des comètes a lieu, sans aucun doute, dans tous les phéno-
« mènes. La courbe décrite par une simple molécule d'air ou de
« vapeurs est réglée d'une manière aussi certaine que les orbites
« planétaires. Il n'y a de différence entre elles que celle qu'y met
« notre ignorance. » (*Essai philosophique sur les probabilités.*)

On reconnaît bien ici la préoccupation presque maniaque de l'astronome qui, perdu dans la contemplation des étoiles, ne peut plus abaisser sur les choses de la terre que des regards éblouis. Il a compté sans le souffle capricieux de l'enfant, sans le coup d'aile de l'oiseau, sans le vol du moucheron, qui ballottent en mille hasards la *molécule d'air ou de vapeurs* et en dérangent à chaque instant la courbe incertaine. Professeur glacé de fatalisme matérialiste, il n'est frappé que des grandes lois de la nature ; et, comme il n'a pas su lire dans le ciel la puissance de Dieu, il ne sait pas lire sur la terre la puissance de l'homme.

Sans aucun doute, il n'y a pas d'effet sans cause, et cet axiome-là n'est pas de ceux que je contesterai ; sans aucun doute aussi, si par le mot de *hasard* on entend exprimer une cause, une puissance quelconque, on sera fondé à le rayer du vocabulaire philosophique et à déclarer qu'il n'y a point de hasard. Mais le hasard est tout autre chose qu'une cause, et pour faire comprendre en quoi il consiste, j'aurai recours à un exemple.

Qu'une pierre se détache du haut d'un clocher et tombe sur un point déterminé du sol, ce simple fait aura eu assurément une série de causes. L'âge de l'édifice, par suite l'état de dégradation du ciment qui en liait les parties, les circonstances atmosphériques, la loi de la pesanteur enfin, en rendent tout naturellement raison. J'admets donc que la chute de la pierre a été un événement déterminé par des causes aussi certaines que celles d'une éclipse de soleil. — Qu'un homme passe au pied de ce clocher qui menace ruine, assurément aussi ce fait isolé ne sera pas sans une série de causes. C'était un fidèle qui se rendait à l'église, un voyageur qui contemplait le

Digitized by Google

monument, un oisif qui avait choisi pour un motif quelconque ce but de promenade. Il y a bien une différence profonde entre les lois nécessaires qui ont produit le premier fait et les causes libres qui déterminent le second ; de part et d'autre cependant on ne voit qu'un effet, et, si les causes sont ignorées, on n'en doit pas moins affirmer qu'elles existent. Ainsi l'on peut dire que pour chacun de ces faits, considéré séparément, il n'y a point, à proprement parler, de hasard.

Mais que le lieu et l'instant où tombe la pierre soient précisément le lieu et l'instant où passait un homme qui la reçoit sur la tête et en est écrasé, voilà certainement une coïncidence fortuite à laquelle on ne peut ni assigner ni même comprendre aucune cause. Bien plus, on comprend parfaitement qu'il n'en existe aucune et qu'il n'y a aucun rapport de solidarité[1] entre les causes qui ont précipité un bloc inerte sur un point de l'espace et celles qui ont dirigé vers le même point les mouvements du passant. Cette coïncidence est proprement le HASARD, et dès à présent le lecteur aperçoit quelle confusion d'idées présente la phrase célèbre de Hume. Il y a un hasard, ou plutôt il y a une infinité de hasards, car le monde est plein de séries indépendantes de causes diverses qui, en se prolongeant selon leurs lois respectives, se croisent et se rencontrent sans cesse. Chaque rencontre, chaque point d'intersection, pour employer un moment le langage géométrique, est un hasard. Et il est faux de dire que l'ignorance où nous sommes des causes soit l'équivalent du hasard ; car nous pourrions connaître parfaitement tout l'enchaînement des causes de chaque série sans que leur rencontre cessât d'être fortuite. La notion de hasard est même en quelque sorte exclusive de celle de causalité. L'événement fortuit n'est certes pas un effet sans cause, mais il est le produit de plusieurs causes qui n'ont entre elles aucun lien, et c'est parce qu'elles sont indépendantes, parce qu'elles ne s'engendrent pas l'une l'autre, que l'événement est fortuit.

Prenons un exemple vulgaire et plus saisissant encore que le premier. Cent billes numérotées sont déposées en désordre et remuées dans une urne. Un enfant, les yeux bandés, est chargé d'en extraire une. Il promène plus ou moins longtemps sa main dans l'urne et

[1] Je veux aller au-devant d'une objection. Il n'est pas impossible que la sonnerie des cloches, ébranlant l'édifice et convoquant les fidèles, détermine à la fois la chute de la pierre et la présence du malheureux qu'elle écrase. Il y aurait donc dans ce cas une certaine solidarité entre les causes de la catastrophe. Toutefois la coïncidence précise du moment et du lieu demeurerait manifestement fortuite, et d'ailleurs, pour que mon argumentation ait toute sa force, il suffit de supposer le clocher silencieux et le passant dirigé par un simple caprice de voyageur.

Digitized by Google

finit par amener le numéro 42. Une série de causes antérieures avait placé cette bille à l'endroit où l'enfant l'a saisie, mais ces causes sont absolument indépendantes de celles qui ont arrêté le caprice de son choix. La sortie du numéro 42 est donc un premier hasard. Ce n'est pas tout. On demande à un autre enfant, qui, relégué dans une pièce voisine, ignore le résultat du tirage, quel numéro est sorti, et sa réponse est 42. Pour répondre ainsi, il a pu avoir une cause déterminante : son père est colonel du 42me régiment de ligne, et l'enfant a prononcé le numéro qui lui est le plus familier. Voilà une cause qui, bien que libre, est assignable et connue. Mais existe-t-il une relation quelconque entre les causes qui ont déjà concouru à faire sortir de l'urne le numéro 42 et celles qui amènent cette nouvelle coïncidence? Et ne serait-ce pas le comble de l'absurde que de nous en prendre à « l'ignorance des liens qui les unissent au système « entier de l'univers? » Nous laisserons donc rêver les géomètres, et nous ne verrons dans l'événement qu'une rencontre fortuite de plusieurs séries de causes, c'est-à-dire un hasard.

Je préfère revenir maintenant au précédent exemple, parce qu'il me fournira l'occasion d'aborder les plus graves problèmes, les considérations les plus élevées. Il arrive souvent aux esprits irréfléchis de confondre la notion de hasard avec celle de fatalité. Destin, fortune, sort, hasard, ces expressions sont employées indifféremment les unes pour les autres, surtout par les poëtes. Bien des gens diront que le malheureux qui a été écrasé sous la pierre du clocher avait été conduit là par sa destinée, ou, si l'on aime mieux, par sa mauvaise étoile; car le paganisme a légué aux sociétés modernes un grand fonds d'idées fatalistes, qui fort heureusement ne sont guère que spéculatives et influent peu sur la conduite de la vie.

Si l'on médite le sens que présente cette proposition : « Il a été « conduit là par sa destinée, » on verra qu'elle implique une relation nécessaire de dépendance entre les causes qui ont dirigé les mouvements du passant et celles qui ont déterminé la chute de la pierre, — ce qui exclut la notion du hasard et choque d'ailleurs le sens commun, — ou bien encore qu'elle fait de la destinée une force agissante, irrésistible, infiniment intelligente, qui a prévu exactement le lieu et l'instant où tombera la pierre pour entraîner sûrement la victime à sa perte. Dans l'une et l'autre acception, c'est du fatalisme; dans la première, celui des lois naturelles, professé par Laplace; dans la seconde, c'est la foi à une puissance surnaturelle et maligne, c'est le Fatum des anciens. Je remarque que cette puissance formidable et supérieure aux dieux mêmes, que l'antiquité faisait aveugle, doit être au contraire singulièrement clairvoyante pour saisir ainsi tous les rapports et pousser méchamment sous le bloc

Digitized by Google

qui doit l'écraser l'infortuné qu'elle poursuit. Quelle que soit celle des deux acceptions que l'on adopte, que l'on s'incline devant la nature ou devant le destin, le résultat est le même pour l'homme, dont on nie pareillement la liberté. Je sais bien que la plupart des gens qui jettent étourdiment; à l'annonce d'un événement malheureux, le mot de *destinée*, n'en calculent pas la portée et s'effrayeraient de l'interprétation ; mais alors il n'a dans leur bouche aucun sens. On devrait proscrire ces locutions qui rappellent les plus tristes aberrations de l'esprit humain et laissent toujours dans l'entendement quelque trouble. Le destin est un vain fantôme, apparu dans les ténèbres païennes et dissipé aux lumières du christianisme. La nature physique a sans doute des lois impérieuses, mais ces lois ne suffisent pas à produire tous les événements. L'intelligence de l'homme se combine sans cesse avec les lois de la nature; les séries de causes libres croisent les séries de causes nécessaires, et les hasards de leurs rencontres sont un démenti continuel à la fatalité.

Allons plus loin. Si j'essaye maintenant de rapprocher l'idée de hasard de celle de providence, je suis frappé de la facilité avec laquelle ces deux notions se concilient [1]. Du haut de sa toute-puissance, Dieu aperçoit sans doute le prolongement et les intersections des séries de causes les plus indépendantes. Il me voit me dirigeant *librement* vers l'église d'un pas tel, que j'arriverai devant le seuil à l'instant précis où une pierre, cédant à l'action de la pesanteur, doit se précipiter sur le point du sol que j'occuperai. Il ne m'a pas promis une longue vie, il peut me laisser m'acheminer à la rencontre de ce hasard funeste. Mais, s'il a d'autres desseins sur moi, si la prière d'une mère ou d'une sœur qui me recommandait à sa protection est parvenue à son oreille, s'il veut que je vive, que fera sa providence? Elle pourrait sans doute supprimer le hasard vers lequel je marche en retardant la chute de la pierre. Mais ce serait une suspension des

[1] « Le mot *hasard* n'indique pas une cause substantielle, mais une idée; cette « idée est celle de la combinaison entre plusieurs systèmes de causes ou de faits « qui se développent chacun dans leur série propre, indépendamment les uns des « autres. » (*Exposition de la théorie des chances*, par Cournot, page 82.) ..... « Il est juste de dire en ce sens, comme on l'a répété si souvent, que le hasard « gouverne le monde, ou plutôt qu'il a une part, et une part notable, dans le gou- « vernement du monde; *ce qui ne répugne en aucune façon à l'idée qu'on doit se « faire d'une direction suprême et providentielle* : soit que la direction providen- « tielle ne porte que sur les résultats moyens et généraux assurés par les lois « mêmes du hasard, soit que la cause suprême dispose des détails et des faits « particuliers pour les coordonner à des vues qui surpassent nos sciences et nos « théories. » (*Ibidem*, page 83.) J'ai déjà cité et je citerai encore ce remarquable ouvrage. Moins illustre dans la science que Condorcet, Laplace, Poisson, Lacroix, Arago, M. Cournot leur est très-supérieur en esprit philosophique et en sagacité.

Digitized by Google

lois de la nature, un miracle, et il n'en est aucunement besoin. Je n'oublie pas d'ailleurs que je m'adresse à des physiciens, et je veux leur accorder dans toute cette discussion la constance des lois naturelles. Sans les violer, sans les interrompre, Dieu ne pourra-t-il pas m'inspirer la pensée de ralentir *librement* mes pas ou d'en changer la direction? Et si la prière de ma mère n'est venue éveiller sa sollicitude qu'au moment où j'étais déjà arrêté sur le lieu menacé, ne pourra-t-il pas influencer ma volonté toujours libre de manière que je m'éloigne avant la catastrophe? Alors, si je vois tomber sur le gazon qui porte encore l'empreinte de mes pas ce bloc énorme qui m'eût broyé, je m'écrierai : « Quel heureux hasard! » et, tout ému, j'entrerai dans l'église pour remercier la Providence. Je ne serai pas inconséquent. J'aurai raison de la bénir, car c'est bien son inspiration qui m'aura préservé, et cependant ma retraite volontaire, un moment avant la chute d'une pierre que je ne prévoyais pas, aura tous les caractères d'un événement fortuit. Ainsi toutes les lois seront observées : celles de la nature physique ne recevront aucune atteinte; ma liberté sera entière, et c'est par un acte libre que je me serai éloigné si à propos. Dieu aura seulement influencé ma volonté sans l'asservir, de la manière propre à sa providence, et lui-même aura librement condescendu à l'humble prière d'une de ses créatures, car c'est une loi aussi que cette puissance de la prière.

Niera-t-on que j'aie été libre en cédant à l'inspiration providentielle? Autant vaudrait soutenir qu'on n'est pas libre lorsqu'on suit le conseil d'un ami. Tout conseil, tout commandement même suppose la liberté de l'intelligence à laquelle on s'adresse. La famille et la société nous offrent le phénomène incessamment renouvelé de volontés libres s'influençant les unes les autres. L'enfant le plus docile, le soldat le mieux discipliné, l'esclave le plus soumis, fait à chaque acte d'obéissance un acte de sa liberté morale.

On le voit, les lois invariables de la nature, objection triomphante que l'incrédulité propose avec une confiance hautaine, ne prouvent absolument rien contre la Providence. Joseph de Maistre, aux quatrième et cinquième entretiens des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, s'est attaqué à cette objection dans quelques pages étincelantes de verve satirique et d'éloquence, mais il me semble qu'il ne lui a pas porté le coup le plus décisif. Son argumentation repose principalement sur le pouvoir qu'il reconnaît à Dieu de diriger l'action des lois physiques, de les détourner sans les violer, comme l'homme détourne le cours d'un fleuve sans violer la loi qui entraîne vers la mer toute eau courante. L'argument a peu de valeur aux yeux du physicien, qui répondra que, pour interrompre une loi naturelle, il en faut une autre, et que, par exemple, la machine de Marly est néces-

Digitized by Google

saire pour faire remonter à Versailles les eaux de la Seine. Aussi, lorsque, voulant justifier les prières qu'on adresse au ciel pour être préservé du tonnerre, De Maistre dit : « Nous demandons à Dieu « qu'il daigne, dans sa bonté, *envoyer ses foudres sur les rochers et* « *sur les déserts*, ce qui suffit sans doute à l'accomplissement des « lois physiques, » je crois voir le physicien sourire en hochant la tête, et se confirmer dans son incrédulité dédaigneuse par la pensée que les lois de la nature déterminent nécessairement le lieu de l'explosion électrique aussi bien que l'explosion elle-même; qu'une loi naturelle, comme l'attraction de l'aiguille aimantée, peut seule détourner l'effet des autres lois, et que diriger la foudre ou la retenir, c'est violer également les lois naturelles.

Mais, si je prie en ces termes : « Je demande à Dieu qu'il daigne, « dans sa bonté, m'inspirer la pensée de m'éloigner des lieux qui « devront être foudroyés en vertu des lois naturelles, » que pourra m'objecter le physicien? Quel droit lui donne sa science de railler ma prière? Est-ce que je ne reconnais pas avec lui toutes les forces physiques? Est-ce que je demande la moindre infraction à la charte de la nature?

Quelques matelots accrochés aux débris d'un naufrage, ballottés par les flots qui ont déjà englouti plusieurs de leurs camarades, transis de froid, exténués de privations, retrouvent au fond de leurs cœurs cette foi que le danger réveille, et font vœu, s'ils échappent à une mort qui paraît certaine, d'aller en pèlerinage et pieds nus remercier publiquement Notre-Dame de Bon-Secours. Bientôt ils voient blanchir à l'horizon une voile libératrice; le navire approche, les recueille et les rend à leurs familles. Peut-être, au milieu de la foule attendrie qui assistera à l'accomplissement de leur vœu, il se rencontrera un savant, un physicien, qui seul ne sera pas ému de ce spectacle et qui rira de tant de crédulité et d'ignorance. « Pauvres gens! se dira-t-il, les voilà qui vont remercier la Vierge d'un désastre qui a fait périr leurs frères et qui leur enlève à eux-mêmes le fruit de plusieurs années de labeur. Ils devraient la maudire si elle y pouvait être pour quelque chose. Ils ne savent pas, ces simples, que leur naufrage et leur conservation sont une suite aussi nécessaire des grandes lois de la nature que les révolutions du soleil. » — Si un des naufragés, plus lettré que les autres, entendait ce langage, il déconcerterait le physicien en lui répondant : « Je pense comme vous que la tempête qui a brisé notre navire n'était pas autre chose qu'une suite des lois de la nature; mais il importait peu à la nature que nous devinssions la proie de l'ouragan. En quittant le port un jour plus tôt ou plus tard, en modifiant notre route ou notre manœuvre, nous en aurions pu braver les effets. Le fait de notre naufrage n'a

Digitized by Google

donc pas été, quoi que vous disiez, nécessaire : il a été une coïncidence fortuite, un hasard. Le fait ultérieur de la rencontre si opportune du navire qui nous a recueillis est peut-être pareillement fortuit. Qui vous garantit cependant que la Providence, touchée de notre détresse, n'a pas voulu exaucer notre vœu en agissant sur la volonté du capitaine afin qu'il dirigeât vers nous sa marche aventureuse ou seulement sa longue-vue? Pour moi, c'est mon bonheur de le croire; je craindrais d'être ingrat en en doutant, et voilà pourquoi je vais remercier Dieu, avec mes ignorants compagnons, de notre conservation providentielle, sans l'accuser du hasard de notre désastre, aux chances duquel nous nous étions librement exposés. Vous pouvez ne pas partager ma croyance,mais je suis bien certain que toute votre physique ne m'en démontrera jamais la fausseté. »

Que la philosophie incrédule cesse donc de nous étourdir du bruit de son objection scientifique. J'espère en avoir signalé la frivolité. Les vérités religieuses et morales subsistent indépendamment des vérités mathématiques. Ce sont des ordres non contraires, mais différents de connaissances, comportant chacune le genre de démonstration et d'évidence qui lui est propre. La science n'est point impie et la philosophie religieuse n'est point géométrique. Un honnête algébriste français, Parisot, a imaginé d'employer le calcul des probabilités pour déterminer le degré de créance due à la doctrine spiritualiste, et il a reconnu en faveur de cette doctrine le chiffre assurément fort respectable de soixante-trois chances contre une. L'Anglais Craig, appliquant le calcul à la théologie (*Theologiæ Christianæ principia mathematica*), et voulant rester ferme dans sa foi, tout en admettant l'affaiblissement graduel des témoignages qui démontrent la vérité du christianisme, a trouvé qu'après un laps de quatorze cent cinquante-quatre ans, pas un de plus ni de moins (il écrivait en 1699), une nouvelle révélation deviendrait nécessaire pour raviver la foi. Tout cela n'est point sérieux, mais les usurpations du calcul sur le domaine de la morale ne le sont pas davantage.

On voudra bien remarquer que, dans le cours de cette rapide discussion, je me suis soigneusement attaché à ne pas contester aux physiciens la constance des lois naturelles. On comprendra, ce me semble, que ce n'était pas le lieu de traiter la question des miracles. Que Dieu, auteur de la nature, ait le droit de disposer souverainement de son ouvrage et de suspendre l'exécution des lois qu'il a faites, c'est une vérité d'évidence pour le philosophe qui admet la création. Qu'il ait usé de ce droit afin de confirmer par des signes éclatants la divinité de la révélation, c'est pour le chrétien une vérité de fait non moins incontestable. Je réserve donc expressément ici, pour le lecteur chrétien, le plein enseignement de l'Église. Mais tous les mira-

Digitized by Google

cles qu'elle nous propose à croire ne sont que des infractions passagères aux lois de la nature, et des exceptions en quelque sorte confirmatives de la règle. M'adressant aux physiciens et voulant leur répondre sur leur propre terrain, j'ai pu ne pas considérer ces exceptions, dont je n'avais pas besoin pour démontrer que la constance des lois naturelles n'exclut aucunement l'action de la Providence sur les individus et les sociétés; car les événements ne nous frappent que par leurs rapports avec l'homme, et il suffit à la Providence d'influencer les libres déterminations de l'homme pour changer le caractère des événements. La médecine proclame tous les jours l'influence puissante du moral sur le physique des malades. Dieu ne pourra-t-il pas, par une action toute morale, accorder aux larmes d'une famille la guérison de son chef? Une inspiration du général décide du gain des batailles. Dieu ne pourra-t-il pas envoyer cette inspiration? Les conceptions de l'homme d'État ont d'immenses conséquences pour le sort des empires. Dieu ne pourra-t-il pas diriger les conceptions de l'homme d'État?

Assurément cette doctrine est plus honorable pour l'homme et plus respectueuse de sa dignité que celle qui, méconnaissant à la fois l'action divine et la liberté humaine, prétend asservir tout ce qui enflamme nos cœurs, la vertu, le dévouement, jusqu'aux inspirations de l'héroïsme et du génie, aux lois aveugles qui régissent la courbe d'une molécule de vapeurs.

Que la science reste en possession de son glorieux domaine, mais qu'elle n'entreprenne pas d'en franchir les limites. J'honore ses recherches, ses veilles laborieuses, ses magnifiques découvertes. Je suis avec un intérêt sympathique tous les travaux qui enrichissent de jour en jour le trésor des connaissances humaines. Mais, si mon intelligence adhère à toutes les vérités démontrées de l'ordre naturel, elle adhère aussi à d'autres vérités d'un ordre supérieur, également démontrées, bien que par des moyens différents. Je crois à un ensemble de lois et de rapports surnaturels qui constituent ma foi religieuse. Je crois que Dieu, en créant mon âme libre à sa ressemblance, lui a donné la faculté de se mettre en communication avec lui par la prière; je crois que lui-même ne dédaigne pas de se communiquer à mon âme par la grâce. Ayant éprouvé que ma volonté, sans cesser jamais d'être libre, est très-souvent, très-habituellement influencée par la volonté d'autrui, je crois que Dieu n'a pas moins de puissance sur elle qu'un de mes semblables, en sorte que mes mouvements les plus spontanés puissent être en réalité déterminés par l'action mystérieuse de sa providence. Voilà des propositions bien étrangères à la physique, mais je cherche en vain, je l'avoue, quelle objection la physique élèverait contre elles.

Digitized by Google

III

Certes, quand Pascal, ce grand philosophe chrétien qui fut aussi un grand géomètre, jetait les bases du calcul des probabilités, il ne prévoyait pas les conséquences impies que ses successeurs prétendraient tirer de sa découverte. On en connaît l'origine. Le chevalier de Méré, son ami, homme d'esprit et joueur émérite, lui avait proposé à résoudre quelques problèmes sur les chances du jeu. Il lui demandait surtout de déterminer dans quelles proportions il est juste que deux joueurs se répartissent la masse des enjeux, lorsque la partie, déjà commencée avec des avantages inégaux, est interrompue avant son issue et que les deux adversaires se séparent. C'est ce qu'on a appelé la *règle des partis*. Pascal fut frappé de la profondeur de la question, qui eut pour lui un vif attrait. Il se trouva *par hasard*, ou par une coïncidence fortuite, que Fermat, conseiller au parlement de Toulouse et savant géomètre lui-même, s'occupait aussi de la solution de problèmes analogues. Une correspondance s'ensuivit entre Pascal et Fermat, et tous deux ont partagé l'honneur de la découverte.

J'essayerai d'en faire comprendre les principes les plus élémentaires. La certitude d'un événement est toujours représentée par l'unité. Si l'événement futur que l'on considère est incertain, la vraisemblance ou la *probabilité* de sa réalisation sera exprimée par une fraction, laquelle se rapprochera d'autant plus de l'unité que l'événement sera plus probable. Il s'agit de calculer rigoureusement cette fraction de certitude. On y parvient aisément lorsque l'on connaît d'avance le nombre total des combinaisons ou des *chances* également possibles, et, sur ce nombre total, le nombre de celles qui doivent réaliser l'événement attendu. Le rapport du second chiffre au premier donne exactement la fraction qui exprime la probabilité de l'événement. Si, par exemple, on va tirer au hasard une seule carte d'un jeu de piquet qui en contient trente-deux, et si l'on recherche la mesure exacte de la probabilité qu'on a d'amener une figure, on fera sans effort le calcul suivant. Le jeu de 32 cartes contient 12 figures. Il est clair que, sur les 32 chances pareillement possibles, il y en a 12 d'amener une figure et 20 d'amener une autre carte. La probabilité de l'événement attendu est donc le rapport de 12 à 32, ou $\frac{12}{32}$, fraction égale à $\frac{3}{8}$. La probabilité contraire est le rapport de 20 à 32, ou $\frac{20}{32}$, fraction égale à $\frac{5}{8}$. La somme de ces deux fractions $\frac{3}{8} + \frac{5}{8} = \frac{8}{8} = 1$ est l'unité ou la certitude.

Digitized by Google

On eût obtenu plus facilement encore le même résultat en réfléchissant que, dans chaque couleur, il y a trois figures sur huit cartes. Il est sensible qu'en multipliant les chances on n'en change pas les rapports, et que, si l'on mêlait ensemble un nombre quelconque de jeux de piquet, la probabilité d'amener du premier coup une figure serait toujours le rapport de trois à huit ou la fraction trois huitièmes.

La *probabilité* d'un événement est donc le rapport du nombre des chances favorables à cet événement au nombre total des chances possibles, et elle a pour expression mathématique une fraction dont le numérateur est le nombre des chances favorables et le dénominateur le nombre total des chances possibles. Par la même raison, la probabilité inverse est le rapport du nombre des chances contraires à l'événement au nombre total des chances possibles. La somme des deux probabilités, l'une de l'arrivée de l'événement, l'autre de sa non-réalisation, doit toujours être l'unité ou la certitude, en sorte qu'il suffit de connaître l'une pour obtenir l'autre par une simple soustraction.

Si, dans le cas où un événement incertain aurait lieu, j'ai droit à toucher une somme d'argent, l'attente ou l'espérance que j'ai de la recevoir a dès à présent une valeur déterminée, et l'on obtient cette valeur en multipliant la somme attendue par la fraction qui représente la probabilité de l'obtenir. Ainsi, si l'on m'a promis de me payer 800 francs dans le cas où la première carte tirée d'un jeu de piquet serait une figure, la valeur actuelle de cette promesse sera les trois huitièmes de 800 francs, ou 300 francs. S'il me convient de parier sur les chances de ce tirage, je pourrai donc, sans être déraisonnable, du moins au point de vue arithmétique, risquer 300 francs comme enjeu contre un adversaire qui en risquera 500, ou, ce qui revient encore au même, parier trois contre cinq, les enjeux de deux parieurs adverses devant toujours être exactement proportionnels à leurs probabilités de gain respectives.

Je m'arrête, et crains d'avoir été déjà trop technique en exposant ces bases élémentaires. Si, au lieu d'être simple comme le tirage d'une figure, l'événement observé devient complexe, comme le tirage de plusieurs cartes désignées d'avance, alors les nombres des combinaisons ou des chances à comparer s'accroissent dans des proportions si rapides, que l'arithmétique elle-même est bientôt réduite à l'impuissance, et que les formules les plus déliées de l'analyse algébrique, aidées des tables de logarithmes, sont indispensables pour saisir des rapports dont le calcul ordinaire ne rapprocherait les éléments qu'au prix de travaux séculaires. Par exemple, on sera surpris de lire que le nombre des combinaisons possibles de la distribution d'un jeu de

Digitized by Google

piquet en ses quatre groupes est de plus d'*un million et demi de milliards*. L'énormité de ce chiffre a fait conclure avec assurance, d'après la date assignée à l'invention des cartes à jouer, qu'il s'en faut de beaucoup que les cartes aient encore été distribuées de toutes les manières possibles. Le nombre des combinaisons ou des chances qui donnent les quatre as d'emblée au premier joueur est de près de *vingt-deux mille milliards*. Le rapport de ce chiffre au premier est d'environ 13 millièmes. Il y a donc pour le joueur treize chances sur mille, ou une probabilité de plus d'un pour cent de relever les quatre as dans son jeu.

La Chambre des députés de France a été composée, avant 1848, de 459 membres, que le sort distribuait en 9 bureaux chacun de 51 membres. On a essayé de calculer le nombre des combinaisons possibles ou des chances de leur distribution dans les bureaux, et l'on a reconnu que le résultat serait un nombre effrayant figuré par 429 chiffres.

On s'est livré, souvent pour un pur intérêt de curiosité, à une foule de calculs de ce genre. Un des plus singuliers a été de déterminer le nombre d'inversions qu'il est possible de faire subir au vers latin

Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sidera cœlo,

sans violer la mesure du vers. Si un bon élève de nos colléges veut aborder par le tâtonnement cette besogne à ses heures de loisir, je le préviens qu'il doit prendre son temps et qu'il a eu de savants devanciers. Un certain Erycius Puteanus (Henri Dupuy) a consacré un livre à prouver que le nombre des inversions est précisément égal à celui des étoiles, ou à 1,022, suivant le catalogue d'alors. Vossius a obtenu le même résultat. Le P. Prestet, de l'Oratoire, compte 2,196 variations dans une première édition de ses *Éléments de Mathématiques*, et 3,276 dans la seconde. L'algébriste Vallis, dans l'édition latine de ses œuvres, n'en compte que 3,096. Enfin, Jacques Bernouilli, Théveneau et Parisot, procédant par des méthodes différentes, se sont rencontrés au même chiffre de 3,312 inversions. Le bon Parisot, qui a ainsi résumé l'historique du célèbre vers du jésuite Bauhuis, de Louvain, car je me reprocherais de ne pas citer le nom du poëte, est tout fier de cette rencontre, et il ajoute ingénument que ce serait désormais « peine perdue d'en ajouter plus ou moins. » On voudra bien me pardonner de me l'être tenu pour dit. (Voir le *Traité du calcul conjectural*, par Parisot, 1810, page 498.)

Les jeux de pur hasard, les gageures, les loteries de tous genres, sont le domaine propre du calcul des probabilités, qui peut y exercer

Digitized by Google

librement ses ingénieuses analyses. On se tromperait cependant si l'on croyait que les résultats qu'elles amènent, incontestables en théorie, aient dans l'application un caractère de rigoureuse exactitude. L'imperfection des instruments matériels employés introduit dans les opérations de tous les jeux l'action de certaines forces physiques qui doivent déranger à la longue tous les calculs de probabilité. Je me ferai comprendre en citant l'exemple le plus vulgaire des gageures. Quand deux enfants parient à *pile ou face*, il semble évident que le pari est à chances pareilles, que la probabilité d'amener pile est égale à celle d'amener face, et que chacune d'elles est représentée par la fraction $\frac{1}{2}$. Rien de plus vrai en théorie, rien de plus faux en fait. En effet, l'effigie d'une monnaie ou d'une médaille a d'ordinaire plus de relief que le revers. Le centre de gravité de la pièce est donc plus rapproché de l'effigie, la pièce jetée en l'air a une tendance à retomber la face contre terre ou à montrer le revers, et ce sera même infaillible si elle tombe d'une très-grande hauteur. Il en résulte qu'un enfant avisé devrait toujours parier *pile*, ou plutôt que c'est une gageure à éviter comme n'étant pas à chances égales.

Si pourtant une longue suite d'observations, faites sur un grand nombre de pièces d'argent de 5 fr., lancées de toute leur force par un grand nombre d'enfants de douze ans, avaient amené *pile* dans la proportion de 75 fois sur 100 coups, on en conclurait avec raison, *à posteriori*, que la probabilité d'amener pile dans des circonstances toutes semblables, et pour un enfant de douze ans d'une force moyenne, est de soixante-quinze centièmes, ou des trois quarts. Mais ce résultat *à posteriori*, déjà si différent de celui obtenu *à priori*, par la seule évidence mathématique, n'aurait plus aucune valeur si les circonstances du jet étaient changées, s'il s'agissait d'une médaille ou d'une pièce d'or, si l'opérateur avait plus ou moins de douze ans, ou s'il n'employait pas sa force entière, etc.

J'appelle toute l'attention du lecteur sur cette distinction essentielle entre deux sortes de probabilités, l'une directement obtenue par le calcul des chances, l'autre déduite de l'observation des faits constatés. Elle est féconde en conséquences importantes, dont plusieurs ont été inaperçues des géomètres, et j'aurai bientôt occasion d'y revenir.

Il me paraît certain que pour tous les jeux de hasard l'équilibre des chances est ainsi dérangé dans des proportions inconnues par des causes physiques tenant à la construction des instruments. Parmi les cartes d'un même jeu, il y a des différences de poids et de rugosité qui exercent une influence notable sur les combinaisons du mélange et de la *donne*. Un dix, une figure, plus chargés de peinture, sont plus pesants, glissent moins facilement qu'un as. Les couleurs

Digitized by Google

mêmes ne sont pas, à cet égard, indifférentes, à cause de la diversité des matières employées pour la coloration. Sur les faces d'un dé de la fabrication la plus soignée, il aura bien fallu adopter un moyen quelconque pour marquer les points. Or il est manifeste que, selon qu'on les aura imprimés en creux par la gravure, ou surajoutés en relief, on aura éloigné ou rapproché le centre de gravité de la face marquée du plus grand nombre de points. De même encore les bulletins numérotés jetés dans une roue de loterie ont des pesanteurs différentes. Les plus lourds sont ceux qui sont chargés de plus d'encre ou qui portent les numéros les plus élevés. On croit faire merveille en tournant plusieurs fois la roue pour bien mêler les bulletins : si l'on répétait très-longtemps l'épreuve, ce serait tout le contraire; on aurait précipité au fond tous les gros numéros et disposé artistement tous les petits à la surface.

Les résultats *à priori* du calcul des probabilités les plus irréprochables en théorie ne doivent donc pas être accueillis sans défiance, même dans ce domaine des jeux de hasard où le calcul semble souverain, car les hommes ne sont pas de pures abstractions, ni leurs instrument de jeu de simples quantités arithmétiques. Bien loin qu'une succession indéfinie d'épreuves pût confirmer l'exactitude des formules, comme le veut la théorie, cette succession les démentirait certainement en dégageant de plus en plus l'action de causes physiques spéciales qui ont détruit l'égalité des chances et qui ont été insaisissables pour le calcul. Ainsi, chose singulière! après avoir contesté aux géomètres la possibilité de saisir les rapports des causes morales, je me trouve conduit à affirmer que des causes, même purement physiques, échappent à leur appréciation et frappent de discrédit leurs calculs les plus rigoureux.

Je ne voudrais pas cependant qu'on exagérât la portée de cette objection jusqu'à faire croire que je refuse au calcul *à priori* des probabilités toute autorité. Ce serait un paradoxe insoutenable. J'entends seulement que la poursuite d'une vérité absolue d'application est chimérique, attendu que les chances que le calcul suppose égales ne le sont vraiment qu'en spéculation. Mais l'action des causes spéciales que j'ai signalées peut être tellement faible, tellement lente, que pour des joueurs sensés il n'y ait pas lieu d'en tenir compte. Les joueurs sont d'ailleurs réputés ignorer pareillement l'influence de ces causes spéciales. Ainsi, dans tous les jeux de hasard et les loteries, le calcul des probabilités est encore le guide le plus sûr et même le seul guide qu'on puisse suivre. Il est de plus à observer que le problème posé a rarement pour but d'équilibrer exactement les enjeux. Il y a presque toujours un banquier, un gouvernement ou une compagnie d'assurance qui, en instituant le jeu, se

Digitized by Google

propose d'en retirer un lucre, et qui, pour cela, se réserve un certain nombre de chances, lesquelles ne doivent profiter à aucun des joueurs adverses. Le calcul détermine la valeur mathématique de ces chances réservées au banquier, et cette valeur est d'ordinaire assez élevée pour compenser, et bien au delà, l'action latente des causes inaperçues. C'est ce qui fait la sécurité du banquier; pour qu'elle soit entière, il faut que le nombre des chances qui lui sont réservées soit considérable. Celles que s'attribuait la loterie royale de France étaient énormes. Pour la sortie d'un *terne*, elle rendait 5,500 fois la mise, tandis que la probabilité de la sortie d'un terne n'était que d'une chance sur 11,748. Pour le *quaterne*, qui n'avait qu'une chance sur 511,038, elle payait 75,000 fois la mise. Pour le *quine* enfin, quand on le jouait, elle promettait seulement 1 million de fois la mise, tandis que le calcul des chances eût demandé près de 44 millions. On conçoit à merveille qu'aucune cause cachée ne pouvait balancer l'effet d'écarts aussi gigantesques.

Le calcul des probabilités sert donc à diriger et à rassurer les fermiers de jeux et les régies de loteries. A son aide, les joueurs et les parieurs aventureux peuvent se convaincre de l'insigne duperie où la passion les entraîne et se démontrer le degré de probabilité, devenant à la longue une certitude, qu'ils ont de se ruiner. A son aide aussi on aperçoit clairement la futilité et le vice de toutes les méthodes par lesquelles des joueurs systématiques se sont efforcés de conjurer les lois du hasard. A un jeu inégal, ceci est un principe absolu, aucune méthode n'a le pouvoir de détruire l'inégalité des conditions.

Quant aux jeux de société, le calcul *à priori* des probabilités n'apportera que des démonstrations indépendantes du plus ou moins d'habileté des joueurs, et dont l'intérêt de curiosité sera naturellement assez frivole. Du moins devrait-il servir à détruire une foule de préjugés et de mesquines superstitions qu'on est surpris de trouver si vivaces dans une société éclairée. Des gens qui raillent superbement les préjugés populaires et peut-être les plus augustes croyances attachent de l'importance au choix des places, à la *charnière* de la table, aux cartes gagnantes, etc. Ceci est trop puéril pour mériter une réfutation. D'autres, en plus grand nombre, et parmi les lettrés, parlent sérieusement de la persistance de la *veine*, de la *veine* qui s'épuise ou se retourne, etc. Les uns s'enhardissent par le succès, les autres se découragent, se démoralisent, se croient poursuivis par on ne sait quelle mystérieuse puissance et s'évertuent à chercher un moyen de la briser.

Règle générale : s'il y a des joueurs constamment heureux, il est imprudent de leur tenir tête, car il y a gros à parier, ou que leur jeu

Digitized by Google

n'est pas loyal, ou qu'ils ont une supériorité notable d'habileté. Peut-être, par des organes plus déliés ou des observations nombreuses, ont-ils saisi l'influence d'une de ces causes spéciales dont j'ai parlé. On a vu des aveugles discerner au toucher les figures et les couleurs; un manipulateur exercé n'aura pas besoin de cartes frauduleuses pour avoir, s'il lui plaît, sur son trop confiant adversaire un avantage considérable. Le plus sage est donc de battre en retraite et de ne pas lutter longtemps contre une *veine* insolente. Mais, entre amis, si la partie est égale et la loyauté incontestable, la *veine* est une pure chimère. Les hasards passés n'ont aucune influence sur les hasards futurs. Les chances déjà accomplies n'engendreront pas celles qui vont s'accomplir. Quand, à une table d'écarté, je gagne dix parties de suite, on se récrie, on s'émerveille. Il n'y a pas sujet de s'étonner. C'était une des combinaisons prévues, et le calcul en détermine très-facilement la probabilité. Elle est de $\frac{1}{1024}$, ou l'une des 1,024 combinaisons de dix parties consécutives. Il n'est pas plus étrange que celle-là se soit réalisée que toute autre. Les 1,024 combinaisons de dix parties pourraient être numérotées comme autant de billets de loterie dont on tirerait un au hasard. Que le numéro sortant soit 1 ou 1,024, l'un n'est pas plus surprenant que l'autre. On en pourrait dire autant si je gagnais vingt parties de suite; mais, comme je n'ai qu'une chance sur plus d'un million, on comprend que cela n'arrivera pas souvent. Pour s'exprimer avec convenance et précision, il faut donc se souvenir que les locutions de *rare* et d'*étonnant* ne sont pas synonymes et rendent des pensées bien distinctes. Il y a une foule de choses étonnantes dans la vie qui ne sont pas rares ; il y en a de très-rares, comme une éclipse totale de soleil, qui n'ont rien d'étonnant.

Si donc je viens de gagner dix parties de suite, il n'y a aucune conclusion à en tirer quant au sort d'une onzième partie, et l'on peut parier indifféremment pour ou contre la continuation de ma veine. Je suppose toujours, bien entendu, que les chances du jeu soient exactement égales, en rappelant qu'il n'est pas prudent de s'obstiner à tenir tête aux joueurs heureux. Leur bonheur persévérant a d'ordinaire une cause constante, qui agira sur les épreuves futures comme elle a influencé les épreuves passées. Si un dé est retombé dix fois de suite sur la même face, on sera certes fort autorisé à croire que ce n'est pas sans motif. Il est possible que ce soit un pur effet du hasard, mais je n'engagerais personne à s'y fier, et il est beaucoup plus vraisemblable que le dé est pipé.

Le calcul des chances, bien compris, devrait donc détruire toutes les superstitions des joueurs. Loin de conduire au fatalisme, il se joint au raisonnement et à la saine philosophie pour combattre certaines ten-

Digitized by Google

dances fatalistes de l'esprit ou plutôt de l'imagination des hommes. « L'imagination, a dit encore excellemment M. Cournot, celui de tous « les auteurs spéciaux qui a apporté le plus de discernement dans ces « études, a quelque peine à ne voir dans les lois du hasard que l'effet « des lois mathématiques qui régissent les combinaisons; elle est « toujours tentée de donner au hasard une vertu substantielle et « productrice, ayant son énergie et en quelque sorte sa finalité « propre. Il suffit d'indiquer de telles illusions pour en garantir les « hommes réfléchis. »

ALFRED DE COURCY.

La suite à un prochain numéro.

Digitized by Google

SIÉGE DE MALTE PAR LES TURCS

EN 1565

Malte, jadis le siége d'un ordre illustre, aujourd'hui le centre de la puissance anglaise dans la Méditerranée, est un de ces coins de terre sans étendue, sans productions remarquables, que leur position privilégiée appelle cependant à jouer un grand rôle dans le monde. Forteresse à bon droit réputée imprenable pour quiconque n'est pas maître de la mer, port de guerre du premier ordre, cette île, entre Gibraltar et Corfou, donne à la puissance qui la possède une base d'opérations méditerranéennes qui peut rivaliser avec celle des nations limitrophes.

Envoyé en station sur ce point lors du rapatriement de notre armée de Crimée, nous fûmes conduit à interroger le passé de ce rocher célèbre. — La France, plus que toute autre nation, peut en revendiquer la meilleure part.

Le touriste qui parcourt cette forteresse, dont les progrès de la navigation et du commerce augmentent chaque jour l'importance, rencontre à chaque pas des monuments ou des inscriptions françaises que les nouveaux maîtres de Malte, rendons-leur cette justice, conservent avec un respect des plus honorables. Les statues de Villiers de l'Isle-Adam et de Jean de la Valette, ces deux grands maîtres français qui portèrent si haut la gloire de leur ordre, se dressent encore, majestueuses et fières, aux portes de la ville principale. Sur les riches tombeaux en forme d'autel, sur les dalles de marbre antique

Digitized by Google

qui ornent la cathédrale de Saint-Jean, le rejeton des plus vieilles familles de France, d'Espagne ou d'Italie peut retrouver la trace de ses ancêtres. Tant de noms historiques, si bien conservés dans cette basilique avec leurs écussons, leurs dates précises et la mention de leurs hauts faits, offrent à l'antiquaire comme au généalogiste la plus riche comme la plus authentique moisson. Nos soldats de Crimée, que les transports débarquaient pour quelques heures dans l'île, s'arrêtaient avec une curiosité mêlée de surprise devant ces souvenirs de la patrie dont un bien petit nombre pouvait trouver l'énigme. Plusieurs d'entre eux semblaient se demander naïvement par quelle succession de malheurs ces reliques nationales avaient pu tomber aux mains de l'Angleterre. Plus d'une fois l'église Saint-Jean nous offrit le contraste émouvant d'un zouave déchiffrant religieusement l'épitaphe d'un chevalier de Malte.

Parmi les événements d'une carrière de sept siècles, nos recherches s'arrêtèrent d'elles-mêmes sur le mémorable siége de 1565, épisode héroïque qui présente l'ordre de Saint-Jean à son apogée et en résume avec éclat le glorieux caractère. Nous l'avons étudié dans les sources originales, aujourd'hui assez peu connues, et d'après les autorités les plus sûres. Au milieu des soucis que la Turquie donne à l'Europe, il ne nous semble pas sans intérêt de rappeler la grande lutte que les chevaliers soutinrent, il y a trois cents ans, contre les enfants de l'islam [1].

[1] Dans la disposition d'idées où nous nous trouvions, nous accueillîmes comme une bonne fortune la rencontre d'un ouvrage étranger, dû à un historien de réputation, M. William Prescott. (*Histoire du règne de Philippe II, roi d'Espagne*, par M. William Prescott, Londres.—Routledge et Cie, Faringdon Street — 1856.) Il nous sembla qu'Anglais et protestant, son témoignage en faveur de l'ordre de Malte pourrait assurément passer pour l'un des moins suspects. L'auteur de *Ferdinand et Isabelle* et de la *Conquête du Pérou* nous offrit précisément, dans quelques pages animées et pleines d'intérêt, la narration de cette belle défense.

Écrivant de nos jours, M. Prescott a su résumer, dans ses consciencieuses recherches, les nombreux travaux contemporains des événements avec ceux plus modernes des historiens français, espagnols ou italiens. Entre les sources où il a puisé, nous signalerons plus particulièrement, pour l'avoir étudiée nous-mêmes, la *Véritable Relation* (*la Verdadera Relacion de todo lo que el año de MDLXV, ha succedido en la isla de Malta*, por Francisco Balbi de Correggio, en todo el sitio, soldado. — Barcelona, 1568). Cette *Relation* est le journal d'un soldat témoin oculaire et acteur de cette grande lutte. C'est le récit militaire, simple, naturel, presque ingénu, visant à la vérité et nullement aux embellissements littéraires. Il n'en est pas tout à fait de même de l'*Histoire des Chevaliers de Malte*, de l'abbé de Vertot (édition de Londres, 1729), le chroniqueur officiel et autorisé de l'Ordre, auquel on reproche une certaine tendance au panégyrique. Toutefois, cette réserve faite, il est juste de reconnaître que cet historien se recommande tout particulièrement par l'autorité de ses documents, puisés dans les archives de Saint-Jean. Son style clair et parfois éloquent, son *tour* romantique et son habileté dramatique à peindre les

Digitized by Google

I

Il y avait quarante-trois ans que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, chassés de Rhodes par Soliman II, après une résistance qui excita l'admiration de leur vainqueur, étaient venus s'établir dans l'île de Malte, que leur avait cédée la couronne d'Aragon. Grâce à eux, ce rocher aride était devenu une citadelle formidable où s'abritait une flotte dont les rapides galères, acharnées à la poursuite des Turcs, ravageaient leur commerce et jetaient l'épouvante dans tous leurs ports. La croix blanche à huit pointes des chevaliers de Saint-Jean avait brillé dans toutes les expéditions de Charles-Quint et de Philippe II contre les Barbaresques. Non contents de pousser leurs caravanes de la côte africaine à l'Adriatique, les audacieux chevaliers se lançaient souvent jusqu'au fond des mers du Levant. L'enlèvement, sous les murs de Constantinople, d'un riche galion turc dont la cargaison valait plus de 80,000 ducats, et que vingt canons et deux cents janissaires n'avaient pu défendre, fit éclater la colère du sultan. Soliman II, excité par les clameurs du chef des eunuques, et même, dit-on, par celles de ses odalisques, intéressées dans le précieux chargement[1], voulut signaler ses derniers jours par la conquête de Malte, comme celle de Rhodes avait marqué le commencement de son règne. Mais, prévoyant que les monarques de l'Europe ne laisseraient

principaux personnages, en font l'ouvrage le plus répandu de tous ceux que nous allons citer.

Après ces deux autorités spéciales, en ce qui concerne le siége de Malte, il faut citer, en seconde ligne, le chevalier de Boisgelin, témoin de la ruine de son ordre, qui, dans son ouvrage, *Malte ancienne et moderne* (Londres, 1805), donne une description très-complète de l'île, avec un historique politique et militaire des hospitaliers de Saint-Jean. — La *Gloriosa Defensa de Malte* (Madrid, 1796), de l'Espagnol Calderon de la Barca, les *Monarcas ottomanos*, de Sagredo, et l'*Histoire universelle*, de Thou, prennent place après l'ouvrage du chevalier de Malte français. Les travaux des historiens espagnols Cabrera et Campana, sur le règne de Philippe II, sont enfin consultés avec intérêt par l'écrivain anglais. — Nous ne ferons que rendre hommage à la vérité, si nous disons que M. Prescott déploie dans l'analyse de ces nombreux documents, dus à de persévérantes recherches, la clarté d'exposition et la sagacité des historiens de sa nation, sans oublier une impartialité religieuse aussi honorable que rare chez les protestants. Cédant lui-même à l'entraînement de son récit, toujours plein d'admiration pour la grande figure de la Valette, il semble parfois combattre à côté des assiégés.

[1] Boisgelin, *Malte ancienne et moderne*, t. II, p. 34. — Balbi, *Verdadera Relacion*, p. 19.

Digitized by Google

pas écraser sans secours l'ordre qui avait rendu tant de services à la chrétienté, le sultan prépara son expédition sur une échelle formidable. Aussi, malgré la difficulté des communications au seizième siècle, le bruit ne tarda guère à s'en répandre. Les nations méditerranéennes ignoraient encore sur qui allait fondre l'orage, que le grand maître de Malte connaissait déjà, par les espions qu'il entretenait à Constantinople, le but réel de l'expédition.

Jean Parisot de la Valette, un de ces hommes d'élite que la Providence semble réserver pour les temps de crise, avait été élu grand maître en 1557. Issu d'une vieille maison du midi de la France, il appartenait à la *langue* de Provence et avait assisté dans sa jeunesse au mémorable siége de Rhodes. Son élévation à la grande maîtrise n'avait fait que couronner ses longs services. Réunissant une haute expérience à un sang-froid peu commun, d'un caractère aussi inflexible que sa foi était ardente, il avait acquis sur ses frères un ascendant personnel considérable. Malgré ses soixante-huit ans, on le voyait mener de front les travaux de l'administration avec les exercices militaires et donner à tous l'exemple des vertus de l'Ordre [1]. Si l'on en croit les historiens, la Valette était d'un tempérament sérieux, presque enclin à la tristesse. Les portraits qui nous restent de lui conservent cette teinte de mélancolie. C'était cependant une nature ardente; nul ne savait mieux que lui préparer les âmes à cette fière contemplation du danger, à ce mépris de la mort qui enfante les héros et les martyrs.

Plein de prévoyance et de vigueur, la Valette, en apprenant la destination des armements de Soliman II, ne négligea rien pour mettre son île sur un bon pied de défense. En même temps qu'il rappelait ses chevaliers dispersés en Europe, il formait les milices maltaises, recrutait des soldats en Espagne et en Italie, et faisait venir de Sicile des vivres et des munitions de guerre.

Tous les habitants valides de l'île, réunis aux esclaves des galères enchaînés par couple, furent employés aux fortifications sous la direction des ingénieurs de l'Ordre. D'un autre côté, les vieillards, les infirmes et les enfants en bas âge, transportés par ses soins en Sicile, y trouvaient un abri sûr [2]. Enfin, recourant sans hésiter aux expédients extrêmes, le grand maître ne craignit pas de délivrer et d'armer cinq cents de ses galériens, dont il forma un corps auxiliaire, lui promettant la liberté pour prix de sa bravoure.

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, p. 17.

[2] On raconte toutefois qu'un bon nombre de femmes et d'enfants, d'âge à être utiles, furent à dessein conservés pendant tout le siége. Soignant les blessés, soutenant le moral des soldats, elles déployèrent, dit le chroniqueur, la constance remarquable qui a si souvent distingué leur sexe, en temps de calamité publique.

Digitized by Google

On pouvait compter sur sept cents chevaliers, dont six cents déjà arrivés, et le reste attendu durant le cours du siége. Les équipages maltais de la flotte, réunis aux milices de l'île, s'élevaient à environ trois mille cinq cents hommes, dont une partie avait acquis une notable expérience de la guerre dans leurs courses sur les Barbaresques. En réunissant enfin la suite des chevaliers aux levées espagnoles et italiennes et aux rameurs des galères, on pouvait atteindre un effectif de neuf mille combattants [1].

L'île de Malte s'étend sur une longueur de dix-sept milles et en compte neuf de large. La population, à l'époque du siége, était d'environ douze mille âmes, réparties dans quelques villages ou bourgs assez misérables, dont le principal, situé au centre de l'île, s'appelait *Civita-Notable*, aujourd'hui *Civita-Vecchia*. — Quant aux chevaliers, cherchant avant tout un havre commode pour leur marine, ils s'étaient établis dans le nord-est de l'île, autour des deux magnifiques ports naturels qu'on trouve dans cette partie. Sur la longue presqu'île de roches escarpées qui les sépare, laissant *Marza-Musiette* à l'ouest et le Grand-Port à l'est, se dressait fièrement le fort Saint-Elme, baigné par la Méditerranée sur la plus grande partie de ses contours. Inaccessible par mer, il était entouré du côté de terre par un fossé à contrescarpe, couvert lui-même par un *ravelin*, ouvrage avancé qu'on venait de terminer dans le sud-ouest. — A l'intérieur du Grand-Port, profond de deux milles et à peine large de cinq cents mètres à son entrée, deux langues de terre, formant des bassins secondaires, se projetaient de la rive orientale. Sur la pointe la plus au nord s'élevait le château de Saint-Ange, résidence des grands maîtres, entouré d'une petite ville murée alors appelée le *Bourg* et depuis *Vittoriose*, où l'Ordre avait établi son quartier général. En face de Saint-Ange, sur la pointe ouest de l'île de la Sangle, portant le nom d'un des grands maîtres français, on trouvait enfin le fort Saint-Michel, au pied duquel se groupait, dès cette époque, un petit noyau de population, devenu de nos jours le faubourg de la Sangle. Enfin ces deux presqu'îles intérieures comprenaient entre elles le port des Galères, fermé à son entrée par des chaînes tendues d'un fort à l'autre.

Tel était à peu près le système de défense que les chevaliers avaient pu préparer durant une occupation de trente-cinq années. Il est aisé de s'apercevoir, sur la première carte de l'île, à quel point il demeurait incomplet, et combien de positions stratégiques restaient en ce temps-là à la merci d'un agresseur audacieux. — Cette description des fortifications au seizième siècle forme le plus frappant contraste avec le formidable système de la défense moderne par lequel

[1] Vertot, *Chevaliers de Malte*, t. II, p. 197. — Balbi, *Verdadera Relacion*, p. 28.

Digitized by Google

l'Angleterre a fait de Malte la rivale de Gibraltar. « Aux mains d'une puissance maîtresse de la mer, dit non sans raison M. Prescott, Malte peut aujourd'hui défier le monde entier. »

La Valette, distribuant sa petite armée aux différents postes, ne négligea point de confier des positions bien distinctes aux chevaliers de chaque nation, sage précaution qui, par-dessus tant de nobles mobiles, devait infailliblement mettre en jeu le levier si puissant des rivalités nationales. — L'isolement du fort Saint-Elme, que le bras de mer du Grand-Port séparait de la place principale, l'exiguïté de ses logements et l'état médiocre de ses revêtements, inspiraient dès l'abord des inquiétudes au prévoyant grand maître. Sa garnison, ordinairement limitée à une soixantaine d'hommes et commandée par un vieux chevalier appelé de Broglio, fut augmentée de soixante membres de l'Ordre, sous la conduite du bailli de Négrepont, un des vétérans les plus solides de Malte, ainsi que de deux compagnies de levées étrangères, sous un officier espagnol du nom de la Cerda. Trente bouches à feu, la plupart battant du côté de terre, garnirent en même temps ses bastions. — A part quelques petits détachements, le quartier général de l'Ordre et le gros de ses forces continuèrent à résider au Bourg, position centrale aux pieds du fort Saint-Ange, d'où le grand maître pouvait aisément embrasser l'ensemble de la défense. Cette petite ville, dont le nom reviendra si souvent dans ces pages, fut fortifiée à nouveau. Reliant Saint-Michel à Saint-Elme, à travers le port, comme le centre d'une armée sert de liaison entre ses ailes, Saint-Ange et son Bourg étaient la véritable clef de Malte. De leur conservation dépendait le salut de l'île entière. Aussi, en juges expérimentés, les ingénieurs de l'Ordre déblayèrent soigneusement les abords et ne négligèrent rien pour les mettre en état de défense. Au milieu de ces préparatifs, le vice-roi de Sicile, don Garcia de Tolède, vint, par l'ordre de Philippe II, se concerter avec le grand maître, en vue d'une résistance combinée. Il promit d'accourir au secours de Malte dès qu'il aurait rassemblé sa flotte, et laissa son fils naturel dans l'île, pour faire ses premières armes avec les chevaliers.

Sous un grand maître de la trempe de la Valette, les traditions de sacrifice des plus beaux jours de l'Ordre allaient, chacun le sentait, revivre dans toute leur austérité. Aussi vit-on les chevaliers absents de l'île accourir avec un noble empressement. La Valette, touché de leur zèle, les embrassa tendrement, et, les convoquant en assemblée générale, leur annonça « qu'ils allaient livrer la bataille décisive de la « Croix contre le Croissant, et que si, soldats choisis du Christ, le ciel « réclamait le sacrifice de leurs vies, nul ne pouvait tomber en un « jour plus glorieux ! »

Digitized by Google

En sortant de cette assemblée, les chevaliers, précédés du grand maître, se rendirent en corps à la chapelle, où, « après s'être dévotement confessés, dit l'historien de l'Ordre, ils reçurent la communion générale et renouvelèrent solennellement leurs vœux. » C'est dans ces sentiments que la Valette et ses frères d'armes, leurs préparatifs terminés, attendirent avec calme l'approche de l'ennemi.

II

Comme le jour se levait, le 18 mai 1565, les guetteurs des forts Saint-Elme et Saint-Ange signalèrent la flotte turque à environ trente milles au large. Le canon d'alarme retentit aussitôt dans toute l'île, et les habitants, prévenus à l'avance, se hâtèrent de se réfugier eux et leurs troupeaux dans les enceintes fortifiées. Cent quatre-vingts galères ennemies et un grand nombre de transports, portant environ trente mille hommes de bonnes troupes, dont six mille janissaires[1], se montraient à l'horizon. Jamais *armada* musulmane aussi imposante n'avait sillonné les eaux de la Méditerranée. Un parc de siége de soixante-trois bouches à feu, immense pour l'époque, où les plus petits canons projetaient des boulets de 56, et dont les plus grands, appelés *basilics*, lançaient des projectiles de marbre de 112 livres, accompagnait l'expédition. En un mot, Soliman II, connaissant par expérience la valeur de ces guerriers habiles qu'il avait eu tant de peine à chasser de Rhodes, n'avait négligé aucun moyen pour arriver cette fois à leur extermination.

Mustapha-Pacha pour l'armée, Piali pour la flotte, se partageaient la direction des opérations. Toutefois le sultan avait confié le commandement en chef de l'expédition à Mustapha, vétéran de près de soixante-dix ans, que ses talents militaires avaient élevé au premier rang. Ce choix n'avait pas manqué d'exciter la jalousie de l'amiral Piali, vainqueur des Espagnols à Gelves : la suite montrera l'influence que ce sentiment eut sur les mouvements des Turcs.

L'*armada* ottomane, aussitôt ses ancres jetées au port désert de Saint-Thomas, dans le sud-est de Malte, débarqua sans obstacles, les

[1] On sait que les janissaires formaient dans les armées turques un corps d'hommes choisis, véritables enfants perdus, enlevés ou achetés parmi les plus belles races de l'Orient, formés dès leur première jeunesse au métier des armes et soldats pour toute leur vie. — Aussi était-on sûr de trouver, en tête de toutes les entreprises hasardeuses, ces zouaves musulmans du moyen âge.

Digitized by Google

chevaliers s'étant jugés trop faibles pour s'opposer à cette opération. Mustapha, tout surpris d'avoir pu si aisément prendre pied sur cette île redoutée, s'empressa, avec le gros de ses troupes, d'occuper une position à quelques milles du Bourg, pendant que le reste de ses forces, divisé par bandes, dévastait les environs.

La Valette, voulant profiter de cette imprudence des Turcs pour familiariser ses gens avec l'aspect, les armes et les hurlements de l'ennemi, permit au grand maréchal Coppier de sortir à la tête d'une troupe d'élite pour surprendre ces bandes isolées. Le coup de main réussit, et ce dernier put bientôt envoyer au Bourg quelques têtes de Turcs en témoignage de son succès. — Cette sortie heureuse fut d'un bon effet sur le moral des habitants et de la garnison. Trop homme de guerre pour gaspiller ses troupes dans de vaines escarmouches, mais aussi général trop habile pour laisser à l'ennemi l'avantage d'une contenance plus fière, le grand maître fit arborer la bannière de Saint-Jean sur tous ses forts et permit aux trompettes de l'Ordre de répondre par leurs sonneries de défiance aux provocations des Turcs.

La place reconnue, le conseil de guerre ottoman, pénétré de la nécessité d'assurer sa base d'opérations, se décida à commencer le siége par l'attaque du fort Saint-Elme, dont la prise devait lui livrer l'excellent havre de Marza-Musiette, c'est-à-dire donner à sa flotte un port rapproché et sûr, ce grand *desideratum* de toutes les expéditions maritimes. — Le 24 mai, les ingénieurs turcs, reconnaissant l'impossibilité d'ouvrir la tranchée dans les rochers qui s'étendaient au pied de cet ouvrage, imaginèrent d'établir leur artillerie derrière de grands coffres en planches, sorte de gabionnade remplie de broussailles et de terre apportées des environs. Mustapha présidait en personne à l'installation de ces ouvrages, et bientôt les batteries turques ouvrirent leur feu, maltraitant assez la maçonnerie avec leurs énormes boulets[1], pour éveiller les inquiétudes des assiégés. L'officier espagnol de la Cerda, député par la garnison, traversa le port pour demander des renforts au grand maître. Il fut mal reçu; mécontent de ces craintes prématurées, la Valette écouta cet envoyé avec une contenance sévère, et, pour toute réponse, lui demanda publiquement, d'un ton glacial, quelles pertes la garnison avait souffertes. La Cerda, évitant de répondre à cette question, ajouta « que Saint-Elme « était dans la position d'un malade qui attend un médecin. — C'est « alors moi qui serai ce médecin, s'écria l'énergique grand maître,

[1] On conserve dans l'arsenal et dans les forts de Malte quelques-uns de ces gros boulets de marbre, dont les pareils se retrouvent encore aux batteries des Dardanelles.

Digitized by Google

« et, si je ne puis guérir vos appréhensions, je ne permettrai pas, sa-
« chez-le bien, qu'elles livrent à l'ennemi la clef de notre port. »

Satisfait de la leçon publique qu'il venait de donner et de la rivalité de dévouement qui se produisait parmi les membres de l'Ordre, le grand maître autorisa cent cinquante chevaliers et deux compagnies de soldats à renforcer la garnison de Saint-Elme. Le chevalier de Médran, un des officiers les plus braves et qui inspirait le plus de confiance, reçut le commandement de ce secours, qui, réparti sur une flottille d'embarcations chargée de vivres et de munitions, traversa le bras de mer sous le couvert d'un feu nourri du fort Saint-Ange. Durant ce ravitaillement, l'amiral turc Piali, qui visitait les batteries de siége, fut assez dangereusement blessé à la tête par un éclat de boulet. La Valette, averti de la confusion que cet accident avait répandue parmi les assiégeants, réussit malgré le blocus à expédier une galère en Sicile pour hâter les secours du vice-roi.

On arrivait au commencement de juin. Le chevalier de Médran, à peine entré dans Saint-Elme, dirigea une sortie contre les travaux des Turcs, pénétra dans leurs tranchées et en tua un grand nombre. Ramenés toutefois par des forces supérieures, les chrétiens durent se replier sur le fort. Les Turcs, protégés par les nuages de fumée qu'une brise de sud chassait sur Saint-Elme, réussirent à se loger sur le bord de la contrescarpe, derrière une traverse promptement improvisée avec des ballots de laine. Tenant ferme sur ce point, malgré les retours offensifs de la garnison, ils entretenaient une fusillade nourrie contre le ravelin. L'affaire en restait là, quand une sentinelle endormie, aperçue par un ingénieur turc, lui suggéra l'idée de profiter de cette imprudence : une troupe de janissaires promptement appelée appliqua ses échelles en ce point mal gardé et escalada l'ouvrage sans bruit. Surpris et bien qu'en petit nombre, les défenseurs du ravelin rachetèrent leur défaut de vigilance en payant largement de leur personne; mais le nombre l'emporta encore une fois. On put croire un moment que, dans la chaleur de la poursuite, les musulmans allaient pénétrer dans Saint-Elme à la suite de ces avant-postes. Fort heureusement, un dernier retour offensif, guidé par le bailli de Négrepont et le chevalier de Médran, arrêta net la poursuite et refoula les janissaires jusque dans l'ouvrage. La garnison parvenait en même temps à diriger deux canons sur ce point si disputé. Malgré leurs volées meurtrières, les Turcs, sans souci de leurs pertes, et travaillant avec énergie, réussirent à *se couvrir* d'une nouvelle traverse formée de leurs ballots de laine : dès ce moment, la possession du ravelin cessa de leur être contestée.

Pendant cette lutte opiniâtre, un autre corps de Turcs parvenait à descendre dans le fossé par une brèche de la contrescarpe et tentait

Digitized by Google

l'escalade du fort principal lui-même. Mais c'était assez de succès pour un jour, et la fortune devait borner là ses faveurs. Reçus par une fusillade nourrie, arrêtés par des échelles trop courtes, accablés de projectiles de toute espèce, les Ottomans remplirent bientôt le fossé de leurs cadavres, et une dernière sortie rejeta leurs débris dans les tranchées. Cette série de combats provoqués par le hasard avait duré plusieurs heures. Si les pertes des Turcs étaient assez considérables, Saint-Elme y avait laissé une centaines d'hommes dont vingt chevaliers. Dépouillé de ses ouvrages extérieurs, de toute part entamé, ce fort ressemblait désormais à un tronc d'arbre solitaire et nu en proie à toute la furie de la tempête.

L'enlèvement prématuré de cet ouvrage avancé fut d'autant plus sensible à la Valette, qu'il devait en partie l'attribuer à la négligence de la garnison. Dans sa sollicitude pour la défense de Saint-Elme, il se hâta d'en faire retirer les blessés et de compléter les rangs de ses défenseurs. Le chevalier de Miranda, récemment arrivé de Sicile, et distingué par des talents militaires remarquables, apporta à la petite garnison le précieux concours d'un ingénieur éprouvé. Pendant ce va-et-vient d'embarcations à travers le port, les salves d'artillerie qui retentissaient dans le camp ottoman apprirent aux assiégés un événement qui, pour leurs ennemis, allait plus que compenser les pertes de la veille. Dragut, le célèbre pacha de Tripoli, venait de les joindre avec treize galères. Comptant beaucoup sur cet auxiliaire, ingénieur habile non moins que marin renommé, Soliman II avait ordonné à ses généraux de montrer la plus grande déférence pour ses avis. Un nouveau conseil fut donc assemblé, et l'influence du corsaire Dragut se traduisit bientôt par des mesures qui révélaient une meilleure entente de la guerre de siége.

Deux nouvelles batteries furent établies : la première de quatre coulevrines, sur la pointe ouest du port Musiette, depuis nommée pointe Dragut, commandant son entrée et opérant une diversion sur le front ouest de Saint-Elme; la seconde, sur une éminence au sud de ce fort, partageant ses vues entre l'objectif principal et le château Saint-Ange. Les assiégeants rasaient en même temps la contrescarpe de Saint-Elme de manière à pouvoir battre en brèche le pied de ses murailles : ils établissaient sur le ravelin deux canons dont les feux plongeants, fouillant l'intérieur de la place, contraignaient les malheureux assiégés à s'abriter derrière une série de traverses improvisées par Miranda. Les effets de ce tir concentré, où les boulets de fer le disputaient aux énormes projectiles de marbre, ne se firent pas attendre. Saint-Elme, ébranlé jusque dans ses fondements, vit des brèches de jour en jour plus larges ouvrir ses remparts et put prévoir le moment où, nouveau *vomitorium*, elles donneraient pas-

Digitized by Google

sage à la multitude féroce qui frémissait d'impatience à leurs pieds.

Dans cette position, la plus grande partie de la garnison, excédée de fatigues et de veilles, sentit sa résolution faiblir, et, croyant avoir accompli tout ce que lui commandait l'honneur, elle députa près du grand maître le chevalier de Médran pour obtenir l'autorisation d'évacuer la place. La valeur bien connue de cet envoyé commandait un examen attentif de la situation. La Valette, après avoir convoqué l'assemblée des *Grands-Croix*, l'appela à prendre la parole. De Médran exposa l'état de délabrement du fort et la position précaire de la garnison, qui ne se soutenait plus que par les renforts constants envoyés du Bourg. Il émit l'opinion que, sacrifice pour sacrifice, plutôt que de prolonger une résistance désespérée dans cet ouvrage *en l'air*, mieux valait ramener la garnison au Bourg pour y renforcer la défense principale. Les dignitaires de l'Ordre se rendirent unanimement à ces considérations. Il n'en fut pas de même de l'énergique grand maître : « La Valette, seul au milieu de ses frères, déclara qu'à « ses yeux le salut de l'Ordre dépendait de la conservation de Saint-« Elme. Après Dieu et leurs bonnes épées, Malte n'attendait plus de « secours que du vice-roi de Sicile, et ce dernier l'avait prévenu que, « Saint-Elme pris et le port fermé, il ne hasarderait plus la flotte « espagnole pour sauver l'île. Quoi qu'il arrivât et à tout prix, il fal-« lait donc tenir ferme dans Saint-Elme. Il y enverrait tous les se-« cours nécessaires, et, s'il le fallait, s'y rendrait lui-même pour « y faire les derniers efforts et mourir sur la brèche. »

En apprenant cette déclaration du grand maître, l'Ordre se partagea en deux camps. Les chevaliers d'âge mûr, sachant le peu de cas que leur chef faisait de sa vie, en regard de la sainte cause à laquelle il s'était voué, n'hésitèrent pas à se rendre à son avis et jurèrent de mourir à leur poste. Chez leurs frères plus jeunes, moins pénétrés de ces traditions de sacrifice et naturellement plus attachés à la vie, l'impression fut toute différente. « Attendre, entassés dans ce fort, le « coup de grâce des Turcs, leur devenait insupportable, et, si le « grand maître ne consentait point à les rappeler, ils étaient décidés « à sortir une dernière fois pour aller chercher la mort dans le camp « ennemi. »

En recevant cette communication par une lettre signée de cinquante chevaliers, la Valette ne put contenir son indignation. « Ce « n'était pas assez pour eux, s'écria-t-il, d'aller chercher cette mort « honorable qu'ils convoitaient, ils devaient périr fidèles à leur vœu « d'obéissance et utiles à leur Ordre jusqu'à la dernière heure. Ils ne « gagneraient d'ailleurs rien à abandonner Saint-Elme, puisque l'ar-« mée turque attaquerait le Bourg le lendemain, et que le vice-roi de « Sicile les abandonnerait dès ce moment à leur sort. »

Digitized by Google

Toutefois, n'ignorant pas que la persuasion ramenait les esprits encore mieux que l'obéissance passive, la Valette nomma trois inspecteurs, hommes spéciaux, pour examiner l'état du fort. Par ce moyen, il gagnait du temps et pouvait dépêcher une nouvelle galère en Sicile pour décider les secours du vice-roi. A l'arrivée des inspecteurs, les chevaliers réfractaires ne cachèrent pas leur joie. Non contents de faire ressortir l'état des brèches, plus éloquent peut-être que leurs murmures, ils crurent leur cause gagnée, et, dans leur impatience d'évacuer, commencèrent à jeter leurs boulets dans les puits. Deux des délégués du grand maître partagèrent en effet ce sentiment; mais le troisième, un chevalier italien du nom de Castriot, soutint fermement que, bien que mauvaise, la position n'était nullement désespérée, et qu'avec une garnison fraîche et des matériaux il se chargerait de tenir dans la place quelques jours de plus. Cette déclaration si nette fut suivie d'une discussion très-vive et allait probablement engendrer des conséquences fâcheuses, quand le commandeur de Broglio et le bailli de Négrepont coupèrent court au tumulte, en faisant sonner la cloche d'alarme qui appelait chacun à son poste. Castriot, ayant renouvelé ses offres dès son retour au quartier général, la Valette, qui, probablement, en avait été lui-même l'inspirateur, s'empressa de les accepter, déclarant qu'il ne voulait que des volontaires pour braver de pareils dangers.

Mais déjà l'élan était donné au Bourg : chevaliers, soldats et habitants se présentèrent en foule au choix du grand maître. Ce dernier n'eut plus qu'à écrire au parti des mécontents pour accorder leur requête : « Vous serez relevés de vos postes dès ce soir, concluait-il; et « vous rentrerez au couvent, *où vous serez en sûreté*, au moins pour le « moment. Quant à moi, j'aurai moins d'appréhensions pour le salut « de la position dont dépend le sort de l'île entière. » Les chevaliers rebelles, déjà fort déconcertés de la suite donnée à leur pétition, reçurent le dernier coup en apprenant la décision du grand maître, dont la sollicitude affectée pour leur sûreté personnelle voilait mal le ton froid et méprisant. Se sentant à la veille d'être couverts d'une honte ineffaçable, ils supplièrent le bailli de Négrepont d'obtenir leur pardon et se hâtèrent d'envoyer une lettre de soumission par un nageur expérimenté qui traversa le port. L'austère la Valette leur fit répondre froidement « que des vétérans sans subordination étaient à « ses yeux pires que les dernières recrues disciplinées. » Réduits à un désespoir inexprimable, les mécontents, trouvant la mort la plus cruelle préférable à un pareil déshonneur, implorèrent, dans les termes les plus humbles, la clémence de leur terrible chef. Ce dernier, sentant que la leçon était complète, céda enfin et leur permit de rester dans Saint-Elme[1].

[1] J'emprunte particulièrement à l'abbé de Vertot, dit M. Prescott, l'historique de

Digitized by Google

Cependant Mustapha poussait le siége avec vigueur : son artillerie tonnait nuit et jour, et, sous cette pluie de fer, le fossé se comblait peu à peu de débris : une brèche praticable s'ouvrait dans le front du sud-ouest. La vivacité inaccoutumée du feu pendant la journée du 15 juin, et les fausses alertes données pour fatiguer la garnison durant la nuit suivante, firent pressentir aux assiégés une crise imminente. Le 16 juin, en effet, à l'aube du jour, la flotte ottomane, quittant son mouillage dans le sud-est de l'île, parut devant Saint-Elme et ouvrit son feu du côté de la mer pendant que la batterie de la pointe Dragut battait sa face de l'ouest. Quatre mille arquebusiers répandus dans les tranchées faisaient en même temps pleuvoir une grêle de balles sur les remparts; enfin une colonne compacte de janissaires se dirigeait vivement vers la grande brèche.

De leur côté, les assiégés ne montraient pas moins de résolution. Vers la mer, quelques pièces répondaient aux volées de la flotte ottomane. Le fort Saint-Ange, bien qu'éloigné d'un demi-mille, prenait affaire et labourait de flanc la colonne d'assaut que l'artillerie de Saint-Elme foudroyait de front. Des files entières de janissaires tombaient; mais les cris féroces des survivants étouffaient les gémissements des blessés. La montée de la brèche, bien que praticable, ne laissait pas d'être assez roide : de son sommet, un corps de chevaliers et de soldats dirigeait une fusillade nourrie qui décimait les assaillants. Cependant la sombre colonne avançait toujours, quoique fort lentement, et bientôt ses premiers rangs engagèrent la lutte à l'arme blanche. Animés par l'espoir des célestes récompenses non moins que par la fièvre de l'action, chrétiens et musulmans combattaient jusqu'à la mort. Un moment, dans le tumulte de cette mêlée, un étendard ennemi fut planté sur le rempart : l'instant d'après il en était arraché par le brave chevalier de Médran, qui tombait à son tour mortellement blessé d'une balle d'arquebuse. Le temps s'écoulait et le soleil montait dans le ciel. La colonne turque, à plusieurs reprises rejetée au pied de l'éboulement, revenait obstinément à la charge. Les combattants, leurs épées ou leurs cimeterres une fois brisés, se saisissaient avec fureur, se renversaient et roulaient ensemble dans les décombres jusqu'à ce qu'un dernier coup de dague terminât cette lutte.

En même temps que l'assaut se donnait à la grande brèche, les Turcs tentaient deux diversions par escalade sur les flancs de l'attaque principale. Celle de gauche, dressant ses échelles dans le fossé,

cette curieuse négociation, qui peint si bien le grand caractère de la Valette. Les Espagnols Calderon, Cabrera, Campana et Balbi, et le Français de Thou, la rapportent d'une manière plus abrégée. — Prescott, *Philip the Second*, t. II, p. 219.

Digitized by Google

s'efforçait d'atteindre le parapet; mais partout la brave garnison était sur ses gardes, faisant pleuvoir les quartiers de roche, les poutres, lançant des boulets énormes ou des grenades à main. Les échelles se brisaient, et les assaillants tombaient sur les roches aiguës qui tapissaient le fond du fossé. Des machines incendiaires, d'une simplicité remarquable, rappelant le feu grégeois, mettaient le comble au désastre des malheureux Turcs. Qu'on se figure de grands cercles de barrique en fer, garnis de banderoles d'étoffes enduites de nitre et de bitume et brûlant avec furie. Par moments, deux Turcs à la fois se trouvaient emprisonnés dans un de ces piéges enflammés : l'élément destructeur s'emparait de leurs vêtements flottants, et les malheureux périssaient dans les tourbillons d'un véritable bûcher. A la droite, l'artillerie des forts Saint-Ange et Saint-Michel rivalisait d'effet avec les machines incendiaires : ses boulets, dirigés avec une rare précision par les vieux canonniers marins des galères, arrêtaient la diversion des Ottomans et les forçaient à une prompte retraite.

Tout à coup, comme si un volcan avait surgi des profondeurs de la Méditerranée, on vit Saint-Elme disparaître dans un tourbillon de sombre fumée; une explosion terrible ébranla l'île tout entière : la poudrière du fort venait de sauter. Un long silence suivit cette catastrophe. La petite troupe des guerriers chrétiens qui disputait la brèche au flot sans cesse renouvelé des assaillants profita de cette trêve tacite pour reprendre haleine. Du côté des Ottomans, accablés de fatigue et de chaleur par un soleil voisin du zénith, les attaques des janissaires devenaient de plus en plus faibles, et le vieux Mustapha comprit avec douleur que Saint-Elme allait encore lui échapper ce jour-là. Un peu après midi, il donna le signal de la retraite, et les Turcs découragés regagnèrent silencieusement leurs tranchées sous les dernières volées des assiégés, comme on voit des tigres frustrés de leur proie rentrer dans le jungle devant les lances des chasseurs. A ce moment, un long cri de victoire s'éleva des remparts de Saint-Elme, et, comme un écho ami, les acclamations de Saint-Ange et du Bourg y répondirent sur la rive orientale du port.

Si cet assaut de plusieurs heures avait coûté à l'expédition de Soliman une partie de ses braves janissaires, de son côté, Saint-Elme avait acheté sa victoire au prix du sang de trois cents de ses défenseurs, dont dix-sept chevaliers de l'Ordre. Bien peu, parmi les survivants, étaient sortis de cette grande lutte sans blessures. « Simples soldats, Maltais, esclaves des galères, dit le chroniqueur Balbi, tous combattirent en cette journée comme les plus preux chevaliers. » Criblé de blessures, le vieux bailli de Négrepont consentit à résigner le fardeau du commandement; mais il refusa obstinément de se laisser transporter au Bourg et déclara qu'il voulait mourir dans Saint-Elme.

Digitized by Google

Cet esprit de dévouement héroïque, devenu celui de l'Ordre tout entier, s'était répandu jusque dans les rangs de ses auxiliaires de toute origine. Ce fut à qui irait remplir les vides de la brave garnison, et ce poste, équivalant à un brevet de mort, excita tant d'empressement, que la Valette dut le refuser à douze chevaliers de la langue d'Italie, l'effectif étant au complet.

Pendant ces événements, le vice-roi de Sicile, dont l'Ordre attendait les secours avec tant d'impatience, ne semblait occupé qu'à gagner du temps, par des expédients dilatoires. Toutefois, aussi longtemps que les communications de Saint-Elme avec Saint-Ange seraient maintenues à travers le port, on pouvait continuer à recruter les rangs de cette garnison épuisée. Le vieux Mustapha, tardivement éclairé par les inspirations du corsaire Dragut, finit par s'apercevoir de la lourde faute qu'avaient commise les ingénieurs turcs en négligeant d'empêcher cette intercourse maritime. Impatient de la réparer, il fit pousser ses lignes d'investissement jusqu'au Grand-Port et préparer, au bord même de la mer, une batterie destinée à commander le bras de mer et le débarcadère de Saint-Elme. Au milieu de ces alternatives, les chefs de l'armée turque continuaient de payer un rude tribut : l'habile Dragut, l'âme de ses conseils, tombait mortellement blessé en conduisant les travaux dont il avait été l'inspirateur. Sa mort, survenue quelques jours après, priva l'expédition ottomane de son meilleur ingénieur, et fut pour elle un coup plus sensible encore que la perte de quelques milliers d'hommes dans d'infructueux assauts. Attaques ou alertes de nuit, feu irrégulier des batteries de siége, les Ottomans ne négligeaient aucun expédient de nature à épuiser la petite garnison de Saint-Elme. Le 18 juin, la redoute du rivage, armée de deux canons de gros calibre et d'une nombreuse mousqueterie, ouvrit son feu sur le débarcadère du fort et coupa les dernières communications de ses défenseurs. Désormais enfermés dans un cercle de fer, les jours des assiégés étaient comptés. Plus d'un de ces braves soldats, adressant, des ruines de Saint-Elme, un mélancolique adieu à ses frères de l'autre rive, dut répéter comme autrefois les victimes antiques : *Ave, fratres, morituri vos salutant.*

L'énergique la Valette, en voyant l'investissement se compléter, malgré son feu continuel sur les travailleurs ennemis, ne put lui-même cacher sa profonde tristesse, contraint qu'il était d'abandonner la brave garnison à son sort. Le 20 juin, jour de la Fête-Dieu, il ordonna une procession solennelle. Les chevaliers, revêtus des longues robes noires à croix blanche composant leur costume de chœur, et suivis de la population entière, firent le tour de la ville, le grand maître en tête. Arrivé dans l'église, l'Ordre entier se prosterna humblement, et là, avec cette ferveur que la faiblesse humaine retrouve

Digitized by Google

si aisément dans les temps de calamités, ils implorèrent solennellement le Dieu des armées pour leurs frères de Saint-Elme et pour le triomphe de la croix.

Durant toute la journée du 21, le feu des assiégeants redoubla de vigueur et dans certains endroits ébranla la muraille au point de mettre le rocher lui-même à nu. En même temps, par le travail opiniâtre des pionniers ottomans, fossés et approches de brèche se comblaient de fascines soigneusement revêtues de terre mouillée, et défiant cette fois les moyens incendiaires des assiégés. La nuit se passa en fausses alertes. Tout annonçait un assaut décisif. Le 22, en effet, à la pointe du jour, les colonnes turques, traversant au pas de course ce terrain tourmenté et si souvent arrosé de leur sang, gravirent impétueusement la brèche pendant que des corps détachés tentaient l'escalade sur d'autres points. A court de munitions, les défenseurs épuisés de Saint-Elme, « dont les forces semblaient se « renouveler comme par miracle, » dit l'auteur anglais, reçurent l'ennemi à l'arme blanche et lui opposèrent une barrière invincible. Trois fois les Turcs revinrent à la charge, et trois fois ils furent ramenés. La mêlée durait depuis plusieurs heures, le vieux Mustapha, étonné de la vigueur de cette poignée de chrétiens qui venaient de couvrir encore la brèche des cadavres de ses soldats, suspendit la lutte. Persuadé que cette garnison exténuée serait incapable de renouveler un semblable effort, le pacha, décidé à recommencer l'assaut dès le lendemain matin, donna le signal de la retraite. Un faible cri de victoire et la bannière de l'Ordre agitée sur les remparts de Saint-Elme firent connaître à leurs frères de l'autre rive que cet amas de décombres restait encore aux mains des chrétiens.

La petite garnison avait vu son dernier triomphe. Réduit à un monceau de ruines, Saint-Elme ressemblait à un de ces navires longtemps battus et entr'ouverts par la tempête qu'une dernière vague menace à chaque instant d'engloutir. Quelques hommes amaigris, épuisés ou couverts de blessures, se traînant péniblement le long des brèches; çà et là, des débris d'armes ou de munitions, voilà tout ce qui restait de forces à la garnison. Dans cette situation désespérée, les assiégés voulurent tendre une dernière fois la main à leurs frères de Saint-Ange. Un marin maltais, excellent nageur, plongea résolûment sous une grêle de balles. Habile à ménager sa respiration et à s'avancer entre deux eaux comme un marsouin, il fut bientôt hors de portée et atteignit le Bourg. La Valette, ne prévoyant que trop cette détresse, avait suivi avec un cœur plein d'angoisses les péripéties de ces assauts; il voulut de son côté tout braver pour secourir ses frères. Par ses ordres, cinq grandes barques furent chargées de troupes et de munitions au milieu de l'empressement des chevaliers,

Digitized by Google

qui se disputaient sur le môle le périlleux honneur d'embarquer. Cette flottille s'avança avec résolution sous la canonnade et la fusillade des Turcs; mais l'amiral ennemi qui bloquait le Grand-Port ayant lancé contre elle toutes ses embarcations légères, elle dut à regret virer de bord et rentrer à force de rames dans le port des Galères, seul moyen d'éviter une capture imminente.

L'insuccès de cette petite expédition fit évanouir la dernière lueur d'espoir qui survécût pour les défenseurs de Saint-Elme. C'en était fait d'eux : il ne leur restait plus qu'à attendre le coup de grâce. Martyrs de la grande cause pour laquelle la plupart avaient déjà versé tant de sang, ils passèrent cette dernière nuit, non à donner à la vie d'inutiles regrets ou à essayer des réparations de nature à leur promettre un sursis, mais bien dans les préparatifs solennels d'hommes qui se sentent acculés au bord de l'Éternité. Le vieux bailli de Négrepont et le chevalier de Miranda, quoique eux-mêmes criblés de blessures, se relevèrent de leur couche de douleur, durant ces heures nocturnes, pour exhorter leurs frères à mourir en héros chrétiens. Après s'être humblement confessés et avoir reçu ensemble le pain des forts dans la chapelle en ruines du château, chevaliers et soldats s'embrassèrent tendrement, comme des amis à la veille d'une séparation peut-être éternelle, et tous, prêts à bien mourir, se rendirent à leur poste. A ce moment on vit les blessés et les malades, spectacle peut-être unique dans l'histoire, se faire transporter sur le sommet des brèches; et là, ces chrétiens mutilés, brandissant leurs épées d'une main chancelante, attendirent fièrement la palme du martyre.

Ils n'attendirent pas longtemps. Les Turcs, si souvent déçus de leur proie, demandaient à grands cris l'assaut. Sans être arrêtés par les dernières et impuissantes volées du fort, ils gravirent avec fureur la brèche encore glissante du carnage de la veille. En dépit de leur nombre, la résistance de cette petite bande de héros, fait à peine croyable, les arrêta plusieurs heures. A la longue, après avoir repris haleine, les hordes musulmanes revinrent une dernière fois à la charge et balayèrent enfin cette brèche fatale avec une rage irrésistible. Chevaliers ou soldats, tout périt sur les remparts : quelques défenseurs du fort, un moment échappés dans la chapelle, se précipitèrent d'eux-mêmes sous les coups d'un ennemi sans pitié. Neuf chevaliers placés à une des extrémités du fossé se trouvèrent accidentellement enveloppés et sauvés par les corsaires de Dragut, habitués à traiter l'espèce humaine comme une véritable marchandise. Seuls, parmi les membres de l'Ordre, ils échappèrent au massacre. Du côté de la mer, quelques marins maltais, nageurs consommés, cherchèrent leur salut dans les flots et atteignirent l'autre rive du port. Un instant après, les salves redoublées de l'artillerie turque et l'appa-

Digitized by Google

rition du croissant sur ces ruines fumantes confirmèrent la triste nouvelle à Saint-Ange et au Bourg : Saint-Elme n'existait plus.

On était au 23 juin, fête de saint Jean-Baptiste, patron des Hospitaliers : la coïncidence de la chute de Saint-Elme avec cette solennité rendit encore plus pénible, pour les chevaliers, la perte d'un ouvrage qu'ils s'étaient habitués à considérer comme la clef de leurs ports. Comme on le prévoyait, la flotte ottomane se hâta de venir chercher un bon ancrage dans le port Musiette, où elle entra, au son de toutes ses musiques, flammes et pavillons au vent. De son côté, en barbare habitué à faire de quelque bon trait de férocité l'assaisonnement obligé de toute fête, le vieux pacha ne tarda pas à souiller cette victoire si chèrement achetée. Les têtes des quatre principaux dignitaires de la garnison, parmi lesquelles celles de Miranda et du bailli de Négrepont, apparurent, exposées sur des piques au sommet du fort conquis, comme un présage du sort réservé aux défenseurs de l'autre rive. Les corps de plusieurs chevaliers encore tout palpitants étaient en même temps, s'il faut en croire la tradition, labourés de larges blessures *en forme de croix*, amarrés à des planches et lancés vers le Bourg. En voyant les flots du Grand-Port lui apporter les cadavres mutilés de ses frères, l'austère la Valette ne put retenir ses larmes ; « mais, revenant bientôt, dit naïvement le chroniqueur, aux senti- « ments d'indignation et de représailles de sa sévère nature, il fit « trancher la tête à tous ses prisonniers turcs et jeter force boulets sur « les nouvelles positions de l'ennemi, *comme pour lui donner une le-* « *çon d'humanité.* »

Cette défense avait coûté à l'Ordre quinze cents chrétiens, dont cent vingt-trois chevaliers; mais huit mille Ottomans avaient payé de leur sang cette ruineuse conquête. On raconte que le célèbre corsaire Dragut, déjà dans les bras de la mort, et dont la perte allait laisser dans l'expédition de Soliman II un irréparable vide, se réveilla à ces cris de triomphe, leva les yeux au ciel et expira.

La prise de Saint-Elme avait occupé les Turcs un mois entier. L'envoi à Constantinople des trente canons qui garnissaient ses bastions fut une faible compensation pour le découragement que cette magnifique résistance laissa chez les Turcs et l'enthousiasme facile à comprendre qu'elle communiqua aux défenseurs de Malte. « Que ne coû- « tera pas le *père*, s'écria le vieux Mustapha, faisant allusion à Saint- « Ange, quand l'*enfant* nous a coûté si cher ! »

Digitized by Google

III

Les forces de l'Ordre se trouvaient désormais concentrées sur les deux langues de terre qui comprennent le port des Galères, aujourd'hui l'arsenal anglais. Sur la presqu'île du nord, le château Saint-Ange et le Bourg, quartier général de l'Ordre, étaient couverts à l'est par le bastion de Castille, confié aux chevaliers de la *langue* espagnole. Sur la péninsule du sud, fortifiée par le grand maître français Claude de la Sangle, qui y avait généreusement consacré toute sa fortune personnelle, on trouvait comme front de terre le fort Saint-Michel, de moindre importance que Saint-Ange, avec un groupe de maisons. Cette pointe, à qui la reconnaissance des Maltais conserve encore le nom de la Sangle, se terminait par un demi-bastion baigné par les eaux du Grand-Port, et surnommé l'Éperon.

Si la Sangle et le Bourg se trouvaient en état d'arrêter l'ennemi, ne fallait-il pas l'attribuer au temps précieux gagné par l'héroïque résistance de Saint-Elme, encore plus qu'aux énergiques travaux de la population maltaise? Déjà le prévoyant grand maître, habile à devancer les événements, prenait ses dernières dispositions pour cette phase critique du siége. La grosse artillerie de ses galères venait doubler celle de ses remparts. Tous les vivres étaient rassemblés dans les magasins publics. « Une ordonnance, dit *naïvement* le chroniqueur « Balbi, prescrivit la destruction de tous les chiens qui troublaient « les assiégés la nuit et mangeaient leurs provisions le jour. » Faut-il ajouter que, depuis les premiers jours de cette guerre d'extermination, le terrible la Valette avait défendu de faire aucun prisonnier?

Sur ces entrefaites, le vice-roi de Sicile, cédant aux instances des chevaliers de Malte réunis à sa cour et impatients de voler au secours de leurs frères, consentit à expédier un secours de quatre galères sous don Juan de Cardona. Mais, craignant toujours de se compromettre, le lieutenant de Philippe II avait enjoint à cet officier de revenir en Sicile sans communiquer s'il trouvait Saint-Elme aux mains des Turcs. L'amiral espagnol, redoutant de tomber dans la flotte ottomane, débuta par une croisière d'observation au large de Malte. Cependant les chevaliers, ses passagers, obtinrent de lui d'aller prendre langue dans la partie méridionale de l'île. La petite escadre mouillée à Pietra-Negra, un membre de l'Ordre alla aux informations, et, dissimulant adroitement à Cardona la chute de Saint-Elme, lui persuada de débarquer ses troupes. Ce petit corps de quarante

Digitized by Google

chevaliers et de sept cents soldats espagnols des vieilles bandes d'Italie atteignit, à la faveur de la nuit, le port des Galères. La Valette, averti de leurs mouvements par ses espions, avait préparé des embarcations pour les conduire au Bourg. Ce passage s'effectua heureusement pendant l'obscurité, et l'on devine la réception enthousiaste qui accueillit cette poignée de braves accourus à travers tant de dangers.

Le vizir Mustapha, peu jaloux d'achever la conquête de l'île au prix de celle de Saint-Elme, avait, pendant ce temps, tenté la voie des négociations avec les assiégés. Il adressa à la Valette un parlementaire chargé d'offrir à l'Ordre une capitulation honorable et le passage en Sicile. Cet envoyé était un vieux Grec, esclave depuis l'enfance. Il est introduit, les yeux bandés, dans le château Saint-Ange et admis en présence du grand maître. Ce dernier écoute froidement les propositions du Grec; mais, à peine a-t-il terminé son discours, que le terrible chef de l'Ordre, sans daigner lui répondre, ordonne de le conduire à la potence. Déjà saisi par les gardes, le malheureux envoyé se jette aux pieds de la Valette, protestant que la contrainte seule avait pu lui faire jouer le rôle d'ambassadeur. Le grand maître, affectant alors de se calmer, lui fait grâce de la vie; mais il jure de faire un exemple du premier misérable qui oserait se charger de semblables propositions.

Pendant qu'on reconduisait le vieillard terrifié à travers les longues files de la garnison rangée en bataille, les chevaliers lui montraient l'état imposant des ouvrages de Saint-Ange. « Tu vois ce précipice, » s'écria l'un d'eux en indiquant du doigt le large fossé du château; « eh bien, c'est là la seule place que nous accorderons à ton maître; « elle est assez profonde pour l'y ensevelir, lui et toute son armée. » Cependant l'envoyé, bien que chrétien, ne fut nullement tenté de demeurer parmi les assiégés : « Vous finirez par être battus, dit-il en « s'éloignant, et, si je retombais entre les mains des Turcs, mon sort « ne serait que trop certain ! »

Convaincu qu'il fallait de nouveau en appeler aux armes, Mustapha se hâta de compléter l'investissement, du côté de terre, par une série de travaux qui s'étendirent bientôt du mont Conradin au mont San-Salvador. Des batteries d'énormes canons établies sur ces hauteurs durent croiser leurs feux avec celles du mont Sceberras et quelques canons montés à grand'peine sur les ruines de Saint-Elme. — Dès le commencement de juillet, soixante-dix bouches à feu tonnèrent sur les deux presqu'îles et le port des Galères. Aussitôt les brèches praticables, les Turcs se déterminèrent à faire un grand effort sur Saint-Michel en abordant cette presqu'île à la fois par mer et par terre. Toutefois, n'osant passer sous les canons du fort Saint-Ange,

Digitized by Google

les ingénieurs ottomans s'inspirèrent des expédients déjà employés par Mahomet II au siége de Constantinople, et entreprirent de transporter leur flottille par-dessus la presqu'île montueuse qui sépare le port Musiette du Grand-Port. Ce ne fut pas sans étonnement que les chevaliers aperçurent bientôt ces quatre-vingts barques descendant des hauteurs, à grand renfort de machines et d'esclaves chrétiens. En même temps arrivait le corsaire algérien Hassem, déjà connu par les siéges d'Oran et de Mers-el-Kébir. Comme il critiquait, avec une présomption juvénile, les assauts si longtemps infructueux de Saint-Elme, Mustapha, assez satisfait de lui faire éprouver la trempe des épées maltaises, s'empressa de lui confier la direction de la grande attaque contre Saint-Michel.

Un déserteur, occupant un rang assez élevé dans l'armée ottomane, traverse le port à la nage et porte au grand maître la nouvelle du double assaut qu'allait essayer la Sangle. Vers la mer, la Valette eut l'idée ingénieuse d'arrêter la flottille ennemie par une palissade de pieux solidement établie dans la vase. Une semaine de travaux nocturnes suffit à la marine de l'Ordre pour compléter cette estacade. Vainement les Turcs impatients envoyèrent-ils leurs meilleurs nageurs, armés de haches, pour forcer la palissade, à peine étaient-ils signalés qu'une troupe de plongeurs maltais, le poignard entre les dents, s'élançait à la mer, les attaquait corps à corps, et rétablissait ce qu'ils avaient détruit.

Comme le jour paraissait, le 15 juillet, deux coups de canon donnèrent aux Turcs le signal de l'attaque. « Groupée sur le bastion de « l'Éperon, raconte le vieux soldat Balbi, la garnison de Saint-Michel « vit s'avancer une flottille chargée d'ennemis. En tête marchaient « deux ou trois barques, portant plusieurs personnages aux vête- « ments sombres qn'à leur attitude recueillie et aux livres qu'ils te- « naient dévotement à la main on reconnaissait pour des muphtis ou « des mollahs en train de psalmodier le Coran. Derrière eux, les « janissaires revêtus de leurs plus beaux costumes, turbans verts, « justaucorps cramoisis, brodés d'or ou d'argent, enfin le soleil le- « vant faisant étinceler leurs cimeterres recourbés et leurs longs « fusils de Fez. C'était assurément un beau spectacle, conclut avec « son naturel ordinaire le chroniqueur espagnol [1], aussi longtemps « toutefois qu'on put le contempler sans danger. »

Bientôt les canots des derviches se laissent dépasser : la flottille ennemie aborde résolûment les palissades. Voyant la difficulté de les forcer sous cette fusillade, le corsaire algérien qui dirigeait l'assaut se jette le premier à la mer et franchit l'obstacle. Mais, comme ses

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, p. 70.

Digitized by Google

gens tentaient l'escalade, pierres, grenades, artifices, quartiers de roche depuis longtemps amoncelés, viennent les accabler. Ici, les échelles et les assaillants qu'elles portent se renversent broyées; là, les Turcs les plus agiles, ou les plus heureux, ne parviennent à la hauteur du parapet que pour retomber percés de la pique des soldats ou abattus par l'épée et la hache des chevaliers.

Au milieu de la garnison, encourageant les chrétiens de la voix et du geste, se dresse un guerrier de taille gigantesque dont chaque coup semble mortel : c'est Antonio de Zanoguerra, commandant du bastion. Tout à coup une explosion terrible déchire l'atmosphère, la pointe de l'Éperon s'est noyée dans un tourbillon de fumée : le magasin à poudre venait de sauter, semant la mort et l'épouvante parmi les assiégés... Après quelques instants d'une inexprimable confusion, la garnison aperçoit non sans étonnement l'ennemi à ses côtés et une foule de ces petits drapeaux que les Turcs ont coutume de porter dans l'action, déjà plantés sur le parapet.

Cet accident, qui égalisait le terrain, donnait l'avantage aux assaillants. Déjà Zanoguerra, que son armure à l'épreuve n'a pu préserver d'une balle mortelle, gît sans vie sur le rempart. Mais en ce moment le frère Robert, l'un des ecclésiastiques de l'Ordre, bien que blessé lui-même, s'élance, le crucifix d'une main et l'épée de l'autre, et ranime les assiégés, les exhortant à « combattre jusqu'à la « mort pour la foi de Jésus-Christ. » De son côté, le grand maître, qui a entendu les cris de triomphe des Osmanlis, expédie sur-le-champ du secours. Le pont de bateaux que le prudent guerrier avait fait établir du Bourg à la Sangle devient le salut de l'Éperon, en amenant rapidement ce renfort sur le théâtre de la mêlée.

On en était là quand les vieux marins des galères, placés en observation sur les créneaux de Saint-Ange, aperçoivent dix grandes barques chargées d'un millier de janissaires qui se dirigeaient à force de rames vers la pointe de l'Éperon. Il n'y avait pas un moment à perdre pour sauver la Sangle. Heureusement, le commandeur de Guiral, qui commandait une batterie à fleur d'eau dans les casemates de Saint-Ange, sut choisir l'instant favorable avec le sang-froid d'un vieil artilleur. Ses cinq bouches à feu tonnant tout à coup couvrirent la flottille ennemie de mitraille. L'effet de cette décharge inattendue fut terrible. Qu'on se figure neuf barques coulées sur dix, et huit cent Turcs se débattant dans les eaux du Grand-Port au milieu de débris de tout genre. Consternés de ce spectacle, les Musulmans qui montaient l'unique embarcation échappée au désastre se sauvèrent, sans regarder derrière eux, au milieu des clameurs lamentables de leurs compagnons luttant contre les flots. Durant bien des jours la mer rejeta des cadavres au pied des deux presqu'îles, et les plongeurs

Digitized by Google

maltais ramenèrent à la surface de belles armes, de riches ornements, et jusqu'aux bourses remplies de sequins des malheureux janissaires.

« Pendant que la casemate du commandeur de Guiral et sa fameuse « bordée sauvaient la journée et même l'île tout entière, » au jugement du témoin oculaire Balbi, le renfort expédié si à propos par la Valette chassait définitivement l'ennemi du bastion de l'Éperon. Les Turcs se précipitaient vers leurs embarcations échouées; mais les chrétiens furieux les poursuivaient jusque dans la mer. En vain les infidèles demandaient-ils merci : « Pas de quartier! s'écriaient les « Maltais, souvenez-vous de Saint-Elme! » Mais, comme ce massacre avait lieu sur la plage, par un de ces retours de fortune assez fréquents à la guerre, les canonniers turcs de l'autre rive saisirent le moment où un groupe de chevaliers se montrait sur le haut du bastion pour leur adresser quelques boulets qui firent plusieurs victimes, entre autre le jeune Frédéric de Tolède, fils du vice-roi de Sicile.

En même temps que l'Éperon essuyait ce furieux assaut si plein de péripéties, le corsaire Hassem abordait, du côté de terre, la brèche du fort Saint-Michel. Plusieurs fois, ses Algériens vinrent se heurter sans succès contre le front imposant de la garnison. Cependant cette dernière, pressée par des masses incessamment renouvelées d'assaillants, commençait à perdre du terrain, quand les chevaliers vainqueurs au bord de la mer accoururent en poussant le cri de guerre de Saint-Jean. La brèche fut balayée comme par un tourbillon, et les barbaresques d'Hassem refoulés jusque dans leurs tranchées avec un grand carnage.

Le succès des chrétiens était complet. Trois mille Turcs noyés ou tués, tel était, pour Mustapha, le bilan de la journée du 15 juillet. Il en était tout autrement à l'intérieur de la place : la perte de deux cents de ses défenseurs trouvait plus qu'une compensation dans la confiance, fruit de la victoire. Profitant d'un *Te Deum* solennel qui réunissait soldats et chevaliers dans l'église de Saint-Laurent, la Valette, habile à entretenir cet esprit d'entreprise, source de tant de faits d'armes, ordonnait de suspendre aux arceaux de la nef les drapeaux enlevés aux infidèles.

A bon droit dégoûté des attaques de vive force, Mustapha résolut de s'en tenir à une incessante canonnade qui mit les fortifications au ras du sol. Il poussa donc ses tranchées vers le fond du port des Galères, fit doubler les batteries du mont San-Salvador et y établit deux canons monstres qui lançaient des boulets de pierre de *trois cents* livres. Cette artillerie joua bientôt avec succès contre le bastion de Castille et la ville du Bourg, ruinant force maisons et faisant périr beaucoup d'habitants, parmi lesquels des femmes et des enfants.

Digitized by Google

La Valette, attentif à épargner le sang, fit établir des traverses en maçonnerie. Mais ce travail sous le feu de l'ennemi décimait les ouvriers : on y affecta les esclaves musulmans de l'Ordre dans l'espoir de ralentir la canonnade. Il n'en fut rien, et plus de cinq cents de ces malheureux périrent sous les volées des Turcs. Faut-il l'avouer? Les assiégés n'avaient pas craint de recourir aux plus barbares tourments pour maintenir sur les travaux la chiourme rebelle. Couper les oreilles ne semblait plus suffire, et plusieurs des galériens « tom- « bèrent victimes d'exécutions sommaires, *pour encourager les au- « tres*, » selon l'expression technique de Balbi.

Longtemps avant que les amiraux russes en Crimée imaginassent ce moyen de défense, le grand maître avait coulé à l'entrée du port des Galères une ligne de vieux bâtiments chargés de pierres qui formaient une barrière infranchissable pour la marine ennemie. Nuit et jour, pas un habitant qui ne travaillât selon ses forces, soit à dérouler des câbles et à en faire des *paillets* de cordes entrelacées, utiles comme gabions ou masques contre les balles, soit à remplir des sacs à terre. D'autres fabriquaient des artifices ou cassaient des pierres pour s'en servir comme mitrailles ou projectiles de main : le plus grand nombre réparait les brèches pendant l'obscurité. Si le canon se taisait, c'était pour céder la place aux bruits discordants de la scie et du marteau. Malte offrait dans ces jours mémorables comme le spectacle d'un vaste arsenal, en travail forcé.

L'œil vigilant du grand maître savait embrasser tous ces détails. On le rencontrait aux rondes de nuit, et partout où s'accomplissait quelque travail important, s'exposant aux plus grands dangers sans que sa fière contenance laissât percer le moindre signe d'émotion. Cependant les circonstances devenaient si critiques, que les cœurs les plus fermes dissimulaient mal leurs appréhensions. Aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, les lignes turques couvraient montagnes et vallées. Quatorze batteries ennemies ébranlaient la terre, et le chroniqueur affirme que « leurs détonations, portées sur l'aile des vents à « travers les flots de la Méditerranée, parvenaient aux habitants de Sy- « racuse et de Catane comme de sourds grondements d'un tonnerre loin- « tain [1]. » Au milieu de cette conflagration, les deux forteresses chrétiennes, perdues, comme des salamandres, dans des tourbillons de feu et de fumée, montraient encore dans les éclaircies cette bannière rouge à croix blanche, la terreur des infidèles.

Pendant que l'horizon des assiégés allait s'assombrissant, la Valette adressait un dernier appel au vice-roi de Sicile. Ce dernier,

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, p. 78. — La distance de Malte à ces deux villes est d'environ 120 milles.

Digitized by Google

fidèle à sa politique de tergiversations, perdit du temps à discuter en conseil, quand il eût fallu accourir et combattre. Finalement, le parti de l'action l'emporta à Messine. Toutefois le vice-roi fit répondre au grand maître que l'expédition espagnole ne tenterait la délivrance des chevaliers que s'ils tenaient jusqu'à la fin du mois suivant.

En recevant cette froide réplique, qui, dans sa situation si critique, équivalait à un abandon, la Valette assembla les troupes de l'Ordre et leur dit : « Désormais, vous n'avez de secours à attendre que « du Dieu tout-puissant. Vous êtes les soldats du Christ combattant « pour la religion et la liberté. La main puissante qui vous a soutenus « à travers tant de mauvais jours ne vous manquera pas dans cette « heure extrême. D'ailleurs, si les infidèles l'emportent, conclut d'un « ton significatif le vieux défenseur de Rhodes, quel quartier pouvez-« vous attendre des bourreaux de Saint-Elme ? » Pas un soldat ne se méprit sur le sens de cette harangue. « Chacun de nous, raconte Balbi, « jura de mourir les armes à la main. Depuis ce jour, personne ne « parla plus de secours. » Le grand maître, profitant de l'élan religieux que ces circonstances critiques avaient fait naître parmi ses soldats, rappela la bulle du pape Pie IV accordant une indulgence plénière pour la guerre contre les Turcs. « Et chacun, observe le « chroniqueur, se hâta de mettre ordre à sa conscience pour en pro-« fiter, redoublant de zèle avec le ferme espoir d'être bientôt reçu « dans la gloire éternelle. »

Quinze jours s'étaient écoulés depuis le terrible échec des Osmanlis devant la Sangle. Tonnant sans relâche, le canon ennemi avait durant ce temps amené les brèches à un état si tentant, que le 2 août fut choisi par Mustapha pour renouveler une attaque décisive. Le vizir prit Saint-Michel pour objectif pendant que l'amiral Piali se jetterait sur le bastion de Castille, partage d'autorité qui répondait assez bien à la rivalité de ces deux chefs. Une seconde fois, les déserteurs ottomans vinrent signaler au grand maître le jour, l'heure et les points menacés.

Les chevaliers se trouvaient donc préparés quand, le 2 août, au matin, les Turcs de Piali s'élancèrent sur le bastion de Castille. Portés par leur premier élan au sommet de la brèche, les Musulmans y furent arrêtés court par un labyrinthe de barricades et de chevaux de frise d'où partait une fusillade meurtrière. Pierres, poutres, grenades, résine bouillante, pleuvaient à la fois sur les assaillants; la terre elle-même manquait sous leurs pas, et un bon nombre disparaissaient dans les trous de loup dont ces ruines étaient semées. Sous cet accueil terrible, la tête de colonne commença à tourbillonner. En vétérans consommés, les chevaliers saisirent le moment, et, par un

Digitized by Google

vigoureux retour offensif, achevèrent la déroute des Turcs. Ce premier succès donnait aux chrétiens quelque répit. La Valette, qui n'avait pas de soldats de rechange à opposer aux réserves ennemies, sut profiter de ce moment pour faire rafraîchir les assiégés. Des femmes arrivèrent, portant des corbeilles de pain et des outres en cuir à la mode arabe contenant de l'eau et du vin. « Sans ces sages précau-« tions, rapporte Balbi, jamais troupes aussi harassées n'eussent « soutenu pendant de si longues heures le choc des hordes otto-« manes. »

N'espérant plus triompher de la place que par un épuisement systématique, le vizir adopta dès lors une tactique de surprises journalières qui ne laissa plus de trêve aux assiégés. Un accident imprévu faillit donner raison à cette guerre de ruses. Une mine éclatant tout à coup renverse une face du bastion de Castille. Les Turcs, massés dans leurs tranchées, s'élancent, surprennent la garde du bastion et plantent leur grand étendard sur les remparts du Bourg. La cloche d'alarme retentit. Quelques minutes encore, et l'ennemi pénétrait au cœur de la ville. Effrayé, le frère Georges, un des ecclésiastiques, court avertir la Valette, qui se trouvait à son poste ordinaire sur la grande place, et le conjure, pendant qu'il en est encore temps, de se réfugier dans le château Saint-Ange. C'était bien mal connaître l'inébranlable vieillard! La Valette, sans s'émouvoir, saisit une pique et marche à l'ennemi en s'écriant : « Voici l'heure de « mourir en chevaliers! » Ralliant les fuyards, il arrête les Turcs. Plusieurs de ses compagnons tombent à ses côtés. Un éclat de grenade le blesse à la jambe. Le moment était critique. Heureusement le tocsin lui amène du renfort. La nouvelle du danger que court le grand maître s'est répandue dans le Bourg. Malades et blessés, en état de se mouvoir, prennent eux-mêmes les armes. On voit les Musulmans se retirer lentement vers la brèche.

La Valette était demeuré debout sur un monceau de cadavres. Comme on le pressait de se retirer, l'héroïque chef de l'Ordre montre du doigt l'étendard ennemi qui flotte encore sur le bastion et secoue silencieusement la tête. Enflammée de honte et d'indignation, la garnison fond sur les Turcs, arrache leur drapeau et reprend cette clef de Malte un moment conquise par l'ennemi. Le grand maître, loin de regagner son quartier général, déclare qu'il couchera sur la brèche. Sa vieille expérience avait pressenti que, pendant la nuit, l'ennemi, comptant sur l'épuisement des assiégés, ferait un nouvel effort pour ressaisir sa précieuse conquête. Aux instances dont on l'entoure la Valette ne fait qu'une réponse : « Où donc un vieillard comme moi pour-« rait-il tomber plus glorieusement qu'entouré de ses frères et com-« battant pour la Croix? » Il avait eu raison de rester sur la brèche. A

Digitized by Google

peine l'obscurité avait-elle étendu ses ombres sur le bastion de Castille, que les hordes musulmanes se précipitaient de nouveau à l'attaque. En même temps, la baie entière s'illuminait à la lueur d'une furieuse canonnade; les artifices sillonnaient l'air; des pots à feu lancés de toutes parts éclairaient cette scène lugubre. Mais la garnison veillait en armes. Une dernière fois, les Turcs furent repoussés dans un découragement complet. Dès le lendemain matin, un *Te Deum* d'actions de grâces rassemblait les chrétiens dans l'église Saint-Laurent, et, « à défaut de la pompe ordinaire devenue impossible dans ces « tristes circonstances, observe le chroniqueur, un flot de prières re- « connaissantes monta vers le ciel. » La joie de ces dernières victoires était d'ailleurs étouffée par de bien cruelles pertes. La plupart des membres de l'Ordre avaient été frappés. Parmi les plus illustres, on remarquait l'amiral de Monti, dangereusement blessé au dernier assaut de Saint-Michel, où il commandait. Le jeune la Valette, neveu du grand maître, vint bientôt s'ajouter à cette liste funèbre. S'étant offert volontairement avec un de ses amis pour une reconnaissance des plus périlleuses, son armure dorée attira les balles des Turcs. Un moment après, tous deux roulaient sans vie au pied du bastion. Bien que frappé au cœur, l'austère chef de l'Ordre trouva encore la force de surmonter sa douloureuse émotion : « Vous êtes tous mes en- « fants, également chers, s'écria-t-il; je regrette Polastra (l'ami du « jeune Valette) autant que mon propre neveu. Au reste, ils ne font « que nous précéder d'un temps peut-être bien court. »

Chaque jour, en effet, ajoutait aux horreurs de la situation. Un grand nombre d'habitants avaient péri. Beaucoup de femmes elles-mêmes étaient tombées à côté de leurs maris ou de leurs pères en portant des vivres, des munitions, ou en relevant les blessés. Leurs cadavres mêlés à ceux des hommes jonchaient les remparts et les rues. Combattre le jour, réparer les brèches la nuit; tel était le régime des survivants. Encore les rares moments donnés au repos étaient-ils interrompus par le tocsin d'alarme ou par les bruits assourdissants de la guerre, « au point qu'on eût pu croire que le monde « touchait à sa fin [1]. » On aura peine à comprendre comment, au milieu de cette profonde détresse, les vivres, les munitions et l'eau ne manquaient point encore, ainsi qu'il arrive, d'une manière à peu près inévitable, dans les siéges aussi prolongés. Il n'est pas douteux que tout l'héroïsme des Maltais serait demeuré inutile sans les approvisionnements de longue main amassés par le prudent chef de l'Ordre. Cette simple remarque suffit à faire sonder l'étendue des préoccupations et des devoirs d'un général d'armée, comme à montrer à

[1] Balbi.

Digitized by Google

quel point les événements militaires dépendent d'un esprit organisateur.

Voyant s'écouler une à une les dernières défenses du Bourg, le conseil des grands-croix, après de longues délibérations, engagea le grand maître à évacuer la ville pour se retirer dans le château Saint-Ange. La Valette n'hésita pas un instant à repousser cette proposition, qui entraînait l'abandon de la brave garnison de Saint-Michel. D'ailleurs, la citerne du château ne pouvait suffire plus de quelques jours à une pareille multitude. Il ne voulut pas même permettre d'y transporter les archives et les reliques de l'Ordre, indice qui eût pu décourager les soldats. Bien loin de là, réagissant en sens contraire, l'énergique vieillard rappela dans le Bourg la garnison de Saint-Ange et fit sauter le pont qui conduisait à cette citadelle. — Ces mesures prises, il eut à peine besoin d'ajouter : « Non, mes frères, pas de « reculade ! Il faut nous maintenir ou périr ! »

IV

Si nous nous transportons maintenant dans le camp des assiégeants, nous n'y rencontrerons pas un spectacle moins affligeant. Cloués depuis près de quatre mois sur ce sol ingrat assez semblable à cette triste presqu'île de Chersonèse où nos soldats de Crimée endurèrent tant d'épreuves, les pauvres Turcs soupiraient après les bords fleuris du Bosphore. Les chaleurs d'un été maltais, les fatigues et le manque de nourriture, avaient engendré parmi eux une dyssenterie épidémique qui enlevait chaque jour des centaines de victimes. L'expédition ottomane avait déjà perdu la moitié de son effectif. Depuis quelques jours, Mustapha faisait rembarquer un certain nombre de ses canons avariés par le feu de la place, et le silence qui présidait à cette opération offrait un contraste éloquent avec les bruyantes clameurs qui naguère encore saluaient l'établissement des batteries turques.

Le vizir frémissait à la seule pensée de lever le siége. Décidé à épuiser jusqu'aux dernières ressources de la science militaire de son temps, Mustapha fait construire des tours roulantes d'où sa mousqueterie plongeait dans la ville. Mais les chevaliers, non moins vigilants, les incendient dans une audacieuse sortie. Une catapulte destinée à lancer des machines explosives sur le bastion de Castille n'eut pas un meilleur sort. La garnison réussit à rejeter ces brûlots d'un nouveau genre sur la tête des inventeurs. Des galeries de mine sont prati-

Digitized by Google

quées sous les remparts en si grande quantité, que la terre était percée comme une ruche à miel, la garnison semblant marcher sur la crête d'un volcan. Une fois de plus, les chrétiens, débouchant brusquement par une contre-galerie, bouleversent les travaux ennemis. Les Turcs courbèrent la tête sous la fatalité. En vain le bastion de Castille, dépouillé de ses défenses, semblait-il leur promettre de faciles victoires. Chaque jour, l'attitude des Osmanlis révélait quelque nouveau symptôme de lassitude, au point que les chevaliers de Saint-Jean conçurent le fier espoir de les chasser de Malte sans attendre les secours de Sicile.

« Fort heureusement pour l'honneur de l'Espagne, » observe M. Prescott[1], don Garcia de Tolède sortait de Syracuse, le 25 août, à la tête de vingt-huit galères et d'un nombreux convoi. Cette flotte portait onze mille vétérans espagnols et deux cents chevaliers de l'Ordre, arrivés trop tard des diverses contrées de l'Europe pour avoir pu se jeter dans l'île. La France et l'Italie avaient aussi fourni un grand nombre de volontaires de distinction. Accueilli d'abord dans le canal de Malte par une violente bourrasque, le vice-roi dut relâcher en Sicile. Enfin, le 6 septembre au soir, il entrait à l'insu de l'ennemi dans la baie de Mélecca, située à la partie occidentale de l'île. Don Garcia, rachetant ses lenteurs passées, remit à la voile, aussitôt ses troupes à terre, pour chercher un renfort de quatre mille hommes préparé à Messine. Comme la flotte espagnole passait en vue du Grand-Port, trois salves d'artillerie portèrent la joie dans le cœur des assiégés. Mustapha, consterné par des rapports exagérés qui lui parvenaient sur l'armée de secours, ne songea plus qu'au rembarquement de son expédition. Chose surprenante, les Turcs retrouvèrent tant d'activité pour quitter cette île maudite, qu'en moins de vingt-quatre heures cette grosse opération se trouva accomplie. Pendant toute la nuit, la Valette écouta, plein d'impatience, le bruit sourd des chariots qui emmenaient l'artillerie turque. Il espérait que l'apparition de l'avant-garde espagnole lui permettrait d'exécuter une dernière sortie et de s'emparer de ces canons si utiles pour ses fortifications. Quand le jour se leva, on n'apercevait plus un seul Turc à terre. La flotte ottomane, concentrée au port Musiette, faisait ses préparatifs de départ. Les assiégés, s'élançant dans les tranchées avec une joie indescriptible, y trouvèrent deux énormes canons que leur poids colossal avait contraint d'abandonner et une quantité de cimeterres, arquebuses, arcs en acier qu'on peut encore voir au palais du gouvernement, à Malte. On s'empressa de combler les ouvrages ennemis, et la bannière de l'Ordre reparut sur les ruines de Saint-Elme.

[1] *History of the reign of Philip the Second*, t. II, p. 248

Digitized by Google

La Valette rassembla chevaliers et Maltais dans cette même église de Saint-Laurent où le pieux vieillard invoquait chaque matin le Dieu des armées pendant toute la durée du siége. « Et jamais cloches « d'église ne firent plus douce musique aux oreilles de gens qui de- « puis trois mois n'avaient entendu que le tocsin d'alarme[1]. » C'était le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge, jour à jamais mémorable dans les annales de Malte, et qui, sous le régime anglais, se célèbre encore aujourd'hui avec solennité.

Cependant Mustapha, d'abord trompé sur les forces réelles de l'armée espagnole, s'aperçut de la faute qu'il allait commettre, en se retirant, sans coup férir, devant un ennemi inférieur en nombre. A la pensée de reparaître déshonoré en présence du terrible Soliman, le vieux vizir sentit sa tête trembler sur ses épaules. La joie mal déguisée de son rival Piali acheva de le convaincre de sa trop grande précipitation. En conséquence, Mustapha résolut de débarquer pour livrer bataille aux Espagnols à la tête des troupes de terre pendant que Piali, pour éviter le canon de Saint-Elme, maintenant aux mains des chevaliers, irait attendre l'issue de l'affaire dans la baie de Saint-Paul, un peu plus à l'ouest.

Ce ne fut pas sans s'exposer au danger d'une révolte que les chefs de l'expédition ottomane parvinrent à remettre à terre leurs soldats harassés de ce long et terrible siége. La Valette, dont l'œil vigilant épiait tous les mouvements de l'ennemi, informa le général espagnol qu'il allait être attaqué. Don Ascanio de la Corna, officier calme et prudent, s'était acquis sa réputation dans la guerre d'Italie : il avait pour second Alvaro de Sandé, célèbre par la défense de l'île de Gelves contre les Turcs. Parvenu dans le voisinage de Civita-Vecchia, à l'intérieur de l'île, le général arrêta les Espagnols sur une éminence escarpée, excellente position où il voulait attendre le choc des Ottomans. Mais cette tactique, bien qu'assurément la meilleure avec ses vieilles bandes, servait mal l'impatience des chevaliers qui accompagnaient l'armée. Le fougueux Sandé et toute la jeunesse espagnole se joignaient à eux.

A peine les bannières musulmanes et les sombres masses de l'ennemi se dessinèrent-elles dans la plaine, que le général espagnol, débordé par les cris : *En avant!* dut céder à cette bouillante ardeur. Rapidement formés en colonnes, les chrétiens s'élancèrent, impatients de vengeance. Les chevaliers de Saint-Jean chargeaient en tête. Les Turcs épuisés, mécontents et pressentant une nouvelle défaite, étaient mal disposés à recevoir un pareil choc. Assaillis de front et sur leurs flancs, peu d'entre eux essayèrent de combattre; le plus grand

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, p. 105.

Digitized by Google

nombre prirent la fuite. Pour arrêter cette déroute, Mustapha paya vainement de sa personne. Deux fois désarçonné, le pacha faillit tomber aux mains des chrétiens. Un moment, ralliant un corps de mousquetaires, il fit tête à l'avant-garde espagnole. Mais bientôt, pressé de toutes parts, le vizir dut lui-même céder : le courant des fuyards l'emporta jusqu'au port Saint-Paul. Grâce à la ferme attitude de l'amiral Piali, qui couvrait le rembarquement avec une ligne de chaloupes remplies d'arquebusiers, une partie des Turcs s'échappa dans les embarcations légères. Chevaliers et Espagnols poursuivirent impitoyablement l'ennemi dans l'eau, jusqu'à la ceinture, « et il n'est pas une épée maltaise, dit Balbi, qai ne revînt ce jour-là « bien rougie du sang des infidèles. Pendant de longs jours, la baie « de Saint-Paul, théâtre de ce massacre, ressembla à un charnier in- « fect. »

Laissons la flotte ottomane déployer ses voiles et reprendre en toute hâte la route de Constantinople. La rencontre des vainqueurs et des assiégés à l'entrée du Bourg offrit un spectacle touchant autant qu'étrange. Parmi ces figures hâves et amaigries, aux longues barbes, aux yeux hagards, les chevaliers venus de Sicile avaient peine à reconnaître leurs anciens camarades. Un grand nombre, hélas! manquaient à cette fête de famille, ou gisaient mutilés dans les hôpitaux encombrés. « Les cœurs des nouveaux arrivés, dit l'abbé de Vertot, se « serrèrent avec une inexprimable angoisse, en comprenant à quel « prix leurs frères avaient vaincu[1]. »

Quelques jours après, le 13 septembre, la flotte espagnole entrait dans le Grand-Port au son de l'artillerie des assiégés, portant encore dans son pavillon d'amiral un crucifix, emblème de la guerre sainte. Généreux jusqu'au bout, la Valette, oubliant la conduite du vice-roi, fut à sa rencontre au débarcadère du château Saint-Ange. Ce fut avec un sentiment de surprise et de respect que les officiers espagnols parcoururent ces remparts presque abattus jusqu'à terre, et cette ville, qu'à son aspect désolé on eût dit au lendemain de quelque grand cataclysme.

La vue de ces formes humaines, semblables à des spectres, demeurés vainqueurs sur ce monceau de ruines, augmentait encore leur admiration de cette résistance invincible. Quelle ville avait mieux gagné le surnom de *Victorieuse*[2]? Le grand maître reçut ses hôtes illustres avec la dignité d'un prince souverain, et combla les officiers et les soldats espagnols de largesses de tout genre. Toutefois il fallut avoir recours aux provisions de la flotte pour fêter les libérateurs.

[1] Vertot, *Histoire des chevaliers de Malte*, t. III, p. 39.
[2] *Vittorioso*, nom que porte encore le Bourg.

Digitized by Google

« Et, malgré leur prix élevé, ajoute le chroniqueur, elles ne parurent « pas trop chères à des gens qui payaient naguère *deux ducats* pour « un poulet et *un réal et demi* pour un œuf[1]. »

Un peu avant le retour de la flotte ottomane à Constantinople, des lettres de Malte étaient venues préparer le sultan à l'insuccès de ses armes. Saisi d'un de ces accès d'ingouvernable colère auxquels l'âge le rendait sujet, Soliman foula aux pieds les malencontreuses dépêches : il jura de conduire en personne une nouvelle flotte contre Malte dès l'année suivante, et de passer au fil de l'épée jusqu'au dernier de ses habitants. Toutefois le sultan eut la générosité de ne pas décharger sa vengeance sur les malheureux chefs de son armée. Par ses ordres, et pour ménager l'orgueil musulman, la flotte turque et les débris qu'elle rapportait profitèrent de la nuit pour rentrer silencieusement au port. Contraste éclatant avec les joyeuses acclamations qui, quelques mois plus tôt, saluaient son départ de la Corne d'or.

L'échec de Soliman II devant Malte fut comme le premier temps d'arrêt des armes ottomanes dans la Méditerranée. Trente mille Turcs, les trois quarts de l'armée du vizir, avaient succombé sur ce rocher aride, moitié par les maladies, moitié par le fer des chevaliers. Le trésor de Stamboul n'avait pas été mis à moins rude contribution par les dépenses de cette *armada*. Toutefois, sans la mort qui vint frapper Soliman II, vers la fin de 1565, pendant sa campagne de Hongrie, il est vraisemblable que Malte aurait eu à supporter un second siége.

La pauvre île n'avait déjà que trop lourdement supporté les maux de la guerre. Qu'on se figure ses fortifications jonchant le sol, ses moissons et ses villages incendiés, ses magasins vides, son trésor à sec. Plus de deux cents chevaliers, deux mille cinq cents soldats et au delà de sept mille Maltais, de tout âge et de tout sexe, avaient payé de leur sang la victoire de l'Ordre[2]. Cependant les chevaliers, dans leur fierté d'avoir déjoué les entreprises de l'empire ottoman, semblaient compter pour rien les pertes de la lutte. Comme en d'autres guerres, l'enthousiasme de la victoire semblait suffire à en voiler le deuil.

Tel fut ce siége mémorable, qui, si l'on considère l'importance des préparatifs, les forces engagées, et, par-dessus tout, le caractère vraiment extraordinaire de la lutte, fut comme la dernière page de l'histoire des croisades.

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, p. 122.

[2] Balbi donne la liste nominative des chevaliers qui périrent durant le siége; nous avons adopté ses estimations des pertes comme les plus voisines de la moyenne.

Digitized by Google

Si nous essayons de juger ce grand épisode, au point de vue militaire, à travers les obscurités de trois siècles écoulés, il paraît constant, ainsi que l'observe l'historien anglais, « que les progrès de « l'art de la *défense*, dès l'année 1550, vinrent fort à propos pour « Malte contre-balancer l'avantage presque irrésistible que l'emploi de « l'artillerie assurait à l'*attaque*[1]. » Au reste, il semble démontré que les Turcs ne surent tirer qu'un parti assez maladroit de leurs énormes calibres et que leurs canonniers demeurèrent fort au-dessous des chevaliers sous le rapport essentiel de la justesse du tir. Bien qu'à l'apogée de leurs talents, les ingénieurs ottomans tâtonnèrent et perdirent un temps précieux devant Saint-Elme avant de porter leur principal effort sur le bastion de Castille et du Bourg, ces *objectifs* véritables du siége. S'emparer du port Musiette n'était pas une nécessité, quand un peu plus loin de laplace on trouvait d'autres mouillages sans défense, très-tenables dans la plus belle saison de l'année. D'ailleurs, les transports turcs avaient seuls besoin d'être en communication avec l'armée : pour le reste de la flotte, mieux valait croiser sous voiles. Au lieu de s'obstiner à l'attaque secondaire de Saint-Elme, si les Turcs, dans toute leur vigueur primitive, avaient ouvert la campagne par l'attaque du Bourg, ce quartier général des chevaliers, le résultat n'eût-il pas été tout autre ? Car, une fois cette clef de Malte conquise, Saint-Ange, mal pourvu d'eau, ne pouvait tenir longtemps : dès lors Saint-Michel et Saint-Elme, coupés de leurs communications avec le cœur de la place, devaient tomber d'eux-mêmes.

Toutefois la faute capitale des Osmanlis durant cette expédition fut, à n'en pas douter, leur inaction maritime. Les îles ne s'assiégent et ne se conservent qu'autant qu'on est maître de la mer. Au lieu de profiter de la supériorité de leur flotte pour croiser activement, enfermer Malte dans un étroit blocus, ils laissent tantôt une galère de l'Ordre s'échapper du Grand-Port vers la Sicile, ou bien l'escadre de Cardona introduire un renfort dans l'île. Leur armée, campée sur un sol stérile et nu, manque de vivres sans que les transports turcs sachent en tirer de la côte voisine de Tunis. Enfin, pendant les différends de Mustapha et de Piali, les croiseurs espagnols sortis de Sicile poussent l'audace jusqu'à intercepter les convois mal protégés de ces marins indolents. La disette et des chaleurs tropicales font le reste et promènent les épidémies dans le camp musulman.

Il n'en fallait pas davantage pour faire échouer les armes de Soliman II, si l'on considère la trempe des ennemis qu'elles avaient en face. « Un soldat italien du fort Saint-Michel, *seul* pendant tout le siége, « osa proposer de se rendre aux Turcs. Il fut exécuté sur l'heure par

[1] Prescott, *History of Philip the Second*, t. II, p. 255.

Digitized by Google

« les ordres du commandeur Melchior de Roblès[1]. » La seule conduite peu digne du côté des chrétiens paraît celle du vice-roi de Sicile. Infidèle à ses promesses de prompte délivrance, il hésite plusieurs mois à s'aventurer au secours de Malte. « Aussi fallut-il « comme une sorte de miracle, observe lui-même l'historien anglais, « pour empêcher les chevaliers d'être exterminés avant son appari- « tion. »

Quelque temps après le siége, sur les plaintes du pape, le roi d'Espagne le remercia de ses services, et ce personnage sans caractère alla mourir dans l'obscurité.

Au point de vue politique, la défaite des Turcs n'eut pas des résultats moins considérables. La suprématie de la Méditerranée, tel avait été, bien plus qu'un intérêt de vengeance ou la possession d'un stérile rocher, le véritable *enjeu* de cette lutte. Malte tombant aux mains des Ottomans reliait Constantinople et Alexandrie à Tunis et Alger. Les puissances chrétiennes voyaient se fermer pour elles le bassin oriental de la Méditerranée. On pouvait déjà prévoir que, maîtres de ce magnifique et inexpugnable port, en face de la Sicile et de l'Italie, le vieil esprit de la conquête musulmane eût entraîné les Turcs à de nouvelles invasions sur les côtes de l'Europe méridionale. La marine ottomane, *maîtresse de la mer* (et on sait de quel poids pèse le trident de Neptune dans les affaires du monde), il n'y avait plus ni paix ni trêve pour les rivages chrétiens de la Méditerranée. La civilisation eût rétrogradé d'un siècle.

Rome et l'Europe, il faut leur rendre cette justice, ne se méprirent pas un instant sur le danger auquel elles venaient d'échapper. Partout des réjouissances extraordinaires accueillirent la victoire. Dans la ville éternelle, le Saint-Père ordonna de solennelles actions de grâce. Les rois catholiques firent assaut de félicitations. Le nom de la Valette était dans toutes les bouches, de Barcelone à Messine. Pas un habitant des bords de la Méditerranée qui ne vit en lui, non-seulement un libérateur, mais comme le champion de Dieu !

Plusieurs souverains, et en tête le roi de France, envoyèrent généreusement au grand maître l'argent dont il avait un si pressant besoin pour relever de ses ruines le boulevard de la chrétienté. Le Pape offrit au héros provençal un chapeau de cardinal. Enfin, le successeur de Charles-Quint lui fit remettre une superbe épée en présence de l'assemblée générale de l'Ordre, et son ambassadeur accompagna ce don d'un éloge pompeux où la Valette était appelé le plus grand capitaine du siècle. Jaloux de faire oublier la tiédeur de son lieutenant à l'heure du péril, Philippe II, désormais plein de sollicitude pour

[1] Balbi, *Verdadera Relacion*, p. 128.

Digitized by Google

les utiles auxiliaires de ses guerres barbaresques, pourvut à la sécurité de Malte en y laissant quinze mille de ses Espagnols.

Sous la protection de cette armée, renforcée d'un corps d'aventuriers français, le grand maître, qui n'était pas homme à donner trop de temps à un vain cérémonial, s'occupa sur-le-champ à relever ses remparts. « Le pape Pie V commanda qu'on y travaillât sans discon- « tinuer, même les jours de fête. » Plein du souvenir de la crise que son Ordre venait de traverser, le grand maître, après avoir soigneusement étudié le terrain, résolut de transporter sa nouvelle capitale sur le mont Sceberras. De cette hauteur, admirablement située entre les deux ports de l'île, la nouvelle forteresse devait les commander à la fois. Le 28 mars 1566, l'Ordre assemblé posait la première pierre de la cité naissante à laquelle la reconnaissance publique avait déjà décerné le nom de la Valette. Toujours présent sur les travaux, l'actif grand maître donnait l'exemple à ses huit mille ouvriers. — Cependant le vainqueur de Soliman touchait au terme de sa carrière mortelle. Malte était sauvée, et l'on voyait déjà le mont Sceberras se couvrir de ces formidables remparts où le pavillon britannique flotte aujourd'hui dans une position sans rivale.

Chassant au faucon pendant une chaude journée d'été avec l'ardeur d'un jeune homme, l'illustre septuagénaire fut frappé d'un coup de soleil et se coucha pour ne plus se relever. Sentant sa fin approcher, il réunit les dignitaires de son Ordre et les conjura de conserver entre eux cet esprit d'union fraternelle qui seul pouvait maintenir la grandeur de leur institut au milieu de la menace incessante des rivalités individuelles. Par ses dernières volontés, il donna la liberté à ses cinquante esclaves et choisit, pour sa demeure dernière, la chapelle qu'il avait élevée à Notre-Dame-des-Victoires, et que le voyageur salue encore avec respect dans la cathédrale de Saint-Jean.

Le 21 août 1568, Jean de la Valette rendait à Dieu sa grande âme.

RICHILD GRIVEL.

Digitized by Google

LE SAINT-BERNARD

Martigny est une petité ville de onze cents habitants, où l'on ne compte pas moins de cinq hôtels de premier ordre et plusieurs auberges secondaires. Ce n'est point la population indigène, si modeste en ses habitudes, qui peuple les grandes salles de ces hôtels : ce sont les étrangers. Martigny est le point de jonction de plusieurs importantes voies de communication : du nouveau chemin de fer qui touche au lac de Genève, du sentier de Chamouni, de la route d'Italie par le Simplon et de la route du Piémont par le Saint-Bernard.

Elle est agréable à voir, cette petite ville. Pour me servir d'une expression allemande, elle est vraiment *freundliche*, c'est-à-dire qu'elle a une amicale physionomie qui plaît aux regards et attire la confiance. Plus d'un voyageur y est arrivé, ne songeant qu'à la traverser, et n'a pu résister au plaisir d'y séjourner. J'espère bien y séjourner aussi ; mais d'abord je la quitterai pour faire une excursion dont l'idée m'occupe depuis longtemps.

A l'ouest de Martigny est la cime escarpée que je viens de descendre ; au nord-est, la Gemmi, par où je compte pénétrer au centre de la Suisse ; au sud apparaît un amas de collines, de mamelons, de plateaux qui s'élèvent d'assise en assise, comme les gradins d'un cirque, jusqu'à des sommités qui se perdent au loin dans les nuages. Toutes ces montagnes sont tellement rapprochées l'une de l'autre, qu'on n'y entrevoit, à quelque distance, aucun passage : on dirait une phalange macédonienne, un bataillon serré de Titans, ou

Digitized by Google

plutôt une enceinte de bastions impénétrables. La Dranse en sort en bondissant et en écumant, comme si elle était encore furieuse des obstacles qu'elle a eu à surmonter pour se frayer un chemin, et court se jeter dans le Rhône, comme si elle avait hâte de s'y reposer. Par ce réseau, en apparence inextricable, Charlemagne a pourtant passé, et Frédéric Barberousse, et Napoléon, et, s'il faut en croire quelques historiens, l'ardent Annibal, la terreur des Romains. Par là je désire aussi passer, non point comme un conquérant, avec une légion de soldats, mais tout seul, humble pèlerin, pour visiter le couvent du Saint-Bernard.

Mon hôte m'a procuré avec empressement une voiture et un guide. La voiture est rude : elle me rappelle le redoutable véhicule qu'on appelle, en Suède, une *bondkaera ;* mais mon guide est un jeune garçon alerte, dispos, connaissant bien le pays, et tout joyeux de penser qu'en me conduisant à l'hospice il s'arrêtera à Saint-Pierre, son village natal.

Nous partons au lever du soleil, nous traversons la Dranse, qui semble fort en colère d'être obligée de se resserrer entre les deux piliers d'un pont, puis nous voilà sur la pente de la montagne que nous devons gravir pendant neuf heures consécutives. Je n'essayerai pas de décrire les différents villages par lesquels nous avons passé : Valette, Bouvinier, Saint-Branchier, Orsières, Liddes ; on n'y voit que des maisons en pierre grise, mal bâties et généralement sales, pauvres, délabrées ; quelques-unes seulement sont remarquables par leur structure. Bouvinier est dans une gorge étroite, occupée presque entièrement par la Dranse ; Saint-Branchier, à l'embranchement de la vallée de Martigny, de la vallée d'Entremont et de la vallée de Bagnes, où l'écroulement des glaciers de Getroz produisit, en 1818, une inondation dont les habitants du Valais ont conservé un terrible souvenir : plusieurs centaines de chalets et de maisons de paysans furent emportées par cet effroyable débordement, et plus de cinquante hommes y périrent. Orsières est placé à l'entrée du col de Ferret, un des paysages les plus pittoresques de la région des Alpes, et Liddes est, comme un nid d'aigle, suspendu au bord d'une cime escarpée.

Quand j'ai passé par ces villages, ils étaient très-silencieux et la plupart des maisons étaient fermées : c'était le temps de la fenaison, une importante affaire pour une population qui ne se livre guère aux spéculations du commerce et de l'industrie, et dont la ressource est dans les produits de son travail agricole. Ils sont courageux et patients, ces montagnards du Valais ; ils vont cultiver des champs et récolter des foins sur des hauteurs incroyables, sur des pentes où l'on tremble de les voir s'aventurer, avec des chevaux et une voiture, car il semble qu'un léger éboulement de terrain ou le moindre faux

Digitized by Google

pas suffit pour que charretier et charrette, tout roule dans l'abîme. Mais ils ne se laissent point effrayer par un péril et ne redoutent pas non plus la fatigue. Sur les coteaux et sur les cimes les plus élevés, partout où il existe une bande de terre végétale, on peut être sûr que son élément de production ne sera point perdu : le montagnard y fera paître ses bestiaux, ou y fauchera de l'herbe, ou y conduira audacieusement sa charrue. Sur les bords des vallées il y a des terrasses naturelles ou artificielles qui me rappellent les gradins en maçonnerie que j'ai vus aux environs de Bethléem : sous le ciel de la Palestine, ces gradins sont couverts de mûriers et d'oliviers. Ici la vigne grimpe le long des parois des rochers, et les Valaisans vont cueillir les raisins sur ces remparts perpendiculaires comme un Jurassien de Salins ou de Château-Chalon, qui sont aussi des gens hardis et laborieux. Par une singulière habitude des sociétés humaines, la palme triomphale, la couronne de lauriers, le pompeux dithyrambe, ont toujours été réservés aux exploits du soldat ; plus il a tiré de coups de fusil, plus il semble admirable ; plus il a versé de sang, plus il est glorifié. Mais le courage du pionnier qui surmonte les plus graves obstacles pour pénétrer dans des régions inexplorées, on ne le célébrera par aucune ovation; le courage du savant qui, pour résoudre un problème ou faire une nouvelle découverte, s'expose à un mortel danger, on lui accordera peut-être, non sans discussion, une bénigne mention dans le rapport d'un institut ; le courage de l'obscur laboureur qui, au péril de sa vie, entreprend de féconder un espace de terre inculte, on n'en parle pas ; et combien d'actes de courage de la vie privée, accomplis en silence, en une ferme, calme, noble résolution, et qui resteront à jamais ignorés !

C'est par leur sentiment naturel de courage que les Valaisans ont entrepris de faire une route dans les gorges étroites et ardues où jadis il n'existait pas même un sentier, où, pour tailler le roc, creuser une mine, percer un tunnel, plus d'un ouvrier, à défaut d'un autre point d'appui, a dû s'attacher par une corde à un tronc d'arbre et travailler ainsi, suspendu en plein air. C'est sans doute en vertu de ce même courage que, lorsqu'ils ont vu leur chemin complétement ouvert, ils n'ont pas cru devoir y joindre un appendice pourtant fort essentiel, c'est-à-dire une palissade. Ce chemin, montueux et sinueux, est souvent découpé sur une roche perpendiculaire, au penchant d'un gouffre ténébreux ; et sur la lisière de ce gouffre, pas un appui, pas la moindre balustrade. Que deux voitures viennent à se rencontrer inopinément sur cette ligne rétrécie, à l'un de ses brusques contours, qu'un essieu se rompe par hasard, qu'un cocher oublie une minute de surveiller son attelage, qu'une méchante mule s'effarouche ou trébuche, et la catastrophe est inévitable. La Dranse est là, à mille

Digitized by Google

ou douze cents pieds de profondeur! elle mugit dans l'abîme béant! Comme les dragons de la mythologie antique, elle semble réclamer sa proie, et, par malheur, elle ne la réclame pas toujours en vain! Chaque année, elle engloutit dans ses flots quelques nouvelles victimes : mon guide m'a montré un endroit où, l'été dernier, un paysan de Liddes, dont la mule était un peu jeune, périt dans cet abîme. C'est surtout à la descente de ces rapides déclivités qu'on a vraiment le droit de se sentir inquiet ; et même, en les gravissant assez lentement, dans mon lourd véhicule, je ne me rappelle pas avoir eu aussi fréquemment, sur aucune autre route, le sentiment aussi intime d'un réel danger.

Mais en quel lieu notre frêle machine humaine n'est-elle pas exposée à de nombreux périls? Les bons bourgeois de Paris qui, en lisant dans les journaux le récit de quelque désastre maritime, se félicitent de n'être pas obligés d'affronter les orages de l'Océan, qui ne sortent pas même sans quelque souci de leur benoîte demeure pour s'asseoir dans une diligence ou monter dans un wagon de chemin de fer, ne doivent-ils pas bénir la Providence s'ils rentrent sains et saufs, le soir, dans leur lit? Car, pour peu qu'ils aient quitté le seuil de leur porte dans la journée, ils ont pu glisser au bord d'un trottoir et se casser une jambe ; ils ont pu, en un instant d'inadvertance, tomber dans le trou d'un égout, comme l'astrologue de la Fontaine, au fond d'un puits, ou être éborgnés par une des barres de fer qu'un apprenti forgeron porte sur ses épaules, ou mutilés par la chute d'une enseigne, ou broyés par un grossier omnibus, sans avoir, comme les Indiens, la religieuse joie de mourir sous les roues sacrées du char de Jaguernat.

« Soyez prudents, mais ne le soyez pas trop, » dit le *Havamal*, le chant suprême d'Odin.

« Allah! Allah! disent les mahométans quand un Djezzar-pacha leur fait, pour se distraire, couper le nez ou les oreilles; c'était écrit! »

Les Grecs racontent, avec une même idée de fatalité, l'histoire d'un de leurs philosophes à qui un oracle a prédit qu'il serait écrasé par une maison. Le brave homme, déjà vieux, mais tenant à la vie, quitte sa demeure, s'éloigne des villes, des villages, de toute habitation humaine, et compte bien, par là, se jouer de la sinistre prophétie. Mais, un jour qu'il était endormi en rase campagne, un aigle qui planait dans les airs, tenant entre ses griffes une tortue dont il voulait tirer quelque brin de nourriture, voit le front chauve du vieillard, pense, dans son petit cerveau d'aigle, que c'est un roc sur lequel la rude carapace de la tortue se brisera, la laisse tomber, et le philosophe est tué, comme l'avait annoncé l'oracle, par la chute d'une maison.

Digitized by Google

Sur la route du Saint-Bernard, le danger, puisque danger il y a, s'offre du moins aux regards dans des images grandioses et poétiques : sur le sol des gorges rocailleuses, la sombre verdure des sapins; plus haut, dans une terre meilleure, les mélèzes et quelques châtaigniers; plus haut, les pâturages, où, çà et là, tourbillonne la fumée d'un solitaire chalet, puis les larges couches de pierre calcaire, ridées et sillonnées par les eaux des torrents et les blocs de rochers, rompus par les gelées de l'hiver, roulés par les avalanches, jetés de côté et d'autre, comme des ossements de géants arrachés à leur tombe souterraine; de toutes parts une confusion de pics aigus, de terrasses aplanies, de ravins verdoyants, d'espaces dénudés, d'eau et de terre, d'ombre et de lumière, qui donne l'idée du chaos, et à l'extrémité de cette enceinte bouleversée la magnifique tête du Vélan, l'une des plus hautes montagnes de la Suisse, et les cimes de neige où s'élève l'asile de la charité, l'hospice du Saint-Bernard.

Tandis que je contemple cette scène étonnante, mon guide a les regards fixés sur un point qui l'intéresse davantage, sur son clocher de Saint-Pierre, dont il vient d'entrevoir la flèche derrière un monticule. Il donne un vigoureux coup de fouet à sa mule pour faire, dans son village, l'entrée la plus brillante, ou tout au moins la plus bruyante, et me conduit devant une maison de chétive apparence, qui est la principale auberge du lieu. Au-dessus de la porte de cet humble logis est une enseigne portant en grosses lettres cette inscription : *Au Déjeuner de Napoléon*. C'est là, en effet, que Napoléon s'arrêta lorsqu'en 1800 il conduisait ses soldats à la bataille de Marengo. Pour l'édification des étrangers qui entrent dans cette auberge, cet épisode est attesté par un certificat signé de M. Moret, président de la commune de Saint-Pierre, et appendu à l'une des parois de la salle à manger. A côté du cadre qui renferme cette feuille officielle est la gravure du tableau de David qui représente Napoléon, la tête couverte de son chapeau de général, assis sur un cheval fougueux, comme la statue de Pierre le Grand sur son rocher de Finlande, et franchissant au galop le passage du Saint-Bernard. J'en demande bien pardon au peintre classique des fêtes de la République et des gloires de l'Empire, mais il eût dessiné une scène plus vraie et plus émouvante, s'il nous eût montré le premier consul gravissant péniblement, au petit pas d'une mule, sur la glace ou la neige, l'âpre sentier de la montagne.

Après avoir regardé ces deux ornements historiques de l'auberge de Saint-Pierre, je m'assis sur une chaise rustique, devant une table de sapin parfaitement nue : ni domestique, ni sonnette. Je suis entré là comme dans une halle. Les bons Valaisans ne connaissent point les *pick-pocket* de nos belles villes, si bien civilisées, et laissent sans crainte leurs demeures ouvertes à tout venant.

Digitized by Google

Il me semble pourtant que mon guide, avant de se rendre chez ses parents, ne voudrait pas me laisser à l'abandon. En effet, grâce à ses soins, je vois venir une jeune hôtesse qui était occupée, dans la grange, à ranger du foin, et à laquelle il a annoncé qu'elle avait à remplir une autre tâche. Elle s'avance sur le seuil de la porte, d'un air timide, et m'avoue avec une naïve confiance qu'elle n'a rien d'autre à m'offrir que des œufs, du vin du pays et du pain de seigle.

— Et du café? dis-je.

— Oui, du café, me répond-elle vivement, comme si cette simple adjonction à son menu la délivrait d'un pénible embarras; du vrai café que nous avons dernièrement acheté à Martigny, et, si vous le voulez, du lait.

— C'est le meilleur déjeuner que je puisse désirer. Si seulement vous pouviez me le donner bientôt, vous me feriez plaisir.

— Tout de suite! tout de suite! s'écrie-t-elle.

Et je l'entends qui trottine dans le corridor d'un pas léger, ouvre une armoire, casse des œufs, souffle son feu.

Un instant après elle revient, étend sur la table une nappe blanche, y pose un couvert d'étain, puis me sert mon repas, et me regarde avec une sorte d'inquiétude briser mon morceau de pain de seigle.

— Il est un peu vieux et un peu dur, me dit-elle; *nous n'avons pas fait au four* (une expression du pays) depuis la semaine dernière; mais si monsieur comptait revenir par ici, je pourrais lui procurer du pain frais de la ville.

— Je reviendrai probablement après-demain; mais je ne voudrais pas vous donner un souci.

L'humilité et la douce, pudique physionomie de cette femme me rendaient envers elle de plus en plus poli.

— Ce ne sera pas un grand souci, me répond-elle : chaque jour quelques-uns de nos voisins vont à Martigny, et ils sont très-contents quand ils peuvent rendre service à mon mari.

Lorsque Napoléon était dans cette même chambre, probablement il ne songeait guère à juger les mérites de l'auberge de Saint-Pierre; il arrivait des plaines d'Égypte comme un météore, et se précipitait dans les vallées d'Italie comme un ouragan. Pour moi, qui, grâce au ciel, n'ai point à porter le fardeau d'une telle gloire, et qui puis me réjouir, comme l'oiseau, d'un riant abri et d'un grain de millet, je dois dire que j'ai fait, dans cette rustique maison, un excellent déjeuner.

Lorsque mon guide vint me chercher, non plus avec sa charrette, car la route ouverte aux voitures s'arrête à Saint-Pierre, mais avec sa mule, mon hôtesse m'a reconduit courtoisement jusqu'au bas de

Digitized by Google

l'escalier en me remerciant de ce qu'elle appelait mon indulgence; et, comme je donnais quelques sous à un petit enfant qu'elle tenait par la main, je l'ai vue tout émue de cette générosité. Qu'il faut peu pour toucher le cœur des pauvres gens! Si les riches le savaient, combien de bonnes petites joies ils pourraient se donner sans grever leur fortune!

Au delà de Saint-Pierre, le paysage a un caractère plus sauvage que celui qui, dès Orsières et dès Liddes, a souvent surpris mes regards. Là il y a encore des forêts, des enclos de verdure, des champs de céréales; dans les terrains les plus prospères on ne récolte plus que difficilement quelques maigres gerbes de seigle ou d'avoine. Autour du village, on sème encore des fèves, mais souvent il faut les cueillir avant qu'elles soient mûres, et alors on les fait sécher au soleil, comme les Finlandais que j'ai vus à Muonioniska font sécher les épis qu'une gelée prématurée les oblige à faucher avant que le grain soit complétement formé. Peu à peu ces dernières traces de culture disparaissent, et l'on ne voit plus ni un sillon de charrue, ni une prairie verdoyante, ni une forêt; çà là et seulement quelques arbustes enracinés dans une humide fissure, çà et là des plaques de neige que les chaleurs du mois de juillet n'ont pas encore pu fondre. Mais voilà qu'après avoir traversé un large espace de terre grisâtre, aride, tout à coup à mes yeux apparaît un des plus charmants phénomènes de la nature des Alpes, une splendide végétation, un jardin, un vrai jardin de Dieu, des masses compactes de roses des Alpes qui semblent sortir, comme par miracle, du sein d'une argile stérile. Nulle main humaine ne les a plantées là, nul horticulteur n'a arrosé leurs tiges et propagé leurs graines : elles naissent spontanément à l'air de la montagne et s'étalent en plates-bandes et s'arrondissent en corbeilles. De leurs petits rameaux verts, de leurs boutons bruns, de leurs corolles de pourpre, elles revêtent le sol dénudé, elles tapissent les roches. Oh! les jolies fleurs! et quel doux et frais parfum elles exhalent! Je saute à bas de ma mule, je cours à ces ravissants buissons, j'en détache, avec une joie d'enfant, d'énormes bouquets, comme si j'avais peur d'en manquer. Je voudrais en envoyer à tous mes amis : j'en ai réellement envoyé quelques-uns, que la poste du Valais a eu la barbarie de taxer très-cher, comme si le fisc avait le droit de taxer ces libres plantes du désert!

Les oiseaux, a dit un écrivain, sont les musiciens du pauvre, et l'on peut dire aussi justement que les fleurs sont sa vivante poésie. N'y a-t-il pas, entre les riantes fleurs de la terre et les oiseaux, une sorte de parenté? La jolie fable persane de *Gul et Bulbul* n'est-elle pas un emblème de cette ingénieuse affinité? Comme les oiseaux, en tout pays, les fleurs égayent le pâtre dans sa solitude, le voyageur

Digitized by Google

sur son chemin, l'ouvrier dans sa mansarde ; comme les oiseaux, elles peuvent servir d'horloge au paysan, car il en est qui éclosent le matin, à l'heure où l'alouette s'éveille, et se ferment le soir, à l'heure où elle s'endort ; comme les oiseaux, elles sont les messagères et les images colorées des différentes saisons : celles-ci apparaissent au printemps, avec l'hirondelle ; celles-là s'épanouissent au soleil de l'été, tandis que tout vibre et que tout chante autour d'elles ; d'autres annoncent l'automne avec le pigeon nomade, d'autres l'hiver avec la corneille, et lorsqu'après la fonte des neiges on les voit renaître sur le sol reverdi, ne croirait-on pas que, pendant la froide saison, elles ont, comme les oiseaux, émigré en de plus chauds climats ?

Dès notre premier âge, les fleurs attirent nos regards et occupent notre attention ; plus tard, elles se lient aux diverses péripéties de notre vie : c'est avec un bouquet de fleurs que nous célébrons, dans notre enfance, un joyeux anniversaire ; c'est le don d'une fleur qui, dans notre jeunesse, nous fait palpiter le cœur par l'espoir d'un doux amour ; c'est une couronne de fleurs qui orne la tête virginale de la fiancée au jour du mariage ; hélas ! ce sont des fleurs que nous déposons, dans notre deuil, sur la tombe de ceux que nous avons aimés !

Les conteurs de l'Orient parlent d'une fleur magique qui, par son simple contact, ouvrait les portes d'airain des grottes remplies de trésors. N'avons-nous pas tous, dans la réalité de notre existence, une de ces fleurs magiques qui, du fond de notre âme, sous le fardeau d'airain des années, peut faire surgir des trésors de souvenirs et de tendres pensées ? Pour moi, il y a telle fleur dont le calice, dont l'arome, dont la peinture même suffit pour me rappeler quelques-unes de mes plus vives surprises de voyages ou de mes plus heureuses impressions de jeunesse : les roses de Jéricho, les catalpas du Mississipi, les anémones des régions boréales, les œillets du jardin de ma mère, l'héliotrope d'un autre délicieux jardin ; et désormais, quand je verrai une rose des Alpes, elle me rappellera mon excursion au couvent du Saint-Bernard.

Cette belle plante qui m'a tant charmé, on la voit déployer ses corolles cramoisies au milieu de rocs roulés par les avalanches, au bord des torrents ; ses tiges compactes peuvent arrêter le pied du chasseur au penchant d'un abîme, et ses divers degrés de développement aident le botaniste à mesurer différentes zones de végétation dans les Alpes. A quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer, les capsules brunes de ces rosiers enferment des graines à demi mûres, tandis qu'à cinq mille pieds, ils sont en pleine floraison ; à six mille, on voit seulement s'épanouir les boutons supérieurs du buisson, et cinq cents pieds plus haut, ils commencent à peine à brunir ; à sept mille pieds, ils disparaissent presque entièrement.

Digitized by Google

Le plateau où s'élève le village de Saint-Pierre est précisément à la hauteur la plus favorable à cette riche végétation (quatre mille neuf cents pieds environ), et une partie de ce plateau en est littéralement couverte, comme d'un manteau de pourpre.

A une lieue de ce village est un petit bâtiment solitaire qu'on appelle la Cantine; il est occupé par une vieille femme à qui le gouvernement du Valais accorde une petite subvention, pour qu'elle tienne, l'hiver comme l'été, sa demeure ouverte à ceux qui, par le froid ou l'orage, seraient obligés d'y chercher un refuge; elle a aussi le droit de percevoir un modique tribut sur les gens qu'elle reçoit, et celui de leur vendre des liqueurs; en d'autres termes, elle fait le métier d'aubergiste, et elle voulait absolument me faire boire je ne sais quel ratafia dont la vue et l'odeur me donnaient envie d'invoquer la loi des sociétés de tempérance. Mais je n'ai pu refuser à cette brave femme la satisfaction de me faire voir toute sa maison, notamment une petite chambre occupée presque en entier par un énorme lit garni d'un édredon et de six couvertures : — C'est, me dit-elle, la chambre réservée aux voyageurs d'élite.— Dans les idées de cette naïve cantinière, le voyageur d'élite est un riche frileux qui, pour dormir à son aise, a besoin de six couvertures. Le jour où elle me montrait ainsi les trésors de son établissement, elle n'avait point l'honneur de choyer un tel aristocrate; mais, en revanche, elle devait s'occuper d'une douzaine de muletiers qui venaient de s'attabler dans une chambre basse, enfumée par leurs pipes et par un poêle en fonte. C'était une des cohortes de muletiers qui, dans les semaines d'été, sont employées au charriage du combustible pour l'hospice de Saint-Bernard. En vertu d'une ancienne charte, ce couvent a conservé le privilége de prendre gratuitement son bois de chauffage dans le val de Ferret. Ce bois est chargé sur des mulets jusqu'à Orsières, de là sur de petits chariots jusqu'à Saint-Pierre; dans ce dernier village, on le remet de nouveau sur le dos des mulets; chaque mulet en porte six bûches. Je laisse à penser ce que coûte un tel approvisionnement pour une maison qui, chaque année, béberge, terme moyen, vingt-cinq mille passants! pour cette froide habitation où, chaque jour, le feu des poêles doit être allumé! où, en plein mois de juillet, le thermomètre descend souvent au-dessous du point de congélation!

Près de cette cantine de Proz, la dernière rustique habitation du Valais, il n'y a plus aucune plante, aucun ruban de verdure; on ne voit même plus ces fidèles fleurs qui, sur d'autres aspérités des Alpes, semblent attendre, comme des étoiles du ciel, le voyageur pour lui sourire et l'égayer sur son sentier. Au bord d'un petit ruisseau roulant dans un lit de gravier, j'aperçois seulement quelques violettes éparses, tristes pâles violettes, comme celles qui, pour la mélanco-

Digitized by Google

lique Ophélia, étaient un signe de deuil, qui s'étaient flétries quand son père mourut.

La neige des cimes du Velan et du col du Saint-Bernard descend jusqu'aux rives de ces ruisseaux. La neige, que chaque hiver renouvelle et que nul été ne peut fondre, s'élève, remonte ici de toutes parts. La neige subjugue même le cours impétueux de la Dranse et le dérobe aux regards. A travers quelques crevasses, on voit encore l'orgueilleuse rivière qui essaye de se soulever contre les masses de neige qui la recouvrent, puis fléchit sous leur poids. Dans la vallée de Martigny, elle est terne, grise, chargée de sable et de graviers; ici, près de sa source, elle est d'un bleu limpide. Ne dirait-on pas une image de la vie humaine, innocente et pure à son origine, alourdie et assombrie dans son cours à travers le monde?

Nous montons vers le Saint-Bernard, qu'on ne voit que lorsqu'on en est tout près. La montée n'est pas roide, mais longue et difficile. Nul sentier frayé. De côté et d'autre, des empreintes interrompues de pas d'hommes et de pas d'animaux; la neige, qui tombe ou qui s'éboule, efface en un instant les vestiges de toute une cohorte de voyageurs. Si glorieux qu'il soit, l'homme ne laisse, après tout, qu'une faible trace de son passage au milieu des autres hommes; mais en des lieux comme celui-ci il n'en laisse aucune.

A chaque instant, sur ces pentes mobiles, nous sommes obligés de nous écarter de la ligne suivie par ceux qui nous y ont précédés, et de faire de nouveaux détours, tantôt pour éviter une crevasse profonde ou une masse de neige qui, au moindre choc, s'écroulerait, ou la sombre, épaisse, mais friable couche qui recouvre la Dranse; tantôt pour contourner un roc aigu, qui sort comme un monstrueux squelette de ce linceul éternel. Torrent fougueux, abîmes profonds, pyramides de rocs noirs et pointus comme des aiguilles de fer, tel est l'aspect de la montagne du Saint-Bernard. Il me rappelle celui du Spitzberg.

On a dit que les religieux s'entendaient à merveille à choisir un site avantageux pour y bâtir leur demeure. La remarque semble juste et plaît à beaucoup de gens. Que diraient-ils, ces ingénieux observateurs, s'ils voyaient le site que saint Bernard a choisi pour y fonder sa communauté, pour y offrir un asile aux voyageurs, pour y construire une maison à une hauteur à laquelle il n'existe, en Europe, pas une autre habitation humaine, à huit mille deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer? Les hautes sommités qui entourent cette maison avec leur ceinture de neige éternelle y répandent un froid continu, et ce qui la rend encore plus froide, dit M. de Saussure, « c'est qu'elle est située dans une gorge percée à peu près du nord-est au sud-ouest, dans la direction générale de cette partie

Digitized by Google

des Alpes, et par cela même dans celle des vents, qui prennent toujours une direction parallèle à celle des grandes chaînes de montagnes. » En hiver, par l'effet de cette situation, la lumière du jour n'y brille que pendant deux ou trois heures; en été, la clarté du soleil y disparaît rapidement.

A quatre heures, nous avions quitté le plateau de la Cantine. A cinq heures, déjà la nuit s'étendait autour de nous. L'atmosphère est chargée de nuages épais, et de ces nuages tombe une neige fine qui pénètre à travers mon vêtement, et peu à peu me refroidit tellement les mains, qu'à peine pouvais-je tenir les rênes de ma mule. Par bonheur, elle est habituée à ce difficile trajet; elle sonde elle-même, par une instinctive précaution, l'endroit où elle doit poser le pied, et s'écarte prudemment des fondrières; mon guide essaye quelquefois de la diriger, et le plus souvent l'abandonne à sa propre intelligence.

En cheminant ainsi lentement, mais sans nous arrêter, nous arrivons à une espèce de chalet où les aumôniers de l'hospice viennent déposer du pain et du vin pour les voyageurs fatigués qui auraient besoin de cet abri et de ces provisions pour pouvoir continuer leur route.

Enfin, après deux longues heures de marche, je vois scintiller au haut du sol une lumière; je distingue dans l'ombre une masse confuse de bâtiments : ce sont les bâtiments de l'hospice. Le ravin qui y conduit s'appelle la Vallée des Morts; la montagne qui en est la plus rapprochée s'appelle le mont Mort, et l'un de ses édifices, la chapelle des Morts. De tels noms ne sont pas faits pour donner des idées folâtres; mais ils sont en harmonie avec l'impression de deuil qu'on éprouve, quand on arrive le soir, par une froide brume, dans ce désert de neige.

Cependant voilà mon guide qui monte lestement un escalier extérieur de quelques marches, et tire le cordon d'une sonnette. Aussitôt un domestique s'avance avec une lanterne et m'introduit dans une salle éclairée par plusieurs flambeaux, égayée par les tisons qui petillent dans une large cheminée : c'est le salon et le réfectoire des voyageurs. Un jeune prêtre, qui remplit les fonctions de clavandier, vient, un instant après, me souhaiter la bienvenue; il ne me demande pas qui je suis, quel est mon nom et mon état; il me demande si j'ai faim et si j'ai soif, si je désire qu'on me serve quelque chose avant le souper, puis il indique au domestique la chambre que je dois occuper, une jolie petite chambre, très-simplement mais très-proprement meublée; et il m'engage, avec une affectueuse sollicitude, à changer de vêtement ou tout au moins de chaussure, afin, dit-il, de me préserver autant que possible d'un catarrhe ou d'un rhumatisme.

Une demi-heure après, la cloche annonçait le souper. Le jeune

Digitized by Google

clavandier, qui préside avec une politesse et une grâce parfaites au repas des voyageurs, prend sa place habituelle et prononce la bénédiction; autour de lui se rangent une douzaine de convives de divers pays et de diverses religions : Anglais, Allemands, Italiens, réunis par hasard sous un même toit et participant au même bienfait d'une institution catholique.

C'est un fait intéressant à constater, que deux des grandes montagnes de l'Europe, l'Arlberg et le Saint-Bernard, doivent leur principale célébrité à l'action généreuse du catholicisme, à deux œuvres de charité, l'une accomplie par un enfant du peuple, l'autre par le descendant d'une noble famille, comme si Dieu avait voulu nous donner, par le dévouement de l'illustre gentilhomme et par celui du plus obscur plébéien, deux éclatants exemples de la loi de commisération évangélique, qui doit s'étendre à toutes les classes de la société.

Quiconque traverse l'Arlberg, comme je l'ai traversé, en un jour d'hiver, ne pourra sans émotion entendre raconter la légende de Henri Fiedelkind. C'était un pauvre enfant, sans appui, sans parents, sans ressources, qui, dans son abandon, s'estima heureux de trouver un refuge chez un propriétaire de l'Arlberg, qui l'employait à garder ses bestiaux moyennant un salaire annuel de cinq florins (environ 10 francs); il resta là dix ans, et il a lui-même naïvement raconté les impressions qui peu à peu déterminèrent sa religieuse vocation.

« Pendant que j'étais là, dit-il, on amenait au village une quantité de gens qui étaient morts dans les neiges de l'Arlberg, et dont les oiseaux de proie avaient rongé le corps et dévoré les yeux. Cela me faisait une peine affreuse. J'avais quelques florins d'épargne, et je m'écriai un jour : « Je donne mes quinze florins à celui qui voudra « porter secours aux pauvres voyageurs qui traversent les neiges de « l'Arlberg; » mais personne n'accepta ma proposition. Alors, en me recommandant à la bonté de Dieu, et à saint Christophe, je me mis moi-même en marche, l'hiver suivant, avec mes quinze florins, et je parvins à sauver sept hommes; depuis ce temps, avec l'aide de Dieu et des âmes compatissantes, j'en ai encore sauvé cinquante. »

L'ardente charité du pauvre orphelin échauffa le cœur de ceux qui jusque-là entendaient raconter, sans chercher à y apporter remède, les orages de l'Arlberg et les désastres de l'hiver. Il se forma, dans le but de porter secours aux voyageurs, une confrérie à laquelle s'associèrent les principaux personnages du pays. En 1514, cette confrérie, fondée par un simple pâtre, comptait parmi ses membres quatre ducs, vingt-neuf prélats, dix comtes, trente-six gentilshommes et plusieurs centaines de bourgeois et paysans. Henri alla en Allemagne, en Bohême et jusqu'en Pologne solliciter la piété des fidèles.

Digitized by Google

Avec le produit de ses collectes on construisit, à l'endroit le plus périlleux de la route, une église et une maison de refuge. On établit dans cette maison un homme dévoué qui, chaque matin et chaque soir, au son de l'*Angelus*, devait faire une longue tournée avec plusieurs valets portant dans une besace du pain et du vin pour réconforter les voyageurs, et des ustensiles pour déblayer la neige. Quiconque était ainsi recueilli devait être logé, hébergé gratuitement jusqu'à ce qu'il pût se remettre en route.

L'ouvrage du courageux Henri subsista jusqu'au règne de Joseph II qui, à la place de l'étroit sentier par lequel il fallait alors traverser l'Arlberg, fit tracer une grande route.

La légende de saint Bernard est d'un tout autre caractère, mais non moins intéressante. Il naquit en 923, près d'Annecy. Fils unique de Richard de Menthon, il devait un jour hériter du château de ce nom et d'un domaine considérable. Tout jeune, il fut envoyé à Paris pour y faire ses études, puis ses parents le rappelèrent près d'eux dans l'intention de le marier avec une belle et noble héritière du voisinage; mais il resta insensible à la fortune et aux charmes de Marguerite de Miollans. Pendant son séjour en France, il avait pris secrètement, de concert avec son précepteur Germain, la résolution de se consacrer au service de l'Église. Cependant ses parents lui représentent qu'ils n'ont pas d'autre enfant que lui pour perpétuer l'honneur de leur nom, et le pressent et le conjurent d'accéder à leurs vœux. Attendri par leurs prières, il consent enfin à se rendre avec eux au château de Miollans, et le mariage est résolu; et tout le monde se réjouit d'un événement qui va unir l'une à l'autre deux puissantes maisons. Mais, la veille du jour où la cérémonie devait être célébrée, Bernard se retire dans sa chambre, invoquant son patron, saint Nicolas de Myre, qui l'éclaire par une apparition surnaturelle. Encouragé par ce miracle, il écrit à son père et à sa mère pour leur demander grâce et leur représenter qu'avant tout il doit obéir à la volonté de Dieu, laisse la lettre sur une table, et s'échappe par la fenêtre.

Il s'en alla par les sentiers les plus périlleux jusqu'à la vallée d'Aoste, où il fut accueilli avec une bonté paternelle par le vénérable archidiacre Pierre de la Val-d'Isère. Il se fit prêtre, et fut aussi investi de la dignité d'archidiacre. Bientôt il se signala dans ses nouvelles fonctions par son zèle, sa piété et son activité. L'évêque d'Aoste se l'associa pour administrer le diocèse, et dans cette ville Bernard s'appliquait à fonder des écoles, et ce fut là aussi qu'il en vint à former le plan de sa glorieuse institution.

La ville d'Aoste est située au pied d'un des principaux défilés des Alpes, au pied de la montagne qui porte aujourd'hui le nom de Saint-

Digitized by Google

Bernard, et qui, dans les temps anciens, s'appelait le mont de Jupiter, *mons Jovis*, d'où l'on a fait mont Joux. Les Romains y avaient consacré au suprême dieu de l'Olympe un temple dont il reste encore des vestiges. On a tout lieu de penser qu'il y avait là aussi un édifice, destiné à servir de refuge aux voyageurs. Tout fut anéanti par les premières hordes de barbares qui franchirent les Alpes pennines pour descendre en Italie. Un hospice fut construit dans cette périlleuse gorge du mont Joux, probablement sur la fin du règne de Charlemagne. Les chroniques ne nous donnent aucune notice précise ni sur l'origine, ni sur l'existence de cet établissement. Ce qu'on sait seulement, c'est qu'au dixième siècle il avait été dévasté par les Sarrasins, et que le passage du mont Joux était infesté d'une troupe de brigands qui rançonnaient, pillaient et souvent égorgeaient sans pitié les passants.

Bernard, profondément ému des catastrophes qu'il entendait sans cesse raconter, résolut de protéger les pauvres gens exposés à tant de mortels périls. Dans l'ardeur de sa charité, il s'avança bravement au milieu des troupes de bandits qui erraient comme des chacals sur les âpres sentiers du mont Joux. Il étonna leur sauvagerie par sa douceur; il attendrit leur nature féroce par son onction évangélique; il les arracha l'un après l'autre à leur affreux métier, et, quand cette première œuvre fut accomplie, il fonda sa sainte communauté; il édifia sur les deux périlleux défilés ces deux maisons de refuge qui, depuis huit siècles, ont conservé les noms de Grand et de Petit-Saint-Bernard. Sa généreuse mission fut bénie de Dieu ; l'éclat de ses bonnes œuvres se répandit au loin, et on l'appela l'Apôtre des Alpes.

Parmi ceux qui étaient attirés vers lui par sa réputation de sagesse et de commisération, un jour il aperçut un homme et une femme qui venaient lui demander son avis et son assistance; ils lui racontèrent d'une voix touchante qu'ils avaient eu un fils unique, un fils chéri qu'ils avaient élevé avec le plus grand soin, et dont ils entrevoyaient l'avenir avec le plus doux espoir; ils lui avaient préparé une alliance avec une belle et noble jeune fille; mais, la veille du mariage, il avait disparu, laissant sur la table de sa chambre quelques lignes qui n'indiquaient point le lieu de sa retraite. Dès ce jour, ils l'avaient pleuré sans cesse; ils s'étaient efforcés, par tous les moyens possibles, de le retrouver, et tout avait été inutile. Maintenant qu'ils étaient vieux, près de descendre dans la tombe, ils n'avaient qu'un désir, c'était de pouvoir encore embrasser leur fils avant de mourir.

Bernard, comprimant avec peine sa profonde émotion, les consola en leur disant que, puisque Dieu avait inspiré une résolution si extraordinaire à leur fils, Dieu sans doute serait assez bon pour le leur rame-

Digitized by Google

ner au moment peut-être où ils s'y attendraient le moins. A ces mots, il les quitta et se retira dans sa cellule pour apaiser l'agitation de son cœur, pour prier et pour pleurer peut-être, comme Joseph, quand il eut revu ses frères, qui ne l'avaient pas reconnu. Ses parents, restés seuls, se disaient pourtant que le vénérable archidiacre avait dans sa physionomie quelques traits de leur fils; mais ils n'osaient s'arrêter à une pensée qui leur semblait une illusion, quand tout à coup ils voient rentrer l'Apôtre des Alpes, qui se jette dans leurs bras en leur disant : « Je suis votre fils Bernard! »

Après avoir passé quelques jours près de lui dans une heureuse expansion, ils s'en retournèrent dans leur château, et le vieux seigneur de Menthon et sa noble compagne emportaient l'espérance d'embrasser encore leur enfant aimé, et pouvaient se dire comme Jacob : *Sufficit mihi si adhuc Joseph filius meus vivit, et videbo illum antequam moriar.*

Vers la fin de sa vie, Bernard se rendit à Rome, pour faire sanctionner par le pape les statuts de son institution; il mourut à Novarre en l'an 1008; son crâne et un de ses bras sont conservés dans la chapelle de son couvent.

Pendant près d'un demi-siècle, il s'était principalement dévoué à la fondation et à l'administration de sa communauté, et cette vaillante communauté excitait dans toute l'Europe un vif intérêt. Les empereurs d'Allemagne, les souverains pontifes, les rois de France et d'Angleterre, les comtes de Maurienne et de Savoie, se firent un devoir de protéger et un honneur d'enrichir les établissements du charitable Bernard de Menthon.

Frédéric Barberousse, en ravageant la vallée d'Aoste et la Savoie, accorda un diplôme de sauvegarde au couvent du mont Joux; Henri VI déclara coupable de lèse-majesté quiconque porterait le moindre préjudice aux religieux habitants de ce couvent et à leurs propriétés. Thomas Ier, comte de Savoie, leur céda les bois de Ferret, qu'ils exploitent encore; d'autres leur firent différentes dotations. Enfin, on a calculé que, vers la fin du treizième siècle, la maison de Saint-Bernard possédait déjà quatre-vingt-huit bénéfices, dans les diocèses d'Aoste, de Tarentaise, de Maurienne, Ivrée, Tessin, Messine, Sion, Genève, Constance, Yverdun, Troyes, Toulon. Je me plais à ajouter qu'elle en avait plusieurs dans ma province natale, dans le diocèse de Besançon.

Les diverses révolutions européennes lui ont, d'âge en âge, successivement enlevé ses plus beaux domaines. La Suisse elle-même, dans ses ébullitions révolutionnaires, n'a pas craint de porter atteinte aux anciens priviléges et aux propriétés de ce noble établissement, qui appartient à la Suisse, qui lui est si utile et dont elle devrait défendre

Digitized by Google

les intérêts avec tant de soin! Le Valais a été un jour aussi ébranlé par l'éruption du cratère démocratique. Le Valais, l'honnête, le paisible, le religieux Valais, s'est éveillé un beau matin avec l'idée qu'il était mal gouverné, qu'il ne pouvait décemment rester plus longtemps soumis au vénérable régime de ses pères; que, pour son honneur, son repos et sa prospérité, il lui fallait absolument une constitution libérale, dans le genre de celle dont se glorifient les citoyens de Berne, de Zurich et des autres cantons protestants. Là-dessus les bonnes têtes de l'endroit se mettent à l'œuvre, et l'une de leurs premières mesures fut d'enlever au couvent de Saint-Bernard quelques vignes et quelques prairies qu'il possédait encore du côté de Sion. Mais, quand une fois les adversaires des tyrans, les amis, les bons amis de l'opprimé, parviennent à prendre la hache de la réforme, ils n'y vont pas de main morte et ne s'arrêtent pas volontiers à moitié chemin. Les patriotes du Valais jugèrent, dans leur sagesse, que ce n'était point assez d'avoir appauvri la maison du Saint-Bernard, qu'il fallait infliger un autre châtiment à ces prêtres qui se contentaient de secourir le pauvre, d'assister le malade, et ne manifestaient d'ailleurs pas la moindre admiration pour les nouvelles théories démocratiques. Aussitôt une quarantaine de ces vertueux patriotes se mettent en marche, arrivent à l'hospice, en chassent les religieux, puis s'installent dans les cellules et les réfectoires. Leur intention n'était pas d'attendre là le voyageur fatigué, affamé, ou d'aller à sa rencontre pour lui offrir l'hospitalité; ils voulaient d'abord se donner à eux-mêmes cette hospitalité, et largement et gaiement. Après avoir passé en revue les provisions du couvent, ils résolurent d'en user pleinement pour mieux s'affermir dans l'amour du bien public; au nom de la patrie, ils firent de longs repas; au nom des vertus civiques de justice et de modération, ils vidèrent la cave et le grenier, puis, lorsque tout fut épuisé, ils pensèrent qu'ils avaient suffisamment rempli leur tâche de réformateurs, et redescendirent dans la vallée.

Depuis un demi-siècle, il s'est fait en Europe assez de révolutions pour qu'on sache à quoi s'en tenir sur ces belles manifestations de l'intelligence humaine, et l'on sait que, dans un jour d'égarement, ces révolutions peuvent être accomplies par quelques centaines d'individus turbulents, ambitieux, audacieux, qui crient et vocifèrent, trompent par leurs promesses les esprits crédules, effrayent par leurs menaces les gens craintifs, et finissent par présenter hardiment leur programme comme la libre expression d'un vœu populaire.

Ainsi s'opéra la petite révolution du Valais; mais, comme tant d'autres, elle ne fut pas de longue durée. Après quelques mois de trouble et d'effervescence, les Valaisans reconnurent leur erreur, se

Digitized by Google

repentirent de leur faiblesse et se hâtèrent d'atténuer autant que possible les fâcheux résultats de leur égarement.

Les religieux de Saint-Bernard rentrèrent dans leur demeure, et des mains pieuses les aidèrent à réparer le mal qui y avait été commis. Ils sont justement aimés et vénérés, ces bons religieux, dans les villages qui les avoisinent. Plusieurs fois dans l'année, des centaines de paysans de la vallée d'Aoste et de la vallée du Rhône se rendent, le samedi soir, à l'hospice, y passent la journée du dimanche, assistent pieusement aux offices, et s'en reviennent le lundi; ils sont tous là libéralement reçus; mais il en est qui, comme aux temps bibliques, offrent à cette hospitalière maison une chèvre ou un mouton.

Quoique le gouvernement actuel du Valais paraisse animé des meilleures intentions envers cette noble communauté, il n'a pu cependant encore lui rendre tout ce qu'elle a perdu dans une malheureuse insurrection.

Pour subvenir à ses besoins, pour accomplir sa généreuse mission, l'hospice du Saint-Bernard n'a plus que quelques champs, quelques pâturages, quelques restes d'anciennes dotations, dans différentes paroisses du Valais, et les dons volontaires des voyageurs. Ainsi que dans les hospitaliers couvents de Syrie, tous les voyageurs, à quelque classe de la société, à quelque pays, à quelque religion qu'ils appartiennent, sont reçus là amicalement, et le bois allumé dans leurs chambres, et le pain et le vin, et les diverses provisions employées à leur alimentation, l'intendant de la maison ne peut se les procurer que dans le fond des vallées, et on ne peut les faire transporter qu'à dos de mulet au haut de la montagne. Sur une petite terrasse exposée au midi les religieux ont fait une espèce de jardin, qu'ils se plaisent à cultiver en leurs heures de loisir. Dans les chaudes années, parfois, vers la fin d'août, ils ont le plaisir de cueillir là quelques petits choux et quelques chétives laitues. Le plus souvent ils n'obtiennent pas même, par leur patient labeur, cette pauvre récolte. En réalité le sol aride et froid où s'élève leur couvent ne produit rien, ni arbustes, ni fleurs, ni grain, absolument rien que de l'eau, qui, je dois le dire, est excellente. De là une juste obligation imposée aux muletiers : ils sont hébergés gratuitement, mais ils doivent pourvoir eux-mêmes à la nourriture de leurs bêtes de somme. Sur cette haute cime, dépouillée de toute végétation, le foin vaut ce que vaut ailleurs un bon pain de ménage, dix centimes la livre.

Les voyageurs n'ont rien à payer; s'ils ne s'en enquièrent point, on ne leur dit pas même qu'il y a dans la chapelle un tronc destiné à recevoir leurs offrandes. J'aime à croire que chacun d'eux dépose au moins dans ce coffre, pour chaque nuit qu'il a passée au couvent,

Digitized by Google

l'équivalent de ce qu'il aurait dépensé dans un hôtel; mais il en est qui ne se contentent point de payer ce légitime tribut. De retour dans leur pays, ils se plaisent à envoyer à la maison où ils été si fraternellement accueillis un autre témoignage de leur reconnaissance. Il y a dans cette douce maison un cabinet de physique et d'histoire naturelle et une bibliothèque enrichis par les dons d'un grand nombre d'étrangers de distinction. La grande salle qui sert de salon et de réfectoire aux étrangers a été également décorée par les hôtes du couvent : on y voit des gravures, des albums, des vases de porcelaine, envoyés de différentes contrées avec une expression de gratitude; on y voit même un piano, un très-beau piano, et souvent à cette sommité des Alpes, dans ce désert de neige, on peut entendre résonner, sous les doigts d'une gracieuse musicienne, quelques-unes des mélodies qui ont charmé le grand monde de Londres ou de Paris.

L'établissement du Saint-Bernard se compose d'un vaste édifice en pierre, qui renferme les chambres des religieux, celles des voyageurs, les salles d'étude, la chapelle et la bibliothèque, d'un autre édifice construit en face de celui-ci et adossé à la montagne pour le protéger contre la chute des avalanches; d'un hangar où les marchands d'Aoste et du Valais entreposent les denrées qui doivent être transportées de l'un à l'autre pays, et d'un bâtiment fermé par une grille en fer : c'est le cimetière. Sur le sol rocailleux qui entoure le couvent il n'y a pas assez de terre pour qu'on puisse y creuser une fosse, et ce sol est d'ailleurs presque partout et constamment recouvert d'une neige épaisse; on ne peut donc penser à enterrer les morts; on les place dans ce bâtiment. Par l'air froid qui y pénètre à travers quelques étroites ouvertures, ils se conservent longtemps intacts, puis les cadavres se dessèchent et tombent en morceaux : c'est un affreux spectacle.

Les religieux sont ensevelis dans les caveaux de l'église.

Ces religieux ont le titre de chanoine, et leur supérieur, qui réside ordinairement dans la ville d'Aoste, a le droit de porter la crosse et la mitre comme les prélats; ils suivent la règle de Saint-Augustin, qui ne les assujettit point à la vie claustrale et ne leur impose point un régime rigoureux. Mais que peut-il y avoir de plus rigoureux que l'existence à laquelle ils sont soumis sur cette cime sauvage, dans cette effrayante solitude? Neuf mois d'un implacable hiver avec ses tourbillons de neige, ses ouragans, ses avalanches! Dans les trois mois qu'on est convenu d'appeler les mois d'été, souvent encore des bises aiguës, des brumes froides, des flocons de neige, des gelées comme en plein hiver, et de temps à autre un soleil pâle, bientôt voilé par des nuages noirs! Il y a là, sur la route d'Aoste, un petit lac qui, à l'époque où je visitais l'hospice (au 15 juillet), était encore

Digitized by Google

couvert de deux pieds de glace : les religieux pensaient que cette année-là elle ne fondrait pas. On a mis dans ce lac des truites : pas une n'a pu y vivre. Il appartient en partie au Piémont et en partie au couvent. Je pense que ni Victor-Emmanuel ni Garibaldi n'aspirent à l'englober dans leur système d'annexion.

Un séjour de quelque durée en un tel lieu altère, fatigue, épuise les constitutions les plus robustes. Dans leur tâche journalière, sous l'influence continue d'une température humide ou glaciale, les chanoines du Saint-Bernard n'échappent point à quelque grave maladie ou à quelque cruelle infirmité. Au bout d'un certain nombre d'années, ils sont presque tous hors d'état de rester dans leur région boréale, et, pour prolonger leur vie, le chapitre du couvent leur donne une retraite dans une des cures de la vallée; d'autres persistent à lutter contre la rigueur des éléments et meurent à leur poste.

C'est dans cette contrée du Valais, dit une ancienne légende, que la légion thébaine attesta sa foi par son immolation, et la communauté de Saint-Bernard m'apparaît comme une autre légion, que chaque année décime, qui perpétuellement se renouvelle, et, depuis huit siècles, perpétuellement atteste par son volontaire martyre la divine puissance de la loi de charité et de dévouement angélique!

Quels que soient les fatigues qu'ils endurent et les périls auxquels ils sont exposés, les religieux du Saint-Bernard les acceptent sans se plaindre et paraissent très-heureux de leur vocation : la douceur de leur parole, la sérénité de leur physionomie, révèlent le calme de leur conscience et la satisfaction de leur cœur. Les voyageurs qui les ont visités dans leur sombre Thébaïde ont tous été frappés de leurs vertus, touchés de leur accueil. Les Anglais leur ont rendu dans plusieurs écrits un hommage enthousiaste.

Je me rappelle le jeune clavandier qui m'a reçu à mon arrivée, et qui présidait à nos repas. Avec quelle aimable sollicitude il s'occupait de chacun de ses hôtes! avec quelle complaisance il répondait à toutes les questions qu'on lui adressait, souvent même à des questions puériles ou ridicules!

On se demande quelquefois comment de simples prêtres, qui ont vécu dans la solitude, ont acquis cette politesse de langage qui nous semble un des attributs distinctifs de l'école du monde. C'est l'humilité chrétienne qui la leur donne, c'est le désintéressement de leur propre personne, le charitable désir de se rendre agréables aux autres, et la placide élévation de leurs pensées au-dessus des capricieux mouvements de nos vanités et de nos susceptibilités.

Je me rappelle un autre chanoine qui avait vieilli dans le couvent et qui ne voulait pas s'en éloigner; les années avaient blanchi ses tempes et dénudé son front; les douces jouissances de l'étude, les

Digitized by Google

pratiques de la vie religieuse, avaient imprimé sur ses traits une pure et noble noble majesté : je le vis pour la première fois un matin dans la chapelle, où il célébrait une messe funéraire pour un religieux mort, à pareil jour, l'année précédente. Près du chœur s'élevait un simple catafalque au milieu de quatre cierges; à travers les fenêtres à demi voilées par des flocons, on entrevoyait les cimes nuageuses qui, dans leur froid linceul, enferment l'hospice solitaire; le vent d'ouest mugissait dans les gorges des montagnes, et, quand un novice entonna le *Dies iræ*, ce vent d'orage semblait, comme un orgue invisible, accompagner de sa voix plaintive le chant de deuil, et le vieux prêtre priait sur la tombe où lui-même chaque jour se prépare à descendre, et cinq à six pauvres paysans, agenouillés dans la nef, la tête baissée, les mains jointes, priaient avec lui. Quelle grandeur solennelle dans cette cérémonie sans faste, dans cette commémoration d'une mort obscure, loin du tumulte du monde, au sein d'une nature morte! Quel homme aurait pu assister à un tel spectacle sans en être ému jusqu'au fond de l'âme? Un jeune Irlandais, placé à côté de moi dans la tribune, fondait en larmes.

Les religieux du Saint-Bernard n'ont pas moins de trois missions à remplir : mission de professorat, mission sacerdotale, mission de frères hospitaliers. Dans le couvent même ils enseignent la philosophie et la théologie aux jeunes gens qui se destinent à la prêtrise; dans plusieurs paroisses du Valais ils remplissent les fonctions de curé, de vicaire, voire même d'instituteur. Les revenus de certains domaines sont spécialement affectés à ces divers emplois en vertu d'anciens priviléges ou d'anciennes dotations; mais les religieux à qui ces différents postes sont confiés ne prennent de leurs revenus que ce qui leur est strictement nécessaire et remettent le reste à la communauté. C'est cette même communauté qui entretient quatre religieux au Simplon, et enfin c'est elle qui, comme on le sait, protége dans leurs dangers, assiste dans leurs besoins, et souvent arrache à une mort imminente les nombreux voyageurs qui traversent l'orageux défilé des montagnes.

Dans la saison la plus cruelle, quand le baromètre descend jusqu'à vingt-sept degrés Réaumur, quand le ciel et la terre sont enveloppés dans de lugubres ténèbres, quand la tempête amoncelle sur les sentiers de l'hospice des murailles de neige de vingt à trente pieds de hauteur, les religieux s'en vont matin et soir, du côté de la vallée d'Aoste et de la vallée de Martigny, avec les domestiques de confiance, qu'on appelle les marronniers, et les chiens, ces braves chiens du Saint-Bernard célèbres dans le monde entier; ils s'en vont jusqu'à une longue distance, regardant de tous côtés, cherchant la trace d'un pas humain, penchant l'oreille sur le sol, s'ils croient distinguer un

Digitized by Google

cri d'alarme, un gémissement, un soupir, et se dirigeant avec une nouvelle ardeur vers l'endroit d'où cet accent s'élève. Là gît un pauvre passager égaré, fatigué, à demi plongé dans la neige, et déjà peut-être à demi perclus; ils lui donnent, s'il en est besoin, du pain et du vin pour le restaurer, et le soulèvent sur sa froide couche; ils l'aident à marcher, et quelquefois ils le rapportent jusqu'au couvent sur leurs épaules. « Souvent, dit un illustre protestant génevois, le loyal, le savant M. de Saussure, dont je ne puis mieux faire que de citer le témoignage; souvent ils sont obligés d'user d'une espèce de violence envers les voyageurs, qui, engourdis par le froid et épuisés par la fatigue, demandent instamment qu'on leur permette de se reposer ou de dormir sur la neige : il faut les secouer, les arracher de force à un sommeil perfide qui les conduirait infailliblement à la congélation et à la mort. Il n'y a qu'un mouvement continuel qui puisse donner au corps une chaleur suffisante pour résister à l'extrême rigueur du froid.

« Lorsque les religieux sont en plein air, dans les grands froids, et que la quantité de neige les empêche de marcher assez vite pour se réchauffer, ils frappent continuellement leurs pieds et leurs mains contre les grands bâtons ferrés qu'ils portent toujours avec eux, sans quoi ces extrémités s'engourdissent et se gèlent s'en qu'on s'en aperçoive...

« C'est aussi, ajoute le même écrivain, dans la recherche des malheureux passagers qui ont été entraînés par les avalanches et ensevelis dans les neiges que brillent le zèle et l'activité des bons religieux. Lorsque les victimes de ces accidents ne sont pas enfoncées bien profondément, les chiens du couvent les découvrent; mais l'instinct et l'odorat de ces animaux ne peuvent pas pénétrer à une grande profondeur. Lors donc qu'il manque des gens que les chiens ne peuvent retrouver, les religieux vont avec de grandes perches sonder de place en place; l'espèce de résistance qu'éprouve l'extrémité de leur perche leur fait connaître si c'est un rocher ou un corps humain qu'ils rencontrent; dans ce dernier cas ils déblayent promptement la neige, et ils ont souvent la consolation de sauver des hommes qui, sans eux, n'auraient jamais revu la lumière. Ceux qui se trouvent blessés ou mutilés par la gelée, ils les gardent chez eux et les soignent jusqu'à leur entière guérison. »

A l'infirmerie du couvent j'ai vu, au mois de juillet, un de ces pauvres passagers que les religieux avaient trouvé, en une matinée d'hiver, dans un état piteux : c'était un artisan piémontais qui, après avoir exercé dans une des imprimeries de Lyon son métier de compositeur, voulait retourner dans son pays natal et se réjouissait d'y porter ses économies. Je me suis assis près de lui, et il m'a raconté

Digitized by Google

en termes naïfs son histoire, et l'a même écrite pour l'édification des voyageurs.

« C'était, m'a-t-il dit, au mois de février dernier; j'avais fait rapidement le trajet de Lyon à Genève, de Genève à Martigny, et, un soir, j'arrivai à pied à la Cantine, et le lendemain matin, après avoir pris une bonne soupe de gruau, je m'apprêtais à partir, quand la brave femme à qui appartenait cette petite auberge me fit observer que le ciel était bien noir et qu'il y avait un *tourbis* dans l'air. Un tourbis, c'est cette espèce de trombe de neige fine, flottante, que le vent soulève, qui enveloppe le voyageur, l'étourdit, le fatigue, l'aveugle. Un muletier, qui avait aussi passé la nuit à la Cantine, me fit les mêmes représentations que notre vieille hôtesse. Mais je songeais qu'il ne me fallait que quelques heures pour atteindre l'hospice du Saint-Bernard, que de là je pouvais, également en quelques heures, arriver à mon petit village de la vallée d'Aoste, et il me tardait tant de revoir mes parents, que je n'avais pas vus depuis plusieurs années !

« Donc je me mets en route tout seul avec mon bâton à la main, mon sac d'ouvrier sur le dos, et d'abord pas d'obstacle. Je traverse la Dranse sur un pont de neige, je chemine assez lestement, et déjà je riais en moi-même des sinistres prédictions que l'on m'avait faites, quand tout à coup voilà que les nuées noires s'épaississent, que l'ouragan mugit, que le tourbillon éclate! J'essaye de continuer ma marche, mais la neige obscurcit ma vue, le vent se joue de mes efforts, le froid me saisit. Après une longue lutte dans laquelle je m'affaiblissais de plus en plus, je tente un nouvel effort, et un coup de vent me terrasse; je me relève encore, mais mes forces étaient épuisées, et la brume était si intense, que je ne distinguais rien à un pas devant moi. Alors je pensai que ma dernière heure était venue; je me couchai sur la neige en faisant un acte de contrition, en me recommandant à la miséricorde de Dieu, puis je m'endormis, et dans mon sommeil je rêvais. Oui, je rêvais que j'étais dans la maison de mes parents, que ma jeune sœur allumait dans la cheminée un bon feu de sarments, que ma mère m'apportait un plat de polenta, comme lorsque j'étais petit, et j'approchais mes pieds du foyer, et je me sentais très-bien.

« Cependant les religieux faisaient leur tournée; le chien qui les précédait, en flairant le terrain, me découvrit. Je me réveille et me relève, soutenu d'un côté par un marronnier, de l'autre par un de ses bons maîtres; mais je ne pouvais plus marcher : j'avais les deux pieds gelés. On finit cependant par me ramener au couvent; on me mit au lit, on me pansa les pieds et les mains, qui étaient aussi fort endommagées. Ces doux et charitables religieux ! quand je les voyais ainsi s'occuper d'un pauvre ouvrier tel que moi, je pensais à toutes

Digitized by Google

les méchantes paroles qu'on avait dites contre eux en 1848, au mal qu'on leur avait fait, et je maudissais ces vilaines gens qui excitent aux révolutions.

« Tous les remèdes employés pour me guérir furent pourtant inutiles; on reconnut qu'il fallait en venir à me couper les pieds, peut-être les extrémités des mains; un des religieux descendit à Aoste pour engager le chirurgien de la ville à venir au couvent faire cette opération. Mais c'était en plein hiver, le chirurgien ne voulait pas s'exposer aux dangers de la route, et, comme il n'y avait pas de temps à perdre pour préserver mes membres de la gangrène, on résolut de me conduire à la ville : je fus placé sur un brancard, enveloppé de bonnes couvertures, et huit novices me portèrent tour à tour jusqu'à l'hôpital d'Aoste. Là, grâce à Dieu, j'appris que mes mains seraient sauvées; mais le chirurgien m'enleva la moitié des pieds. Quelque temps après cette amputation, j'ai été ramené à la maison du Saint-Bernard pour achever de me guérir. Déjà je commence à marcher, en m'appuyant sur un bâton; je compte partir bientôt et rentrer dans mon imprimerie : il ne me sera pas si facile qu'autrefois de faire mon métier; car vous savez sans doute, monsieur, que les compositeurs travaillent toujours debout; mais il en est aussi qui s'assoient devant leur casse sur un haut tabouret : je ferai comme eux. En attendant, et par précaution, je tâche d'apprendre un autre métier. »

A ces mots, le pauvre Piémontais me fit voir des chapeaux en paille qu'il tissait avec habileté, et il avait l'expression du contentement sur la figure [illegible], de lui était couché le chien auquel il devait probablement [illegible] un beau gros chien au poil fauve et touffu, au museau noir, aux membres musculeux.

Le Lapon a une tendre et légitime affection pour le renne, qui, dans ses plaines arides, sur ses froides montagnes, suffit à tous ses besoins.

L'habitant des Cordilières attache un grand prix à l'alpaga et à la vigogne.

L'Arabe chante dans ses poésies, avec enthousiasme, les qualités du cheval.

« Mon cheval, dit un de ces chants, est le seigneur des chevaux; il est blanc comme le pigeon sous l'ombre, et ses crins noirs sont ondoyants; il peut la soif, il peut la faim, il devance le coup d'œil, et, véritable buveur d'air, il noircit le cœur de nos ennemis; aux jours où les fusils se touchent, mon cheval est l'orgueil du pays. »

« Les biens de ce monde, dit un autre poëme arabe, seront jusqu'au jour du jugement dernier pendus aux crins qui sont entre les yeux de nos chevaux. »

Digitized by Google

De nombreuses tribus des régions de l'Orient rendent le même hommage à la patience et à la vigueur des chevaux.

Des races indiennes professent une sorte de culte pour l'éléphant.

Les Tartares adorent le lama.

Sans aller si loin, ne voyons-nous pas notre grave voisin d'Angleterre se passionner pour ses chevaux de course, étudier leurs qualités, observer avec une vive sollicitude leur développement, et constater avec soin leur filiation dans son *stud-book*?

Ils méritent bien aussi d'être loués et aimés, les fidèles, les courageux chiens du Saint-Bernard! Comme les fines juments de l'Arabie, comme les plus agiles coursiers de l'Angleterre, ils doivent avoir leurs titres généalogiques; cependant on ne peut dire comment leur noble race s'est formée. Selon quelques naturalistes, ils proviennent du croisement d'un dogue anglais avec un chien d'arrêt espagnol; selon d'autres, du croisement d'un chien de berger bergamasque avec un chien danois, qu'un comte napolitain ramena du Nord. Pour moi, je ne voudrais point, si je le pouvais, rechercher leur origine; il me plaît, au contraire, qu'elle soit si incertaine : il me semble que la Providence les a fait naître dans la sauvage montagne pour secourir les voyageurs, et il me semble qu'ils ont eux-mêmes l'intuition de leur devoir, le sentiment de leur utilité. A peine les petits commencent-ils à se mouvoir, qu'ils plongent leur museau dans la neige et la flairent comme s'ils y cherchaient quelque chose. Quand ils sont arrivés à leur entier développement, non-seulement, comme nous l'avons dit, ils accompagnent ou devancent le marronnier et le prêtre dans ses charitables excursions, mais ils entreprennent d'eux-mêmes de longues courses dans les ravins et les abîmes. S'ils trouvent un homme gelé, ils retournent rapidement vers le cloître, aboient de toutes leurs forces et ramènent les religieux vers l'endroit où ils ont fait leur découverte; quand ils passent près d'une avalanche récemment écroulée, ils la flairent pour s'assurer qu'elle ne recouvre personne, et, s'ils distinguent quelques traces humaines, ils les fouillent avec leurs ongles vigoureux jusqu'à ce qu'ils atteignent la victime qui est enfouie. S'ils ne peuvent y parvenir, ils vont à l'hospice chercher des auxiliaires.

On raconte des traits de leur sagacité que l'on ne pourrait croire, s'ils n'étaient attestés par des gens dignes de foi : en voici un entre autres qui révèle chez ces animaux un instinct vraiment prodigieux. Un matin, des religieux, ayant fait leur descente accoutumée, remontaient vers le couvent par le sentier qu'ils avaient péniblement frayé. Les chiens pourtant couraient d'un autre côté, puis revenaient vers leurs maîtres en jappant et en les tirant par leurs vêtements; les religieux les suivirent, et, quelques instants après, sur le chemin par

Digitized by Google

où ils voulaient passer, s'écroulait une avalanche dans laquelle ils eussent été infailliblement engloutis s'ils avaient persisté dans leur première résolution. Par quel flair, par quelle sorte de divination, ces chiens avaient-ils reconnu le danger menaçant? C'est un de ces problèmes d'histoire naturelle que la science ne peut expliquer.

Ces vaillants, ces intelligents chiens, ont leur héros, leur Alexandre; il s'appelait Barry et portait au col une médaille d'honneur, et il aurait eu le droit d'en porter quarante, car on a compté qu'il n'avait pas sauvé moins de quarante personnes. Un jour, dans une de ses ardeurs de sauvetage, il s'en va à l'aventure à travers la montagne, et trouve un enfant endormi dans la neige; alors il s'arrête, réchauffe et ravive peu à peu le pauvre petit en le léchant, puis se couche à quatre pattes devant lui et le tire doucement par le bras jusqu'à ce que l'enfant, obéissant machinalement à ce geste, à cette invitation, se place sur le dos du brave Barry, qui aussitôt se relève tout joyeux et rapporte en triomphe sa conquête au couvent.

Il y a quelques années, ces bonnes bêtes furent atteintes d'une maladie fort alarmante : les petits mouraient, les pères et les mères dépérissaient à vue d'œil. L'un d'eux, à qui sa vaillance avait fait donner le surnom de Mars, souffrait cruellement d'une pulmonie : on craignait de voir cette noble race s'éteindre. Grâce aux soins qui lui ont été prodigués, on est parvenu à la sauver, et j'ai eu le plaisir de voir courir autour de moi plusieurs beaux rejetons du bouillant Mars et du glorieux Barry. Quel malheur si ces précieux animaux manquaient à la maison du Saint-Bernard!

Mais non, rien ne doit lui manquer de ce qui excite un touchant intérêt, de ce qui étonne l'imagination, de ce qui édifie le cœur, de ce qui laisse une profonde impression dans l'âme!

Par une journée pour ainsi dire exceptionnelle dans cette haute région, une journée sans pluie, sans neige, sans orages, j'ai quitté à regret cette demeure où j'avais éprouvé de vives et religieuses émotions, ces vénérables chanoines qui m'avaient accueilli si fraternellement, ces domestiques si empressés à faire leur service et si polis, ces chiens même qui, dans leurs instants de repos, se laissent si doucement caresser, et que ma pensée ne peut séparer de la communauté humaine à laquelle ils sont si utiles!

Je me suis arrêté de nouveau près des corbeilles de roses des Alpes, et à la Cantine, et à l'auberge de Saint-Pierre, où ma gracieuse hôtesse se réjouissait de m'offrir, selon sa promesse, du pain frais de Martigny; de là mon cocher m'a conduit en quelques heures au bas de la montagne que nous avions gravie si lentement. A mesure que nous descendions, je voyais graduellement reparaître les diverses zones de végétation des collines et des vallons. Mais je ne cessais de songer aux

Digitized by Google

grandes montagnes, aux sombres défilés, au sublime désert du Saint-Bernard. L'alouette s'élevait dans les airs en chantant; la fauvette et la mésange gazouillaient sur les buissons, et, tandis qu'elles continuaient leurs joyeuses mélodies, j'entendais encore résonner à mon oreille les sifflements du vent autour des murs de la chapelle et la plaintive psalmodie du *Dies iræ*.

X. Marmier.

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE EN 1860

I

A l'ouverture de la session du Sénat et du Corps législatif, l'Empereur a déclaré qu'il s'était « efforcé de prouver, dans ses relations avec les puissances étrangères, que la France désirait sincèrement la paix. » Puis, résumant les résultats de ces efforts, il a terminé son discours en disant que, « dans la pleine confiance de notre force comme de nos loyales intentions, » nous pouvions nous livrer « sans préoccupation exagérée au développement des germes de prospérité que la Providence a mis entre nos mains. »

La publication de documents diplomatiques, préparée par M. le ministre des affaires étrangères, comme complément de la partie de l'*Exposé de la situation de l'Empire* relative à son département, le *Blue Book* soumis au parlement anglais, nous permettent d'apprécier, en laissant le plus souvent la parole aux documents officiels, les efforts de notre politique, son caractère, ses résultats, et par conséquent le degré de préoccupations qu'elle doit éveiller à l'endroit de l'avenir.

Nous restreindrons toutefois cet examen aux affaires d'Italie, qui, à raison des principes et des intérêts qu'elles soulèvent, sont de beaucoup les plus graves.

La paix de Villafranca semblait avoir établi entre l'Autriche et la France une intimité qui promettait la constitution définitive de la fé-

Digitized by Google

dération italienne par la rentrée dans leurs États des souverains dépossédés par la guerre.

« A l'époque de la signature des préliminaires de Villafranca, l'empereur Napoléon, M. Thouvenel l'atteste, se livrait à l'espoir que l'organisation nouvelle de l'Italie pouvait se concilier avec la restauration des pouvoirs légitimes. C'est de cet espoir, qui, dans l'esprit de l'empereur François-Joseph, s'élevait à la hauteur d'une *conviction*, que s'inspirèrent les deux souverains en se tendant la main dans le but de mettre fin à l'effusion du sang. L'Empereur (d'Autriche) consentit à s'imposer un pénible sacrifice, à condition toutefois que les pouvoirs légitimes seraient réintégrés dans l'Italie centrale. Sa Majesté, dans l'intérêt du rétablissement de la paix, et dans l'espoir qu'elle serait consolidée et rendue féconde en résultats salutaires par une entente parfaite avec son adversaire de la veille, se décida à renoncer à des droits et titres dont elle pouvait disposer; mais elle refusa positivement d'entrer dans des combinaisons qui auraient porté atteinte aux droits d'autrui et nommément à ceux des princes qui avaient foi dans son alliance.

« Opposer une barrière à la marche de plus en plus envahissante de la révolution, en réintégrant les souverains dépossédés, et aller à la fois au-devant des vœux de l'empereur des Français tendant à donner satisfaction aux aspirations du sentiment national, en unissant étroitement les gouvernements de la Péninsule par un lien fédératif, tel était le double but qui présida, tant aux actes de Villafranca et de Zurich, qu'à l'échange d'idées qui eut lieu, entre les deux cabinets, à Biarritz, surtout dans le but de concerter une marche uniforme pour assurer l'exécution de la partie politique des stipulations de la paix[1]. »

Cette politique était à la fois conforme aux intérêts et aux traditions de la France, et à ses engagements. Le rétablissement des souverains de l'Italie centrale rencontra, de la part des agents du gouvernement piémontais et des partisans de l'unité italienne, une opposition singulièrement téméraire alors qu'une armée française de cinquante mille hommes occupait encore la Lombardie, dont le sort n'avait pas été définitivement réglé par le traité de Zurich. Le ministère sarde montrait une confiance qui n'avait d'égale que la longanimité du cabinet français.

Une note insérée au *Moniteur* eut pour objet de rétablir le caractère des choses les plus simples, défigurées, suivant le journal officiel, par la passion et l'intrigue. Il y était dit que l'empereur d'Autriche avait « promis les plus larges concessions pour la Vénétie, admettant « pour son organisation future la position du Luxembourg vis-à-vis « de la Confédération germanique, mais mettant à ces concessions, « pour condition *sine qua non*, le retour des archiducs dans leurs

[1] Dépêche du comte de Rechberg au prince de Metternich (17 février 1860).

Digitized by Google

« États. » La Sardaigne ne pouvait espérer davantage, même de la part d'un congrès, elle devrait donc recourrir à la guerre. « Mais, « ajoutait le *Moniteur*, que l'Italie ne s'y trompe pas, il n'y a qu'une « puissance en Europe qui fasse la guerre pour *une idée*, c'est la « France, et la France a accompli sa tâche. »

Cette note ne produisit pas l'effet désiré : à l'aide de commentaires excessifs et offensants pour la loyauté de notre politique, les organes du cabinet sarde la firent même servir à leur dessein; ils affectèrent de n'y voir que la déclaration itérativement répétée que la France s'opposerait à toute intervention armée dans l'Italie centrale, et ils propagèrent cette idée qu'affranchis de tout souci du côté de l'Autriche, les unitaires pouvaient en outre se prévaloir de l'intervention armée du Piémont.

Cette manière d'envisager les événements s'autorisait aussi du langage de certains journaux français, et notamment de l'*Opinion nationale*, qui, grâce à un puissant patronage, venait, fait jusqu'alors sans précédents sous le gouvernement actuel, d'obtenir l'autorisation de paraître, et inaugurait sa polémique en déclarant une guerre acharnée à la politique conservatrice, que l'on croyait généralement avoir inspiré la paix de Villafranca.

Le 20 octobre 1859, l'empereur Napoléon III écrivait au roi Victor-Emmanuel pour lui exposer « la conduite qu'il faudrait suivre dans l'avenir. » La lettre ne réussit pas mieux que la note.

Cependant le gouvernement français ne répondait à ces mauvais procédés que par les plus grands égards. Le *Correspondant* en fit l'épreuve à ses dépens, et reçut un avertissement motivé, notamment sur ce qu'en insérant ces lignes de M. de Montalembert : « Quant au Piémont, nous avons vu avec une amère douleur ce noble pays échanger le rôle patient et laborieux, mais si fécond et si pur, d'initiateur moral et intellectuel, contre celui d'un aventurier cupide et impatient, » il avait dépassé toutes les limites d'une appréciation libre d'un gouvernement étranger, et insulté une nation alliée de la France.

Le traité de Zurich reproduisit les clauses de Villafranca.

« Pendant que ce gage était donné par le gouvernement de l'Empereur dans les stipulations de Zurich, deux envoyés, M. le comte de Reiset d'abord, et un peu plus tard M. le prince de Poniatowski, que ses relations anciennes en Toscane accréditaient particulièrement pour cette mission, étaient chargés de se rendre dans l'Italie centrale afin d'y porter des conseils et d'y prodiguer des exhortations. L'impression que leur langage et leurs démarches ont causée suffit assurément pour en démontrer la sincérité. J'en appelle sans crainte sur ce point aux informations que la cour de Vienne a pu recueillir. Pénétré du vif désir, non-seulement de remplir

Digitized by Google

ses promesses, mais de travailler efficacement au succès d'une combinaison qui lui semblait propre à assurer la tranquillité et l'indépendance de l'Italie, le gouvernement de l'Empereur n'a pas hésité à compromettre sa popularité [1]. »

M. Thouvenel paraît attribuer l'insuccès de la mission de MM. Reiset et Poniatowski à l'attitude passive des souverains dépossédés; M. de Rechberg ne partage pas cette conviction, et en donne d'autres motifs.

« Mais cet insuccès, dit-il, ne pourrait-il pas, sans risque de se tromper, être attribué en grande partie aux assurances données dès la paix de Villafranca, par d'autres organes du gouvernement français, et dans lesquelles le parti dominant avait puisé la conviction que l'emploi de la force était exclu des moyens d'opérer la restauration. Entièrement rassurés par cette promesse, les gouvernants avaient évidemment intérêt à rester sourds aux insinuations qui leur étaient faites dans le sens de la restauration, et à employer sans réserve tous les moyens dont dispose toujours un pouvoir établi pour empêcher la véritable opinion de se faire jour [2]. »

La politique française cherche de nouveaux expédients pour mener à bonne fin l'œuvre de Zurich, et propose notamment la convocation d'un congrès.

« Après avoir ainsi multiplié ses démarches pour amener la réconciliation des princes avec leurs peuples, le gouvernement de Sa Majesté, en présence de l'inefficacité de ces diverses tentatives, et voyant la combinaison qu'il avait promis de seconder plus vivement repoussée, en raison même de son insistance à la faire accepter, avait pensé que l'autorité de l'Europe assemblée aurait réalisé l'objet qu'il se proposait. Voulant, avant toute chose, accomplir ses engagements et désespérant de triompher, sans le concours des autres cabinets, de l'opposition qu'il rencontrait dans l'Italie centrale, il avait donc provoqué la réunion d'un congrès [3]. »

Toutes les difficultés qui pouvaient s'opposer à cette réunion étaient aplanies, et le roi Victor-Emmanuel avait été prévenu de l'attitude que l'Empereur entendait y prendre. « Votre Majesté ne saurait oublier, lui avait-il été écrit, que je suis lié par le traité, et je ne puis, dans le Congrès qui est sur le point de s'ouvrir, me soustraire à mes engagements, le rôle de la France est tracé d'avance [4]. » Le cardinal Antonelli enfin se préparait à venir représenter le Saint-Siége dans

[1] Dépêche de M. Thouvenel, le 31 janvier 1860, à M. le marquis de Moustier, à Vienne.

[2] Dépêche de M. Thouvenel à M. de Moustier, le 31 janvier 1860.

[3] Dépêche du 17 février 1860 au prince de Metternich.

[4] Lettre du 20 octobre 1859.

Digitized by Google

cette imposante assemblée, quand l'Europe apprit avec étonnement que le Congrès était ajourné indéfiniment. Pourquoi cette volte-face subite dans les affaires du monde? Suivant M. Thouvenel, il faut s'en prendre aux hésitations de l'Autriche et du Saint-Siége.

« L'idée d'un Congrès, dit-il dans l'*Exposé de la situation de l'Empire*, l'idée d'un congrès, dont la France et l'Autriche avaient fait la proposition d'un commun accord, au mois de novembre 1856, avait rencontré de grandes difficultés. Les cours de Rome et de Vienne inclinaient à considérer comme ne pouvant satisfaire aux nécessités de la situation les résolutions des cabinets, si elles ne devaient être, au besoin, imposées, et la divergence des points de vue qui se manifestait plus particulièrement à cet égard, à la veille de la réunion des plénipotentiaires, avait amené, de la part du Saint-Siége et de l'Autriche, des hésitations qui obligèrent à abandonner l'espoir de trouver, dans la convocation prochaine d'un Congrès, le moyen de faciliter la pacification de la Péninsule. »

Le même point de vue se retrouve aussi dans la dépêche du 31 janvier 1860, déjà citée.

« Mieux qu'aucune autre puissance, l'Autriche connaît la persévérance avec laquelle nous avons poursuivi ce plan de conduite. Elle sait aussi combien nous avons regretté les objections que la convocation des plénipotentiaires a soulevées quand déjà ils étaient sur le point de se réunir. »

M. de Rechberg, dans sa dépêche du 17 février, conteste avec une grande modération cette appréciation de M. Thouvenel :

« C'est en nous associant à cet espoir que nous consentîmes à prendre part au Congrès, après avoir acquis la certitude que les plénipotentiaires français agiraient avec ceux de l'Autriche dans un esprit de profond accord pour faire respecter les droits souverains réservés par le traité de Zurich, et pour s'opposer aux tendances annexionnistes.

« Les choses en étaient là lorsqu'*un événement imprévu* vint modifier essentiellement la situation.

« Favoriser des projets tendant à porter atteinte à l'intégrité temporelle des États de l'Église, c'était altérer les bases de l'accord heureusement établi entre nous et la France. Car la mention de cette intégrité avait été considérée jusqu'alors, dans toutes les négociations entre les deux cabinets, comme une question placée en dehors de toute discussion, et l'art. 20 du traité de Zurich l'envisageait sous le même point de vue.

« Tandis qu'on s'adressait de toutes parts la question : Quelles chances de succès pouvait encore assurer le Congrès sous l'empire de circonstances si notablement changées? *la France elle-même prit le parti de l'ajourner indéfiniment.*

« Le gouvernement français a regretté les objections que la convocation des plénipotentiaires à rencontrées lorsqu'ils étaient sur le point de se

Digitized by Google

réunir. Nous croyons avoir démontré que ces obstacles étaient, en tout état de cause, indépendants de notre volonté[1]. »

Quel était donc cet *événement imprévu* dont M. de Rechberg parle avec tant de réserve, tout en l'attribuant à la France, et que M. Thouvenel paraît ignorer complétement? Lord John Russell et M. de Cavour vont nous le dire :

« De nos jours, suivant lord John Russell, les brochures sont des événements, et nous ne pouvons oublier que la brochure intitulée le *Pape et le Congrès* a fait perdre au pape plus de la moitié de ses États, *et a empêché la réunion d'un congrès européen.* »

M. de Cavour, dans une circulaire du 27 janvier 1860, annonçant aux agents diplomatiques sardes à l'étranger sa rentrée aux affaires, déplorait avec fracas l'ajournement d'un Congrès, « qu'il n'avait pas cessé de réclamer comme le seul moyen propre à parer aux dangers du moment, et qui avait été accepté avec confiance par les populations de l'Italie centrale[2]. »

« Maintenant, par suite de difficultés que je n'ai pas à examiner ici, ajoutait-il, le Congrès a été renvoyé à une époque indéterminée, et l'on a chaque jour plus lieu de croire qu'il ne se réunira jamais... La prorogation du Congrès a été précédée par la publication de la brochure ayant pour titre: *Le Pape et le Congrès*. Je ne m'arrêterai pas à examiner l'origine et la portée de cette publication. Je me borne à constater que l'opinion publique en Europe lui a donné le caractère et l'importance d'un grand évènement. La publication de cette brochure fut suivie de près de celle de la lettre de l'empereur des Français au Pape. »

Nous empruntons encore à cette dépêche de M. de Cavour une appréciation du plus haut intérêt sur la conséquence immédiate de la prorogation du Congrès, appréciation à laquelle nous aurions aimé à opposer, au nom de la France, quelque chose de plus précis et de plus circonstancié que la dénégation un peu vague de M. Thouvenel.

« La prorogation du Congrès, la publication de la brochure, la lettre au Pape, le rapprochement entre la France et l'Angleterre, ces quatre faits, dont le moindre aurait suffi pour précipiter la solution des questions pendantes, ont rendu une plus longue attente impossible.

« Amplement commentés par la presse de l'Europe, ils ont achevé de convaincre tous les esprits sérieux :

[1] Dépêche du 24 décembre 1860 au comte Cowley.

[2] Cette circulaire fort intéressante ne figure pas dans les documents publiés par le gouvernement français.

Digitized by Google

« 1° Qu'il faut renoncer à l'idée d'une restauration, qui ne serait pas plus possible à Bologne et à Parme qu'à Florence et à Modène;

« 2° Que la seule solution possible consiste dans l'admission légale de l'annexion déjà établie en fait dans l'Émilie comme en Toscane.

« 3° Qu'enfin les populations italiennes, après avoir attendu longtemps et en vain que l'Europe mît ordre à leurs affaires, sur la base des principes de la non-intervention et du respect des vœux populaires, ont le devoir de passer outre et de pourvoir par elles-mêmes à leur gouvernement.

« Telle est la signification donnée en Italie aux faits que je viens de dénoncer, et telle est aussi, ce qui constitue un autre fait non moins grave, l'interprétation qui leur a été donnée par les organes les plus accrédités de la presse européenne. Les journaux les plus influents de France, d'Angleterre et de l'Allemagne se rendent les interprètes des mêmes idées, donnent les mêmes conseils et expriment les mêmes convictions.

« En présence d'un tel état de choses, les populations de l'Italie centrale sont déterminées à arriver à une solution; et à saisir l'occasion propice pour donner à l'annexion une exécution complète et définitive. C'est dans cette pensée que les gouvernements desdites provinces ont adopté la loi électorale de notre pays et se disposent à procéder aux élections des députés.

« Le gouvernement du Roi s'est servi jusqu'à ce jour de toute l'influence morale dont il pouvait disposer pour conseiller aux gouvernements et aux populations centrales d'attendre le jugement de l'Europe. Maintenant, dans l'incertitude de la réunion du Congrès et en présence des faits sus-mentionnés, le gouvernement de Sa Majesté n'a plus le pouvoir d'arrêter le cours naturel et nécessaire des événements. »

M. Thouvenel nous paraît avoir ignoré tout cela; il était, il est vrai, à Constantinople lorsque parut la fameuse brochure, mais il nous semble impossible que le bruit qu'elle a fait ne soit pas arrivé jusqu'à lui.

Il succédait à M. Walewski, succombant à ses échecs diplomatiques; il était destiné au même insuccès.

A la fin de janvier 1860, le gouvernement français, après avoir loyalement employé, depuis plusieurs mois, ses plus constants efforts pour faciliter l'exécution du traité de Zurich, s'avouait complétement impuissant. L'Angleterre avait, de son côté, adressé aux deux cabinets de Vienne et de Paris quatre propositions, dont la dernière était celle-ci :

« Le roi de Sardaigne serait invité par le gouvernement de l'Empereur et celui de S. M. Britannique, agissant de concert, à ne point envoyer des troupes dans l'Italie centrale jusqu'à ce que ces divers États et provinces eussent, par un nouveau vote de leurs Assemblées, après une nouvelle élection, solennellement déclaré leurs vœux, et, si ces Assemblées se pronon-

Digitized by Google

çaient en faveur de l'annexion, la France et la Grande-Bretagne ne s'opposeraient plus à l'entrée des troupes sardes. »

Le cabinet français ne crut pas devoir se faire l'intermédiaire d'une semblable proposition, qui lui semblait incompatible avec ses engagements.

« Mais, quelle que soit notre opinion sur la valeur de la combinaison dont le gouvernement de S. M. Britannique prend l'initiative, nous nous regardons comme moralement obligés à nous en ouvrir préalablement avec la cour d'Autriche. Nous devons maintenir la loyauté de l'Empereur et la sincérité de sa politique au-dessus de toute suspicion, et nous ne saurions, en présence des stipulations de Villafranca et de Zurich, nous engager dès aujourd'hui d'une manière formelle. Si l'inefficacité de nos conseils et de nos démarches nous a démontré l'impossibilité de rétablir l'autorité des princes dépossédés, nous n'en sommes pas moins tenus de prévenir toute fausse interprétation et d'écarter tous les doutes, en dégageant avant tout la parole de la France dans de loyales explications avec la cour d'Autriche[1]. »

M. Thouvenel disait encore dans une dépêche adressée à Vienne, le 31 janvier :

« Nous avons le ferme espoir que le cabinet de Vienne approuvera le caractère de nos réponses et les sentiments de franchise et de loyauté qui nous les ont inspirées... A Dieu ne plaise que nous ne soyons pas aussi convaincus que personne de la sainteté des engagements ! La France n'a promis *que son concours moral*, concours dont il lui faut bien, après six mois d'efforts, constater l'impuissance. Son regret, que le cabinet de Vienne n'en doute pas, est sincère et profond, le gouvernement de l'Empereur l'exprime sans hésitation. »

Le cabinet français demandait donc au cabinet autrichien, non pas d'adhérer à la quatrième proposition britannique, mais de n'y pas faire une opposition formelle, les droits des souverains de l'Italie centrale d'ailleurs n'étant pas complétement abandonnés par la France.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que, s'il s'associait à la combinaison de S. M. Britannique, le gouvernement de l'Empereur tiendrait à honneur d'en entourer l'exécution de toutes les garanties de sincérité désirables, et que, si une chance quelconque de restauration restait encore aux dynasties dépossédées, nous veillerions scrupuleusement à ce qu'elle ne leur fût point enlevée. »

M. de Rechberg refusa son adhésion aux propositions qui lui avaient été adressées, et, après avoir expliqué, avec la plus grande mesure,

[1] Dépêche de M. Thouvenel, le 30 janvier, à M. de Persigny.

Digitized by Google

qu'il n'appréciait pas comme M. Thouvenel les efforts du cabinet français pour amener l'exécution du traité de Zurich, il terminait sa dépêche par ces termes courtois :

« Mais, tout en déplorant cette divergence d'opinion, nous nous associons à l'espoir dont M. Thouvenel s'est rendu l'éloquent interprète en établissant que si la différence des principes peut et quelquefois doit conduire à des appréciations différentes, il n'est pas nécessaire qu'il en résulte, lorsque l'honneur est sauf des deux parts, des conflits désastreux et si éloignés des intentions de la France et de l'Autriche[1]. »

Le gouvernement français crut trouver dans cette phrase « la liberté qu'il ne possédait pas au même degré avant l'échange de ces explications, » et se considéra désormais comme dégagé de sa parole envers l'Autriche. Écartant ainsi les difficultés qu'il proclamait insurmontables, il était maître du terrain ; il pouvait choisir à son gré le plan qui lui semblerait le plus propre à pacifier l'Italie centrale.

Dans une dépêche adressée le 24 février à M. de Talleyrand, ministre de France à Turin, M. Thouvenel déclare « que le moment est venu pour tout le monde de s'expliquer avec une entière franchise; » il veut donc exposer « sans nulle réticence la pensée du gouvernement de l'Empereur. » Il propose au gouvernement sarde de s'associer, sans réserve, à une combinaison qui, « dans l'opinion mûrement pesée du gouvernement de l'Empereur serait la suivante :

« 1° Annexion complète des duchés de Parme et de Modène à la Sardaigne.

« 2° Administration temporelle des Légations, de la Romagne, de Ferrare, et de Bologne sous la forme d'un vicariat exercé par S. M. Sarde au nom du Saint-Siége.

« 3° Rétablissement du grand-duché de Toscane dans son autonomie politique.

« Ce que j'ai dit, monsieur le baron, de la nécessité de prévenir les dangers auxquels la Sardaigne se trouverait exposée si elle poursuivait d'autres agrandissements, s'applique plus particulièrement à la Toscane. L'idée de l'annexion du grand-duché, c'est-à-dire de l'absorption dans un autre État d'un pays doté d'une si belle et si noble histoire, et si attaché jusqu'ici à ses traditions, ne peut provenir que d'une aspiration dont il est imposible au gouvernement de l'Empereur de méconnaître le danger et qu'il est loin de croire partagée par la masse de la population. Cette aspiration, il ne faut pas s'y tromper, qu'elles que soient aujourd'hui, je n'en doute pas, les *intentions correctes* du gouvenement sarde, révèle de la part de ceux qu'elle entraîne une arrière-pensée de guerre contre l'Autriche pour la conquête de la Vénétie, et une arrière-pensée, sinon de révolution, tout au moins de menace, pour la tranquillité des États du Saint-Siége et du royaume des Deux-

[1] Dépêche au prince de Metternich, le 19 février 1860.

Digitized by Google

Siciles. L'opinion ne s'y tromperait ni en Italie ni ailleurs, et les questions qu'il s'agit d'apaiser ne feraient que se rouvrir avec une violence nouvelle. »

Si le Piémont adhérait à cette combinaison, qui avait l'avantage de « ne contrarier d'aucune façon trop absolue aucun des intérêts que l'Europe a le droit et le devoir de placer moralement sous sa sauvegarde, » la France s'engageait non-seulement à prendre la défense de cette combinaison « dans une conférence ou dans un Congrès, mais à la proclamer inattaquable pour toute intervention étrangère. »

Enfin M. Thouvenel formulait la demande de la cession de la Savoie et de Nice, comme compensation des agrandissements imprévus que la Sardaigne allait recevoir. Comme la question de Nice et de la Savoie ne rentre pas directement dans le cadre que nous nous sommes tracé, nous nous bornerons à citer le passage suivant de la dépêche :

« Je ne terminerai pas cette dépêche, monsieur le baron, sans vous dire quelques mots de la Savoie et du comté de Nice. Le gouvernement de l'Empereur a regretté la discussion prématurée et inopportune dont cette question a été l'objet de la part des journaux ; mais il ne saurait ne pas la prendre pour l'expression d'une opinion qui se fortifie chaque jour et avec laquelle il lui faut compter. Des traditions historiques qu'il est inutile de rappeler ont accrédité l'idée que la formation d'un État plus puissant au pied des Alpes serait défavorable à nos intérêts, et, bien que, dans la combinaison développée dans cette dépêche, l'annexion de tous les États de l'Italie centrale à la Sardaigne ne fût pas complète, il est certain qu'au point de vue des relations extérieures elle équivaudrait en réalité à un résultat analogue. Les mêmes prévisions, si éloignées qu'elles soient assurément, réclament les mêmes garanties ; et la possession de la Savoie et du comté de Nice, sauf les intérêts de la Suisse, que nous désirons toujours prendre en considération, se présente aussi à nous, dans cette hypothèse, comme une nécessité géographique pour la sûreté de nos frontières. Vous devrez donc appeler sur ce point l'attention de M. le comte de Cavour, mais vous lui déclarerez en même temps que nous ne voulons pas contraindre la volonté des populations, et que le gouvernement de l'Empereur, en outre, ne manquerait pas, *lorsque le moment lui paraîtrait venu, de consulter préalablement les grandes puissances de l'Europe*, afin de prévenir une fausse interprétation des raisons qui dirigeraient sa conduite. »

Les propositions diverses contenues dans cette dépêche furent communiquées à Londres en termes qui impliquaient une assez grande différence de vues entre les cabinets des Tuileries et de Windsor.

Le gouvernement français n'épargna aucun effort pour amener le roi de Sardaigne à accepter ses propositions.

« Nous ne nous sommes pas bornés à faire ressortir les avantages de cette combinaison pour lui-même, pour l'Italie et pour l'Europe, nous lui avons

Digitized by Google

représenté ceux que lui offrait notre concours, assuré d'avance à ses efforts, dans le cas où il se conformerait à nos avis, en ne lui laissant point ignorer que, dans le cas contraire, nous ne pourrions accepter la responsabilité des événements ultérieurs. Afin de donner plus de force encore à nos conseils, l'Empereur, dans son discours aux grands corps de l'État, a joint ses avertissements à ceux de son gouvernement. Enfin, m'autorisant moi-même de cette manifestation directe des résolutions de S. M., je suis revenu sur ce sujet dans une dépêche à M. le baron de Talleyrand, en insistant avec une nouvelle force sur les raisons qui peuvent, à notre sens, décider le cabinet de Turin à entrer dans nos voies [1]. »

M. de Cavour ne fit pas attendre sa réponse : la dépêche de M. Thouvenel lui avait été lue le 29 février. Dès le lendemain il en adressait une autre à M. le chevalier Nigra, alors ministre de Sardaigne à Paris. M. Thouvenel appréciait ainsi la réponse du gouvernement sarde : « Comme vous l'avez vu, écrivait-il, le 8 mars, au duc de Grammont, le gouvernement sarde déclare qu'il accepte ces propositions en ce qui le concerne. » Mais cette acceptation équivalait à un refus positif, puisqu'elle se limitait à l'offre de transmettre à MM. Ricasoli et Farini les propositions de la France sans les appuyer.

M. de Cavour ne craignait pas de dire :

« Il (M. Thouvenel) voudra bien rendre justice aux sentiments qui nous empêchent de nous *conformer entièrement* aux conseils qui nous viennent d'un gouvernement pour lequel nous sommes habitués à avoir autant de sympathie que de déférence. »

M. de Cavour, il faut le reconnaître, démontrait avec un rare bon sens l'impossibilité de constituer l'autonomie de la Toscane en dehors du rétablissement de la maison de Lorraine.

« L'annexion de la Toscane aurait-elle de plus graves inconvénients, présenterait-elle plus de dangers par rapport à la politique extérieure? Je n'oserais le contester, si l'on avait à choisir entre l'annexion ou la restauration de la dynastie de Lorraine. Certes, si cette dernière solution était réalisée, l'Autriche l'accepterait sans difficulté et elle recevrait immédiatement la sanction européenne.

« Mais un prince librement élu rencontrera les mêmes répugnances à Vienne et excitera plus d'objections à Saint-Pétersbourg et à Berlin que le roi Victor-Emmanuel lui-même réunissant la Toscane à ses États.

« Si donc on imposait aux Toscans un prince malgré eux, on créerait d'immenses difficultés intérieures, sans aucune compensation sous le rapport de la politique extérieure.

« A mon avis, le rétablissement d'un État autonome ne présente donc

[1] Dépêche de M. Thouvenel à M. le duc de Grammont, le 8 mars 1860.

Digitized by Google

aucun avantage, mais il peut appeler de graves complications et de sérieux inconvénients.

« Un trône entouré d'institutions libérales qui n'aurait pour appui ni le principe de la légitimité, ni celui du vœu populaire, serait sans racines et sans appui.

« Le parti ultra-conservateur et cette fraction du parti clérical qui confond les intérêts de la religion avec ceux du droit divin le combattraient à outrance. Il en serait de même du parti national, qui certes n'abandonne pas la pensée de l'annexion. Qui le défendrait? Les partisans des idées municipales? Mais ceux-ci sont peu nombreux, et ils diminuent chaque jour, car les idées suivent partout, et notamment en Italie, un courant contraire aux instincts municipaux.

« Sans amis et en présence d'adversaires décidés, le nouveau souverain, quel que soit d'ailleurs son mérite personnel, serait bientôt réduit à une impuissance absolue. On objectera peut-être ce que j'ai dit plus haut des éléments conservateurs que possède la Toscane; je répondrai à cette objection que les Toscans sont modérés sans être apathiques ou indifférents, et que les partis, pour n'être pas exagérés, ne professent pas moins des opinions arrêtées. Or un gouvernement qui se trouverait en contradiction avec les principes de tous les partis serait certain de trouver une opposition, sinon violente, du moins très-décidée. »

Cette tentative si infructueuse en faveur de l'autonomie de la Toscane, révélait encore une fois l'impuissance de la diplomatie française et l'audace systématique du Piémont. Le mérite intrinsèque des propositions françaises était-il suffisant pour déterminer le gouvernement impérial à s'exposer à ce nouvel affront? M. Thouvenel a prévu cette question et la résout ainsi :

« Que serait-il arrivé d'ailleurs si le gouvernement de l'Empereur n'avait point présenté ses propositions? De deux choses l'une, ou nous nous serions abstenus, ou nous aurions adhéré aux propositions du gouvernement anglais. Dans les deux cas, l'annexion de toute l'Italie centrale ne pouvait être un instant douteuse, car les gouvernements des duchés n'eussent pas manqué de se prévaloir de notre abstention comme de notre concours. Dans notre position en Italie, en restant spectateurs, nous eussions paru solidaires, et, par l'effet de cette solidarité, nous nous fussions trouvés engagés à protéger, quels qu'ils fussent, les nouveaux arrangements. D'autre part, en adhérant aux propositions anglaises, nous aurions donné d'avance notre assentiment au vote des populations. En prenant, au contraire, l'initiative d'une combinaison qui nous est propre, nous avons, autant qu'il dépendait de nous, ôté aux gouvernants italiens les moyens de s'autoriser du nom de la France pour accomplir l'annexion, nous avons décliné la responsabilité de leurs actes, et notre position essentiellement modifiée à ce point nous permettra en outre, devant la suite d'arrangements différents de ceux que nous avons proposé, de revendiquer notre entière liberté d'examiner, et de

Digitized by Google

ne plus consulter que nos convenances et nos intérêts comme puissance européenne. »

L'argumentation de M. Thouvenel n'est que spécieuse, et ne suffit pas à démontrer l'excellence de son plan. La dépêche de M. de Cavour avait prouvé jusqu'à la dernière évidence que ce plan était inexécutable. Alors même que le cabinet de Turin aurait consenti à l'exécuter, le gouvernement français n'eût pas été affranchi de la solidarité que M. Thouvenel espérait éviter en échappant à l'alternative de l'abstention ou de l'adhésion aux propositions anglaises. Notre proposition impliquait, quoi que l'on puisse dire, notre assentiment au vote des populations, puisque son adoption donnait lieu à ce vote, et que, si ce vote eût été favorable, il nous imposait des engagements diamétralement opposés à ceux que nous avions contractés à Villafranca et à Zurich. En outre, ce système devait avoir un nouveau tort aux yeux de l'Autriche, celui de ne tenir aucun compte des assurances formulées par M. Thouvenel dans la dépêche du 31 janvier, puisque, au lieu de veiller à ce que les chances des dynasties dépossédées fussent conservées, nous devions appliquer tous nos efforts à l'annexion de Parme et de Modène, et à l'établissement en Toscane d'une dynastie autre que la maison de Lorraine.

Quelques jours plus tard, l'Émilie, la Toscane et les duchés, appelés à se prononcer par la voie du suffrage universel, justifièrent complétement l'attitude de M. de Cavour. Ce vote était presque immédiatement suivi, le 24 mars, d'un traité entre la France et la Sardaigne, par lequel Victor-Emmanuel, faisant droit à la *revendication* exercée par Napoléon III, lui cédait la Savoie et Nice. Plus tard, M. de Cavour ne craignait pas d'assurer au Parlement sarde que ce traité lui avait été imposé par la nécessité de conjurer, à l'aide d'une puissante alliance, les périls qui menaçaient l'Italie entière.

« Que ferions-nous, disait-il, en de si graves circonstances, sans alliés ? Sans nul doute, une nation de onze millions d'âmes, animée par le sentiment de la nationalité, peut faire beaucoup ; mais il ne serait pas prudent d'entrer dans la voie de l'isolement. Nous pouvons compter sur la révolution ; mais les forces d'une révolution ne valent pas celles des armées bien disciplinées alors qu'il s'agit de faire la guerre. »

« Le traité était désiré par l'Empereur, et l'Empereur le désirait parce que la France elle-même le voulait ; et, après les nombreux sacrifices faits pour nous, la France était en droit de le demander. En France, nous avons contre nous le clergé, les légitimistes et les orléanistes, à quelques exceptions près. »

Si M. de Cavour avait eu des hésitations, M. Bixio y avait mis fin

Digitized by Google

en lui écrivant de Paris : « Pour l'amour de l'Italie, signez sur-le-champ le traité. »

II

Lorsque la Sardaigne se crut maîtresse de l'Italie centrale, elle songea à s'annexer le royaume des Deux-Siciles, et à se préparer par cette conquête à tenter un dernier effort pour chasser l'Autriche de la Vénétie. Le roi Ferdinand II était mort au début de la guerre d'Italie, laissant à son jeune successeur, qu'il avait pour ainsi dire systématiquement éloigné des affaires, une situation très-compliquée.

La Sicile, opprimée par les Napolitains, désirait ardemment reconquérir son indépendance.

Dans les États de terre ferme, un despotisme inintelligent avait peu à peu isolé le gouvernement, en créant un antagonisme fâcheux entre lui et les classes supérieures de la société. Le Piémont résolut de mettre ces embarras à profit.

La politique de la France était tracée d'avance. Si la seule réunion des duchés de Parme et de Modène à la monarchie sarde lui paraissait assez dangereuse pour l'autoriser à demander la rectification de ses frontières des Alpes, ne devait-elle pas s'opposer avec énergie aux menées qui tendaient à établir en Italie une puissance unique pouvant à un moment donné mettre trois cent mille hommes au service d'une coalition? Le gouvernement eut certainement le sentiment de ce danger.

Au mois de janvier 1860, le marquis de Villamarina quittait Paris, où il représentait le roi de Sardaigne, pour exercer à Naples les fonctions d'ambassadeur. « Il aurait affirmé, écrivait M. Brenier, ministre de « France, qu'il arrivait à Naples avec une mission toute pacifique et « conservatrice, et que le roi Victor-Emmanuel n'avait aucune inten- « tion de jeter le trouble dans le royaume. » Ces déclarations n'avaient pas produit l'effet que M. de Villamarina en attendait sans doute, puisque M. Brenier disait que « sa présence à Naples ajoute « à l'état d'anxiété du gouvernement. » Le roi n'oubliait pas en effet que M. Boncompagni, ministre de Sardaigne à Florence, avait été le principal organisateur de la révolution qui avait chassé de Toscane la maison de Lorraine; il était informé que le comte della Minerva, ministre plénipotentiaire à Rome, était également l'âme des complots qui se tramaient contre la souveraineté pontificale; il avait donc de graves raisons pour redouter les mêmes violations des prin-

Digitized by Google

cipes les plus sacrés du droit des gens de la part de M. de Villamorina, et, peu de mois après, ce diplomate, en donnant l'impulsion à la révolution, ne justifia que trop ces craintes.

La cour de Naples se tenait dans la neutralité la plus stricte, elle se conformait d'ailleurs aux injonctions qui lui avaient été adressées notamment par la brochure *le Pape et le Congrès*.

Quel ne dut pas être son étonnement lorsque, le 23 mars, M. Brenier vint l'engager à occuper militairement pour le Pape les Marches et l'Ombrie ! Le roi de Naples n'accepta point cette proposition pour plusieurs motifs, dont l'un était « le désir de ne pas participer à des répressions qui n'intéressaient pas directement la sécurité de la dynastie. » M. Brenier reçut immédiatement de nouvelles instructions qui lui prescrivaient de renouveler cette démarche. « Appliquez-vous, lui disait M. Thouvenel à la fin de sa dépêche du 25 mars, à faire entendre sous une forme amicale et sans rien déguiser de nos impressions, des conseils qui nous sont dictés par un intérêt sincère, et par le vif désir de voir le royaume de Naples occuper dans la Péninsule le rang qui lui appartient. »

M. de Villamarina, qui avait protesté contre toute intervention napolitaine dans les États pontificaux, retira cette protestation sur l'ordre de son cabinet, mais le gouvernement napolitain maintînt sa première résolution.

« Cette résolution, écrivait M. Thouvenel le 31 mars, dictée évidemment à S. M. Sicilienne par la crainte d'assumer une tâche au-dessus de ses forces, et d'aller en quelque sorte au-devant d'un conflit dont elle redoute les conséquences, ne nous paraît pas fondée sur une exacte appréciation de la situation de l'Italie centrale, et des devoirs qui en résultent pour les divers gouvernements de la Péninsule. »

L'attention du gouvernement napolitain cependant se concentrait alors avec raison sur ses propres États ; des insurrections partielles avaient éclaté en Sicile, et le Piémont les exploitait avec une rare habileté.

« Les Piémontais trouvent le terrain préparé par le gouvernement et se servent probablement de cet avantage pour donner aux Siciliens leur appui moral, leur drapeau, et leur cri de vive Victor Emmanuel !

« La fatigue et le désespoir du pays se trouvent naturellement associés aux vues politiques mais non avouées du cabinet sarde, qui ne devait pas compter, il y a quelques semaines, sur cette levée de boucliers en sa faveur. *Le mouvement annexionniste ne s'est prononcé en Sicile que depuis les derniers événements de l'Italie centrale*, et, s'il ne se manifeste pas à Naples par une prise d'armes, il faut reconnaître que tous les mécontents adoptent

Digitized by Google

actuellement cette combinaison comme la seule qui puisse leur offrir quelque chance réalisable [1].

M. Thouvenel chargeait, le 21 avril, M. Brenier d'adresser, au nom du gouvernement français, de pressantes représentations au roi de Naples, et exprimait ainsi ses intentions et ses vœux :

« L'intérêt des populations de la Péninsule, comme toutes les tendances de notre politique, nous font désirer que la tranquillité soit maintenue dans l'Italie méridionale. Cette démarche, disait-il en terminant, ne nous est seulement pas imposée par des circonstances qui peuvent compromettre la politique des grandes puissances; elle nous est en outre suggérée par notre désir bien sincère de ramener le gouvernement des Deux-Siciles à une plus saine appréciation de sa position, et de prévenir ainsi en Italie des complications que la France a un intérêt manifeste à conjurer, et il importe, en présence de semblables éventualités, de renouveler des efforts qui, s'ils doivent rester infructueux, auront au moins l'avantage de dégager notre responsabilité »

La diplomatie française ne négligea donc rien, à Naples, pour dégager la responsabilité du pays ; elle comprit aussi que cette responsabilité ne pourrait être dégagée complétement qu'autant qu'elle agirait en même temps sur le cabinet de Turin.

Une dépêche du baron de Talleyrand à M. le comte de Cavour énumère toutes les démarches qui furent faites auprès du premier ministre du roi de Sardaigne. M. de Talleyrand fut vainement « chargé, à plusieurs reprises, par le gouvernement de l'Empereur, de signaler à l'attention du cabinet de Turin les menées des comités vénitiens, romains et napolitains, et la complète liberté d'action qui leur était accordée ; » il prodigua inutilement « les avis officieux et les avertissements opportuns, » toutes ces démarches échouèrent devant le mauvais vouloir de M. de Cavour, malgré la présence de l'armée française en Lombardie. Cet homme d'État avait tellement le secret de son impunité, que non-seulement il ne retira pas son concours aux tentatives de soulèvement intérieur, mais que, redoutant leur inefficacité pour amener un changement de gouvernement à Naples, il favorisa l'expédition du général Garibaldi, équipée dans les ports de la Sardaigne avec les armes, les munitions et l'argent du gouvernement sarde.

La perspicacité des agents du gouvernement français ne fut pas trompée, et M. de Talleyrand put dire à M. de Cavour, le 7 mai, « qu'il avait appris avec plus de regret que de surprise qu'une expédition composée de 1,400 hommes s'était embarquée dans la nuit du

[1] Dépêche de M. Brenier à M. Thouvenel, le 4 avril 1860.

Digitized by Google

5 au 6 sur deux bateaux à vapeur sardes, le *Piemonte* et le *Lombardo*, » car, si M. de Cavour avait ignoré ces préparatifs, les avis réitérés de la légation française l'en auraient informé.

« Dès le 28 avril, j'ai prévenu Votre Excellence qu'une expédition pour la Sicile se préparait à Livourne et à Gênes, et, depuis, je n'ai pas manqué de lui signaler tous les faits dont j'avais été informé subséquemment et qui ne laissent aucun doute sur l'existence d'un vaste complot. Ainsi j'ai eu l'honneur de vous prévenir que les agents des Compagnies de paquebots français à Livourne avaient dû, à plusieurs reprises, refuser le frétement de nos bâtiments, qui leur était demandé dans une intention plus que suspecte, ainsi que l'embarquement de plusieurs bandes d'individus notoirement enrôlés pour prendre part à une entreprise révolutionnaire.

« Je vous ai désigné, monsieur le comte, des hommes chargés de distribuer l'argent et de donner les instructions. Je vous ai aussi indiqué les noms des paquebots sardes qui avaient transporté de Livourne à Gênes les enrôlés réunis en Toscane, etc.

« Les renseignement sont donc abondé, je le répète, et, s'ils n'ont pas réussi à ébranler la trop grande confiance du gouvernement du Roi, cela est d'autant plus regrettable, que la responsabilité de ses agents ne s'est pas trouvée en défaut lorsqu'il s'est agi d'arrêter quelques embaucheurs pontificaux. Quatorze cents hommes recrutés ouvertement dans toutes les grandes villes du royaume ont pu s'embarquer impunément à Gênes dans un but hostile à un gouvernement qui n'est aujourd'hui en guerre avec aucune des puissances européennes.

« Ce fait n'a malheureusement pas besoin de commentaire pour mériter la réprobation générale, et les assurances qu'a bien voulu me donner Votre Excellence ont dû porter le gouvernement de l'Empereur à croire que le cabinet de Turin ne verrait pas avec moins de déplaisir que lui une entreprise qui peut faire révoquer en doute la loyauté des intentions du gouvernement du Roi [1]. »

Ainsi la diplomatie française n'avait pas mieux réussi à empêcher M. de Cavour de favoriser l'expédition des corps francs de Garibaldi qu'à le décourager de fomenter les agitations du royaume de Naples; elle obtint toutefois du cabinet sarde un désaveu explicite consigné dans la *Gazette officielle de Turin*.

« Dès que le départ des volontaires, y était-il dit, a été connu, la flotte royale a reçu l'ordre de poursuivre les deux bâtiments à vapeur et d'empêcher le débarquement. Mais la marine royale n'a pu le faire, pas plus que celle de Naples, qui, cependant était de croisière depuis plusieurs jours dans les eaux de la Sicile.

« Du reste, l'Europe sait que le gouvernement du Roi, sans cacher sa sollicitude pour la patrie commune, *connaît et respecte les principes du droit*

[1] Dépêche de M. de Talleyrand à M. de Cavour, le 7 mars 1860.

Digitized by Google

des gens et n'oublie point l'obligation où il est de les faire respecter dans l'État de la sûreté duquel il est responsable. »

Est-il besoin de le dire? cette déclaration ne rencontra que des incrédules et n'arrêta pas plus Garibaldi qu'elle ne dut rassurer la France. On sait quels succès prodigieux marquèrent chaque pas de l'armée improvisée de Garibaldi; les états-majors de la flotte et de l'armée du roi de Naples, dont la trahison avait été payée d'avance à beaux deniers comptants, livraient successivement au lieutenant de Victor-Emmanuel toutes les positions devant lesquelles il se présentait.

Le cabinet français manifesta au gouvernement anglais le mécontentement que lui causaient ces événements, et, dès le 21 mai 1860, lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre à Paris, rendait compte en ces termes à lord John Russell d'une conversation qu'il venait d'échanger avec M. Thouvenel :

« Le désir du gouvernement français était de conserver le royaume des Deux-Siciles sous la dynastie actuelle, mais de tenir au roi un langage assez ferme pour lui imposer un complet changement de système.

« Le gouvernement français aimerait à savoir quelles sont les intentions du gouvernement de Sa Majesté, si la Sicile se prononçait en faveur de l'annexion au Piémont. M. Thouvenel ne m'a pas donné son opinion, mais j'ai jugé d'après son langage qu'une telle déclaration ne serait pas envisagée avec plaisir par la France. »

M. Thouvenel, en terminant, avait exprimé le vœu de voir la France et l'Angleterre sinon marcher de concert, du moins suivre chacune de leur côté une ligne de conduite identique.

Ce document est le premier que nous empruntons au dernier *Blue Book* anglais. Comme ce recueil aura fort peu de publicité en France, nous en dirons quelques mots. Il ne remonte pas au delà de l'expédition de Garibaldi, parce que les phases précédentes de la question italienne avaient déjà donné lieu à des communications analogues aux Chambres anglaises. La lecture du *Blue Book* nous a permis d'étudier de près les tergiversations extraordinaires auxquelles la politique du cabinet anglais nous a fait assister. Lord John Russell et lord Palmerston, dans toutes les questions où les intérêts britanniques et français sont en présence, cèdent à ce mal que le *Times* a appelé l'*épidémie de la défiance*. La politique anglaise, depuis la paix de Villafranca, ne connaît d'autre boussole que l'opposition constante aux desseins de la France. Les agrandissements de l'Italie paraissent-ils déplaire au cabinet des Tuileries, celui de Windsor déclare qu'il ne les voit pas d'un mauvais œil. Les traités de 1815 ne sont plus une

Digitized by Google

arche sainte pour lord John Russell, lorsque M. Thouvenel croit qu'il importe de n'y pas toucher. Enfin, pendant que l'armée française occupait encore Rome et la Lombardie, les agents britanniques, se fondant sur le principe absolu de non-intervention professé par la France, réclamaient avec instance l'évacuation de l'Italie. Ce sentiment de défiance se développa surtout après la *revendication* de la Savoie et de Nice, et le *Blue Book* va, pour ainsi dire, nous en montrer les conséquences.

Ainsi, le jour même où lord John Russell recevait la dépêche de lord Cowley, c'est-à-dire le 22 mai, il donnait cours à ses préoccupations exclusives en écrivant à sir James Hudson à Turin :

« La Sardaigne ne peut attaquer l'Autriche et encore moins l'Autriche et Naples réunies sans le concours de la France...

« Je ne cacherai pas au comte de Cavour que des bruits courent que, dans le cas d'une nouvelle acquisition de territoire par la Sardaigne, soit en en Italie, soit par l'annexion de la Sicile, la France demanderait et le gouvernement sarde accorderait la cession à la France de Gênes ou de la Sardaigne, ou même de ces deux provices maritimes. La cession de Gênes à la France porterait un coup fatal à l'indépendance de l'Italie, celle de la Sardaigne apporterait un trouble sérieux dans l'équilibre des puissances dans la Méditerranée. Mais j'irai plus loin, et je dirai qu'une nouvelle augmentation du territoire de la France ne pourrait être vue avec indifférence par l'Europe. »

Lord John Russell recommandait donc à sir James Hudson d'obtenir l'engagement positif de M. de Cavour, qu'il ne consentirait pas à une cession de territoire à la France, et qu'il n'attaquerait ni l'Autriche, ni les Deux-Siciles, ni même le Pape.

Le *Moniteur* du 1er juin sembla faire allusion à ces bruits; aussi pour les démentir lord Cowley s'empressa-t-il de transmettre à Londres la déclaration officielle.

« Cependant, était-il dit au *Moniteur*, sous l'influence de passions hostiles ou d'amitiés imprudentes, les uns se livrent à des insinuations, les autres à des appréciations qui tendent à attribuer au gouvernement français le dessein de provoquer ou de laisser naître des complications en Europe, pour y chercher l'occasion de nouveaux agrandissements. »

Sur ces entrefaites, le roi de Naples sollicite la médiation de la France, qui consentit à la donner à la condition toutefois qu'elle aurait le concours des autres puissances, et que le roi adhérerait à certaines modifications dans sa politique intérieure et extérieure,

[1] Extrait du *Blue Book*.

Digitized by Google

dont les bases lui étaient communiquées. Le gouvernement napolitain accepta ces conditions, et donna pour gage de ses intentions futures le rétablissement de la Constitution de 1848. Le cabinet français, à qui cette fois satisfaction était donnée, fit des ouvertures à Turin et à Londres. Il demandait au cabinet sarde d'intervenir auprès de Garibaldi pour obtenir la suspension des hostilités, le sort de la Sicile devant être réglé ultérieurement, et aucun engagement ne devant être pris à cet égard.

« Les mesures adoptées par le nouveau cabinet de Naples, prises et promulguées avec une résolution qui témoigne de la sincérité de ses intentions, commandent en quelque sorte la confiance, et il est permis de croire qu'on veut loyalement, à Naples, conclure avec la Sardaigne une alliance nationale, si le cabinet de Turin est disposé de son côté à s'y prêter[1]. »

Le cabinet de Turin fit aussi peu de cas que par le passé des désirs de la France; il ne consentait à agréer aux propositions de la France qu'à une condition inacceptable : il exigeait que le roi de Naples s'engageât à ne jamais imposer aux Siciliens une solution par la force des armes, et ajoutait « que lord John Russell trouvait cette condition très-modérée. » Tel n'était pas l'avis de M. de Talleyrand.

« Je n'ai pu m'empêcher de dire, monsieur le ministre, que j'étais loin de partager cette appréciation; qu'à mon point de vue, demander, dès aujourd'hui, au roi de Naples, de renoncer à recouvrer la Sicile par les armes, c'était faire signer au roi l'abdication à laquelle devaient tendre les négociations, par conséquent les préjuger et les rendre stériles, puisque le but principal serait déjà atteint; que, d'ailleurs, le Roi était placé vis-à-vis d'une révolution plus étrangère que nationale, et qu'il était en situation de refuser à Garibaldi ce qu'il aurait pu accorder aux Siciliens. La position que l'on voulait lui faire manquait d'équité, et je ne pouvais prendre la réponse qui m'était donnée que comme une fin de non-recevoir[2]. »

Les mêmes considérations étaient développées avec la même force dans un autre dépêche adressée le 12 juillet à M. de Persigny, à Londres.

La réponse de M. de Persigny est le résumé exact des tergiversations du cabinet anglais, qui avait paru d'abord se rallier aux propositions françaises.

« Monsieur le ministre, j'ai vu ce matin le principal secrétaire d'État de Sa Majesté Britannique, et je lui ai soumis les observations qui font l'objet de votre dépêche d'hier. Lord John a approuvé en principe le raisonnement

[1] Dépêche de M. Thouvenel à M. de Persigny, le 9 juillet 1860.
[2] Dépêche de M. de Talleyrand au ministre des affaires étrangères, le 9 juillet 1860.

Digitized by Google

de Votre Excellence; il reconnaît que soutenir Garibaldi par des envois d'hommes et de munitions est contraire au droit des gens; que demander au roi de Naples de s'engager, au cas où les négociations n'aboutiraient pas, à ne faire aucune attaque sur la Sicile, serait l'équivalent d'une demande d'abdication; qu'enfin l'attitude de la Sardaigne dans ces circonstances difficiles n'est pas ce qu'elle devrait être dans l'intérêt de l'Italie; mais, contrairement à la logique de son propre raisonnement, il ne croit pas pouvoir imposer au roi de Sardaigne une autre conduite, et conseille pour le moment le parti de l'abstention et de la non-intervention. Je lui ai fait à ce sujet toutes les observations que la circonstance me suggérait; je lui ai fait remarquer que le roi de Sardaigne, en déclinant de favoriser l'établissement d'un gouvernement libéral en Italie, démasquerait une ambition toute personnelle d'agrandissement, qui pourrait amener les plus graves conséquences, en excitant contre lui toutes les cours de l'Europe et même l'opinion de beaucoup de monde en Angleterre. Je lui ai dit entre autres choses que la crainte manifestée par le roi de Sardaigne d'être victime un jour de la mauvaise foi du roi de Naples n'était pas sérieuse; qu'en effet, s'il arrivait qu'après avoir profité d'une négociation avec la Sardaigne pour rétablir ses affaires sur la terre ferme, le roi de Naples voulût reconquérir par la force la Sicile révoltée, il se mettrait alors dans le cas d'avoir une guerre avec la Sardaigne, qui, dès lors, *pourrait faire ouvertement ce qu'elle ne fait aujourd'hui que clandestinement;* enfin, je me suis étonné du changement de conduite qui se fait dans le gouvernement anglais.

« Lord John est convenu de tout cela; mais néanmoins il ne croit pas pouvoir agir autrement qu'il ne le fait aujourd'hui. »

Ainsi, ni à Turin ni à Londres, les ouvertures du cabinet des Tuileries n'avaient été écoutées, et Garibaldi demeurait libre de poursuivre ses avantages. Le gouvernement anglais d'ailleurs semblait toujours préoccupé de cette idée que la France pourrait consentir à l'annexion de l'Italie méridionale au Piémont à la charge de recevoir de celui-ci de nouvelles compensations [1].

Le 10 juillet, lord John Russel chargeait lord Cowley de demander des explications sur ce point à M. Thouvenel, qui répondait, avec infiniment d'esprit, que la France ne désirait pas plus la Sardaigne que l'Angleterre ne convoitait la Suède.

Le 23 juillet, le chef du Foreing-Office communiquait encore sa manière de voir sur cette question à lord Cowley.

« Le gouvernement de Sa Majesté a reçu de différentes sources l'assurance que la France avait consenti à l'annexion de Naples et de la Sicile au Piémont, à la condition de la cession de la Ligurie et de l'île de Sardaigne.

« Le gouvernement de l'Empereur doit savoir qu'un tel projet serait

[1] Dépêche du 13 juillet.

Digitized by Google

envisagé de la façon la plus sérieuse par la Grande-Bretagne, et le gouvernement de Sa Majesté ne peut pas croire qu'il ait été conçu.

« Si le Piémont attaque l'Autriche, c'est qu'il compte sur la France : c'est la ferme conviction du gouvernement de Sa Majesté qu'une telle guerre ne serait pas entreprise par la Sardaigne, si l'espérance de l'appui de la France lui était enlevée. La bataille de Solferino seule suffirait à prouver combien la meilleure armée piémontaise était hors d'état de chasser les Autrichiens de l'Italie. L'augmentation des cadres, par le mélange de recrues inexpérimentées avec des troupes disciplinées, a plutôt affaibli qu'augmenté les forces de l'armée sarde [1]. »

Si la France n'avait pu sauver la Sicile, elle songea à conserver au moins l'autonomie du royaume de Naples, en donnant cette fois au principe de non-intervention une interprétation différente de celle qu'elle lui avait donnée depuis la paix de Villafranca.

Le 24 juillet 1860, M. Thouvenel, répondant par une dépêche adressée à M. de Persigny à celle de la veille, dans laquelle le cabinet anglais exprimait de si étranges inquiétudes, proposa l'intervention des flottes françaises et anglaises pour empêcher le passage de Garibaldi en terre ferme.

« Il ne s'agit pas, dit M. le ministre des affaires étrangères, d'intervenir entre un souverain et ses sujets; la question qui se pose est celle-ci : Convient-il à la France et à l'Angleterre d'assister, sans rien faire pour en modérer le cours, à des événements de nature à porter la plus sérieuse atteinte à l'ordre européen, de souffrir l'agression d'un pays avec lequel elles entretiennent des rapports réguliers, par une armée composée d'éléments révolutionnaires, et de permettre enfin que la violence vienne entraver l'épreuve constitutionnelle à laquelle le roi François II s'est loyalement soumis ? Le gouvernement de l'Empereur, monsieur le comte, pense que cette attitude passive ne serait d'accord ni avec les intérêts ni avec la dignité de la France et de l'Angleterre, et j'ai dit à lord Cowley qu'il me semblait désirable, au point où les choses en étaient arrivées, que les commandants de nos forces navales fussent immédiatement autorisés à déclarer à Garibaldi qu'ils avaient l'ordre de l'empêcher de franchir le détroit. Toutes les questions de politique intérieure seraient réservées en Sicile comme en terre ferme; mais nous proclamerions que le débat doit se vider entre le roi Francois II et le peuple napolitain sans aucune intervention du dehors. »

Lord John Russell déclina toute action en commun avec la France, et ajouta que si la flotte française agissait isolément, il protesterait purement et simplement.

Cette nouvelle proposition avait donc échoué, comme toutes celles qui l'avaient précédée; lord John Russell d'ailleurs, qui, deux mois

[1] Extrait du *Blue Book*.

Digitized by Google

auparavant, considérait l'unité de l'Italie comme un rêve, commençait à croire à la possibilité de réunir en un seul État les diverses parties de la Péninsule sous la domination piémontaise. Il exprimait cette pensée dans une dépêche adressée le 21 août à M. Fane, à Vienne, pour résoudre plusieurs questions de M. de Rechberg :

« Le gouvernement de Sa Majesté s'opposerait à toute annexion nouvelle de territoire à la France, sous prétexte des dangers que ferait courir à la France la réunion de l'Italie en un seul État[1]. »

Cependant, quelle que fût l'ardeur de ses sympathies récentes pour l'unité italienne, lord John Russell ne cessait de faire des vœux en faveur de l'Autriche; il faisait même dire au cabinet des Tuileries qu'il avait la certitude que le jour où le cabinet de Turin saurait qu'une agression contre la Vénétie le livrerait, sans que l'appui de la France lui fût acquis, à la merci de l'Autriche et l'exposerait à perdre même la Lombardie et à payer une lourde contribution de guerre, la paix de l'Europe aurait une garantie qui lui faisait défaut.

M. Thouvenel répondit en ces termes dans une dépêche adressée le 22 août à M. de Persigny :

« La France, à raison de sa position continentale, est obligée de peser ces considérations avec le plus grand soin, et il lui importe de ne point laisser l'opinion prendre le change sur le caractère de sa politique. Le gouvernement de l'Empereur doit à sa propre dignité de ne défendre en Italie que les actes qui y ont été accomplis avec son concours ou son assentiment : c'est là une partie de sa tâche, à laquelle il ne faillira pas; mais le traité de Zurich a rétabli entre lui et la cour de Vienne une paix qui ne saurait être mise en péril par le fait d'autrui. Si toutes les clauses de ce traité n'ont pas été exécutées, l'Autriche sait que la faute n'en est pas imputable à la France, et nous avons la ferme confiance qu'elle ne se prévaudrait en aucun cas de l'imprudence de l'Italie pour revenir vis-à-vis de nous sur les conditions qui ont terminé la guerre l'an dernier. »

Cette question fut encore l'objet de l'examen des cabinets anglais et francais, au mois de septembre, après l'entrée de Garibaldi à Naples, et nous trouvons dans une dépêche de lord Cowley de curieux éclaircissements sur ce point et sur la manière dont la France et l'Angleterre entendaient le principe de non-intervention.

« La divergence entre les deux gouvernements, disait M. Thouvenel, provient du sens différent qu'ils attachent au mot *intervention*. Le gouvernement de S. M. Britannique paraît d'avis que l'expédition de Garibaldi ne doit pas être considérée comme une intervention étrangère. Pour sa part,

[1] Extrait du *Blue Book*.

Digitized by Google

sachant que l'armée de Garibaldi se composait en grande partie d'aventuriers étrangers, il ne pouvait la considérer comme représentant un mouvement italien. Il avait aussi quelques doutes sur la question de savoir si l'occupation des autres États italiens par une armée sarde n'était pas à proprement parler une entreprise étrangère. Quand il avait proclamé le principe qu'il ne devait pas y avoir d'intervention étrangère en Italie, il n'avait pas entendu dire autre chose, sinon que chaque État avait le droit de régler ses propres affaires sur son territoire; mais la question devenait tout autre quand les limites territoriales étaient méconnues et que l'unité de l'Italie devenait l'objet du litige.

« Je fis observer à M. Thouvenel qu'il n'avait mis en avant cette doctrine que bien tardivement; il avait vu les duchés et la Romagne annexés à la Sardaigne sans mettre en question le droit des populations de se donner à Victor-Emmanuel. Il avait vu la Sicile renverser la souveraineté de la maison de Bourbon précisément dans les mêmes conditions qui se reproduisent maintenant dans les États napolitains de terre ferme. Ou il avait eu tort dans le premier cas, et il devait subir les conséquences de sa faute; ou il avait eu raison, et il devait poursuivre sa politique avec persévérance; mais dans aucun cas il ne pouvait avec justice appliquer un principe différent aux diverses parties de l'Italie. S'il reconnaissait et justifiait l'annexion des duchés à la Sardaigne, il ne pouvait refuser aux Napolitains le même droit. S'il voyait d'*un œil complaisant* la Romagne se séparer des États du Saint-Siége, il ne devait pas vouloir intervenir quand les Marches et l'Ombrie aspiraient à être également libres.

« M. Thouvenel m'a objecté que la France n'avait ni justifié ni reconnu l'annexion de la Toscane à la couronne de Sardaigne, mais il soutient que les analogies que j'avais invoquées n'existaient pas, et que les souverains avaient abandonné leurs États. Il en est ainsi, ai-je répondu, pour le roi de Naples; quant à la situation des Marches, elle ne présente pas l'ombre d'une différence avec celle des Légations.

« Quand j'eus donné lecture de la partie de la dépêche de V. S. relative à la déclaration faite par M. Thouvenel que la France était obligée par de solennels engagements à conserver la possession de la Lombardie à la Sardaigne, M. Thouvenel observa qu'il y avait eu sur ce point un malentendu qu'il désirait éclaircir.

« La France n'avait pas d'autres engagements relatifs à l'Italie que ceux qui résultaient pour elle du traité de Zurich. Par ce traité, l'Autriche a cédé la Lombardie à la France, puis la France l'a donnée au roi de Sardaigne. L'Autriche, ayant par traité cédé la Lombardie à la France, ne peut voir ses obligations altérées envers cette puissance par la faute du Piémont. Si donc la fortune de la guerre devait mettre temporairement la Lombardie au pouvoir de l'Autriche, celle-ci aurait à compter avec la France et M. Thouvenel était sûr de sa loyauté. L'Autriche et la France examineraient alors ce qu'il y avait à faire de la Lombardie, et il ne pouvait pas dire à quel parti l'on s'arrêterait. Il n'avait jamais voulu dans ses conversations me dire davantage, et ce qu'il m'avait déclaré, il l'avait aussi loyalement déclaré au cabinet de Turin.

Digitized by Google

« Je répondis que je regrettais d'avoir rendu à V. S. une idée fausse des paroles de S. E., mais je lui rappelai que dans la conversation que j'avais rapportée à V. S., elle avait dit que l'obligation de conserver la Lombardie à la Sardaigne était plus étroitement imposée à la France depuis la cession de Nice et de la Savoie. M. Thouvenel répliqua qu'il n'avait parlé que d'une *obligation morale.* »

Les mêmes marchés qui avaient livré à Garibaldi les principales villes de la Sicile lui ouvrirent les portes de celles des États de terre ferme, et François II abandonna Naples pour échapper à la trahison, et disputer résolûment à l'heureux aventurier le trône de ses pères.

Les soldats napolitains, laissant leurs chefs qui avaient passé à l'ennemi, revenaient en foule se ranger sous les drapeaux de leur souverain, qui fut bientôt à la tête de soixante-dix mille hommes. Malgré les encouragements donnés jusqu'alors à Garibaldi par M. de Cavour, l'issue de la lutte ne pouvait être douteuse, si le Piémont n'eût donné une nuance plus accentuée à son intervention dans les États d'une puissance avec laquelle il affectait d'entretenir les relations les plus amicales. M. de Cavour fit annoncer, dans les journaux qui lui appartenaient plus ou moins directement, que l'ordre européen était sérieusement menacé, que M. Mazzini avait appelé à Naples MM. Louis Blanc, Félix Pyat, Ledru-Rollin et Victor Hugo, que cette ville allait devenir le foyer de la révolution universelle, si le roi Victor-Emmanuel, à son tour, ne consentait à pousser l'abnégation jusqu'à sauver la société. En présence de la flotte française, et contrairement à nos intérêts et aux vœux publiquement manifestés par le gouvernement impérial, l'amiral Persano prenait possession de l'escadre napolitaine au nom de Victor-Emmanuel, et M. de Villamarina faisait débarquer des troupes sardes dans la capitale d'un roi auprès duquel il était encore accrédité. Que fit la France pour s'opposer à cet acte condamné d'avance par elle? Elle retira son ambassadeur à Turin, en y laissant un simple chargé d'affaires. Cette mesure n'était guère de nature, par elle-même, à influer sur les résolutions d'une cour qui avait montré tant de dédain devant nos menaces, et elle était d'ailleurs contre-balancée par une mesure analogue qui en atténuait singulièrement la portée. En effet, en même temps que, par le rappel de M. de Talleyrand, notre gouvernement punissait la persistance avec laquelle les ministres de Victor-Emmanuel contrariaient depuis un an les plans si divers que nous avait suggérés le désir de pacifier l'Italie, il rappelait le ministre qui nous représentait auprès du roi de Naples, si docile depuis trois mois à suivre les inspirations de notre politique. M. Brenier n'avait pu cependant laisser ignorer à son gouvernement que François II occupait encore de fortes positions stratégiques en Sicile, Messine et Agosta,

Digitized by Google

en terre ferme, Baies, Civitella del Tronto, et qu'enfin la presque totalité de la province de Labour avec Capoue et Gaëte, et une partie des Abruzzes reconnaissaient un roi qui avait une armée de 70,000 mille hommes : cependant M. Brenier dut quitter Naples avec presque tout le personnel de sa légation ; et, tandis que les agents de toutes les puissances continentales suivaient le roi à Gaëte, la France seule n'y était pas représentée ; elle aurait pu cependant agir autrement sans manquer au principe de non-intervention, et beaucoup de gens virent à tort, sans doute, dans le rappel de M. Brenier, un hommage indirect mais incontestable au principe de l'unité de l'Italie. Le gouvernement sarde ne s'effraya guère du rappel de M. de Talleyrand, le roi Victor-Emmanuel vient de l'avouer dans le discours d'ouverture du Parlement sarde.

« L'empereur des Français, tout en maintenant ferme le principe de non intervention qui nous est si avantageux, a cru devoir rappeler son ambassadeur. Si ce fait nous a été douloureux, il n'a pas diminué les sentiments de notre gratitude, non plus que notre confiance en son amour pour la cause italienne.

« La France et l'Italie, dont la race, les traditions et les mœurs sont communes, ont resserré dans les champs de Magenta et de Solferino une alliance dont les nœuds sont indissolubles[1]. »

Craignant que les quelques régiments envoyés à Naples fussent insuffisants pour achever l'œuvre de Garibaldi, Victor-Emmanuel, sans redouter aucun péril sérieux du côté de la France, entra à la tête d'une nombreuse armée sur le territoire napolitain. Après avoir forcé les lignes du Volturne, l'armée sarde fut arrêtée pendant quelques jours sur celle du Garigliano par les obstacles que la flotte française mettait à l'action de la flotte sarde. L'amiral français, ayant reçu de nouvelles instructions, laissa agir les vaisseaux sardes et se borna à leur interdire les approches de Gaëte pendant deux mois et demi.

Pendant cet intervalle, l'entrevue des trois souverains du Nord avait donné lieu à l'échange de fréquentes communications entre eux et la France.

M. Thouvenel résumait en ces termes la position particulière que les derniers événements avaient faite à son gouvernement :

« L'attitude de la France dans la prévision d'une éventualité qui ne cesse de préoccuper en première ligne l'opinion publique, celle d'une agression contre la Vénétie, était l'objet d'un doute, ou, pour mieux dire, d'une dé-

[1] Discours du 18 février 1861.

Digitized by Google

fiance que l'interruption de nos rapports diplomatiques avec le cabinet de Turin n'avait pas apaisée[1]. »

« La malveillance et la calomnie peuvent seules prétendre que l'Empereur n'ait pas vu avec un profond regret se dérouler les événements dans les États Romains et le royaume de Naples. Nous n'approuvons pas tout ce qui se passe en Italie ; notre conscience désavoue les moyens employés, et notre raison, d'un autre côté, ne nous permet pas de nous y faire les champions des régimes détruits[2]. »

« Le gouvernement de l'Empereur, puisque l'occasion lui en était offerte, a pensé qu'il devait aller au-devant d'une question que l'Autriche et la Prusse ne lui posaient pas, mais qui avait à leurs yeux une importance extrême[3]. »

M. Thouvenel adressa donc, le 25 septembre, à Saint-Pétersbourg un mémorandum qui, prévoyant l'agression de la Vénétie par la Sardaigne, déclarait que la France ne s'y associerait pas.

« Pour que cet engagement catégorique conserve jusqu'à la fin une valeur obligatoire, il est présupposé que les puissances allemandes se renfermeront dans une attitude d'abstention. »

La cession de la Lombardie ne pourrait pas être mise en question, et l'Italie serait constituée en système fédératif par un congrès dans lequel il ne devait pas être question de l'annexion de la Savoie et de Nice.

Cette communication donna lieu à quelques observations de la part des cabinets de Berlin et de Vienne. Quant à celui de Saint-Pétersbourg, il affectait de remplir le rôle intermédiaire d'un rapporteur.

La Prusse désirait que la Russie voulût bien faire les démarches ultérieures pour « éclairer davantage ce qu'il y avait de douteux dans les vues et dans les propositions de la France. » Il fallait expliquer ce que le cabinet des Tuileries entendait par « l'attitude d'abstention » qu'il réclamait de la part du corps germanique. Ensuite on se demandait à Berlin si l'opposition de la France au retour à l'ancien état de choses en Italie impliquait également la conservation de la Vénétie à l'Autriche, dans le cas où le sort des armes ne serait pas favorable à cette puissance, ou « si la France, en revendiquant pour la Lombardie une position exceptionnelle par rapport à la paix, entendait lui assurer aussi un privilége pour la guerre en

[1] Dépêche du 3 décembre 1860 à M. le duc de Montebello.

[2] Dépêche de M. le ministre des affaires étrangères au duc de Montebello, le 17 octobre 1860.

[3] Id. du 3 décembre 1860.

Digitized by Google

interdisant à l'Autriche d'en faire l'objet et le théâtre de ses opérations militaires [1]. » La Prusse sollicitait enfin quelques éclaircissements sur d'autres points des quatre propositions du mémorandum qui lui paraissaient obscurs.

Quant à l'Autriche, elle regrettait que les prévisions de la France ne portassent que sur les conséquences d'une guerre qu'elle semblait par conséquent envisager comme inévitable, et, puisque le cabinet de Paris parlait d'un congrès, ne valait-il pas mieux que cette assemblée se réunit immédiatement pour empêcher la guerre?

Le cabinet français répondit à celui de Berlin qu'il n'avait point « la pensée de considérer comme une participation aux hostilités les mesures de précaution qu'il appartient à la Confédération d'adopter en pareil cas dans l'intérêt de sa sûreté; et, aussi longtemps que de semblables mesures n'auraient pas le caractère d'un concours effectif prêté à l'une des parties belligérantes, notre intention ne serait nullement d'y chercher un motif pour sortir nous-mêmes de la neutralité [2]. »

Quant à l'offre du cabinet de Vienne d'ouvrir une conférence ou un congrès, elle était inopportune, et par conséquent on ne croyait pas devoir y donner suite.

Peu de jours après la publication de cette dépêche paraissait à Paris la brochure *François-Joseph et l'Europe*, qui proposait le rachat de la Vénétie. Lord Cowley crut devoir appeler l'attention de lord John Russell sur ce document. Après l'avoir parcouru, le chef du *Foreign-Office*, qui, tout en étant resté, en apparence du moins, complétement étranger aux négociations qui avaient précédé et suivi l'entrevue de Varsovie, ne cessait de veiller avec la plus grande sollicitude au maintien de la domination autrichienne en Vénétie, adressait à Paris la dépêche suivante :

« Foreing-Office, le 24 décembre 1860.

« Milord, vous avez bien fait d'appeler mon attention sur la brochure qui vient de paraître à Paris sous le titre de : *François-Joseph et l'Europe*.

« Par le temps qui court, les brochures sont des événements, et nous ne pouvons pas oublier que la brochure appelée *Le Pape et le Congrès* a eu pour conséquence de faire perdre au Pape plus de la moitié de ses domaines et a empêché la réunion d'un Congrès européen.

« Je ne désire pas en ce moment démentir l'objet principal de cette brochure. La question de la cession de Venise par l'Autriche doit être considérée à part et mûrement.

[1] Dépêche de M. de Schleinitz à M. de Bismarck, à Saint-Pétersbourg, le 31 octobre 1860.

[2] Dépêche du 3 décembre 1860.

Digitized by Google

« Mais, vers la fin de cette brochure, il y a une suggestion qui a déjà été en partie mise en avant l'année dernière à l'égard de l'Italie, et qui peut, d'un jour à l'autre, se produire comme une proposition sérieuse.

« Cette suggestion, c'est qu'une nouvelle espèce de Sainte-Alliance serait formée; qu'un aréopage déciderait sur toutes les questions européennes; que toutes les nations profiteraient des vues éclairées de ce corps très-savant et bienveillant.

« Il n'est pas difficile de découvrir, sous les phrases couvertes de cette proposition, un ancien ennemi de l'indépendance de l'Europe.

« Un conseil qui prétendrait représenter toutes les nations et embrasser tous les intérêts deviendrait bientôt un centre d'intrigue, et l'organe des plus hardies et des moins scrupuleuses des grandes puissances. Ses décrets seraient dirigés contre toute diversité d'institutions et toute liberté de pensée; les anciennes sauvegardes de l'ordre et de la liberté seraient dénoncées comme barbares et féodales; l'expression de la pensée individuelle serait condamnée comme une perturbation de la paix et de la tranquillité générale. Heureusement pour l'Europe les tendances de l'année qui va finir ont été dans une direction opposée. En Suisse, en Belgique, en Prusse et en Espagne, l'attachement aux frontières nationales a été exprimé d'une façon éclatante et sans équivoque. En Italie aussi, quelque divisé que soit le peuple des différents États, on a témoigné un véhément désir de s'émanciper de toute domination étrangère.

« Vous êtes trop bien informé pour ne pas savoir que l'indépendance des États de l'Europe a été, depuis trois siècles, excepté peut-être durant les règnes de Charles II et de Jacques II, le but de la politique de la Grande-Bretagne. La nationalité de la Hollande, du Portugal, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Grèce, de la Belgique, a été en divers temps soutenue par l'influence de l'Angleterre, souvent par ses armes.

« De cette indépendance de l'Europe a découlé l'immunité des conquêtes étrangères, l'attachement aux institutions, la culture du langage et de la littérature de chaque nation, et cette sécurité générale qui a tant contribué à développer la richesse, l'instruction et la liberté.

« Ce serait un grand malheur de changer ce système contre un contrôle central. S'imaginer qu'on éviterait par ce moyen des disputes internationales est une fatale erreur. Mais les États faibles, ne pouvant plus compter sur l'appui d'une combinaison ou d'une coalition de puissances, deviendraient victimes des États plus forts, et, sous le nom de Suisse, d'Espagne, d'Italie, de Hollande ou de Belgique, ils ne seraient plus que de simples dépendances d'un ou deux grands États. »

Le même jour, lord John Russell donnait des gages de sa tendresse pour l'unité italienne dans une dépêche qui paraîtra peut-être un peu contradictoire avec celle que nous venons de citer. Il pressait le gouvernement français de retirer son escadre des eaux de Gaëte :

« Milord, le gouvernement de Sa Majesté espère apprendre bientôt que

Digitized by Google

la flotte française aura quitté Gaëte. Après la récente proclamation du roi François, la flotte française ne peut rester qu'en intervenant dans la guerre entre le roi Victor-Emmanuel et le roi François.

« Mais, si l'intervention en faveur du roi des Deux-Siciles était en conformité avec la politique publiquement déclarée de l'empereur des Français à l'égard de l'Italie, l'intervention de Sa Majesté Impériale aurait dû avoir lieu au commencement du conflit entre le champion de l'unité italienne et de la liberté et les troupes du roi François.

« *Si l'Empereur des Français avait employé ses forces pour maintenir le roi François en possession de la puissance royale dont il a hérité de son père, une pareille politique aurait pu être regrettable, mais elle aurait peut-être réussi.* Mais que l'empereur des Français se soit tenu à l'écart pendant que la Sicile et presque tout le continent napolitain étaient arrachés au roi François, et que maintenant, à la dernière heure, il s'avance pour lui donner un secours tardif et qui nécessairement devra être inefficace, et pour défendre, pendant quelques semaines, au prix d'une effusion de sang et d'une perte d'argent inutiles, une petite ville et un promontoire à l'extrême frontière des possessions napolitaines, c'est ce qui ne peut se concilier avec aucun des motifs ou des principes que l'on peut accepter raisonnablement comme dirigeant la conduite du souverain d'une grande puissance.

« En retirant sa flotte de Gaëte, l'empereur des Français montrera que, bien qu'il ait fait quelque violence à sa politique (*strained his policy*) pour sauver la dignité personnelle d'un roi malheureux, il ne désire nullement refuser à l'Italie du Sud cette liberté d'action qu'il a *si puissamment maintenue* dans le Nord. »

L'effet des protestations de lord John Russell fut rapide, et dès les premiers jours de janvier l'amiral le Barbier de Tinan reçut l'ordre d'annoncer sa prochaine retraite à l'infortuné et valeureux assiégé de Gaëte.

III

Pour apprécier complétement le rôle de la diplomatie française dans les affaires d'Italie, il ne nous reste plus qu'à rechercher les traces de son influence dans les diverses phases de de la question romaine. Quoique les dépêches publiées par les soins de M. le ministre des affaires étrangères, et l'exposé qui les accompagne, aient « jeté un jour éclatant sur la loyauté et la modération de la politique française, » le conseiller d'État, chargé de la direction de l'imprimerie et de la librairie au ministère de l'intérieur, a encore consacré à cette démonstration une brochure intitulée : *La France, Rome et l'Italie.* M. le vicomte Arthur de la Guéronnière a cru qu'il « y avait

Digitized by Google

grand intérêt à ce que le pays fût complétement édifié avant les débats qui vont s'engager au Sénat et au Corps législatif, » et nous craignons fort que cette pensée, peu respectueuse pour les grands corps de l'État, n'ait été partagée dans les régions officielles, puisque, d'après M. le vicomte de la Guéronnière « avec un libéralisme qui n'étonnera personne, M. le comte de Persigny a jugé que le fonctionnaire de l'Empire pouvait redevenir écrivain, pour traiter une grande question, *dans toute son indépendance*, et que le premier devoir de la vie publique est celui de concourir à éclairer l'opinion de son pays. »

Cette brochure, comme l'*Exposé de la situation*, a surtout pour but d'établir que si l'Italie n'est pas constituée, « l'obstacle à son organisation, c'est Rome, » et que Pie IX ne doit s'en prendre qu'à lui de la situation précaire où se trouve maintenant son autorité temporelle. Selon les dépêches françaises, c'est « l'imprévoyance » du gouvernement pontifical « qui, se refusant à toute concession et à toute réforme, et se renfermant dans une inexplicable inaction a laissé empirer l'état des choses jusqu'à ce point où le mal devient souvent irrémédiable. » Quant au gouvernement français, « les égards, disons même le dévouement qu'il a montré en toute occasion au chef de l'Église, sont un des traits dominants de l'histoire des dix années qui viennent de s'écouler. » Il ne s'est même pas arrêté là, il s'est efforcé « DE GRANDIR LA MISSION[1] » de l'Église. Les plaintes du Pape, du clergé, des catholiques de tous les pays, sont donc injustes, et doivent, encore une fois, étonner le monde par le nouveau spectacle d'une suprême ingratitude.

Quelle que soit l'habileté et la haute position des écrivains dont nous venons de citer l'opinion, les faits ont une clarté et une logique qui ne permettent pas de rejeter sur la cour de Rome la responsabilité d'une politique qui n'est pas la sienne. Aussi, avant comme après les débats dans les Chambres, ne réussira-t-on point à donner le change à l'opinion publique.

La rupture des rapports intimes entre les Tuileries et le Vatican date, on le sait, de l'insurrection de la Romagne et des Légations. La cour de Rome, instruite des intrigues nouées depuis plusieurs années dans ces provinces par les agents piémontais, n'avait pu voir sans inquiétude la France s'allier au Piémont, pour délivrer l'Italie du joug autrichien et « l'organiser. » Le gouvernement français ne négligea rien pour calmer ces alarmes, partagées par le clergé et les catholiques. Une proclamation solennelle de l'Empereur, les déclarations réitérées de ses ministres, les protestations de M. le président

[1] *La France, Rome et l'Italie.*

Digitized by Google

du conseil d'État au sein du Corps législatif, enfin une lettre particulière adressée à Pie IX par Napoléon III, autorisèrent à penser que les États du Saint-Siége étaient à l'abri de toute éventualité. Cependant, au mois de juin 1859, les Autrichiens, qui occupaient Ferrare, Commachio, Bologne et Ancône, évacuaient ces places pour obéir à « une nécessité de stratégie[1]. » Cette nécessité n'était autre que la présence du cinquième corps de l'armée française en Toscane, « qui, prêt à déboucher sur l'armée autrichienne, avait inspiré à cette armée une crainte assez vive pour qu'elle se hâtât d'abandonner Ancône, Bologne et successivement toutes les positions sus la rive droite du Pô[2]. »

Ce gouvernement français s'efforça de rassurer le clergé et les catholiques qui paraissaient craindre que l'autorité du Pape fût méconnue dans ses États.

A cet effet, l'*Ami de la Religion* recevait le communiqué suivant le 19 juin 1859 :

« L'Empereur a formellement reconnu la *neutralité* des États de l'Église. Il suffit de rappeler cette déclaration pour mettre l'opinion publique à même de juger combien sont répréhensibles les insinuations qui tendent à faire croire que la France cherche à ébranler *l'autorité politique du Saint-Père, qu'elle a relevée il y a dix ans, et qui est encore sous la garde respectueuse de ses armes.* »

Néanmoins la Romagne et les Légations furent soustraites au pouvoir du Saint-Siége par les agents piémontais.

M. Thouvenel a contesté plus tard cette cause de l'insurrection romagnole.

« Les populations, dit-il, désaffectionnées à l'égard d'un pouvoir compromis par l'appui de l'étranger, ont profité des conjonctures, sans avoir besoin d'y être entraînées par aucune excitation particulière, et l'on peut dire, je le répète, qu'elles se sont trouvées plutôt encore qu'elles ne se sont rendues indépendantes. Voilà tout le secret du soulèvement des Romagnes. Ce soulèvement ne saurait donc être imputé à la France[3]. »

Que ces faits nouveaux aient surgi contrairement au vœu du gouvernement impérial, ainsi que M. Thouvenel le déclare plus loin, nous voulons bien l'admettre ; mais il est incontestable que les partisans du Piémont dans les États du Saint-Siége se crurent encouragés

[1] *La France, Rome et l'Italie.*
[2] Dépêche du 12 février 1860, à M. le duc de Grammont à Rome.
[3] Rapport de S. A. I. le prince Napoléon, commandant du 5e corps d'armée.

Digitized by Google

par la proclamation de Milan en date du 8 juin 1859 à renverser l'autorité pontificale.

« Italiens, y était-il dit, organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux de Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur. Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée, et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats, demain vous serez citoyens libres d'un grand pays. »

La paix de Villafranca, en mettant un terme à la guerre, devait faire rentrer immédiatement les provinces révoltées sous l'autorité de leur souverain, dont la situation politique paraissait grandir en Italie, puisque la présidence honoraire de la Confédération lui était dévolue. Il n'en fut rien, et dans une lettre écrite de Desenzano le 14 juillet, l'Empereur invitait le Pape à accorder aux Légations et aux Marches « une administration séparée, » et à donner des réformes à ses autres États.

Pie IX ne pouvait accéder à la première de ces propositions : elle était aussi contraire à sa dignité que peu conforme aux engagements pris envers lui. « Cette lettre, écrivait-il plus tard à l'Empereur, était « en opposition avec celle dont vous m'avez honoré avant de com- « mencer la campagne d'Italie, et dans laquelle vous me donniez des « assurances consolantes sans me causer des afflictions[1]. »

Quant à la seconde proposition, il y donnait son adhésion, et M. Walewski assurait à lord Cowley que, le lendemain de la journée de Villafranca, « le Pape s'était spontanément déclaré prêt à suivre les avis que lui donnait la France. »

Au mois de septembre, le duc de Grammont communiquait au Pape un plan complet de réformes. Il lui fut répondu « que Sa Sainteté était prête à les accepter, pourvu qu'il lui fût donné d'avance l'assurance qu'en les accordant elle conserverait les États appartenant à l'Église. » Mais le comte Walewski avait dit à lord Cowley « qu'une assurance de cette nature de la part de la France impliquant une sorte de garantie que l'Empereur ne pouvait donner, les négociations avec Rome étaient suspendues. »

Le gouvernement romain, après tout, ne réclamait que l'application de cette maxime éternelle du droit des gens comme du droit civil : « *Spoliatus ante omnia restituendus.* »

Cependant Victor-Emmanuel ne négligeait rien pour assurer son autorité dans les Romagnes.

« Ce sont les agents sardes qui ont réorganisé l'administration, en en éliminant tous les éléments suspects d'attachement à l'ancien ordre de choses;

[1] Lettre du 8 janvier 1860, à l'Empereur.

Digitized by Google

ce sont des officiers sardes qui ont formé l'armée de la Ligue; à l'heure qu'il est, le ministre de la guerre de Sa Majesté Sarde est à la fois commandant en chef de l'armée de la Ligue, et plusieurs généraux sardes dirigent les préparatifs militaires qui se font à Bologne. Les pays insurgés ont été placés sous le régime de la dictature militaire; toute manifestation en faveur des souverains légitimes a été poursuivie comme crime de haute trahison.

« Quelles que fussent les réformes que le Souverain Pontife était décidé à introduire dans ses États, aurait-il été convenable de les publier au moo où une assemblée factieuse proclamait sa déchéance à Bologne[1]? »

L'Empereur semblait reconnaître lui-même les convenances qui empêchaient Pie IX de proclamer ses réformes, lorsqu'en dénonçant au roi de Piémont la politique tortueuse et révolutionnaire de son cabinet, il disait :

« La présidence honoraire de la Confédération, accordée au Saint-Père, satisfait le sentiment religieux de l'Europe catholique; l'influence morale du Pape serait augmentée en Italie, et lui permettrait de faire des concessions aux vœux légitimes des populations[2]. »

L'article 20 du traité de Zurich parlait de l'adoption dans les États de l'Église « d'un système approprié aux besoins des populations et conforme aux généreuses intentions déjà manifestées du Souverain Pontife, » et la circulaire adressée à la date du 5 novembre 1859, par M. Walewski, à nos agents diplomatiques près des cours étrangères, expliquait la nature des réformes projetées par le gouvernements pontifical.

« Déjà, disait M. Walewski, le gouvernement de l'Empereur *a l'assurance* que le Saint-Père n'attend qu'un moment opportun pour faire connaître les réformes dont il est décidé à doter ses États, et qui auront pour effet, en assurant au pays une administration généralement laïque, de lui donner les garanties d'une meilleure distribution de la justice et d'un contrôle de la gestion des finances au moyen d'une Assemblée élective. »

La fin de l'année 1859 fut marquée par une série d'événements qui fortifièrent les partisans du Piémont dans la Romagne et les Légations.

La brochure *le Pape et le Cognrès* parut le 20 décembre. A travers des contradictions et des réticences sans nombre, elle déclarait les provinces soulevées irrévocablement perdues pour le Saint-Siége, invitait les autres à une insurrection sans péril, et réduisait le souverain temporel de plus de trois millions de sujets à la possession de l'un des quartiers de Rome.

[1] Dépêche de M. de Rechberg, du 17 février 1860.
[2] Lettre du 20 octobre 1859.

Digitized by Google

Cette brochure produisit un immense effet en Europe. MM. de Rechberg et de Cavour, nous l'avons vu, se sont accordés sur ce point; lord John Russell et ses agents vont nous en faire apprécier les résultats directs dans les États romains.

« Nous avons plus d'une fois insisté auprès du comte de Cavour, écrivait lord John Russell le 1er février 1860, sur la nécessité d'être prudent et de ne pas intervenir. *Mais il faut que le gouvernement français travaille dans le même sens.* Lorsque des brochures et des journaux qui passent pour être les organes du gouvernement français soutiennent que l'autorité du Pape doit être bornée à la ville de Rome, cela *excite* les habitants de l'Ombrie et des Marches, et ils organisent des soulèvements contre le Pape; mais, comme la France est éloignée, ils se tournent vers Bologne et vers Florence pour être appuyés : il est dès lors fort difficile pour M. Farini et pour le baron Ricasoli de réprimer une ardeur qu'*ont excitée les publications de Paris.* »

Le vice-consul anglais d'Ancône avait écrit le 13 janvier au Foreign-Office :

La torpeur de l'esprit public vient d'être secouée par la publication de la dernière brochure française. Elle a fait naître les plus vives espérances, et les troupes suisses ont pu seules arrêter un soulèvement. »

Aussi, après la réalisation des désastres que ces informations faisaient prévoir, lord John Russell n'a-t-il pas manqué de dire, le 24 décembre 1860, que « la brochure *le Pape et le Congrès* avait fait perdre au Pape plus de la moitié de ses États. »

Au commencement de l'année 1860, le *Moniteur* publiait une lettre adressée au Pape par l'Empereur le 31 décembre 1859, dont M. de Cavour faisait ressortir l'importance dans les débats parlementaires sur la cession de Nice et de la Savoie.

« Nous avons obtenu cette compensation (aux préliminaires de Villafranca) quand l'empereur des Français a reconnu l'impossibilité d'une restauration en Toscane, dans les duchés et la Romagne, et a osé déclarer au Pape avec une respectueuse fermeté, dans cette lettre du 31 décembre, que l'on ne saurait trop célébrer, que sa domination en Romagne était finie. Par cette lettre, l'empereur des Français a acquis, suivant moi, un titre à la gratitude de l'Italie égal à celui qu'il avait déjà pour avoir battu les Autrichiens sur les hauteurs de Solferino, la domination sacerdotale nous étant plus préjudiciable que la domination autrichienne. »

La cour de Rome était donc assez peu favorablement disposée à l'endroit de la politique du cabinet français quand M. Thouvenel, qui

Digitized by Google

ne s'était pas cependant « dissimulé la répugnance que ce projet pourrait provoquer à Rome, » proposa, à titre de transaction, le vicariat du roi de Sardaigne dans les Légations. Cette combinaison, aux yeux de M. Thouvenel, était « le seul moyen pratique de satisfaire, dans une juste mesure, aux tendances nationales et aux exigences des faits accomplis, et de répondre aux garanties d'ordre et d'intérêt général que l'Europe doit souhaiter de rencontrer dans le règlement des affaires d'Italie[1]. » Le cardinal Antonelli, à un point de vue tout différent, ne comprit pas mieux que M. de Cavour la valeur de ce moyen pratique, qui était d'ailleurs incompatible avec la dignité du Saint-Siége; il refusa d'y souscrire et ne se laissa pas convaincre par l'insistance de M. de Grammont, qui lui faisait observer que la cause du Saint-Siége n'avait pas de défenseur plus ardent que le gouvernement français.

« Ainsi donc, disait M. de Grammont, qu'on ne prétende pas que l'Empereur prend ces provinces au Pape et les donne au roi de Sardaigne, il serait plus exact de dire que l'Empereur s'oppose à ce que le roi de Sardaigne annexe à sa couronne les États du Pape[2]. »

La dépêche dans laquelle ces paroles sont consignées relate la conversation entre l'ambassadeur et le cardinal sous la forme pittoresque d'un dialogue, et se termine de cette façon dramatique : « Je m'étais levé pendant que le cardinal achevait ces mots, et je pris congé de lui dès qu'il eut cessé de parler. » La mise en scène est entièrement favorable à l'ambassadeur; logicien consommé, il poursuit son adversaire jusqu'aux limites extrêmes de son raisonnement, il marche droit sur lui et le terrasse sous des accusations de ce genre : « Vous désirez un cataclysme... Vous voyez le mouvement qui vous enlace... Vous refusez tous les tempéraments et vous appelez la tempête, comme si vous spéculiez sur les épaves du naufrage ! »

Après l'insuccès de cette tentative, la France proposa au roi de Naples d'occuper les Marches et l'Ombrie. Nous avons indiqué plus haut les motifs qui s'opposèrent à l'intervention napolitaine.

Pendant cette négociation, le gouvernement romain, décidé à constituer par lui-même un système de défense qui mît les provinces encore fidèles à l'abri d'une insurrection, et par conséquent de l'intervention piémontaise, fit appel au dévouement de M. le général de Lamoricière.

Après avoir autorisé, le 4 avril, l'illustre capitaine à prendre le commandement en chef de l'armée romaine, le gouvernement fran-

[1] Dépêche du 26 février 1860.
[2] Dépêche du 3 mars 1860.

Digitized by Google

çais chargeait, le 8 du même mois, M. de Grammont de communiquer une combinaison nouvelle opposée à celle que le Pape venait de choisir, et qui, par conséquent, ne pouvait manquer d'être rejetée par lui.

M. Thouvenel proposait le système suivant : « Organisation, en dehors d'une intervention soit française, soit autrichienne, d'un corps d'armée destiné à veiller au maintien de l'ordre à Rome ; subside offert au Souverain Pontife par les puissances catholiques; enfin promulgation dans les États Romains des réformes déjà approuvées par Sa Sainteté. »

Le gouvernement romain n'accepta pas cette combinaison, qui paraît avoir été la dernière. Les motifs de son refus sont déduits dans une conversation du cardinal Antonelli rapportée dans la dépêche de M. de Grammont en date du 14 avril. Nous ne relèverons que la réponse relative à l'offre de subsides, parce que cette réponse mal reproduite ou dénaturée a pu donner lieu a d'étranges commentaires.

« Le Pape s'est déjà exprimé sur la question des subsides, et il n'accepte pas le système d'une rente inscrite au grand-livre des États. *Il ne se prêterait qu'à une combinaison qui aurait la forme d'une compensation des anciens droits canoniques perçus sur les bénéfices vacants, et qui, par cela même, serait très-difficile à concilier avec les institutions actuelles de la plupart des États contribuants.* »

Le rédacteur de l'*Exposé de la situation de l'Empire* a résumé cette réponse d'une façon qui ne représente plus exactement la pensée du cardinal.

« Enfin, y est-il dit, il n'eût accepté de tribut que sous la forme d'une *compensation des annates* et des anciens droits canoniques sur les bénéfices vacants, *droits longtemps contestés et finalement abolis dans tous les États de l'Europe.* »

M. le vicomte de la Guéronnière, de son côté, à qui ses nombreuses occupations n'auront sans doute pas permis de vérifier le texte même de la dépêche, s'est sans doute basé sur cette interprétation, et fait dire au cardinal Antonelli, dans une phrase guillemetée :

« Le Pape repousse le système d'une rente inscrite au grand-livre des États, il ne se prêterait qu'à une combinaison qui aurait la forme d'*une consécration des anciens droits canoniques perçus sur les bénifices vacants.* »

Quant à la promulgation immédiate d'institutions libérales dans des États travaillés par les intrigues d'une puissance étrangère, il était impossible de la demander sérieusement. Nous nous contenterons sur ce point d'opposer à l'opinion de M. Thouvenel ces paroles de M. le

Digitized by Google

président du conseil d'État Baroche, dans la séance du Corps législatif du 12 avril 1860 :

« Qu'un gouvernement à qui on conseille de modifier certaines « institutions se conforme à ces conseils, à la condition que son intégrité lui sera garantie, *cela se comprend.* »

M. le vicomte de la Guéronnière attribue les insuccès de la diplomatie française auprès du Saint-Siége, et la persistance du Pape dans la revendication de ses droits aux manœuvres *des anciens partis*, et s'appuie sur une dépêche en date du 8 avril, dans laquelle le duc de Grammont se fait l'écho de commérages insignifiants. MM. de Grammont et de la Guéronnière auraient dû comprendre le danger de lancer témérairement de semblables accusations.

Il faudrait, pour établir l'existence de ces manœuvres, nous n'osons pas dire de ce complot, des preuves plus patentes que les faits relatés dans la dépêche du 8 avril 1860. Le gouvernement sarde a eu entre les mains les papiers de M. de Lamoricière ; ses organes plus ou moins avoués ont même répandu le bruit de la découverte d'un portefeuille qui établissait l'existence d'un complot et les noms de ceux qui y avaient pris part; et, quand ceux qui s'étaient ainsi avancés ont été sommés de parler sans réticence, ils se sont tus. Non, les hommes dévoués à la politique conservatrice ne conspirent pas, MM. de Grammont et de la Guéronnière le savent, et, dans les affaires d'Italie notamment, loin d'avoir « appelé la tempête et d'avoir spéculé sur les épaves du naufrage, » ils ont épuisé leur crédit malheureusement trop faible pour détourner le gouvernement de leur pays d'une politique qui leur paraissait aussi périlleuse que contraire aux intérêts essentiels de la France.

L'œuvre du général de Lamoricière commençait à peine à promettre des résultats sérieux, lorsque le Piémont envahit les États du Saint-Siége. On crut d'abord à Rome que le gouvernement français allait faire respecter le principe de non-intervention ; on en trouvait la preuve dans cette dépêche du duc de Grammont au vice-consul de France à Ancône :

« L'Empereur a écrit de Marseille au roi de Sardaigne que si les troupes piémontaises pénètrent sur le territoire pontifical, il sera *forcé de s'y opposer;* des ordres sont déjà donnés pour *embarquer des troupes* à Toulon, et ces renforts doivent arriver sans retard; le gouvernement de l'Empereur ne TOLÉRERA PAS la *coupable* agression du gouvernement sarde. Comme vice-consul de France, vous devez règler votre conduite en conséquence.

« GRAMMONT. »

En conséquence, M. de Talleyrand reçut l'ordre de quitter Turin, où il fut remplacé par un chargé d'affaires.

Digitized by Google

« L'empereur Napoléon, dit M. le vicomte de de la Guéronnière, caractérisa nettement sa politique vis-à-vis de cette agression, par deux actes également significatifs : il retira son ambassadeur de Turin, et il doubla son armée d'occupation à Rome. Ainsi, en même temps que son blâme frappait le gouvernement sarde, son dévouement entourait le Saint-Père d'une protection plus efficace. »

Malgré l'énergie de ces démonstrations, certains journaux étrangers affirmaient avec une telle persistance que l'invasion des États Romains avait été le résultat d'un entente établie à Chambéry entre l'Empereur et les envoyés du roi Victor-Emmanuel, que M. le ministre des affaires étrangères jugea nécessaire d'expliquer dans la dépêche suivante, adressée à ses agents diplomatiques, ce qui s'était passé dans cette célèbre entrevue :

« 18 octobre 1860.

« Vous aurez certainement remarqué la persistance avec laquelle certains journaux étrangers, en rapportant des paroles attribuées à M. le général Cialdini, cherchent à faire croire que l'invasion des États Romains aurait été le résultat d'une entente établie à Chambéry entre l'Empereur et les envoyés du roi Victor-Emmanuel. Sa Majesté a daigné m'autoriser à vous dire exactement ce qui s'est passé, et à vous mettre ainsi en mesure d'opposer sans affectation la vérité à la calomnie. M. Farini, qui était accompagné du général Cialdini, a exposé à l'Empereur, après avoir rempli sa mission de courtoisie, la situation tout à la fois embarrassante et périlleuse dans laquelle le triomphe de la révolution, personnifiée en quelque sorte dans Garibaldi, menaçait de placer le gouvernement de Sa Majesté Sarde. Le roi de Naples, à cette époque, n'avait tenté aucune résistance ; Garibaldi allait poursuivre librement sa route à travers les États Romains, en soulevant les populations, et, cette dernière étape franchie, il deviendrait totalement impossible de prévenir une attaque contre la Vénétie.

« Le cabinet de Turin ne voyait plus qu'un moyen de conjurer une pareille éventualité : c'était, aussitôt que l'approche de Garibaldi aurait provoqué des troubles dans les Marches et l'Ombrie, d'y entrer pour y rétablir l'ordre, sans toucher à l'autorité du Pape; de livrer, s'il le fallait, une bataille à la révolution sur le territoire napolitain, et de déférer immédiatement à un Congrès le soin de fixer les destinées de l'Italie. Sa Majesté, tout en déplorant que la tolérance ou la faiblesse du gouvernement sarde eût laissé les choses arriver à ce point, ne désapprouva pas sa résolution d'y mettre un terme; mais, en se plaçant dans cette hypothèse, l'Empereur supposait que la chute de la monarchie napolitaine serait complète, qu'une insurrection éclaterait dans les États Romains, que la souveraineté du Saint-Père serait réservée, et que l'on remettrait à l'Europe le droit de statuer sur l'organisation définitive de la Péninsule. Le simple énoncé de ce programme, mis en regard de celui que le cabinet de Turin a exécuté, suffit pour démontrer

Digitized by Google

que la responsabilité ne saurait en appartenir qu'au roi Victor-Emmanuel et à ses conseillers, et que la malveillance ou des calculs intéressés peuvent seuls essayer d'y impliquer celle de l'Empereur.

« THOUVENEL. »

Nous avons exposé, d'après les documents officiels, l'œuvre de la diplomatie française en Italie; nous nous sommes efforcé de remplir le rôle de rapporteur avec la plus exacte impartialité. Nous laissons au public le soin d'apprécier et de juger.

Le sécrétaire de la rédaction, P. DOUHAIRE.

Digitized by Google

L'EXPÉDITION FRANÇAISE

EN COCHINCHINE

La campagne de Chine est glorieusement terminée. L'Angleterre fait revenir dans l'Inde ses régiments européens et ses cipayes, mais la France doit encore maintenir au moins une partie de ses troupes dans l'extrême Orient pour mener à bonne fin l'entreprise entamée par elle en Cochinchine. Des causes graves, des intérêts pressants, sérieux, nous ont fait porter les armes dans ce pays; des avantages immenses pour notre commerce, pour notre influence, pour notre religion, peuvent être le résultat d'une expédition habilement conduite.

Tous les griefs que nous avions à faire valoir en Cochinchine ont été déjà exposés dans ce recueil il y a plus de deux ans, au moment où, à bout de patience, notre gouvernement se décidait enfin à agir. On a rappelé le dévouement des officiers de notre armée et de notre marine, auxquels la dynastie régnante en Cochinchine doit son trône, les engagements pris à notre égard, les traités signés, l'ingratitude dont les services rendus par la France ont été payés, les persécutions cruelles exercées contre nos missionnaires, dont le seul crime est d'être Français, les avanies dont nos bâtiments de guerre et de commerce ont été l'objet. Nous avons pensé que quelques détails nouveaux sur ce qui s'est passé depuis l'ouverture des hostilités sur la situation actuelle, sur le but que nous devons nous proposer, ne seraient pas sans intérêt au moment où la France est en mesure d'achever ce qu'elle a glorieusement commencé.

Digitized by Google

I

Vers la fin de 1857 on avait reconnu la nécessité d'agir en Cochinchine. Encouragé par notre longanimité, le gouvernement annamite avait poussé l'audace jusqu'à refuser toute communication avec nous, et à faire feu sur le navire de guerre qui portait notre ambassadeur.

L'amiral Rigault de Genouilly, commandant alors la station navale des mers de Chine, fut chargé d'opérer militairement, de s'emparer d'un point du pays, d'obtenir par la force la réparation de tous les griefs, de faire cesser l'interdiction qui pesait sur notre commerce, et les persécutions dont un missionnaire espagnol, Mgr Diaz, venait tout récemment encore d'être victime.

On avait pensé que le mieux serait d'agir par surprise, de s'emparer de la ville d'Hué, capitale de l'empire, et là de dicter nos conditions. Un effectif de deux mille six cents hommes avait paru nécessaire et suffisant pour ce coup de main. L'Espagne, intéressée comme nous à venger le sang de ses enfants cruellement répandu, consentit à fournir la moitié de ce contingent en troupes indigènes de Manille, et de plus à payer une subvention de cent mille piastres par an, comme compensation partielle des frais de l'armement maritime jugé nécessaire.

Mais l'amiral, lorsqu'il reçut ces ordres, était engagé en Chine. Déjà il avait enlevé Canton de concert avec la marine anglaise. Ce premier coup n'ayant point suffi pour abattre l'orgueil chinois, il fallait en frapper un nouveau. Je ne rappellerai point ici les difficultés que les diplomates du Céleste Empire opposèrent au baron Gros, la glorieuse prise des forts de Peï-Ho, la signature du traité de Tien-Tsin; cela serait hors de mon sujet.

Les troupes envoyées de France pour agir contre l'Annam allèrent rejoindre l'amiral au nord et contribuèrent par leur présence à la conclusion de la paix que les Chinois devaient sitôt violer.

L'expédition de Cochincine fut donc différée; et, lorsqu'elle fut entreprise, elle devait l'être avec plus de peine et moins de moyens qu'on ne l'avait prévu. L'occupation de Canton absorbait une portion du personnel disponible. Au Peï-Ho, l'explosion d'une poudrière avait causé des pertes sérieuses; le climat et surtout la fatigue avaient amené des maladies : le choléra sévissait à Canton, des cas de dyssenterie et de scorbut étaient signalés sur la flotte; beaucoup de bâtiments, plus ou moins éprouvés, étaient hors de service.

Digitized by Google

Quelque activité qu'on mît à achever tous les préparatifs, il était impossible qu'on fût devant Hué avant le commencement de septembre. Dès la fin de ce mois, tout le pays est inondé de pluies torrentielles qui ne permettent pas de faire campagne, surtout à une armée européenne. De plus, les Annamites, s'attendant à une attaque, avaient pris leurs précautions. Le coup de main sur la capitale, devenu plus difficile, pouvait échouer, et l'on se trouvait alors placé entre la nécessité d'une retraite dangereuse ou d'un siége impraticable dans la saison. Le mieux eût été peut-être d'attendre le retour du beau temps sur un point bien choisi, mettant les troupes dans de bonnes conditions de vie, leur donnant du repos et les conservant prêtes à agir.

Mais, probablement dans la crainte de prolonger trop longtemps une expédition onéreuse, on se décida à se porter sur Touranne, à s'y établir pour s'en servir plus tard comme base d'opérations. L'inconvénient était de se préparer pour l'avenir des difficultés plus grandes en multipliant le nombre des opérations auxquelles il allait devenir embarrassant de suffire avec des moyens déjà réduits.

Au milieu de ces préoccupations, l'amiral, avec les ressources habituelles de son esprit, avait tout prévu. Il avait envoyé d'avance un officier du génie très-distingué, M. Labbé, à Manille, pour s'assurer que le corps indigène serait prêt à temps, qu'il serait muni des vêtements, des ustensiles indispensables pour faire campagne. Il avait fait recruter des matelots *tagals* et préparer des vivres. Dès le 30 juillet 1858, pendant qu'il procédait à l'évacuation du Peï-Ho, il avait fixé à ses divers bâtiments Yu-li-Kan, dans l'île d'Hainam, comme point de ralliement. Le commandant supérieur de Canton recevait l'ordre de diriger sur ce port un approvisionnement de charbon suffisant pour remplir les soutes vides des divers bâtiments; les canonnières, débarrassées de leur artillerie, traversaient la mer de Chine, et les transports français partaient pour amener les troupes espagnoles au rendez-vous général. Un mois après, tout le monde était réuni, et, le 30 août, on faisait route pour Touranne.

La rade de Touranne est une vaste baie ouverte au nord dont l'entrée a plus de cinq milles de largeur. Le côté oriental, formé par les hautes terres de la presqu'île de Cham-Callao, est échancré de telle sorte, que les navires y trouvent un mouillage sinon très-étendu, du moins parfaitement sûr. Partout ailleurs, ou la houle se fait sentir, où le fond ne permet qu'aux petits navires d'approcher. Cette rade, la plus voisine d'Hué, dont elle est séparée par une distance de quinze lieues, servait de mouillage aux bâtiments de la marine militaire cochinchinoise. C'est encore le point où tous les grands navires qui veulent entrer en relations avec la capitale viennent jeter l'ancre.

Digitized by Google

Le plan d'attaque avait été rigoureusement déterminé par l'amiral avec cette science militaire et cette prévoyance dont il a donné, en Chine et en Crimée, des preuves que l'armée et la marine n'oublieront jamais. Chaque navire connaissait exactement les points sur lesquels il devait diriger son feu, les embarcations et les hommes qu'il devait fournir pour le débarquement.

Les corvettes à vapeur le *Phlégéton* et le *Primauguet*, la frégate la *Némésis*, les canonnières l'*Avalanche* et la *Dragonne*, les gabares la *Gironde*, la *Saône*, la *Meurthe*, avaient pour mission de combattre les feux des septs forts ou batteries qui défendaient le mouillage. Les canonnières la *Fusée*, l'*Alarme*, la *Mitraille*, le petit bateau à vapeur espagnol l'*El Cano*, devaient pénétrer aussi avant que possible au fond de la baie et s'attaquer aux deux grands forts établis dans cette partie.

Le 31 août au soir, chaque bâtiment laissait tomber l'ancre rigoureusement au point indiqué. Le lendemain matin, les commandants des forts furent sommés de les rendre sous deux heures. Aucune réponse n'ayant été faite à cette sommation, le pavillon national fut hissé au grand mât du bâtiment amiral. Le feu s'ouvrit de toutes parts. Les Annamites ripostèrent; de nombreux boulets percèrent les coques de nos bâtiments; mais, après une demi-heure de canonnade, les forts du mouillage étaient éteints. Quatre cent cinquante hommes débarqués les enlevaient à l'assaut et dispersaient les derniers défenseurs. Un peu plus tard, un des grands forts du fond de la baie sautait par l'effet des boulets rayés des canonnières. Le lendemain les bâtiments, rapprochés pendant la nuit, détruisaient l'autre. Nos embarcations parcouraient la rivière. La presqu'île de Cham-Callao tout entière nous appartenait. L'ennemi laissait dans ses forts, qu'on avait tout nouvellement réparés, de beaux canons de bronze et un matériel considérable.

Une fois maîtres du pays, nos troupes se mirent immédiatement en mesure de s'y établir. Dans la pensée de chacun, Touranne devait être désormais un poste français. Le plus urgent parut la défense. Elle ne devait plus seulement être dirigée contre le large, il fallait en changer le système. On acheva de détruire les forts du fond de la baie, trop éloignés de la ligne principale. Le fort du nord fut refait dans son entier et armé de vingt-quatre pièces. Cinq autres ouvrages fortifiés furent créés à nouveau ou remis en état; quatre blockhaus amenés de Singapore furent montés, et trois redoutes furent établies. Huit cents mètres d'aqueducs furent exécutés. On fit une cale de débarquement; on construisit des chalands; on monta des baraques en planches pour un hôpital de deux cents lits. On fit une manutention, une cuisine, des magasins divers, des logements d'officiers, des

Digitized by Google

casernes en bambou, et six mille journées furent employées aux routes destinées à relier les divers points et à rendre le service possible. Ces travaux s'exécutèrent en trois mois dans un terrain difficile dont il fallait faire sauter les rochers à la poudre. Les pluies ne manquèrent pas de venir dès le milieu de septembre. Elles eurent une terrible influence. Le travail manuel est toujours dangereux pour les Européens en pays chauds; pour des hommes campés sous la tente, mouillés la nuit, mouillés le jour, couchés dans la boue, déjà atteints par l'épidémie, il était plus redoutable encore : le choléra, la dyssenterie, le scorbut, firent de nombreuses victimes. Dès le premier jour les mandarins cochinchinois avaient fait faire le vide autour de nous. Le village de Touranne était complétement évacué; on ne pouvait se procurer dans le pays les vivres frais si nécessaires à la santé des hommes. Au milieu de tant d'épreuves, l'amiral, lui-même malade, donnait l'exemple d'une indomptable énergie. Il soutenait tout le monde. Un service établi entre Manille et Touranne approvisionna l'armée; et vers la fin de décembre, les travaux étant finis, et, les pluies devenant moins fréquentes, l'état sanitaire s'améliora.

II

La ville d'Hué est à six lieues de la mer; elle est baignée par un fleuve large, mais peu profond, dont l'embouchure est obstruée par une barre. Dans les hautes marées, on franchit cet obstacle avec treize à quatorze pieds d'eau ; en dedans et en dehors il y a quatre brasses de fond. Les jonques qui vont porter le riz remontent jusqu'à la capitale. En 1818, le navire français le *Henri*, l'un de ceux qui essayèrent de nouer quelques relations commerciales avec l'Annam, fit ce trajet malgré ses douze pieds de tirant d'eau. Une redoute carrée avec glacis, fossés, revêtements de pierre, etc., défend le passage ; mais elle ne résisterait pas plus à nos boulets rayés que les forts du Peï-Ho et de Touranne. La ville elle-même est fortifiée à l'européenne avec beaucoup d'art; elle est environnée d'une enceinte quadrangulaire dont chaque face a deux mille quatre cents mètres. L'artillerie, accumulée surtout aux bastions des angles, se compose de plus de quatre cents pièces. La rivière remplit les fossés, qui ont trente mètres de largeur et cinq à six pieds de profondeur d'eau ; elle traverse la ville et passe à côté de l'arsenal et des magasins où s'accumulent le riz provenant de l'impôt, ainsi que les approvisionnements de toute nature. Le palais du roi, entouré de murs, forme une sorte

Digitized by Google

de citadelle au milieu de la place. Soixante-quinze régiments de cinq cents hommes chacun, soit en tout trente-sept mille cinq cents hommes, sont, dit-on, destinés à la défense. Tout cela semble formidable ; mais il ne faut point oublier que ces défenseurs sont des Cochinchinois.

Pour se présenter devant cette place avec tous ses moyens, notre petit corps, nullement organisé pour la marche, devait suivre la rivière, et avait besoin pour cela d'un grand nombre de petits navires. On chercha à se les procurer. Si, dès le mois de janvier, ils avaient été prêts, si les renforts demandés dès l'origine, mais qui ne partirent de France qu'en décembre 1858, avaient été là, tout aurait pu être rapidement terminé.

En attendant, on pouvait porter un coup sensible au gouvernement annamite. La Basse-Cochinchine fournit à la population surabondante du reste de l'empire une partie du riz qui s'y consomme. La dîme sur cette denrée est une des principales sources de revenu du trésor royal. En s'emparant de Saïgon, chef-lieu de la province, on pouvait arrêter l'exportation du riz et de l'impôt, exciter le Cambodge, pays voisin, toujours hostile aux Cochinchinois, à entrer en guerre contre eux.

Saïgon, à cent cinquante lieues au sud de Touranne, est située à vingt-cinq lieues dans l'intérieur, sur le Don-Naï, dont les eaux toujours profondes et se jetant à la mer par deux bouches principales peuvent porter les plus grands navires jusque sous les murs de la ville. Deux forts et une magnifique citadelle de plus de quatre cent quatre-vingts mètres sur chaque face y avaient été construits par les officiers français auxquels la dynastie annamite doit le trône.

Malgré ces défenses formidables et les obstacles qu'on avait pu disposer sur un aussi long parcours, l'amiral n'hésita pas à tenter l'entreprise. Parti de Touranne le 2 février 1859, il arriva le 9 à l'embouchure du fleuve avec deux corvettes à vapeur, trois canonnières et un aviso espagnol destinés à opérer militairement, et, de plus, trois transports de guerre et quatre bâtiments de commerce. Les forts défendant le mouillage et l'entrée furent écrasés. On pénétra dans la rivière. Cinq forts disposés habilement aux points d'inflexion du fleuve pour l'enfiler de leurs boulets furent enlevés, malgré le feu, les trous de loup et les chevaux de frise. Trois estacades, formées de poutres reliées de barres de fer et défendues par les batteries furent détruites. Le 16 au matin, les deux forts gardant Saïgon au sud furent réduits au silence par le feu concentré des six navires. Enfin, le 17, la citadelle, malgré une résistance vigoureuse, fut emportée d'assaut. Le sergent Henri des Pallières eut l'honneur d'y planter le premier le drapeau français.

Digitized by Google

Ce beau fait d'armes si bien conduit nous rendit maîtres de plus de deux cents bouches à feu, d'un arsenal complet, de quatre-vingt-cinq mille kilogrammes de poudre, d'une caisse militaire de 130,000 fr., d'une corvette et de sept jonques de guerre encore sur les chantiers, de plus de vingt mille armes de main, d'une masse énorme de riz représentant tout l'impôt d'une année.

Saïgon était un point trop important pour être abandonné ; mais ses défenses si étendues ne pouvaient être gardées par la poignée d'hommes qu'on devait y laisser. On releva et l'on occupa un des forts du sud ; vingt-neuf fourneaux de mines détruisirent de fond en comble la citadelle et tout ce qui y était renfermé, incendièrent la masse de riz. Le feu, couvant sous les décombres et sous la cendre, brûle encore maintenant, jetant de temps en temps des tourbillons de fumée et de fétides exhalaisons.

L'armée annamite, chassée de ses positions, s'était retirée dans la vaste plaine qui entoure Saïgon, et où se trouve le monument funèbre élevé par Gya-Laong à l'évêque d'Adran. Elle s'y retrancha sur un point nommé Ki-Hoa. Depuis, elle s'y est établie plus complétement, et chaque jour s'est renforcée davantage, sans que jamais nous nous nous soyons trouvés en force suffisante pour l'en chasser.

Les mesures prises pour que le petit corps d'occupation laissé à Saïgon fût en sûreté, l'amiral partit. Il avait hâte de remonter au nord pour marcher contre la capitale. L'expédition qu'il venait de terminer si brillamment, et cependant sans perte, était une preuve de plus qu'il n'y avait qu'à agir vigoureusement pour réussir.

III

Malheureusement, vers le milieu de février, une recrudescence sensible s'était manifestée dans les fièvres et les dyssenteries, et des cas de choléra foudroyant s'étaient montrés à Touranne. Les Tagals, aussi bien que les Européens, étaient atteints ; un grand nombre d'hommes étaient sur les cadres. La tâche des morts et des malades incombait aux hommes restés valides, dont les forces ne pouvaient suffire à ce surcroît de peine. Ils étaient épuisés par le service des embarcations et la nécessité de surveiller activement les opérations de l'ennemi.

La presqu'île, ou plutôt l'île de Touranne, est séparée de la côte par la rivière de Faï-Fo, que, le lendemain de la prise de Touranne,

Digitized by Google

nos embarcations parcouraient librement. Les Annamites cherchèrent dès les premiers jours à nous bloquer. Très-habiles à remuer la terre, il cheminèrent comme on le fait contre une place pour s'emparer de la rive gauche de la rivière et nous couper toute communication avec l'intérieur. Ils établissaient de petites redoutes garnies de canons, nous inquiétaient par des feux d'artillerie et des attaques nocturnes. Une première affaire eut lieu le 2 février. Ce fut une très-vive canonnade entre nos chaloupes et les ouvrages cochinchinois. Elle n'eut d'autres résultats que d'habituer les ennemis à notre feu. Une autre attaque plus sérieuse, mais vigoureusement repoussée, fut tentée par l'ennemi le 6, pendant que la plus grosse partie de nos forces était à Saïgon. Six autres engagements eurent lieu de cette date au 14 avril. Chacun amenait un mouvement de retraite peu sensible, mais très-réel, pour nos embarcations. Nous entrions cependant le plus souvent dans les ouvrages qui nous avaient attaqués, mais, manquant d'hommes pour les occuper, nous étions forcés de les abandonner après les avoir détruits. Les Cochinchinois y rentraient, relevaient ces ouvrages et retournaient contre nous leurs canons, imparfaitement encloués.

La même tactique était suivie à Saïgon. Le commandant, profitant de l'arrivée de la *Marne* et du renfort qu'elle conduisait à l'amiral, attaqua les lignes des Annamites le 21 avril. L'ennemi avait trois mille hommes de troupes régulières, sept mille miliciens, trois éléphants. On lui prit un fort défendu par dix-neuf perriers et cinq cents hommes; mais toutes ces affaires aguerrissaient nos adversaires. Touranne et Saïgon avaient été pris sans autre mal que des hommes blessés; attaqué au début, Hué eût été enlevé sans plus de pertes; et la dernière affaire, au contraire, nous coûtait quatorze tués et trente blessés, dont sept grièvement.

La *Marne*, après cette expédition, se dirigea sur Touranne. Le contingent qu'elle apportait, arrivé trois mois plus tôt, eût décidé la marche sur Hué et le succès de la campagne. Mais au mois de mai il ne faisait plus que remplir les vides du corps épuisé.

Ces engagements successifs, où l'avantage restait toujours à nos soldats, prouvaient clairement aux Annamites qu'ils ne devaient point espérer nous chasser de vive force. Mais nous sommes venus si souvent sur leurs côtes menacer et agir à moitié, qu'ils comptaient lasser notre patience.

Apprenant l'arrivée des renforts, ils consentirent à suspendre les hostilités et à entrer en pourparlers; ils avaient le temps pour eux, et ce sont d'habiles diplomates. Ils acceptèrent les négociations, pour les faire traîner en longueur, dans la pensée que la fatigue et l'épuisement amèneraient notre départ. Nous demandions la liberté du culte

Digitized by Google

chrétien, la faculté de commercer dans tous les ports, la concession de Saïgon et de son territoire, la reconnaissance des anciens droits sur Touranne. Aucune de ces demandes ne nous fut accordée et ne pouvait l'être, l'ennemi ne voulant que gagner du temps. On a cependant accusé nos missionnaires d'avoir été l'obstacle à la paix, d'y avoir volontairement apporté des entraves. Cette inculpation est injuste.

Les missionnaires nous ont bien servis. Ils avaient, comme nous, le désir d'assurer la liberté du christianisme par la présence du drapeau flottant d'une manière permanente sur deux points de la côte. Ils y avaient plus d'intérêt que nous, eux qui restaient, après notre départ, sous la *griffe du tigre irrité*, et qui connaissent le danger de cette situation, dont ils ont fait six fois la cruelle expérience depuis 1845.

On leur a reproché aussi de n'avoir pas su grouper les chrétiens autour de nous, et de n'avoir pu réunir que quelques fidèles.

Cette accusation est également dénuée de fondement. Non-seulement les Annamites chrétiens, mais les Annamites païens se fussent prononcés pour nous, si nous nous étions montrés forts et capables d'assurer le succès de notre entreprise. Comment une malheureuse population, opprimée cruellement, d'un caractère doux et soumis, sans armes, sans moyens, se serait-elle insurgée tout entière parce qu'en un point éloigné du pays avaient apparu quelques navires amis? Si la masse des chrétiens eût été en Cochinchine, on eût pu l'espérer; mais c'était au Tonkin qu'elle se trouvait (sur cinq cent cinquante mille chrétiens annamites, quatre cent mille sont Tonkinois). Dans cette situation, toute levée de boucliers eût été cruellement réprimée avant que nous fussions là pour la soutenir.

Les familles des premiers chrétiens ralliés à notre cause furent poursuivies, exterminées. La crainte paralysa les autres. Si en le rappant au cœur nous avions ébranlé le gouvernement qui opprime ce peuple, les adhésions fussent venues de toutes parts. Restant à Touranne, nous ne pouvions en espérer ni en attendre.

L'amiral avait fixé un terme pour les négociations. Le 7 septembre, elles furent rompues, et les hostilités reprirent. Pour assurer la tranquille possession de nos positions avant la saison des pluies, il fallait faire sentir notre force à l'ennemi. L'amiral partit donc le 15 septembre, à quatre heures du matin, avec ses troupes formées sur trois colonnes, commandées par M. Reynaud, capitaine de vaisseau, M. Reybaud, lieutenant-colonel d'infanterie de marine, et le colonel espagnol Lanzarote. Malgré le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, les défenses accumulées, doubles fossés, piéges à tigre masqués et garnis de piquants de bambous, toutes les positions ennemies furent abordées et enlevées. L'armée cochinchinoise fut rejetée

Digitized by Google

sur la route de Hué, fort maltraitée par les canons de la place, seule artillerie employée en ce jour. Nos hommes victorieux mirent le feu partout, faisant éclater quarante pièces d'artillerie toutes neuves et récemment envoyées d'Hué, détruisirent les ouvrages ennemis et rentrèrent dans leurs lignes. Le combat nous avait coûté dix morts et trente blessés [1]. Quinze jours après les Cochinchinois étaient entièrement rétablis dans leurs postes, abandonnés par nous. Les pluies transformaient en un lac la plaine qui les environnait, et ils étaient presque inattaquables.

IV

On comprit mal en France cette position et ce qu'elle exigeait.

Le découragement est une mauvaise politique. L'exemple de l'Angleterre dans ses relations et dans ses guerres avec l'Inde et tout l'Orient, comme avec l'Europe, nous apprend ce qu'un grand peuple obtient avec de l'énergie et de la persévérance.

L'envoi de forces suffisantes pour marcher sur Hué était et est encore le seul moyen d'amener une solution définitive, d'empêcher la destruction complète des chrétiens, la perte de notre influence, enfin de terminer heureusement cette campagne pénible et onéreuse. Il y a lieu de regretter que le système de la temporisation ait prévalu.

On résolut d'évacuer Touranne, qu'on jugeait trop malsain; d'occuper un seul point de la Cochinchine et d'y attendre les propositions du gouvernement annamite; d'entrer en négociations; de borner à sept compagnies d'infanterie, une du génie, une d'artillerie, l'effectif des troupes de l'expédition, en les chargeant uniquement de garder Canton et un point choisi dans l'Annam comme gage resté entre nos mains jusqu'à ce que le gouvernement de ce pays se fût décidé à traiter. Il était clair que ces demi-mesures n'amèneraient aucun autre résultat que des pertes de temps, d'hommes et d'argent.

Le terme du commandement de l'amiral Rigault de Genouilly arriva sur ces entrefaites. L'amiral Page, son successeur, prit la direction des affaires au mois d'octobre 1859. L'empereur Tu-Duc avait fait paraître un édit où il annonçait à ses peuples que « les barbares « du large lui avaient demandé la paix; qu'il n'aurait pas hésité à en- « trer en relations avec nous, et même à nous accorder le port de « Touranne, si nous avions été respectueux et que nous eussions

[1] *Moniteur* du 6 juin 1859.

Digitized by Google

« su garder les convenances afin que ses soldats eussent à se réjouir « de la cessation de leurs travaux et de leurs peines; mais qu'il avait « vu clairement qu'il n'était pas possible de mettre sa confiance « *en des cœurs de chiens et de chèvres;* qu'il ordonnait en consé- « quence à tous les habitants des rivages de la mer de faire des « forts, de construire des défenses, enfin de se préparer à détruire « par les armes *cette envie qu'ont les barbares de pénétrer dans le « royaume.* Il promettait des récompenses à quiconque inventerait un « heureux stratagème pour détruire et chasser ces barbares atteints « de folie. »

C'était la continuation violente de la guerre.

L'amiral voulut répondre à ce défi. Il était impossible d'attaquer l'armée cochinchinoise retranchée dans son camp, dont tous les environs étaient noyés, dont la seule avenue était semée d'obstacles. Mais à Kienchoa, de l'autre côté de la baie de Touranne, étaient établis des ouvrages assez considérables battant la rade et défendant la route d'Hué.

Ces forts furent canonnés, pris et brûlés. Nos soldats et nos marins montrèrent leur valeur habituelle. M. Desaux, capitaine de frégate, et le commandant des Pallières, frère du sergent du même nom, s'y firent remarquer. Le colonel Lanzarote, avec ses *tagals*, s'y conduisit à merveille. Malheureusement cette action coûta la vie à M. Desroulèdes, officier du génie de grand mérite, qu'un boulet vint frapper sur la dunette de la *Némésis*. Cette action brillante n'eut aucun résultat.

De nouvelles tentatives faites pour traiter à Saïgon échouèrent comme les précédentes. On se mit en communication avec les généraux annamites de la plaine. Un haut mandarin, muni de pleins pouvoirs, se présenta. Nous demandions encore moins qu'auparavant : nous réclamions seulement la possibilité de commercer dans les trois ports de Saïgon, de Touranne et de Balat, le droit d'avoir un consul dans chacun de ces ports; la faculté pour les missionnaires catholiques de visiter leurs missions; la promesse qu'aucun habitant ne serait inquiété pour fait de religion chrétienne, enfin une indemnité de deux millions de piastres; mais on n'insistait point sur cette dernière clause. On promettait d'évacuer le territoire annamite, on consentait à ce que ceux des missionnaires qui seraient considérés *comme excitant des troubles* fussent remis aux consuls. Ces conditions si modestes ne furent pas acceptées.

L'évacuation de Touranne, résolue, comme nous l'avons dit, et opérée dans de telles circonstances, était infiniment regrettable. Ce fut un succès dont s'enfla l'orgueil cochinchinois. On perdit l'avantage, qu'on avait si chèrement acheté, de posséder une base d'opérations

Digitized by Google

sûre et commode pour agir postérieurement contre Hué. L'état sanitaire était bon depuis que les travaux avaient cessé. Peu de monde suffisait pour se maintenir. Néanmoins la plus grande partie du matériel fut transportée à Saïgon. Frappé de la belle position de cette ville, l'amiral avait résolu d'y établir l'unique point d'occupation qu'il lui était permis de maintenir.

Mais de nouvelles complications étaient survenues. L'accueil fait dans le Peï-Ho aux navires des ambassadeurs avait rendu nécessaire une seconde expédition de Chine. La station était appelée à y donner tout son concours. On dut ne laisser en Cochinchine que les forces rigoureusement nécessaires pour le maintien de notre dernier poste et remettre après l'issue de la nouvelle expédition la solution définitive de l'entreprise.

Trois compagnies d'infanterie, un détachement du génie et une section d'artillerie, deux cents *tagals*, cent indigènes enrôlés, en tout sept cent soixante hommes de toutes armes et de tous pays, de plus, un ponton, deux corvettes à vapeur fatiguées, quatre petits avisos ou canonnières, trois ou quatre lorchas, voilà quel était l'effectif des forces de tout genre laissées à la disposition de M. Dariès, nommé commandant supérieur de Saïgon. Il avait à garder avec ces faibles moyens toute la ville sur une assez grande étendue, à maintenir les relations avec le bazar chinois, à dominer le fleuve depuis ses deux embouchures de Soirap et de Saint-Jacques jusqu'à Saïgon, à bloquer l'entrée des rivières de manière à interdire tout autre commerce que celui que nous voulions autoriser, et cela en agissant avec la plus extrême prudence et sans prendre l'offensive contre les troupes annamites campées à Ki-Hoa.

Avant de quitter Saïgon, M. l'amiral Page, dans une proclamation adressée aux habitants, exposa les injures dont la France avait été obligée de poursuivre la réparation et tous les efforts récemment faits pour traiter. « Je n'ai même pu obtenir ces conditions si simples, di-« sait-il. Le gouvernement annamite se met en dehors des nations ci-« vilisées. La guerre recommence; pour premier acte de guerre, je mets « la ville de Saïgon et son territoire sous l'autorité française. Nul sol-« dat ni mandarin annamite n'y pourra entrer sans être traité comme « espion. Les lois et coutumes du pays seront respectées, mais les « tribunaux et la police fonctionneront sous l'autorité française. Les « mesures que je prendrai amèneront dans la ville un grand com-« merce. La justice de notre administration, qui protégera également « les intérêts et les droits de tous, y appellera de nombreux habitants. « Vous apprendrez bientôt par expérience de quels bienfaits vous se-« rez redevables au gouvernement de la France. »

Conformément à ces paroles, la rivière, du cap Saint-Jacques

Digitized by Google

à Saïgon, fut ouverte aux étrangers. Immédiatement les navires européens et les jonques chinoises affluèrent. Dans les quatre premiers mois seulement, malgré un droit énorme de deux piastres par tonneau, tel qu'un bâtiment de six cents tonneaux payait 7,000 francs avant de savoir même s'il pourrait trouver un frêt, soixante-dix-neuf navires européens et cent dix-huit jonques chinoises remontèrent la rivière. Plusieurs firent deux voyages et se chargèrent complétement.

Ce développement d'affaires était entravé de toutes façons par l'ennemi. Il résolut, le 4 juillet, de l'arrêter tout à fait en coupant nos communications avec le faubourg de Long-Kien. Les vingt-cinq mille Chinois qui habitent ce faubourg ont le monopole du commerce et payent aux mandarins, pour se les rendre favorables, des pots-de-vin considérables. Les autorités annamites avaient donc intérêt à reconquérir ce marché, que nous avions, nous, intérêt à retenir. Pour nous relier plus sûrement avec ce point important, un poste avait été placé dans une pagode nommée, à cause de sa construction, la pagode des *Clochetons*, dans une position intermédiaire entre Long-Kien et la ville. On s'occupait de la fortifier. M. Mallet, lieutenant du génie, avait déjà fait achever les défenses d'un côté; les trois autres côtés n'étaient protégés que par des bambous. Le poste était commandé par le capitaine Fernandez, qui avait sous ses ordres cent *tagals*, et par MM. Narac et Gervais, enseignes, avec cinquante hommes. Dans la nuit du 4 juillet, la sentinelle avancée de la face arrière appela aux armes. Trente hommes commandés par M. Gervais se précipitèrent et reçurent vigoureusement le premier choc. En un instant la pagode fut entourée d'un cercle de feu. La lutte s'engagea; on avait contre soi toute l'armée cochinchinoise. Les obusiers de montagne faisaient feu sur l'ennemi à quatre mètres de distance. Le lieutenant Mallet défendait énergiquement le côté où il était posté. Au bout de trois quarts d'heure de lutte, le capitaine Fernandez se précipita à l'arme blanche sur l'ennemi et dégagea la face où il se trouvait. Dans une sortie bien dirigée, deux officiers espagnols achevèrent de repousser les assaillants. Les secours arrivaient au même moment de Saïgon, mais tout était terminé. Le lendemain, on relevait sur la place plus de cent cadavres.

Cette glorieuse affaire, où cent soixante hommes ont résisté à une troupe vingt fois plus nombreuse, a été la dernière. Mais, depuis ce temps, les Annamites ont augmenté chaque jour leurs ouvrages. Sur une étendue de plus de dix kilomètres, tous les points permettant d'arriver à leur camp sont défendus par des redoutes garnies d'artillerie, des fossés, des chausse-trapes. Ils cherchent, en s'étendant de plus en plus, à nous enfermer dans Saïgon, espérant nous lasser et nous faire partir comme à Touranne.

Digitized by Google

V

Voilà donc, au point de vue militaire, notre situation présente. Nous n'occupons que Saïgon. Une armée cochinchinoise bien retranchée est en face de nous. Les autorités annamites dominent sur les autres points du pays que nos moyens ne nous permettent pas d'occuper. Par les canaux et les rivières nous pouvons arriver partout; mais notre flottille, comme notre armée, nous permet à peine de maintenir nos communications, d'empêcher le déplacement du commerce. Nous n'avons pas assez de bateaux pour faire la police des rivières. Le nombre des maraudeurs et des pirates augmente chaque jour. Le commerce si brillamment inauguré continue, mais se fait avec plus de peine.

Quand M. Page était encore à Saïgon, trois mille chrétiens sont venus chercher asile auprès de nous et porter à six mille le nombre des catholiques de la ville. Ils y sont depuis un an bientôt, ayant à peu près perdu l'espoir d'être rendus à leurs villages et à leurs terres. L'exemple n'est pas encourageant; et cependant, si nos forces nous permettent de reprendre l'offensive, les adhésions seront nombreuses, à en juger seulement par les demandes de protection qui arrivent chaque jour.

Notre petit noyau de troupes ne se laisse pas entamer, mais son courage seul est à la hauteur de sa tâche. L'ennemi cherche à atteindre par la ruse et la perfidie ce qu'il ne saurait obtenir par la force. Une proclamation récente vient d'engager à la trahison les chrétiens et les Chinois qui sont avec nous. Elle est tellement odieuse, que nous devons la reproduire :

« Ngou-Yen, commandant en chef du Gia-Dinh du titre de Kouen-Shen, et Thing-Thong, mandarin allié de la famille royale du titre de Tham-Then,

« Font cette proclamation aux Chinois et aux gens de la religion perverse qui ont suivi les rebelles Européens et qui vivent au milieu d'eux. Suivant la rigueur de la loi, on ne peut leur pardonner leur crime : cependant, comme ils sont tous sans exception des ignorants, trompés et violentés par les barbares dans un moment de surprise, l'autorité du lieu, quoique leur action soit qualifiée de rébellion, ne veut pas la considérer comme telle. Ainsi nous nous unissons pour proclamer aux Chinois et aux gens de la religion perverse, coupables de suivre déjà depuis longtemps les rebelles et d'y avoir été forcés, que si de bonne heure ils reviennent aux mandarins, leurs chefs naturels, nous leur assurons de garder le silence et de leur par-

Digitized by Google

donner. En restant à l'intérieur, ils peuvent saisir les occasions favorables et chercher en secret et avec opportunité les occasions qui se présenteraient pour couper la tête d'un chef ou d'un soldat, afin de l'apporter. Non-seulement par là ils effaceront leur faute, mais encore ils auront droit à la récompense que les mandarins qui ont autorité leur accorderont. C'est donc avec une grande sollicitude que nous aurons ainsi par ces renseignements ouvert une voie de salut. Si après cela quelqu'un suivant les rebelles de cœur vient à être pris, il sera décapité sur-le-champ. »

Cette proclamation était du 17 novembre 1860. Quelques jours après, un malheureux officier, le capitaine Barbé, a été surpris à mille mètres du poste qu'il commandait. On a retrouvé son corps décapité et affreusement mutilé. Sa tête avait été portée au camp ennemi.

Voilà donc les faits que nous apportent les dernières nouvelles de Saïgon. Dans le reste de l'Annam, la barbarie s'est exercée plus à l'aise encore. Tout ce qui tenait à nous a été détruit, persécuté, anéanti.

Si précédemment les tentatives faites pour obtenir à plusieurs reprises la liberté des missionnaires ou des garanties pour leur sécurité à venir ont amené de cruelles réactions, nos efforts depuis 1857 ont causé la destruction complète de tous les établissements créés avec tant de peine, la persécution la plus rigoureuse des six cent mille catholiques auxquels on a enseignés à respecter le nom de la France et à placer en elle leur espoir.

Qu'on nous permette de faire en quelques mots le triste tableau des désastres accumulés depuis cette époque.

L'annonce de la mission de M. de Montigny avait répandu la joie. Non-seulement les chrétiens, mais aussi les païens, voyaient dans l'intervention de la France la délivrance du joug sous lequel le pays était courbé... La déception fut navrante lorsque le *Catinat* partit après avoir détruit les forts de Touranne. On ne comprenait pas, tant le prestige de la puissance française était grand, qu'on n'eût pas fait davantage, et cependant rien de plus n'était possible à ce navire isolé. On en pressentait les conséquences. La terreur se répandit partout, et la persécution commença avec une rage sans pareille. C'est dans les lettres de Mgr Retord, cet intrépide apôtre, ce prélat si ferme et si éclairé, qu'il faut en lire tous les détails. Mgr Diaz avait été martyrisé le 20 juillet 1857. On apprit dès notre arrivée en Cochinchine l'affreux supplice de Mgr Melchior, son successeur (26 juillet 1858). Partout les prêtres indigènes et étrangers poursuivis, arrêtés et jetés en prison; les couvents détruits, les églises, les hospices, les écoles, les séminaires, tout ce que le zèle de nos missionnaires avait constitué pour le bien de ce malheureux pays et de la civilisation,

Digitized by Google

anéanti. « Dans une de ses dernières lettres, qui ressemble à un ca-« talogue de morts, à un inventaire de ruines, Mgr Retord énu-« mère une longue série de désastres qui peut se résumer par les « chiffres suivants : soixante et un blocus de villes ou de villages avec « saisie des effets religieux, destructions des couvents et des églises, « confiscations et pillages. Six cent soixante-cinq arrestations de « missionnaires, de religieux ou de néophytes. Martyre de deux évê-« ques européens. Douze prêtres indigènes conduits au supplice. « Soixante-quatre chrétiens mis à mort. Cent confesseurs de la foi en « prison et deux cents en exil[1]. » Et ce ne sont là que les faits arrivés à la connaissance du saint évêque. Il ne pouvait savoir ce qui se faisait dans les autres portions de l'empire. Bientôt ce fut lui-même qui succomba ; vingt fois il avait manqué d'être pris et n'avait échappé que grâce au dévouement de ses chrétiens. Il mourut d'épuisement, dans les retraites sauvages où il lui fallait chercher un asile, le 22 octobre 1858, moins de deux mois après la prise des forts de Touranne.

La Basse-Cochinchine, plus loin du centre, avait été plus épargnée. Cependant, trois jours avant l'affaire de Saïgon, un jeune prêtre annamite, nommé Levan-Loc, avait été décapité; on lui avait mis sur la poitrine un écriteau avec ces mots : *Prêtre de la mission de Jésus condamné à avoir la tête tranchée.*

La prise de la capitale du Cambodge cochinchinois fut, si c'est possible, un nouvel excitant ; chaque jour de récents édits sont venus confirmer les anciens. On peut dire qu'il ne reste plus en Cochinchine une seule église, une seule école, une seule chrétienté. Tous les villages chrétiens sont détruits ou donnés à des païens; les habitants sont dispersés dans les villages non suspects. Tous ceux qu'on croit dans les ordres sont impitoyablement exécutés. Une seule des quatre provinces ecclésiastiques du Tonkin avait perdu vingt-trois prêtres au 1er juin 1859. Beaucoup de malheureux ont apostasié ; mais l'immense majorité a courageusement souffert sans faiblir. Nous voudrions pouvoir citer tous les faits héroïques arrivés à notre connaissance, depuis ce diacre qui se livra en se faisant passer pour Mgr Retord, jusqu'à ce capitaine et ces trois ou quatre soldats de Quang-Nam qu'on a décapités pour refus d'apostasie.

Cet état de choses ne saurait durer : notre intervention l'a produit, notre intervention doit le détruire. C'est une question d'humanité plus encore qu'une question catholique et française. La nouvelle de chrétiens indignement massacrés nous a fait accourir en Syrie ; la population chrétienne de Cochinchine n'est ni moins nombreuse, ni moins dévouée à la France, ni moins digne d'intérêt.

[1] *Vie de Mgr Retord*, p. 308.

Digitized by Google

VI

D'autres causes encore nous engagent à ne pas laisser plus longtemps cette question pendante.

Notre occupation nous a permis d'apprécier toutes les ressources de cette magnifique contrée. Tout ce qu'on en avait dit d'avance s'est trouvé justifié et bien au delà. Dans les quatre mois qui ont suivi l'ouverture du port, les navires européens et chinois se sont chargés de cinquante-quatre mille tonnes de riz seulement; ils ont emporté aussi du coton, du poisson salé, des graisses, de l'huile de coco, de la soie, en tout pour sept millions de francs de marchandises d'une valeur double au moins sur les marchés extérieurs. Et dans quelles conditions se faisait ce commerce? Toute communication avec les Européens est punie de mort. Les Chinois sont les intermédiaires forcés de toutes les transactions, et eux-mêmes sont obligés de se cacher. Sous le prétexte que l'argent européen est regardé comme une preuve de la complicité des possesseurs avec les étrangers, et qu'on ne le reçoit pas à l'intérieur, ils ont fait tomber le change de la piastre de trois mille six cents à dix-huit cents, et même à quinze cents sapèques. Détenteurs de tout l'argent, ou plutôt de tout le zinc monnayé du pays, ils prélèvent ainsi par le change seul un bénéfice de soixante pour cent au moins sur toutes les affaires. Nos relations avec la population nous ont montré combien les Cochinchinois sont à la fois actifs, intelligents, gais, hospitaliers et généreux. Crawfurd les appelle les Français de l'Orient. Ce nom leur convient. Le même voyageur disait aussi que c'était *le peuple le mieux fouetté du monde. The best flogged people in the world.* C'est encore trop vrai. Délivrés d'un despotisme cruel, ils seraient, sous notre direction, tout ce que nous pourrions désirer. Jamais à Saïgon l'autorité n'a été méconnue.

La journée d'un homme se paye cent vingt sapèques ou vingt centimes. Que ne peut-on faire dans un pays tropical, sous une administration bienveillante, avec le travail à un pareil prix?

Et sur quelles terres aussi peut s'appliquer ce travail? La Basse-Cochinchine est vaste comme la Belgique, tous les points en sont accessibles par les rivières et les canaux qui réunissent leurs diverses branches. C'est tout un pays d'alluvion qui produit sans jamais se lasser. Tout le riz accumulé dans la citadelle et brûlé par nous, les marchandises que nous voyons emporter déjà par nos navires, ne nous donnent qu'une faible idée de ce que pourraient être la production et

Digitized by Google

le commerce, une fois la paix et l'ordre rétablis. A notre instigation, le Cambodge a déclaré la guerre à l'empire d'Annam. Toute relation est interrompue entre les deux pays, et nous ne nous figurons pas ce que peut apporter de richesses cet immense fleuve du Mey Kong, dont la clef est en Basse-Cochinchine, et qu'on peut remonter à trois cents lieues au nord.

La France n'a plus les grandes colonies qui faisaient autrefois la puissance de sa marine. La possession de la Basse-Cochinchine réparerait peut-être d'un seul coup toutes ses pertes. Saïgon est à la fois une position militaire et commerciale de premier ordre. A vingt lieues dans une rivière, et défendue par des Français, elle est imprenable. Elle est sur le chemin obligé de tout le commerce de l'Europe avec la Chine; le pays est assez riche pour payer tous les frais d'une occupation. La population, disposée à nous accueillir, fournirait des soldats à la défense du sol, comme les tagals le font à Manille. Nous aurions une colonie rivalisant avec les plus riches parties de l'Inde. Notre situation dans l'extrême Orient serait changée, nous ne serions pas la seule puissance maritime sans un établissement territorial dans ces parages. Nos bâtiments n'y resteraient plus sans appui et isolés en cas de guerre. Notre commerce ne serait plus exposé aux mêmes avanies. Notre présence seule arrêterait, par la crainte, le renouvellement de toutes les persécutions religieuses. Bien des étrangers déjà ont visité la Cochinchine. Je n'ai pas vu une seule relation qui ne soit l'éloge le plus complet de ce magnifique pays, de sa richesse, de sa fertilité, de sa salubrité. Si nous y avons fait des pertes regrettables, il faut le répéter, c'est que nous y avons envoyé des hommes qui ont été chargés de travail au-dessus de leurs forces et dans de mauvaises conditions hygiéniques. Maintenant qu'à Saïgon les travaux de terrassement sont faits par des indigènes et que nos soldats sont bien établis, il n'y a plus d'épidémie. Avant l'expédition, les voyageurs, les missionnaires, depuis, tous les officiers qui ont participé à la campagne, n'ont qu'un même avis sur l'importance pour la France de saisir l'occasion qui lui est offerte et de réaliser à Saïgon cet établissement dans l'extrême Orient, que le roi Louis XIV aurait voulu fonder à Siam, le roi Louis XVI à Touranne, le roi Louis-Philippe à Bassilan.

En somme, la Basse-Cochinchine seule, avec ses terres si riches, ses vastes espaces attendant encore la culture, sa position exceptionnelle, serait pour nous la plus précieuse des acquisitions. Une fois que nous y serions établis, un service de petits avisos, quelques troupes, une armée indigène facile à recruter et à bien former, un peu de cavalerie, indispensable dans un pays aussi découvert, y maintiendraient facilement notre domination. Limités au nord par le Cam-

Digitized by Google

bodge, pays peu guerrier et bien disposé pour nous, au nord-est par les montagnes, par la mer de tous les autres côtés, nous n'aurions aucune agression à craindre.

Les torts du gouvernement cochinchinois à l'égard de la France, sa conduite odieuse et barbare depuis la guerre, son refus d'accepter même les conditions les plus conciliantes, nous donnent tous droits contre lui. La guerre engagée ne doit pas se terminer sans nous laisser comme avantage matériel la possession de la Basse-Cochinchine, et comme avantage moral la liberté du christianisme et l'établissement définitif de notre prépondérance dans tout l'empire d'Annam.

On ne peut atteindre ce double but que d'une seule manière. L'expérience faite à Péking nous l'enseigne. Dans ces pays despotiques de l'extrême Orient, c'est au centre qu'il faut frapper si l'on veut réussir. Dix-huit cents hommes viennent, nous dit-on, d'être envoyés à Saïgon. Réunis à la garnison actuelle, ils viendront à bout, nous n'en doutons pas, des troupes réunies à Kihoa; mais ils ne suffiront pas pour prendre possession de la Basse-Cochinchine. L'ennemi reviendra toujours à l'attaque. Il faut porter un coup décisif. La Chine était un bien autre adversaire que la Cochinchine; pourquoi les troupes qui ont pris Péking ne réussiraient-elles pas aussi bien cinq cents lieues plus au sud[1]? « Si Hué est imprenable pour tout agresseur asiatique.... des troupes « européennes ne peuvent manquer de s'en rendre maîtresses en « peu de temps, et cette conquête mettrait à leur disposition le tré- « sor, les greniers, le premier arsenal du royaume; ce serait la des- « truction de l'armée principale, l'anéantissement de toutes les res- « sources du gouvernement; cela équivaudrait à la conquête du « royaume d'un seul coup. » Voilà ce qu'écrivait, il y a trente ans déjà, l'homme qui a le mieux vu et le mieux jugé la Cochinchine; voilà ce que nous pouvons, voilà ce que nous devons faire si nous voulons quitter l'extrême Orient avec honneur.

Si la question de Cochinchine n'est pas décidée par les troupes que, par suite des circonstances, nous avons en Chine, elle ne le sera jamais. Les résultats même atteints au nord seront compromis. Les Chinois verront qu'une résistance persévérante peut lasser notre courage. La France aurait la honte de se retirer en sacrifiant toute une population compromise par elle, en laissant sans vengeance la mort odieuse de ses plus chers enfants, aussi courageux sous la soutane que sous l'uniforme.

[1] Crawfurd, p. 254.

Digitized by Google

VII

Ne cessons donc pas de le répéter : si l'expédition de Cochinchine n'était pas commencée, il faudrait l'entreprendre. La religion, l'honneur, l'intérêt, c'est-à-dire, en définitive, les trois plus graves mobiles qui puissent s'imposer à la conduite des hommes et au gouvernement des nations, s'uniraient pour nous le commander. L'Empereur a compris ces grands devoirs, il faut l'en remercier, et ne pas mêler à nos remercîments d'autres regrets que ceux dus à la mémoire des braves qui ont trouvé la mort sur ces plages lointaines.

Mais cette expédition, qu'il faudrait commencer si elle ne l'était pas, comment l'abandonner après qu'elle a duré trois ans, après que nos soldats et nos officiers, héroïques devant le feu, plus héroïques encore peut-être devant les longues souffrances de la fièvre et les amères privations de l'exil, ont déjà tant fait pour honorer notre drapeau ? Si les masses énormes qui s'ébranlaient à Solferino ou à Inkermann à la voix de chefs illustres, presque sous les regards de la patrie, avec l'espoir d'un prompt retour et d'un splendide triomphe, excitent nos transports d'enthousiasme, comment ne pas réserver quelques couronnes, comment ne pas se sentir rempli d'une admiration peut-être plus reconnaissante encore et plus émue à la pensée de ces petits groupes de soldats et de marins qui, traversant les mers, vont combattre pour la France qui ne les voit pas, mourir loin de la France qu'ils ne reverront plus, parler notre langue, dire notre nom, révéler notre force en Syrie, en Chine, à Touranne ou à Saïgon? Souffrirons-nous que ce généreux sang reste stérile? Qui oserait le proposer?

Eussions-nous assez fait pour notre honneur qu'il nous resterait à assurer le juste dédommagement de nos sacrifices et la durable réalisation des vues de notre politique.

Ne l'oublions jamais, avec une marine et des colonies plus considérables, la France serait la nation la plus puissante par sa force, comme elle l'est par son génie. Dans un siècle dont le caractère est de chercher à étendre sur le monde entier l'influence de l'Europe, nous n'avons pas de grands établissements d'outre-mer. L'Angleterre, sans compter les Indes, possède trente-sept colonies habitées par quatre millions de sujets. La France, l'Algérie mise à part, possède quatre colonies et quatorze petites stations occupées par moins de six cent mille habitants. Sur la route de la Chine, rien, aucun établissement de quelque valeur.

Digitized by Google

La Cochinchine serait les Indes de la France, Indes habitées par une nation de notre foi et non par des rebelles, Indes fertiles, peuplées, incomparablement douées par la nature.

Pour faire à la France et à la civilisation ce magnifique présent, que faut-il? Augmenter les forces et les ressources de notre petite armée, diriger vers elle ce qui reste disponible de l'effectif envoyé en Chine, marcher sur Hué comme on a marché sur Péking. Nous n'avons à craindre qu'un seul ennemi, c'est notre hésitation, et l'empire d'Annam ne compte que sur un seul auxiliaire, sur notre découragement. Si nous abandonnons l'entreprise, ce coûteux échec ajournera pour des siècles la réalisation d'une des plus nobles espérances de la France et de la chrétienté. L'heure est venue de se décider. Sachons proportionner nos desseins et nos sacrifices à la grandeur de nos devoirs, de nos intérêts et de notre rang dans le monde.

A. Benoist d'Azy.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

LE P. CHASTEL

La rédaction du *Correspondant* vient de faire une nouvelle perte qu'elle ressent vivement. Le 4 de ce mois s'est éteint, dans la maison de la rue de Sèvres, le R. P. Chastel, de la Compagnie de Jésus, après une longue maladie qui épuisa lentement toutes ses forces physiques sans ôter à cette intelligence d'élite la netteté de conception, la vigueur de pensée qu'elle garda jusqu'au dernier moment. Les jésuites perdent un membre qui les honorait, la philosophie chrétienne un de ses dignes représentants, et l'Église un de ses défenseurs les plus éclairés. Le *Correspondant* regrette en lui un appui solide, un conseil ferme, un collaborateur sympathique dont aucun de nos lecteurs n'a oublié les excellents articles. Pendant près de dix ans il nous a prêté un généreux concours.

Le P. Chastel avait concentré toutes les forces de son esprit, tous ses labeurs, sur une question : les rapports de la raison et de la foi, de l'Église et de l'État, c'est-à-dire sur les relations de l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel. Il vécut pour cette idée, qui animait ses douces et instructives conversations. On la retrouve dans tous ses écrits. Il suffit d'énoncer les titres des ouvrages qu'il a publiés pour s'en convaincre : *L'Eglise et les systèmes de philosophie*, *Origines des connaissances humaines*, *les Rationalistes et les Traditionalistes*. Le plus important de tous ses travaux fut sans contredit son livre *De la valeur de la raison humaine*. Cet ouvrage, où il déposa sa pensée

Digitized by Google

dernière mûrie par le temps et la réflexion, venge la raison humaine, sans la flatter plus qu'il ne convient, de certaines attaques dirigées contre elle par des esprits inquiets et intempérants. Ce travail, pour lequel le P. Chastel compromit sa santé, lui valut des contradictions qu'il supporta avec fermeté et dignité. Né en 1804 à Dinan, il avait commencé ses études ecclésiastiques au séminaire diocésain de Saint-Brieuc, où il eut pour professeur un ecclésiastique distingué, mais quelque peu imbu des idées de M. Lamennais. L'autorité du maître n'entraîna pas le disciple, puisqu'il s'appliqua toute sa vie à combattre les erreurs et les exagérations de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. N'est-ce pas les derniers restes d'un système deux fois condamné par l'Église, que le P. Chastel signalait dans ces doctrines traditionalistes qu'un zèle irréfléchi voulait imposer comme la pure orthodoxie, prétendant faire refleurir la foi sur les ruines de la raison? A Rome comme à Paris, le livre *De la valeur de la raison humaine* reçut les plus hautes approbations. Le traditionalisme fut obligé de se désavouer, et s'il n'est complétement mort, il faut du moins reconnaître qu'il n'a depuis rompu le silence que par des productions obscures et sans écho.

Les rapports de l'Église et de l'État, cet autre côté de la même question, préoccupèrent vivement aussi le P. Chastel. Il posa devant sa conscience le problème dans sa forme la plus ardue et la plus nette. Les institutions libérales inaugurées en 1789, plus ou moins adoptées, plus ou moins pratiquées en Europe et en Amérique, la liberté civile des cultes, la liberté de la conscience vis-à-vis de l'État, en un mot le régime inévitable des sociétés modernes repose-t-il sur des principes inconciliables avec les doctrines et les traditions de l'Église? Le P. Chastel répondait résolûment : Non. Cet enfant de l'Église, aussi soumis que dévoué, ne condamnait point dans le passé la conduite de sa mère à l'égard des hérétiques et des autres dissidents; il l'expliquait sans méconnaître les vraies conditions sociales du temps présent. Il aimait à se servir d'une comparaison pleine de justesse qui révèle toute sa pensée. Un père, disait-il, emploie à l'égard de son fils encore enfant des moyens de correction et de sévérité auxquels il renonce quand son fils est adulte. La liberté des cultes, il n'est pas besoin de le dire, n'avait point pour base, dans sa pensée, l'indifférence religieuse, mais le danger permanent où se trouve le catholicisme d'être lui-même persécuté et asservi, si la liberté n'est accordée à toutes les communions chrétiennes, si nos gouvernements, incertains et mobiles, ne sont déclarés incompétents dans le domaine de la foi. Il était évident pour lui que l'Église ne peut être libre aujourd'hui que dans un État libre. Il comprenait les raisons ou les prétextes fournis aux ennemis de l'Église par une lutte aveugle contre la

Digitized by Google

force des choses, par un anachronisme absurde qui transporte dans des sociétés essentiellement différentes le régime ecclésiastique du moyen âge. Il prévoyait les extrémités où des apologistes fâcheux conduiraient bientôt l'Église. Enfin, et c'était là l'originalité de sa pensée, il ne voyait point dans le régime social de la liberté civile et religieuse une nécessité douloureuse, une concession temporaire faite aux malheurs des temps, mais la condition normale des sociétés modernes.

Le P. Chastel avait mûrement pensé aux difficultés et aux objections alléguées contre sa thèse. Ce ferme théologien déclarait qu'elles ne l'arrêtaient point. Si on le pressait de répondre, si par exemple on invoquait contre lui les autorités ecclésiastiques, la célèbre encyclique de Grégoire XVI, *Mirari vos*, on voyait combien l'argument lui était connu. Il condamnait absolument l'indifférentisme religieux condamné dans la bulle et tous les excès qu'elle réprouve, mais il repoussait les fausses conséquences qu'on en voulait illogiquement tirer. Il conservait dans le tiroir de sa table de travail un exemplaire de la célèbre bulle, et il aimait à l'en tirer, à faire ressortir la prudence qui en a dicté toutes les paroles et mesuré tous les mots; et il démontrait sans peine combien elle diffère du commentaire exagéré qu'on en fait. Ce monument vénérable défiguré par l'esprit de parti, transformé par lui en une sorte d'épouvantail, ne l'épouvantait point.

On demandera peut-être quels sont les écrits où le P. Chastel a traité ces brûlantes questions. Cet homme de paix a hésité jusqu'au dernier moment à publier ce qu'il a composé sur cette matière délicate. Mais nous pouvons assurer qu'il avait un travail tout prêt. Nous respectons les motifs de prudence qui ont fait différer jusqu'à ce moment et pourront faire différer longtemps encore de le livrer au public; mais il fallait dès à présent le signaler, afin de donner une idée moins incomplète des travaux et des doctrines généreuses d'un grave théologien dont les opinions correspondent si bien à celles de ce recueil. La manière de penser du R. P. était bien connue dans son ordre : la liberté qu'on lui laissa à cet égard honore la congrégation. C'est une condamnation nouvelle de l'intolérance de certaines gens qui ne demanderaient pas mieux que d'infliger une censure à tous ceux qui refusent de s'enfermer avec eux dans le cercle étroit de leurs propres idées, et se montrent si rigoureux à l'égard de ceux qui les combattent dans le champ des opinions libres.

Le R. P. Chastel joignait aux mérites du théologien toutes les vertus du religieux. Sa piété était aussi douce, aussi vive que son esprit était éclairé. Malgré ses souffrances, qui étaient continuelles et souvent très-aiguës, il fut, au témoignage des Pères qui vécurent près de lui, un aimable modèle qui les édifia jusqu'à la mort.

Digitized by Google

Il rendit sa belle âme à Dieu le 4 février 1861. Sentant dès le mois de décembre que sa fin approchait, il désira, pour se mieux préparer à paraître devant son Juge, qu'on le laissât habituellement seul, ou, pour mieux dire, avec Dieu. Il était très-familiarisé avec la pensée de la mort, dans laquelle l'entretenaient ses continuelles souffrances. Que pouvait-elle, en effet, avoir de rigoureux pour celui qui, dès son entrée dans la vie, avait tout quitté pour Dieu, et employé, malgré ses infirmités, chacun de ses jours à servir utilement et courageusement son Église?

L'abbé Meignan.

Digitized by Google

MÉLANGES

TOMBEAU DE M. CHARLES LENORMANT

A ATHÈNES.

L'illustre savant qui dirigea longtemps ce Recueil et dont l'art et l'érudition regretteront longtemps avec nous la perte prématurée, M. Ch. Lenormant, avait, comme nous l'avons dit ici, légué son cœur à la Grèce, pour la résurrection politique et scientifique de laquelle il avait tant fait. Fière de posséder cette relique d'un homme qui l'avait si vivement aimée et si courageusement servie, la Grèce lui a consacré un monument dont les journaux d'Athènes viennent de nous apporter le dessin et de nous raconter l'inauguration.

Ce monument, dit la *Pandore*, est l'œuvre d'un artiste français, M. Boulanger, ancien pensionnaire de l'Académie à Rome, depuis plusieurs années fixé en Grèce et investi du titre d'architecte d'Athènes.

M. Boulanger s'est très-heureusement inspiré, pour le tombeau de son illustre compatriote, du style des monuments funèbres si communs dans l'Attique.

Un cippe en forme d'autel, décoré de guirlandes à ses quatre faces, supporte une grande urne cinéraire à anses, motif habituel des tombeaux athéniens. Sur le flanc de cette urne est sculptée une croix, et au-dessous le portrait de M. Lenormant, reproduit d'après le médaillon de David d'Angers. Cette alliance du signe de la rédemption avec une forme de monument empruntée aux usages des grands siècles de l'antiquité exprime emblématiquement et d'une manière ingénieuse les deux faces du caractère de l'homme éminent à qui la tombe a été consacrée, le chrétien et l'antiquaire. Sur le cippe qui forme le piédestal de l'urne, sont gravées quatre inscriptions en grec et en français (une sur chaque face), indiquant les motifs de l'érection de ce monument au savant et au philhellène. L'inscription de la face principale est en vers grecs, de style antique, et a été composée par M. Philippe Jean, bibliothécaire du roi, qui jouit

Digitized by Google

Athènes d'une véritable renommée pour ce genre de compositions. La voici :

« La France, glorieuse patrie, possède la dépouille mortelle de Charles « Lenormant, de cet habile serviteur des Muses, dont la science a rempli « toute l'Europe de sa renommée. Mais la terre de l'Attique a gardé son « cœur, qu'elle conserve en ce lieu, car il l'aimait autant que sa propre pa- « trie. »

En voici une autre, due également à M. Philippe Jean :

« Toi aussi, Charles Lenormant, noble disciple des Piérides, tu as quitté « la douce lumière du jour ; mais tes écrits vivront à jamais, témoins de ta « vaste science. Ton corps, rapporté au delà des mers, a été reçu par ta « terre natale, la terre des vaillants Français ; mais c'est la terre de l'At- « tique qui garde ton cœur dans son sein, à bon droit, car, lorsque tu vi- « vais, tu la chérissais à l'égal de ta patrie. »

C'est sur la hauteur de Colone, au lieu même où le rocher fut aplani pour former le terre-plein du temple dans lequel les habitants de l'Athènes antique montraient le tombeau d'Œdipe, que s'élève le monument dédié à la mémoire de M. Lenormant, à quelque distance en avant de la stèle qui recouvre les cendres de Müller, dominant le site de l'Académie de Platon, le bois des Oliviers et toute la plaine d'Athènes.

L'inauguration en eut lieu le 13 novembre dernier, sous la présidence du premier magistrat d'Athènes et au milieu d'un nombreux concours de peuple qui suivit avec respect les cérémonies de la bénédiction catholique donnée par le clergé de l'ambassade francaise, et écouta avec un vif intérêt les discours qui furent prononcés dans cette circonstance. Nous regrettons que l'espace ne nous permette de pas reproduire ces nobles paroles, improvisées dans la langue des chefs-d'œuvre de la Grèce antique, surtout celui de M. Rhangabé, ancien ministre des affaires étrangères, et professeur à l'Université d'Athènes, où les sentiments d'admiration et d'amour que M. Lenormant professait pour la Grèce sont chaleureusement appréciés.

P. Douhaire.

P. S. Au moment ou la *Pandore* nous apporte la description du tombeau de M. Lenormant à Athènes, l'éditeur Michel Lévy met en vente l'intéressant recueil de ses appréciations et de ses voyages artistiques. (*Beaux-Arts et Voyages*, par M. Charles Lenormant, 2 vol. in-8°.) Nous rendrons prochainement compte de cette belle publication, que nous ne pouvons que signaler aujourd'hui.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS, par M. Laferrière (1845-1852).— Paris, Cotillon[1].

Les études historiques, pour lesquelles notre siècle a une vocation toute particulière, ne sauraient être mieux appliquées qu'à nos anciennes institutions françaises, où les diverses nationalités et les diverses époques ont laissé une si profonde empreinte. La patiente sagacité de l'érudition contemporaine a trouvé là une riche carrière à exploiter. On connaît les travaux de M. Pardessus, de M. le comte Beugnot et de tant d'autres. M. Laboulaye, connu par d'importantes publications sur l'histoire du droit, en fondant, il y a six ans, la *Revue historique de droit français et étranger*, a donné un organe spécial à l'étude des sources et des monuments juridiques.

Si nous avons d'excellents matériaux pour une histoire du droit français, il reste à construire l'édifice : tâche immense! La seule pensée d'y avoir consacré sa vie scientifique fait honneur au haut fonctionnaire de l'enseignement qui a voulu attacher son nom à une œuvre de cette importance : l'étendue du travail répond, du reste, à la grandeur du sujet, puisque six volumes ont été publiés et que l'auteur n'avait pas encore dépassé les limites du moyen âge, lorsqu'au moment où nous nous disposions à rendre compte de son livre, il a été frappé d'une mort aussi douloureuse qu'imprévue[2]. C'est pour nous un motif de plus d'exprimer, au nom des amis de la science historique, toute notre gratitude pour une œuvre qui, préparée avec une sage maturité, s'est proposé pour but non une popularité éphémère, mais un succès sérieux et durable.

Dans quel esprit est conçue cette étude de nos anciennes institutions?

[1] Les six premiers volumes ont paru.

[2] M. Laferrière, comme tout récemment aussi l'excellent doyen de la Faculté de droit de Poitiers, M. Foucart, n'a pu survivre à la perte d'une fille chérie.

Digitized by Google

C'est une question qu'il importe d'examiner avant tout; car M. Laferrière n'est point un simple rapporteur du passé, il joint à une profonde érudition une verve toute méridionale. Pour bien nous rendre compte de ses tendances, il faut nous reporter à la première publication qu'il a faite en 1836 d'une histoire du droit français, en deux volumes. Sans doute, cette histoire, qui a fait connaître son nom, n'est qu'une esquisse dont il serait injuste de rechercher les imperfections en présence de l'ouvrage approfondi qu'a publié ensuite l'auteur, mûri par un travail de vingt ans. Mais ce qu'il importe de signaler, c'est le point de vue auquel s'est placé tout d'abord l'historien jurisconsulte. M. Laferrière était avocat à Bordeaux lorsqu'il a conçu la pensée de son livre, et, fidèle aux traditions de nos pays de droit écrit, il a professé ouvertement tout d'abord une admiration enthousiaste de la législation romaine, aussi bien qu'une vive répulsion pour les institutions germaniques. Cette tendance se manifestait avec une effervescence toute juvénile dans sa première œuvre, qu'on peut résumer par ces deux propositions :

La féodalité, c'est le mal; le droit romain et l'unité monarchique sont le bien.

Toutes nos institutions coutumières prennent leur source dans la féodalité.

Ces assertions, malsonnantes pour des oreilles du Nord, donnèrent lieu à une vive réplique de la part d'un jeune légiste, également plein de verve et d'érudition, qui malheureusement n'a pas vécu assez lui-même pour mettre à fin d'importants travaux sur la France coutumière. Klimrath, dont le nom indique assez l'origine, se fit le champion des idées germaniques, et s'éleva avec force contre la doctrine qui prétend faire du droit romain le suprême régulateur de la législation.

« Quand le droit romain, dit-il[1], aurait, matériellement parlant, toutes les « perfections qui n'appartiennent qu'à sa forme, il ne s'ensuivrait pas en- « core que tout autre droit soit nécessairement un tissu de violences et d'i- « niquités. Il semble au contraire qu'à des temps différents, à des pays et « peuples différents, il faille des législations différentes... Il vint un temps « où les légistes n'étudiaient plus le droit romain pour aiguiser leur intel- « ligence, mais pour y puiser des règles d'application pratique supérieures « à l'autorité des coutumes contraires. Alors ils prétendirent appliquer aux « serfs la doctrine du droit romain sur l'esclavage. Alors aussi plus d'un « docteur revenant des universités d'Italie, le Digeste sous le bras, fut, « dit-on, poursuivi de coups et de mauvais traitements par la juste fureur « du peuple exaspéré. »

Ces observations d'un critique ardent mais convaincu n'ont pas été sans influence sur un esprit aussi consciencieux que l'était celui de M. Laferrière. Aussi ne trouvons-nous plus dans la nouvelle histoire du droit français des assertions tranchantes telles que celle-ci[2], sur la formation de la féodalité : « L'élément barbare ou germanique, en mutilant la société, va travailler à

[1] *Revue de législation*, 1re série, t. IV, p. 48.
[2] *Histoire du droit français*, première édition, liv. II, paragr. 3.

Digitized by Google

« consolider sa victoire et à perpétuer une plus complète oppression des « anciens habitants. » Toutefois il est difficile de se dégager entièrement d'idées préconçues; et l'auteur est toujours demeuré plus attaché au droit romain, plus hostile à la féodalité, que ne le comporte une étroite impartialité. Mais sa doctrine a fait d'immenses progrès.

Pour mettre en lumière la manière large dont M. Laferrière apprécie l'influence du christianisme, il nous suffira de citer le passage suivant [1] :

« La civilisation s'est renouvelée deux fois en touchant le tombeau du « Christ : la première, quand la loi chrétienne, publiée par les apôtres, a « transformé le monde antique; la seconde, quand le catholicisme, par l'im- « pulsion des croisades, a commencé la transformation du monde féodal. »

Après avoir signalé l'esprit qui domine dans cet ouvrage, il nous resterait à en étudier les diverses parties, c'est-à-dire à reprendre les époques historiques dont M. Laferrière nous retrace la législation, depuis le droit romain jusqu'à la fin du treizième siècle, ce qui est le sujet des quatre premiers volumes. Mais cette étude nous obligerait à entrer dans des détails qui dépasseraient le cadre de ce Recueil. Nous aimons mieux signaler ce qui est tout à fait neuf dans l'*Histoire du droit français*, un travail qui a dû coûter d'immenses recherches à l'auteur, le tableau comparé des coutumes de France dans les diverses provinces, du treizième au seizième siècle, tableau auquel sont consacrés les cinquième et sixième volumes. « Une lu- « mière inattendue, dit M. Laferrière, sort, pour l'histoire du droit, de cette « géographie morale et politique des coutumes de France, et l'on suit avec « un intérêt tout national les efforts qui tendent, au milieu des diversités « de provinces et de races, vers l'uniformité des principes et des institu- « tions, sinon dans la France entière, du moins dans plusieurs de ses « grandes régions. » Nous allons reproduire les traits les plus saillants de « ce tableau.

M. Laferrière commence par étudier les coutumes des provinces de l'est et du sud-est de la France, qui ont plus ou moins dépendu de l'empire germanique, c'est-à-dire de la Lorraine, de l'Alsace, des deux Bourgognes, du Dauphiné et de la Provence. C'est dans ces contrées qu'est le plus sensible l'influence germanique et féodale. Le *Livre des fiefs* de Lombardie, les *Miroirs* de Souabe et de Saxe y ont une grande autorité. Dans la Provence, les traditions romaines opposent une vive résistance à la féodalité, et notamment la patrimonialité des fiefs n'y a prévalu qu'au quinzième siècle. Mais ce qui n'est pas moins constant, et ce qui semble au premier coup d'œil une anomalie, c'est que dans les pays de droit écrit le *retrait féodal* l'emportait sur le *retrait lignager*, c'est-à-dire que le seigneur était fondé, de préférence à la famille, à faire annuler à son profit les ventes qui lui étaient préjudiciables, tandis que le contraire avait lieu dans les pays coutumiers. L'auteur explique fort bien cette différence en sens contraire de ce que l'on aurait supposé *a priori*, en montrant que dans les contrées gallo-romaines la famille n'avait point la forte organisation que lui donnaient les mœurs germaniques, et dès lors n'avait pu lutter avec succès contre le courant de

[1] Tome IV, p. 42.

Digitized by Google

la féodalité. Mais ne peut-on pas conclure de là, contre les prémisses du savant historien, qu'il y avait quelque chose de bon et de salutaire dans cette barbarie du Nord, qui, après tout, a préparé le monde moderne?

De la Provence on est naturellement conduit au Languedoc et à l'Albigeois. Ici domine le droit romain. C'est ainsi que dans les anciennes coutumes de Toulouse on retrouve la puissance paternelle telle qu'elle avait été instituée par la loi des Douze Tables, le père de famille pouvant à son gré exhéréder ses enfants en leur léguant *cinq sous toulousains*. Par un singulier contraste, ces mêmes coutumes consacrent une institution tout à fait opposée aux idées romaines, une véritable puissance paternelle attribuée à la mère de famille, tradition toute celtique, que M. Laferrière [1] rapproche avec raison d'un passage où Plutarque rapporte une convention intervenue entre Annibal et les habitants du midi des Gaules, portant que si les Carthaginois avaient à se plaindre d'eux, leurs sujets de plainte *seraient jugés par les femmes gauloises*. On voit que, si les doctrines romaines ont été importées dans le midi de la France, ce n'est pas sans y avoir subi de notables changements.

Après une sorte d'excursion dans la région des Pyrénées, où l'auteur signale l'empreinte des mœurs ibériennes et visigothiques, nous remontons vers l'Ouest jusqu'à la Guyenne, où domine la féodalité militaire, entretenue par l'action guerroyante des Plantagenets. A Bordeaux, des usages locaux modifient le droit romain, mais avec un caractère tout opposé à celui que nous venons de rencontrer à Toulouse. L'autorité maritale, qui avait disparu depuis longtemps des lois romaines avec l'institution de la *manus*, est poussée à l'excès dans la vieille coutume de Bordeaux. Le mari est constitué seul juge des causes de sa femme; et, s'il l'a tuée dans un excès de colère, il n'encourt aucune peine, pourvu qu'il s'en déclare repentant [2]. Ici encore le Midi est évidemment plus barbare que le Nord.

En remontant vers le Nord, le long de l'Océan, nous arrivons à la Bretagne et à la Normandie. Le nom seul de la Bretagne éveille l'idée de la féodalité; mais c'est encore là un préjugé que l'examen des faits ne tarde pas à dissiper. La Bretagne est un pays celte, ce qui est tout à fait l'antipode de la féodalité. M. Laferrière établit [3] que, jusqu'aux assises de Geffroy, en 1185, l'égalité celtique y régnait dans le partage. Ces assises instituèrent le droit d'aînesse et l'indivisibilité, mais seulement pour les fiefs de baronnie et de chevalerie. Ce ne fut que beaucoup plus tard que l'inégalité s'étendit au partage de tous les fiefs nobles, et elle n'atteignit jamais celui des fiefs roturiers. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est qu'on trouve, au contraire, le droit d'aînesse appliqué à tous les fiefs, tant nobles que roturiers, dans le pays de Caux, dont le nom ne semble éveiller aucun souvenir féodal. On voit combien d'idées préconçues se trouvent rectifiées par l'étude sérieuse des monuments historiques.

Quant à la Normandie, M. Laferrière, mettant à profit les travaux de l'é-

[1] Tome V, p. 321.
[2] *Ibid.*, p. 578.
[3] *Ibid.*, p. 587.

Digitized by Google

rudition contemporaine, explique ce qu'il y avait d'original dans ses institutions par l'origine même des Normands. Longtemps on a voulu considérer comme une importation du droit romain le régime dotal de la coutume de Normandie; mais alors comment se rendre compte du caractère particulier de la dot sous cette coutume, dont le système ingénieux sauvegarde les droits de la femme sans rendre le bien dotal inaliénable comme il l'était à Rome? M. Laferrière retrouve dans les anciennes coutumes scandinaves, et notamment dans les Gragas, la première loi d'Islande, l'origine de ce caractère tout particulier de la dotalité normande [1].

Nous arrivons enfin à l'extrémité septentrionale de la France, où les coutumes de la Flandre, du Hainaut, de l'Artois et de la Picardie reproduisent dans toute leur pureté les traditions germaniques et féodales. Ainsi la représentation n'y est pas admise, même en ligne directe; ainsi il y est défendu d'aliéner un fief sans le consentement du seigneur qui l'a concédé. La Champagne, pays de grand négoce au moyen âge, présente une physionomie toute différente. On y voit dominer deux principes particuliers à cette province, et qui semblent se rattacher l'un à l'autre : la faculté pour les nobles de faire le commerce sans déroger, et la transmission de la noblesse par les femmes.

Après avoir ainsi parcouru la circonférence des provinces de France, l'auteur se replie sur le centre du royaume. S'écartant de plus en plus des spécialités pour étudier la formation du droit commun des pays coutumiers, il caractérise les coutumes du Poitou, du Nivernais, du Bourbonnais, etc., qui reproduisent en grande partie les établissements de saint Louis. Encore plus rapprochées du centre, les *libres et royales coutumes* de Lorris dans l'Orléanais consacrent tout à la fois la franchise de l'homme et l'assujettissement de la terre. M. Laferrière couronne cet important travail en nous faisant assister à la formation de la *coutume de Paris*, qui a eu l'insigne honneur de rivaliser jadis avec le droit romain, comme expression de la législation générale du royaume.

Quelles conclusions tire l'historien de ces riches développements dont nous n'avons pu présenter qu'une esquisse bien imparfaite? Après avoir abordé dans le principe l'étude du moyen âge avec des préventions bien peu favorables, il s'est trouvé conduit par les résultats d'un travail consciencieux à rendre plus de justice aux institutions de notre vieille France.

« L'homme, dans la seconde période du moyen âge, dit M. Laferrière [2], « avait acquis le sentiment profond du droit, ce qui est l'honneur de cette « époque, mais du droit local et non général. C'était la dernière influence « de la féodalité. Alors même que le droit individuel ou social se fortifiait « contre elle, la féodalité agissait sur lui par l'esprit de *localisation*, inhé- « rent à sa nature et conforme aux habitudes des populations urbaines ou « rurales. La science n'y gagna pas, car l'uniformité régionale y perdit; « mais l'amour de chaque pays, de chaque contrée pour sa coutume aug-

[1] M. Laferrière a inséré, à la fin de son sixième volume, un travail fort curieux de M. Bergson, docteur en droit, sur *le droit de famille et de succession dans le droit scandinave ancien et moderne*.

[2] Tome VI, p. 418.

Digitized by Google

« menta, et le culte du droit fut d'autant plus fort que la loi fut plus rap-
« prochée de ceux qui devaient la connaître et lui obéir. On sent et l'on res-
« pecte ce culte sincère de la coutume dans nos vieux commentateurs, la
« vertu du patriotisme y respire avec un dévouement naïf à la loi des ancê-
« tres... Le génie de la France, dans le travail de notre ancienne civilisa-
« tion, fut d'allier l'unité monarchique avec la constitution provinciale, de
« centraliser les forces et de constituer l'unité politique du royaume, sans
« effacer ou méconnaître les droits et l'existence propre de cette individua-
« lité territoriale qu'on appelait villes et provinces, principautés et marqui-
« sats, duchés, comtés et vicomtés, où la vie locale dans un corps resserré,
« mais vigoureux, affluait avec énergie du cœur aux extrémités. »

Nous sommes heureux de voir M. Laferrière rendre ainsi justice à notre ancienne France, en se dégageant des préoccupations malheureuses qui avaient dicté ses premiers jugements. Un esprit aussi distingué ne pouvait aborder de front les monuments historiques de notre droit sans reconnaître tout ce qu'il y avait de grandeur réelle dans ces vieilles coutumes qui, à défaut de la savante métaphysique de nos codes modernes, ont du moins le mérite de n'être point écloses du cerveau de tel ou tel législateur, mais d'être sorties spontanément des entrailles de la société.

Pourquoi faut-il qu'un pareil travail ait été interrompu par la mort, lorsque le savant jurisconsulte avait atteint la plénitude de son talent, lorsque ses idées plus mûres l'avaient fait pénétrer plus avant dans le sentiment de notre droit national? Une seule pensée console sa famille, si douloureusement frappée, c'est que, si son œuvre principale[1] est demeurée inachevée, il lui laisse le plus précieux héritage, le souvenir ineffaçable qui s'attache à l'homme de bien.

E. Bonnier,
Professeur à la Faculté de droit de Paris.

LA SYRIE AVANT 1860, par Georges de Salverte. — Paris, 1861, Brunet.

Ce livre, on le voit, est antérieur à l'année dernière. Par conséquent, hélas! c'est de l'histoire ancienne et bien ancienne. Mais par cela même il n'en a que plus de valeur. Il nous montre ce qu'était cette Syrie chrétienne, presque anéantie aujourd'hui par l'orage de 1860, et que malheureusement la main de l'Europe n'a pas encore relevée.

Je consens à admettre que le dix-neuvième siècle est un siècle de progrès, et que la marche ascendante et infaillible du genre humain vers un état de choses meilleur chaque jour est un fait que, sans une outrecuidance sacrilége, on ne saurait contester. J'admets cela, puisque mon siècle l'admet. Mais je lui demande comment il se fait alors qu'il ne se soit pas prononcé

[1] M. Laferrière a publié des ouvrages, qui ont eu plusieurs éditions, sur le droit public, et notamment sur les principes de 1789.

Digitized by Google

plus énergiquement — entre les chrétiens de la Syrie, qui, dans leur pauvreté et leur abaissement, étaient des gens de progrès, que l'on voyait, malgré mille entraves, croître en nombre, en industrie, en richesse, en instruction, qui marchaient, en un mot, dans les voies de leur siècle en ce qu'elles ont de moral, d'utile et de sérieux; — et les Turcs, qui, depuis cinquante ans qu'on fait bruit de leur prétendue civilisation, n'ont encore appris de nous que quatre ou cinq choses fort importantes il est vrai : avoir des cartes de visite, porter des bottes vernies et une redingote étriquée, boire de l'eau-de-vie, fumer des cigares au lieu de pipes, et ne pas croire en Dieu.

Je demanderais encore à mon siècle pourquoi il a réprimé (si répression il y a eu) avec tant de douceur et un respect si consciencieux pour l'indépendance mutuelle des souverains, les épouvantables excès de Djeddah, il y a quatre ans, de Bosnie, de Bulgarie, et surtout de Syrie l'année dernière; et pourquoi les gants si blancs et si moelleux qu'il n'a jamais manqué de mettre quand il s'est agi de l'empire civilisé du Grand Turc se sont changés pour le gantelet de fer de la révolution dès qu'il s'est agi de l'empire barbare du roi de Naples, de l'empire barbare du grand-duc de Toscane, et de l'empire barbare du Pape. Je demanderais encore (si j'avais l'audace de multiplier ainsi les questions), je demanderais encore à mon siècle, à l'Angleterre, reine du siècle, et au *Times*, roi de l'Angleterre, jusqu'à quel point il est nécessaire de conserver au prix de tant de sang, de tant d'argent et de diplomatie, de faire vivre d'une vie artificielle, dans une serre chaude aussi péniblement construite, cet empire turc, éternelle pierre d'achoppement pour l'Europe, cet empire qui a toujours le privilége d'être défendu par l'une des puissances lorsqu'il a offensé l'autre, et qui de cette façon, tous les dix ou douze ans, fournit à l'Europe une guerre ou une menace de guerre. Est-ce pour la paix de l'Europe que l'on maintient au milieu d'elle cet éternel sujet de combat?

Je demanderais bien d'autres choses à mon siècle s'il était d'humeur à m'entendre, et si je ne me rappelais que les questions que j'ose à peine indiquer ici ont été traitées dans ce Recueil par des plumes autrement habiles et compétentes. Mais comment ne pas se faire ces questions après avoir lu les quelques pages de M. de Salverte, qui rappellent les événements récents d'une manière d'autant plus vive qu'elles n'en parlent pas? Ce qui occupe le plus M. de Salverte, dans ces notes simplement détachées de son livre de voyage, ce n'est pas tant la description des lieux et des mœurs, c'est (et nous l'en louerons) le spectacle de cette Syrie chrétienne et de ses progrès. Sa population qui croissait, ses églises vingt fois détruites qui se relevaient une fois de plus, les écoles qui s'y fondaient; l'admirable activité de ces ordres religieux, jésuites, lazaristes, sœurs de charité, sœurs de Saint-Joseph, les uns proscrits et renaissant de leurs cendres, les autres nouveaux et nés sous l'inspiration de notre siècle, tous reprenant la tâche anéantie et la recommençant avec le courage et la confiance d'un homme qui l'entreprendrait pour la première fois; ces petites communautés catholiques de Maronites, de Grecs, de Syriens, pauvres, obscures, perdues au milieu des schismatiques et des Turcs, se reformant autour de leurs intrépides pasteurs; ces sœurs de Damas, enseignantes et hospitalières, émerveillant la popu-

Digitized by Google

lation infidèle par un courage et une charité dont elle n'avait pas idée, et par une puissance de guérison qu'elle taxait de magie : tout cela coïncidant avec le légitime progrès de ces peuplades chrétiennes vers le travail, l'industrie, le commerce, l'aisance : voilà ce que nous montre M. de Salverte. — Et tout cela est détruit, et une ruine plus irréparable peut-être que toutes les autres, parce qu'elle a été plus calculée, a tout emporté ! On ne peut donc s'empêcher de lire avec tristesse ces pages, qui ont été écrites plutôt avec la satisfaction d'un cœur chrétien. Mais elles n'en sont que plus précieuses. M. de Salverte a vu la Syrie chrétienne à la veille de sa ruine ; il nous la montre sans phrase, avec une simplicité intelligente et élégante ; il nous donne des faits, et, quand il le peut, des chiffres. Il ajoute ainsi une page à l'immense bilan de réparation que l'Europe chrétienne, quand elle voudra être chrétienne, aura à présenter à ce voisin ottoman qu'elle tolère avec tant de patience, de qui elle a conçu parfois un si indulgent espoir, et qui lui sait si peu de gré et de sa patience et de son espoir.

FRANZ DE CHAMPAGNY.

LES CATACOMBES ROMAINES, par le Rd J. Spencer Northcote, ouvrage traduit de l'anglais. — Paris, Poussielgue-Rusand.

Unir la science et la foi, les éclairer et les soutenir l'une par l'autre, tel est le but des hommes qui, profondément attachés à leurs convictions religieuses, n'en suivent pas moins avec un intérêt sympathique le progrès des études et le développement des connaissances humaines.

Loin de redouter, pour les croyances qui leur sont chères, les lumières de la raison, ils appellent la discussion et le contrôle, fermement convaincus que, si *un peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène*. Jamais ces paroles n'ont reçu de plus fréquente application que dans notre siècle, où les admirables progrès des sciences naturelles et historiques ont apporté de nouvelles pierres à l'édifice de notre foi.

Pour n'en citer qu'un exemple, l'étude des catacombes romaines a reçu, de l'application rigoureuse des méthodes archéologiques, une direction scientifique qui, en fécondant les recherches et en donnant aux résultats la valeur de faits historiques, a fourni un puissant auxiliaire à la tradition chrétienne. L'archéologie moderne a soumis à une critique impartiale toutes les questions soulevées par la découverte de la Rome souterraine. Elle a déchiffré et classé les inscriptions, à l'aide des procédés ordinaires de l'épigraphie : elle a mesuré, dessiné, comparé les monuments, les peintures, les tombeaux, les autels, déterminé l'époque des excavations différentes, distingué les sépultures des martyrs, des tombeaux vulgaires qu'un sentiment pieux avait groupés autour des reliques des saints confesseurs : elle a interrogé la pierre et le marbre, les actes des martyrs et les itinéraires des pèlerins, séparé la légende de l'histoire, rejeté les faits douteux et les appréciations contestables, et de ce travail d'analyse et d'épuration s'est dégagée la plus éclatante confirmation de nos traditions, la preuve la plus décisive de

Digitized by Google

l'immuabilité de la doctrine catholique. Comment douter en effet de la constitution de l'Église primitive et de la hiérarchie sacerdotale, en voyant dans cette collection d'inscriptions funéraires, qui s'étend du premier au sixième siècle, la distinction des laïques et du clergé, la mention de toutes les fonctions ecclésiastiques, depuis l'évêque, le prêtre, le diacre, jusqu'à l'exorciste, aux vierges consacrées à Dieu? Comment nier la croyance des premiers chrétiens aux sacrements, au purgatoire, au culte de la Vierge et à l'intercession des saints, en pénétrant le sens des peintures symboliques, en reconnaissant le portrait de la Vierge et des apôtres, en lisant les formules funéraires qui demandent le rafraîchissement des âmes, qui invoquent le nom des saints et prient les élus d'intercéder pour les vivants? *Deus refrigeret spiritum tuum.* — *Vivas in nomine Laurentii, in nomine Petri.* — *Vivas in pace et pete pro nobis.* — *Roges pro nobis, quia scimus te in Christo.* — *Pete pro conjugem*, etc... Touchantes prières! précieuses invocations! qui nous font toucher du doigt l'unité de l'Église, et retrouver avec émotion, dans le cœur de nos ancêtres spirituels, notre foi, nos vœux, nos douleurs, nos espérances.

C'est au P. Marchi et au chevalier de Rossi qu'appartient l'honneur d'avoir renouvelé et régularisé l'étude des catacombes; appliquant à leurs recherches une saine méthode et une vaste érudition, ils ont jeté des bases solides et obtenu des résultats que l'on peut considérer comme scientifiquement acquis. Mais les travaux de ces savants ne sauraient être à la portée de tous.

Un catholique anglais, le R. Spencer Northcote, a entrepris de combler cette lacune : il a résumé, à l'usage des voyageurs et des pèlerins, les ouvrages de ses devanciers et les résultats de ses propres observations.

Après deux hivers passés à Rome, en compagnie des savants explorateurs de la ville souterraine, il a composé un petit livre substantiel, nourri de faits, écrit avec clarté, qui est le meilleur guide et la plus intéressante description. Le légitime succès que ce volume a obtenu en Angleterre a donné l'idée de le faire traduire en français, et c'est cette traduction que nous venons recommander aux lecteurs du *Correspondant*. Ils y trouveront tout ce qui peut satisfaire leur curiosité, intéresser leur intelligence et exciter dans leur cœur de salutaires émotions. Dans les premiers chapitres, ils passeront en revue toutes les preuves de l'origine chrétienne des catacombes, preuves tirées de la disposition spéciale des galeries et des tombes, de la nature du terrain dans lequel elles sont creusées, et qui empêchent qu'on ne les confonde avec les carrières antiques et les nécropoles païennes ; la visite aux deux catacombes de *Sainte-Agnès* et de *Saint-Calliste*, leur donneront ensuite un spécimen, la première, des cimetières souterrains de Rome dans leur simplicité et leur pauvreté primitives, la seconde, de ces mêmes cimetières ornés à une époque postérieure par la piété des papes et des fidèles, à cause des monuments historiques et des tombeaux de martyrs qu'ils renfermaient. Enfin, dans les derniers chapitres, ils trouveront une description sommaire des peintures et des inscriptions, avec les principaux textes et l'indication du parti que l'on peut en tirer pour l'étude de la constitution de l'Eglise primitive, de ses croyances et de ses pratiques.

Digitized by Google

Nous ne saurions trop appeler l'attention sur ce volume, en ce moment surtout, où l'approche des fêtes de Pâques attire dans la Ville éternelle un grand nombre de pieux voyageurs. Puissent-ils, en parcourant sous la conduite du R^d Northcote les galeries de la Rome souterraine, en retrouvant avec lui, au milieu des souvenirs des persécutions primitives, les symboles de l'éternelle vérité et la trace des promesses éternelles, oublier un instant les douleurs et les dangers de la Rome temporelle !

MELCHIOR DE VOGÜÉ.

MÉMOIRES D'UN BIBLIOPHILE, *Lettres sur la Bibliographie, à madame la comtesse de Ranc...*, par M. Tenant de Latour, ancien bibliothécaire du roi au palais de Compiègne. Dentu, Paris, 1861.

Il y aurait un bien joli chapitre à ajouter à l'histoire de l'esprit humain, ce serait le chapitre des passions innocentes. La Bruyère en a, à sa manière, esquissé quelques traits en parlant de la mode et de ses singularités; mais, outre que je laisserai volontiers de côté tout ce qui n'est que le caprice éphémère de la mode, à l'époque où la Bruyère écrivait, les sincères manies de l'esprit entraient plus particulièrement que de nos jours dans le domaine de Molière et de la comédie. La société était alors si solide sur ses bases, et chaque chose semblait si bien à sa place, qu'un homme sérieux devait avoir mieux à faire que de collectionner des gravures ou de greffer ses pruniers. Dans le siècle agité où nous vivons, il se mêle à ces goûts particuliers quelque chose de mélancolique qui doit les préserver, ce semble, de la raillerie. Ceux qui s'y livrent sont d'ordinaire des gens qui ont passé l'âge de l'ambition, ou pour qui cet âge n'est pas venu et ne viendra jamais; des gens encore qui, ayant vainement poursuivi un but, cherchent dans la retraite où ils se sont réfugiés une distraction à leurs regrets, l'oubli d'une espérance trompée, une illusion dernière, l'inoffensif emploi d'une activité qui ne sait plus à quoi se prendre. Les esprits chagrins ou simplement austères conseilleront sans doute à ces blessés de la vie de chercher ailleurs et plus haut la consolation et le remède; mais, après avoir fait la part de l'âme, est-on coupable de donner à l'esprit un aliment qui entretienne sa pure flamme, et de chercher à ses facultés un exercice qui les tienne doucement éveillées?

Entre tous ces goûts, celui pour lequel j'éprouve le plus de sympathie, c'est, je l'avoue, celui des livres; je ne dis pas, qu'on le remarque bien, celui des lettres : celui-là, tout le monde l'a ou feint de l'avoir. Il a toujours été de mode, et tel qui n'aura jamais une bibliothèque s'en donne volontiers l'apparence, ne fût-ce que pour masquer une fausse porte. Non, je parle ici de ceux qui poussent l'amour des lettres jusqu'à la passion du livre, du livre considéré en soi comme une personne vivante, et qui du livre aiment tout, l'air, l'habit, la tournure, sans préjudice, bien entendu, de ce qu'il y a sous la reliure; enfin, pour les appeler par leur nom, les bibliophiles.

Digitized by Google

Mais il y a des bibliophiles de tant de sortes, que pour les classer un naturaliste ne serait pas de trop. Laissant de côté les distinctions subtiles et les variétés, le vrai bibliophile sera toujours celui qui, épris des beaux ouvrages, aime à les voir et à les posséder, entourés de toutes les circonstances, permanentes ou accidentelles, qui, à côté de l'œuvre, font revivre l'auteur et son temps.

Charles Nodier restera le type accompli du bibliophile. On sait de quel amour il aimait les livres des autres, et avec quelle élégance il écrivait les siens, sans être jamais de ceux qui dans l'édition qu'ils possèdent prisent par-dessus tout les *deux fautes d'impression qui ne sont pas dans la mauvaise;* il portait dans son goût pour les livres cette pointe d'exagération sans laquelle le bibliophile ne serait qu'un simple amateur.

M. Tenant de Latour est de l'école de Nodier. Il a, comme Nodier, le flair et le style. Il trouve, et il excelle à raconter ses trouvailles. Il n'est pas de ceux qui, ayant beaucoup d'argent, se forment une bibliothèque comme un parvenu se bâtit un hôtel, et qui ont leur libraire comme ils ont leur architecte, leur notaire et leur agent de change. C'est avec soixante ans de patientes recherches, une instruction étendue et rare, et de modestes épargnes prélevées sur de minces revenus, qu'il est parvenu à élever l'édifice de sa précieuse bibliothèque. Le livre que nous annonçons est l'histoire de cette laborieuse entreprise. Mais, hâtons-nous de le dire, car c'est le charme principal de ses *Mémoires d'un bibliophile*, sous le bibliophile, partout on sent l'homme. A travers cette quête incessante et essoufflée sur les quais, dans les ventes, chez les libraires, on entrevoit une vie dévouée au souci quotidien de la famille, au labeur d'une carrière honorablement suivie, aux austères devoirs de l'homme de cœur.

Un exemple fera mieux voir dans quelle mesure et avec quel charme le goût et le devoir s'associent et se mêlent ici sans que jamais l'un ait à souffrir de l'autre.

En 1814, M. Tenant de Latour appartenait à la maison militaire du roi, et il fut de ceux qui accompagnèrent Louis XVIII à Béthune. Cette page navrante de notre histoire est racontée dans les *Mémoires d'un bibliophile* avec un intérêt saisissant. L'incertitude des événements et des consciences s'y peint avec une vérité qui rend les choses présentes; on assiste au tumulte du départ, aux détresses de la route, à l'amère angoisse des adieux. Mais les livres, me demandera-t-on, qu'avaient-ils à démêler avec tout cela ? Attendez, c'est M. Tenant de Latour qui se chargera de répondre :

« Tout en faisant mes préparatifs de départ avec une grande précipitation, « je m'étais muni de mon fidèle *Virgile de Goffredo*, de 1598, d'une *Imita-* « *tion de Jésus-Christ* également portative, et enfin, comme une sorte d'ou- « vrage de circonstance, des *Mémoires de Larochefoucauld*... Le volume elzé- « vir des mémoires de Larochefoucauld, que j'ai encore, n'est pas le seul « de mes compagnons du moment qui me retrace des souvenirs chers à « mon cœur. Je vous ai déjà parlé d'un *Goffredo* imprimé trois ans seule- « ment après la mort du Tasse; il provenait de la vieille bibliothèque du « château de Nanthiat. C'était l'exemplaire même du chevalier d'Aydie, et il « m'avait été donné par une femme incomparable, la feue marquise douai-

Digitized by Google

« rière de Bonneval, la petite-fille d'Ayssé, madame de Bonneval ! C'est là « un de ces souvenirs qui épuisent mon âme par l'émotion en même temps « qu'ils rajeunissent ma pensée ramenée sur des temps plus heureux ! »

Comprenez-vous maintenant? Ce garde du corps qui galopait à la suite du roi, au hasard de recevoir une balle dans la tête ou de rester dans un fossé, portait en croupe un bibliophile, et, chaque fois que l'horizon semblait s'éclaircir, celui-ci mêlait des pensées plus douces aux graves inquiétudes de l'autre.

« J'allais côte à côte avec un garde du corps originaire d'une des provin- « ces qui formaient ou avoisinaient notre itinéraire, homme de cœur et chez « lequel j'avais flairé bien vite une instruction variée. Le hasard d'abord et « plus tard une sympathie mutuelle nous avaient rapprochés, car nous étions « alors en quelque façon les maîtres de régler nos rangs. Notre premier sujet « de causerie avait été naturellement la grande affaire du jour, l'affreuse « préoccupation politique qui assiégeait tous les esprits; mais, comme il « arrive toujours, même dans les situations les plus graves, nous en vînmes « sensiblement à ce qui tenait à nos goûts particuliers. Je lui avouai sans dif- « ficulté que près du grand morceau de pain bis acheté dans le dernier vil- « lage que nous avions traversé, se trouvaient un *Virgile* et un *Goffredo*. Cela « fut entendu de lui comme la chose du monde la plus simple, au lieu de « l'être avec l'immense éclat de rire qui aurait probablement accueilli cet « aveu sur quelque autre point de la colonne, et, un peu plus loin, après « m'avoir indiqué d'un clin d'œil la *musette* pendue à l'arçon de ma selle, « il me montrait du doigt, sur le bord de la route, assis devant sa chaumière, « un vieux paysan qui tressait un panier ou tout autre ouvrage du même « genre. Son esprit venait de se transporter vivement au septième chant de « la *Jérusalem délivrée*, où le Tasse peint avec tant de charme le contraste « entre le tumulte des armes et les paisibles occupations des champs : « Le « vieillard d'Herminie! » me dit-il. J'étais enchanté; une fois dans cette « voie, je n'étais pas près de m'arrêter, et je me mis de mon côté à rem- « bourser avec mesure cette heureuse citation. »

Mais il faudrait citer tout le chapitre; j'ai voulu seulement indiquer par un exemple comment procède l'auteur. Il y a dans son livre des chapitres moins émouvants, plus techniques, d'une érudition plus spéciale, mais aucun dans lequel un mot jeté en passant, une saillie qui échappe, une allusion à d'autres temps, n'éveille dans l'âme du lecteur cette mélancolie des choses dont parle Virgile, *sunt lacrymæ rerum*.

Les *Mémoires d'un bibliophile* se composent de dix-sept chapitres, ou, pour être plus exact, de dix-sept lettres; car ce sont des lettres, et des lettres à une dame, ce qui me fait un devoir d'ajouter qu'il n'y a rien ici de cette afféterie qui semblait avoir pour jamais perdu la forme épistolaire dans l'esprit des lecteurs sérieux. Non, mais dans la société de l'auteur, et parmi ses relations les plus chères, une dame s'est trouvée qui, ayant les mêmes goûts et les cultivant avec la discrétion qui convient à une femme du monde, et dans le demi-jour qui sied à ces doctes matières, est devenue naturellement la confidente émue, et quelquefois jalouse, des découvertes de notre bibliophile. Il semble que ce qui ne vaudrait pas toujours la peine d'être raconté au

Digitized by Google

public, on peut avec plus de confiance le dire à une oreille amie. Dès qu'il y a récit, il faut bien que quelqu'un écoute, personnage muet, mais qui parlerait au besoin la même langue, et qui, complice indulgent de celui qui raconte, lui épargne du moins la petite honte d'une passion égoïste et solitaire.

Laissant à ceux du métier qui y trouveront plaisir et profit certaines nomenclatures d'auteur et d'éditions semées pourtant, à l'occasion, de piquantes anecdotes, d'aperçus ingénieux, de rapprochements singuliers, d'applications fines et sûres, je veux surtout parler des chapitres qui justifient ce titre de *Mémoires d'un bibliophile*. Ce sont quelques épisodes qui mettent, pour ainsi dire, la science en action, et nous montrent le bibliophile en campagne, tantôt déçu, tantôt payé de ses peines par des découvertes qui, après avoir été la joie, l'orgueil et la récompense de celui qui les a faites, restent le charme de ceux qu'elles instruisent ou amusent.

Un jour, dans une échoppe, M. Tenant de Latour met la main sur une petite *Imitation de Jésus-Christ;* il l'ouvre, et aperçoit la signature de Jean-Jacques Rousseau. Certes, il eût préféré y trouver celle de saint François de Sales, mais c'était déjà quelque chose. Il faut lire ce délicieux récit, et comment dans les pages du livre, couvertes de notes marginales de la main du philosophe, se rencontre aussi une petite fleur séchée qui ne pouvait être qu'une pervenche. On ne saurait croire tout ce que l'auteur a mis d'esprit, de sentiment, de bonne logique, de véritable érudition à établir que cette pervenche pourrait bien être celle qui arracha à J. J. Rousseau l'exclamation célèbre qui résonne encore dans toutes les mémoires.

Je signale aussi à l'attention du lecteur la description d'un cabinet de Turgot à Limoges. Les portes de ce cabinet, religieusement conservé, sont couvertes des rayons figurés d'une bibliothèque imaginaire. Le choix des titres et la répartition des œuvres entre les auteurs du temps est une fort amusante satire des beaux esprits de l'époque. On aime à voir se dérider ce grave Turgot; mais il fallait ici un commentaire à ses malices. Limousin et bibliophile, de plus ayant vécu dans sa jeunesse avec plus d'un contemporain de Turgot, M. Tenant de Latour était précisément l'homme qu'il fallait pour l'écrire.

Quelque chose de plus littéraire encore, c'est le chapitre consacré à un exemplaire de Malherbe, annoté d'un bout à l'autre par la plume d'André Chénier. Oui ; et en voici la preuve : cet Athénien égaré à la fin de notre dix-huitième siècle allait volontiers de Théocrite à Racine et d'Homère à Malherbe, et c'est ce qui fait comprendre comment, étant Grec de race et de style, il est cependant si Français d'idées et de langage.

Les *livres d'écoliers* sont une page de notre vie à nous tous qui avons de bonne heure ouvert un livre. Combien, en la lisant, retrouveront ici le souvenir de quelque ami de collége, oublié depuis des années ! Combien, après avoir lu, iront, d'une main tremblante d'émotion, chercher dans l'angle le plus obscur de leur bibliothèque quelqu'un de ces volumes mal imprimés, déchirés, qu'on ne vend, qu'on ne brûle jamais, et laisseront tomber sur un feuillet à demi effacé par le doigt de l'enfant une de ces bonnes

Digitized by Google

larmes qui demandent grâce pour les écarts de la jeunesse et les méchantes ambitions de l'âge mûr !

Toutefois, entre tous ces épisodes, et j'en passe d'excellents, ma préférence est acquise à celui dont je parlais en commençant et dont le titre un peu général, *Des livres dans les bouleversements politiques*, n'annonce pas tout ce ce qu'il tient. On ne craindra pas de rapprocher de ces fidèles souvenirs d'un royaliste en 1814 plus d'un hommage loyal et sincère rendu, en passant, à la bibliothèque de Twickenham, aux royales mains qui en font chaque jour un monument, et au palais de San Telmo à Séville, d'où sortit, un jour un beau *don Quichotte*, pour aller à cinq cents lieues illustrer les modestes rayons de notre bibliophile. C'est que dans son culte pour la France, et pour la race antique qui la gouverna glorieusement pendant tant de siècles, il n'aime à se souvenir que de ce qui rapproche, il ne veut oublier que ce qui sépare. Fidèle à ses souvenirs comme à ses livres, il ne veut rien perdre des uns ni des autres. C'est le privilége auguste du grand âge; devant un cœur apaisé par les années les dissensions n'ont plus de raison d'être, et le repos dans la concorde semble la loi supérieure des nations comme des familles.

Le style de ces Mémoires est dans le ton d'une conversation vive, enjouée, toujours spirituelle et mesurée; une science des choses qui n'appuie jamais, une expérience des hommes qui n'ôte rien à la bienveillance, une indulgence qui n'exclut pas un peu de malice : ce livre est tout un homme. La première pensée de l'auteur était, si je ne me trompe, et je ne sais pourquoi il n'y a pas donné suite, d'intituler son ouvrage le *Testament d'un bibliophile*. C'est en effet le résumé d'une vie entière, et jamais écrivain n'a mieux justifié son épigraphe : *Les livres ont toujours été la passion des honnêtes gens.*

ANTOINE DE LATOUR.

SOUVENIRS DE QUARANTE ANS, 1789-1830, par une dame de Madame la Dauphine. 1 vol. in-12, Lecoffre

MM. Hue et Cléry sont les seuls compagnons de captivité de Louis XVI épargnés par la guillotine, qui nous aient laissé le récit des choses dont ils furent témoins. Les Mémoires de ces deux fidèles serviteurs ont pris place parmi les monuments les plus touchants de l'histoire. Combien plus émouvants encore seraient les souvenirs de madame de Tourzel, la vénérable gouvernante des Enfants de France, si, dans l'asile où elle eut le bonheur de se réfugier au sortir du Temple, elle avait eu le courage de les écrire! Sa position plus rapprochée des royales victimes lui permettait de voir davantage et de mieux comprendre; malheureusement on sait que, sauf une lettre adressée à une parente après sa sortie de la prison, elle n'a laissé aucune relation des tristes évènements dans lesquels elle fut enveloppée.

Le livre que nous annonçons aujourd'hui compense un peu la perte qu'a faite à cet égard la postérité. Les *Souvenirs de Quarante Ans* ne sont pas, à

Digitized by Google

la vérité, l'œuvre de madame de Tourzel, mais c'est celle de sa fille, mademoiselle Pauline de Tourzel, qui était restée près de sa mère quand celle-ci fut placée par Marie-Antoinette auprès de ses enfants, et qui ne quitta la famille royale que le jour où celle-ci fut brutalement isolée. Arrachée à la mort ainsi que sa mère par le dévouement d'un des membres de la Commune et peut-être de Tallien lui-même, elle avait été désignée pour suivre la Dauphine à Vienne, mais fut, on ne sait pourquoi, privée de cet honneur. Ayant épousé le comte de Béarn, mademoiselle de Tourzel resta en France sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, et, au retour des Bourbons, fut nommée dame d'honneur de la duchesse d'Angoulême. C'est vers cette époque que, cédant aux instances de ses petits-enfants, elle consentit à mettre par écrit ses souvenirs.

Comme l'indique le titre, ces souvenirs embrassent un espace de quarante ans, mais ils portent particulièrement sur le temps que l'auteur passa en captivité avec la famille royale, soit aux Tuileries, soit au Temple, et c'est sur ce point seulement qu'ils ont de l'intérêt pour l'histoire. Mais cet intérêt est très-vif, très-touchant. S'ils ne rectifient pas certains tableaux, certains portraits désormais arrêtés dans leurs traits principaux, ils les accentuent plus vivement. Le fier caractère de Marie-Antoinette s'y montre avec éclat dans plusieurs détails encore inconnus, ce nous semble. Nous en citerons un : c était le 6 octobre, le jour où le château de Versailles fut attaqué par la populace de Paris. Les appartements de la famille royale avaient été ouverts et le roi avait été obligé de se montrer à la foule. A peine s'était-il retiré, qu'une clameur effroyable partit d'en bas, demandant aussi la reine.

« Cette exigence de la foule causa, dit mademoiselle de Tourzel, un grand effroi à ceux qui étaient auprès de la reine, et plusieurs personnes la supplièrent de ne pas se montrer... Elle savait à quel point on avait enflammé contre elle les haines populaires : qui pouvait dire pourquoi on l'appelait sur le balcon? Les hommes qui avaient assassiné les gardes du corps pendant la nuit ne reculeraient pas devant un plus grand crime. Rien n'obligeait la reine de courir au-devant d'un danger certain.

« A ce mot de danger, la reine leva la tête et dit avec fierté : Je paraîtrai... Puis, saisissant ses enfants par la main, elle se présenta sur le balcon, entre M. le Dauphin et Madame Royale.

« La Reine seule! s'écria une voix ; et bientôt toutes les voix répétèrent : La Reine seule!

« La Reine, par un mouvement plus prompt que la pensée, repoussa ses enfants en arrière et demeura seule sur le balcon, en face de la foule.

« Ce courage en imposa à la haine elle-même. »

Au 10 août, même courage mêlé à un touchant mouvement de générosité.

« Pendant que le Roi, se montrant à une fenêtre, tâchait de calmer l'émeute et se dévouait au salut de sa famille, un bandit, raconte encore mademoiselle de Tourzel, s'approcha du groupe que nous formions dans un coin de l'appartement et demanda d'une voix à faire frémir :

« — Où est la Reine?... Laquelle est la Reine?

Digitized by Google

« Madame Élisabeth, qui était près de la Reine, s'élançant en avant par un mouvement plein de grandeur, se mit devant elle, et d'une voix forte, dit :

« — Me voici!

« La Reine, arrêtant sa belle-sœur, passa devant madame Élisabeth :

« — C'est moi, dit-elle, qui suis la Reine.

« Ce combat de générosité, ou peut-être l'incertitude où se trouva celui qui avait parlé, lui imposa silence. »

Cette grandeur d'âme n'excluait pas chez elle, on le sait, les douces affections de mère ; mademoiselle de Tourzel en rapporte des traits qui arrachent les larmes; ce courage laissait même place dans son cœur aux superstitieuses faiblesses du pressentiment. Marie-Antoinette n'avait jamais vu la vieille forteresse du Temple sans terreur.

« Quand elle entendit, raconte l'auteur des *Souvenirs de Quarante Ans*, la décision de l'Assemblée qui ordonnait qu'elle et sa famille seraient conduites au Temple, cette malheureuse princesse se tourna vers ma mère, porta la main sur ses yeux et dit : J'avais toujours demandé au comte d'Artois de faire abattre cette vilaine tour qu'il y a là; elle m'a toujours fait horreur : je suis sûre que c'est là que nous serons enfermées. »

Les *Souvenirs de Quarante Ans* n'offrent pas sur Louis XVI autant de particularités caractéristiques. En voici cependant une qui frappe d'autant plus qu'elle constraste plus vivement avec les habitudes du souverain. Louis XVI ne passait pas pour être galant auprès des dames et ne se piquait pas en effet de l'être; néanmoins il avait remarqué les grâces charmantes de la jeune Pauline de Tourzel, et un matin, c'était dans les mauvais jours de la Révolution (quelque temps avant le 10 août, si nous ne nous trompons), la cour put lire dans le *Mercure*, sur le nom de Pauline un délicat acrostiche dont certaines indiscrétions décélèrent la paternité royale.

C'était aux environs du jour qui devait lui ôter entièrement sa liberté que que Louis XVI, avons-nous dit, faisait des vers pour mademoiselle de Tourzel. Or il n'était pas seul à donner l'exemple de la facilité avec laquelle on oublie l'orage dès qu'il cesse un moment de gronder. Mademoiselle de Tourzel raconte que, transportée aux Tuileries, où elle était cependant gardée à vue, la famille royale, parce qu'elle n'entendait plus circuler la foule sous ses fenêtres, s'accommodait assez aisément de cette demi-captivité.

« On s'habitua donc au séjour des Tuileries, dit-elle; insensiblement on se fit des occupations, et on se traça un plan de vie... Au bout de quelque temps, comme le calme paraissait renaître (hélas! ce n'était qu'un bien court entr'acte au milieu des tempêtes !), la Reine, désirant donner quelque distractions à ses enfants, dit à ma mère qu'elle viendrait chez elle prendre le thé de temps en temps; elle l'engagea à inviter quelques personnes de l'âge de Madame Royale. Ces réunions étaient faites pour plaire à celle-ci et pour remettre dans cette vie, qui devait être si triste, quelques lueurs de gaieté. On jouait de petits jeux : tous les appartements de ma mère, dont les portes battantes restaient ouvertes, présentaient un vaste champ à l'activité de Madame Royale, et les parties de cache-cache, qui avaient lieu alors,

Digitized by Google

laissèrent dans son esprit de longs souvenirs, que j'ai retrouvés plus tard dans la mémoire de madame la Dauphine. »

Ces scènes gracieuses, où l'âme se repose un instant, sont suivies, dans les *Souvenirs de Quarante Ans*, du lamentable épisode de la fuite de Varennes, où l'auteur nous apprend, entre autres circonstances, que, par suite de la petitesse de la voiture qui ramenait la famille royale et les commissaires, la fille de Louis XVI dut « faire le voyage sur les genoux de Pétion. »

Le récit des événements qui suivirent, jusqu'à la détention de la famille royale au Temple, présente sinon beaucoup de faits nouveaux, du moins une suite de tableaux tour à tour effroyables ou attendrissants. Ceux-ci dominent. Aussi toute cette partie de l'ouvrage va-t-elle droit au cœur. Après la captivité du Temple, sur laquelle l'auteur des *Souvenirs de Quarante Ans* s'étend peu, l'intérêt passe de la famille royale à mademoiselle de Tourzel elle-même ou à sa mère. On les suit l'une et l'autre, sans respirer, à travers les incidents nombreux qui compromettent à chaque instant leur délivrance, jusqu'à l'époque du Consulat et presque jusqu'à celle de la restauration; car madame de Tourzel, fut toujours suspecte à Napoléon; et en butte aux persécutions de sa police. Toutefois le récit revient un instant vers le Temple, où il nous montre la fille orpheline de Louis XVI au moment de partir pour l'Autriche et d'être échangée contre quelques prisonniers de guerre républicains. Les pages qui nous peignent sa solitude, son dénûment et sa résignation sont peut-être les plus attendrissantes de l'ouvrage.

D'après le rapide aperçu que nous venons d'en donner, on peut juger du genre d'attrait qu'offrent ces *Souvenirs* ; c'est une lecture touchante non-seulement par les tableaux douloureux qu'elle retrace, mais par la simplicité, l'élévation et tous les nobles sentiments qui y respirent. Ces Souvenirs sont désormais le complément indispensable des attachants Mémoires de Cléry.

P. Douhaire.

— Sous le titre de : *Journal des Événements de Castelfidardo*, M. l'abbé Symon de Latrèche, chapelain français à Lorette et témoin oculaire de tout ce qui s'est passé dans l'héroïque rencontre des zouaves pontificaux avec les troupes piémontaises, vient d'en publier (Paris, veuve Poussielgue-Rusand, éditeur) un récit circonstancié et du plus dramatique intérêt.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

22 février 1861.

Les plus graves événements du mois sont traités dans ce numéro de manière à ne laisser à une *chronique* ni utilité ni place.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour parler au moins des premières interprétations officielles, si diverses, données au décret du 24 novembre, et des premières applications pratiques de ce décret, auquel nous continuons à attacher plus d'importance que plusieurs de ses interprètes. Quoi qu'on puisse dire pour en restreindre ou en élargir l'esprit, le fait est plus fort que toutes les paroles, et ce fait, c'est la relation nouvelle établie entre les pouvoirs publics et l'autorité souveraine qu'ils contrôlent, par l'adresse; — entre les pouvoirs publics et le pays qu'ils représentent, par la publicité. Les idées vont plus vite que les institutions, les habitudes restent en arrière; il fallait donc s'attendre à ce que les idées se plaignissent, parce que le décret ne donne pas assez; à ce que les habitudes s'effrayassent, parce que le décret risque trop. Nous sommes sans doute du côté des idées; le décret ne sera complet qu'avec la liberté de la presse mise à l'abri des coups qui ont, ce mois-ci, frappé le *Courrier du Dimanche* ou étouffé la *France centrale*, et avec la liberté électorale affranchie des procédés qui transforment un préfet en candidat de son successeur, comme dans l'élection de Limoux, si courageusement signalée par M. Léonce de Guiraud. Mais ces compléments auront leur jour; il faut savoir attendre et mériter ce qu'on n'a pas; il faut surtout savoir apprécier et mettre en valeur ce qu'on a.

Comme la liberté, la justice est toujours sûre d'avoir son heure; en douter, ce serait douter de la Providence. Il était temps que la honte des spéculations audacieuses, le spectacle démoralisateur du succès, de la puis-

Digitized by Google

sance, de la fortune, gagnées par des moyens suspects, eussent enfin leur expiation. Un procès financier qui commence et que nous remercions la justice d'avoir provoqué, prépare à la morale publique cette satisfaction. Assurément une telle affaire peut laisser bien des dupes malheureuses et des complices inconnus, et nous nous gardons bien de juger d'avance des faits dont la justice est saisie. Mais la résolution du gouvernement de réprimer ces sortes d'affaires est une mesure à laquelle nous applaudissons vivement. La crainte de la publicité, quand elle sera complète, est le plus puissant frein contre ces scandales; on ne le sait que trop, car les spéculateurs commencent par se faire journalistes, ou par acheter les colonnes des journaux. Aucun journal n'a flétri l'emprunt turc, parce que tous l'annonçaient. Ce serait l'honneur de la presse de stigmatiser ces plaies sociales, l'honneur de la liberté de les laisser sans repos. On prétend que le retentissement est plus dangereux que le silence. Non, non, mieux valent les maladies aiguës que les maladies secrètes.

Nous ne voulons pas omettre tout à fait quelques événements qui nous touchent de plus près, qui intéressent plus spécialement nos affections, nos croyances, nos opinions.

Nous avons éprouvé ce mois-ci une grande joie et un grand deuil.

La joie a été la nomination à l'évêché de Périgueux d'un de ces prêtres irréprochables, vénérés de tous, dont l'élévation réjouit tout le monde sans faire triompher personne, M. l'abbé Baudry, professeur au séminaire Saint-Sulpice, et membre de cette grande, simple, pieuse et solide école à qui l'Église doit M. Ollier, M. Eymery, M. Frayssinous, M. Gosselin, M. Hamon, et tant d'autres maîtres de la vie et de la doxtrine catholiques. Digne de ces noms respectés, M. Baudry, connu sans le savoir et sans le vouloir, méritait d'être désigné, malgré tous les efforts d'une humilité persistante, par l'affection reconnaissante de ses élèves et par l'estime de tous, pour occuper les saintes et redoutables fonctions de l'épiscopat.

Le deuil a été la perte d'amis impossibles à remplacer, comme fut Charles de Riancey, mort à quarante-deux ans, après une vie dépensée, ruinée volontairement au service exclusif de la cause de Dieu. Il la servit par ses écrits, par ses bonnes actions, par son exemple, par son activité, par ses prières, par ses discours, par ses moindres paroles, avec une passion dont la flamme ne diminua jamais. Enfant, jeune homme, homme fait, il s'honora d'être de la petite phalange de ceux qu'on appelle les catholiques *compromis;* qualification peu pesante, si son unique résultat était de fermer la porte à beaucoup de plaisirs, d'honneurs, de succès, après tout bien compensés au fond de l'âme par la douceur de satisfactions invisibles. Mais la vraie souffrance, c'est de passer pour meilleur que l'on ne se connaît, et d'avoir à gémir devant Dieu de n'être jamais au niveau de la piété et de la perfection que les hommes vous supposent et vous reprochent.

Au surplus, si quelqu'un fut étranger à la préoccupation de l'opinion des

Digitized by Google

autres, ce fut Ch. de Riancey, tant il allait de bonne foi, de bon cœur, devant lui, sans s'arrêter, sans se lasser, tout à sa cause sacrée. Sa mère, sa femme, son frère, étaient le seul public dont il appréciât les suffrages. Quel collaborateur, quel compagnon, quelle moitié de lui-même a perdu son frère! La mort était le seul coup qui pût les séparer. En voyant Henri de Riancey conduire les tristes obsèques de son meilleur ami, on cherchait encore à ses côtés celui-ci. Devant les restes d'un tel catholique, les paroles sacrées prenaient un accent plus pénétrant. Qui n'a été ému en entendant ces paroles de l'Évangile : « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort! — Ton frère ressuscitera! » Qui ne s'est senti raffermi en entendant le repos assuré aux âmes des fidèles : *Animæ fidelium*? Un fidèle, un fidèle dans l'épreuve, un fidèle jusqu'à la mort, c'est bien là ce que fut Charles de Riancey.

Nous rapprochons sans peine de ces tristes lignes l'annonce d'un livre que M. Anatole de Ségur vient de consacrer aux *Martyrs de Castelfidardo* [1]. Il a eu la pieuse et patriotique pensée de réunir tout ce que l'on sait de la plupart de ces jeunes soldats français et chrétiens; c'est comme une épitaphe qui les couvre de la même gloire dans le même tombeau. Nous lirons ce livre pour honorer ceux que nous n'avons pas eu le bonheur d'imiter, nous le lirons à nos enfants, afin qu'ils apprennent quelles âmes de héros sait former la religion sur la terre de France par l'alliance étonnante de l'innocence et de la valeur.

D'autres combattants sur un autre terrain, les écrivains résolus, généreux et intelligents, qui, voulant ranimer dans leur province l'activité intellectuelle, ont publié avec succès, sous le titre de Varia, un premier volume, viennent d'en publier un second [2]. Les travaux qui le composent sont vraiment remarquables par la variété, le talent, la verve, mais surtout par l'indépendance et par la sincérité de convictions religieuses et libérales ouvertement professées. Au risque de pousser à la dépopulation des provinces, nous formons le souhait que ces idées et leurs sympathiques défenseurs fassent à Paris de fréquents voyages.

[1] Paris, chez Ambroise Bray.
[2] A Nancy, et Paris, chez Lévy.

Le Secrétaire de la Rédaction, P. Doumaire.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

Digitized by Google

LETTRE

A M. LE Vte DE LA GUÉRONNIÈRE

PAR

Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

MONSIEUR LE VICOMTE,

Je viens de lire votre nouvel écrit, *La France, Rome et l'Italie*, et je me sens profondément attristé de voir une telle cause soutenue par vous. Je m'afflige surtout en pensant, non à votre talent, non à votre caractère, mais à vos fonctions.

Vous êtes le Directeur de la Presse, et vous écrivez avec la permission, par conséquent avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur.

Jusqu'ici, le voile jeté sur les brochures anonymes qui ont précédé la vôtre nous réduisait à des conjectures, à de tristes conjectures, mais sans preuves. Nous avons aujourd'hui une certitude, c'est le Gouvernement lui-même qui vous autorise, c'est le Gouvernement qui trouve bon que le Souverain Pontife, déjà si malheureux, soit dénoncé à l'opinion publique par un Conseiller d'État.

Il est vrai, et je vous rends cette justice, en engageant votre nom dans le débat, vous nous garantissez par là même que le Directeur de la Presse aura la loyauté de laisser toutes les franchises nécessaires aux antagonistes de l'Écrivain.

J'userai avec une libre confiance de cette latitude. Aussi bien le temps des circonlocutions est passé ; et l'heure est venue de tout dire, de déchirer tous les voiles qui couvrent et cachent encore la vérité.

I

La situation que vous faites aux Évêques est doublement douloureuse, Monsieur.

Digitized by Google

Nous avons le chagrin d'être condamnés à vous suivre dans une forme de controverse qui nous inspire une profonde répugnance, la *brochure*, triste invention de la plus vulgaire littérature politique, à l'usage d'un public qui n'a pas la patience de lire, ni le courage de discuter en face, ni la volonté d'approfondir les questions. Nous sommes condamnés à parler de notre Pontife, de notre Père, non pas en Évêques, en fils, mais en journalistes et pour les journaux. Il le faut cependant, car notre devoir nous force à ne pas dédaigner les âmes de ceux qui vous lisent, à ne pas déserter la cause de celui que vous attaquez.

Mais ce n'est pas tout ; vous écrivez pour *édifier le pays, définir les responsabilités*, et faire *à chacun sa part*. Et toutefois, soulevant, comme vous le dites, *le problème le plus considérable et le plus redoutable de notre temps*, et portant contre nous des accusations si graves, votre histoire, Monsieur, est étrangement incomplète, aussi bien du reste que le document sur lequel elle repose; je veux parler de la collection des dépêches relatives aux affaires d'Italie, communiquées par le Gouvernement au Sénat et au Corps législatif.

Mais s'il faut nous contenter de ce que vous nous montrez, j'en ai assez pour prouver que votre histoire incomplète n'est pas même impartiale.

Et d'abord, quant à nous, qu'on se mette à notre place! Est-il rien de plus douloureux que d'entendre répéter chaque jour que nous attaquons le Gouvernement de notre pays, que nous sommes ses ennemis, que nous appartenons, que nous sacrifions tout à un Chef étranger ?

Mais quand vous nous adressez une pareille accusation, vous oubliez vous-même, Monsieur le Conseiller d'État, permettez-moi de vous le dire, la loi de votre pays. Il y a en France une loi, une constitution respectable, œuvre du premier fondateur de la dynastie Napoléonienne, loi moderne qui a consacré l'œuvre du temps, et qui a déjà survécu à tant de révolutions, c'est le Concordat. Or, en vertu même du Concordat, les Évêques ont deux Chefs, l'un, Prince temporel, Souverain de leur pays, l'autre, Supérieur spirituel, Docteur suprême de leur foi.

C'est le Concordat qui nous fait choisir et désigner par le Chef de l'État au Chef de l'Église, lequel seul nous institue. Le Concordat reconnaît donc qu'indépendamment du Souverain que nous avons à Paris, nous en avons un autre dans la Ville Eter-

Digitized by Google

nelle ; et il concilie nos devoirs envers tous deux. Jamais nous n'y avons manqué, jamais nous n'y manquerons ; nous sommes citoyens et prêtres, dévoués à l'Église en même temps qu'à la patrie. Or, dans ce moment, le Chef suprême de l'Église est malheureux, il est vaincu, il est humilié, il est menacé ; l'épée de la France ne le couvre plus contre les entreprises d'indignes alliés. Comment toute notre sollicitude, nos vœux, nos prières, nos efforts ne seraient-ils pas dirigés vers Celui qui est seul faible, et seul en péril ?

Vous dites, Monsieur, que le Pape et les Évêques sont dominés, menés par un parti, et que de là vient tout le mal. Vous me permettrez ici de vous sommer de parler clairement.

Il est commode et banal, quand on parle d'un Souverain, d'attribuer tout le bien qu'il fait à sa personne, tout le mal à ses amis ; n'entendez-vous pas répéter cela chaque jour en France ?

Eh quoi ! dans ces manifestations immenses, universelles, instantanées, qui ont éclaté en faveur du Chef suprême de l'Église, non pas seulement en France, mais d'un bout du monde à l'autre, en Irlande, en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Suisse, en Prusse, en Bavière, dans toute l'Allemagne, en Savoie, en Piémont même et dans toute l'Italie : non-seulement en Europe, mais en Amérique, aux États-Unis, au Mexique, au Brésil, partout, il ne vous plaît de voir autre chose que les manœuvres d'un parti !

Mais pouvez-vous faire à l'Épiscopat tout entier une plus profonde et plus ridicule injure ? S'il m'est permis de le demander dans un langage que votre étrange accusation rend nécessaire, sommes-nous donc tous des niais ou des hypocrites ? Quoi ! les évêques français ont parlé, tous les évêques du monde catholique ont parlé, les prêtres, les fidèles ont uni leur voix à la nôtre, et vous ne pouvez vous élever jusqu'à comprendre ce battement de nos cœurs, ce frémissement unanime des consciences catholiques ; et ce qu'un évêque d'Irlande nommait si bien, *le mouvement naturel et généreux des membres, qui se lèvent instinctivement, quand la tête est menacée, pour la défendre !*

Mais vous oubliez donc ce que vous avez dit vous-même ; que cette question *alarme les croyances, et remue ce qu'il y a de plus vital et de plus profond dans l'humanité ?* Et comme si nous étions étrangers à *ces croyances alarmées*, et indifférents à ce qu'il a *de plus vital et de plus profond dans l'humanité*, vous ne voulez voir en nous que des dupes ou des instruments politiques !

Non, tout ce que vous essayez de dire à cet égard, Monsieur,

Digitized by Google

ne prouve vraiment qu'une chose, c'est que cette grande question de Rome a le privilége de laisser sans repos aussi bien la conscience de ses adversaires que celle de ses défenseurs.

Est-ce que, en 1848 et 1849, vous n'avez pas vu chez les Catholiques, et même chez nos frères séparés, en pleine Assemblée nationale, les mêmes réclamations et les mêmes alarmes?

Et, dans la crise actuelle, quand nous voyons un Prince piémontais, notre allié et notre obligé, faire à l'Église depuis douze ans une guerre acharnée, se moquer de nous et de nos conseils, et envahir brutalement les États pontificaux, nous devions, selon vous, fermer les yeux et déserter tous nos devoirs!

Vous sentez, on le voit, tout ce qu'a d'accablant pour vous une telle réprobation de la conscience catholique. Mais puisque vous avez eu le courage de l'affronter, ayez du moins le courage de ne pas l'outrager. Non, elle n'est pas avec vous, elle est contre vous, cette conscience. Il faut en prendre votre parti; mais ce serait vraiment trop vous abuser, si, quand vous nous froissiez dans nos sentiments les plus chers et les plus sacrés, vous comptiez encore sur la lâcheté et la complicité de notre silence.

Ce parti, dites-vous, *a exploité la charité elle-même*, s'est servi de *vastes associations, a transformé de sublimes textes de l'Évangile en sophismes de son ambition, a fait de la charité un piége tendu aux âmes généreuses* (p. 15, 16).

Que voulez-vous dire? que valent ces insinuations? Vous attaquez nos Sociétés charitables? Vous les dépeignez partagées entre des dupes et des traîtres, des imbéciles et des meneurs. Vous empruntez au *Siècle* ses délations sans preuve. Donnez des preuves, citez des faits. S'il y a des torts, frappez-les; mais s'il y a des vertus, respectez-les. Il n'est pas digne de vous de laisser planer sur des œuvres respectables des soupçons sans preuves. N'ajoutez pas au malheur des pauvres le chagrin d'avoir à suspecter ceux qui les assistent.

Sachez-le bien, Monsieur, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de parti catholique: il y a des Catholiques dans tous les partis; unis de temps à autre et momentanément, quand leur foi est en péril : librement séparés dans tous les camps ensuite.

Parmi les Catholiques laïques, il y en a quelques-uns de plus dévoués, de plus connus; la reconnaissance de l'Église et le respect de l'opinion unissent leurs voix pour en nommer deux : M. de Montalembert, M. de Falloux.

Digitized by Google

N'appartenant pas au même parti, tous deux ont eu l'honneur d'être placés par la Providence de manière à servir, dans des occasions éclatantes, leur pays et les intérêts religieux; et tous deux aussi ont été amenés à rendre à l'Empereur actuel, dans des circonstances diverses, des services signalés. Ce sont eux principalement, convenez-en, que vous désignez par ces paroles : « Il y avait des hommes, etc. (p. 15.) »

Vous vous étonnerez peut-être que je prononce des noms propres; et moi je m'étonne que vous n'en prononciez pas, et que vous vous borniez à de vagues insinuations, pour appuyer une accusation si grave.

Mais ces hommes, que je nomme et que vous ne nommez pas, tous ceux qui, avec eux, ont mis leurs noms sur leurs écrits, en réponse à vos brochures anonymes, est-il vrai qu'ils aient mené la Cour de Rome et le Clergé français? Est-il vrai qu'ils lui aient prêché l'esprit de résistance à toute réforme?

Vous avez, Monsieur, la mémoire ou la main malheureuse. S'il est un fait certain, c'est que ces hommes, à qui l'Empereur doit la gloire de l'expédition de Rome, sont précisément ceux qui, d'une part, ont toujours réclamé, à Rome et à Paris, l'accord de la religion et de la liberté, et, d'autre part, ceux qui ont eu, depuis dix ans, le moins d'ascendant, je ne dis pas sur le Saint-Siége, très-inaccessible aux influences, mais en France, sur le Clergé. Oui, je le redis,— en en rougissant pour ma part, quoique j'aie lutté contre ce fatal entraînement, — ils ont été oubliés, délaissés, méconnus, attaqués, presque répudiés. Une autre école s'est formée, qui a eu les faveurs de la popularité parmi les Catholiques : son succès est là pour nous humilier, Monsieur, mais aussi pour vous démentir. Or, cette école, elle fut à vous, tout à vous. Elle vous consacrait tous ses efforts, des louanges que le Pouvoir impérial ne peut avoir oubliées, en même temps que l'épiscopat ne cessait de prodiguer à l'Empereur les marques d'une confiance sincère; et telle a été l'influence de ce mouvement, que l'Empereur a pu traverser en triomphe, il vous en souvient, les rangs de ces pieux Bretons, dont M. le duc de Gramont plaisante si agréablement dans ses dépêches.

Le parti dont vous parlez, bien loin de déconseiller les réformes, les a toujours respectueusement sollicitées ; bien loin de mener le Clergé, il en a été méconnu; au contraire, le parti qui ne demandait pas de réformes, il était à vous, fidèlement, complétement à vous.

Digitized by Google

II

Avec la guerre d'Italie commence une autre situation. Un immense parti se forme alors, immense, en effet, car il se compose de toute l'Église de France ; il mêle à des sympathies sincères pour l'Italie le vœu ardent que le pouvoir du Pape soit respecté. Dans ce parti sont tous les cardinaux, tous les évêques, tous les prêtres, tous les catholiques, quelles que soient les nuances qui les divisent ; et aussi tous les hommes de quelque valeur, parce qu'ils savent tous de quel intérêt majeur il est de maintenir indépendant le premier pouvoir spirituel de la terre, parce qu'ils savent qu'être Souverain est, pour le pape, le seul moyen de n'être pas sujet.

Toutes ces voix, qui sont unies à la nôtre, vous importunent, et vous parlez de coalition entre les fils des Croisés et les fils de Voltaire.

Mais quoi ? si comme vous le dites vous-mêmes, « *tout ce qui se « rapporte à l'indépendance spirituelle du chef de l'Église revêt un « caractère d'universalité* ; » si, comme vous le dites encore, « l'indépendance temporelle du Pape est une *garantie* de l'indé« pendance spirituelle, » de bonne foi, comment vous étonnez-vous des sympathies universelles qu'a rencontrées la cause du Pape, et de cette explosion d'écrits éloquents qui s'est faite de toutes parts ; et de ces voix courageuses des publicistes, des philosophes, des hommes d'État, qui, dans la noble élévation de leur esprit et la libre fermeté de leur conscience, ont parlé comme les évêques ?

Faudrait-il donc penser que nous sommes dans des temps où l'on n'apprécie pas plus l'honnêteté blessée et la noble fermeté des consciences libres, que les inquiétudes filiales et les protestations énergiques de la foi ?

Non, pour être ici avec le Pape et les Catholiques, il n'est pas nécessaire d'être chrétien : ne suffit-il pas d'être honnête homme ?

Et qui donc, monsieur, fut le chef de cet immense parti ? L'Empereur lui-même. Avant la guerre d'Italie, S. M. a fait entendre ces solennelles paroles :

« Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre, ni dépos« séder les souverains, *ni ébranler le pouvoir du Saint-Père*, que « nous avons replacé sur son trône. »

Digitized by Google

Et encore : « le but de la guerre est de rendre l'Italie à elle-« même, et *non de la faire changer de maître.* »

Et de nouveau, après la guerre, pour rassurer une troisième fois les consciences catholiques alarmées, l'Empereur, à l'ouverture de la session législative, répétait cette déclaration : « Les « faits parlent hautement d'eux-mêmes. Depuis onze ans, je sou-« tiens à Rome le pouvoir du Saint-Père, et le passé doit être « une garantie de l'avenir. »

Telles furent les déclarations de l'Empereur; voici celles de son Gouvernement.

M. le Ministre des Cultes, même après les paroles de l'Empereur, crut devoir adresser une circulaire spéciale à tout l'Épiscopat français, dans le but « d'éclairer le Clergé sur *les* « *conséquences* d'une lutte devenue inévitable. » Que disait la circulaire ?

« La volonté de l'Empereur est de fonder sur des bases so-« lides l'ordre public *et le respect des souverainetés dans les États* « *italiens.* »

M. Rouland ajoutait :

« Le Prince qui a ramené le Saint-Père au Vatican, VEUT « que le Chef suprême de l'Église soit respecté DANS TOUS « SES DROITS DE SOUVERAIN TEMPOREL. »

Les promesses et les engagements pris devant l'Épiscopat et devant le pays furent confirmés avec plus d'énergie encore au sein du Corps législatif, par M. le Président du Conseil d'État.

Dans la séance du 30 avril 1859, un député catholique, M. le vicomte Anatole Lemercier, dans « la crainte que les événements « ne marchassent plus vite encore que les ordres venus de « France, » manifeste « le désir d'entendre déclarer que le « Gouvernement de l'Empereur avait pris toutes les précautions « nécessaires, afin de garantir la sécurité du Saint-Père dans le « présent, l'*indépendance* du Saint-Siége dans l'avenir. »

« AUCUN DOUTE N'EST POSSIBLE A CET ÉGARD, » répond M. le Président du Conseil d'État. « Le Gouvernement prendra *toutes les* « *mesures nécessaires* pour que la sécurité *et l'indépendance* du « Saint-Père soient assurées (1). »

Un an plus tard, dans la séance du 12 avril 1860, M. Baroche répétait textuellement ces paroles, et ajoutait avec gravité :

« Elles n'ont pas été légèrement prononcées (2). »

(1) Compte-rendu officiel de la séance du 30 avril 1859.
(2) *Ibidem.*

Digitized by Google

Et pour le prouver, M. le Président du Conseil d'État exposait de nouveau, dans les termes catégoriques que voici, les intentions du Gouvernement :

« Le Gouvernement français considère *le Pouvoir temporel* « comme une *condition essentielle* de l'indépendance du Saint-« Siége...

« Le Pouvoir temporel NE PEUT ÊTRE DÉTRUIT. Il doit s'exercer « dans des conditions SÉRIEUSES. C'est pour rétablir ce Pouvoir « qu'a été faite l'expédition de Rome en 1849. C'est pour main-« tenir ce même Pouvoir que, depuis onze ans, les troupes fran-« çaises occupent Rome : leur mission est de *sauvegarder* à la « fois LE POUVOIR TEMPOREL, L'INDÉPENDANCE et la sécurité du « Saint-Père (1). »

Ce n'est pas tout : l'honorable M. Jules Favre ayant cru pouvoir dire que, dès longtemps et par tous ses actes, l'Empereur avait condamné le pouvoir temporel de la Papauté, M. le Président du Conseil d'Etat protesta en ces termes : « L'Empereur n'a-« t-il pas lui-même repoussé, d'une manière aussi noble que so-« lennelle, *cette étrange accusation* (2) ? »

Pour écarter les appréhensions exprimées par un autre orateur, M. le Président du Conseil d'État fit une dernière déclaration, et assura : « que les troupes françaises ne seraient retirées de Rome que lorsque le Saint-Père, suffisamment confiant dans ses propres troupes, se jugerait assez fort pour se passer de l'appui de nos soldats; que le Gouvernement français ne voudrait pas faire cette expérience du lendemain dont parlait M. Rossi : cela serait contraire à ses vœux les plus ardents. » — « LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT EST FORMELLE A CET ÉGARD (3). »

Devant ce concert unanime de tant de voix parlant de si haut, si on était venu me dire : Tout cela signifie simplement :

La France, gardant la personne de Pie IX, laissera le Piémont faire contre la Souveraineté temporelle du Pape tout ce qui lui plaira :

Envahir ses États, écraser ses défenseurs, camper à ses portes, déclarer qu'il veut pour capitale la Ville éternelle, et qu'il y sera dans six mois :

Eh bien, en mon âme et conscience, je le déclare, je n'aurais pas cru qu'il fût possible de faire à la bonne foi et à l'honneur du Gouvernement d'un grand pays une plus sanglante injure ;

(1) Compte-rendu officiel de la séance du 12 avril 1860. — (2) *Ibidem*. — (3) *Ibidem*.

Digitized by Google

Et si, aujourd'hui, il faut définitivement entendre dans ce sens toutes les paroles que j'ai rappelées, eh bien, je le déclare encore, ma conscience est stupéfaite, et je ne sais plus ce qu'il faut penser de la loyauté et de la parole humaine (1).

Mais on a dit que les meilleures intentions étaient modifiées par la force irrésistible des événements. Examinons donc ces événements. Vous les racontez, Monsieur, à votre manière. Je vous suivrai. Vous m'obligez à faire, en vous suivant, plus de politique que je n'en ai jamais fait ; mais j'y suis forcé, j'en appelle à vous-même.

III

Quelle est la situation? — Et je le demande d'abord :

A qui, à quel homme de bonne foi persuadera-t-on qu'il ait pu se faire en Italie quelque chose contre la volonté de la France? Ces Piémontais, qui n'étaient rien avant Magenta et Solferino, malgré tout le bruit qu'ils font de la nationalité italienne et de leur armée; ils ne sont évidemment rien que par le sang des Français. A qui fera-t-on croire qu'ils aient été un seul jour libres de désobéir à la France? Interrogez le bon sens des masses, con-

(1) En même temps qu'il tenait ce langage, le Gouvernement témoignait, par ses actes, sa résolution de ne pas se laisser mettre en suspicion devant le pays.

Dans un *communiqué* à *l'Ami de la Religion*, du 19 juin 1859, ce n'était pas seulement la personne, c'était l'*autorité politique du Saint-Père, relevée par nous il y a dix ans*, que le Gouvernement déclarait être *sous la garde respectueuse de nos armes*.

Quelques jours après, le 3 juillet, le *Siècle* imprimait en tête de ses colonnes cet autre *communiqué*, non moins significatif :

« Le journal le *Siècle*, en attaquant aujourd'hui la Papauté *dans son pouvoir politique*, confond la noble cause de l'indépendance italienne avec celle de la Révolution.

« Le Gouvernement de l'Empereur doit protester contre cette confusion, qui est de nature à exciter les mauvaises passions, *à troubler les consciences* et à *tromper* l'opinion publique sur les *principes* de la politique française.

« Le respect et *la protection* de la Papauté font partie du programme que l'Empereur est allé faire prévaloir en Italie...

« Les journaux qui cherchent à *fausser* ce caractère d'une glorieuse guerre, manquent à ce qu'il y a de plus obligatoire dans le sentiment national.

« L'*Indépendance politique* et la souveraineté spirituelle, unies dans la Papauté, la rendent doublement respectable, et condamnent moralement des attaques contre lesquelles le Gouvernement aurait pu invoquer la répression légale; mais il a préféré les livrer à la justice de l'opinion. »

Enfin, dernier et expressif témoignage, l'*Union de l'Ouest*, d'Angers, recevait, le 3 novembre suivant, un avertissement au sujet d'un article qui avait paru au Gouvernement, *rendre suspectes les intentions solennellement exprimées de l'Empereur envers le Saint-Père*.

Digitized by Google

sultez un de nos soldats, entrez dans la chaumière d'un paysan, posez à qui vous voudrez cette simple question : Les malheurs du Pape seraient-ils possibles, si la France ne le voulait pas? Aucun homme raisonnable ne voudra l'avouer. On en est donc réduit à se dire que si l'épée de la France est forte, au contraire sa politique est faible, qu'ayant droit à des égards, elle a souffert des dédains, et laissé abreuver d'outrages son auguste protégé.

Non, nul ne doute de la toute-puissance de la France et du Gouvernement de l'Empereur, mais c'est à condition que sa politique demeure au niveau de son épée.

Hélas ! le Gouvernement n'a que trop senti lui-même la force de ces apparences, et c'est pour les combattre qu'on a cru nécessaire d'imaginer les explications dont vous avez, vous, Monsieur le Directeur de la Presse, demandé la permission d'être l'interprète ; en voici le résumé fidèle :

« La France a été attirée en Italie malgré elle, par les circonstances. Elle y est entrée pleine de sollicitude pour les droits du Saint-Père. Elle a offert à l'Autriche de neutraliser son territoire. L'Autriche a eu le tort de se retirer, de livrer les populations à elles-mêmes, et elles se sont insurgées. C'est alors que l'Empereur a supplié le Pape de faire des réformes et des sacrifices, puis il lui a proposé le Vicariat du Roi de Sardaigne dans les Romagnes ; le Pape n'a rien accepté. Les Piémontais ont envahi le territoire pontifical, le Gouvernement de l'Empereur a blâmé cette violence, il a retiré son Ambassadeur de Turin, il a doublé la garnison de Rome, mais il n'a pas pu faire que le Pape, faute d'avoir concédé à propos les réformes nécessaires, n'éprouvât le même sort que le Grand Duc de Toscane, le Duc de Modène, le Roi de Naples, etc. »

Si j'ajoute quelques insinuations amères et des amplifications superflues, voilà, Monsieur le Vicomte, tout votre écrit.

Ce n'est pas à moi, Monsieur, à défendre les Autrichiens ; ce n'est ni mon rôle, ni mon goût. Mais il m'est bien permis de regarder la carte et de faire observer, certain qu'aucun militaire ne me démentira, que, lorsque nous touchions à Vérone, il leur était fort difficile de rester à Bologne et à Ferrare. Il m'est bien permis de rappeler aussi que le Prince Napoléon, commandant le 5e corps d'armée, a déclaré, dans un rapport inséré au *Moniteur*, que ses manœuvres et son approche avaient forcé les Autrichiens à se retirer.

Aussi je m'étonne de vous entendre accuser Pie IX d'avoir

Digitized by Google

été abandonné par tout le monde, même par les Autrichiens.

Quoi qu'il en soit, c'est de notre entrée en Italie que datent les premiers malheurs du Pape. Est-il vrai qu'il aurait pu les réparer, et conjurer ceux qui les ont suivis, en accordant alors des réformes ?

Mais, de bonne foi, à qui M. de la Guéronnière fera-t-il croire que le saint et vertueux Pape, assis en ce moment sur la Chaire de saint Pierre, soit un ennemi de toute réforme ? 1847 n'est pas si éloigné de nous. Ce que les hommes politiques libéraux de toute l'Europe reprochèrent alors à Pie IX (et ce que je me garde de lui reprocher), ce n'est point de ne pas avoir accordé assez de réformes, c'est, dans l'immense bon vouloir de son âme sincère, d'avoir peut-être dépassé la mesure. On le jugea bien aux résultats. Il avait osé fonder deux Chambres Parlementaires auprès du Vatican, et c'est sur le seuil de l'une d'elles que son ministre fut égorgé. Quoi ! est-il surprenant qu'après cet horrible remercîment, il ait réfléchi? Est-il surprenant qu'il ait fait ce qu'ont fait tous les Souverains de l'Europe, ce qu'a fait la France, reculant après 1848 bien en deçà des institutions qu'elle avait eu la fantaisie de répudier, reculant et réflechissant si longtemps, que, le 24 novembre dernier seulement, l'Empereur a osé rendre au pays une faible partie de ses anciennes institutions ?

Trois mois ne se sont pas écoulés depuis que nous avons reçu cette liberté si modeste, et vous vous indignez, Monsieur le Vicomte, que le pape n'ait pas un Luxembourg et un Palais Bourbon, retentissant du bruit des délibérations de son peuple ! Vous vous étonnez qu'il n'ait pas ajouté, à toutes les améliorations financières qui font du budget de ses États un des mieux contrôlés de l'Europe, aux améliorations administratives et judiciaires déjà réalisées, de nouvelles concessions politiques ; et à quelle heure, dans quel moment ? Au moment où l'insurrection, soudoyée par la politique Piémontaise, venait de lui ravir une province.

Je m'adresse à la loyauté de l'Empereur : Si une insurrection eût éclaté à Nantes, à Lyon ou à Strasbourg, eût-il choisi ce moment pour accorder le décret du 24 novembre? Vous-même, Monsieur le Vicomte, auriez-vous demandé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur la permission de le lui conseiller ?

Et cependant, Monsieur, dites-vous vrai, quand vous affirmez que le Souverain-Pontife a refusé des réformes ?

Voici la réponse :

A la date du 5 novembre 1859, M. le comte Walewski écrit à

Digitized by Google

tous nos agents diplomatiques, au moment du traité de Zurich :

« *Déjà* le Gouvernement de l'Empereur *a l'assurance* que le Saint-Père n'attend qu'un moment opportun pour faire connaître les réformes dont il est *décidé* à doter ses Etats... » Et parmi ces réformes, le Ministre nomme « une administration généralement « laïque, la gestion des finances, la justice, et tout cela au « moyen d'une assemblée élective. »

Le traité de Zurich lui-même, dans son article 20, constate irréfragablement les mêmes faits. Cet article parle de l'adoption, pour les Etats de l'Eglise, « d'un système approprié aux besoins des populations, et *conforme aux généreuses intentions* DÉJA MANIFESTÉES *du Souverain-Pontife.* »

Quatre mois avant, c'est-à-dire dès le commencement de juillet 1859, le Saint-Père avait manifesté les mêmes dispositions.

« Le lendemain de la journée de Villafranca, le comte Walewski dit à lord Cowley que *le Pape s'était spontanément déclaré prêt* à suivre les avis que pourrait lui donner la France,

« Au mois de septembre, le duc de Gramont a communiqué un plan complet de réformes. Il lui fut répondu « *que S. S.* « *était prête à les accepter*, pouvu qu'il lui fût donné l'assurance « qu'en les accordant elle conserverait les États appartenant à « l'Église. »

Qui nous donne ces renseignements? Une source peu suspecte, le recueil des pièces diplomatiques communiquées par le cabinet anglais à la Chambre des Communes.

« Le Saint-Père, dites-vous, mettait à la concession des ré- « formes une condition inacceptable. »

Le Gouvernement lui-même va vous répondre :

« Qu'un Gouvernement, à qui on conseille de modifier cer- « taines institutions, se conforme à ces conseils, A LA CONDITION « QUE SON INTÉGRITÉ LUI SERA GARANTIE, CELA SE COMPREND. »

Voilà ce que déclarait M. le Président du Conseil d'État, le 12 avril 1860.

Ainsi le Pape n'a pas refusé les réformes.

Mais sincèrement, je vous prie de me le dire, croyez-vous que des réformes auraient rien calmé?

Quel a été le premier souverain renversé? le Grand-Duc de Toscane. Or, l'Europe le sait, nul Gouvernement n'était plus doux que le sien. Il ne lui manquait de la liberté, de la plus entière liberté, rien que les formes. Il voulut les donner à son pays. Il chargea M. le marquis de Lajatico de préparer une constitu-

Digitized by Google

tion, et quand ce Ministre alla chercher ses futurs collègues, où les trouva-t-il? en train de conspirer chez le ministre de Sardaigne, M. Buoncompagni. Quelques jours après, la Toscane n'existait plus.

Est-ce que le Roi de Naples a été sauvé par la constitution qu'il accorda? Quel usage en fit-on? On annonça qu'on ne s'en servirait que pour réunir un Parlement chargé de prononcer sa déchéance. Se décida-t-il trop tard? Mais peut-on faire un crime à un souverain de vingt-deux ans, étourdi par le premier bruit qui rappe ses oreilles, le bruit d'une insurrection, d'avoir un instant hésité avant de s'immortaliser par une héroïque défense?

Les réformes? Il s'agit bien de réformes et de peuples heureux! On cherche des couronnes et des peuples en révolte, pour changer ces couronnes de tête, pour les placer sur le front, de qui? il me sera bien permis de dire que ce n'est pas d'un génie hors ligne comme Napoléon Ier, naturellement élevé au-dessus des autres hommes, et de soldat devenant Roi.

Non, c'est d'un Prince qui n'a pour lui que sa descendance, sa Maison, et qui ne craignant pas d'abattre et de dépouiller ses pareils, son neveu, une veuve, un enfant, un vieillard, s'est fait le complaisant des démagogues, pour devenir conquérant.

Des réformes, c'était bien ce qu'ils voulaient! Ils voulaient Rome et l'Italie entière. Qui peut en douter aujourd'hui?

Pour le Piémont et ses complices, les réformes n'ont jamais été qu'un prétexte.

Ne les avons-nous pas entendus le déclarer impudemment, dans *le National*, dès 1849;

« Quoi que fasse le Pape Pie IX, on n'acceptera les libertés « qu'il donnera QUE POUR LE RENVERSER. » Et ils ont tenu parole.

Avez-vous oublié qu'au Congrès de Paris, dans ce fameux protocole qu'un journal piémontais appelait *l'étincelle d'un irrésistible incendie* (1); que M. de Lamartine nomme si bien *une déclaration de guerre sous une signature de paix*; la *pierre d'attente du chaos européen*; la *fin du droit public en Europe*, M. de Cavour proclamait l'impossibilité radicale des réformes dans le Gouvernement pontifical, et le dénonçait comme *un scandale et un péril pour l'Europe*; allant, lui, M. de Cavour, jusqu'à accuser la loyauté du pieux Pontife, et ajoutant : « S'il accorde des réformes, ce ne sera

(1) *Il Risorgimento*, journal de M. de Cavour.

Digitized by Google

« qu'*en apparence*, et pour les rendre illusoires dans la pra-
« tique. »

On a beaucoup dit que Pie IX aurait bien pu sacrifier une province, puisque Pie VI l'a fait. Combien la situation n'est-elle pas différente! Le Pape Pie VI, la Chrétienté me pardonnera de prendre ici le langage d'un citoyen français, le Pape Pie VI commit la faute de déclarer la guerre à la France. Ayant couru les chances de la guerre, il en subit les conséquences.

Le général Bonaparte lui demanda une province, il la céda. Mais ce n'était qu'une province. A Pie IX, qui n'a pas fait la guerre, on a demandé une province, au nom d'un principe qui menaçait tout le reste de son Pouvoir. Le Piémont a réclamé tout : bientôt après, la fameuse brochure *le Pape et le Congrès*, dont M. le Directeur de la Librairie connaît probablement l'auteur, et dont lord John Russell a dit (24 décembre 1860) qu'*elle a fait perdre au Pape plus de la moitié de ses Etats*, la brochure a proposé que le Pouvoir temporel fût réduit à Rome et à un jardin. Dans la transaction offerte au Pape sur les Romagnes, il y avait donc un sous-entendu. Jamais le Pape n'a été placé en face de la proposition, faite de bonne foi, de sacrifier une province, une seule, pour garder le reste. En voulez-vous la preuve? Regardez aux résultats. Le Piémont n'a cessé de demander Rome, Rome, entendez-le bien, et non pas seulement les Romagnes.

Ah! je ne m'étonne point qu'un journal, que je ne nomme pas, qui marche aujourd'hui à la tête de cette politique, et qu'on voit, Monsieur, aux premiers rangs de ceux qui applaudissent votre brochure, se soit écrié, après l'occupation des Romagnes : « Ce n'est là que la première étape; » puis, regardant Rome : « La seconde mènera plus loin. » Et un autre : « C'est un premier pas, mais un grand pas! »

Depuis ce temps, tout a marché à souhait : toutes les étapes ont été faites, et il ne reste plus qu'un pas à franchir.

Non, il n'y a eu qu'un homme de franc dans tout cela, c'est Garibaldi. Lui, du moins, a parlé clair :

« Il faut extirper de l'Italie le chancre de la Papauté... Il faut
« exterminer ces robes noires (1). »

(1) Lettre aux étudiants de l'Université de Pavie.

Digitized by Google

« C'est à Rome, c'est *du haut du Quirinal* qu'il faut proclamer « le royaume italien, etc., etc. (1). »

Et ce n'est qu'à la suite de Garibaldi, qu'au Parlement de Turin, on a fait, enfin, courageusement, à la tribune, le serment *de ne pas s'arrêter en si beau chemin* (2). Ce n'est qu'après avoir versé impunément le sang français à Castelfidardo, que M. de Cavour a pu, enfin, s'écrier à la tribune : « Nous voulons pour capitale la Ville éternelle, et nous y serons dans six mois (3) ! » Et déjà, dans cette fameuse séance où il fit juge le Parlement entre Garibaldi et lui, arrivé dès lors au but, ou peu s'en faut, M. de Cavour n'avait pas hésité à dire le mot : « *Ces mémorables* « *événements ont été* la CONSÉQUENCE NÉCESSAIRE *de notre poli-* « *tique*, — non pas depuis six mois, mais — DEPUIS DOUZE « ANS (4) ! »

Et c'est après tout cela, Monsieur, que vous osez bien nous dire, en accusant le Pape, qu'il n'y avait là qu'une question de réformes, et qu'il n'a pas manqué autre chose au Pape pour se gagner les sympathies ! Et parmi tous ces Italiens malades de la peste révolutionnaire, c'est le Pape qui est le grand coupable, c'est lui qu'il faut immoler!

Il est vrai, le Gouvernement de l'Empereur a proposé le système du *Vicariat* de Victor-Emmanuel. Je pourrais vous demander, Monsieur, si vous conseilleriez à l'Empereur M. le Prince de Joinville pour vicaire de l'Algérie. Mais à quoi bon? Dans le *Livre jaune*, dont votre écrit est le commentaire, je lis une dépêche par laquelle M. de Cavour repousse ce système. Le proposer au Pape, lorsque l'Italie n'en voulait pas, n'était qu'une amère dérision.

Ici se place un projet, qui nous est révélé pour la première fois, le projet d'une garantie des puissances catholiques. Ce projet paraît plus raisonnable; cependant la réponse du Pape, que vous appelez *curieuse*, me semble plus raisonnable encore. Elle se borne à ceci :

« Comment pouvez-vous me garantir une partie, quand votre garantie ne m'a pas empêché de perdre l'autre? Que valent ces garanties, en face d'un adversaire assuré de l'impunité, s'il les viole?

(1) Proclamation au peuple de Palerme.

(2) Séance du 13 avril 1860, rapport de M. Ferruco sur le décret touchant l'annexion des provinces de l'Italie centrale.

(3) Séance du 11 octobre 1860.

(4) Les *Débats*, 5 octobre 1860.

Digitized by Google

Je veux bien des réformes, mais des réformes libres. Je veux bien d'une ressource, si elle peut se rattacher à quelqu'ombre d'un droit; je ne veux pas d'une pension qui serait une charité précaire. Je veux bien une armée, mais je préfère la former moi-même; je veux des défenseurs, non des gardiens : des Italiens et des Catholiques volontaires, non des étrangers en garnison. Je consens à être protégé, mais je préfère essayer d'être indépendant. »

Si c'était là une illusion, convenez-en, elle était noble. Un emprunt, une armée, des réformes libres, en un mot, un gouvernement de droit commun, se suffisant à lui-même, voilà ce qu'a souhaité le Pape, voilà ce qu'il a tenté, avant de recevoir l'aumône et les garnisons des puissances.

Il a échoué, dites-vous. Nullement : il a réussi à réunir des fonds, à se donner un des premiers généraux de l'Europe, tout ce qu'il fallait pour permettre à la France de se retirer bientôt, sans laisser place à une révolution intérieure.

C'est là particulièrement où vous voyez, Monsieur, le triomphe de l'esprit de parti.

Vous avez des paroles de dédain contre nos Bretons, parce qu'ils sont d'un pays où l'attachement à la vieille monarchie a duré avec la foi. On a fait à Rome, dites-vous, un petit Coblentz. Est-ce bien sérieux ? Je vous défie de prouver qu'on ait rien tenté contre la France ; je connais des légitimistes qui ont été blessés, au contraire, du mauvais accueil qui leur a été fait, tant le gouvernement romain était préoccupé du soin d'éviter tout ce qui pouvait mêler les réminiscences intempestives de la politique au noble élan de la religion. Mais enfin, il y avait des légitimistes, cela est vrai, dans l'armée du Pape ; comment s'en étonner ? N'est-il pas plus surprenant de les voir, comme vous le dites, *signalés par la vigilance éclairée d'un duc de Gramont* (p. 44)?

Vous dites que ce nom ajoute à la valeur du document ; vous avez raison.

Vous avez encore des paroles dures pour le général de La Moricière, qui « n'était pas sous nos aigles dans nos luttes héroïques d'Italie et de Crimée (p. 46). » Il n'y était pas, Monsieur, parce qu'il était à Bruxelles ; exilé par qui ? et pourquoi ? Vous m'obligez à vous le rappeler. Vous l'appelez *un homme politique séparé du Gouvernement de son pays* (p. 47); il serait plus exact de dire : un homme de guerre séparé de son pays par le Gouvernement. Au fond de votre conscience, je suis persuadé, Monsieur, que

Digitized by Google

vous honorez le général La Moricière d'avoir fait ce qu'il a fait, et pour moi je remercierai toujours l'Empereur de l'y avoir autorisé.

Le Pape, en s'efforçant d'avoir des troupes et des ressources, a tâché de rentrer dans ce que vous appelez vous-même ailleurs, *les conditions ordinaires des pouvoirs humains, auxquelles il est soumis* (p. 23). En appelant de préférence un général et des volontaires de notre pays, il nous rendait hommage. La politique et la fierté nationales auraient eu à se réjouir, si le Pape, n'étant plus défendu par la France, l'eût été toujours par des Français.

En résumé, Monsieur le Conseiller d'État, je ne comprends pas votre insistance sur réformes. A moins que vous ne veuillez grossièrement attiser des préjugés vulgaires, il est évident que le Pape Pie IX aime les réformes, qu'aucune ne l'aurait sauvé, qu'on se moquait de ces réformes, qu'on en voulait à son pouvoir, et que, sous ces prétendus arrangements pour le sacrifice d'une province, s'est toujours caché le plan arrêté de tout prendre ; que dès lors, ayant des raisons de ne plus se fier à d'autres protecteurs qu'à Dieu et à lui-même, il a bien fait de chercher à se suffire, et qu'il y aurait réussi peut-être, sans l'invasion inqualifiable des Piémontais, sur laquelle vous passez bien vite, Monsieur, mais dont c'est pour moi un devoir de parler.

IV

1.

« L'invasion des provinces du Pape, dites-vous (p. 51), était « dans les vues du Piémont, une attaque ouverte à la réaction « dont le siége était à Rome..... »

Ici, vous vous trompez complétement, et bien étrangement, Monsieur. Dans sa dépêche du 18 octobre 1860, insérée au Livre jaune (p. 162), Son Exc. le Ministre des affaires étrangères, M. Thouvenel, écrit à tous les agents diplomatiques de la France, que « *Sa Majesté a daigné l'autoriser à dire exactement ce qui s'est passé* à Chambéry entre lui et les envoyés du Roi Victor-Emmanuel, M. Farini et le général Cialdini..., »

Digitized by Google

« ..... Garibaldi allait poursuivre librement sa course à travers « les États romains, et, *cette dernière étape une fois franchie*, il « deviendrait totalement impossible de prévenir une attaque « contre la Venétie. Le cabinet de Turin ne voyait plus qu'un « moyen de conjurer une pareille éventualité : c'était, aussitôt « que l'approche de Garibaldi aurait provoqué des troubles « dans les Marches et l'Ombrie, d'y rentrer pour y rétablir « l'ordre, SANS TOUCHER A L'AUTORITÉ DU PAPE, de livrer, s'il le « fallait, bataille *à la Révolution sur le territoire napolitain*, puis de « déférer immédiatement à un Congrès le soin de fixer les des- « tinées de l'Italie..... »

Voilà, Monsieur, la version *officielle*, fort différente de la vôtre.

Mais ! quoi, je vous le demande en toute bonne foi, la France, qui a tant d'intérêt à maintenir à Rome le Chef de sa Religion, la France, qui a tant fait pour l'y replacer, et qui l'y garde encore, la France s'est laissée persuader qu'un général Garibaldi, le même qu'elle chassa de Rome, qu'un chef de bandes insurgées, allait tomber sur Rome, et *franchir cette étape*, où nous sommes, Monsieur, où flotte notre drapeau, où sont rangés nos soldats ! Devant cette crainte, ells abaisse son épée, elle autorise Cialdini, et il passe la frontière ! Dites-le-moi, Monsieur le Vicomte, je vous en prie, dites-le-moi, avez-vous donc cru que Garibaldi fût un géant, et qu'il n'eût qu'un pas à faire et qu'un coup à frapper pour prendre Rome malgré la France, et passer le Mincio malgré l'Autriche ?

Pardonnez-le moi, je suis obligé de descendre à un mot qui n'est ni épiscopal, ni politique, à un mot familier et dur, parce qu'il n'y a que ce mot qui rende ma pensée : nous avons été dupés !

Oui, dupés et trompés deux fois : trompés sur la force de Garibaldi, trompés sur les intentions du Piémont ; voyez le résultat, voyez les faits.

Garibaldi ne pouvait pas même passer le Garigliano ; si les Piémontais n'avaient pas pris à revers l'armée du Roi, si l'ambassadeur de Sardaigne n'avait pas lancé des bataillons de bersaglieri à son secours, Garibaldi était perdu, rejeté dans les Calabres, peut-être bientôt traité comme un pirate, violateur du droit des gens.

Ce n'est pas tout : Au lieu de livrer bataille à la Révolution sur le territoire napolitain, les Piémontais écrasaient les défenseurs du Pape sur son propre territoire, et jetaient leurs bataillons, de-

Digitized by Google

puis longtemps accumulés, sur une poignée de Français, d'Italiens, de Belges et d'Irlandais.

Vous parlez bien légèrement, Monsieur le Vicomte, de cette journée héroïque, où le sang français a rougi la terre d'Italie, versé par la main de nos alliés. Je ne redirai point cette lamentable histoire. Savez-vous cependant le grand service que nous a rendu cette bataille? Non-seulement elle a montré une fois de plus ce que vaut le sang français; mais elle a surtout rendu aux entreprises du Piémont leur vrai caractère. Oui, depuis Castelfidardo, depuis Ancône jusqu'à Gaëte, ce qu'on décorait du nom de *mouvement national* a repris son vrai nom; c'est la conquête, l'invasion; faites le compte des bombes et celui des suffrages: le Piémont a plus lancé de bombes qu'il n'a recueilli de voix.

Bornons-nous en ce moment à répéter que l'invasion des Piémontais a consommé les malheurs du Pape, et, vous le voyez, elle a été due à une grande illusion de notre part: nous avons cru que Cialdini allait défendre le Pape, et que Garibaldi allait nous attaquer dans Rome et puis tomber sur Venise.

Mais savez-vous ici mon plus grand étonnement, Monsieur? C'est que vous, qui prenez un si généreux plaisir à nous exposer les dépêches de M. de Gramont, et à accuser le Pape et les catholiques, vous n'ayez pas un mot d'indignation pour les horreurs de l'invasion piémontaise. Je dis: les horreurs; je n'ai pas d'autre mot pour exprimer froidement ma pensée:

En effet, qu'avons-nous vu?

Des sommations faites au Saint-Père pour désarmer ses défenseurs, au moment même où les envahisseurs appelaient tous ses peuples aux armes;

Cette lâche aggression, sans déclaration de guerre, ces *ultimatum* présentés après l'invasion des territoires;

Cette transformation du droit le plus simple d'un Souverain, qui se défend, en insulte au sentiment national;

Ces prétextes de troupes étrangères, quand on a soi-même des légions hongroises, anglaises et polonaises sous ses drapeaux; ces reproches d'émeutes qu'on a excitées, et de répressions qu'on a provoquées;

Ces proclamations, mêlant aux plus grossiers outrages des ordres d'extermination;

Ces mots de *misérables*, de *sicaires*, avides d'*or* et de *pillage*, jetés à des volontaires français;

Digitized by Google

Un roi et son premier ministre parlant des *hordes papales commandées par ce La Moricière ;*

Cette attaque, par surprise, d'une petite armée, par une armée dix fois plus nombreuse ;

Ces bulletins de victoire où Cialdini ose écrire : « On assassi-« nait mes soldats à coups de poignard, les blessés donnaient « des coups de stylet à ceux qui les secouraient » ;

Ce vainqueur qui se vante d'avoir fait *fuir La Moricière ;*

Ces insultes aux prisonniers français, traînés à travers les villes italiennes ;

Ces douze heures de bombardement, au mépris de toutes les lois de la guerre et de l'honneur, d'une place qui capitule, et que ne protége pas le drapeau parlementaire ;

Cet envahissement en pleine paix d'un royaume allié ; ces embarquements en plein jour dans les ports du Piémont, ces enrôlements publics dans toutes ses villes ;

Cette comédie diplomatique d'un ministre qui, tant que le succès est douteux, nie effrontément sa complicité ;

Ce débarquement de Garibaldi protégé par des vaisseaux anglais ;

Cette fusillade des prisonniers de Milazzo, pour donner « un salutaire exemple » ;

Cette proclamation de la loi agraire, ce partage des biens communaux « *aux combattants et aux victimes de l'ancienne tyrannie* ; »

Les 1,500 forçats de Castellamare mis en liberté, *sur leur parole d'honneur ;*

Ce décret, non encore rapporté, qui proclame *sacrée* la mémoire de l'assassin Agésilas Milano ;

Toutes ces *atrocités*, enfin, comme on dit même au parlement anglais, et ce hideux spectacle d'anarchie et de déprédation ;

Dans les Etats napolitains, ce jeune Roi, qui tend vainement, au Piémont, une main loyale ;

Qui demande, aux Rois de l'Europe dont seul il soutient l'honneur, des secours, et n'en reçoit que de vains conseils, et puis je ne sais quels grands cordons ;

Qui proclame l'amnistie, les institutions les plus généreuses, arbore le drapeau italien ; mais voit la trahison piémontaise partout autour de lui : dans la flotte, dans l'armée, dans le ministère qu'on lui a désigné, et jusque dans sa famille ;

Un oncle qui l'accuse devant l'Italie ;

Digitized by Google

Un général *Nunziante*, qui passe à l'ennemi et sollicite ses soldats à la défection;

Un *Liborio Romano*, cette rare figure de traître, qui accepte, de François II, le ministère de l'Intérieur, pour y organiser toute trahison; qui proclame François II, « son auguste maître, » et bientôt après, fait des adresses au « très-invincible Garibaldi, rédempteur de l'Italie, » mérite, et reçoit de la main de Garibaldi l'épée d'honneur qui lui convenait, ce même portefeuille qu'il tenait de François II;

Puis ce secours donné par l'artillerie piémontaise à l'invincible Garibaldi, battu sur le Volturne.

Et au moment où, désabusé de sa confiance, et rendu à son courage, le jeune Roi de Naples va résolument combattre les troupes de la révolution : le Roi piémontais lui-même, sans déclaration de guerre, et tandis que les ministres respectifs étaient encore accrédités auprès des deux cours, venant en aide à Garibaldi; le mensonge de la complicité tacite faisant place enfin à l'audace de la confraternité des armes; le droit public ne protégeant plus rien;

Puis, cette entrevue du révolutionnaire et du Roi, qui lui tend la main et lui dit : « Merci ! » lui qui, au jour du péril, l'a désavoué devant l'Europe; lui, fils de ce Charles-Albert, qui refusa la couronne de Sicile qu'on lui offrait indûment;

Puis, cette entrée à Naples, côte à côte, dans la même voiture, du hardi forban, en blouse, avec le roi;

Puis, toute cette votation, avec les trois urnes, sous la terreur des baïonnettes et du stylet;

L'état de siége dans les provinces, afin de bien constater l'unanimité des suffrages;

Tout mouvement contre le mouvement piémontais puni de mort;

Le cri de : Vive François II, puni de mort;

Des soldats de François II, uniquement pour avoir été fidèles à leur roi, punis de mort;

Les colonnes piémontaises lancées en tous sens dans le pays, pour y porter la terreur et la mort;

D'effroyables ordres du jour;

Cialdini, ordonnant de *fusiller sans merci les paysans*, parce qu'il sont fidèles à leur prince, au Pape, à leur religion, à leur pays;

Pinelli, plus sauvage encore : « Il faut, dit-il, *écraser le vampire*

Digitized by Google

« *sacerdotal*... Soyez inexorables comme le destin... Contre de « tels ennemis la pitié est un crime...; »

En conséquence, d'effroyables fusillades.

Des prêtres, des magistrats, emprisonnés et fusillés;

Avec les fusillades, les bombardements;

Après le bombardement d'Ancône, le bombardement de Capoue; après le bombardement de Capoue, le bombardement de Gaëte, un des plus effroyables dont l'histoire des siéges fasse mention; les bombes s'attaquant spécialement aux maisons, aux églises, aux hôpitaux;

Les officiers de l'ancienne marine napolitaine traduits devant les conseils de guerre piémontais, parce que chez eux un dernier reste d'honneur se refuse à bombarder leur Roi et leur jeune Reine;

La trahison mettant fin à ces horreurs, et à une défense héroïque, par l'explosion des poudrières;

Voilà, Monsieur, quelque chose des atrocités qui ont passé sous nos yeux; et je n'ai pas tout dit, je ne puis tout dire.

Et vous, Monsieur, si sévère envers le Pape et ses défenseurs, vous n'avez pas un mot sur tout cela!

Souffrez pourtant que je vous le demande:

Est-ce par tout cela que le Piémont, bien autrement rebelle que le Pape à nos conseils, a racheté ses mépris pour notre parole?

Lui devions-nous donc tant d'impunité?

Un homme, qui a quelques droits à l'admiration de M. de la Guéronnière, M. de Lamartine, s'écriait récemment avec une éloquence sortie du fond de sa raison et de sa conscience émues:

« Devions-nous donc au Piémont le sacrifice de tout ce qui a constitué jusqu'ici, parmi les sociétés civilisées, ce qu'on appelle *le droit public*, le droit des gens, le respect des traités, la sainteté des limites, la légitimité des possessions traditionnelles, l'inviolabilité des peuples avec lesquels on n'est pas en guerre? Lui devions-nous le droit exceptionnel d'invasion dans toutes les provinces neutres et dans toutes les capitales où un caprice ambitieux le porte, au nom d'une prétendue nationalité que le Piémont invoque pour lui en la foulant aux pieds chez les autres?

« Devions-nous au Piémont le débordement, sans déclaration

Digitized by Google

de guerre et sans titre, de ses baïonnettes dans toutes les principautés à sa convenance dans l'Italie septentrionale ?

« Devions-nous au Piémont l'invasion inopinée, par cent mille Piémontais, dans ces États du Pape avec lequel le Piémont n'était pas en guerre, et pendant que nos propres troupes, par leur présence à Rome, semblaient devoir garantir au moins l'inviolabilité de fait des territoires? Le drapeau français fut-il jamais affronté avec une telle irrévérence, je ne dirai pas pa rdes ennemis, mais par des alliés intimes, à qui nous venions de rendre des services aussi éclatants que Magenta et Solferino?

« Devions-nous au Piémont les débarquements scandaleux d'une armée piémontaise en Sicile pendant que ses ambassadeurs assuraient le roi de Naples de son respect pour ses États, et que les ambassadeurs de Naples portaient à Turin une constitution fraternelle en gage de paix et d'alliance ?

« Devions-nous enfin au Roi de Piémont le droit impuni d'aller, à la tête d'une armée royale, poursuivre, assiéger, bombarder dans son dernier asile, à Gaëte, un jeune roi à qui sa jeunesse, innocente du despotisme de son père, n'avait pas même permis de commettre des fautes qui motivent l'animadversion d'un ennemi ou le jugement d'un peuple? Ce droit des boulets et des bombes sur la tête des rois, des femmes, des enfants, des jeunes princesses d'une maison royale avec laquelle on n'est pas en guerre, est-il devenu le droit des rois contre les rois de la même famille? Est-ce là la fraternité des trônes pour un prince qui veut universaliser la monarchie ?

« Non, nous ne devions rien de tout cela au Roi de Piémont, lors même que, pour légitimer ses énormités monarchiques, il se servirait du beau prétexte de la liberté à porter aux peuples.....

« Et quelle diplomatie, excepté la diplomatie anglaise, peut contraindre la France à ratifier de telles audaces contre le droit des peuples?... »

V

Telle est, Monsieur, la triste histoire des douleurs du Pape et des événements de l'Italie. Nous sommes entrés dans ce pays pour en chasser l'Autriche, nous y avons laissé l'esprit de révolution prendre son essor ; il a renversé aussi bien les Souverains

Digitized by Google

qui ont fait des concessions que ceux qui n'en ont pas fait, voulant non pas que les Souverains se réforment, mais qu'ils se retirent; afin d'élever sur la ruine de leurs maisons, la Maison de Savoie, qui lui a servi d'instrument.

Vouliez-vous, répondez-vous sans cesse, vouliez-vous que la France se fît l'ennemie de l'Italie, qu'elle venait d'affranchir? Pouvait-on faire la guerre contre elle, après l'avoir faite pour elle (1)?

La réponse est facile; et d'abord un rapprochement me frappe. Pourquoi la France est-elle entrée en Italie? parce que l'Autriche, qui ne nous avait rien promis, avait envahi le territoire du Piémont, notre allié. Quand le Piémont a envahi, après nous avoir promis le contraire, le territoire du Pape, dont nous étions plus que l'allié, pourquoi nous sommes-nous montrés moins sensibles?

Mais la guerre était inutile; nous pensons mieux de l'ascendant du gouvernement que vous, Monsieur. Une parole ferme et nette aurait suffi. Nul n'en doute, nul n'en peut douter.

Pour légitimer son invasion, le général Cialdini n'a-t-il pas été obligé de dire qu'il était autorisé, et par quoi? par notre parole. Qui donc arrête en ce moment Garibaldi et l'empêche de se jeter sur Venise? Notre parole. Le Gouvernement de l'Empereur a déclaré qu'il se brouillerait avec le Piémont, s'il attaquait l'Autriche. Le Piémont se l'est tenu pour dit et s'est arrêté. Est-ce que Cialdini était moins difficile à retenir que l'impétueux Garibaldi?

Cette parole, il fallait qu'elle fût dite. Une autre a été prononcée. Il ne faut pas être un profond politique; le bon sens d'un homme pratique, la conscience d'un pasteur suffisent, pour qu'on s'explique sans peine le mot qui est tout le secret de l'audace tranquille du Piémont.

Nous lui avons assuré l'impunité par le mot *non-intervention*. C'était empêcher les honnêtes gens de toute l'Europe de s'opposer aux entreprises du Piémont, c'était lui dire à l'oreille : Quoique vous fassiez, je vous blâmerai peut-être, mais on ne vous empêchera pas! — Au moins eût-il été juste, en proclamant au lendemain de Villafranca la non-intervention, de l'imposer à tout le monde.

(1) Pour le dire en passant, est-ce que le général Cialdini, à Chambéry, n'avait pas déclaré qu'il allait livrer bataille à Garibaldi? que l'Italie allait combattre l'Italie? Il était moins scrupuleux.

Digitized by Google

Mais nous avons eu, pour le Piémont, une complaisance particulière.

Vous accusez, Monsieur, la Cour de Rome d'une obstination invincible. Permettez, si le cardinal Antonelli vous semble un entêté, M. de Cavour ne l'est pas moins. Il y a deux entêtés en Italie, et non pas un. Rome refuse vos conseils, Turin ne les refuse pas moins. Vous lui avez conseillé de ne pas prendre les Romagnes, il les a prises ; la Toscane, il l'a occupée ; les Marches et l'Ombrie, il les a envahies ; le Royaume de Naples, il le possède.

Pour nous, j'en conviens, nous n'avons pas été entêtés. Nous avons protesté, puis cédé, puis protesté, puis cédé encore.

Ainsi, à mesure que le pouvoir pontifical diminue, le rôle de la France a diminué ; on protégeait tout le droit, puis une partie du droit, puis une moindre partie, puis enfin seulement la personne du Pape, et de degré en degré, notre garantie n'est plus qu'une garde, notre armée n'est plus qu'une escorte.

A chacun de ces degrés, le Pape a résisté, oui, mais l'Empereur a cédé. Chaque coup porté sur les droits de l'un portait sur les promesses de l'autre. Savez-vous ce qui rend plus saillant cet entêtement de Rome que vous vous plaisez à faire ressortir, Monsieur? C'est le contraste avec la condescendance de la France. L'un, le pouvoir faible, ne cède pas, l'autre, le pouvoir fort, cède toujours. A qui? Le demandez-vous? au Piémont, qui ne cède jamais ; à l'Angleterre, qui ne cède jamais ; à la Révolution, qui ne cède jamais.

La complaisance du Gouvernement pour le Piémont et pour la révolution italienne, son erreur sur Garibaldi : voilà les deux causes, les deux causes véritables de tout ce qui est arrivé en Italie, et de tout ce qu'a souffert le Pape.

Telles sont les causes, et, maintenant, quels sont les fruits?

Le Chef de notre religion humilié, dénoncé, accablé d'épreuves, et à la veille de plus cruelles encore ; l'angoisse, le trouble dans toutes les consciences, le Clergé, vous le dites vous-même, détaché malgré lui du Gouvernement, et ne sachant comment accorder les promesses avec les actes, la tristesse dans le cœur des honnêtes gens, les applaudissements venant d'auxiliaires qui n'ont pas l'habitude de fonder les dynasties, toute la chrétienté en alarmes.

En second lieu, si les événements aboutissent à autre chose qu'à un échafaudage éphémère, les Italiens devenus unitaires,

Digitized by Google

se tournant vers l'Angleterre, dont tous les conseils ont été suivis pendant que les nôtres étaient rejetés, et y cherchant leurs alliés et leurs inspirateurs. Quoi! vous comptez sur leur reconnaissance ; mais ils sont déjà ingrats ! C'est un axiome de la politique et du barreau, qu'on n'a de procès qu'avec ses voisins et ses obligés. On exige la reconnaissance, on rencontre la susceptibilité, et les querelles s'enflamment. Voilà à quoi nous expose l'unité italienne, mère très-prochaine et très-menaçante de l'unité allemande.

Au surplus, je m'abstiens d'examiner les conséquences politiques; ce n'est pas mon rôle.

Tout n'est pas dit encore. La France qui a certainement plus aimé le Piémont que le Pape, peut encore défendre le Pape. Le veut-elle ?

Dites-nous-le, Monsieur ; déchirez le voile qui couvre vos dernières paroles, soulevez ce mystère inconvenant, sortez de ces phrases enveloppées et de cette équivoque peu digne de vous.

Quoi? « l'Italie et la Papauté temporelle n'ont pas encore trouvé leurs conditions d'équilibre, » dites-vous.

Ou bien ces mots, Monsieur, n'ont pas de sens, ou bien ils laissent supposer je ne sais quelle combinaison qu'on sait impossible.

Il ne s'agit plus, comme le proposait la brochure *Le Pape et le Congrès*, de laisser au Saint-Père Rome et un jardin. Le Piémont exige Rome pour son Parlement; et Victor-Emmanuel pour sa demeure. Il ne restera donc au Pape que son jardin et sa maison. En d'autres termes, le Pouvoir temporel sera aboli, le Pape et les Cardinaux recevront un traitement, et un hôtel. Vous ne posez point, Monsieur, cette conséquence, tout le monde la tire pour vous en vous lisant.

Monsieur le Vicomte, vous savez l'histoire. Charlemagne n'a pas voulu que le Pape fût son aumônier, le Pape n'a pas voulu être l'aumônier du grand Napoléon, et vous croyez qu'un Pape voudra devenir l'aumônier de Victor-Emmanuel !

Ce pouvoir que la France a fait, que la France a rétabli, que les siècles ont respecté, Siége indépendant du Pontife du genre humain, que Paris ne voudrait pas céder à Vienne, ni Vienne à Madrid, ni Madrid à Munich, vous proposez d'en faire une prébende piémontaise !

Puis, parce que nous considérons ce Pouvoir, que vous voulez abolir, comme essentiel à l'indépendance de notre foi, vous nous

Digitized by Google

accusez de mêler le temporel au spirituel ! Nous sommes des hommes de parti, la Cour de Rome est menée et obstinée ! Vous lui conseillez l'impossible, puis vous l'accusez de repousser vos conseils. Soyez, Monsieur, sincère et logique. Allez jusqu'au bout de vos raisonnements. On peut avoir deux politiques, on ne peut pas avoir deux conclusions. Or, vous en avez deux. Décidez-vous.

Si vous voulez le maintien de la Souveraineté pontificale, conseillez nettement au Gouvernement de l'Empereur de défendre au Piémont d'y toucher.

Si l'abolition de ce Pouvoir antique est votre conclusion ; si dans ces tristes temps, où la morale publique reçoit parfois chez nous de si cruelles atteintes, le plus auguste représentant de la foi et de la moralité chrétienne doit être sacrifié, dites-le ; si c'est votre opinion, soutenez-la. Mais, au moment où votre écrit peut mettre le comble aux malheurs immérités du Pape, au moment où il peut encourager la France à abandonner le Pouvoir temporel du Saint-Siége, et décider le Piémont à y porter la main, ah ! du moins ne lui prêtez pas des paroles pour insulter sa victime !

Agréez, etc.

† FÉLIX, *Évêque d'Orléans.*

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET, GOUPY et Ce, rue Garancière 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

BANQUES FRANÇAISES

Les questions de finance ont pris une telle place dans les agitations de la société moderne, que ce Recueil ne peut rester complètement étranger à l'examen de certains intérêts qui exercent une action profonde sur la richesse et la moralité des peuples.

Ce n'est pas assurément que les organes de la publicité fassent défaut à cette partie des préoccupations sociales; la presse quotidienne, comprenant que ce sont les premiers articles, souvent les seuls qui soient lus par ses abonnés, leur consacre une large part de ses colonnes. Le *Moniteur* lui-même se prête à la publication des statistiques, comptes rendus, prospectus, etc., qui résument les résultats financiers obtenus ou promis par les sociétés anonymes ou en commandite, nationales ou étrangères.

En outre, des journaux spéciaux, des revues de bourse, toute une logomachie de chiffres, toute une littérature à l'usage des actionnaires, ont surgi pour répondre à des besoins toujours croissants et toujours nouveaux. Et certes, si l'on pouvait se plaindre de la publicité, ce serait bien moins de la quantité que de la qualité des élucubrations qu'elle livre en pâture aux financiers de tous étages.

Mais, s'il n'est rien dont on parle plus, il n'est rien qu'on sache moins.

L'examen de la partie purement théorique du crédit comporte des

Digitized by Google

études approfondies qui manquent à la plupart des écrivains improvisés de cette spécialité. Quant aux articles d'appréciations précises sur les actualités et sur les éventualités financières, commerciales et industrielles, quels que soient leur étendue, leur classement et leur mérite, il ne faut y voir la plupart du temps que des réclames plus ou moins habiles, rédigées par des entrepreneurs de succès ou inspirées par des intérêts tout-puissants sur la presse[1].

D'ailleurs, on chercherait en vain dans les nombreuses publications, quotidiennes ou périodiques, un examen vraiment sérieux des lois qui président aux manifestations principales du crédit, et notamment à l'action théorique et pratique des banques.

La raison de cette insuffisance spéciale peut se résumer en deux lignes : ceux qui écrivent ne savent pas, parce qu'ils ne pratiquent pas; ceux qui savent et qui pratiquent n'écrivent pas.

Il serait cependant désirable, au point de vue social et moral, que des hommes initiés aux détails de la vie financière, inaccessibles à la pression d'un salaire et sensibles encore aux douces émotions de l'enseignement public, prissent quelquefois la peine d'éclairer de plus haut les agents et agissements du crédit.

En Angleterre, la Banque est infiniment plus simple dans ses évolutions et moins paperassière qu'en France; elle consiste uniquement à centraliser et à utiliser les capitaux flottants comme *caisses de dépôt*[2]. Réduite à ces termes, la banque anglaise, publique ou privée, est arrivée, par les seules exigences d'une fonction à la fois délicate et féconde, à élever son niveau, son crédit et ses résultats au-dessus de toutes les autres actions financières, notamment à se dégager des opérations complexes et nombreuses qui caractérisent, à des degrés divers, les banques françaises, et qui donnent à ces dernières l'aspect d'une officine d'affaires plus ou moins vulnérables.

Néanmoins, malgré cette simplicité de formes, d'administration et de comptabilité, la science de la banque est vulgarisée en Angleterre par une foule de publications auxquelles les esprits les plus éminents dans l'ordre financier prêtent le concours d'une rédaction tout à fait supérieure; les directeurs des grands établissements ne dédaignent pas d'initier eux-mêmes le public au mécanisme de la banque par des articles de revue, par des manuels populaires et par des livres de fond. Nous citerons entre autres M. J. W. Gilbart « general manager

[1] La presse, si exigeante pour ce qu'elle appelle ses droits, la presse, si alerte à critiquer les actes du pouvoir, la presse, dans ces derniers temps, et en ces matières, n'a pas fait son devoir envers le public. (M. Dupin, séance du 4 mars 1861, Sénat.)

[2] Voir plus loin le développement de cette fonction spéciale de la Banque en France.

Digitized by Google

of the London and Westminster Bank, » dont les ouvrages très-pratiques[1] n'ont point d'analogues en France.

Une des belles figures financières de cette époque, M. Gautier, pair de France, sous-gouverneur de la Banque, joignait une grande science pratique à un véritable talent littéraire; il écrivit, il y a vingt ans, pour l'*Encyclopédie du droit*, un article de fond sur les banques qui est encore aujourd'hui, malgré sa date, le meilleur traité spécial.

Sans doute, on a fait d'autres plus gros livres sur la matière; quelques-uns fort bons, tous bourrés de faits, de science, de lois, de statistiques; mais, comme il manque généralement à ces œuvres la vie et l'originalité, la lecture n'en est facile ni même utile qu'aux familiers de l'économie politique.

Si donc, il n'est pas sans témérité d'oser traiter un tel sujet, dans les limites restreintes et avec les allures peu didactiques d'une revue qui s'adresse surtout aux gens du monde, il ne serait pas sans utilité de réussir à vulgariser par un trait rapide et même superficiel des idées nettes, précises et exactes sur le crédit.

C'est ce que nous allons essayer. Mais, comme ce phénomène économique est à la fois le plus subtil, le plus important et le plus varié de tous ceux qui concourent à la production des richesses, nous devons limiter cette étude à une sorte de *physiologie comparée* des banques particulières et des banques publiques, dont l'action repose essentiellement sur le crédit.

Notre travail se trouvera naturellement divisé en deux parties principales : les banques particulières et les banques publiques.

Les notions générales, indispensables à l'intelligence de cet article, étant supposées acquises, nous nous contenterons de les rappeler par des formules aussi nettes et courtes que possibles.

Nous nous permettrons même de recommander une certaine attention aux lecteurs peu familiers avec ces matières, car nous avons cherché à condenser en peu de lignes un ensemble de principes et de renseignements spéciaux qu'on trouverait difficilement dans les ouvrages théoriques publiés sur la banque et le crédit, et encore bien moins dans les recueils périodiques.

[1] Nous recommandons surtout le dernier manuel de cet auteur intitulé « *the Elements of Banking, with ten minutes advice about Keeping a Banker*; Londres, 1860.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

DES INSTITUTIONS PRIVÉES

Le monde des affaires présente, comme la société parisienne, une classification, imperceptible pour le vulgaire, à peine sensible pour le commerce, mais très-réelle et parfaitement caractérisée. Cette hiérarchie répond d'ailleurs à des besoins divers, et ressort des nécessités mêmes du crédit.

Dans les capitales, à Paris notamment, il y a trois catégories de financiers qui correspondent à peu près aux distinctions générales de la société civile :

1° La haute banque, ou l'aristocratie;

2° Les maisons d'escompte et de recouvrement, ou la bourgeoisie;

3° La spéculation, catégorie dans laquelle les deux autres se rencontrent et se mêlent avec des éléments nouveaux, qu'on pourrait qualifier « *le demi-monde de la finance.* »

Examinons séparément et attentivement chacune de ces trois divisions fondamentales.

I

LA HAUTE BANQUE.

La haute banque est une sorte d'aristocratie financière, intelligente et laborieuse, moins riche qu'on ne le dit, plus puissante qu'on ne le croit.

Les hommes qui la composent appartiennent presque tous aux religions protestante et israélite, et à des nationalités étrangères, notamment à l'Allemagne et à la Suisse. D'origine plus ou moins humble, ils ont une hauteur exclusive, justifiée d'ailleurs, surtout chez les fondateurs des maisons, par une supériorité de jugement, une sû-

Digitized by Google

reté de coup d'œil, et une aptitude pratique qui les rendent tout à fait prépondérants dans l'organisation et l'administration des grandes entreprises.

L'honorabilité, base essentielle d'un crédit solide, est une de leurs prétentions qui tourne parfois au puritanisme ; ils sont justes, pénétrants, et même bienveillants dans leurs appréciations des hommes placés au-dessous de leur niveau; ils sont sévères, quelquefois passionnés, contre ceux qui arrivent, jusqu'à ce que la place, conquise de haute lutte dans leurs rangs, soit consacrée par le temps, ou par des alliances de famille et d'intérêt.

Réunis entre eux par groupes détachés, ils ont les préjugés, la discipline et la force d'un corps d'État, lors même qu'ils n'ont aucune affaire en cours de participation.

Leurs opérations sont peu connues ou peu comprises. Elles consistent dans un ensemble d'affaires qui ont :

Pour origine et pour règle :

Le commerce de *commission* (vente ou achat pour compte de tiers) en matière de lettres de change sur les pays étrangers, de valeurs mobilières de toute nature, même de marchandises, notamment de matières d'or ou d'argent.

Pour moyens d'action :

Un crédit tout à fait supérieur et universel; une correspondance active, bien renseignée; des relations intimes, personnelles, sur tous les grands marchés du monde, avec les premières maisons de banque, de haut commerce, quelquefois avec des personnages politiques.

Pour formule :

L'arbitrage ou l'échange rapide et fréquent entre diverses maisons et diverses places, des valeurs susdites dont la réalisation, faite à propos et avec habileté, se balance par un profit.

A côté de ces opérations courantes, quotidiennes, mais en somme d'un résultat très-modique, viennent se grouper beaucoup d'autres affaires spéciales plus importantes et plus fructueuses.

Tels sont :

L'organisation des sociétés industrielles; les soumissions ou souscriptions d'emprunts d'États ou de villes; les avances temporaires à des compagnies ou même à des particuliers; les ouvertures de crédit à l'étranger pour des achats de matières premières, ou en France pour des entreprises de travaux publics; les syndicats d'intérêts similaires en vue d'exercer sur les marchés une pression favorable à une opération convenue de change, de fonds publics ou de marchandises; enfin, et comme conséquence finale, la spéculation à la hausse ou à la baisse sur toutes les valeurs quelconques.

Nous observerons, en terminant, que la haute banque à Paris est

Digitized by Google

mieux caractérisée et plus solide que partout ailleurs en Europe. Une prudence à toute épreuve, poussée souvent jusqu'à l'excès, préside à ses opérations. Elle sait se défendre contre les entraînements de la spéculation; elle limite ses engagements directs, endosse peu de papier à terme, et s'abstient en général de ces expédients de crédit qu'on appelle *circulation* (dans le Levant, *girone*) et qui mettent en péril tant de maisons étrangères, aux époques de crise.

Aussi doit-on considérer les lettres de change acceptées ou endossées par la haute banque parisienne comme la valeur la plus absolument sûre et fixe qui soit dans le commerce du monde; même pendant les révolutions ou pendant les crises les plus violentes, ce papier est recherché parce que c'est le seul qu'on puisse réaliser immédiatement en monnaie métallique, soit qu'on le négocie en France, soit qu'on le négocie à l'étranger.

C'est ce que témoignent les capitalistes riches et expérimentés, par l'emploi qu'ils font de leurs fonds disponibles, en papier de cette nature.

Nous donnons dans le chapitre suivant la définition du *papier de banque et haut commerce* par rapport à ce qu'on appelle le *papier d'escompte et de recouvrement.*

II

L'ESCOMPTE ET LE RECOUVREMENT.

La bourgeoisie de la finance comprend : les escompteurs, les caisses par actions, les maisons de recouvrements, les changeurs qui font le commerce des métaux précieux ou des étalons monétaires, et notamment ceux qui participent à l'escompte, à la circulation et au recouvrement de tous les *droits incorporels* transmissibles par voie d'endossement, et connus sous le titre commercial de *lettres de change* et *billets à ordre.*

Dans ce genre de valeurs, on distingue deux espèces bien caractérisées, et il importe à l'intelligence de cette étude de les définir nettement pour n'avoir plus à y revenir.

Le papier de banque et haut commerce consiste exclusivement en *lettres de change* de sommes importantes, tirées de France sur l'étranger en monnaie de change (*florins*, *thalers*, *roubles*, *piastres*, *livres sterling*, etc.), ou de l'étranger, *en francs*, sur Paris, Lyon, Marseille,

Digitized by Google

Bordeaux, le Havre, Nantes, et autres grandes places de notre commerce international. Ces lettres de change sont *causées* pour exportations de marchandises en gros, ou importations de matières premières, et pour accréditifs de banque ou arbitrages de change.

Tel est le caractère essentiel et général du papier qui est dans le commerce de la haute banque, et dont nous parlions précédemment comme étant la valeur la plus sûre et la plus considérée.

Toutes autres lettres de change et tous billets à ordre, civils ou commerciaux, fictifs ou sérieux, *causés* pour marchandises ou pour crédit, mais particulièrement les billets à ordre de toute nature, les traites ou mandats tirés par le commerce de gros sur le commerce de détail et sur les consommateurs, rentrent spécialement dans le commerce d'escompte et de recouvrement dont nous analysons ici la fonction.

Les opérations qui s'ensuivent sont simples, faciles, quoique nombreuses, et accessibles à des aptitudes ordinaires. C'est une question de renseignements sur la valeur des signatures, de bonne méthode dans l'organisation des bureaux, et d'un certain *flair* que l'expérience donne aux *manieurs de papier*.

Les détails se divisent entre un grand nombre d'employés expéditionnaires et se règlent en quelque sorte uniformément.

Cette fonction est éminemment utile aux évolutions du commerce; mais ce n'est qu'une fonction, un rouage dans le mécanisme financier du pays. Les hommes qui dirigent ce mouvement n'ont qu'une importance modérée, et leur niveau intellectuel ne s'élève pas nécessairement, comme dans la haute banque, en raison du plus ou moins de papier qu'ils escomptent, négocient et encaissent. C'est une question d'organisation et de capitaux, comme la force d'une machine à vapeur est une question de mécanisme et de charbon.

Cette profession n'exclut pas toutefois le mérite, ni même les prétentions. Les banquiers de cette catégorie sont encore des banquiers aspirant plus ou moins à élargir leurs affaires, leurs relations, leur relief, leurs profits. Ils centralisent en province presque toutes les forces et formes du crédit, et, à Paris, ils font pénétrer cette action féconde jusque dans les couches les plus inférieures de la société commerciale; enfin ils sont les pionniers de la comptabilité, de l'ordre, des bonnes méthodes, et forment comme une vaste pépinière de collaborateurs financiers indispensables au développement du commerce et de l'industrie.

Mais la concurrence leur enlève le prestige. L'usage qui s'est introduit des offres de service sans cesse répétées, d'avoir des commis voyageurs, de s'arracher les affaires à coups de tarifs, les clients par des avances de caisse, fait descendre la fonction et affecte le caractère

Digitized by Google

à la fois protecteur et vigilant que le banquier doit toujours conserver dans ses rapports avec le commerce.

Cette variété des opérations financières comporte des risques très-nombreux, non-seulement par des avances de caisse plus ou moins prolongées et indispensables aux relations de cette nature, mais encore par l'*endossement* et le *réescompte* des valeurs dans une mesure illimitée : car c'est le roulement continuel de ce papier, c'est la multiplicité de ses évolutions dans les portefeuilles d'escompte, qui constituent les bénéfices de la profession, et qui font naître en temps de crise des embarras proportionnés au chiffre des engagements pris par *endossement*.

Aussi il est de règle que les maisons d'escompte ne cumulent pas les engagements par *acceptation* avec ceux déjà pris par *endossement;* de même, les maisons de banque qui *acceptent* ne doivent *endosser* que dans la mesure très-restreinte de leurs arbitrages de change.

L'inobservation de cette règle salutaire ne pourrait manquer d'altérer le crédit d'une maison qui cumulerait habituellement cette double nature d'engagements.

Les deux ordres de banque que nous venons d'esquisser rapidement se rencontrent tous deux à Paris dans leur expression la plus complète et la mieux tranchée.

En province, il n'existe guère que la banque d'escompte et de recouvrement. Depuis 1848, à la suite des comptoirs nationaux d'escompte, elle s'y est multipliée à l'infini jusque dans les bourgades, et souvent au delà des besoins commerciaux de la circonscription où elle s'exerce.

Cependant la banque provinciale a des allures plus larges dans les centres industriels, dans les ports de mer, dans les villes de premier ordre; ses relations avec le haut commerce, les armateurs, les capitalistes, l'amènent à lier avec Paris et même avec l'étranger de véritables opérations de haute banque.

C'est ce qui constitue une variété de banquiers mixtes qui cumulent les deux caractères que nous avons définis et examinés séparément.

III

LA SPÉCULATION.

Cette catégorie est représentée par un grand nombre de caisses, de banques privées, d'intermédiaires officiels ou officieux, de capita-

Digitized by Google

listes, de négociants, d'armateurs, qui opèrent sur tous les marchés publics.

Il n'entre pas dans notre cadre de développer une monographie de la Bourse. Des littérateurs, des philosophes, des jurisconsultes, des moralistes, ont plus d'une fois déjà pénétré dans le temple des *manieurs d'argent* et en ont étudié le langage et les mystères.

Nous pensons même qu'il serait hors de propos d'incriminer ici les hommes qui se livrent aux ardentes émotions de la Bourse, et surtout ceux qui, répondant aux besoins de la société moderne, sont incessamment mêlés aux hommes et aux choses de la spéculation. La qualification de *demi-monde*, employée au commencement de cet article, indique le caractère, suspect dans ses pratiques, désastreux dans ses conséquences, d'une variété interlope de la spéculation, le *jeu*, que l'on confond trop volontiers avec la spéculation loyale et nécessaire, telle que nous allons la décrire.

La spéculation consiste à vendre ou à acheter toutes espèces de valeurs mobilières susceptibles de variations rapides dans leurs prix courants, en prévision des circonstances qui doivent produire ces variations.

On dit : opérer à la hausse, si on achète; opérer à la baisse, si on vend.

Pour acheter, il faut des capitaux; pour vendre, il faut des valeurs.

La spéculation, réduite à ces deux termes simples, n'aurait aucune portée, et serait d'une exécution presque impossible par suite de l'indécision et de l'exiguïté d'un marché qui ne s'alimenterait que de ventes ou d'achats réels.

Par la force même des choses et du crédit, on a imaginé des combinaisons de terme, de prime, de report, etc., au moyen desquelles on peut acheter ou vendre sans échanger ni argent, ni valeurs, mais seulement en *réglant des différences*.

Ainsi, suivant l'état général du crédit, des récoltes, de la politique sur les diverses places du monde, l'industriel spécule sur les matières premières, le haut commerce sur les approvisionnements, la banque sur les monnaies de change, les changeurs sur les matières d'or ou d'argent, les capitalistes sur les fonds publics, c'est-à-dire que tous achètent ou vendent, suivant leurs inspirations, en opérant sur des quantités qui excèdent de beaucoup la somme de leurs capitaux disponibles ou de leur consommation industrielle et commerciale.

Ces opérations, toutes fictives qu'elles soient, ont leur raison d'être et leur utilité. Elles excitent les capitaux et provoquent leur agglomération autour des grandes entreprises; elles animent le marché des opérations réelles et régularisent les cours par des transactions

Digitized by Google

quotidiennes et importantes; elles tirent parti des prévisions à longue portée, évitent les conséquences fâcheuses de certaines éventualités, mettent en jeu les facultés les plus vives, les énergies les plus exercées, les sagacités les plus hardies, au profit de la richesse publique.

Sans la spéculation, au contraire, des forces nombreuses resteraient stériles ou inférieures. Le marché des valeurs, ne rencontrant pas la contre-partie des opérations fictives, ou ne mentionnerait que des cours nominaux et sans solidité, ou bien serait livré à tous les affolements de la panique, à toutes les orgies de la hausse. Enfin, le commerce national se trouverait sans cesse dans une situation impuissante et amoindrie relativement au développement des affaires similaires traitées *spéculativement* sur toutes les autres places du monde.

Tel est le côté sérieux de la spéculation, dont la science s'acquiert par une longue expérience des affaires, et comme le couronnement du travail commercial.

Mais, il faut bien en convenir, une partie des marchés fictifs ou à terme qui se traitent à la Bourse, avec ou sans argent, en dehors des nécessités professionnelles ou au delà de ces nécessités; les pressions exercées sur les cours au moyen de réclames fallacieuses; certaines coalitions ou syndicats formés pour obtenir ou réaliser des primes; les artifices de comptabilité pour faire ressortir des résultats équivoques; toute manœuvre à l'effet d'entraîner le public dans des affaires mauvaises, douteuses, ou surfaites, constituent les basses œuvres de la spéculation, et révèlent, à des degrés divers, un sens moral relâché ou nul.

Nous ne franchirons pas cette limite d'appréciation dans l'échelle de la hiérarchie financière : nous craindrions de rencontrer au delà les banquiers innomés, sacrificateurs du veau d'or qui attirent dans le temple la *vile multitude* à la recherche des gains faciles, et qui marquent les victimes *pour le repas du dieu.*

De tels types ne sauraient trouver place dans notre cadre, et nous devons les abandonner aux moralistes, aux pamphlétaires et aux gens de loi.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

DES INSTITUTIONS PUBLIQUES DU CRÉDIT

Il existe, en France, cinq grandes institutions ou sociétés anonymes de crédit, investies par acte souverain d'un caractère public et privilégié dans l'exercice de leurs fonctions financières.

Ce sont, dans l'ordre chronologique de leur origine :

1° La Banque de France ;

2° Le Comptoir d'escompte ;

3° La Société du Crédit foncier ;

4° La Société de Crédit mobilier ;

5° La Société de Crédit industriel et commercial.

Les institutions publiques de crédit se distinguent des institutions privées par l'*anonymat*.

Cette forme toute française du contrat de société présente deux caractères essentiels, également en dehors du droit commun.

1° L'anonymat est exclusif de la responsabilité personnelle de tous les sociétaires, même des gérants ;

2° L'anonymat est un privilége autorisé par décret souverain rendu sur l'avis du Conseil d'État.

Le principe qui fait reposer les sécurités sociales uniquement sur l'élément réel, ou capital, est assurément fort avantageux pour les administrateurs, mais c'est un péril pour les actionnaires, comme pour les tiers, qui ne sont défendus ni par les sévérités, d'ailleurs très-exagérées, de la dernière loi sur les sociétés en commandite, ni par le stimulant d'une responsabilité personnelle et indéfinie des gérants.

Ce péril est encore accru par la tendance des administrations financières à *réaliser complétement entre leurs mains* le capital social, en actions au porteur, sans tenir compte de l'action féconde du crédit.

Cette circonstance, dont la gravité échappe aux gens du monde et même à nos législateurs, a pour résultat de laisser toutes les ressources sociales à la disposition d'une administration malheureuse ou mal habile, sans l'arrière-garantie d'un capital non réalisé entre les mains

Digitized by Google

des actionnaires, et conséquemment en parfaite sécurité pour les tiers, en cas de crise ou de liquidation.

Dira-t-on que l'administration des sociétés anonymes non financières est surveillée par un commissaire du gouvernement, au besoin par des inspecteurs des finances; que les sociétés anonymes de crédit en particulier sont protégées par la nomination officielle des directeurs ou présidents au choix du gouvernement, enfin par la publication de leurs situations mensuelles?

Il ne faut pas avoir la moindre expérience des affaires pour prendre au sérieux la surveillance d'un commissaire payé par la Compagnie, et, la plupart du temps, étranger aux affaires.

Quant aux inspecteurs des finances, dont on ne peut méconnaître la haute capacité et la parfaite intégrité, il est permis de douter qu'ils puissent exercer une surveillance utile sur des opérations fort complexes, et sur une comptabilité dont ils n'ont ni l'habitude ni les secrets. D'ailleurs, ils n'interviennent ordinairement qu'à l'heure d'une catastrophe imminente et sans remède.

La nomination par l'État des gouverneurs et directeurs, ou présidents des sociétés anonymes financières, outre qu'elle empiète sur la liberté d'action des capitaux, est d'une utilité fort contestable; car, s'il est permis à ces hauts personnages de figurer avec leur titre dans des prospectus, et d'apporter ainsi le concours d'un patronage officiel à des affaires en dehors de leur mission spéciale, on peut craindre de les voir compromettre, par inexpérience ou entraînement, une dignité dont ils sont responsables envers l'État qui la confère, envers l'institution qui la subit.

Le Comptoir d'escompte et le Crédit mobilier ne sont pas soumis à cette règle, et nous ne pouvons que les en féliciter.

Enfin, la publicité des comptes rendus est assurément un bon moyen de contrôle, mais il est évidemment insuffisant. Ajoutons qu'il n'est pas imposé au Crédit mobilier, ni au Crédit foncier. Cependant cette dernière institution est celle qui devrait plus particulièrement offrir cette garantie au public qui lui apporte en dépôt une forte partie du capital flottant.

Donc, à tous les points de vue, en théorie comme en pratique, la société anonyme viole à la fois les deux plus grands principes qui président à tous les jeux économiques :

La *liberté* et la *responsabilité*.

Eh bien, — chose étrange — cette société imparfaite et insolite qu'on appelle l'anonymat est devenue non-seulement un privilége, puisqu'il n'est pas donné librement à qui le demande, ni à toutes les affaires, mais il semble encore être un gage de sécurité pour le public, par la seule raison qu'il émane de l'autorité souveraine.

Digitized by Google

Cela s'explique : les institutions d'un pays reflètent ses mœurs et se modèlent sur ses formules gouvernementales. En France, où l'esprit monarchique domine, l'autorité étend son prestige, ses excès et son inviolabilité jusque dans le domaine des affaires qui ont le plus besoin de liberté et de responsabilité.

Mais, sans craindre le mauvais goût d'incriminations politiques ou personnelles, nous affirmons que cet excès d'intervention de l'État dans les fonctions financières constituées en monopole est une entrave permanente à l'essor du crédit; que l'anonymat ou l'*irresponsabilité* appliquée à la plupart des fonctions financières n'est justifié ni en fait ni en droit; que la fiction légale qui place la fortune des administrateurs au-dessus des mécomptes de leur administration répugne à la raison et à la conscience; que la plainte des actionnaires appauvris sous la tutelle des financiers enrichis devrait être mieux écoutée et protégée; enfin qu'il est infiniment regrettable, pour l'honneur de nos institutions publiques, qu'on ait pu dire récemment, en plein Sénat, que certaines autorisations étaient des *lettres de marque*[1].

Si nous avions à donner des conseils, nous n'hésiterions pas à réclamer l'abolition de l'anonymat appliqué aux banques, ou, tout au moins, sa réforme dans le sens d'une *dispensation plus libérale* et d'une *responsabilité plus efficace*.

En effet, ce double principe n'est pas seulement l'aiguillon du progrès et la véritable source de la richesse; mais, dans l'espèce, il serait encore un exutoire intelligent de toutes les forces vives qui bouillonnent dans ce pays, et qui s'aigrissent sous l'écrasement des situations *privilégiées* et *irresponsables*.

Nous n'irons pas cependant jusqu'à plaider la cause économique de la *liberté des banques*, telle qu'on l'entend en général, telle qu'on l'a pratiquée aux États-Unis, c'est-à-dire la liberté d'émettre des billets à vue et au porteur, sans aucune réglementation de capital ni de surveillance. Nous voyons, au contraire, dans cette fonction une délégation du pouvoir souverain, et nous comprenons qu'elle doit avoir les immunités, la forme et le contrôle que nous jugeons utiles pour tous les pouvoirs publics.

Sans nous arrêter davantage à ce côté théorique de la question, et prenant les institutions financières dans l'état où elles se trouvent en France, nous allons essayer de caractériser synthétiquement leur action respective pour aboutir à une conclusion expérimentale en harmonie avec les principes de la science.

A première vue, il semble que la Banque de France, le Comptoir d'escompte et le Crédit mobilier correspondent exactement aux di-

[1] M. Dupin, séance du 4 mars 1861.

Digitized by Google

verses catégories du crédit privé dont nous avons tracé rapidement la physionomie spéciale dans la première partie de ce travail; que le Crédit foncier ne devrait pas trouver place dans l'examen du crédit fait au point de vue commercial; enfin que le Crédit industriel et commercial est une création trop nouvelle pour être décrite avec précision.

Un examen plus attentif fera ressortir d'abord que cette corrélation est loin d'être parfaite, que les opérations de la haute banque, notamment, ne sont et ne peuvent être traitées qu'en partie par des sociétés anonymes. Ensuite, nous verrons que le rôle financier rempli jusqu'à présent par le Crédit foncier, en dehors des affaires purement civiles et hypothécaires, est appelé à être accompli avec infiniment plus de raison et de sécurité par la société générale de Crédit industriel et commercial.

Les principales évolutions du crédit auxquelles les institutions publiques prêtent leur concours peuvent se résumer en cinq grandes catégories corrélatives au caractère spécial et théorique des institutions elles-mêmes :

1° Le billet de banque à vue et au porteur (*Banque de France*);

2° La commission (*Comptoir d'escompte*);

3° L'amortissement (*Crédit foncier*) ;

4° La spéculation (*Crédit mobilier*) ;

5° Les dépôts (*Crédit industriel et commercial*).

Mais la tendance générale des administrations à diversifier et à étendre leurs attributions s'est trouvée favorisée par la création successive et à longs intervalles de ces cinq établissements.

Aussi, en pratique, il s'est introduit une sorte de confusion dans le fonctionnement des institutions de crédit, ainsi qu'on le verra dans le tableau suivant des diverses opérations traitées [1] :

1° Émission du billet de banque à vue et au porteur (1);

2° Escompte et recouvrement d'effets de commerce, sur Paris et les grandes villes (1), sur la province et les campagnes (2);

3° Escompte et négociation du papier de haute banque en francs, (1) (4) (5) (2 *exceptionnellement*) ;

4° Escompte et négociation de lettres de change en monnaies étrangères, (2 *exceptionnellement*) (4) (5) ;

[1] Nous indiquons en regard de chaque opération et entre parenthèses le numéro d'ordre qui se réfère aux institutions que cette opération concerne :

Banque de France.	1
Comptoir d'escompte	2
Crédit Foncier.	3
Crédit mobilier.	4
Crédit industriel et commercial.	5

Digitized by Google

5° Commerce des matières d'or et d'argent, rapports avec la monnaie, avances sur métaux précieux, (1) (4) (*les autres exceptionnellement*) ;

6° Opérations de vente et d'achat de fonds publics à commission, (2) (3) (4) (5) ;

7° Opérations de vente et d'achat de fonds publics en spéculation, (4) (*interdit expressément au Crédit industriel et commercial*);

8° Ouvertures de souscriptions publiques pour emprunts, émissions d'actions ou d'obligations, *à commission*, (1) (2) (4) (5);

9° Organisation de grandes compagnies industrielles et commerciales en sociétés anonymes, (4) (5) ;

10° Avances sur hypothèques, (3) (*les autres exceptionnellement*) ;

11° Avances aux grandes entreprises de travaux publics (*opérations communes mais exceptionnelles*) ;

12° Avances sur titres, fonds publics, avec garanties réelles ou personnelles, (1) (2) (3) (4) (5) ;

13° Avances sur marchandises ou warrants, (1) (2) (4) (5);

14° Dépôt de titres avec ou sans commission, (1) (2) (3) (4) (5) ;

15° Dépôt sans intérêt des *capitaux de provision*, (1) ;

16° Dépôt avec intérêt variable des *capitaux flottants*, (2) (3) (4) (5).

Pour rendre plus intelligible et plus complet cet exposé synthétique du fonctionnement des institutions de crédit, il nous reste à les analyser séparément dans leur principe, leur mission, leurs sécurités et leurs résultats.

I

LA BANQUE DE FRANCE.

Depuis la Révolution de 1790 jusqu'à celle de 1848, le privilége de l'anonymat avait été réservé exclusivement en France aux seules banques de circulation, comme la conséquence naturelle du droit souverain qui leur était délégué d'émettre une monnaie fiduciaire sous la forme du billet de banque.

Depuis 1848, toutes les banques d'émission créées en France dans les principales villes ont été fusionnées et converties en simples succursales de l'institution métropolitaine.

Seule, en France, elle porte la dénomination de *Banque*. La loi, pas plus que la langue, n'a consacré cette prétention; mais la Banque est arrivée à faire prévaloir le monopole de son titre, uniquement par le droit du plus fort, c'est-à-dire en refusant à l'escompte tout papier,

Digitized by Google

si bon qu'il soit, portant en signature ou en raison sociale française le titre de « banque. »

La Banque de France a pour mission spéciale, sinon originaire, de remplacer, dans le mouvement des échanges, l'*étalon métal* par l'*étalon papier*.

Il appartenait à la civilisation moderne de symboliser et de faciliter l'échange des valeurs par l'emploi d'un titre aussi *sûr* que le métal, plus *commode* et plus *utile*.

Le billet de banque est aussi *sûr* que le métal, car il est garanti non-seulement par la responsabilité personnelle et réelle de toutes les signatures engagées solidairement sur le papier escompté, mais encore par le capital propre de la Banque, qui doit être considéré comme une sécurité supplémentaire pour le cas d'insolvabilité partielle de quelques valeurs du portefeuille. L'esprit se refuse à des hypothèses d'un cataclysme sans exemple à la suite duquel, aucun effet de commerce n'étant payé, le billet de banque resterait avec le seul gage de l'encaisse métallique[1]. Si, dans des circonstances extra-critiques, la Banque de France a dû se faire protéger par l'expédient du cours forcé, ce n'a pas été parce que personne ne payait ses engagements (ce qui ne s'est jamais vu), c'est parce que, tous les porteurs de billets de banque voulant être payés à la fois, il fallait arrêter la panique et laisser aux effets de commerce, qui forment la contre-valeur des billets de banque, le temps d'échoir et d'être encaissés.

Le billet de banque est plus *commode* que le métal, car il résume toutes les transactions en un simple virement de compte, sans faire intervenir, autrement qu'en appoint, un métal lourd à transporter, long à vérifier et variable dans sa valeur intrinsèque.

Enfin il est plus *utile*, car, en remplaçant dans la circulation le métal par du papier, il rend à la production active un capital énorme de

[1] Il est assez accrédité que les banques d'émission doivent observer, dans le rapport de leur encaisse métallique avec leurs billets de circulation, la proportion du simple au triple.

« *Il est de principe à la Banque...,* » etc., dit M. Gautier dans son article déjà signalé.

« *Cette proportion est généralement admise comme normale,* » dit la Banque de France elle-même dans son document du 1er avril 1847.

Depuis ce moment, quelques auteurs et le public ont vu, fort à tort assurément, un règlement statutaire ou administratif dans cette proportion dont la raison précise nous échappe.

Théoriquement, l'encaisse métallique doit-être en rapport, non avec une catégorie du passif, mais avec le passif tout entier de la Banque; pratiquement, ce rapport peut et doit varier sans péril suivant l'importance absolue de l'émission, le caractère des dépôts en compte courant, le chiffre des coupures, les habitudes du pays, et mille autres circonstances permanentes ou temporaires.

Digitized by Google

matières précieuses qui seraient restées stériles et immobilisées dans un emploi purement mécanique.

Admirable et merveilleuse fonction du crédit qu'un célèbre économiste a comparée si ingénieusement à la substitution de voies aériennes aux voies terrestres, substitution qui aurait pour effet immédiat de rendre à la production de vastes surfaces de terre.

Si donc la Banque de France a eu pour origine l'escompte du papier de commerce; si, depuis, elle a pratiqué les avances sur titres, participé à des emprunts d'État et à d'autres grandes opérations financières, sa destination principale, essentielle, caractéristique, est devenue, avec raison, l'*émission de la monnaie fiduciaire;* son droit est d'être protégée dans ses fonctions, respectée dans sa liberté; son devoir est d'assurer le crédit à ses billets, même au prix des bénéfices qu'elle peut faire, ou des services qu'elle peut rendre comme banque d'escompte ou comme banque d'avances.

Donc, avant tout et au-dessus de toutes les institutions financières, la Banque de France est une banque de circulation, et sa sphère, comme son crédit, s'élève d'autant plus haut qu'elle est plus dégagée de toutes autres préoccupations politiques et financières.

C'est la raison de son extrême réserve dans l'immobilisation de son capital, et de l'intelligente adhésion qu'elle doit, mais qu'elle ne donne pas toujours, aux nouvelles institutions de crédit qui peuvent remplacer son action, ou alléger son concours.

Depuis quelques années, la Banque de France a rompu avec une tradition ancienne touchant la fixité du taux de l'intérêt de l'escompte, pour suivre les mobilités fiévreuses de la Banque d'Angleterre.

Cette tendance est discutable; son moindre inconvénient est d'inspirer la panique, d'exciter les crises et d'accuser une solidarité de situation monétaire ou de crédit qui n'est pas toujours dans la vérité des faits. Notre opinion incline en faveur d'une tenue plus ferme et vraiment régulatrice du taux de l'intérêt en banque.

La Banque de France a doublé son capital en 1858 : de 91 millions, il a été porté à 182 millions.

Cette mesure a été vivement critiquée, nous la blâmons en principe; néanmoins on doit constater que cette augmentation n'a pas été absolument libre et spontanée, et qu'à circulation égale la Banque d'Angleterre a un capital double, presque entièrement engagé entre les mains de l'État.

Nous aurions encore des observations à faire sur quelques fonctions accessoires et nouvelles de la Banque de France qui ont l'inconvénient d'énerver et d'éparpiller ses forces; mais, en résumé, plus d'un demi-siècle d'existence, à travers les temps les plus extraordinaires, a fixé le monde sur son mérite. Ses statuts sont entre toutes les mains. Les

Digitized by Google

renouvellements solennels et successifs de son privilége, la valeur de son administration, les services publics et privés rendus depuis sa fondation, ses imperfections même de détail et ses fautes, inséparables des institutions humaines, ont mis en relief la Banque de France comme la manifestation la plus brillante de notre crédit national.

II

LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE.

Les comptoirs nationaux d'escompte furent créés en 1848 à Paris et en province.

Le privilége de l'anonymat fut concédé sans discussion ni résistance, sous l'empire de la nécessité publique.

C'est le premier établissement financier après les banques d'émission, et le seul établissement d'escompte qui ait réussi à se faire concéder le privilége de l'anonymat.

La Révolution explique, sans la justifier, cette application d'une forme sociale qui semble si particulièrement incompatible avec l'escompte et le recouvrement des effets de commerce.

On se rappelle, en effet, que, à ce moment de désorganisation et de défaillances générales, la panique s'empara des capitaux, les sources du crédit se tarirent, toutes les maisons de banque fermèrent leurs caisses, et les industries s'arrêtèrent. Le gouvernement dut pourvoir d'autorité et d'urgence au service de l'escompte et du recouvrement des effets de commerce, qui intéressait particulièrement les plus petits et les plus nombreux commerçants.

Mais il n'était pas facile de rallier les capitaux fuyards et de les enchaîner au service d'une fonction financière d'un ordre et de profits secondaires, en présence d'événements qui ébranlaient les maisons les plus solides et qui ramenaient au-dessous du pair les actions de la Banque de France.

On offrit d'abord de les réunir en société anonyme, et de les élever à la hauteur d'une institution publique.

On leur offrit en outre, pour la garantie de leurs opérations, le cautionnement des villes et celui de l'État.

C'était beaucoup : mais ce ne fut point encore assez.

Il fallut violenter quelque peu les capitaux privés, soit par des souscriptions à domicile (et l'on sait ce qu'elles sont en temps de révolu-

Digitized by Google

tion), soit par des retenues sur les bordereaux soumis à l'escompte, ce qui constituait une véritable contrainte sur le capital.

Enfin, à l'insuffisance de tous ces moyens il fallut suppléer par des subventions effectives du trésor public.

Après cinq mois d'exercice, dans ces conditions révolutionnaires, le Comptoir d'escompte de Paris arriva péniblement à réunir en actions versées le cinquième de son capital statutaire : quatre millions sur vingt.

Plus tard, quand l'ordre fut rétabli, le ressort des affaires reprenant son élasticité naturelle, le Comptoir national se trouva en possession de fait de la clientèle commerciale de Paris, et put compléter facilement son capital.

Les comptoirs nationaux d'escompte de province eurent la même origine et les mêmes bases que le Comptoir de Paris, à la différence toutefois que leur constitution fut moins rapide, parce que, sans doute, elle fut moins révolutionnaire.

La plupart ont eu un succès relativement égal; plusieurs eurent des résultats supérieurs, tous ont rendu des services éminents. Ils ont généralement conservé le caractère des maisons particulières, exempt de cette hauteur administrative qui est incompatible avec l'intimité des relations de commerce, et de ces états-majors de conseils sous les yeux desquels le négociant répugne à placer le mouvement de ses affaires.

Aussi, arrivés au terme de leur existence statutaire, le privilége de l'anonymat ne survécut point en province aux circonstances qui l'avaient fait naître; ces établissements d'exception se transformèrent et disparurent dans la renaissance de la libre concurrence des maisons particulières.

Quelle que soit l'opinion qu'on se forme sur l'utilité de l'anonymat, il est conséquent, même dans les théories les moins libérales, de ne demander des services au monopole que dans les cas où l'action libre et privée ne satisfait pas à des besoins légitimes ou à des intérêts généraux. Or il est pourvu à l'escompte et au recouvrement des effets de commerce par une foule de sociétés particulières, actives et responsables. Pourquoi leur créer une concurrence privilégiée qui n'a d'autre résultat que d'engager, à défaut d'autre, la responsabilité morale de l'État? Pourquoi avoir continué dans des circonstances régulières une situation fondée pour des circonstances exceptionnelles? Pourquoi avoir créé le précédent, inconnu jusqu'alors, de sociétés irresponsables en matière de banque, et se mettre dans l'impossibilité de refuser honorablement la même faveur à de nouvelles sociétés financières?

Enfin n'est-on pas amené à poser cette dernière question :

Digitized by Google

En 1848, de gré ou de force, une grande partie des établissements similaires suspendirent leurs payements ou entrèrent en liquidation. Un comptoir d'escompte constitué en société anonyme, sans aucune autre garantie que celle du capital réalisé, sera-t-il plus résistant, dans une grande crise, que des maisons particulières avec des ressources moindres, mais avec une responsabilité personnelle illimitée?

La fonction du Comptoir d'escompte, avons-nous dit, se résume dans le mot : « *Commission.* »

Ce terme de droit commercial est élémentaire et porte avec lui sa propre définition : *C'est la vente ou l'achat pour compte de tiers, moyennant commission.*

Appliquée aux opérations de banque, la commission comprend particulièrement, essentiellement, l'escompte et le recouvrement du papier à ordre créé pour les besoins du commerce de marchandises.

Nous avons défini cette espèce de valeur et développé le fonctionnement de cette catégorie financière dans la première partie de ce travail, au paragraphe II; nous n'y reviendrons pas.

Le capital du Comptoir d'escompte, de 1848 à 1860, était fixé à 20 millions. Depuis longtemps, son administration aspirait à l'augmenter. Au renouvellement de son privilége, elle obtint de pouvoir le doubler avec l'autorisation du ministre des finances. Tout récemment cette autorisation lui a été accordée en vue de faciliter la création de comptoirs dans nos Colonies, la Chine et les Indes.

Nous ne pensons pas que l'on ait apprécié exactement les difficultés d'établissement et de personnel de ces agences lointaines, les périls de la lutte avec les banques anglaises, et, encore bien moins, les profits qui doivent en résulter.

Il eût été plus sage et plus pratique, selon nous, de créer des banques coloniales indépendantes qui eussent fonctionné sous une direction métropolitaine, ainsi que l'Angleterre nous en fournit des exemples si nombreux et si prospères.

Quoi qu'il en soit, et en réalité, cet accroissement de capital est d'une utilité contestable; il impose au Comptoir l'obligation de bénéfices excessifs et invraisemblables pour son mode d'action. L'importance nouvelle que cette masse de 40 millions donne à l'établissement peut satisfaire l'amour-propre de son administration, mais il est permis de douter qu'elle trouve dans sa sphère d'opérations, qui est fatalement limitée, des emplois rémunérateurs en proportion de ceux obtenus jusqu'à ce jour pour un capital de moitié inférieur.

Tous les organes de la presse ont applaudi à cette augmentation de capital; le Comptoir y a trouvé la facile satisfaction d'encaisser sur lui-même un bénéfice de 3 millions; les spéculateurs y ont cherché l'occasion de fols écarts sur une valeur d'ordinaire tranquille et pa-

Digitized by Google

resseuse, mais le sens des hommes d'affaires ne s'y est pas mépris, et, dans cette tentative d'introduire l'influence française là même où nous sommes tributaires des banques anglaises, on a loué bien moins la sagesse du Comptoir que son patriotisme[1].

Ce n'est pas que nous critiquions en principe l'augmentation de capital du Comptoir; mais ce qui nous semble à la fois puéril et onéreux, c'est le mode de réalisation avec prime et le versement intégral des actions.

Créer la richesse à coups de millions, c'est l'enfance de l'art et la conséquence de l'irresponsabilité personnelle; produire des bénéfices et servir le commerce avec la seule puissance du crédit, voilà le progrès qui s'obtient, même sous le régime des sociétés anonymes, avec la garantie d'un capital exigible, mais non versé, souscrit, mais non déplacé, donnant une force à l'action financière sans rien prendre à sa production.

En résumé, le Comptoir national d'escompte, grâce à une direction heureuse et prudente, a rendu d'importants services à son origine dans des circonstances difficiles, sans compromettre son capital; depuis, il s'est classé au premier rang des maisons de banque de même nature; mais son utilité, comme société anonyme, n'est pas démontrée dans les temps ordinaires. De plus, l'excès de son capital réalisé est incontestablement un embarras par la difficulté de lui trouver une rémunération satisfaisante dans le jeu de ses évolutions spéciales, anciennes ou nouvelles, mais toujours d'un ordre secondaire.

III

LE CRÉDIT MOBILIER.

Nous intervertissons l'ordre chronologique des institutions pour nous rapprocher de l'ordre suivi dans notre première partie, dont le troisième paragraphe analysait la spéculation.

[1] En effet, le compte en capital des actionnaires est facile à faire : d'une part, l'action ancienne représente une somme versée de 500 francs, et, au cours moyen de la Bourse, une valeur de 700 francs; — bénéfice, 200 francs; — d'autre part, l'action nouvelle ajoutée à l'ancienne représente une somme versée de 1,080 et au cours actuel de 640 fr., une valeur de 1,280 fr., — bénéfice, 200 fr. — Donc l'actionnaire du comptoir est obligé aujourd'hui de doubler son *capital engagé* pour retrouver la même prime qu'autrefois; ce qui revient à dire qu'il gagne moitié moins à cette combinaison.

Quant au compte de revenus, c'est l'avenir qui le réglera; mais, dès aujourd'hui on entrevoit qu'à la répartition des dividendes le nouveau capital pourrait bien prélever plus de profits qu'il n'en apportera.

Digitized by Google

Au lendemain du coup d'État du 2 décembre, les affaires, tenues en suspens pendant trois ou quatre années par l'incertitude des événements, prirent tout à coup un essor d'autant plus énergique qu'il avait été plus complétement et plus longtemps comprimé.

Quand ensuite l'Empire fut établi et ratifié par un suffrage populaire, l'horizon financier s'élargit de tout l'espace occupé jusqu'alors par des préoccupations politiques. Toutes les forces vives du pays s'épanouirent dans l'activité du travail commercial, industriel et financier, et la spéculation vint en aide au régime nouveau pour saluer son avénement par une agitation profitable à la dette de l'État.

Bientôt les influences isolées, et souvent occultes, qui dirigeaient précédemment le mouvement général des affaires sont prises à partie et trouvées insuffisantes. On songe à leur donner un contre-poids par la centralisation de gros capitaux pour aider les grandes entreprises se constituer, et pour répandre dans le public les titres sociaux sous la protection d'un vaste crédit.

De là, l'idée déjà ancienne d'une sorte d'*omnium* de spéculation passe à l'état d'institution publique en novembre 1852, sous le titre de Société générale de Crédit mobilier.

Sa création a été hardie, son début brillant, ses patrons habiles.

M. Benoît Fould, qui a présidé à cette organisation, était assurément l'esprit financier le plus complet et le plus expérimenté de notre pays, peut-être de notre temps. La Société de Crédit mobilier ne pouvait manquer, sous un tel patronage, d'exploiter merveilleusement le besoin de nouvelles affaires et l'esprit de spéculation qui se manifestent naturellement au passage d'une situation critique à des espérances d'un avenir moins incertain. Aussi avons-nous assisté à ce singulier spectacle, dont il faudrait chercher l'analogie dans un autre siècle, d'une société financière qui n'a pas encore fonctionné et dont les actions *mères* sont vendues et achetées à des prix qui représentent trois ou quatre fois la valeur du capital nominal engagé.

L'application de la Société anonyme au Crédit mobilier n'a pas eu comme pour le Comptoir d'escompte le prétexte de la nécessité publique à l'origine de sa création, et l'on n'a pu qu'être surpris d'une telle fantaisie financière.

Ce n'est pas sans doute que le monopole de la spéculation soit une faveur bien enviable, au moins à notre point de vue; mais l'*irresponsabilité* de l'anonymat présente, dans l'espèce, des résultats plus choquants qu'en aucune autre institution de crédit, et, sans approuver les rapprochements que font tous les blessés de la spéculation, il est permis de signaler la raison même de ces critiques.

Cette considération, sensible déjà à l'origine, n'a pas empêché des forces financières, appartenant à des fonctions diverses et choisies

Digitized by Google

parmi les situations les plus élevées, de venir se grouper autour de la nouvelle institution; mais il est juste de dire que la plupart ont abdiqué leur initiative ou leur prépondérance pour graviter, en satellites dociles, autour des personnages qui prenaient la responsabilité morale du succès, et qui en avaient incontestablement le génie.

Ce que nous avons dit précédemment de la spéculation (Ire partie, § III) nous dispense de l'analyser de nouveau dans son fonctionnement par la Société de Crédit mobilier.

Le caractère suspect qui s'attache, à tort ou à raison, au monde et aux œuvres de la spéculation affecte également, dans une mesure souvent exagérée, la Société de Crédit mobilier.

En fait, cette fonction s'est singulièrement effacée depuis la fin de 1857.

Les nécessités administratives et financières des affaires fondées par le Crédit mobilier ont fini par absorber son action principale, et ont transformé cette grande institution en une sorte de phalanstère occupé à élever laborieusement ses créations industrielles, et à les glisser tout doucement dans la circulation sous le bénéfice d'une marque de fabrique dont la vogue est refroidie.

Les comptes rendus de cette société réalisent l'idéal du genre par la pompe et la clarté du style, le groupement des chiffres, la sûreté des appréciations, la netteté des vérités qu'on avoue, la franchise des questions qu'on réserve, et en général par une certaine dignité d'attitude.

En résumé, la Société générale de Crédit mobilier est une oligarchie de financiers parfaitement disciplinés, dont l'action est dirigée avec une habileté tout à fait supérieure à travers les épreuves de la spéculation et les revirements de la faveur publique. Les sécurités vis-à-vis des tiers sont considérables, et tiennent plus encore à la valeur incontestée de son personnel dirigeant qu'à l'importance de son capital.

Dans les premières années de son existence, cet établissement a fonctionné à la bourse des fonds publics avec un bonheur qui n'a pas profité exclusivement à ses actionnaires, et qui a servi notablement les emprunts d'État et l'organisation de toutes les grandes choses entreprises à cette époque.

Depuis quelque temps, son action tend à s'isoler et à se restreindre. Ses résultats ont été très-satisfaisants pendant les quatre premières années, mais ils ont cessé de l'être avec la diminution des affaires en général, et l'absence de la spéculation en particulier.

Pour ceux qui pensent que cette action spéciale du crédit peut encore reprendre de l'essor et se formuler en institution, assurément le Crédit mobilier possède une raison d'être et représente une force con-

Digitized by Google

sidérable; cependant il n'est pas permis d'espérer une rémunération fructueuse pour un capital effectif de 60 millions, si ce capital est uniquement employé, en dehors de la spéculation, à coordonner, à soutenir et à exploiter les sociétés industrielles nées ou à naître du Crédit mobilier.

Mais le fait économique le plus saillant qui ressort de cette création c'est assurément l'application du *privilége* et de l'*irresponsabilité* à une banque de *spéculation*.

Cette nouveauté financière a paru si exorbitante aux esprits les plus tolérants, que, pour rester dans des limites d'une modération indépendante et d'une scrupuleuse exactitude, nous devons renoncer à discuter ce point, et nous renvoyons nos lecteurs aux enseignements plus positifs que l'expérience et l'histoire nous réservent à ce sujet.

IV

CRÉDIT FONCIER.

La Révolution de 1848, comme toutes ses aînées, provoqua la panique des capitaux, la cessation du crédit et la liquidation de tous les engagements.

A ce moment, la dette hypothécaire, malgré les entraves de notre législation, s'élevait à un chiffre énorme; naturellement la multiplicité des intérêts engagés et froissés mit à l'ordre du jour des nouveaux législateurs la difficile question du crédit hypothécaire; ce n'étaient ni la bonne foi, ni la science qui firent défaut; mais il ne pouvait rien sortir de sérieux, en matière si délicate, d'une élaboration sans cesse interrompue par les préoccupations politiques du moment.

En juillet 1852, le gouvernement s'empressa de satisfaire, par une des mesures exceptionnelles qui signalèrent cette époque, un besoin plus impérieux que réfléchi, et, mettant à profit les études antérieures, il fonda la Société du Crédit foncier sous le bénéfice d'une modification spéciale de notre régime hypothécaire.

Cette institution fut copiée sur celles qui fonctionnent dans les pays du nord de l'Europe, où la propriété immobilière est constituée tout autrement qu'en France; aussi n'a-t-elle pas tenu tout ce qu'on en attendait, ni surtout ce qu'elle promettait.

Néanmoins, la base de ce système, l'*amortissement*, c'est-à-dire l'extinction successive du capital de la dette par des à-comptes périodiques payés en même temps que les intérêts, constitue à la fois un

Digitized by Google

adoucissement très-réel au profit de l'emprunteur et une combinaison très-avantageuse au prêteur.

De ce fonctionnement, à la fois si ingénieux et si utile, devraient résulter nécessairement, dans un temps plus ou moins long, l'absorption et la transformation de la dette hypothécaire, la substitution des redevances faciles aux ruineuses liquidations d'autrefois, et, comme but final, la suppression de l'usure campagnarde et la libre réduction du taux de l'intérêt par la concurrence d'un capital indéfiniment expansible.

Tel est le *programme officiel* du Crédit foncier, et, en voyant s'échapper de cette tige féconde en promesses un nouveau rameau sous le nom de *Société de Crédit agricole*, il ne reste plus qu'à répéter avec le poëte des champs :

> O fortunatos nimium sua si bona nôrint
> Agricolas.....

Cependant quelques esprits chagrins, mais positifs, représentent le Crédit foncier comme une institution fictive, d'origine suspecte, d'une constitution débile, d'une influence douteuse sur la dette hypothécaire, condamnée à la stérilité pour le public, réduite au commerce des obligations à prime pour ses actionnaires; ils fondent leurs critiques sur l'application des faveurs du Crédit foncier au profit de quelques millionnaires, spéculateurs et citadins privilégiés, à l'exclusion de la petite propriété rurale et patrimoniale qui a été le prétexte de l'institution et la cause de sa popularité.

Quant à nous, moins impatients, nous préférons croire que les lois d'exception et les subventions qui forment les bases de cet établissement ne peuvent, du premier coup, changer les habitudes séculaires de la propriété agricole; que la fonction nouvelle de l'amortissement a besoin de s'essayer d'abord dans un certain milieu; qu'il faut faire l'éducation des petits propriétaires par l'exemple des grands; enfin que le Crédit foncier arrivera, tôt ou tard, à vulgariser sa fonction principale dans le sens du refoulement des capitaux vers la propriété provinciale et individuelle, à l'aide de ces moyens si perfectionnés qu'il emploie aujourd'hui, dans le sens contraire, pour les embellissements des capitales et pour le plus grand bien des sociétés immobilières.

La Société du Crédit foncier a donc une belle mission à remplir dans l'œuvre du progrès économique. La vigueur d'esprit et la hauteur de vue de son administration permettent, même aux plus incrédules en cette matière, d'attendre avec confiance les résultats d'une expérimentation qui n'est encore que préparée.

Cependant nous n'avons pas l'intention de décrire le Crédit foncier

Digitized by Google

dans son mécanisme hypothécaire; par ce côté, il appartient plutôt aux affaires civiles qu'au crédit commercial. D'ailleurs, économiquement, nous sommes plein d'hésitations et de vagues frayeurs à l'endroit du crédit *exclusivement réel;* moralement, nous ne pouvons approuver l'application de la loterie[1] même à une fonction utile; enfin, dans les détails pratiques, nous aurions de la surprise à exprimer sur le rapprochement qui se manifeste entre la Société du Crédit foncier et la Société de Crédit mobilier par une certaine communauté d'action qui semble radicalement incompatible avec leur position, leur gouvernement, leur titre et leur tendance réciproques.

Nous préférons éviter un sujet qui appartient au domaine des opinions individuelles et de la discussion économique, pour rester jusqu'au bout dans l'examen plus utile des vérités financières qui sont mal définies, mais incontestables.

Or, à côté de sa fonction théorique, fondamentale et civile, fonction dont les résultats pratiques eussent été peut-être longtemps à se faire sentir, le Crédit foncier est entré, avec une certaine témérité dont il ne connaît peut-être pas tous les dangers, dans une voie nouvelle.

Pour répondre à un besoin universel, permanent et cependant non satisfait, cette institution est devenue une véritable *Banque de dépôt.*

C'est ici le lieu d'expliquer une des fonctions les plus délicates et les plus périlleuses du crédit.

La richesse nationale se décompose en une foule de valeurs mobilières et immobilières, à cours fixes ou variables, qu'on a l'habitude de généraliser dans le mot « *Capital.* »

A proprement parler, cette expression doit servir et nous servira à désigner un ensemble de valeurs *fixes*, une somme déterminée.

Le capital des valeurs fixes se décompose lui-même en quatre variétés parfaitement caractérisées :

1° Le capital immobilisé;

2° Le capital engagé;

3° Le capital flottant;

4° Le capital de provision.

Le *capital immobilisé* comprend toutes les sommes employées en avances sur immeubles, ou autres gages réels; sa signification est étendue jusqu'aux avances dont la réalisation est à long terme ou difficile.

Le *capital engagé* comprend toutes les sommes ou valeurs déterminées qui ont une affectation obligatoire à des besoins commer-

[1] On vend et l'on achète des *numéros* d'obligations, c'est-à-dire que la chance des primes est mise à la portée de toutes les bourses, ce qui a fait dire que la loterie, chassée par la porte, rentrait par la fenêtre.

Digitized by Google

ciaux, et il se caractérise par la non-disponibilité au moment actuel.

Le *capital flottant* comprend au contraire les sommes disponibles dont l'emploi prévu ou non prévu n'est pas immédiat, ni même prochain; son maximum d'importance existe dans ce moment plus ou moins prolongé d'incertitude et de stagnation qui suit les crises ou qui accompagne les défiances politiques; il procède en raison inverse du capital immobilisé et du capital engagé, dont le maximum se produit avec la confiance dans l'avenir.

Le *capital de provision* comprend les sommes disponibles affectées spécialement à des besoins de caisses immédiats ou prochains. Son maximum d'importance se révèle pendant la durée des crises : c'est le plus timide de tous les capitaux.

Le *capital flottant* et le *capital de provision* sont les seuls qui entrent en dépôt temporaire dans les caisses de banque.

Le *capital de provision* ne recherche pas les dépôts fructueux, son emploi étant immédiat; ce qu'il lui faut particulièrement, c'est la sécurité absolue et la plus grande facilité de retrait : il reste habituellement sans intérêt dans la caisse des propriétaires, ou à la Banque de France, quelquefois en compte courant dans les établissements publics ou particuliers.

Le *capital flottant* dont l'emploi n'est pas immédiat recherche assurément aussi et au premier chef la sécurité; mais il exige en outre une rémunération, un intérêt pendant le temps indéterminé du dépôt.

Pour l'attirer, il faut donc lui offrir la sécurité du dépôt, la disponibilité à première réquisition et un intérêt qui ne peut être de beaucoup inférieur à deux pour cent l'an.

Jusqu'à présent le capital flottant s'est placé d'une façon générale en France :

1° Sur papier de banque et de haut commerce acheté à la Bourse;

2° En reports ou avances mensuelles sur fonds publics, sous la double garantie des titres et de l'agent de change [1];

3° En bons du Trésor ou de toutes autres caisses officielles ressortissant de l'administration publique;

4° En dépôt dans les maisons de haute banque;

5° En dépôt au Crédit foncier:

6° En dépôt au Crédit industriel et commercial.

Les deux premiers modes ne sont accessibles qu'à un très-petit nombre de capitalistes en situation de suivre à la Bourse de Paris et de varier, chaque jour, suivant leur intérêt, l'emploi d'un encaisse sans cesse renaissant.

[1] A ce propos, il serait logique que la chambre syndicale fût responsable des titres et de l'argent déposé entre les mains des agents en raison du monopole qui oblige les particuliers à l'emploi de leur ministère.

Digitized by Google

L'emploi en bons du Trésor ne représente qu'une disponibilité à terme, et n'offre pas à tous les capitalistes la sécurité absolue, idéale, qu'ils recherchent.

Les dépôts dans les maisons de haute banque sont importants et satisfaisants sans doute; mais ils ne se produisent que dans le cercle très-limité et comme la conséquence nécessaire de relations multiples et de mouvements de comptes réciproques; d'ailleurs, la masse du public déposant n'aborde pas volontiers ces caisses aristocratiques qui ne semblent s'ouvrir, même pour recevoir, que par une insigne faveur, rarement pour le service spécial et exclusif des dépôts.

Avant la Révolution de 1848, plusieurs maisons d'escompte fortement constituées s'étaient appliquées à attirer les capitaux flottants; elles n'y réussirent que trop; car le roulement successif de ces nombreux capitaux donna aux caisses dépositaires une exubérance fictive de ressources. Entraînées par la nécessité du remploi, et par la séduction des gros profits, elles perdirent de vue la possibilité d'un remboursement en masse des capitaux déposés, et s'engagèrent dans des placements à terme, ou dans des immobilisations plus ou moins fructueuses et risquées.

Or, il arriva un jour que le pays fut agité par une grande commotion politique; la panique s'emparant des esprits et des capitaux, les caisses dépositaires ne tardèrent pas à s'épuiser avant de pouvoir satisfaire à tous les déposants.

Le Comptoir d'escompte de Paris a essayé de continuer cette tradition si funeste à ses prédécesseurs, mais, heureusement pour lui, il n'a réussi, après douze ans d'exercice, à grouper qu'une très-mince partie du *capital flottant*, et ses comptes créditeurs représentent plus particulièrement le *capital de provision* de sa clientèle.

En province, à défaut de mieux, les maisons d'escompte et de recouvrement reçoivent encore les dépôts dans une mesure modérée et peu dangereuse; d'ailleurs, la plupart des dépôts sont à terme fixe d'une ou de plusieurs années.

Le Crédit foncier, à son tour, comprit bien vite l'avantage qu'il trouverait à offrir aux possesseurs du *capital flottant* de nouvelles garanties, et à appuyer une partie de ses opérations spéciales d'un mouvement de caisse important.

La respectabilité de son administration, son caractère officiel et gouvernemental, sa fonction civile exempte des risques commerciaux, la popularité de ses obligations, la publicité continue de ses primes de loterie et des numéros gagnants, enfin le concours des principaux agents du Trésor en province, ne tardèrent pas à attirer dans la caisse du Crédit foncier le courant d'une partie du *capital flottant*.

Digitized by Google

Ce fait considérable dans l'ordre financier de ce pays est-il bien justifié? C'est ce que nous allons examiner.

Sans doute, le Crédit foncier opère avec intelligence et sécurité *dans sa sphère spéciale;* ses emplois hypothécaires sont à l'abri des pires éventualités qu'on peut imaginer; une forte partie de son actif est déposée au Trésor; enfin, la moitié de son capital reste encore à réaliser comme une dernière garantie envers le public déposant.

Tout cela est fort bien assurément pour une *banque foncière;* mais ce n'est pas encore la sécurité absolue, la disponibilité de tous les instants qu'il faut au *capital flottant.*

En effet, la raison du dépôt de ce capital et son caractère propre, c'est la crainte, même non fondée, d'un cataclysme financier ou politique qui fasse affluer en masse les demandes de remboursement.

Dans une telle hypothèse, prenons la situation du Crédit foncier, telle qu'elle existait au 31 décembre 1859.

ACTIF.

Actionnaires	15,006,250
Caisse et portefeuille	19,788,596
Trésor	40,848,080
Avances sur dépôts de titres	5,299,048
Receveurs généraux	1,985,341
Porteurs d'obligations, titres libérés partiellem.	7,064,200
Emprunteurs, prêts réalisés	134,277,967
Semestres d'annuités échus	151,610
Hôtel de la Compagnie	2,571,491
Mobilier	126,772
Créances litigieuses	128,049
Réescomptes	1,934,149
Frais de premier établissement, 1853-1856	1,294,438
Divers	2,296,508
Total	232,772,495

PASSIF.

Capital social: réalisé	14,993,750	
— à réaliser	15,006,250	30,000,000
Réserve statutaire		794,243
Fonds de prévoyance et provisions pour le service des obligations		3,153,266
Obligations en circulation		128,109,600
Titres libérés partiellement		8,620,000
Prêts différés		1,183,914
Dépôts en comptes courants		55,758,459
Intérêts, primes, lots et dividendes à payer		1,139,246
Obligations sorties au tirage à rembourser		247,300
Divers		1,045,093
Total		230,051,081
Excédant de l'actif sur le passif		2,721,417
Total général		232,772,495

Digitized by Google

Supposons que tous les déposants réclament leurs fonds.

On ne doit pas s'arrêter un instant à la possibilité de vendre des obligations hypothécaires dans un tel moment, ni de faire payer les emprunteurs sur gages, jouissant d'ailleurs d'un terme.

Il restera la ressource très-positive et immédiatement réalisable du portefeuille et de la caisse, soit : 19 millions; enfin les dépôts au Trésor : 40 millions.

Mais on a vu en France, dans des circonstances dont le retour n'est pas tout à fait en dehors des prévisions de la sagesse financière, on a vu le Trésor consolider sa dette et payer ses bons, non en argent, mais en rente; sans doute, en 1848, on a pu ne rien perdre, plusieurs y ont même gagné; mais telle est la susceptibilité du capital que ses possesseurs ont conservé la crainte vague qu'à un moment donné, bien invraisemblable sans doute, le même effet peut se reproduire sous l'influence de circonstances analogues.

Donc, le Crédit foncier peut se trouver, à un moment donné, avec un actif immobilisé et irréalisable en présence d'une dette de 60 à 80 millions [1], dette exigible, implacable et fatale, dette qui ne raisonne pas, mais qui frappe, dette qu'il faut satisfaire tout de suite sous peine de déchéance.

Sans doute, il lui restera la ressource extrême d'appeler les 15 millions qui restent dus sur ses actions; mais ce contingent, fût-il exact, suffira-t-il pour calmer la panique des déposants, qu'on ne peut comprendre sans l'avoir vue, ni conjurer sans la prévoir?

Nous ne le pensons pas.

Les grandes institutions, pour être et rester fortes, ne doivent pas craindre la vérité, et la Société du Crédit foncier est assez bien placée dans la hiérarchie financière pour voir juste et de haut les périls d'une fonction qui n'est pas, qui ne doit pas être la sienne.

Nous allons examiner, dans le chapitre suivant et dernier, comment il est possible de pourvoir utilement et sûrement au dépôt du capital flottant.

V

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Depuis quelques années, les économistes et les financiers étaient

[1] Il se dit que le capital déposé au Crédit foncier s'élève en ce moment à 150 millions; mais, par une exception injustifiable, le Crédit foncier n'est pas assujetti à la publication de ses situations mensuelles, et les déposants sont ainsi dans l'impuissance d'apprécier et le chiffre et l'emploi des dépôts!

Digitized by Google

frappés du succès prodigieux et rapide des banques anglaises connues sous le nom générique de *Joint-stock-Bank* et affectées au dépôt du capital flottant, concurremment avec les banques d'émission.

En Angleterre, les banques d'émission sont au nombre de quatre, les *Joint-stock-Bank* au nombre de huit, toutes créées depuis moins de vingt-cinq ans, sauf la Banque d'Angleterre, dont l'origine remonte à 1694.

Si nous ne nous étions interdit de prodiguer dans ce travail l'élément aride des chiffres, nous montrerions la progression étonnante du succès de ces divers établissements, soit comme satisfaction pour le public, soit comme influence sur les affaires, soit comme rémunération pour les actionnaires.

Nous avons seulement dressé à la fin de cet article le tableau synoptique des institutions anglaises parallèlement avec le tableau des institutions françaises; d'un coup d'œil, on peut y voir et comparer les origines; l'importance du capital versé, du capital non versé et du fonds de réserve; le chiffre des dépôts; les résultats annuels; le cours des actions et leur plus value proportionnelle; en un mot, la démonstration mathématique des vérités de principe que nous avons définies et formulées dans le cours de cette étude.

Quelle que soit la différence qui existe entre la France et l'Angleterre, quant à la richesse et aux habitudes commerciales, il ne faut pas une grande intelligence pour comprendre que les manifestations essentielles et principales du crédit peuvent varier d'importance, mais non de forme.

Dès lors, il était inexplicable, pour les financiers comme pour les économistes, qu'il fût si largement pourvu en Angleterre depuis vingt-cinq ans aux nécessités du crédit par la création de douze grandes institutions publiques, et notamment par huit *Joint-stock-Bank* ou banques de dépôt du *capital flottant*, tandis qu'en France, ce même capital n'avait d'autre refuge, avant 1859, que des institutions créées pour d'autres fonctions et tout à fait impropres à ce service.

De cet exemple, puisé aux sources mêmes de l'activité et de la prospérité financière, est née la Société générale de Crédit industriel et commercial.

Cette institution, encore peu connue, a été formée sans bruit, mais non sans résistance, dans le mois d'avril 1859, à la veille même de la guerre d'Italie.

Nous n'avons pas à revenir sur les difficultés de toute nature qui ont signalé le pénible enfantement de ce nouvel établissement de crédit; mais il n'est pas sans intérêt d'observer que c'est là un inconvénient inséparable du régime *privilégié* qui caractérise les institutions publiques françaises. Le monopole tend fatalement à l'accaparement,

Digitized by Google

et il est logique, sinon intelligent, qu'il prenne ombrage de toute action concurrente; ainsi une sorte de coalition s'est formée pour isoler, amoindrir et dissoudre les forces qui se groupaient autour de ce nouveau centre, et pour l'empêcher d'arriver à la constitution anonyme.

On peut donc considérer la création de cette société comme une victoire remportée sur le privilége; sans doute, nous n'avons rien à changer sur ce que nous avons dit précédemment touchant l'application de l'anonymat aux fonctions financières, mais nous devons reconnaître que le progrès, dans le sens de la liberté, peut se faire, soit par la suppression des priviléges déjà concédés, soit en concédant de nouveaux priviléges. Le premier procédé est radical, théorique, mais rarement possible et sage; le second, plus pratique, nous semble seul conforme à nos mœurs, à notre esprit national, à notre système de gouvernement.

Étant donc admis le régime des sociétés anonymes appliqué aux institutions de crédit, il est désirable qu'on oppose sans cesse des établissements nouveaux aux établissements anciens, et l'anonymat ne sera plus un privilége du jour où on l'accordera à tous les capitaux financiers, sans distinction d'origine, ni de but, d'influences, ni de personnes.

Mais ce progrès de liberté économique nous semble encore d'un médiocre intérêt, et il n'y a pas lieu d'en faire un mérite à la société générale de Crédit industriel et commercial. En effet, même en admettant les intentions libérales et désintéressées de ses fondateurs, l'institution, si elle perd de vue l'honneur de son drapeau et de son origine, pourrait bien incliner, par la force des choses, à défendre sa situation privilégiée contre toute tentative qui serait faite ultérieurement d'opposer une action concurrente à la sienne; elle subira avec la même bonne foi que ses propres antagonistes, qui, eux aussi, appartenaient au libéralisme du plus haut goût, cette loi fatale et délétère qui pousse les sociétés privilégiées à l'accaparement.

Ce n'est donc qu'une victoire contre le monopole; mais le monopole, même amoindri, subsiste encore.

Nous ne voyons pas davantage un progrès bien sensible, quoiqu'on en ait fait grand bruit, dans les statuts rigoureux et restrictifs qui limitent expressément les attributions de la nouvelle société, et qui lui interdisent d'une façon absolue toute *spéculation* mobilière ou immobilière.

Le public, souscripteur du capital, peut voir une sécurité dans ce luxe de précautions officielles et statutaires; nous n'y voyons qu'une sollicitude un peu naïve ou un excès de défiance. Sans doute, il est utile et même indispensable que les institutions financières ne spé-

Digitized by Google

culent pas, et nous n'avons jamais compris qu'une société irresponsable pût remplir cette fonction; mais, si la sagesse d'une administration choisie, et les nécessités les plus élémentaires du crédit, ne suffisent pas pour éviter cet écueil, la réglementation statutaire est, à nos yeux du moins, une bien faible barrière, tant il reste d'autres manières de compromettre ses fonds.

Mais le véritable progrès réalisé par la société nouvelle, progrès dont elle aura la première en France l'honneur et les profits, consiste en un fait capital, imité des banques anglaises, en un principe nouveau introduit dans l'anonymat :

La responsabilité.

Expliquons-nous.

Le capital souscrit est de 40 millions, divisés en 80,000 actions nominatives. Un quart seulement (soit 10 millions) est versé dans les caisses de la Compagnie et doit suffire aux besoins de sa fonction; 30 millions (trois quarts du capital) restent donc entre les mains d'actionnaires connus et responsables, à l'abri de toutes les éventualités et de tous les entraînements, réalisables à première réquisition, et garantis pour chaque action par la solidarité de tous ses titulaires, depuis le premier souscripteur jusqu'au dernier propriétaire de chacune d'elles.

Le Crédit industriel et commercial opère donc non-seulement avec un capital effectif et versé de 10 millions, comme la Banque de France opère avec 182 millions, le Crédit mobilier avec 60 millions, le Comptoir d'escompte avec 40 millions, le Crédit foncier avec 15 millions; mais, outre ce capital effectif et susceptible d'être compromis par une administration malhabile ou par des catastrophes financières et politiques, le Crédit industriel et commercial offre à la sécurité des tiers, *c'est-à-dire au développement de son crédit*, une responsabilité de trois fois son capital réalisé, soit 30 millions, tandis que les autres institutions ne présentent absolument aucune autre garantie que celle du capital réalisé.

Nos lecteurs apprécieront facilement, après tout ce que nous avons dit dans le cours de cet article, la portée d'une telle combinaison.

Le crédit est une force qui s'acquiert par des éléments complexes, tels que le temps, l'intelligence, la probité, l'expérience; mais son générateur le plus immédiat est incontestablement une *responsabilité* personnelle, sérieuse, ou, à défaut, la garantie d'autres ressources que celle du capital employé.

En effet, qu'on jette un coup d'œil sur le tableau synoptique des banques anglaises et françaises.

En Angleterre, la proportion entre le capital employé et le capital non réalisé varie du cinquième à moitié, et la prospérité de ces insti-

Digitized by Google

tutions de crédit est en raison directe de l'exiguïté du capital versé par rapport au capital non versé.

Cette conséquence, logique en théorie, ne peut être discutée devant des résultats qui en sont la consécration pratique.

En France, au contraire, trois banques sur cinq ont leur capital entièrement réalisé. Une (le Crédit foncier) en a la moitié; mais la Société générale de Crédit industriel et commercial a réalisé un quart seulement de son capital nominal, et conservé la disponibilité infaillible du reste par l'action personnelle et solidaire qui résulte du titre nominatif.

Cette garantie présentée par une seule institution française n'est pas encore la *responsabilité indéfinie* et d'ailleurs rarement épuisée des banques anglaises; mais c'est la seule *responsabilité possible* avec le régime des sociétés anonymes, et quand on en verra ressortir, comme les *Joint-stock-Bank*, le crédit et les dividendes, le système des actions au porteur et du capital entièrement réalisé aura cessé d'exister France.

On observe que cette obligation éventuelle de répondre ultérieurement à des appels de fonds, improbables sans doute, mais toujours possibles, est un inconvénient pour quiconque aime à mesurer ses risques et à s'affranchir de toute préoccupation dans l'avenir.

Cette circonstance peut, en effet, peser sur le cours des actions et éloigner les spéculateurs du marché; mais elle ne saurait affaiblir l'excellence d'un principe déjà en vigueur dans les sociétés d'assurances de notre pays et appliqué plus largement encore en Angleterre dans toutes les sociétés commerciales et financières, publiques et privées. Qu'importe d'ailleurs si les résultats de l'association sont suffisamment rémunérateurs des engagements, et si les engagements sont en rapport avec les moyens de ceux qui les ont souscrits? Le capital versé de onze banques anglaises s'élève à 138 millions; le capital non versé, mais souscrit, s'élève à 362 millions; ce qui n'empêche pas que que ces actions sont recherchées jusqu'à 240 pour 100 au delà de leur valeur nominale. Même en France, les actions du Crédit foncier, soumis en partie au même principe, font 180 pour 100 de prime : pareillement les actions de plusieurs compagnies d'assurances.

Mais ce que l'on peut et doit dire avec infiniment plus de raison, c'est que la responsabilité de l'administration n'est pas en harmonie avec celle des actionnaires.

Sous l'empire d'un principe, à la fois si fécond et si dangereux, qui place 80,000 actions à la merci de la volonté dirigeante pour les appels de fonds, le dépôt de 200 actions imposé à chaque administrateur nous paraît un cautionnement illusoire, sans proportion avec

Digitized by Google

l'importance des intérêts engagés. N'est-il pas juste et prudent de solidariser davantage l'intérêt des mandataires avec celui des mandants, et d'imposer à ceux-là une garantie plus étendue? Il est désirable que les fondateurs ou administrateurs du Crédit industriel et commercial aillent au-devant d'une réforme qui révèle leur confiance et leur esprit de conduite, sans y être provoqués par les défiances naturelles de ceux qui ont ainsi livré leurs blancs-seings.

La Société générale de Crédit industriel et commercial n'a pas seulement emprunté au système anglais le principe de la responsabilité et les proportions du capital social : par une conséquence naturelle de cette imitation intelligente, elle a été amenée à rechercher, comme les *Joint-stock-Bank*, tout ce qui pouvait satisfaire les exigences du *capital flottant* pour en attirer le dépôt dans ses caisses.

En nous référant à ce que nous avons dit à ce sujet dans l'examen du Crédit foncier, nous rappellerons que le *capital flottant* demande : un intérêt, même modique, la sécurité absolue et la disponibilité constante; que la Banque de France, ne payant aucun intérêt au dépôt, ne peut attirer que le capital *de provision;* que les fonctions spéciales et statutaires du Comptoir d'escompte, du Crédit mobilier et du Crédit foncier ne présentent pas dans leurs emplois de fonds les conditions de sécurité et de disponibilité nécessaires à une *Banque de dépôts* ; qu'enfin ces conditions ne pouvaient être réalisées que par l'emploi exclusif des capitaux en papier de banque et de haut commerce, à l'instar des *Joint-stock-Bank*.

Dès lors, la fonction, mal définie à l'origine et peu comprise encore du Crédit industriel, s'est trouvée tout indiquée par l'absence d'une banque française de dépôt réalisant les conditions de responsabilité et d'emplois qui peuvent et doivent offrir toute sécurité au *capital flottant*.

Autorisée par ses statuts à recevoir des dépôts, et comprenant les nécessités de cette fonction délicate, la nouvelle institution s'est imposé volontairement l'emploi de tous ses capitaux en papier de banque et de haut commerce, et n'a pas tardé à attirer le *capital flottant* bien au delà de la proportion puérilement conservatrice fixée par sa loi organique.

La Société générale de Crédit industriel et commercial, malgré sa dénomination compliquée et inintelligible, est donc en réalité une *Banque de dépôts*, la seule en France qui présente une responsabilité sérieuse en raison de son capital non versé, et une sécurité absolue en raison de ses emplois de fonds.

Quand on observe que cette fonction essentielle et féconde est représentée en Angleterre par douze banques analogues, toutes prospères au plus haut degré, on ne peut s'empêcher d'entrevoir pour la

Digitized by Google

nouvelle banque, unique en France, les résultats les plus extraordinaires, justifiés déjà par ses dernières situations mensuelles[1].

On peut craindre néanmoins que la séduction des gros profits et l'inexpérience des débuts n'entraînent le Crédit industriel, non pas vers des emplois d'un ordre inférieur, mais vers des opérations à commission, vers des ouvertures de souscription et des contacts compromettants qui présentent le double danger d'engager sa responsabilité morale et de déconsidérer la faveur de son patronage.

Cette critique a déjà été formulée avec plus de netteté que nous ne pouvons le faire ici, et nous devons nous abstenir d'appuyer sur un péril que l'impatience du succès a pu faire naître, mais qu'une expérience plus avancée fera sans doute disparaître.

Mais il ne faut pas s'y méprendre, la préférence que nous sommes conduit à exprimer en faveur de la Société générale de Crédit industriel et commercial s'applique bien moins à la prospérité future de cet établissement qu'au principe même de sa constitution.

Les autres banques françaises, telles que le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier et le Crédit mobilier, ont été placées dès l'origine dans des conditions très-différentes, exposées à tous les dangers et à tous les abus par des vices organiques que nous avons signalés ; aussi leur impuissance ou leurs embarras ne nous causeraient pas plus de surprise que les brillants résultats de leurs premiers exercices ne nous ont fait illusion. Au contraire, le public est en droit d'attendre les plus grands bienfaits de la nouvelle banque, en raison même de la perfection et de la simplicité de son mécanisme financier.

Mais là doit s'arrêter notre appréciation, et il ne faut jamais perdre de vue qu'en cette matière plus qu'en toute autre :

« *Tant vaut l'homme, tant vaut la banque.* »

Le crédit, base des opérations et source de la puissance financière, n'est point chose qu'on décrète ni qu'on improvise ; il ne suffit même pas d'être habile et intelligent pour diriger utilement les institutions publiques de crédit, il faut surtout être doué d'un sens moral assez énergique pour les défendre contre les âpretés de l'intérêt personnel, toujours enclin à exploiter l'intérêt général. Dès lors la vérité du principe, l'excellence de la méthode, le mérite de l'organisa-

[1] Pour rendre ce résultat plus saisissant par un exemple, supposons un capital flottant de 100 millions déposé, c'est à peine le dixième de ce qui existe en France et le vingtième de ce qui est déposé en Angleterre; supposons qu'il soit attribué à ce capital un intérêt de 1 °/₀ inférieur à l'emploi qui en est fait par la caisse dépositaire, ce qui est le minimum possible; or cette seule différence d'intérêt constitue un bénéfice net de *un million*, soit 10 °/₀ à répartir entre les actionnaires sur un capital réalisé de *dix millions*, et 20 °/₀, si la différence entre l'intérêt du dépôt et celui de l'emploi s'élève à une moyenne de 2 °/₀, ce qui est dans les probabilités d'une telle situation.

Digitized by Google

tion, peuvent bien honorer les créateurs, rendre le succès plus facile et l'échec sans excuse ; mais, pour fonder solidement, il faut que les hommes soient à la hauteur de leurs fonctions, et ce n'est qu'à l'épreuve du temps qu'on peut demander cette consécration définitive des œuvres humaines.

Quoi qu'il en soit, et en résumé, si l'institution dont nous venons de tracer l'origine, les conditions statutaires, la mission naturelle, les résultats logiques, conserve sa merveilleuse organisation, c'est-à-dire un capital nominal considérable, un capital réalisé très-exigu, des actions nominatives, l'emploi des dépôts en papier de banque et haut commerce; si elle persiste, en un mot, à suivre la voie ouverte si heureusement par les *Joint-stock-Bank* en Angleterre, la Société générale de Crédit industriel et commercial peut et doit occuper la première place, après la Banque de France, parmi nos institutions nationales de crédit. (*Voir les tableaux à la fin de l'article.*)

Avant de clore cette physiologie, il n'est pas inutile de résumer en courtes formules quelques-unes des vérités financières que nous avons définies dans l'ensemble de notre étude.

De tous les phénomènes économiques qui concourent à la production des richesses, le *crédit* est le plus subtil, le moins connu et le plus fécond en résultats.

Les banques particulières et les institutions publiques sont les centres d'où rayonne le crédit, comme la chaleur et la lumière rayonnent d'un foyer; c'est leur libre concurrence qui produit graduellement l'abaissement du taux de l'intérêt.

Les banques publiques sont nées de l'insuffisance des banques particulières dans leur application à certaines formes du crédit, telles que : le papier-monnaie, l'agglomération des capitaux autour des vastes entreprises, les agences maritimes et lointaines, l'amortissement de la dette hypothécaire, le dépôt du capital flottant et des titres ou valeurs mobilières, etc., etc.

Les banques ont pour caractère propre et théorique d'offrir la plus grande somme de sécurités, afin d'opérer surtout avec le crédit, et, conséquemment, de créer la richesse avec le moins de forces possible.

En Angleterre, ce résultat est obtenu dans les sociétés financières par le jeu d'un double ressort, savoir : un capital réalisé très-restreint et une responsabilité personnelle très-étendue, le plus souvent illimitée.

En France, la société anonyme étant exclusive de responsabilité

Digitized by Google

personnelle, on y supplée par deux méthodes contraires : l'une consiste à exagérer l'importance du capital réalisé et place toutes les ressources sociales entre les mains de l'administration; l'autre consiste à restreindre aux plus étroites limites le capital versé par les actionnaires et à s'appuyer sur la garantie d'un capital jamais appelé, mais toujours exigible.

La seconde méthode, imitée du système anglais, est incomparablement la plus logique et la plus féconde, puisque, d'une part, elle substitue une responsabilité limitée à une irresponsabilité absolue, le concours du crédit à celui du capital effectif; d'autre part, elle augmente virtuellement la somme totale des bénéfices et la proportionnalité de leur répartition.

Ces vérités bien comprises et appliquées avec discernement doivent éclairer nos lecteurs à travers les statistiques, comptes rendus, prospectus et autres manifestations financières qui les intéressent à des degrés divers.

Mais notre but ne serait pas atteint, si nous n'avions le sentiment d'avoir posé les vrais principes d'une science dont nous pouvons tirer la conséquence, laissant à d'autres le soin d'en développer toutes les perspectives économiques et sociales.

Nous avons constaté la supériorité de nombre, de forme, de fonction et de résultat des institutions anglaises sur les institutions françaises; est-ce à dire que dans notre pays les agents du crédit se laissent devancer par ignorance et par impuissance?

Non assurément.

Sans doute, nous ne choisirons pas pour types de nos financiers ces personnages éphémères et douteux dont la perpétuelle mise en scène ne saurait dissimuler longtemps ni les mécomptes financiers, ni l'industrialisme vulgaire; mais nous comptons en France, plus peut-être qu'en Angleterre, des esprits hardis et sages, génies créateurs et initiateurs de toutes les grandes choses enfantées par le crédit. Si la pratique des banques ne correspond pas exactement chez nous à la théorie rationnelle et universelle de la science financière, nous ne devons pas craindre de le dire nettement après l'avoir déjà démontré; et, pour mieux résumer encore notre pensée dans une antithèse saisissante de vérité, nous dirons :

En Angleterre, le régime fécond de liberté financière, conséquence d'autres franchises, est protégé par une responsabilité, excessive peut-être, mais salutaire.

En France, le régime abusif du privilége des banques, conséquence du principe d'autorité exagérée, est rendu plus dangereux encore par l'irresponsabilité des sociétés anonymes.

Digitized by Google

Concluons.

Les grands principes de *liberté* et de *responsabilité* apparaissent infailliblement au terme de toutes les théories sociales et morales comme étant l'expression du progrès et de la vérité. Si nous arrivons à la même conclusion dans cette étude essentiellement pratique, il faut y voir, non pas seulement un criterium abstrait et doctrinal, mais bien la manifestation d'une nouvelle et consolante harmonie dans le code des lois économiques.

PIERRE VOSGIEN.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT EN FRANCE, 1861.

DÉSIGNATION.	DATES		CAPITAL		RÉSERVE		DÉPÔTS EN COMPTES COURANTS ET BILLETS A VUE	DERNIERS DIVIDENDES	MONTANT DES ACTIONS		Cours des actions cotés sur le MONTANT NOMINAL.	Plus value sur la SOMME VERSÉE d'après le cours des actions	OBSERVATIONS.
	D'ÉTABLISSEMENT	DES BILANS	EFFECTIVEMENT versé aux mains de l'administration.	DE GARANTIE non versé mais toujours exigible.	ACQUISE	STATUTAIRE			nominal	versé			
Banque de France. . .	juin 1796 24 germ. an XI	10 janvier 1861	182,500,000	Néant	26,105,000	»	Comptes courants 257,500,000 Billets à vue 785,000,000	1857. 24.70 °/. 1858. 11.40 °/. 1859. 11.50 °/. 1860. 14. » °/.	1000	1000	2870	375 °/.	Le revenu est en 1857 sur l'ancien capital de 91,250,000 fr. En 1858, 1859, 1860, sur le nouveau capital doublé.
Comptoir d'escompte.	10 mars 1848	31 déc. 1860	40,000,000	Néant	7,523,000	2/3 des bénéfices nets excédant 3 °/. jusqu'au 1/4 du capital réalisé : soit 10,000,000	37,000,000	1857 8.60 °/. 1858. 8.40 °/. 1859. 6.60 °/. 1860.	500	540	630	17 °/.	Les benéf. ne sont que s. l'ancien capital de 20,000,000; la 2e émission au prix de 580 ; 20,000,000 capital représente. .) 3,200,000 réserve et donne une moyenne gén. de 540 par act.— La 2e émis. ne participe aux bén. qu'à dat. du 1er janv. 1861.
Crédit foncier.	30 juillet 1852	31 déc. 1859	15,000,000	15,000,000	794,000	20 °/. des bénéfices nets sans excéder 1/5 du capital souscrit : soit 6,000,000	56,000,000	1857. 8 °/. 1858. 8 °/. 1859. 10 °/. 1860.	500	250	950	180 °/.	Peut doubler l'émission de son capital actions.
Société générale de Crédit mobilier. . .	18 nov. 1852	31 déc. 1859	60,000,000	Néant	2,000,000	5 °/. des bénéfices nets jusqu'à 2,000,000	57,000,000	1857. 5 °/. 1858. 5 °/. 1859. 7 1/2 °/. 1860.	500	500	720	44 °/.	Les comptes rendus de ces deux banques pour 1860 ne paraîtront qu'en avril 1861.
Société générale de Crédit industriel et commercial.	7 mai 1859	31 déc. 1860	10,000,000	30,000,000	500,000	1/4 des bénéfices nets de 4 à 8 °/. 3/4 après 8 °/. jusqu'à 2,000,000	32,000,000	1859. 4 °/. 1860. 9 °/.	500	125	565	52 °/.	Peut augmenter son capital de moitié.

Digitized by Google

ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT EN ANGLETERRE. — LONDON JOINT-STOCK-BANKS 1861.

DÉSIGNATION.	DATES D'ÉTABLISSEMENT	DATES DU BILAN	CAPITAL EFFECTIF versé aux mains de l'administrat.	CAPITAL DE GARANTIE non versé mais toujours exigible	RÉSERVE ACQUISE	DÉPÔTS EN COMPTES COURANTS *.	DERNIERS DIVIDENDES	MONTANT DES ACTIONS nominal	MONTANT DES ACTIONS versé.	Cours des act. cotés sur le m^t VERSÉ	Pl.-val. s. la somme versée d'après le cours des actions	OBSERVATIONS.
Banque de Londres et Westminster.	1834	31 déc. 1860	25,000,000	100,000,000	1850. 2,500,000 1855. 3,400,000 1860. 5,125,000	92,000,000 204,000,000 312,000,000	1857. 18 % 1858. 14 % 1859. 20 % 1860. 20 %	2500	500	1600	230 %	Le succès progressif de cette Banque depuis 26 ans n'a été égalé par aucun établissement de ce genre dans le monde entier.
London Joint-stock-Bank.	1836	31 déc. 1860	15,000,000	60 000,000	1850. 2 400,000 1855. 3,600,000 1860. 5,200,000	73 000,000 156,000,000 264,000,000	1857. 32 1/2 % 1858. 22 1/2 % 1859. 22 1/2 % 1860. 12 1/2 %	1250	250	750	200 %	D'après le dernier rapport, cette banque aurait, dans les 23 ans de son existence, distribué en dividendes à ses actionnaires environ *trois fois le capital versé* et en outre ses actions représentent encore au cours de ce jour *trois capitaux pour un*, ce qui constitue un produit de *six fois le capital engagé* à l'origine.
London and County Joint-stock-Bank C°.	1836	31 déc. 1860	12,500,000	25,000,000	1850. 800,000 1855. 2,500,000 1860. 2,750,000	52,000,000 110,000,000 138,000 000	1857. 12 % 1858. 12 % 1859. 12 % 1860. 11 %	1250	500	875	75 %	Opérant particulièrement avec les intérêts agricoles.
Banque de l'Union. . . .	1839	31 déc. 1860	15,000,000	60 000,000	1850. 1,250,000 1855. 3,000,000 1860. nulle	74,000,000 209 000,000 259,000,000	1857. 15 % 1858. 15 % 1859. 15 % 1860. 12 %	1250	250	650	180 %	Vol du caissier (avril 1860) 6,575,000 ayant absorbé la réserve. — Que penser de la puissance d'une institution capable de perdre 6 millions et demi et pouvant encore distribuer 12 % à ses actionnaires? Les actions sont encore augmentées de 2/α ou fr. 50 sur les dividendes antérieurs.
Banque commerciale de Londres.	1840	31 déc. 1860	7,500,000	30,000,000	1850. 500.000 1855. 1,650,000 1860. 1,875,000	15,300,000 32,900.000 22,700,000	1857. 6 % 1858. 6 % 1859. 7 % 1860. 8 %	2500	500	525	5 %	On s'étonne du cours des actions de cette Banque peu en rapport avec sa prospérité apparente: un vol de 1,500,000 (février 1861), découvert depuis le dernier compte rendu révèle assurément une certaine incurie d'administration. Par circulaire, en date du 16 février 1861, cette Banque est fusionnée à la *London and Westminster Bank*.
Banque de Londres. . .	1855	31 déc. 1860	7,500,000	7,500,000	775,000	42,400,000	1857. 5 % 1858. 5 % 1859. 5 % 1860. 5 %	2500	1250	1250	Pair	Banque en prospérité par l'accroissement sensible de sa réserve.
City Bank.	1855	31 déc. 1860	7,500,000	7,500,000	825,000	61,700,000	1857. 5 % 1858. 6 % 1859. 7 1/2 % 1860. 6 %	2500	1250	1750	40 %	Seul *London Joint-stock-Bank* qui n'ait pas de succursale en province.
Unity-Joint-stock mutual Bank Association. . . .	1855	31 déc. 1860	4,500,000	3,000,000	Nulle.	3,400,000	1857. Néant 1858. d° 1859. d° 1860. 2 %	2500	1500	»	»	La création de cette dernière Banque ne répondait à aucun besoin, ses débuts ont été stériles; néanmoins elle commence à donner quelques résultats.

* L'ensemble du capital flottant déposé dans les *huit Joint-stock-Banks* pendant l'année 1860 s'élève à 1,100,000,000. — En 1858 il n'était que de fr. 975,000,000.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT EN ANGLETERRE.

Banques d'émission, 1861.

DÉSIGNATION.	DATES		CAPITAL		RÉSERVE	DÉPÔTS EN COMPTES COURANTS ET BILLETS A VUE	DERNIERS DIVIDENDES	MONTANT DES ACTIONS				OBSERVATIONS.
	D'ÉTABLISSEMENT	DU BILAN	EFFECTIF VERSÉ aux mains de l'administration.	DE GARANTIE non versé, mais toujours exigible.	ACQUISE			Nominal	versé	Cours des actions cotés sur le MONTANT VERSÉ	Plus value sur la SOMME VERSÉE d'après le cours des actions	
Banque d'Angleterre.	1694		363,825,000	Néant	81,175,000	Comptes courants 528,500,000 Banknotes 660,000,000	1859. 10 °/. 1860.	2500	2500	5750	130 °/.	Les situations des banques d'émission ne paraîtront pour 1860 qu'en juin 1861.
Banque provinciale d'Irlande.	1825	31 mars 1860	13,500,000	37,500,000	5,900,000	Non publié	1859. 20 °/. 1860.	2500	1050	2125	240 °/.	
Banque nationale provinciale d'Angleterre.	1833		18,000,000	19,500,000	5,100,000	Non publié	1859. 15 °/. 1860.	1250	625	2450	133 °/.	
Banque nationale.	1836	31 déc. 1859	12,500,000	12,500,000	3,850,000	Comptes courants 100,800,000 Banknotes 32,000,000	1859. 14 °/. 1860.	2500	500	1600	156 °/.	

Digitized by Google

L'ÉMANCIPATION DES SERFS

EN RUSSIE

Régénération sociale de la Russie, par V. Porochine, ancien professeur, membre du Comité d'émancipation du gouvernement de Grodno. Paris, 1860. — *Études sur la question de l'abolition du servage en Russie*, par un contemporain. Paris, 1859. — *Matériaux pour servir à l'histoire de l'abolition des serfs en Russie*. Leipzig, 1860 (en russe). — *De la question du servage en Russie*, par le prince Pierre Dolgoroukow. Paris, 1860. — *Études financières sur l'émancipation des paysans en Russie*, par Alexandre Zapasnik. Paris, 1860. — *L'état de la question de l'émancipation en Russie* au 1er mars 1861, par A. Jourdier. Paris, 1861.

I

Le baron de Haxthausen est le voyageur qui a le mieux saisi la nature intime des éléments dont est formée la nation russe. A peu près comme M. de Tocqueville a prouvé à la France que la liberté politique proclamée en 1789 ne l'avait pas délivrée de la servitude civile de l'ancien régime, ce sagace observateur a découvert que la Russie n'avait jamais été un État féodal et qu'elle n'était encore qu'un État patriarcal, vérité qui explique son histoire, sa situation politique et sociale. La famille y est le type de la nation. Là règne une parfaite égalité de droits. Le chef de la famille est le père; le père mort, c'est au fils aîné qu'appartient la disposition arbitraire de toute la propriété; il assigne, sans consulter personne, la part qui revient à chaque membre de la communauté. La Commune est la famille en grand; elle possède le sol, chaque individu

Digitized by Google

n'a que l'usufruit de son lot, et le lot de chacun est égal. Le lot du père ne passe pas par héritage à ses fils; mais chacun d'eux en réclame une part en vertu de son droit individuel comme membre de la commune, dont le chef absolu ou le père fictif se nomme l'ancien. La Russie appartient à la nation russe subdivisée en communes, comme à une seule famille, sous l'autorité de son chef ou père, le Tzar, qui dispose souverainement de tout, et dont le pouvoir est sans contrôle comme sans limite. Ce système a empêché le pays de progresser; mais il l'a préservé, en revanche, des bouleversements dont presque toutes les autres parties de l'Europe ont été le théâtre, et cet avantage suffit au baron de Haxthausen pour lui faire préférer le maintien du servage à sa destruction, si cette destruction devait entraîner celle de la commune séculaire. Les profondes racines qu'a le système communal en Russie ont également frappé un économiste français des plus distingués. Comme M. de Haxthausen, M. le Play semble ne voir que dans le perfectionnement de ce système la stabilité de l'empire.

Mais la plupart des voyageurs, à la tête desquels il faut bien placer le marquis de Custine, à cause du retentissement qu'a eu son pamphlet, n'ont pas montré le paysan russe sous un jour aussi favorable. Ils l'ont dépeint comme un homme-plante, un être au niveau des arbustes par son intelligence des lois sociales, ne marchant qu'à coups de fouet, souriant sous le bâton, repoussant la liberté presque autant que la repousse M. Troplong.

C'est entre ces deux appréciations que vient se placer la vérité. Pour être à l'abri du prolétariat le peuple russe n'en est pas moins rongé par de honteuses misères. Paternellement régi en général, sa sécurité et son bien-être ne sauraient dépendre d'une administration mobile, humaine aujourd'hui, demain païenne et brutale. Il est plus digne de la liberté que ces Italiens, atteints de la peste révolutionnaire; s'il éprouve comme tous les peuples, ainsi que le remarque M. Porochine[1], le besoin d'être gouverné par une volonté puissante, prêt à lui vouer une ardente foi et un dévouement sincère, il y aurait erreur à croire que ce soit là le seul besoin que le peuple éprouve, et à méconnaître chez lui les aspirations qui paraissent opposées à cet esprit de soumission spontanée, sans qu'elles le soient en réalité. — Le sommeil n'exclut pas la veille ni le mouvement. — Il nous suffit d'ailleurs qu'il ait incontestablement droit à la liberté pour nous faire son organe. L'homme ne saurait être la propriété de l'homme. La possession par essence ne peut se rapporter qu'aux choses. Des idées fausses peuvent bien usurper momentanément la

[1] Page 173.

Digitized by Google

puissance, la conserver même durant de trop longues années, asservir les peuples, régner en suzeraines par la tyrannie des passions qui les préconisent et des intérêts qui les imposent ou les soutiennent; mais ce n'est là qu'une suspension des lois de la raison éternelle. Tôt ou tard la logique ressaisit son sceptre; tôt ou tard les nations reviennent se ranger sous ses drapeaux, guidées par cette Providence tutélaire qui ne pourrait laisser le règne du mensonge se prolonger indéfiniment sans abdiquer le gouvernement du monde.

Du reste, hâtons-nous de le dire, admise dans son principe, l'émancipation ne soulève de discussion que dans son application.

« Nous allons être ruinés, disent les propriétaires, c'est une criante injustice que de nous enlever inopinément ce que nous possédons ! » Certes, la crainte est légitime, mais elle ne doit pas être exagérée. Aucune fortune n'est au fond basée sur un tel chiffre de paysans, que le seigneur doit nourrir, dont il a la pesante responsabilité, mais sur une étendue territoriale. Si on n'avait pas de paysans, on en louerait, on affermerait sa terre, comme cela se pratique partout ailleurs : un calcul de main-d'œuvre ferait ressortir un avantage immense pour les provinces riches, destinées, à ce qu'il paraît, à recevoir les premières le bienfait de l'émancipation. Dieu nous préserve d'attaquer la propriété ! Nous voulons, au contraire, la sauvegarder contre des éventualités prochaines, la rendre plus inviolable sur le sol slave en lui fixant des droits comme des limites saisissables, en la propageant, en la faisant fructifier davantage, tandis qu'elle n'a actuellement ni valeur ni rapports certains. Dans tout changement il y a danger; mais ici le danger n'est pas où on le place. Il est infini dans l'inertie et l'opiniâtreté; il aurait pu être éloigné si on avait pris l'initiative d'une transformation qui, en s'enracinant prudemment dans un sol qui l'attend depuis si longtemps, doit doubler la fortune publique. Un grand obstacle vient de ce que pour toute transaction il faut un capital, et que la noblesse, obligée de servir, s'est considérablement appauvrie; mais ceci n'est pas encore un prétexte que nous puissions apporter aux pieds du Juge suprême; des pertes individuelles ne sauraient être mises en balance avec un droit sacré, et avec la prospérité générale. Avouons-le d'ailleurs, quand le malheur est le fruit de l'inconduite, il mérite peu de compassion.

Les obstacles, il faut donc les franchir; plus ils sont difficiles à surmonter, plus le succès sera méritoire et béni du ciel.

On dit encore : « Avant d'émanciper nos paysans, on devrait nous émanciper nous-mêmes. » C'est juste; mais pourquoi avez-vous placé votre amour-propre à vous cacher à vous-mêmes votre servitude ? A ce sujet, on peut rappeler les paroles que prononça le prince Dmitri Galitzin, mort à Schlussenbourg pour la liberté de son pays, lorsque

Digitized by Google

l'impératrice Anne, de funeste mémoire, déchira à Moscou la constitution qu'elle avait solennellement jurée à Mittau : « Le repas était apprêté, disait-il, mais les convives n'en étaient pas dignes. Ceux qui me font pleurer en pleureront plus longtemps que moi[1]. »

II

Délicate et immense dans ses développements, la question qui préoccupe la Russie depuis cinq ans ne consiste pas seulement dans l'amélioration du sort des serfs, selon l'expression oficielle du gouvernement ; c'est une réforme sociale, un bouleversement complet de l'ordre de choses établi. Il est impossible de transformer la condition des paysans et de changer, leurs relations avec les autres classes de la société sans aviser aux modifications que l'état de ces classes comporte. « Que deviendra notamment cette noblesse héréditaire, qui change si subitement de rôle et de position ? Son sort à elle ne doit-il pas être fixé, amélioré ? Peut-on toucher à l'un des termes d'une proportion sans songer à ses autres termes ? Il est évident que la réforme doit être générale, qu'elle embrasse un horizon beaucoup plus vaste que ne pourraient le faire croire toutes les dénominations employées jusqu'ici pour la désigner. Elle est essentiellement politique et sociale[2]. » M. Porochine a donc raison de lui donner le titre de régénération; il pourrait presque nommer une création ce travail qui rappelle tout un peuple à la vie en lui rendant son essor et son énergie naturelle.

Quelles chances ce travail a-t-il de réussir ? Dans quelles conditions aurait-il dû être entrepris ? Pour connaître ce qui est acceptable, il est bon de savoir ce qui ne l'est pas; c'est pourquoi l'auteur du livre plein d'érudition que je tiens à signaler ici commence par jeter un coup d'œil sur le passé.

Le despotisme complet, disait naguère le prince Kozlovski dans son fameux dialogue sur le bateau à vapeur[3], le despotisme complet, tel qu'il règne chez nous, s'est fondé au moment où le servage s'abolissait dans le reste de l'Europe. Depuis l'invasion des Mongols, les Slaves, *jusqu'alors l'un des peuples les plus libres du monde*, sont devenus

[1] *Mémoires sur la Russie*, du général Manstein, t. I.
[2] *Régénération sociale de la Russie*, p. 7.
[3] *La Russie en* 1839, par le marquis de Custine, lettre v^e^.

Digitized by Google

esclaves des vainqueurs d'abord, et ensuite de leurs propres princes. Le servage s'établit alors chez eux non-seulement comme un fait, mais comme une loi constitutive de la société. Loin de les en préserver, de déclarer, comme l'a fait le pape Alexandre III, que tous les chrétiens doivent être exempts de la servitude[1], l'Église russe n'eut jamais le courage d'élever la voix en faveur de ses enfants.

Libre, en effet, de passer d'une terre à une autre, ce n'est qu'aux premières années du dix-septième siècle que le paysan russe devint serf corvéable à merci, et ce n'est que le Code du tzar Alexis (1649) qui le riva au lieu où l'interdiction de changer de domicile l'avait surpris. Si Pierre Ier avait été un grand homme, il aurait songé à restituer sa dignité au peuple russe, dont l'asservissement ne coïncidait qu'avec l'avénement de fraîche date de sa famille au trône de Monomaque. Il n'y songea pas. Beaucoup trop indulgent pour ce souverain, plus Tatar ou Hollandais que Slave, M. Porochine suppose que le temps et l'exemple lui ont manqué. « Il avait un empire à fonder, et il mourut à cinquante-trois ans. Il visita l'Europe; mais l'Europe gardait encore, sous des dénominations diverses, le servage de la glèbe que son pays subissait en silence, car le pays était complétement absorbé par le soin de sa conversation, de son intégrité politique menacée de toutes parts. Pour tenir tête à ses ennemis, la Suède, la Turquie, la Perse, les Tatars de Crimée et autres, Pierre créa des armées et des flottes, contracta des alliances, fonda des forteresses, des ports de mer, une capitale. Quant à la vie sociale, il en changea entièrement la face, et eut à vaincre pour cela l'opposition désespérée de la soldatesque, le fanatisme du clergé et des sectaires, l'inertie de son peuple et les menées hostiles de sa propre famille. Son génie sublime, son activité fabuleuse, suffirent à tout. Il abattit, il réforma, il organisa à neuf l'industrie, l'administration, la science, et mit sa foi dans une civilisation à venir dont il n'avait pu que jeter les germes. Devait-il compliquer les difficultés du présent en ajoutant un ferment de plus aux agitations de la vieille société, qui avait tant de peine à le suivre, à le comprendre? Pouvait-il, alors qu'il avait besoin de toutes ses forces, s'affaiblir en provoquant une scission entre les intérêts opposés des différentes classes? L'organisation de l'État était d'ailleurs trop incomplète, et l'action des lois d'ordre et de justice encore trop faible à cette époque pour qu'on pût présumer que les serfs des particuliers gagneraient beaucoup en passant sous l'administration immédiate de l'État. »

Il pouvait au moins ne pas légaliser définitivement le servage, comme il l'a fait en 1718, en rendant les seigneurs responsables du recrutement et de la perception de l'impôt.

[1] V. Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. LXXXIII.

Digitized by Google

Ses successeurs inféodèrent de plus en plus la majorité de la nation à une minorité soi-disant privilégiée. L'impératrice Anne accorda la permission d'acquérir des serfs sans terre, c'est-à-dire de pratiquer tout simplement la traite d'hommes. L'impératrice Élisabeth mit le comble à l'arbitraire individuel en reconnaissant aux seigneurs le droit d'envoyer, selon leur bon plaisir, en Sibérie, les gens dont ils voudraient se défaire à cause de leur mauvaise conduite, les laissant maîtres de les exiler avec ou sans leurs enfants. Pierre III est le premier qui s'arrêta dans cette voie, car, si sa tante avait déclaré libres les vassaux d'un seigneur mahométan qui se ferait chrétien, ce n'est que le prosélytisme qui l'avait inspirée, et la liberté n'était qu'une amorce dans ce décret, qui prescrivait en même temps le retour des serfs au seigneur dès que celui-ci aurait embrassé non le christianisme, mais la religion *orthodoxe*. Allemand et luthérien, Pierre III n'aimait pas le clergé, dont les richesses étaient devenues considérables par les legs que faisaient les fidèles *pour le soulagement de leurs âmes*[1]; il voulut que ses paysans payassent, au lieu d'une corvée ou d'une prestation en nature, un cens fixe, et cultivassent pour leur propre compte la portion de terre qu'ils détenaient. Ce projet de sécularisation lui aliéna le clergé et ne contribua pas peu à sa chute. En montant sur un trône ensanglanté, Catherine II s'empressa de le répudier pour le reprendre dès qu'elle s'y sentit affermie, et il faut remarquer à ce propos, avec un maître en ces curieuses recherches, « que la confiscation des biens du clergé s'effectua sans soulever d'opposition, sans susciter de regret. Le clergé n'avait point exercé sur la culture du sol en Russie l'heureuse influence qui a tant contribué au développement de la civilisation et de la richesse de l'Occident. Il n'avait pas légitimé par un rude labeur la possession que le pouvoir lui attribuait, sauf à le reprendre. L'organisation sociale et politique de la Russie ne se ressent que trop, il faut le dire, de l'absence de l'élément religieux qui conservait ailleurs le dépôt des lumières. L'Église russe ne saurait se glorifier, comme l'Église romaine, d'avoir fourni un actif concours pour défricher à la fois la science et le sol. En Occident, les couvents ont rempli au moyen âge un rôle dont on ne saurait assez signaler l'importance : ils formaient de véritables écoles, et ils convertissaient aux meilleurs procédés de l'exploitation du sol comme aux aspirations plus élevées de l'âme. Les missionnaires qui plantèrent la croix en Allemagne furent aussi les apôtres du progrès en agriculture. *Il est bon de vivre sous la crosse*, était alors un proverbe favori. Ces premières semences de la

[1] Étrange coutume dans une religion qui n'admet pas le purgatoire! (V. l'étude que M. Milioutine a consacrée aux *biens ecclésiastiques en Russie*, dans les *Annales de la Société impériale de l'histoire et des antiquités russes*. Moscou, 1860).

Digitized by Google

civilisation matérielle et intellectuelle, répandues ailleurs par le clergé, ont manqué à la Russie. Aussi n'a-t-on pas vu les petits possesseurs indépendants s'y multiplier sous l'aile de l'Église, et le domaine privé ne s'y est pas étendu en proportion du domaine public [1]. »

Très-libérale dans sa correspondance avec les encyclopédistes, l'impératrice Catherine ne l'était pas autant dans ses oukases, surtout à la fin de son règne où elle fit enlever de son cabinet le buste de Voltaire. L'un de ces oukases accordait aux seigneurs de nouvelles facilités pour punir leurs serfs et leurs transporter quand ils avaient encouru leur disgrâce; l'autre interdisait à ces derniers d'une manière absolue toute plainte, et enjoignait aux curés de les exhorter à l'obéissance passive, au silence respectueux, recommandations plus cruelles que touchantes et que son fils s'empressa de renouveler, le jour de son couronnement, en rappelant aux paysans, comme un vrai pontife, l'observation du saint jour du dimanche, et en établissant que, sur les six jours ouvriers, trois devraient être employés aux besoins économiques et aux travaux à faire pour les maîtres, seule parole qui ait été jamais prononcée pour circonscrire les exigences de ceux-ci. Ce n'est que de l'avénement au trône d'Alexandre Ier que le style des édits devient chrétien et progressif. « L'empereur Alexandre Ier intronisa, en prenant le sceptre, la douceur et la mansuétude qui étaient le fond de son caractère éclairé, développé et assoupli par une éducation libérale [2]. Il eut beaucoup à changer dans l'ordre de choses qu'il trouva établi : il trouva des infortunes à soulager, des disgrâces à consoler, des injustices à réparer. Toute la nation éprouva l'effet de sa sagesse, de son équité et de sa bienveillance [3]. » Voici ce qu'il fit pour la classe qui avait le plus besoin de sa protection.

Il souscrivit à l'idée du comte Roumiantzof de créer des laboureurs libres; les serfs des fabriques occupèrent son attention; il ne distribua plus aux particuliers des domaines avec leurs habitants; il défendit d'insérer dans les affiches du sénat des annonces pour la vente des serfs sans terre; il émancipa ceux des provinces baltiques, et évidemment le temps, non le cœur, lui manqua pour accomplir davantage. Généreusement indigné de n'être qu'*un heureux accident*, il désirait sincèrement seconder le libre développement de l'intelligence et de la société humaine; il ne redoutait pas la liberté; il estimait qu'elle était la principale force, peut-être le seul chemin de l'unité,

[1] Wolowski, la *Question du servage en Russie, Revue des Deux Mondes* du 1er août 1858.

[2] V. *Correspondance littéraire adressée à Son Altesse Impériale le grand-duc aujourd'hui empereur de Russie, et au comte Schowalow, depuis* 1774 *jusqu'à* 1789, par la Harpe. Paris, 1804, 5 vol. in-8°.

[3] Porochine, p. 126.

Digitized by Google

et volontiers il aurait donné au monde le plus beau spectacle auquel il puisse applaudir, celui d'un souverain régularisant son autorité, mettant lui-même spontanément et sans arrière-pensée des limites à sa puissance.

Le règne de l'empereur Nicolas ne fut pas la continuation de celui de son frère. Il commença par de fatales répressions. « Par une réaction pour ainsi dire instinctive, l'empereur, maître de l'insurrection, en repoussa résolûment le drapeau, et se fit, pour toute sa vie, le champion de l'ordre, qu'il croyait menacé toujours et partout, ne voyant de salut pour ses peuples que dans le raffermissement de l'autocratie, qui, en Russie, est la base ou la source de toutes les institutions[1]. » Il regarda comme son devoir de faire que chacun restât à la place qui lui était marquée par sa naissance. Tous ses rescrits au ministre de l'instruction publique constataient qu'une classe dégradée existe au sein de la nation, et qu'il faut la tenir séparée des autres classes pour empêcher qu'elles ne soient gâtées par son contact. Sans toucher au fond du servage, il n'en combattit, par saccades, que les effets les plus désastreux. Il rendit moins abusif l'exil des paysans par leurs seigneurs, mais il étendit cette faculté monstrueuse aux chefs de fabrique et aux propriétaires géorgiens; il permit aux serfs, en 1847, d'acquérir des terres en leur nom, mais il rendit ce droit illusoire en le soumettant à l'autorisation préalable du seigneur. Il ne fut réellement conséquent qu'en déployant toujours une juste sévérité à l'égard des nobles convaincus de mauvais procédés envers leurs serfs. Le séquestre mis immédiatement sur leurs biens empêchait toute ingérance de leur part dans l'administration de ces biens : ils ne pouvaient plus résider au milieu de leurs vassaux, et toute acquisition de biens-fonds leur était interdite à l'avenir.

Il paraît avéré que les idées de l'empereur Nicolas subirent quelque modification à la fin de son règne : il prévit que le désaccord soulevé dans les provinces de l'Ouest entre les propriétaires et les paysans par l'introduction des *inventaires*[2] devait amener l'abolition du servage; mais, atteint d'une affection nerveuse, il n'était plus susceptible d'ouvrir même les dépêches qu'il recevait, et Dieu permit, pour l'instruction des persécuteurs présents et futurs de son Église, qu'il expirât lugubrement en disant à son fils : « Je te laisse mon commandement en grand désarroi; tu ne vas réellement hériter que de peines et d'immenses soucis[3] ! »

[1] Porochine, p. 173.

[2] Ces *inventaires* consistaient à constater l'état économique des biens des nobles et à contrôler leurs rapports avec les paysans.

[3] Ce fait a été consigné dans une plaquette tirée à très-petit nombre pour l'usage exclusif des membres du Conseil de l'empire.

Digitized by Google

III

Lorsque l'Empereur heureusement régnant monta sur le trône, le bruit se répandit que l'aristocratie allait se relever, que le servage ne serait réglementé que pour être consolidé.

Divers indices appuyaient cette créance.

En recevant les hommages de la noblesse de Saint-Pétersbourg, Alexandre II lui avait dit : « Je suis convaincu que la noblesse se montrera noble dans toute la force du terme et digne de sa vocation. » Quelques mois plus tard, le ministre de l'intérieur, le général Bibikof, redouté des propriétaires, était remplacé par M. Lanskoï, uniquement connu par le désordre de sa fortune, lequel s'empressait d'inaugurer son administration en prévenant les maréchaux de noblesse que « son très-gracieux souverain avait daigné lui enjoindre de défendre scrupuleusement les droits que ses glorieux ancêtres avaient daigné octroyer à la noblesse. » Recueillant avec joie ces assurances, la noblesse ne remarqua pas qu'elle n'avait pas un seul droit qui ne répondît à un devoir; le peuple le lui rappela en murmurant que son émancipation avait fait l'objet d'un article secret du traité de Paris, qu'elle était celui d'une correspondance entre l'Empereur de Russie et l'Empereur des Français, rumeurs qui prirent tant de consistance, que le comte Zakrevski, gouverneur général de Moscou, supplia Sa Majesté, quand elle se rendit dans cette ville au printemps de 1856, de les démentir elle-même. L'Empereur ne s'y refusa pas, mais dit à ce sujet au prince Chtcherbatof, qui lui présenta les condoléances de la noblesse, les paroles suivantes, qui furent loin de la tranquilliser : « J'ai appris que le bruit s'est répandu que je voulais abolir le servage. Je n'y songe pas immédiatement. Toutefois vous ne pouvez pas ignorer que l'état de choses existant ne saurait durer; il vaut mieux le réformer d'en haut que d'attendre qu'il se disloque par en bas. Pensez-y sérieusement et communiquez mes recommandations à la noblesse. »

Au lieu de se hâter de prendre, après cet avertissement, l'initiative de l'émancipation, la noblesse en laissa l'honneur au gouvernement, qui constitua, en janvier 1857, un comité secret pour l'élaboration de cette grande œuvre. Ce comité ne répondit pas plus que la noblesse aux vues bienfaisantes de l'Empereur. Le prince Orlof, qui le présidait, y protégea plus chaleureusement les intérêts de ses pairs que ceux des paysans; le prince Menchikof à Moscou proposa plaisamment de faire encore attendre ceux-ci soixante-dix ans; le général Tima-

Digitized by Google

chef, chef de la police secrète, insista pour que l'opinion publique ne fût pas appelée à se prononcer dans cette question. Mais la littérature russe se révéla en cette circonstance et se montra à la hauteur de sa mission. Déjà un de ses membres les plus distingués avait fait ressortir dans un livre célèbre[1] les actes arbitraires dont un paysan russe a à souffrir, et si, comme l'a signalé un auteur anonyme, l'idée de l'imminence de l'abolition du servage, de la nécessité de la revendication de la dignité humaine et des droits sacrés d'un tiers de toute la population de la Russie, dépouillée jusqu'ici de ses droits, a pu se propager, a pu gagner du terrain, a pu acquérir de nombreux adeptes dans les rangs même des propriétaires, cela a été en grande partie l'œuvre de la littérature russe de l'école des Pouchkin et des Bielinski[2].

Pour donner une forme pratique à la question, l'Empereur autorisa, le 20 novembre (2 décembre 1857), les nobles des gouvernements de Vilna, de Kovno et de Grodno à se réunir en comités pour procéder à l'amélioration du sort de leurs paysans en se basant sur les principes suivants : 1° le seigneur conserverait ses droits sur toute la terre du bien; mais les paysans garderaient leur enclos rural, qu'ils acquéreraient en propre, moyennant un rachat, effectué dans un temps déterminé. Ils auraient, en outre, la jouissance d'une étendue de terre suffisante, selon les localités, pour assurer leur position et les mettre à même de remplir leurs devoirs envers l'État et envers le seigneur de la terre, auquel ils payeraient une rente en argent ou en travail; 2° les paysans se formeraient en communes rurales; la police dans les biens serait exercée par les seigneurs; 3° les rapports ultérieurs entre seigneurs et paysans seraient réglés de telle sorte, que l'intégralité des impôts dus à l'État et des taxes locales soit garantie.

Tous les gouvernements furent engagés à solliciter de l'Empereur la même faveur qu'il avait accordée à ceux de la Lithuanie; ils y mirent plus ou moins d'empressement; mais enfin, le 1er juillet 1858, il n'y en avait plus un seul qui n'eût son comité, et un an plus tard le ministre de l'intérieur soumit à l'Empereur un rapport sur leurs travaux, en les divisant en trois catégories. La plupart des comités provinciaux, à la tête desquels on voit avec regret figurer celui de Moscou, se montrèrent très-enclins à maintenir le servage sous un mode rajeuni. Quelques-uns, comme celui de Saint-Pétersbourg, où les comtes Schouvalof et Bobrinski avaient beaucoup d'influence, émirent des opinions peu d'accord avec les mœurs nationales et empruntées

[1] Les *Mémoires d'un chasseur*, par Ivan Tourguénief, traduits par Delaveau. Paris, chez Dentu.

[2] Entre tous les organes de la presse qui ont pris part à ce mouvement, la justice veut qu'on signale le *Messager russe*, de Moscou.

Digitized by Google

principalement au génie anglo-saxon. Ils proposèrent de donner aux paysans la liberté individuelle, de conserver à la noblesse tous ses droits sur la terre, d'augmenter ses priviléges sur toutes les autres classes, d'en créer de nouveaux pour elle. Quelques gouvernements seulement, comme ceux de Tver et de Kharkof, se montrèrent vraiment libéraux et prêts à seconder le gouvernement dans l'abolition radicale du servage. Un membre des plus capables d'un de ces comités a expliqué leur insuccès au point de vue général par ce fait qu'ils ont fini quand ils auraient dû commencer et n'ont travaillé que sur des bases incertaines ou contradictoires. « Une arrière-pensée, qui a certainement nui à l'indépendance du vote, c'est la conscience de son peu de valeur dans la solution de la question générale. Le ministre avait beau dire que ses circulaires ne préjugeaient rien, que ce n'étaient que des indications qu'on était libre de ne pas suivre, en motivant toutefois son opinion particulière. Les faits parlent plus haut que les paroles. La noblesse savait par sa propre expérience que le pouvoir ne ménage pas ses faveurs aux partis qui ont sa prédilection ; qu'il est absolu dans ses idées comme dans ses actes ; que toute contradiction serait vaine. Être consulté par lui semblait quelque chose d'étrange, d'incroyable. On hésitait, on se méfiait de ses propres forces [1]. »

Dès le 18 février 1858, l'Empereur avait nommé à côté des comités provinciaux un comité central, toujours sous sa présidence fictive, mais en réalité sous celle du prince Orlof, pour étudier les différents projets présentés pour l'abolition du servage ainsi que pour surveiller la marche générale de cette grave affaire. Au commencement de 1859, il constitua, avec vingt-sept individus, deux nouvelles commissions dites de rédaction, sous la présidence du général Rostovtzof, tristement remplacé, depuis le 6 février 1860, par le comte Panin, l'homme le plus impopulaire et le plus routinier de tout l'empire. Ces commissions avaient pour objet de rassembler les divers projets d'émancipation et d'en établir un définitif. Ce travail n'a pas duré moins de vingt mois, réprésentés par vingt-six gros volumes in-octavo.

Il y a en Russie 10,858,357 serfs du sexe masculin, appartenant à des propriétaires, chiffre auquel se joint celui de 11,426,519 femmes.

47,465 propriétaires possèdent (le mot est dur à prononcer, mais il le faut bien encore pour quelques jours) chacun moins de 21 paysans ;

35,441 en possèdent de 21 à 100 ;

19,590 de 101 à 500 :

2,433 de 501 à 1,000 ;

[1] Porochine, p. 214.

Digitized by Google

Et 1,457 propriétaires possèdent au delà de 1,000 paysans; le comte Chérémétef, le plus riche d'entre eux, en a plus de 100,000.

Le gouvernement a l'intention de libérer immédiatement les 357,946 paysans des plus minces gentilshommes : il les coloniserait et sacrifierait 20 millions de roubles au rachat des terres sur lesquelles ils végètent actuellement. Pour tous les autres, il ne s'est préoccupé que de fixer leurs droits, le lot de terre qui doit leur être affecté, que d'organiser l'administration sous laquelle ils passeront d'ici au 1er janvier 1865, dans les contrées industrielles, plus préparées que les contrées agricoles à recevoir le bienfait de l'émancipation; et, d'ici au 1er janvier 1869, dans le reste de l'empire.

La commission de rédaction a inscrit en tête de ses vœux le droit, pour tout individu, de mutation, d'achat et de vente. Ce point incontesté, elle a déclaré que chaque paysan avait droit, outre sa cabane et son potager, de 3 à 8 désiatines de terre[1]. Elle a partagé la Russie en trois zônes : la zône à *terrains noirs*, qui comprend une surface de près de cent millions d'hectares, la zône à *terrains ordinaires* et la zône des *steppes*. Pour chacune de ces zônes, elle a supposé 4 à 7 types locaux et c'est d'après la double évaluation d'un de ces types, d'une de ces zones, qu'elle a déterminé le payement en argent ou en travail des paysans, jusqu'à ce qu'ils se fussent entièrement acquittés vis-à-vis de leurs anciens maîtres. De serfs corvéables à merci, les paysans deviendraient *temporairement obligés* et échangeraient l'administration seigneuriale, généralement paternelle, contre le joug de 150,000 nouveaux employés nommés directement par eux-mêmes.

Ce projet, dont les détails sont aussi innombrables que difficiles à être saisis par un public français, a été porté au conseil de l'empire le 28 janvier (9 février) dernier, et y a soulevés des discussions orageuses. Sur la proposition du prince Paul Gagarin, le lot de terre affecté aux paysans a été diminué d'un quart, l'évaluation arbitraire qu'en a fait la commission a été contestée, la justice et la police rurale semblent avoir été abandonnées aux propriétaires. Quelque importantes que soient ces modifications, elles ne changent pas l'esprit qui a présidé au projet de la commission de rédaction, elles laissent le *rachat facultatif*. Hautement appuyé par l'Empereur, ce projet n'a pas été retardé par le mouvement commencé à Varsovie, peut-être sous des influences étrangères, et vient d'être transformé en loi.

[1] Une désiatine équivaut à $\frac{12}{11}$ d'hectare.

Digitized by Google

IV

L'émancipation telle que nos renseignements nous la présentent, ne nous semble pas devoir contenter les paysans ni les propriétaires.

Qu'importe-t-il à ceux-ci qu'on leur déclare : « La terre vous appartient, » puisqu'on ajoute incontinent : « mais vous êtes tenu à la vendre d'ici à telle époque et pour tel prix, » — prix sur lequel ni vendeur ni acquéreur n'ont été consultés? Je crois qu'en France cette manière de procéder n'a qu'un nom, celui d'*expropriation;* en Russie, où il n'y a pas un seul tribunal qui ne soit vénal, pas une seule administration qui ne soit corrompue, j'appréhende qu'elle ne s'appelle *pillage*.

Lié depuis deux siècles à la terre, le paysan ne reconnaît pas qu'il lui appartienne; il s'imagine, au contraire, que c'est la terre qui lui appartient, à lui. Cette illusion est chez lui très-enracinée. Or, demain, il faudra qu'il paye le champ qu'il est habitué à cultiver depuis son enfance, qu'il se résigne à son morcellement. Ce n'est pas de la raison, c'est de l'héroïsme qu'on lui demande. Je désire de grand cœur qu'il en offre le spectacle, mais n'est-il pas puéril d'y compter? Aujourd'hui, le télégraphe ne nous apporte que l'écho de chants d'allégresse; bientôt il signalera quelque agitation dans les esprits; puis, quand arrivera l'époque des semailles et des récoltes, presque sans entr'acte dans le Nord, viendra également celle des rixes, des malentendus, et l'année 1862 sera, je le crains, plus pénible à traverser que celle de 1861. Gare alors aux Stenko-Razin et aux Pougatchef!

Mais il est commode, nous objectera-t-on, de tout critiquer; que fallait-il donc faire? Ah! ce qu'il fallait faire, c'est de ne pas perdre le temps : la punition d'une faute est presque toujours d'en commettre une autre. Il fallait intelligemment administrer et administrer soi-même son bien sans le secours d'intendants allemands ou polonais. L'ordre dans l'administration d'un bien le fait fructifier. Si on s'était occupé davantage d'agriculture, on aurait été amené à préparer une émancipation sans secousses. L'agriculture en Russie, est beaucoup trop étendue; pour l'améliorer, il fallait la restreindre. L'établissement de petites fermes, en rapportant considérablement plus, aurait conduit à l'heureuse innovation des fermiers. Un contrat de propriété et de liberté temporaires aurait été le germe du contrat plus sérieux que l'on a à passer aujourd'hui avec les paysans. Le

Digitized by Google

gouvernement les avait autorisés à acheter de la terre en leur nom; il fallait leur en vendre, ils l'auraient payée à sa valeur; cette loi, mieux pratiquée, aurait aidé à briser le servage, car des serfs propriétaires ne le sont plus qu'à demi. Le gouvernement avait aussi autorisé les seigneurs à passer des contrats avec leurs serfs, et les a laissés maîtres de stipuler entre eux, par un consentement mutuel, les conditions de délivrance. En donnant à ses paysans la latitude d'un payement à longue date, en établissant un dividende d'amortissement à ajouter au revenu annuel, celui qui aurait bien voulu s'en donner la peine aurait pu réaliser heureusement sa fortune. Des essais ont été tentés et ont réussi sans trouver beaucoup d'imitateurs.

Actuellement, il ne s'agit plus de fermes-modèles et de banques de crédit agricole à créer, comme le demande M. Enfantin dans l'*Opinion nationale*[1]; il s'agit de réparer le temps perdu. Bon an, mal an, treize propriétaires étaient régulièrement assassinés par leurs serfs. Depuis que la liberté est promise à ces derniers, il ne s'est plus présenté aucun cas semblable, mais il serait évidemment imprudent de compter sur leur patience; il n'y a plus un moment à perdre pour leur accorder la liberté, tout en sauvegardant un principe non moins sacré et inhérent à celui de la liberté, à savoir, celui de la propriété.

Voici, selon nous, comme il nous semble qu'on aurait pu s'y prendre: accorder tout de suite la liberté individuelle aux paysans avec une dotation territoriale; indemniser en même temps le propriétaire pour les terres qui lui sont enlevées. Le gouvernement recevrait du paysan, sous forme d'accroissement d'impôt et par voie

[1] Dans son dernier article du 10 mars 1861, M. Enfantin dit d'ailleurs avec raison:

« Il est certain qu'en ce moment, dans l'attente de la loi d'affranchissement, un grand nombre de serfs, et des meilleurs, sont et doivent être inquiets de la transition du servage à la liberté. Ils voient qu'ils vont perdre le patronage et jusqu'à la pourvoyance paternelle du seigneur; mais ils ne sentent pas, ils n'aperçoivent pas la source où ils puiseront le secours dans la mauvaise récolte, la semence, l'instrument, le détail pour leur labour, les bras salariés pour la moisson, la réparation de leur toit, la construction de l'étable, l'entretien des chemins, des fontaines, de l'église.

« On leur parle bien de terre et de liberté, on ajoute qu'ils payeront une indemnité au seigneur, et sans doute un impôt à l'État; cela ne peut donc leur inspirer que la crainte de la misère, s'ils n'ont pas déjà un fort pécule, un capital pour féconder leur terre et leur liberté.

« Le serf actuel possède-t-il déjà un capital? Non, sans doute, du moins pour le plus grand nombre. Si la loi d'affranchissement ne le lui assure pas, elle est mortelle pour lui, et, par conséquent, bien dangereuse pour la noblesse et pour l'empire; elle pousse alors fatalement à la révolution, qu'elle a cependant pour but de conjurer. »

Digitized by Google

d'amortissement, le capital qu'il lui avance; le propriétaire en aurait un entre les mains pour faire valoir ce qui lui reste de terre et transformer son économie. Cette combinaison pratique, évitant tout conflit, exige un milliard[1], et l'État est déjà grevé de 1,600 millions de dettes passives et de 118 millions de dettes actives, accrues de 30 millions depuis 1858! Nous le savons, mais nous savons aussi, avec le prince P. Dolgorouki, qu'on pourrait contracter un emprunt de 200 millions, hypothéqué sur les terrains dont les paysans seraient appelés à devenir propriétaires après le complet acquittement de leurs annuités; vendre pour 375 millions de domaines de la couronne (elle possède, rien qu'en forêts, plus de 100 millions d'hectares improductifs); céder pour près de 100 millions le chemin de fer pitoyablement administré de Saint-Pétersbourg à Moscou. En attendant que ces ventes s'effectuassent, l'on pourrait émettre pour une somme équivalente d'obligations portant intérêt. Ce ne serait point une nouvelle émission de papier-monnaie, comme se plaisent à le dire les adversaires du rachat obligatoire; ce seraient de vrais titres de rentes hypothéqués sur la vente des domaines de la couronne, et remboursables au fur et à mesure de ces ventes, réalisables en peu d'années. Le véritable obstacle de tout cela, c'est que les domaines de la couronne sont administrés par la bureaucratie, qui les exploite, les pille et ne veut point les laisser échapper. Or la bureaucratie est la souveraine de la Russie, l'Empereur n'en est que l'autocrate nominal. Tout-puissant de droit, son pouvoir se trouve de fait paralysé par son entourage et par les fonctionnaires; il ne peut même point faire exécuter les lois qu'il publie, à moins que ces lois ne leur soient avantageuses.

Supposons d'ailleurs, et c'est là surtout que nous voulons en venir, supposons que le gouvernement ait de grandes difficultés à indemniser matériellement la noblesse des sacrifices qu'il lui impose; il n'en est que plus obligé de l'en dédommager moralement en lui donnant à elle-même la liberté, une organisation et une participation sérieuse aux affaires publiques. C'est là principalement l'indemnité à laquelle la noblesse a droit de prétendre en renonçant pour toujours à ses priviléges; c'est là aussi l'unique solution que l'on puisse entrevoir à la question polonaise, qui vient de se relever dans toute sa grandeur.

Il est faux que les Russes soient moins dignes de la liberté que ces Italiens, dont Son Excellence Liborio Romano est le parfait exemplaire.

[1] Dont il y a cependant à déduire 425 millions, qui représentent la somme des hypothèques de l'État sur les biens de la noblesse.

Digitized by Google

Le besoin de la civilisation se fit sentir en Russie bien avant Pierre Ier : depuis deux cent cinquante ans cet empire ne cesse de réclamer un adoucissement au système mogol qui le régit. La Russie n'agréa un moment Basile Chouiski, en 1606, qu'en lui imposant la condition de ne punir personne ni confisquer de biens sans le jugement des boyards. Elle ne tira Michel Romanof de son monastère de Kostrama que parce qu'elle espérait que ce jeune homme, n'étant pas né pour la pourpre, serait plus fidèle que tout autre au serment qu'elle exigea de lui de ne faire aucune loi, de ne pas changer les anciennes, de ne point entrer en guerre ni faire la paix avec ses voisins de son propre chef[1]; serment qui n'a pas été complétement transgressé par ses deux successeurs immédiats, sous lesquels la monarchie russe demeura pondérée par de vrais États[2] et par l'influence qu'avait conservée un clergé déjà débilé et non encore avili. Ce fut surtout Pierre Ier qui transforma l'autorité impériale en un despotisme qui n'a pas été sans donner à la Russie, avec de la gloire, la tranquillité et du pain en suffisance, mais une tranquillité qui ressemble à celle des tombeaux et un pain souvent trempé d'opprobre. A la mort de Pierre Ier, tout ce qu'il y avait dans le pays d'hommes distingués voulut le doter d'une constitution à peu près semblable à celle de la Suède. Ce parti, composé des plus grands noms de la Russie, crut toucher, sous Pierre II, à la réalisation de son rêve. C'est lui qui appela de Mittau la cruelle Anne en stipulant expressément qu'elle ne gouvernerait que conjointement avec le Conseil suprême. C'est ce parti, les curieux *Mémoires de la princesse Daehkof* en font foi, qui aida Catherine II à renverser Pierre III, s'imaginant que la chute de ce Holsteinois serait également celle du régime antinational qu'il représentait dans toute sa ridicule splendeur. C'est encore ce parti, dont les fautes ne trouveront pas, bien entendu, en nous des apologistes, qui complota pendant tout le règne de Paul Ier, et qui, caressé par un des fils de ce tyran bizarre, fut écrasé par l'autre ; et il serait puéril de prétendre que ce parti, ou son évident héritier, n'est pas prêt à reparaître de nos jours. Toujours, l'oreille a pu recueillir au sein du mouvement des esprits en Russie des aspirations vers une ère plus analogue à son origine et à son génie. Jamais ces aspirations n'ont été plus vives, plus prononcées que sous le règne de l'empereur Alexandre Ier.

Chacune des paroles, chacun des actes de ce souverain, dit un

[1] V. Strahlenberg, *Description historique de l'empire russien*, t. I, p. 82.

[2] V. *Notice historique sur les principales familles de la Russie*, par le prince P. Dolgorouki, p. 54. On sait ce que coûta au courageux écrivain la note microscopique à laquelle nous renvoyons le lecteur.

Digitized by Google

des historiens qui l'ont le mieux jugé[1], respiraient la bonté, le désir de se faire aimer, un libéralisme parfait, l'amour le plus vrai de l'humanité. Quelques exemples entre mille le prouveront. La fermeté s'allie à la justice dans la lettre qu'il adresse, en 1803, à une princesse Galitzin, lorsque, en invoquant le secours de l'Empereur en faveur de son mari, en butte aux poursuites de ses créanciers, elle osa lui rappeler qu'il n'y a pas de loi pour lui. « Me mettre au-dessus de la loi, madame, lui répondit-il, je ne le voudrais pas, quand même je le pourrais; car, dans le monde entier, je n'admets pas de puissance légitime qui ne découle des lois. Plus que qui que ce soit, au contraire, je me sens l'obligation de veiller à leur observation : dans les cas où il est permis à d'autres d'être indulgents, je ne puis être, moi, que juste. » Ce principe que la loi est supérieure à la volonté du souverain, il le proclama de nouveau en 1811, et il ne l'abjura jamais. Jamais aussi, dans ses discours, il ne démentit sa répugnance pour le pouvoir absolu. Écrivant, en date du 15 janvier 1813, à son ancien ami, le prince Czartorisky, toujours préoccupé du sort de la Pologne, il flatta son sentiment national par les assurances qu'on va lire : « A mesure que les résultats militaires se développeront, vous verrez à quel point les intérêts de votre patrie me sont chers. *Quant aux formes, les plus libérales sont celles que j'ai toujours préférées.* » Il parla dans le même sens aux représentants de la nation polonaise réunis autour de sa personne, à l'ouverture de la diète, le 27 mars 1818 : « L'organisation qui était en vigueur dans votre pays, dit-il, a permis l'établissement immédiat de celle que je vous ai donnée, en mettant en pratique les principes de ces *institutions libérales qui n'ont cessé de faire l'objet de ma sollicitude, et dont j'espère, avec l'aide de Dieu, étendre l'influence salutaire sur* TOUTES *les contrées que la Providence a confiées à mes soins.* Vous m'avez ainsi offert les moyens de montrer à ma patrie ce que je prépare pour elle depuis longtemps, et ce qu'elle obtiendra lorsque les éléments d'une œuvre aussi importante auront atteint le développement nécessaire. » Enfin, à la noblesse livonienne qui venait d'affranchir ses serfs, en 1819, il dit : « Je suis bien aise de voir que vous avez rempli mon attente. Vous avez donné un exemple qui doit être imité. Vous avez agi dans l'esprit de notre siècle, et vous avez senti que *les principes libéraux seuls peuvent fonder le bonheur des peuples.* »

Incapable de leurrer ses peuples par de fallacieux programmes, l'empereur Alexandre voulait sérieusement fonder leur bonheur sur ces principes. Nous ne croyons pas nous tromper en jugeant les circonstances

[1] Schnitzler, *Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nicolas*, t. I, p. 49 et suiv.

Digitized by Google

favorables pour supplier respectueusement son auguste neveu de les mettre largement en pratique sans attendre aucune pression étrangère ou séditieuse. Le souffle libéral qui a pénétré en Russie ne pourra plus y être étouffé; après avoir émancipé une classe de la nation, on sera involontairement amené à la garantir tout entière de la tyrannie des autorités subalternes, de la rapacité des mercenaires, ainsi que des catastrophes de l'omnipotence. Bientôt aussi on sera conduit à promulguer une constitution et à reconnaître que l'absolutisme byzantin est à la monarchie chrétienne ce que la licence démagogique est à la liberté.

Prince Augustin Galitzin.

Digitized by Google

DE LA NOMINATION

ET DE

L'INSTITUTION DES ÉVÊQUES

Il existe entre le Saint-Siége et le Piémont, il s'est même élevé entre le Saint-Siége et la France, des difficultés relatives à l'institution de plusieurs évêques.

Des difficultés analogues se sont présentées plusieurs fois dans l'histoire des derniers siècles : quand deux pouvoirs sont en présence, ils ne parviennent pas toujours à se mettre immédiatement d'accord.

Mais, à l'occasion des difficultés pendantes, certains journaux, politiques officieux, théologiens suspects, ont essayé, les uns, de jeter sur les personnes des insinuations déplacées; les autres, de réclamer pour le pouvoir civil des prérogatives exorbitantes. Nous ne les suivrons point dans la première voie : nous regardons comme inconvenante toute discussion qui aurait trait aux personnes et nous écartons formellement toute allusion. Cela nous est facile, car nous ne faisons nulle difficulté d'avouer que, parmi les noms prononcés, il en est qui nous sont chers : nous aimons ceux que nous connaissons et nous respectons chrétiennement ceux que nous ne connaissons pas. Mais il y a autre chose ici. Si les noms propres sont hors de cause, il y va d'un principe de premier ordre : il y va de toute la religion, comme parlait Bossuet.

Il s'agit en effet d'un principe à jamais sacré, l'*existence de Dieu*

Digitized by Google

rendue présente au monde par la permanence visible et inviolée du Pouvoir spirituel.

Il s'agit d'un péril formidable et imminent : la ruine morale de ce Pouvoir par les atteintes portées à son indépendance.

Il s'agit de savoir si Frédéric II n'a pas eu raison de dire : « Il suffit de faire tomber le temporel ; *le temporel tombé, le spirituel deviendra ce qu'il pourra*, et nous aurons des églises nationales comme nous aurons des langues nationales[1]. »

Voilà en effet ce qu'il y a au fond de la question. L'on voit donc qu'il n'y a pas sur la terre une question plus grave.

Nous disons que c'est là ce qu'il y a au fond de la question. Et en effet, quand l'épiscopat émane directement du prince, comme en Russie, quand l'Empereur nomme les évêques comme il nomme ses aides de camp, existe-t-il un pouvoir spirituel? Mais, si l'intervention du Pape n'était que nominale, si, comme le veut la presse officieuse de France, le Pape ne pouvait écarter de l'épiscopat l'élu du prince, où serait, pour les esprits sérieux, la différence ?

Apparemment, cette thèse de la presse officieuse de France n'a point été soulevée sans motif et sans dessein.

Quelle en est la valeur canonique et historique ? Nous l'allons voir.

Nous verrons aussi ce que l'on ose sur le spirituel quand on a abattu le temporel.

C'est là, en deux mots, tout le plan, toute la division de notre travail.

I

S'il y a un principe incontestable, c'est qu'au spirituel l'Église ne relève que de Dieu : elle a toujours été autonome, comme la vérité dont elle est l'organe.

L'Église, en effet, est une société. Instituée de Dieu, elle doit avoir reçu d'en haut tout ce qui est nécessaire pour sa conservation : elle tient donc essentiellement de Dieu le pouvoir de régler la nomination de ses pasteurs; cela est simple comme le bon sens.

Écoutez le Concile de Trente :

« Si quelqu'un dit que ceux qui n'ont point été *légitimement* envoyés par la puissance *ecclésiastique et canonique*, mais qui viennent

[1] Paroles citées par M. le premier président Barthe à la séance du Sénat du 6 mars.

Digitized by Google

d'ailleurs, sont des ministres légitimes des sacrements, que celui-là soit anathème[1]. »

Et quelle est, au témoignage du Concile, la *puissance canonique?*

Le Pontife Romain. C'est lui qui détermine le mode des informations à faire sur l'*idonéité* des sujets proposés pour l'épiscopat; c'est lui qui décide s'ils sont dignes ou non de la charge pastorale; c'est lui qui pourvoit à la viduité des diocèses[2].

Ainsi, d'une part, point de légitime pasteur sans une mission canonique.

D'autre part, point de mission canonique si elle n'émane du Pontife Romain.

Donc, point de légitimes pasteurs épiscopaux que ceux qui sont envoyés par ce Pontife.

Voilà le Droit.

Telle est la discipline constante de l'Église, admise par Fébronius lui-même en ces termes :

« Quoique la confirmation des évêques élus appartînt autrefois aux conciles provinciaux et principalement aux métropolitains, cependant *cette discipline a été changée* dans tout l'Occident *pour des causes légitimes*, et je pense qu'on ne pourrait la rétablir que *du plein et libre consentement du Siége apostolique*[3]. »

En résumé, chef suprême et gardien vigilant de l'unité catholique, le Pape demeure le juge, et le juge souverain, non pas de l'orthodoxie seulement, mais de l'*idonéité* des sujets qui lui sont présentés pour l'épiscopat. C'est la règle posée et consacrée par le dernier des Conciles œcuméniques.

Le Concordat n'y déroge en aucune sorte. Le Concordat de Léon X avec François Ier existait, il était en pleine vigueur lorsque le Concile de Trente proclamait en principe que rien n'est plus nécessaire à

[1] Si quis dixerit eos (Episcopos) qui *nec ab ecclesiastica et canonica potestate rite ordinati, nec missi sunt*, sed aliunde veniunt, legitimos esse verbi aut sacramentorum ministros, ANATHEMA SIT. (*Concil. Trident.*, sess. XXIII, can. 7.)

[2] Mandat Sancta Synodus ut præscribatur (de idoneitate promovendorum ad Episcopatum) inquisitionis faciendæ forma, *Sanctissimi Romani Pontificis* arbitrio approbanda, ita tamen ut cum deinde hæc inquisitio de persona promovenda perfecta fuerit, ea quamprimum ad S. Romanum Pontificem omnino transmittatur, ut ipse Summus Pontifex, plena totius negotii ac personarum notitia habita, de illis, si idonei experti fuerint, ecclesiis possit utilius providere. (*Ibid.*, sess. XXIV, *De reformatione*, cap. I.)

[3] Quamvis antiquioribus temporibus confirmatio et consecratio neoelectorum Episcoporum ad provinciales synodos, præcipue vero ad Metropolitanum, pertinuerit, attamen legitimis de causis hæc disciplina per universum Occidentem mutata fuit, neque pristinam hac in parte disciplinam reduci posse existimo, nisi de pleno atque libero Summæ Sedis assensu. (FEBRON., *Retractat.*, art. 27.)

Digitized by Google

l'Église de Dieu que la charge imposée au Souverain Pontife de proposer à chaque église de bons et dignes pasteurs[1]. »

Mais, dites-vous, le Concordat porte que le roi NOMME les évêques.

Cette argumentation n'est qu'une équivoque, et rien de plus.

Sans doute, dans l'ordre purement temporel, la *nomination* emporte l'investiture.

Eh bien, il n'en est pas de même dans la sphère mixte où le Concordat a placé les choses ecclésiastiques.

Que lit-on, en effet, dans le Concordat? Le roi nommera? Non pas. C'est le Pape qui a la parole, et il stipule en ces termes : « Le roi NOUS nommera un sujet âgé de vingt-sept ans au moins, maître en théologie, et d'ailleurs propre à l'épiscopat (*et alias idoneum*). »

Vous entendez : « le Roi NOUS *nommera*, — c'est-à-dire NOUS *présentera*. Je défie qu'on puisse donner à ce NOUS un autre sens. En effet, si le droit de nomination royale est absolu, non-seulement le mot *nous* est inutile, mais il devient tout à fait inintelligible.

Et ce qui prouve de plus en plus que le Concordat n'accorde au Roi qu'un droit de simple présentation, c'est que ce même Concordat prévoit le refus du Pape : en ce cas, trois mois sont impartis au roi pour notifier au Saint-Siége un nouveau choix; à défaut de quoi le Pape a le droit de pourvoir seul à l'évêché vacant[2].

Est-ce clair? Encore une fois donc, c'est le Pape qui stipule; c'est lui qui accorde au roi le droit de nomination. Mais c'est le Pape aussi qui, en même temps, fait à l'élément laïque sa part; c'est lui qui lui impose l'obligation de ne désigner pour l'épiscopat que des sujets dignes de cette charge, lui *qui reste juge de leur idonéité* et qui se réserve, en cas de dissentiment entre le Saint-Siége et le prince sur cette question, de pourvoir directement à la vacance du siége.

Encore une fois tel est le Droit. Il n'est point expressément rappelé dans le Concordat de 1801, mais il n'y est nullement dérogé. Le Concordat de 1801 n'avait-il point évidemment pour but de mettre le premier consul de la République française sur le même pied que les rois de France en ce qui touchait la nomination des évêques? Rien de moins, mais rien de plus. Napoléon lui-même en convenait en 1811.

[1] Nihil magis Ecclesiæ Dei esse necessarium quam ut Romanus Pontifex, *ex muneris sui officio*, bonos atque idoneos pastores singulis ecclesiis præficiat. (Sess. XXIV, *loco citato*.)

[2] Gravem magistrum, in vigesimo septimo ætatis suæ anno ad minus constitutum, *et alias idoneum*, NOBIS et successoribus nostris Romanis Pontificibus *nominare* debeat... Teneatur idem Rex, infra tres alios menses a die recusationis personæ nominatæ, alium nominare... Alioquin, ecclesiæ sic vacanti per NOS *libere* provideri possit.

Digitized by Google

Or, quand bien même on constaterait que la réserve spipulée par Léon X dans son Concordat avec François Ier pût recevoir aujourd'hui son application, le Pape en serait-il moins fondé à invoquer cette clause en témoignage de l'esprit général du contrat de 1516, en témoignage de la part prépondérante que ce contrat conservait à l'élément ecclésiastique pour statuer sur une chose *évidemment plus spirituelle*, après tout, *que temporelle*, à savoir le choix des évêques?

Et cette prépondérance appartiendrait toujours, *en droit*, à l'élément ecclésiastique, lors même que, dans l'acte de nomination, le Roi représenterait le peuple et remplirait ainsi le rôle assigné à la communauté chrétienne dans le choix des évêques de l'Église primitive (ce qui n'est pas). En effet, dans la primitive Église comme aujourd'hui, ce n'était point le peuple qui imposait les mains aux évêques. Et comment le peuple aurait-il contraint les successeurs des Apôtres de sacrer un sujet repoussé par les évêques de la province et réputé indigne par eux du caractère épiscopal?

Ainsi donc, même quand le peuple concourait à l'élection des premiers pasteurs, la part de l'élément ecclésiastique demeurait, en droit, prépondérante par la nature même des choses. Mais la question n'est pas là.

En effet, dans le Concordat de 1516, François Ier ne succédait point du tout au peuple. Est-ce qu'à l'avénement de François Ier le peuple concourait encore à l'élection des pasteurs? Est-ce qu'à bon droit, à raison d'abus inouïs, le peuple n'en avait pas été évincé, dès les temps anciens, par le Concile de la Province, puis par les Chapitres cathédraux, et plus fortement par la réserve apostolique de tous les évêchés vacants, hautement revendiqués par le Saint-Siége? Est-ce que la pragmatique sanction, à laquelle mit fin le Concordat de 1516, laissait au peuple un rôle quelconque dans le choix des évêques? Redisons-le, il n'était plus question du peuple depuis des siècles. Aussi, dans le Concordat de 1516, pas un mot qui nous montre le prince comme le représentant du peuple. Le Concile de Trente ne devait pas tarder au reste à condamner formellement la doctrine luthérienne qui exige l'intervention du peuple pour la validité de l'élection des pasteurs[1].

Quel est donc, canoniquement, le titre du roi à la nomination des évêques? C'est le patronat. Le roi, dans le Concordat, est regardé comme le patron de toutes les églises cathédrales de son royaume. A ce titre, il présente, et, si le sujet présenté est idoine (*idoneus*), le Pape *l'élit*. En effet, après avoir exposé, en consistoire, que le

[1] Si quis dixerit ordines collatos *sine populi* vel potestatis sæcularis *consensu aut vocatione irritos esse*, anathema sit. (Sess. XXIII, can. 7.)

Digitized by Google

prince LUI *a nommé* tel sujet et qu'il a été trouvé idoine, le Pape dit : « Nous l'élisons (*Eligimus*). » Après quoi il ajoute : « Nous l'instituons (*Instituimus*). » Et cela parce que le droit commun, auquel Rome déroge le moins possible, repose sur ce principe que tous les évêchés du patriarcat d'Occident (Rome) sont conférés par le Pape. Mais, fidèle à cette autre règle du droit canon : *Nullus invitis detur episcopus*, le Pape a consenti, par le Concordat, à ne pas imposer des évêques au roi malgré lui, et, par suite, à ce que le roi présentât un sujet, sujet néanmoins que le Souverain Pontife seul *élit*, comme seul il *l'institue*.

M. Thiers, qui n'est point un canoniste, mais qu'on n'accusera pas d'ultramontanisme, entend assez bien en ce point l'esprit du Concordat.

« S'il y a, dit-il, une disposition qui soit conforme au bon sens, à la politique, aux droits respectifs de l'Église et de l'État, c'est incontestablement celle qui confère le choix des évêques au souverain temporel de chaque pays et la confirmation de ce choix au chef de l'Église universelle, sous forme d'institution canonique. Sans l'intervention de la première autorité, l'État n'est plus maître chez lui[1]; sans l'intervention de la seconde, l'orthodoxie et l'unité catholiques sont en péril. Il est bien vrai qu'un Pape peut abuser du droit de refuser l'institution, comme un prince du droit de nomination. L'une et l'autre abus se sont produits en des temps malheureux, *dont pourtant l'Église et l'État sont sortis sans périr*. Mais la destruction du double lien qui rattache les pasteurs au chef de l'État et au chef de l'Église serait le renversement du beau système qui, dans toute l'étendue de la Chrétienté, a permis qu'il existât deux gouvernements à côté l'un de l'autre, sans choc, sans confusion, sans empiétement : gouvernement religieux, chargé d'élever les âmes vers le ciel; gouvernement civil, chargé de les plier à tous les devoirs de la vie politique[2]. »

M. Thiers admet peut-être un peu légèrement que les Papes ont abusé du droit de refuser l'institution. Mais en conclut-il qu'en ce cas le prince puisse forcer la main au Pontife? Point du tout. « Ce qu'il y aurait eu de plus sage, en 1811, poursuit M. Thiers, c'eût été de chercher à obtenir du Pape, de sa douceur, de sa prudence, l'institution des prélats nommés par l'Empereur, de la lui demander dans l'intérêt de la religion, et de *n'exiger de lui* AUCUN SACRIFICE DE PRINCIPE. Or qui devait être, *en définitive*, le juge des raisons d'indignité? Si c'était l'Empereur, le droit d'institution échappait au Pape[3]. »

[1] Ceci est trop absolu. On ne pense point de la sorte en Angleterre, ni en Belgique, ni aux États-Unis.

[2] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 118 et 119.

[3] *Ibid.*, p. 121.

Digitized by Google

Assurément, on ne saurait mieux voir et mieux dire.

Telle a toujours été d'ailleurs, sur l'exercice du droit d'institution, la doctrine du clergé de France.

Elle s'est produite avec éclat, au début du règne de Louis XIV, dans une occasion tout à fait exceptionnelle, comme on dirait aujourd'hui, dans des conjonctures telles qu'il n'en surgira, je crois, jamais de plus favorables à l'appui de l'opinion qui n'est pas la nôtre.

C'était en 1650. Le Portugal, naguère annexé à l'Espagne par Philippe II, avait depuis dix ans recouvré son autonomie. Mais l'Espagne ne reconnaissait point cet état de choses, et le Pape refusait des bulles aux élus du roi de Portugal. Pourquoi? Le Saint-Siége alléguait-il l'indignité des sujets proposés? Nullement. Il offrait même de les instituer directement (*motu proprio*). Mais il ne croyait pas devoir faire mention de la nomination faite par Jean IV, parce que c'eût été le reconnaître roi de Portugal et par conséquent prendre parti contre l'Espagne. Père commun des deux parties belligérantes, il voulait garder la neutralité. Jean IV, de son côté, s'obstinait à refuser le *motu proprio*.

Cependant des trois archevêchés et évêchés que renfermait l'ancienne Lusitanie, le seul siége d'Elvas, situé sur les confins du royaume, avait encore un évêque. Certes, si le cas de nécessité s'est présenté jamais, c'est évidemment dans cette occurrence. L'Église portugaise d'Asie n'était pas dans une condition moins déplorable : on y comptait cinq siéges vacants; les deux autres étaient occupés par des vieillards infirmes. Les quatre siéges d'Afrique, celui du Brésil, deux autres dans les îles de l'Océan, étaient également dépourvus d'évêques. En présence de cette situation, l'Université portugaise de Coïmbre émit l'avis que, eu égard à la nécessité, le roi de Portugal était autorisé à convoquer le clergé de son royaume, afin de procéder à des élections faites par des ecclésiastiques, sauf à faire sacrer les élus par des évêques étrangers.

Jean IV, reconnu roi par Louis XIV, alors en guerre avec l'Espagne, consulta sur ce point l'assemblée du clergé de France.

On a la lettre que cette assemblée écrivit au Pape. Que dit cette lettre? Elle dit que les peuples n'ont pas mérité d'être ainsi privés de la communion du Chef suprême de l'Église, *communion qui consiste* par-dessus tout *dans l'avantage qu'ils ont de recevoir* de sa main *leurs évêques*[1]. Elle conjure Innocent X d'accorder *seul* aux larmes des Églises de Portugal et de France ce qu'un concile œcuménique ne

[1] Quid miseri populi peccaverunt ut summi totius Ecclesiæ Capitis priventur communione, *quæ* præcipue *in constituendis ab eo episcopis sita est?*

Digitized by Google

pourrait refuser[1]. En un mot, elle proclame nettement que l'Église de Portugal n'a d'autre moyen de prévenir sa ruine que de fléchir le Pape, ou de faire modifier la discipline par un concile universel (convoqué, comme on sait, et présidé par le Souverain Pontife).

L'Assemblée de 1682 n'avait pas d'autres principes. Pamiers était vacant; Louis XIV y avait nommé l'abbé de Bourlemont, qu'Innocent XI refusait d'instituer évêque. « Si Notre Saint-Père le Pape, dit à cette occasion l'archevêque d'Alby, ne juge pas à propos de se tenir au Concordat pour l'église de Pamiers, il semble d'abord qu'on peut revenir au même état où l'on était devant le Concordat et que le chapitre peut procéder à l'élection d'un évêque. *Nous n'osons pas, Messeigneurs, dans la profession que nous faisons d'être parfaitement soumis au Pape, vous proposer cet expédient.* » L'Assemblée, en effet, se contenta d'écrire à Innocent XI pour le supplier d'accorder des bulles à l'élu du roi. C'était pourtant l'Assemblée de 1682.

Les membres de cette même Assemblée, non sans une certaine pression de la part de Louis XIV et de ses ministres[2], adoptèrent la fameuse Déclaration que tout le monde connaît. Elle fut souscrite par tous les ecclésiastiques du second ordre qui en étaient membres. Or, Louis XIV ayant nommé la plupart d'entre eux aux évêchés qui vinrent successivement à vaquer, Rome leur refusa des bulles. Cette situation dura onze années. Trente-neuf nominations se trouvèrent ainsi paralysées. Louis XIV osa-t-il prendre sur lui de se passer de l'institution papale? Il n'en eut pas même la pensée. Les siéges restèrent vacants jusqu'au pontificat d'Innocent XII. Alors les élus du roi se soumirent à écrire au Pape une lettre dont Bossuet avait donné le plan. Cette lettre abandonnait, sinon les maximes gallicanes, du moins la Déclaration de 1682, et Louis XIV écrivit de son côté à Rome ces paroles remarquables : « J'ai donné les ordres nécessaires pour que « les choses contenues dans mon édit du 22 mars 1682 *touchant* « *la Déclaration faite par le clergé de France*, NE SOIENT PAS OBSER- « VÉES[3]. » Alors aussi, mais alors seulement, Innocent XII donna l'institution canonique aux trente-neuf élus du Roi. Qui avait reculé? Louis XIV ou le Pape? Certes, les faits parlent d'eux-mêmes : nul commentaire, fût-il de Daguesseau, n'en saurait amoindrir la force.

Sans doute les légistes entendaient bien ne pas renier pour cela

[1] *Solus* dabis quod a plenario totius orbis concilio negari non posset.

[2] Bossuet écrivait à Diroys que le véritable auteur de la *Déclaration* était M. Colbert. Les *Mémoires* de Cosnac ont jeté une triste lumière quant aux moyens secrets employés pour agir sur l'Assemblée.

[3] Lettre du 14 septembre 1693. C'est cette même lettre dont Pie VII mit l'original sous les yeux de Napoléon en 1804, circonstance étrangement travestie dans un discours prononcé au Sénat le 1er mars 1861.

Digitized by Google

les maximes gallicanes. Sans doute Bossuet aussi comptait bien les maintenir dans une certaine mesure. Mais en même temps Bossuet, je ne le juge point ici, prétendait distinguer entre le gallicanisme et la Déclaration de 1682 : il continuait de défendre l'un; mais il abandonnait l'autre, comme les trente-neuf élus du roi l'avaient abandonnée, comme Louis XIV avait abandonné son édit [1].

Et c'est ce qui explique pourquoi la défense du gallicanisme par Bossuet, dont le manuscrit avait été remis dans les mains de Louis XIV, ne fut point publiée du vivant de ce monarque. Tout cela se tient et tout cela démontre invinciblement aux plus incrédules combien peu le Saint-Siége avait eu la main forcée quand il accorda des bulles, en 1693, aux sujets qui lui étaient proposés par Louis XIV.

II

Tout un siècle a passé. Nous sommes en 1811. Pie VII est en prison; Rome a été annexée à l'empire français ; l'Empereur est excommunié. Napoléon Ier n'en tient compte ; il continue de nommer des évêques aux siéges vacants. Pie VII, la mansuétude même, ne repousse point les élus de l'Empereur ; seulement il ne peut, sans révoquer l'excommunication, faire mention, dans les bulles d'institution, de la nomination impériale, d'une nomination émanée d'un monarque retranché de l'Église et par conséquent déchu du droit de lui désigner ses premiers pasteurs. Car enfin, Bossuet lui-même l'a dit (et rien n'est plus certain), le choix des évêques n'est pas *naturellement* de l'office du prince : c'est de l'Église que les rois ont reçu le droit, comparativement récent, de nommer *ou de présenter* aux évêchés [2].

[1] Tel est évidemment le sens des paroles de Bossuet, tant de fois citées : « ABEAT ergo DECLARATIO QUO LIBUERIT; non enim eam, *quod sæpe profiteri juvat*, tutandam hic suscipimus. Manet tamen inconcussa et censuræ omnis expers prisca sententia Parisiensium. » (GALLIA ORTHODOXA, *Prævia Dissertatio*, § 10.) Bossuet croyait pouvoir soutenir le gallicanisme comme une opinion *non condamnée* par le Saint-Siége, tout en abandonnant la Déclaration de 1682, c'est-à-dire l'acte solennel qui donnait à cette opinion la forme d'un décret doctrinal, acte qui avait été cassé par le Souverain Pontife. Encore une fois je ne juge point cette distinction, peut-être un peu subtile. Mais je dois faire observer qu'elle fut inconnue d'Innocent XII. A Rome, on ne sut que deux choses : le désaveu de la Déclaration de 1682 par les trente-neuf évêques nommés, et le retrait de l'édit de Louis XIV, qui faisait de cette Déclaration une loi de l'État. Ainsi le Pape crut et dut croire au repentir des élus du roi et à celui du roi lui-même. Voilà le vrai : donc il ne se démentit point en accordant des bulles à ce repentir.

[2] *Polémique tirée de l'Écriture*, livre VII, art. v, 13e proposition.

Digitized by Google

Donc ce droit présuppose que celui qui l'exerce est dans la communion de l'Église. La proposition contraire implique manifestement contradiction; admettre qu'un excommunié nomme les évêques, n'est-ce pas tout simplement admettre une absurdité?

Pie VII donc ne pouvait, sans une inconséquence flagrante, faire mention, dans la bulle d'institution, de la nomination impériale. Mais, dans un esprit de conciliation immense, il se déclarait prêt à instituer évêque, de son propre mouvement (*motu proprio*), les sujets désignés par l'Empereur, et il expédia des bulles en cette forme au premier aumônier de Napoléon, M. de Pradt, nommé par son maître à l'archevêché de Malines. L'Empereur, de son côté, refusant de se tenir pour excommunié, n'acceptait point les bulles promulguées *motu proprio*, et par suite les évêchés demeuraient vacants.

C'était assurément un grand mal. Mais à qui la faute?

L'Empereur avait pris Rome sans déclaration de guerre et l'avait réunie à l'empire français; il avait fait enlever le Pape et les cardinaux. Il tenait Pie VII en prison à Savone et il lui disait : « Ne prenez pas garde à cela; ratifiez les faits accomplis en agissant avec moi comme si de rien n'était. Autrement vous faites une déplorable confusion du spirituel avec le temporel; car vous vous faites de vos prérogatives spirituelles une arme pour défendre un intérêt tout matériel ou pour satisfaire un ressentiment. » C'est précisément ce que dit aujourd'hui M. de la Guéronnière à Pie IX. — Mais, répondait Pie VII, n'est-ce pas un intérêt spirituel que l'indépendance du Souverain Pontife? Est-ce que la conservation du patrimoine de Saint-Pierre n'importe point à cette indépendance? Est-ce que l'arme dont je me sers pour sauvegarder un intérêt de cet ordre peut être considérée comme abusivement employée? Vous professez en France que, dans le gouvernement de l'Église, le Pape est lié par les canons. C'est là le texte même du second article de 1682. Eh bien, il existe un canon du dernier concile œcuménique, du Concile de Trente, qui frappe d'excommunication les usurpateurs des biens de l'Église. Qu'ai-je fait autre chose qu'appliquer le décret de Trente? Je n'ai nullement attenté à la puissance temporelle, car, dans la bulle d'excommunication même, j'ai recommandé aux sujets de l'Empereur de continuer de rendre à César ce qui appartient à César. Évidemment, toutefois, je ne puis faire abstraction de l'état d'excommunication où se trouve l'Empereur sans enfreindre le décret du Concile, et sans infirmer *ipso facto* mon droit de revendiquer plus tard ce qui est regardé depuis dix siècles comme la plus ferme garantie de l'indépendance pontificale. Donc je ne puis agir avec l'Empereur comme si la bulle d'excommunication était nulle. Je veux bien instituer évêques les sujets qu'il désire; mais je ne puis, dans les bulles d'institution, faire mention d'un droit de no-

Digitized by Google

animation incompatible désormais avec la situation spirituelle où se trouve l'Empereur, et où il se trouve par un fait qui lui est propre. »

Napoléon tenta de tourner la difficulté. « Les chapitres cathédraux, les uns libres, les autres contraints, dit M. Thiers[1], avaient conféré la qualité de vicaires capitulaires aux évêques nommés, ce qui permettait à ceux-ci de gouverner, au moins comme administrateurs, leurs nouveaux diocèses. » Mais ce n'était là qu'un expédient temporaire. Car les *évêques noirs* (c'est ainsi qu'on nommait les évêques nommés et non institués) ne pouvaient conférer ni le sacrement de l'ordre ni celui de la confirmation. Leur pouvoir même d'administrer était plus que contestable aux termes des canons[2], et, par suite, les consciences étaient profondément troublées dans les diocèses confiés à leurs soins.

« Napoléon d'ailleurs, c'est encore M. Thiers qui parle, voulait toujours faire accepter à Pie VII la suppression du pouvoir temporel du Saint-Siége, la réunion de Rome au territoire de l'empire, l'*établissement d'une Papauté dépendante*, jouissant de beaux palais, d'une dotation, et de beaucoup d'autres avantages encore, *mais placée sous l'autorité de l'empereur des Français*, comme *l'Église russe sous l'autorité des czars, et l'Islamisme sous l'autorité des sultans*[3]. »

Pour cela, il fallait à l'Empereur des évêques sans reproche aux yeux des peuples, mais incapables de résister au prince : des évêques irréprehensibles dans leur doctrine ou dans leurs mœurs, mais d'un caractère faible ou d'humeur servile. Il fallait de plus que le Pape n'eût plus le droit d'écarter ces hommes de l'Épiscopat en leur refusant l'institution canonique.

« Napoléon s'arrêta donc à une idée qui déjà s'était plusieurs fois offerte à son esprit : celle d'un concile, dont il se flattait d'être le maître, et dont il espérait se servir, soit pour amener le Pape à céder, soit *pour se passer de lui* en substituant à l'autorité du Chef de l'Église l'autorité supérieure de l'Église assemblée. Il avait formé une Commission ecclésiastique, composée de plusieurs prélats et de plusieurs prêtres : il lui envoya toutes les questions que faisait naître le projet d'un concile[4]. »

Il s'agissait, comme on voit, d'acheminer doucement l'opinion à entrer dans les vues de l'Empereur. « Pour en arriver là, disait Napoléon à Sainte-Hélène, j'avais dû manœuvrer avec beaucoup d'a-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 36.

[2] V. une brochure intitulée : *M. Raillon nommé à l'évêché d'Orléans en* 1810, par M. l'abbé Pelletier, 1860.

[3] M. Thiers, t. XIII, p. 35.

[4] M. Thiers, t. XIII, p. 47.

Digitized by Google

dresse, déguiser surtout ma véritable pensée, *donner tout à fait le change à l'opinion en présentant à la pâture publique des petitesses vulgaires*, AFIN DE LUI MIEUX DÉROBER L'IMPORTANCE ET LA PROFONDEUR DU BUT SECRET.... Je savais bien qu'en résultat on me reviendrait au dedans, et qu'au dehors on ne serait plus à même d'y remédier [1]. »

Est-il besoin de le dire? Les questions posées à la Commission ecclésiastique furent, pour la plupart, résolues contre le Pape, mais, on le conçoit, avec d'assez grands ménagements dans le langage.

La tranchée n'en était pas moins ouverte désormais contre la Papauté. On nous pardonnera de nous étendre sur ce chapitre un peu trop oublié de l'histoire du premier Empire.

Au mois de janvier 1811, on avait retiré à Pie VII plumes, encre et papier. Défense lui avait été intimée, sous peine de désobéissance DE SA PART, de communiquer avec aucun sujet de l'Empereur. On lui signifia même que « puisque rien ne pouvait *le rendre sage* il verrait que Sa Majesté était assez puissante pour déposer un Pape [2]. »

Voilà dans quelle situation se trouvait le Souverain Pontife, le 9 mai 1811, quand il reçut à Savone la visite de l'archevêque de Tours et des évêques de Nantes et de Trèves. Ils apportaient une lettre signée de vingt-neuf évêques, lesquels suppliaient le Pape de prévenir un nouveau schisme par des concessions *d'un ordre secondaire*, disaient-ils. Les négociateurs insistèrent sur la viduité lamentable de tant d'Églises en Allemagne et en France; sur le parti que tirait l'Empereur de cet état de choses, qui lui faisait regarder le Concordat comme aboli faute d'exécution de la part de Sa Sainteté; sur la nécessité où se trouvait dès lors l'Église de France de pourvoir elle-même à sa conservation, en remettant en vigueur la discipline primitive, qui admettait la confirmation de l'évêque par le Métropolitain; sur l'imminence du schisme en cas de résistance du Saint-Père, comme sur l'inutilité de cette résistance; sur l'immense responsabilité encourue par Pie VII en bravant un monarque devant qui l'Europe se taisait, un monarque définitivement entré dans la famille des rois par son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, assuré de l'avenir par la naissance du prince impérial, et pouvant détacher de l'unité catholique, non pas la France seulement, mais l'Italie, mais l'Espagne, mais les provinces illyriennes, mais l'Allemagne et la Pologne, avec autant de facilité qu'Henri VIII en avait détaché l'Angleterre. Au contraire, en accédant aux propositions des prélats, le Pape ne sacrifiait rien d'essentiel, disait-on, puisqu'il maintenait *en principe* le droit de confirmer l'élec-

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, édit. de 1824, t. V, p. 385-401. Voilà ce qu'on a omis de citer dans le discours qu'a entendu le Sénat le 1er mars dernier.

[2] *Mémoires du cardinal Pacca*, t. II, p. 341.

Digitized by Google

tion épiscopale comme une prérogative du Saint-Siége, tout en concédant *par exception* au métropolitain le droit d'instituer l'évêque, dans le cas où celui-ci n'obtiendrait pas ses bulles dans les six mois, pour d'autres causes *que l'indignité du sujet*.

Après dix jours d'obsessions, Pie VII refusa tous les avantages temporels qui lui étaient offerts de la part de l'Empereur, mais consentit verbalement à la concession spirituelle qui lui était demandée en ces termes : « Dans le cas où, dans les six mois, Sa Sainteté, pour d'autres causes que l'indignité des sujets, ne donnerait pas les bulles de confirmation, elle investirait le Métropolitain du pouvoir de les conférer. » On ne disait point qui serait juge de la question de savoir si le refus des bulles avait d'autres causes que l'indignité.

Cette concession ne fut revêtue d'aucune signature.

Le 17 juin 1811, ouverture solennelle du Concile national : c'était le nom que l'Empereur avait donné à l'assemblée des évêques de France et d'Italie en la convoquant.

Il y avait là quatre-vingt-quinze évêques : ceux de France étaient au nombre de quarante-neuf, dont le tiers environ avait donné des gages aux ennemis de l'Église en acceptant le schisme de 1791.

Quel était l'esprit de cette assemblée? Évidemment il y avait là des nuances infinies, depuis les prélats italiens, nourris dans les pures doctrines romaines, jusqu'aux gallicans mitigés de l'école de M. Émery et aux fébroniens du schisme constitutionnel. Un sentiment toutefois possédait le plus grand nombre de ces évêques : c'était une profonde douleur de la situation de Pie VII. Un autre sentiment, plus général encore sans doute, était celui de la toute-puissance matérielle et morale de l'Empereur, et par conséquent le sentiment du danger que courait l'Église si elle poussait à bout Napoléon. Un grand nombre donc, préoccupés surtout de l'inégalité de la lutte, voulaient la prévenir à tout prix. D'autres ne voyaient que les principes, et ils se fiaient à Dieu du soin de sauver l'Église de France.

C'est là ce qui s'est toujours vu, ce qui se verra toujours dans toutes les crises, tant qu'il y aura des hommes. Toujours il y aura des consciences faibles et des consciences fortes. Attribuer à l'esprit de parti la fermeté de conviction, surtout en matières religieuses, quelle banalité! C'est faire preuve assurément d'une grande inintelligence et d'une ignorance profonde du cœur humain.

On put le voir en 1811. — Les trois prélats qui furent mis à Vincennes, comme étant les chefs de l'opposition épiscopale, MM. Hirn, évêque de Tournay, de Boulogne, évêque de Troyes, et de Broglie, évêque de Gand, étaient tous trois aumôniers de l'Empereur. Tous trois, par conséquent, lui avaient donné, en acceptant ces fonctions, un gage public, non pas seulement d'adhésion à son gouvernement,

Digitized by Google

mais de quelque chose de plus, si je ne me trompe. M. Thiers dit qu'ils étaient royalistes. Mais ce royalisme prétendu ne les avait pas empêchés d'accepter une place de cour après l'exécution du duc d'Enghien. Comment donc leur royalisme se réveillait-il juste au moment où l'indépendance spirituelle du Pape était mise en cause? Évidemment il y avait là autre chose qu'un manque de sympathie politique pour l'Empereur, il y avait un scrupule religieux, un sentiment sincère et profond du devoir épiscopal, un dévouement sans réserve à l'accomplissement de ce devoir, quels qu'en pussent être les périls. Et, en effet, l'archevêque de Bordeaux, M. d'Aviau, ne fut-il pas aussi ultramontain en face de Louis XVIII qu'il l'avait été sous Napoléon? M. de Broglie, évêque de Gand, ne résista-t-il pas au roi des Pays-Bas, en 1817, tout comme il avait résisté à l'Empereur en 1811? On peut trouver que ces prélats appréciaient mal les choses; mais ce qu'on ne peut contester, c'est qu'ils obéissaient uniquement à leur conscience d'évêques et non à des antipathies politiques. Et cela était plus évident que jamais en 1811, au moment où madame de Montesquiou devenait la gouvernante du roi de Rome; car à aucune autre époque le faubourg Saint-Germain n'avait été certes aussi entaché par l'ascendant inouï de la fortune de l'Empereur, ni aussi dépossédé de toute influence en mesure de lutter contre une telle étoile.

Voilà ce que dira l'Histoire[1].

Le 20 juin 1811, le ministre des cultes de l'empire français lut au Concile un Message impérial, rédigé par un incrédule, M. Daunou, message dans lequel, dit M. Thiers, toute l'histoire du conflit avec Rome était longuement *et durement* exposée, et la question à résoudre présentée d'une manière beaucoup trop impérative. Ce Message déclarait que le Concordat, violé par le Pape, avait cessé d'exister, et il invitait le Concile à décréter le mode qui serait suivi désormais pour l'institution canonique.

Le 25 juin, le Concile élut les évêques chargés de l'examen du Message.

Avant le scrutin, le cardinal Maury demanda que les prêtres nommés évêques par l'Empereur, mais non institués par le Pape, eussent voix délibérative. L'évêque de Gand s'y opposa par ce motif qu'ils n'étaient que de simples prêtres, et que d'ailleurs, dans la question posée par le Message, ils seraient juges et parties, puisqu'il s'agissait précisément de la future institution canonique des évêques. M. Lau-

[1] Nous en avons le témoignage le plus péremptoire, celui du ministre de la police de cette époque. (V. les *Mémoires du duc de Rovigo*, t. V, p. 148-150.) — M. Thiers lui-même en convient, t. XI, p. 388. — Cf. les *Mémoires du cardinal Pacca*, t. II, p. 257.

Digitized by Google

rent, nommé à l'évêché de Metz, s'offensa de cette observation, mais il en fut repris sévèrement. M. Jaubert, nommé à l'évêché de Saint-Flour, dit avec grâce que ses collègues et lui ne prétendaient point à la voix délibérative et ne voulaient qu'obéir au Concile. Sur cette déclaration, la proposition du cardinal Maury fut laissée là.

Le scrutin eut lieu dans ces conditions, et la Commission du Message se trouva composée de l'évêque de Troyes (de Boulogne), de l'archevêque de Gênes (cardinal Spina), de celui de Parme (cardinal Caselli), de l'archevêque de Bordeaux (d'Aviau), des évêques de Nantes (Duvoisin), de Commacchio et d'Ivrée, de l'évêque de Tournay (Hirn), de l'archevêque de Tours (de Barral), de l'évêque de Trèves (Mannay), enfin de l'évêque de Gand (de Broglie). Le cardinal Fesch, oncle de l'Empereur, et président du Concile, était de droit à la tête de cette Commission.

Ces choix avaient bien leur éloquence. « Évidemment, écrit M. de Broglie, évêque de Gand, évidemment le Concile voulait que la Commission jugeât comme elle l'a fait; car, sur onze évêques élus au scrutin, le Concile en choisit huit, qui étaient d'avance connus comme très-prononcés pour le droit *inaliénable* du Pape à conférer seul l'institution canonique, tant que la discipline générale de l'Église, constante en ce sens depuis trois siècles, ne serait pas changée, soit par un Concile œcuménique, soit par le Pape, avec l'approbation de l'Église dispersée. »

Ce n'est pas tout. Nous avons sous les yeux le journal inédit des séances intérieures de la Commission, tenu par l'évêque de Gand, le membre le plus remarquable de la majorité. Qu'il nous soit permis de puiser largement à cette source. Ce qu'on va lire est si important et si inconnu!

Dès qu'on fut réuni, l'évêque de Nantes proposa, *pour aplanir les difficultés*, d'en référer à l'Empereur « toutes les fois qu'on pourrait craindre que Sa Majesté n'agréât pas ce qu'on ferait. — Monseigneur, interrompit l'Évêque de Gand, que sommes-nous? Quelle est notre qualité? Celle de mandataires. C'est le Concile qui nous a commis; et certes le Concile n'a pas entendu que, sans son autorisation, la Commission traitât avec l'Empereur. »

Trois des membres de la Commission du Message, MM. de Barral, Duvoisin et Mannay, avaient fait partie de la Commission impériale ecclésiastique et de la députation à Savone: ils produisirent le rapport qu'ils avaient présenté à l'Empereur en 1810 et firent part de la concession verbale qu'ils avaient obtenue du Pape en dernier lieu (au mois de mai). Ce fut là le point de départ de toute la discussion.

Les huit autres membres demandèrent qu'on commençât par députer au Saint-Père pour le prier de confirmer sa promesse verbale de

Digitized by Google

Savone. — « Mais, reprenaient les trois inséparables, l'Empereur veut un décret du Concile avant de consentir à la députation. — Eh! s'écriait l'Évêque de Tournay, c'est le moyen de faire tout manquer; *c'est demander au Pape la bourse ou la vie*. C'est lui dire: « Donnez « les bulles, sinon nous nous passerons de vous. »

La majorité, du reste, protestait d'avance que le Concile ne ferait jamais le décret en question, vu l'incompétence d'un concile national pour changer la discipline générale de l'Église. Le cardinal Fesch avait beau dire : « Il n'est point d'efforts que nous n'ayons faits pour faire consentir l'Empereur à une députation du Concile au Pape avant de décider la question en Commission; tout a été vain. — Il faut le tenter encore, répliquaient les Huit, et ne rien omettre pour réussir. »

Rien n'avançait. Tout à coup l'évêque de Nantes se dit chargé par l'Empereur de poser une question et de faire une proposition.

La question posée était celle-ci : La Commission croit-elle le Concile compétent pour prononcer sur le mode de l'institution canonique des évêques sans l'intervention du Pape?

La proposition était ainsi conçue : « L'Empereur désire que le Concile *lui demande le rétablissement* du Concordat, à la charge d'y insérer une clause qui prévienne désormais tout refus arbitraire de la part des Papes. Sa Majesté est disposée à y consentir. Alors, mais seulement alors, elle permettra une députation chargée de porter au Pape le décret du Concile; dans le cas où le Pape y acquiescerait, tout serait terminé; si le Saint-Père refusait, le droit de donner l'institution canonique serait, *provisoirement* et jusqu'à décision d'un concile œcuménique, dévolu aux Métropolitains en vertu du décret du Concile. »

La discussion fut renvoyée au lendemain.

A cette seconde séance, l'archevêque de Bordeaux rappela ce qui s'était fait en 1650 et en 1682, et il en conclut que l'ancien clergé de France n'avait pas cru possible d'innover quoi que ce fût sur l'institution canonique sans la participation du Pape.

L'évêque de Tournay lut un Mémoire clair, méthodique, fort bien raisonné, sur le doute légitime qui s'attacherait aux pouvoirs d'un évêque institué sans bulles pontificales. Il insista sur les anxiétés qui s'élèveraient et persisteraient sur ce point dans les âmes, parmi les évêques, parmi les ecclésiastiques, parmi les fidèles. Il dit qu'en pareille matière le doute suffisait évidemment pour qu'on dût s'abstenir de changer la discipline. Il ne dissimula pas d'ailleurs qu'à ses yeux le doute n'existait point, l'incompétence du Concile national étant radicale et absolue.

Nul ne réfuta ce Mémoire. MM. de Barral et Duvoisin se bornaient

Digitized by Google

à dire : « Évitons d'irriter ; tout est perdu si l'on n'accorde pas ce que veut l'Empereur ; *c'est ici le cas de la nécessité.* » L'évêque de Gand répondit que cette nécessité venait de l'Empereur et non du Pape, puisque ce dernier avait récemment promis à MM. de Barral, Duvoisin et Mannay qu'il était prêt à instituer les évêques nommés, et même à investir le Métropolitain du droit de conférer l'institution canonique lorsque le Saint-Siége n'y aurait point pourvu dans les six mois. « Effectivement, reprit assez naïvement le cardinal Fesch, la question est devenue bien plus difficile depuis le mois de mai ; car, auparavant, on pouvait alléguer que le Pape refusait les bulles, et maintenant il promet de les donner. Aussi l'Empereur vous a-t-il dit : « Messeigneurs, vous avez fait là un bel ouvrage ! vous n'avez fait ni « mes affaires, ni celles de l'Église. »

L'évêque de Nantes, embarrassé, dit alors qu'une lettre du préfet de Savone annonçait des hésitations de la part de Sa Sainteté, et que l'Empereur voyait là un commencement de désaveu de la promesse pontificale. Les cardinaux Spina et Caselli réclamèrent contre cette interprétation de la pensée du Saint-Père. « Mais, s'écriait M. Duvoisin, qu'importe, après tout, que la nécessité vienne du Pape ou de l'Empereur ? — Comment donc ! repliquait-on, comment celui qui serait l'auteur de la nécessité et qui aurait le moyen de la lever tout de suite pourrait-il en tirer argument pour faire changer la discipline générale de l'Église ? » Cette réponse était sans réplique.

L'archevêque de Tours insistait : « Il faut, disait-il, sauver l'Église et avoir des évêques... — Catholiques, lui répliquait-on, catholiques et non schismatiques, sûrs de leurs pouvoirs et non pas douteux quant à l'institution et aux pouvoirs qui en découlent. »

L'évêque de Gand obtint la parole pour lire à son tour un Mémoire sur l'incompétence du Concile national quant à la question posée au nom de l'Empereur par l'évêque de Nantes.

Il dit d'abord que la politique toute seule devrait dissuader d'une mesure aussi funeste à la tranquillité des esprits et à la paix des consciences. Puis il soutint, en premier lieu, que l'institution canonique par le Pape avait passé dans la discipline générale de l'Église et qu'elle réunissait tous les caractères qui donnent à une coutume force de loi.

Il s'éleva ensuite contre le Message, qui était, disait-il, un acte d'accusation contre le Pape. Il invoqua l'autorité du Concile national des évêques de France et d'Italie sous Charlemagne, concile qui avait déclaré ne pouvoir juger le Pape Léon III, en reconnaissant que les conciles nationaux pouvaient au contraire être jugés par le Saint-Siége. « Qui donc, s'écriait M. de Broglie, qui donc nous a institués

Digitized by Google

juges entre le Pape et l'Empereur? Notre unique rôle est celui de conciliateurs entre les deux puissances. »

L'évêque de Gand s'appuyait, en troisième lieu, sur le Bref de Pie VI relatif à la constitution civile du Clergé en 1791, Bref approuvé par M. Duvoisin, alors professeur en Sorbonne, et par Mgr de Barral, alors évêque de Troyes; Bref devenu règle de foi, suivant les maximes gallicanes, comme toute décision doctrinale d'un Pape acceptée par l'Église.

Le quatrième article du Mémoire de Mgr de Broglie insistait sur la conduite du clergé de France en 1650, en 1682, et depuis. Il s'attachait à prouver par l'antiquité ecclésiastique grecque et latine et par les aveux de l'Église de France que le droit d'institution canonique dérivait logiquement et théologiquement du dogme de la primauté du Pape.

Enfin il repoussait le provisoire insidieusement proposé en dernier lieu par l'évêque de Nantes au nom de l'Empereur; il montrait sans peine que, dans les mains de Napoléon, ce provisoire deviendrait définitif. Il battait en ruines d'ailleurs l'argument de la nécessité, en prouvant qu'il n'y en a point contre la règle et en citant Bossuet, qui le déclare.

Il termina par une exhortation animée à ses collègues de ne point franchir les bornes posées par nos ancêtres, dans une crise où il s'agissait de savoir si l'Europe resterait catholique ou si elle tomberait dans le schisme.

Ce Mémoire fit une impression étonnante sur la Commission et même sur la minorité. On n'essaya pas d'abord d'y répondre. M. Mannay lui-même en vint à reconnaître que l'unique remède aux maux de l'Église était une députation du Concile au Pape. Le cardinal Fesch, qui écartait cette idée la veille, s'y rattachait en désespoir de cause, quand l'évêque de Nantes demanda avec insistance un vote formel sur la question de savoir si, *dans le cas d'extrême nécessité*, on ne pouvait pas se passer des bulles pontificales.

Les membres de la majorité se récrièrent en vain : « Pourquoi des abstractions? Qu'est-ce que l'*extrême nécessité*? Tenons-nous à l'idée de la députation, qui sauve tout. » Le cardinal Fesch voulut que la question posée par l'évêque de Nantes fût examinée, et la discussion en fut renvoyée à une troisième séance.

Cette séance s'ouvrit par la lecture d'une lettre du ministre des cultes, qui ordonnait à la Commission, de la part de l'Empereur, de se prononcer sur la compétence du Concile, après quoi elle ferait connaître son opinion à Sa Majesté; puis il en serait référé au Conseil, qui statuerait définitivement.

Nous demandons grâce pour les détails qui vont suivre. Ils paraî-

Digitized by Google

tront un peu longs. Mais ils font assister le lecteur à toutes les sinuosités, à toutes les ruses, à toutes les péripéties de la discussion. Il n'y a pas d'autre moyen de faire sentir ce qui peut être tenté pour surprendre des consciences d'évêques, le jour où toute communication entre le Pape et eux serait supprimée, comme elle l'a été, de nos jours, en 1811. Tout cela est d'hier. Nous l'avons vu de nos yeux. Tout cela pourrait se reproduire demain en Italie, si nous n'étions plus à Rome.

Le cardinal Fesch interpella ensuite la Commission sur la compétence du Concile; mais il n'y eut pas besoin de prendre les voix, tant la majorité fut énorme pour l'incompétence. « Allons, s'écria le cardinal Fesch, tout est perdu; l'Empereur dissoudra le Concile. »

Le cardinal-président ajouta que si l'Empereur accordait au Concile la permission de députer au Pape, comme le demandaient les Huit, ce serait à coup sûr sous la condition que, si le Pape refusait les bulles, le Concile se déclarerait autorisé à pourvoir par lui-même à un autre mode d'institution canonique. Son Éminence interpella en conséquence la Commission d'avoir à décider si, dans l'hypothèse proposée, elle croyait ou non le Concile autorisé à aller en avant. Après une discussion assez confuse, la proposition fut mise aux voix et le cardinal Fesch, qui n'avait pas voté la première fois sur la question d'incompétence, vota cette fois avec la minorité, qui fut de quatre voix. Les Huit demeurèrent inébranlables et le cardinal-président s'écria : « Tout est fini. Ah! si c'était à recommencer, l'Empereur ne convoquerait jamais de Concile. »

Toutefois, sans laisser aux Huit le temps de réfléchir, il se hâta de poser insidieusement la question suivante : « Peut-on supposer, *in abstracto*, un cas métaphysique où, sans l'intervention du Pape, un concile national pourrait adopter un mode d'institution canonique différent de celui qui existe aujourd'hui? » C'était la question proposée la veille par l'évêque de Nantes.

L'évêque de Tournay se récria : « L'Église, disait-il, ne juge jamais *in abstracto*. Comment la Commission pourrait-elle décider métaphysiquement, abstraction faite des circonstances actuelles ou autres? »

L'archevêque de Bordeaux, les évêques de Troyes, de Gand, d'Ivrée, parlèrent de même. Mais le cardinal Fesch fut indomptable à vouloir la discussion et le vote sur cette abstraction.

En vain l'évêque de Gand fit observer qu'il faudrait un secrétaire pour marquer la dose des *oui* et des *non*, parce qu'on ne pourrait tenir pour un *oui* ou un *non* absolu des approbations ou des improbations plus ou moins relatives et conditionnelles.

Le cardinal Fesch dit d'un ton impérial : « Point de demandes incidentes. »

Digitized by Google

Et tout de suite il demande au cardinal Caselli son opinion.

« Assurément, répond Caselli, si l'Épiscopat était réduit à trois évêques et qu'il n'y eût point de Pape existant, ces trois évêques pourraient sacrer tous les évêques du monde : bien plus, en ce cas un seul évêque le pourrait. »

Le cardinal Fesch inscrit Caselli, comme ayant donné un *oui* absolu.

Spina, qu'il interroge ensuite, accorde en partie, nie en partie, en déclarant toutefois qu'au Concile il s'opposera nettement à ce qu'on fasse d'un cas idéal une règle de discipline.

Spina est inscrit : *oui*.

L'évêque de Troyes dit : « Monseigneur, mettez pour moi *oui* ou *non*, comme vous voudrez ; tout cela me semble indifférent et *chimérique*. »

Il est inscrit pour *oui*.

L'archevêque de Bordeaux répondit *non*.

Les évêques de Gand et de Tournay votèrent de même. M. de Broglie motiva son opinion sur ce que l'hypothèse proposée était contraire à la parole de Jésus-Christ, qui a promis d'être avec ses apôtres tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, en sorte qu'il est de foi que l'Église aura toujours un chef et des évêques.

Les évêques d'Ivrée et de Comacchio émirent des *oui* bigarrés et restreints, que le cardinal Fesch inscrivit toujours comme absolus.

Bref, sur douze votants, le président compris, neuf furent inscrits comme ayant répondu *oui* sans restriction.

Alors le cardinal Fesch posa cette autre question : « Si le Pape était mort, un concile national ne pourrait-il statuer sur l'institution canonique? Huit voix répondirent négativement. Le cardinal-président et les trois inséparables se prononcèrent seuls pour l'affirmative.

Voyant ainsi la majorité inébranlable sur l'essentiel, le cardinal Fesch proposa ce qui suit :

« La Congrégation particulière nommée par le Concile pour répondre au Message de Sa Majesté pense qu'avant de prononcer sur les questions qui lui sont proposées le Concile, pour se conformer aux règles canoniques et à ce qui s'est pratiqué de tout temps dans l'Église, ne peut se dispenser de solliciter de Sa Majesté la permission d'envoyer au Pape une députation qui lui expose l'état déplorable de l'Église de l'empire français et du royaume d'Italie, et qui puisse conférer avec lui sur les moyens d'y remédier. »

Cette résolution fut signée des douze membres de la Commission. Cela se passait le 5 juillet 1811.

Deux jours après la scène parut changée.

Digitized by Google

Le 7, le cardinal Fesch ouvrit la séance de la Commission par le récit d'un entretien qu'il avait eu la veille avec Napoléon. Pendant plus de quatre heures de suite, en y revenant sans cesse, l'Empereur avait dit : « La Commission vote ainsi! eh bien, je casserai le Concile, tout est fini. Je ne me soucie nullement de ce que le Concile veut ou non. J'ai un Comité assemblé chez le grand juge : il prononcera sur la question, et, suivant l'avis de ces jurisconsultes, je me déclarerai compétent; les Préfets nommeront les curés, les Chapitres les évêques; si le Métropolitain ne veut pas les instituer, je fermerai les séminaires, et la religion n'aura plus de ministres. Quant aux évêques d'Italie, je confisquerai leurs biens, je les réduirai à la portion congrue[1]. »

Tout à coup, au moment où le cardinal Fesch et l'archevêque de Tours, qui l'avait accompagné chez l'Empereur, croyaient tout perdu, Napoléon reprit : « Vous êtes des nigauds; vous ne connaissez pas votre position et vous ne savez pas en profiter. Ce sera donc moi qui vous tirerai d'affaire. Je vais tout arranger. »

Là-dessus l'Empereur avait appelé M. Aldini, secrétaire d'État du royaume d'Italie, et lui avait dicté ce qui suit :

Le rapport de la Commission *doit être fait sur les bases ci-après :*

1° L'Empereur ayant le droit de nommer aux évêchés vacants, son droit se trouve nul si l'institution peut être refusée par d'autres raisons que les cas prévus au Concordat de Léon X.

2° Sa Majesté ayant réitéré plusieurs fois la demande de l'institution canonique, qui a été refusée, elle a pu être autorisée à regarder le Concordat comme non existant et à réunir un Concile pour qu'il pourvût à l'institution canonique des évêques.

3° Le conseil des évêques qui étaient à Paris (et qui avaient été consultés sur ces matières par Sa Majesté) ayant obtenu d'envoyer au Pape une députation, Sa Sainteté a daigné entrer dans les besoins de l'Église et dans les circonstances : Elle a formellement promis l'institution pour les siéges vacants, en approuvant la clause que, si dans l'espace de six mois, elle ou ses successeurs ne donnaient pas l'institution aux évêques, le Métropolitain la donnerait.

Cela étant, le but de l'Empereur se trouve rempli, car les évêchés de son Empire ne peuvent plus rester vacants. L'Empereur voulait trois mois, le Pape en demande six : cette différence n'est pas de nature à faire rompre l'engagement conclu.

En conséquence, on propose au Concile le décret ci-joint.

[1] En ce point, le témoignage de l'évêque de Gand est pleinement confirmé par celui du cardinal Fesch, cité par M. de Meaux, qui avait sous les yeux une note écrite de la propre main de cette Éminence, à la date du 6 juillet 1811. (V. cette note dans le *Correspondant*, 2e série, t. II, p. 967.)

Digitized by Google

Le Concile décrète :

ARTICLE PREMIER.

Les évêchés ne peuvent rester vacants plus d'un an pour tout délai. Dans cet espace de temps, la nomination, l'institution, la consécration, devront avoir lieu.

ARTICLE II.

Conformément aux Concordats, l'Empereur nomme à tous les siéges vacants.

ARTICLE III.

Six mois après la nomination faite par l'Empereur, pour tout délai, le Pape donnera l'institution canonique.

ARTICLE IV.

Les six mois expirés, le Métropolitain se trouve investi en vertu de la concession même faite par le Pape : il devra donc procéder à l'institution canonique et à la consécration.

ARTICLE V.

Le présent décret sera soumis à l'approbation de l'Empereur pour être publié comme loi de l'État.

ARTICLE VI.

Sa Majesté sera suppliée par le Concile de permettre à une députation d'évêques de se rendre auprès du Pape pour le remercier d'avoir, par cette concession, mis un terme aux maux de l'Église.

Ici tout le plan de Napoléon se montre à nu. Il commence par enlever au Pape ses États pour pouvoir mettre la main sur sa personne *ad nutum*. Cela fait, il le tient d'abord dix-huit mois en prison, puis cinq mois au secret le plus rigoureux sous la menace d'une déposition prétendue canonique. Alors il l'entoure subitement d'évêques séduits qui, par des obsessions caressantes, lui surprennent une concession verbale énorme. De cet acte de surprise, l'Empereur aussitôt se fait une arme pour imposer au Concile : il couvre du nom de Pie VII le radical changement que la politique impériale a médité d'introduire dans le mode d'institution des évêques, pour se rendre avec le temps (il l'avouait à Sainte-Hélène) maître de tout le corps épiscopal. Il veut que, surpris à leur tour, croyant ne faire qu'obéir au Souverain Pontife, les évêques livrent à César, pieds et poings liés, la discipline de l'Église. Et quand ils auront ainsi mis dans les mains de l'ennemi les clefs de la place, quand leur décret aura été publié comme loi de l'État, l'Empereur s'en armera victorieusement pour exercer une pression suprême sur Pie VII et lui arracher, au nom de l'Épiscopat, à titre définitif et irrévocable, cette même concession qu'il aura surprise aux Évêques au nom du Pape.

Est-ce clair?

Digitized by Google

Et, d'un autre côté (qui ne le voit comme nous?), sans la destruction de la souveraineté pontificale, rien de tout cela n'eût été possible. Nous ne sommes pas curieux; mais nous voudrions savoir comment ceux qui, avec une si touchante candeur, convient Pie IX de se confier à la garde de Victor-Emmanuel, peuvent répondre à un si récent et si instructif exemple? En effet, deux ans s'étaient à peine écoulés depuis que Pie VII avait été dépouillé de sa souveraineté temporelle, et déjà il était sommé de livrer sa prérogative spirituelle et tenu en état de siége jusqu'à ce qu'il consentît à se suicider tout à la fois comme prince et comme pontife. Et, remarquons-le bien, cela était dans la force même des choses; cela se reproduirait demain. La situation est identique. Victor-Emmanuel n'est-il pas excommunié? Donnez-lui Rome demain, après-demain il fera violence au Pape pour l'institution des évêques d'Italie. Quoi de plus éloquent et de plus péremptoire pour la souveraineté de Pie IX?

Quant à Napoléon, nous avons ses aveux. Rien n'y manque :

« Toutes mes grandes vues s'étaient accomplies *sous le déguisement et le mystère*. J'avais amené les choses au point que le développement en était infaillible, sans nul effort, *et tout naturel*. Aussi vit-on le Pape confirmer ce développement dans le fameux concordat de Fontainebleau (qui abandonnait l'institution canonique au Métropolitain, c'est-à-dire à une créature de l'Empereur); et dès lors j'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages. J'EN AURAIS FAIT UNE IDOLE. Il fût demeuré près de moi, et J'AURAIS DIRIGÉ LE MONDE RELIGIEUX, *comme le monde politique*. J'aurais eu MES *sessions religieuses comme mes sessions législatives*. MES *Conciles* eussent été les représentants de la chrétienté. Les Papes n'en eussent été que les présidents. J'eusse ouvert et clos ces assemblées, approuvé et publié leurs décisions

« Si cette suprématie a échappé aux empereurs chrétiens, c'est qu'ils avaient fait la faute de laisser résider loin d'eux les chefs spirituels[1]. »

On le voit, nous n'inventons rien; nous n'avons pas même le facile mérite de deviner. Voilà quelle servitude immense, incommensurable, fut sur le point de sortir du vote qu'on tentait de surprendre aux évêques de France et d'Italie en 1811. On leur demandait peu de chose : on leur demandait seulement de livrer à César la conscience du genre humain.

Ceux d'entre eux qui siégeaient dans la Commission dite du Message ne soupçonnèrent point le piége; ils n'eurent pas d'abord l'intuition de ce suprême danger. Ici je laisse la parole à un témoin oculaire, qui va nous faire assister en personne à toutes les fluctua-

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. V, p. 381-401. Cette citation manque également dans le discours prononcé au Sénat le 1er de ce mois.

Digitized by Google

tions, à toutes les vivacités, à toutes les faiblesses des membres de la Commission, mais aussi au réveil et au triomphe définitif de la conscience épiscopale. Tout cela est plus instructif et plus concluant qu'on ne saurait le dire.

« Ces mêmes hommes, écrit l'évêque de Gand, ces mêmes hommes qui huit jours de suite avaient été des rochers, se trouvèrent subitement amollis. Ils virent tout à coup la chose toute changée. « Le projet de décret *partait* « de la concession du Pape : *elle était la base de tout*. Ainsi c'était en vertu de « l'autorité du Saint-Siége que se faisait tout, au lieu que la majorité de la « Commission avait été jusque-là récalcitrante, parce qu'on voulait qu'elle « déclarât le Concile compétent *sans l'approbation du Pape*. Quelle différence « entre les deux situations, disait-on, et combien la seconde est favorable à la « Religion ! »

« Je me sentais moi-même tout entraîné, je regardais Bordeaux (M. d'Aviau), le seul qui fût morne.

« Je fis pourtant, ainsi que d'autres, opposition à ce que le Concile demandât à l'Empereur de faire du décret une loi de l'État. Je savais que toute *loi de l'État* était fixe, immuable, et que, par conséquent, nous ne pouvions faire une telle demande *qu'après* que le Pape aurait approuvé le décret comme conforme à la concession faite aux évêques députés (à Savone). — Cette réflexion était bonne. D'autres l'approuvèrent, *mais la séduction continuait*.

« Je passai dans une pièce voisine et je priai Dieu de m'empêcher de tomber si ce qu'on nous proposait était mauvais. Je revins, et le cardinal-président prit les votes.

« Spina, Caselli, Tournay (M. Hirn), Comacchio, Irée, Troyes (M. de Boulogne), qui avait été si ferme jusque-là, ne furent pas d'avis de rejeter le décret.

« Bordeaux seul (M. d'Aviau) dit que cela était inconciliable avec ce que nous avions dit pendant huit jours sur l'incompétence du Concile, et qu'il s'opposait en conséquence à ce que la Commission accédât à un décret quelconque *sans avoir préalablement consulté le Pape par une députation, bien plus, sans qu'il nous eût autorisés à faire le décret dont il s'agissait et qu'il l'eût approuvé lui-même*.

« Cet avis de Bordeaux me soutint et j'émis le même vote que lui.

« Mais, sur douze, nous fûmes les seuls de ce sentiment; car il est inutile d'observer que les trois évêques faciles et contents admirent purement et simplement le décret.

« Le cardinal Fesch était tellement charmé, qu'il appelait cette pièce une inspiration de Dieu.

« Il était tard, la séance se lève. Chacun se retire, excepté Troyes (M. de Boulogne), qui reste avec moi à dîner chez le cardinal Fesch. Je reproche à Troyes son vote; il le soutient faiblement. Bientôt les anxiétés (*sic*), et, loyal comme il l'est, il les expose au cardinal. D'autres gens éclairés complètent la tristesse qu'éprouvait Troyes et le rendent tout désolé de s'être laissé urprend re.

Digitized by Google

« Tournay (Hirn), la droiture même, sent bientôt les écailles tomber de ses yeux et se décide aussitôt à se rétracter à la séance du lendemain. Le lundi 8 juillet, j'envoyai à Tournay quelqu'un de confiance pour lui faire sentir son erreur. L'envoyé revint et me dit que Tournay, en me sachant gré de ma démarche, n'en avait pas eu besoin pour s'apercevoir qu'il avait été surpris, mais qu'il réparerait sa faute.

« La séance s'ouvre.

« Spina dit qu'ayant éprouvé des inquiétudes sur le vote de la veille, il avait consulté pour savoir au juste ce que c'était qu'une loi de l'État; qu'ayant appris que c'était une chose fixe, qui obligeait tous les sujets de l'Empereur, il ne pouvait consentir à la demande que le décret fût préalablement érigé en loi de l'État; qu'étant cardinal et archevêque, le Pape pourrait lui reprocher de l'avoir lié par un tel décret, et qu'il rétractait son vote de la veille.

« Caselli appuya l'avis de Spina.

« Tournay se lève et remet sur le bureau la rétractation de son vote précédent. Le cardinal Fesch lui dit avec une grande loyauté : « Monseigneur, veuillez bien lire cet acte. » Tournay le lit. J'aurais voulu l'insérer ici, car il fait honneur à ce respectable évêque, qui porta dans cette démarche la courageuse candeur d'un noble et vertueux caractère : mais l'évêque de Tournay n'eut pas le temps de me remettre avant son arrestation cette importante protestation.

« Le président dit loyalement qu'à peine Troyes avait émis son vote de la veille qu'il avait eu des remords et les lui avait exprimés sans feinte.

« J'oubliais de dire qu'avec la même droiture le cardinal Fesch dit à l'ouverture de cette séance : « Messeigneurs, plusieurs d'entre nous ont du « regret du vote d'hier. Comme rien ne doit se faire ici par surprise, mais « tout par conviction, je regarde comme non avenu ce qui a été décidé hier « et je remets la question sur le tapis. » Grand acte de loyauté et honorable au président.

« A ma grande surprise, Trèves, Tours et Nantes n'usèrent pas de leur droit d'affirmer que, la décision étant close la veille, il n'y avait plus à en revenir.

« Caselli, Troyes, Ivrée, parlèrent dans le même sens que Tournay. Le dernier observa qu'il avait, la veille, demandé que le décret ne devînt pas loi de l'État avant l'approbation du Pape. — Comacchio fit comme ceux que je viens de citer.

« Le président mit une impartialité digne de tout éloge à recueillir le renoncement à un acte dans lequel il persistait personnellement.

« Je n'ai pas besoin de dire que Tours, *Nantes surtout*, Trèves aussi, étaient désolés. Sur une observation de moi, Tours dit : « C'est une absur- « dité. » Je répondis tout de suite : « Monseigneur, ceci est un compliment, « mais ce n'est pas une preuve. »

« Spina proposa que le décret n'eût force de loi qu'après l'approbation du Pape.

« Caselli ajouta : « Attendu que la concession du Pape n'est pas en forme. » Il le dit comme conclusion de mon sentiment que, sans douter aucunement

Digitized by Google

de la véracité de la députation, on ne procédait pas dans les choses humaines, telles qu'un contrat, une acquisition même d'un bois ou d'une ferme, sur le consentement donné par le vendeur, et qu'il fallait qu'il signât et fît un acte par écrit. Or, s'il en est ainsi en affaires de ce monde, comment un concile peut-il, en matière si grave, agir avec moins de maturité? Il peut arriver en effet que le Pape ne persiste pas dans la concession, et alors le Concile se trouvera avoir fait un décret funeste et nul.

Le cardinal prit les votes. Il y en eut six pour la proposition de Spina avec les additions de Caselli. Les faciles donnèrent les mêmes votes que la veille. Bordeaux, persistant ainsi que moi dans notre vote, dit : « Point de « décret du Concile sans approbation préalablement demandée et obtenue du « Pape. »

« Nantes et Tours gémissaient et s'écriaient : « Tout est perdu. »

« Nantes alla jusqu'à dire que le schisme commencerait bientôt et que la non-admission du décret en serait la cause. Étranges schismatiques que des évêques suspendant un décret d'un Concile particulier jusqu'à l'approbation du Pape!

« Tours me cita au jugement de Dieu et me dit que je répondrais de tous les maux futurs de l'Église. Ma réponse fut : « Je vous cite vous-même à ce « jugement. »

« Fesch dit alors avec naïveté : « Il faut porter à l'Empereur ce change- « ment, et je suis bien campé, car je lui ai dit hier soir que le décret avait « passé à la Commission à une grande majorité. » Là-dessus il propose à Tours, Nantes et Trèves d'aller dire à l'Empereur ce changement de vote. Les trois héros refusent. Alors le cardinal, avec simplicité, dit : « Eh bien, « j'irai donc. Mais je ne réponds nullement de ce qui arrivera; vous pour- « riez bien avoir prononcé la dissolution du Concile. » Nous en eussions été médiocrement affligés; car *l'essentiel n'est pas de vivre*, MAIS DE BIEN VIVRE. Dissoudre le Concile national ainsi, c'était déclarer à l'univers qu'on n'avait pas voulu plier aux volontés de la Cour, et les évêques s'en seraient retournés *bene de religione et patriâ meriti*. »

On sait le reste. L'évêque de Tournay, chargé malgré lui du rapport, qui fut retouché par l'évêque de Troyes, lut son travail dans la congrégation générale du 10 juillet. La Commission se prononçait pour l'incompétence du Concile et proposait en conséquence de députer au Pape afin de lui soumettre préalablement le projet de décret.

La délibération fut renvoyée au 12 juillet. Mais, le 10 au soir, la dissolution du Concile fut notifiée au cardinal Fesch, et le surlendemain, à trois heures du matin, les évêques de Gand, de Tournay et de Troyes étaient à Vincennes.

Ce qui suivit, on nous permettra de n'en tenir aucun compte. Tout vote ultérieur était vicié d'avance par l'acte de violence commis sur les trois évêques. Pris un à un, suivant le triste conseil du cardinal Maury, circonvenus isolément, terrifiés par ce qui venait d'arriver, la plupart des prélats cédèrent. Mais une lettre du cardinal Fesch,

Digitized by Google

comme l'a dit ici même M. de Meaux, juge le dernier acte du Concile de 1811 et la manière dont cet acte fut obtenu. Pour nous, quand, malgré ses affections, ses intérêts, sa longue condescendance, nous voyons, dans cette lettre demeurée secrète jusqu'en 1856, le cardinal Fesch se prononcer comme on va le voir, son témoignage nous paraît irréfragable. La voici :

« Sire, tout s'oppose à ce que je donne l'adhésion demandée aux évêques.

« Président du Concile, je me déshonorerais si je venais exprimer un vœu *que les événements précédents démontrent être bien opposé au vœu présumé de l'assemblée.* Je ne puis mentir à ma conscience; je crois que toutes les souscriptions postérieures à la dissolution du Concile, *aux arrestations, aux menaces du ministre de la police*, sont illégales et de NUL EFFET. Ma conscience me reprocherait d'autoriser de semblables moyens pour décider des affaires les plus graves de l'Église; mode que sa constitution réprouve, et qui serait très-préjudiciable à son unité. La promesse de l'assistance divine ne s'étend pas aux évêques séparément pris, lorsque ce n'est pas l'Église qui prend l'initiative, en proposant des décrets ou des questions à leurs décisions et à leur sanction. L'Église seule peut les leur soumettre, et nul autre ne peut se flatter d'obtenir des évêques, *séparément pris*, des décisions qui portent en elles un degré d'autorité suffisant pour obliger les fidèles [1]. »

Et maintenant, que dirons-nous? Sur la prérogative du Souverain Pontife, sur son droit, nous ne dirons jamais arbitraire, mais *discrétionnaire* (pour nous servir du mot consacré à exprimer en certains cas le pouvoir des magistrats), sur son droit discrétionnaire d'accorder ou de refuser l'institution canonique, peut-il subsister un doute sérieux?

Et d'abord où a-t-on vu que le Pape NE PUISSE refuser l'institution qu'en cas d'indignité du sujet? En Portugal, en 1650, en France, en 1811, la question d'indignité n'était point posée. Le Pape s'abstenait pour des motifs spirituels d'un autre ordre, et l'Église de France était d'avis qu'on ne pouvait lui forcer la main.

Mais, n'y eût-il de refus admissible que dans le cas d'indignité, s'il y a désaccord sur la question de fait entre les deux puissances, qui sera juge entre elles?

Puis qui déterminera les cas d'indignité?

On veut qu'il n'y en ait que trois : hétérodoxie prouvée dans la doctrine, scandale avéré dans les mœurs, enfin incapacité physique bien constatée.

[1] Lettre transcrite par M. de Meaux sur la minute autographe (*Correspondant* 2e série, t. II, p. 368).

Digitized by Google

C'est ce que la raison ne saurait admettre.

Quoi donc! l'incapacité *morale*, l'ignorance, le manque de jugement, le manque de caractère, ne seraient pas des causes d'indignité? Le Pape serait TENU d'instituer évêque un homme notoirement nul, un prêtre ignare, absurde, servile, mais irréprehensible dans sa foi et dans ses mœurs! Ce serait ainsi qu'il faudrait entendre cette parole : *Et alias* IDONEUM!

Cela nous paraît insoutenable.

Qu'on se reporte par la pensée à 1811. Nous sommes en présence d'un homme prodigieux, du plus grand homme peut-être qui ait été jamais par l'intelligence comme par la volonté, et voilà que la toute-puissance lui a été donnée, et qu'il a formé le dessein de réduire le Pape afin de l'asservir et d'avoir ainsi dans sa main toutes les consciences. Il faut que l'Église universelle appartienne à cet homme comme l'Église russe appartient au Czar. Il faut qu'elle soit dans sa main comme un gant, comme un outil maniable en tous sens.

Comment échapper à un tel danger, à une telle ignominie, à cette confiscation, à cette absorption, à cette corruption de ce qu'il y a de plus saint et de plus inviolable sur la terre? Comment éviter un épiscopat comme celui que Gustave Wasa trouva en Suède, comme celui que trouva en Angleterre Henri VIII? Comment? dites-le-nous. Comment? comment?

Il n'y a qu'un moyen, un seul. C'est que Pierre, qui seul a reçu d'en haut parole que sa foi se maintiendra sans défaillance [1], soit le dispensateur unique et souverain du caractère et du ministère épiscopal.

Et qu'on ne dise pas, comme Napoléon en 1811, qu'alors le droit de nomination du prince est illusoire. Est-ce que le Pape peut prendre plaisir au veuvage des églises, toujours si préjudiable au bien des âmes? Est-ce que les intérêts de la Religion ne sont pas les siens? Est-ce qu'il n'est pas évident que toujours il épuisera tous les moyens de conciliation, qu'il poussera la condescendance aux dernières limites, afin de prévenir l'extinction de l'Épiscopat? C'est ce que fit Pie VII en 1811. Il ne repoussait point les élus de l'Empereur; il donnait des bulles d'archevêque de Malines à son premier aumônier, M. de Pradt, à ce singulier évêque qui se qualifiait lui-même d'*aumônier du Dieu Mars*. Seulement il refusait de tenir pour non avenue la sentence d'excommunication fulminée contre Napoléon aux termes du décret de Concile de Trente.

Non, mille fois non, le droit de nomination concédé au prince n'est pas illusoire. Seulement, en cas de dissentiment sur l'idonéité

[1] Ego autem rogavi ut nunquam deficiat fides tua. (Luc, XXII, 32.)

Digitized by Google

ou l'indignité du sujet nommé, il faut que les deux puissances arrivent à s'entendre, et c'est ce qui n'a jamais manqué d'arriver (M. Thiers en convient) depuis que le régime des concordats est en vigueur dans l'Église [1].

Avant de finir, un rapprochement nous sera permis. Les princes protestants qui ont fait des concordats avec le Saint-Siége ont obtenu qu'avant toute institution canonique le choix du sujet désigné pour l'épiscopat fût soumis à leur approbation. S'ils n'agréent point la personne choisie, ils n'ont point à en déduire les motifs : le *veto* du prince est tout-puissant. Par cela seul que l'élu n'est point *persona grata*, il y a donc lieu à une élection nouvelle, jusqu'à ce que la désignation préalable rencontre un sujet qui ne déplaise point à César. Nous demandons pourquoi, en ce qui touche l'institution des évêques, le Pape se trouverait dans une condition moins favorable que le roi de Prusse ou que le grand duc de Bade?

Aussi bien, en ce moment surtout, le danger n'est point à Rome. Ce n'est point certes l'indépendance de l'État qui est en péril, mais ne pourrait-ce donc être celle de l'Église? N'a-t-on pas vu des gouvernements rêver un épiscopat souple, commode, complaisant, comme l'épiscopat grec du Bas-Empire? Pour nous, nous ambitionnons mieux pour l'Église de France. Il faut que la presse officieuse en prenne son parti, Dieu ne veut point d'une servante pour épouse : *Liberam vult esse Deus sponsam suam*, NON ANCILLAM [2].

P. DOUHAIRE.

[1] *Histoire de l'Empire*, t. XIII, p. 119.
[2] Le mot est de saint Anselme.

Digitized by Google

EXPÉDITION DE ROME EN 1849[1]

« La guerre! quand on n'est pas conduit, comme à Turin, par des enfants qui crient fort pour persuader qu'ils sont des hommes, et qui ne sont que des enfants; quand on est conduit par des hommes qui veulent uniquement le bien du pays; quand on prononce ce mot, la *guerre!* on se dit deux choses: L'intérêt pour lequel vous la demandez est-il suffisant? Êtes-vous en mesure de la faire dans les circonstances qui y ont donné lieu? » (M. Thiers, séance de la Constituante du 31 mai 1849).

La déroute des Piémontais à Novare avait douloureusement retenti dans le sentiment national en France. Sans se dissimuler aucun des torts de la politique sarde envers l'Italie et envers nous-mêmes, notre pays sentait d'instinct que son intérêt n'était pas dans le camp de Radeski. L'opinion publique, résolûment hostile à la faction révolutionnaire qui ne se montrait pas autre à Milan qu'à Paris, restait favorable à l'idée de l'indépendance italienne. Charles-Albert ne représentait pour nous que cette noble et juste cause. Les mazziniens le haïssaient non moins que les Autrichiens, et c'étaient là deux raisons qui rendaient populaire de ce côté des Alpes le vaincu de Novare. Comment d'ailleurs n'aurions-nous pas aimé pour sa bravoure et plaint pour ses malheurs ce roi qui s'était armé pour la cause d'un peuple opprimé, et que ce peuple avait laissé seul? Jamais, il faut le reconnaître, il ne s'est dit parmi nous plus de mal des Ita-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 janvier 1861.

Digitized by Google

liens qu'au moment où l'on vantait le plus Charles-Albert. Pour les uns, c'était le vengeur chevaleresque des maux de l'indigne Italie; pour les autres, une sorte de Louis XVI à cheval allant chercher sur les champs de bataille la mort qui le menaçait dans son palais.

On ne se trompait pas absolument, du reste, en attribuant une large part de motifs personnels aux déterminations de sa politique. La situation du successeur de Charles-Félix ne pouvait être plus difficile ni plus abaissée. En butte, depuis trente ans, aux accusations des conjurés de 1821, qui lui reprochaient d'avoir passé à l'ennemi au moment du péril, il entendait flétrir ses revers du nom de trahison. La correspondance diplomatique, publiée à Bruxelles par M. Jules Bastide, nous fournirait de tristes preuves de la haine persistante des carbonari contre celui qu'ils regardaient comme un faux frère couronné. Les Milanais, qui, au mois d'août précédent, l'avaient forcé d'escalader de nuit les murs du jardin du palais Greppi, restaient indignés d'un armistice qui, ne sauvant que l'armée piémontaise, les avait livrés aux vengeances des soldats de l'Autriche. Les stratégistes de fantaisie ne manquaient pas, même à Turin, pour expliquer la ruine des espérances italiennes par une longue et perfide connivence de l'état-major royal avec Radeski. De tous les points de la Péninsule les souverains menacés ou dépossédés, les révolutionnaires, vaincus et pourchassés, élevaient contre Charles-Albert un formidable concert de récriminations contradictoires. Lui, cependant, dévorait en silence cette honte imméritée. Le tort de sa vie, — peut-être le sentait-il! — c'était d'avoir eu des complices parmi ceux qui étaient devenus ses sujets et d'avoir conspiré avant de régner. Son malheur était de s'être laissé envahir par une ambition plus haute que son génie, et de nourrir une pensée fixe dans un caractère irrésolu. Mais il sentait l'honneur en roi. Conclure la paix, renoncer à démentir d'odieuses calomnies, lui semblait une forfaiture à sa race et à son peuple. Du mois d'août 1848 au mois de mars 1849, pendant que les puissances multipliaient leurs efforts pour changer la trêve en traité de paix, son esprit restait tout à la guerre. Un moment Gioberti crut l'entraîner à son plan de restauration du grand-duc et du pape par les armes et la diplomatie du Piémont; mais l'appât d'un si grand rôle avait à peine suffi à détourner son regard obstinément fixé sur l'Autriche, comme sur l'ennemi qui lui avait pris son honneur et dont il voulait une revanche. Aussi, dédaignant les prières des puissances amies, les menaces des autres, venait-il de courir sur le Tessin, dès que les Chambres lui avaient accordé un ministère comme les rois en trouvent toujours à la veille des catastrophes. Moins confiant dans la victoire que désireux de la bataille, l'héritier des ducs de Savoie avait résolu d'en

Digitized by Google

finir d'une fois avec la vie ou avec une situation qui l'exposait à de si vils outrages.

Il n'en avait fini, comme on sait, qu'avec la couronne. La journée perdue et son armée détruite, Charles-Albert avait abdiqué en faveur de son fils aîné, qui s'était battu bravement à son côté, laissant à l'histoire le soin de décider s'il n'eût pas mieux valu prendre ce parti avant le désastre que de condamner son successeur à la paix des fourches caudines. Le premier acte du règne de Victor-Emmanuel dut être, en effet, d'aller demander une suspension d'armes au vieux maréchal tudesque, qui, dans une proclamation datée de Milan, avait rudement traité le roi qu'il allait vaincre.

Rien n'était perdu cependant, puisque non-seulement l'honneur était sauf, mais le Statut. C'était la dernière, mais la plus sûre réserve du Piémont contre l'Autriche. En voyant le jeune roi s'empresser de jurer une constitution qu'il n'avait point faite, et que personne n'eût songé à défendre en ce triste moment, on put espérer qu'il avait compris son rôle difficile et saisi la liberté comme la vraie *spada d'Italia* pour remplacer celle que la guerre avait deux fois brisée dans les mains de son père.

La France surtout applaudit à cet acte de courage intelligent. Pour l'opinion libérale et modérée, qui avait alors le gouvernement, le maintien du Statut suffisait à tout réparer dans le présent, à tout garantir pour le lendemain. La première impression une fois dissipée, on vit clairement que les Autrichiens n'avaient aucun intérêt à pousser les choses à l'extrême, et qu'on allait en revenir au *statu quo ante bellum* avec une leçon de plus pour le Piémont et pas une espérance de moins pour l'Italie. Cette leçon, on avait tout fait d'ailleurs pour l'épargner à un imprudent allié. On l'avait prévenu que la presse révolutionnaire n'engageait qu'elle-même, et qu'en dépit des excitations de Paris ou de Turin, la France ne se laisserait jamais entraîner à répondre d'une politique qu'elle n'aurait pas conseillée. Il savait, à n'en pouvoir douter, que, dans les négociations comme dans les combats, il y avait place pour lui derrière nous, jamais devant. Prête à tout risquer pour sauver ce petit État voisin d'une ruine complète, la République ne pouvait l'empêcher de se faire battre, puisque c'était le bon plaisir de son roi. Pour prix de ses avis méprisés, de sa médiation repoussée, elle ne demandait que de rester à l'écart et de surveiller les événements, la main sur la garde de son épée. Cette attitude expectante et protectrice, qui suffisait à la dignité et à la situation de la France d'alors, était loin de suffire, on s'en souvient, aux passions du parti qui déjà rêvait tout haut le bouleversement de l'Europe. S'il fallait en croire les récentes indiscrétions de M. de Cavour, ce parti aurait même trouvé,

Digitized by Google

peut-être à son insu, un puissant auxiliaire au sein des conseils de la République.

Dans un discours destiné à préparer l'entrée de l'empereur Napoléon III en Italie, le ministre de Victor-Emmanuel a cru devoir affirmer que le président de 1849 aurait sur-le-champ vengé Novare par les armes de la France, si les *chefs des anciens partis* ne l'eussent détourné de ce noble dessein. Cette assertion inattendue nous a remis en mémoire un bruit propagé dans les cercles diplomatiques de Paris il y a douze ans, et dont il dut sans doute être rendu compte aux divers cabinets. Si nous ne jugeons pas inutile de le rappeler ici, c'est qu'il explique non-seulement comment la paix fut conservée en ce moment difficile, mais aussi comment l'expédition de Rome fut décidée quelques jours après.

Le soir même où se répandait la nouvelle de la défaite des Piémontais, un homme d'État du dernier règne, que les élections républicaines venaient de rendre à la représentation nationale, recevait par un aide de camp un billet du prince-président qui le priait de passer sans retard à l'Élysée. Cet homme d'État, on le nommait partout, et nous n'avons nulle raison de cacher qu'on nommait M. Thiers. La confiance du neveu de l'Empereur dans l'illustre historien de l'Empire n'avait d'ailleurs rien que de naturel et d'honorable pour l'un comme pour l'autre. Elle ne faisait que sanctionner la reconnaissance du pays, à qui M. Thiers ne cessait de rendre depuis quelques mois les plus signalés et les plus courageux services. Entouré d'anciens amis ou d'anciens adversaires mûris comme lui dans la pratique des grands intérêts de la politique et du travail national, armé de ce don incomparable de l'éloquence familière qui est la plus durable des puissances sur les hommes réunis, il avait porté le défi aux réformateurs socialistes de formuler leurs déclamations en projets de loi et d'oser affronter les chances de la discussion. La Constituante était honnêtement et de bonne foi républicaine, mais les meilleures intentions ne sauraient tenir lieu de l'expérience des affaires qui lui manquait absolument. Aussi M. Thiers exerçait-il sur elle un ascendant que les anciennes Chambres ne lui avaient pas toujours accordé. On s'était habitué à voir en lui, sous la monarchie parlementaire, le successeur désigné de tout ministère en exercice; il était, sous la République, le gouvernement à la tribune. Peu mêlé jusqu'à ce moment aux discussions de politique étrangère, on savait que le maintien de la paix lui semblait le gage obligé de l'affermissement de l'ordre à l'intérieur, et qu'il avait eu plus d'une occasion de défendre cette thèse dans ses conversations de l'Élysée. Ce soir-là, il eut besoin sans doute d'y revenir avec plus d'insistance que jamais, car il trouva, assure-t-on, le président de la République absolument convaincu que

Digitized by Google

la France devait répondre à la victoire de l'Autriche en passant les Alpes tambour battant et drapeaux déployés. L'ancien ministre eut beau renouveler toutes les objections de politique générale contre la guerre et s'étayer des dispositions probablement modérées de l'Autriche[1], qui, trop heureuse d'éteindre pour un jour le foyer incendiaire de Turin, se garderait bien de nous donner prétexte d'intervenir en entamant le territoire piémontais. Il eut beau rappeler que l'Italie, qui venait de manquer l'occasion de son indépendance, était en ce moment non moins incapable de la recevoir que de la conquérir par elle-même, et démontrer que la guerre pour soutenir l'ambition piémontaise, impolitique avant Novare, serait insensée après, rien ne paraissait pouvoir ébranler une résolution qui se manifestait par ces seuls mots : « Je vous dis que c'est la guerre ! »

L'idée de ne rien faire après ce Waterloo italien était visiblement insupportable au patriotisme du prince-président. Le sentiment national demandait assurément quelque chose. Mais quoi? La guerre, comme le criaient les impatients, ou l'intervention diplomatique, comme le conseillaient les autres? D'après M. Thiers, si nous ne devions pas nous battre, nous devions au moins négocier. Bien que nous eussions gravement à nous plaindre du Piémont, il eût été honteux de le laisser écraser après sa défaite. Il fallait l'arracher sans retard des mains de l'Autriche victorieuse, ne pas permettre que ses ressources fussent anéanties sous une indemnité exorbitante, ses places fortes occupées ou démantelées, son régime constitutionnel atteint ou menacé par quelque article secret. Il fallait, en un mot, prendre en main la cause des vaincus, mais au nom de l'intérêt de la France et non plus au nom du principe si déplorablement compromis de l'indépendance absolue de l'Italie. Était-ce d'ailleurs le moment d'intéresser le sentiment public au malheur d'un peuple qui venait de livrer Pie IX et le grand-duc de Toscane, ses deux souverains les plus éclairés et les plus doux, à la merci d'une faction sanguinaire? En l'état des choses et des esprits, le pays ne voulait et l'Europe ne nous passerait d'exiger autre chose que l'intégrité du territoire piémontais. Plus, c'était la guerre folle, inexcusable, provoquée : moins, c'était l'abdication de notre influence en Italie.

Il faut supposer que le prince-président semblait peu touché de ces raisonnements, puisque son interlocuteur, ajoutait-on, avait dû

[1] « Nous ne voulons rien enlever au Piémont, avait dit en effet le prince de Schwarzenberg à notre ambassadeur à Vienne, nous sommes prêts à donner toutes les garanties, à prendre tous les engagements que la France et l'Angleterre peuvent réclamer de nous. On nous payera les frais de la guerre, et nos réclamations n'iront pas au delà de cette prétention, dont la légitimité est incontestable. » (Dépêche de M. de Lacour, du 16 mars 1849.)

Digitized by Google

aborder le chapitre des objections pratiques. Elles se dressaient nombreuses, insurmontables, contre le projet d'une entrée en campagne immédiate. Louis-Napoléon se trouvait en face de ces difficultés et de ces hommes de détail dont il se plaignait d'avance dans sa conversation avec Tommaseo[1]. Arrivé à quarante ans au maniement des affaires, il en ignorait profondément le mécanisme et les ressources. Ayant des solutions générales sur chaque point, le vague envahissait sa pensée dès qu'il s'agissait d'en venir à l'application. On devine si M. Thiers dut user largement de la supériorité qui lui est acquise en toute matière d'administration, d'organisation militaire, de finances. Il fallait emprunter trois cents millions, élargir les cadres, lever deux cent mille conscrits, préparer l'équipement de huit cent mille soldats, afin de pouvoir en opposer cinq cent mille aux efforts de l'Europe. Il fallait en outre refaire presque en entier le matériel d'artillerie, remonter la cavalerie, augmenter le nombre de nos frégates à vapeur. Le président, non encore gagné, ayant manifesté le désir que les plus urgentes des mesures à prendre lui fussent présentées sous forme de décrets prêts à recevoir la signature, la rédaction en fut essayée séance tenante. Mais il fallait tout d'abord l'approbation de la Chambre, et l'ancien ministre constitutionnel, étonné de s'entendre demander s'il ne se chargerait pas de l'obtenir, dut répondre qu'il se faisait fort, au contraire, de parler à la tribune comme il avait parlé à l'Élysée, et d'épargner à la France le péril d'une guerre pour laquelle il persistait à ne voir, quant à lui, ni motifs suffisants, ni ressources toutes prêtes.

On se sépara ainsi à une heure tout à fait nocturne sans avoir rien conclu. Seulement, M. Thiers devait causer avant le jour avec le chargé d'affaires d'Autriche, et venir rendre compte de cette conférence dans la matinée. Depuis le 24 février, c'était le baron de Hubner, alors simple secrétaire de légation, qui représentait le cabinet de Vienne à Paris. Lui-même a raconté que, réveillé par un exprès au milieu de la nuit, il s'était rendu à l'hôtel de la place Saint-Georges dans la voiture de M. Thiers, qui l'attendait à sa porte. Interrogé sur les intentions de son gouvernement à l'égard du Piémont, le jeune diplomate répondit qu'il n'en savait sur ce point pas plus que le public, n'ayant reçu aucune instruction depuis la victoire de Novare. Il lui paraissait cependant de toute justice que le Piémont, deux fois agresseur et deux fois battu depuis un an, payât enfin la peine de sa témérité. Suivant lui, les deux cents millions réclamés par l'Autriche n'étaient qu'un faible dédommagement des sacrifices que lui avaient imposés ces deux campagnes. « C'est donc la guerre

[1] V. le *Correspondant* du mois de janvier, p. 72.

Digitized by Google

que vous voulez ? interrompit vivement l'ancien président du conseil. En ce cas, vous allez être servi à souhait et plus vite même que vous ne le pensez ! » Et M. Thiers raconta son entretien de l'Élysée et les dispositions dans lesquelles il avait laissé le président. « Vous pouvez donc écrire à votre gouvernement, continua-t-il, que Louis-Napoléon est tout à la guerre, que le parti révolutionnaire n'attend qu'un signe de lui pour l'acclamer et l'entraîner, que le parti modéré seul tient pour la paix et peut encore la conserver, mais à une condition, c'est que l'Autriche ne s'obstinera pas dans des prétentions inacceptables. Deux cents millions dépassent, elle le sait bien, et de plus du double, les forces contributives du Piémont; soixante-quinze millions seraient déjà trop. L'occupation des places fortes, où vos généraux ne cherchent qu'une satisfaction de vanité militaire, serait pour l'Europe l'inutile prolongation d'un redoutable *casus belli*. Il faut donc évacuer sans délai le territoire piémontais, et vous en rapporter à nous et à l'Angleterre pour régler la rançon de Victor-Emmanuel. » — Et comme M. de Hübner ne restait pas à court d'objections et de répliques : « Parce que nous voulons la paix, s'écria son interlocuteur, croyez-vous que nous soyons des poltrons? N'en doutez pas, c'est la guerre et c'est en même temps la révolution ! L'épée une fois hors du fourreau, il n'y a plus de partis en France, et le chef de l'État est assuré d'avoir derrière lui ceux-là même qui s'opposent en ce moment à ses velléités de recommencer l'Empire. Nous ne sommes plus en 1814; nous avons derrière nous trente-quatre ans de paix et une armée d'Afrique qui n'a pas montré encore tout ce qu'elle peut faire. Une ligne au *Moniteur*, un mot du président, peuvent engager dès demain cette terrible partie. Ce n'est pas, vous le comprenez bien, sur de vaines alarmes que j'ai pris la liberté de vous donner rendez-vous chez moi au milieu de la nuit ! Si vous ne me mettez à même de rapporter ce matin une réponse satisfaisante au président, je ne réponds pas des résolutions qui seront prises !... »

Quelques heures après, M. Thiers venait annoncer à l'Élysée que le chargé d'affaires autrichien avait fait partir un courrier pour recommander chaudement au prince de Schwarzenberg les propositions de la France. Ce sont elles, comme on sait, qui, acceptées l'une après l'autre par l'Autriche et transformées en traité de paix, ont permis au Piémont de se relever du désastre de Novare. Nous concevons qu'au moment de reprendre les hostilités, M. de Cavour ait trouvé dans le récit qui précède l'occasion de célébrer son puissant allié et d'incriminer les « chefs des anciens partis. » Mais pour qui se reporte au printemps de 1849, pour qui voit qu'une nouvelle coalition eût été la réponse immédiate de l'Europe à la guerre d'Italie faite dix ans plus tôt, il semble que ce rôle de plénipotentiaire

Digitized by Google

obligeant aurait pu mériter de la part du Piémont tout autre chose que des reproches[1].

Cette grande question de la paix ou de la guerre devait sortir bientôt du domaine de la chronique pour être portée devant l'Assemblée. Le comité des affaires étrangères chercha tout d'abord dans le choix de son rapporteur une première manifestation de ses sentiments en désignant M. Bixio, le même patriote italien, alors encore entièrement favorable au pouvoir temporel du pape, qui avait pris, quatre mois avant, l'initiative des interpellations sur les affaires de Rome. La discussion s'engagea le 30 mars sur un ordre du jour ainsi conçu : « L'Assemblée nationale déclare que si, pour mieux garantir l'intégrité du territoire piémontais et mieux sauvegarder les intérêts de la France, le pouvoir exécutif croyait devoir prêter à ses négociations l'appui d'une occupation partielle et temporaire en Italie, il trouverait dans l'Assemblée nationale le plus sincère et le plus entier concours. » Nous citons ce texte, parce qu'il est l'origine et le titre légal de l'occupation de Rome par nos troupes. Des deux cas qu'il prévoyait à notre intervention, le premier, il faut le reconnaître, n'était pas le plus sérieux. A moins que l'Autriche ne voulût liguer contre elle la France et l'Angleterre, l'intégrité du territoire piémontais ne courait aucun risque. Restait la question des intérêts de la France à sauvegarder en Italie, et, pour tout le monde, cette question se débattait en ce moment non sur le Tessin, mais sur le Tibre.

Ce fut M. Billault qui ouvrit le feu contre le projet du gouvernement. Membre important, sous le dernier règne, de l'opposition centre gauche, candidat perpétuel mais évincé de toutes les combinaisons ministérielles depuis la coalition, le député de Nantes était celui des anciens parlementaires qui avait pénétré le plus avant dans la République. Un jour même, il avait poussé la complaisance pour les passions dominantes jusqu'à couvrir de sa parole facile et de son renom d'avocat la thèse anarchique du droit au travail. Cet écart lui ayant aliéné la majorité conservatrice, M. Billault était resté, sous l'administration du général Cavaignac comme sous le régime précédent, impossible pour les affaires. Après le 10 décembre, on l'avait vu se réunir à quelques mécontents formant le tiers parti de la montagne, qui séparaient volontiers le prince-président de son ministère et le flattaient de gouverner par eux la République. C'était encore, autant que la chose se pouvait dire alors, de l'opposition ministérielle et dynastique. Était-on même bien sûr qu'il n'y eût plus

[1] Par suite de difficultés à peu près indépendantes des deux gouvernements, la citadelle d'Alexandrie, qui avait reçu une garnison mixte de trois mille Autrichiens, ne fut évacuée que lorsque la flotte sarde de l'amiral Albini eut quitté les eaux de Venise. Ce fut le 16 juin seulement que le territoire piémontais fut entièrement libre.

Digitized by Google

de dynastie?... En tout cas, il y avait encore un ministère, et c'était assez de la suspicion publique, qui dénonçait dans ce petit groupe de représentants les confidents de l'Élysée et les poursuivants des portefeuilles, pour expliquer tout à la fois l'importance et le discrédit de leur opposition.

Suivant M. Billault, la Chambre devait refuser au gouvernement le bill de confiance qu'il réclamait. Il ne fallait le dispenser ni de répondre du passé, ni de se lier en termes formels pour l'avenir. Que de chemin n'avions-nous pas fait en arrière depuis une année! que de rétractations avouées ou tacites de ce vote du 24 mai 1848, qui avait inscrit en tête du programme de politique extérieure de l'Assemblée ces simples mots : *Affranchissement de l'Italie!* On ne semblait occupé, en vérité, qu'à chercher à cette expression des sens de plus en plus effacés et voisins de l'insignifiance. Sous le général Cavaignac, on lui avait donné successivement pour synonymes l'indépendance de la Lombardie, puis l'établissement d'un royaume lombard-vénitien séparé mais vassal de l'empire, puis le simple désir d'obtenir quelques concessions de liberté pour les malheureux sujets italiens de l'Autriche. Maintenant on reculait encore d'un grand pas, et l'on ne parlait plus que de maintenir intact l'état territorial du Piémont. Était-ce le dernier terme à nos concessions? Avions-nous assez fait rire l'Europe avec nos conférences de Bruxelles, qui, depuis cinq mois, n'avaient pu prendre jour pour se réunir? Les puissances se vanteraient-elles longtemps d'entraîner la France dans un congrès dont la base d'opérations serait la reconnaissance des odieux traités de 1815? Le prince de Schwarzenberg devait-il écrire impunément que l'Autriche ne souffrirait pas la plus légère intervention de l'étranger dans les affaires intérieures de ses provinces de la Péninsule? En cette situation humiliée et dévoilée, que venait-on nous parler de secret diplomatique et de négociations entamées? Ce n'était là qu'un trop facile moyen de cacher nos fautes et notre honte. La Chambre avait le droit de tout savoir et d'être de moitié dans la conclusion d'une affaire jusque-là si mal conduite. Et M. Billault sommait le gouvernement d'oser déclarer à la tribune que l'indépendance de l'Italie, seul but traditionnel à notre action diplomatique et militaire de l'autre côté des Alpes, était définitivement abandonnée.

L'attaque était vive, et plus d'un représentant put reconnaître, pour les avoir entendus dans les cercles de l'Élysée, ces violents appels à la susceptibilité du sentiment national contre les nécessités de la politique. Justifiant par avance le plus gros reproche qui dût être adressé de nos jours au système parlementaire, M. Billault avait visé moins à dégager la question qu'à perdre le ministère. Celui-ci se dé-

Digitized by Google

fendit du mieux qu'il put en rappelant à l'Assemblée que toutes les modifications de son programme du 24 mai étaient le fait non de la commission exécutive, non du général Cavaignac, non du gouvernement actuel, mais son fait à elle; qu'elle les avait discutées et rédigées l'une après l'autre sous la dictée des événements; qu'elle restait tout à fait libre de revenir aux termes de son premier vote, et qu'il suffisait, en ce cas, de chercher des remplaçants aux ministres actuels, remplaçants qui seraient bientôt trouvés, ajoutait M. Drouyn de Lhuys au milieu des sourires de l'Assemblée, puisqu'ils venaient s'offrir d'eux-mêmes à la tribune.

Le lendemain, M. Thiers, plus libre que le ministère, acceptait le débat dans les termes où son ancien lieutenant l'avait posé. Trois politiques, suivant lui, étaient en présence : celle de la guerre, — car exiger de l'Autriche victorieuse les concessions qu'on n'avait pas acceptées de l'Autriche vaincue, qu'était-ce, sinon la guerre? — celle qui croyait que, même en l'état déplorable où l'Italie avait été jetée par son imprudence, on pouvait négocier utilement pour elle ; — celle enfin qui, sans rien faire de décisif, voudrait paraître faire quelque chose. Entre ces trois politiques, la première folle et la troisième puérile, M. Thiers se prononça nettement pour la seconde. La guerre, fût-ce même contre l'Autriche seule, ne lui semblait pas un si mince embarras. Marengo et Hohenlinden, ces deux victoires qui sont deux merveilles, ont assez prouvé aux hommes du métier ce que vaut un tel adversaire. Cette fois, derrière l'Autriche, il y aurait l'Allemagne qui avait parlé à Francfort; il y aurait la Russie, qui massait déjà ses troupes en Transylvanie; il y aurait tout le continent et tôt ou tard l'Angleterre, qui s'était prononcée si brutalement pour le maintien des traités de 1815. Ce que M. Thiers disait était parfaitement vrai alors, car à cette époque la guerre de Crimée n'avait pas encore profondément divisé l'Europe. C'était donc la coalition reformée de nos mains que nous irions affronter, c'était notre existence même que nous irions risquer sur les champs de bataille. Notre intérêt en Italie valait-il ce terrible enjeu? Doit-on tout risquer pour une question d'influence comme on risquerait tout pour la défense du sol national[1]? Qui oserait le prétendre? Et cette guerre, sans motifs suffisants, étions-nous du moins en mesure de la faire? La guerre, et surtout la guerre un contre tous, ne s'improvise pas comme la République. Ceux qui la demandent, soit par un honorable mais aveugle senti-

[1] Il est curieux de remarquer ici que les raisons données par M. Thiers en 1849, pour ne pas entreprendre la guerre d'Italie, sont les mêmes qu'alléguait dix ans plus tard l'Empereur pour s'excuser de ne l'avoir pas poussée jusqu'au bout. (V. le discours de Napoléon III aux grands corps de l'État à son retour à Saint-Cloud, juillet 1859).

Digitized by Google

ment de patriotisme, soit par convoitise de pouvoir ou de révolution, reculeraient eux-mêmes devant l'idée de lancer leur pays dans une si redoutable aventure sans avoir mis de son côté toutes les chances d'en sortir à son honneur. Or la France n'était pas prête : ce n'était pas la faute de la République, c'était le tort du gouvernement des Assemblées, qui n'avait jamais su dépenser assez pour développer notre puissance militaire. On était alors, suivant M. Thiers, trop porté aux économies, on épluchait le budget d'un œil trop jaloux pour qu'aucun ministre eût osé proposer aux Chambres les énormes allocations qu'aurait réclamées la prévision d'une nouvelle lutte contre l'Europe. Et, transportant, comme M. Billault, ses conversations de l'Élysée à la tribune, M. Thiers énumérait aux partisans de la guerre les réformes à entreprendre et les ressources à créer avant de recommencer cette fatale épreuve.

Quant à l'alliance des peuples, dont on faisait grand bruit sur la montagne, il fallait, pour y compter, avoir bien profondément oublié l'histoire des dernières années de l'Empire. Nous aurions pour nous peut-être quelques minorités agitées, mais contre nous, à coup sûr, l'opinion européenne. Qui ne voit que la discipline, ou tout au moins l'esprit de corps, a plus de prise de nos jours sur les armées que les passions nationales? Quelles causes plus identiques, quels peuples mieux faits en apparence pour se venir en aide que les Italiens et les Hongrois? Ils venaient cependant de se battre les uns contre les autres sous les drapeaux de l'oppresseur commun [1]. Ni forfanterie, ni découragement : la France, assez forte pour résister chez elle aux attaques de l'Europe, peut avouer qu'elle ne l'est pas assez pour aller la provoquer hors de ses frontières. L'occasion d'agir résolûment pour l'Italie avait été manquée au mois de mai 1848, alors que l'Autriche nous offrait à Londres d'annexer la Lombardie au Piémont et de faire de la Vénétie une seconde Toscane. L'histoire ne voudra pas croire que nous ayons permis à une faction insensée de repousser un arrangement si favorable à nos voisins et à nous-mêmes. Cela s'appelle tourner le dos à la fortune et manquer à l'humanité non moins

[1] M. Thiers aurait pu ajouter que non-seulement les Hongrois avaient été envoyés contre les Italiens et ceux-ci contre les Hongrois, mais que des régiments italiens s'étaient battus avec fureur les uns contre les autres en Lombardie. Dans un touchant et loyal compte rendu de la campagne des volontaires lombards en 1848, laissé par le jeune Emilio Dandolo, nous trouvons l'affreux récit de la surprise d'un village occupé par ses compagnons d'armes, aux environs de Vérone : soldats, habitants, femmes, enfants, tout fut passé au fil de l'épée. L'église elle-même ne fut point un lieu d'asile pour quelques malheureuses femmes qui y furent déshonorées, puis massacrées. « Or, dit le narrateur, *horrible honte! la plupart de ces soldats étaient Italiens!* » (*I volontari ed i bersaglieri lombardi.* — Milano, presso Gaetano Brigola, 1860.)

Digitized by Google

qu'à la politique. Que de sang ne faudra-t-il pas répandre avant de contraindre le cabinet de Vienne à renouveler de semblables propositions? Cette occasion manquée et le Piémont mis hors de combat, il ne nous restait plus qu'à négocier sur les bases adoptées avant la secousse du 24 février par l'opposition et par le gouvernement. Ces bases étaient celles-ci : distinguer dans la Péninsule les États possédés par l'Autriche des États indépendants, et ne s'engager à défendre que les seconds, c'est-à-dire empêcher que la liberté qui naîtrait spontanément à Rome, à Naples, à Florence, à Turin, ne soit écrasée par l'agression étrangère; contraindre l'Autriche à respecter ce travail naturel d'union et d'indépendance italienne qui se faisait contre elle peut-être, mais derrière la ligne des traités. Hors de là, hors de cette politique libérale sans être révolutionnaire, ferme sans être provocatrice, il fallait oser dire que, pour une question d'influence en Italie, la France n'hésitait pas à engager la guerre générale.

Après de violents efforts du parti révolutionnaire pour ramener l'Assemblée à sa déclaration du 24 mai, l'ordre du jour présenté au nom du comité diplomatique fut adopté par 444 billets blancs contre 320 billets bleus. C'était la seconde fois depuis quatre mois que le gouvernement de la République recevait mandat d'intervenir militairement dans le règlement des affaires d'Italie. Le principe posé, restait à choisir l'occasion de le mettre à exécution. Dès le 17 avril, un crédit de 1,200,000 fr. était demandé à la Chambre pour l'entretien pendant trois mois du corps expéditionnaire de la Méditerranée. On voit qu'il ne s'agissait plus de l'armée des Alpes. Ce simple changement de titre indiquait assez le changement de nos projets. Évidemment la pensée du gouvernement n'était plus en Piémont ni en Lombardie. Déjà, dans la discussion précédente, MM. Billault et Ledru-Rollin ayant dénoncé un prétendu plan de restauration du Pape par les armées combinées de l'Autriche et de Naples, avec le concours d'une escadre française croisant devant Civita-Vecchia, le ministre de l'extérieur, plus précis sur ce point que sur les autres, avait répondu que la France ne se résignerait jamais au rôle de simple spectatrice dans les événements de Rome, et qu'elle ne désirait s'entendre avant d'agir avec le plus grand nombre de puissances possible que pour entourer de plus de garanties la solution à intervenir. Cette solution, elle venait d'être nettement formulée dans la première conférence de Gaëte. Un illustre général, qui devait dix ans plus tard mêler la gloire de son nom à la gloire et au deuil de l'Église, osait l'avouer, avec la franchise d'un homme d'action à la tribune. « Il y a eu des conférences à Gaëte, disait M. de Lamoricière au nom de la commission[1], les puissances se sont réunies; pour-

[1] Cette commission, qui se prononça d'urgence sur la demande de crédit, se

Digitized by Google

quoi? parce que le Pape leur a écrit et leur a demandé des secours pour revenir à Rome. La France a été appelée; — quand on appelle une puissance elle répond. Elle a envoyé savoir ce qui se disait et ce qui se faisait à Gaëte. Maintenant, qu'a-t-il été décidé? *Il a été décidé par les puissances qui étaient au congrès qu'on ramènerait le Pape à Rome.* Qu'a fait la France? Voici ce qu'on nous a dit : La France a fait ses réserves ; elle a dit : Je prendrai conseil de mes intérêts et des circonstances. Voilà la situation. »

Le champ restait donc ouvert aux hypothèses. Celle que le peuple des États romains, plus animé contre nous que contre l'Autriche, allait se lever en masse pour défendre la république de Mazzini, ne paraissait pas discutable. On savait que les aventuriers étrangers seuls pousseraient à la résistance, et que la garde civique demandait assez haut qu'on mît fin au désordre de l'État par un bon accommodement avec Pie IX. Quant à la chance de voir les populations elles-mêmes opérer la restauration du Pape à la seule apparition de notre drapeau, loin de s'en alarmer avec M. Ledru-Rollin, l'ancien ministre de Cavaignac déclarait hautement s'en réjouir, comme de la solution la plus favorable à ces populations et à nous-mêmes. « Si nous laissons, s'écria le général de Lamoricière, les Autrichiens ramener le Pape à Rome, ce ne sera pas seulement la liberté de l'Italie, ce sera l'influence de la France qui sera perdue, *car elle aura déserté, abandonné sa politique séculaire, qui est, qui doit être sa politique, qu'elle soit république ou qu'elle soit monarchie.* » Et l'orateur concluait, par une vue juste et rapide des nécessités politiques et militaires de l'expédition, qu'il fallait se hâter d'aller descendre à Civita-Vecchia, puis de marcher sur Rome, si l'on apprenait que les Autrichiens s'avançaient pour occuper cette ville avant nous.

Nul doute que si l'honorable président du conseil, qui, pressé de questions à brûle-pourpoint, avait laissé échapper au sein de la commission quelques paroles où l'on voulut voir l'engagement formel de respecter la république romaine, avait pris pied aussitôt sur le terrain conquis par le général de Lamoricière ; si, sans se laisser dérouter par les interruptions, il eût concentré le débat sur ce seul point : les puissances réunies à Gaëte ont décidé que le Pape devait être ramené à Rome, que doit faire la France? il est hors de doute, disons-nous, que le bon sens de l'Assemblée lui eût répondu : La France ne doit pas provoquer l'Europe à la guerre pour défendre une république à laquelle personne n'a foi. La France ne doit pas non plus confondre

composait de MM. de Lamoricière, de Laussat, Dufaure, Schœlcher, Pascal Duprat, Aylies, le général Subervie, Freslon, Jules Favre, Ferdinand de Lasteyrie, Duvergier de Hauranne, Grévy, Thiers, Germain Sarrut.

Digitized by Google

sa cause avec celle de l'Autriche, de l'Espagne et de Naples. Elle doit donc rester dans l'indépendance de son action et de ses principes, et se charger seule d'une restauration désirée des uns, redoutée des autres, mais regardée par tous comme inévitable.

Ainsi eût été dissipée par avance toute équivoque, et le vote de blâme qui devait atteindre si profondément, quelques jours après, l'ancien chef de la gauche n'eût pas pu se produire. Mais ce n'était point là le compte de l'opposition : elle se garda bien de se montrer aussi exigeante devant l'Assemblée qu'elle l'avait été dans les bureaux. Le rapport de M. Jules Favre lui suffisait. Celui-ci, voyant très-clairement que, dans la situation des choses en Italie, nous serions forcés ou de combattre ou de soutenir la République romaine, avait jugé habile de constater qu'on avait solennellement promis de ne pas la combattre. A défaut d'une déclaration catégorique qui pouvait seule tirer le ministère de cette embûche, il fallut se contenter de son silence. Ce silence, il est vrai, avait toutes les clartés de l'évidence. Un des deux membres de la commission que les instances insidieuses du rapporteur n'avaient pu décider à voter pour l'expédition, ayant prétendu que le gouvernement ne s'était nullement engagé à ne pas faire violence à la République romaine, et M. Jules Favre lui ayant opposé la plus formelle dénégation, le dialogue se termina par l'incident très-significatif que nous extrayons du *Moniteur :*

Le citoyen Schœlcher. Le ministère est présent, qu'il nous tire d'embarras !

Le citoyen Germain Sarrut. Le ministère a dit franchement qu'il allait à Rome.

Le citoyen Schœlcher. La minorité de la commission a entendu les choses telles que je viens de le dire. Maintenant la question est très-simple. J'ai l'honneur de poser la question au ministère...

Le citoyen Germain Sarrut. Il est là, qu'il réponde.

Le citoyen Schœlcher. Si la République romaine ne veut pas recevoir le Pape, que feront les troupes françaises? Voilà ce que je demande. Eh bien, je crois que les troupes françaises, voulant restaurer le Pape à Rome, rencontreront de la résistance, une grande résistance à Rome. (*Réclamations à droite.*) Là est toute la question. M. le président du conseil posait tout à l'heure une hypothèse, vous me permettrez bien d'en poser une à mon tour. J'admets, vous ne l'admettez pas, moi je l'admets, que la République romaine ne veuille pas recevoir le Pape des mains des troupes françaises? (*Bruit.*) Voilà la question que j'ai l'honneur d'adresser au ministère. (*Aux voix! aux voix!*) Je prie M. le président du conseil de vouloir bien me répondre. (*La clôture!*) Il reste constant que, cette question posée, le ministère refuse d'y répondre. (*Oui, oui, la clôture!*) L'Assemblée peut juger qu'elles sont les intentions du ministère.

Digitized by Google

De toute part : La clôture ! la clôture !

Le citoyen président : Je consulte l'Assemblée sur la clôture[1].

Et l'Assemblée, qui ne pouvait s'y tromper en effet, dispensa le ministère de répondre en lui donnant par 395 voix contre 283 mandat d'aller terminer la question romaine à Rome. C'était cent voix de majorité pour l'expédition, qui, accordées au silence de M. Barrot, l'auraient été plus sûrement encore aux franches explications qu'il eût mieux que personne su faire accepter.

Le soir même, le général Oudinot, nommé au commandement du corps expéditionnaire de la Méditerranée, partait pour Marseille. Placé à la tête de l'armée des Alpes dès les premiers jours du gouvernement provisoire, le fils du héros de Friedland avait su maintenir, en dépit des excitations de cette triste époque, le plus pur sentiment militaire dans ce grand rassemblement de troupes porté successivement de trente à soixante mille hommes. Ce poste ayant dû écheoir au maréchal Bugeaud après l'élection du 10 décembre, le duc de Reggio, qui avait refusé le portefeuille de la guerre, vint reprendre sans bruit son siége de représentant, ne répondant aux bonnes grâces du nouveau président qu'en lui demandant de penser à lui s'il s'agissait jamais de quelque expédition. Ce moment était venu. Familier depuis un an avec l'idée d'aller faire campagne en Italie, l'ancien commandant en chef de l'armée des Alpes recevait enfin l'ordre tant de fois provoqué de se porter en avant. Si sa joie de soldat fut grande, il nous est permis d'ajouter que l'orgueil d'être choisi pour remplir envers la Papauté le devoir de la France chrétienne ne le trouvait pas insensible. « La puissance temporelle du Saint-Siége est notre ouvrage, lisons-nous dans un Mémoire qu'il adressait au ministre de la guerre ; la France, comme puissance catholique, ne peut laisser à l'Autriche, au royaume de Naples, à l'Espagne, l'honneur de contribuer seuls à son rétablissement. Elle ne saurait souffrir que l'État de l'Église soit démembré ou soit occupé d'une façon permanente par une force étrangère. Elle ne permettra pas que l'indépendance du Pape soit altérée à ce point qu'il devienne l'hôte de l'une des puissances européennes. Ne sommes-nous pas les alliés naturels du chef religieux dont l'autorité temporelle est indispensable au plus grand nombre des peuples de l'Europe? Une intervention directe en sa faveur serait donc en quelque sorte un motif d'alliance et de paix générale. Ce serait une garantie donnée par nous à l'ordre social et à la chrétienté, dont nous devons rester les plus fermes appuis. »

[1] *Moniteur* du 17 avril 1849.

Digitized by Google

Tels étaient les sentiments publiquement manifestés du chef militaire à qui allait être confiée la direction de notre expédition de Rome. Des trois plans de campagne qu'il avait exposés, le premier, celui d'aller débarquer à la Spezzia, de prendre en passant l'armée piémontaise et d'entrer dans les Légations par la Toscane, venait d'être malheureusement ruiné à Novare. Le second, qui conseillait de faire voiles sur Gaëte et d'arriver à Rome par la chaussée Aurélienne qui traverse les marais pontins, supposait l'action en commun avec les Napolitains, dont on ne voulait pas entendre parler. Restait le débarquement à Civita-Vecchia, qui avait prévalu comme plus sûr et nous portant plus près du but. Située à soixante-quatre kilomètres de Rome, cette ville, à la fois place forte et bon port militaire, est une tête de pont indispensable à posséder pour toute armée qui veut opérer dans le sud-ouest du domaine pontifical. Son môle, qui peut recevoir vingt-cinq bouches à feu, son château restauré par Michel-Ange, ses casernements, ses hôpitaux, ses arsenaux d'artillerie et de marine, en font le boulevard des États de l'Église sur la Méditerranée, comme Ancône l'était jadis sur l'Adriatique. La prise de possession de ce point du littoral ne peut offrir néanmoins aucune sérieuse difficulté. Pour se rendre maître de Civita-Vecchia, il suffit de couronner le vaste plateau non fortifié qui domine la place au nord, d'où l'on prend à revers le môle et toutes les défenses.

Ce fut en effet vers Civita-Vecchia que notre escadre se dirigea. Le 24 avril, le vapeur *Panama* arrivait dans cette rade, portant deux officiers d'état-major, M. Espivent de la Villeboisnet, aide de camp du général en chef, et M. Durand de Villers, aide de camp du général Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Ces deux officiers étaient accompagnés de M. de Latour d'Auvergne, attaché comme secrétaire diplomatique à l'expédition. La population accourue sur le port reçut nos envoyés au cri de *Vivent les Français!* Conduits par le consul de France devant le gouverneur de la ville, ce magistrat leur déclara qu'en une si grave occurrence il ne pouvait que s'en référer aux résolutions qui seraient prises par le conseil municipal. Or cette assemblée tenait séance en ce moment même dans une salle voisine. Il fut donc facile à M. Espivent de la Villeboisnet de lui donner sur-le-champ les explications qu'elle avait droit d'attendre. « Avant tout, dit-il, la France, il faut qu'on le sache bien, ne vient point soutenir un gouvernement qu'elle a refusé de reconnaître; elle vient pour épargner à l'Italie centrale de nouveaux déchirements. Bien qu'intéressée comme toutes les puissances catholiques au règlement des affaires de Rome, elle ne prétend point imposer aucune solution, elle n'a d'autre but que d'aider le peuple de ces contrées à retrouver les conditions d'un gouvernement non moins éloigné des vieux abus, anéantis par le gé-

Digitized by Google

méreux Pie IX, que de l'anarchie dont le triumvirat républicain était la honteuse expression. » C'étaient les termes à peu près textuels de la proclamation apportée de Paris par le général Oudinot, et qui fut publiée à son débarquement. Le conseil municipal, suffisamment édifié, répondit, à l'unanimité de ses vingt membres, « *qu'il était heureux de voir arriver les Français; que non-seulement on voulait bien les laisser entrer et occuper la ville, mais encore qu'on les recevrait comme des frères.* » Cette importante déclaration fut corroborée séance tenante par l'adhésion signée des magistrats de la Chambre du commerce et du commandant de la garde civique. La foule qui stationnait dans les rues voisines salua de ses bravos le départ de nos envoyés comme elle avait salué leur arrivée, et les accompagna jusqu'à leur bord aux cris de *Vivent les Français! Fate presto!*

Fate presto! ce cri de l'impatience populaire décelait un sentiment très-juste de la situation. Faire vite, c'était en ce moment le seul moyen de faire bien. On en eut la preuve dès le lendemain. Pendant que le débarquement s'opérait avec l'aide empressée des habitants, deux navires sous pavillon italien entrèrent dans le port, amenant au secours de Mazzini les restes de la légion lombarde et de l'insurrection génoise renvoyés par le Piémont. Que ce renfort de six cents hommes déterminés fût arrivé un jour plus tôt, ou que les vents qui avaient contrarié toute une nuit notre départ de Marseille eussent soufflé quelques heures de plus, et il est probable que la population eût laissé une poignée de hardis étrangers parler et combattre en son nom, et que Civita-Vecchia eût été défendue contre nous comme Rome devait l'être. Il ne fallut pas moins de deux jours pour mettre à terre les troupes, le matériel et les chevaux. Cette opération accomplie, une partie de l'escadrille du contre-amiral Tréhouart dut retourner à Toulon pour prendre la troisième brigade du corps expéditionnaire, qui n'avait pu faire partie du premier convoi.

A peine débarqué, le général Oudinot se trouva aux prises avec les difficultés de sa mission. Son premier soin avait été d'envoyer à Rome un de ses officiers chargé d'annoncer au gouvernement l'arrivée de l'armée française et de s'enquérir des véritables dispositions des Romains[1].

Notre situation, en attendant, ne laissait pas que d'être singulière. Que faisions-nous à Civita-Vecchia, et qu'allions-nous faire tout d'abord

[1] Le choix du général en chef tomba sur le lieutenant-colonel du génie Leblanc, qui avait déjà rempli un mois auparavant une mission confidentielle à Rome. Le colonel Leblanc était accompagné du capitaine du génie Boissonet et du lieutenant d'état-major Féraud. Ce dernier revint seul rendre compte de sa mission au duc de Reggio : le colonel Leblanc et le capitaine Boissonet, retenus prisonniers contrairement au droit des gens, ne rentrèrent au camp que le 8 mai.

Digitized by Google

de cette ville qui s'était donnée à nous? La rendre au Pape, comme les Autrichiens lui rendaient Bologne et les Romagnes? C'était l'interprétation qui devait naturellement prévaloir à Gaëte, d'où l'on expédia tout de suite deux commissaires chargés d'y relever l'autorité pontificale. Mais les instructions du général en chef lui interdisaient de laisser s'établir en dehors de notre influence, et sur le territoire occupé par nos troupes, des centres d'autorité qui pourraient même involontairement contrarier notre action et compromettre le succès. Les commissaires pontificaux ne furent donc pas admis à se substituer aux autorités républicaines[1].

En outre, nous avions mis l'embargo à notre arrivée sur une cargaison de dix mille fusils expédiés d'Angleterre au nouveau gouvernement, et nous retenions dans le port, sans vouloir leur permettre d'aborder, deux navires chargés de troupes qu'il avait enrôlées. Étions-nous donc en guerre déclarée avec la République romaine? Nous ne l'avions pas reconnue, il est vrai, mais nous ne lui avions pas interdit de se défendre ; nous avions affirmé ne pas vouloir la soutenir, mais en même temps ne pas vouloir l'attaquer. Dès lors, de quel droit opérer des saisies d'armes à son détriment? de quel droit surtout lui faire des prisonniers? Ces raisons étaient exposées avec force au général Oudinot par M. Montecchi, ministre du commerce, chargé par les triumvirs de réclamer la restitution des caisses de fusils et le libre passage des volontaires. La simple notion du devoir militaire interdisait de rien entendre quant aux dix mille fusils : ils restèrent sous notre garde à l'arsenal de Civita-Vecchia. Mais il n'en fut pas de même des Lombards arrêtés à l'entrée du port. N'osant pas les garder, et ne voulant pas les renvoyer sur un point de la côte à la merci de l'Autriche ou du Piémont, le général en chef consentit à les laisser partir pour Porto-d'Anzio, sous l'engagement écrit qu'aucun d'eux ne mettrait le pied dans Rome avant le 4 mai. En dépit de cette parole trop loyalement acceptée, la légion lombarde faisait, dès le 29 avril au matin, son entrée triomphale dans la ville éternelle[2].

[1] Par une dépêche, datée du 10 mai, le ministre des affaires étrangères approuvait pleinement cette détermination du commandant de l'expédition : « Il est évident, disait la dépêche, que, dans l'état des choses, la présence de ces fonctionnaires ne pourrait avoir que des inconvénients. »

[2] M. Dandolo assure, dans le Précis dont nous avons déjà cité un fragment, que son commandant, Luciano Manara, aurait simplement répondu au général Oudinot qu'enrôlé au service de la République romaine, il dépendait entièrement du ministre de la guerre, et ne pouvait par conséquent engager ses opérations comme militaire. Le gouverneur de Civita-Vecchia, M. Manucci, aurait alors seul obtempéré aux conditions qu'exigeait le général français. La vérité, ignorée sans doute du jeune écrivain, est que la promesse de ne pas entrer à Rome avant le 4 mai était parfaitement signée du commandant Manara, du gouverneur Manucci et du ministre

Digitized by Google

C'est à Rome aussi que nous avions hâte de marcher. Il y avait urgence de savoir au plus tôt quel accueil nous y était réservé et de sortir d'une situation qui, n'étant ni la paix ni la guerre, compromettait d'heure en heure notre influence politique et notre dignité militaire. D'ailleurs, les démonstrations tant officielles que populaires qui avaient salué notre arrivée à Civita-Vecchia et sur d'autres points de la côte[1] ne laissaient aucun doute à nos soldats sur les bonnes dispositions des gens du pays à leur égard. Les vives instances de MM. d'Harcourt et de Rayneval, représentants de la France à Gaëte, avec qui le général Oudinot avait dû se mettre immédiatement en relation, ne pouvaient non plus rester sans influence sur ses résolutions : « En avant, général ! lui écrivait le duc d'Harcourt, il est important que vous hâtiez votre marche sur Rome. Votre arrivée subite a étonné et terrifié : c'est une situation dont il faut profiter. Si vous laissez aux mauvais sujets de Rome le temps de se remettre de leur premier effroi, ils prépareront des moyens de résistance et feront verser du sang, ce qu'on désirerait éviter[2]. »

Les nouvelles qui arrivaient de Rome même n'avaient rien qui dût arrêter cet élan de l'armée et de la diplomatie. En même temps que le commandant Espivent retournait de Gaëte, le lieutenant Féraud rentrait au quartier général avec des dépêches du colonel Leblanc et de M. de Forbin-Janson, chargé des pleins pouvoirs diplomatiques en l'absence de notre ambassadeur. On nous appelait, on nous pressait, au nom même des Français établis à Rome, de venir déployer notre drapeau sous les remparts. Il n'y avait rien à attendre avant cette démonstration, mais on se flattait qu'elle suffirait pour donner du cœur aux amis du Pape. Seul de ses trois collègues, Mazzini s'était prononcé pour repousser par la force notre intervention. Aucun des buts assignés à notre expédition ne lui semblait ni acceptable ni sincère. « La République romaine, disait-il, n'avait jamais songé à appeler la République française à son aide contre l'invasion de l'Autri-

Montecchi. Le duplicata de cette pièce, dont l'original resta dans les mains du commandant lombard, doit exister dans les cartons du ministère de la guerre à Paris. Ce fut donc bien en violation de la foi jurée que la légion lombarde entra à Rome le 29 avril. Elle le sentit si bien elle-même, qu'elle resta pendant toute la journée du 30 en réserve sur la place Saint-Pierre, « pour nous maintenir, dit son historien, fidèle au moins en partie, à la parole donnée. » L'arrivée de cette troupe aguerrie, coïncidant avec le retour inattendu de Garibaldi, n'en fut pas moins la cause déterminante de la résistance que nous rencontrâmes le lendemain. Dès ce moment, Mazzini se sentit assez fort pour engager la lutte, et les modérés n'osèrent plus sortir de chez eux.

[1] Notamment à Corneto, dont les habitants vinrent se mettre sous la protection de la France quelques heures après notre débarquement.

[2] Dépêche de Gaëte du 26 avril 1849.

Digitized by Google

che et de Naples. » Quant à notre prétention de nous imposer en médiateurs entre Pie IX et le peuple romain, elle venait trop tard, puisque l'Assemblée avait décrété, dès sa première séance, l'abolition du pouvoir temporel. Mais ce rigorisme démocratique n'allait ni à la majorité de l'Assemblée, qui aurait volontiers suivi l'avis habile et modéré de la majorité du triumvirat, ni à M. Sturbinetti, à la fois chef de la municipalité et général de la garde civique. Interrogé par le P. Ventura sur ce qu'il fallait attendre de la population, ce personnage était venu annoncer aux triumvirs que la garde civique ne prendrait aucune part à la lutte contre les Français et se bornerait à un service d'ordre public dans l'intérieur. Quant aux seize cents carabiniers de Galetti, ils se montraient plus favorables au retour du Pape qu'au maintien de la République, et tenaient en poche pour la première occasion la cocarde de l'ancien gouvernement [1].

C'est contre de tels éléments d'unanimité que Mazzini n'hésita pas à demander et parvint à obtenir un vote unanime de l'Assemblée. On voit qu'on ne nous avait pas trompés en France sur le véritable gouvernement qui avait remplacé celui de Pie IX : c'était bien la dictature du chef des sociétés secrètes. Averti, dès le 14 avril, de la présence à Rome d'un agent français qui cherchait à préparer les voies à notre action conciliatrice [2], le vieux conspirateur s'était hâté de demander aux représentants de la nouvelle Rome le classique serment de sauver la patrie. « La République romaine, disait un fier décret, ne cédera ni ne transigera jamais. » Rien n'avait été négligé depuis pour maintenir à cette hauteur le moral de l'Assemblée. Le 21 avril, une solennité pompeuse et ridicule avait traversé les rues de la ville célébrant le 2602e anniversaire de la fondation de Rome par Romulus. A la suite de cette parade, un club central composé des délégués de tous les clubs avait été formé : « Né du peuple, disait son programme, vivant au milieu du peuple, le club central se doit d'être l'interprète constant de ses vœux et de ses besoins, *de réclamer du pouvoir exécutif, ainsi que de l'Assemblée, les lois et les mesures nécessaires à l'intégrité de la République.* » A partir de ce jour, le nouveau club des Jacobins, dominant le triumvirat et les constituants, fut à lui seul le gouvernement et parla au nom du peuple romain.

Les huées des tribunes accueillirent les triumvirs Armellini et Saffi, qui osèrent proposer de recevoir les Français comme ils se pré-

[1] Dépêche de M. de Forbin-Janson du 26 avril 1849.

[2] M. Mercier, envoyé de Gaëte par le duc d'Harcourt, et qui avait déclaré aussi que les Romains, incapables de se délivrer par eux-mêmes, étaient disposés prononcer si nous intervenions.

Digitized by Google

sentaient, en frères, en amis, en protecteurs du territoire contre l'invasion de l'Autriche. « Je sens peser sur ma tête une grave responsabilité, s'écria le prudent Armellini; j'obéis donc à ma conscience; dans le grave péril où se trouve la République, je vous conseille de traiter avec la France la question pontificale romaine! (*Rumeurs, désapprobation.*) Je parle d'après ma conscience... Les Français interviennent seulement dans une question religieuse; ils veulent rendre au Pontife son pouvoir spirituel, mais ils ne se mêleront pas de la question temporelle... (*Grandes rumeurs.*) Je suis donc de l'avis de les recevoir à Rome. (*Les rumeurs croissent de plus en plus.*) Il est préférable d'avoir les républicains français plutôt que les Croates et les bombardeurs de Messine. » (*Bruit dans l'Assemblée et les tribunes, désapprobation générale*[1].)

Nous ne saurions dire en vérité si cette solution à l'amiable, acceptée par l'esprit délié d'un vieux procureur, nous eût valu moins de déceptions et d'embarras que celle qui allait être demandée à la bravoure de nos soldats. Toujours est-il que les exaltés se donnèrent victorieusement carrière contre les politiques. Un démagogue du plus triste renom, M. Sterbini, président du club central, rappela qu'on devait nous craindre, même comme amis, parce que, dit-il avec une naïveté sinistre, comme en 1798, les Français ne nous laisseraient pas faire tout ce que nous voudrions! M. Cernuschi insinua que la peur des Romains avait seule dicté les propositions si modérées en apparence du général Oudinot, et que la République était assurée de vaincre la coalition des potentats. Avezzana, le général de la révolte de Gênes, quitta la séance en criant, comme autrefois Scipion, que ceux qui voulaient sauver la patrie n'avaient qu'à le suivre aux barricades.

Les mesures violentes s'accumulèrent derrière le vote de résistance à outrance. On confia la défense des quatorze *rioni*, ou quartiers de la ville, à des chefs du peuple, *capi popolo*, choisis parmi les plus exaltés. On mit en réquisition les armes, l'argenterie, les chevaux; on abolit les vœux religieux, afin de recruter des volontaires jusque dans les cloîtres; on décréta le partage des biens d'Église entre les familles les plus dénuées; on proclama la loi martiale dès que le premier coup de canon serait tiré, et l'obligation pour tous les citoyens de laisser leurs portes ouvertes pendant le jour et les fenêtres éclairées pendant la nuit. On décida qu'à ce moment le tocsin sonnerait à tous les clochers, et des orateurs furent désignés pour prêcher la guerre sainte au coin des rues.

Pendant ce temps, les estafettes n'avaient cessé de se croiser entre

[1] Séance de l'Assemblée constituante romaine du 26 avril.

Digitized by Google

Civita-Vecchia et Rome. Convaincu par les rapports de ses officiers que le parti modéré n'attendait que notre approche pour secouer le joug de la faction démagogique, le général Oudinot se décida, le 28 avril, à se porter en avant. La colonne expéditionnaire ne comprenait que les 20e et 33e régiments de ligne, le 1er bataillon de chasseurs à pied, six compagnies du 36e, quatre du 66e, deux batteries d'artillerie, cinquante chasseurs à cheval et quelques sapeurs du génie. Évidemment ce n'était pas avec de si faibles ressources que nous allions attaquer une ville de cent quatre-vingt mille âmes qu'on avait perdu la chance de surprendre. Il ne s'agissait que de pousser une forte reconnaissance jusque sous les portes et d'offrir à la partie saine de la population l'occasion de nous les ouvrir. Le premier jour, la petite troupe coucha au village de Palo, à trente-six kilomètres de Rome. Le lendemain, elle saluait de ses cris le dôme de Saint-Pierre, où nous comptions entrer dans quelques heures en pèlerins armés mais pacifiques.

Cependant nos éclaireurs, envoyés sous les ordres du capitaine Oudinot pour reconnaître si les ponts de la route avaient été coupés et les positions en avant de la ville occupées, avaient été reçus par quelques coups de fusil tirés de fort loin. Il était clair que le parti de la résistance avait hâte d'engager le feu et de rendre vaine ainsi toute tentative de transaction. Le 30, au point du jour, le général Oudinot partait de Castel di Gnido, et, vers les onze heures du matin, les cloches du Capitole et du Monte-Citorio sonnaient l'alarme et appelaient les Romains sur les remparts.

Nous n'en étions, en effet, qu'à deux portées de carabine sans avoir rencontré encore aucun ennemi. Rome est défendue sur la rive droite du Tibre par une ligne fortifiée de 7 à 8 kilomètres qui va de la porte Portèse au fort Saint-Ange. Cette enceinte, de construction moderne, de 8 à 10 mètres de hauteur d'escarpe avec contre-escarpe en terre, bastions et courtines terrassés par derrière, présente du côté de Civita-Vecchia le saillant du Vatican comme un fer de lance tourné vers l'agresseur. Au point où nos troupes étaient parvenues, la route de poste se bifurque pour aboutir par la droite, qui est le vieux tracé, à la porte Saint-Pancrace, par la gauche à la porte Cavallegieri, qui donne accès sur la place Saint-Pierre. Ce fut celle-là que suivit notre colonne. A peine nos éclaireurs furent-ils aperçus sur les coteaux plantés de vignes qui bordent le chemin, que des huées s'élevèrent du côté de la ville. Il était triste pour nos soldats de reconnaître dans les rangs ennemis des voix françaises répétant contre eux les outrages de la presse démagogique de Paris. En même temps, l'artillerie romaine, habilement servie par des Suisses, lâcha sa sa mitraille à 150 mètres sur notre front d'attaque. Il fallut s'abriter

Digitized by Google

sous les arceaux d'un aqueduc, en attendant que les carabines des chasseurs de Vincennes et deux pièces de canon dressées en batterie aient pu contre-battre le feu de la place. Ce n'étaient point là, il faut en convenir, les démonstrations qu'on nous avait annoncées. Le combat une fois engagé, toute hésitation devait cesser : il n'y avait plus qu'à enfoncer les portes qu'on refusait de nous ouvrir. Mais Rome nous ménageait la même surprise malheureuse qui devait se renouveler cinq ans plus tard devant Sébastopol. On n'avait pas cru la résistance possible, et la place avait été fort mal reconnue. Quelques sacs à poudre, pensait-on, suffiraient à ouvrir la brèche, et ce ne seraient point des Italiens qui empêcheraient les Français d'y passer. Puis, en dépit de la mitraille, l'illusion longtemps entretenue d'un accueil amical de la part des Romains n'était point encore dissipée. Un officier de la plus haute distinction, le capitaine d'artillerie Fabar, revenu la veille de Rome, où il avait accompagné, par ordre du général en chef, M. Montecchi, le négociateur du triumvirat, vint affirmer qu'une manifestation en notre faveur était toute prête dans la partie du Transtevere située entre Saint-Pierre et le fort Saint-Ange. Il suffisait d'aller se présenter devant la porte Angelica en contournant l'enceinte du Vatican par des chemins à l'abri du canon. Le général Oudinot donna ordre à la deuxième brigade de se laisser guider par le capitaine Fabar, qui avait dû lui-même explorer les lieux dont il parlait. On sait la funeste issue de cette téméraire entreprise, qui coûta tout d'abord la vie à celui qui l'avait conseillée. Engagée dans un chemin creux qu'enfilaient les feux du saillant, la brigade Levaillant ne put que se retrancher à la hâte derrière quelques bâtisses et s'y maintenir jusqu'au soir sous un orage de projectiles.

Ce n'était pas assez pour les défenseurs de Rome d'avoir arrêté notre marche : l'audace de leur chef osa se flatter un moment d'infliger une déroute aux armes françaises. Pendant que la brigade Mollière, moins exposée mais non pas plus heureuse que la brigade Levaillant, cherchait, à 800 mètres de la porte Cavallegieri, une certaine porte Pertusa indiquée sur les cartes, et qui n'était plus depuis longtemps qu'une poterne bouchée avec de la terre, on vit filer à travers les arbres de la villa Pamfili la légion des étudiants de l'université conduits par un général en chemise rouge. C'était Garibaldi, arrivé le 27 seulement des frontières de Naples avec une bande de douze ou quinze cents aventuriers. De son entrée à Rome, où il fut reçu avec acclamation et installé dans le couvent de Saint-Sylvestre, sur les hauteurs du Quirinal, date en réalité la déclaration de guerre contre la France. Personne, ni habitants, ni triumvirs, ni carabiniers, ni gardes nationaux, n'osa plus parler de négocier, et la ville fut prise

Digitized by Google

par Garibaldi, en attendant qu'elle le fût par le général Oudinot. En ce moment le hardi *condottiere* manœuvrait sur notre droite pour tourner notre colonne pendant qu'elle faisait face au feu des remparts. Vingt-cinq chasseurs à pied embusqués dans un repli de terrain suffirent pour arrêter cette sortie. Bientôt les universitaires, abordés à la baïonnette par quelques compagnies du 20e de ligne, rentraient dans leur réduit palissadé plus vite qu'ils n'en étaient sortis.

Mais, si l'attaque à force ouverte avait mal réussi aux assiégés, un guet-apens tenté sur un corps isolé devait avoir un plein succès. Le commandant Picard, du 20e de ligne, officier supérieur plein d'ardeur et de mérite, voulant concourir à dégager la brigade Levaillant en attirant sur un point opposé l'effort de la garnison et tenir en respect les tirailleurs qui ne cessaient d'inquiéter notre flanc droit, avait pris sur lui de tenter une diversion du côté de la porte Saint-Pancrace. Il y avait occupé, en effet, une forte position d'où l'ennemi ne put parvenir à le déloger. Mais le soir, la canonnade s'étant ralentie, puis ayant cessé sur toute la ligne, le commandant Picard vit venir à lui une foule sans armes agitant des mouchoirs blancs en guise de drapeau parlementaire, et criant : *La pace! la pace! siamo fratelli!* Le brave officier, ne doutant pas que la démonstration annoncée à la porte Angelica ne nous eût livré la ville et que l'accord ne fût fait avec les habitants, se laissa persuader de venir dans la place même s'entendre avec le général Avezzana. Peu après son départ, ses soldats, abusés comme leur chef, rompaient les rangs et suivaient leurs nouveaux amis, qui, à peine la porte Saint-Pancrace franchie, les désarmèrent et les promenèrent dans les rues au milieu des huées. « Les Français s'étaient vantés d'entrer à Rome ce soir, disait une proclamation triomphale du comité des barricades, ils y sont entrés, en effet, mais en prisonniers de guerre[1]!... »

Si l'on se hâtait trop de chanter victoire dans le camp de Garibaldi, il n'en était pas moins vrai que la journée n'avait pas été bonne pour nous. Non-seulement nous n'avions pas vu s'ouvrir les portes de Rome par accommodement, mais nous avions tenté d'y pénétrer de force et nous n'avions pas réussi. Cet échec, insignifiant pour nos armes, était désastreux pour notre politique. En France, il allait retomber de tout le poids de la discussion publique sur le parti qui avait voulu l'intervention en faveur du Pape; à Rome, au contraire, il devait exalter jusqu'au délire la faction qui avait tiré les premiers coups de feu. On a cherché, comme il arrive en toute affaire où le

[1] Cette commission des barricades, qui, jusqu'après la prise de Rome, ne cessa d'animer la population contre nos soldats, se composait des représentants Calderi, Cattabani et Cernuschi, nommés par la Chambre.

Digitized by Google

succès nous est refusé, de rejeter tous les torts sur le général qui commandait l'expédition. L'histoire ne peut souscrire à cette évidente injustice. Le tort du duc de Reggio, s'il en avait un, serait tout entier dans les instructions qu'il avait acceptées. Suffisantes peut-être pour un diplomate, elles étaient trop peu explicites pour un chef d'armée. Il faut à l'action militaire un but clairement défini et de pleins pouvoirs pour y atteindre. Se battre et servir comme négociateur un gouvernement qui n'avoue pas sa politique, cela va rarement dans le même homme, à moins que cet homme ne soit le général Bonaparte et ce gouvernement le Directoire. Pour réussir, il eût fallu oser dire au commandant en chef du corps expéditionnaire : « L'intérêt de la France veut que Rome soit à nous tout de suite, et, autant que possible, sans combat. Allez l'occuper comme le colonel Combes occupa Ancône en 1831. Point de stratégie, point de pourparlers avec qui que ce soit ; un coup de main, voilà tout ! Pendant qu'une flottille vous jettera à l'embouchure du Tibre, une autre portera à Civita-Vecchia un second corps d'armée qui arrivera sur Rome à marches forcées quelques heures après vous. Une fois nos troupes solidement établies dans les positions qui dominent la ville, laissez faire la population : trop heureuse de nous abandonner le soin d'écarter les Autrichiens et de traiter avec Gaëte, elle chassera Mazzini et rappellera Pie IX. Nous aurons ainsi mis fin à un grand scandale, la république romaine, et conjuré un grand danger, la restauration du Pape par les puissances absolutistes. » Si l'on eût parlé ainsi et qu'on eût pu gagner seulement quarante-huit heures, nos soldats, se présentant à l'improviste aux portes de Rome avant l'arrivée de Garibaldi, qui donna un chef à la résistance, y seraient entrés sans coup férir.

Au lieu d'un coup de main, on essaya d'une campagne parlementaire. Les instructions du général en chef ne faisaient, en effet, que répéter les explications embarrassées de la tribune. Pas moyen d'abord de penser à une surprise, car il fallait, en débarquant, avoir grand soin de faire savoir notre arrivée à Gaëte et à Rome, ici pour prendre l'avis de nos représentants accrédités auprès du Saint-Père, là pour s'assurer des bonnes dispositions des Romains et leur faire entendre que nous les verrions avec plaisir sortir par eux-mêmes de leur république. Cette république, d'ailleurs, il fallait tout à la fois bien se garder de la reconnaître, et cependant traiter avec elle ; ne pas l'attaquer, et cependant décider sa chute ; arriver à la remplacer par le gouvernement du Saint-Père, et cependant ne pas se mêler des questions intérieures. La composition du corps expéditionnaire se ressentait elle-même du vague et de l'incohérence des intentions politiques. Qu'allions-nous faire en Italie ? une campagne contre l'Autriche ? mais on n'emmenait que quelques milliers d'hommes ; un siége ?

Digitized by Google

mais on partait sans artillerie; une transaction appuyée sur des baïonnettes? mais nous allons voir que les missions diplomatiques se succédaient pour se contredire. Nous n'arrivions donc dans les États romains, comme on l'avait dit devant l'Assemblée, que *pour assister aux évenements*. Quant à croire qu'il nous serait donné de rencontrer à Rome un parti modéré assez politique pour ne vouloir que le possible, assez énergique pour s'affranchir du despotisme de la fraction dominante, je ne sais, en vérité, où nous avions été prendre cette illusion. Pourquoi l'Italie eût-elle été plus favorisée que la France, qui n'a jamais connu, hélas! ce parti de sages et de héros?

Nous trouvons dans le récit italien de la campagne des volontaires lombards un précieux témoignage du véritable état des esprits à Rome en ce moment. « On ne remarquait certes pas, dit M. Dandolo, cet enthousiasme auquel le *Moniteur romain* voulait faire croire, mais encore moins un vrai principe de réaction ni un fort parti de sérieuse opposition. Les citoyens étaient tellement las d'abus et de changements, qu'ils s'étaient tranquillement soumis au gouvernement républicain, bien que le vrai parti républicain fût très-peu nombreux (*piccolissimo*) et représenté seulement par quelques jeunes gens ardents et de bonne foi, suivis par la tourbe des agitateurs qui ont l'habitude de se jeter partout où le désordre inévitable d'un état exceptionnel leur laisse quelque chose à espérer. Le peuple n'avait donc aucune couleur politique. Un grand fond de préventions contre le gouvernement clérical et beaucoup d'indifférence pour le reste, me semblèrent ses dispositions les plus remarquables. Je n'ai pas d'ailleurs à défendre le gouvernement romain de cette époque. Je suis un jeune soldat et non un homme politique[1]... »

Les exaltés ne manquaient pas cependant au sein de cette population ardente et mobile qui croit respirer le feu de la bataille sans oser ou vouloir y prendre part. Nos gendarmes arrêtaient le lendemain un individu qui, sous un costume moitié militaire, moitié monacal s'était introduit dans le camp et faisait effrontément de l'embauchage au profit des Romains. Conduit devant le général en chef, il déclara se nommer le P. Gavazzi et se qualifia d'aumônier de Garibaldi. Loin de chercher à se soustraire aux lois de la guerre dont il avait encouru les dernières rigueurs, il avoua, en montrant le poignard fixé à sa ceinture, qu'il était venu pour frapper le général Oudinot qui, soldat de la République française, avait osé combattre les républicains de Rome. Son langage d'une indicible violence où l'anathème du prêtre se mêlait aux menaces de l'assassin, irritait à l'excès les nombreux témoins de cette scène. Mais cette violence elle-même

[1] *I volontari lombardi*, p. 126.

Digitized by Google

si voisine de la folie et surtout le caractère ecclésiastique dont le P. Gavazzi portait les insignes, inspirèrent au général le sentiment de la clémence. « Rentrez à Rome, dit-il à cet énergumène, je vais vous faire escorter jusqu'aux avant-postes. Voici une lettre pour vos triumvirs : j'y réclame le renvoi des deux cent cinquante hommes qui ont inprudemment pénétré dans la ville. J'exige en outre qu'on mette immédiatement en liberté le lieutenant-colonel Leblanc et le capitaine Boissonet, qui ont eté arrêtés à Rome, quoique parlementaires. Si ma réclamation n'était pas accueillie, je me verrais contraint d'user de rigueur envers les prisonniers tombés hier en mon pouvoir et envers la garnison romaine de Civita-Vecchia que j'ai dû faire désarmer. » Quelques jours après, le demi-bataillon du commandant Picard, après avoir résisté aux mauvais traitements et aux séductions pour demeurer fidèle au drapeau de la France, rentrait tout entier au camp, et le général Oudinot croyait devoir renvoyer à son tour aux Romains le bataillon bolonais de Mellara qui ne s'était pas opposé à notre débarquement à Cicita-Vecchia.

En résumé, lié par de telles instructions et mis en face de difficultés imprévues, le duc de Reggio fit ce qu'il put et ce qu'il devait. On lui avait dit qu'il s'agissait d'épargner aux Romains, par l'arbitrage imposé de la République française, le double désastre d'une réaction annoncée comme imminente et d'une intervention absolutiste qui campait déjà à quelques kilomètres de leur ville ; ce n'est pas sa faute si l'allié intérieur, sur lequel il avait droit de compter, n'osa pas se montrer. On a vu que, de Gaëte comme de Rome, les informations et les conseils s'accordaient à le pousser vers le but de l'expédition. Ce but manqué, les uns lui ont reproché le temps perdu à Civita-Vecchia, les autres une détermination précipitée. Que n'aurait-on pas dit si le général français eût reculé devant le décret de l'Assemblée romaine qui mettait nos troupes hors la loi ? Les instructions furent suivies à la lettre. Dès que l'on se crut appelé à Rome, on se mit en marche. Accueillie à coups de canon, notre armée pouvait-elle répondre en tournant le dos? Elle rendit bravement coup pour coup, comme si elle était venue pour un siége, et se maintint toute la journée sous les remparts, malgré le désavantage de sa position et l'insuffisance des moyens d'attaque. Le soir venu, et le général en chef ayant ordonné de cesser le feu, notre petite colonne coucha sur le terrain du combat sans que l'ennemi eût osé faire mine d'aller la troubler, et revenait le lendemain matin établir ses avant-postes à Castel di Guido, qu'elle avait quitté vingt-quatre heures auparavant. Ce campement, situé à trois lieues de Rome et à égale distance du petit port de Palo, qui fut mis en état de défense, offrait un double avantage : d'une part, on pouvait espérer y attirer l'armée de Garibaldi et mettre fin

Digitized by Google

à la campagne par un facile combat ; de l'autre, on restait en communication assurée avec la mer pour attendre renforts et matériel, s'il fallait se résigner à entreprendre un siége en règle.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

Digitized by Google

VICTOIRE NORMAND

I

La France est grande, la France est belle, la France est riche. Lorsqu'un voyageur passe la frontière et s'avance au cœur du pays, il rêve une suite de vastes et plantureuses campagnes, de champs de blés, de vignes, de prés, de bois, et de rivières brillant entre les saules, les peupliers, les herbes folles, — ou bien, entre de larges quais de pierre de taille, au milieu d'une ville.

Pourtant, qui le croirait? dans cette France, et au centre même des plus vieilles provinces, il y a encore des recoins sauvages qui ont conservé leur physionomie des temps gaulois, et dont les habitants paraissent moins appartenir au monde des contemporains que les créoles de nos plus lointaines colonies.

J'ai passé, l'an dernier, les vacances au fond de la Creuse, chez madame de Brances, et, assurément, avant de l'avoir expérimenté, je ne me serais pas imaginé rencontrer en France un pays si primitif, si naïf dans son isolement et dans son ignorance de la civilisation moderne.

Madame de Brances a soixante ans. C'est une femme d'esprit, une femme distinguée à tous égards, une femme du monde et du meilleur monde. Depuis bien des années déjà elle habite seule, l'hiver comme l'été, un petit manoir si bien perdu au milieu des landes, si bien caché au milieu d'un bouquet de chênes et de sapins, qu'à cent pas on ne saurait le découvrir.

Digitized by Google

Sa vie solitaire s'écoule là, entre ses livres et les occupations multipliées d'une maîtresse de maison qui gouverne un nombreux personnel de métayers et de travailleurs. Les visites du curé de la pauvre petite paroisse voisine viennent seules apporter une diversion dans cette existence d'une régularité, d'une monotonie, d'une austérité à faire passer un frisson de terreur dans l'âme de bien des femmes qui se croient peut-être détachées du monde. Pourtant madame de Brances est riche : elle a vingt mille livres de rente, sans compter que sa terre couvre bien deux cent quarante hectares de pays.

Aux vacances seulement, le manoir s'anime de la joyeuse présence des petits-enfants de madame de Brances et de celle de sa fille. Quelquefois, un vieil ami vient y passer deux ou trois semaines. C'est l'occasion pour madame de Brances d'ouvrir sa maison à quelques voisins, et de réunir autour d'une immense table une dizaine de maires campagnards, autant de curés, quelques propriétaires, plus les filles à marier et les jeunes célibataires.

Après le festin, les jeunes gens dansent au piano! — Madame de Brances a un piano, et la preuve la plus frappante de la simplicité du pays, c'est qu'un piano y est une chose rare et seigneuriale.

Quand personne dans l'assemblée ne sait faire courir sur les touches les polkas et les quadrilles, on danse au son de la vielle ou de la musette.

De neuf à dix heures, chacun reprend le chemin de son logis, qui dans son cabriolet, qui dans sa carriole, qui à cheval, qui à pied.

Puis, de temps à autre, un refrain de Pierre Dupont retentit à travers les landes... et bientôt le silence se fait. La fête est finie.

Mais cette fête laisse dans le pays bien des souvenirs. On en parle; c'est l'événement de la saison, de l'année.

D'ailleurs, on y a noué des affaires et des mariages, organisé des parties de chasse, fait des invitations pour une ou deux fêtes que rendent en échange les principaux du pays.

Enfin, ce jour-là, le signal de la vie des vacances a été donné, et, jusqu'à celui où les colléges rappellent leurs pupilles de tous les coins de la France, on échange des visites et des dîners.

Quelques jours de cette existence me semblèrent délicieux, à moi, Parisien fatigué; c'était comme un moment de bienfaisant sommeil après une nuit de fièvre. Mais, lorsque je me représentai la fin des vacances et l'heure du départ, le moment où la fille de madame de Brances et ses enfants montaient dans la calèche qui les emportait jusqu'à Guéret, la première étape du retour à Paris, je me pris à considérer, avec un mélange de curiosité, d'étonnement et d'admiration, cette vieille grand'mère rentrant seule dans sa maison déserte,

Digitized by Google

et leur faisant de la main un signe d'adieu, tandis que la voiture tournait au bout de l'avenue de sapins.

Désormais, dans cette maison, le silence et la solitude étaient réinstallés pour dix mois. Plus de joyeux cris d'enfants dans les escaliers et les corridors, de coups de fusil tirés aux moineaux dans le jardin; plus de gammes rapides babillant sur les touches du piano et révélant la présence d'une jeune femme; plus de discussions politiques au coin de la cheminée entre les vieux amis, ni de cuisinier empressé à dresser les plats montés et les pâtés colossaux des plantureux dîners de province, ni de chevaux sellés piaffant dans la cour, ni même de voisins endimanchés venant rendre visite. Non, mais les rangements, les lessives, les dernières façons des champs, les réceptions de comptes... puis les lectures et la tapisserie durant les longues veillées d'hiver.

Et l'hiver est triste dans ce pays!

Les villages, disséminés au loin dans la campagne, ont entre eux deux ou trois lieues de distance. Aucun de ces hameaux ne constitue une commune. L'un possède le maire, l'autre le curé, un autre encore l'instituteur, l'huissier ou le notaire; et, comme il n'y a pas de chemins praticables, toutes communications sont interrompues entre ces représentants des besoins sociaux, lorsque les pluies ont fait déborder les étangs ou que la neige couvre la terre.

Que l'on se représente de vastes landes couvertes d'une bruyère fine et drue que le froid a noircie; de distance en distance, des marécages; puis d'immenses champs arides qui semblent ces champs maudits de l'Écriture où le génie du mal a semé du sel et des pierres. Quelques pièces de terre labourées coupent çà et là les landes; puis des bois taillis s'étendent sur de vastes espaces. Au milieu de ce pays désolé apparaissent tantôt un village d'une dizaine de maisons, tantôt une métairie solitaire, tantôt enfin une pauvre petite église dont la construction lourde, gauche et primitive remonte aux temps barbares.

L'habitation de madame de Brances est la seule maison de maître à trois lieues à la ronde. Les bourgeois la nomment modestement de son nom de pays : la Guerche; mais les paysans d'alentour l'appellent : le château.

Donc, en me représentant l'aïeule rentrant après les vacances dans sa maison vide, je me disais : « De quoi peut vivre là cette femme intelligente, active, élevée dans le monde et pour le monde? L'âme a besoin d'aliments comme le corps; et plus cette âme a de facultés développées, plus elle a d'appétits, naturellement. Madame de Brances a traversé la vie de Paris, et, à Paris, les cercles où s'échangent le plus d'idées. Elle a vécu par le cœur, par l'esprit, par les arts même. Au-

Digitized by Google

jourd'hui que la voilà enfermée dans cette solitude, et restant les trois quarts de l'année sans parler à autre âme vivante qu'à un pauvre prêtre de campagne, vers quel intérêt puissant gravitent ses pensées? Où en est le point d'appui? Où en est le but? »

Ces réflexions me prirent inopinément dans l'église paroissiale de madame de Brances et pendant la messe.

Cette église est située à un quart de lieue de la Guerche, au milieu d'une vaste lande. La maison curiale seule et le cimetière l'accompagnent. Dans cette pauvre maison, — une cabane presque! — le desservant vit avec une vieille gouvernante, car l'homme, qui remplit à la fois les fonctions de chantre, de bedeau et de fossoyeur, est un des métayers de madame de Brances et loge à une bonne lieue de l'église.

Déjà le lecteur ne voit-il pas, au milieu d'un pays plat et d'une lande désolée, l'amas informe où se groupent l'église et son clocher, qui ressemble à un pigeonnier de ferme, le toit couvert en chaume de la maison curiale, le jardin du curé, où croissent péniblement quelques légumes et trois ou quatre pieds de dahlias rachitiques, le cimetière clos de pierres entassées sans ciment, et où les tombes, cachées sous l'herbe haute, n'ont pas d'inscriptions?

Dans la lande, à l'entrée du cimetière, une croix de granit brisée se dresse, étayée tant bien que mal, sur un tas de pierres. C'est tout.

L'intérieur du temple est plus misérable encore. Jamais maçonnerie si grossière ne se saurait imaginer. Jamais vaisseau d'église ne rappela mieux les cryptes primitives où se réunissaient les premiers chrétiens. La nef, sans bas-côtés, bien entendu, sans piliers, a la forme d'un carré long; une arcade qui se rapprocherait beaucoup plus du plein-cintre que de l'ogive si elle avait une forme régulière quelconque, sépare la nef du chœur. L'église est bâtie en croix latine cependant, car derrière le maître-autel et de chaque côté s'ouvrent comme des cavernes, creusées à coups de pioche, dans une masse de maçonnerie. Celle du fond sert de sacristie; les deux autres forment, l'une la chapelle de la Vierge, et l'autre celle du saint patron.

Les murailles sont blanchies par un lait de chaux. La voûte est faite de planches mal jointes; le sol est pavé de dalles énormes, mais de dimensions tellement inégales, qu'il semble que nulle n'a été taillée et qu'on les ait juxtaposées au hasard. Un bloc de granit sert de bénitier. D'ailleurs, sur les murs, ni croix, ni tableaux. Une seule image d'Épinal encadrée de bois noir, sans vitre, et représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, tient lieu de décoration picturale. Deux statues de bois peint, boiteuses et écornées, s'élèvent de chaque côté de l'autel du saint; une autre, qui est revêtue d'une robe de mousseline blanche, sur un transparent de percaline bleue, domine l'autel de la Vierge.

Digitized by Google

Sur le maître-autel, peint en marbre blanc, brille un tabernacle doré, don précieux de la châtelaine, qui éclate au milieu de cette pauvreté comme une flamme de gaz dans la nuit. Ce tabernacle est accompagné de quatre flambeaux de plaqué dans lesquels brûlent des cierges de résine, et de deux bouquets de fleurs en papier, fraîches et pimpantes dans leurs vases de porcelaine. Voilà le luxe de l'église.

Çà et là, dans la muraille, quelques trous informes et irréguliers sont fermés par un morceau de vitre verdâtre, comme, dans les plus pauvres villages de Normandie, les paysans en mettent à leurs chaumières de pisé, pour éviter l'impôt des portes et fenêtres.

Le prêtre officiant semblait fait pour cette humble église, tant il était chétif de sa personne et pauvrement vêtu dans son surplis de calicot et sous sa chasuble déteinte.

Je considérais tout cela en oubliant de suivre l'office; et, après avoir pensé à la vie profondément solitaire de madame de Brances, je pensai à celle de ce pauvre prêtre qui demeurait là depuis sa jeunesse, y remplissait les fonctions du saint ministère sans autre passé que ses années de séminaire, sans autre avenir qu'un asile dans un hospice pour se reposer des travaux apostoliques, quand l'heure de la vieillesse aurait sonné.

Puis mes yeux s'égarèrent sur la foule des paroissiens agenouillés dans leurs habits des dimanches et récitant leur chapelet faute de savoir lire.

Je me dis alors :

« Cette misérable église est bien vieille : on assure qu'elle remonte à l'an 1000 ! Depuis neuf siècles que de générations se sont succédé, qui ont été baptisées avec l'eau de ce bénitier creusé dans la pierre, qui ont prié sur ces dalles grossières, qui se sont mariées devant cet autel, et gisent sous la terre de ce cimetière, sans avoir laissé même un nom, même un souvenir qui marque la trace de leur passage en ce monde !... Pourtant les âmes de ces pauvres gens furent créées à l'image de Dieu, comme celles des rois, des guerriers, des savants qui ont rempli l'histoire du bruit de leurs exploits ! Étranges anomalies de nos destinées terrestres, mais triomphe sublime du catholicisme, qui convie toutes ces âmes au même banquet et leur ouvre également les portes du ciel !

« Quelle démocratie que la catholicité ! Le véritable niveau égalitaire, c'est la croix.

« Eh ! qui sait ? me dis-je, si parmi ces chrétiens obscurs qui ont prié ici et dorment dans ce cimetière, il n'en est pas que leurs vertus ont faits plus grands devant Dieu que les héros dont nos collégiens, à dix ans, savent le nom et l'histoire ?

« Oui... sous l'herbe qui frissonne au vent à l'entour de la croix

Digitized by Google

de granit brisée, reposent peut-être des saints... Et parmi ces paysans grossiers qui prient ici en ce moment, il est sans doute des âmes choisies, des vases d'élection.

« Ne serait-ce pas, quelquefois, dans ces couches sociales inférieures que se cacheraient les hautes vertus?

« L'humanité doit fournir des âmes pures, saintes, bienfaisantes, qui sont comme un holocauste à la divinité, comme des personnifications de la prière éternelle qui demande grâce pour les péchés du monde, comme les victimes propitiatoires, peut-être?

« Et s'il n'était pas de ces âmes quelque part, qui donc rachèterait les crimes de la terre? Qui donc empêcherait le feu du ciel de consumer nos Babylones?... »

Je fus soudain dérangé dans le cours de mes pensées par le mouvement que fit pour s'agenouiller ma voisine de gauche.

Cette voisine, arrivée depuis trois jours à la Guerche, y passait habituellement une semaine ou deux chaque année à l'époque des vacances.

C'était une grande fille assez maigre, assez mal attifée, et d'une bien humble condition!

Madame de Brances lui avait obtenu à grand'peine le bureau de poste de Domérault, qu'elle tenait avec sa mère et qui leur valait quatre cents francs par an!

Je me penchai vers son livre pour voir où en était l'office; ma voisine, du bout de son doigt, m'indiqua le passage qu'il fallait lire; puis elle se retourna vers l'autel en s'isolant dans sa prière, et je fus frappé de l'expression de foi ardente et simple qui se peignit sur sa physionomie.

Je la regardai de ce moment pour la première fois, bien que je l'eusse vue déjà; mais elle m'avait paru si insignifiante!

En ce moment l'enfant de chœur agitait sa sonnette, et le prêtre murmurait :

« *Agnus Dei qui tollis peccata mundi...* »

II

Immédiatement après la messe, le prêtre récita vêpres et complies et donna la bénédiction du saint sacrement, car ses paroissiens ne pouvaient ni demeurer dans la lande, ni revenir à quelques heures de là pour entendre la fin des offices. Lui-même d'ailleurs était obligé de

Digitized by Google

se presser, car il lui fallait aller dire une seconde messe à Domérault, dont l'église n'avait pas de desservant.

Domérault était situé à six bons kilomètres de la Beaume; dix heures sonnaient; le curé devait dire sa seconde messe à onze. En moins de rien il eut fait ses apprêts, et il sortait de l'église avec son enfant de chœur et son bedeau en même temps que nous.

Nous suivions d'ailleurs le même chemin pendant quelques minutes.

— Avez-vous quelque chose à faire dire à votre mère, mademoiselle Victoire? demanda-t-il à la buraliste, qui revenait avec nous à la Guerche.

— Dites-lui, monsieur le curé, que je la remercie d'avoir la bonté de se charger seule de tout l'ouvrage tandis que je m'amuse ici, mais que, dans trois ou quatre jours, je la rejoindrai.

— Comment donc, ma chère Victoire, interrompit madame de Brances, mais je compte bien vous garder à la Guerche jusqu'au départ de ma fille, pour laquelle vous êtes une charmante compagnie. Madame votre mère est heureuse, j'en suis sûre, de savoir que vous prenez un peu de distraction; c'est si rare pour vous! Dites, monsieur le curé, à madame Normand, que sa fille restera tant qu'elle voudra bien me la laisser. Voulez-vous avoir la bonté aussi de lui rappeler que je l'ai engagée à dîner pour demain? Vous savez que j'aurai du monde, une vingtaine de personnes : les curés de Parsac, de la Celle, de Toulx-Sainte-Croix, etc.; monsieur, madame et mesdemoiselles la Hautière; le percepteur de Gouzon, l'huissier de Jarnage, les maires de nos trois communes les plus voisines; M. Herbault, le grand cultivateur des environs d'Aubusson, qui fera ses huit lieues pour venir; M. et madame Marin; enfin, nos convives ordinaires, et le notaire de Saint-Sylvain, M. Renier.

J'avais, par hasard, les yeux tournés vers Victoire Normand.

A ce nom de M. Renier je la vis rougir tout à coup, puis se détourner pour cacher son émotion. En manière de contenance, elle s'approcha même d'une haie et cueillit quelques mûres sauvages.

— Quant à vous, monsieur le curé, à tantôt! Vous savez que nous ne dînons qu'à cinq heures pour vous attendre.

On était à la bifurcation du chemin; le curé hâta le pas pour arriver plus vite à Domérault, et nous, au contraire, nous revînmes doucement vers la Guerche en causant.

J'offris le bras à madame d'Homery, la fille de madame de Brances, et je lui signalai en souriant la rougeur soudaine qui était montée au visage de mademoiselle Victoire.

— Ah! dit-elle avec une voix attendrie, vous avez remarqué cela?... Pauvre fille!

Digitized by Google

La buraliste cueillait encore des mûres, et je voyais sa main trembler.

J'ai dit qu'elle était grande et maigre, qu'elle était mal mise; en songeant que cette pauvre créature avait un cœur et qu'elle aimait, je la détaillai du regard.

Madame d'Homery comprit mon inspection et suivit ma pensée.

— Elle n'est pas jolie, reprit-elle; et son pauvre mantelet de soie noire, qui date de sept ans, sa robe de mousseline de laine, ses souliers de cuir à l'anglaise et son chapeau de paille garni de rubans teints, ne la font pas valoir! Et puis, elle est rousse, et, dans nos provinces, vous savez que cette couleur de cheveux est encore à l'état de préjugé et de réprobation.

Justement Victoire Normand se retourna en ce moment vers nous. Sans doute son trouble commençait à s'apaiser. Pourtant elle dissimulait mal des palpitations qui la faisaient rougir et pâlir dix fois par minute.

— Elle souffre, dis-je.

Madame d'Homery ne me répondit que par un geste de pitié impuissante.

Je voulus alors me la représenter dans un autre cadre que ce pays aride et dans d'autres atours que ces vêtements surannés. Je l'isolai de tout cela, par un effort d'imagination, et j'en fis une Parisienne... une femme du monde, sachant tirer parti de ses avantages et même de ses laideurs.

— Non, assurément, répondis-je à madame d'Homery, la pauvre Victoire Normand n'est pas jolie!... Mais, si au lieu d'être une demoiselle de village, elle était Parisienne, elle serait charmante!

— Croyez-vous?

— Supposez cette tête débarrassée d'abord de l'informe cornet de paille qui l'entoure; puis, encadrée de ses cheveux d'or bruni, relevés sur les tempes, légèrement crêpés et ondés, ruisselants sur le cou en nattes épaisses ou en longues boucles, au lieu d'être serrés en deux rouleaux bien lisses qui semblent de bois et avancent comme une fortification de chaque côté des joues; supposez l'ovale un peu long de ce visage gracieusement serti par la forme de la coiffure; cette peau, à fond si blanc, nettoyée par quelque cosmétique des taches de rousseur qui la ternissent, ces sourcils un peu mieux accusés par un coup de brosse intelligent, ne voyez-vous pas tout de suite une autre femme? Remarquez que les yeux vert-bleu, creusés dans leurs orbites, sont bien enchâssés d'ailleurs et ont à la fois de la profondeur et de la transparence, que le nez est bien découpé, et que, si la bouche est grande, les dents sont belles.

— Elle a vingt-huit ans, la pauvre Victoire...

Digitized by Google

— Nos Parisiennes, à présent, vous savez, ne commencent à compter pour des femmes qu'à trente ans, et savent plaire jusqu'à quarante-cinq. Maintenant, habillez la taille trop longue et trop mince de mademoiselle Victoire d'une robe de la bonne faiseuse qui lui élargisse les épaules, qui lui avantage la poitrine et découpe les profils de ses formes par d'élégantes courbures, au lieu de les découper par plans rigides et à angles droits; que sa jupe, au lieu d'être soulevée par une crinoline dont les cerceaux se comptent à travers la robe, à chaque coup de vent, soit gonflée de jupons savamment gradués; enfin, chaussez ses pieds, — un peu grands, je l'avoue, — de bottines bien faites; gantez ses mains, — je sais qu'elles sont rouges et qu'elles ont des nœuds! — gantez-les de gants de Suède aisés, sans boutons et à larges poignets remontants sur la manchette...

— Oui, certainement, avec de l'élégance et les façons du monde, on ferait de Victoire même une femme agréable, et cent Parisiennes, qui font un effet relatif dans leur cercle, ne la valent pas.

— Si vous la placez dans un milieu moyen, elle trouvera certes plus d'un admirateur; si vous la placez plus haut dans cet Empyrée parisien vers lequel l'Europe a les yeux fixés, vous en ferez une beauté, une reine de la mode peut-être...

— Ce que c'est que de nous! murmura en souriant madame d'Homery. O fortune!... Mais Victoire Normand, dont les pensées les plus hardies n'ont jamais conçu ce que nous venons de rêver pour elle, est buraliste de l'administration des postes à Domérault; elle a des gants de tricot trop courts qui serrent au poignet avec un caoutchouc, et laissent voir la peau hâlée de son bras; elle a un chapeau mal fait, avec des coques de ruban bleu-de-ciel dessous. Enfin, crime plus grand, crime irrémissible, elle est pauvre!

— Mais ce notaire de Saint-Sylvain est donc riche et beau? demandai-je.

— Riche? non certes! il n'a pas encore payé sa charge. Beau?... ma foi! Victoire le trouve tel, et, si mon imagination faisait à son égard ce que la vôtre vient de faire à l'égard de Victoire, peut-être réaliserait-il un type de distinction et d'élégance; mais il a le teint hâlé des paysans, les cheveux coupés par le barbier de Jarnage, des habits cousus par le tailleur d'Aubusson, l'air gauche, la parole embarrassée. Il sait à peine quand il faut mettre ou ôter son chapeau, et ne croit pas que les hommes portent des gants...

— Enfin, c'est un lourdaud?

— Il faudrait causer avec lui, et extraire de ses discours le sens de ses pensées pour se prononcer à cet égard. Pour un Parisien, certes, Laurent Renier est un lourdaud. Mais, voyez-vous, l'esprit parisien ne peut pas juger avec justesse l'esprit de la province, et encore

Digitized by Google

moins l'esprit des campagnes. « Une mesure de superficie ne saurait suffire à évaluer une valeur cubique, » disait l'autre jour ce même notaire pour expliquer à ma mère une idée analogue à celle que je veux rendre en ce moment; en d'autres termes, vous ne recevez pas les impressions par le même mode que ces gens qui vivent seuls et repliés sur eux-mêmes, et vous ne pouvez pas les comprendre, ni par conséquent les juger. Moi, qui semble vous en parler si savamment, parce que je répète ce que j'ai entendu dire, je ne sais en vérité si Laurent est un épais tabellion de village, ne concevant au monde d'autres jouissances que la chasse, le boire et le manger, et parfois une partie de dominos avec son voisin, M. la Hautière, ou bien s'il a un esprit juste et droit, un cœur délicat, une raison profondément mûrie. — Quant à Victoire, c'est assurément une femme distinguée.

— Vous la connaissez depuis longtemps, à ce qu'il me semble?

— Depuis son enfance, et je l'estime profondément, et je l'admire, et je l'aime, et je voudrais de tout mon cœur la voir heureuse.

— Elle est de ce pays?

— Son père était de Jarnage, où il apprenait l'état d'horloger, lorsque la conscription l'appela, un peu avant la chute du premier Empire. Sa bravoure lui fit gagner sa première épaulette à Waterloo; la Restauration le mit à la demi-solde; mais il rentra dans les cadres de l'armée avant 1830 et put prendre part à la conquête d'Alger. L'année précédente, il s'était marié à Strasbourg avec la fille du maître d'hôtel de la pension des officiers. Victoire naquit dans une des nombreuses villes où son père tint garnison. Au fait, je ne sais pas très-bien l'odyssée du père Normand, qui n'atteignit jamais les hauts grades faute d'instruction, et faute aussi, je crois, de savoir garder suffisamment le respect envers ses supérieurs. Toujours est-il qu'il revint ici, il y a une vingtaine d'années, avec une fort maigre pension, sa femme et Victoire, qui avait sept ou huit ans.

Il reprit son état d'horloger, fit quelques écritures pour l'huissier de Jarnage; finalement, il parvint à vivre bien chichement, lui, sa femme et sa fille. Dans nos pays, on vit encore à bon marché.

Mais il mourut, et les deux pauvres femmes tombèrent dans la plus profonde misère. Victoire avait quinze ans, peu d'instruction et pas d'état. C'est alors que commence le roman de sa vie, — car elles ont leur roman aussi, ces pauvres existences si obscures! — et parfois ce roman, dont le drame est voilé sous des apparences prosaïques, a des péripéties poignantes.

— Et quel est le roman de mademoiselle Victoire?

— Ah!... ce serait long à vous conter, quoiqu'il n'y ait guère d'événements, et peut-être même parce qu'il n'y a pas d'événements;

Digitized by Google

car alors il faudrait entrer dans son âme, en sonder les profondeurs et en analyser les sentiments. Imaginez-vous cette mère et cette fille dans leur pauvre maison et sans ressources, cachant leur misère, car, dans nos pays aussi, la misère est la plus grande des hontes; et puis, madame Normand est fière! C'est le type de la veuve d'officier, et, soit dit en passant, on croirait facilement qu'elle-même a été un peu dragon! Elle voulait que sa fille fût une *demoiselle* comme elle était une *dame*. Vous verrez demain madame Normand, si elle peut échapper à l'esclavage de son bureau de poste, et vous comprendrez ce que cette femme, bonne au fond, mais à l'extérieur cavalier, à la voix haute et soldatesque, à la personnalité difficile à caser dans la vie sociale, a dû et doit faire souffrir à sa fille. Vous verrez aussi M. et mesdames de la Hautière, qui ont influé beaucoup sur la destinée de Victoire; vous verrez encore ce notaire de Saint-Sylvain dont le nom la fait rougir si fort, et alors, creusez, rêvez. Peut-être trouverez-vous de l'intérêt à cette étude, peut-être découvrirez-vous quelque chose d'attachant dans la recherche des ressorts cachés qui font vivre, aimer et souffrir la pauvre buraliste de Doméraut.

Nous venions d'entrer dans l'avenue de sapins qui précède immédiatement la Guerche; notre petite caravane, qui jusqu'alors avait cheminé deux par deux, à cause de l'étroitesse du sentier, se mêla, et ma conversation avec madame d'Homery fut interrompue.

D'ailleurs, nous étions arrivés. Mesdames de Brances et d'Homery montèrent à leur chambre, les enfants s'échappèrent on ne sait où; chacun enfin chercha ses affaires ou ses plaisirs.

Je me promenai au jardin, tout rêveur comme si je venais d'entrer dans une vie nouvelle et dans un cours d'idées jusqu'alors inconnues. En effet, soudain je m'étais passionnément attaché à la pauvre fille de village, et, par corrélation, à tout ce qui l'entourait.

Il n'y avait pas moyen de s'égarer dans le jardin de madame de Brances, comme dans les méandres capricieux des jardins anglais; c'était ce qu'on appelle un jardin de curé : des allées droites, dont le beau idéal eût été l'alignement au cordeau, divisaient le jardin en long et en large, de manière à former un double rang de carrés plantés de légumes et bordés de reines-marguerites.

Lorsque je fus arrivé au bout de l'allée du milieu, que j'avais prise à son point de départ, je tombai dans une allée de tilleuls qui terminait le jardin, et je dus me retourner. En me retournant, j'aperçus sous un berceau de vigne Victoire Normand qui lisait.

Elle ne m'avait ni vu ni entendu; je pus donc, en me reculant un peu derrière un tilleul, la regarder à mon aise.

Non! encore une fois, elle n'était pas jolie!... Et pourtant, peu à peu, à la regarder, le charme me gagna. Ah! qu'ils eussent ri, mes

Digitized by Google

camarades de plaisir à Paris, si, par un effet de mirage, ils avaient pu me voir timide, presque ému devant cette fille rousse, gauche et mal mise ! Était-ce un effet de l'imagination du romancier qui s'exalte à propos d'un type, le transfigure, le place dans une atmosphère de lumière et d'azur, le pare à son gré, puis s'agenouille et adore son rêve comme Pygmalion sa statue ? Était-ce le bonheur du mineur qui voit briller une paillette dans un morceau de charbon et croit avoir trouvé un diamant? Je ne sais; peut-être y avait-il dans mon émotion un mélange de ces deux sentiments; car, d'une part, je ne voyais plus Victoire telle qu'elle était, mais telle que je l'avais représentée à madame d'Homery dans notre conversation; de l'autre, il me semblait qu'une lumière intérieure resplendissait à travers ce visage doux et résigné.

J'ai dit qu'elle lisait; mais assurément sa lecture ne l'absorbait pas tout entière, car parfois ses mains laissaient tomber le livre sur ses genoux, et ses regards vagues et voilés erraient sur le paysage sans le voir, comme il arrive aux gens qui rêvent. Alors, tantôt on eût dit qu'elle succombait au poids d'une tristesse infinie, tantôt qu'une espérance céleste lui traversait l'âme et l'enlevait au delà de ce monde.

Le soleil, passant entre les feuilles rougies de la vigne, semait de reflets brillants l'ombre du berceau, et faisait passer de temps à autre, selon les caprices de la brise, comme une flamme sur le front pensif de Victoire. Mais, quand cette flamme traversait ses cheveux, ils brillaient comme de l'or, et il semblait que le visage de la pauvre fille fût environné d'un nimbe. Alors je reconnus le type des Vierges du Pérugin, et je décidai que la buraliste de Domérault était belle.

J'aurais voulu lui parler, et ne savais comment entamer la conversation; le livre qu'elle tenait pouvait servir de prétexte si j'avais su quel était ce livre; aussi m'efforçai-je de le deviner d'après sa forme et la couleur de la couverture; mais je n'y pus parvenir. Je me convainquis seulement que ce n'était pas un des romans que j'avais us sur la table du salon. Ce devait être un des livres de la bibliothèque, et un vieux livre, à en juger par la reliure de basane brunie.

Pourtant, je me fis honte de mon hésitation et de ma timidité, et je m'avançai résolûment; puis j'entamai la conversation par cette question oiseuse :

— Vous avez donc renoncé aujourd'hui à la broderie, mademoiselle Victoire ?

— C'est dimanche, me répondit-elle.

— Ah ! c'est vrai, il ne faut pas travailler le dimanche; mais c'est donc seulement du travail des mains qu'il s'agit, car je vois que vous

Digitized by Google

lisez un livre d'apparence grave, et ces lectures-là demandent toujours un travail d'esprit.

— Certainement.

— Eh bien, alors, si vous êtes un peu casuiste, expliquez-moi, je vous prie, comment un travail des mains peut être un péché, si un travail d'esprit ne l'est pas? Il semblerait que si l'Église défend de travailler le dimanche, c'est pour que l'esprit soit tout entier aux pensées religieuses. Or votre broderie ne vous empêcherait pas de penser saintement, tandis que l'étude doit posséder votre esprit tout entier.

— Je ne sais que trop vous répondre, me dit-elle, car, au premier abord, votre question est assez embarrassante. Cependant il me semble que l'Église, en défendant le travail du dimanche, a spécialement entendu désigner le travail qui rapporte un gain, parce que celui-là surtout détourne l'homme de ses devoirs religieux; c'est toujours, voyez-vous, l'adoration du veau d'or, contre laquelle l'Église réagit tant qu'elle peut.

Le bon sens et la haute portée de cette réponse me frappèrent.

—Vous avez raison, m'écriai-je, ou du moins vous devez avoir raison.

— Il n'y a véritablement que la religion qui puisse combattre l'amour de l'or, reprit-elle d'une voix douce; hormis la foi, qu'est-ce qui contre-balancerait donc cette puissance de l'argent qui triomphe de tout en ce monde? de tout... de tout...

Je vis qu'elle répondait à sa pensée en ce moment plus qu'à mes paroles.

— Mais la broderie ne représente pas pour vous un travail mercantile, j'espère?

— Si, monsieur; je brode pour une maison de commerce qui me paye mes broderies. Il faut joindre quelques petites ressources aux appointements de notre bureau de poste, sans quoi nous n'arriverions pas, ma mère et moi, à joindre les deux bouts.

— Oui, je me suis demandé même comment vous pouvez faire pour vivre sans faire de dettes. Pardon, mademoiselle Victoire, je n'aurais pas touché le premier cette question délicate; mais, puisque votre aveu de tout à l'heure me donne le droit de le faire, permettez-moi de vous demander par quel prodige un budget de quatre cents francs par an suffit à l'existence de deux personnes.

— Ma mère a deux cents francs de sa pension de veuve; j'en gagne à peu près autant à broder. Vous voyez que nous avons huit cents francs à dépenser et non pas quatre cents.

— Hélas! mademoiselle, je ne comprends pas davantage que l'on vive deux avec huit cents francs par an! Excusez un pauvre Parisien qui n'a pas un sou de rente, et considère pourtant huit cents francs comme une obole dans son budget.

Digitized by Google

— Ah! monsieur, la vie n'est pas si chère ici qu'à Paris; et si nous n'avions pas nos frais...

— Vous avez des frais?...

— Il faut que nous fournissions la cire, le papier, la ficelle pour empaqueter les dépêches... C'est encore une dépense! Et puis, le piéton[1] qui vient prendre les lettres et les journaux chez nous pour les aller distribuer dans la campagne ne va pas porter les lettres mises à la boîte de mon bureau, au courrier qui passe à Jarnage; je suis obligée d'y envoyer, et par conséquent de payer mon commissionnaire, car je ne puis courir ainsi par tous les temps.

— L'État rétribue vraiment trop peu ses petits employés, repris-je; et quand on pense à ce qu'il exige de probité, d'exactitude et de travail pour quatre cents francs, quand on voit combien ces modestes emplois sont encore sollicités et disputés, on s'étonne de ce que la France contient d'honnêtes gens!... Mais, avec les quatre cents francs, vous avez la maison postale?

— Non, monsieur, nous payons notre loyer; c'est encore trente francs par an.

Je la regardai, et si les sentiments de l'âme se peignent dans le regard, le mien dut exprimer une profonde compassion.

— Quelle vie! quelle pauvreté! murmurai-je.

— Que voulez-vous? reprit-elle avec un accent dont je ne saurais rendre à la fois la douceur et la fermeté, la résignation, l'éloquence et la sérénité, que voulez-vous? Dieu ne nous a pas mis en ce monde pour y être heureux!...

Je ne répondis rien.

Eh! qu'eussé-je répondu? Que pouvais-je répondre à cette chrétienne qui, d'un mot si simple, coupait court à toutes les plaintes humaines? O poëtes qui avez écrit *Manfred*, *René*, *Werther*, philosophes qui réclamez de Dieu le droit au bonheur sur la terre, que vous voilà d'un mot jugés et condamnés!

« Dieu ne nous a pas mis en ce monde pour y être heureux! »

Devant cette réponse de l'humble fille, toutes les déclamations tombent : il n'y a plus que deux partis divisés par un abîme : celui des matérialistes, qui, ne croyant ni à l'âme ni à la vie éternelle, doivent en effet vouloir le bonheur en ce monde, qui le cherchent par des efforts sans cesse renouvelés et toujours infructueux, et celui des chrétiens, qui parfois gémissent oppressés par la douleur, mais dont cet axiome console toutes les aspirations trompées :

« Dieu ne nous a pas mis en ce monde pour y être heureux! »

Et pourtant!...

[1] Facteur rural.

Digitized by Google

Pourquoi donc, Victoire, voyais-je tout à l'heure passer sur votre visage ces alternatives de joie et de tristesse? Pourquoi, lorsqu'un moment après, en vous ramenant à la maison, je vous parlai de la fête du lendemain, entendis-je votre cœur battre à se briser, tandis que votre bras tremblait sur le mien, et que votre doux visage s'empourprait et rayonnait? Pourquoi même vous sentis-je un moment défaillir comme si vous alliez tomber sous le coup d'une émotion trop vive?

Chrétienne, vous aussi vous appelez le bonheur! Le bonheur!... insatiable besoin de l'humaine nature, que le plus grand effort de la foi est d'apaiser avec la résignation!

III

Lorsque M. Normand fut mort, laissant sa famille dans une si terrible position, sa veuve s'ingénia pour trouver moyen de vivre. Quoiqu'on n'eût rien à lui reprocher, les sympathies ne s'empressèrent pas beaucoup autour d'elle. Une gloriole assez déplacée, qu'elle tenait on ne sait d'où, blessait bien des susceptibilités villageoises: parce qu'elle avait voyagé, elle prétendait en savoir plus long que tout le monde, et parce qu'elle avait été invitée chez des sous-préfets et des colonels, il lui semblait qu'elle ne pouvait se commettre avec les petites gens. Elle menait sa fille tambour battant, et lui parlait avec une grosse voix, la regardait avec de gros yeux et ne cessait de gourmander que pour se plaindre.

Avec ces dehors redoutables, elle invoquait toujours ses peines morales et ses maux physiques. Au fond, elle n'était pas méchante, mais elle était, sans s'en rendre compte, monstrueusement égoïste. Apparemment elle avait rêvé dans sa jeunesse que la vie lui devait toutes les joies, car elle se trouvait lésée plus que de raison. Du vivant de son mari, elle s'en prenait à lui de la déception de ses rêves, elle l'accusait d'être *un pauvre homme*. Quand il fut mort, elle déplora sa perte à grands cris, elle se faisait rendre mille soins par sa fille en lui reprochant ses douleurs, comme si la pauvre enfant en eût été la source perpétuelle; puis elle partait de là pour déployer aux yeux de Victoire, en un vaste panorama, toute l'étendue des devoirs d'une fille envers une si bonne mère.

Digitized by Google

Victoire, sous le gouvernement maternel, semblait une créature purement passive. Elle allait, venait, obéissait, et ne se permettait qu'à peine de penser.

Ce caractère doux et sans aspérités apparentes valut à la pauvre orpheline l'amitié d'une jeune fille du voisinage, que sa nature entière et irascible rendait peu propre à la vie de famille.

Olympe la Hautière était la troisième des cinq filles de M. et madame la Hautière, qui habitaient le château de la Hautière, comptaient par leur fortune au nombre des notabilités du canton, et jouaient aux hobereaux.

Leur noblesse était plus que problématique; quant au château, c'était un grand bâtiment assez informe, auquel on donnait ce titre ambitieux à cause d'une tour ronde qui le flanquait.

M. la Hautière possédait de vastes propriétés et donnait quarante mille francs de dot à chacune de ses filles; c'était, pour le pays, une fortune fort enviable. Comme maire de Jarnage, il tenait d'ailleurs le haut du pavé dans les environs. Il portait un habit vert, un gilet chamois, un pantalon de coutil l'été ou de droguet l'hiver, un chapeau de paille ou une casquette à oreilles. Madame la Hautière, lorsqu'elle se tenait chez elle, avait des costumes analogues, et, lorsqu'elle allait rendre des visites, se montrait en chapeau à plumes, en châle long et en robe de soie. Les demoiselles la Hautière étaient mises comme il convient à des héritières, c'est-à-dire avec une élégance campagnarde qui rendait leurs toilettes bien plus étranges que celles de la pauvre Victoire.

Mais ces cinq jeunes filles n'étaient point égales devant l'affection de leurs parents. Mademoiselle Olympe, la troisième, qui, disait-on, serait jolie, dominait ses sœurs de toute la hauteur d'une déesse au milieu de simples mortelles. Dès l'enfance, son père et sa mère l'avaient adulée, choyée, *gâtée*, comme on dit, au préjudice des autres. Les aînées et les cadettes devaient à des titres divers se ranger sous sa domination et satisfaire tous ses caprices. D'ailleurs, on lui donna pour marraine une vieille fille riche afin que l'héritage doublât sa dot. Cette position magnifique la rendit la reine et le tyran de la famille.

Lorsqu'elle eut atteint douze ans, M. et madame la Hautière résolurent, tant pour rétablir la paix au logis que pour faire d'elle une femme accomplie, de l'envoyer en pension à Aubusson. J'ai dit qu'elle s'était prise d'amitié pour Victoire, bien que quatre années marquassent alors, entre elles, une grande différence d'âge; elle pleura quand on lui annonça qu'elle irait en pension, et déclara qu'elle y mourrait si on ne lui donnait pour compagne sa jeune amie.

Sa proposition parut alors inadmissible; mais Olympe tint bon, et,

Digitized by Google

peu à peu, madame la Hautière se laissa convaincre. Elle pensa d'ailleurs que la maîtresse de pension accorderait une diminution de prix pour avoir deux élèves et aussi en considération de la misère de l'orpheline; puis, que Victoire Normand, raisonnable, docile et intelligente, profiterait bien des leçons et pourrait, au retour, devenir pour ses plus jeunes filles une excellente institutrice. Enfin, peut-être ne fut-elle pas insensible à la gloire de faire une belle action et d'entendre chanter ses louanges dans tout le pays.

C'est ainsi que le bonheur... ou le malheur... — disons le sort, pour ne pas compromettre la Providence, — voulut que Victoire Normand reçût une éducation de *demoiselle*.

Mais qui pourrait raconter l'histoire intime de la pauvre fille durant ses années de pension; ces tristes années où elle était le souffre-douleur d'Olympe et entendait chaque jour vanter la générosité de sa bienfaitrice? Qui pourrait dire ce qui se passa dans son cœur lorsque, de retour au château de la Hautière, elle se trouva entre sa mère qui gémissait d'être seule et lui faisait valoir bien haut la bonté qu'elle avait de la laisser vivre dans un château, tandis qu'elle, la veuve d'un officier, vivait misérablement dans une chaumière; madame la Hautière, qui semblait attendre des merveilles de sa reconnaissance; Olympe, qui en faisait sa demoiselle de compagnie et presque sa femme de chambre; M. la Hautière, prétentieux et hautain avec l'institutrice de ses filles; enfin, deux enfants qui prenaient plaisir à la tourmenter?

Cette constante situation d'obligée, ce malheur persistant, devaient ou avilir le caractère de Victoire, ou lui former une âme d'élite, une âme supérieure à toutes ces petites misères de l'orgueil.

Au sortir de l'enfance, la première fois qu'elle compara sa destinée à celle d'autrui... et qu'elle se vit toujours inférieure et à jamais vouée à la reconnaissance, elle éprouva une sorte de révolte; elle se demanda pourquoi ces choses, et non pas d'autres? car elle avait dans le cœur d'ardentes aspirations de jeunesse. Elle aimait le plaisir, et, lorsqu'elle dansait avec ses compagnes, ou lorsqu'elle était emportée par le jeu, il passait dans ses yeux de rapides flammes, il s'échappait de sa poitrine de petits cris d'oiseau. Alors, elle oubliait le malheur et semblait le rejeter, comme une chape de plomb, pour s'élancer joyeuse dans les espaces d'insouciance et de liberté.

Si elle ressentit une douleur lorsque ses élans vinrent se heurter à la vie réelle, elle ne conçut cependant jamais la pensée de la révolte, non par manque d'énergie, non par cette sorte de résignation moutonnière qui est le secret de bien des apaisements, mais par une justesse d'esprit singulière, par une rectitude de jugement qui ne lui permit pas un seul instant de demander compte à Dieu de son

Digitized by Google

malheur, ni de se prévaloir de ce sophisme moderne au nom duquel on se venge sur autrui des rigueurs de sa destinée.

Et puis, au lieu de regarder sans cesse au-dessus d'elle, et de comparer son sort à celui des heureux, elle regarda au-dessous et trouva qu'il en était de plus à plaindre.

Elle évita enfin, par un bon sens naturel soutenu par la foi, cette terrible maladie du siècle qui consiste à s'analyser soi-même, à songer toujours à ses droits plus qu'à ses devoirs, à se plaindre, à se trouver victime et à s'abîmer dans la contemplation de son malheur comme Narcisse dans celle de sa beauté.

Une âme malade de cette maladie aurait d'abord maudit sa naissance, qui la plaçait dans une des classes supérieures de la société, en même temps qu'elle la vouait à la misère, puis l'éducation que madame la Hautière lui avait fait donner, et qui lui rendait plus sensibles les privations de la pauvreté.

Victoire, qui était sincère avec elle-même, se dit qu'elle ne voudrait pas, après tout, changer son sort contre celui d'une des paysannes de la contrée; qu'il valait mieux savoir lire que de ne savoir que bêcher la terre et blanchir le linge au lavoir; qu'enfin, si la pensée avait ses douleurs, elle avait aussi ses jouissances.

Alors la conclusion de ces réflexions fut qu'elle devait de la reconnaissance à madame la Hautière, qui l'avait fait instruire, à Olympe, qui l'avait aimée, et à sa mère qui se résignait à vivre seule pour lui laisser mener, loin d'elle, une existence moins pénible.

Voilà pourquoi elle supportait avec patience les boutades de madame Normand, les exigences des la Hautière et les caprices de ses élèves. Tout en les supportant, elle en souffrait; la religion fut alors pour elle un refuge, un soutien, un besoin.

C'est au château de la Hautière qu'elle rencontra pour la première fois le notaire de Saint-Sylvain, Laurent Renier.

Il était étranger au pays, c'est-à-dire que sa famille habitait à une dizaine de lieues de Jarnage. On l'avait envoyé faire son droit à Poitiers; puis, à vingt-cinq ans, on l'avait pourvu d'une charge de notaire de campagne qui lui rapportait, bon an, mal an, de quinze cents francs à deux mille francs.

J'ai dit qu'en cette partie du département de la Creuse les villages, ou plutôt les hameaux, sont assez distants les uns des autres, et que la commune et le canton se divisent en plusieurs petits centres : ici, le curé; là, le maire; ailleurs, le médecin et le notaire ou l'huissier.

Laurent Renier était le seul *bourgeois*, comme on dit aux champs, qui habitât Saint-Sylvain. Sa maison blanche, au toit de tuiles, semblait un château au milieu des misérables chaumières qui l'entouraient.

Digitized by Google

Mais personne n'occupait avec lui cette belle maison blanche à la porte entourée de vigne, au jardin clos d'une haie d'aubépine. Excepté les paysans qui avaient besoin de son ministère, personne ne venait frapper à la porte du notaire étranger; et, comme ses rustiques clients ne savaient pas lire, Laurent se demandait pourquoi et pour qui coller devant sa porte les affiches jaunes et bleues qui s'étalaient, de par la loi, au-dessous de ses panonceaux.

Aussitôt installé, le pauvre garçon, ermite en dépit qu'il en eût, alla faire visite aux gens du voisinage avec lesquels il pouvait espérer d'entretenir des relations.

M. la Hautière l'accueillit avec la politesse, la froideur, le *quant à soi* protecteur qui convenait au propriétaire d'un château, au père de filles accomplies et bien dotées, au maire du canton de Jarnage, à un homme enfin qui devait représenter toutes les supériorités sociales dans son coin de pays; et le pauvre notaire se dit, en retournant à Saint-Sylvain sur sa jument à longs poils et à l'allure tranquille, qu'il ne fallait guère compter sur la cordialité de ce voisin.

Mais M. la Hautière lui-même éprouvait parfois le besoin de société. Lorsqu'il allait faire sa tournée de propriétaire dans les environs, il était bien aise de pouvoir entrer dans une maison bourgeoise, s'y reposer un moment, s'y rafraîchir et entraîner quelqu'un à sa suite pour causer du rendement des orges, de la coupe des taillis, de la foire de Boussac, et des questions politiques à l'ordre du jour. D'ailleurs, il apprit, par le curé de la Beaume, que M. Renier jouait bien aux dominos, et cette circonstance le décida en faveur du jeune notaire. Il lui rendit sa visite et l'engagea un jour à dîner.

Laurent accepta, et envoya la semaine suivante le produit de sa chasse à madame la Hautière, ce qui fut l'occasion d'une invitation nouvelle; des relations assez fréquentes s'établirent et continuèrent, sans toutefois prendre rien d'intime et d'amical.

Au fond, et sous le vernis de civilisation qui recouvrait leur nature première, Laurent et M. la Hautière gardaient tous deux la méfiance propre aux paysans. Au bout de deux ans, ils se tenaient encore sur la réserve matoise du premier jour.

Dans le pays, on disait que le jeune notaire épouserait sans doute une des jeunes demoiselles la Hautière. Les deux aînées étaient mariées depuis longtemps. M. la Hautière attendait pour Olympe un phénix jusqu'alors introuvé, et les deux dernières, qui étaient fort laides, restaient à pourvoir.

Selon les uns, M. la Hautière avait jeté les yeux sur Laurent pour en faire un gendre commode et conserver près de lui une de ses plus jeunes filles; selon les autres, c'était Laurent qui aspirait à obtenir la main d'une des demoiselles et s'efforçait de capter la confiance du

Digitized by Google

père et de la mère, en jouant aux dominos avec l'un, et en faisant, pour l'autre, une foule de petites commissions, à Boussac, à Aubusson et à Guéret.

Qui sait même s'il n'élevait pas ses rêves audacieux jusqu'à mademoiselle Olympe? On l'avait vu ramasser son mouchoir et porter son livre de messe. Qui sait s'il n'espérait pas s'en faire aimer peut-être, et circonvenir assez le père et la mère, pour se faire accepter un jour?

Quant à Victoire Normand, personne n'y songeait. Elle ne comptait pas dans le monde.

Laurent était taciturne. On en prenait prétexte pour lui prêter de la finesse, de vastes projets et une haute ambition. D'ailleurs, hormis le curé de la Beaume, madame de Brances et les la Hautière, il ne voyait personne.

Comment Victoire s'éprit-elle de Laurent Renier? Pourquoi, tandis que nul n'y prenait garde, laissa-t-elle envahir son cœur par un amour infini pour ce jeune homme à la figure tranquille et douce, qui marchait lourdement, parlait peu et mal, et dont les yeux, sans éclair, semblaient regarder en dedans comme ceux des somnambules?

Peut-être l'amour vient-il, à un moment donné, fondre sur les créatures, et Victoire en était-elle à ce moment lorsqu'elle rencontra Laurent Renier. Peut-être, avec cet instinct des âmes concentrées, devina-t-elle, sous l'écorce grossière, une nature délicate et sympathique à la sienne. Peut-être enfin rêva-t-elle une pensée sous ces yeux sans regards, et se créa-t-elle, par l'imagination, un type idéal dans la personne d'un très-insignifiant notaire de campagne.

Quoi qu'il en soit, elle l'aima; et, de ce moment, la vie s'illumina pour elle de lumières inconnues. Il n'y eut plus d'autres peines et d'autres plaisirs que l'absence ou la présence de Laurent. Le monde extérieur disparut, pour ainsi dire, ou plutôt lui sembla contenu dans la maisonnette du notaire comme en un microcosme.

Quand, au retour d'une excursion à Jarnage, elle passait à Saint-Sylvain en compagnie des demoiselles la Hautière, et qu'elle voyait cette petite maison blanche, solitaire et close, elle la regardait avec ravissement et devenait rouge en songeant qu'on y pourrait vivre toute sa vie auprès de Laurent.

Alors son imagination transformait l'aspect de cette maison et y voyait, comme par un effet de mirage, le tableau du bonheur rêvé :

La porte de bois plein était ouverte sur le corridor dallé de carreaux rouges bien propres, et l'entrée de la maison défendue seulement par une demi-porte à claire-voie, dont chacun pouvait lever le loquet. La seconde fenêtre du rez-de-chaussée, qui faisait vis-à-vis à celle de l'étude, avait aussi son volet ouvert, et, pour faire pendant aux affiches

Digitized by Google

de ventes qui chamarraient la première, on voyait grimper autour de la seconde des liserons, des cobéas et des haricots d'Espagne qui s'en allaient fleurir jusque dans les pampres de la vigne. Derrière les vitres aux verres de nuances inégales, apparaissaient de jolis rideaux de tricot à jour, comme ceux qu'elle avait faits pour le salon de sa maîtresse de pension, à Aubusson; une corbeille de fleurs en papier dans de la mousse, puis une femme... elle... qui cousait, assise en face des fleurs, et dont le profil avançait sous les plis du rideau soulevé...

Deux ou trois jolis enfants grimpaient et se roulaient sur les marches de la porte, et sur le banc de pierre situé au-dessous de la fenêtre aux rideaux de tricot.

Elle entendait leurs rires et les voyait manger des tartines de confitures...

Et elle oubliait alors cet axiome sur lequel reposait sa résignation :

« Dieu ne nous a pas mis au monde pour y être heureux. »

Mais que de distance de ce rêve béni, de ce rêve qui lui faisait oublier le paradis, à la réalité!

Laurent ne lui avait jamais parlé d'amour, et rien ne faisait présager qu'il lui en parlerait jamais. Il la traitait avec les mêmes égards que les demoiselles la Hautière, ni plus ni moins. Précisément cette égalité l'avait profondément touchée. Elle était si accoutumée à voir marquer rudement, par les bourgeois campagnards, la distance qui la séparait, elle, orpheline et pauvre, des riches demoiselles la Hautière!

D'ailleurs, elle se croyait, auprès d'Olympe, franchement laide et disgraciée. Elle avait entendu bien souvent faire des compliments à Olympe sur sa figure, sur son esprit et sur ses talents, — car à Aubusson elles avaient appris à jouer du piano, à chanter et à dessiner! — Quant à elle, jamais personne ne songeait à lui trouver une supériorité quelconque.

Naïvement, elle en avait conclu qu'Olympe, en effet, était jolie, parce qu'elle minaudait, et rien ne lui semblait plus naturel que de passer inaperçue à côté de son amie.

Elle crut aussi de bonne foi qu'elle chantait moins bien et n'avait guère d'esprit.

Aussi ne songeait-elle pas à être jalouse. Cependant, lorsqu'elle aima, un étrange sentiment se fit jour dans son cœur.

Au bonheur d'être traitée sur le pied d'égalité avec ses compagnes par Laurent Renier, succéda le besoin d'en être préférée. Ce besoin, elle ne se l'avoua pas : elle l'eût trouvé absurde et injuste; mais elle en souffrit.

Et puis on la regardait comme *sans conséquence* dans le pays, on

Digitized by Google

ne supposait pas qu'elle pût avoir des prétentions personnelles. Et l'on s'adressait naturellement à elle pour les petits renseignements et les petites médisances sur la famille la Hautière. C'est ainsi qu'elle apprit les vues maritales prêtées au notaire.

Comment n'y avait-elle jamais pensé? C'était tout simple, c'était clair... Pourtant une crampe la prit au cœur, et elle fut obligée de se cacher pour pleurer... bien fort... et longtemps.

Victoire se reprocha cette faiblesse avec tous les scrupules d'une conscience timorée.

« Eh quoi! se dit-elle, j'éprouve du dépit et de la colère parce que ce jeune homme, auquel rien ne m'a donné le droit de penser, en aime une autre? Je suis jalouse de ma compagne? Olympe est bien faite pour être aimée... et moi... »

De nouvelles larmes interrompaient ces pensées; elle priait alors pour se donner du courage et rappeler la résignation qui s'échappait.

Olympe ne prétendait point du tout épouser le notaire; et, si une pareille proposition avait été avancée, elle eût crié plus fort que ses parents. La petite maison qui faisait tant rêver Victoire lui semblait une horrible bicoque, et son ambition allait jusqu'à prétendre à une belle maison en ville, à un mari habillé par les tailleurs de Clermont ou de Moulins, qui la mènerait au bal de la sous-préfecture.

Mais, en attendant que ce mari se présentât, Olympe voulait être admirée, Olympe voulait être courtisée; et, comme le notaire de Saint-Sylvain était pour le moment le seul jeune homme qui vînt à la Hautière, elle dirigeait vers lui ses coquetteries.

Clotilde et Clara, les deux jeunes demoiselles la Hautière, n'étaient point encore coquettes, et n'eussent point osé d'ailleurs lever leur étendard en face de celui de leur terrible sœur. Elles pensaient intérieurement que, peut-être, l'une d'elles serait mariée à Laurent Renier un jour; mais elles regardaient ce parti comme peu avantageux, et ne songeaient point à se le disputer.

Ni Olympe ni ses sœurs ne s'occupaient de Victoire en cette circonstance. N'était-il pas convenu que Victoire était laide, insignifiante, sans dot, enfin tout à fait incapable de trouver un mari?

Ah! que de douleurs pour la jeune fille! comme elle regardait avec une inexprimable angoisse le visage de Laurent, tandis qu'Olympe chantait, ou bien lorsqu'elle lui parlait en minaudant et en étalant à ses yeux une coiffure nouvelle, une robe à la mode!

Laurent ne paraissait précisément ni galant, ni épris; mais enfin il parlait à Olympe, parce qu'Olympe lui adressait la parole. Victoire, qui le fuyait de crainte de rougir en le regardant, et ne répondait qu'à peine à son salut de peur de trahir tout son amour, ne se

Digitized by Google

rendait pas compte de cela et y voyait une préférence marquée, un indice certain d'amour et d'espérance.

Un volume ne suffirait pas à raconter les tortures que Victoire souffrit pendant deux années, les prodiges de volonté et de vertu qu'elle déploya pour cacher sa passion et vaincre sa jalousie.

Combien de fois s'imposa-t-elle pour châtiment, quand elle avait ressenti contre Olympe un mouvement de haine, d'aider à la faire belle, de la prier de chanter ou de jouer du piano!

Un jour... — quel crime expiait-elle alors?... — un jour elle chanta un duo avec Olympe; et, tout exprès pour faire valoir sa rivale, elle chanta faux!

Puis, un moment après, d'une voix étranglée par la passion et par les larmes, elle fit l'éloge d'Olympe... de son esprit... de sa beauté, de son bon cœur... cherchant les mots qui seraient les plus favorables et attireraient le plus l'admiration de Laurent...

Comme elle pleura, lorsqu'il fut parti!

Mais la nature humaine a une somme de forces qu'elle ne peut outre-passer. Une crise devenait imminente.

Ce fut un incident bien ordinaire qui l'amena.

Tandis que Victoire en était arrivée à ce point culminant de la passion qui ne permet plus à l'esprit de juger sainement la portée des choses et qui lui faisait attendre, avec la fièvre, le jour et l'heure de la visite de Laurent, l'hiver vint, et, avec l'hiver, des neiges qui interrompirent toutes les communications.

Laurent resta trois semaines sans paraître au château.

« Que devient-il? » se disait à chaque heure du jour et de la nuit la malheureuse Victoire.

Et, cette maison qu'elle avait parfois rêvée si joyeuse, elle la voyait entièrement close. Il ne sortait pas de panache de fumée du sommet de la cheminée. Laurent était malade et seul... sans secours, sans amis.

Elle errait aux alentours du château, regardait les vastes plaines de neige, et se sentait des envies folles de s'élancer dans l'espace et de courir sur ce tapis glacé jusqu'à Saint-Sylvain.

C'était la nuit surtout, durant ses heures d'insomnie et quand la lune faisait briller la neige, qu'elle avait comme le vertige, et sentait ses pieds s'agiter de mouvements convulsifs en regardant la campagne de sa fenêtre.

Les steppes de la Russie ne peuvent pas être plus désolés que ne l'est alors ce pays de landes et de bois. A perte de vue s'étend la neige, comme une mer qui rejoint le ciel à l'horizon; seulement, c'est la terre qui se détache en clair sur le ciel sombre. Au milieu de ces plaines, çà et là, se dressent ces blocs erratiques amenés là on ne

Digitized by Google

sait comment, et qui passent pour des dolmen gaulois. Puis, les bois taillis avancent leur masse noire sur la neige, et semblent les îles de cette mer, dont les pierres levées sont les bouées.

Victoire demeurait des heures à regarder ce paysage immobile et silencieux ; tout à coup elle était rappelée au sentiment de la réalité par un hurlement sinistre que l'écho répétait, tandis que des ombres traversaient la neige, en courant, pour aller d'un bois à un autre.

C'étaient les loups en quête d'une proie.

Une après-midi, au bout de vingt jours d'angoisses, elle travaillait au salon avec Olympe, Clotilde et Clara, tandis que M. la Hautière, les deux pieds sur les landiers de la cheminée, tournait et retournait avec impatience un journal de huit jours de date, et que madame la Hautière tricotait.

Tout le monde s'ennuyait, et Olympe semblait particulièrement désolée, en comptant les fils de son canevas et en choisissant des laines pour sa tapisserie.

Victoire trouvait cet ennui bien naturel, et ne s'étonna pas que son idée fixe fût aussi celle de sa compagne. Une douleur commune rapproche les cœurs les plus divisés. En ce moment, elle se sentait presque des élans de tendresse pour Olympe, qui paraissait si triste.

Justement Olympe laissa échapper une exclamation douloureuse.

— Pauvre amie! s'écria Victoire à demi-voix en lui serrant la main.

Olympe, machinalement, rendit à Victoire sa pression affectueuse.

— Que voulez-vous ? il faut prendre patience, murmura Victoire, encore plus attendrie. Il ne peut réellement pas venir.

— Qui? s'écria Olympe, avec un intraduisible accent d'étonnement et de hauteur.

— Mais... Laurent Renier.

Un cri de colère, puis un éclat de rire strident furent les premières réponses d'Olympe. Et, comme si elle avait eu besoin d'exhaler sa rage pour secouer son ennui, elle interpella son père, sa mère et ses sœurs, leur demandant si on l'avait élevée jusqu'à ce jour pour la marier à M. Renier, si elle était, sans le savoir, destinée à ce grossier personnage, à ce ridicule paysan, ou bien si elle avait donc, sans s'en apercevoir, donné à mademoiselle Normand le droit de supposer qu'elle en fût amoureuse.

Tout cela fut débité avec une telle volubilité, que personne n'eut le temps de rien dire avant que Victoire, outrée du mépris qu'affectait Olympe pour Laurent, mise hors d'elle-même par la froide coquetterie qui la faisait souffrir depuis si longtemps, se levât toute pâle, et dît à son tour avec une expression d'écrasant dédain :

Digitized by Google

— Pardonnez-moi, Olympe, je vous croyais honnête fille, et, par conséquent, ne supposais pas que vous pussiez chercher à séduire un homme dont vous ne vouliez pas faire votre mari!

— Chercher à séduire?... Que veut-elle dire?... Je crois qu'elle me donne une leçon!... reprit Olympe, les dents serrées par la rage. Ah! mais elle est jalouse! s'écria-t-elle soudain avec un éclat de rire furieux.

La scène qui suivit entre toute la famille la Hautière et Victoire fut terrible.

Celle-ci, forte de son bon droit et de sa conscience, osa tenir tête aux accusations comme aux reproches. Tout à coup cette énergie, qui lui avait donné tant de patience pour souffrir, éclata en une magnifique explosion. L'agneau révolté eut des cris de lionne.

— ... Et quand je serais jalouse!... N'aurais-je donc pas même le droit, moi, d'aimer ce que vous dédaignez? Si je n'ai ni beauté, ni esprit, ni fortune, si je suis moins que vous, ne suis-je donc rien? Si Dieu m'a privée de tous les avantages qui inspirent à autrui les sentiments tendres, m'a-t-il donc aussi interdit de les ressentir?... Où donc est écrit ce droit que vous vous arrogez de faire de moi une chose uniquement vouée à votre service, un perpétuel souffre-douleur?... Oh! me refuser même ce que vous rejetez, c'est trop! Olympe, je ne vous aime plus!

Sur-le-champ, et malgré la neige, Victoire déclara vouloir retourner chez sa mère.

On essaya de la retenir pour éviter le scandale d'un tel éclat. Mais elle était au bout de sa patience et incapable de recommencer cette vie de douleurs. Bon gré, mal gré, il fallut la laisser partir.

On lui sella un cheval; elle mit en croupe son modeste bagage: M. la Hautière lui donna un domestique pour l'accompagner; madame la Hautière lui fit un *speech* approprié à la circonstance, en l'engageant à être moins exaltée; les jeunes filles l'embrassèrent, et Olympe garda l'attitude d'une Junon offensée.

Au jour baissant, Victoire prit le chemin de Jarnage.

Quand elle eut franchi les entours du château et se trouva en rase campagne, elle éprouva une étrange sensation de bien-être. C'était comme une ivresse de liberté, qui lui faisait respirer l'air à pleins poumons. Il lui semblait sortir d'une longue oppression; et le trot de son cheval, en faisant tinter les grelots du collier, lui chantait un air de délivrance.

Elle ne songea pas d'abord à la misère qu'elle allait retrouver chez sa mère, ni aux reproches qu'elle aurait à subir. Eh! que lui importait? Au milieu de cet orage, n'avait-elle pas appris que Laurent était libre? N'avait-elle pas perdu la jalousie et trouvé l'espérance?

Digitized by Google

D'ailleurs, elle allait traverser Saint-Sylvain et contenter enfin cette idée fixe qui la poursuivait, de voir en passant la maison du notaire.

Elle ne sentit pas le froid, ni la neige qui bientôt tomba par flocons et lui fouetta le visage; et, tandis que le paysan qui la suivait maugréait, elle galopait sans souci des frimas, le cœur léger.

En vain le valet lui criait d'arrêter, de prendre garde à perdre les traces du chemin et de se méfier des étangs et des fondrières, car la glace n'était pas solide; elle allait comme soutenue par un Dieu propice qui la préservait des abîmes.

Cette course, par cet horrible temps, était ponrtant alors le point lumineux de sa vie. Elle quittait un séjour de douleur, elle allait vers un lieu où l'attendaient la pauvreté et la misère. Entre ces deux prisons morales, ce rapide passage était un intervalle de bonheur.

La nuit tombait lorsqu'elle atteignit Saint-Sylvain. Tout à coup elle ralentit sa marche et serra la bride de son cheval. Elle voulut aller au pas dans le village, pour mieux savourer le plaisir de respirer le même air que Laurent.

Sur la neige épaisse, les pieds des chevaux ne faisaient point de bruit. Aucune porte ne s'ouvrit, aucune tête ne se montra derrière un volet pour voir qui osait, par un pareil temps, courir le pays. Parvenue sur la place du village, elle s'arrêta et regarda la maison de ses rêves : cette maison bénie où la ramenaient sans cesse ses espoirs de bonheur.

La fenêtre de l'étude était éclairée par la lumière discrète d'une lampe couronnée de son abat-jour et par les lueurs intermittentes du feu qui flambait dans la cheminée.

Elle s'approcha doucement, se haussa sur sa selle et avança la tête vers la fenêtre, en tremblant, de peur que son cheval ne hennit.

Le notaire était seul, près du feu, et accoudé à son bureau de bois noir; il lisait.

Autour de lui les livres et les journaux étaient amoncelés. Sur une table voisine, la servante avait déposé les préparatifs d'un frugal souper : du fromage, une poignée de noix sèches, une bouteille de vin.

Un gros chat, aux yeux jaunes, faisait son ronron au coin du feu, vis-à-vis de son maître.

Victoire demeura un moment à observer ce tranquille tableau de la solitude, et à se demander comment Laurent ne songeait pas à l'animer par la présence d'une femme.

Puis un nouveau grognement du domestique de M. la Hautière la réveilla; elle retourna doucement son cheval et se remit en marche, non sans jeter un dernier regard vers la maison et la fenêtre.

Digitized by Google

IV

Madame Normand l'accueillit comme cela devait être, par des plaintes et des reproches, qui s'en prenaient également aux la Hautière et à sa fille, puis elle se demanda comment on allait s'arranger pour vivre.

Le départ de Victoire Normand du château de la Hautière fut en huit jours la nouvelle du pays. Madame de Brances ne l'apprit pas la dernière. Elle avait eu occasion de voir et d'apprécier Victoire. Le curé de la Beaume, qui tenait la jeune fille en particulière estime, la lui recommanda. Elle la prit chez elle en qualité de demoiselle de compagnie.

Cette nouvelle situation dura quelques mois; et, chose étrange! entre ces deux femmes, l'une au début de la vie, l'autre à son déclin; l'une naïve encore et inexpériente comme un enfant, l'autre revenue de toutes choses en ce monde, il s'établit une sympathie singulière.

Peut-être qu'au fond de ces deux cœurs solitaires se trouvait un sentiment pareil produit par des causes bien différentes, un sentiment qui, malgré les luttes de la passion ou de la douleur, plaçait plus haut que la terre la source suprême de la consolation et de la peine.

Le matin, hiver comme été, la vieille femme et la jeune fille se levaient au jour; et, lorsqu'elles se couchaient le soir, la journée avait passé comme un rêve, tant les heures s'en trouvaient bien remplies.

La vie rurale d'abord comporte une multitude de petits intérêts que ne soupçonnent pas les gens des villes. Elle est surchargée de mille détails nécessaires qui forcent l'orgueilleux esprit de l'homme de se débattre avec les vulgarités positives de son existence mortelle. En même temps le contact immédiat avec les misères locales inspire aux âmes énergiques l'idée de mettre leur activité au service d'œuvres utiles et bienfaisantes.

Ainsi madame de Brances avait voué son temps et sa fortune au soulagement de la misère aux champs dans un pays pauvre et à l'éducation de cette tourbe humaine qui naît, vit et meurt attachée à un sol ingrat.

C'est de cette partie du département de la Creuse que viennent tous les compagnons maçons que nous appelons ici des *Limousins*. Ils partent au printemps et reviennent l'hiver avec un petit pécule, et leur idéal, comme celui de tous les émigrants, est de retourner définitive-

Digitized by Google

ment après un certain nombre d'années, et d'acheter quelques coins de ce terrain désolé pour y mal vivre d'un maigre produit.

Ces gens abandonnent donc leur famille pendant plusieurs mois; les femmes travaillent la terre, les enfants gardent les bestiaux ou errent dans les landes, mais ne prennent point seuls le chemin de l'école. Quand ils ont quinze ans, ils partent pour Paris entièrement brutes et vont recevoir les premières impressions intellectuelles d'ouvriers brutes comme eux, mais corrompus par leur séjour dans les bas-fonds des grandes villes.

Soutenir et protéger contre les rigueurs de l'extrême misère les mères de ces pauvres enfants, gagner leur affection et leur confiance pour parvenir à sauver leurs fils de l'abrutissement qui mène au vice, n'était-ce pas là un noble but et une grande œuvre?

Voilà pourquoi, chaque matin, dans la vaste cuisine de la Guerche, on faisait bouillir devant un feu homérique une marmite qui contenait une centaine de litres de soupe, et pourquoi on tirait aussi de dessous un hangar une vingtaine de fagots.

Tous les enfants d'alentour avaient le droit de venir faire emplir, à la marmite, une gamelle pour leur famille, et d'emporter une petite charge de bois, moyennant qu'ils demeureraient deux heures au château, et prendraient de madame de Brances ou de mademoiselle Victoire une leçon de lecture, d'écriture et d'arithmétique, et qu'ils réciteraient et expliqueraient une page de catéchisme.

Les exigences de cette œuvre, que madame de Brances interrompait seulement pendant les vacances, plus, mille autres soins de charité qui naissaient et se multipliaient naturellement par des rapports constants avec la misère rurale, lui faisaient une vie si remplie et absorbaient si bien ses ressources, que le bout de l'année venait sans qu'elle eût ressenti une heure de vide, comme sans qu'il restât au fond de sa bourse un écu vaillant de ses vingt mille livres de rente.

Madame de Brances se fit donc aider quelque temps dans son œuvre par Victoire. Mais elle s'occupait activement de pourvoir la pauvre fille d'une position indépendante. Justement le bureau de poste de Domérault vint à vaquer : elle l'obtint pour la veuve et la fille de l'officier.

Aux vacances dernières, lorsque je me pris d'un intérêt si vif pour Victoire Normand, il y avait trois ans déjà qu'elle habitait avec sa mère le village de Domérault, situé à une demi-lieue de Saint-Sylvain, à une lieue de la Beaume, et plus loin encore du petit manoir de madame de Brances.

Ah! comme il était pauvre, le logis que louait de ses deniers l'humble fonctionnaire de l'État!

Sous un toit de chaume, il y avait deux misérables chambres mal

Digitized by Google

blanchies à la chaux et à peine carrelées ; l'une servait de bureau et de salle à manger, l'autre servait à la fois de chambre à coucher et de cuisine.

Là parvenaient à vivre madame et mademoiselle Normand, grâce à une économie prodigieuse et à une grande ardeur au travail. A force de soins, elles avaient fini par donner à leur humble réduit un air décent et même gai. Victoire d'abord aimait les fleurs et la verdure : elle avait planté autour de sa maison un rosier banks, un lierre, un jasmin et un chèvrefeuille. Dans son bureau, toujours propre et bien tenu, elle trouvait moyen de cultiver, pendant la belle saison, quelques pots de rosiers ou de marguerites ; et, comme elle savait faire les fleurs en papier, l'hiver elle fleurissait sa chambre en même temps que l'église de la Beaume et le salon de madame de Brances.

On voyait aussi sur le lit de madame Normand un couvre-pied de laine que Victoire avait tricoté, et sur les murs des dessins et des cartes géographiques qu'elle avait faits pendant ses années de séjour à la pension.

Mais les changements de position n'avaient ni distrait ni troublé le cœur de Victoire. Depuis cinq ans, elle restait fidèle au même amour, et pourtant aucune promesse échangée, aucune démarche, aucune parole même n'était venue donner une base à ses espérances !

C'est que, dans cette âme, les sentiments avaient des racines solidement établies. Elle pouvait aimer toujours sans espoir, et n'aurait jamais pu se prendre à un nouvel amour.

Délivrée de la jalousie et consolidée par le temps, sa passion avait perdu de son exaltation fiévreuse en gagnant de la profondeur.

Le voisinage de Doméraulf et de Saint-Sylvain, l'isolement respectif du notaire et des deux femmes, l'un dans sa belle maison blanche, les autres dans leur chaumière, l'expédition et la réception de l'argent et des papiers rendaient naturellement les relations faciles et fréquentes.

Laurent, apparemment, trouvait des charmes à passer une heure avec les dames Normand, car il venait souvent les voir, soit au retour d'une partie de chasse, soit en allant faire sa partie au presbytère de la Beaume, soit enfin directement et dans l'unique but de leur faire visite. Il s'efforçait aussi de leur rendre tous les petits services qui étaient en son pouvoir.

Ces visites cependant avaient toujours un prétexte si naturel, que l'on ne pouvait les prendre pour des assiduités d'amoureux.

Victoire, de son côté, cherchait, par mille soins discrets, à faire planer de loin, sur le froid intérieur du notaire, la bienfaisante influence d'une femme.

Digitized by Google

Peu à peu, par une sorte de convention tacite, ces soins réciproques devinrent habituels.

Tandis que les dames Normand faisaient, pour le notaire, des conserves d'hiver, ou veillaient sa lessive en même temps que la leur, on rencontrait Laurent rapportant de Jarnage les provisions communes, ou portant à Aubusson le travail de Victoire.

Victoire, son courrier reçu et distribué, prenait son aiguille et allongeait ses aunes de broderies, soit au coin d'un maigre feu, soit devant sa porte, au soleil, sous le rosier banks, entre un pot d'œillet et un pot de giroflée. Madame Normand faisait le ménage en grondant.

Mais la sainte fille, en quittant madame de Brances, n'avait pas renoncé à s'unir selon son pouvoir à l'œuvre de sa vieille amie. C'est pourquoi, chaque jour, elle consacrait une heure, — une heure prise au gain de son aiguille! — à tenir pour les enfants de Domérault une école gratuite.

Alors, quand par hasard Laurent passait à cette heure-là, il lui prenait des mains l'abécédaire ou le catéchisme, et continuait à sa place la leçon commencée.

Ah! que de soupirs furent étouffés par la pauvre fille, que de larmes vinrent au bord de ses paupières durant ces trois années, tandis que Laurent, sa visite faite ou sa leçon donnée, lui tendait la main, lui disait bonsoir, et reprenait la route de Saint-Sylvain!

Si elle avait pu, encore, se jeter dans les bras de sa mère et y pleurer à son aise!

Mais comment oser se plaindre à cette vieille femme qui ne cessait d'accuser la destinée pour son propre compte, et cherchait un point d'appui dans sa fille, bien loin de lui offrir un refuge!

Il fallait renfermer en soi-même, et cet amour qu'on ne lui demandait pas, et cette douleur dont peut-être on lui aurait fait une honte.

Elle priait, elle demandait à Dieu la résignation, et elle attendait.

Puis elle se disait que Laurent ne se marierait jamais sans doute, et que la vie passée ainsi près de lui, dans cette intimité fraternelle, ne serait pas encore sans une amère douceur.

Et elle retenait ses larmes, et elle comprimait ses sanglots, les mains sur son cœur, qui battait alors avec des soubresauts terribles.

Mais le soir, parfois, au crépuscule, tandis qu'assise avec sa mère sous le rosier, elle laissait tomber sa broderie sur ses genoux faute d'y voir clair, tandis que madame Normand roulait son tricot, Laurent apparaissait au détour du chemin avec son chien et sa carnassière.

Il s'arrêtait, saluait les deux femmes et échangeait avec Victoire quelques bonnes paroles. C'étaient des allusions à des pensées communes, ou des souhaits vagues pour un meilleur avenir. De longs si-

Digitized by Google

lences contemplatifs suivaient ces courts épanchements; et, la nuit venue, au premier chant de la rainette dans l'herbe humide, on se séparait. Victoire se reprenait à espérer, et ce soir-là sa prière était une action de grâces.

V

Le lundi matin, tandis que madame de Bances donnait aux apprêts de sa fête le coup d'œil suprême de la maîtresse de maison, une jolie scène avait lieu dans la chambre de Victoire Normand.

Notre conversation de la veille avait donné à madame d'Homery la pensée de faire enfin valoir les beautés discrètes de la pauvre buraliste de Domérault.

Elle voulut la transformer en jolie femme et réaliser le rêve que nous avions ébauché au retour de l'église. En quelques heures, avec le génie propre aux Parisiennes, elle confectionna pour Victoire une robe qu'elle lui avait apportée de Paris et qui devait assurer pour longtemps la parure élégante de la pauvre buraliste.

Dès le matin donc, elle entra dans sa chambre, la robe à la main et en chantant :

Assez dormir, ma belle!... etc.

Victoire ouvrit les yeux; et, pour la première fois peut-être depuis son enfance, elle s'éveilla pour sourire.

Madame d'Homery la fit lever et voulut l'habiller elle-même, se plaisant à jouer ce rôle de fée, et comptant bien, de son magique coup de baguette, faire jaillir l'admiration et l'amour dans l'âme indéchiffrable de Laurent.

Elle s'empressait autour de Victoire et la gourmandait doucement sur son peu de coquetterie.

— Allons! allons! disait-elle en lui crêpant les cheveux, laissez-moi croire que je suis la marraine de Cendrillon! Vous serez, ma mignonne, plus jolie que vos sœurs orgueilleuses! et vous danserez, au bal, avec le fils du roi!

Victoire se débattait, rouge et confuse en même temps de plaisir et de scrupule.

L'idée d'apparaître enfin belle et rayonnante devant Laurent Renier la rendait heureuse; mais, d'autre part, elle éprouvait une sorte de honte à employer pour lui plaire les moyens de séduction ordinai-

Digitized by Google

res. Et puis, la modeste fille n'osait pas se faire belle et mettre en relief ses avantages, tandis qu'elle dissimulait ses imperfections. Il lui semblait commettre un péché.

Pourtant la toilette dont madame d'Homery lui faisait cadeau n'était ni bien riche, ni bien ambitieuse. La jeune Parisienne remplaçait seulement la robe de percale blanche montante que, depuis sa première communion, Victoire portait aux grands jours et que les changements de taille et les exigences de la mode avaient dix fois fait allonger et rajuster, cette robe historique qui perpétuellement apparaissait aux fêtes de la Vierge et aux grandes réceptions, par une autre robe blanche en mousseline et à volants, dont les manches bouillonnées dissimulaient les bras maigres de la buraliste, tandis que le corsage, plissé et ouvert en cœur, laissait voir son cou blanc de la blancheur nacrée des rousses. Elle remplaçait aussi la ceinture de ruban bleu étroit et fané, qui rappelait encore l'uniforme de la pension, par un large ruban lilas.

Les bandeaux roides et collés aux tempes avaient été relevés et gonflés. Actuellement ils ruisselaient en ondes dorées autour du front pur de Victoire, et se nouaient à la nuque avec un nœud de velours noir. Çà et là, dans ces cheveux qui eussent fait à Paris la passion des artistes et semblaient appeler les rayons du soleil, madame d'Homery sema des marguerites violettes comme des points sombres qui faisaient valoir les lumières.

De temps en temps elle s'interrompait et regardait Victoire d'un air de triomphe. Elle se disait que sur cette vie si sombre, si décolorée, elle allait enfin faire briller un beau jour, un jour qui serait comme un météore dans un perpétuel crépuscule.

Tout en se défendant, Victoire se laissait faire et prenait une joie d'enfant à se regarder au miroir.

Elle se trouvait belle. Oh! jamais pareille fête n'avait lui pour la pauvre créature! Jusqu'alors persuadée de sa disgrâce, elle avait redouté de regarder son visage comme on redoute une impression pénible. Désormais elle était fière. Elle sentait qu'elle serait admirée... c'est-à-dire qu'elle allait trouver un sourire accueillant sur toutes les lèvres, un regard d'applaudissement dans tous les yeux... elle qui n'avait jamais rencontré que des visages froids!

Ce changement dans son physique, en modifiant l'opinion qu'elle avait d'elle-même, opéra soudain une transformation dans son moral. Elle sentit qu'elle saurait saluer et danser avec autant d'aplomb qu'Olympe, et que, si elle chantait, sa voix sortirait mieux de son gosier.

Cependant tout ce bonheur, compréhensible seulement pour les créatures déshéritées qui ont passé par des situations analogues, était

Digitized by Google

troublé à la pensée que Laurent trouverait peut-être sa toilette ambitieuse et déplacée pour son humble position : une robe à volants! des fleurs dans les cheveux! Dans le canton de Jarnage, les femmes mariées, les bourgeoises riches même, passaient toutes leur vie sans avoir mis dans leurs cheveux d'autres fleurs que la couronne d'oranger du jour de leurs noces.

Et le digne curé de Beaume, que penserait-il de toutes ces vanités mondaines?

Mais elle était si bien ainsi! elle se sentait si différente de la buraliste des postes, en robe de laine noire, qu'elle voyait tous les jours!

Lorsqu'elle descendit au salon, où nous étions tous réunis, vers onze heures, — on dîne encore à une heure dans ce pays, et les invités arrivent avant midi, — ce fut un cri général d'admiration. Victoire écoutait nos louanges les yeux brillants de plaisir et les joues empourprées de modestie.

Assurément elle était charmante ainsi, et je fis observer tout bas à madame d'Homery que si elle paraissait aux Italiens dans ce costume frais et gracieux, on la citerait parmi les jolies femmes.

— Eh bien, me répondit-elle, lorsque vous verrez à côté d'elle le notaire de Saint-Sylvain, vous vous apercevrez une fois de plus de cette grande vérité : à savoir que l'éducation et la toilette font souvent une grande dame d'une fille de fermier, et que rien ne saurait transformer en « un *gentleman* » un garçon campagnard, fût-il instruit et intelligent.

Les premiers regards dont Victoire avait, en entrant, cherché l'approbation ou le blâme étaient ceux de madame de Brances. Les yeux de madame de Brances exprimèrent l'étonnement d'abord, puis la satisfaction de voir sa jeune protégée si belle, puis une sorte de vague inquiétude.

— J'ai eu tort, n'est-ce pas, madame, de me laisser coiffer ainsi? dit Victoire, qui remarqua ces différentes impressions; cette toilette ne me convient pas.

— Si fait, chère enfant, elle vous va fort bien au contraire.

— Mais je ferais mieux de ne pas la porter?

— Gardez-la! — Et pourquoi, après tout, ne tireriez-vous pas parti de vos avantages? Les autres jeunes filles ne se parent-elles pas de leur mieux? Si la parure vous sied, qu'auraient-elles donc à dire? Ma fille a bien fait d'être un peu coquette pour vous. On vous blâmera, on vous critiquera peut-être. Ne vous en inquiétez pas : ce sera de l'envie.

Il arriva le premier, ce notaire de Saint-Sylvain tant aimé! De sa place au salon Victoire entendit le pas de son cheval dans l'avenue. Aussitôt elle devint pâle, puis rouge, ses yeux parurent s'agrandir, elle trembla.

Digitized by Google

Cet amour, qu'elle cachait avec tant de soins, n'était un secret pour personne de nous. Toutefois nul ne sembla voir son émotion. Elle se remit peu à peu, répondit les yeux baissés au salut de Laurent, et, dès qu'il se fut retourné, jeta un regard sur lui pour chercher sur son visage la trace de l'impression qu'il avait ressentie, en la voyant ainsi parée.

Mais la figure de Laurent n'exprimait en ce moment rien de plus qu'à l'ordinaire.

Le notaire avait la barbe faite et le bas de son visage tranchait en blanc sur le front et les joues brunies par le soleil; ses cheveux, fraîchement coupés, laissaient aussi, autour de ses tempes, une ligne pâle. Il portait une redingote de drap fin toute neuve, un gilet à carreaux, et un pantalon à raies, un peu court. Sa cravate était voyante, car, dans nos campagnes, les notaires ne s'astreignent pas à la cravate blanche, et son chapeau si lustré, qu'il semblait verni.

Son visage ne s'anima guère qu'après un quart d'heure de conversation. Alors il leva à plusieurs reprises sur Victoire le regard intérieur qui est propre aux natures contemplatives.

— Comme la toilette lui va bien, n'est-ce pas? lui dit à l'oreille madame d'Homery, en surprenant un de ces regards.

— Oui, oui, répondit-il d'une voix tranquille et un peu traînante, je le savais.

— Ah! vous avez déjà vu mademoiselle Normand aussi bien coiffée? reprit avec étonnement madame d'Homery.

— Je n'avais pas besoin de la voir; je la connais bien... Et il n'y avait que moi qui la connusse, reprit-il à demi-voix après un silence et comme en se parlant à lui-même.

— Nous aurons beaucoup de demoiselles aujourd'hui, monsieur Renier; il faudra les faire danser, dit madame de Brances. Nous aurons aussi la jeune mariée de Jarnage, madame Herbault, dont les toilettes ont été faites exprès à Clermont. Mais, en fait de toilette, les demoiselles la Hautière ont toujours le dessus.

— Je crois qu'elles vont bientôt arriver; j'ai vu tout à l'heure le cabriolet de M. la Hautière dans la lande, près de la Beaume.

— Ils prendront M. le curé en passant. Eh bien, monsieur Renier, on dit que mademoiselle Olympe a enfin trouvé un mari?

— Oui; je ferai le contrat.

— Qui donc épouse-t-elle? demanda vivement Victoire.

— Un avoué de Guéret.

— Ah! tant mieux, reprit la buraliste avec chaleur, je suis bien aise qu'elle se marie, surtout si le mariage est selon son gré. Monsieur Renier, croyez-vous que je puisse l'en féliciter sans indiscrétion?

Digitized by Google

— Puisque je vous le dis, c'est que vous pouvez le répéter, mademoiselle; au reste, M. la Hautière en a déjà parlé à quelques personnes.

— Maintenant, reprit madame de Brances, le tour de mesdemoiselles Clara et Clotilde va venir.

— Oh! elles ont le temps, dit le notaire avec indifférence.

— Ce sont des filles qui ne manqueront jamais de maris : elles sont bien dotées! Moi, je serais plus heureuse d'apprendre le mariage de quelque brave jeune fille pauvre!... — Victoire, voilà mesdames la Hautière qui entrent dans la cour: allez les recevoir, ma belle!

Depuis longtemps déjà la buraliste de Domérault s'était rapatriée avec ses anciens protecteurs. Sa conscience timorée lui avait reproché sa jalousie injuste et sa colère. A force de douceur, elle parvint à désarmer l'implacable orgueil d'Olympe.

Elle s'avança donc toute radieuse au-devant de ses compagnes, et tout empressée de féliciter Olympe. L'éclat que donnait le plaisir à ses yeux, l'animation qui montait à ses joues en un vif incarnat, la rendaient charmante.

Pourquoi donc Olympe accueillit-elle froidement son bonjour amical, et la regarda-t-elle, de la tête aux pieds, avec une expression d'étonnement glacé?

La pauvre Victoire demeura immobile et interdite à l'entrée du salon.

— Mille pardons, madame, dit Olympe en s'avançant pour saluer madame de Brances, mes sœurs et moi n'avons pas fait de toilette; nous sommes venues en campagnardes.

Et, rejetant son burnous algérien et son chapeau Louis XIII à plumes de coq, l'élégante Olympe laissa voir une robe de soie rose à carreaux, garnie de franges, et un filet pailleté de perles d'acier.

— Mais vous êtes toujours fort bien mises, mesdemoiselles; l'on ne saurait vous reprocher de manquer d'élégance. — Et, si j'en crois le bruit public, mademoiselle Olympe, vous allez bientôt remplacer ce joli burnous par un cachemire?

Olympe rougit, minauda, dit que l'on s'était bien pressé de parler... qu'elle ne savait pas en vérité si...

Son père vint heureusement la tirer d'embarras en annonçant le mariage.

D'autres invités arrivèrent, la nouvelle se propagea, les compliments devinrent généraux, puis, l'assemblée se complétant, les jeunes gens sortirent du salon, et se promenèrent par groupes dans le jardin, en attendant le dîner.

Toutes les conversations roulaient sur le mariage de mademoiselle la Hautière et sur la beauté de Victoire Normand. Ce rayonnement

Digitized by Google

de la pauvre buraliste était une révélation pour tout le monde. Tout à coup cette fille si humble et si dédaignée apparaissait, au milieu des autres, comme une déesse. Et le sentiment du triomphe la rendait plus belle.

Ses yeux ne cherchaient pas ceux de Laurent, mais elle se sentait regardée par lui. Ses oreilles n'écoutaient pas avidement les louanges, mais elles les devinaient, et tout son être s'épanouissait au bonheur en songeant que Laurent l'entendait vanter et l'admirait peut-être...

Ah! que ce moment payait de douleurs et de tristes jours! Pour la première fois, la pauvre créature connaissait un autre sentiment que la résignation.

Alors, si je l'eusse interrogée comme la veille, peut-être ne m'eût-elle pas fait une réponse si profondément chrétienne et douloureuse. Elle croyait au bonheur.

Madame Normand vint tard, parce qu'elle avait dû attendre, pour partir, l'expédition de son courrier. Un paysan de Domérault l'amena en charrette. Mais lorsqu'elle entra, majestueusement coiffée d'un bonnet de dentelles rousses, à coques de satin jaune, qui comptait bien vingt ans d'existence, ce qui est le bel âge des filles, mais assurément la décrépitude des bonnets ; — vêtue d'une robe de soie mordorée, l'unique qu'elle eût jamais possédée en sa vie, et qui aurait pu en conter long sur les pérégrinations et les revers, si les robes parlaient, d'un châle de Lyon qui copiait de son mieux les cachemires de 1811, — lorsqu'elle salua avec l'importance majestueuse qui convenait à son personnage, certes! elle fit son effet.

Après avoir suffisamment parlé d'elle et de ses maux, et des embarras survenus à son voyage, et de la différence de sa vie actuelle avec sa vie passée, elle regarda sa fille et la trouva belle.

Et ce lui fut l'occasion d'observer que, sans les malheurs, Victoire serait à cette heure, pour sûr, mariée à un colonel.

La délicate susceptibilité de la jeune fille fut une fois de plus blessée par cette terrible mère, et son visage s'altéra.

— Enfin, que veux-tu, mon poulet, il ne faut pas te vexer pour cela! s'écria la veuve de l'officier en manière de péroraison. Tu prendras peut-être ta revanche... Eh! eh!

— Je la crois un peu souffrante, interrompit madame d'Homery.

— Bah! bah! reprit la mère, je voudrais bien avoir sa santé.

Le dîner se prolongea quatre heures. Il n'y a plus qu'en province que l'on fait de ces repas éternels à sept ou huit services et à cinquante plats, tous plus parfaitement conditionnés l'un que l'autre.

On était une trentaine à table, dans une grande salle, et le bruit des conversations entamées à chaque bout de la table se joignait au cliquetis des verres et des assiettes, aux rires excités par les plaisan-

Digitized by Google

teries balourdes des maires et des propriétaires campagnards, qui s'efforçaient de faire boire les curés plus que de raison et de les interloquer, comme si c'eût été là un bien beau triomphe, aux éloges convaincus, sur les mets et les vins, que l'on discutait, que l'on comparait avec une importance admirable.

J'ai dit à peu près la composition de cette société : les curés, les maires, les gros propriétaires, le juge de paix, le notaire, l'huissier, le médecin, ou plutôt l'officier de santé. C'étaient là les autorités, les grands personnages.

Mais au-dessous de cet aréopage se groupait le petit monde.

Cette partie du département de la Creuse, l'ancienne Marche, est un pays éminemment démocratique par les mœurs : ainsi les petites ouvrières y sont regardées comme des demoiselles et participent à toutes les fêtes ; le cuisinier lui-même, qui prépare les festins, vient, à l'heure du rôti, prendre sa place au bas bout de la table et mêler son mot à la conversation.

De quoi pouvait-on bien causer à ce dîner, si ce n'est, comme à tous les dîners semblables, des intérêts généraux et particuliers du département et de la localité, de la politique dans ses rapports avec le prix du vin et du blé, des innovations agricoles, et des merveilles du noir animal?

Laurent Renier parlait moins haut que tout le monde, mais il avait le privilége de se faire écouter ; lorsqu'il émettait une opinion de sa voix lente, on se taisait pour la recueillir.

En effet, ses phrases courtes et simples exprimaient toujours une idée juste, qui tombait dans le flux de paroles sans portée de ses voisins, comme un germe fécond. D'un mot il caractérisait le fort et le faible d'une opinion. Je fus stupéfait de l'entendre juger les événements politiques du moment, les principes qui passionnaient les intelligences, plus sainement que nos orateurs et nos journalistes.

Je compris alors la passion de Victoire pour cet homme sans extérieur, mais dont l'âme me parut recéler des trésors enfouis. Ces deux natures étaient bien pareilles. De même que Victoire, heureuse et parée, se révélait tout à coup à nous comme une adorable femme, de même ce notaire de campagne, à la rustique encolure, m'apparaissait comme une intelligence d'élite.

D'ailleurs, à le bien regarder, on ne pouvait certes pas dire qu'il fût laid non plus, ce notaire. Il avait le front large, le nez droit, la bouche garnie de belles dents. Il était grand et solidement charpenté. Sous ses vêtements campagnards un statuaire eût peut-être deviné le modèle d'un dieu antique.

Mais il marchait lourdement et il était mal habillé, ce qui, dans notre monde, est une des plus grandes infériorités sociales. Trans-

Digitized by Google

portez-le dans un salon, quelle femme n'aurait honte de lui parler?

Après dîner cependant, par cette attraction naturelle qui groupe bientôt dans une réunion les esprits de même niveau, nous nous trouvâmes lui, le curé de la Beaume, madame de Brances et moi, réunis dans un coin du salon. Victoire était allée au jardin, où elle aidait madame d'Homery à servir le café.

Plus j'écoutais ce qui se disait entre ces trois personnes vivant de la même vie solitaire, qui dans son petit manoir, qui dans son presbytère, qui dans son village, plus la curiosité me prenait de lire dans ces esprits si différents des nôtres.

J'étais vraiment étonné de la culture d'esprit de Laurent Renier, qui s'accordait si mal avec sa difficulté d'élocution. Tout à coup j'en reçus l'explication par une réponse qu'il fit à madame de Brances.

— Madame, lui dit-il, durant la mauvaise saison il m'est arrivé de rester des mois entiers sans parler. Lorsque nous sommes chacun confinés dans nos maisons par la neige ou le défoncement des chemins, je ne puis aller causer ni avec l'abbé Blanc, ni avec vous, ni avec M. la Hautière. Durant ces périodes de mauvais temps je n'ai pas même l'occasion d'exercer ma profession, car on ne choisit pas ces moments pour passer des actes; alors je lis et je pense; mon esprit marche, marche, et ma langue se colle à mon palais. En été même, songez donc que je n'ai pas l'occasion de parler une heure par jour! Vous, madame, vous avez mené une autre existence et vous avez contracté cette habitude de la parole qui ne se perd plus. Moi, j'ai vécu ainsi depuis mon enfance. Lorsque j'étais petit, j'allais tout seul, entre les heures d'école, tendre des collets dans les bois ou pêcher dans les étangs. Au collége de Guéret, je ne me mêlais guère aux jeux de mes condisciples, qui me trouvaient balourd; à l'École de droit, ce fut tout de même, ou du moins je ne me liai qu'avec des jeunes gens campagnards comme moi.

Jamais peut-être Laurent Renier n'avait parlé si longtemps de suite.

— Mais, m'écriai-je, comment cette continuelle solitude ne vous fatigue-t-elle pas? Comment ne sentez-vous pas le besoin de société intime? Pourquoi ne songez-vous pas au mariage?

— Oh! j'y songe... répondit-il laconiquement.

— Mais vous croyez qu'on n'y saurait songer assez longtemps d'avance? reprit madame de Brances.

— Je n'ai pas encore fini de payer ma charge, dit Laurent, et en attendant je vis avec six cents francs par an.

Il n'y avait rien à répondre; d'ailleurs, en ce moment, notre groupe fut dissous par l'arrivée de quelques-uns des invités qui revenaient de prendre le café.

Digitized by Google

Il était à peine cinq heures et demie, et déjà les jeunes gens, impatients, frappaient doucement la mesure du pied pour demander le bal. Les bals commencent aussitôt après le dîner et se prolongent jusqu'à neuf ou dix heures du soir; et certes, à voir comme les danseurs se secouent, je crois qu'ils doivent être fatigués.

Tandis que madame d'Homery faisait ranger le piano dans un coin et cherchait ses contredanses, je ne pus m'empêcher d'exprimer à madame de Brances mon étonnement de trouver tant de solide instruction et d'intelligence dans ce notaire de Saint-Sylvain.

— Croyez-vous donc, me dit-elle, qu'il n'y ait de valeur intellectuelle qu'à Paris et dans ce clan de deux ou trois cents personnes qui se sont proclamées tout Paris? La province, croyez-le bien, les campagnes même, recèlent des esprits sérieux et profonds qui ne soutiendraient pas peut-être une conversation brillante et ne donneraient point la réplique à un causeur parisien, mais qui savent beaucoup et jugent bien. Laurent Renier vous dirait au besoin où en est la philosophie en Allemagne; et Victoire, cette pauvre buraliste de village qui connaît à peine le nom de Lamartine et ne sait pas du tout celui d'Alexandre Dumas, car elle n'a jamais lu de romans, Victoire vous étonnerait peut-être si vous causiez avec elle.

— D'un mot, hier, elle m'a ouvert des horizons infinis.

— Eh bien, que vous disais-je? Voyez-vous, les forces vives d'une nation tiennent au sol; c'est de la base que vient la solidité de l'édifice. Cette vulgarisation des idées et cette ignorance des personnalités et des noms propres a un sens profond : elle prouve que l'intelligence vient du fond même du pays au lieu d'être seulement un vernis sur sa surface. Voilà pourquoi la France est une grande, forte et impérissable nation, tandis que la Russie, par exemple, semble un colosse à pieds d'argile.

Les premières mesures d'une polka coupèrent court à ces réflexions graves; tout à coup le plancher du salon cria sous les sauts cadencés des danseurs.

Quel entrain! Nous ne saurions imaginer, nous autres qui regardons la franche gaieté comme de mauvais ton, le plaisir de bon aloi que goûtaient ces jeunes gens, y compris Victoire et Laurent, dont l'âme pourtant avait tant de profondeur.

Ils s'amusaient vraiment, ils dansaient pour danser, et se trouvaient heureux du mouvement rhythmique qui les secouait.

Comme dans toutes les campagnes, il y avait plus de danseuses que de danseurs. Tant de jeunes gens quittent le pays pour être soldats, aller aux écoles, ou chercher dans les villes une occupation qui les enlève aux travaux agricoles! Quand les cavaliers manquaient, les

Digitized by Google

jeunes filles dansaient ensemble et ne semblaient pas s'amuser de moins bon cœur.

Ce fut enfin le tour de Victoire d'être invitée par Laurent. Comme elle s'élança joyeuse au quadrille! comme elle dansa légère et pimpante dans sa fraîche toilette!

Sa respiration était courte, oppressée; après chaque figure une pâleur soudaine éteignait l'éclair de ses yeux et la fraîcheur de ses joues; mais la vaillante fille triomphait bien vite de cette faiblesse pour bondir à la danse, plus rieuse et plus belle.

Elle ne prenait point garde aux regards envieux des demoiselles la Hautière, qui se sentaient éclipsées par la pauvre Cendrillon, ni à l'air de blâme de madame la Hautière, laquelle faisait des signaux indignés aux autres duègnes, en montrant du regard la buraliste de Domérault, qui osait danser avec grâce dans sa belle robe, au lieu de sauter ou de marcher bien roide dans son vieux fourreau de pensionnaire, qui osait porter les cheveux relevés sur le front, et crêpés... avec des fleurs dedans!

Eh! qu'importaient à Victoire ces mesquines colères? elle ne les voyait même pas!

Mais moi, je m'inquiétais de ce point noir dans la joie générale comme d'un orage qui s'amoncelait à l'horizon et menaçait la pauvre buraliste.

Elle était trop belle; sa toilette, rehaussée de son air de bonheur, choquait toutes les susceptibilités : celles des filles dotées d'abord, qui trouvaient de l'insolence à cette mise de princesse; celles de leurs mères, bien entendu; puis celles de tous les gens désintéressés qui appartenaient à la classe des moutons de Panurge; — et le nombre en est grand dans tous les milieux! — ceux-là s'inquiètent toujours des supériorités sans savoir pourquoi.

Mais c'était la mère Normand qui provoquait surtout les colères contre sa fille; elle agitait tant son bonnet à coques en manière d'applaudissements, elle se donnait tant d'importance, elle parlait si haut pour rappeler ses vieux succès et citer les toilettes qu'elle avait portées jadis, aux bals des officiers, que toutes les antipathies se réveillaient, et que je voyais les lèvres envieuses murmurant : « Telle mère, telle fille! »

Je mesurais alors du regard Laurent et Victoire, puis la famille la Hautière et madame Normand, évaluant et comparant ainsi les grandeurs et les petitesses de la province.

Entre les danses on chanta. Madame d'Homery, qui était un talent à Paris, donna l'exemple; mademoiselle Olympe ne craignit pas de lui succéder au piano, et de s'accompagner elle-même un morceau d'opéra. Mais, soit que la comparaison fût par trop désavantageuse,

Digitized by Google

soit que, ce jour-là, l'étoile de mademoiselle Olympe eût pâli, il n'y eut pas un mot d'éloge.

Elle regagna sa place, pâle de colère.

Quelques hommes chantèrent, tant bien que mal, et sans accompagnement, des chansons de Nadaud et de Pierre Dupont.

Puis Victoire, à son tour, fut priée de chanter au piano.

Elle ne voulait dire qu'une ronde, et en dansant.

— Cela reposera madame d'Homery, qui ne cesse de tenir le piano pour jouer des quadrilles, dit-elle.

Mais madame d'Homery insista.

— Eh bien, s'écria-t-elle, chantez la ronde du *Pré aux Clercs*, et je vous l'accompagnerai!

La ronde fut bientôt formée. Victoire la conduisit et commença :

Robert du voisinage
Était le beau danseur,
Il la voit, il l'engage,
Pour elle quel honneur !...

Sa voix pure et cristalline avait les sons pénétrants de l'harmonica, et parfois certaines notes ténues de ce soprano délicat allaient à l'âme.

Mais on eût dit que toute cette force et tout cet éclat n'étaient donnés à la pauvre buraliste que par une sorte de surexcitation fébrile; plus sa danse était bondissante, plus son chant avait d'acuité pénétrante, plus il semblait que la joie terrassait cette nature énergique, qui supportait si naturellement la douleur.

Je l'écoutais, ravi par un charme inconnu.

— C'est bien mieux encore quand elle chante des cantiques! me dit, avec un éclair d'enthousiasme, le curé de la Beaume.

J'osai battre des mains ; elle devint très-rouge, et, tout à coup, se tut et s'arrêta.

— Recommencez donc, au contraire! lui cria aigrement Olympe la Hautière. On vous applaudit comme les actrices ; bissez votre air, prima-donna !

Olympe avait été au spectacle à Clermont, et elle se plaisait à montrer son expérience des usages et des mots du théâtre. Quant à Victoire, qui ne se figurait pas même ce que c'était que la scène, elle ne comprit pas bien les paroles de son ancienne amie, mais elle en devina le sens hostile et injurieux.

Être comparée à une comédienne lui semblait la dernière des humiliations.

Digitized by Google

Mais ce qui la consterna davantage, ce fut l'idée que peut-être elle avait mérité ce sarcasme cruel.

« J'aurai mis trop d'expression dans mon chant, se dit-elle... Cette romance n'est peut-être pas convenable, ou bien j'aurai eu des airs effrontés, sans le vouloir. Avec cette coiffure et des fleurs dans les cheveux, c'est si facile ! »

— J'ai eu tort, Olympe ! s'écria la naïve créature d'une voix altérée ; ne vous moquez pas de moi.

— Tort ! en quoi donc ? répliqua l'implacable fille ; vous êtes élégante, vous chantez comme les actrices ! Eh ! mais, il faut bien employer tous vos moyens pour trouver un mari !

Victoire chancela sous l'injure comme chancelle un combattant qui vient de recevoir une balle.

Les paroles d'Olympe avaient été sifflées d'une voix mordante et claire qui retentit d'un bout à l'autre du salon.

Madame Normand, que cette injure avait surprise dans l'exaltation de son amour-propre maternel, y répondit par une autre impertinence, et nous tous par une exclamation douloureuse.

Le curé courut à Victoire, qui, brisée, perdait connaissance.

— Mademoiselle Olympe, vous avez été méchante avec votre amie ! s'écria-t-il.

— Si Victoire ne trouve pas de mari, cela prouve seulement que les hommes ont plus d'égards à la fortune qu'au mérite, ajouta madame de Brances d'une voix contenue et en soutenant la pauvre fille dans ses bras; car son titre de maîtresse de maison ne lui permettait pas les remontrances.

— Tant de vertus seront peut-être un jour récompensées ! répliqua Olympe, les dents serrées par la rage de se sentir blâmée.

— Je voudrais bien en ce moment être riche et beau, et valoir quelque chose, pour demander la main de mademoiselle Victoire Normand, dit de sa voix grave et lente le notaire de Saint-Sylvain.

— A la bonne heure ! s'écrièrent ensemble madame de Brances, madame d'Homery et le curé.

Quant à Victoire, elle rouvrit ses yeux, qui semblèrent se dilater dans la suprême extase du bonheur, elle tendit la main à Laurent par un mouvement où se concentrèrent toutes ses forces expirantes :

— Ah ! merci ! murmura-t-elle ; mais pourquoi...

Elle n'acheva pas : ses lèvres blanchirent, ses yeux se fermèrent.

— Grand Dieu ! s'écria le curé, qui reconnut dans ce spasme une convulsion suprême. — Madame Normand, votre fille est morte !...

. . . . . .

En effet, un anévrisme, lentement développé par les douleurs

Digitized by Google

constantes de la pauvre buraliste, venait de se rompre. Laurent Renier avait parlé trop tard !

Trois jours après, dans le petit cimetière de la Beaume, si dénudé dans son entourage de pierres, si solitaire entre la grande lande et la pauvre église, on fermait une tombe de plus, une tombe sans nom comme les autres, protégée par la même croix de granit brisée, et que bientôt la même herbe devait recouvrir.

CLAUDE VIGNON.

Digitized by Google

LA

RENAISSANCE ET LA PAPAUTÉ

NICOLAS V[1]

L'Église catholique, dans ses plus beaux jours, n'eut jamais un chef qui lui procura tant de genres de gloires à la fois que Nicolas V[2]. Le nouveau pape avait passé toute sa vie dans le commerce des savants ou dans le commerce des saints. On l'appelait dans sa jeunesse le *pauvre étudiant de Sarzane*, et ce souvenir fut en partie la source de cette générosité pleine de tendresse qui donnait tant de prix à ses bienfaits. Jamais rejeton de noble race ou de dynastie régnante ne montra un si touchant contraste entre la grandeur de son rang et la simplicité de ses habitudes. Sa pauvreté n'avait pas été seulement pour lui un utile apprentissage ascétique; en lui procurant des bienfaiteurs en qui la bienfaisance était la moindre des vertus, elle lui fit éprouver toutes les douceurs de la reconnaissance jointe à l'admiration; et, comme l'humilité marchait en lui de pair avec les trésors de science vraiment lumineuse qu'il allait grossissant tous les

[1] M. Rio, dont nos lecteurs connaissent les travaux consacrés depuis trente ans à la réhabilitation de la vérité dans l'art et dans l'histoire, va prochainement publier sous le titre, l'*Art chrétien*, une histoire complète de la peinture et de la sculpture catholiques en Italie. Nous avons détaché de cet ouvrage, dont l'importance et la sérieuse originalité sont propres à saisir vivement l'attention du public intelligent, quelques pages destinées à éclairer d'un jour nouveau les services rendus à l'art par la papauté, victime là comme ailleurs d'une si stupide ingratitude.

[2] Thomas de Sarzane, *élu pape en* 1447.

Digitized by Google

jours, il en résultait une élévation habituelle de sentiments et de vues qui se communiquait plus ou moins à tous ceux qui étaient dignes de le comprendre. Sous ce dernier rapport, son bonheur dut dépasser ses espérances. Jamais la cour pontificale, avant ni après lui, ne présenta un pareil spectacle. On était encore dans le premier enivrement causé par la résurrection des monuments de la littérature classique; mais, au lieu de n'y voir qu'une source de jouissances purement littéraires, comme plus tard au siècle de Léon X, on y puisait un nouvel enthousiasme pour la défense de ces malheureux Grecs que le sabre musulman menaçait d'exterminer. Aussi les plus habiles négociateurs employés par Nicolas V auprès des puissances tièdes ou récalcitrantes, joignaient-ils aux arguments diplomatiques le culte des lettres grecques et latines, au nom desquelles on pouvait faire appel à la sympathie des âmes généreuses qui avaient reçu ou aspiraient à recevoir un commencement d'initiation. Le type de ces diplomates lettrés, qui voyaient dans les Grecs d'Orient non-seulement des frères en Jésus-Christ, mais aussi les descendants des précepteurs du genre humain, et qui voulaient les sauver à ce double titre, était ce Sylvius Æneas Piccolomini, plus tard pape sous le nom de Pie II, en qui la longue pratique des affaires et son immense érudition ne refroidirent jamais l'enthousiasme. Il représentait dignement sa cour et son époque dans ce qu'elles avaient de généreux, soit en fait d'intervention au dehors, soit en fait de patronage au dedans, pour la plus grande gloire de la sainte Église et de l'intelligence humaine. Mais il ne représentait pas Nicolas V tout entier, qui était un personnage ecclésiastique avant tout, dans l'acception à la fois la plus humble et la plus élevée de ce mot, et qui, entre tous les attributs de l'Église, dont il était le chef visible, préférait celui d'épouse mystique de Jésus-Christ. La glorification de cette épouse par tous les moyens qui étaient en son pouvoir fut le but suprême de son pontificat. C'était pour elle, et comme pour ajouter à sa parure, qu'il voulait déployer, dans tout ce qu'il entreprenait, la grandeur et la magnificence qui caractérisèrent, non pas ses œuvres, qui restèrent inachevées, mais ses projets. Même dans les petites choses, comme les vases et les ornements d'église et les habits sacerdotaux, il voulait qu'on vît une sorte de reflet de la Jérusalem céleste. Aussi avait-il fait appel au génie des plus habiles orfèvres pour exécuter les nombreux chefs-d'œuvre dont il avait enrichi le trésor de saint Pierre, et qu'il énumérait avec une naïve complaisance dans son allocution suprême[1].

C'est dans ce document testamentaire, conservé par son bio-

[1] Voir la *Vie de Nicolas V*, par le savant Manetti, dans Muratori, t. III, part. II p. 908.

Digitized by Google

graphe, qu'il faut chercher le but et l'esprit de tous ses actes. Le pontife moribond y déclare solennellement que ce n'est ni par ambition, ni par vaine gloire, ni par le désir d'immortaliser son nom et son règne, qu'il a entrepris de si grandes choses, mais pour accroître l'autorité de l'Église romaine et la dignité du siége apostolique aux yeux de toute la chrétienté[1].

Les grandes choses pour lesquelles il plaidait ainsi, à sa dernière heure, étaient surtout les travaux de restauration et de construction par lesquels, complétant l'œuvre ébauchée par son prédécesseur, il avait changé l'aspect de la ville de Rome. Plusieurs des églises primitives consacrées par le souvenir des apôtres et des premiers martyrs étaient tombées en ruine; leur reconstruction fut la première tâche que sa piété s'imposa, et les fidèles purent de nouveau aller prier dans les sanctuaires que la barbarie des temps leur avait fermés. Des réparations considérables et urgentes furent faites aux basiliques de Saint-Jean de Latran, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Laurent, de Saint-Paul hors-des-murs, sans parler d'une foule d'autres églises, oratoires et couvents qui furent ou bâtis, ou réparés, ou décorés, ou agrandis aux frais du trésor pontifical.

Mais c'était au Vatican, près des reliques des saints apôtres, que Nicolas V voulait déployer toute la magnificence que comportait le progrès des arts et de toutes les branches des connaissances humaines, à cette époque si féconde en découvertes et en chefs-d'œuvre. La description détaillée que nous a laissée son biographe du système d'édifices qu'on aurait pu appeler la cité Vaticane a quelque chose de fabuleux, qui transporte l'imagination du lecteur dans les pays où les demeures des dieux et des rois se construisaient sur des proportions colossales; ou plutôt c'est un beau rêve, suggéré par le souvenir de la sainte montagne de Sion avec son temple et ses vastes portiques au-dessus desquels étaient distribuées les habitations de ceux qui offraient pour le peuple les prières et les sacrifices. Nicolas V voulait une distribution réglée d'après le même plan, avec un point central vers lequel tout convergerait comme à Jérusalem; mais il voulait que l'édifice principal et les parties accessoires offrissent des proportions correspondantes à la force expansive de l'Église universelle, et à la place immense qu'elle occupait dans l'histoire du monde.

Dans la pensée de Nicolas V, le Vatican devait être, pour toute la chrétienté, ce qu'avait été la grande colonne milliaire du Forum pour

[1] « Quibus quidem non causis, non ambitione, non pompa, non inani gloria, non « fama, non diuturniori nominis nostri propagatione, sed majori quadam Romanæ « Ecclesiæ auctoritate, et ampliori Sedis Apostolicæ apud cunctos christianos populos « dignitate... (*Ibid.*, p. 949.)

Digitized by Google

l'empire romain, c'est-à-dire le lieu d'où devaient partir et où devaient aboutir les messagers du grand empire spirituel, chargés de porter, dans toutes les directions, les paroles de vie, de vérité et de paix. Pour qu'aucun genre d'autorité ne manquât à ces messagers, à côté des inspirations de la science divine devaient se trouver les traditions de la science humaine, consignées dans les monuments du génie grec et latin, que l'auteur de cette magnifique combinaison faisait venir et traduire à grands frais; et son ardeur à poursuivre ce genre de conquêtes fut couronnée d'un tel succès, qu'il parvint à réunir jusqu'à cinq mille manuscrits, c'est-à-dire la plus riche collection qu'on eût encore vue depuis la dispersion de la bibliothèque d'Alexandrie. Tous ces trésors étaient ordonnés et disposés d'après un certain ordre hiérarchique, réglé sur leur importance respective et sur le degré de lumières qu'ils offraient à l'intelligence humaine. Un ouvrage qui pouvait aider à pénétrer dans les profondeurs de l'Écriture sainte était mis au-dessus de tout, et un manuscrit contenant soit quelque opuscule d'un Père de l'Église, soit quelque commentaire qu'on avait cru perdu, était accueilli comme un envoi du ciel. Parmi les lacunes qui restaient à remplir, il y en avait qui étaient plus douloureusement senties et qui provoquaient de la part de Nicolas V des actes de générosité dans le genre de ceux d'Alexandre quand il conquérait l'Asie. Une récompense de cinq mille ducats fut promise à celui qui apporterait l'Évangile de saint Matthieu dans la langue originale. C'était, de toutes les conquêtes bibliographiques, celle à laquelle il attachait le plus de prix.

Quelque riche qu'il fût en manuscrits grecs et latins, il ne se consolait pas de ne pas voir figurer les histoires de Tite-Live et de Tacite à côté de celles d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon; mais ici c'était plutôt la passion du collecteur que la curiosité du littérateur qui était en jeu; car la biographie de Nicolas V nous laisse apercevoir en lui une prédilection marquée pour les monuments du génie grec, et il fallait que ses jouissances, en les lisant, eussent été bien vives et qu'il les crût bien légitimes pour qu'au moment de paraître devant Dieu, il le remerciât de lui avoir donné le goût des lettres et les facultés nécessaires pour les cultiver avec succès[1].

Pour ce qui est de la statuaire antique, dont les moindres débris étaient alors recherchés avec passion, Nicolas V ne paraît pas s'être beaucoup préoccupé de ce genre de découvertes, soit qu'il ne

[1] « Quo circa gratias, inquam, agimus tibi, sempiterne Deus, quoniam... nobis « quum adhuc pueri essemus, gratiam concessisti, ut egregiis illis, et non pervulgatis « naturæ adminiculis adjuti, ad litterarum studia converteremur... » etc. (Muratori, *ibid.*, p. 953.)

Digitized by Google

les appréciât pas à leur juste valeur, soit que la sculpture, dans la plupart des œuvres qui reparaissaient au grand jour, lui parût entachée d'idolâtrie ou de servilité. C'est sans doute à cette espèce d'antipathie qu'il faut attribuer le peu d'encouragement que trouvèrent auprès de lui les sculpteurs contemporains. Et s'il fit une exception en faveur de Bernardo Rossellini, ce fut précisément parce qu'il sacrifia les succès qu'il ne tenait qu'à lui d'obtenir comme sculpteur à la gloire de le servir, comme architecte, dans l'exécution de ses magnifiques projets.

Nicolas V motive très-bien, dans sa dernière allocution, l'importance qu'il attachait aux grands travaux d'architecture. Il était persuadé qu'une combinaison bien entendue d'édifices décorés avec goût et imposants par leurs dimensions ferait sur les pèlerins et sur tous les étrangers, curieux ou dévots, une impression qui se transmettrait au loin à tous ceux qui avaient là le centre de leur foi, et que l'autorité du Saint-Siége en serait plus respectée. Il savait quel rôle avait joué dans l'histoire du peuple romain l'aspect du Capitole et la promesse d'éternité qui y était attachée.

Ses architectes mirent donc la main à l'œuvre avec toute l'ardeur que pouvait leur donner la conscience d'une grande tâche, d'une tâche qui aurait pour juges et pour rémunérateurs, de génération en génération, les habitants de la catholicité tout entière. Mais quel était le génie qui oserait entreprendre de réaliser ou même de tracer un plan si vaste et si compliqué? La mort de Brunelleschi avait précédé l'avénement du nouveau pontife. Michelozzo, son successeur dans la direction des travaux de la coupole de Florence, pouvait à peine suffire à toutes ses entreprises. D'ailleurs, il lui manquait cette hardiesse d'imagination qui avait distingué Brunelleschi, et qui n'était pas moins nécessaire que la pureté du goût pour entrer complétement dans les vues de Nicolas V.

Un homme supérieur à Brunelleschi lui-même, sinon pour la pratique, du moins pour la théorie de la science, et qui partage avec lui la gloire d'avoir restauré, sans imitation servile, l'architecture antique, était venu à Rome peu après l'avénement du nouveau pontife, c'est-à-dire quand il méditait déjà les constructions gigantesques dont nous avons parlé. Cet homme, né à Florence en 1404, avait brillé dans sa patrie par la réunion de toutes les qualités de cœur, d'esprit et de corps que certains romanciers du moyen âge aiment à concentrer sur leur héros imaginaire; passionné pour la littérature ancienne, il écrivait le latin mieux que sa langue maternelle, et l'élégance de son style avait plus d'une fois dérouté les conjectures des érudits. Son application incessante, jointe à une sorte de divination scientifique, l'avait initié aux mystères de tous les arts, et l'avait mis

Digitized by Google

sur la voie de plusieurs découvertes importantes dont il ne prit jamais la peine de revendiquer le mérite. Ses connaissances dans les sciences physiques, mécaniques, mathématiques, allaient aussi loin et même plus loin que ne semblait le permettre l'état de ces diverses sciences à cette époque. Il maniait rarement le pinceau; mais il écrivait pour les peintres, et aussi pour les sculpteurs, des préceptes qui faisaient oublier tous les théoriciens qui l'avaient précédé. En architecture, tout en ne cherchant qu'à rendre Vitruve intelligible, il s'élevait plus haut que lui; et, dans cette élévation dont il ne paraît pas avoir eu la conscience, il restait fidèle à ses habitudes de déférence et de modestie. Cet homme si universel et si accompli, ce prodige de science et de générosité, ce composé merveilleux du savant, du poëte, de l'artiste et du chevalier, dans l'acception la plus chrétienne de ce mot, était Léon-Baptiste Alberti.

Avec un si noble caractère et de si belles facultés, la confiance de son nouveau patron lui était assurée d'avance; et, si elle avait eu besoin d'être justifiée, cette justification fut complète, quand il eut présenté au pape, en 1452, son grand Traité d'architecture, qui l'a fait appeler le Vitruve florentin. Or, s'il était une science, après la théologie, sur laquelle Nicolas V se piquât d'une certaine compétence, c'était l'architecture. Il avait vu de près les créations du génie de Brunelleschi, et il trouvait dans Alberti un disciple de ce grand homme, mais un disciple en qui l'admiration pour son maître ou pour son modèle ne nuisait en rien à l'originalité. Son Traité pouvait être regardé comme un nouvel hommage rendu à l'antiquité classique; mais c'était un hommage tempéré par des corrections pleines de justesse et ennobli par une indépendance de jugement sans laquelle il eût été difficile à l'auteur de concilier, comme il l'a fait, l'utilité pratique avec l'intérêt archéologique.

Mais ce n'était pas seulement dans ses œuvres *écrites* que se trouvait la preuve de l'originalité de ses conceptions; on la voyait encore dans ses œuvres *construites*, dans la façade si élégante et si pittoresque de Santa-Maria-Novella, qui rappelle un peu celle de San-Miniato et les pilastres à fleur de mur de l'étage supérieur du Colysée; dans le palais Ruccellaï, transition curieuse du style rustico-gothique au style classique de Bramante; dans l'église de Saint-André à Mantoue, dont la façade, aujourd'hui défigurée, présentait une heureuse imitation d'arc de triomphe, tandis qu'à l'intérieur une ordonnance régulière de pilastres corinthiens était couronnée par un magnifique entablement; enfin, dans l'église de Saint-François à Rimini, justement regardée comme le chef-d'œuvre d'Alberti, qui, tout en se laissant influencer par certaines réminiscences d'arcs de triomphe romains et de temples périptères grecs, a su ordonner le système de

Digitized by Google

portiques qui entourent cette église, de manière à pratiquer, dans l'intervalle des arcades, sur un soubassement continu, des emplacements pour des tombeaux où devaient reposer les cendres des hommes illustres, quand il y en aurait.

Il serait impossible de déterminer avec quelque précision la part qui revient à Léon-Baptiste Alberti dans les constructions ordonnées par Nicolas V. En arrivant à Rome, il avait trouvé Bernardo Rossellini en pleine possession de la confiance du Saint-Père et travaillant, sous sa direction, à l'accomplissement de ses projets gigantesques[1]. Ce dernier ne fut pas dépossédé pour faire place au nouveau venu, mais le pape, qui avait été jusqu'alors son propre ministre des travaux publics, sembla se décharger de cette tâche sur Léon-Baptiste Alberti, en se réservant toujours la suprême direction pour l'ordonnance et la décoration des édifices qu'il s'agissait de construire.

Au reste, si l'on prend à la lettre les fortes expressions de Vasari, il y avait de quoi occuper les facultés de plusieurs architectes et les bras de plusieurs milliers d'ouvriers. Nicolas V, nous dit le biographe, *mettait la ville sans dessus dessous*[2]. Outre les travaux de construction, il y avait les travaux de réparation, les travaux de destruction, les travaux d'alignement, les travaux d'assainissement et même les travaux de fortification, qui ne se bornaient pas à l'enceinte de Rome et au château Saint-Ange, mais qui s'étendaient à tout le domaine pontifical, à Cività-Vecchia, à Cività-Castellana, à Narni, à Orvieto, à Spolète; car Nicolas V, par un sentiment de dignité qui convenait au chef de la chrétienté, voulait que le patrimoine de Saint-Pierre ne fût plus exposé aux insultes et aux usurpations des turbulents vassaux qui avaient causé tant de soucis à ses prédécesseurs. Bernardo Rossellini remplit sa tâche jusqu'au bout, comme ingénieur militaire; mais il n'en fut pas de même pour celle qu'il avait entreprise, comme architecte monumental, sous la direction ou avec le concours de Léon-Baptiste Alberti. Les trois avenues de portiques qui devaient conduire du château Saint-Ange à la basilique de Saint-Pierre ne furent pas même commencées. Le palais pontifical, dessiné sur un plan qui rappelait presque les résidences royales de Thèbes ou de Memphis, se réduisit aux proportions rigoureusement nécessaires au service et à l'habitation d'un souverain de second ordre, et la basilique dont la voûte devait signaler de loin le tombeau du prince des apôtres, et dont l'abside avait été déjà construite à la hauteur de

[1] Vasari dit, en parlant de Nicolas V : « Il detto pontefice era d'animo grande e « risoluto, ed intendeva tanto, che non meno guidava e reggeva gli artifici, ch'eglino « lui. » (*Vita di Rossellino.*)

[2] « Aveva, col suo modo di fabricare, messo tutta Roma sottosopra. » (*Vita di Leon-Battista Alberti.*)

Digitized by Google

plusieurs pieds, demeura ce qu'elle avait été jusqu'alors, en attendant que le génie de Bramante et celui de Michel-Ange vinssent agrandir ses dimensions.

Les peintres venus pour décorer tous ces édifices furent-ils plus heureux que les architectes qui avaient été chargés de les construire?

Quand Nicolas V prit possession du siége pontifical, en 1447, Gentile da Fabriano travaillait encore aux fresques de Saint-Jean de Latran; mais il était alors presque octogénaire, et l'on a de très-bonnes raisons de supposer que sa mort eut lieu dans les premières années du nouveau règne. Victor Pisanello, qui avait été son collaborateur, mourut aussi vers la même époque[1]. D'ailleurs, il y avait longtemps qu'il avait déposé le pinceau pour se livrer tout entier à la numismastique. Dans la dernière moitié du pontificat de Nicolas V, un seul peintre restait encore de tous ceux qui avaient été appelés par ses prédécesseurs; mais ce peintre, qui était Frà Angelico, valait à lui seul une école tout entière, et personne ne l'appréciait mieux que le nouveau pontife, qui avait vu, pour ainsi dire, éclore l'un après l'autre les merveilleux produits de son pinceau dans le couvent de Saint-Marc. Les fresques qu'il avait commencé à peindre dans le Vatican pour Eugène IV, et qui furent malheureusement détruites sous le règne de Paul III, étaient, à l'avénement de Nicolas V, la plus belle décoration du palais pontifical, tel qu'il existait alors, et leur destruction sera un éternel grief des amis de l'art chrétien contre le vandalisme trop savant du seizième siècle.

De même qu'Eugène IV, pour représenter les progrès de l'art dans toutes les directions, avait associé au pinceau mystique de Gentile da Fabriano le pinceau savamment naturaliste de Victor Pisanello, de même Nicolas V, qui, dans le domaine de la peinture comme dans celui de la théologie, semble avoir toujours aimé à placer la science à côté, ou, si l'on veut, au-dessous de l'inspiration, voulut avoir à côté de Frà Angelico un peintre alors très-célèbre dans l'Italie centrale et possédant mieux qu'aucun contemporain la partie scientifique de son art; je veux parler de Piero della Francesca, qui, depuis la mort de Masaccio, était resté sans rival pour les qualités qui caractérisaient la seconde manière de ce grand artiste. Cette supériorité n'était pas la seule à laquelle il eût le droit de prétendre, s'il est vrai qu'il fût plus versé dans la perspective et la géométrie qu'aucun de ceux qui avaient traité cette matière avant lui[2]. Il est certain qu'il laissa des écrits où ses disciples puisèrent largement de son vivant et après sa

[1] La mort de Gentile da Fabriano dut avoir lieu à Rome un peu avant le jubilé de 1450, et celle de Victor Pisanello vers 1451. (Voir Gaye, *Carteggio inedito*, vol. I, p. 163.)

[2] Vasari, *Vita di Piero della Francesca.*

Digitized by Google

mort; il n'est pas moins certain que Frà Luca Pacioli, l'un deux, eut plus tard l'occasion de communiquer à Léonard de Vinci quelques-unes des découvertes de son maître.

Nicolas V, qui se trompait rarement sur les aptitudes spéciales des hommes qu'il employait, ne demanda pas à Piero della Francesca des tableaux d'autel, ni des images de dévotion; mais il lui fit peindre des sujets historiques dans une des chambres de l'appartement supérieur, dans celle-là même où l'on voit aujourd'hui le *Miracle de Bolsène* et la *Délivrance de saint Pierre;* et, quel que fût le mérite des fresques que ces deux chefs-d'œuvre ont remplacées, personne ne sera tenté de reprocher au pape Jules II de les avoir détruites.

Mais il est impossible d'avoir la même indulgence pour Paul III, qui détruisit, vers le milieu du seizième siècle, l'un des plus précieux ouvrages de Frà Angelico pour faire place à un escalier. C'était une grande fresque représentant plusieurs traits de la vie de Notre-Seigneur, et particulièrement ceux qui se rapportent au grand mystère de l'Eucharistie. Cette composition, éminemment mystique, couvrait les murs d'une chapelle qu'on appelait la chapelle du Saint-Sacrement, et l'artiste avait placé, dans la partie inférieure, l'empereur Frédéric III, le pape Nicolas V et plusieurs autres personnages humblement agenouillés. Pour comprendre l'empressement que mit le nouveau pape à décorer cette espèce de sanctuaire domestique, il faut savoir que, dès les premiers jours de son règne, il avait montré une dévotion plus spéciale pour le Saint Sacrement, et qu'on avait vu, pour la première fois depuis le commencement du siècle, un Souverain Pontife le porter à pied dans les processions. Ce spectacle édifiant et tout nouveau pour la population romaine fut renouvelé à plusieurs reprises pour obtenir du ciel, tantôt la cessation d'un fléau, tantôt la prompte pacification de tous les peuples chrétiens, afin de les armer ensuite contre les Turcs; car ce grand homme, pendant toute la durée de son pontificat, ne cessa jamais de négocier et de prier dans ce but, agissant au rebours de la fameuse maxime des hommes d'État, et ne se lassant pas de répéter à toute la chrétienté : *Si vis bellum, para pacem.*

Outre cette chapelle du Saint-Sacrement, dont chaque pierre aurait dû être conservée comme une relique, Nicolas V se fit bâtir dans le Vatican un oratoire de dimensions encore plus étroites qui a échappé, comme par miracle, au vandalisme raffiné des siècles suivants, et qui, après un long et salutaire oubli, est devenu le but d'un pèlerinage obligé de la part de tous ceux qui perçoivent ou qui ont la prétention de percevoir les beautés ineffables de l'art chrétien; de sorte qu'aujourd'hui la chapelle du pape Nicolas est aussi connue que la basilique de Saint-Pierre.

Digitized by Google

L'artiste vraiment angélique que le Souverain Pontife chargea de la décoration de cet oratoire n'avait encore exécuté aucune composition d'une aussi grande étendue. Il s'était exercé presque exclusivement sur des sujets tirés de l'histoire du Nouveau Testament, et particulièrement sur les épisodes les plus touchants de la Passion de Notre-Seigneur, mais il n'avait pas encore abordé, autrement que dans des miniatures, le genre historique ou légendaire. Cette considération n'arrêta ni le peintre ni son patron. Du moment qu'il s'agissait de tracer des actes inspirés par l'enthousiasme de la foi, Frà Angelico se trouvait dans son élément naturel, et le succès avec lequel il s'acquitta de cette tâche, qui fut la dernière de toutes, prouva que, malgré les progrès de l'âge, sa pieuse imagination n'avait pas vieilli.

Il représenta donc, sur les trois côtés de la chapelle, en deux séries de compositions superposées, les principaux traits de l'histoire de saint Laurent et de saint Étienne, ces deux héros du christianisme, dans une même commémoration poétique, comme ils ont coutume de l'être dans l'invocation des fidèles, depuis qu'un même tombeau a réuni leurs cendres dans l'ancienne basilique de Saint-Laurent hors-des-murs.

La *Consécration de saint Étienne*, la *Distribution des aumônes* et surtout la *Prédication*, sont trois tableaux aussi parfaits dans leur genre que tout ce qui est sorti du pinceau des plus grands maîtres, et l'on imaginerait difficilement un groupe mieux conçu quant à l'ordonnance, et plus gracieux quant aux formes, que celui des femmes assises qui écoutent le saint prédicateur; et, si le fanatisme forcené des bourreaux qui le lapident n'est pas rendu avec toute l'énergie désirable, cela tient à une glorieuse impuissance de cette imagination angélique, trop exclusivement nourrie d'amour et d'extase pour qu'elle pût jamais se familiariser avec des scènes dramatiques où les passions haineuses et violentes étaient mises en jeu.

Les figures sont drapées avec autant de noblesse que d'élégance, et ce genre de mérite, qui est commun à tous les ouvrages de Frà Angelico, est plus frappant dans celui-ci, à cause de l'exacte observation du costume, qu'il copia d'après les monuments de la primitive Église. Cette exactitude ne se retrouve pas dans les compartiments inférieurs, où l'auteur, à cela près tout aussi heureusement inspiré, a représenté les traits analogues de la vie de saint Laurent.

Indépendamment des sentiments que fait naître la vue de ce chef-d'œuvre dans l'âme de tout spectateur bien préparé, il est difficile de se défendre d'une certaine émotion de tristesse, en pensant aux circonstances qui en accompagnèrent l'exécution et à la destinée du généreux Pontife qui en fut l'ordonnateur. C'était là qu'il venait

Digitized by Google

épancher son cœur chargé d'indicibles angoisses, et apprendre des deux martyrs dont il avait les images sous les yeux à porter héroïquement sa croix jusqu'au bout; car celle de Nicolas V ne fut pas légère, et l'on peut dire que ses épreuves allèrent toujours en s'aggravant jusqu'à la fin de son règne. Ses trois grandes préoccupations avaient été la célébration du jubilé, tombé en désuétude depuis le quatorzième siècle; la pacification de la chrétienté, comme préliminaire d'une croisade contre les Turcs; enfin, la transformation de la ville de Rome, de manière qu'elle devînt la capitale du monde sous le rapport intellectuel et monumental, comme elle l'était déjà sous le rapport religieux.

Le jubilé de 1450 fut aussi solennel qu'on pouvait l'attendre après une si longue interruption. Les routes qui conduisaient à Rome ressemblaient, dit un contemporain, à de longues fourmilières qui s'étendaient à perte de vue[1]; et telle était la foule qui encombrait les rues et les églises, qu'il fallut réduire la durée des stations à cinq jours et même à trois au lieu de quinze. A la dévotion immémoriale pour les tombeaux des saints Apôtres se joignait le vif intérêt qu'on prenait partout à la question orientale et à la délivrance de Constantinople, tous les jours plus menacée; mais ce qui attirait surtout les pèlerins d'Italie, c'était la canonisation de Bernardin de Sienne, le saint le plus populaire qui eût paru dans la péninsule depuis des siècles, le fondateur d'une famille religieuse dont les colonies étaient dès lors si nombreuses, qu'elles envoyaient, cette année-là même, jusqu'à trois mille députés au chapitre général de l'ordre, dans le couvent *Araceli*, bâti sur l'emplacement du temple de Jupiter et habité alors par une milice qui avait aussi ses héros, et même des héros qui levaient des armées et aidaient à gagner des batailles, comme ce Jean Capistran, né sur le sol vendéen, et venu aussi, lui, dans cette occasion solennelle, au grand jubilé pour prendre le dernier mot d'ordre du général en chef de la chrétienté, avant d'aller chercher la mort et la palme du martyre dans les champs de Belgrade.

Pendant la tenue de ces grands jours, Rome n'offrit pas de spectacle plus touchant que celui de cette multitude de pèlerins montant à ce nouveau Capitole pour voir, dans ce couvent transformé en hospice, huit cents moines recueillant et soignant les malades, tant indigènes qu'étrangers, et réveillant ainsi dans les âmes tièdes la ferveur du sacrifice avec celle de la prière.

Mais, sur un autre point, le deuil vint se mêler à l'édification, et une catastrophe affreuse fit saigner pour longtemps le cœur paternel de Nicolas V.

[1] Voir la *Vie de Nicolas V*, par Giannozzo Manetti, lib. II.

Digitized by Google

Le jour où l'on devait montrer le Saint-Suaire dans la basilique du Vatican, le pont Saint-Ange s'étant trouvé trop étroit pour la foule énorme qui s'y pressait, il en résulta un choc irremédiable entre les deux courants de pèlerins, dont les uns furent foulés aux pieds, les autres noyés dans le Tibre. Le nombre des victimes s'élevait à plus de deux cents, et quand, après les lamentations de ce jour néfaste, vinrent les lamentations des funérailles, Rome sembla déposer sa couronne de fête pour se couvrir d'un voile funèbre, par sympathie pour son pasteur, qu'attendait une autre épreuve. Parmi les pèlerins que le jubilé avait attirés au Vatican se trouvait une vieille femme presque octogénaire, qui ne venait pas seulement pour saluer le tombeau du prince des apôtres; elle venait le saluer lui-même dans la personne de son successeur, et ce successeur était son fils. Qu'on se figure les émotions de ce fils bénissant la pauvre veuve de Sarzane en retour de tant de bénédictions maternelles; mais qu'on se figure sa douleur en apprenant qu'elle était morte à Spolète sans avoir pu regagner le lieu que tant de souvenirs lui rendaient si cher!

Ainsi les joies de ce fameux jubilé furent mêlées de beaucoup d'amertume pour celui qui le célébra, et, dans la période qui suivit cette célébration, ce furent les joies qui diminuèrent et les amertumes qui augmentèrent. En vain le pape faisait prêcher la paix entre les chrétiens, et la croisade contre les Turcs, par des missionnaires comme saint Jean Capistran, saint Antonin et saint Jacques de la Marche; en vain avait-il à son service, ou plutôt au service de l'Église universelle, des négociateurs comme Piccolomini, Cesarini et Nicolas de Cuse; en vain faisait-il frapper des médailles sur le revers desquelles ses angoisses étaient figurés sous l'emblème significatif d'une croix entrelacée de branches d'olivier ou de palmes de martyre[1]; la prédication, la diplomatie et la numismatique furent également impuissantes à calmer, dans l'Europe occidentale, les animosités municipales, nationales ou dynastiques. En Allemagne même, où le danger de l'invasion musulmane était plus imminent, on marchandait au Pape les secours pécuniaires, comme si l'Empire n'avait été composé que de villes hanséatiques. Les yeux s'ouvrirent enfin quand Constantinople eut succombé. A la vue du croissant flottant pour la première fois sur l'autre rive de l'Adriatique, les Italiens comprirent que, s'ils ne mettaient pas un terme à leurs discordes, ils auraient bientôt à combattre pour leurs autels et pour leurs foyers; et cette crainte, gagnant de proche en proche les républiques et les princes, leur fit conclure une paix sérieuse qui devait durer ving-cinq ans. Mais il était trop tard : trop tard pour l'empire d'Orient, dont la capitale était

[1] Ces médailles sont gravées dans Ciaconius, t. II, p. 969.

Digitized by Google

irrévocablement perdue; trop tard pour l'Occident, qui se trouvait à découvert par cette perte; trop tard surtout pour le Souverain Pontife, dont le cœur, brisé par cette nouvelle, ne fit plus que s'affaisser jusqu'à son dernier soupir; et les fanfares qui annonçaient aux Romains la conclusion de cette paix tant désirée se confondirent presque avec le glas funèbre de sa mort (1455).

Nicolas V fut-il plus heureux dans son projet de transformer la ville de Rome et d'en faire la merveille monumentale du monde moderne? Hélas! c'est à peine si on a conservé quelque souvenir de ses travaux de restauration, auxquels on doit cependant la conservation de plusieurs édifices, païens ou chrétiens, qui, sans lui, ne se seraient peut-être jamais relevés de leurs ruines, comme le Panthéon d'Agrippa, Sainte-Praxède, Saint-Théodore et d'autres églises que leur délabrement avait rendues peu à peu désertes.

Quant aux constructions gigantesques qui devaient décorer les abords du Vatican et en couronner les hauteurs, les unes n'existèrent que dans la pensée du pape et de ses architectes, les autres se ressentirent des malheurs des temps et des rudes épreuves auxquelles fut mise sa grande âme dans les dernières années de son pontificat. Les dangers de la chrétienté lui imposaient, à lui encore plus qu'aux autres, des sacrifices impérieux, et nous savons, par le témoignage d'un auteur contemporain, qu'à ses yeux les besoins de la paix devaient être subordonnés aux besoins de la guerre, de même que la vie active devait être subordonnée à la vie contemplative[1]. Il consacrait donc à l'armement d'une flotte les réserves du trésor pontifical; mais il ne pouvait s'empêcher d'en détourner encore quelques milliers de ducats pour faire acheter par ses émissaires des manuscrits grecs partout où il y avait des fugitifs de Constantinople. C'était comme la dernière passion terrestre de cette âme aussi noble que pure, celle dont il lui coûtait le plus de se dépouiller, et cependant elle ne lui avait pas toujours porté bonheur; car c'était au nom de cette même antiquité, dont il exhumait et faisait traduire les monuments, que le républicain Porcari avait voulu l'assassiner. Cette collection si précieuse de livres grecs et latins, qu'il croyait laisser, en quelque sorte, sous la protection immédiate de saint Pierre, loin d'être transmise intacte à ses successeurs, comme il l'avait espéré, eut besoin, très-peu d'années après sa mort, d'être recommandée à l'attention du pape Calixte III

[1] « Intelligebat, non solum duo esse vivendi genera, alterum contemplativum, « alterum activum; sed rursus actionum alias esse bellicas, alias urbanas : quidquid « temporis ab intelligentia rerum admirabilium atque divinarum supererat, id omne « ita ad virtutes bellicas transferebat, ut urbanas a se nunquam rejiceret. » (Ciaconius, *Vita Pontificum*, vol. II, p. 959.)

Digitized by Google

par le savant Filelfe, aux yeux de qui la perte d'un seul de ces manuscrits était une calamité publique.

Ainsi Dieu permit que l'un des plus grands hommes qui eussent occupé le trône pontifical depuis saint Grégoire échouât plus ou moins dans presque toutes ses entreprises, quoiqu'elles eussent pour objet la gloire du nom chrétien, ou le salut des âmes, ou le progrès légitime des intelligences. En parcourant les chambres du Vatican, on y cherche en vain quelque inscription qui le rappelle, et, si l'on était au courant de son histoire, on serait tenté de lui appliquer la fameuse phrase de Tacite et de dire que son image y brille d'autant plus qu'on ne l'y voit pas. Son souvenir ne vit aujourd'hui que dans cette humble chapelle peinte avec tant d'amour par Frà Angelico, et c'est là que le pieux voyageur aime à payer, autant qu'il est en lui, l'arriéré d'une longue dette de reconnaissance à la mémoire trop négligée de Nicolas V.

Nous avons déjà parlé de son goût pour le commerce des savants et pour le commerce des saints. A mesure qu'il approcha de son heure suprême, ces derniers devinrent insensiblement l'objet d'une préférence exclusive : outre ceux qui, comme Frà Angelico, étaient attachés à son service, il fit venir de la Chartreuse de Florence deux moines qu'il y avait connus pendant son séjour dans cette ville, et dont la réputation de sainteté promettait de répandre un surcroît de bénédictions sur ses derniers jours. Il les aimait d'abord à cause des dons qui resplendissaient en eux, ensuite parce qu'ils étaient chartreux, c'est-à-dire membres de cette famille religieuse à laquelle avait appartenu le bienheureux Nicolas Albergati, le plus chéri de ses bienfaiteurs. Ce souvenir donnait à sa vénération pour ces deux moines un caractère de tendresse qu'il n'éprouvait pas pour les autres, malgré toute leur sainteté. Il voulut les avoir, non-seulement dans la même ville et dans le même palais que lui, mais dans une chambre voisine de la sienne, afin de pouvoir aller épancher son cœur dans le leur quand ses amers soucis lui en feraient éprouver le besoin. « Un soir, » dit un de ses biographes, « le Saint-Père entra seul dans la « chambre qu'ils occupaient; et, comme ils voulaient se lever par « respect pour sa présence, il leur commanda de se rasseoir, et, s'é- « tant assis lui-même avec eux, il leur demanda s'il y avait au monde « un homme plus malheureux que lui; puis il leur déclara avec un « accent de trouble et d'angoisse que, s'il n'avait pas craint de man- « quer à ses devoirs, il aurait renoncé à la dignité pontificale pour « redevenir, comme autrefois, maître Thomas de Sarzane, quand il « goûtait plus de joie en un seul jour qu'il n'en goûtait alors dans une « année tout entière; et, en achevant ces paroles, il se mit à pleurer « avec abondance[1]. »

[1] Muratori, t. XXV, p. 286.

Digitized by Google

C'était au plus fort des tribulations que lui suscitait la froideur des princes chrétiens pour la guerre sainte. On peut dire qu'il en était à sa station du jardin des Olives, et que lui aussi trouvait trop amer le calice qui lui était présenté. Cette amertume ne venait point de l'excès de ses souffrances, qui auraient abattu tout autre courage que le sien, mais de la honte que faisait à son règne et au nom chrétien la prise de Constantinople par les Turcs; car c'était cette catastrophe qui lui avait porté le coup mortel, et l'on observa qu'à dater du jour où il en fut instruit la joie fut bannie de son regard et le sourire de ses lèvres.

On se figure sans peine le rôle que joua, dans cette dernière partie de sa vie, la petite chapelle dont nous avons parlé plus haut. De même que les peintures qui la décorent furent le dernier ouvrage du peintre, de même l'épitaphe du peintre, qu'on dit avoir été composée par Nicolas V, durent être les dernières lignes tracées par sa main défaillante; car il lui survécut à peine quelques semaines, et ce n'est pas une médiocre gloire pour l'art chrétien qu'on puisse dire avec quelque vraisemblance que le souvenir de Frà Angelico fut mêlé à ses dernières aspirations :

Et in novissimo die desideraverunt aliquid oculi tui.

Si seulement Dieu lui avait accordé de vivre une année de plus pour entonner avant de mourir le chant d'actions de grâces après la grande victoire de Belgrade, remportée par quarante mille chrétiens sur cent cinquante mille musulmans, sous les auspices de Jean Huniade et de Jean Capistran, caractères héroïques, chacun à sa manière, et faits pour accomplir ensemble de grandes choses !

Rio.

Digitized by Google

MÉLANGES

AFFAIRES DE SYRIE

La question de Syrie a fait un pas en avant, mais un pas timide : l'occupation française a été prolongée jusqu'au 5 juin prochain, en vertu d'une convention nouvelle conclue à Paris au sein de la conférence internationale. C'est une première satisfaction donnée à l'opinion publique, mais une satisfaction incomplète : elle recule la fatale échéance du départ de nos troupes, mais elle en déplace à peine les dangers. Le fait seul de la détermination d'une date fixe pour l'évacuation de la Syrie paralysera tous les efforts des commissaires européens et rendra stériles les tentatives faites par eux pour donner au Liban une organisation sérieuse et durable.

Il ne faut pas oublier que les défenseurs des chrétiens d'Orient se trouvent en présence de deux adversaires, l'Angleterre et la Turquie. L'une a pour but de maintenir sa domination vermoulue en excitant les rivalités locales, en détruisant l'une par l'autre les nationalités encore vivantes, en exterminant surtout les populations chrétiennes, cause permanente de l'intervention européenne, en faisant appel aux plus mauvaises passions : le fanatisme et l'amour du meurtre et du pillage; l'autre, dont l'odieuse tactique est de s'opposer *per fas et nefas* à l'émancipation des chrétiens, qu'elle croit devoir être un danger pour la route des Indes et un obstacle au développement de sa prépondérance politique et commerciale, et de combattre l'influence française, objet de ses jalousies. La première excelle à faire traîner les négociations en longueur, à parcourir avec la patience de l'inertie les voies tortueuses de la temporisation, de la ruse, de la duplicité;

Digitized by Google

la seconde à nouer des intrigues locales, à créer des difficultés diplomatiques, à faire directement ou indirectement exécuter sa volonté. L'une et l'autre trouveront dans la fixation d'un délai obligatoire pour le départ des troupes françaises un auxiliaire à leurs desseins et un encouragement à leurs espérances. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer le résultat des six premiers mois de l'occupation. Ce résultat, quel est-il? Il faut bien le dire : les Druses arrachés par la complicité des Turcs à un juste châtiment, les vrais coupables impunis, les chrétiens encore plus menacés que l'an dernier, les Turcs se substituant peu à peu et sans bruit à l'administration locale et indépendante, de telle sorte que, si l'armée se fût retirée au jour primitivement fixé, elle aurait laissé le pays plus désorganisé, l'autorité turque plus affermie, l'influence française plus affaiblie par le spectacle de son impuissance, les passions plus excitées, et les massacres prêts à recommencer plus terribles, le tout pour la plus grande gloire de l'Islam et du Foreign-Office. Ce n'est pas en trois mois qu'une pareille situation pourra se modifier, surtout si cette date du 5 juin est irrévocable et demeure comme une prime donnée à l'inertie et à la temporisation. Une concordance qu'il faut prendre en très-sérieuse considération vient encore ajouter aux dangers de cette échéance ; elle coïncide avec les fêtes du *Courban-Baïram*, lesquelles, on ne le sait que trop, sont toujours signalées par une recrudescence du fanatisme musulman, et seront certainement sanglantes si elles s'accordent avec le départ de nos troupes.

La France a compris autrement le rôle qu'elle s'est donné : nous n'en voulons pour garants que la discussion du Corps législatif, où, quelque modérés dans la forme et accommodants dans le vote que se soient montrés les auteurs de l'amendement en faveur de la Syrie, la Chambre s'est trouvée unanime pour demander que « le but de l'expédition fût complétement atteint. » L'opinion publique est plus exigeante; elle demande que l'occupation française soit maintenue, sans délai fixe, jusqu'à ce que le Liban ait reçu une organisation forte et indépendante qui prévienne le renouvellement des scènes de 1860; elle réclame le retour aux traités qui garantissent les franchises administratives de la montagne, l'expulsion des fonctionnaires ottomans, comme la cause permanente des désordres et des crimes, et la réunion de tous les pouvoirs dans les mains d'un émir chrétien, convaincue que les Druses et les Maronites sauront vivre d'accord le jour où la discorde ne sera plus soufflée par les pachas et les agents de la Porte : enfin elle espère, tant que ce but ne sera pas atteint, que l'armée française demeurera en Syrie pour protéger les chrétiens et enlever tout fondement aux coupables espérances que l'annonce de sa retraite a encouragées.

Nous apprenons qu'une pétition, rédigée dans ce sens, sous la direction d'hommes considérables appartenant à toutes les nuances politiques et religieuses, mais réunis par un sentiment d'humanité, est présentée aux signatures de la foule : nous lui prédisons le plus grand succès. Quant à nous,

Digitized by Google

une telle solution ne nous satisfait pas encore complètement ; nous voudrions pour la Syrie une indépendance plus solide et plus viable, avec des ports de mer, des frontières plus étendues, une organisation qui ne la soumît que nominalement à la Porte, et préparât pour l'avenir son émancipation absolue. Mais il faut savoir attendre.

Les chrétiens de Bosnie sont, dit-on, lassés d'attendre, eux, des réformes que la Porte est décidée à ne jamais accorder, tout en les promettant toujours, et ont pris les armes pour réclamer l'exécution du Hatti-Houmayoum : nous faisons les vœux les plus sincères pour que leurs succès éveillent enfin l'indifférence de l'Europe, restée sourde au récit de leurs souffrances patiemment endurées.

MELCHIOR DE VOGÜÉ.

DERNIERS ÉVÉNEMENTS DE POLOGNE

I

Avant d'examiner, d'une façon approfondie, des événements qui rendront au moins à la nation polonaise un commencement d'autonomie, et dont les résultats dans l'avenir ne peuvent encore se calculer, il faut remonter dans l'histoire, et chercher dans le passé de la Pologne ce qui peut lui avoir donné le droit de réclamer sa place sur la carte européenne.

En dehors des divisions topographiques naturelles, qui ont tout d'abord formé les frontières des différents peuples, en dehors des différences de race, qui ont été la base première des grandes divisions subsistant encore en Europe, il y a, si nous voulons prendre la question de plus haut, une autre raison d'être à la création d'une nationalité.

Il existe en Europe une grande loi, que l'on appelle l'équilibre européen ; loi sans cesse invoquée et à juste titre, mais aussi sans cesse violée, sans cesse modifiée, parce qu'elle est tout humaine. Mais, au-dessus de cette loi, il y en a une autre, qui vient de Dieu, et qui peut être violée, mais détruite jamais.

En relisant l'histoire, non pas comme un sceptique, mais comme un chrétien, pour qui le doigt de Dieu n'est jamais absent, on trouve partout la preuve de l'existence de cette loi. Elle a pour but de fixer à chaque nation

Digitized by Google

une tâche qui doit contribuer au progrès de la civilisation, au développement de l'espèce humaine. C'est en application de cette loi que Dieu a placé une barrière à côté de chaque fléau qu'il a lancé sur l'humanité; barrière qui puisse fermer la route, le jour où le châtiment est complet, et faire rentrer dans leur lit les flots soulevés.

Certes, un des plus grands fléaux de l'Europe catholique a été la religion de Mahomet, dont le centre était l'empire ottoman. Quand Mahomet II plaça le croissant sur le dôme de Sainte-Sophie, l'Europe trembla jusqu'à sa base, car alors, comme aujourd'hui, nul n'ignorait l'importance de l'admirable position de Constantinople. De tous côtés en effet les disciples du Prophète se ruèrent sur la chrétienté, et leurs regards avides se tournèrent vers Rome, le but de leurs espérances de destruction et de haine.

Mais, en même temps que leur puissance grandissait, une nation, fermement dévouée à la foi catholique, une nation forte et courageuse, s'apprêtait à la lutte. Nous ne suivrons pas, règne par règne, tous les rois polonais qui ont résisté aux envahissements des Turcs; c'est assez d'avoir rappelé ces services rendus à la chrétienté, et de signaler la dernière guerre après laquelle l'empire ottoman, brisé par la lutte, épuisé par les immenses efforts qui lui avaient donné la possession de Vienne, se vit, en 1683, battu par les Polonais, chassé des provinces conquises, et refoulé sur son territoire.

Depuis lors, Sobieski fit contre eux quelques campagnes, mais elles furent sans importance. A quoi bon, du reste? le fléau était vaincu; Sobieski avait accompli sa mission, en réveillant l'enthousiasme éteint dans tous les cœurs, en attirant les armées chrétiennes jusque sur la terre sacrée de la Palestine. Le fléau musulman n'avait plus sa raison d'être; et qu'on ne cherche pas ailleurs les causes de la décadence de la Turquie. Cette puissance ne pouvait vivre que par la guerre et la conquête. La conquête finie, elle a commencé à décroître, et nul ne se dissimule que l'heure est prochaine où les temps seront consommés pour elle.

Voilà, certes, une grande mission qu'eut la Pologne, et, si sa position géographique, si l'homogénéité de sa population lui donnent droit de nation, elle a consacré ce droit par le poids dont elle a pesé dans les destinées de l'Europe orientale.

Aujourd'hui la Pologne se réveille. Il y a là une volonté supérieure à la nôtre, qui a marqué l'heure de cette résurrection. A l'instant où l'empire ottoman s'écroule, où ceux qui pensent à l'avenir songent à ce que deviendra Constantinople, et où, non sans effroi, ils se disent que, des mains des Turcs, cette ville pourrait passer à celles des Russes schismatiques; ne serait-il pas juste et bon que le boulevard catholique fût relevé, pour défendre au besoin l'Europe contre de nouveaux envahissements? Bien que, pendant la domination russe, la Pologne n'ait pas cessé, par les craintes qu'elle inspirait à cet empire, d'arrêter ses progrès, la puissance moscovite

Digitized by Google

tendant à s'accroître, un jour viendrait où la digue insuffisante s'écroulerait sous une trop forte pression.

Après avoir examiné les causes qui donnent droit à un peuple de revendiquer sa nationalité et d'en ambitionner la reconstitution, il reste à étudier s'il y a eu dans l'histoire de Pologne un de ces faits qui donnent aux autres nations droit de vengeance et de réciprocité.

Un des caractères les plus remarquables de l'esprit polonais a été le respect du bien d'autrui. Pas un peuple ne fut moins conquérant que lui. Je n'en veux pour preuves que quelques faits qui parlent par eux-mêmes.

En 1434, Ladislas, vainqueur des Turcs sur leur propre territoire, se vit offrir la couronne de Servie ; il la refusa.

Au commencement du seizième siècle, Sigismond Ier refusa les couronnes de Bohême et de Hongrie. « Pourquoi, dit-il, se charger de tant de peuples, si on ne peut les rendre heureux? »

Au dix-septième siècle, les Hongrois, soulevés contre l'Autriche, offrirent au roi de Pologne leur couronne. La diète exigea un refus, en déclarant qu'elle n'accorderait aucun subside pour une guerre injuste.

Voilà, certes, trois exemples bien caractérisques. Et maintenant, si l'on recherche le point de départ de toutes les guerres soutenues par la Pologne, on trouvera, sans presque d'exception, d'injustes agressions de leurs voisins. Une lutte s'engagea, qui fut longue et acharnée, entre eux et les chevaliers teutoniques. Ceux-ci, déniant à la Pologne un droit de suzeraineté, voulurent posséder en toute propriété le territoire qu'elle leur avait donné à titre de fief. Ils ameutèrent contre elle l'empire d'Allemagne et le Saint-Siége lui-même, qu'ils avaient trompé en lui présentant la Pologne comme une terre encore livrée au paganisme. Un savant polonais, Dlugosz, après avoir par lui-même approfondi cette question et reconnu l'injustice des prétentions des chevaliers, se fit l'avocat de sa patrie et alla plaider cette noble cause à Ratisbonne et à Rome.

Ceci se passait en 1470, et quelques années après le grand maître des chevaliers teutoniques, celui qui avait accusé la Pologne auprès du Saint-Siége, se rangeait parmi les ennemis du catholicisme, en embrassant la religion réformée. Ce grand-maître, nommé Albert, duc de Brandebourg, fut le chef de la dynastie régnante de Prusse, et, lors du partage de 1793, la Prusse prit à la Pologne le territoire même pour lequel fut livrée la sanglante bataille de Tannenberg.

Ce qu'il importe de savoir dans ce court résumé historique, c'est le caractère de la politique extérieure de la Pologne défendre : son bien, ne pas envahir celui des autres.

A l'intérieur, la Pologne fut longtemps soumise à des crises dues à son organisation. Trop longtemps deux causes de désordre avaient subsisté et rendu impossible toute sérieuse constitution. Restée un peu trop en dehors du mouvement progressif qui suivit en Europe la guerre de Trente Ans, la

Digitized by Google

Pologne ne sut pas se défaire assez tôt de ses deux ennemis intérieurs, l'élection des rois et le droit de *veto*. A cela se joignait, comme conséquence immédiate, la trop constante préoccupation de conserver la liberté intérieure. Comme dans toute république, on craignait toujours de laisser aux mains du souverain un pouvoir trop étendu.

Quand plus tard, comprenant la nécessité de renverser ces obstacles au progrès, la diète déclara que ses élections auraient lieu à la majorité des voix, quand plus tard encore la royauté, d'élective devint héréditaire, l'œuvre de destruction était déjà décidée entre les ennemis de la Pologne, et, sans tenir compte du mouvement évident d'amélioration dans lequel cette nation était entrée, ses voisins, s'appuyant sur des désordres qui n'existaient plus, effectuèrent le premier partage en 1772; vingt ans après un second partage en 1793, et enfin, en 1795, le dernier, qui mit fin à l'existence politique de la Pologne.

Les armées de l'empire français rendirent momentanément à cette nation son indépendance ; mais en 1815 le partage fut ratifié par toute l'Europe au congrès de Vienne.

Un grand écrivain catholique a dit : « L'idée de détruire ou de morceler un grand empire est souvent aussi absurde que celle d'ôter une planète au système planétaire. » Cette parole appliquée à la Pologne est d'une profonde vérité. Au double point de vue politique et religieux, l'équilibre européen a été ébranlé le jour où cette nationalité a cessé d'être. Si depuis 1795, époque de son démembrement, l'Europe a pu ne pas s'apercevoir de la vérité de cette assertion, cela a été dû à l'état d'agitation perpétuelle dans lequel elle a vécu. Jusqu'en 1815, la guerre, en bouleversant les empires, a fait oublier les grands principes d'équilibre qui ne subsistaient plus que dans la mémoire des hommes politiques; tous les esprits étaient alors à l'attaque ou à la défense; chacun rêvait l'empire du monde, et rayer de la carte une nation, quelque puissante qu'elle fût, était un projet auquel les esprits les plus sérieux ne s'arrêtaient pas longtemps.

Quand les guerres furent terminées, quand il s'agit de régler la situation de chacun, les puissances limitrophes de la Pologne, la Russie, la Prusse et l'Autriche, exigèrent la consécration de la spoliation de 1795; et les traités de Vienne leur donnèrent pleine et entière satisfaction; en apparence, du moins, car Dieu ne permet pas de défaire, d'effacer ce qu'il a fait, et toute idée absurde, comme l'a dit de Maistre, ne peut se réaliser qu'en apparence : sans cela elle prévaudrait contre la vérité, ce qui est impossible. Aussi, malgré tout leur désir, les trois puissances copartageantes n'ont pu faire que ce qui avait été la Pologne ne fût et ne restât la Pologne.

Elles ont, après avoir tacitement reconnu cette vérité par les articles qui conservaient à cette nation son autonomie, cherché à détruire ces articles même, par des systèmes différents de moyens, mais semblables de but; elles n'ont pu y parvenir. Elles ont tourmenté les consciences, elles ont pris

Digitized by Google

les enfants dès les premiers jours de l'éducation, et ont fait les plus grands efforts pour leur faire oublier qu'ils étaient nés Polonais. Ces enfants ont grandi, et aujourd'hui, avec une maturité au-dessus de leur âge, ils ont prouvé qu'ils comprenaient les grands devoirs d'un citoyen.

C'est qu'on peut torturer un peuple, mais non le détruire.

Quand les Juifs sortirent de la captivité après de longues années d'esclavage, Dieu, qui trouvait leurs souffrances assez longues, les conduisit vers la terre promise. Ils quittèrent l'Égypte aussi unis, aussi différents de leurs oppresseurs qu'au premier jour. Ils étaient entrés sur la terre étrangère avec leur religion, leurs lois, leurs usages, et ils en sortaient avec tout cela.

Ce qui était vrai aux temps passés de l'histoire est vrai aujourd'hui; la vérité ne change pas.

II

Les efforts des puissances spoliatrices pour effacer toute trace de la nationalité polonaise se continuèrent pendant une période de quinze ans, pendant lesquels les Polonais, décimés, écrasés, souffrirent en silence ou firent d'inutiles efforts.

En 1830, l'effervescence qui soulevait l'Europe se fit ressentir jusqu'à Varsovie. Les Polonais mirent leur sang pour enjeu dans une partie suprême; ils la perdirent.

Certes, ce jour-là, le czar Nicolas dut frémir de joie, car sa tyrannie et son manque de foi allaient avoir un prétexte spécieux d'agir en toute liberté.

L'histoire des trente dernières années est connue de tous; tous savent ce que les Polonais eurent à souffrir, de quel poids le joug pesa sur eux.

C'est ici que commence pour cette malheureuse nation une existence nouvelle. C'est à partir de ce moment qu'elle comprit qu'il y avait un moyen plus sûr que les combats de reconstituer l'indépendance d'un peuple, c'était de s'appliquer à deux choses : premièrement, sauver de l'oubli et de la désuétude les usages, la langue, la foi, la littérature nationale; secondement, développer l'intelligence populaire, tourner les idées vers la civilisation.

Ces tentatives furent multiples et se produisirent dans toutes les provinces; les unes demandaient, les armes à la main, des réformes qui, une fois leur défaite accomplie, se traduisaient en nouvelles persécutions. Les autres, plus sages, cherchaient, dans l'ordre des idées morales, le remède à la domination étrangère.

Digitized by Google

En 1842, le comte André Zamoyski fonda une publication intitulée les *Annales agricoles*, destinée à répandre dans les campagnes les perfectionnements en usage chez les autres nations. Il y avait là un double but : perfectionner l'agriculture, ce qui est toujours un signe de progrès général chez un peuple, et resserrer, par l'étude d'un travail également productif pour l'un et pour l'autre, les liens du propriétaire et du laboureur.

En 1843 cette idée fut complétée par la création sur la Vistule d'un service de bateaux à vapeur, qui offrirent aux cultivateurs un moyen d'écoulement pour leurs denrées. Certes, c'était déjà là, et quelque minime qu'il paraisse d'abord, un progrès sérieux.

Ce n'était pas encore assez, et les événements survenus en Gallicie en 1846, événements qui pouvaient avoir leur retentissement dans le reste de la Pologne, lancèrent plus activement les Polonais intelligents dans la voie des améliorations. On sait que ces événements de Gallicie furent causés par un soulèvement des paysans, auquel on voulut donner les apparences d'une sorte de jacquerie contre les propriétaires.

Nous n'avons pas ici à chercher d'où venaient ces soulèvements, mais la cause n'en est pas difficile à découvrir, et la conscience publique a fait justice du rôle occulte qu'a joué en cette circonstance une puissance intéressée.

Pour réagir fortement contre de semblables tendances, il fallait modifier profondément l'organisation des campagnes.

Un seul homme, quelques hommes réunis même, ne pouvaient suffire à cette tâche. Un nombre assez considérable de gens dévoués, qui, tantôt agglomérés, tantôt disséminés, pussent arriver à des résultats sérieux, était indispensable pour l'obtenir. On chercha pendant quelques années, et enfin, en 1857, avec l'autorisation du gouvernement russe, fut fondée la Société agricole.

Le levier était trouvé, et un jour ou l'autre le fardeau devait être soulevé de terre.

En février 1858, il y a trois ans à peine, eut lieu la première réunion générale de la Société agricole. Dès cet instant elle comptait plus de mille membres.

Son organisation fut celle-ci : deux réunions annuelles où l'on s'entendrait sur les intérêts généraux ; de plus, quatre-vingt-douze correspondants dans les provinces, réunissant tous les mois chacun un certain nombre de membres, et rendant compte au comité du résultat de ces réunions partielles.

L'influence de la Société ne tarda pas à se faire sentir parmi les populations, propriétaires ou paysans. Les premiers virent leur intelligence se développer par le contact et l'échange des idées; les autres comprirent que leur sort allait s'améliorer. Leur travail devint plus productif, partant plus attrayant.

Digitized by Google

De plus, la Société créa des comices agricoles, centres d'émulation qui attachèrent un intérêt sérieux aux améliorations.

Chaque jour le progrès était plus sensible, trop sensible même, car la Russie s'en émut; M. Moukhanoff, directeur de l'intérieur, provoqua un ukase qui restreignait considérablement l'action de la Société. Plus de comices, plus de réunions provinciales, plus de correspondants; deux réunions annuelles seulement.

C'était la mort morale de la Société agricole. Que pouvait-on attendre de réunions aussi éloignées les unes des autres? Puis seraient-elles jamais complètes? Les membres étaient alors plus de quatre mille. L'indignation fut immense, et l'injustice d'un tel acte était si flagrante, on voyait si bien la haine du vainqueur, qui voudrait enchaîner même la pensée du vaincu, que la Russie recula devant l'exécution; et, créée pour ainsi dire une seconde fois, consacrée par cette victoire morale, la Société agricole reprit son œuvre.

Cette œuvre prit chaque jour une place plus grande dans les affaires du pays.

Les Russes eux-mêmes lui rendirent hommage; nous n'en citerons qu'une preuve.

M. Moukhanoff avait à faire appliquer une mesure administrative générale; ses employés n'y purent parvenir. Il songea à s'adresser à la Société; huit jours après la mesure était en vigueur dans tout le royaume. La Société, dont le rôle grandissait, en était venue à posséder la confiance des populations à un si haut degré, qu'une mesure d'une application impossible pour les Russes était sans difficultés pour elle.

Des réformes agricoles elle passait à l'administration, comme de celle-ci elle devait passer à la politique, par la force même des choses.

Quand, il y a quelques années, le czar Alexandre forma le projet de donner aux paysans russes la liberté, la Société agricole se préoccupa de changer le sort des paysans polonais.

En Pologne, il n'y a pas de serfs, mais des tenanciers. Le paysan cultive la terre qui lui est concédée, et vit de son produit; en échange, il fournit au propriétaire deux ou trois journées de travail par semaine. Cette existence est sans issue, le droit de posséder n'existant pas pour lui.

La Société agricole, une fois saisie de cette question et pénétrée de son importance, la suivit jusqu'au bout, et l'admit avec toutes ses conséquences, le fermage à bail et la faculté de posséder la terre. Là encore la Société ne faillit pas à sa mission civilisatrice.

C'était aller au delà des désirs de l'empereur, qui ne voulait pas tout d'abord de cette solution; mais les événements survenus depuis quelques jours ont bien modifié cette manière de voir. Ce qui semblait une idée dangereuse hier n'est plus qu'une conséquence forcée des événements d'aujour-

Digitized by Google

d'hui. La Pologne a fait un pas immense en quelques jours, ou plutôt le vase trop plein a débordé.

Car il faut se rendre à l'évidence; ce n'est pas une manifestation populaire, ce n'est pas le regret de rigueurs inutiles et injustes qui ont amené l'empereur à accorder les concessions, relativement considérables, qui sont promises en son nom, c'est la connaissance qu'il avait du développement incessant des idées dans le royaume de Pologne; c'est qu'il sentait que tous les moyens de compression avaient été inutiles; que, loin de s'affaiblir, les Polonais avaient grandi sous le joug de l'étranger, et qu'ils avaient le droit de réclamer ce qui leur était légitimement dû.

III

Nous passerons rapidement sur les détails relatifs aux derniers événements, depuis quinze jours; chacun les a lus et relus; il suffira de les indiquer à grands traits pour en bien saisir le caractère.

C'est le 22 février que commença la session annuelle de la Société agricole. La question la plus importante qu'elle eût à traiter était celle de la concession de la propriété aux paysans.

M. Bossakowski, conseiller d'État à Saint-Pétersbourg, assistait aux séances. Le caractère tout particulier du discours d'ouverture du président fut un encouragement au calme. Ces paroles avaient pour cause des bruits qui commençaient à circuler. On parlait d'une manifestation pour le 25, anniversaire de la bataille de Grochow. On devait prier pour les morts. L'empereur avait permis de se réunir dans ce but.

Mais, incertains du caractère que conserverait cette manifestation, la Société agricole et son président voulurent se tenir absolument en dehors. Ils comprenaient que si, par malheur, on passait des prières aux menaces et des menaces à l'insurrection, ce serait détruire d'un seul coup et d'une façon irremédiable peut-être ce travail de tant d'années.

Le 23, le 24 février, les esprits, de plus en plus agités, attendent fiévreusement la journée du 25. L'attitude de la Société reste la même. Des avis ont été distribués. Le mauvais état du pont de la Vistule ne permet pas de se rendre au Champ de bataille : c'est sur la place du Vieux-Marché que les citoyens se réuniront pour prier.

La journée du 24 se passe ainsi. Le soir, des ordres sont donnés par le prince Gortschakoff. Les sabres sont aiguisés, de l'eau-de-vie distribuée aux soldats.

La journée du 25 est venue. Le comte André Zamoyski a conservé son

Digitized by Google

attitude calme : il maintient dans la même ligne de conduite la Société agricole. Périsse plutôt sa popularité que d'exposer l'œuvre entreprise aux hasards d'une insurrection !

A cinq heures du soir, la procession sort de la rue des Pigeons, et dès ce moment elle prend le caractère sérieux, presque sacré, qui devait conduire à un si grand résultat. Ce ne sont pas des cris de haine, des injures que pousse cette multitude, que jettent ces trente mille hommes. Ils entonnent l'hymne national et religieux de la Pologne : « Dieu saint, Dieu immortel ! »

Le colonel Trepow, effrayé sans doute de l'importance de cette manifestation, fait charger au sabre cette foule inoffensive. Quarante-deux personnes sont blessées. Le peuple n'a pour toute arme que les torches qu'il porte ; il les éteint et se disperse sans résistance.

Le comte André, à la nouvelle de ce qui se passe, se rend chez le prince Gortschakoff. Il veut lui faire bien constater l'irresponsabilité de la Société agricole dans tous ces événements.

L'état-major du prince désapprouve ce qui s'est passé, et tous les officiers blâment la conduite du colonel Trepow.

Le 26, tous les citoyens sont en deuil. On parle des morts et des blessés. La Société agricole, suivant toujours la voie dans laquelle elle est entrée, continue à refuser toute participation au mouvement.

C'est le 26 au soir que fut prise la décision relative au sort des paysans. Contre la défense formelle de l'empereur, sans se préoccuper des régiments qui entourent le palais, malgré la présence de M. Bossakowski, la Société décrète que le droit au bail serait converti en droit de propriété.

Le lendemain 27, les événements se précipitent, le dénoûment approche. Après un service funèbre chanté à la mémoire de M. Zawisza, le peuple se forme en procession et se dirige en chantant l'hymne national vers le palais, où la Société tenait ses séances.

A ce moment, le colonel Trepow vient à passer, et, comme la veille, il fait appeler deux escadrons de Cosaques, et leur ordonne de charger. Le peuple, écrasé, répond en chantant plus haut : « Dieu puissant, Dieu immortel ! »

Après avoir chargé le peuple, les Cosaques, surexcités, croient voir dans un enterrement qui sortait de l'église des Bernardins une nouvelle manifestation; ils s'élancent avec fureur, brisent la croix, renversent les images sacrées et pénètrent jusque dans l'église.

En cet instant les membres de la Société agricole sortaient de leur dernière séance. Ils s'avancent vers la place du Château et dans la rue du Faubourg-de-Cracovie, ils se trouvent en face d'une ligne d'infanterie. Le général Lebotoskoy, qui est à la tête de ces troupes, commande le feu, et, parmi ces hommes sans armes, parmi ces soutiens de l'ordre, dix hommes tombent morts, soixante-deux sont blessés.

A peine cet acte inouï fut-il accompli, que les soldats en comprirent toute la folie. Ils cherchèrent à s'emparer des victimes. Quatre leur restèrent

Digitized by Google

entre les mains. On ne sut d'abord ce qu'étaient devenus ces cadavres. Depuis, comme l'a dit une correspondance, la Vistule polonaise a protesté en les rejetant sur ses bords.

Ici l'aspect des choses change complétement : de passif le rôle de la Société agricole devient actif. Le comte André a fait ce qu'il voulait. Il est impossible, quelque désir qu'on en ait, de rendre la Société responsable de ce qui s'est passé. Elle n'y a pris aucune part, pas même par les blessures ou par la mort, car, lorsque les troupes ont tiré sur ses membres, c'est après la clôture de la dernière séance, la session était terminée, l'assemblée dissoute; c'est sur une agglomération quelconque de citoyens que les balles ont frappé.

Le comte André, MM. Potoçki et Ostrowski se rendent auprès du prince, et demandent justice du sang versé, de la barbarie.

Avant eux étaient venus l'archevêque catholique et le clergé schismatique lui-même protester contre le sacrilége commis par les Cosaques.

L'heure de la prudence est passée, il faut agir, et c'est avec la fermeté du représentant d'une nation forte de son droit que M. Zamoyski parle au prince Gortschakoff. Celui-ci aussi, effrayé de ce qui vient de se passer, promet de sévir contre les auteurs de cet acte déplorable. Il réclame le concours des notables, des mesures sont prises; une délégation est choisie parmi les membres de toutes les classes de la société; les étudiants sont chargés de la police; ces mêmes étudiants que M. Moukhanoff présentait comme incapables de toute instruction. Pendant la nuit, une adresse est rédigée. Cette adresse se contente d'exposer à l'empereur la situation du pays.

De tous côtés les signatures pleuvent. Archevêque catholique, prêtres de toutes les communions, grand Rabbin, propriétaires, paysans, tous signent, même les employés, malgré la défense formelle qui leur en est faite. Pour rester dans la légalité qui leur défend toute manifestation, en signant ils offrent leur démission.

L'élan fut général pour la signature de cette adresse. Ce ne furent pas seulement les classes instruites qui se présentèrent; les ouvriers aussi vinrent revendiquer leur part du mouvement national. Ils le font dans une adresse qui a profondément ému les Polonais et les amis de la Pologne. Il est bon d'insister sur ce fait, parce qu'il semble donner la mesure de l'esprit répandu dans toutes les classes de la société polonaise.

Cette adresse, que nous n'avons pas encore lue dans les journaux français, a été rédigée par les corporations et envoyée à la délégation nationale.

La simplicité, la naïveté même de ce document lui donnent un cachet qu'une traduction ne peut rendre; mais on y trouve, à l'examen, les traces bien nettes du caractère de l'ancienne Pologne joint à la dignité que donnent la souffrance et la résignation. Ces hommes de métier dur, comme ils se nomment eux-mêmes, rappellent d'abord les promesses faites par Alexandre à Napoléon III, lors de la guerre de Crimée. Que sont devenues ces promes-

Digitized by Google

ses? disent-ils. Puis ils parlent de la part qu'ils ont prise à la manifestation du 27 février.

Eux aussi ont chanté l'hymne national, et ils sont prêts à le chanter encore, fallût-il pour cela mourir, fallût-il tirer au sort ceux qui devront succomber. « S'il y a des victimes, disent-ils, on verra que ça plaisait ainsi au bon Dieu. » Cette phrase rappelle la façon dont parlaient les premiers martyrs. « Seulement, ajoutent-ils, s'il n'y a pas de compassion pour les vainqueurs, ça sera mal. » Pas de menaces, pas de reproches, rien que ce simple mot : « Ça sera mal. »

Puis ils se plaignent, ces braves cœurs, d'avoir été oubliés. Ils veulent aussi signer l'adresse, car ils veulent avoir plus tard tous les droits des autres. Si la constitution leur est rendue, ils veulent l'avoir méritée. Par quel motif, du reste, les repousserait-on? Parce qu'ils sont ignorants? « Non, disent-ils, nous déclarons que nous savons ce que c'est qu'une constitution, comme nos pères nous l'ont appris : Ne pas guerroyer injustement, mais défendre le sien. Si un pays veut s'unir à nous, c'est bon; s'il ne veut pas, le chemin est libre. » Rapprochement bien significatif, et qui prouve combien les traditions se sont conservées pures chez ce peuple opprimé : voilà des ouvriers, des forgerons et autres, qui sont cependant par la tradition si bien pénétrés de l'esprit national, qu'ils refont à trois cents ans de distance le mot de Sigismond Ier.

Ils ont le respect de la liberté d'autrui, parce qu'ils savent de quel poids pèse la servitude; et qu'en chrétiens ils ne veulent pas aux autres le mal qu'ils ont. Ils ne savent pas l'histoire de leur pays, date par date, mais ils savent que la Pologne n'a jamais tiré injustement son épée du fourreau; et ils veulent que l'avenir soit digne du passé. « Défendre le sien, » disent-ils, et pour cela il faut une armée polonaise. C'est qu'ils savent bien qu'aujourd'hui, avec une armée nationale, l'indépendance serait assurée à jamais. Autrefois, il y avait une armée, mais l'ordre manquait à l'intérieur; l'ordre existe maintenant; et c'est ce qui peut donner à la Pologne la certitude que la résurrection est proche.

Il reste à signaler, pour terminer le récit des événements, la cérémonie des funérailles des victimes, qui eut lieu le 2 mars. Toute la population en deuil les a suivies, et ce qui prouve à quel point tous les citoyens avaient fait le sacrifice de leur vie, c'est que le plus grand nombre s'étaient confessés la veille et avaient communié le matin. Tout se passa sans tumulte, la conduite du gouvernement fut ce qu'elle devait être.

L'attitude qu'avaient gardée la Société agricole et son président pendant toutes ces journées d'émotion populaire est digne de louange; mais elle prenait sa source dans une connaissance imparfaite des résultats obtenus.

Ils ne pouvaient savoir si cette multitude était composée de citoyens

Digitized by Google

dignes de la liberté, ou d'agitateurs imprudents. Ils se sont abstenus, et ont agi sagement.

Depuis plus de trente ans, les lois russes, les usages russes, l'éducation russe, recouvraient comme d'un voile impénétrable, même aux yeux des plus perspicaces, le travail lent de toute la nation polonaise. Comme l'électricité, cette force cachée ne devait se révéler que par ses effets. Le voile a été déchiré le 27 février, et l'Europe a vu apparaître une nation compacte, homogène, une d'opinion et de croyance, et dont toutes les classes sont prêtes, chacune dans la mesure de ses forces, à coopérer utilement à l'œuvre commune.

Il n'y a plus de nations possibles, s'il n'y a pas là les éléments d'une grande nation.

Certes, ce ne sont pas les efforts de l'empereur Nicolas, ni ceux plus anciens de Catherine II, qui ont manqué pour enlever aux Polonais les deux éléments les plus puissants de reconstitution : la foi catholique et l'éducation nationale. Mais, malgré toutes ces tentatives, ils ont dû reconnaître l'insuccès de leurs efforts, et aujourd'hui la Pologne compte encore seize millions de catholiques orthodoxes. Là, il faut le reconnaître, est sa plus grande force ; les idées nouvelles, nous le savons, comptent pour rien dans les destinées des peuples la foi religieuse. C'est la dernière chose à laquelle on songe, et cela ne passe que bien loin après les convenances politiques et les traités de commerce. Vendons d'abord, de prier il sera toujours temps. Mais, pour ceux qui regardent plus haut, il y a une raison à cette persévérance dans leur foi des Polonais resserrés entre le schisme et l'hérésie. Nous les avons vus les champions armés de la catholicité ; ils en sont devenus, à certains égards, les apôtres. N'est-ce pas à l'influence de quelques milliers de Polonais réfugiés en Bulgarie que nous devons, nous catholiques, le retour au bercail de l'Église bulgare? Cette conversion due à des Polonais leur a été comptée, soyez-en certains, le jour où ils se sont réveillés, et a peut-être hâté leur réveil. Je sais que cette opinion pourra paraître extravagante à des esprits supérieurs, qui prouveront mathématiquement que la logique des faits voulait ce qui est arrivé. Qu'ils recherchent bien, et je serais surpris si, dans leurs déductions, ils ne trouvent pas un point obscur. Ce point-là, les catholiques le voient distinctement, et ils l'appellent : la volonté de Dieu.

IV

Maintenant les faits sont passés. La Pologne attend le résultat. Après quelques jours d'inquiète attente, le prince Gortschakoff a communiqué à

Digitized by Google

la délégation la réponse de l'empereur. C'est celle d'un maître, mais non pas d'un maître cruel. Alexandre II a compris la puissance du mouvement polonais, il a promis ou on a promis en son nom des réformes considérables : un conseil d'État, des conseils municipaux, une éducation nationale.

C'est immense pour celui qui l'accorde, et, il faut le reconnaître, c'est beaucoup pour ceux qui le reçoivent. Quelle que soit la cause qui ait déterminé le czar à accorder de semblables libertés à la Pologne, que nous la cherchions dans la saine intelligence des besoins de notre époque, dans le regret d'un passé inique, dans l'embarras d'un mouvement social intérieur dont les conséquences sont incalculables, il faut constater que le pas que la Pologne vient de faire est immense.

Avec un conseil d'État, les Polonais vont eux-mêmes élaborer et proposer les lois qui vont les régir; leurs voix seront légalement écoutées.

Avec des conseils municipaux, ils vont voir s'effacer les effets terribles de ce régime militaire, si perfectionné par Nicolas, et sous lequel toute liberté était un rêve; toute tentative de civilisation, une barrière entourée d'obstacles infranchissables.

Ils vont, avec ces deux créations nouvelles, pouvoir agir directement et fortement sur l'esprit du souverain et sur l'esprit de la population des villes et des campagnes. Quand on songe à l'œuvre de réorganisation que la Société agricole a accomplie sans autorité, sans moyen d'action, on calcule avec joie tous les résultats que peut produire la nouvelle organisation municipale.

A côté et au-dessus, peut-être, de ces deux concessions se place la formation d'un conseil chargé de rédiger un plan d'éducation nationale. Le conseil d'État, les conseils municipaux, sont pour le présent. Mais tout homme vraiment dévoué à sa patrie doit songer aussi à l'avenir. L'éducation, dont la direction était entre les mains de M. Moukhanoff, allait chaque jour s'affaiblissant. Il y avait chez cet homme un parti pris de laisser la jeunesse dans l'ignorance. Il savait bien qu'il ne suffit pas à une nation, pour être grande, d'avoir au cœur des sentiments patriotiques, qu'il faut aussi des esprits ornés, des savants, des penseurs; et il avait voulu rayer de l'avenir de la Pologne tous ces moyens de grandeur. Aussi sa démission forcée a-t-elle, de tous les faits qui ont suivi la journée du 27 février, été accueillie avec le plus de joie. Les Polonais ont illuminé pour célébrer cette victoire.

La conclusion définitive de tous ces grands événements, l'avenir seul nous l'apprendra. En attendant, la Pologne a montré qu'elle avait toutes les qualités qui font une grande nation. Une correspondance disait : On nous a longtemps déclarés ingouvernables; nous commençons à croire que c'est une demi-vérité : nous sommes ingouvernables pour nos ennemis ; mais l'Europe a maintenant la preuve que nous savons nous gouverner nous mêmes.

Digitized by Google

Quant au présent, M. le comte André Zamoyski a résumé la situation dans sa réponse au prince Gortschakoff, qui lui annonçait les intentions de l'empereur :

« Nous accepterons avec joie, prince, ce que l'empereur nous accorde comme une avance sur ce qui nous est dû; mais nous ne vous donnons pas quittance. »

HENRI VRIGNAULT.

ŒUVRES DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1]

Les *discours* et les *écrits* de M. de Montalembert viennent d'être réunis en huit volumes ; les cinq premiers ont paru.

Cette édition complète arrive à propos. Destinée à ranimer le souvenir des glorieuses luttes de la parole, elle semble en accompagner le retour. Mais cette coïncidence n'ajoute que peu de chose à l'immense et durable intérêt d'une publication qu'on pourrait appeler l'un des chapitres essentiels de l'histoire de la religion, de la liberté, de l'éloquence, en France et en Europe, pendant trente ans.

Combien les *Œuvres complètes* sont supérieures aux *Mémoires!* Les Mémoires sont des plaidoiries prolongées, minutieuses, inutiles ou suspectes, en faveur de celui qui les écrit, un témoignage que rend un auteur à la pureté de ses propres intentions et à la grandeur de ses propres desseins. A moins de s'élever à la hauteur de l'histoire par la supériorité de l'esprit et du caractère, comme M. Guizot, l'écrivain de *Mémoires* ne fait que soumettre à la foule une série d'épreuves de son portrait, dans des poses diverses, toujours flatté. L'écrivain qui réunit ses *œuvres complètes* rappelle au public ses actes, il les donne à juger : l'un se pare et se justifie ; l'autre se dépouille et se livre.

M. de Montalembert pouvait sans alarme affronter cette épreuve, et je le remercie de l'avoir fait. Cela est utile à sa personne ; fort attaqué, il pouvait négliger sa défense, mais nulle ne lui convenait mieux que cette attitude franche et fière à la fois d'un homme qui répond aux attaques : « Jugez-moi sur mes actes, mais jugez-moi

[1] Paris, Lecoffre, 1861

Digitized by Google

tout entier. » Cela est principalement utile à la cause dont son histoire est l'histoire, à la cause des progrès de la religion par la liberté au sein des nations modernes.

Un rapide examen ne saurait permettre un jugement complet. La tâche semble d'ailleurs mal échue à des mains amies, dans un recueil dont M. de Montalembert est, depuis vingt ans, l'hôte et l'honneur. Je ne tairai point cependant mes premières impressions et mes libres critiques.

Que de meilleurs juges apprécient dans M. de Montalembert l'orateur et l'écrivain; qu'ils étudient, qu'ils admirent cette verve originale et puissante, cette incomparable diversité de tons et d'aperçus, ce courant merveilleux de paroles impétueuses et choisies, source et torrent tout à la fois, ce don, ce charme, ce souffle, cet éclat de l'éloquence accomplie qui est au langage de l'homme ce qu'est la beauté à son visage. Que des témoins plus éclairés examinent le politique, la ligne qu'il a suivie, ses erreurs ou ses services. Pour moi, je me sens attiré surtout à juger et à aimer l'homme, son caractère, l'unité de sa vie, de ses actes et de ses desseins, ce qu'il a tenu non pas de la nature comme ses facultés, ni du hasard des événements comme sa carrière, mais de sa vertu, de sa volonté, de l'imperturbable droiture de sa conscience.

Je sais, pourquoi ne le dirais-je pas? qu'en parlant de l'unité de cette vie militante je vais à l'encontre de préjugés malveillants. Je défie qu'il en reste trace après la lecture de ces cinq volumes.

La vie publique de M. de Montalembert a traversé trois régimes politiques : sous un régime de liberté régulière, il a réclamé pour l'Église la liberté dont jouissait la société; sous un régime de pouvoir absolu, cette liberté qu'il demandait pour l'Église, il l'a revendiquée aussi pour la société; entre ces deux époques, sous un régime orageux et précaire, il a défendu la société elle-même, menacée, non plus dans ses institutions, mais dans son existence. Conséquent avec lui-même, il défendait tantôt la liberté des catholiques, tantôt celle des citoyens, tantôt celle de tout le monde, toujours la liberté.

Ne s'est-il pas trompé quelquefois? Qui donc l'avoua plus promptement et plus franchement que lui? Il n'y a d'impeccable que l'inaction; il est facile de vanter sa fidélité à soi-même quand on n'a jamais rien fait. M. de Montalembert s'est reproché d'avoir contribué, le croyant plus solide, à faire trébucher un régime dont il voulait seulement rectifier la marche. Il s'est accusé d'avoir nourri, un mois à peine, l'illusion que la force pouvait conduire de l'anarchie à la liberté. Ce n'était pas se repentir de sa cause, mais se repentir, au contraire, de s'être trompé sur les moyens de la mieux servir. Quelle est cette cause? elle se traduit par deux mots; ce sont les deux plus

Digitized by Google

grands, les deux plus beaux que possèdent les langues humaines; la religion, la liberté.

A vingt ans, sur les bancs de la Cour des pairs, le comte de Montalembert élève pour la première fois la voix en faveur de la liberté de l'enseignement, et, traçant d'avance son avenir, il s'écrie :

« On sait assez que la carrière où je suis entré n'est pas de nature à satisfaire une ambition de places et d'honneurs politiques; on sait assez que pour les catholiques le pouvoir et l'opposition sont aujourd'hui, grâce au ciel, également stériles... Mais il y a encore dans le monde quelque chose qu'on appelle la foi... C'est à elle que j'ai donné de bonne heure mon cœur et ma vie [1]. »

A vingt-cinq ans, son second discours est en faveur de la liberté de la presse [2]. Trente ans après, sur les bancs de la police correctionnelle, il comparaîtra pour la liberté politique [3]. A la veille de la Révolution de février, dans le mémorable discours sur les affaires de Suisse, il dit :

« ... Nous tous qui voulons au fond la même chose, la liberté, l'ordre et la paix, veillons surtout sur la liberté; apprenons combien il est dangereux de ne pas savoir la tolérer, la comprendre, la supporter, même chez ceux dont nous ne partageons pas les idées, les croyances, les affections [4]... »

Et, dès le lendemain de la révolution qu'il a presque prédite, M. de Montalembert, dans une circulaire publique, renouvelle la demande déjà formulée sous Louis-Philippe, *la liberté en tout et pour tous* [5]. Au lendemain des journées de juin, plus amèrement ému qu'aucun autre des dangers de l'ordre social, que va-t-il dire?

« ... La société française est malade... Il faut la sauver à tout prix, et avec elle sauver la liberté. Oui, sauver avec elle la liberté, non pas elle sans la liberté... [6] »

Le même langage que M. de Montalembert portait à la tribune, il le tenait dans la presse, en face de ses adversaires, ou au milieu de ses amis. Les IVe et Ve volumes renferment ses écrits depuis les articles entraînants de l'*Avenir* ou de l'ancien *Correspondant*, jusqu'à ces livres si connus : le *Devoir des catholiques*, les *Intérêts catholiques*, et

[1] 19 septembre 1831, t. Ier, pages 5 et 6.
[2] Tome Ier, p. 30.
[3] Tome V, p. 595.
[4] 14 janvier 1848, t. II, 706.
[5] Tome III, p. 3.
[6] Tome III, p. 205.

Digitized by Google

les articles du nouveau *Correspondant*. A l'illustre O'Connell il redisait ainsi en 1847 leur commun programme :

« Affranchir l'Église du joug temporel par des moyens légaux et civiques, et en même temps séparer sa cause de toute cause politique [1]. »

Treize ans après (1860), il écrira à M. de Cavour : *L'Église libre au sein d'un État libre, voilà mon idéal* [2].

C'est surtout, on ne l'a pas oublié, c'est surtout à la liberté religieuse, à celle de l'enseignement, de la charité, des associations, que les efforts de M. de Montalembert ont été consacrés. Ses œuvres ne renferment pas moins de vingt-sept discours en quinze ans sur ces grands sujets. Quinze années laborieuses! grand exemple d'un homme qui, poursuivant une idée de justice par des moyens légaux, commence une lutte difficile, seul, jeune, combattu, à peine suivi, étonne d'abord, puis embarrasse, intéresse, ébranle, entraîne, et, sans avoir arraché au pouvoir une loi, aux Chambres un vote, finit cependant par rallier tous les catholiques et par désarmer toutes les opinions, si bien que, comptant avec cette force morale, la seconde République française verra les religieux rentrer dans nos colléges et le Pape dans ses États, le Pape, qui écrivait à M. de Montalembert, trois semaines après la Révolution de février :

« Nous remercions vivement le Seigneur, dans l'humilité de notre cœur, de ce que, dans ce grand changement, aucune injure n'ait été faite à la religion et à ses ministres. Nous nous complaisons dans la pensée que cette modération est due en partie à votre éloquence et à celle des autres orateurs catholiques qui ont rendu votre nom cher à ce peuple généreux [3]. »

A ce grand exemple de l'usage intelligent et respectueux de la liberté pour la défense de sa cause M. de Montalembert a joint une autre leçon féconde. Si la foi fut sa principale passion, elle ne fut pas sa seule affaire. Il fut aussi bon serviteur de son pays et de l'humanité. Il a servi les intérêts matériels, parlant sur le *roulage* ou sur la *navigation*. Il a défendu passionnément le goût et l'art, nos monuments, nos collections; il a vengé ou propagé la charité, s'écriant : « Votre charité est comme votre architecture, étroite, mesquine, pitoyable et sans vie! » Il a plaidé la cause des pauvres *aliénés*, des *enfants des manufactures*, des *ouvriers*, des *médecins cantonaux*. Il a surtout élevé la voix pour toutes les causes généreuses, l'émancipation des esclaves, la Grèce renaissante, l'Irlande martyre,

[1] Tome II, p. 467.
[2] Tome V, p. 651.
[3] 16 mars 1848, t. III, p. 9.

Digitized by Google

la Pologne opprimée, la Belgique affranchie, le Liban, la Syrie, l'Orient, asservis et ensanglantés, l'Algérie colonisée, la Suisse déchirée par la guerre civile [1].

Nous les avons entendus avec l'Europe, tous ces accents immortels! Nous étions jeune alors. A Notre-Dame, nous recevions la foi des lèvres de Ravignan et de Lacordaire, nous trouvions à la Sorbonne Ozanam, Lenormant, Saint-Marc Girardin; au Palais-Bourbon et au Luxembourg, l'éloquence de Thiers, de Guizot, de Lamartine, du duc de Broglie, de Berryer, nous envoyait ses échos; nous retrouvions au barreau Philippe Dupin, Dufaure, Vatimesnil, Baroche, Paillet; dans les journaux nous lisions Sacy, Veuillot, Rémusat; dans de modestes conférences, nous agitions les plus grands problèmes, pendant qu'au sein d'humbles réunions nous servions les pauvres sur les pas de la sœur Rosalie, non loin des églises où les Dupanloup et les Petétot formaient pour nos familles la foi solide, ardente et pure de tant de jeunes femmes chrétiennes. Ce fut le printemps radieux de notre génération, moins brillant peut-être que le premier mouvement de la Restauration, plein de vie cependant, d'animation et de féconde influence. La Révolution de 1848 le transforma sans l'étouffer; la lutte devint plus ardente, mais toujours libre, légale, pacifique, et la religion ne cessa pas de grandir dans nos âmes et dans notre pays, tour à tour fasciné par le spectacle d'un Pape rénovateur de la liberté en Italie, et par la mort d'un Archevêque martyr à Paris de la paix et de la réconciliation. Notre admiration juvénile trouvait à se partager entre ceux de nos amis qui, pleins de confiance, s'efforçaient de convertir la Révolution nouvelle, et ceux qui, pleins d'alarme, se dévouaient à la contenir. Nul ne fut plus vaillant à cette tâche que M. de Montalembert, défendant tour à tour les magistrats, l'industrie, l'ordre légal, la loi du dimanche [2], s'exposant sans peur à la rancune de ses ennemis quand il s'écriait :

« Les soldats français payent avec leur sang la rançon de toutes les déclamations... Ils succombent sous des balles françaises qui ont été coulées par les journalistes [3]. »

S'exposant non moins courageusement à mécontenter même ses amis, auxquels il était toujours prêt à répéter cette parole d'un de ses premiers discours :

« J'aime mille fois mieux qu'il me faille vous demander pardon ici publiquement de vous avoir fatigués ou blessés par mes paroles que demander

[1] Tomes I et II, 1831-1848.
[2] Tome III, 1848-1852.
[3] Tome III, p. 213.

Digitized by Google

pardon, dans le secret de ma conscience, à la vérité et à la justice de les avoir trahies par mon silence [1]. »

Ces audaces généreuses expliquent les reproches adressés si souvent à l'illustre orateur. Comme M. de Tocqueville, il ne fut d'aucun parti ; c'est assez pour qu'il ait eu à combattre tous les partis et à être combattu par tous les partis. Il s'écriait un jour :

« Je ne suis pas, à vrai dire, un orateur. Je ne suis qu'un soldat qui monte à la tribune comme à la brèche, pour planter un principe ou une vérité, en présence de l'ennemi [2]. »

Comme on l'a vu sur plusieurs brèches, on a cru qu'il changeait de cause, quand il changeait d'adversaires, soutenant toujours la même cause avec les mêmes armes, la vraie religion par la vraie liberté.

A quelque parti qu'on appartienne, on conviendra que ce dut être, après la fin du régime de 1848, pour M. de Montalembert, une amère déception, que de voir le nouveau régime, qu'il avait contribué à fonder, ne donner aucune satisfaction à ses convictions les plus chères. Mais ce dut être surtout un grand chagrin pour lui que de voir une grande partie des catholiques renoncer à ces convictions elles-mêmes, et, pendant que plusieurs soutenaient très-naturellement le pouvoir par nécessité ou par reconnaissance, d'autres le soutenir par esprit de système, et dans un prince absolu aimer moins le prince que l'absolutisme. On vit alors, qui pourrait le nier ? précisément l'inverse de ce qui s'était vu avant 1848. Dans la première époque, nulle faveur du pouvoir, un retour graduel de l'opinion ; dans la seconde, on a vu l'opinion se retirant de nous à mesure que le pouvoir multipliait ses faveurs, et, quand le jour est venu de réclamer bien haut pour notre cause, des voix éloquentes, admirables, sortir de nos rangs, mais presque sans écho en dehors de nos amis, on a vu l'opinion muette, et l'Église isolée. On comprend que M. de Montalembert ait signalé l'attitude regrettable de la partie dominante de la presse catholique, de 1851 à 1861, avec sévérité. On comprend encore qu'au moment où les malheurs de notre père commun le justifient et nous rapprochent, il persévère à rappeler cette triste leçon pour ramener s'il se peut, toutes nos forces sur le terrain où elles ont réussi, loin du sentier où elles se sont égarées. C'est un devoir pénible et qu'il importe cependant de remplir sans animosité, comme sans faiblesse.

On comprend moins que M. de Montalembert, dans l'éloquent

[1] Tome I, p. 84.
[2] Tome III, p. 241.

Digitized by Google

Avant-Propos qui ouvre ses *Œuvres complètes*, se montre un peu découragé. « Peut-être, dit-il, mon idéal est *trop élevé*. La France n'en veut pas! Je me range à la suite d'une *petite minorité d'hommes d'élite!* La foule ne nous suit pas. »

Et depuis quand l'agrément de la foule est-il acquis à l'idéal des hommes d'élite? Depuis quand les hommes d'élite comptent-ils sur cet agrément? Si vous déclarez votre idéal trop élevé, comment voulez-vous que nous le suivions? Vos amis attendent un *credo*, un acte de foi, un programme, une ligne de conduite pour vingt ans de combats, et vous leur offrez un acte de doute, vous les refroidissez, vous les licenciez par un *peut-être!*

Que manque-t-il donc à ce noble idéal de l'accord de la religion et de la liberté? Ce que vous avez obtenu par lui, ce qui est arrivé sans lui, n'est-ce pas une épreuve et une contre-épreuve de sa complète vérité? Mais n'est-il pas très-nouveau? Était-il à l'abri des orages? Un seul orage l'a-t-il dissipé? Ne compte-t-il pas plus d'admirateurs et de partisans même après 1851 que vous n'en aviez en 1831? Quelles idées ont marché plus vite, ont gagné plus de sympathie, ont obtenu plus de succès? Ah! j'en appelle de cette phrase de l'*Avant-Propos* aux cinq volumes qu'elle inaugure! J'en appelle au succès qui les attend dans cette France que vous accusez toujours, et, selon moi, toujours injustement, cette France qui vous ressemble, qui s'est quelquefois trompée sur les moyens, jamais sur l'idéal qu'elle poursuit. Oui! la meilleure réponse à votre découragement, c'est votre exemple, l'antidote contre votre *Avant-Propos*, c'est votre ouvrage, et la France se vengera de vos sévérités en vous applaudissant.

A ceux qui dénigrent notre pays et notre âge, je conseille de visiter la bibliothèque d'un homme du monde chrétien. Qu'on en suive les rayons par ordre chronologique, qu'on y compte les défenseurs et les adversaires de la foi. Au dix-septième siècle appartient l'immortelle compagnie des grands orateurs de la chaire, Bossuet, le premier de tous, Fénelon, Bourdaloue, Fléchier, Massillon; près d'eux, un seul laïque, Pascal. Devant ces livres triomphants, qui semblent rajeunir en vieillissant, a disparu la tourbe ignorée des adversaires de la religion à cette époque. Qui sait leur nom? Au dix-huitième siècle, au contraire, où donc sont nos orateurs, où donc nos docteurs, où donc nos écrivains? Où donc sont même les lecteurs des chefs-d'œuvre de l'âge précédent? Les ennemis, le spirituel Voltaire, l'éloquent Rousseau, les cyniques apôtres de l'athéisme, un Diderot, un d'Holbach, sont seuls applaudis, seuls écoutés, et il faut avancer jusques vers les vingt premières années du dix-neuvième siècle pour rencontrer, sur le sol où la religion semble ensevelie, cette couronne de fleurs qu'on nomme le *Génie du christianisme*, ce monument qu'on appelle les

Digitized by Google

conférences de M. Frayssinous, puis ces torches d'éclat divers allumées par la main de M. de Maistre, de M. de Bonald ou de M. de Lamennais. Mais, en vingt autres années, la stérilité de tout un siècle est réparée. Les livres de grands évêques se succèdent, suivis des livres d'illustres prêtres, Ravignan, Balmès, Lacordaire, Gratry; sur les rayons destinés aux laïques, nous plaçons, au lieu de Voltaire, des critiques ou des alliés respectueux, Cousin, Thiers, Guizot, Tocqueville, Villemain, Saint-Marc Girardin; et près des œuvres complètes d'Ozanam, nous allons élever les œuvres complètes de Montalembert. Dès à présent il est permis d'affirmer qu'au-dessus de la masse immense des livres mauvais ou médiocres, ceux-là resteront, et ce sont les meilleurs. Nous laisserons donc à nos enfants des livres supérieurs à ceux que nous avions reçus. Les livres, c'est la leçon d'un âge à un autre, c'est l'éducation, c'est la prophétie de l'avenir. S'il s'était rencontré, par la grâce de Dieu, un Bossuet pour répondre à un Voltaire, le dix-huitième siècle eût peut-être été transformé. Lorsqu'après nous nos successeurs chercheront dans notre mémoire des exemples ou lorsqu'ils essayeront de la juger, leur main tombera sur un de ces livres, et, si c'est un volume des discours de M. de Montalembert, je ne crains pas leur sentence; ils nous rendront la justice d'avoir servi des causes généreuses, et, si notre siècle a été condamné par ses agitations à jouer un petit rôle dans l'histoire, ils ne l'accuseront pas du moins d'avoir poursuivi un médiocre idéal.

Mais, sans attendre nos successeurs, lisons nous-mêmes ces pages extraites de l'*Avant-Propos :*

AUGUSTIN COCHIN.

« ...La liberté religieuse, sincère et égale pour tous, sans privilége pour ou contre le catholicisme; la liberté politique, defendue contre les empiétements du pouvoir, mais aussi contre les violences immorales et les abjectes abdications de la fausse démocratie; la liberté et le pouvoir contenus l'une et l'autre par la justice et la vérité; la foi qui respecte la bonne foi et qui s'incline devant l'inviolabilité de la conscience; en un mot, l'*Église libre dans une nation libre* : tel a été le programme qui a inspiré mes premiers efforts et que je persévère, après trente ans de luttes et d'études, à regarder comme juste et vrai, raisonnable et pratique. Aucune expérience ne m'a appris à en douter, aucun mécompte ne m'en a désabusé, aucune défaite ne m'en a détaché. Aujourd'hui, comme il y a trente ans, je l'affirme encore : la liberté réelle met toutes choses en équilibre, et la foi sincère, qui peut tout attendre d'elle, n'a rien à en redouter.

Digitized by Google

« C'est un dangereux honneur que d'être appelé à débuter dans la vie publique quand on sort à peine de l'adolescence; et l'on doit éprouver une certaine frayeur à jeter un regard en arrière sur la route qu'on a parcourue, quand en moins d'un quart de siècle on a risqué de trébucher sur trois révolutions. Mais j'ose croire qu'on reconnaîtra la constante conformité de mes sentiments avec les grandes lignes que je m'étais tracées à l'entrée de ma carrière. Dans les déclamations emphatiques, mais sincères, de l'écolier, comme dans les aveux attristés de l'homme mûri et vieilli par la défaite, on retrouvera la foi aux mêmes principes, la même flamme toujours allumée au même foyer, la même confiance dans le droit librement revendiqué et dans la lutte au grand jour, la même horreur pour le mensonge et l'iniquité, pour la bassesse et la servitude. On pourra relever dans ces pages l'empreinte de mille erreurs, de mille illusions, de mille emportements blâmables; mais je défie qu'on y trouve un mot qui contredise la double affirmation que je m'enorgueillis de pouvoir enregistrer ici. Pendant ces trente années, jamais je n'ai revendiqué pour ma cause, mes croyances, mes amis ou ma personne, un droit ou une liberté qui ne dût pas être le partage de mes adversaires. Jamais je n'ai cessé de lutter pour l'indépendance individuelle et locale contre cette odieuse omnipotence de l'État que le régime parlementaire avait amoindrie, mais non déracinée, qui supprime toute initiative et toute responsabilité, qui menace de paralyser l'âme, l'intelligence, l'honneur, la conscience et la vie des peuples modernes, et qui tend à constituer sur la base de l'universelle égalité comme de l'universelle impuissance la plus effrayante domination dont le genre humain ait encore été témoin ou victime.

« Jamais, en outre, je n'ai cherché à faire triompher mes opinions que par des moyens avoués de la liberté. J'ai sans cesse rencontré devant moi des hommes qui disaient ou qui croyaient aimer la liberté, mais ne l'aimaient que pour eux, ne condamnant et ne combattant l'oppression que sous une seule forme, celle qui les blesse ou leur déplaît. Or j'ose dire, et ces volumes le démontreront, que j'ai combattu l'oppression, la brutale prépondérance de la force et du nombre, sous toutes ses formes et sous tous ses déguisements. J'ai réprouvé de mon mieux la conquête et la révolution, l'émeute et la dictature, la complaisance intéressée des assemblées, non moins que leur outrecuidante suprématie, et surtout cette absence de conscience politique qui fait alternativement tout détruire et tout accepter.

« Je vais au-devant d'une objection, en ajoutant que si la domination sacerdotale était autre chose qu'un épouvantail ridicule, habilement exploité par de faux libéraux qui ont faim et soif de l'oppression de leurs adversaires; si elle était vraiment à craindre, vraiment possible

Digitized by Google

parmi nous, je la combattrais et la détesterais autant que la tyrannie trop réelle dont le monde moderne est la proie, celle de la démocratie tour à tour servie et asservie par le despotisme.

« Mais qui ne comprend que le danger n'est et ne sera plus jamais dans la théocratie? Il est tout entier, il est exclusivement dans la confiscation de l'homme par l'État. C'est pourquoi, sous tous les régimes, instinctivement d'abord, puis par raison et conviction, j'ai toujours prêché et défendu le *self-government*, le gouvernement de l'individu par lui-même, sous la tutelle de la foi et de la conscience. Émanciper et fortifier la personnalité humaine, restreindre les attributions et la suprématie de l'État, fixer les bornes du pouvoir que la société peut légitimement exercer sur le citoyen, lutter contre ce régime de monopole et de mandarinat, qui, sous la double action de la bureaucratie et de la démocratie, tend de plus en plus à réduire l'Europe au rang de la Chine, c'est là, j'en demeure plus que jamais convaincu, la seule tendance utile, le seul progrès réel, le seul moyen de garantir aux rois leur autorité, aux peuples leur dignité, à la propriété son inviolabilité, à la famille son action morale, à la religion sa liberté et son indispensable empire.

« Est-ce à dire qu'en maintenant ainsi l'honneur et l'unité de ma vie j'aie la prétention de ne m'être jamais trompé? Faut-il conclure de la reproduction fidèle de toutes mes paroles que je les confirme et que je les maintiens sans réserve? A Dieu ne plaise! On voudra bien croire que je suis le premier à sourire de ces illusions depuis longtemps dissipées, de ces exagérations, de ces personnalités que les habitudes de nos anciennes polémiques rendaient à peine excusables, de ces emportements, non-seulement de la parole, mais de la pensée, commandés par la passion du moment, démentis par l'expérience du lendemain, et dont ces pages vont raviver et garder l'empreinte fugitive.

« Assurément il m'eût été commode et facile de supprimer ou de modifier tout ce qui doit y blesser les yeux les plus indulgents. Mais comment concilier ce système de correction avec l'obligation de rester fidèle à la réalité, pour ainsi dire historique, de ces documents? Comment échapper à la comparaison trop dangereuse avec un texte ainsi rectifié de l'impassible *Moniteur*? Je n'ai pas prétendu donner au public mon opinion actuelle sur toutes les questions et toutes les luttes d'autrefois. Ce n'est pas l'homme d'aujourd'hui qui cherche à se produire, c'est le soldat des anciennes guerres qui doit reparaître tel qu'il a figuré au jour du combat. Atténuer ou effacer à mon gré ce qui déplairait à mes amis ou ce qui me déplaît à moi-même dans ces paroles déjà acquises à la publicité, ce serait porter atteinte à la complète sincérité, à la scrupuleuse exactitude qui me semble devoir être la loi suprême de ces rééditions.

Digitized by Google

« Après avoir pris l'avis et obtenu le consentement de plusieurs d'entre ceux qui pouvaient se sentir le plus blessés, j'ai donc laissé toutes mes paroles telles que je les ai prononcées. Je ne me suis permis que de redresser les incorrections de style maintenues par une sténographie trop fidèle. J'ai conservé toutes les interruptions, tous les mouvements, toutes les marques d'approbation ou d'improbation constatées par le *Moniteur*, et qui peignent si fidèlement l'aspect et la tenue de ces assemblées en qui se résumait naguère la vie morale et politique de la France. Enfin, j'ai toujours mentionné à côté de mes attaques les réponses directes et personnelles qui m'ont été adressées, et je les ai textuellement reproduites lorsque leur étendue n'y mettait pas obstacle.

« En retrouvant, sous le monceau des jours écoulés et des institutions abattues, ces monuments de nos anciens conflits, j'ai reconnu avec bonheur qu'il ne restait en moi aucune étincelle d'animosité contre ceux que j'avais dû combattre à la tribune avec le plus d'acharnement. D'ailleurs, confondus pour la plupart, en 1848, dans une défaite commune, nous avons mutuellement appris à nous mieux connaître, et, au lieu de combattre les uns contre les autres, nous avons su lutter ensemble contre ces grands patriotes qui, après avoir trahi, miné, renversé par leurs fantasques et implacables exigences une autorité tutélaire, ont payé la reconstruction d'une monarchie au prix de notre liberté et de leur honneur. Les révolutions modernes sont fécondes à coup sûr en mécomptes et en amertumes, mais elles enfantent souvent de grandes réparations qui relèvent et consolent. Grâce à leurs terribles enseignements, des hommes qui s'étaient longtemps ignorés, attaqués, détestés, apprennent à se comprendre et à s'apprécier mutuellement. J'ai subi autant que personne l'attrait vainqueur de la vie publique. J'ai connu tous ses entraînements ; j'ai connu l'ivresse de la lutte et des applaudissements publics ; mais je n'ai rien connu qui vaille cette émotion intime, cette joie généreuse qu'éprouve un honnête homme à rendre justice et hommage à un noble adversaire, à lui tendre une main toujours loyale, mais naguère armée, et désormais amie. C'est, à mon sens, la plus grande jouissance de la vie politique. Elle est trop souvent passagère, incomplète, comme toutes les joies de ce monde ; mais je n'en ai pas rencontré de plus pure, de plus douce et de plus chrétienne.

. . . . . .

« Nul, du moins, après m'avoir lu, ne me transformera en factieux ou en ambitieux. J'ai sans cesse changé d'adversaires, jamais de cause ni de drapeau. J'ai toujours cru à la victoire de la vérité par les seules armes de la discussion et de la liberté : j'y crois encore. J'ai toujours voulu ce que je veux encore aujourd'hui : la religion sans

Digitized by Google

contrainte matérielle, l'autorité sans arbitraire, la liberté sans désordre. En soutenant l'ordre social, j'ai toujours réservé les droits de la liberté ; en réclamant la liberté, je ne lui ai sacrifié aucun des grands principes qui sont la base de l'ordre social. J'ose dire qu'un désir profond d'équité a toujours subsisté au milieu de mes plus vives polémiques. J'ai toujours défendu les faibles contre les forts et les forts contre eux-mêmes. On trouvera que je me suis souvent trompé, mais non que j'aie jamais voulu tromper qui que ce soit. Et surtout nul ne pourra dire que j'aie conspiré avec la fortune et attendu, pour servir les idées ou les personnes, qu'elles fussent victorieuses et toutes-puissantes.

« Au moment où j'abandonne ces pages, qui sont l'histoire de ma vie, à leur destinée, un souvenir me domine et me ranime.

« Sur le porche septentrional de notre cathédrale de Chartres, au milieu de ces merveilles de la sculpture chrétienne à son apogée, destinées à offrir aux chrétiens les enseignements de la foi sous des emblèmes visibles, on admire surtout quatorze statues couronnées qui représentent, sous la forme de reines et de saintes, les Vertus et les Béatitudes que la religion propose aux efforts et aux sacrifices de l'homme. Les deux premières qui se montrent au spectateur, fières et gracieuses entre toutes, portent leurs noms profondément gravés sur la pierre en beaux caractères du treizième siècle. Ce sont la Liberté et l'Honneur[1]. Noble et touchante allégorie, due au ciseau de ces vieux chrétiens, et bien propre à nous servir encore aujourd'hui de leçon et de modèle. J'ose croire que j'y ai conformé ma vie, car je ne suis jamais entré dans l'église sans m'incliner devant ces deux vertus, et je n'ai jamais compris la défense de la Vérité qu'en lui donnant pour escorte l'Honneur et la Liberté. »

[1] Libertas : Honos. — Voir Didron, *Annales archéologiques;* madame d'Ayzac, les *Statues du porche de Chartres.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Lettre de Mgr l'Évêque de Poitiers, en réponse à la brochure de M. de la Guéronnière. — *Lettre de Mgr l'Évêque de Perpignan*. — *Dépêche de S. Ém. le cardinal Antonelli*, suivie du Rapport de M. de Rayneval en 1856. — *Le Pape et la Diplomatie*, par M. L. Veuillot. — *Réponse à M. de la Guéronnière*, par M. Poujoulat. — *L'Empire et la Révolution*, par M. H. Marie-Martin..

En signalant avec étendue les débats auxquels la question romaine a donné lieu dans les deux Chambres, nous manquerions à un devoir si nous ne recommandions pas à la plus vive attention de nos lecteurs les écrits importants qui ont continué la lutte devant l'opinion. A la réfutation triomphante de Mgr l'évêque d'Orléans, à la lettre si grave et si digne de Mgr l'archevêque de Tours, ont succédé la lettre si éloquente de Mgr l'évêque de Poitiers et l'écrit d'un autre évêque qui est en même temps l'un des maîtres de la langue française, Mgr Gerbet; enfin, les dates et faits officiels, les récits contestés ont été rétablis dans un langage élevé, précis, irréfutable, par la dépêche si remarquable de Son Éminence le cardinal Antonelli, adressée le 26 février à Mgr Meglia.

Après de telles réponses venues de si haut, il ne reste rien des arguments de l'écrit malencontreux de M. de la Guéronnière, rien que ses intentions et ses origines, que d'autres écrivains se sont chargés de qualifier. Depuis deux ans, M. Poujoulat n'a pas laissé porter un seul coup à la cause du Saint-Père sans le rendre aussitôt avec une éloquente soudaineté. Sa *Réponse* a été la première, et, comme toujours, personne n'a devancé ou surpassé son dévouement. Dans l'écrit étendu de M. Louis Veuillot, *le Pape et la Diplomatie*, la reproduction de quelques opinions que nous ne partageons point, et que, dans d'autres circonstances, nous aurions franchement combattues, ne saurait nous empêcher d'apprécier l'ardent attachement au Saint-Siége et la verve puissante qui n'abandonnent jamais le remarquable écrivain. Enfin, l'un des rédacteurs les plus connus du *Constitutionnel*, qui

Digitized by Google

vient de se faire beaucoup d'honneur en refusant de suivre jusqu'au bout les polémiques de ce journal sur la question romaine, M. H. Marie Martin vient de caractériser, avec autant de sagacité que de courage, la situation forcée où la politique du gouvernement va se trouver conduite par le parti qui sera pris sur la question romaine. « L'empire, dit-il, n'est pas la révolution; mais si l'empire lui cédait Rome, la révolution se croirait l'empire. »

P. Douhaire.

CONSEILS AUX PARENTS SUR L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANTS, par M. Antonin Rondelet, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Paris, 1861, A. Le Clere.

Il y a quelques années, les questions d'enseignement et d'éducation éveillaient d'ardentes passions dans les esprits les plus pacifiques. Deux armées étaient en présence qui se disputaient la direction de la jeunesse, se renvoyaient les reproches les plus amers et cherchaient à se porter mutuellement des coups mortels. Comment faire arriver la conciliation au milieu de débats si acharnés? Les uns voulaient élever l'Université sur les ruines de l'Église et obtenir la paix par le silence, les autres espéraient le désarmement en partageant le privilége entre les rivaux. L'honneur des catholiques a été de n'avoir désiré ni le partage ni le triomphe, d'avoir réclamé pour tous la liberté. En vain on leur objectait qu'entre des défiances si profondes la liberté ne ferait qu'envenimer la lutte et préparer la voie au désordre et à l'anarchie; ils ont toujours soutenu que la pacification n'arriverait qu'avec elle : on a fini par les croire, et l'expérience leur a donné raison. Aujourd'hui la paix est faite. En permettant à toutes les méthodes, à tous les systèmes de se produire au grand jour, en laissant à chacun la faculté de juger et le droit de choisir, la loi sur l'enseignement a mis l'émulation à la place de la discorde, et l'étude calme et sérieuse de ce grand intérêt de la famille a succédé à une violente polémique qui rendait l'impartialité difficile.

L'ouvrage que vient de publier M. Rondelet est un éclatant témoignage du progrès de la discussion en ces matières si délicates. Catholique convaincu, plein de respect et d'amour pour l'Église, élève de l'École normale, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Clermont, l'auteur, déjà connu par d'excellentes publications, examine les différents systèmes sans reculer devant aucune question, sans éluder aucune difficulté, compare l'éducation privée et l'éducation publique, les établissements religieux et les colléges de l'Université, et parcourt en tout sens, d'un pas calme et sûr, ce terrain sur lequel on a si vaillamment et si énergiquement combattu; aucune passion ne l'agite, aucune prévention ne l'aveugle; on sent que son esprit, dégagé des préjugés et des partis pris, n'adopte une opinion que parce qu'elle lui apparaît comme l'expression la plus exacte de la vérité.

On peut ne pas accepter tous ses jugements; on peut même invoquer de puissantes autorités contre quelques-unes de ses opinions; mais il est im-

Digitized by Google

possible de ne pas rendre justice à sa connaissance approfondie du sujet, à l'élévation de ses idées, à la pureté de son style, et de ne pas reconnaître, dans ce nouvel ouvrage de l'auteur des *Mémoires d'Antoine*, la science du philosophe et la foi du chrétien.

On regarde avec anxiété l'avenir, auquel le présent léguera tant de mécomptes, d'erreurs et de regrets; on se demande quels hommes produira cette génération nouvelle qui dans quelque temps occupera notre place, et, après nous, sera la France. En entendant les premiers cris, en voyant les premiers pas de son nouveau-né, le père voudrait deviner quelles pensées, quelles destinées et quelles actions sortiront un jour de ce berceau: il dépend de lui de former cette âme, de façonner cette intelligence, de doter son pays d'un homme utile, de préparer un homme de bien: qu'il se pénètre de ses devoirs, et comprenne sa double responsabilité. « Il doit, dit « M. Rondelet, garantir aux siens l'existence physique et morale; il doit « leur donner, outre le pain de chaque jour, une part de son âme et de son « cœur; pour eux comme pour lui, il est tenu de se rendre meilleur, afin « de leur laisser, avec le bien-être qui les sauvera du besoin, les vertus dont « leur âme vivra. »

Les conseils de M. Rondelet, en rappelant aux parents les obligations que Dieu leur impose lorsqu'il leur envoie un fils, leur enseignent le meilleur moyen de les remplir; ils les initient à cette science de l'éducation qui devrait être l'instinct de tous les pères de famille, et qui trop souvent ne s'acquiert que par une triste et tardive expérience, lorsqu'il n'est plus temps de profiter des leçons et que le mal est irréparable.

Le vicomte DE MELUN.

POLÉMIQUE RELIGIEUSE, *Quelques pièces pour servir à l'histoire des controverses de ce temps*, par M. l'abbé COGNAT. — Paris, in-12, Didier et Cie, quai des Augustins, 35.

M. l'abbé Cognat a placé en tête de son ouvrage une introduction dans laquelle il indique les conditions de l'apologie catholique au dix-neuvième siècle. « Fermement attaché aux principes immuables que le temps et les lieux ne sauraient ni affaiblir ni modifier, l'apologiste, dit M. Cognat, les doit défendre partout et toujours. C'est le cas de prendre la maxime de saint Vincent de Lérins : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*... Mais, ajoute-t-il, s'il y a un passé qui est toujours jeune, il y a aussi un passé qui vieillit et qui s'use. L'apologiste ne le doit pas oublier. La maxime de saint Vincent de Lérins n'est que la moitié de sa vraie devise ; et, pour la compléter, il y doit unir celle de Leibnitz, empruntée de saint Paul : *Plus ultra! En avant!* » Ces sages principes sont ceux dont M. l'abbé Cognat ne s'est jamais écarté et que nous retrouvons développés avec verve et éclat dans toute sa *Polémique religieuse*. Il y réfute principalement l'erreur dangereuse de l'école traditionnaliste qui présente la philosophie cartésienne comme condamnée par l'enseignement catholique et qui voit dans les petits sémi-

Digitized by Google

naires des foyers de panthéisme, de socialisme et d'impiété. Il démontre les rapports intimes qui unissent la raison et la foi, et revendique, au nom de la théologie, les droits de la raison trop calomniée. Il ne méconnaît pas cependant les dangers du rationalisme, il les signale au contraire avec la plus grande vigilance. M. Cognat n'est pas de ceux qui croient que les travaux des anciens apologistes suffisent pour réfuter les objections nouvelles ou plutôt la forme toute nouvelle que prennent les anciennes objections. Nous recommandons à nos lecteurs les chapitres intitulés : *Du Rationalisme militant dans la presse* et la *Révolution dans la science*. Ils y verront dans quel ordre d'idées se sont placés les adversaires actuels de la doctrine catholique, et combien il importe de les suivre sur un terrain où ils se croient invincibles et où M. l'abbé Cognat prouve qu'ils peuvent et doivent être vaincus. Son livre, que nous regrettons de ne pouvoir analyser d'une façon plus complète, est remarquable, non-seulement par la sûreté de la doctrine, par la netteté de l'exposition et par la vigueur du raisonnement, mais encore par l'animation du style et l'urbanité de la critique. Nul mieux que l'auteur, et nous l'en félicitons, ne sait qu'il y a entre les hommes qui étudient et qui méditent bien assez de causes de divisions sans chercher à les augmenter par des personnalités inutiles, souvent dangereuses et toujours peu charitables. Que la polémique religieuse allie donc toujours à sa fermeté dans les principes cette modération intelligente à l'égard des personnes, qui caractérise le nouvel ouvrage du prêtre distingué à qui nous devions déjà une remarquable étude sur Clément d'Alexandrie, et la cause de la vérité n'aura qu'à y gagner.

HENRY MOREAU.

LA MORALE DANS L'HISTOIRE NATURELLE, par M. BOULONGNE, bibliothécaire à Noyon. Paris, in-12. Casterman, éditeur.

Le volume que voici s'est trouvé fait avant que l'auteur se doutât qu'il avait composé un livre agréable et utile. Nous pouvons dire comment la chose est arrivée. M. Boulongne n'avait à l'origine songé qu'à coopérer à une œuvre charitable en intéressant et instruisant, par une série d'entretiens coordonnés sur l'histoire naturelle, les membres d'une modeste société de Saint-François Xavier. Le double premier mérite de ne point se chercher lui-même, mais seulement la gloire de Dieu et le bien des âmes, lui a porté le bonheur promis à cette simplicité de vues toute chrétienne. Le reste lui a été donné par surcroît.

Il a eu d'abord auprès de son franc et naïf auditoire un complet et bruyant succès. Si donc dans le volume imprimé on eût noté toutes les approbations éclatantes et de bon aloi par lesquelles ces pages ont été d'abord accueillies, les parenthèses y seraient fréquentes. On reconnaîtrait en même temps au grand honneur, non pas de l'orateur seulement, mais aussi des auditeurs, avec quelle justesse leurs applaudissements étaient donnés.

Digitized by Google

Ceux qui fréquentent les réunions des sociétés de Saint-François Xavier leur rendront avec nous cette justice, que ce n'est point un suffrage à dédaigner que celui de ces assemblées populaires qui écoutent, sans passion ni parti pris, des discours faits dans le seul but de les intéresser. Qu'on se garde de croire que les choses communes, vulgaires, triviales ou même négligées, aient chance de succès auprès d'un humble, mais incorruptible auditoire de ce genre. Plus il est simple et humble, plus il a la légitime fierté de vouloir être traité avec un certain respect.

Malgré les encouragements donnés à M. Boulongne, le désir de la publicité ne s'éveillait pas dans son esprit, et il ne se fût point décidé à faire imprimer ses Entretiens, si des amis convaincus du bien que son livre était appelé à faire n'eussent vaincu ses scrupules. Il ne se repentira pas d'avoir écouté leurs avis ; car ses lecteurs le traiteront comme ont fait ses auditeurs.

ERNEST DE TOURVILLE.

MÉMOIRES DU MARQUIS DE POMPONNE, ministre et secrétaire d'Etat au département des Affaires étrangères, publiés par J. MAVIDAL. — 1 vol. grand in-8. Paris, Benjamin Duprat.

Simon Arnault, marquis de Pomponne, fils d'Arnault d'Andilly et neveu du célèbre Antoine Arnault, docteur de Sorbonne, était, comme les membres de sa famille, doué de facultés naturelles remarquables, que l'étude et un travail constant contribuèrent encore à développer. Mais au lieu de se passionner pour les querelles et les luttes religieuses qui firent la célébrité et les infortunes des siens, le marquis de Pomponne embrassa la carrière diplomatique où il se signala d'abord comme ambassadeur, ensuite comme ministre des affaires étrangères. Il a consigné, dans des œuvres restées inédites jusqu'à ce jour, les grandes choses auxquelles il a participé durant la première période du règne de Louis le Grand. La partie qui vient d'être livrée à la publicité sous le titre de *Mémoires sur les différents intérêts des princes de l'Europe à la fin de* 1679, doit à plus d'un titre appeler l'attention ; car, outre l'intérêt qu'excite naturellement tout ce qui tient au grand règne de Louis XIV, la similitude des situations politiques retracées par le marquis de Pomponne avec celles que les événements présents ont faite sur plusieurs points à l'Europe, donne souvent à ces documents d'il y a deux siècles un mérite frappant d'actualité.

Ainsi, pour n'en citer que quelques exemples, la Suisse en 1679, se trouvait vis-à-vis de nous dans les mêmes dispositions qu'aujourd'hui ; la conquête de la Franche-Comté, considérée depuis deux siècles comme une province neutre, nous mettait en contact immédiat avec les Cantons et leur causait un déplaisir non moins vif que celui que leur donne en ce moment

Digitized by Google

l'annexion de la Savoie; et, de même qu'aujourd'hui, ils obéissaient moins alors dans leurs plaintes au sentiment de leurs intérêts qu'à leur malveillance traditionnelle envers nous et aux suggestions de nos ennemis.

Quant à la Savoie, dont nous venons de parler, elle se trouvait engagée dans une de ces entreprises d'annexions sournoises qui furent toujours son péché d'habitude; elle venait, sans provocation et en pleine paix, d'envahir les terres de la république de Gênes. Mais les trahisons sur lesquelles elle avait compté et qui l'avaient si bien servie dans d'autres circonstances lui ayant fait défaut cette fois, elle se fût mal trouvée de sa perfide agression, si Louis XIV, alors arbitre de l'Europe, ne l'avait tirée de ce faux pas en se portant comme médiateur entre les deux parties, ou plutôt en leur imposant la paix.

Mais ce n'est pas sur les Alpes seulement que cette identité de situation et d'intérêts politiques se remarque entre l'Europe d'il y a deux cents ans et l'Europe contemporaine; elle éclate encore sur la Baltique, avec de très-faibles différences, dans les contestations entre le Danemark et les princes allemands pour la possession du Sleswig et du Holstein; — sur le Danube, dans les périodiques insurrections de la Hongrie contre l'Autriche; — sur le Rhin, dans les appréhensions maladives de l'Allemagne, à qui les moindres mouvements de la France donnaient déjà la fièvre et que les protestations de Louis XIV, alors prêt à entrer en campagne contre la Hollande, ne parvenaient pas à calmer. A lire les curieuses négociations que raconte le marquis de Pomponne, on se croirait à la veille de l'entrevue de Varsovie, surtout lorsqu'on voit percer la jalousie de la maison de Brandebourg (aujourd'hui la maison de Prusse) contre la maison impériale d'Autriche.

C'est de ces rapprochements inattendus que naît principalement l'intérêt de ces *Mémoires* et leur importance historique. Quoique d'un caractère tout diplomatique et étrangers à la familiarité des mémoires ordinaires, ils laissent à l'anecdote une place encore assez grande. Ainsi on y trouvera, à l'article de la Savoie, des particularités peu connues sur les mœurs déjà très-dépravées de la famille ducale. Le chapitre sur Mantoue offre de curieux détails sur l'histoire de ce comte Mathioli dont la mystérieuse détention aux îles Sainte-Marguerite a, selon M. de Pomponne, servi de base à la légende du *masque de fer*.

L'histoire recueillera aussi dans les notes relatives aux petites cours d'Allemagne des traits de physionomie fort piquants et des renseignements encore utiles aujourd'hui sur les liens des familles princières.

Dans le chapitre de l'Angleterre, le marquis de Pomponne trace un tableau complet quoique rapide de ce royaume sous le gouvernement de Charles II. C'est un roi spirituel, aimable, lettré, mais faible, voluptueux, ami du repos, sacrifiant son autorité à ses plaisirs et réfléchissant le moins possible aux embarras qu'il léguait à son successeur; c'est le duc d'York, catholique ardent, priant Louis XIV de lui choisir une femme; c'est un parlement ambitieux et avide, sapant l'autorité royale; c'est enfin, un peuple entier animé d'un sentiment unique, la haine de la France.

Nous pourrions parler encore du chapitre relatif à Rome, qui, dans l'état

Digitized by Google

présent des affaires, appelle les méditations du lecteur : nous le signalons sans entrer dans des détails qui, pour être satisfaisants, demanderaient plus d'espace que n'en peut comporter une simple notice.

Nous ne terminerons pas toutefois sans mentionner les excellentes mais trop sobres notes dont l'éditeur a enrichi ce volume. Espérons que dans les volumes qu'il nous promet M. Mavidal, s'en montrera moins avare.

P. Douhaire.

LES SALONS DE VIENNE ET DE BERLIN, par l'auteur des *Hommes du jour*. 1 vol. in-12. — Michel Lévy, éditeur.

Y a-t-il en effet des salons à Berlin et à Vienne? Non, sans doute, si par là on entend ces réunions charmantes où l'esprit est mis en commun et où l'on n'est reçu qu'à la double condition de contribuer de sa personne et de s'effacer. L'auteur du présent livre en fait l'aveu lui-même. « La vie de salon, telle que nous la concevons de ce côté-ci du Rhin, n'entre, dit-il, ni dans le caractère, ni dans les habitudes de l'Allemand, trop individuel, trop *en dedans* pour se plaire longtemps dans la société de ses semblables. En son idée, chaque Allemand est un microcosme, et ne saurait volontiers consentir à devenir partie d'un tout, étant lui-même un tout. »

Mais si par salon on veut dire un endroit où des gens qui se connaissent viennent, à certaines heures, faire leur *solo* en face les uns des autres, certes il y a et il y a toujours eu des salons dans les capitales allemandes. « Ces salons, dit encore l'auteur, nous donnent souvent l'idée d'une sorte de caravansérail, de station, où divers passagers se rencontrent pour se quitter une heure après. »

Pour ne pas ressembler aux nôtres, ces salons n'en sont pas cependant moins curieux à étudier, surtout si, comme on l'a fait dans ce volume, on les prend aux jours de grande émotion.

C'en étaient d'amers pour la Prusse et pour toute la patrie germanique, que ceux où s'ouvrit à Berlin le salon de M. de Varnhagen, le premier de ceux qui passent ici sous les yeux. On était au lendemain d'Iéna; l'humiliation était sur tous les fronts et le découragement dans bien des cœurs. Quelques âmes seulement, mieux trempées que les autres, avaient gardé l'espérance. C'est autour du fauteuil de Rahel, la célèbre Égérie du diplomate, qu'elles trouvèrent leur premier rendez-vous. Il y a, à voir, à écouter, à observer ce groupe, un intérêt que fait comprendre assez le nom des hommes dont il se composait : ces hommes s'appelaient Schelling, Tieck, Schlegel, Humboldt, Raumer, etc. La philosophie, la littérature, la science y faisaient le fond courant des débats, dont la politique était tacitement exclue.

Mais le canon de Wagram a tonné; de Berlin nous passons à Vienne. Autre salon : celui de M. de Metternich, où règne la princesse Mélanie, « une

Digitized by Google

personne très-particulière s'il en fut, dit l'auteur, d'un esprit très-insoumis et mobile, aimant surtout à dominer, et avec cela pleine de grâce et de séduction, l'esprit des Zichy, comme on disait à Vienne. » Toute la société viennoise de 1809 passe sur cette scène splendide, société du plus grand air, hautaine, indolente, pleine de laisser-aller et de liberté dans le propos, et qui se venge sur le prochain de l'abstention politique à laquelle elle est condamnée. Tandis qu'à l'arrière-plan mille silhouettes piquantes attirent le regard, trois figures l'arrêtent sur le devant de la scène : le maître de la maison, M. de Metternich, dans la primitive fleur de ses grâces diplomatiques; M. de Gentz, déjà tout abîmé dans les corruptions de son métier d'écrivain de chancellerie; enfin l'archiduc Charles, ce dernier des chevaliers allemands, l'héroïque et malheureux adversaire de Napoléon.

De Vienne en passant par Bade, où règne dans l'ennui, près de son grossier époux, la gracieuse princesse Stéphanie, nous rentrons à Berlin, où les années ont amené de grands changements, et où nous assistons, quelques jours avant 1848, au cercle de la cour et aux fêtes du roi Frédéric-Guillaume IV. Près de ce prince, qui savoure en gourmet et au point de s'oublier au festin les derniers fruits du romantisme allemand, se groupent les représentants glorieux mais vieillis de la période de paix que l'émeute de Février va clore brusquement et pour longtemps peut-être : Tieck, Humboldt, Cornélius; puis ce ridicule Puckler-Muskau, dont le dandysme laborieux vise à étonner l'Europe, qu'il parcourt dans tous les sens sans parvenir à s'en faire remarquer; puis ce vieux prince Witgenstein, courtisan de l'ancienne école, dernier exemplaire d'une espèce heureusement disparue, froid et imperturbable au dehors, plein de fiel et de haine au dedans, qui savait, le sourire aux lèvres, lancer au nez des gens de ces impertinences qui font, au dire de Shakespeare, que « l'honneur leur tombe de la bouche comme une dent gâtée. »

Ce tableau du salon royal de Berlin à la fin de 1847 est un des morceaux les plus achevés du volume. Les hommes y sont peints d'un trait, et cependant tous vivent et se meuvent. Le portrait du roi notamment est tracé avec une grande finesse. En revanche, celui du prince appelé dès-lors à la succession du trône est, sans doute pour avoir subi des retouches, presque aussi difficile à saisir que sa politique actuelle.

Pour en faire une peinture aussi vivante, il faut que l'auteur ait vu lui-même cette cour de Frédéric-Guillaume IV : mais celle de son prédécesseur, celle de François Ier d'Autriche, celle du grand-duc Charles de Bade, dont il a si bien rendu la physionomie, il n'a guère pu les voir. Lui-même l'avoue d'ailleurs, et c'est dans les *mémoires* des contemporains qu'il déclare en avoir étudié les détails. Or ces mémoires, qui, comme autant de plantes parasites, étouffent en ce moment le sol historique de l'Allemagne, sont ce que l'on peut imaginer de plus fastidieux et de plus vide. Sous prétexte qu'ils ont tenu jadis de plus ou moins près à la diplomatie, les auteurs de ces rapsodies prennent des airs mystérieux dès que leurs prolixes récits touchent aux faits importants et se taisent précisément à l'endroit où ils devraient commencer à parler : témoin ce baron d'Andlaw, diplomate depuis quarante ans, qui déclare à la première page de ses *Sou-*

Digitized by Google

venirs, qu'il ne parlera ni des hommes ni des événements : des hommes, parce qu'un trop grand nombre d'eux vit encore; des événements, parce que leur contre-coup exerce sur le présent une réaction trop considérable.

Quelle patience et quelle perspicacité n'a-t-il donc pas fallu à l'auteur des *Salons de Vienne et de Berlin* pour dégager du fatras où elles étaient ensevelies les vives et piquantes individualités qu'il a mises en scène! Il se peut que l'Allemagne, qui a le goût des gros livres, n'apprécie pas à sa valeur le travail d'extraction quasi chimique qu'a coûté ce volume. Mais il en sera autrement en France, et il n'est personne qui, après l'avoir lu, n'engage l'auteur à continuer : il y a en Allemagne d'autres salons que ceux de Vienne et de Berlin, et sans doute les portraits à croquer n'y manquent pas non plus.

P. Douhaire.

LA VÉRITÉ SUR LA SYRIE, par M. Baptistin Poujoulat. — 1 vol. in-8. Paris, Gaume frères et Dupré, rue Cassette, 4.

A l'exception d'un seul, tous les peuples chrétiens se sont émus au récit des massacres de Syrie, et, malgré les soucis auxquels tous sont en proie aujourd'hui, il n'en est pas un, — sauf l'égoïste nation que chacun a nommée, — dont les vœux n'appellent le châtiment des crimes commis dans le Liban et une intervention qui en empêche à jamais le retour.

Pourquoi cependant l'accomplissement de ce vœu rencontre-t-il tant d'obstacles? Quel est le secret de la résistance qu'y oppose la Turquie et de l'odieux appui que lui prête l'Angleterre? C'est ce que cherche à expliquer M. B. Poujoulat dans le livre qu'il publie en ce moment et dont nous venons d'achever l'attachante lecture.

M. B. Poujoulat connaît l'Orient de longue date; les séjours nombreux et prolongés qu'il y a faits l'ont initié à la politique comme aux mœurs des races qui vivent là superposées et dans une permanente rivalité. Il a donc caractère pour en parler.

Quant à la question du Liban en particulier, nul ne la connaît mieux : lié d'amitié avec plusieurs des chefs de la montagne et longtemps leur hôte, M. Poujoulat a puisé dans leurs entretiens la connaissance intime de leurs démêlés avec la Porte, et a vu récemment se former sur les lieux les trames ourdies pour éluder les demandes de la France et faire échouer notre intervention.

Ces intrigues, on le sait, et M. Poujoulat l'établit irréfragablement, sont le résultat des haines combinées de la Turquie pour les Maronites et de l'Angleterre pour les Français. La Turquie est prise en ce moment d'un accès de fanatisme qu'explique le sentiment de sa décadence. Elle éprouve une recrudescence d'aversion pour les chrétiens, et surtout pour les chrétiens catholiques. A ce titre, les Maronites, dont l'attachement à Rome

Digitized by Google

fut toujours inébranlable, lui sont particulièrement odieux. Les Maronites ont d'ailleurs possédé jusqu'à ce jour une autonomie qui déplaît fort à Constantinople et qui, pour être garantie par la France, n'en est que plus haïe. Depuis longtemps les sultans se sont attachés à la détruire, comme ils le font de toutes les libertés locales laissées aux populations chrétiennes avec lesquelles ils furent obligés de transiger dans le courant des quinzième et seizième siècles. Il faut lire dans M. Poujoulat (pages 53 et suivantes) l'histoire de leurs longues et astucieuses entreprises contre l'aristocratie patriarcale du Liban, aujourd'hui disloquée et incapable d'opposer aucune résistance.

Dans ce travail de désorganisation et d'anéantissement de la société maronite, la Turquie a trouvé deux auxiliaires acharnés : les Druses et les Anglais. Les Anglais, par jalousie pour la France, qui, en vertu d'antiques capitulations, protége les Maronites et qui pourrait, à l'occasion, s'en servir, les poursuivent d'une implacable malveillance. Quant aux Druses, chacun sait que de tout temps leur fanatisme païen a fait d'eux les mortels ennemis des Maronites; du moment que l'antique constitution de ces derniers a été détruite et que la France, livrée à des pouvoirs instables, a cessé de veiller sur eux, la Turquie a pu se borner à laisser faire leurs ennemis pour arriver à ses fins.

Mais est-il vrai, en effet, que dans les collisions si souvent renouvelées des Maronites et des Druses, notamment dans les massacres de l'an dernier, le gouvernement turc n'ait eu à se reprocher que d'avoir laissé (ce qui, dans sa position, serait déjà un crime) un libre jeu à la haine invétérée des deux populations? Est-il vrai qu'il n'ait pas été de connivence avec les bourreaux, et que ses généraux, ses soldats n'aient pas pris une part active aux massacres qu'il était tenu d'arrêter tout au moins, si son incurie n'avait su les prévenir? Malgré ses protestations à cet égard et les efforts intéressés de l'Angleterre pour le disculper, l'Europe a refusé de croire à son innocence, et le livre de M. Poujoulat apporte contre lui des témoignages d'un poids accablant.

Ces témoignages ne ressortent pas seulement des événements de l'an dernier. Cet horrible guet-apens n'est pas en effet le seul attentat à mettre au compte du gouvernement turc. M. Poujoulat en signale plusieurs autres, que, dans les préoccupations où nous vivons depuis dix ans, nous avons laissés passer inaperçus et qui révèlent une conspiration manifeste dont les derniers massacres ont été une explosion prématurée. Les curieux détails fournis sur ce point par l'auteur ne laissent pas lieu au doute.

Sans en avoir en rien la forme, le livre de M. Poujoulat est donc, au fond, un véritable acte d'accusation contre les Turcs et leurs complices chrétiens, une dénonciation à la France des abominables projets que médite contre ses alliés les plus anciens et les plus fidèles un gouvernement vermoulu et qui lui doit les années de grâce dont il jouit. On lira avec un douloureux intérêt ces pages écrites par l'auteur sur le théâtre même des barbaries qu'elles racontent, et l'indignation et la pitié qu'elles respirent passeront, nous n'en doutons point, dans l'âme de tous les lecteurs.

P. Douhaire.

Digitized by Google

REVUE DE L'ANNÉE, Tableau annuel des principales productions de la théologie, de la philosophie, de l'histoire et de la littérature.

On annonce, pour paraître, sous ce titre, au mois de mai prochain (chez Lecoffre), une publication heureusement conçue et qui répondra à de véritables besoins; c'est, appliqué au mouvement intellectuel et moral, ce qu'étaient les *Annuaires politiques* qui ont joui de tant de succès, c'est-à-dire un ouvrage destiné à faire connaître, dans son ensemble, le travail annuel de l'esprit humain dans tous les ordres d'études : Religion, Philosophie, Histoire, Littérature, etc. Un prêtre, dont les connaissances sont aussi variées qu'étendues, M. Duilhé de Saint-Projet, en a eu l'idée, et s'est associé, pour sa réalisation, à des hommes spéciaux et unis de pensée avec lui. Nous rendrons compte, dès qu'il aura paru, de cet important ouvrage, que nous nous faisons un devoir d'annoncer dès aujourd'hui.

Digitized by Google

LA QUESTION ROMAINE, L'ADRESSE

ET LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

---

23 mars 1861.

Il y a quelques mois, les catholiques, justement alarmés des périls qui menaçaient de plus en plus le Saint-Siége, se demandaient les moyens de faire parvenir au gouvernement et au pays l'expression de leurs alarmes et de leurs vœux. Après une patiente recherche, ils durent s'avouer que dans l'état de la législation ces moyens manquaient à peu près complétement. La publicité des mandements était alors interdite; les journaux religieux étaient menacés d'avertissements; les brochures étaient exposées à des poursuites ou à des difficultés de colportage; le droit d'interpellation dans les Chambres n'existait pas; s'il pouvait être exercé indirectement, il l'était sans publicité; les documents même qui arrivaient de Rome ne pouvaient légalement circuler dans l'Empire qu'en passant par le conseil d'État. Au milieu de ce réseau de lois anciennes ou nouvelles, les catholiques, résolus de n'user que de moyens légaux, n'eurent que la ressource, fort indirecte et fort incomplète, d'adresser au Sénat une humble pétition.

Les cardinaux appuyèrent la motion bien modeste de renvoyer cette pétition au ministre des cultes et au ministre des affaires étrangères. Ce vœu ne réunit que dix-sept voix. On crut faire justice de la pétition en la renvoyant devant l'opinion du pays avec une publicité inattendue. Il se trouva même un magistrat qui déclara que le

Digitized by Google

Sénat traitait nos vœux comme la Providence accueillait nos prières, en passant à l'ordre du jour.

Quelques mois se sont écoulés, et, par un changement où il nous est bien permis de voir à notre tour le doigt de la Providence, un décret est intervenu qui nous donne le droit de parler, et nous assure, dans une mesure jusque-là inconnue, cette publicité dont on avait voulu faire notre châtiment, et qui est devenue notre ressource. Le Sénat et le Corps législatif ont été invités officiellement par le souverain à donner leur avis public sur la politique intérieure et extérieure; et, depuis un mois, le Luxembourg et le Palais-Bourbon retentissent de cette question romaine dont nos pétitions avaient vainement tenté d'occuper les bureaux de deux ministères; la France attentive ne s'occupe pas d'autre chose.

Il est vrai que la Providence, que nous continuons de bénir, en nous donnant une bonne cause nous a donné, au delà de notre attente, de bons défenseurs. On connaissait bien le talent supérieur, formé dans les anciennes assemblées, des orateurs du gouvernement; on connaissait aussi l'éloquence de quelques-uns de nos adversaires, M. Favre ou M. Dupin, éloquence qui devait être d'ailleurs dépassée par la fougueuse véhémence du prince Napoléon; mais tous nos grands orateurs étaient hors des Chambres, et l'on comptait bien sur l'inexpérience de nos amis, et sur leur petit nombre. La France a partagé la surprise de nos adversaires et notre admiration reconnaissante, lorsqu'elle a vu tout à coup le talent et le dévouement s'élever à la hauteur du débat. Sans parler des graves protestations de nos cardinaux, qui n'a pas admiré et qui pourrait jamais oublier le courageux discours de M. de la Rochejaquelein, la vive harangue de M. Heeckeren, le discours si politique, si complet, si supérieur de M. le président Barthe, l'opinion noblement exprimée de M. le duc de Padoue et des signataires de l'amendement; puis, dans l'autre Chambre, les pressantes questions de M. de Flavigny, la consciencieuse et solide argumentation de M. Kolb Bernard, les vives paroles de M. Plichon, de M. de Ségur, de M. Granier de Cassagnac, de M. O'Quin; la fermeté habile, infatigable, d'un orateur qui a rempli depuis deux ans, presque seul, la tâche de défendre le Saint-Siége devant le Corps législatif, comme il l'aidait par ses efforts de tous les jours, M. Anatole Lemercier; enfin l'éclatante indignation de M. Keller, ce jeune et brillant orateur qui s'est révélé à la France et à lui-même, et en cherchant le devoir a rencontré le triomphe?

Que la France est toujours féconde en hommes et en talents! Si tous les hommes d'État, les orateurs, les écrivains, les administrateurs qu'elle a produits depuis cinquante ans, et qu'elle possède encore, étaient toujours debout; s'ils formaient, comme en Angleterre,

Digitized by Google

avec des nuances diverses, la grande classe gouvernementale, quel pays serait comparable au nôtre? Nos tristes révolutions nous condamnent à ne profiter jamais que du tiers ou du quart de nos forces, et cependant il n'est pas une génération, un régime, une assemblée, qui ne voie naître et mûrir une moisson nouvelle de grands talents et de beaux caractères. Cette fois, bénissons Dieu qui les fait surgir dans nos rangs.

Mais, après avoir offert à notre pays et à nos amis ce remercîment mérité, soyons tout à la cause et ne parlons plus que d'elle.

L'Adresse, les amendements, la discussion, le vote, méritent notre attention particulière.

Les deux Adresses sont par elles-mêmes tout un événement. Si autrefois, il y a quinze ans, à un discours du trône parlant de la *sécurité* de la personne du Saint-Père, les Chambres avaient répondu par des adresses réclamant la *souveraineté* du Saint-Siége, une crise politique eût éclaté. Or, en mettant de côté les compliments officiels au gouvernement et les reproches d'usage contre les anciens partis, c'est là ce que demandent les deux Adresses, les deux Assemblées, et dans chacune la presque unanimité des membres. Ce fait seul est de la plus haute gravité.

Quelques sénateurs ne s'en sont pas contentés; ils ont voulu préciser, insister, démontrer hautement qu'ils entendent la question comme les évêques, comme les catholiques, comme les pauvres pétitionnaires éconduits si piteusement l'année passée. Combattu, on sait avec quelle véhémence, par le premier prince du sang, dont le discours, officiellement répandu dans les quarante mille communes de la France, y a produit, selon la juste remarque de M. le marquis d'Andelarre, le même effet que l'ancien bulletin de la République de 1848; combattu par les ministres, cet amendement a réuni soixante voix, la presque majorité. Au Corps législatif, deux cent quarante-six votes contre cinq ont repoussé la proposition du retrait immédiat de nos troupes de Rome. Contre un mot de l'Adresse qui blâmait indirectement le Pape, un vote séparé a été habilement demandé par MM. Ancel et de Flavigny, et quatre-vingt-dix voix se sont prononcées.

Qu'on ne parle donc plus des anciens partis, et de quelques mécontents devenus factieux. On n'a pas nommé ces factieux, ces hommes des *anciens partis;* il eût été trop facile de répondre : Oui, cela est vrai, il est d'*anciens partis* qui s'intéressent au maintien du pouvoir temporel, mais il est aussi d'*anciens partis* qui applaudissent d'avance à sa destruction; les chefs de ces partis qui combattent les catholiques, ils se nomment, sans parler de celui dont le testament a été lu à la Chambre, Mazzini, Garibaldi, Palmerston, Cavour; les chefs des partis qui les appuient, ce sont les hommes qui ont défendu l'autorité, défendu la propriété, défendu la jus-

Digitized by Google

tice ; ils se nomment Thiers ou Berryer. Mais à quoi bon invoquer ces témoignages ? Notre opinion est celle du premier aide de camp de l'Empereur, du commandant de sa garde, du compagnon de son exil, d'un ancien ministre de sa confiance, de soixante des sénateurs qu'il a nommés, d'un grand nombre des candidats qu'il a présentés aux électeurs. Même en écartant les amendements, les Adresses demeurent; or, en nous accusant, elle nous exaucent, en nous blâmant, elles nous justifient ; elles se défendent de parler avec nous, mais au fond elles parlent comme nous; et il est démontré à la France et à l'Europe que le maintien du pouvoir temporel n'est pas le prétexte de je ne sais quels factieux, mais l'opinion officielle des deux grands corps de l'État qui votaient, il y a deux ans, les crédits nécessaires à la guerre d'Italie.

Si les Adresses et les votes ont justifié nos vœux, les discussions n'ont pas moins donné raison à nos arguments. Faisons la part de l'histoire et celle de la politique.

Il y a deux histoires de la question romaine.

Selon les uns, le Pape a perdu un tiers de ses États par la faute des Autrichiens, le second tiers par sa faute, et il ne conserve le troisième que par l'appui de la France.

Selon les autres, l'Autriche n'aurait pas quitté Bologne sans notre approche, le Piémont n'aurait pas envahi les Marches sans notre permission, et Rome n'est plus couverte qu'en apparence par notre présence.

Selon ces derniers, la France n'avait qu'un mot à dire après Solferino pour empêcher le Piémont d'accepter les Romagnes, qu'un mot à dire après Zurich pour l'empêcher d'annexer la Toscane, qu'un mot à dire avant Castelfidardo pour l'empêcher d'envahir les Marches, qu'un mot à dire avant Gaëte pour l'empêcher de conquérir Naples; elle n'aurait qu'un mot à dire aujourd'hui pour l'empêcher de menacer Rome.

Selon les premiers, au contraire, la France ne pouvait prévenir l'annexion des Romagnes et de la Toscane sans violer le suffrage universel, s'opposer à l'invasion des Marches ou des Deux-Siciles sans violer la non-intervention; elle ne pourrait défendre Rome sans rompre la paix.

N'ayant pas à nous porter les défenseurs d'aucun des princes dépossédés, ne nous occupant que de la cause romaine, il nous est permis d'affirmer, et il a été démontré dans les Chambres que ces trois arguments, qui sont le fond commun et unique des discours de MM. Baroche et Billaut, du prince Napoléon et de M. Jules Favre, sont précisément sans aucune application à la question romaine.

Le suffrage universel ! Quoi ! est-ce donc à coup de votes qu'on

Digitized by Google

s'est battu à Castelfidardo, qu'on a bombardé Ancône? Et le suffrage universel de Bologne, vous le comparez à celui de la France, dont vous êtes issu! c'est calomnier votre origine. M. Jules Favre, à propos des élections du département de l'Aude, s'élevait récemment avec raison contre l'intervention d'une circulaire de préfet entre les électeurs et les candidats; que devrait-il dire, si le préfet eût été l'agent salarié du candidat, et si ce candidat eût fait avancer des troupes et ranger des canons à quelque distance du scrutin? Je m'adresse à sa loyauté, et je lui demande s'il tolérerait qu'on votât à Limoux et à Narbonne comme on a voté à Bologne et à Rimini.

La non-intervention! Il est difficile, après être intervenu pour lâcher une écluse, de ne plus intervenir pour arrêter le torrent. Au moins eût-il fallu imposer, après Villafranca, le *statu quo* à tout le monde. En entrant dans les Marches, le Piémont, qui n'a pas tant de scrupules diplomatiques tardifs, a violé trois choses : la frontière d'un voisin en paix, le principe de non-intervention accepté à Villafranca, et la promesse toute fraîche qu'il venait de faire à l'Empereur à Chambéry. Ce que la France n'avait pas permis que l'Autriche fît contre le Piémont, elle a souffert que le Piémont le fît contre le Pape, elle a, tout en protestant, souffert l'intervention à la faveur de sa non-intervention. Mais à quoi bon signaler ces contradictions malheureusement acquises à l'histoire, à quoi bon parler davantage de ce principe? Est-ce que nous n'intervenons pas à Rome depuis dix ans? Qu'y font nos troupes, qu'y fait notre drapeau? Protége-t-il le souverain ou sa souveraineté?

La guerre! On a raison de dire que la France ne peut faire la guerre au Piémont; c'est une impossibilité morale. Mais on a bien plus raison de répondre que le Piémont ne peut pas faire la guerre à la France; c'est une impossibilité morale, et c'est en outre une impossibilité matérielle. Est-il bien sûr que, même après tant d'efforts, d'annexions et de trahisons, le Piémont ait sous les armes un effectif *réel* de plus de trente à quarante mille hommes? Et quand il en aurait deux cent mille, que seraient-ils devant des soldats français? Que seraient les Cialdini devant les Mac-Mahon? C'est folie de le demander, car les petites escouades de M. le général de Goyon ont jusqu'à présent suffi à faire faire aux bersaglieri piémontais autant de pas en arrière qu'elles en faisaient en avant. Mais, nous le demandons encore ici, quand le gouvernement proteste qu'il ne pouvait violer la non-intervention, nous lui répondons : « Vous n'avez pas cessé d'intervenir à Rome. » De même, quand il proteste qu'il ne peut employer la force, nous lui répondons avec M. Lemercier : « Est-ce que ce n'est pas une force que vous entretenez à Rome? Sont-ce des chambellans ou des artilleurs? Sont-ce des diplomates ou

Digitized by Google

des carabiniers? Apparemment, si Garibaldi ou Victor-Emmanuel investissaient Rome, nos soldats ne resteraient pas l'arme au bras; mais cette attitude suffit là; elle eût suffi partout pour que personne n'approchât. »

Je conviens que la question est devenue de jour en jour plus difficile : elle était plus facile à prévenir qu'elle ne l'est à résoudre. Mais encore, à l'heure qu'il est, il s'agit toujours de savoir non pas ce que la France pouvait, mais ce qu'elle voulait; non pas ce qu'elle peut, mais ce qu'elle veut.

Là, en effet, est toute la question. Laissons les arguments, laissons l'histoire, bonne pour les journalistes qui n'ont que le droit de raconter les événements, mais non pour les grands corps politiques qui ont le droit de les diriger; ne faisons plus d'histoire, faisons de la politique.

Veut-on, oui ou non, le maintien du pouvoir temporel du Pape, qui peut être un obstacle à l'unité de l'Italie, mais nullement à sa juste indépendance, à sa liberté, à sa grandeur? Le regarde-t-on comme nécessaire à la liberté des consciences, à ce que l'on peut appeler l'équilibre moral de l'Europe, en même temps qu'à la dignité, à la sécurité, à l'influence de l'Église dont la France est la fille aînée? Si l'on a cette volonté ferme, d'une part il faut mépriser les faiblesses et les imperfections incontestables de ce pouvoir lui-même ou des hommes qui le servent, parce que ce sont des accidents secondaires; d'autre part, il faut mépriser les obstacles, parce que, lorsqu'on s'appelle la France, il n'y en a pas d'invincibles.

Si, au contraire, on entend laisser tomber ce pouvoir séculaire, eh bien, cette opinion peut se soutenir : il faut être franc et la dire. Mais alors il faut être en même temps prévoyant; il faut déclarer comment on entend remplacer ce pouvoir temporel, comment on entend, dans l'intérêt de l'Église, que l'Évêque des évêques se soumette aux lois d'un pays quelconque pour ses libres relations avec l'univers catholique, pour l'investiture des chefs de tous les diocèses, pour le libre exercice de son droit de punir et de bénir, pour ses justes sévérités, pour ses saintes résistances. Il faut ajouter comment on entend, dans l'intérêt de la France, accepter une papauté piémontaise, ce qu'elle fera et ce qu'on fera si jamais le Piémont est en guerre avec nous, ce qu'on fera si elle nous résiste, appuyée sur un souverain de vingt-cinq millions d'hommes, ce qu'elle fera si elle nous aime, malgré ce souverain. Toutes les nations catholiques, ou plutôt toutes les nations qui ont dans leur sein des catholiques, ont à se poser avec la France cette même question. On croit avoir tout dit quand on répète que si le général de Goyon quittait Rome ce matin, le Pape en sortirait ce soir; mais demain une

Digitized by Google

inextricable difficulté commencerait. Oui, dites nous, quand le pouvoir temporel sera détruit, comment vous remplacerez cette institution si vénérable, cette création si française, cette invention si libérale, cette solution si commode de tant de problèmes essentiels.

Au poids de tant de raisons décisives s'ajoute la série des promesses solennelles faites à la France et au Saint-Siége. Rappelées énergiquement dans les Chambres, elles ont placé le gouvernement entre les deux branches étroites d'un dilemme, dont toute l'habileté de ses défenseurs n'a pu le faire sortir. Les deux amendements qui se sont débattus au Corps législatif dessinaient cette situation d'une façon saisissante et dramatique.

M. Lemercier et M. Favre étaient d'accord sur un point; tous deux disaient au gouvernement : « C'est vous qui êtes la cause première de tout ce qui s'est fait en Italie; achevez votre œuvre. Le Piémont est fort par vous, ajoutez à sa force, disait M. Favre. Le Pape est faible par vous; n'ajoutez pas à sa faiblesse, disait M. Lemercier. Rome est dans vos mains; faites à l'Italie unitaire ce magnifique présent. — Rome est dans vos mains; satisfaites la France et le monde catholique en gardant le tombeau des Apôtres au successeur des apôtres.— La parole dite à M. de Hubner fut le premier mot de la question italienne. Le mot que nous tâchons d'arracher à vos lèvres sera le dernier mot. Répondre est difficile, c'est votre embarras, mais c'est votre grandeur. Le parti que que vous allez prendre sera plus qu'un fait de votre règne, c'est peut-être une date dans l'histoire de l'humanité ! »

Le gouvernement a parlé; ses ministres ont plusieurs fois déclaré que la garnison française serait maintenue à Rome *provisoirement*. Mais quelle est la volonté dernière de la France ?

Placé entre ses principes et ses promesses, entre ses actes et ses paroles, entre ses alliances et ses devoirs, entre les avances de ses adversaires et les reproches de ses amis, le gouvernement se ferait un trop grand tort à lui-même, s'il n'acceptait pas enfin nettement la défense des droits du Saint-Siége. La conduite opposée ne serait pas seulement une faiblesse, ce serait aussi une révélation; et la question est engagée de telle manière, qu'il ne peut changer de politique à Rome sans en changer à Paris.

Les paquebots qui, depuis quelques jours, quittent Marseille pour l'Italie emportent de nombreux Français. Les uns vont à Milan assister à l'inauguration de la statue de Manin, grand citoyen qui aima mieux descendre du pouvoir que de livrer Venise au Piémont, mais malheureusement ennemi de la Papauté; on oublie la première circonstance pour préparer, à l'abri de ce nom populaire, une manifestation en faveur du Piémont et contre Rome. D'autres Français s'embarquent pour aller faire leur cour au malheur et célébrer sur

Digitized by Google

le tombeau des Apôtres des pâques dont jamais la solennité n'aura semblé plus grandiose et plus triste. A Milan, les triomphateurs vont lancer la menace contre un souverain désarmé; à Rome, presque au même moment, ce souverain magnanime et malheureux va bénir, peut-être pour la dernière fois, cette ville que l'on convoite et ce monde qui le délaisse. Peut-être un envoyé de la France montera sur le même navire et traversera la Méditerranée, que l'on ne pourra plus nommer bientôt un lac français. Est-ce au nouveau roi d'Italie, est-ce au successeur de saint Pierre qu'il sera chargé de signifier le dernier mot de la France?

II

La question romaine a été le principal mais non le seul objet de la discussion par laquelle le Sénat et le Corps législatif ont pour la première fois exercé les droits que leur confère le décret du 24 novembre 1860. Ce premier usage d'une institution si nouvelle mérite de nous arrêter. Il a produit des effets que nul n'avait prévus; effets à nos yeux si importants, que huit jours de parole libre nous paraissent avoir entièrement et heureusement transformé le jeu de nos institutions.

Le nouveau décret met les Chambres en contact avec le pouvoir par l'Adresse, avec le pays par la publicité.

L'Adresse, on l'a répété bien des fois, est la plus défectueuse des anciennes institutions parlementaires, stérile puisqu'elle n'aboutit à aucun vote, fatigante pour le public qu'elle occupe bruyamment et longuement de toutes les questions à la fois; mais, avec les formes nouvelles, elle est surtout embarrassante pour le pouvoir. Comme l'a remarqué avec une spirituelle originalité M. le marquis de Pierre, sans la responsabilité des ministres, la discussion de l'Adresse, tombant directement sur le pouvoir exécutif, l'éclaire peu et l'ébranle beaucoup; il n'est pas soutenu, comme autrefois, par un parti puissant : il subit seul un interrogatoire laborieux, et si jamais une majorité se formait contre lui, il ne pourrait ni la changer, ni se changer. Nous reconnaissons pour notre part bien volontiers que le droit d'interpellation et la responsabilité ministérielle avaient beaucoup plus d'effets et offraient beaucoup moins de périls.

Quant à la publicité obligatoire, elle nous paraît au contraire un système excellent, et, sans attacher la moindre importance à la distinction qu'on a voulu établir entre les discours écrits et les discours non écrits, nous remercions hautement le gouvernement d'une mesure équitable qui, en commandant aux journaux catho-

Digitized by Google

liques de reproduire les discours de M. Jules Favre, oblige le *Siècle* à se mettre en frais pour porter dans tous les cafés les questions de M. de Flavigny et les arguments de M. Keller. Nous demandons seulement qu'aucun discours n'ait le monopole du *Moniteur des communes*.

Quoi qu'il en soit de la valeur des nouvelles institutions, l'usage qui en a été fait reste un événement de la plus haute importance. On a vu les alarmes des uns, les violences des autres. L'Adresse du Sénat laisse percer des regrets et des craintes, et ses conseils de prudence rappellent un peu les avis d'un bon père qui venait de donner des trompettes à ses enfants et leur recommandait de ne pas faire de bruit. Nous avons entendu dans les discussions du Corps législatif des violences regrettables : un député, oubliant son traitement, mériter de sévères remontrances d'un de ses électeurs pour avoir appelé *mercenaires* les soldats de Castelfidardo; un autre député, oubliant l'humanité, décerner des éloges aux sommations barbares de Cialdini envers Fergola; un ministre, répondant à un paisible représentant, l'appeler mauvais citoyen, mauvais Français, ennemi de l'Empereur, parce qu'il signale honnêtement les dangers d'agitation, d'abaissement ou de contradiction que court notre politique. Mais n'attachons pas d'importance à ces premiers éclats. En Angleterre, où l'on parle tous les jours, les discussions des Chambres sont de plus en plus calmes; elles n'effrayent pas le public quand elles l'émeuvent, elles n'exaspèrent pas le gouvernement quand elles l'avertissent. En France, après un long silence et à propos d'une question qui intéresse l'honneur et la foi, la première explosion a été vive; mais on en est revenu sur d'autres questions et on reviendra de plus en plus, sur toutes, au langage calme et précis des affaires, et tel est l'ascendant inévitable de la discussion publique, que, sur deux questions importantes, l'exécution du traité de commerce et le vote du budget par chapitre, le Corps législatif a obtenu du gouvernement des engagements d'un grand prix, pendant que, sur l'immense question de Rome, se groupaient sans triompher deux minorités imposantes. Nous aurions souhaité le même succès à l'amendement relatif à la loi de sûreté générale, dont nous sommes sûr au moins que M. Jules Favre ne fera pas usage, s'il devenait jamais ministre de l'intérieur. Mais on ne saurait obtenir tout à la fois, et nous nous félicitons déjà du premier effet de ce décret récent qui ramène peu à peu notre pays dans les voies de la liberté régulière, qui sont à nos yeux en même temps les voies de l'ordre.

Pour nous, catholiques, n'oublions donc jamais combien la liberté nous est bonne; elle est venue à propos pour nous servir. Mais accepterons-nous donc toujours ses services sans l'aimer franchement? On

Digitized by Google

nous regarde agir avec une certaine ironie et peu de confiance; nous l'avons trop mérité. Ceux d'entre nous qui sont demeurés fidèles à la liberté sont maintenant bien justifiés; mais, dans cette leçon, ils sont bien loin de chercher une occasion de puéril triomphe : ils y puisent seulement une conviction plus profonde et peut-être le droit, en repoussant pour eux-mêmes le reproche de contradiction, d'adresser à tous les catholiques une ardente prière, afin que, se souvenant à jamais des services que la parole et que la liberté ont rendus dans tous les siècles à leur foi et viennent encore aujourd'hui de rendre à leur cause, ils aient désormais plus de respect pour la liberté, plus d'égards pour la parole, plus de confiance dans l'ascendant laborieux, mais souverain, de ces armes pacifiques.

III

Les faits accomplis ne sont pas les droits abolis; et l'on peut dire aux causes justes, quand elles sont vaincues, ce que le divin Maître répondait à la sœur de Lazare : « *Celui qui croit en moi, même quand il serait mort, il ressuscitera.* » Trois nations avaient mis des gardes sur la pierre qui scelle la Pologne au tombeau. Il faut rendre cette justice à la France, et spécialement aux catholiques français, qu'ils n'ont pas cessé un seul instant de réclamer pour la Pologne et de revendiquer ses droits assurés par les traités. Voilà que cette noble nation se montre une fois de plus vivante; au grand étonnement de ses ennemis, elle manifeste sa vie par une démonstration calme, désarmée, solennelle; elle demande justice, et, par sa manière de la demander, elle la mérite. On raconte qu'après les grandes journées de février et de mars, dont le récit figure dans une autre partie de ce Recueil, le consul de Prusse prononça ce mot spirituel : « Voici un peuple qui vient de passer son examen et qui mérite de l'avancement. » Sans doute de mauvais conseils peuvent transformer cette attitude, sans doute l'esprit de désordre, qui corrompt tout ce qu'il touche, peut mêler à un mouvement légitime de condamnables excès : espérons qu'une bonne cause sera servie par une bonne conduite, et que ce qui a bien commencé finira bien.

La Pologne a beaucoup à attendre d'elle-même, mais elle a aussi beaucoup à espérer de l'esprit libéral et généreux de l'empereur Alexandre II, souverain qui vient d'illustrer à jamais son nom en proclamant enfin, le 17 mars, l'émancipation de tous les serfs de la Russie. C'est le même mois, quelques jours avant, le 4 mars, qu'était

Digitized by Google

installé aux États-Unis le président Lincoln, le premier partisan de l'abolition de l'esclavage qui ait été nommé depuis longues années. Mais il prenait la place de Washington au milieu d'un déchirement violent opéré par plusieurs millions de chrétiens, républicains et libres, qui foulent aux pieds le christianisme, la république, la liberté, pour conserver le droit de vendre du coton et de posséder des esclaves. Le discours conciliant et ferme prononcé par M. Lincoln à son installation nous donne à peine l'espérance qu'il ait le bonheur de réussir dans la tâche si pleine de difficultés qu'il entreprend. Quelle honte pour les États-Unis ! Ces fiers républicains du nouveau monde reçoivent une leçon du czar de toutes les Russies, et il y aura encore des esclaves à Baltimore quand il n'y aura plus de serfs à Moscou !

La cause de l'humanité n'est point destinée ici-bas à triompher partout à la fois. On sait à quels périls elle est exposée au Liban et en Syrie. Grâce au gouvernement français, que nous remercions de bon cœur, l'intervention des forces européennes vient d'être prolongée jusqu'au 5 juin. Les chrétiens de Syrie ont donc encore trois mois à vivre, et les cabinets de l'Europe ont trois mois pour s'occuper de trouver les moyens de les faire vivre plus longtemps. Émus profondément de cette situation vraiment désespérée, ne cessons pas de demander au ciel par nos prières, au gouvernement par nos pétitions, à l'opinion publique par d'infatigables instances, de porter les regards sur cette terre désolée, d'y refouler la barbarie musulmane et d'y faire régner enfin la consolation et la paix.

AUGUSTIN COCHIN.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Digitized by Google

LES PÈLERINS ALLEMANDS

A ROME ET A NAPLES

EN 1860

Italienische Zustände, Piemont und Rom; — Rom und Neapel, von Theodor Mundt, 4 vol. Berlin, 1860.
Siciliana. Wanderungen in Neapel und Sicilien. Leipzig, Brockhaus, 1861.

On a remarqué qu'au théâtre les sujets empruntés à l'histoire de Russie ne plaisent que très-médiocrement, tandis que l'Italie a, de tous temps, porté bonheur aux écrivains dramatiques. C'est qu'indépendamment du décor et du costume, qui d'ailleurs prêtent beaucoup à l'imagination, la vitalité ici surabonde; et la vie au théâtre, non moins que dans l'histoire, c'est l'effet. Quand on le cherche pour lui seul, l'effet demeure froid, impuissant; mais la vie, au contraire, la vraie vie, contient toujours l'effet. Là où respire la vie, tout abonde aussi par surcroît : la vérité des caractères, l'intérêt des situations. Je ne m'explique pas autrement le prodigieux succès que la révolution italienne obtient dans le monde, et cela même chez ses plus déclarés antagonistes, lesquels, tout en maudissant les principes et les hommes, subissent contre leur propre gré l'irrésistible entraînement du spectacle. C'est que la vie éclate là par vingt endroits, et que de cet ensemble tumultueux, étrange, bariolé, les types les plus divers et les plus amusants se dégagent. Qui oserait, pour la variété des personnages et le mouvement de la mise en scène, vouloir comparer le

Digitized by Google

drame monotone des pays du Nord à cette merveilleuse *comedia dell' arte*, où le tragique de la situation n'exclut point la gaieté, où les héros et les matassins se coudoient dans la fumée du canon, où, comme dans ces pièces du répertoire de Gozzi, les acteurs même au moment le plus pathétique de l'ouvrage conservent toujours quelque chose du masque originaire? Je ne sais si la révolution italienne doit passer pour la plus honnête fille du monde, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a déjà beaucoup fait parler d'elle, sans compter tout ce qu'on en dira demain et après. L'Allemagne, on l'imagine, en ce concert universel ne s'est point tu, et, parmi tant de publications plus ou moins banales, lesquelles ont pour tâche de raconter les diverses crises embryonnaires de la sixième grande puissance européenne, le livre de M. Mundt vaudrait la peine d'être sérieusement étudié. C'est en effet un guide très-remarquable que l'auteur de ce tableau de l'Italie en 1860, et qui, possédant la double vue du touriste et du politique, s'entend comme personne à composer de ces mélanges de littérature, d'ethnographie et d'histoire contemporaine où chacun trouve son compte, le lecteur qui ne demande qu'à être *amusé* tout aussi bien que celui qui veut qu'on l'instruise du caractère et des mœurs d'un peuple et de la valeur réelle de certains personnages mis en scène par les événements.

I

Il va sans dire qu'une pareille pérégrination à la fois pittoresque et philosophique à travers l'Italie régénérée devait commencer par Turin : à tout seigneur tout honneur. Ce qui frappe d'abord notre touriste allemand, c'est l'espèce de religion dont Charles-Albert est devenu l'objet dans la capitale piémontaise : *Carlo Alberto, il magnamino splendore del trono sabaudo*, pour parler comme l'inscription en lettres d'or placée au bas d'une des nombreuses statues de ce prince. M. Mundt part de là pour tracer une excellente physionomie du fondateur de l'indépendance italienne, dont il étudie à fond le caractère et les actes, tout en se demandant si cette destinée essentiellement tragique et douloureuse répond bien au but qu'on veut atteindre avec ces apothéoses incessamment répétées et qui est de représenter comme le génie de la liberté nationale et de son triomphe définitif, un héros surtout grand par ses infortunes. Brave comme pas un, bouillant d'enthousiasme pour l'idée de l'indépendance italienne, se croyant né pour ceindre son front de la couronne des rois lombards, la mé-

Digitized by Google

lancolie s'empare de lui à une certaine heure; il succombe à Novare, vaincu par son découragement plus encore peut-être que par le sort des armes, et le voilà morne et silencieux qui s'éloigne du champ de bataille, quitte son armée et les siens sans un adieu, et se dirige vers la terre d'exil pour y mourir comme Codrus, en victime expiatoire. Étrange prince, que l'idée de l'*Italie une* a tué, ainsi qu'elle en tuera bien d'autres. Son fils, Victor-Emmanuel, nous apparaît à son tour, « la tête violemment rejetée en arrière: son geste, ses manières, tout, jusqu'à cette moustache farouche, exprimant la fierté, la hauteur et l'audace. » L'appétit, on le sait, vient en mangeant; et, comme un des héros de la maison de Savoie, Philibert Emmanuel, a dit jadis que l'Italie était un artichaut qu'il fallait manger feuille à feuille, on s'est mis à suivre le précepte, si bien que tout l'artichaut y a passé et qu'il ne s'agit plus aujourd'hui pour le Piémont que de le digérer à la barbe de l'Europe. — A côté du roi galant homme, voici venir maintenant son premier ministre. Comme homme d'État, M. de Cavour est une apparition toute moderne, une de ces individualités à tendances industrieuses, capables de profiter à la fois de la révolution et de la réaction, et qui, à force de rouerie, d'intrigue et de compérage, finissent par duper tout le monde. En même temps qu'il représente l'autorité des cabinets vis-à-vis de la révolution, M. de Cavour, vis-à-vis de l'Europe monarchique, représente la révolution. S'agit-il d'épouvanter Vienne et Saint-Pétersbourg, d'inspirer à Berlin la sainte terreur du communisme, il évoque d'un coup de sifflet le spectre rouge, lâche par la campagne le taureau révolutionnaire, dont il ressaisit ensuite les cornes à volonté, et qu'il ramène tout doucement à la charrue du roi pasteur Victor Emmanuel. Je le répète, cette race d'hommes d'État à laquelle appartient M. de Cavour date d'une ère toute nouvelle. Ici l'esprit d'intrigue et d'aventures, remuant et faiseur, tient la place des combinaisons élevées, et, dans cette politique à courte échéance, politique d'expédients et de tripotages, il arrive souvent à un ministre de ressembler par maints côtés à ces valets de chambre ingénieux qui s'arrangent de manière que les événements de la journée amènent pour leur maître l'occasion de revêtir l'habit ou l'uniforme le mieux disposé pour faire ressortir ses avantages et produire l'effet du moment. L'idée, en tant qu'idée, touche peu M. de Cavour; il ne connaît au monde que des intérêts politiques, qu'avec sa voix aigre et discordante, son éloquence sarcastique, son ricanement de bourgeois parvenu, il finira toujours par faire prévaloir dans une assemblée, fût-ce contre le patriotisme loyal et désintéressé d'un la Marmora!

De Turin nous passons à Gênes, où l'auteur constate entre l'aristocratie de la superbe république et la noblesse sarde certaines anti-

Digitized by Google

pathies de race, d'intérêts et de langage, qui, s'il faut l'en croire, n'existeraient pas moins entre les deux populations, et, loin de diminuer avec le temps et le nouvel ordre de choses, ne feraient au contraire que s'accroître. Puis en un tour de main nous traversons Sienne, et nous voilà dans Rome : la ville éternelle n'est point seulement la cité des pierres et du marbre, mais encore le sanglant terrain où ne cessent de se livrer bataille tous les grands principes qui divisent le monde. Quoi que vous fassiez au milieu de ces merveilles du passé, l'idée du présent vous obsède, et vous ne sauriez parcourir ces galeries et ces amphithéâtres sans voir désormais, à côté des statues et des tableaux, se dresser vivantes certaines figures du drame contemporain. « A cette époque, deux visiteurs étranges hantaient à chaque instant le Colysée. Vous les eussiez vus aller et venir, bras dessus, bras dessous, cherchant à se rendre compte des avantages qu'on pourrait tirer au profit de la stratégie moderne de l'antique ruine, déjà mainte fois transformée en forteresses par le moyen âge. L'un d'eux était un homme d'environ quarante ans, à la taille élevée, à l'encolure vigoureuse et flexible; son visage olivâtre et d'une pâleur cadavérique se distinguait par la finesse de ses traits; ses grands yeux noirs lançaient la flamme, et sur son front de rêveur et d'inspiré se lisait l'expression du commandement. C'était Joseph Mazzini, le mystérieux démon de la révolution moderne et à ce moment triumvir de la république romaine (car on touchait alors au siége de Rome en 1849). De son large chapeau républicain des touffes de cheveux noirs s'échappaient, et, pour que rien ne manquât à la mise en scène, il portait le costume national génois : ce fameux justaucorps de velours dans lequel sa jeunesse avait eu ses plus belles fêtes, alors que, romanesque joueur de guitare, il se promenait en gondole sur le golfe de sa patrie, ne rêvant qu'aventures de liberté, de vengeance et d'amour. » Curieuse manière, dira-t-on, d'entrer en matière pour nous parler du Colysée; ainsi le veut, ainsi l'ordonne l'esprit du temps, dont la volonté despotique fait loi. Rome n'est plus dans Rome; c'est l'Italie, c'est la France, c'est l'Europe. En mettant le pied dans cet amphithéâtre gigantesque, M. Mundt s'imaginait peut-être qu'il allait y rencontrer Vespasien et Titus, ses fondateurs, les Frangipani et les Annibaldi, qui les premiers y portèrent la dévastation guerrière, en attendant que les Papes en fissent une carrière inépuisablement ouverte aux architectes des palais *Vénitien*, *Farnèse*, *Barberini* et de tant d'autres monuments, parmi lesquels il faut compter la *Cancelleria-Vecchia*, œuvre de Bramante. Ce Colysée, comme les aqueducs de Maintenon, a coûté la vie à des milliers d'hommes; pour élever cette montagne de granit sur l'emplacement où se déroulait l'immense étang des jardins de Néron, il a fallu la captivité et le suprême

Digitized by Google

effort de tout un peuple. Mais que font à M. Mundt, que nous importent à nous, les victoires de l'empereur Vespasien sur les juifs; de ce passé lointain nous n'en voulons rien savoir, pas plus que des querelles éternellement ressassées des Guelfes et des Gibelins, du vandalisme de Paul et d'Urbain VIII et de la pieuse fondation de l'excellent Benoît XIV, qui, froissé dans son âme de savant et d'artiste, imagina, pour couper court à ce pillage devenu traditionnel, de consacrer l'antique ruine à la passion de Jésus-Christ. Qu'importent, je le répète, toutes ces choses au touriste d'aujourd'hui? L'histoire, chacun la sait, ou du moins croit la savoir; les monuments, on nous en a tant parlé, qu'il y aurait quelque naïveté à revenir sur ce sujet, et d'ailleurs, qu'est-ce que la plus belle description de ce genre quand nous avons la photographie? Si vous voulez que je m'intéresse à des pierres, faites que ces pierres s'animent, qu'elles vivent de la vie du présent, et je ne vous autorise à me conduire au Colysée qu'à la condition que vous m'y montrerez tout de suite Mazzini et Garibaldi.

Je viens de nommer là le second des deux personnages que M. Mundt met en scène au début de son chapitre, l'héroïque et paterne Garibaldi. « Belle et expressive physionomie où se manifeste toutefois plus d'audace et de bravoure que d'intelligence[1]. » L'occasion s'offrait d'étudier à fond les deux caractères, et notre écrivain ne l'a point manquée. Tout en rendant justice aux généreuses et populaires qualités de Garibaldi, M. Mundt ne cesse de contempler son mystérieux compagnon de promenade, il l'observe avec cette curiosité anxieuse qu'excite l'impénétrable sur une nature de penseur et de poëte, et tout en se débattant contre une sorte de fascination persistante, tout en maugréant contre l'attrait irrésistible. « Quel est donc, s'écrie-t-il, cet individu bizarre et *vipérin*, *ce Partout et ce Nulle part* mystérieux de la révolution, capable, au siècle où nous vivons, d'habiter les bois et les cavernes? Philosophe, moine, bandit, comédien, il apparaît en vingt endroits à la même heure, invisible seulement pour la police et les gendarmes, et doué de je ne sais quelle singulière séduction à laquelle les plus nobles représentants de l'aristocratie anglaise se sont laissé prendre dans leurs palais, tout aussi bien que les plus pauvres gens dans leurs ateliers ou leurs cabanes. Quel est ce magicien qui depuis trente ans parcourt l'Europe sous les déguisements les plus étranges, aujourd'hui abbé, demain charlatan, une autre fois négociant anglais, et laissant partout derrière lui comme une traînée électrique et phosphorescente pour témoigner de son passage; secouant de ses manches l'insurrection et la tempête, inquiétant, leurrant, enfiévrant

[1] Mundt, *Rom und Neapel*, p. 55.

Digitized by Google

tout le monde et depuis si longtemps, en dépit de la haine et des poursuites des gouvernements et grâce aux infinies métamorphoses qu'il impose à son propre moi, pratiquant et enseignant la révolution sous la double espèce d'une science et d'un sortilége[1] ? »

Ainsi, de digression en digression, le chapitre marche, et peu à peu M. Mundt, oubliant l'antique grandeur des lieux, finit par n'avoir plus en vue que les comédiens du moment. Dans ce vaste cirque tout rempli des souvenirs de l'antiquité et du moyen âge, il ne connaît, il ne cherche que le présent. L'œuvre mystique et sentimentale du Jean de Leyde italien, voilà ce qui le préoccupe et l'obsède; Lui, toujours Lui, avec sa *jeune Italie*, sa *jeune Pologne*, sa *jeune Allemagne*, sa *jeune Europe*. Seriez-vous tenté par hasard de profiter de cette excursion au Colysée, pour savoir quelque chose de Marc-Aurèle ou de Cola Rienzi; qu'à cela ne tienne, M. Mundt va vous répondre que les *Mazziniens* sont aux anciens *Carbonari* ce qu'au début de la Révolution française les disciples de Rousseau furent aux Voltairiens; et vous apprenez, non sans une certaine satisfaction, que Mazzini, comme Robespierre son prédécesseur et son maître, se plaît à reconnaître un Être suprême. Il est vrai que cette assertion se trouve fort atténuée à la page suivante, où l'auteur, craignant sans doute d'en avoir trop dit sur le caractère religieux du *prophète*, ajoute que cet *Être suprême* pourrait bien n'être, somme toute, pour Mazzini et ses *coreligionnaires*, que la SOUVERAINETÉ DU PEUPLE[2]. Vous voyez défiler de la sorte les Mémoires d'Orsini, le comité national italien, le comité européen de Londres, si bien qu'à la longue vous estimez que c'est aussi par trop d'histoire contemporaine, et que le Colysée, tout grand qu'il soit, n'en saurait cependant tant contenir. Alors une vague nostalgie du passé s'empare de vous, et votre esprit se reporte involontairement vers l'*Histoire romaine dans Rome*, ce beau livre de M. Ampère. Il faut du reste que M. Mundt ait pressenti lui-même ce reproche qu'on ne pouvait manquer d'adresser à cette partie de son ouvrage, car tout à coup sa discussion tourne court, et vous le voyez, un moment hésitant, chercher à se reprendre au fil qui va l'aider à sortir du labyrinthe où elle s'égare, lorsque, nouvelle et décidément inévitable obsession de l'heure présente, le tambour se fait entendre dans le voisinage : O Jupiter ! ô Marc-Aurèle ! c'est le général de Goyon qui passe une revue. « Le roulement des tambours arrivait à nous en remuant tous les échos du Colysée; nous jetâmes un dernier regard d'admiration sur l'amphithéâtre de Flavius, qui se dressait devant

[1] Mundt, *Rom und Neapel*, t. I, p. 59.
[2] Mundt, *Rom und Neapel*, p. 63.

Digitized by Google

nous dans sa superbe et impérissable magnificence. Il court à Rome un vieux dicton qui montre en quel honneur on a cette antique ruine : « Lorsque le Colysée tombera, dit le proverbe, Rome tom-« bera, et, lorsque Rome tombera, le monde tombera; » d'où je conclus qu'en dépit de tant de catastrophes qui le menacent, le monde pourrait bien durer longtemps, car Rome encore n'est point tombée, et quant aux gigantesques murailles du Colysée, leur état ne donne guère à prévoir jusqu'ici l'époque de leur écroulement. » Voilà certes qui de la part d'un écrivain philosophe pourrait presque passer pour un compliment à l'adresse de la papauté. Une autre fois, M. Mundt, parcourant l'église de Saint-Pierre, s'arrêtera pour y méditer devant le monument de la comtesse Mathilde, et, passant de l'Égérie au Numa, il s'écrira en voulant caractériser le système théocratique du grand Hildebrand : « L'idée de Grégoire ne fut autre chose que l'idée retournée des Titans : ceux-ci voulurent, de la terre, conquérir le ciel, tandis que lui, Grégoire, avait commencé par prendre position au ciel pour de là étendre son pouvoir sur la terre. L'effort ne devait réussir qu'imparfaitement : l'esprit et la machine à vapeur furent l'obstacle. N'ayons garde pourtant de nous méprendre ; la papauté a devant elle un avenir immense, il s'en faut que son but en ce monde soit atteint, et la rangée est longue des sépulcres qui dans Saint-Pierre s'ouvriront encore pour recevoir les successeurs de Grégoire [1]. » De quelque façon qu'on l'interprète, le mot venant d'un tel critique a son importance et la restriction même fait ici l'autorité du jugement. D'ailleurs, avec les destinées de la papauté, mieux vaut toujours prophétiser en bien qu'en mal, on risque moins de se compromettre, car les dénoûments ne sont jamais prochains, grâce à une puissance de résistance capable de déjouer tous les calculs de la dynamique ordinaire.—Le 6 juillet 1809, le général Radet, après avoir *arrêté* Pie VII, disait à son aide de camp en arrachant au Quirinal l'illustre prisonnier : « Général, nous emmenons là le dernier des papes, il n'y en aura plus. » Et, comme s'il ne suffisait point d'un si fameux exemple pour démontrer en pareil cas l'inanité des prédictions, les mêmes paroles, cinquante ans plus tard, retentissaient au sein de l'Assemblée constituante dans ce splendide palais de la *Cancelleria* dont l'existence témoigne de la plus florissante période du pouvoir temporel des papes.

La grande et mélancolique figure de Pie IX devait tenir sa place dans ce livre. M. Mundt la fait apparaître avec beaucoup d'art et en

[1] Mundt, *Piemont und Rom*, p. 217.

Digitized by Google

même temps de naturel. Un matin, le touriste allemand s'est rendu au Vatican pour voir les *Loges* et se donner ce royal plaisir de contempler tout à son aise l'œuvre de Raphaël en sa gloire. Mais il se trouve qu'à l'heure où il se présente, le Pape étant sorti, la galerie est fermée, et ne se rouvrira au public que lorsque le Saint-Père sera rentré dans ses appartements. On devine le désappointement du visiteur, qui, pour prendre patience, va se promener au musée. C'est d'ailleurs, en pareil cas, un pis aller fort acceptable que le musée du Vatican, et je me figure qu'un homme de goût peut attendre sans se plaindre, en compagnie de la *Transfiguration* et de la *Madone de Fuligno*. Disons tout de suite que M. Mundt, en sa qualité d'esthéticien berlinois, ne se contente pas d'admirer; il décrit, il commente, il discute; et voici déjà poindre les théories sur l'art chrétien en général, et en particulier sur Raphaël qu'il appelle, le *troubadour des peintres de Marie*, lorsque, par bonheur, un bruit de chevaux et d'équipages vient couper court à ces méditations. « Précédé d'une escorte de dragons et de gendarmes, le carrosse à huit chevaux s'arrête au portail du palais. Deux camerlingues, dont l'un est Mgr Talbot, en descendent et fléchissent le genou; tout le monde dans la cour en fait autant, à la vue de Sa Sainteté le Pape Pie IX, qui se montre sur le marche-pied. » Un galant homme peut être hérétique sans pour cela se croire obligé de manquer à certaines convenances. C'est juste ce que se disait *in petto* M. Mundt, tout en se préparant, non sans quelque déplaisir, lui-même l'avoue, à suivre l'exemple de la foule. Mais il était écrit que la dignité du protestantisme ne recevrait ce jour-là aucune atteinte, et M. Mundt raconte spirituellement qu'il fut tiré de ce pas difficile par la présence inespérée d'un grand diable d'Anglais sans préjugés qui, « se dressant devant nous roide comme un mât, permit à nos genoux luthériens de s'épargner sans scandale aucun, ce qu'ils eussent nécessairement considéré comme une disgrâce[1]. »

La physionomie et les manières de Pie IX sont connues. Chacun sait quelle respectueuse et tendre sympathie, quelle douce et captivante séduction, exerce de prime abord cette bienveillante apparition. Pie IX n'est pas un politique, et c'est là sans doute son plus grand tort; sa charité profonde, sa bonté d'âme, le poussaient à venir en aide aux souffrances du peuple. A ce compte, il fut vis-à-vis de la révolution une sorte de père angélique, de bienheureux patron, il sympathisa avec elle avant de la connaître. Aux dures pratiques de l'État, aux terribles exigences du pouvoir temporel, avait-il seulement jamais réfléchi? Son étude et sa loi, c'était la miséricorde

[1] Mundt, *Rom und Pius IX*, p 188.

Digitized by Google

évangélique; il voulait la charité pour toutes les douleurs humaines, pour toutes les misères, et s'aperçut bientôt que cette charité qu'il exerçait n'était autre chose que la révolution elle-même. Singulier retour des circonstances, ce mot de *re sacerdote*, qu'on lui jette à la face désormais comme une injure, s'élevait alors comme un hosanna de toutes les consciences éprises d'un transitoire enthousiasme pour les idées de Gioberti. Ce mouvement, dont on le crut l'auteur, à ce point que Louis-Philippe s'écriait : « Voilà un Pape qui va nous perdre, » Pie IX ne le créa pas, il le subit. Bon gré, mal gré, il lui fallut s'entendre acclamer du matin au soir comme le sauveur de l'Italie, se voir à chaque instant rappeler sur son balcon, se laisser traîner du *monte Cavallo* au *Corso* par une multitude délirante, dont certains meneurs habiles avaient pour mission de maintenir l'exaltation à l'état de frénésie. « C'est une chose, en effet, très-caractérisque que ce premier mot d'ordre de la révolution en Italie, lequel recommandait de ne laisser au peuple ni trêve ni repos, de le tenir par des réjouissances, des ovations et des fêtes publiques, incessamment sur pied, et de l'habituer ainsi à l'agitation des assemblées et des clubs[1]. » Pie IX comprit-il bien le sens de ces premiers triomphes, et, s'il s'interrogea, sa conscience ne lui dit-elle pas que jamais homme n'avait été moins fait que lui pour ce rôle politique où les événements l'entraînaient? Hélas! parmi les héros, les triomphateurs et les martyrs, combien y en a-t-il sur lesquels cette loi du préjugé social n'ait point inexorablement réagi? Nous ne sommes en général ni ce que nous voudrions, ni ce que nous pourrions être, mais ce que le monde veut que nous soyons. A la date toute récente dont parle M. Mundt, la figure de Pie IX devait nécessairement avoir subi la triste empreinte des événements. Ce n'était plus là l'idole des jours heureux, le rayonnant lévite que les lavandières de la *via de Lavatori* ne pouvaient voir passer sans s'écrier, dans ce naïf enthousiasme des femmes qui se prend toujours plus à la personne qu'à l'idée : *Oh! il bel Papa!* Et cependant, malgré ses soixante-sept ans, malgré tant de terribles afflictions dont son visage auguste porte la trace, Pie IX, s'il faut en croire le visiteur allemand, ne serait encore rien moins qu'un vieillard. « Son attitude et sa démarche ont conservé une grande fermeté, je dirais presque une dignité toute militaire. Il passa devant nous rapidement, monta les degrés du vestibule, et de là fit tomber sa bénédiction sur l'assistance. Les cloches de Saint-Pierre s'ébranlèrent alors dans le voisinage, proclamant la solennité du moment. Comme contraste à l'autorité martiale de sa démarche, je ne pus m'empêcher de con-

[1] Mundt, *Rom und Pius IX*, p. 9.

Digitized by Google

stater un certain air d'embarras et d'intimidation qui, en présence du public, se trahit chez le Pape. Son visage portait ce signe douloureux du désenchantement qu'on rencontre sur les traits de toutes les principales figures de notre époque. Je crus même remarquer qu'à cette expression de désenchantement se mêlait vers le coin de sa bouche, très-finement dessinée, une amère pointe d'ironie. Quoi qu'il en soit, l'apparition produisit sur moi, comme sur tous ceux qui se trouvaient là, un effet particulier, et, lorsqu'il s'éloigna, nous le suivîmes du regard ; émus encore de loin au frôlement de cette sainte robe, qui n'aura été pour lui que la robe de Nessus[1]. » Qui ne reconnaîtrait à ce portrait l'homme et le Pape? désenchantement, affliction, amertume, fin navrante d'une belle âme, dont le rêve eût été de rendre heureux tous les hommes, de réconcilier tous les esprits et tous les partis, d'accomplir toutes les prophéties de l'histoire!

J'indiquerai, pour l'intérêt et la réalité poétique de la mise en scène, un autre chapitre de l'ouvrage de M. Mundt que traverse également la figure de Pie IX. Mais il faut pour cela que nous remontions de quelque douze ans le cours du siècle. Nous sommes en plein 1848. Aux jours du triomphal avénement ont déjà succédé les jours d'épreuve, aux hymnes de gloire et d'amour les cris de mort; le pauvre Pape, en un mot, en est à ses première déceptions, à ses premières larmes! Le cœur déchiré, l'esprit irrésolu, il se voit naviguant seul et sans boussole sur cet océan de tempêtes, et ses yeux cherchent au ciel l'étoile du pécheur. — Un matin, Pie IX était sorti pour aller respirer l'air pur et vif de la Sabine, lorsqu'un peu avant d'arriver il aperçut M. Rossi sur le pas de sa villa. On sait les loisirs que la révolution de Février avait faits à cet homme d'État, qui, débarrassé plutôt que destitué de son poste d'ambassadeur, avait pris les événements en philosophe, et s'était, après tant de travaux et de secousses, retiré dans l'antique Tusculum de Cicéron. Pie IX, en voyant son ancienne connaissance, fit arrêter sa voiture : on causa. « D'une apparence froide, lente et dédaigneuse, M. Rossi exerçait plus d'action sur les individus que sur les masses, et savait mieux plaire et vaincre dans le tête-à-tête qu'au milieu des troubles et des péripéties de la foule réunie en assemblée ou en émeute. » Ces lignes de l'homme qui a certainement le mieux connu M. Rossi[1] suffiraient pour faire comprendre la résolution qu'inspira subitement à Pie IX son entretien avec l'illustre diplomate. Le Pape vit dans l'ancien ami l'homme de la situation, et, séance tenante, il offrit à M. Rossi de composer son ministère. Si grave et si périlleuse que fût la respon-

[1] Mundt, *Piemont und Rom*, p. 201.
[2] V. les *Mémoires de M. Guizot*, t. III, p. 125.

Digitized by Google

sabilité en de telles circonstances, M. Rossi n'hésita point à l'accepter. « Il était très-propre à surmonter les obstacles, à dissiper les préventions hostiles et à se concilier les esprits mal disposés, pourvu qu'il eût devant lui du temps, ajoute l'éloquent écrivain que je viens de citer. » Du temps! Les assassins, qui savaient, eux aussi, de quoi étaient capables son génie et son dévouement, ne lui en accordèrent pas; et cette promenade à la *Vigne de Frascati*, qui ressemble à quelque aimable idylle du temps des Raphaël et des Bembo, devait avoir pour dénoûment la catastrophe d'une tragédie classique. — Puisque nous venons de citer ces *Mémoires* de M. Guizot, insistons en passant sur l'intérêt particulier qu'offre aujourd'hui le tableau qui s'y trouve de la situation des affaires d'Italie en 1831 et 1832. Ce n'est point seulement dans son germe que la question se manifeste, vous la voyez déjà là tout entière. Il semble même un instant que la pièce que nous voyons se jouer sous nos yeux va commencer. Tous les acteurs sont à leur poste, tous les machinistes sont prêts, mais le rideau reste baissé, faute d'un régisseur pour frapper délibérément les trois coups. Entre la France et le Piémont, la communauté d'irritation contre l'Autriche est la même, Casimir Périer s'indigne à l'idée de voir les troupes impériales occuper Rome, et, sans les influences qui pèsent encore sur l'esprit du trop mobile Charles-Albert, la guerre franco-sarde éclaterait dès cette époque contre l'Autriche. On parla, comme toujours, de réforme, mais sérieusement était-ce bien ce qu'on voulait? M. Guizot ne le croit guère, et nous pas davantage. Pour les meneurs populaires et pour beaucoup de libéraux italiens, cette réforme n'avait de valeur qu'autant qu'elle préparait une révolution et une guerre nationales au lieu de les prévenir. Quant aux gouvernements, c'était pour eux tout simplement une question d'influence, et il s'agissait de savoir qui de la France ou de l'Autriche dominerait à la cour de Rome.

Dans l'entourage de Pie IX, vers le second plan du tableau, apparaît une figure un peu effacée, mais que, en dépit de sa discrète attitude, son nom fatidique recommande tout de suite à l'attention : c'est l'abbé Bonaparte, fils du prince de Canino. Au sujet de ce jeune prêtre, dont la préoccupation semble avoir toujours été de se tenir à l'écart, M. Mundt s'engage dans une discussion politique où naturellement nous ne le suivrons pas. Il va même jusqu'à voir en lui le prochain pape, ce qui, selon le docteur allemand, réaliserait le vœu le plus cher de Napoléon III, et viendrait fort à propos mettre fin à la querelle séculaire des Guelfes et des Gibelins.

Le Pape et l'Empereur, ces deux moitiés de Dieu.

Digitized by Google

Laissons cette politique dans *Hernani*, où elle est à sa véritable place, et contentons-nous de faire remarquer à M. Mundt que l'abbé Bonaparte, n'étant point cardinal, ne saurait, pour le moment du moins, figurer dans aucune combinaison ayant pour but d'inventer le successeur d'un pape plein de vie. « Ce pieux et beau jeune homme habite, sur la place de Venise, le palais Bonaparte, résidence princière à Rome des Napoléonides. Là, après la chute de l'Empire, qu'elle avait prophétisée, vécut et mourut jadis Madame Mère; là s'écoulèrent, en la compagnie du cardinal Fesch et de quelques rares intimes, les derniers jours de Lœtitia Bonaparte, qui sut jusqu'à la fin rester la mère du grand César et relever sa solitude d'un certain faste impérial. Nous visitâmes dans ce palais la chambre et le lit où mourut cette illustre dame, et où de ses lèvres sibyllines s'échappa cette prédiction, que l'heure suprême des Napoléonides n'avait point encore sonné, et qu'un rejeton naîtrait au monde pour relever les glorieuses destinées de leur maison. » J'ai cité la prophétie, mais simplement à titre d'anecdote et sans trop y croire. Combien à cette pose théâtrale, évidemment arrangée après coup, je préfère le tableau tout réel d'un autre écrivain allemand qui, lui aussi, entreprit il y a quelque quinze ans l'inévitable pèlerinage. « Là, dit M. Charles Gutzkow en inventoriant les mêmes lieux, là, sur ce lit-canapé, la bonne et illustre dame reposait ce corps vieilli qui avait enfanté tant de rois; enveloppée dans son ample châle, aveugle, *mais sans seconde vue*, les traits desséchés, mais pleins toujours d'animation; loquace, adorant les nouvelles, et, comme jadis à l'Élysée, jacassant du matin au soir avec l'oncle Fesch; l'oncle Fesch, qui aujourd'hui encore n'en voulait pas démordre, et prétendait savoir le fond des choses mieux que Napoléon; démontrant à l'auguste matrone, qui parfois s'assoupissait bien un peu pendant le discours, comme quoi rien de fatal ne serait arrivé si l'on eût suivi ses conseils. « Je tenais le Pape dans ma main, « j'avais fait le concordat, et j'aurais pu tout arranger; mais l'enfant « révolté n'écoutait que son orgueil, et tout fut perdu [1]. » Ce ton semblera sans doute bien léger, et même au besoin peu convenable; mais, lorsqu'il s'agit de parler de la mère de Napoléon, trouver la note juste est en vérité fort difficile, et si le style trop familier choque un peu, l'intonation épique sonne plus faux encore. Combien de fois n'a-t-on pas à son sujet maladroitement invoqué les noms d'Hécube et de Niobé? Sa figure, qui ne manque pas d'une certaine grandeur, n'a pourtant rien d'historique, aucun prestige du passé ne l'environne, elle ne vaut que par son fils, qu'elle comprend à peine; le fruit ici est plus grand que l'arbre et fait oublier le sein générateur qui l'a produit.

[1] Gutzkow, t. II des *Œuvres complètes*, p. 9.

Digitized by Google

II

Dans ces quatre volumes si vivants de M. Mundt, dans cette espèce de danse macabre de la révolution italienne, où vous voyez défiler pontifes, rois, héros et bouffons, il est un type, et des meilleurs, que nous avons cherché vainement. Nous voulons parler du P. Gavazzi. Figure d'origine toute récente, ce curieux moine hégélien ne s'était pas encore emparé du théâtre lorsque paraissait la publication qui nous occupe, sans quoi il est permis de croire que M. Mundt n'eût point négligé un tel sujet. Outre que le personnage est original, il prête à dire; il eût été curieux de voir un *tedesco* pur sang apporter sa parole au débat et railler malicieusement (pour le coup c'était de bonne guerre) cet effort désordonné de l'esprit italien, qui, lui, enfant de la lumière, de la couleur, de la mélodie, s'en va, sous le couvert de je ne sais quel mysticisme humanitaire, emprunter leurs abstractions les plus nuageuses, leurs entités les plus obscures, à ces Allemands qu'il abhorre et qu'il vilipende.

Il y a environ une dixaine d'années, on parlait beaucoup à Londres d'un prédicateur ultramontain qui donnait des séances à *Hanover Square*. Le goût des Anglais pour ces sortes de divertissements intellectuels est connu; et, pour peu que vous ayez quelque chose à dire avec un certain tour d'esprit ou simplement d'originalité, vous avez chance de réussir à l'égal du pianiste ou du ténor en vogue. Le prédicateur auquel je fais allusion et dont on s'entretenait à cette époque n'était autre que le révérend P. Gavazzi, qui déjà, il faut bien en convenir, s'annonçait par des coups de maître. Je n'oublierai jamais le spectacle dont je fus témoin un soir que, obéissant à un sentiment de curiosité générale, je m'étais rendu à *Hanover Square*. Tout Londres, selon l'expression consacrée, était là, et parmi les plus gracieuses et les plus nobles personnes de l'aristocratie britannique, à côté de la duchesse de Sutherland, figurait le malicieux et jovial lord Palmerston, moins âgé de deux lustres qu'il n'est aujourd'hui, mais certes pas plus jeune. Cependant l'orateur apparaît sur l'estrade. Qu'on se représente un vigoureux gaillard, presque un athlète, aux traits accentués, à la face légèrement épanouie, et portant avec une sorte d'emphase théâtrale la robe des frères prêcheurs. Au premier aspect, vous le prendriez pour un *buffo cantante* de l'école de

Digitized by Google

Lablache; mais son front déprimé, le sourire amer et sarcastique qui contracte ses lèvres ont bientôt changé votre impression; et si quelque doute pouvait vous rester, sa parole va se charger de les lever. Je n'ai retenu de ce discours que les six premiers mots, mais dont l'éloquence vaut la peine d'être citée. Cela, si j'ai bonne mémoire, commençait ainsi : *Questo Papa infame, questo Papa crepato!...* Les autres parties du sermon furent au niveau de l'exorde. Le public de l'endroit me parut s'amuser fort de ces gentillesses; bientôt la popularité du P. Gavazzi s'en accrut; le bruit se répandit qu'il allait se faire protestant, ce qui ne laissa pas de donner désormais à la parole de ce moine une autorité dont ne pouvait manquer de profiter la cause de la révolution italienne. Ainsi dès l'origine s'établissaient les bons rapports. L'Italie envoyait à l'Angleterre ses Gavazzi, et l'Angleterre dépêchait à Naples, à Rome et à Florence ses lords Minto[1], ce qui n'était au fond qu'un libre échange de missionnaires.

De tous les temps, à Naples, les prédications en plein vent ont joué un rôle particulier. Les orateurs de cette espèce tiennent boutique de sermons à chaque coin de rue. Une borne pour chaire, deux va-nu-pieds pour auditoire, il ne leur en faut pas davantage pour commencer à disserter *de omni re scibili*. Leur manière, qui parfois ne manque pas d'un certain entraînement, offre un mélange incomparable de pathos théâtral et de mysticisme délirant, le tout accompagné de gestes et de lazzi carnavalesques. Même aux jours de calme politique, à travers l'apparente bonhomie du discours perce l'allusion satirique, le trait malicieux à l'adresse des gouvernants. Mais laissez, que le ciel se couvre et que l'orage gronde, laissez agir sur cette nature avant tout déclamatoire l'influence atmosphérique d'une époque révolutionnaire, et le mysticisme en un clin d'œil tourne à la démagogie. Veut-on un échantillon de cette éloquence, le P. Gavazzi va nous le fournir. « Pour ceux-là qui s'imaginent que tout est terminé, s'écriait-il à Naples, j'emploierai un langage tout populaire. Figurez-vous un marais, un bourbier, quelque chose d'infect où s'amasse une eau croupissante dont les miasmes et les émanations putrides empoisonnent toute une contrée. Quels sont les soins que la prudence exige en pareil cas? Diriger sur ce point une eau courante, amener sur ce foyer de pestilence un torrent qui le nettoie et entraîne les miasmes vers l'Océan. Le

[1] « Lord Minto, qu'on se souviendra d'avoir vu jadis à Berlin comme ambassadeur, était un original d'Anglais dans toute la force du terme et d'une humeur très-propre à s'accommoder au rôle que lord Palmerston lui confiait à Rome : il ne cessa de fraterniser avec toutes les sociétés secrètes; on le voyait courir les clubs et stationner dans les bureaux du *Contemporaneo*, promettant partout monts et merveilles au nom de la vieille Angleterre. » (Mundt, t. I, p. 224.)

Digitized by Google

torrent s'écoule en mugissant; mais, lorsque son œuvre épuratoire est accomplie, on trouve qu'il a laissé des pierres et du sable sur la place où ses flots se sont roulés avec furie. C'est affaire alors au savant ingénieur de déblayer le sol et d'y construire habilement un canal qui serve de lit au torrent afin que désormais ses eaux s'épandent libres et salubres par la campagne fécondée. Et maintenaut, mes frères, vous me comprenez. Ce marais, ce bourbier, cet immonde foyer de miasmes et de pestilence, ce fut le royaume de Naples au temps du dernier gouvernement, d'un gouvernement qu'on devrait nommer, pour être juste, l'absolue négation de Dieu. Pour purger ce sol infect, il fallait un torrent d'eaux vives; le libéralisme qui tenait en réserve l'opinion publique de l'Italie, le libéralisme l'a déchaîné. Vint alors le héros de Varese et de Calatafimi qui ouvrit l'écluse et fit que le flot lustral balaya le marais. Où le bourbonisme régnait naguère, règne désormais le libéralisme; tout est renouvelé, purifié. Mais le torrent révolutionnaire a aussi ses pierres et ses graviers qu'il traîne après lui. Patience donc, patience, mes chers enfants, car je vois déjà s'avancer l'ingénieur suprême, le canalisateur par excellence, celui-là même qui, à Palerme et à San-Martino, joua si fièrement de son épée. Comptons sur lui pour écarter le sable et les graviers et pour que tout aille bien. Je le répète, mes enfants, patience! les grandes œuvres ne s'accomplissent pas en un seul jour. Nous voulons une patrie, tâchons, pour nous la procurer, de ne pas regarder aux sacrifices. Pour rendre forte notre patrie, les chansons et les hymnes ne suffisent pas, quand vous y ajouteriez les réjouissances et les illuminations. L'Italie réclame des sacrifices, que chacun se dévoue pour tous, et alors seulement nous atteindrons à la réalisation de nos vœux. » Ce style, déjà haut en couleur, et, comme dirait Molière, assez fort en gueule, ne nous montre pourtant que le bon côté du personnage, le Gavazzi honnête, libéral, dévoué à la cause démocratique et s'efforçant de la servir à l'aide de son plus beau langage. C'est sur un ton non moins familier, mais plus pratique, que, voulant venir en aide aux hôpitaux nouvellement fondés par Garibaldi, il s'écriera en cherchant à faire vibrer la corde sensible d'un auditoire féminin : « Nous n'attendons pas de vous des miracles, nous ne demandons à votre charité que de nous assister dans la mesure de ses ressources. Vos maris sont des ladres, nous le savons; mais, si les ducats manquent, vous avez toutes des mouchoirs dans vos poches. Avec des mouchoirs, fussent-ils de la batiste la plus fine et brodés d'armoiries féodales, on fait des bandes pour panser les pauvres blessés. Que chacune de vous, en rentrant chez elle tout à l'heure, visite son office ou sa cuisine : elle y trouvera, j'en suis sûr, des citrons et du sucre en quantité. Or, avec des citrons et du sucre, pour peu que le bon Dieu

Digitized by Google

daigne vous fournir l'eau, on fait d'excellente limonade pour étancher l'ardente soif de ceux qui souffrent pour la patrie, » etc.

Parlerons-nous maintenant du fameux *speech* tenu à *San-Carlo*, en pleine salle de spectacle, du haut d'une loge transformée en chaire par ce trop humoristique religieux? Un de nos amis, qui se trouvait à Naples, et, comme touriste, fréquentait beaucoup les *lions* du moment, nous racontait qu'une demi-heure environ avant cette prodigieuse incartade il rencontra le P. Gavazzi traînant ses sandales par les corridors et faisant mine de ruminer une homélie. « Venez, lui dit-il en cherchant à l'entraîner avec lui, je me sens en verve et vais probablement leur débiter quelques paroles. » Notre ami, comme on pense, s'excusa de son mieux et vite regagna sa place pour ne rien perdre de la comédie. On jouait, ce soir-là, le *Macbeth* de Verdi. L'entr'acte venait à peine de commencer, lorsque soudain se répand dans la salle un de ces frémissements avant-coureurs par lesquels se manifeste d'ordinaire l'arrivée des potentats. On regarde, on cherche, on s'informe. — C'est le P. Gavazzi, qui, debout sur le bord de sa loge, impose à l'assemblée ses mains vénérables et lui fait signe qu'il va parler. — Un silence de cathédrale succède à l'émotion, l'exorde se déploie. Cependant les chanteurs, derrière la scène, fort marris de ne pas entendre, se demandent pourquoi donc, à leur tour, ils n'assisteraient point au spectacle. Sur leur réclamation réitérée, la toile se relève, et voici que, pour assister à la harangue, le roi Macbeth fait taire ses remords, lady Macbeth oublie de laver ses mains rouges de sang, les trois Sorcières cessent de croasser, et l'Ombre elle-même de cet infortuné Banquo sort du sépulcre. Il me semble que pour un improvisateur de la force du P. Gavazzi il y avait dans la subite apparition de ces tragiques personnages un sublime thème oratoire à saisir; plusieurs supposèrent qu'il allait apostropher le thane de Cawdor, et ses horribles compagnes, et les immoler impitoyablement à cet immense besoin de vindicte publique qui travaille les populations échappées de la veille à la serre des tyrans. Notre moine avait d'autres vues. Laissant de côté les personnages du drame, il prit à parti de plus réels acteurs que ses regards apercevaient aux galeries et dans les loges, et que sa parole dénonçait à mesure comme d'infâmes réactionnaires entachés de *bourbonisme*. — Mais nous n'avons encore là que la partie plaisante de cette physionomie; le théologien réformateur, le Savonarole, reste à étudier : nous l'aborderons tout à l'heure.

Au printemps dernier, le P. Gavazzi se trouvait à Florence lorsque l'expédition de Garibaldi en Sicile vint ouvrir à son éloquence foraine des horizons nouveaux. De Palerme et de Messine allaient vrai-

Digitized by Google

ment dater ses grands triomphes populaires. Dans la *strada Ferdinanda*, juste en face de l'hôtel de ville de Palerme, s'élevait jadis la statue en bronze de Ferdinand II, dont, ainsi qu'on se l'imagine, il ne subsiste plus aujourd'hui que le piédestal. Ce fut derrière ce piédestal que se dressa, recouverte d'un drap de pourpre et tout enguirlandée de feuillage, la tribune de Gavazzi. Quelle place et quel moment pour anathématiser la tyrannie et célébrer la liberté naissante! L'orateur n'omit rien des éléments que lui fournissait la circonstance. Du haut de ces rostres improvisées il souffla le délire du patriotisme dans l'âme de son auditoire, qui se composait en majeure partie des héros de Calatafimi, parmi lesquels se tenait une population d'ailleurs assez indifférente, moins touchée par les sublimes sentiments émis par le prédicateur qu'amusée des lazzi souvent grotesques dont ces sentiments étaient accompagnés, et qui, tout en goûtant l'apologue et la pantomime comme elle eût goûté les marionnettes de Girolamo, se contentait de répondre par une jolie petite moue narquoise aux belles paroles qu'on lui débitait sur la nécessité de se dévouer maintenant à son tour au salut de la patrie commune, d'agir désormais *senza egoismo*, et de mourir au besoin pour délivrer les frères encore gémissants sous le poids de l'esclavage. Ce *senza egoismo*, qui revenait à chaque instant dans la harangue, paraissait dur à avaler; l'orateur avait beau faire de son mieux pour dorer la pilule, on éclatait de rire à ses locutions grivoises, on battait des mains à ses arlequinades; mais ce diable de *senza egoismo* gâtait tout; et, chaque fois que la vilaine note reparaissait dans sa trompette, le public l'accueillait avec cette fine pointe d'incrédulité et même de gouaillerie qu'en France nous traduirions par: *Va-t'en voir s'ils viennent*. Il est bien convenu que je n'entends parler ici que du public authochtone, des Siciliens de Sicile, qui, dans cette question de solidarité, s'est toujours fort tenue sur la réserve, ce qui du reste n'ôtait rien à l'immense succès du P. Gavazzi, la majeure partie de l'assemblée étant, je le répète, composée des héroïques vainqueurs de la veille, naturellement plus familiers avec la doctrine du patriotisme universel.

A Messine, l'attitude des Siciliens *pur sang* fut non moins ironique, et le *senza egoismo* du dominicain humanitaire ne réussit pas davantage à triompher du préjugé local. Ce qu'en général le public paraissait préférer, c'était les improvisations d'une moralité moins pratique, les harangues à perte de vue sur les horreurs de la tyrannie et les crimes de la maison de Bourbon. A ces morceaux d'une éloquence boursouflée et cynique, il appartenait vraiment de remuer l'enthousiasme. Vous auriez dit la cavatine en vogue dans quelque opéra de Verdi. Quel ton! quelles saturnales! les Pères de l'Église et

Digitized by Google

Tabarin, une citation des livres saints amenant un coq-à-l'âne, des effets de ventriloquie en plein mouvement oratoire! et avec cela une abondance vigoureuse, une dialectique trahissant l'étude des plus grands modèles de la tribune et de la chaire, une puissance d'invectives incomparable, les foudres de Bossuet entre les mains de Pantalon! Pour les gens aux yeux desquels le succès compte seulement, l'éloquence du P. Gavazzi doit être en vérité le sublime du genre! Applaudissements, éclats de rire, bouquets, ovations, fanatisme! jamais comédien en tournée, jamais Tamburini, jamais Lablache ne se vit à pareille fête!

Tel est l'homme que Garibaldi s'était choisi pour chapelain : remarquons à ce propos que le célèbre *condottiere* a toujours eu auprès de sa personne de ces aumôniers plus ou moins faméliques. Autrefois ce fut le P. Bassi, un vrai maître Jacques celui-là, qui, lors de la retraite à travers les Romagnes et l'Ombrie, à la suite de la prise de Rome par nos soldats, cumulait toutes les fonctions dans la petite armée cherchant à se frayer la route vers l'Adriatique. S'agissait-il de chanter l'office et de bénir des drapeaux, le révérend P. Bassi faisait merveille, puis tout à coup on le voyait reparaître en uniforme, enfourcher sa haridelle, et, le chapeau calabrais sur l'oreille, l'escopette au poing, escarmoucher intrépidement avec les patrouilles autrichiennes, tout prêt à remplir au besoin l'emploi de parlementaire. A la fois prêtre, officier et négociateur, on l'avait surnommé le père-adjudant, et jamais moine de l'abbaye de Thélème n'eut une physionomie plus joviale. On n'a point assez insisté, selon moi, sur le côté éminemment pittoresque de cette guerre de l'indépendance en Italie. Et cependant, pour les imaginations artistes, que de poésie et de romanesque! la *Jérusalem délivrée* et *Don Quichotte!* le *Roman comique* et *Salvator Rosa* : des enfants encore noirs de la poudre du dernier combat, des cavaliers démontés et des fantassins à cheval, puis des uniformes de toutes les façons et de toutes les couleurs, des capotes d'ordonnance et des capes de fantaisie, le tout sale, poudreux, râpé jusqu'à la corde, et portant la trace des longues marches, des bivacs et de la bataille; avec cela des lardoires ébréchées, des fusils rongés de rouille, que dirai-je? toute la défroque du vieux mélodrame. Il y en a dans ce nombre que vous prendriez pour des bandits avec leurs yeux d'oiseaux de proie et leurs ceintures où s'étale un arsenal de pistolets et de poignards; et quels harnais ont ces pauvres chevaux, quelles selles mal sanglées leur coiffent le garrot, quelles haridelles éreintées pour traîner le chariot des blessés! Chacun se souvient du camp de Wallenstein, dans la tragédie de Schiller, avec ses capucins et ses vivandières, et toute cette cohue d'étranges masques dont les lazzi et les chansons à boire relèvent d'une

Digitized by Google

façon si divertissante le train de cette vie guerrière. On croirait presque voir revivre ici ce spectacle. Comptons un peu les langues qu'on y parle; combien y en a-t-il? le hongrois, le français, l'italien, l'anglais, l'allemand : autant de langues, autant de physionomies, de caractères et de costumes. Les femmes vont et viennent avec ce sublime enthousiasme et cette frénésie climatérique dont les natures méridionales sont si prodigues et qu'à défaut du patriotisme enflammerait le moindre incident; des Calmadules goguenards et des Franciscains en belle humeur évangélisent l'auditoire à grand renfort de pasquinades, et du haut d'une table de cabaret annoncent aux populations la Jérusalem nouvelle. On se bat comme quatre, mais en revanche on pérore, on crie, on gesticule comme cent. « Parlez-moi des corps francs, nous disait naguère un vaillant gentleman qui s'en retournait en Angleterre après s'être escrimé pendant six mois, *pour le plaisir*, dans les rangs des Garibaldiens; il n'y a que les corps francs pour savoir engager l'attaque. » Nous ajouterions volontiers à notre tour qu'il n'y a plus qu'eux pour savoir être pittoresques. Et par pittoresque je n'entends pas seulement la couleur caractéristique du costume, de la physionomie et du geste, mais l'imprévu de certains sentiments impossibles en d'autres conditions, de certains héroïsmes qui, tout en étant sublimes, restent originaux. Prenons ce trait de Garibaldi refusant de concourir au bombardement de Capoue, et, comme un autre Agamemnon, se voilant la face devant ce lamentable fratricide; il est évident qu'il y a là une indépendance d'esprit et de cœur, une liberté de mouvement que le général d'une armée régulière ne saurait se permettre; car, si l'humanité a ses devoirs, la discipline a les siens, et le général d'armée ne connaît que sa consigne : il exécute froidement, inexorablement, l'ordre qu'on lui transmet d'en haut, et son métier est d'ignorer les petits scrupules avec lesquels comptent les grandes âmes.

C'est par cette consigne du cœur que Garibaldi n'a jamais cessé de se laisser guider, à son insu peut-être, car cet homme singulier appartient avant tout à la race des simples, et l'instinct chez lui dépasse de beaucoup l'intelligence. Pour peu qu'on veuille prendre la peine d'étudier ce caractère, on acquerra facilement la conviction que dans le mobile dont je parle est le seul secret de ses vertus comme de ses faiblesses; et pourquoi ne pas le dire aussi, de ses ridicules. En dehors de l'idée unique à laquelle il a consacré son existence, de cette idée de l'indépendance et de l'unité de l'Italie, c'est, il faut se l'avouer, le plus ordinaire des mortels que le vainqueur de Varese et de Calatafimi; — et, pour parler comme mon gentleman de tout à l'heure, qui me semble à fond le connaître, — un sublime niais. On criera peut-être à l'irrévence; mais,

Digitized by Google

sans cette bonhomie excessive, sans cette magnanimité souvent trop ingénue, il serait impossible de justifier le caractère inepte, grotesque, parfois même odieux de certains actes de son gouvernement. Ce lion des champs de bataille est tout autre chose qu'un politique; ses actes à Palerme et à Naples l'ont bien prouvé. Garibaldi n'est même pas un général, c'est un inspiré. Les militaires qui l'ont vu combattre vous diront que, sans être un tacticien le moins du monde remarquable, il a au feu des coups de tête prodigieux, des pressentiments de génie qui lui montrent le point décisif pour l'attaque ou pour la défense. Étonnons-nous ensuite qu'un pareil *voyant* devienne au conseil la proie de mille intrigues, que ce cœur nécessairement ouvert, naïf et bon, se laisse prendre aux piéges que lui tendent toutes sortes de passions, de convoitises et d'amours-propres qu'il ne saurait comprendre, lui pour qui l'or est vraiment une *chimère*, et qui, en fait d'honneurs, traite le collier de l'*Annonciade* de royale quincaillerie. *Porro unum est necessarium :* Garibaldi n'a jamais connu d'autre devise; il n'y a au monde qu'une chose de nécessaire, l'unité de l'Italie; le reste en somme n'importe guère et ne vaut pas la peine qu'on aille contrister les gens par un refus. Laissez-les donc venir à lui, il les satisfera tous par bonté d'âme. Pour ne point déplaire à Crispi, il signera ses décrets sans les lire, même les plus abominables, même celui qui pensionne le régicide; pour ne pas déplaire à l'auteur de *Monte-Cristo* et des *Mousquetaires*, il paraphera de sa plus belle encre le brevet qui nomme M. Alexandre Dumas colonel d'armée; pour ne pas déplaire au *beau sexe*, il écoutera jusqu'aux dithyrambes de madame Louise Colet, et ne s'étonnera seulement pas de cette incroyable excentricité d'une Française allant débiter ses improvisations académiques dans la patrie de Vittoria Colonna.

Un homme aussi naturellement accessible que Garibaldi ne pouvait manquer de voir son quartier général envahi par tous les masques de la comédie italienne. Parmi tant d'obsessions et de parasitismes, le zèle du P. Gavazzi fut le bien accueilli. Ce client-là du moins rendait des services, et la Révolution pouvait se dire qu'elle avait trouvé son âme damnée. S'agissait-il de faire jaillir du rocher la source des dons *volontaires*, de réchauffer le patriotisme des tièdes, de tempêter contre la réaction, le Révérend n'était jamais à court d'inspiration, il en avait pour tous les goûts et pour toutes les classes. Une parabole aux uns, un conte drolatique aux autres, des mots, des cris et des grimaces, puis, comme refrain obligé, l'éternelle apostrophe aux tyrans, l'invective finale aux infâmes Bourbons, cause de tous les malheurs de l'Italie! Peut-être les esprits délicats, les honnêtes gens, comme on disait chez nous au grand siècle, eussent-ils senti leur conscience se révolter à cet ignoble langage; mais chacun

Digitized by Google

sait qu'en pareille occurrence l'opinion des honnêtes gens ne compte guère, et cela par ce motif fort simple qu'ils trouvent plus commode de ne la point manifester.

L'honnête homme offensé s'éloigne et ne dit mot.

Il n'importe, bientôt le P. Gavazzi fut à Naples le maître de la situation. L'influence lui venait par vingt endroits, il n'eut plus qu'à se laisser faire; les hautes classes l'avaient adopté avec cet enthousiasme sans conviction, cet engouement frivole qui les caractérise. Hélas! depuis que la vieille Europe est en train de s'écrouler, à quel comédien de passage, à quel funambule en crédit pour quelques heures, les hautes classes n'ont-elles pas aussi battu des mains? N'était-ce point elles qui, en 1848, s'écriaient à Paris : « Votons pour Caussidière! » elles qui à Rome trouvaient plaisant d'évoquer à la lumière Cicerovacchio, un grossier loueur de voitures du *Transtevere* auquel deux ou trois semaines devaient suffire pour se transformer en tribun du peuple, passer de son écurie aux salons des plus illustres résidences et couvrir la papauté d'un protectorat dérisoire! Je le demande, après tant d'insignes et mémorables exemples, qui aurait pu empêcher les hautes classes du royaume des Deux-Siciles de se monter la tête pour le P. Gavazzi? Le monde s'en passa donc la fantaisie; quant au peuple, il aime avant tout qui l'amuse, et de grand cœur s'était fait le compère et compagnon de ce moine gaillard et loquace dans lequel il croyait naïvement voir revivre un successeur de l'excellent Padre Rocco.

Ce fut l'âge d'or et la lune de miel; grands seigneurs, bourgeois et lazzaroni ne juraient que par le nom de Gavazzi. Vous ne pouviez faire un pas dans Naples sans le rencontrer et partout, sur le *Môle*, dans *Tolède*, à la *Piazza-Reale;* qu'il s'arrêtât devant la boutique d'un *acquajolo* ou devant la boutique d'un marchand de macaroni, c'étaient des attroupements et des acclamations. Et quelles acclamations, juste Dieu! Le Napolitain, on le sait, ne peut vivre qu'au milieu d'un tapage infernal, le vacarme est son élément. Deux ou trois petits mauvais poissons qu'un pauvre diable de *marinaro* vient de prendre et qu'il s'agit d'offrir aux passants suffisent pour lui faire pousser des cris à rendre impossible, du haut en bas de la rue, toute espèce de conversation. Si habitué que vous soyez aux mœurs italiennes, ces formidables vociférations vous causent toujours un nouvel étonnement. Il semble parfois qu'on ait mis le feu aux quatre coins de la ville, vous vous demandez : Qu'y a-t-il? C'est tout simplement des

Digitized by Google

oranges, des figues, des crabes[1], des boudins ou des allumettes chimiques qu'un vendeur ambulant débite avec des gestes et des cris comme s'il s'agissait de déraciner les portes de l'enfer. Et n'allez pas croire qu'il s'en tienne au pur et modeste énoncé de sa marchandise; pas le moins du monde, il prodigue à cette marchandise les épithètes les plus flamboyantes; ces épithètes, le génie de l'improvisation aidant, forment bientôt des périodes, lesquelles périodes finissent par se changer en véritables monologues. Je me souviens d'avoir vu à Venise un virtuose de cette espèce qui vendait des saucisses cuites en plein vent, et professait pour ces merveilles de son industrie une admiration si bien sentie, que les larmes lui en venaient aux yeux : « *Ma che salgigie !* » s'écriait-il en joignant ses mains avec extase, et dans le sublime transport d'un enthousiasme fait pour attendrir : « *Quanto son belle, buone, delicate !* » etc., etc. Ce sublime lyrisme, il faut pourtant le reconnaître, n'est en somme qu'un expédient mercantile, mais il y a dans cette emphase déclamatoire tant de naturel, ce ravissement est si vrai, qu'il atteint à la hauteur d'une jouissance esthétique parfaitement désintéressée, et que le *moyen* ici vous semble un *but*. Une autre fois, j'avisai sous les arcades de la place Saint-Marc un brave homme qui se démenait comme un furieux et poussait des cris d'Ajax assiégeant les remparts de Troie, tout cela pour offrir au public quelques mauvais *libretti* d'opéras, vieille et sordide maculature ramassée dans des trous de souffleur, et qui, prise en bloc, ne valait pas trois sous. A Paris, de même qu'à Londres et à Vienne, c'est avec le moindre signe qu'un cocher de fiacre ou de remise propose au passant sa voiture; mais ceux-là seuls qui ont traversé la cité reine de l'Adriatique vous diront à quelle incroyable série d'inflexions de voix bruyantes, pathétiques, désordonnées, peut servir de texte ce simple mot : *Gondola! gondola!* Et à Naples, donc, c'est bien autre chose : à mesure que vous approchez de *Tolède*, un brouhaha tumultueux vous saisit, et le paradis terrestre s'annonce à vos oreilles par la plus infernale cacophonie. « A Naples, tout se crie, dit l'auteur de *Siciliana*. Ce bienheureux sol n'a pas un produit, l'industrie humaine n'a pas une invention

[1] Un jour que j'avançais dans une de ces étroites ruelles de Venise où deux hommes ont de la peine à passer sans se heurter du coude, j'entendis à l'autre extrémité un marchand quelconque pousser des cris à fendre les murailles de Jéricho; bientôt le forcené vociférateur fut près de moi : c'était un marchand de crabes. Comme il arrivait, je me rangeai pour éviter sa corbeille, et le regardai en souriant d'un air qui voulait dire : « N'est-ce pas que c'est déjà un immense plaisir que de brailler de la sorte à pleins poumons? » Aussitôt sa figure jeune et brune s'éclaira d'un rayon de gaieté; il me fit un signe d'intelligence comme pour me répondre qu'il me comprenait et me remercier de l'avoir compris; puis, passant outre, il reprit à quelques pas de là sa fanfare.

Digitized by Google

qui ne se trouve un coryphée dans ce vacarme. Depuis le poisson encore dans l'eau jusqu'à la pomme encore sur l'arbre, depuis Polichinelle dans sa boutique jusqu'au saint fraîchement sorti de l'atelier du sculpteur sur bois, — tout se crie, tout se *braille*, une seule marchandise exceptée. Celle-là se vend aussi publiquement, mais tout bas, et, dans cet Éden de *Tolède*, le tentateur se glisse à vos côtés et vous chuchotte à l'oreille d'horribles mots, avec un sifflement de vipère [1]. »

Imaginez ce qu'avec de pareilles natures devient une démonstration populaire, tandis que les vociférations emplissent l'air, les claquements de doigts et les contorsions vont leur train ; ils pleurent comme des enfants, gambadent et grimacent comme des singes, car les éléments les plus étranges, les plus bizarres, — je ne sais quoi de diabolique à la fois et d'idyllique, de tendre et de rageur, de poétique et de bestial, — semblent se confondre pour donner à leur physionomie le caractère le plus piquant et le plus comique.

L'homme du Nord qui tombe d'aplomb au beau milieu de ce diabolique charivari en reçoit au premier abord l'impression la plus désagréable. Ces visages hâlés qu'enfièvre une animation furibonde, ces yeux rutilants d'un éclat presque sauvage, ne sont pas sans lui inspirer quelque épouvante ; il commencerait volontiers par se croire dans une caverne de bandits, et ce n'est qu'à la longue qu'il s'habitue à ce régime extravagant. J'en ai même vu qui ne s'y faisaient pas du tout, et qui s'en retournaient au plus vite comme ces baigneurs que le froid d'une eau vive saisit, et qui, après avoir risqué le bout de leur pied, le retirent. Hâtons-nous cependant d'ajouter que, pour peu qu'il sache surmonter cette première épreuve, l'homme du Nord se trouvera fort à son aise dans ce nouvel élément, et fera bientôt à travers ces étranges mœurs les plus amusantes découvertes. Il n'y a pas jusqu'à la filouterie qui ne se montre ici sous un aspect humoristique, grâce à cette énorme quantité de fluide qui permet aux escrocs pris sur le fait de rire avec vous à belles dents du bon tour qu'ils allaient vous jouer. Ruse et finesse passaient pour vertus dans le monde antique, et nous voyons Minerve si ravie d'avoir été prise pour dupe par Ulysse, qu'elle lui prodigue à ce sujet les plus tendres félicitations. — J'ai parlé des Vénitiens : c'est un excellent peuple, et bien préférable pour les qualités du cœur aux Milanais, remuants, inquiets, difficiles à vivre. Pour jaser et rire au soleil, vous ne trouverez pas leurs égaux, et avec cela beaucoup d'orgueil dans l'âme, un attachement immense à leurs lagunes, à leurs palais, le culte exclusif d'un grand passé historique; et, comme politique dominant tout, le

[1] Gregorovius, *Siciliana*, p. 75.

Digitized by Google

clocher de Saint-Marc : *Siamo Veneziani poi Cristiani!* Que la révolution dispose des nationalités à sa manière, c'est son droit; mais il faut à toute force vouloir être dupe de certaines ritournelles ayant cours pour s'imaginer ingénument que les *descendants des doges* n'aspirent qu'à cette insigne gloire d'aller grossir d'une province les États héréditaires de la maison de Savoie. Les Vénitiens, qui, au moyen âge, n'étaient chrétiens qu'au second chef, sont toujours les mêmes; l'unité de l'Italie fait en somme le moindre de leurs soucis; qu'on les mette en demeure de choisir leur gouvernement, ils commenceront par se nommer un doge sous un protectorat quelconque, fût-ce même celui d'une Autriche libérale. On ne sait point assez tout ce qu'il y a de factice et d'illusoire dans la plupart de ces agitations, et combien certaines populations qui ne demanderaient qu'à vivre tranquilles à l'abri de ces institutions dont le présent les gratifie subissent avec répugnance les éternelles obsessions d'une émigration importune, plus arriérée cent fois avec ses mauvaises rancunes de 1848 que pas un des gouvernements contre lesquels elle prétend ameuter l'Europe. Ce que nous disons là à propos de Venise s'appliquerait encore à bien meilleur titre à la Hongrie, où l'opinion *séparatiste* ne compte pas trente voix dans la diète. Mais, de même que Venise aujourd'hui n'est plus à Venise mais à Turin, la Hongrie, à ce qu'il paraît, est tout entière au camp du général Garibaldi; et le public a, du matin au soir, les oreilles rebattues des noms de Klapka et de Türr, en qui se résument sans doute toutes les destinées d'un peuple qui donne pour majorité à son parlement des aristocrates conservateurs, et se laisse conduire par des hommes qui, comme les Mailath, les Desseffwy, les George Apponyi, ne pactiseraient pas une minute avec le *kossuthisme*.

Sous ce ciel de Naples si doux, si riant, l'activité humaine en prend à son aise; on dirait, en ce bienheureux pays, que la nature est démocrate et qu'il n'y a pas de despotisme au monde qui puisse anéantir cette grande charte libérale écrite par la main de Dieu dans l'immuable azur. Les révolutions elles-mêmes passent sans troubler cette fête éternelle; après comme avant, des milliers de barques évoluent dans le port, d'innombrables carrosses roulent dans Chiaja; les huîtres et le macaroni abondent à Santa-Lucia, les racleurs de violon et de guitare s'en donnent à cœur joie sur le Môle, tous les théâtres jouent, et Polichinelle fait des siennes. Par exemple, il est une aptitude à laquelle je crains bien que ce peuple, habitué à vivre uniquement pour le temps présent, ne demeure longtemps encore étranger; je veux parler de l'esprit politique. L'historien allemand que j'ai cité plus haut, écrivain d'un grand mérite, qui a beaucoup vécu parmi les Napolitains et me paraît les connaître à fond, raconte à ce sujet le trait

Digitized by Google

suivant : « Un soir, dit M. Grégorovius, comme je revenais de Portici à Naples, je rencontrai sur ma route un médecin qui me demanda à monter dans la voiture. C'était un homme à la fleur de l'âge, d'un esprit plein de feu et de manières polies. Il commença par sonder légèrement mon opinion, puis se mit à s'expliquer sur les personnages et les choses du moment avec un luxe de franchise qui ne laissa pas de m'étonner de la part d'un individu qui me rencontrait pour la première fois. Les Italiens ont la manie de politiquer ainsi avec le premier venu, et, lorsqu'ils sont lancés, de vous mettre au courant de toutes sortes de secrets dont vous n'avez que faire. En qualité d'ami, ou du moins de simple connaissance de Poërio, celui-ci avait eu à souffrir des rigueurs de l'ancien gouvernement. Je le laissai dire, tout en fixant mes regards et mon attention sur des milliers de lanternes qu'on allumait le long de la muraille en l'honneur d'une fête quelconque. « Voyez donc, m'écriai-je tout à coup, quel féerique spectacle que ce port illuminé de la sorte ! — Hélas ! oui, me répondit mon compagnon, c'est beau ! c'est très-beau ! Voilà comme est notre peuple ! toujours prêt à sauter pour tout le monde : despote ou libérateur, pourvu qu'il y ait des lampions et des fusées. Croyez-vous qu'une pareille multitude puisse être jamais capable d'une idée sérieuse ? »

Ce médecin de Portici avait raison : faire des révolutions pour des lazzaroni, ce n'est en vérité pas la peine. — « Un ramassis de vagabonds et de fantoches, a dit le grand pontife Mazzini, ne constitue pas un peuple, et, de même que la philosophie, selon le cri de désespoir de Roméo, est impuissante à créer une Juliette, et pour cela mérite d'être pendue ; de même toutes les révolutions du monde ne sauraient créer un peuple là où il n'y a plus de peuple. » *Faire* le peuple d'abord, puis la révolution, telles furent dès le principe les instructions de l'agitateur par excellence. « En Italie, le peuple est à créer : tout prêt qu'il soit déjà à rompre l'enveloppe sous laquelle on s'efforce de le maintenir, il n'y parviendra qu'avec beaucoup d'aide. Avant tout, ne cessons de lui parler de sa misère et de ses besoins; dût-il ne rien comprendre à nos discours, la partie active de la société nous pénétrera, sa sympathie et son humanité s'en accroîtront, et tôt ou tard, la crise survenant, on le verra naître à l'existence. Il est des mots qui portent en eux une force mystérieuse et régénératrice et qu'à ce titre on ne saurait trop répéter au peuple : liberté, droits de l'homme, progrès, égalité, fraternité, jamais ces mots-là ne manqueront leur effet, surtout si vous leur opposez habilement ceux de despotisme, de priviléges, de tyrannie, d'esclavage[1], » etc., etc.

[1] Instructions particulières de Mazzini, citées par M. Mundt, *Rom und Neapel*, t. III, p. 190.

Digitized by Google

Ceci me ramène au P. Gavazzi, lequel fut à Naples le véritable apôtre de l'Évangile. Une femme d'esprit disait jadis, à propos du chanteur Duprez, qu'il prononçait si bien, qu'on s'apercevait qu'il prononçait mal. La chose, il me semble, pourrait s'appliquer moralement au dominicain pantagruélique : il en fit tant, qu'il en fit trop. Comme ces comédiens gâtés par le succès, il voulut s'attribuer avec le public certaines privautés malséantes, et soudain les applaudissements se changèrent en huées, l'*aura popularis* devint rafale ! C'était pourtant un bien beau texte que celui qu'il avait d'abord adopté : la fraternité, le progrès, l'égalité, le despotisme et la tyrannie, quelles inépuisables matières à discourir et gesticuler ! Le malheur veut que l'homme ne sache jamais se modérer. Au point culminant où l'enthousiasme des masses l'avait porté, le P. Gavazzi se crut tout permis. Cessant donc de se mouvoir dans les généralités d'une rhétorique oiseuse, il jugea le moment venu de préciser ses intentions et d'avoir raison une fois pour toutes de cet honnête public, qui, selon lui, s'était assez amusé aux bagatelles de la porte.— J'entends par ce mot les *parades* et drôleries oratoires au moyen desquelles on avait eu bon marché du pouvoir temporel. Or, comme il s'agissait bien d'une autre affaire, comme on se proposait le renversement de la hiérarchie catholique tout entière, on mit de côté ménagements et formules, on appela le Pape un Ante-Christ, on turlupina les saints, on foula aux pieds le culte de la madone. Le moine postiche se démasquait : Pantalon devenait Luther. Pour quiconque a la moindre connaissance du pays de Naples et de ses populations, l'issue d'un pareil mouvement ne pouvait être douteuse. Les Napolitains s'entre-regardèrent quelque temps sans trop comprendre ce qu'on leur débitait; puis soudain, comme le marquis de Mascarille et le vicomte de Jodelle dans la farce de Molière, ils s'écrièrent tout d'un accord : « Oh ! oh ! nous n'y prenions pas garde ! » Seulement l'aventure un instant menaça de sortir des bornes ordinaires de la comédie. Sur le chapitre de la madone et de leurs saints, les Napolitains, nous l'avons vu, n'entendent point raillerie. Ils veulent bien se quereller avec saint Janvier et l'appeler *Santuccio* et *Maledetto*, à la condition que la dispute aura lieu en ménage. Que les moissons et les vendanges tournent mal, que l'épidémie se prolonge, que le Vésuve s'entête à vomir de la lave, et voilà des colères et des fureurs à ne plus rien ménager. Cela commence par des gros mots, puis, les têtes s'échauffant, viennent les malédictions, puis enfin les voies de fait. On s'attroupe autour de la statue du saint patron, on lui montre les poings, on l'accable de quolibets et d'avanies. Une autre sorte de conjuration, très-familière au lazzarone, c'est d'évoquer dans son bonnet, en les nommant l'un après l'autre, tous les saints du calendrier; puis,

Digitized by Google

quand il s'imagine qu'ils sont là tous, de jeter son bonnet par terre et de le piétiner avec les plus furibondes et les plus grotesques contorsions; mais, je le répète, il entend que la bourrasque ait lieu en famille et que les autres ne s'en mêlent point. Qu'on lui change son gouvernement, passe encore, mais il tient à ses images, à ses fêtes, à ses processions. On s'explique d'ailleurs comment l'intelligence d'un peuple aussi enfant se refuse à comprendre cette alliance de la robe d'un moine avec l'esprit d'un libre penseur, alliance que nous avons quelque peine à nous expliquer nous-mêmes, si peu naïfs que nous soyions. Une fois convaincu de l'impiété du personnage, les Napolitains l'accablèrent d'avanie, l'idole de la veille fut conspuée à ce point, que l'autorité, pour prévenir les mauvais traitements auxquels il allait être en butte et mettre fin à tout scandale, dut interdire au P. Gavazzi la prédication dans les églises. Ce fut à cette occasion qu'obsédé par les embarras que lui attiraient les incartades de son maladroit compère, Garibaldi écrivit à Conforti ce billet très-significatif : « Si Gavazzi continue à vous agacer, fourrez-le-moi au château de l'Ovo. »

Évidemment le P. Gavazzi avait compté là sans ses hôtes : il y a des choses qui ne sont point bonnes à dire partout, et le climat de Naples n'est pas celui de Wittemberg. Voilà ce qu'aurait dû comprendre ce moine, qui n'est pas, tant s'en faut, un baladin ordinaire. Que le *Times* guette l'arrivée à Naples de Garibaldi, et, prenant à son débotté le dictateur à parti, vous le somme impérativement de faire une bonne fois litière des superstitions traditionnelles, le *Times*, à ce jeu, ne court pas grand risque, vu qu'il s'imprime à Londres, et, tout en ayant l'air de chapitrer des Napolitains, ne s'adresse en somme qu'aux Anglais, ce qui s'appelle en style de théâtre parler à la cantonnade[1]; mais il nous semble que notre prédicant italien aurait du mieux connaître son terrain. De tels efforts se concevraient encore s'ils offraient au moins quelque chance de réussir, si le besoin, comme on dit, s'en faisait sentir. A qui persuadera-t-on que l'austère et froid rationalisme puisse s'implanter jamais sur cette terre de l'imagination et du pittoresque? En admettant, ce dont je doute, que vous parveniez à démontrer aux Napolitains que leur religion n'est qu'idolâtrie et paganisme, où cela vous mènera-t-il? En deviendront-ils de meilleurs protestants parce qu'ils ne croiront plus à la madone et qu'ils au-

[1] Du reste, Garibaldi se garda bien d'obtempérer. Sans être un grand politique, le général possède un rare bon sens; il a surtout un certain flair de la situation qui le guide à travers les difficultés et les périls, et ce bon sens lui dit qu'à Naples, n'en déplaise au *Times*, il ne fallait jamais, alors même qu'on représente la révolution, se brouiller complétement avec saint Janvier.

Digitized by Google

ront cessé d'allumer à tous les coins de rues de petits cierges en l'honneur de leurs saints? Hélas! non. Vous leur aurez simplement pris leur foi de charbonnier et de *lazzarone* sans rien avoir à mettre à la place; dorénavant il fera plus noir dans leur conscience comme dans les rues de Naples; voilà tout. Le grand Gœthe a rimé quelque part une légende que je conseille aux philosophes de méditer : Un Satyre blessé, contusionné, rompu, vient frapper à la porte d'un pauvre ermite. Le saint homme le reçoit de son mieux, panse ses plaies, le couche sur son lit de feuilles sèches, et, l'invitant à se reposer, sort pour aller au jardin cueillir des fruits et puiser de l'eau. Pendant ce temps, que fait la maligne créature? Elle se lève furtivement, fouille de place en place et disparaît emportant au pauvre ermite son crucifix. La légende ne raconte pas si le pieux cénobite obtint plus tard raison de l'Œgipan; mais ce que l'histoire constate, c'est que le satyre Gavazzi fut chassé du temple et que les Napolitains le poursuivirent à coups de pierres.

J'ai dit que le P. Gavazzi n'était pas un bouffon ordinaire. On se tromperait fort en effet à ne voir dans cet agitateur religieux qu'une caricature plus ou moins grotesque; il y a certes du Padre Rocco dans ce moine, mais il y a aussi du Ventura; il appartient à cette classe de théologiens qui disent : la Révolution et l'Église, et dont la lignée aventureuse remonte, à travers Lamennais, jusqu'au grand réformateur mystique de 1489[1]. Ajoutons que la fameuse devise de Mazzini : « Dieu et le peuple » a passé par là. Or chacun sait aujourd'hui quelles périodes obligées traversent les consciences, qui s'imposent cette tâche impossible de faire du catholicisme le point de départ de l'idée révolutionnaire. Parties de l'orthodoxie, elles naviguent bientôt cahincaha sur les eaux du protestantisme, pour arriver en dernier terme aux doctrines de Fichte, de Schelling et de Hegel, et proclamer de guerre lasse l'unité de Dieu, de l'homme et de la nature. Le P. Gavazzi n'y manqua pas; c'est bien de quoi les Anglais lui surent gré dès le principe. Mais ce qui à Londres fut son succès devait ici précipiter sa chute. Un matin, un spéculateur britannique vint sol-

[1] M. Mundt ne cite qu'une fois dans son livre le nom du P. Gavazzi, et c'est à l'occasion des fameuses pâques républicaines de 1849, auxquelles présida pontificalement ce moine en compagnie du P. Ventura. « Gavazzi et Ventura officiaient, tandis que plus haut, dans la *loggia* papale, trônait le nouveau maître de Rome et de l'Église, le triumvir Mazzini saluant la multitude agenouillée à ses pieds. Les clubs, qui, ce jour-là, remplissaient l'église de Saint-Pierre, semblaient faire monter vers le sphinx révolutionnaire l'encens de leur admirative dévotion; et comme Robespierre à la fête de l'Être Suprême, ainsi triomphait Mazzini, debout dans la *loggia* de Saint-Pierre, et montrant par son geste inspiré qu'il rapportait au ciel les ferveurs et les adorations dont il était en ce moment l'objet de la part des républicains prosternés. » (Mundt, t. I, p. 237.)

Digitized by Google

liciter de Garibaldi l'autorisation de faire vendre des bibles dans Naples. Il va sans dire que le *paterne* dictateur accorda ce qu'on lui demandait, tout en se disant dans sa barbe que ce serait là une assez pauvre affaire. Garibaldi se trompait : les bibles prévalurent, en quelques jours on en vendit dix mille. Quel triomphe pour le prosélytisme anglican, va-t-on peut-être s'écrier; mais non ! ce grand succès tenait à de tout autres causes : l'adroit spéculateur qui connaissait mieux son monde que le P. Gavazzi, avait bourré sa bible de figures à faire pâlir les chefs-d'œuvre de l'imagerie d'Épinal, et c'était à cause de ces mirifiques enluminures qu'on s'arrachait le volume hérétique et que les revendeurs joyeux allaient partout répétant : *Queste bibie inglese fanno furore!* Prêchez donc à de telles gens le rationalisme des pays du Nord ! De plus autorisés que le P. Gavazzi y perdraient leur allemand et leur anglais, et je commence à croire que ce médecin de Portici avait raison. Jouissance et passivité, incurie absolue de tout ce qui n'est pas l'heure présente, le plaisir des sens et le bien vivre : le simple aspect de la ville de Naples suffirait pour vous édifier. Ce golfe, ce Vésuve, ces côtes de Castellamare et de Sorrente, ces îles sans nombre qu'on dirait sorties de la main des fées, quel incomparable assemblage de merveilles ! et parmi tant de richesses de la nature, dans ce paradis terrestre, rien de l'homme, point de ces monuments caractéristiques, par lesquels se traduisent les diverses périodes de la vie d'un peuple.

A ce point de vue, Constantinople même l'emporterait sur la cité chrétienne, car la ville turque a ses minarets, et Naples, en fait d'architecture religieuse, comme en fait d'architecture historique, n'a rien qui lui soit propre : l'histoire a passé là sans prendre de forme. De tant de dynasties qui se sont succédé, du génie national, point de trace! Et cependant les monuments sont la vivante copie des idées d'un peuple, l'expression sensible et visible de sa vie intime et nationale. La seule architecture que Naples ait jamais possédée, c'est — chose d'ailleurs très-significative — l'architecture des sons : la musique. Scarlatti et Porpora son élève, Leonardo Leo et Francesco Durante, Pergolèse, Paisiello, Cimarosa et tous ceux qui jusqu'à Rossini, Bellini et Mercadante sont sortis de son école : voilà ses vraies grandeurs, les seuls maîtres qui aient bâti des œuvres durables.

Il va sans dire que c'est surtout en sortant de Rome, la ville monumentale par excellence, que cette pauvreté architecturale du génie napolitain doit vous frapper. Je ne remarque point toutefois que M. Mundt s'en préoccupe infiniment. Le tourisme de M. Mundt en veut davantage aux esquisses de mœurs, aux insinuations politiques. Si vous voulez une discussion où l'art et la science aient toujours le pas sur les événements, adressez-vous à M. Gregorovius. Dans son excellent livre

Digitized by Google

sur l'Italie pittoresque, l'auteur des *Tombeaux des Papes de Rome*, a très-bien marqué ce point [1]. « En dehors de ce caractère spécialement monumental qui appartient à Rome, je ne crois pas qu'il y ait au monde une ville où l'architecture et le paysage soient en plus complète harmonie, et qui, d'autre part, même alors que vous fermeriez les yeux sur les beautés de la nature, fut plus capable d'exciter votre admiration par ses masses architecturales. Quiconque voudra jouir tout à son aise de cette merveilleuse alliance du pittoresque et du monumental n'aura qu'à se placer sur les hauteurs du Monte-Mario, du Monte-Testaccio ou sur la tour du Capitole. Quant à la simple grandeur architecturale, un plan de Rome pris du Monte-Pincio suffit pour en donner l'idée : vous avez là, pour ainsi dire, la ville en elle-même, le sublime colosse de l'histoire du monde avec ses formes majestueuses, ses vastes lignes, ses masses puissantes et sévères. Le simple aspect des édifices détermine le tour de la pensée; et des ruines de l'antiquité, à la triomphante coupole du christianisme, votre imagination se promène à travers les grandes périodes de l'histoire du génie humain[1]. » A Rome, tout a un sens profond; jusque dans les moindres processions, l'art subsiste, vous retrouvez son influence dans les images de saints, dans les ornements, les emblêmes du culte. A ne considérer que la beauté du caractère, le pittoresque du tableau, qui donc pourrait inventer, pour la solitude et le silence de ces vastes rues, quelque chose de mieux et de plus conforme à l'esprit de la ville éternelle, que ces Corporations et ces Confréries dont les longues files se déroulent gravement, et, loin d'offrir au touriste un oiseux spectacle, lui inspirent par leur apparition à la lumière du soleil je ne sais quel pressentiment de la terrible, de la morne et funèbre vie des cloître? A Naples, cette dignité, ce grand caractère, font défaut. Au lieu de se détacher puissamment, comme à Rome, du sein de la population, les ordres religieux napolitains y vivent en quelque sorte confondus. Tandis qu'à Rome les religieux n'ont d'autre existence que celle de la communauté, les moines napolitains ont une vie en quelque sorte plus individuelle. En revanche, ce peuple reste toujours le véritable enfant de la nature et mêle aux exercices de sa dévotion toute sorte de pratiques carnavalesques dont la sincérité de sa foi et sa vivacité méridionale feraient seules excuser le sacrilége. Il fut un temps où c'était la coutume des maisons de commerce à Naples de s'associer par-devant notaire avec la Madone. « J'ai l'honneur de vous informer, écrivait à ses correspondants le négociant Giovanni Battista Marchetti, que je viens de m'associer avec la sainte Vierge sous la raison

[1] *Siciliana. Wanderungen in Neapel und Sicilien*, von Gregorovius. Leipzig, 1661.

Digitized by Google

Maria-Giovanni Marchetti. » Entre les faux dieux de l'antique Olympe et les saints du martyrologe, le Napolitain ne distingue pas toujours. Il appelle San Mercurio, Santa Diana, San Apollo, les statues qu'il rencontre. Quant aux produits du terroir, ce qui se montre en fait d'images de piété est véritablement inimaginable; vous croiriez voir, pour le monstrueux et le baroque, les idoles d'une procession hindoue. Il faut avoir parcouru les ateliers où se fabriquent et se dorent ces maquettes barbares pour se faire une idée de l'art religieux qui parle aux sens de ces populations du Sud.

III

A l'époque où M. Mundt visita Naples, l'opinion muratiste ne se montrait encore que d'une façon fort timide, et sous forme d'emblèmes et de portraits mystérieusement révélés dans l'arrière-boutique des marchands d'estampes. Si, depuis, l'idée d'une royauté française sur le trône des Deux-Siciles a gagné tant de terrain, c'est aux œuvres néfastes du piémontisme qu'on le doit. L'exécration universelle inspirée par la conquête sarde et l'odieux régime qui l'a suivie ne pouvait manquer de rendre désormais facile toute combinaison ayant pour but d'inaugurer une ère nouvelle. On raconte même à ce sujet qu'un homme d'État italien des plus illustres, forcé de reconnaître cette haine irremédiable comme un invincible obstacle à ses desseins, se serait écrié dans l'intimité que, la situation étant ce qu'elle est, et grâce au sentiment de répulsion que le Piémont soulève, il suffirait d'un simple signe de l'empereur Napoléon III pour mettre à l'instant sur le trône des Deux-Siciles, non pas un prince de la famille Murat, la chose en vérité serait trop aisée, mais le premier lazzarone venu. N'importe, aux jours dont nous parlons, le *muratisme* n'affichait point encore son programme dans les rues et se contentait d'agir par influences secrètes, influences qui du reste ne se cachaient déjà plus assez pour se dérober entièrement à l'observation d'un visiteur étranger. « A Naples, écrit M. Mundt[1], le parti muratiste n'a guère d'appui que dans les plus basses classes; mais, là, les souvenirs du roi Joachim vivent encore, et peut-être ne faudrait-il pas beaucoup pour donner à ces souvenirs une force d'impulsion révolutionnaire. « Au temps du roi Murat, disent ici les ou-« vriers, on gagnait une piastre par jour; maintenant, il faut se con-

[1] *Rom und Neapel*, zweite Abtheilung, 294.

Digitized by Google

« tenter de vingt-cinq grains. » N'est-ce point assez, cela, pour que la prochaine révolution se fasse au cri de Vive Murat ! D'ailleurs, ne nous y trompons pas, le roi Joachim était en possession d'une foule de qualités inappréciables aux yeux du peuple napolitain ; la nature semblait l'avoir bâti tout exprès pour produire sur ces imaginations un effet légendaire. C'était, à tout prendre, le roi-macaroni par excellence, et Napoléon, en le plaçant sur un trône qui lui convenait si bien, donna une fois de plus la preuve de ce grand art qu'il avait de connaître et d'employer son monde. Bon enfant et gai compagnon, faible, enclin aux plaisirs, aventureux, chevaleresque, mobile dans son caractère, peu sûr dans sa foi, il était homme à divertir ses peuples en les gouvernant, à faire rire par quelque charge du terroir ces braves Napolitains, en même temps qu'il les muselait. On sait avec quel talent il jouait la comédie, et que souvent il lui arrivait de fermer la porte à ses ministres pour s'entourer d'acteurs auxquels il se plaisait à faire réciter les grandes scènes du répertoire, entre autres le monologue d'Hamlet, qu'il déclamait lui-même avec une emphase incomparable. Sa voix avait alors des éclats retentissants et parfois tellement extraordinaires, que les personnes qui se trouvaient dans la galerie voisine, attendant l'heure de quelque audience, ne savaient d'abord que penser d'un pareil vacarme, et déjà se prenaient à supposer je ne sais quelles terribles catastrophes, lorsque par bonheur, la porte s'ouvrant, on voyait tout à coup sortir du cabinet de Sa Majesté les héros du théâtre napolitain se dressant fiers sur leurs cothurnes et promenant leurs glorieux oripeaux avec un sentiment de dignité et de satisfaction suprêmes. Les Napolitains s'amusaient beaucoup de ces sortes d'histoires, et les lazzaroni, aux yeux de qui une bonne grimace passe tout, n'avaient au cœur que tendresses et dévouement pour ce monarque de fantaisie. Disons aussi que c'était un beau et vaillant cavalier, qu'ils ne pouvaient contempler sans qu'un joyeux rire leur en vînt à l'âme. Ils admiraient surtout cette tête théâtrale, fièrement campée sur un corps dont les formes athlétiques n'étaient pas sans élégance. Lorsqu'il parcourait à cheval les rues de Naples en costume de Bayard-Almaviva, l'enthousiasme ne se contenait plus; vous eussiez dit quelque prince Charmant du pays des fées débarqué là tout exprès pour rendre heureux les hommes et tourner la tête aux femmes. Il riait toujours, ce rare monarque, il riait toujours quand il ne pleurait pas; car, avec sa nature d'enfant gâté, les larmes lui venaient aux yeux pour la moindre chose. Cette toque fastueuse et empanachée, cet accoutrement romantico-militaire, ce manteau royal semblable à un manteau d'arlequin, faisaient la joie et l'admiration des lazzaroni. Les hommes, le voyant si beau, s'écriaient : « Le bon père ! » les femmes soupiraient : « Quel bon mari ! » et cette

Digitized by Google

mise en scène et cette pompe, partout ailleurs fort ridicules, provoquaient les hourras frénétiques de ce peuple, qui ne veut que des héros de théâtre et des rois attifés. Tel était, sur le trône des Deux-Siciles, le beau-frère du grand Empereur, son valeureux compagnon d'armes, qui, n'en déplaise à certaine harangue sur l'intime union de la famille Bonaparte, n'en abandonna pas moins Napoléon aux jours d'épreuve pour pactiser avec ses ennemis les plus acharnés et donner la main à l'Autriche. Du reste, cet acte d'insigne félonie, loin de perdre à jamais le roi Joachim dans l'estime des populations italiennes, fut cause au contraire d'une recrudescence de sympathie. En rompant avec la fortune de son maître, en trahissant Napoléon, Murat ne pouvait-il pas aussi bien donner pour excuse à sa conduite l'intérêt de la grande cause italienne, dont il s'instituait par anticipation dès 1814 le chef couronné, le Victor-Emmanuel? Un royaume italien comprenant, avec le royaume de Naples, les États de l'Église et la Toscane, il y avait là de quoi payer largement la défection, d'autant que les mots, en cas de réussite, ne devaient point manquer pour donner le change aux honnêtes gens et présenter l'acte de noire ingratitude et de lâche défection sous les couleurs de dévouement à la liberté des peuples. D'ailleurs, Murat en cette occasion ne fit, je le répète, qu'essayer le rôle que nous avons vu depuis jouer au Piémont. Le roi Joachim partait de Naples, Victor-Emmanuel vient de Turin; la chose au fond importe peu, attendu que, lorsqu'il s'agit de travailler à l'unité de la Péninsule, de *faire*, comme on dit, l'Italie, on peut tout aussi bien entamer la besogne par le midi que par le nord. Idées de liberté, d'indépendance, de nationalité, Murat se donna garde de rien omettre sur son drapeau de ces magnifiques chimères au nom desquelles les hommes vont mourir par milliers de siècle en siècle pour la plus grande gloire des ambitieux ou des intrigants. Habile à prendre toutes les mesures capables d'assurer le succès de son entreprise, laquelle n'était autre que de se faire proclamer roi d'Italie, le *galant homme* s'appuya naturellement sur le carbonarisme, et, du jour au lendemain, devint le zélé protecteur des sociétés secrètes. Car il est écrit qu'à aucune époque un mouvement national ne saurait éclater en Italie sans appeler tout de suite à son aide cet élément révolutionnaire, qui chauffe toujours et partout dans ce sol volcanique. Autres temps, mêmes mœurs, et volontiers j'ajouterais aussi mêmes hommes. Néanmoins cette campagne soi-disant entreprise pour l'unité de la Péninsule n'était en dernière analyse qu'une triste et pitoyable aventure : tout ce qu'on pouvait faire pour l'en dissuader, sa femme l'essaya, mais en vain; le bon sens parfait, la sagesse politique de la sœur de Napoléon, vinrent échouer contre les folles résolutions de cette tête faible et romanesque.

Digitized by Google

Au printemps de l'année 1815, Murat, à la tête de deux armées, sortit de Naples en triomphateur, annonçant aux peuples de la Péninsule l'ère de délivrance et d'unité. Bientôt l'enthousiasme national éclatait sur ses pas : les multitudes le proclamaient roi d'Italie; les poëtes le célébraient dans leurs vers, les orateurs dans leurs discours, les musiciens dans leurs chansons, et ce n'étaient de toutes parts que fêtes, illuminations et spectacles en son honneur. Que devint-il pourtant de cette furieuse ivresse? quel appui prêtèrent au galant homme de ce temps ces populations délirantes lorsqu'il s'agit d'aller en guerre sans le secours d'une armée française et d'aborder de front, une bonne fois, des Autrichiens et des Anglais? La bataille de Tolentino est là pour le raconter aux générations nouvelles. Vaincu, abandonné, humilié surtout, le roi d'Italie voyait s'évanouir l'illusion d'un moment, et, tandis qu'un navire de la marine marchande le ramenait en France, ses États de la veille acclamaient le retour des Bourbons [1]. A ce compte, on le voit, ni Victor-Emmanuel ni même Charles-Albert ne serait le premier en date, et, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il faudrait saluer dans le roi Joachim le légitime représentant des tendances unitaires. Du reste, il se peut qu'en Italie comme ailleurs on garde encore un certain souvenir de cette initiative; et, comme en histoire tout recommence, rien n'empêcherait qu'à un jour donné l'œuvre ne fût reprise. S'il arrivait, par exemple, que la spéculation piémontaise vînt à mal tourner, je ne vois pas pourquoi la partie ne recommencerait pas ailleurs qu'à Turin sur de nouveaux frais. La même politique révolutionnaire qui use en ce moment Victor-Emmanuel pourra bien, lorsqu'elle aura *exprimé l'orange jusqu'à l'éponge*, essayer d'un Murat comme plus favorable à la consommation de ses plans en Italie. Ne nous y trompons pas : les traditions de cette dynastie sont loin d'être à dédaigner; et d'ailleurs, n'offre-t-elle pas le double avantage que possède si bien la chauve-souris de la fable :

> Je suis oiseau : voyez mes ailes;
> Je suis souris : vivent les rats! . .

Pour faire l'unité de l'Italie, Naples, je le répète, comme quartier général, vaut Turin; et, dans le cas où les événements ramèneraient

[1] « A la suite de cette première catastrophe qu'elle n'avait que trop prévue, la reine Caroline Murat, fuyant la capitale, se croisa dans le golfe de Naples avec l'équipage qui ramenait dans ses États héréditaires le roi Ferdinand de Bourbon. L'amiral anglais, qui commandait le navire sur lequel se trouvait la reine, crut alors devoir la prévenir, non sans une pointe d'ironie au moins inconvenante, qu'il allait tirer le canon, mais qu'elle ne s'en effrayât point, attendu qu'il ne s'agissait que d'une salve de réjouissance en l'honneur de Ferdinand, roi légitime de Naples. A ces mots, la

Digitized by Google

sur l'eau l'idée de Villafranca et de Zurich, un Joachim quelconque se trouverait encore, pour pratiquer honnêtement la politique fédérale, en meilleure position que le descendant de Charles-Albert, empêtré jusqu'au cou dans la révolution, et voué d'avance à la fatalité d'une situation impossible.

J'ai cité beaucoup, et pourtant nombre de sujets intéressants, au besoin, s'offriraient encore; car l'ouvrage de M. Mundt, comme celui de M. Gregorovius, abonde en matières à discussion. Mais il faut s'arrêter; d'ailleurs, avec ces sortes de livres, on n'en aurait jamais fini, et, si nourris qu'ils soient de faits et d'observations, c'est leur destinée de devoir rester incomplets. Il y manquera toujours, quoi que vous fassiez, l'événement d'hier et de demain. Dès lors, point de conclusion possible. Tandis que vous multipliez les citations, de nouveaux incidents surgissent, des personnages imprévus entrent en scène. Vous épuiseriez le panier qu'il y aurait toujours des cerises sur les arbres.

Maintenant des diverses et souvent peu favorables citations que nous avons pu faire dans le courant de cette étude, il ne faudrait point trop se hâter de conclure à l'antipathie des sentiments. Chez M. Gregorovius, de même que chez M. Mundt, l'humoriste n'abdique jamais, et d'ailleurs, tout en se déclarant avec franchise pour la cause de l'indépendance italienne, ces deux esprits également supérieurs, également édifiés (M. Gregorovius surtout), par une longue expérience du pays et de ses habitants, ne montrent qu'incertitude et répugnance à l'endroit de l'unité. Le scepticisme de l'auteur des *Tombeaux des Papes de Rome*, s'étend même plus loin. M. Gregorovius, ne l'oublions pas, est avant tout un penseur et un homme d'étude, allant du connu de l'histoire à l'inconnu de la politique et ne sachant lire que dans leur passé les futures destinées des peuples, ce qui le fait s'écrier après avoir chaleureusement salué l'ère nouvelle : « Le succès persistera-t-il, et cette victoire dont les siècles ont désespéré est-elle donc définitivement acquise? ou bien faudra-t-il encore revenir à l'opinion de ceux qui, les annales de l'Italie à la main, prétendent que la crise à laquelle nous assistons aujourd'hui n'est que l'éternelle reproduction de tous ces mouvements qui depuis l'époque des Lom-

sœur du grand Empereur releva la tête, et son œil rayonnant dans l'infortune de tout l'éclat de la puissance : « M'effrayer, dit-elle avec un superbe et amer sourire, « m'effrayer, moi, devant une décharge d'artillerie, quand ma famille a fait trem- « bler le monde entier à ce bruit; croyez, monsieur, que, pour les Napoléonides, le « bruit du canon ne saurait jamais rien avoir ni d'imprévu ni de désagréable! » (Mundt, *Rom und Neapel*, t. III, p. 269.)

Digitized by Google

bards se sont succédé sans résultat? Non, fermons-le plutôt, ce livre de l'histoire, fermons-le pour-pouvoir espérer qu'une époque nouvelle et plus décisive verra enfin rompre ce ban, et que l'ennemi intérieur de l'Italie, l'antagonisme des partis, de même que son ennemi dehors, la politique des puissances, ne viendront plus rejeter ce noble pays dans ses misères d'autrefois. Après ma patrie, cette terre italienne fut toujours l'objet de mes plus vives prédilections, et grande serait ma douleur s'il me fallait ne voir dans le mouvement national actuel qu'une de ces illusions morganatiques dont offre tant d'exemples la tragique histoire de ce peuple pour lequel Homère inventa jadis la fable de Charybde et de Scylla. »

Les beaux esprits en Allemagne ont toujours eu pour l'Italie une sorte d'affinité esthétique. Politiquement, ils en pensent ce qu'ils veulent, mais on ne saurait, sans se déclarer barbare au premier chef, renier la terre classique des beaux-arts, l'immortelle patrie de Dante et de Michel-Ange. Que de pèlerins depuis Gœthe et Herder [1] jusqu'à MM. Gutzkow, Mundt et Gregorovius! Or c'est aujourd'hui, ne nous y trompons pas, cette sympathie esthétique qui parle au cœur d'une foule d'Allemands et les rattache à la cause de l'indépendance italienne, pourvu que cette indépendance consente à se montrer modérée et à ne pas vouloir franchir certaines limites. Un fédéralisme comme à Zurich, par exemple, leur siérait assez au point de vue de ce commerce intellectuel et platonique qu'ils désirent conserver à travers les âges avec les loges du Vatican, les fresques de la chapelle Sixtine et les chefs-d'œuvre du palais Pitti. Au contraire, l'unité les épouvante. Car l'unité de l'Italie, c'est aujourd'hui Venise, demain Trieste, après demain peut-être le Tyrol. Dès lors, plus de place au dilettantisme ; la philosophie et la littérature allemande pourraient encore coqueter au besoin avec une Confédération italienne. Vis-à-vis de l'unité, l'esprit de nationalité se réveille : la race germanique vis-à-vis de la race latine; et toute prédilection intellectuelle, toute question d'art, de goût et d'habitude, disparaît devant l'immense intérêt du patriotisme.

H. Blare de Bury.

[1] « Allons ensemble faire un pèlerinage à la sublime Rome. » (*Lettre du baron de Dalberg à Herder*, année 1787.)

Digitized by Google

LA

PREMIÈRE RESTAURATION

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, t. XVIII. — *Histoire de la Restauration*, par M. Alfred Nettement, t. I et II[1]. — *Histoire de la Restauration*, par M. Louis de Viel-Castel, t. I et II[2].

La postérité commence pour la Restauration. A mesure que le temps et les révolutions nous éloignent d'elle, le bruit contraire des calomnies et des apologies s'apaise. Mais ce calme n'est pas l'oubli. M. de Lamartine, dans une esquisse éclairée d'un reflet de sa belle jeunesse, nous a fait entrevoir la Restauration telle qu'elle apparut aux contemporains surpris et confiants. M. Duvergier de Hauranne évoque avec une sagacité patiente les luttes parlementaires qu'elle inaugura. M. Guizot, au début de ses *Mémoires*, lui rend un témoignage qui ne s'effacera point. M. Thiers, au terme de ses vastes récits, la rencontre, et se plaît à décrire son avénement et ses premiers jours, sans la sacrifier soit à la gloire de l'Empire, soit aux préjugés de la Révolution. Enfin, des historiens très-divers la choisissent pour l'objet spécial et préféré de leurs études.

Est-ce le génie des hommes, est-ce l'étonnant éclat des événements qui les attire? Non, cette époque n'offre ni l'une ni l'autre de ces séductions si puissantes. Mais, selon Tacite, ils sont rares autant qu'heureux, ils présentent un champ fertile et sûr à l'histoire, les

[1] Paris, 1860. Lecoffre, éditeur.
[2] Paris, 1860. Lévy, éditeur.

Digitized by Google

temps où l'on peut penser comme on veut et parler comme on pense, et le spectacle que cherchait pour consoler sa vieillesse le témoin et le vengeur des infamies romaines est précisément celui que la Restauration offre à ses plus récents historiens : un gouvernement né pour ranimer l'esprit public et mêler ensemble ce qui jusqu'alors semblait incompatible, l'autorité et la liberté[1]. Voilà quel tableau tente en ce moment plus d'un peintre.

M. Louis de Viel-Castel, ancien directeur au département des relations extérieures, retiré des affaires sans être fatigué du travail, veut instruire son pays comme il l'a servi : avec droiture, exactitude et clairvoyance. Il a vécu sous la Restauration, il a prêté son concours aux gouvernements qui l'ont suivie, il a vu de près et derrière la scène les hommes et les choses. Il vient d'étudier avec une précision minutieuse tous les documents publics; il a pu consulter des papiers précieux, et jusqu'à ce jour inconnus de tous. Pour lui la politique a gardé peu d'illusions, les archives ont dépouillé leur mystère, et sa conviction réfléchie, c'est que la Restauration pouvait et devait s'affermir en satisfaisant les besoins, les intérêts, les goûts dominants de la France. Mais plus il la regrette aujourd'hui, moins il lui pardonne de n'avoir pas duré. Censeur d'autant plus sévère qu'il ne se sent pas ennemi, il consacre à découvrir et signaler les fautes qui compromirent le rétablissement de la monarchie légitime l'étendue de ses recherches, l'autorité de son expérience, l'indépendance de sa ferme et froide raison.

Ce n'est point par sa raison seule, c'est par son âme tout entière que M. Alfred Nettement se rattache à la Restauration, et c'est aussi son âme tout entière qu'il a fait passer dans son livre. La vieille dynastie venait de succomber lorsqu'il consacra à la défendre et à la venger le premier élan de sa libre jeunesse; et depuis, ni les années ni les révolutions n'ont ébranlé ses convictions fidèles. De tels hommes, a dit un appréciateur peu suspect de complaisance, rendent service à l'espèce humaine. Ils préservent le monde d'une légèreté pire que la barbarie[2].

[1] Uberiorem securioremque materiam senectuti seposui : rara temporum felicitate ubi sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet. Nunc demum redit animus... Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit principatum ac libertatem. (Tacite, *Histoires*, I, 1; Agricola, II.)

[2] « Quiconque est fidèle à son opinion rend un service à l'espèce humaine en préservant le monde de cette légèreté pire que la barbarie, qui le livre au caprice de tous les vents. Rien ne vaut le légitimiste sincère, maintenant contre toute espérance, et en apparence contre toute raison, son culte obstiné du droit antique; mais, si la seule apparence du pouvoir absolu suffit pour opérer des conversions qu'on avait déclaré ne pouvoir faire sur l'autel de la liberté, le parti légitimiste est sans contredit le plus grand obstacle aux destinées de notre pays. » (E. Renan, *Philosophie de l'histoire contemporaine*, *Revue des Deux-Mondes*, 7 juillet 1859.)

Digitized by Google

Mais, en mûrissant, les opinions de M. Nettement se sont adoucies sans s'affaiblir. Beaucoup d'hommes cherchent à racheter leur mobilité par leurs emportements : il sied à ceux qui ne changent pas d'honorer leur fermeté par leur modération. Les cœurs dévoués sont généreux et sincères; la sincérité mène à la vérité, la générosité conduit à la justice, et c'est en suivant, sans s'écarter et sans dévier, cette noble route, que M. Nettement s'est élevé des agitations de la polémique à la sérénité de l'histoire.

Le président Jeannin, ayant reçu de Henri IV mission d'écrire sa vie « sans fard ni artifice, » et voulant faire connaître la « vraie teinture » de cette âme royale, se préparait à cette tâche en écrivant ces lignes : « Ce n'est plus le temps d'aiguiser son style pour aigrir et ul-« cérer les esprits... Tel était parmi les factions... qui faisait bien et « servait plus chez les ennemis, accommodant ses vœux, conseils et « actions au bien général, éloigné de tout autre mauvais dessein, que « s'il eût été près de son roi... Quand Dieu nous veut châtier sans « nous perdre... il sépare les gens de bien... Tel s'est encore trouvé « parmi les partis qui, en faisant mal, pensait bien faire... Et « tel avait, dans l'ardeur de ces furieux mouvements, l'intention et « et les effets mauvais, qui depuis s'est rendu si utile et recomman-« dable par plusieurs bons services, que c'est acte de vraie prudence « de louer plutôt en lui la vertu et le bien-faire des dernières actions « que reprocher le blâme des premières, crainte même qu'en ce re-« proche les victorieux et les vaincus, qui en ces divers temps ont « fait, dit, loué et blâmé une même chose, ne s'y trouvent envelop-« pés [1]. » Ces sentiments, que le chef de la maison de Bourbon inspirait à son ministre, ont guidé la plume de M. Nettement. Il n'écrit pas comme le président Jeannin, après le triomphe de Henri IV; mais, comme les meilleurs amis du bon et grand roi, il travaille à la conciliation dans l'équité.

Comment d'ailleurs ne pas croire l'heure de la justice venue pour la Restauration? Ouvrez l'historien que son siècle ne se lasse pas de lire. Nous ne hasarderons pas une fois de plus sur lui nos appréciations déjà trop souvent répétées [2]. Son nouveau volume n'est-il pas maintenant dans les mains de tout le monde, et à qui pourrions-nous apprendre quelque chose en constatant que M. Thiers sait comprendre et décrire les premiers débuts d'un gouvernement libre aussi bien que les prodiges du génie et de la destinée d'un despote, que l'arène parlementaire n'a pas plus de secrets pour lui que les champs de ba-

[1] Préface faite par M. le président Jeannin sur la vie du feu roy Henry IV. Collection Petitot, 2e série, t. XVI, p. 120 et suiv.)

[2] *V.*, sur l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, nos articles (*Correspondant*, septembre 1856, octobre 1857 et juin 1860).

Digitized by Google

taille, et qu'il ne paraît pas plus étranger au congrès de Vienne qu'à n'importe quel conseil de guerre de Napoléon? Mais, si l'incomparable talent de M. Thiers ne peut plus nous étonner ni par sa puissance ni par sa souplesse, combien ses derniers récits ne doivent-ils pas nous instruire! Que de nuages dissipés! Quelle lumière partout répandue! Interrogez donc M. Thiers; comparez avec lui, comparez entre eux MM. de Viel-Castel et Nettement, et vous serez frappé de la conformité de leurs conclusions beaucoup plus que de la diversité de leurs préférences; sous des pinceaux très-différents vous reconnaîtrez les mêmes traits [1].

[1] Il nous a paru surtout important de consigner ici l'impression générale et définitive que laisse sur la Restauration la lecture du dernier volume de M. Thiers, et qui confirme en les complétant les autres travaux dont nous rendons compte. Si nous avions prétendu apprécier en détail ce dix-huitième volume, sur plusieurs points sans doute nous aurions élevé quelques contestations. Il en est une que nous ne pouvons passer entièrement sous silence.

M. Thiers attribue à un emportement aveugle contre les faiblesses politiques du cardinal Maury la volonté du comte d'Artois de n'être pas reçu par lui à Notre-Dame (t. XVIIe, à la fin), le refus du clergé de le reconnaître désormais comme administrateur du diocèse de Paris (t. XVIIIe, p. 75), et enfin la disgrâce dont le frappa Pie VII en Italie (t. XVIIIe, p. 410). M. Thiers oublie, à côté des faiblesses politiques du cardinal Maury, ses prévarications religieuses. Évêque de Montefiascone, nommé archevêque de Paris par l'Empereur, mais non reconnu par le Pape, Maury n'avait pas le droit, soit de quitter son ancien siége, soit d'administrer le nouveau sans l'autorisation du Saint-Père. Les prescriptions du droit canonique à cet égard sont formelles, et Pie VII, dans un bref sévère, les avait énergiquement rappelées à l'ancien défenseur de l'Église devenu oublieux de son devoir en même temps que de son honneur. Bien avant la chute de l'Empire, les prêtres fermes et instruits ne reconnaissaient point le pouvoir du cardinal Maury sur le diocèse de Paris, non plus que celui des ecclésiastiques nommés par l'Empereur à des siéges vacants, et qui, non installés par le Pape, avaient été mis, par la coupable complaisance des chapitres, en possession de l'administration des diocèses. Si donc le comte d'Artois ne voulait pas être reçu par Maury à Notre-Dame, si le clergé de Paris ne voulait pas être gouverné par lui, c'est qu'à Notre-Dame Maury était un intrus; si Pie VII le reléguait à Montefiascone, c'est qu'il avait déserté son siége et devait y retourner. Cette question a été parfaitement éclaircie dans l'article publié par M. Foisset sur le dix-huitième volume de M. Thiers (*Correspondant*, juin 1856), et il vaut mieux pour nous renvoyer à cet article qu'insister davantage. D'ailleurs, M. Thiers lui-même, qui se plaint (p. 75) qu'on ait obligé le *cardinal-archevêque d'abandonner son poste*, reconnaît (p. 250) que, « aux termes du concordat, il n'était pas dans une position régulière. » L'irrégularité était telle en effet, qu'il n'était pas archevêque, et que Paris n'était pas son poste.

Ce n'est pas la seule inexactitude de ce genre qui soit échappée à M. Thiers. Dans plusieurs passages de ce dernier volume, et notamment à la page 218, il semble ne pas distinguer le clergé qui s'était soumis au concordat d'avec le clergé qui avait prêté serment à la constitution civile. Comment les confondre? L'un d'eux avait obéi au Pape et l'autre s'était révolté contre lui. C'est pourtant cette confusion seule qui a pu conduire M. Thiers à déclarer le clergé *assermenté* plus nombreux que le clergé

Digitized by Google

I

Tous proclament le rétablissement de la royauté légitime une nécessité nationale unanimement acceptée : des ruines de l'Empire elle

insermenté, assertion contredite dans son livre XII°, consacré au concordat. (T. III, p. 213 et 225.)

Nous nous expliquons difficilement aussi la rigueur avec laquelle il traite le Pape Pie VII à son retour à Rome. Certes, aucun souverain pontife n'a jamais prétendu à l'infaillibilité dans le gouvernement temporel des États romains. Mais comment croire que Pie VII, ordinairement si doux, si modéré, avait presque dépouillé les qualités de son caractère en remettant le pied sur son domaine sacré? (P. 409.) Sans discuter ici les divers actes que M. Thiers reproche à l'administration romaine, voici un trait bien significatif à opposer aux accusations qu'il élève contre les « colères » de Pie VII. Cette anecdote n'aurait pas déparé son récit.

Comme Pie VII passait à Césène en retournant à Rome, Joachim Murat fut admis à son audience. — Votre Sainteté, lui dit-il, veut-elle aller à Rome malgré les Romains?

— Nous ne nous comprenons pas.

— Des principaux seigneurs et de riches particuliers de la ville m'ont prié de faire passer aux puissances alliées un Mémoire signé d'eux dans lequel ils demandent à n'être gouvernés désormais que par un prince séculier. Voici ce Mémoire : j'en ai envoyé à Vienne une copie, j'ai gardé l'original, et je le mets sous les yeux de Votre Sainteté pour qu'elle voie les signatures.

A ces mots, le Pape prit des mains de Joachim le Mémoire qu'il lui présentait, et, sans le lire, même sans le regarder, il le jeta dans un brasier qui se trouvait là, et qui le consuma à l'instant; puis il ajouta :

— Actuellement, n'est-ce pas, rien ne s'oppose à ce que nous allions à Rome?

On a connu ce trait par Joachim lui-même. Inutile d'ajouter que cette prétendue réclamation n'était nullement conforme aux vœux de la population romaine. Tout le monde connaît l'attachement qu'elle avait gardé au Pape durant l'occupation française, et qu'elle lui témoigna à son retour. « Rome reçut le Pape à genoux, » dit M. Thiers (p. 409). Et lorsque, le lendemain de son entrée, l'un des seigneurs qui avaient apposé leur signature à la demande recueillie et patronée par Murat, vint demander pardon au pape :

— Et nous, répondit-il, croyez-vous que nous n'ayons pas quelque faute à nous reprocher? Oublions de concert tout, tout ce qui s'est passé. (*Histoire de Pie VII*, par le chevalier Artaut de Montor, t. III, chap. v.)

Est-il possible de représenter un tel souverain comme empressé de « poursuivre impitoyablement » les hommes dont il avait à se plaindre? Comment oublier d'ailleurs que c'est dans les États de Pie VII que les parents de Napoléon crurent trouver le plus sûr, le plus doux, le plus honorable asile, et le trouvèrent en effet. Quant à l'administration des États romains, elle ne fut définitivement réglée que par le *motu proprio* du 6 juillet 1816, acte inspiré par le cardinal Consalvi, conformément aux conseils du congrès de Vienne. M. Thiers a toujours loué la sagesse du cardinal Consalvi, et ce ministre ne peut être accusé d'hostilité contre l'esprit moderne, tel qu'on l'entendait à cette époque.

Si nous avons insisté sur ces points d'histoire, c'est qu'en ce moment surtout c'est un devoir pour les catholiques de se montrer susceptibles pour la liberté de

Digitized by Google

sauve le rang et la dignité de la France accablée sous le poids de l'Europe; des désordres de la Révolution elle dégage la liberté sacrifiée trop longtemps au fol orgueil des conquêtes. Mais à côté de ces grands bienfaits découlant d'un grand principe, tous signalent la difficulté des temps et l'insuffisance des hommes. La Restauration pourra tout pour la fortune de la France, tout, pourvu qu'elle sache, hélas! se maintenir elle-même.

Ce n'était pas la première fois dans notre histoire que le triomphe de la légitimité devenait la garantie de l'indépendance nationale[1], et durant sa longue carrière la monarchie française avait constamment trouvé sa force et sa gloire à satisfaire en les fixant les tendances publiques. Peuple et roi s'étaient formés, développés, transformés ensemble, et c'est ainsi qu'ensemble ils avaient pu grandir et durer. Depuis leur séparation violente et funeste, le peuple, sans doute, n'avait pas cessé de vivre. Mais sa vie, qui s'était déployée même plus abondante que jamais, ne s'était pas réglée. Il avait fait beaucoup de progrès sans en jouir, et l'incertitude de ses destinées avait consumé ses ressources incomparables et sa jeune énergie. Que manquait-il donc à ce peuple, que lui fallait-il, sinon la consistance et la perpétuité? Voilà ce qu'il cherchait dans cette maison royale vieille comme l'histoire, et qui, survivant à des infortunes non moins prodigieuses que ses grandeurs, devait paraître immortelle comme la patrie. Les Bourbons étaient oubliés, on savait à peine s'il y avait encore des Bourbons; et pourtant, quand un Bourbon reparut dans Paris, la société nouvelle sentit qu'elle retrouvait des ancêtres, je ne sais quel sourd et puissant instinct de piété filiale se réveilla dans les âmes[2]; tous saluèrent le passé donné en gage à l'avenir[3].

Ce n'était pas en effet pour retourner en arrière que la France rentrait dans ses voies séculaires; c'était pour marcher en avant d'un pas plus ferme et plus sûr. Pour la première fois depuis 1789, le redoutable problème qui pèse encore sur nous était abordé dans ses éléments complexes; il pouvait être résolu. Ni la royauté ne renonçait aux traditions qui l'avaient consacrée, ni la nation n'effaçait les pro-

l'Église, l'autorité du Saint-Siége et l'honneur des Souverains Pontifes. M. Thiers, nous en sommes convaincu, doit accueillir avec une impartialité bienveillante des observations dictées par de tels sentiments et rendues nécessaires par l'autorité qui s'attache à son témoignage.

[1] A l'avénement des Valois et après la mort de Charles VI le triomphe de la loi salique avait empêché la France de devenir anglaise; à l'avénement de Henri IV, de devenir espagnole.

[2] « La Restauration... relevait le culte du passé, cette piété filiale des nations. » (Discours de réception de M. le duc de Broglie à l'Académie française.)

[3] « La légitimité, c'est le passé donné en gage à l'avenir. » (Plaidoyer de M. Berryer pour le prince Louis-Napoléon Bonaparte devant la Cour des pairs.)

Digitized by Google

grès qui l'avaient renouvelée. L'inviolabilité du pouvoir était rétablie; le libre développement de la société moderne était sauvegardé. Le prince et la patrie n'avaient pas besoin pour se réconcilier de se renier eux-mêmes.

Telle était la vérité des choses; mais telles n'étaient pas tout à fait, il faut en convenir, les prétentions des hommes. Le Sénat, qui s'était présenté seul pour parler au nom de la nation, prétendait créer le roi par son vote. A son tour le roi, qui ne pouvait sans déchoir dépendre du Sénat, prétendait constituer le peuple par sa volonté seule. Des deux côtés on voulait paraître concéder tout ce que l'on reconnaissait. Mais des deux côtés on reconnaissait les mêmes choses; le Sénat appelait au trône le roi légitime, et le roi légitime octroyait le gouvernement représentatif.

Entre l'attitude de Louis XVIII et celle du Sénat, il y avait pourtant une différence capitale : le frère de Louis XVI était le représentant incontesté de la monarchie; les créatures de Napoléon n'étaient pas les représentants vrais de la nation, et dans leur assemblée le défaut du mandat et du titre légitime n'était pas couvert, comme il l'avait été jadis au sein des parlements, par la dignité des caractères ou la magnanimité des résolutions. A ce débris de l'Empire, formé des débris de la Révolution, à ces républicains changés en courtisans, à ces courtisans s'appuyant pour devenir libéraux sur les forces étrangères, à ces conservateurs qui venaient de proclamer la déchéance de leur maître en déclarant inviolables les dotations qu'ils tenaient de lui, il y avait justice assurément à rappeler qu'ils n'étaient pas la France, et peut-être y aurait-il eu sagesse à ne pas leur laisser l'honneur de parler et d'agir en son nom.

Mais alors n'aurait-il pas fallu pouvoir substituer à la fiction la vérité, interroger la France même, se concerter avec elle? N'aurait-il pas fallu devancer par l'initiative royale les exigences sénatoriales, et, les conditions du gouvernement libre de la société nouvelle une fois posées par la couronne, les soumettre à l'assentiment du pays sincèrement représenté? C'eût été réduire le Sénat au silence, satisfaire ou déconcerter ceux qui suscitaient et ceux qui patronaient ses prétentions. A la distance où nous sommes du rétablissement de la monarchie légitime, il est facile d'imaginer ce qu'elle aurait gagné s'il lui avait été donné de tenter cette épreuve, difficile de voir ce qu'elle y aurait perdu. La confiance du peuple à ce moment était prête à répondre à la confiance du prince, et, formée par un tel accord, la Charte aurait eu probablement, avec une origine plus nationale, un caractère plus monarchique. Mais, à l'heure décisive, à travers les agitations et les incertitudes d'une situation sans exemple, cette pensée ne vint à personne; peut-être le temps aurait-il manqué pour l'exécu-

Digitized by Google

ter. Le roi n'accepta point la constitution du Sénat, mais il la copia; et, dans ce premier réveil d'une société qui, sous l'étreinte successive de la Révolution et du despotisme, n'avait appris ni à se connaître ni à se manifester elle-même, les hommes de l'Empire commencèrent à passer pour les défenseurs de la liberté. Étrange et funeste confusion qui devait entraver et troubler tout le cours de la Restauration. L'Empire était très-propre à former des fonctionnaires, mais non pas des citoyens.

Cependant, si la nation n'avait pas concouru à faire la Charte, elle avait dans la Charte même sa place marquée, ses droits assurés. Dans cette constitution, qui devait « renouer la chaîne des temps et lier « tous les souvenirs à toutes les espérances [1], » la couronne apparaissait pour pacifier et raffermir; les résultats irrévocables de la Révolution étaient reconnus; les penchants légitimes de la société nouvelle satisfaits; enfin le gouvernement représentatif était fondé.

M. de Talleyrand, qui excellait à dire, avec une aisance incomparable, les paroles les moins conformes à ses antécédents et les mieux appropriées aux circonstances, avait défini le retour de l'ancienne dynastie et l'établissement du nouveau régime en un seul mot, quand il avait écrit au comte d'Artois, sur le point d'entrer à Paris : « Nous « avons assez de gloire, monseigneur; mais venez, venez nous rendre « l'honneur. »

Elle portait en effet l'honneur avec elle, cette race au sang vaillant et doux, la plus vieille de l'Europe, la plus française de la France, tige de héros couronnée par un martyr, et qui, brisée mais purifiée par la tempête, jetée sur les plus lointains et les plus rudes rivages, n'avait pas cessé de croire et d'espérer en son droit. Sous une autorité qu'un homme n'avait pas conquise, que les siècles avaient formée, chacun pouvait s'incliner sans descendre. Le respect, inspiré par un principe, rendait l'obéissance à la fois moins pesante et plus noble que la crainte ou même l'admiration imposées par un maître; et, si la ruine de l'Empire châtiait cruellement en nous l'orgueil de la force, l'avénement de la Restauration pouvait relever la fierté du caractère.

La dignité du pouvoir ne suffit pas cependant à la dignité de ceux qui obéissent : pour accomplir le vœu de M. de Talleyrand, le nouveau régime n'était pas moins utile que l'ancienne dynastie. Dans les sociétés aristocratiques, en effet, l'honneur s'appuie sur l'indépendance personnelle; dans les sociétés démocratiques, l'honneur a pour sauvegarde la liberté publique. Quand tout est nivelé, c'est par le système représentatif, c'est par le mandat qu'il reçoit ou qu'il confère,

[1] Préambule de la Charte.

Digitized by Google

qu'un homme peut être quelque chose, peut valoir et compter sans dépendre du pouvoir; c'est par le système représentatif que la démocratie doit tirer d'elle-même les contre-poids qui lui conviennent, et remplacer par des influences qu'elle accepte et qui la dirigent les hiérarchies détruites. Il faut que la publicité s'étende avec l'égalité. Il faut, en face de l'autorité souveraine, que le contrôle général succède aux résistances individuelles. La démocratie, nous ne l'ignorons pas, peut supporter le pouvoir absolu sans impatience, à condition toutefois qu'il soit sorti de son sein et qu'il serve ses passions; mais jamais elle ne le subit sans avilissement. Les sociétés modernes, comme toutes les sociétés, comme tous les hommes, portent en elles à la fois de hautes tendances et de bas instincts, et dès lors leur marche inévitable vers l'égalité peut les conduire soit à l'égalité qui élève en émancipant, soit à l'égalité qui déprime en asservissant, soit au progrès de la grandeur morale, soit à l'uniformité de l'anéantissement. Redoutable question qui se dresse encore devant nous, et qu'il appartenait aux descendants de saint Louis et de Henri IV de résoudre dans le sens de l'honneur.

Ainsi non-seulement les institutions inaugurées par la Charte rassuraient les intérêts alarmés, ouvraient une carrière nouvelle au génie de la France, occupaient dans la paix les imaginations excitées et fatiguées par les batailles de l'Empire, et par là répondaient à des nécessités accidentelles peut-être. Elles avaient encore une portée plus durable et meilleure : des agitations confuses ou comprimées de la démocratie, elles dégageaient ses aspirations pures, elles tournaient en haut le développement social. Quel qu'ait été le succès de cet effort, l'avoir tenté sera toujours une gloire préférable au vain et menteur éclat des prospérités iniques; et, comme le héros honnête et si longtemps malheureux de Virgile, poursuivant à travers les flots la terre nouvelle promise à son peuple, la Restauration, dans son naufrage, garde le droit de dire aux gouvernements qui lui succèdent :

> Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem,
> Fortunam ex aliis[1].

Ne soyons donc point ingrats envers la Charte parce que les biens qu'elle apportait, plus tard nous les avons perdus; mais aussi ne soyons pas aveugles et sachons discerner dans les imperfections de cette œuvre humaine quelques-unes des causes de sa fragilité. La Charte instituait la liberté, voilà le mérite qu'il n'est pas permis de lui contester. Mais comment en réglait-elle l'exercice et l'emploi?

[1] *Énéide*, XII, 435.

Digitized by Google

C'est ici que l'expérience autorise aujourd'hui la critique. On peut penser que, moins concentrée au sommet de l'État, répandue, distribuée, répartie sur une plus large surface, exercée par des classes plus diverses et tournée vers des objets plus variés, la liberté se serait montrée tout ensemble moins ombrageuse et plus forte, moins dangereuse et plus efficace, qu'elle aurait laissé la royauté exercer sa prérogative avec une indépendance plus assurée, avec une activité plus conforme au génie de la nation. Enfin, de la diffusion du régime représentatif il aurait pu sortir des contre-poids et des gages de stabilité plus solides que n'en donnait l'institution d'une pairie dont l'importance sociale ne pouvait égaler les attributions parlementaires.

Au reste, l'avenir du gouvernement représentatif en France dépendait moins des termes de la Charte que de la manière dont la Charte serait entendue et pratiquée. Sans sortir du cercle qu'elle traçait, le régime parlementaire pouvait avoir des aspects et des fortunes bien diverses, la sagesse ou la témérité politique pouvaient se donner vaste carrière.

II

Trouvait-on, par exemple, nettement tracé dans la Charte, et prévoyait-on, dès le premier jour, quel tour devaient prendre plus tard les relations des assemblées délibérantes avec la couronne?

Assurément le Corps législatif de l'Empire, devenu Chambre des députés sous la première Restauration, ne peut plus dès lors être taxé de servilité. Composé d'hommes obscurs que le pouvoir impérial avait choisis au hasard, et que le pays n'avait pas appris à connaître, longtemps muet, docile, inerte, comme la foule sous la main du despote heureux et glorieux; s'étant même laissé dire un jour, sans s'étonner, sans que personne s'étonnât, qu'il ne représentait pas la nation dont il votait l'impôt et les lois[1], il avait attendu, pour montrer quelque indépendance, non pas la chute, mais les revers de l'Empire. Cette indépendance, trop tardive pour être généreuse, n'avait paru pour-

[1] Extrait du *Moniteur* du 15 décembre 1808 :

« Plusieurs de nos journaux ont imprimé que Sa Majesté l'Impératrice, dans sa réponse à la députation du Corps législatif, avait dit qu'elle était bien aise de voir que le premier sentiment de l'Empereur avait été pour le Corps législatif, qui représente la nation.

« Sa Majesté l'Impératrice n'a point dit cela : elle connaît trop bien nos constitu-

Digitized by Google

tant ni sans sincérité ni sans courage, et, signalée par la colère de Napoléon, elle avait beaucoup honoré l'initiative de quelques hommes, un peu relevé l'insignifiante nullité de tous. La Restauration venue, le Corps législatif avait fidèlement reflété pour elle le sentiment public. Sans l'avoir voulue ni prévue tant que l'Empire avait été debout, il l'avait accueillie comme le gage de la délivrance et du salut commun; il s'était même déclaré pour elle avec plus de franchise, plus de confiance et moins de prétentions que le Sénat.

Cette attitude lui donnait quelque autorité pour inaugurer les institutions nouvelles. S'il s'inclinait devant l'ancienne dynastie, il redoutait et repoussait l'ancien régime. Il avait contre l'ombre même des priviléges, contre les héritiers même dépouillés des privilégiés, tous les ombrages de la société moderne, ou plutôt les rancunes séculaires de la bourgeoisie survivant à son triomphe. Jadis le tiers état avait trouvé sa force contre les hautes classes, alors menaçantes, dans la protection royale; sous la Restauration, les héritiers du tiers état devaient chercher dans les institutions représentatives leur sauvegarde contre l'entraînement supposé de la royauté vers les fantômes ou les débris de ces mêmes classes, autrefois domptées par elle avant d'être broyées par l'explosion populaire. C'est ainsi que le Corps législatif envisagea dès le début son nouveau rôle. Reconnaissant le roi que les siècles avaient fait et voulant le raffermir, représentant la société qui était sortie de la Révolution et voulant la rassurer, il porta dans cette double tâche des préjugés étroits, des talents médiocres, mais beaucoup de droiture et de sincérité, mêlées avec un goût assez naïf de parler enfin, de paraître et d'occuper de soi le public.

Dans ces dispositions il repoussait, souvent avec rudesse, toujours sans malice, non-seulement les articles de loi, mais jusqu'aux paroles même du gouvernement qui ne lui convenaient pas. Et cependant, en contredisant librement les ministres, il ne songeait nullement à les renverser, encore moins à leur donner des successeurs. Était-ce

tions, elle sait trop bien que le premier représentant de la nation, c'est l'Empereur; car tout pouvoir vient de Dieu et de la nation. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Le Corps législatif, improprement appelé de ce nom, devrait être appelé *Conseil législatif*, puisqu'il n'a pas la faculté de faire des lois, n'en ayant pas la proposition. . . . . .

« Dans l'ordre de notre hiérarchie constitutionnelle, le premier représentant de la nation est l'Empereur et ses ministres, organes de ses décisions; la seconde autorité représentante est le Sénat; la troisième, le conseil d'État, qui a de véritables attributions législatives; le *Conseil législatif* a le quatrième rang. Tout rentrerait dans le désordre si d'autres idées constitutionnelles venaient pervertir ces idées de nos constitutions monarchiques. »

Digitized by Google

un reste des habitudes prises sous l'Empire? Était-ce le résultat du respect encore intact qu'inspirait la monarchie restaurée? Les ministres, choisis par le roi en dehors et comme au-dessus de la Chambre, semblaient en quelque sorte participer à l'inviolabilité souveraine. La censure de leurs actes n'atteignait ni leur position ni leur caractère officiels et la prétention d'imposer à la couronne ses conseillers responsables, prétention dont les divers partis devaient faire tour à tour un usage extrême, ne se manifeste nulle part au sein de cette première assemblée libre.

On ne voit pas non plus que le gouvernement s'appliquât à diriger la Chambre, à la lier à sa politique, à l'associer à ses desseins, à la pénétrer de son esprit par une influence permanente et continue; ou plutôt cette influence était impossible, car le gouvernement même manquait de suite et d'unité.

Ce début de la Restauration offre vraiment un étrange spectacle. Les hommes au pouvoir paraissent presque tous écrasés sous la tâche immense qui pèse sur eux; ils ne savent ni surmonter leurs embarras ni profiter de leurs ressources, et pourtant, étonnante puissance du bien, incomparable vertu d'un principe juste et d'institutions honnêtes! à travers beaucoup de maladresses, d'incertitudes et d'entraînements contradictoires, de grands maux se guérissent, de grands progrès s'accomplissent en quelque sorte tout seuls, et, si le cours n'en est pas violemment interrompu, un avenir heureux se prépare déjà manifestement pour la France.

Certes, l'aspect seul de la famille royale environnait le trône d'un pur et touchant prestige. La religieuse bonté, la chevaleresque bonne grâce du comte d'Artois, la droiture de sens et de cœur du duc d'Angoulême, l'impétuosité du duc de Berri, son goût pour le soldat, l'auguste infortune, l'héroïque vertu de la fille de Louis XVI, auraient pu, sous la direction active et ferme d'un esprit vraiment politique, heureusement servir l'ascendant de l'autorité souveraine. Enfin le roi, planant sur ceux qui l'entouraient par la hauteur sereine de son calme regard, imposait à tous l'inviolable respect qu'il portait lui-même à son rang, à son droit, et, lorsque les maréchaux de l'Empire, habitués au commandement brusque, inégal et dur d'un parvenu de génie, confessaient qu'en approchant le descendant de Louis XIV ils avaient connu pour la première fois la Majesté [1]; leur flatterie ne paraissait point un mensonge. . . . . .

Cependant le prestige même le plus incontesté ne suffit pas seul au succès d'un gouvernement qui s'inaugure. Plus jaloux de maintenir sa dignité qu'avide d'exercer l'autorité, ennemi des excès par goût

[1] Nous devons ce détail à M. Thiers, p. 96.

Digitized by Google

et par besoin du repos autant que par modération d'âme et par finesse d'esprit, indifférent sur beaucoup d'hommes et sur beaucoup de choses, fier et froid, inactif et clairvoyant, Louis XVIII était plus propre à s'éloigner des écueils qu'à s'avancer dans la bonne voie. Il prenait peu de peine pour contenir chez son frère, parmi ses proches et ses premiers serviteurs, les penchants irréfléchis ou les opinions surannées qui contrariaient sa politique. Encore moins s'appliquait-il à diriger, en les unissant, ses ministres, qui, de leur côté, ne savaient pas suppléer par leur initiative à l'immobilité royale.

Trois d'entre eux se partageaient la prépondérance : l'abbé de Montesquiou, seul entre les anciens et fidèles royalistes, avait paru possible au ministère de l'intérieur; M. de Blacas était alors nécessaire au roi; M. de Talleyrand indispensable devant l'Europe. Mais ni l'abbé de Montesquiou, traitant les affaires avec un dédain, les hommes avec une condescendance de grand seigneur, se croyant dispensé du travail parce qu'il avait l'esprit vif et la repartie prompte ; ni M. de Blacas, enfermé dans la roideur de son dévouement et de son orgueil ; ni M. de Talleyrand, plus habile à profiter des événements qu'à les maîtriser, n'étaient capables de faire prévaloir par une énernergique persévérance une politique sagement et fortement conçue. De plus, chacun de ces hommes se tenait soigneusement à l'écart des deux autres, et, pour augmenter encore avec la difficulté de se concerter le péril des contradictions gouvernementales, les ministres devaient travailler séparément avec un roi qui goûtait beaucoup les plaisirs et les succès de l'esprit, mais fort peu le travail des affaires ; ils ne délibéraient pas constamment tous ensemble[1].

III

Ainsi organisé, que de choses n'avait pas à faire ce gouvernement, et quels obstacles ne rencontrait-il pas devant lui ! Au dedans, au dehors, du côté de la France, du côté de l'Europe, quelle tâche à remplir ! quelles difficultés à surmonter !

En général, si les sociétés modernes imposent quelques gênes au pouvoir, elles lui fournissent en retour des ressources inconnues de l'ancien régime. Chez elles, les finances, l'administration, l'armée, développent en des proportions incalculables la puissance de l'État. Eh

[1] M. de Viel-Castel donne de curieux détails sur cette première organisation du conseil royal, t. I, p. 470.

Digitized by Google

bien, ces trois grands moyens d'action qui semblent en nos jours rendre tout possible à qui en dispose n'apportaient à la Restauration, pour ses débuts, que des charges et des périls. Au premier coup d'œil même, vous ne voyez avec les embarras qui s'accumulent que les fautes qu'ils entrainent et les mécontentements qui s'amassent; mais allez au fond des choses, écartez les apparences qui passent pour considérer les résultats qui subsistent, et vous serez étonné d'apercevoir déjà au sein de cette époque incertaine et troublée le germe des meilleurs biens qui nous restent encore.

Depuis le jour où le roi Louis XVI, en autorisant la publication du compte rendu de M. Necker, avait porté la lumière dans les finances, et par là préparé pour l'avenir l'ordre et la confiance, quelles tristes vicissitudes n'avait pas subies la fortune de l'État! Les sanglantes folies de la Révolution avaient conduit à la ruine et à la banqueroute. Napoléon avait fermé cet abîme, établi la régularité dans la gestion des revenus publics; mais dans les rapports de l'État avec ses créanciers il avait souvent balancé la fraude par l'arbitraire, laissé jusqu'à la fin le Trésor sans crédit; et, dépassant pour ses entreprises sans contrôle et sans frein les vastes ressources que, par un ordre sévère, il s'était assurées, il avait enfin creusé sous le poids de ses succès et de ses revers un déficit de sept cents millions [1] qu'il abandonnait à ses successeurs la charge de mesurer et de combler.

La Restauration s'accomplit, et, dès le lendemain, le Trésor, sur sa seule garantie, voit venir à lui les capitaux qu'il appelle [2]. On avait raison d'avoir confiance. Personne, c'est M. Thiers qui l'atteste [3], per-

[1] C'est le chiffre auquel s'arrête M. Thiers, après avoir discuté et réduit les évaluations exagérées du baron Louis (p. 289). M. Nettement (t. I, p. 488) élève le déficit à sept cent cinquante millions; M. de Viel-Castel (t. II, p. 7 et 8) le réduit à six cent cinquante. On voit que l'appréciation de M. Thiers, qu'autorisent également sa compétence et ses recherches, tient le juste milieu.

[2] « Le crédit de l'État fut créé comme par enchantement... M. Louis put tout de suite recourir à une mesure qui auparavant eût été impossible, celle de créer des effets à courte échéance, c'est-à-dire des bons royaux... Le discrédit, résultat de la banqueroute, avait été si grand après le Directoire, que, sous l'Empire, Napoléon n'avait jamais pu émettre des bons du Trésor, et qu'il lui avait fallu dissimuler le principal engagé, c'est-à-dire le Trésor lui-même. Ainsi on avait eu recours aux bons des receveurs généraux... puis à la caisse de service. En 1814, la caisse de service était tellement obérée, qu'on n'aurait pu ajouter un seul effet à ceux qu'elle avait déjà en circulation. M. Louis n'hésita pas à créer une nouvelle dette flottante en émettant dix millions de bons royaux à courte échéance et à intérêt proportionné aux circonstances. Ces dix millions, grâce à la confiance que le ministre inspirait, furent acceptés sans répuguance. » (M. Thiers, t. XVIII, p. 62 et 63.)

[3] « Il faut dire, pour l'honneur de ce temps, que les idées de probité financière avaient déjà fait assez de progrès pour que personne ne se permit de nier le principe de l'acquittement intégral des dettes de l'État, quelle qu'en fût l'origine. Il faut

Digitized by Google

sonne, ni dans le conseil du roi, ni dans les Chambres, ne conteste que les dettes de l'État doivent être acquittées, quelle qu'en soit l'origine : le roi payera ce qu'a dépensé Bonaparte. C'était la première fois, dans la longue série des révolutions, qu'un gouvernement donnait pareil exemple. Un ministre habile et ferme fait prévaloir un mode de remboursement à l'abri de toute dépréciation, et, pour prix de ce progrès dans l'honnêteté, le crédit public est fondé, ressource dont on pourra plus tard abuser sans doute, mais dont l'origine est pure, puisqu'elle repose sur le respect des engagements, et dont la puissance paraît déjà merveilleuse; car en moins de trois années elle allait effacer les traces funestes de vingt-cinq ans de guerre, si les Cent-Jours n'étaient pas venus tout interrompre et tout troubler [1].

La tâche du ministre de l'intérieur était plus difficile encore que celle du ministre des finances : elle fut moins bien remplie.

L'Empire avait enfermé dans les rouages de son administration active et savante la vie tout entière d'un peuple nivelé. Au début de la Restauration, le même mécanisme couvre encore la face du pays; mais la force motrice semble avoir disparu du centre. A côté de quelques hommes d'ancienne famille chargés d'administrer la contrée qu'ils habitent, sans qu'aucune instruction du pouvoir vienne suppléer à leur inexpérience ou tempérer leur esprit de parti, dans la plupart des départements, les préfets impériaux restent en place. Mais, incapables de représenter avec autorité la politique royale dans les lieux où ils ont servi celle de l'Empereur [2], abandonnés d'ailleurs aussi, sans direction, ignorant même s'ils sont maintenus ou congédiés, ils demeurent inertes, impuissants, tandis que partout, autour d'eux, les ressentiments opposés se réveillent et partagent la nation comme en deux peuples ennemis.

Tel est, en effet, le désolant spectacle qu'à la chute de l'Empire présentait notre pays. Pour mettre un terme aux déchirements révolutionnaires, Napoléon avait uniformément comprimé. La main de fer qui pesait sur tous étant écartée, les hommes anciens et les hommes nouveaux se retrouvèrent en présence, après quinze années de silence et d'immobilité, précisément tels qu'ils étaient le lendemain de la Terreur, se croyant les uns et les autres les plus irréconciliables motifs de se haïr et de se craindre. Là était le vrai mal, là le vrai péril : dans les hommes plutôt que dans les choses, dans le conflit violent des passions beaucoup plus que dans le mécanisme encore

même ajouter, pour l'honneur du Corps législatif, qu'il ne l'aurait pas souffert. » (M. Thiers, t. XVIII, p. 399. Comp., p. 123 et 124, et p. 293.)

[1] *V.* M. Thiers, p. 29.

[2] Cette remarque est de M. Thiers, p. 322.

Digitized by Google

imparfait des institutions. Ce mal, ce péril, ce n'était pas au petit groupe d'émigrés rentrés avec les princes qu'il fallait les imputer. Leur apparition et les sentiments qu'elle excitait pouvaient en être le symptôme, mais non pas le principe. Comment ces vieux et rares courtisans du malheur auraient-ils suffi pour former un parti dans l'État, une classe dans la nation? On ne les voyait guère dans les provinces, au fond desquelles éclataient pourtant avec plus de force encore qu'à Paris les rancunes et les défiances. Non, presque tous les émigrés étaient rentrés en France sous le Consulat. Mais le despotisme n'unit pas les hommes qu'il rapproche; il n'apaise point les dissentiments qu'il étouffe, et Napoléon était contraint de l'avouer quand il s'écriait, dit-on : « *Les blancs sont restés blancs, les bleus sont restés bleus.* »

Eh bien, la Restauration retrouvait la société française telle que la Révolution l'avait faite, telle que l'Empire l'avait laissée. La royauté légitime était appelée à rétablir au sein de la liberté l'unité morale du pays. Entre les hommes anciens, lents à se résigner, et les hommes nouveaux, prompts à s'irriter et à s'alarmer, il fallait qu'elle intervînt comme un grand juge de paix. A cette tâche délicate et laborieuse nous avons dit que ses agents ne suffirent pas partout et toujours. Mais aussi quels obstacles à la conciliation dans l'aveuglement des classes rivales! Chacune attribuait aux autres, tantôt un ascendant, tantôt des intentions, ordinairement une perversité de sentiments qu'elles n'avaient pas. On a beaucoup parlé, et non sans motif, de l'impertinence des émigrés, de leurs maladresses, de leurs chimères rétrogrades. N'y aurait-il pas aussi fort à dire sur les prétentions ou les frayeurs puériles de leurs antagonistes? Cent ans après Louis XIV, vingt-cinq ans après 89, une frivole faveur de cour paraissait à ceux qui n'étaient pas de la cour une affaire d'État[1], une phrase mal faite devenait un péril public[2]. En face des demeurants de l'ancien régime, les hommes de la Révolution étaient susceptibles comme s'ils sentaient trop leurs torts, les hommes de la bourgeoisie comme s'ils ne sentaient pas leur force. Les hommes de l'Empire enfin, comblés de faveurs et d'honneurs, se trouvaient encore lésés s'ils n'obtenaient pas en se montrant l'intime familiarité des princes que la veille ils ne connaissaient point. On savait mauvais gré aux Bourbons d'avoir de vieux amis. Injuste et choquante contradiction : on exige des dynasties restaurées les plus hautes, les plus rares qualités morales, et on leur reproche la reconnaissance, vertu que les princes cependant poussent bien rarement jusqu'à l'excès. On veut ces dynasties loyales,

[1] Le dîner du roi à l'Hôtel de Ville.
[2] *La ligne droite et la ligne courbe*, de M. Ferrand.

Digitized by Google

modérées, généreuses sans mesure, dévouées jusqu'à l'abnégation, et on ne leur pardonne pas de n'être point ingrates[1]. C'est ainsi que les amours-propres, toujours moins faciles à satisfaire en France que les intérêts, c'est ainsi que les imaginations, trop souvent disposées à prendre des fantômes pour des monstres, faisaient succéder à l'élan unanime des premiers jours de la Restauration des alarmes et des mécontentements funestes.

Ces mécontentements, provoqués par des maladresses qu'il faut blâmer sans doute et surtout déplorer, étaient-ils justifiés par des griefs sérieux et solides? La royauté, trop souvent mal servie par des instruments éphémères, avait-elle en définitive trahi sa mission pacificative? Qu'on regarde à ses résolutions permanentes, à ses actes souverains et durables. Si quelque chose semblait rendre inconciliables les divisions de la société française en les enracinant dans le sol en les perpétuant à titre d'héritage, c'était assurément l'origine des propriétés dites nationales. Entre le propriétaire spolié et le propriétaire investi révolutionnairement, comment combler l'abîme? Le roi le voulut pourtant et l'accomplit. Sa première déclaration garantit l'inviolabilité des biens nationaux; et cette déclaration, donnée par le chef des émigrés, par la plus haute victime de la Révolution, avait certainement une autorité morale que rien ne pouvait égaler. Elle eût été pourtant un sacrifice de la justice à la raison d'État, excessif aussi bien qu'insuffisant pour rassurer les intérêts en effaçant les dissensions, si les familles dépouillées n'avaient dû recevoir une réparation. Mais cette réparation, la Charte, en réprouvant la confiscation, la faisait pressentir; la restitution des biens non vendus la commença; enfin, la proposition du maréchal Macdonald à la Chambre des pairs en prépara l'accomplissement. Associant dans sa sollicitude et dans son respect la misère des émigrés et celle des légionnaires ruinés par les désastres de l'Empire, le loyal guerrier inaugurait par le soulagement de tous les malheurs l'oubli de tous les ressentiments. L'unité de la patrie pouvait se reformer sous le roi.

Mais il fallait du temps à cette œuvre, et le temps, en France, manque souvent au bien. Dans les premiers moments de la Restauration, on apercevait les divisions qui se manifestaient avec un bruit soudain beaucoup plus que les bases de pacification qui se posaient pour l'avenir. L'armée surtout, sous le poids de ses désastres, restait mécontentente et sombre. Le roi avait établi autour de sa personne une maison militaire. Malgré quelque mélange, on voyait là

[1] Ces considérations ont été développées avec éloquence par M. de Chateaubriand, dans ses *Réflexions politiques*, écrit dont M. Thiers et M. de Viel-Castel s'accordent à louer la *modération*.

Digitized by Google

surtout les vieux compagnons de son exil ou leurs descendants. Dans leurs rangs, le grand écrivain qui se consacrait alors à rendre royaliste l'imagination de la France signalait « ceux qui avaient dormi la tête appuyée sur les fleurs de lis, presque effacées par le sang et les larmes, et s'étaient consolés en entourant de leurs respects et de leur commune misère le roi de l'adversité[1]. » C'était principalement pour ne pas repousser loin de lui de tels hommes, c'était pour rouvrir à leurs héritiers la carrière des armes sans intervertir au sein des troupes la hiérarchie des grades, que Louis XVIII entretenait sur sa liste civile des corps privilégiés. Malheureusement ces corps, qui ne pouvaient être, quoi qu'on en pensât, une grande force pour la monarchie, étaient un grand sujet de jalousie pour l'armée. Ils opposaient leurs prérogatives ressuscitées de l'ancien régime au droit commun si fécond en grandes choses et si profondément enraciné dans notre moderne organisation militaire. Ils devaient, par leur éclat, par leurs prétentions, par leur tournure à la fois novice et surannée, irriter les officiers qui avaient conquis leurs grades sur les champs de bataille de l'Empire, d'autant plus que le rétablissement de la paix et la gêne des finances en laissaient un grand nombre à la demi-solde et sans emploi.

La réduction inévitable de l'armée aussi bien que l'amertume qu'elle ressentait de sa défaite se tournaient en grief contre la Restauration. Les excès de l'Empire avaient attiré l'étranger jusqu'au cœur de la patrie, et c'était aux Bourbons que le soldat reprochait l'invasion, leur imputant ainsi, dans ses patriotiques mais aveugles colères, les malheurs qu'ils venaient réparer, les humiliations que Napoléon seul avait attirées sur la France[2].

Aucun sentiment n'était pourtant plus naturel à l'âme des Bourbons que celui de l'honneur national; et ce qui leur était le plus facile d'aimer dans la France nouvelle, c'était assurément sa gloire militaire. Les chefs de l'armée avaient entendu le comte d'Artois, à son entrée dans Paris, leur adresser ces paroles aussi sincères qu'heureuses : « Vous avez porté dans toute l'Europe la gloire du nom français; à ce titre, le roi revendique tous vos exploits[3]. » Sous la même

[1] *Réflexions politiques* de M. de Chateaubriand (1814).

[2] Nous ne faisons ici que répéter l'historien de Napoléon, « l'historien national, » M. Thiers :

« On avait tort de reprocher aux royalistes des désastres qui étaient l'œuvre de Napoléon et non point la leur. » (T. XVIII, p. 195.)

« Si les Bourbons, en 1814, rentraient à la suite de l'étranger victorieux, il fallait s'en prendre non pas à eux, dont c'était le malheur, mais à Napoléon, dont c'était la faute. » (*Ibid.*, p. 214.)

[3] M. de Viel-Castel, t. I, p. 305; et M. Nettement, t. I, p. 268.

Digitized by Google

inspiration, le duc de Berri avait couvert la Légion d'honneur de l'image de Henri IV, patronage qui la sauvegardait sans la faire déchoir[1]. Le roi lui-même, la première fois qu'il s'était montré aux regards de la France, avait pris le bras de deux maréchaux en disant à tous : « C'est sur vous, messieurs, que je veux m'appuyer[2]. » Et, en effet, moins d'un an après la capitulation de Paris, cette royauté, qu'on accusait d'être la complice et l'instrument de l'étranger, faisait redouter nos armes à la Russie étonnée de ne pas se trouver toute-puissante en sa victoire, et prévaloir notre ascendant jusqu'au fond de l'Allemagne.

IV

C'est sur le principe de la légitimité que M. de Talleyrand, à Vienne, se fonda pour revendiquer dans les conseils de l'Europe la place et le rang de la France. C'est au nom de la légitimité qu'il put se poser en face des vainqueurs autrement qu'en vaincu. Personne aujourd'hui ne méconnaît plus la grande importance reconquise, le grand rôle joué par la diplomatie française à Vienne. Mais de cet ascendant si promptement et si fièrement rétabli, nos représentants firent-ils alors l'usage le plus conforme à nos intérêts? M. Thiers et les autres historiens de la Restauration s'accordent à le contester.

Notre situation territoriale avait été réglée à Paris, celle de l'Europe devait l'être à Vienne. Ce fut pour nous un malheur. La générosité des puissances ne survécut pas à leur triomphe, et notre précipitation à signer la paix nous empêcha de profiter de leur rivalité. A Paris, elles demeurèrent unies pour nous dépouiller; à Vienne seulement, elles devaient se diviser pour partager nos dépouilles. Vainement donc l'empereur Alexandre avait-il écrit de sa propre main, dans sa proclamation au peuple français, que les souverains alliés pouvaient *faire plus que de respecter l'intégrité de l'ancienne France*, parce qu'ils voulaient, « pour le bonheur de l'Europe, » notre patrie « grande et forte. » Vainement avait-il laissé voir combien son noble esprit comprenait la portée de cette parole, en ajoutant de vive voix : « *C'est pour la Pologne et l'Italie;* nous en étions convenus à Chatillon[3]. » Toutes les grandes puissances en effet sortaient augmen-

[1] C'est M. Thiers qui nous a révélé l'heureuse initiative du duc de Berry dans cette circonstance. (T. XVIII, p. 233.)

[2] M. de Viel-Castel, t. I, p. 351; et M. Nettement, t. I, p. 312.

[3] M. Nettement, t. I, p. 134 et 135.

Digitized by Google

tées du bouleversement européen. Réduire la France seule aux proportions qu'elle avait avant la Révolution était peu conforme aux lois de l'équilibre. Elle y fut réduite cependant, sauf quelques accroissements insignifiants incapables de compenser même la perte de l'Ile-de-France, que l'Angleterre ne nous restitua pas; et, si les inépuisables ressources de notre patrie n'avaient pas trompé les calculs jaloux de ses rivaux, si sa grandeur ne dépendait point de la fécondité de son génie beaucoup plus que de l'étendue de son territoire, l'Europe, qui venait de souffrir de sa force, aurait eu plus tard à souffrir de sa faiblesse.

Cette infériorité relative et matérielle de notre pays, expiation de l'Empire pesant sur la Restauration, les soldats de l'Empire ne furent pas seuls à la sentir. Deux hommes célèbres entre tous pour leur haine de la Révolution, de ses principes comme de ses excès : l'un le plus philosophe des vieux Français, l'autre le plus Français des étrangers, M. de Bonald à Paris[1], M. de Maistre à Pétersbourg et à Turin[2], signalèrent alors la diminution de la France comme un péril pour la paix comme un dommage pour l'ordre et la civilisation générales. Mais il convient peu de compter sur le désintéressement des victorieux, ce désintéressement dût-il même être sagesse; et d'autre part la soif de paix dont était alors possédée notre pays aurait rendu difficile la tâche de nos négociateurs, s'ils avaient prétendu retarder le traité pour en améliorer les conditions[3]. La fermeté du roi nous épargna du moins cette fois l'humiliant fardeau des contributions de guerre, et le respect qu'il inspirait à l'Europe conserva dans Paris les objets d'art, trophées de nos victoires.

Nous arrivions donc à Vienne fatalement liés quant à notre propre sort; mais, ce qui importait davantage peut-être à l'honneur de la France, à sa destinée légitime et séculaire, libres d'influer sur le sort de l'Europe. Au début du congrès, on voulait tout régler sans nous; au terme du congrès, il se trouva qu'entre les intérêts opposés notre choix prévalut. Nous ralliâmes à nous l'Autriche et l'Angleterre, satisfaites l'une et l'autre de leurs accroissements, et surtout de nos pertes, contre la Prusse, qui voulait la Saxe, et contre la Russie, qui soutenait la Prusse, pour réunir à son tour, sous son sceptre, toute la Pologne. En embrassant ce parti, nous nous proposions un double objet : d'abord sauver la Saxe et son roi, resté le dernier fidèle à l'alliance française, et, pour ce motif même, réprouvé par la coalition vic-

[1] *Réflexions sur l'intérêt général de l'Europe.*

[2] *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, recueillie et publiée par Albert Blanc.

[3] Cette impatience de l'opinion publique est indiquée par M. Thiers (p. 7), et surtout par M. de Viel-Castel (t. I, p. 321).

Digitized by Google

torieuse; ensuite arrêter la prépotence européenne qu'affectait alors d'élever sur la ruine de Napoléon l'héritier de Pierre le Grand.

Voilà sur quelle raison se fondait la politique adoptée par M. de Talleyrand; mais voici quels inconvénients elle devait entraîner.

Écarter la Prusse de la Saxe, c'était l'attirer entre nous et le Rhin et l'intéresser à notre affaiblissement; c'était sur notre frontière la plus découverte, substituer à des voisins inoffensifs et commodes l'État le plus militaire de l'Allemagne. Préférer l'alliance de l'Autriche et de l'Angleterre à celle de la Russie, c'était nous opposer à la puissance la plus redoutable peut-être et la plus ambitieuse de l'Europe, mais certainement la plus éloignée de tout conflit d'intérêt avec nous, la moins contraire au développement de notre grandeur[1]; c'était repousser un allié naturel pour nous ranger du côté de rivaux inévitables. Telles sont du moins les objections qu'après un demi-siècle l'histoire élève contre l'attitude de la diplomatie française à Vienne. Telles sont les critiques que M. Thiers surtout adresse à M. de Talleyrand.

Nous n'en méconnaîtrons pas la valeur et l'autorité. Mais au-dessus de ces débats, de ces incertitudes, de ces erreurs diplomatiques, sachons reconnaître dans la royauté restaurée je ne sais quelle vertu qui relève en la purifiant notre influence nationale. Si nous ne sûmes pas toujours discerner à Vienne ce qui nous était le plus profitable, du moins nous ne voulûmes rien qui ne fût honnête, et ce que nous voulûmes s'accomplit. Au lendemain de l'Empire, de ses excès et de ses désastres, c'était quelque chose sans doute que de rompre l'union de l'Europe contre nous; c'était quelque chose, dans le conflit des ambitions débordées, de se poser seul en défenseur d'un droit et d'un principe, de sauvegarder contre les colères intéressées de ses voisins plus forts l'inviolabilité d'un souverain et dans l'inviolabilité d'un souverain l'existence d'un peuple, de rendre à l'Allemagne encore effrayée de nos conquêtes quelque confiance en notre intervention, et de reprendre enfin ce patronage des faibles, qui fut toujours la meilleure fortune et la meilleure gloire de la monarchie française.

Mais ce n'est pas seulement en Saxe que le gouvernement de la Restauration fit prévaloir la légitimité. Après avoir revendiqué le droit au profit d'un allié de Napoléon, le chef des Bourbons devait à sa sûreté comme à son honneur de rétablir sur leurs trônes toutes les branches de sa maison. Déjà l'Espagne avait recouvré sa dynastie, Naples fut rouvert, Parme fut assuré aux Bourbons d'Italie. L'Italie, la France, l'Europe, furent préservées de la dangereuse unité que

[1] Cette remarque sur les avantages de l'alliance russe est développée par M. Thiers (p. 433 et suiv.).

Digitized by Google

Murat préparait alors à la Péninsule; et, si l'esprit de désordre l'eût permis, l'Autriche, maîtresse de l'Adriatique depuis le traité de Campo-Formio, aurait trouvé dans les fils de France devenus Italiens le contre-poids de son oppressif ascendant. Ce que valait pour nous et pour tous ce triomphe remporté par la politique française au sein de la Péninsule, peut-être l'apprendra-t-on maintenant qu'il n'en reste plus de trace. Que l'unité révolutionnaire et tyrannique de l'Italie vienne du Nord ou du Midi, il importe peu. Puisse cette unité ne pas faire payer trop cher à notre pays comme à l'Europe la ruine du droit et de l'honneur accomplie sous nos yeux! Quant à la maison de Bourbon, certes elle n'a pas à se repentir maintenant d'avoir rendu des princes de son sang à l'Italie. Ces Bourbons d'Italie viennent de rajeunir en de nouveaux malheurs l'antique gloire de leur race; ils restent dans leur chute, ils restent pour leurs peuples, un espoir d'indépendance; ils leur conservent une promesse de liberté.

Ainsi les intérêts dynastiques de la maison de Bourbon se confondaient à Vienne avec nos intérêts nationaux, avec les intérêts de l'ordre européen. La Sainte-Alliance était brisée; l'influence française se relevait dans la paix; la guerre ne sévissait plus, ne paraissait plus à craindre; les nations, épuisées, respiraient enfin, quand, pour le malheur de la France et du monde, Napoléon s'élança de l'île d'Elbe.

V

Les Cent-Jours furent comme la contre-épreuve de la Restauration. Ils la montrèrent insuffisante à se soutenir; ils prouvèrent que la France avait tout à perdre, rien à gagner à sa chute.

Napoléon triompha sans obstacle; mais, pour justifier, pour affermir son triomphe, il ne trouva que des mensonges.

Mensonges dans ses accusations, mensonges dans ses promesses.

Il mentait lorsqu'il imputait pour cause au rétablissement des Bourbons la faveur de l'étranger, pour résultat le rétablissement de la féodalité et du servage[1]. Et voilà pourtant tout ce qu'il put allé-

[1] « Que l'on relise toutes les proclamations de Napoléon pendant les Cent-Jours, adressées au peuple, à l'armée, datées de Grenoble, de Lyon, de Paris, on n'y trouvera pas autre chose contre les Bourbons; enfin, l'article 67 de l'Acte additionnel proscrivait ensemble le retour des Bourbons et de la féodalité, calomnie politique doublée d'une calomnie historique, dit très-bien M. Nettement; car la féodalité n'était plus depuis longtemps qu'un souvenir, et c'était la main des Bourbons qui avait achevé de détruire son pouvoir. » (T. II, p. 281.)

Digitized by Google

guer pour arracher la France à ceux qui l'avaient recueillie toute meurtrie des coups attirés sur elle par son insatiable ambition. C'était avec des griefs plus sérieux que, seize années auparavant, le même homme, traversant la même mer, était venu demander compte au Directoire de la ruine de la patrie.

Il mentait lorsqu'il s'engageait à respecter la liberté, à maintenir la paix. Ces biens rapportés par les Bourbons disparaissaient avec eux. Leur irrésistible antagoniste pouvait rédiger proclamations et constitution libérales; mais, dans le même moment, de la même plume, il confisquait et proscrivait[1]. Il faisait croire même à ses ministres qu'il revenait d'accord avec les grandes puissances, du moins avec l'Autriche[2], et déjà les grandes puissances réunies dans la capitale de l'Autriche l'avaient unanimement déclaré comme « ennemi et perturbateur du repos du monde, » exclu « des relations civiles et sociales[3]. »

Et pour prix de tant de faussetés, au terme de son prodigieux succès, avant sa chute inévitable et si prompte, quels abaissements! Jamais sans doute il n'avait autant déployé son audace que dans cette dernière course de l'île d'Elbe à Paris. Mais aussi semble-t-il l'avoir épuisée tout entière[4]; pour gouverner, il n'en a plus; sur le champ

[1] Décrets de Lyon plaçant le séquestre sur tous les biens des princes de la maison de Bourbon et sur tous les biens rendus aux émigrés depuis le 1er avril 1814, ordonnant aux émigrés rentrés en France depuis la même époque d'en sortir dans un délai de quinze jours, sous peine d'être jugés conformément aux lois révolutionnaires, c'est-à-dire punis de mort (13 mars 1814). — Autre décret du 25 mars bannissant de Paris tous ceux qui auraient accepté des fonctions ministérielles sous Louis XVIII, ou fait partie de sa maison civile et militaire, leur enjoignant, à première réquisition, de prêter serment à l'Empereur, sous peine d'être emprisonnés, exilés ou mis en surveillance, selon le bon plaisir du gouvernement. — Autre décret du même jour, mais antidaté de Lyon, proscrivant nominativement treize personnes, et apposant le séquestre sur leurs biens.

[2] *V.* la proclamation du 13 mars.

« Sa dissimulation fut telle, que son ministre des affaires étrangères y fut trompé le premier. Les détails donnés par l'Empereur, les papiers promis, tout était si positif, que le ministre ne fut détrompé que plusieurs jours après, lorsque, demandant au prince Joseph, devant son frère, les pièces que celui-ci prétendait lui avoir remises, il fallut bien que la vérité se découvrît; mais Bonaparte n'éprouva pas le moindre embarras. » (*Mémoires de la Fayette*, t. V, p. 400, cités par M. Nettement, t. II, p. 289.)

« Notre persuasion générale était que l'Empereur n'avait pu quitter l'île d'Elbe qu'avec l'assentiment d'une partie des membres du congrès de Vienne, et que sous peu de jours nous reverrions l'impératrice et le roi de Rome. » (Carnot, cité par M. Nettement, t. II, p. 296.)

[3] Déclaration du congrès de Vienne (13 mars 1815).

[4] C'est le témoignage non suspect de M de Menneval et de M. Mollien. (*V.* M. Nettement, t. II, p. 318.)

Digitized by Google

de bataille même, il ne la retrouvera pas assez. Il n'est plus le chef et le maître, il est devenu le courtisan de la révolution, l'instrument, presque la créature des hommes que jadis il a domptés. Carnot s'impose à lui, Fouché le brave et le joue, la Fayette l'effraye et l'enchaîne, Talleyrand dédaigne ses avances, Benjamin Constant lui donne des leçons, la populace exige ses caresses, et lui-même, ne se reconnaissant plus, s'écrie : « Je n'aurais jamais quitté l'île d'Elbe si j'avais prévu à quel point, pour me maintenir, j'aurais besoin de complaire au parti démocratique [1]. » Ah! ce n'est ni à Waterloo, ni à Sainte-Hélène, c'est aux Tuileries qu'a commencé l'expiation de l'attentat des Cent-Jours.

Malheureusement Napoléon ne devait pas expier seul cette ruine du droit au profit d'un homme. Les Cent-Jours ont coûté cher à la France.

Elle a payé de son argent, de son sang, d'une portion de ses frontières, la défaite inévitable où l'entraîna Napoléon.

Elle l'a payée d'un prix plus funeste encore : sa grandeur morale en est sortie diminuée.

Au dehors, les Cent-Jours nous ont rendu les haines et ravi le respect de l'Europe. En diminuant nos forces, ils ont augmenté contre nous les défiances. En nous compromettant dans une lutte impossible à soutenir, ils ont entravé pour longtemps l'essor de nos ambitions légitimes.

Au dedans, ils ont perverti la conscience publique.

L'armée égarée, par un dévouement qui méritait de rester noble et pur, jusqu'à l'oubli du serment et la trahison sous les armes; les dépositaires de l'autorité, des fonctionnaires de tout ordre et de tout rang, sacrifiant leur honneur à leurs places; les défenseurs de la liberté ne se rangeant pas tous du côté du droit contre le retour de la domination militaire; ceux qu'on appelait les plus avancés se séparant des plus sages, retrouvant leurs antipathies révolutionnaires contre les Bourbons quand les Bourbons succombent, et se ralliant à Bonaparte pour travailler presque aussitôt à sa chute; le despotisme contenu et paralysé par la fourberie; Fouché devenant une garantie préservatrice contre Napoléon, qu'il sert pour le perdre : quel spectacle démoralisateur!

Quand les Bourbons rentrèrent après les Cent-Jours, ils trouvèrent aigries et ravivées les plaies qu'ils étaient venus fermer. En 1814, ils avaient été pour tous une délivrance; en 1815, ils apparaissaient à beaucoup comme un reproche. Ce fut là peut-être la plus grande difficulté de la seconde Restauration. L'histoire devra lui en tenir

[1] M. Nettement, t. II, p. 328.

Digitized by Google

compte lorsqu'elle jugera sa politique intérieure, et, quant à la politique étrangère, l'histoire imputera les traités de 1815 à celui qui nous les a valus; puis, mesurant le chemin parcouru depuis le jour où le duc de Richelieu apportait en pleurant ces traités à la tribune jusqu'à l'affranchissement de la Grèce et la conquête d'Alger, elle dira dans quel état la royauté légitime a trouvé la France et dans quel état elle l'a laissée.

C. DE MEAUX.

Digitized by Google

LES

LOIS DU HASARD

DEUXIÈME ARTICLE [1]

IV

On conviendra que le calcul des probabilités ne mériterait pas tout le bruit qu'il a fait, ni les prodigieux efforts d'analyse auxquels un si grand nombre de géomètres ont consacré leurs veilles, s'il ne servait pas à autre chose qu'à guider des joueurs et à détruire leurs illusions superstitieuses. Grâce à Dieu, les jeux publics ont été fermés en France, et les tripots clandestins sont pourchassés par la police. La loterie a été supprimée, et l'État ne cherche plus à exploiter à son profit la cupidité ignorante. Les loteries de bienfaisance n'exigent pas pour leurs combinaisons des formules fort compliquées. Que reste-t-il donc à faire parmi nous au calcul des probabilités?

L'attrait des gains aléatoires est tel cependant, dans une grande partie du public, qu'on n'a pas cru devoir se passer de ce secours pour faciliter l'émission de certains emprunts. Les obligations de la ville de Paris notamment, et celles du Crédit foncier, ont donné lieu à des tirages de primes qui ont la séduction de l'ancienne loterie sans en avoir le danger ni l'immoralité. Ici le principe est différent, en ce sens que l'opération n'est aléatoire que pour les individus qui

[1] *V.* le *Correspondant* du mois de février 1861.

Digitized by Google

apportent leur argent en se contentant d'un intérêt modéré, auquel s'ajoute comme appoint l'éventualité d'un bénéfice. Elle n'a rien d'incertain, rien de fortuit pour l'administration qui la réalise. Qu'une corporation quelconque ait besoin d'emprunter 20 millions, et soit obligée, par l'état du crédit, d'offrir 5 pour 100 d'intérêt, elle devra servir à ses créanciers une annuité d'un million. Si elle divise ce million en deux sommes, dont l'une, se montant à fr. 600,000, sera payée régulièrement aux porteurs de ses titres comme intérêt à 3 pour 100, et dont l'autre, se montant à fr. 400,000, leur sera, tous les ans, distribuée en primes selon les résultats d'un tirage au sort, il est clair qu'elle n'a ni augmenté ni diminué ses charges, et qu'elle ne s'est pas réservé le bénéfice abusif des chances inégales. Elle a seulement présenté son emprunt d'une manière plus séduisante, en y introduisant, par rapport aux prêteurs, l'élément aléatoire.

L'opération, si simple dans ces termes, et qui permet de fixer arbitrairement d'avance le nombre et la quotité des lots, se complique sans doute lorsqu'on veut, comme c'est l'usage le plus répandu, que les tirages annuels procurent aussi le remboursement de l'emprunt par amortissement. Pourtant, des calculs élémentaires, à la portée de tous les comptables, suffisent à déterminer et à varier les conditions des tirages. La doctrine des chances n'a rien à y voir, parce que, encore une fois, l'administration qui emprunte ne court aucune chance. Mais l'individu porteur d'une obligation aura besoin du calcul des probabilités s'il veut, après une certaine série d'épreuves, à la veille ou au lendemain d'un tirage, se rendre compte de la valeur mathématique de son titre. Cette valeur pourra différer sensiblement du cours de la Bourse ou de la valeur vénale, celle-ci comprenant deux éléments, le crédit du débiteur et l'attrait d'opinion des tirages, qui échappent à tout calcul.

On voit donc qu'ici encore l'intérêt pratique des formules ne sera pas considérable, et l'on est amené à se demander quelle est l'utilité sociale de cette science moderne, dont la découverte a été si glorifiée.

Cette utilité serait très-peu de chose, les applications étant limitées aux jeux de hasard, et rendues suspectes par l'imperfection des instruments, si la science s'était bornée au calcul *à priori* des probabilités mathématiques. Mais elle s'est ouvert un champ beaucoup plus vaste par la recherche des probabilités *à posteriori*. Ici l'on n'opère plus sur des données abstraites, on ne s'efforce point d'assigner directement la probabilité d'un événement futur d'après l'évidence propre de l'égalité ou de l'inégalité des chances. On constate au contraire les événements accomplis, les phénomènes réalisés, afin de déter-

Digitized by Google

miner par induction le degré de vraisemblance du retour des mêmes phénomènes. C'est l'expérience qui est prise pour base et substituée à l'abstraction. Ce procédé n'est point seulement différent du premier, il lui est véritablement contradictoire, ce qui n'a pas été aperçu de la plupart des géomètres, en quoi ils ont été entraînés à de grossières erreurs. Ils ont posé en principe que le résultat du second calcul doit confirmer à la longue celui du premier, et Lacroix, leur savant abréviateur, affirme, sans paraître soupçonner que la proposition puisse être contestée, que « plus le nombre des événements observés aug- « mente, moins les probabilités (obtenues *à posteriori*) diffèrent de « celles déterminées *à priori*. » (*Traité élémentaire du calcul des probabilités*, 3e édition, page 161.) Cette proposition est cependant une contre-vérité. *Plus* le nombre des événements observés augmentera, *plus*, au contraire, sera sensible l'écart entre les résultats de l'expérience et ceux du calcul *à priori* des chances, parce que *plus* se dégagera l'action des causes permanentes dont le calcul abstrait a été impuissant à tenir compte. Quand deux enfants auront joué longtemps à pile ou face, l'un s'obstinant à parier face et l'autre pile, il est parfaitement certain que l'un des deux sera en perte considérable, et que l'expérience aura révélé de quel côté de la pièce le centre de gravité est le plus rapproché. Si l'on jette un million de fois un dé à six faces, il est parfaitement certain que les six faces ne se seront pas montrées un pareil nombre de fois, égal pour chacune au sixième d'un million, comme le voudrait le calcul des chances. Les inégalités des résultats obtenus donneront, pour l'avénement de chaque point, des probabilités *à posteriori* très-différentes qui témoigneront des irrégularités de la structure du dé. De même encore, si je jouais contre le même adversaire mille parties d'écarté, il est certain que je n'en gagnerais pas exactement cinq cents. Le calcul *à posteriori* des probabilités donnerait à la longue la mesure de la supériorité ou de l'infériorité de mon jeu. La proposition de Lacroix ne serait donc vraie que dans une hypothèse dont il est difficile de concevoir la réalisation, celle de l'égalité effective des chances dont le calcul *à priori* a dû supposer l'égalité absolue.

Mais ce n'est pas tout. Bien loin que le calcul des probabilités *à posteriori* doive confirmer celui des chances abstraites, il a précisément pour objet ou du moins pour effet d'écarter les chances mathémathiques, les oscillations du hasard, les coïncidences fortuites, de les éliminer en quelque sorte, une longue série d'épreuves les ayant balancées les unes par les autres, et de révéler l'existence des causes régulières et permanentes dont il permet de mesurer l'action. Il est regrettable que le même mot de *probabilité* soit employé pour désigner deux buts d'investigation qui apparaissent si distincts à la pen-

Digitized by Google

sée. Aussi a-t-on proposé de le réserver pour le résultat de la seconde opération, en appelant *possibilité* celui qu'obtient *à priori* le calcul mathématique des combinaisons ou des hypothèses *possibles*. Ce serait assurément un grand avantage pour la clarté du raisonnement. On a encore fait observer, en empruntant le langage de la métaphysique, que la probabilité *à priori*, donnant à l'avance la mesure de la possibilité des choses, doit s'entendre dans un sens *objectif*, tandis que la probabilité *à posteriori*, ou déduite de l'expérience, a une valeur *subjective*. Mais, dans un travail comme celui-ci, qui voudrait rester simplement littéraire, cette terminologie n'est guère plus à sa place que ne seraient des formules algébriques.

Je désirerais cependant faire comprendre qu'il y a là une équivoque, source des nombreuses erreurs et des aberrations des géomètres qui ont prétendu que l'observation des phénomènes accomplis, ou la statistique, devait être la confirmation de leurs calculs. C'est en cela que leur illusion est frappante. Car tous les événements qui nous touchent peuvent être considérés comme produits par deux sortes très-différentes de causes, les unes accidentelles, fortuites, se croisant, se rencontrant en mille coïncidences qui n'ont entre elles aucune solidarité, les autres, au contraire, régulières, permanentes, s'engendrant et se perpétuant par une filiation continue. Les premières sont les hasards, dont une longue série d'épreuves compensera les anomalies; les secondes seront révélées par l'expérience des faits, et rendues manifestes, appréciables même dans leur action, par l'écart observé entre les résultats de l'expérience et les lois du hasard.

Mais ces causes, que, par opposition, j'ai appelées régulières, ne le sont pas toujours, et sont sujettes elles-mêmes à de graves perturbations. En cela, les probabilités obtenues *à posteriori*, ou d'après l'observation des phénomènes accomplis, peuvent être aussi trompeuses que les autres. J'ai prononcé tout à l'heure le nom de la statistique, science moderne et encore dans l'enfance, où doivent se résumer toutes ces probabilités. C'est un nom cher à notre génération, qui est portée à lui accorder une confiance excessive. Ici l'excellent esprit de l'auteur que j'ai déjà cité plusieurs fois, et qui a défini mieux que personne le but de la statistique, ne l'a pas préservé lui-même des illusions. « De nos jours, dit M. Cournot, la statistique a pris un « développement en quelque sorte exubérant, et l'on n'a plus qu'à « se mettre en garde contre les applications prématurées et abusives « qui pourraient la décréditer pour un temps, et retarder l'époque si « désirable où les données de l'expérience *serviront de bases certaines* « *à toutes les théories qui ont pour objet les diverses parties de l'orga-* « *nisation sociale.* » (Page 181.) L'illusion est complète et compa-

Digitized by Google

rable à celles que l'auteur a si à propos reprochées aux géomètres. Les données de l'expérience ne seront jamais des *bases certaines*, parce que les circonstances changent, parce que les sociétés sont mobiles. La statistique est donc un guide précieux, mais toujours un peu suspect, et dont le témoignage a besoin d'être incessamment contrôlé par un esprit vigilant et circonspect. Le guide le plus expérimenté des glaciers des Alpes est parfois victime de sa confiance. Il peut ignorer l'avalanche de la veille qui a bouleversé le sentier frayé, et conduire ainsi le voyageur aux abîmes.

V

L'institution des *assurances* est sans contredit la plus large, la plus répandue, la plus féconde des applications de la statistique. On peut même dire qu'elle a été jusqu'à ce jour la seule application sérieuse et d'une utilité publique incontestable du calcul des probabilités. Le champ, du reste, est assez vaste, et, tout en se gardant des exagérations d'une école chimérique qui veut faire de l'assurance une panacée sociale universelle, il est aisé de prévoir que cette institution est destinée à recevoir encore d'immenses développements. L'observation des faits passés est certainement la base naturelle de tous les tarifs d'assurance. Et cependant ici même il est facile de démontrer qu'elle n'est pas ni ne sera jamais une *base certaine*.

Les assurances maritimes sont les plus anciennes. Tous les peuples navigateurs paraissent les avoir connues et pratiquées bien des siècles avant qu'on eût imaginé de dresser des statistiques et de calculer des chances. L'expérience sans doute servait à déterminer les enjeux de ces gageures plus ou moins téméraires, mais non pas l'expérience réduite en formules rigoureuses. Eh bien, de nos jours, après tant d'observations accumulées, les procédés employés à Londres et à Marseille ne diffèrent pas sensiblement de ceux des Phéniciens. Le tâtonnement, la discussion, l'inspiration individuelle, l'exemple des assureurs influents, les bénéfices acquis ou les pertes à récupérer, le degré de confiance attribué à tel ou tel navire, à tel ou tel capitaine, l'état de la température, la concurrence, la proportion entre l'offre et la demande, voilà tout ce qui concourt à diriger les rapides gageures des assureurs. Le cours des primes d'assurances a ses fluctuations, ses mouvements de hausse et de baisse comme celui des marchandises et des fonds publics.

Digitized by Google

J'entends les théoriciens se récrier contre tant de barbarie. Faites une bonne statistique des naufrages, diront-ils, et vous calculerez ensuite avec précision vos primes. Une Compagnie qui commencerait par là opérerait à coup sûr.—A quoi un homme du métier répondra : « Quand vous m'apporteriez la statistique la plus exacte des naufrages, elle n'aurait pour moi qu'un intérêt de curiosité ; car les circonstances de la navigation, ses dangers et ses chances, changent tous les jours. Le temps que vous aurez passé à rassembler et à coordonner vos documents, l'activité commerciale l'aura employé à détruire leur autorité. Charybde et Scylla ne sont plus que des souvenirs classiques. Tandis que vous supputez dans votre cabinet le nombre moyen des navires qui se brisent annuellement sur les écueils des Bahamas ou de la Floride, on allume le phare qui permettra aux navigateurs d'éviter leurs pointes acérées ; tandis que vous êtes occupé à me démontrer par la statistique les dangers des bancs de sable du Gange et de la barre du Sénégal, on organise un service de remorquage qui supprime presque ces dangers. Regardez ce qui se passe : c'est la vapeur qu'on invente, c'est l'hélice qui se plonge en tournoyant, c'est le *clipper* qui essaye de lutter de vitesse avec elle, c'est le géant « Great-Eastern » qui vient de poser hier un nouveau problème. C'est la baleine qui émigre et qui, désertant les plaines ensanglantées de l'océan Pacifique, attire nos hardis pêcheurs jusqu'au milieu des banquises de glaces où elle a cru trouver un refuge. C'est la fièvre ardente de l'or qui improvise des ports sur les côtes naguère infréquentées de la Californie et de l'Australie. C'est la Chine qui s'ouvre, c'est le Japon qui se réveille, c'est le fleuve Amour qui, à l'extrémité de la Tartarie, apparaît tout à coup dans l'enfance déjà puissante de ses établissements. Demain peut-être, c'est le canal de Suez qui deviendra la route de l'Inde. Convenez qu'en présence de tous ces grands changements vos laborieuses investigations du passé ont peu de valeur. S'il me fallait des informations plus concluantes, je risquerais de les attendre longtemps, de les attendre toujours, car l'activité des hommes ne s'arrêtera pas, et votre statistique sera éternellement en retard. Souffrez donc que je ne lui prête qu'une oreille distraite. Si je croyais avoir besoin d'elle pour me diriger, je devrais cesser mes opérations et renoncer à mon industrie. Tant que je l'exerce, il faut que j'en accepte les nécessités. Le commerce est là, avec ses besoins urgents, qui m'interroge, qui me presse, qui sollicite une réponse immédiate. Je la donne un peu témérairement, si vous le voulez, selon mon inspiration, en combinant de mon mieux les moyens incomplets d'appréciation dont je dispose. Il ne m'est pas possible de faire autrement, ni de connaître d'autre statistique que celle de mon compte final de profits et pertes. »

Digitized by Google

Et remarquez que je n'ai parlé que des risques maritimes proprement dits, des chances de naufrages. Les assureurs garantissent aussi les risques de guerre, et n'est-il pas manifeste que, pour diriger ces paris aventureux, toutes les statistiques des guerres passées seraient absolument de nulle valeur?

Si j'examine maintenant les assurances contre l'incendie, les plus connues de l'universalité de mes lecteurs, il ne me sera pas difficile de faire comprendre que la statistique sera aussi toujours défectueuse et sans autorité certaine, parce qu'ici encore les circonstances du risque, tant intrinsèques qu'extérieures, changent assez rapidement. Les constructions s'améliorent, les rues s'élargissent, le fer se substitue au bois pour les charpentes, les agglomérations dangereuses sont combattues de plusieurs manières, les chaumes disparaissent, les demeures du pauvre s'isolent, se nettoient et s'assainissent. En même temps les services des pompiers se perfectionnent et se multiplient. Puis, dans les conditions morales, le développement même des assurances a produit deux effets remarquables et en sens contraires. Si, d'une part, elles ont amené des incendies volontaires et criminels, en fraude des Compagnies, d'une autre, elles ont singulièrement restreint l'action de la malveillance en lui ôtant la satisfaction de la vengeance assouvie. Autrefois l'incendie était une des formes les plus habituelles de la vengeance personnelle. Mais à quoi bon affronter les galères pour mettre le feu à la maison de son ennemi, lorsqu'on la voit protégée par une plaque d'assurance?

Les assurances contre la grêle ont pour objet un fléau purement physique, dépendant des lois météorologiques, sans aucune participation, semble-t-il, de l'activité humaine. On serait donc porté à penser qu'ici la statistique sera souveraine. Point du tout, elle pourra être trompeuse. D'abord, quel laps d'années devrait-elle embrasser? Est-ce dix ans, vingt ans ou cinquante ans? Nul ne le saurait dire. De plus, il n'est pas démontré que les lois météorologiques soient constantes; on a cru remarquer, au contraire, des perturbations qui modifient à la longue la climature. Si l'on ne tient pas compte de cette observation, on devra reconnaître au moins l'influence locale des défrichements, des déboisements, des canaux ouverts, des tranchées percées dans la montagne pour le passage d'un chemin de fer, et par lesquelles passera aussi l'orage, auquel les ingénieurs ne songeaient pas. Si l'on néglige tout cela, comme n'ayant sur l'ensemble qu'une action trop restreinte ou trop lente; si l'on suppose, par impossible, l'assureur en possession de documents établissant le chiffre exact des dommages occasionnés par la grêle pendant cinquante ans sur un vaste plateau circonscrit par des limites naturelles, pourra-t-il asseoir ses calculs de probabilité avec une entière confiance? Au

Digitized by Google

moment de traiter, il s'aperçoit que tout a changé dans la culture. Il n'y avait sur le plateau, lors des observations statistiques, que des prés et des céréales; maintenant on y voit des colzas, des tabacs, des vignes. La plante est plus délicate ou la récolte plus tardive. Le risque de la grêle est plus grave ou durera plus longtemps. Il est manifeste que les primes qui résulteraient du calcul doivent être augmentées ; mais dans quelle proportion? Il faudrait recommencer la statistique. De même que le négociant, le cultivateur n'a pas le temps d'attendre. L'assureur sera donc obligé de procéder encore comme l'assureur maritime, de tâtonner, de comparer, de s'aider de tous les moyens d'appréciation qu'il trouve, et finalement de se livrer à son inspiration.

J'espère que le lecteur ne se méprend pas sur la portée de mon argumentation. Je suis bien loin de contester l'utilité de la statistique, je dis seulement qu'il serait souvent dangereux de se fier à elle, et qu'elle n'est pas *ce qu'un vain peuple pense*. Elle n'a pas reçu le don divinatoire, elle n'est même pas toujours concluante, les éléments d'observation se modifiant, et ses renseignements ne doivent jamais être accueillis sans le sévère contrôle de la raison. C'est un indicateur précieux, mais sujet à errer et à induire à erreur, même si on la suppose parvenue à un degré de perfection dont la laissent encore bien loin, pour la plupart des faits qu'elle s'efforce de constater, la date trop récente de ses recherches et le peu de sûreté de ses informations. Un des écueils les plus habituels de la statistique est ce qu'on appelle les *moyennes*. Il n'y a guère de mystifications plus complètes que ces prétendus résultats moyens où viennent se fondre des éléments discordants. Que dirait-on d'un calculateur qui établirait que les forces réunies d'un enfant de cinq ans et d'un vieillard de soixante-quinze ans sont égales à celles de deux hommes de l'âge moyen de quarante ans? J'entends tous les jours publier des résultats aussi peu sérieux : par exemple, sur la température moyenne des diverses régions. Dans certains climats, comme à New-York, la chaleur est extrême l'été, le froid très-intense l'hiver. Je plaindrais le cultivateur qui, sur la foi des moyennes thermométriques, voudrait y implanter la vigne.

Il y a une statistique spéciale qui peut devenir à la longue très-utile aux assureurs, c'est celle de leurs propres opérations, divisées en catégories selon les espèces diverses de risques qui paraîtront présenter des nuances tranchées et susceptibles d'un examen particulier. Les Compagnies d'assurances apprendront par là quels sont les risques qui leur ont donné le plus constamment des bénéfices et ceux qui leur ont donné des pertes; elles opéreront plus hardiment sur les premiers en modérant au besoin les tarifs, elles se montreront plus

Digitized by Google

exigeantes, au contraire, pour les autres et augmenteront les primes en proportion des pertes éprouvées, sans se dissimuler cependant que les circonstances changent et infirment de jour en jour l'autorité de leur propre expérience.

VI

J'ai réservé, pour l'examiner séparément, la question des assurances sur la vie. Ici la tarification des primes a la prétention d'être devenue une science exacte. J'ai fait connaître aux lecteurs du *Correspondant* (livraison du 25 mai 1858) les bienfaits et les prodigieux développements de l'institution des assurances sur la vie en Angleterre. J'ai dit que les tarifs de ces opérations reposent sur l'application faite aux lois de la mortalité du calcul des probabilités, et j'ai annoncé que je consacrerais une nouvelle étude à ce double sujet. Je viens bien tard tenir cette promesse, que seul peut-être je n'avais pas oubliée. L'examen des principes du calcul des probabilités m'a déjà entraîné fort au delà des bornes que j'avais prévues, et j'abrégerai ce qui me reste à dire des lois de la mortalité.

Les assurances sur la vie ont commencé, comme toutes les autres, par le tâtonnement. Leurs premiers tarifs ont été arbitraires; ils frappent aujourd'hui par l'évidence de leur absurdité, car il n'était vraiment pas besoin de posséder des documents statistiques sur la durée de la vie probable pour comprendre que cette durée doit différer selon les âges. On s'étonne donc à bon droit de voir la plus ancienne Compagnie anglaise, *Amicable Society*, associer des individus de onze à quarante-six ans, en leur demandant à tous des cotisations identiques[1]. Les particuliers qui empruntaient de l'argent en se remboursant par le service d'une rente viagère n'étaient guère plus sensés jusqu'à ces derniers temps; le taux de 10 pour 100, double de celui de l'intérêt ordinaire, était consacré par l'usage, quel que fût l'âge du rentier. Les gouvernements eux-mêmes ont fait des emprunts en rentes viagères dans des conditions aussi inintelligentes. Le dernier emprunt de ce genre, émis en France sous le ministère de M. Necker, a donné lieu à une spéculation assez singulière : des capitalistes gé-

[1] Les Sociétés de secours mutuels, en France, ont le même vice de constitution, l'identité des cotisations malgré la différence des âges. Il y a là une réforme à faire. La caisse de retraite pour la vieillesse a au contraire une tarification soigneusement établie d'après les âges des déposants.

Digitized by Google

nevois, meilleurs calculateurs que leur concitoyen, imaginèrent de choisir cent enfants du sexe féminin, de constitution saine et appartenant à des familles aisées où se remarquaient des exemples d'une grande longévité, et de se constituer des rentes viagères sur la tête de ces enfants. L'opération devait être et a été en effet désastreuse pour le gouvernement. Elle n'est pas encore éteinte, et il subsiste aujourd'hui même une vingtaine de ces petites Génevoises devenues plus qu'octogénaires, au nom desquelles le Trésor paye, depuis soixante-quinze ans, un énorme intérêt viager, ou le payerait, du moins, si la banqueroute des deux tiers n'avait atteint ces créances comme les autres.

Bien des siècles avant qu'on eût songé au calcul des probabilités, le simple bon sens avait cependant assigné aux rentes viagères des valeurs différentes selon l'âge des rentiers. On trouve dans le *Digeste*, ou le volumineux recueil du droit romain, un très-curieux commentaire d'Ulpien, où le prix de la jouissance des pensions léguées par un testateur est évalué en nombres précis depuis l'enfance jusqu'à l'âge de soixante ans. Tout imparfait et erroné que paraît aujourd'hui ce tableau, premier rudiment d'un tarif des annuités viagères, il témoigne d'une sorte d'intelligence du problème. On ignore, du reste, sur quelles données étaient fondées les déterminations rapportées par Ulpien; il est infiniment vraisemblable qu'elles n'étaient pas le résultat d'un calcul, mais d'une appréciation arbitraire, la statistique ayant été inconnue des anciens. C'est l'astronome Halley, le parrain de la célèbre comète, qui, le premier, a publié, en 1693, une table de mortalité, d'après des observations recueillies sur les registres mortuaires dans la ville de Breslaw, en Silésie. Il a eu de nombreux imitateurs, ce sujet ayant vite éveillé une vive curiosité. En France, Dupré de Saint-Maur, maistre des comptes, puis membre de l'Académie française, appliqua les procédés de Halley aux registres mortuaires de trois paroisses de la ville de Paris et de quelques paroisses rurales. Ses tables furent rectifiées par Saint-Cyran et par Buffon, et, il y a plus d'un demi-siècle, Deparcieux, puis Duvillard, publièrent les observations qui servent encore aujourd'hui de base aux opérations des Compagnies françaises d'assurances sur la vie. Ces observations présentent des résultats très-différents. La table de Duvillard a pour objet d'indiquer les lois de la mortalité dans l'ensemble de la population; celle de Deparcieux, basée sur les observations faites parmi les membres des anciennes tontines et de quelques communautés religieuses, a un caractère plus spécial. La première donne une mortalité beaucoup plus rapide que la seconde. Aussi leur emploi est différent comme leurs résultats. La table de Duvillard a servi à calculer les primes des assurances sur la vie proprement

Digitized by Google

dites, ou de l'opération qui consiste à garantir un capital payable à la mort de l'assuré, tandis qu'on a fait usage de la table de Deparcieux pour déterminer les taux des rentes viagères.

Le but qu'on se propose, dans la formation de toute table de mortalité, est d'indiquer combien, sur un certain nombre d'individus nés la même année, il est resté de survivants à chacune des années consécutives de la vie humaine jusqu'à ses dernières limites. Le nombre des naissances observées est communément ramené au chiffre de 1,000, ce qui permet de comparer avec une extrême facilité, dans des tableaux synoptiques, les résultats des diverses observations. Mais ce but n'a pas été atteint directement. Suivre un à un, depuis un siècle en arrière, le sort des individus nés la même année, à travers les déplacements, les émigrations, les guerres, ce n'était pas praticable, et l'on n'aurait eu d'ailleurs par là, en supposant l'opération possible, que des résultats influencés par les circonstances mêmes qui lui faisaient obstacle. Il a donc fallu se borner, suivant la méthode de Halley, à relever sur les registres mortuaires les nombres et les âges des décédés pour remonter à l'époque de leur naissance, et recomposer après coup, par une série de déductions et de calculs proportionnels, ce nombre de mille naissances simultanées dont on a besoin pour point de départ de la table. Or cette méthode est elle-même très-imparfaite. L'indication des âges sur les actes mortuaires est fort peu sûre, et n'est souvent qu'une approximation exprimée par un nombre rond. Les témoins de l'acte déclarent, par exemple, soixante ans quand l'âge réel varie entre cinquante-sept et soixante-trois. En outre, les fluctuations de la population et les simples voyages dérangent considérablement les conséquences à tirer de la comparaison des nombres et des âges des décédés. Il est assurément bien connu que le séjour des capitales est moins sain que celui des campagnes. Que de gens cependant viennent à Paris déjà malades pour s'y faire traiter par de grands médecins (qui ne les sauvent pas toujours), et dont il serait injuste de mettre la mort au compte de l'insalubrité des capitales! Combien d'autres vont mourir aux eaux, où ils sont allés essayer de rétablir leur constitution! Ceci, pour le dire en passant, est encore un frappant exemple des graves erreurs où peut entraîner la statistique, si la sagacité de la raison n'en contrôle pas les chiffres. Un observateur bien plein de son sujet qui s'en irait, de ville en ville, compulser les registres de l'état civil pour comparer les degrés de salubrité des diverses régions, constaterait la mortalité la plus rapide précisément dans les localités réputées les plus saines. Et qu'on ne se récrie pas contre l'hypothèse. Les statisticiens systématiques ont eu bien souvent de ces naïvetés et ont proclamé des résultats tout aussi judicieux.

Digitized by Google

Ajoutons que, pour avoir de l'autorité, il semble que les observations statistiques devraient embrasser la plus longue durée de la vie de l'homme, ou environ un siècle. Que vaudront-elles pour le siècle suivant? Et même, durant le cours d'un siècle, combien de changements seront survenus dans la législation, dans la médecine, dans l'hygiène, dans l'aisance générale, dans les mœurs, dans toutes les conditions matérielles et morales qui exercent certainement sur la mortalité une grande influence! La vaccine a combattu avec succès une des maladies les plus redoutées de nos pères : a-t-elle, comme l'affirment quelques médecins, débilité toutes les constitutions, infecté le sang et inoculé le germe d'autres maladies? Les enfants sont aujourd'hui l'objet de soins plus vigilants et plus éclairés peut-être qu'à aucune autre époque. Une des choses qui paraissent le mieux démontrées, à l'honneur de la tendre sollicitude des parents, et, je le veux bien aussi, à l'honneur de la médecine, c'est que la mortalité, si effrayante autrefois dans le bas âge, s'est notablement ralentie, au moins parmi les classes aisées. Cette vérité a été mise en grand relief par les associations tontinières d'enfants. Au moment de la liquidation de ces associations, les survivants, qui avaient compté sur le bénéfice des extinctions, ont été surpris de se trouver si nombreux au partage du gâteau convoité, et un fait consolant pour l'humanité est devenu pour leurs intérêts d'argent une vraie déconvenue. Mais toutes les conséquences de ce fait seront-elles également consolantes? Si la mortalité a diminué dans l'enfance, n'a-t-elle pas augmenté dans la jeunesse? Ces enfants débiles, qui autrefois étaient emportés dès le bas âge, dont on a réussi à soutenir l'existence jusqu'à la majorité, fourniront-ils une longue carrière? Quelles générations préparent à l'avenir leurs alliances? Et, au point de vue social, lequel vaut le mieux, d'une famille limitée à trois enfants qui parviendront tous à l'âge adulte, ou d'une famille de six enfants, plus durement élevés, entourés de soins moins attentifs, dont trois auront été enlevés dès le berceau, dont les trois autres plus robustes arriveront seuls à se perpétuer? Je n'ose pas répondre, je craindrais qu'une logique brutale ne me conduisît par ses déductions aux coutumes barbares de la Chine. Je me borne à indiquer comment toutes ces questions se croisent et se mêlent. Il serait trop facile de multiplier ainsi les points d'interrogation. La statistique essayera de grouper ses observations, leurs éléments seront incessamment dérangés. La statistique, j'en reviens toujours à cette conclusion, est une toile de Pénélope.

J'avouerai même que j'avais entrepris cette étude avec plus de confiance qu'il ne m'en reste dans les résultats acquis pour constater les lois de la mortalité. Les écarts que je remarque entre les tables des divers observateurs sont si énormes, qu'ils excèdent toute vrai-

Digitized by Google

semblance. Par exemple, sur 1,000 individus nés la même année, en survivrait, à l'âge de 60 ans, 96 à Londres et 314 dans le canton de Vaud, 270 dans la Suède entière et 50 seulement à Stockholm. J'ai grand'peine à admettre de telles différences. De nos jours, M. Quetelet, en Belgique, et M. Demonferrand, en France, se sont livrés à de laborieuses recherches pour rectifier les erreurs des anciennes tables; ils ont non-seulement proposé de nouveaux chiffres, mais, ce qui est plus grave, renversé des rapports qu'on avait crus bien démontrés. Ainsi il était universellement admis que les femmes avaient une longévité sensiblement supérieure à celle de l'homme, et le gouvernement britannique, qui constitue encore des rentes viagères, a basé sur ce fait des tarifs distincts pour les deux sexes. Les observateurs que je viens de citer le contestent et trouvent, au contraire, chez la femme, à partir de l'âge de 26 ans environ, une mortalité supérieure. Sont-ils plus sûrs de leurs renseignements que leurs devanciers? Les relevés sont-ils plus exacts ou les faits ont-ils changé? Je me souviens d'un maire de village qui, recevant de son préfet un de ces questionnaires destinés à se fondre dans la statistique administrative, mit de bonne foi, en regard de la question *superficie*, la réponse *aucune*. Parmi les documents que rassemble la statistique, il y en a beaucoup de cette valeur. Les personnes disposées à accorder à ses informations le plus de confiance reconnaissent qu'il y a en cette matière une foule de perturbations et d'influences irrégulières, les unes locales, les autres générales, comme les guerres, les épidémies, les révolutions. « En raison de toutes les causes d'erreur et d'incertitude dont nous avons signalé les principales, dit M. Cournot, on observe de très-grandes divergences dans les tables de mortalité. »

On pourrait craindre, d'après ce qui précède, que les tarifs des assurances sur la vie, lesquels sont basés sur des tables de mortalité, ne méritassent pas de confiance et ne rendissent ces opérations fort dangereuses; et cependant on a pu constater que, de toutes les Compagnies d'assurances, celles qui opèrent sur les chances de la mortalité sont celles qui ont eu les succès les plus constants et les plus réguliers. Mais il est à remarquer que ces Compagnies rendent très-rarement des comptes annuels, ainsi que le font les autres entreprises d'assurances. Elles procèdent par périodes plus longues, de dix, de sept, de cinq ou au moins de trois ans, en sorte que les résultats qu'elles publient sont déjà des moyennes de plusieurs années. En outre, ces Compagnies se divisent en deux classes : les unes sont purement mutuelles, et alors le degré d'erreur dont sont affectés les tarifs a peu d'importance pour la masse des assurés; les autres prennent des engagements fixes et se proposent de recueillir

Digitized by Google

des bénéfices : ce qui leur importe donc, ce n'est pas d'avoir une table de mortalité exacte, mais une table manifestement avantageuse, et indiquant des résultats sensiblement différents de ceux qui se révéleront parmi leurs assurés. Elles sont dans la situation des fermiers des jeux publics : elles se réservent une partie des chances, et une partie assez notable pour qu'il n'y ait pas péril que les anomalies du hasard fassent sauter la banque. Il en doit être ainsi; car la sécurité de l'opération est le premier intérêt des assurés, alors surtout qu'on contracte à long terme et pour toute la durée de sa vie. Enfin, à la différence des fermiers de jeux publics, les Compagnies d'assurances sur la vie admettent leurs clients à participer largement à leurs bénéfices; elles restituent ce que ces bénéfices auraient d'excessif, et les assurés reçoivent comme accumulation d'épargnes la moitié ou les trois quarts, parfois une proportion plus forte encore de la représentation des chances favorables que s'était réservées le banquier pour maintenir son crédit inébranlable. Cette combinaison ingénieuse corrige donc aussi l'abus des tarifs trop élevés, et justifie les Compagnies de continuer l'emploi de tables de mortalité reconnues erronées. D'ordinaire cependant elles en rectifient, d'après leur propre expérience, les erreurs trop manifestes, celles du moins qui leur seraient préjudiciables, particulièrement aux âges avancés.

La statistique établie par les Compagnies d'assurances elles-mêmes est certainement celle qui présentera le plus de garanties par la perfection des procédés, celle qui aura le plus d'autorité; mais il est clair que cette autorité sera toute spéciale. Les observations des Compagnies seront circonscrites aux classes qui composent leur clientèle habituelle; elles indiqueront assez correctement, dans une période donnée, les lois de la mortalité parmi les individus bien portants, sainement constitués, et en possession des aisances de la vie. Elles n'auront aucune valeur pour l'ensemble de la population, et n'échapperont d'ailleurs pas à l'influence des perturbations successives amenées par les épidémies, par les révolutions, et par la mobilité des mœurs.

Quand une table de mortalité, quelle qu'elle soit, a été adoptée comme expression de la vérité, tous les calculs de probabilité s'en déduisent avec une précision aussi rigoureuse que ceux des jeux de hasard. Les chances de la vie n'apparaissent plus en effet que comme des combinaisons fortuites, égales entre elles aux mêmes âges, et dont les nombres sont connus et limités. S'il est admis que, sur 1,000 enfants qui naissent, il en subsiste 600 à l'âge de 10 ans (je prends la table de Deparcieux), il est clair que chaque enfant naissant a 600 chances sur 1,000 d'atteindre cet âge, autrement dit que sa probabilité de vivre 10 ans est 6 dixièmes ou 3 cinquièmes; ou en-

Digitized by Google

core qu'il y a trois à parier contre deux qu'il vivra 10 ans. La même table montre le nombre des survivants réduit à 500 à l'âge de 30 ans. L'enfant naissant a donc 500 chances sur 1,000 d'atteindre cet âge, ou une probabilité exactement égale à moitié. L'enfant de 10 ans en a une probabilité beaucoup plus forte, qui est de 5 sixièmes, puisqu'il a 500 chances sur 600 en sa faveur. La comparaison des nombres de la table donnera immédiatement ainsi toutes les probabilités simples qu'on pourra désirer. C'est à l'âge de 66 ans que le nombre des vivants se trouve à peu près du quart des 1,000 naissances, ou de la moitié des 500 survivants de 30 ans. Un homme de 30 ans a donc juste autant de chances d'atteindre l'âge de 66 ans qu'il en avait à sa naissance d'atteindre celui de 30. Et, chose dont l'énoncé semble fort étrange, après avoir déjà vécu 30 ans, il lui reste une vie probable de six ans plus longue que celle qu'il avait à sa naissance.

La table de mortalité donnera de même, presqu'à première vue, la probabilité qu'un individu d'un âge quelconque a de mourir, soit dans le cours de l'année, soit dans un laps de plusieurs années. La probabilité de mourir sera toujours la différence entre l'unité et la probabilité de survivre. Mais, pour peu que la question se complique, le calcul devient laborieux. Si l'on demande, par exemple, la probabilité qu'un homme de 30 ans a de mourir avant son père qui en a 60, ou la probabilité qu'ils ont de vivre tous les deux après 15 ans, ou celle qu'a le fils de survivre 20 ans à son père, l'opération s'embarrasse déjà singulièrement. Ces questions de survivance sont loin d'être toujours oiseuses. Dans les dispositions testamentaires, et dans les conditions de la famille, il y a souvent des particularités qui leur donnent un intérêt pratique. Ainsi un homme peut vouloir s'imposer des sacrifices en faveur non de ses héritiers en général, mais d'une seule personne désignée, d'une femme, d'une sœur, d'un ami sur qui se concentrent toutes ses affections, ou à qui l'attachent des obligations étroites. S'il perdait cet être chéri, l'assurance qu'il désirerait contracter lui paraîtrait sans objet. On aura donc besoin de calculer la probabilité de la survivance pour déterminer la prime d'une assurance qui ne profiterait qu'à un bénéficiaire unique dont le prédécès annulerait l'opération.

L'analyse algébrique se joue librement dans les combinaisons multiples de ces problèmes, dont les conditions peuvent être variées à l'infini. En Angleterre surtout la sagacité des mathématiciens s'y est donné ample carrière. On composerait une vaste bibliothèque des ouvrages spéciaux où les méthodes sont discutées et les solutions réduites en formules. D'innombrables tableaux ont été dressés avec une merveilleuse patience, indiquant, dans toutes les hypothèses qu'on a pu prévoir, les valeurs des annuités viagères et des assurances. Indé-

Digitized by Google

pendamment des auteurs classiques et des documents publiés, chacune des Compagnies importantes rétribue, sous le nom d'*actuary*, un calculateur, un fonctionnaire scientifique, qui est souvent en effet un savant distingué, dont la mission est de présider aux inventaires, de rassembler des statistiques, de résoudre les problèmes nouveaux.

Aucune autre industrie au monde ne s'exerce et ne se produit avec un semblable appareil scientifique. Aucune autre ne traite les affaires en consultant des formules d'algèbre et des tables de logarithmes. Tout est précis, réglé, mathématiquement chiffré. Les assurances sur la vie sont vraiment l'application la plus incontestablement utile, la mieux justifiée par l'expérience, du calcul des probabilités. Leurs succès progressifs sont le triomphe de cette science. Et cependant, je ne crains pas de le dire, ici encore cette science est fausse. Les tables de mortalité qui lui servent de base ne sont que des hypothèses plus ou moins plausibles, n'ont qu'une valeur conventionnelle, et les erreurs qu'elles recèlent affectent d'erreur tous les calculs. Ce degré d'erreur, variable suivant les âges, variable suivant les conditions de chaque problème, est absolument inassignable. La science a dû confesser elle-même son infirmité lorsque les Compagnies d'assurance lui ont posé une question en apparence assez simple, et lui ont demandé une règle fixe pour distribuer dans des proportions équitables la partie de leurs bénéfices qui doit être restituée aux assurés. Ce problème a donné lieu à de vives controverses et a déconcerté les plus habiles calculateurs, lesquels n'ont pu parvenir à se mettre d'accord. Un grand nombre de solutions diverses ont été proposées, elles conduisaient toutes à des résultats absurdes, qui portaient témoignage de la disproportion des tarifs dont cette seconde opération aurait dû vérifier l'exactitude. Il a fallu que les Compagnies adoptassent arbitrairement des procédés de tâtonnement en interdisant aux assurés de les contrôler. On a donc eu par là une démonstration *à posteriori* de la fausseté des tarifs et de l'inégale distribution du degré d'erreur dont ils sont affectés.

Il est facile d'ailleurs d'en avoir *à priori* la démonstration frappante. Pour appliquer aux lois de la mortalité les formules qui régissent les jeux de hasard, on a dû en effet supposer, comme je l'ai dit, que les chances de la vie à chaque âge étaient des combinaisons *fortuites*, *égales entre elles*, et dont les nombres précis étaient *limités*. Sans cela, point d'assimilation possible. Or cette hypothèse est fausse de tous points. Les chances de la vie ne sont pas purement fortuites, puisqu'elles sont influencées par tant de causes morales. Elles ne sont pas égales entre elles, la diversité des tempéraments, des professions, des résidences, des habitudes, des conditions d'aisance, les variant au contraire à l'infini parmi les individus du même âge. Enfin,

Digitized by Google

leurs nombres ne sont pas limités, puisque la durée maximum de la vie n'a pas de bornes précises. Toutes les tables de mortalité s'arrêtent forcément à une limite conventionnelle que les unes fixent à 86, d'autres jusqu'à 97 ans. Il y a cependant des hommes qui vivent au delà, il y a même des centenaires. Les exemples en sont si rares, a-t-on dit, qu'on n'a pas jugé utile d'en faire l'objet d'aucune observation spéciale. Il est cependant manifeste qu'une rente viagère sur la tête d'un homme de 86 ans, ou de tout autre âge maximum d'une table de mortalité, a encore une certaine valeur. Pour la science, cette valeur sera nulle ou égale à zéro. Il est évident qu'ici la science se heurte à l'absurde, qu'elle a commis le sophisme qu'on appelle dans l'école l'*énumération incomplète*, et que les chances qu'elle a négligées auront vicié tous ses calculs. Le vénérable chancelier Pasquier, un habitant des capitales insalubres, n'a pas demandé la permission des statisticiens pour étonner et charmer ses amis par la prolongation d'une robuste vieillesse qui n'est pas selon la formule.

Et je prie le lecteur de vouloir bien remarquer que ces objections sont tout à fait indépendantes de l'imperfection des tables de mortalité et même des perturbations dont j'ai signalé l'inévitable influence. Elles tiennent aux conditions intrinsèques du problème. Elles subsisteront, quels que soient les progrès de la statistique, et quand bien même on supposerait la mortalité stationnaire.

Je conclus donc que le calcul des probabilités, appliqué aux chances de la mortalité, ne donne que des approximations, n'est qu'un procédé perfectionné du tâtonnement, et doit renoncer à la prétention d'être une science exacte. Il n'en est pas moins très-utile, puisqu'il a pu régir, dans des conditions suffisantes de sécurité, une des institutions sociales les plus intéressantes des temps modernes, et la préserver des erreurs grossières qui auraient précipité sa ruine.

VII

Je ne pousserai pas plus loin cette discussion; je n'ai voulu que donner au lecteur un aperçu des principes d'une science dont on a fait bien du bruit, qui, renfermée dans son domaine légitime, a un intérêt théorique considérable et quelques applications utiles, mais qui m'a paru beaucoup trop orgueilleuse, trop ambitieuse, et qui a égaré ses plus illustres représentants jusqu'à de véritables divagations. J'ai protesté, au nom de la liberté morale, contre leurs entreprises sur le domaine de la conscience; au nom de l'histoire contre

Digitized by Google

leur scepticisme dogmatique ; au nom du sens commun contre l'absurdité de cette révélation nouvelle des chiffres qu'on a osé nommer l'arithmétique sociale. J'ai montré que, dans leur préoccupation exclusive des lois mécaniques, ils ont méconnu la notion même du hasard; j'ai essayé de rétablir la signification de ce mot et la réalité de l'idée qu'il exprime. Je me suis efforcé, et j'espère y être parvenu, de rassurer les croyances religieuses qu'aurait pu inquiéter l'autorité hautaine des mathématiques, et j'ai signalé quelques-unes des défaillances de cette autorité. C'est à cela surtout, je l'avoue, que je me suis complu. Humble chrétien, je me suis vu menacé par un ennemi arrogant, armé de toutes pièces, comblé de tous les honneurs, plein d'une superbe confiance dans la marche irrésistible de sa conquête et de mépris pour mes moyens de défense. Je lui ai rendu dédains pour dédains; je suis allé à sa rencontre, et j'ai marché sur ses pieds d'argile.

Si la science restait chez elle, si elle renonçait à ses tendances usurpatrices, je n'aurais pour elle que des respects. L'analyse transcendante des géomètres est certainement l'un des plus puissants efforts de l'intelligence. Je le salue de mes hommages comme tout ce qui élève l'esprit humain. Le calcul des probabilités, que le grand nom de Pascal protége encore contre les aberrations de ses successeurs, est une branche très-ingénieuse de l'analyse. La statistique, bien qu'on ne doive pas l'accueillir sans beaucoup de réserves, est un précieux indicateur qu'une raison judicieuse consultera souvent avec fruit. Tout cela est vrai; mais tout cela ne saurait ni remplir le cœur de l'homme, ni suffire à la conduite des sociétés. Dans l'ordre intellectuel, les dons du génie et la froide raison elle-même; dans l'ordre moral, la liberté, le dévouement, l'honneur, la fidélité, les vertus du foyer domestique et l'héroïsme du soldat, le simple verre d'eau donné au pauvre; dans l'ordre religieux, la foi, l'espérance et l'amour, sont choses qu'on ne calculera pas et qui demeureront supérieures à tous les calculs. Gloire à Dieu, et paix aux hommes de bonne volonté! Les mathématiques n'atteindront jamais à la sublimité de cette formule.

ALFRED DE COURCY.

Digitized by Google

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

C'est une chose digne de remarque que, de tous ceux qui ont écrit sur Alexis de Tocqueville depuis qu'une mort prématurée l'a enlevé à ses amis et à la France, nul n'ait songé à faire sur son talent, comme écrivain, une étude purement littéraire. Il y a là un signe des temps où nous vivons. La mort de Tocqueville, la publication de ses œuvres inédites par M. de Beaumont, la mémorable séance académique dont le retentissement dure encore, ont offert trois occasions successives de parler de lui. Les écrivains les plus éminents les ont saisies; ils ont étudié avec autant de conscience que de talent la nature de son esprit, ses doctrines, sa vie politique, les détails attachants de sa vie privée; quelques-uns même, en appréciant le philosophe ou l'homme politique, ont émis plusieurs idées d'une vraie valeur sur l'homme de lettres; mais aucun, même parmi les plus autorisés à porter un jugement en matière littéraire, n'a paru s'attacher à ce dernier point de vue avec assez de prédilection pour en faire l'objet principal de son travail et pour vouloir aller tout à fait au fond des questions qui s'y rattachent.

Deux des premiers maîtres de notre temps dans l'éloquence écrite ou parlée se rencontrent au sein de la réunion la plus littéraire de France, et dans cette arène, pleine jadis du bruit de tant de dissertations sur l'art d'écrire, on les voit échanger à peine quelques mots qui touchent ce sujet.

Digitized by Google

Il faut bien qu'il y ait quelque cause profonde pour écarter ainsi les esprits les plus distingués et en même temps les plus divers d'un terrain sur lequel ils devraient être si naturellement amenés. Cette cause n'est peut-être pas si cachée ni si difficile à découvrir qu'il semblerait à première vue; il suffit, je crois, de porter quelque attention à ce qui se passe autour de nous pour reconnaître que des résultats dans lesquels on serait tenté d'abord de trouver quelque chose de bizarre sont au contraire tout à fait naturels, et, pensant démêler à quoi ils tiennent, je n'hésite pas à dire que je m'en réjouis.

Je m'en réjouis, parce que cette force secrète qui nous distrait momentanément des intérêts purement littéraires n'est autre, à mes yeux, qu'un certain réveil de l'esprit public. Si l'on a signalé surtout dans Tocqueville le penseur, l'homme politique, le défenseur éclairé de toutes les libertés, c'est, si je ne me trompe, parce que chacun songe plus en soi-même à des questions de liberté et de politique qu'on n'a occasion, par le temps qui court, de le montrer à l'extérieur; c'est que le besoin de se nourrir de fortes pensées commence, comme à certaines époques de transition, à l'emporter sur celui de goûter la forme dont elles sont revêtues. Tout cela, ce sont des symptômes, et, je le répète, plus je réfléchis à leur signification, plus je me réjouis.

Mais qu'il soit permis à une amitié presque aussi longue que nos deux vies, aussi profonde que le cœur de Tocqueville était capable de la ressentir, d'exprimer ici, sans vaine réticence, quelques regrets qu'il ne me semble pas défendu d'avouer.

Je ne puis me faire à la pensée que, jusqu'à ce jour, au milieu des pieux devoirs rendus à une mémoire illustre, il soit resté, si je puis m'exprimer ainsi, comme une sorte de lacune, et j'aimerais à la voir remplie. J'avais espéré que quelqu'un de nos plus habiles critiques, tenté par un sujet, selon moi, plein d'intérêt, nous donnerait, à cet égard, une entière satisfaction. Je me sens très-privé de titres pour oser substituer ma voix à la leur, et cependant, soutenu par un très-grand désir de me rapprocher du but autant que mes forces me le permettront, je me hasarde au milieu de difficultés dont je crois, du moins, pouvoir dire que j'aperçois toute l'étendue.

J'ai contre moi, je le sais, outre mon insuffisance, le tort même de mon amitié qui peut me rendre suspect à plusieurs de préventions trop favorables à l'auteur que j'étudie, et qui peut aussi, je l'avoue encore, rendre cette suspicion légitime et me devenir quelquefois, à mon insu, une cause effective d'erreur.

J'ai pour moi, d'autre part, les possibilités exceptionnelles que m'a fournies ma vie. J'ai vécu, je puis dire, si près des productions littéraires d'Alexis de Tocqueville, j'ai tellement assisté, dans ses principales œuvres, au travail progressif de la création, que mon at-

Digitized by Google

tention a été peut-être plus captivée que celle d'un autre par l'étude de sa manière de faire. Aussi, en parlant librement de son talent d'homme de lettres, tel que je le comprends, n'ai-je aucunement la prétention d'émettre des idées générales en matière de critique, mais simplement la volonté plus modeste de me former une opinion propre sur un certain écrivain en particulier. Je suis d'ailleurs soutenu par cette conviction qu'étudier aussi à fond que possible la forme littéraire d'un auteur, c'est contribuer pour sa part, et après que d'autres l'ont jugé d'un point de vue peut-être plus élevé, à entrer plus avant dans l'homme même et dans le plus intime secret de ses pensées.

On peut dire d'Alexis de Tocqueville, considéré au point de vue littéraire, qu'il a aimé la forme avec autant de passion que ceux qui la préfèrent au fond, et qu'il a cependant préféré toujours le fond à la forme, car il n'a jamais pris la plume qu'obsédé par des pensées qu'il éprouvait le besoin de livrer au public. Cette passion de la forme était déjà née en lui avant qu'il en eût lui-même conscience, et c'est ce qu'on voit bien, pour peu qu'on veuille feuilleter ses premiers essais de jeunesse ou que l'on jette les yeux sur ses lettres les plus intimes, écrites parfois à des camarades encore presque enfants.

Ceux qui ont étudié de préférence le fonds même de ses idées et ses doctrines ont signalé, comme un trait caractéristique de cet esprit consciencieux, la persévérance avec laquelle il réagit sur sa propre pensée plutôt que d'y tolérer quelque chose d'inachevé. On le retrouve, dans les plus petits détails de son style, aussi fidèle à cette habitude que dans ses méditations les plus profondes. Aussi, point de ces négligences, de ces mots de remplissage, de ces passages ébauchés que se permettent, de nos jours, les écrivains même les plus célèbres; partout une grande pureté de langage, une recherche assidue de la perfection ; il semble voir un ciseleur, attaché à son œuvre, qui en travaille chaque contour avec une industrieuse habileté.

Son expression est constamment noble, même lorsqu'elle paraît tout unie. Chaque mot a une valeur; chaque terme est d'une propriété admirable et semble sortir, par la force des choses, de la pensée même qui l'engendre. On ne sent jamais l'effort pour atteindre à l'énergie. Nulle trace de ces expressions ambitieuses et vagues où la pensée nage entre divers sens; aucune tendance à emprunter des mots au langage spécial d'une profession ou d'une classe pour les transporter dans l'usage général, aucun néologisme stérile, aucune vaine hardiesse, vices littéraires des époques d'égalité sociale si finement signalés dans un chapitre de la *Démocratie*.

Lorsqu'une expression appartient à la fois au style familier et au grand style, elle a pour Tocqueville un attrait particulier. Ce sont

Digitized by Google

pour lui des occasions de tempérer la dignité habituelle de son langage par une heureuse nuance de naturel et d'aisance ; il trouve ainsi parfois, avec une grâce charmante, la facilité de glisser une légère teinte d'ironie sous les formes les plus nobles et en conservant à sa phrase cette physionomie sérieuse qui lui sied si bien.

Dans le choix de ses mots, il y a quelquefois de l'éclat, quoique jamais il n'y vise, mais plus généralement une force calme et qui se possède; certaines expressions ont, par leur modération même, quelque chose d'accablant.

Il a de commun avec les grands maîtres l'accord parfait des mots qui se commandent les uns les autres. Essayez, dans l'une de ses phrases, de faire certains échanges d'épithètes entre les mots auxquels elles s'appliquent, de modifier des qualifications, d'altérer, même très-légèrement, la relation qui lie ensemble les parties élémentaires du discours, et vous verrez si une telle entreprise est exécutable. Plus vous persévérerez dans vos essais, et plus vous sentirez la difficulté grandir, ce qui est le cachet de la vraie perfection.

Cette qualité si rare et si précieuse de la rectitude irréprochable dans les assemblages de mots fait d'autant plus ressortir certaines associations hardies d'expressions. Tocqueville possède à fond cet art suprême de pousser aussi loin que le goût peut le permettre des rapprochements de mots qui sembleraient s'exclure et qui saisissent l'esprit par un imprévu savamment combiné, aussi habile d'ailleurs à sauver ces dissonances par l'exquise justesse du sens général où elles sont encadrées qu'il s'est montré entreprenant à les oser.

Sa phrase est étudiée avec une application sévère et un scrupule bien rares en ce siècle. Son déploiement ne fait qu'un avec le déploiement de la pensée. Tocqueville n'aimait pas à découper en phrases successives les diverses idées secondaires qui se rattachent à une même idée principale. C'était, selon lui, courir le risque de rendre moins étroit, aux yeux du lecteur, le lien qui les unit; mais il était surtout frappé des inconvénients de cette méthode, lorsqu'il s'agissait simplement des nuances d'une même idée, car il sentait que les dégradations de teintes sont ainsi bien moins fondues et que des facettes à reflets variés remplacent toujours mal une période unique et complète où l'image entière vient se former. Guidé par un sentiment si délicat des effets du langage, il aborda de front, dès son début dans la carrière, les difficultés qu'une pareille méthode lui créait. On sent encore, dans certaines phrases de la *Démocratie*, quelques vestiges d'efforts, de la complication; mais il devint de jour en jour plus maître de sa plume, et l'*Ancien Régime* offre fréquemment d'admirables exemples de longues périodes aux formes les plus variées, pleines de souplesse dans chacun de leurs mouvements et de liberté dans l'allure,

Digitized by Google

où la place de chaque mot est calculée avec une science profonde, pour graduer, dans un ordre prévu, les impressions successives que devra recevoir l'esprit du lecteur :

« Cependant la Révolution suit son cours : à mesure que l'on voit apparaître la tête du monstre, que sa physionomie singulière et terrible se découvre; qu'après avoir détruit les institutions politiques elle abolit les institutions civiles, après les lois change les mœurs, les usages, et jusqu'à la langue; quand, après avoir ruiné la fabrique du gouvernement, elle remue les fondements de la société et semble enfin vouloir s'en prendre à Dieu lui-même; lorsque bientôt cette même Révolution déborde au dehors, avec des procédés inconnus jusqu'à elle, une tactique nouvelle, des maximes meurtrières, des opinions *armées*, comme disait Pitt, une puissance inouïe qui abat les barrières des empires, brise les couronnes, foule les peuples, et, chose étrange! les gagne en même temps à sa cause; à mesure que toutes ces choses éclatent, le point de vue change. » (*Ancien Régime et Révolution.*)

Une période de ce genre dispenserait presque d'en citer d'autres. En voici une seconde du même ouvrage :

« Les hommes du dix-huitième siècle ne connaissaient guère cette espèce de passion du bien-être qui est comme la mère de la servitude, passion molle et pourtant tenace et inaltérable, qui se mêle volontiers et pour ainsi dire s'entrelace à plusieurs vertus privées, à l'amour de la famille, à la régularité des mœurs, au respect des croyances religieuses, et même à la pratique tiède et assidue du culte établi, qui permet l'honnêteté et défend l'héroïsme, et excelle à faire des hommes rangés et de lâches citoyens. Ils étaient meilleurs et pires. »

La phrase de Tocqueville exige des esprits superficiels et légers un certain degré d'attention qui parfois les met à la gêne, parce qu'elle les contraint à sortir de leurs habitudes distraites; aux esprits sérieux, elle paraît un modèle exceptionnel de clarté ; plus on la relit, plus cette clarté vous illumine, et, si vous y revenez après un long espace de temps, vous vous retrouvez incontinent au même point de lumière où vous étiez resté. On a fait la même remarque sur le nombre limité d'écrivains qui ont laissé une vraie trace dans la carrière des lettres.

Quelques écrivains se sont plu à guider l'esprit du lecteur par les mêmes voies où ils avaient passé eux-mêmes et à lui faire découvrir progressivement les aperçus de détail à travers lesquels ils s'étaient élevés à des conclusions générales. Voltaire commence par une anecdote, la Bruyère par un petit trait; puis il s'en présente un autre; le point de vue s'étend insensiblement; votre esprit s'ouvre, soupçonne

Digitized by Google

peu à peu où on le mène, et, jouissant enfin avec délices des plaisirs de la découverte, devance l'auteur, qui se hâte alors de faire tomber en plein sur vous l'idée générale habilement gardée pour la fin. Cette manière est plus familière, plus dégagée, plus aimable pour le lecteur, qui se sent traité par son auteur en compagnon intellectuel, convié à une entreprise commune. Mais telle n'est point la marche habituelle de ceux qui se communiquent au public. Tocqueville, comme un grand nombre d'écrivains distingués, place volontiers sur le premier plan l'idée principale qu'il veut mettre en lumière; il semble trouver plus simple et peut-être plus respectueux de vous dire d'abord et sans détour le fond de sa pensée; puis il l'explique, la justifie, l'appuie d'arguments ou d'exemples, en développe les conséquences, en fouille les moindres replis, vous presse, vous ébranle, vous convainc. L'alinéa, cette petite composition en raccourci, qui doit cependant être complète et former un tout comme les compositions plus étendues, est souvent chez Tocqueville un vrai chef-d'œuvre.

Je n'en choisirai qu'un exemple. Il s'agit de découvrir quelles seront, chez les nations démocratiques, les véritables sources de la poésie :

« On peut prévoir que les poëtes qui vivent dans les âges démocratiques peindront des passions et des idées, plutôt que des personnes et des actes.

« Le langage, le costume et les actions journalières des hommes dans les démocraties se refusent à l'imagination de l'idéal. Ces choses ne sont pas poétiques par elles-mêmes, et elles cesseraient d'ailleurs de l'être, par cette raison qu'elles sont trop bien connues de tous ceux auxquels on entreprendrait d'en parler. Cela force les poëtes à percer sans cesse au-dessous de la surface extérieure que les sens leur découvrent, afin d'entrevoir l'âme elle-même. Or il n'y a rien qui porte plus à la peinture de l'idéal que l'homme ainsi envisagé dans les profondeurs de sa nature immatérielle.

« Je n'ai pas besoin de parcourir le ciel et la terre pour découvrir un objet merveilleux, plein de contrastes, de grandeurs et de petitesses infinies, d'obscurités profondes et de singulières clartés; capable à la fois de faire naître la pitié, l'admiration, le mépris, la terreur. Je n'ai qu'à me considérer moi-même : l'homme sort du néant, traverse le temps, et va disparaître pour toujours dans le sein de Dieu. On ne le voit qu'un moment errer sur la limite des deux abîmes où il se perd.

« Si l'homme s'ignorait complétement, il ne serait point poétique, car on ne peut peindre ce dont on n'a pas l'idée. S'il se voyait clairement, son imagination resterait oisive et n'aurait rien à ajouter au tableau. Mais l'homme est assez découvert pour qu'il aperçoive quelque chose de lui-même, et assez voilé pour que le reste s'enfonce dans des ténèbres impénétrables parmi lesquelles il plonge sans cesse, et toujours en vain, afin d'achever de se saisir.

Digitized by Google

« Il ne faut donc pas s'attendre à ce que, chez les peuples démocratiques, la poésie vive de légendes, qu'elle se nourrisse de traditions et d'antiques souvenirs, qu'elle essaye de repeupler l'univers d'êtres surnaturels auxquels les lecteurs et les poëtes eux-mêmes ne croient plus, ni qu'elle personnifie froidement des vertus et des vices qu'on veut voir sous leur propre forme. Toutes ces ressources lui manquent; mais l'homme lui reste, et c'est assez pour elle. Les destinées humaines, l'homme pris à part de son temps et de son pays, et placé en face de la nature et de Dieu, avec ses passions, ses doutes, ses prospérités inouïes et ses misères incompréhensibles, deviendront pour ces peuples l'objet principal et presque unique de la poésie; et c'est ce dont on peut déjà s'assurer, si l'on considère ce qu'ont écrit les plus grands poëtes qui aient paru depuis que le monde achève de tourner à la démocratie.

« Les écrivains qui, de nos jours, ont si admirablement reproduit les traits de Child-Harold, de René et de Jocelyn, n'ont pas prétendu raconter les actions d'un homme; ils ont voulu illuminer et agrandir certains côtés encore obscurs du genre humain.

« Ce sont là les poëmes de la démocratie. » (*Démocratie*, IIe partie.)

Tocqueville a livré au public trois grands ouvrages : la première partie de la *Démocratie*, la seconde, et l'*Ancien Régime*. Si l'on étudie, dans chacune de ces œuvres capitales, l'ordonnance générale du sujet, le classement des matières, le rang auquel arrive successivement chaque chapitre, on reconnaît avec une véritable satisfaction que là encore se rencontre un mérite qu'on ne saurait nommer autrement qu'une beauté littéraire. L'enchaînement des idées, depuis le commencement jusqu'à la fin d'un même ouvrage, est parfaitement logique; le choix de la place assignée à chaque objet est toujours naturel et motivé; il est quelquefois habile; l'auteur, appréciant la disposition d'esprit dans laquelle il laissera le lecteur à la fin d'un morceau, calcule avec justesse les positions relatives dans lesquelles les diverses parties se feront le mieux valoir réciproquement; l'étendue consacrée à chacune répond d'ordinaire à son importance, et les principales masses se balancent de manière à faire de l'œuvre entière un grand tableau dont l'œil saisit aisément la composition générale. A mesure que l'on avance, la pensée s'élève, l'intérêt va croissant, et le lecteur se sent de plus en plus porté par le sujet jusqu'au dénoûment final.

Si Tocqueville excelle dans les détails du style, et si ses œuvres offrent de beaux modèles pour la structure de l'ensemble, il est un genre de composition intermédiaire où il ne parvint que plus péniblement au succès et d'une manière moins sûre. Je veux parler de ces subdivisions principales d'un livre qui sont déjà une entreprise de plus longue haleine que les simples détails ; je rendrai, je crois, assez exactement ma pensée, en adoptant, pour les désigner, la dénomina-

Digitized by Google

tion générale de chapitre. L'objet habituel d'un chapitre est de prendre seulement l'une des questions dont se compose l'œuvre entière, mais de la traiter à fond, de la retourner sous toutes ses faces, d'en analyser les détails et quelquefois les conséquences les plus éloignées. Un chapitre expose, discute, démontre, conclut; c'est un petit livre dans un grand.

Tocqueville n'était que trop richement doué de toutes les qualités nécessaires pour accomplir une pareille tâche. Leur abondance même lui fut quelquefois nuisible; la multiplicité des vues qu'il croit opportun de soumettre aux yeux du lecteur pour l'éclairer parfaitement rend, en certains endroits, leur arrangement plus difficile; une crainte exagérée de ne pas être assez compris expose l'auteur à redire, sous des formes nouvelles et souvent avec de si heureuses nuances et de telles beautés qu'on aurait à peine le courage d'en réclamer la suppression, des choses qu'il a cependant déjà dites; on citerait des passages où il revient visiblement sur sa trace, et le mouvement général en est ralenti. On sent plus d'une fois, dans ses écrits, l'homme qui se replie sur lui-même pour trouver l'expression qui fera le mieux pénétrer une idée neuve et imprévue dans l'esprit fermé du lecteur. Il voit d'avance combien les notions antérieures de ceux auxquels il s'adresse, leurs préjugés, leurs fausses lumières, sont contraires aux vérités qu'il tente de leur inculquer, et il ne sait pas assez, dans ses premières productions, leur cacher la contrainte qu'il s'impose pour triompher de leurs résistances.

Il lui fallut toute l'expérience de l'âge mûr et la juste, mais tardive confiance que devait enfin lui inspirer l'éclatant succès de la *Démocratie*, pour prendre un vol plus libre et s'affranchir de ces scrupules intellectuels dont sa marche était embarrassée. On le voit plus d'une fois, dans l'*Ancien Régime*, s'avancer d'un pas délibéré, entraînant tant de nuances délicates, d'idées complexes, de réflexions profondes dans un mouvement général et irrésistible. C'est dans de tels morceaux, où son talent est tout à fait à l'aise, qu'il faut voir avec quel art il sait amener de loin les beautés les plus frappantes de son style, y préparer progressivement l'esprit du lecteur, et jeter à la fin d'un chapitre une pensée que vous sentez venir de dix pages en arrière, et qui, ainsi placée, produit souvent le plus merveilleux effet.

S'il fallait s'appuyer ici de quelques exemples, on retrouverait aisément dans ses divers écrits bien des morceaux où il a su éviter la complication que j'ai signalée plus haut. Qu'on lise, dans l'*Ancien Régime et la Révolution*, le chapitre consacré à faire comprendre *comment, vers le milieu du dix-huitième siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays et quels effets en*

Digitized by Google

résultèrent; qu'on lise encore, dans la seconde partie de la *Démocratie*, un long chapitre sur l'*Honneur dans les sociétés démocratiques;* dans cette gracieuse production inédite intitulée *Quinze Jours au désert*, sept ou huit pages où ce jeune talent a vraiment fait merveille dans le tableau aussi philosophique que piquant d'un petit village égaré sur les confins du désert, où une population de trente personnes, Américains, Français du Canada, Indiens, Métis, offre aux regards une contrariété d'instincts aussi saisissante, aussi profonde que la différence du sang. Qu'on cherche, dans la seconde partie de la *Démocratie*, ce chapitre prophétique : *Quelle espèce de despotisme les nations démocratiques ont à craindre*, et celui qui termine l'œuvre entière sous ce titre : *Vue générale du sujet;* enfin, dans les publications inédites, les deux admirables fragments destinés à ce second volume dont la mort a enseveli le secret.

Les beautés de son style ont quelque chose d'inimitable; il a, si je puis m'exprimer ainsi, moins de rhétorique qu'aucun de nos écrivains, même les plus illustres. Massillon, exposant à son auditoire de hautes vérités qu'on ne songe pas à lui nier, revêt de formes aussi neuves que belles des idées déjà anciennes; les merveilleux développements où il fait subir mille inflexions à sa pensée semblent moins destinés à la rendre sensible à votre intelligence qu'à la faire pénétrer plus profondément dans votre cœur; nous admirons dans Rousseau ce grand art de la mise en scène avec lequel une simple idée, juste ou fausse, quelquefois fort remarquable, quelquefois pas très-neuve et assez ordinaire, lui fournit la matière suffisante pour dérouler sous nos yeux le plus magnifique spectacle, grouper autour de son sujet principal d'admirables accessoires et l'orner des plus pompeux décors; Fénelon, répandant sur tout ce qu'il touche ses grâces élégantes et faciles, nous traîne sans effort à sa suite par des chemins semés de fleurs, et nous ne songeons plus guère, en les parcourant avec lui, à nous apercevoir des détours de la route, ni à compter le nombre des pas qu'il nous fait faire pour nous conduire à la découverte de quelque vérité dans l'ordre moral ou politique. Tocqueville ne développe rien que pour se faire plus sûrement comprendre, ou bien encore lorsqu'il s'y sent invité par l'espérance d'ajouter quelque notion véritablement neuve à celles qu'il a déjà présentées.

Quelques personnes ont été tentées de trouver une certaine affinité entre son style et celui de Montesquieu; cette comparaison me paraît reposer sur des motifs superficiels. Dans la *Démocratie*, le sujet est souvent découpé en petits chapitres précédés d'un titre très-significatif et très-propre à exciter la curiosité du lecteur; Montesquieu avait donné cet exemple, mais le but des deux auteurs n'est pas le même. Montesquieu, qui ne paraît pas attacher une très-grande importance

Digitized by Google

à vous faire parfaitement saisir l'enchaînement des idées, tient surtout à donner du piquant à un sujet aussi grave que l'esprit des lois; Tocqueville ne vise point au piquant, mais il s'attache à distinguer aussi nettement que possible les différents ordres d'idées, et semble penser que le moyen le plus sûr pour en bien faire connaître la chaîne est de présenter séparément chacun des anneaux dont elle se compose. Montesquieu, vif, étincelant, méridional, plein de saillies, vous raconte avec un entrain inépuisable ses spéculations sur les plus grandes affaires humaines ; Tocqueville, grave, méditatif, discret, s'avance avec la précaution d'un pionnier sur un terrain mal exploré avant lui, et ne songe qu'à y servir de guide à ceux qui ne craindront pas de s'y aventurer à sa suite.

Je n'irais pas jusqu'à dire que Tocqueville n'eût jamais, à aucune époque de sa vie littéraire, cherché dans Montesquieu quelques modèles à suivre. Mais ce ne fut que d'une manière assez secondaire, pas très-durable, et, selon moi, peu efficace. Encore sur les bancs du collége, il fut particulièrement sous le charme de la Bruyère, dont le brillant, la sagacité railleuse, le trait, les singularités quelquefois un peu étudiées, exercent souvent une séduction facile sur les jeunes esprits. Plus tard, devenu homme, mais jeune encore, abordant la redoutable entreprise de la *Démocratie*, il envia sans doute à Montesquieu son talent pour ranimer incessamment l'intérêt et secouer le lecteur par la brusquerie des coups dont il frappe son attention, et il se dit alors que ce serait assurément une rare fortune de savoir lui dérober son secret. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux hommes ne fut son principal guide dans la carrière des lettres. A mesure qu'il approchait de l'âge mûr, il s'attacha de préférence à d'autres maîtres, à nul autre plus qu'à Pascal pour le fond même de la langue, à Voltaire pour l'aisance et l'art d'alléger le style. Il demandait surtout à l'un de l'aider à se perfectionner dans les qualités qui lui étaient propres à lui-même, à l'autre de lui communiquer quelque chose de celles dont il se sentait moins naturellement doué. Mais on rencontre sans cesse, dans tous les arts, des hommes qui ont pris particulièrement pour modèle tel ou tel maître, et qui, après les efforts les plus soutenus pour profiter de leur mieux de ses leçons, arrivent à un genre tout différent du sien. Le talent d'un écrivain, celui d'un artiste, est le produit composé de son génie naturel et des études auxquelles il s'est livré, deux sources souvent tellement distinctes, qu'il ne suffit pas d'arrêter ses yeux sur l'une d'elles pour savoir prédire de quelle manière leur mélange colorera ses œuvres. Rien assurément ne ressemble moins au genre de Voltaire que celui de Tocqueville, et Pascal n'est pas non plus le type auquel on pourrait justement le comparer.

Digitized by Google

S'il fallait absolument essayer quelques rapprochements, je ne les hasarderais pas avec l'auteur des *Provinciales*, cet écrivain sans analogues, qui, par la saveur un peu antique de son style, sa verdeur d'expression, sa manière de darder sa pensée comme un trait jusqu'au cœur de celle de son adversaire, par ce mélange inimitable de grâce et de force, de subtilité et de large raison, est resté un modèle isolé. Mais je ferais remarquer, d'une manière plus générale, que Tocqueville tient par certains côtés à cette petite phalange d'écrivains qui, avec un cachet souvent fort différent de celui de Pascal, ont joint, comme lui, à l'étude des sciences une organisation naturelle éminemment littéraire, et dont le style forme, en quelque sorte, le lien entre la langue purement scientifique et celle des gens de lettres. Je retrouve en lui, ce me semble, certaines qualités propres à plusieurs d'entre eux : une application minutieuse dans l'exposition des faits et la recherche des détails, l'habitude de renfermer le fruit de ses travaux dans des formules rigoureuses, plus de concision réelle que de rapidité apparente, parce qu'il ne consent jamais à sauter pardessus les nuances et à paraître franchir de grands espaces en se donnant l'air pressé; plus de dignité dans le style que de légèreté et de laisser-aller, ce qui tient peut-être en partie à ce qu'il a une incroyable horreur du vague et dédaigne ces expressions indécises et élégamment négligées qui ne livrent au lecteur qu'un premier crayon et laissent son imagination se jouer librement autour de notre pensée.

Mais c'est une tâche habituellement ingrate et souvent dangereuse que cette recherche des dissemblances ou des analogies entre des écrivains dont la physionomie est rarement comparable. Tocqueville a un style très-particulier que l'on ne peut rapporter à aucun autre. C'est évidemment un élève de nos grands écrivains du dix-septième siècle, mais un élève qui emploie à un usage tout nouveau l'arme que lui ont confiée ses maîtres : le beau style plein de sérénité du dix-septième siècle servant à peindre des impressions souvent amères, le langage d'une époque de confiance intellectuelle détourné vers la discussion de tous les problèmes sociaux qui nous tourmentent, des formes matériellement reposées et où l'on sent que la pensée ne l'est pas : contraste bizarre, mais fécond, dont il avait la conscience lui-même et dont il a su, plus d'une fois, tirer des beautés du premier ordre, lorsqu'il voulait, par des effets savamment calculés, désoler l'âme du lecteur.

Il excelle d'autant plus dans ces beaux effets de tristesse, qu'ils ont une affinité secrète avec l'état de son âme. Plus l'on fouille tous les détails du style d'un écrivain quelconque, plus on est invinciblement ramené à cette admirable parole de Buffon : « Le style est l'homme même. » Mais, à côté d'un mérite, il n'est pas rare de rencontrer une

Digitized by Google

imperfection, tant est souvent étroit l'espace qui les sépare. Tocqueville ne sait pas assez s'arracher aux préoccupations qui l'assiégent et sortir de temps en temps de son grand sérieux pour sourire quelque peu au lecteur; il oublie trop de venir à son secours, en lui faisant éprouver quelques-unes de ces impressions plus heureuses et moins graves qui remettent l'âme et lui font du bien; et l'un des reproches que l'on pourrait peut-être le plus justement faire à son style serait, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, de manquer de gaieté. C'est un effet direct de son organisation propre et la pente naturelle d'un esprit habituellement soucieux; mais c'est aussi le tort du temps où il a vécu. Si Tocqueville est, parmi nos contemporains, un de ceux chez qui ce côté faible est le plus sensible, de combien d'entre eux pourrait-on dire qu'ils en sont bien nettement exempts, et le défaut de sérénité n'est-il pas un peu le cachet de toutes choses en ce siècle? Voyez, dans une galerie de tableaux, les portraits de nos aïeules et comparez-les à ceux des femmes de notre temps. Quel contraste! quelle bonne humeur dans les uns! quelle mélancolie dans les autres! Ne nous étonnons pas de rencontrer la même opposition dans les œuvres de l'esprit, et, sachant combien tous les arts se tiennent, ne demandons pas si curieusement pourquoi le peintre de nos misères morales n'a pas trouvé sur sa palette des couleurs plus riantes.

Celui de ses ouvrages qui a été apprécié de la manière la plus contradictoire est la seconde partie de la *Démocratie*. Elle a été le sujet d'un véritable schisme entre ses juges.

Les uns, et ils sont nombreux, l'ont déclarée inférieure aux deux premiers volumes; elle a paru aux autres leur être supérieure. Je crois savoir que M. Royer-Collard était en tête de ces derniers.

On a reproché à la seconde partie de la *Démocratie* d'avoir une forme trop abstraite, de présenter trop d'idées générales et un trop petit nombre de faits à l'appui. Il a semblé que cette méthode nuisait à la fois à la vivacité et à la souplesse du style et qu'elle offrait d'ailleurs moins d'aide au lecteur pour s'assurer de la justesse même des idées qui lui étaient soumises.

Je ne crois pas qu'on puisse nier que le style n'eût gagné en vivacité, si l'auteur l'avait plus abondamment semé de petits faits anecdotiques. Cela était-il nécessaire pour lui donner de la souplesse, et est-il vrai que le style de cet ouvrage manque de souplesse?

Il m'a toujours paru que Tocqueville, dans le travail de la composition, produisait phrase par phrase; je veux dire qu'après s'être fait un plan très-général du morceau dont il était occupé, il s'appliquait à porter incontinent chaque phrase au degré de perfection dont il était capable, avant de se permettre de passer à la phrase suivante. Cette méthode, que je crois la moins usitée, et qui peut quelquefois

Digitized by Google

rendre la diction moins coulante, a de grandes conséquences sur le style. La création de chaque phrase devient une sorte de lutte corps à corps entre le style et la pensée, qui s'enlacent ainsi bien plus étroitement l'un à l'autre; l'empreinte de l'esprit de l'auteur dans son langage en devient plus profonde, et il atteint plus sûrement à ces beautés de détail qui sont, si l'on veut bien y prendre garde, les premières de toutes, car il n'est pas impossible de concevoir un écrivain distingué qui n'en aurait point d'autres, tandis que tous les mérites imaginables dans le classement général des matières et dans leur exposition n'assureront jamais à personne un rang dans le monde des lettres, si ces qualités sont énervées par la faiblesse et la vulgarité de l'expression.

Mais il résulte de cette même méthode que tout hors-d'œuvre se trouve écarté de soi-même et qu'aucun développement parasite n'a occasion de s'introduire dans le langage, ce qui oblige le lecteur à tenir son attention constamment éveillée. Il y a des gens que cet exercice fatigue; il en est d'autres qu'il charme.

De ces deux impressions si opposées, reçues à la lecture d'un même livre, sont nées, même au point de vue littéraire, deux manières très-diverses de le juger.

Ceux qui avaient eu besoin de roidir leur esprit, contrairement à leurs goûts, pour supporter le travail de cette lecture, se sont, ce me semble, trop facilement laissés aller à croire que la roideur et la tension étaient dans le style lui-même, et, par une pente naturelle, ils ont aussi été plus enclins à révoquer en doute la justesse des idées de l'auteur.

Ceux que cette gymnastique intellectuelle n'effrayait pas la trouvèrent bientôt souverainement attrayante; ce laconisme même, cette succession non interrompue de jouissances, en augmentait pour eux l'intensité; loin de leur inspirer un regret, l'absence inaccoutumée de tous ces détails qui délayent d'ordinaire le style produisit plutôt sur eux l'effet d'un soulagement. L'application avec laquelle ils s'étaient livrés à cette lecture leur fit plus fortement sentir la vérité profonde de la plupart des observations de l'auteur, et, frappés de la merveilleuse flexibilité intellectuelle qui avait été nécessaire pour produire une telle œuvre, ils sont demeurés convaincus que cette flexibilité se reflétait dans les formes mêmes du langage. A leurs yeux, c'était précisément par la souplesse que le style de la seconde partie de la *Démocratie* l'emportait sur celui de la première.

Au reste, qu'on ne s'y méprenne pas, la seconde partie de la *Démocratie*, malgré cette physionomie si philosophique et si sévère, n'est pas un de ces livres qu'on puisse juger froidement. Ou elle entraîne, ou elle ennuie; c'est une chose à prendre ou à laisser dans

Digitized by Google

son entier, et il n'est peut-être aucune lecture qui soit plus propre à révéler combien les goûts des hommes diffèrent profondément les uns des autres.

Lisez ce court chapitre intitulé : *Comment, dans les temps d'égalité et de doute, il importe de reculer l'objet des actions humaines*. Ce n'est pas l'Amérique; ce n'est pas la France; ce n'est pas même uniquement la démocratie, mais c'est l'humanité elle-même.

Voyez le chapitre sur l'*Éducation des jeunes filles aux États-Unis*, un autre, plein de finesse et de sel, sous ce titre : *Quelques réflexions sur les manières américaines*, ou bien encore cet autre : *De la gravité des Américains, et pourquoi elle ne les empêche pas de faire souvent des choses inconsidérées.*

Si ces lectures ne vous saisissent pas, si elles ne vous arrachent pas à votre indifférence, si vous n'êtes pas porté, en posant le livre, à vous écrier : « Tout cela est mille fois vrai, » l'auteur a perdu la partie.

La perfection, je le sais, serait d'écrire, pour le grand nombre, sur les matières les plus difficiles et les plus abstraites, de manière à les rendre aussi claires au premier venu que les notions les plus élémentaires, et l'on doit reconnaître que Tocqueville, dans ses divers écrits, est resté à une certaine distance de ce but. Mais il faudrait aussi remarquer que la plupart de ceux qui ont paru posséder au plus haut degré ce talent de la vulgarisation ont singulièrement simplifié les conditions du problème. Soit qu'ils aient abordé des sujets en réalité moins complexes qu'ils n'en avaient l'air, soit que, par une pente naturelle de leur esprit, ils aient amoindri la tâche qu'ils s'étaient imposée, on n'en voit guère qui se soient jetés en plein, comme Tocqueville, dans toute la complication et toutes les difficultés que comportait leur entreprise. Il fallait bien que leur style se ressentît de leur méthode intellectuelle; il y a gagné de la simplicité, il y a gagné même, chez quelques-uns d'entre eux, un certain éclat qui s'allie moins naturellement à la manière de Tocqueville.

Pourquoi M. de Maistre, un des plus grands maîtres de style de notre siècle, a-t-il dans son langage cette grandeur, cette simplicité noble, ce mouvement, cette domination qui vous frappent dès l'abord? C'est que ses idées elles-mêmes sont simples; c'est qu'il ne craint pas de les pousser à l'extrême; c'est que les choses se présentent d'ordinaire à son esprit comme étant, d'une manière absolue et sans restriction, telles qu'il les voit. De là des tableaux composés d'un moindre nombre de coups de pinceau; plus de grands effets, moins de nuances. Tocqueville ne pouvait s'engager dans cette voie; y eût-il été attiré par la nature de son esprit, celle de ses travaux l'en eût invinciblement écarté, car leur mérite principal était précisément de

Digitized by Google

sonder, d'une main scrupuleuse et sûre, les questions politiques et sociales les plus complexes, et de suivre souvent, pour marcher à la découverte de la vérité, des lueurs fort douteuses. On sent bien que, dans l'accomplissement d'une telle tâche, une nuance de plus, un détail de moins, une exagération, même légère, un emportement éloquent mais hasardé, eussent ôté toute valeur aux résultats de ses études.

Nous n'avons donc pas lieu de nous étonner que son style ne nous éblouisse pas de cette splendeur qui appartient à une toute autre école. Mais je ne sais si l'on a assez remarqué combien ce style, moins éclatant que tel autre, est riche d'images et figuré. Les assimilations d'une idée à un spectacle visible y sont touchées avec une telle délicatesse, qu'elles peuvent échapper à plus d'un lecteur; elles sont si peu cherchées et viennent si naturellement d'elles-mêmes, qu'on n'y fait pas toujours attention. Souvent un seul mot produit ces heureux effets et répand sur la phrase entière une teinte légère qui l'éclaire doucement et la colore. L'esprit entrevoit avec un charme extrême l'image qui lui est seulement présentée dans un demi-jour et qui anime le style sans le heurter par des comparaisons trop accentuées.

Ce genre de mérite se rencontre particulièrement dans la correspondance de Tocqueville, où disparaissent la plupart des imperfections signalées dans ses grands ouvrages, pour faire place à de légères incorrections, conséquences naturelles de l'intimité. Causant ici sans contrainte et au sein de la plus entière confiance, il y est remarquable de verve, de naturel, de finesse, de soudaineté : avec ses amis, philosophe aussi original que profond, s'engageant avec une dextérité merveilleuse dans les discussions les plus subtiles, libre dans sa pensée, portant un certain enjouement dans l'examen de questions infiniment ardues, et ressortant des méditations les plus abstraites par une saillie où il plaisante lui-même sur la gravité de ses élucubrations; dans des lettres adressées à des femmes, plein de ces grâces sérieuses qui rendent plus piquant le contraste entre leur génie et le sien, jouant avec leur esprit sans tomber dans le bel esprit, et touchant avec une délicatesse exquise les sujets auxquels il les initie et qui semblent à leur portée, aussitôt qu'il s'en entretient avec elles.

Les défauts littéraires de Tocqueville sont particulièrement de ceux qui sautent aux yeux du grand nombre; ses rares et délicates beautés sont en quelque sorte moins à la surface et vous captivent d'autant plus puissamment que vous y regardez de plus près et vous y attachez davantage. Elles font de lui un écrivain à part au milieu de ses contemporains : plus voisin que la plupart d'entre eux de l'art du

Digitized by Google

grand siècle, supérieur en certains points où il excelle, ce serait peut-être en feuilletant les pages de notre littérature frivole et légère qu'il serait le plus aisé de lui trouver, par quelques côtés, des maîtres parmi ces gens de lettres aux beautés faciles et un peu vulgaires, qui sont si loin, du reste, de marcher en tête du monde littéraire de notre temps. Sa réputation descendra de l'élite à la foule, comme tout ce qui est vraiment bon; les écrits de certaines célébrités de nos jours ont monté de la foule à l'élite, symptôme de médiocre augure.

Il plaira plus ou moins à telle ou telle classe de lecteurs, suivant les dispositions particulières de leur esprit. Ce qui, en lui, charmera les uns, sera peut-être précisément ce que goûteront le moins les autres; il sera l'objet de jugements très-divers; son genre de talent exerce une trop forte attraction sur certaines natures et froisse trop certains autres instincts pour ne pas provoquer des controverses; mais ceux mêmes qui se montreront pour lui les juges les moins sympathiques n'iront jamais, je me le persuade, jusqu'à méconnaître ce qu'il y a de singulièrement distingué, d'élevé, de saillant, dans l'auteur de cet admirable portrait des Français qui forme le dernier trait de l'*Ancien Régime :*

« Quand je considère cette nation en elle-même, je la trouve plus extraordinaire qu'aucun des événements de son histoire. En a-t-il jamais paru sur la terre une seule qui fût si remplie de contrastes et si extrême dans chacun de ses actes, plus conduite par des sensations, moins par des principes; faisant ainsi toujours plus mal ou mieux qu'on ne s'y attendait, tantôt au-dessous du niveau commun de l'humanité, tantôt fort au-dessus; un peuple tellement inaltérable dans ses principaux instincts, qu'on le reconnaît encore dans des portraits qui ont été faits de lui il y a deux ou trois mille ans, et en même temps tellement mobile dans ses pensées journalières et dans ses goûts, qu'il finit par se devenir un spectacle inattendu à lui-même, et demeure souvent aussi surpris que les étrangers à la vue de ce qu'il vient de faire; le plus casanier et le plus routinier de tous quand on l'abandonne à lui-même, et, lorsqu'une fois on l'a arraché malgré lui à son logis et à ses habitudes, prêt à pousser jusqu'au bout du monde et à tout oser; indocile par tempérament, et s'accommodant mieux toutefois de l'empire arbitraire et même violent d'un prince que du gouvernement régulier et libre des principaux citoyens; aujourd'hui l'ennemi déclaré de toute obéissance, demain mettant à servir une sorte de passion que les nations les mieux douées pour la servitude ne peuvent atteindre; conduit par un fil tant que personne ne résiste, ingouvernable dès que l'exemple de la résistance est donné quelque part; trompant toujours ainsi ses maîtres, qui le craignent ou trop ou trop peu; jamais si libre qu'il faille désespérer de l'asservir, ni si asservi qu'il ne puisse encore briser le joug; apte à tout, mais n'excellant que dans la guerre; ado-

Digitized by Google

rateur du hasard, de la force, du succès, de l'éclat et du bruit, plus que de la vraie gloire; plus capable d'héroïsme que de vertu, de génie que de bon sens, propre à concevoir d'immenses desseins plutôt qu'à parachever de grandes entreprises; la plus brillante et la plus dangereuse des nations de l'Europe, et la mieux faite pour y devenir tour à tour un objet d'admiration, de haine, de pitié, de terreur, mais jamais d'indifférence ? »

Si l'on retrouvait, à travers les siècles, ce feuillet arraché à quelque auteur inconnu, dont on ne saurait rien, si ce n'est qu'il a écrit cette page, il n'y aurait pas là, sans doute, de quoi juger ses idées, ses tendances générales, ses doctrines; mais la postérité n'hésiterait pas à dire : Cet homme fut un grand écrivain.

Comte Louis de Kergorlay.

Digitized by Google

LA

QUESTION DU LIBAN

I

EN QUOI CONSISTENT LES ANCIENS PRIVILÉGES DU LIBAN.

Il y a quelque analogie entre la situation du Liban et celle du Monténégro. Aux deux extrémités de la Turquie, ces contrées montagneuses, d'une défense facile, séparées de la mer par des langues de terre, ont donné asile à des populations qui fuyaient la conquête étrangère et le prosélytisme armé des musulmans.

A la différence du Monténégro, où il ne se retira que des populations de race serbe et professant toutes le christianisme avec le rite grec, le Liban reçut deux nations parlant, à la vérité, la même langue; mais dont l'une est catholique du rite syrien, tandis que l'autre professe un déisme assez grossier, qui est sorti de l'islamisme, et dont la morale et le dogme sont, cependant, fort inférieurs à la morale et au dogme du Coran. Ces deux peuples de réfugiés, ces Uscoques, comme on dirait dans le Monténégro, ce sont les Maronites et les Druses.

Les Maronites apparaissent les premiers dans l'histoire.

En 673, le calife Moawiah avait mis le siége devant Constantinople. Pendant sept ans, les Arabes, établis à Cyzique, dont ils avaient fait ce qu'on appellerait aujourd'hui leur base d'opérations, renouvelèrent contre la capitale grecque des assauts rendus toujours infructueux par le courage des habitants et par les effets du feu grégeois. Mais une diversion fort inattendue vint, en même temps, détourner une partie des forces du calife.

Digitized by Google

Les réfugiés chrétiens du Liban, guidés par des princes élus, successeurs de l'évêque Maroun, premier organisateur de leur nation, soutinrent eux-mêmes, comme les Byzantins, un siége de sept ans dans leur ville d'Haddeth. Enfin ils résistèrent victorieusement à toutes les forces du calife. « Ils se renforcèrent, dit l'historien Cedrenus, au point qu'ils arrêtèrent les progrès des Arabes, et que, par cette diversion, ils contraignirent Moawiah à demander aux Grecs une trêve de trente ans. » Ainsi, dès le septième siècle de notre ère, les Maronites étaient constitués dans le Liban en une agrégation indépendante de fait; on connaît les noms de plusieurs de leurs princes. Ils paraissent avoir occupé, dès cette époque, la partie du Liban située au nord de la route de Beyrouth à Damas. L'historien des croisades, Guillaume de Tyr, rapporte qu'ils étaient en état de lever quarante mille combattants. C'est seulement après la conquête de la Syrie par les Turcs qu'ils furent soumis sous Amurat III, en 1588, à un tribut annuel, moyennant lequel ils conservèrent leur indépendance intérieure; ils subirent cette condition en même temps que leurs alliés les Druses, établis dans la partie du Liban située au sud de la route de Beyrouth à Damas.

Les voyageurs et les historiens sont unanimes pour constater que, jusqu'en 1840, il n'y eut aucune inimitié entre ces deux populations, et qu'on les a souvent confondues. « Les Maronites, écrivait en 1695 M. de la Croix[1], sont très-unis entre eux et avec les Druses, dont la différente religion n'altère point l'ancienne liaison. » — « Il semblerait, dit Volney, que la différence de leurs cultes eût dû les rendre ennemis; mais l'intérêt pressant de leur sûreté commune les força de se tolérer mutuellement, et ils se montrent presque toujours réunis. »

L'union des deux peuples a surtout apparu pendant le règne de l'émir druse Fackr-Eddin, qui avait été recueilli et élevé par des Maronites, et qui a été célèbre en Europe sous le nom de Facardin. Voici ce que rapporte à ce sujet M. Puget de Saint-Pierre, auteur d'un ouvrage assez intéressant en ce qu'il nous renseigne sur les idées que l'on se faisait au dix-huitième siècle des rapports des Druses avec les Maronites. Ce livre est intitulé : *Histoire des Druses, peuple du Liban, formé par une colonie de Français*. On y lit, au chapitre VI du livre Ier : « L'opinion publique confond si communément les Maronites avec les Druses, que nous croyons devoir dissiper ce préjugé. Ce qui y a donné lieu, c'est sans doute leur proximité et leur étroite alliance sous le règne de Facardin. Mais les Maronites sont bien différents des Druses

[1] La *Turquie chrétienne*, etc., par M. de la Croix, ci-devant secrétaire de l'ambassade de Sa Majesté à la Porte.

Digitized by Google

et par leur origine et par leur religion... D'ailleurs, les Maronites vivent sous la protection de l'émir des Druses. Ils ont un grand de leur nation qui réside à Kesrouan, près de Baruth, en qualité de gouverneur et de lieutenant. Il est très-certain que leur alliance les rend mutuellement formidables. » On lit enfin, au chapitre IV du livre II : « Les Maronites et les Arabes sont dévoués à Facardin : il porte même le titre de protecteur des premiers et de père des seconds ; et ces deux peuples lui rendent leurs hommages en cette qualité... Il est certain que la ligue des Arabes et des Maronites est le plus grand soutien de sa puissance. Quelque braves que soient les Druses, on les verrait sans cesse exposés à l'envie et à l'insulte des Turcs. Aussi l'émir est-il d'une exactitude et d'une attention infinies à maintenir la bonne intelligence avec ses protégés.... Cette union a paru, d'ailleurs, à chacun de ces peuples en particulier de la dernière importance. A défaut de cet accord intime, le *Grand-Seigneur* ne manquerait pas de les vexer, et pourrait bien plus aisément y réussir. »

La différence de religion n'inspirait donc pas aux Druses des sentiments hostiles contre es Maronites, et il s'en faut de beaucoup aussi qu'à aucune époque, antérieurement à l'intervention des Anglais, les Druses se soient considérés comme les ennemis des Français et des autres princes chrétiens.

« Les Druses eux-mêmes, dit encore M. Puget de Saint-Pierre (chapitre Ier, livre Ier), lorsqu'on les consulte sur leur origine, répondent que leurs ancêtres étaient du nombre de ceux qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de a terre sainte en 1099, et qu'après la perte de Jérusalem ils se retirèrent dans des montagnes pour se mettre à couvert de la fureur des Turcs. » Le même auteur explique ainsi les griefs que la Porte fit valoir contre l'émir Facardin lorsque sa perte eut été résolue. « Que Facardin méprisait la loi de Mahomet; qu'il détruisait les mosquées, qu'il n'y allait qu'une fois dans l'année, qu'il n'observait point le Ramadan; qu'il était en intelligence avec le grand-duc de Toscane, dont il *protégeait le consul* à Sayda ; qu'il permettait aux chevaliers de Malte de faire eau sur ses terres; qu'il faisait évader les esclaves pris sur les galères de ces chevaliers ; qu'il favorisait les chrétiens au préjudice des mahométans ; qu'il permettait aux chrétiens de bâtir des églises et des couvents dans ses domaines ; qu'il avait fait des alliances avec les Arabes et les princes chrétiens ; et que l'objet de sa rébellion et de ses attentats était de se rendre maître de Jérusalem pour s'en faire proclamer roi et y rétablir le culte et la loi de Jésus-Christ. » Ces suppositions n'étaient pas toutes fondées ; mais elles indiquent surabondamment l'idée qu'on se faisait de la nation druse en Turquie et en France.

Digitized by Google

« L'émir druse Facardin, dit aussi M. de la Croix, qui avait été en position plus que personne de puiser la vérité à de bonnes sources, avait une inclination très-particulière pour la nation française, et était tellement attaché à Sa Majesté très-chrétienne Louis XIII, qu'il accorda à son consul l'église de Nazareth avec une somme fort considérable pour son rétablissement, et donna la permission d'en bâtir une à Sayda dans le mont Liban et à Saint-Jean-d'Acre, ancienne Ptolémaïde. » Tels étaient les sentiments des Druses pour les chrétiens de l'Asie et de l'Europe avant l'intervention des Anglais en 1840.

Il est assez difficile de déterminer quels furent exactement les rapports de la petite oligarchie druse avec la petite république maronite sous la dynastie des Man. Ces rapports ont évidemment beaucoup varié. Mais il résulte de tout ce qui précède que c'était une association libre et sur le pied de l'égalité, un lien qui, toute proportion gardée, pouvait ressembler à celui de la couronne de Pologne avec le grand duché de Lithuanie. Les Maronites avaient vu grandir parmi eux une famille, celle des Ghazen, que Facardin avait élevée au rang de scheikh, et qui gouvernait assez habituellement les chrétiens.

Lorsque la dynastie des Man vint à s'éteindre sans descendance mâle en 1698, les scheiks et les notables druses, par indifférence ou dans l'espoir de faciliter leurs rapports avec les Turcs, élurent pour chef un membre d'une famille musulmane, venue autrefois de l'Hedjaz, et qui gouvernait héréditairement le pays de Rascheya depuis plusieurs siècles. C'est la famille de Chehab. Cette nouvelle dynastie régna jusqu'en 1842. Il n'y avait pas d'ordre régulier de succession. Pour devenir prince de la montagne, il fallait être Chehab et investi par la Porte; les deux conditions étaient nécessaires et ne furent jamais violées. Un Chehab ne pouvait pas devenir prince sans avoir été investi; mais la Porte ne pouvait investir qu'un Chehab.

Il semble que, dans ces conditions, la paix ait dû régner au Liban; mais, au contraire, la montagne était constamment agitée. On distingue clairement deux causes à cette agitation : les tentatives faites par les princes Chehab pour renverser la féodalité druse et chrétienne, et l'intérêt qu'avaient les gouverneurs turcs à changer les princes à cause des fortes sommes qui étaient perçues pour accorder l'investiture.

Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de la lutte entre les princes et les chefs féodaux, lutte qui, vers 1823, se termina au bénéfice du pouvoir centralisateur. Nous nous contenterons seulement de remarquer que, dans ces luttes intérieures, la question religieuse et la question de race n'entraient absolument pour rien. Les rangs des partis opposés contenaient toujours, et dans des proportions variables, des chrétiens et des Druses. Ainsi, pour n'en citer qu'un

Digitized by Google

exemple, celui de la lutte où succomba le scheik Djemblatt, père du Saïd-bey actuel, on trouve que ce chef druse avait dans son parti, outre plusieurs émirs de la famille Chehab, les scheiks chrétiens du Kesrouan, Ghazen, Dadah et Habeich, et, parmi les Druses, les Roslan et les Ahmad, tandis que l'émir Béchir Chehab s'appuyait sur la majorité des chrétiens et avait aussi dans son parti les Druses Abd-ul-Melek et Talhouk.

Il faut reconnaître que la principale cause d'oppression, et par conséquent de révolte, était les exactions des pachas. La suzeraineté ottomane, au lieu de se montrer bienfaisante et modératrice, comme c'eût été son devoir, n'intervenait que pour faire extorquer de l'argent aux populations. On retrouve en Syrie le même système qui, depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'aux premières années du dix-neuvième, a été pratiqué dans les principautés de Moldavie et de Valachie, où le Divan vendait l'investiture à des fermiers. Plus il y avait d'investitures, plus les ministres recevaient de gratifications. Les gouverneurs qui avaient acheté leur nomination ou leur maintien devaient nécessairement extorquer à leur tour des populations le remboursement des sommes qu'ils avaient dépensées et un bénéfice ordinairement usuraire pour verser entre les mains du banquier qui avait avancé ses capitaux. Les fortes sommes que l'émir Bechir Chehab a été obligé de payer au pacha d'Acre Djezzar ont été la cause immédiate et directe des révoltes qui ont éclaté contre lui. Djezzar avait l'habitude de se faire donner des obligations et de ne pas les rendre quand il avait été remboursé. On en trouva, dans ses papiers, pour la valeur de dix-huit millions de piastres signées par les divers princes Chehab qui s'étaient disputé le pouvoir. Il n'était pas possible de se soustraire aux exigences des gouverneurs, qui, en cas de refus, investissaient un autre Chehab qui avait montré plus de générosité, et le faisaient soutenir par les troupes ottomanes. A la mort de Djezzar-pacha en 1803, on put croire qu'une ère nouvelle allait commencer pour le Liban; mais cet espoir fut de peu de durée. Ainsi, en 1818, Abdallah-pacha ayant demandé un million de piastres à l'émir Bechir, les chrétiens se révoltèrent pour ne pas payer, et l'émir, voyant qu'ils s'entendaient avec les Druses, se décida à quitter la montagne. Quand il y revint, une nouvelle révolte fut la conséquence des mesures qu'il eut à prendre pour payer les frais de sa réinstallation, et ainsi de suite. Tel fut le rôle du protectorat ottoman dans le Liban.

L'émir Béchir Chehab, qui, en 1791, devint prince de la montagne, était né d'un père musulman et d'une mère chrétienne. Jusqu'en 1832, il y eut beaucoup d'incertitude sur ses véritables sentiments religieux. S'il resta dans cette situation douteuse, ce n'est pas qu'il crai-

Digitized by Google

gnit de se compromettre dans la montagne, qui était alors un pays de tolérance religieuse; mais on sait que les Turcs n'admettent pas que l'on puisse cesser d'être musulman. La loi qui punit de mort le musulman qui abjure tient tellement à cœur aux Turcs, que, même en 1856, l'on n'osa pas déclarer publiquement dans le Halti-Humayoun que les sujets musulmans du sultan peuvent changer de religion.

Or l'émir Béchir ne voulait pas compromettre ses relations avec le protectorat turc en se déclarant publiquement chrétien. Mais, en 1832, les Égyptiens s'étaient emparés de la Syrie : le concours moral que leur prêtait la France ne permettait pas à Méhémet-Ali ni à son fils de suivre les errements de la politique turque. Voilà un beau modèle de l'influence que les puissances chrétiennes devraient exercer sur les États musulmans, qui eux-mêmes ne s'en trouveraient pas plus mal. Malheureusement les cinq puissances n'ont pas réussi, après vingt ans d'efforts, à obtenir à Constantinople la tolérance que la France toute seule avait imposée au Caire sans compromettre aucun intérêt.

En se déclarant publiquement chrétien vers 1833, l'émir Béchir Chehab n'accomplissait pas seulement un acte de conscience, si tant est que ce mobile soit entré pour beaucoup dans sa nouvelle attitude. Cette profession de foi était un acte politique correspondant à une évolution qui s'était accomplie dans le Liban, par la force des choses, pacifiquement et normalement, pendant le siècle écoulé depuis l'avénement des Chehab. Le Liban, comme nous l'avons indiqué, est divisé en deux parties inégales par la route qui va de Beyrouth à Damas. Au nord de cette route se trouve le pays qui était désigné autrefois sous le nom général de Kesrouan, lequel n'a jamais contenu et ne contient encore que des chrétiens. Au sud de cette route est le pays qui forme aujourd'hui les districts mixtes; c'est là que se trouvent les Druses. Nous ne savons pas s'ils y ont jamais habité seuls; mais déjà, à l'époque du voyage de Volney, l'on y comptait un certain nombre de chrétiens. Voici ce que ce voyageur raconte : « Une foule de familles chrétiennes désertent journellement les provinces turques pour s'établir dans le Liban : elles y sont accueillies des Maronites par fraternité de religion, et *des Druses* par tolérance et par l'intérêt bien entendu de multiplier dans leur pays le nombre des cultivateurs, des consommateurs et des alliés. Tous vivent en paix. » Que ces réfugiés aient été les premiers habitants chrétiens des districts mixtes, ou qu'il y en ait toujours eu, il est certain qu'ils y vécurent jusqu'en 1824 dans une situation inférieure à celle des Druses, retranchés derrière une puissante organisation féodale. Mais cette condition réciproque, quand elle est franchement acceptée de part et d'autre, n'entraîne pas nécessairement des déchirements de la nature de ceux qui éclatent

Digitized by Google

périodiquement depuis la malheureuse intervention des Anglais en 1840 dans les affaires de la montagne. On peut donc comprendre que Volney, que ses principes philosophiques ne rendaient pas favorable à la féodalité, ait dû constater, cependant, que chrétiens et Druses vivaient « en paix » dans les districts mixtes. D'ailleurs, le même voyageur avait déjà remarqué que, par suite des travaux apostoliques des capucins, des jésuites et des lazaristes, « l'art d'écrire s'est rendu plus commun chez les Maronites, et qu'à ce titre ils sont devenus dans ces cantons ce que sont les Coptes en Égypte, c'est-à-dire qu'ils se sont emparés de toutes les places d'écrivains, d'intendants, de kiâyas, chez les Turcs et surtout chez les Druses, leurs alliés et leurs voisins. » Il arriva dans ce pays ce qui résulte partout d'une situation semblable, c'est-à-dire que l'homme laborieux et instruit s'enrichit aux dépens du seigneur occupé principalement de la guerre et de la politique. Peu à peu la fortune, même territoriale, passait entre les mains des chrétiens des districts mixtes. Les Druses, astreints au service militaire pendant la domination de Méhémet-Ali en Syrie, ont été souvent dans la nécessité de vendre leurs biens. La population druse diminuait aussi graduellement par un effet de cette loi, générale en Orient, qui fait que les musulmans et les idolâtres s'effacent peu à peu, tandis que le nombre des chrétiens augmente partout. A l'époque du séjour de Volney, c'est-à-dire dans les dernières années du siècle dernier, ce voyageur avait estimé qu'il pouvait y avoir cent vingt mille Druses. En 1847, le père Boré et le comte de Lallemand, qui se rendirent en Syrie pour une enquête diplomatique et eurent tous les moyens de se renseigner, constatèrent que cette population avait diminué de plus de moitié, tandis que les Maronites s'étaient beaucoup multipliés. Le même résultat s'était produit dans le district de Djebaïl, situé au nord de Kesrouan et qui n'a commencé à faire partie de l'administration du Liban qu'en 1701. Dans ce district, les musulmans Metualis ont dû aussi céder aux chrétiens la supériorité de nombre et de richesse. Ainsi, non-seulement les chrétiens possédaient à eux seuls le Kesrouan, mais ils acquéraient une position prépondérante au sud et au nord de leur propre pays, c'est-à-dire dans les districts mixtes et dans le Djebaïl.

Le long règne de l'émir Béchir Chehab fut encore très-favorable à l'élément chrétien. Son système, qui consistait dans l'extinction de la féodalité, avait, à la vérité, atteint les scheikhs chrétiens comme les autres. Mais l'application de ce système n'arrêtait en rien le développement pacifique et régulier des chrétiens, tandis que l'élément druse fut miné jusque dans sa base par l'extermination ou l'exil des principaux chefs féodaux, et par l'abolition de leurs droits héréditaires au gouvernement des districts. L'émir Béchir avait fini par

Digitized by Google

donner à des chrétiens l'administration de presque tous les districts mixtes. Il avait pour principal conseiller un chrétien nommé Boutros Karam. Enfin l'élément chrétien avait pris le dessus si complétement, que l'insurrection des Maronites suffit, en 1840, pour renverser l'émir Béchir Chehab, malgré la résistance des Druses. A cette époque, comme aujourd'hui, le nombre des chrétiens du Liban était d'environ deux cent mille, celui des Druses de trente à quarante mille, et celui des musulmans de six mille.

Il résulte évidemment de cet aperçu historique que, le Liban, depuis plus de dix siècles, s'est gouverné d'après ses propres lois sous la suzeraineté plus ou moins effective des Arabes et des Turcs; que, depuis plus de cent quarante ans, l'autorité y a été exercée héréditairement par une famille qui n'était arrivée à cette position ni par la conquête ni par l'usurpation, mais en vertu du choix libre de la nation; enfin que, depuis un siècle, le principat du Liban, après avoir été successivement druse et musulman, est devenu chrétien légitimement et par la force des choses, sans aucune excitation étrangère. L'ensemble de cette situation constitue assurément des *priviléges et* des priviléges anciens qui ne peuvent être exprimés autrement que par cette formule : le droit à une administration indépendante sous un prince unique, chrétien et de la famille Chehab. Tels sont les priviléges du Liban que nous allons voir successivement aux prises avec la conquête égyptienne, avec l'intervention diplomatique des cinq grandes puissances; enfin, et c'est la plus triste période de son histoire, avec la suzeraineté turque restaurée à la suite de l'intervention anglaise de 1840.

II

LES ANCIENS PRIVILÉGES DU LIBAN ET LA DOMINATION DES ÉGYPTIENS EN SYRIE.

Déjà maître de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie et des défilés du Taurus, Méhémet-Ali s'apprêtait, en 1833, à continuer sa lutte contre le sultan de Constantinople, lorsque l'intervention de l'Europe arrêta une première fois le cours de ses succès.

La médiation des cinq grandes puissances pouvait bien interrompre la guerre, mais elle ne pouvait pas faire que Mahmoud et Méhémet-Ali se résignassent au maintien de la situation qui résultait de la dernière campagne des Égyptiens victorieux. Aussi, si l'Europe avait été alors en mesure, comme elle le fut en 1853, de garantir l'Orient

Digitized by Google

contre les dangers de l'intervention russe, il eût été, à notre avis, préférable de laisser s'entre-choquer les deux grandes forces musulmanes qui se disputaient alors l'empire ottoman. Nul ne peut prévoir ce qu'il fût sorti de cette lutte; mais, si elle avait pu être dégagée de toute pression extérieure, la situation eût porté ses fruits naturels : elle eût fini par se détendre d'elle-même, et l'on fût arrivé ainsi et probablement assez vite à une solution plus normale. Mais les relations diplomatiques des puissances, au lendemain de la Révolution de juillet, ne leur ayant pas permis de s'interdire réciproquement toute intervention exclusive, il fallut laisser les deux rivaux aux énervantes nécessités de la paix armée.

Méhémet-Ali ne pouvait ni consentir à perdre ce qu'il avait conquis, ni peut-être renoncer à la réalisation d'un rêve encore plus grandiose, quoiqu'on doive, à ce dernier égard, conserver des doutes assez fondés. Quoi qu'il en soit, cette situation obligeait Méhémet-Ali à entretenir un effectif militaire considérable, et il ne pouvait entretenir une armée nombreuse sans y consacrer de grandes sommes. Il lui fallait donc beaucoup de recrues et beaucoup d'argent pour se maintenir dans la situation que l'intervention incomplète de l'Europe avait laissée derrière elle. La nécessité de se procurer l'un et l'autre a été l'origine de toutes les complications qui ont éclaté depuis en Syrie et au milieu desquelles la victoire même de Nezib ne doit être considérée que comme un brillant épisode. Le nœud de la situation n'était pas là.

Pour se procurer les hommes et les écus dont, on l'a vu, il ne pouvait pas se passer, Méhémet-Ali commença par pressurer l'Égypte de toute manière : quand les ressources de l'Égypte ne lui suffirent plus, il dut, et cela ne se fit pas longtemps attendre, appliquer le même système à la Syrie. Si l'administration du vice-roi n'avait eu affaire dans cette province qu'à une population docile comme celle de l'Égypte, et façonnée depuis des siècles à subir le même joug sous des maîtres différents, Méhémet-Ali aurait pu demander à la Syrie beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent sans s'attirer aucune méchante affaire; mais malheureusement il voulut aussi s'en prendre aux habitants du Liban.

L'on eût certainement évité bien des complications si le gouvernement français, tout en soutenant Méhémet-Ali, comme il le fallait, n'eût pas détourné les yeux de l'oppression que l'heureux conquérant occasionnait dans le Liban par ses exigences pécuniaires. En contraignant Méhémet-Ali, qui nous avait tant d'obligations, à respecter l'indépendance de la montagne, nous eussions rendu au vice-roi un immense service sans compromettre en rien notre attitude vis-à-vis les puissances étrangères. Si le Liban n'eût pas eu contre le vice-roi

Digitized by Google

de légitimes et douloureux griefs, si le Liban s'était senti au contraire soutenu par la France dans ses prétentions justes, il ne se serait pas soulevé à l'appel des Anglais. Mais aucune influence n'aurait pu faire accepter des Maronites les exigences de Méhémet-Ali, les demandes d'impôts exorbitants, l'ordre de désarmement qu'une armée de vingt-cinq mille hommes, commandée par Soliman-Pacha, se préparait à exécuter, enfin la perspective d'incorporation prochaine des chrétiens dans l'armée régulière. Or il ne faut pas oublier que c'est l'insurrection des Maronites, suivie bientôt de celle des autres populations, que c'est surtout la légitimité de ce mouvement qui a perdu la cause de Méhémet-Ali en Syrie. Les avertissements n'avaient pas manqué, cependant, sur l'imminence de cette crise, dont le consul de France à Beyrouth signalait les dangers plus de sept semaines avant la conclusion du traité du 15 juillet 1840. Le ministère français n'eut pas tort, comme on le lui a tant reproché, de laisser tomber Méhémet-Ali alors que sa chute était devenue inévitable par suite de l'insurrection de ses administrés; mais nous aurions dû, et nous le pouvions, empêcher l'autorité du vice-roi de devenir ainsi caduque.

III

LES GRANDES PUISSANCES ET LA PORTE ONT RECONNU LES ANCIENS PRIVILÉGES DU LIBAN.

Pour faire ressortir davantage l'autorité des *anciens priviléges* du Liban, nous croyons utile de citer quelques-uns des actes dans lesquels les cabinets européens les ont rappelés et consacrés depuis 1840. Nous ne faisons pas l'histoire diplomatique de l'intervention européenne dans le Liban. Nous indiquons seulement quelques documents choisis parmi ceux qui ont été publiés dans le temps, soit à Paris, soit à Londres.

Voici d'abord des extraits des instructions remises par quelques-uns des représentants européens en Turquie à leurs premiers drogmans, pour protester contre la nomination que la Porte fit d'un pacha turc pour gouverner le Liban. Toutes ces pièces portent la date du 10 février 1842, et le sens en avait été concerté :

« Nous apprenons, écrivait l'ambassadeur d'Angleterre, dont l'on aime

Digitized by Google

à invoquer l'autorité en pareille matière, nous apprenons qu'en dépit des promesses faites avec beaucoup de solennité et en violation des *priviléges consacrés par l'usage de plus d'un siècle*, un pacha musulman, nommé par le Seraskier, a succédé au pouvoir délégué des émirs.

« Pour éviter des malheurs qui sont faciles à prévoir, les véritables amis de la Porte... espèrent qu'ils ne portent pas trop loin leur confiance dans la sagesse et la justice de la Sublime-Porte quand ils déclarent leur conviction que l'arrangement actuel est entièrement provisoire et que les mesures nécessaires seront bientôt prises, sous les ordres de la Sublime-Porte, pour reconstruire le gouvernement local du Liban d'une manière permanente, conformément aux *anciens priviléges* de ses peuples et aux engagements contractés avec eux. »

Voici ce qu'écrivait l'internonce d'Autriche :

« On a accumulé faute sur faute, et les avertissements cent fois réitérés des représentants de l'Autriche et de l'Angleterre sur les dangers qu'offrirait un pareil état de choses, s'il devait se prolonger, sont restés sans effet. Je cite de préférence les représentants d'Autriche et de l'Angleterre, parce que ces deux puissances, ayant pris la part la plus directe et la plus active aux événements de la Syrie, ont dû se croire plus particulièrement engagées à en consolider le résu tat... Un pays habité par des chrétiens (les Druses n'y sont relativement qu'en petit nombre) et gouverné depuis un temps immémorial par un prince chrétien a été rendu à la Sublime-Porte à l'aide des armes des puissances chrétiennes. Or vouloir changer tout d'un coup cet état de choses et substituer au prince chrétien un pacha turc, n'est-ce pas agir dans un sens aussi diamétralement opposé aux vrais intérêts du gouvernement ottoman qu'aux égards qu'il doit à ces puissances ? »

« — Les gouverneurs des montagnes du Liban, disait le ministre de Prusse, n'ayant jusqu'à présent jamais été nommés sans le concours des scheikhs et des notables du pays, la Sublime-Porte, en réglant définitivement l'administration de la Montagne, aura sans doute égard aux *anciennes institutions locales* et aux engagements qu'elle a pris, lors de l'évacuation de la Syrie par les troupes égyptiennes, envers les populations de ces contrées, et j'aime à croire qu'elle voudra bien me fournir des éclaircissements à ce sujet. »

Le chargé d'affaires de Russie s'exprimait ainsi :

« Ces antécédents et ces motifs donneraient lieu d'espérer que l'encouragement actuel n'est que provisoire et que les mesures convenables seront bientôt adoptées, sous les auspices souverains de la Sublime-Porte, pour établir le gouvernement local du mont Liban sur un pied conforme aux *anciens usages de ces peuples* et aux espérances qu'on leur avait données. »

Sans parler de la France, dont la voix était acquise de plein droit aux montagnards du Liban, il y avait donc unanimité parmi les coa-

Digitized by Google

lisés de 1840 pour reconnaître la valeur des *anciens priviléges* et en demander le rétablissement.

Les circonstances qui avaient nécessité les communications du 10 février 1842 donnèrent lieu à la conférence du 27 mai suivant, entre les représentants des cinq grandes puissances, le grand vizir et le ministre des affaires étrangères de Turquie. Voici ce qu'on trouve dans le procès-verbal de cette séance, qui fut rédigé collectivement par les premiers drogmans des cinq grandes puissances :

« M. le chargé d'affaires d'Autriche a lu le résumé d'une dépêche de Son Altesse le prince de Metternich, en date du 17 mai courant..., renfermant des considérations élevées sur la nécessité du retour à l'ancien ordre de choses en Syrie... Plusieurs considérations, appuyées d'exemples tirés de l'histoire, ont été présentées pour montrer la nécessité des ménagements et de la prudence à l'égard des populations montagnardes et pour rappeler les égards que les sultans les plus puissants ont eus pour celles du Liban. »

C'est dans cette séance que se produisit pour la première fois l'idée malencontreuse de créer deux pouvoirs dans la montagne, idée fondée sur cette erreur géographique, qu'il existerait une partie du pays dans laquelle les Druses habiteraient exclusivement, ou se trouveraient en majorité. On va voir quel accueil les ministres turcs firent à cette proposition. L'avenir a démontré tristement combien l'on eut tort de ne pas écouter alors leurs répugnances, simulées ou sincères. Voici la continuation du procès-verbal :

« Les ministres turcs ayant paru désirer quelques développements, on leur a demandé si la Sublime-Porte serait contraire à une combinaison par laquelle les Druses et les Maronites seraient placés sous deux chefs séparés pris dans chaque nation respective. Les ministres turcs ont répondu que cette mesure était d'une réalisation impossible, parce que les Druses et les Maronites habitent confondus dans les mêmes villages. »

Le 7 décembre suivant, une note circulaire de Sarim-Efendi annonçait aux représentants que le système des deux caïmacams était adopté, et que les princes de la famille Chehab ne pourraient pas être investis de cette charge. Dans les adhésions qui furent données à cette mesure, il fut fait quelques observations qui doivent trouver ici leur place. Ainsi l'ambassadeur d'Angleterre crut devoir rappeler, à cette occasion, les anciens priviléges si malheureusement violés en cette circonstance :

« La décision adoptée par la Porte, écrivait sir Stratfort-Canning à Sarim-Efendi, doit venir à l'appui de plusieurs mesures déjà annoncées. Ce sont

Digitized by Google

la démission d'Omer-pacha, l'exclusion des troupes albanaises de la Syrie, et la restitution des propriétés; et, à une époque antérieure, le libre exercice des cultes, l'allégement des impôts, et, en général, la confirmation des *anciens priviléges*, se trouvaient consacrés par les assurances de la Porte. »

De son côté, le prince de Metternich, dont l'opinion aura sans doute en cette matière une grande autorité, exprimait au chargé d'affaires d'Autriche son regret que l'élection du chef futur des Maronites n'eût pas été déférée à une assemblée de notables de la montagne dont le choix eût été sanctionné par le sultan lui-même. Cette sanction directe eût été très-intéressante à obtenir, car la relevance du pacha de Sayda amoindrissait beaucoup l'autorité morale des chefs de la montagne. L'on n'eût jamais dû permettre non plus, dans l'intérêt des anciens priviléges, si souvent et si vainement rappelés, l'on n'eût pas dû permettre, disons-nous, que les deux chefs reçussent le nom de *caïmacams*. Ce mot veut dire littéralement, en arabe, *tenens locum*, lieutenants. Or, comme ces lieutenants, aux termes de la note du 7 décembre 1842, devaient être choisis et nommés par le pacha de l'eyalet de Sayda, il se trouvait que les chefs de la montagne descendaient au rang des caïmacams des sandjaks, c'est-à-dire, à celui des sous-préfets. Il y avait loin de là aux traditions locales, qu'on devait respecter et qu'on invoquait sans cesse, par exemple à l'autorité qu'avait exercée Facardin-Man ou Béchir Chehab. L'on eût évité au moins une partie de cet abaissement, si les chefs de la montagne eussent été nommés directement par le sultan, comme le recommandait avec tant de raison le chancelier d'Autriche, et si on les eût qualifiés plus convenablement. Mais ce n'était pas à relever leur situation qu'on s'appliquait à Constantinople et ailleurs.

Pour compléter ce que nous voulions rappeler des observations auxquelles donna lieu la communication du 7 décembre 1842, nous ajouterons que l'exclusion de la famille Chehab ne fut pas admise sans protestation. Le cabinet autrichien essaya de faire introduire quelques réserves. Le représentant de la France, de son côté, écrivait à ce sujet à M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères :

« Sarim-Efendi, dans sa note du 7 décembre, semble avoir voulu rendre les cinq cours complices de l'exclusion de la famille Chehab. C'était plus, il me semble, que nous ne pouvions et ne devions accepter. Nous nous sommes tus sur les noms propres et nous n'avons pas été au delà. Si l'on peut assurer le repos de la montagne sans les Chehab, nous y consentons volontiers; mais, si la force des choses faisait un jour de cette famille la seule qui réunît les conditions d'une bonne et forte administration, il ne faudrait pas que la Porte pût arguer contre elle d'une prétendue exclusion diplomatique. »

Digitized by Google

Afin de ne pas multiplier ces témoignages outre mesure, nous indiquerons ici, pour terminer, que la Porte elle-même, tout en tenant peu de compte des anciens priviléges de la montagne, les a reconnus et invoqués elle-même, notamment en 1845, à l'époque où Chekib-Efendi fut envoyé dans le Liban. C'est le ministre des affaires étrangères lui-même qui annonce sa mission aux représentants des grandes puissances, le 28 juillet :

« Sa Majesté le Sultan, dans sa paternelle sollicitude pour ses peuples, etc., etc.. a voulu que les habitants du mont Liban participassent aussi à ses bontés, et des marques de bienveillance et des faveurs de toute espèce leur ont été accordés. Leurs *anciens priviléges* locaux ont été maintenus, et l'administration de la montagne a été placée sous une forme particulière. »

Il importe peu, au point de vue du droit, que ces anciens priviléges locaux aient été ou non respectés en fait. Ce qu'il fallait prouver, et nous croyons l'avoir fait surabondamment, c'est que ces anciens priviléges ne résultent pas seulement d'une possession antérieure à la conquête ottomane, mais qu'ils ont été consacrés diplomatiquement par les grandes puissances et par la Porte. Cette consécration place les priviléges de la montagne au rang le plus respectable dans le droit international. Ils peuvent être invoqués au même titre que l'ont été, dans le traité de 1856, les anciens droits et priviléges des principautés de Moldavie, de Valachie et de Servie.

IV

L'EUROPE ET LA PORTE ONT INTÉRÊT A RÉTABLIR LES ANCIENS PRIVILÉGES DU LIBAN.

Si nous avons insisté sur les considérations qui précèdent, ce n'est pas pour exhaler de stériles regrets, mais parce qu'il peut sortir de cette étude des enseignements d'une grande autorité dans la situation actuelle.

Les événements qui se sont succédé avec tant de rapidité depuis quelques années et les engagements diplomatiques qui en ont été la conséquence ont placé les grandes puissances de l'Europe dans la situation de donner plus que des conseils à la Porte sur les rapports de la Turquie avec les populations qui, en Europe et en Asie, ont conservé jusqu'à présent une certaine indépendance sous la suzerai-

Digitized by Google

neté des sultans. Quel est l'esprit qui doit présider aux directions que l'Europe est ainsi appelée à imprimer à la politique ottomane? Nous n'hésitons pas à le déclarer : il n'y a de terrain sûr que celui du droit historique ou conventionnel. Les cabinets qui favoriseraient les tendances aveugles de la Porte à étendre injustement son pouvoir sur les populations demi-indépendantes la compromettraient de la manière la plus grave, et exposeraient en même temps la paix générale aux plus grands dangers. Nous ne voulons pas placer ici la question sur le terrain du devoir ni sur celui du sentiment; nous faisons un appel à l'intérêt. Nous ne disons pas à l'Europe : Fais ce que dois, advienne que pourra; nous ne lui demandons pas l'acte de foi auquel l'Évangile nous convie par ce précepte : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.* Non. Nous croyons qu'on peut toucher du doigt l'intérêt qu'a l'Europe à maintenir le droit. Nous lui demandons donc seulement si elle veut placer aujourd'hui le sultan Abdul-Medjid dans la situation où s'est trouvé Méhémet-Ali pour n'avoir pas été arrêté sur la pente qui l'entraînait à la violation du droit; nous lui demandons si elle veut chercher à prévenir ces sanglantes explosions qui, sans aucune nécessité, lancent périodiquement la question d'Orient dans la région des aventures.

Les anciens priviléges du Liban ont été constamment violés depuis 1830, et ils l'ont été parce que la plupart des cabinets ont montré une complaisance fatale pour les vues de la Porte, à la fois par jalousie contre la France et parce qu'ils ont mal compris les intérêts de la Turquie, qu'ils voulaient défendre. Au lieu de laisser au Liban son administration unique et chrétienne avec sa dynastie nationale, on lui a d'abord donné un pacha turc, puis on l'a divisé, non pas même entre deux princes, mais entre deux lieutenants chrétiens du pacha de Sayda; on l'a démembré en plaçant Deïr-el-Kamar sous l'administration turque. En outre, les agents anglais ont imaginé de protéger les Druses à tort et à travers, sans raison et sans mesure, pour les opposer aux Maronites, qui n'étaient pas, on l'a vu en 1840, des instruments, mais simplement des obligés de la France.

Quel a été, pour le Liban, le résultat de cette funeste alousie, de ces aveugles complaisances de l'Europe? Le résultat a été de créer, dans un pays autrefois uni, des haines de races et de religion qui se sont traduites par les massacres de 1841, de 1845 et de 1860. La plus horrible tragédie a eu lieu à Deïr-el-Kamar, là où la Porte administrait directement [1].

[1] Sur les événements de 1860 et les causes qui les ont amenés, voir le travail de M. le comte de Vogüé, les *Événements de Syrie*, qui a paru dans le *Correspondant* du 25 août 1860.

Digitized by Google

Quant à la Turquie, nous ne pouvons nous défendre de rappeler aussi en terminant ce qui a été dit, dans la conférence déjà citée du 27 mai 1842, sur l'intérêt qu'elle a à ne pas s'opposer plus longtemps au rétablissement de l'ordre légal :

« On a ajouté, dit le compte rendu, qu'en mettant de côté les inconvénients locaux de la déchéance de la famille Chehab, il y avait, dans cette perturbation violente apportée à un régime ancien, quelque chose de dangereux et un mauvais exemple pour les autres populations de l'empire ottoman ; que les puissances amies ont dernièrement encore manifesté dans un acte[1] solennel l'intérêt unanime qu'elles portent à l'intégrité de l'empire ottoman et qu'elles avaient à cœur que la Porte ne fît rien qui pût entraîner des conséquences contraires à ce principe. »

Antérieurement à 1840, la Turquie n'avait jamais été ébranlée par tout ce qui avait pu arriver dans le Liban, pas plus qu'elle ne l'était par les révolutions des principautés du Danube, parce qu'on n'avait pas osé encore saper les bases mêmes du droit existant et faire table rase des anciens priviléges. Depuis que la Porte est entrée dans une autre voie à la suite de l'intervention des Anglais en 1840, qu'y a-t-elle gagné? Il serait plus simple de se demander ce qu'elle n'y a pas perdu.

Il faut donc, dans l'intérêt de la Turquie comme dans celui de l'Europe, revenir au droit, en profitant des leçons qui résultent de l'histoire contemporaine. La situation prévue en 1842 par le baron de Bourqueney s'est réalisée : « La force des choses a fait de la famille Chehab la seule qui réunisse les conditions d'une bonne et forte administration. » Que l'Europe et la Porte rendent donc au Liban, avec l'intégrité de son territoire, son administration unique et chrétienne sous sa dynastie nationale. Que le rétablissement de la famille Chehab ne soit pas considéré comme un expédient, car c'est un principe. Le résultat que l'on obtiendra vaudra mieux pour tout le monde que l'abaissement, assez problématique, de l'influence fort inoffensive de la France sur ce petit coin de l'Asie. La paix pourra ainsi être ramenée dans le Liban, non pas une paix factice, passagère et engendrant des explosions périodiques, mais une paix normale, qui triomphera sans troubler le monde entier des petites agitations locales, parce qu'elle sera fondée sur la nature des choses et sur le droit traditionnel, la véritable paix enfin, qui, suivant la définition de saint Augustin, est la « tranquillité dans l'ordre. »

HENRY DAVID.

[1] La convention des détroits du 13 juillet 1841.

Digitized by Google

EUGÈNE SCRIBE

A qui ne se laisse pas attirer vers les régions triviales où se font les renommées lucratives, il faut plus de courage que pour résister jadis à un sourire du grand Roi.

(V. de Laprade, *Questions d'art et de morale.*)

Lorsque l'on apprit la mort si soudaine de M. Eugène Scribe, il fut aisé de prévoir que les agressions violentes qui avaient poursuivi, dans ces derniers temps, l'infatigable écrivain, allaient être immédiatement réparées et rachetées par l'excès contraire. On le sait, l'esprit français, l'esprit parisien surtout, a de ces variations, de ces réactions subites ; mais elles ne se produisent pas toujours dans le même sens, et il serait peut-être assez triste de rechercher les causes de ces différences. C'est ainsi que nous avons rappelé récemment, à propos d'un homme de génie, — il ne s'agissait pas de M. Scribe, — comment une vieillesse trop longue, trop solennellement imposée à l'admiration et à la louange publiques, trop soigneusement maintenue dans une atmosphère factice, avait pu préparer à la gloire de M. de Chateaubriand, pour ses premières années *d'outre-tombe*, non pas, grand Dieu ! une déchéance, mais une sorte d'éclipse passagère et de déchet. C'est que M. de Chateaubriand, pendant les quinze ans qui précédèrent sa mort, était un prestige, une autorité, un monument, un ancêtre : il n'était déjà plus un chiffre. Les *jeunes* ou soi-disant tels pouvaient être importunés du bruit qui s'attachait à son nom; ils ne le rencontraient plus sur leur chemin ; il ne leur prenait pas leur place au soleil. Sa mort les débarrassait d'une admiration, mais non pas d'une concurrence. Avec M. Scribe ç'a été tout le contraire. Jusqu'à la fin, jusqu'à la veille de cette mort subite, tous ceux (et le nombre en est grand) qui travaillent ou aspirent à travailler pour le

Digitized by Google

théâtre avaient en M. Scribe un concurrent redoutable, et se figuraient volontiers que, s'il n'eût pas existé, ils seraient arrivés plus facilement et plus vite. La place qu'il occupait et que personne très-probablement ne sera capable d'occuper après lui leur semblait prise en détail sur l'espace qu'ils convoitaient. Son nom obstruait toutes les affiches; ils se heurtaient à ses manuscrits sur le seuil de toutes les directions théâtrales, et ces portes, fermées pour eux, s'ouvraient pour lui. Son activité prodigieuse, que l'on a tant vantée, et qui, selon nous, n'était plus en harmonie avec son âge, avec sa célébrité, sa fortune, avec ce sérieux qui sied au déclin des carrières brillantes et bruyantes, cette activité désespérait tous ceux qui avaient plus besoin que lui de se faire jouer et applaudir : il n'est donc pas étonnant qu'ils aient cherché à la longue sa condamnation dans leur supplice. M. Scribe lui-même, — et nous sommes loin de l'en blâmer, — en contribuant plus que tout autre à faire du théâtre une branche de revenu aussi productive que les maisons ou les terres, en organisant le budget et le ministère des finances de la littérature dramatique, aurait pu quelquefois reconnaître son propre ouvrage dans ces âpretés de concurrence qui font songer aux rivalités commerciales et ajoutent aux mobiles ordinaires de la vanité et de l'envie la valeur positive et chiffrée d'une question d'argent. De là, contre cet homme inoffensif, et, dit-on, si aimable, ces attaques passionnées, ces émeutes d'étudiants en révolte contre leur professeur, ces colères sans cesse soulevées par sa persistance à produire, et à demi justifiées, il faut en convenir, par la faiblesse de ses dernières productions. Mais aussi, dès que l'on a su que M. Scribe, qui ne pouvait être forcé à l'inaction que par la mort, allait se reposer pour toujours, dès qu'à la place de cet obstiné travailleur on n'a plus vu qu'un cercueil, colères et railleries ont disparu : on s'est accusé d'injustice et d'ingratitude envers cet amuseur (ne disons pas cet enchanteur : réservons ce mot pour Lamartine ou pour Rossini), à qui nous devions tant d'heures charmantes, tant d'agréables soirées. Puis, l'émotion du regret, l'exagération de l'amitié se mettant de la partie, sont venues les grandes phrases de génie et de vertu; si bien qu'un étranger, un provincial, trompé par cet enthousiasme funèbre, aurait pu croire, en ce premier moment, que nous venions de perdre à la fois, dans le même grand homme, un Vincent de Paul et un Corneille.

La nuance vraie, — est-il besoin de le dire? — se trouve, comme toujours, entre ces deux extrêmes, et nous allons essayer de la chercher. Nous ne prétendons pas, bien entendu, offrir à nos lecteurs la biographie de M. Scribe, ni l'exacte appréciation de son talent et de son genre, ni le dénombrement de ses ouvrages : un volume ne suffi-

Digitized by Google

rait pas à la plus sèche nomenclature ! Nous voudrions plutôt, dans cette vie si pleine, dans ce répertoire si immense, dans cette physionomie si populaire, saisir quelques traits distinctifs qui pourraient servir un jour à recomposer l'ensemble de la figure. Nous voudrions surtout, même en face de ce regain de popularité et de *gloire*, sauvegarder les droits de l'idéal, de la poésie, de l'art vrai, de la vraie littérature, de la vraie morale, de celle qui ne s'occupe pas d'empêcher la fille d'un boutiquier de se faire enlever par un commis de magasin, et qui dédaigne de combattre de petites passions par de petits calculs mis au service de petits intérêts et de petites causes.

Pour rendre notre tâche plus facile et plus brève, nous grouperons par masses cette vie et ces œuvres; nous les suivrons parallèlement aux trois époques que M. Scribe a traversées : la Restauration, où il eut le théâtre de Madame pour centre et point culminant de ses succès ; le régime de 1830, où il s'étudia à suivre le courant de l'esprit public, où il chercha à agrandir ses cadres et s'essaya dans la comédie historique et politique; enfin les années qui ont suivi la Révolution de février, et où il multiplia, éparpilla à droite et à gauche les produits d'un talent, tout aussi vivace peut-être, mais désormais moins puissant sur le public, que l'heureux auteur avait trop mis dans la confidence de ses procédés, de ses surprises, des fils de soie de ses marionnettes, des merveilles de ses prestidigitations dramatiques.

C'est dans ses jolies pièces du Gymnase, dont un gracieux patronage avait fait le *Théâtre de Madame*, que M. Scribe s'est révélé dès l'abord tout entier; c'est là qu'il a été tout à fait lui-même, presque original, presque créateur, et c'est cette partie de son répertoire que nous n'hésitons pas à préférer aux autres, en y ajoutant cependant, comme chefs-d'œuvre du genre, quelques *poëmes* d'opéra et d'opéra-comique. On a beaucoup parlé, et souvent en fort bons termes, de la politique de la Restauration : peut-être resterait-il quelque chose à dire de la société d'alors. Composée d'éléments bien divers, parfois même bien contraires, resserrée entre un passé de la veille qu'elle ne pouvait ni aimer, ni oublier, et un avenir imminent qu'elle pressentait sans pouvoir le conjurer, cette société brillante et éphémère n'eut pas le temps de se fondre en un tout homogène : elle naquit, régna, lutta et mourut, sans que ses traits fugitifs et mobiles eussent pu se former, s'accentuer, se fixer en physionomies, en caractères, en personnages saisissables pour l'observateur et le poëte comique. Nous aurions défié Molière et Lesage eux-mêmes, s'ils étaient venus à ce moment, de s'y reconnaître, d'opérer le triage, de faire passer dans l'immortelle galerie humaine ces frêles tableaux de lanterne magique. Aussi, tandis que, dans cette période féconde, les autres branches de l'art se ravivaient tout à coup et se couvraient d'éclatante

Digitized by Google

verdure, pendant que la rêverie et l'histoire, la poésie et le roman, la philosophie et l'éloquence, se retrempaient à des sources nouvelles et y puisaient de nouvelles magnificences, la comédie comtemporaine était d'une pauvreté incroyable : la comédie des Duval, des Étienne, des Andrieux, des Picard, des Casimir Bonjour, échappe à l'analyse. Ses personnages, ses Dupré, ses Dermont, ses Derville, ses Saint-Phar, ses Saint-Clair, ne sont plus les Clitandre et les Célimène, les Dorante et les Araminte, ces types prêtés à l'observation par la fantaisie, ces souples et vivantes personnifications de nos ridicules et de nos vices; ils ne sont pas encore les hommes et les femmes de notre temps; ils n'appartiennent à aucune époque, à aucune société, à aucune classification possible. Ce sont des mannequins habillés de costumes de transition et chargés de réciter des dialogues et des tirades pour le plaisir de spectateurs bénévoles et assoupis. L'art et le bonheur de M. Scribe furent de comprendre que la comédie de son temps n'était pas là; il ne se sentit pas de force à la créer, à la porter tout entière : il en détacha un fragment et se l'appropria avec une adresse incomparable; il devina qu'elle devait procéder par réductions, que, pour plaire également à tous au milieu de ces partis irrités, de ces plaies vives, de ces vanités saignantes, de ces dépits, de ces rancunes, de ces *castes* en méfiance ou en colère l'une contre l'autre, il fallait émousser les aspérités, arrondir les angles, adoucir les saillies, rapetisser les tailles et les figures de façon à les rendre réciproquement supportables, installer en un mot des miniatures dans une bonbonnière. Tout ce petit monde coquet et charmant, vu en diminutif sous un verre rose, ces généraux, ces banquiers, ces colonels, ces grognards, ces notaires, ces élégants, ces amoureux, ces ingénues, ces grandes dames, ces veuves, ces diplomates, tous d'une vérité très-contestable à les regarder séparément, devenaient, en se rassemblant dans cet étroit espace, d'une vérité relative : ils s'expliquaient, s'éclairaient, s'enjolivaient, *s'harmonisaient*, se rendaient probables les uns par les autres. Les originaux se seraient querellés ou tout au moins se fussent tourné le dos dans un salon ou dans la rue; ils se réconciliaient, se trouvaient mutuellement agréables et de bonne humeur dans ses portraits sur ivoire, assez flattés pour leur paraître ressemblants. Le conflit, un moment ravivé, entre la noblesse et la bourgeoisie, s'oubliait dans ces attrayants marivaudages, dans les gracieux méandres de ces intrigues finement arrangées, où la gaieté se contentait de sourire, où la sensibilité s'arrêtait à sa première larme. Une part convenable était faite au sentiment national, surexcité et attristé par nos récentes défaites. On a dit, avec beaucoup trop d'emphase, que M. Scribe avait consolé et vengé par ses couplets et ses refrains la France vaincue. Dieu

Digitized by Google

merci! la France eut, à cette époque, des consolations plus sérieuses et meilleures. Les *lauriers*, les *guerriers*, les *succès*, les *Français* de M. Scribe, tels que les lui rappela malicieusement M. Villemain dans une circonstance solennelle, ne prétendaient venger ni consoler personne : ils amusaient innocemment cette petite manie patriotique et militaire que nous conservons même en temps de paix, et qui se rallume machinalement au feu de la rampe : ils étaient aux chansons de Béranger ce qu'un fleuret moucheté est à une lame d'acier poli. Les jeunes officiers de la garde royale pouvaient parfaitement fraterniser avec les *brigands de la Loire* en présence de ces militaires de fantaisie qui n'avaient à changer ni d'uniforme, ni de cocarde, ni de langage, pour passer de la Bérésina au Trocadéro. Le grain de libéralisme et de partialité bourgeoise répandu çà et là sur ces amusantes esquisses, comme pour donner le ton et la date, faisait tout au plus l'effet de ces contradictions légères qui ajoutent à la conversation plus de piquant et d'entrain : nous ne pensons pas que l'auguste protectrice du théâtre où régnait M. Scribe se soit jamais préoccupée de ces velléités sans amertume et sans conséquence. Somme toute, il y eut là, pour M. Scribe et son public, une dizaine d'années charmantes, une gerbe de fleurs, un peu fanées aujourd'hui, mais qui eurent leurs saisons de fraîcheur, d'éclat et de parfum; une riche et nombreuse famille de petits prodiges d'ingéniosité, de souplesse, de curiosité, d'enjouement, de finesse et de grâce : citons au hasard le *Mariage de raison*, la *Demoiselle à marier*, l'*Héritière*, la *Marraine*, *Michel et Christine*, le *Charlatanisme*, les *Premières Amours*, le *Nouveau Pourceaugnac*, le *Menteur véridique*, le *Diplomate*, *Simple Histoire*, la *Mansarde des Artistes*, la *Quarantaine*, et beaucoup que je ne sais ou que j'oublie. Ce fut le printemps de M. Scribe, et nous serions tenté d'ajouter que c'était aussi le nôtre. Plusieurs de ces jolies pièces, chauffées par les beaux yeux de mademoiselle Léontine Fay, jouées à ravir par des acteurs qui semblaient faits exprès pour elles, comptent encore, dans nos lointains souvenirs, entre un chapitre de Walter Scott, une ode de Victor Hugo et une cavatine de madame Malibran. Qu'y avait-il, dans ce printemps, d'artificiel ou de vrai? de quoi étaient faites ces fleurs et ces charmilles? N'était-ce pas dans une feuillée de toile peinte que gazouillaient ces oiseaux jaseurs? Et ces oiseaux eux-mêmes n'avaient-ils pas des gosiers à ressorts et des ailes de carton? Nous l'ignorons, et nous n'avons pas envie de nous en assurer : celui qui chicane trop les doux mensonges de sa jeunesse ne mérite pas d'avoir été jeune.

Dans ce répertoire si varié, M. Scribe déployait déjà cette précieuse faculté d'assimilation qui ne lui fit jamais défaut. Il profitait de l'esprit d'autrui comme du sien; il imprimait à la collaboration son

Digitized by Google

empreinte personnelle, la vivifiait de son contact, et lui ôtait, en la faisant sienne, la plupart de ses inconvénients. Il était sans cesse aux écoutes, attentif à la nouvelle du jour, à l'anecdote de la matinée, au ridicule ou à la mode du moment. Il récoltait et engrangeait, pour ses provisions d'automne ou d'hiver, les bons mots ensemencés dans les journaux, les Mémoires et les recueils d'*anas*. Comme Molière, et ce fut le seul point de ressemblance, il prenait d'avance son bien où il le trouvait. Surtout il tirait parti des excès grotesques du faux lyrisme, du faux romantisme d'alors, qui préludait à ses luttes et à ses victoires par des folies d'adolescent. Fidèle représentant de l'esprit français dans ce qu'il a de sensé, de moqueur et parfois d'un peu vulgaire, M. Scribe rencontra dès lors une sorte d'originalité approximative en traitant au rebours et par les contraires certaines exagérations sentimentales et romanesques, bon nombre d'idées reçues, de données toutes faites et passées, au théâtre ou dans les livres, à l'état de lieu commun et de dogme à l'usage des âmes sensibles. Cette poétique à l'envers eut un grand succès, et l'heureux auteur, sans pédantisme aucun et sans rigorisme, faillit y gagner la réputation d'un moraliste. L'insurmontable empire d'une première tendresse, les mariages d'inclination, le rêve d'*une chaumière et son cœur*, la raison battue par le sentiment, l'exaltation d'un jeune cœur prenant ses premiers frémissements pour le dernier mot de sa destinée, le héros fascinateur, l'héroïne en quête de son idéal, le beau ténébreux, la passion échevelée menaçant d'un suicide la pauvre fille d'Ève qu'elle épouvante et subjugue, tout cela était contredit, sapé, démoli, mais d'une façon si adroite et d'une main si légère, que les intéressés eux-mêmes applaudissaient à cette ruine charmante de leurs songes et de leurs chimères. Avocat du bon sens contre le roman, M. Scribe trouvait moyen d'avoir pour lui les accusés, les plaideurs, le public et les juges. Jusqu'à quel point fallait-il prendre au sérieux cet essai de moralisation par le couplet, cette école de sagesse par le vaudeville? On a rappelé récemment, pour notre édification, l'histoire de cette jeune fille qui, sortant d'une représentation de *Malvina*, se jeta en pleurant dans les bras de sa mère, lui avoua qu'elle devait s'enfuir, le soir même, avec un lovelace inédit, et ajouta que, grâce à M. Scribe, elle était à jamais guérie des enlèvements et des coups de tête; si bien que, le lendemain, la mère et la fille allèrent faire une visite de remercîment au prédicateur vaudevilliste. — « Sauvée, mon Dieu! sauvée! » durent-ils s'écrier en chœur sur un air de Boïeldieu ou d'Adolphe Adam. C'est très-attendrissant; mais peut-être ne faudrait-il pas, en thèse générale, trop se fier à ce moyen de conversion : un peu de catéchisme n'y aurait probablement rien gâté. Pour épuiser ce chapitre et en finir avec

Digitized by Google

cette partie désagréable de notre étude, c'est ici le lieu d'apprécier la moralité du théâtre de M. Scribe, ou plutôt ce que nous appellerions son *immoralité*, si ce gros mot ne nous répugnait horriblement à propos d'un si aimable esprit, si la crainte d'appuyer trop fort ne devait toujours se mêler à l'envie de frapper juste. Mais enfin il faut être conséquent, en morale plus que dans tout le reste; trop d'indulgence sur un point ne pourrait que discréditer trop de sévérité sur un autre. Que George Sand, par exemple, et Balzac soient immoraux, nous le savons et nous croyons l'avoir assez dit; pourtant la grandeur de l'œuvre, la splendeur du talent, sont là comme des préservatifs, insuffisants sans doute, mais réels; le danger en est, sinon conjuré, au moins ennobli : involontaire ou prémédité, le travail du corrupteur disparaît ou peut disparaître dans l'admirable travail de l'artiste. A cette *immoralité* grandiose, s'exhalant dans un vaste espace, en face de larges horizons qui en allégent les miasmes, je ne préférerai jamais celle qui vit terre à terre, se compose de ménagements et de transactions, s'accommode à la faiblesse, ou, qui pis est, à la sagesse humaine, et règle elle-même ses bienséances, ses euphémismes, se supercheries et ses limites. Chute pour chute, j'aime mieux tomber du haut d'une montagne dans un abîme que d'un troisième étage sur un pavé. Du moins, avant de périr, j'aurai respiré l'air des Alpes, la saveur des neiges et l'arome des plantes sauvages.

L'*immoralité*, chez M. Scribe, n'est pas, à Dieu ne plaise! un désir réfléchi d'égarer ou de corrompre : elle est plutôt le fait d'une organisation particulière, exceptionnelle, pour qui rien n'existait qu'au théâtre, pour le théâtre et par le théâtre. Dès le début, M. Scribe se mit en contact intime et continuel avec son public, ne songea plus qu'à lui, non pas pour le dominer, le combattre, le précéder dans la bonne voie, l'arrêter dans la mauvaise, mais pour lui plaire, pour se tenir au courant de ses goûts, de ses idées, de ses caprices, et l'amener à s'applaudir lui-même en l'applaudissant. Le succès et le public, deux mots magiques qui furent tout le vocabulaire, toute la grammaire, toute la philosophie, toute la politique, tout le *credo* de M. Scribe. Pour séduire l'un et obtenir l'autre, tout lui était bon, dût-il pencher un peu trop du côté que lui désignaient les préjugés et les erreurs de ce puissant souverain, qu'il flattait, comme tous les courtisans, pour en faire son esclave. Sa vie, son œuvre, son système dramatique, ne furent qu'une joute constante avec le parterre; joute courtoise, amusante, curieuse, fertile en évolutions de toutes sortes, en tours de force et surtout d'adresse, mais dont le secret consistait dans la connivence du vainqueur avec les vaincus. Dès lors, lui importait-il d'éclairer ce public, de le rendre meilleur, d'assainir ses instincts, de l'intéresser aux nobles causes, de lui donner d'utiles

Digitized by Google

leçons? Hélas! non, mais de lui tâter constamment le pouls, afin de savoir jusqu'où on pouvait aller sans l'effaroucher. M. Scribe traita la morale comme l'histoire, les consciences comme les événements et les personnages. L'*immoralité* fut pour lui quelque chose de pareil à l'invraisemblance : une difficulté à créer pour le plaisir de la résoudre, une gageure à proposer pour le plaisir de la gagner. Les données les plus scabreuses, les mots les plus risqués, les situations les plus hasardées, devenaient entre ses doigts agiles, non pas des moyens de corruption ou de vulgaires amorces, mais des écheveaux un peu plus embrouillés que les autres, et qu'il y avait plus de mérite à dévider, des cartes nouvelles à introduire dans un jeu connu, afin d'en varier les combinaisons et d'en rendre les péripéties plus piquantes. Imperturbable dans cette partie, qui a duré près de cinquante ans, et qu'il a si rarement perdue, très-peu soucieux, excepté dans leurs rapports avec le théâtre, des événements et des catastrophes du dehors, M Scribe aura offert ce singulier phénomène : un homme très-populaire, très-actif, assez influent, très-riche, très-charitable, ayant traversé un demi-siècle tout rempli de révolutions et d'orages, ayant eu entre ses mains un instrument d'une portée universelle, et ne paraissant pas se douter que le théâtre, à certains moments de péril, de crise et de folie, pût avoir à remplir une tâche, à prendre une initiative de conseils et de remontrances. Ses amis ont raconté à sa louange, et comme preuves de cette vocation souveraine, deux détails qui peuvent trouver place ici. Dans un voyage en Suisse, entrepris pour sa santé et pour se remettre de ses premières fatigues, M. Scribe, surveillé de près par un camarade ou un médecin spécialement chargé de l'empêcher de travailler, n'avait emporté qu'un petit *agenda* de poche, sur lequel il écrivait çà et là quelques notes au crayon, dictées, semblait-il, par ses inspirations du moment et les magnificences du paysage. Au retour ces notes furent rassemblées : c'étaient les deux charmants actes du *Mariage de raison*. Vingt-quatre ans après, pendant les journées de Février, au plus fort de cette fusillade et de ces barricades où la démocratie, semblable à l'ours de la fable, écrasa la liberté sous ses pavés, M. Scribe, dans son cabinet de travail, tissait paisiblement un *libretto* d'opéra, qui fut joué plus tard avec un grand succès sur un de nos théâtres lyriques. Archimède, dit-on, en avait fait autant, mais Archimède n'écrivait pas de vaudevilles. Sans chercher là un sujet d'admiration ni de blâme, on peut dire que de pareils traits expliquent et précisent cette physionomie, telle que nous croyons la connaître et que nous essayons de l'esquisser. Peut-on s'étonner ou se plaindre que l'homme qui, en face de la Yung-Frau ou du Righi, se détachait assez complétement de ses émotions pittoresques pour ne songer qu'aux amours de Bertrand et de Suzette,

Digitized by Google

l'homme qui, au milieu des hurlements de l'insurrection triomphante, savait assez bien s'abstraire de ses angoisses politiques pour filer une scène de ténor et de première chanteuse, en ait agi avec les vérités morales comme avec les montagnes de l'Oberland et les barricades de Paris?

Quels que fussent les événements, les écarts de la conscience publique, les dangers de cette société qui avait prodigué à M. Scribe, en échange de ses plaisirs, la célébrité et la gloire, il suivit constamment le courant au lieu d'essayer parfois de le remonter. On peut même rappeler que ce fut aux approches et à la suite de la Révolution de 1830, dans cette phase si critique qui va de la fin du ministère Martignac à la mort de Casimir Périer, que M. Scribe se fit plus particulièrement le complaisant de ces préventions, de ces idées hostiles qui renversèrent le roi des Tuileries et ébranlèrent le roi du Gymnase. Le théâtre de M. Scribe a tellement couvert de son éclat le reste de ses œuvres, que personne, malgré la popularité de son nom, n'a prêté la moindre attention à ses romans, et c'était assurément le plus grand service à rendre à sa *gloire;* car nous ne connaissons rien de plus insignifiant et de plus misérable que *Piquillo Alliaga*, *Maurice*, *Fleurette*, *Noélie*, et autres productions ensevelies dans le feuilleton du *Siècle* et du *Constitutionnel*. Il y a pourtant un petit volume, édité par Charles Gosselin en 1840, qui mérite une mention, ne fût-ce qu'à titre de renseignement. Ce volume est intitulé *Proverbes et Nouvelles*, et se compose de morceaux publiés, pour la plupart, dans la *Revue de Paris*. Au printemps de 1829, M. Véron fonda, on le sait, cette première *Revue de Paris*, qui popularisa les noms de MM. Mérimée, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Jules Janin, Philarète Chasles, Loève-Weimar, etc. Il appela à lui tous les talents à la mode, et M. Scribe, entre autres, répondit à son appel. Seulement, les pièces *injouables* (c'est le mot) qu'il publia dans ce recueil, ne semblaient écrites que pour faire accepter par le lecteur, à l'aide des mêmes stratagèmes et des mêmes équivoques, ce que les spectateurs n'auraient pas pu supporter. Les bienséances, alors plus respectées, eussent assurément fait bannir de la scène des gravelures telles que *Un ministre sous Louis XV*, le *Jeune Docteur*, *Potemkin*, la *Conversion*, le *Tête-à-tête*, et l'on eût dit que M. Scribe ne les imprimait que faute de pouvoir les représenter. Il y avait quelque chose de triste à voir un auteur, déjà célèbre et populaire, arrivé à sa seconde jeunesse, dépenser à ce libertinage la menue monnaie de son esprit, et essayer, à plus forte dose, sur le public des livres, ces escamotages qu'il appliqua si souvent au public des théâtres. Dans ces esquisses où la gaze était plus indécente que le *nu*, M. Scribe se faisait, en outre, le complice ou l'écho de fausses rumeurs, d'opinions fâcheuses qui al-

Digitized by Google

laient bientôt se traduire en désordres et en violences. Dans la *Conversion*, il attaquait la confession et le célibat des prêtres; dans le *Tête-à-tête*, je retrouve ces lignes, qui donneront une idée de l'esprit du moment et de la façon dont M. Scribe le courtisait :

Un postillon. — « Voilà la maison de campagne de l'archevêque « (Conflans, à Mgr de Quélen), et à côté le séminaire : ils sont là une « bande de malins qui s'en donnent joliment... Des séminaristes, il y « en a partout, et heureusement, car toutes les routes qui conduisent « chez eux sont toujours soignées et réparées (nous le croyons bien : « une route royale à la porte de Paris !) — Tenez, voilà les corbeaux « qui sortent... ôtez donc votre chapeau, not' bourgeois... Hein! En « v'là-t-il! sont-ils gros et gras! tous jeunes gens! quels beaux sol- « dats ça aurait fait pour Alger! » (Juin 1830.)

Quelques années après, M. Scribe publia dans le feuilleton de la *Presse* une nouvelle intitulée *Judith, ou une loge d'Opéra*, qui se trouve aussi dans ce petit volume, et dont il fit plus tard, sous le titre de la *Figurante* (1838) un opéra-comique mis en musique par M. Clapisson. Ce récit, dont l'auteur avait eu cependant assez de temps et de révolution pour réfléchir, nous montrait un jeune homme de haute naissance, neveu d'un prélat tout-puissant à la cour, et que son oncle, en dépit d'une vocation militaire très-prononcée, voulait forcer à entrer au séminaire, sous prétexte qu'en 1829 l'Église menait à tout et que l'épaulette ne menait à rien : comme si un jeune gentilhomme, un brillant officier, plein d'esprit, de feu et de bravoure, n'eût pas fait son chemin sous un régime qui combla de dignités et d'honneurs même les anciens généraux de l'Empire, et dont les hommes d'État s'appliquèrent avant tout et réussirent à se refaire une armée! On le voit, M. Scribe continuait, même après coup, ces petites adulations au profit des lieux communs et des préjugés populaires : ce ne fut pas précisément héroïque, mais ce fut habile, et, encore une fois, cela se traduisait dans une langue qui n'avait que deux mots, deux synonymes : le public et le succès.

Ce succès pourtant eut une ou deux années d'interrègne et de lassitude après 1830. Le romantisme, qui ne s'appelait plus Ipsiboé ni Jean Sbogar, mais Cromwell et Hernani, menaçait d'envahir et de saccager de ses rudes mains ce joli parc, éclairé au gaz, planté d'acajou et de palissandre, où une comédie musquée promenait en souriant ses amoureux en souliers vernis et ses ingénues à tablier de soie. La révolution politique hâtait et envenimait la révolution littéraire. Les grosses voix d'Antony et de Buridan, mises au diapason de l'émeute, étouffaient les gazouillements légers de Frédéric et d'Henriette, de Gustave et d'Ernestine, de Malvina et de madame Pinchon. Toujours docile au fait accompli, toujours prêt à suivre le goût public, parfai-

Digitized by Google

tement dégagé de toute doctrine personnelle, aimant mieux tirer parti des événements qu'en gémir ou leur résister, M. Scribe essaya quelques concessions, quelques échappées romantiques, ou, comme on dirait aujourd'hui, réalistes. Les vieux archivistes de théâtre se souviennent d'un certain drame de *Dix ans, ou la vie d'une Femme*, où l'auteur du *Mariage de raison* avait aventuré le talent de madame Dorval en des lieux où le marivaudage n'a rien à faire. Cette équipée lui réussit peu, et M. Scribe, averti par cet échec, trop spirituel pour récidiver, comprenant d'ailleurs que les excès allaient mal à son tempérament, chercha et trouva une nouvelle issue. Il se dit, cette fois avec raison, que la fièvre romantique, comme la fièvre démagogique, n'aurait qu'un temps; qu'il ne pouvait pas, en définitive, lui, le créateur, le représentant le plus exquis de la comédie bourgeoise, être détrôné par une révolution qui inaugurait ou précisait le règne de la bourgeoisie; que ce n'était pas logique, et que la logique, bien qu'elle n'eût pas toujours gouverné ses vaudevilles, devait gouverner le monde. Il ne s'agissait que d'imaginer d'autres cadres, de les élargir au besoin, d'appliquer les mêmes instruments d'optique à d'autres points de vue mis en relief par cette révolution, d'ajuster à la politique et à l'histoire ces procédés de réduction ingénieuse et de contradiction piquante qui s'étaient primitivement exercés sur les illusions et les exagérations du sentiment. Par respect pour ces nouveaux sujets, M. Scribe crut devoir monter en grade et passer au Théâtre-Français, où il n'avait fait jusque-là que de très-courtes haltes; car *Valérie* n'existait que par la douce voix de mademoiselle Mars, et le *Mariage d'argent* (1828) n'avait obtenu qu'un médiocre succès. Dans *Bertrand et Raton*, l'*Ambitieux*, le *Verre d'eau*, la *Camaraderie*, le *Fils de Cromwell*, la *Calomnie*, le *Puff*, M. Scribe crut s'être renouvelé, avoir changé et agrandi sa manière : par le fait, il resta le même. Ses personnages, au lieu de se vêtir en banquiers, en militaires, en jeunes veuves, en pensionnaires, en tuteurs, en marraines, s'habillèrent en princes, en princesses, en hommes d'État, en ministres, en ambassadeurs. Ils furent conduits par les mêmes ressorts pour arriver aux mêmes effets. Le roman, ou, pour parler plus juste, l'*idéal* politique et historique, joua ce même rôle sacrifié qu'avait précédemment joué l'idéal romanesque. Ce n'étaient plus les songes radieux de la vingtième année, la poésie juvénile, l'exaltation du cœur, les élans de l'imagination, les mystérieuses ardeurs de la passion, toutes ces belles et chères folies que le spirituel auteur immolait sous forme d'un traité de paix entre le sentiment et le bon sens ; c'était un mélange de crédulités et de croyances, d'erreurs généreuses et de vérités générales, un ensemble d'aspirations, de doctrines, de souvenirs, assez vivace, assez absolu pour résister ou survivre à la défaite, que

Digitized by Google

l'on offrait en sacrifice à un traité d'alliance entre l'intérêt et le succès. École de sagesse, si l'on veut, mais aussi école de scepticisme, et, au fond, enseignement triste, spectacle pénible contre lequel protestent la conscience et l'âme pendant que l'esprit y adhère et s'y amuse. Ces grandes comédies (sans couplets) de M. Scribe ne sont pas très-vivantes ; elles sont encore moins gaies : le sourire y pince les lèvres, jamais ce bon rire épanoui et confiant que font éclater la comédie vraie et même, qu'on nous le pardonne ! — la bouffonnerie réussie. Il arrive toujours dans ces pièces un moment, vers le troisième ou le quatrième acte, où une sorte de contrariété, sinon d'ennui, s'empare du spectateur, où l'on sent que le souffle manque, que toute l'habileté de l'auteur échoue contre la sécheresse de son système et ne suffit plus à combler les vides qu'il a creusés. Ses bons mots, pris un peu partout, fatiguent à la longue comme des redites. Quant au style, nous n'en parlerons pas, de peur d'abuser du proverbe : les absents ont tort. En somme, malgré leurs ingénieuses allures, ces comédies n'ont pas plus de valeur littéraire que les vaudevilles de la première manière; elles ont l'inconvénient d'être plus longues, et l'on n'y rencontre plus cette fraicheur de ton, cet air de jeunesse, que, même en un genre faux, le talent sait toujours donner à sa première expansion, à ses floraisons printanières. Et cependant telle est la sûreté de main de M. Scribe, tel est le pouvoir du bon sens mis au service de l'esprit, telle est aussi la pauvreté du théâtre contemporain, que la plupart de ces ouvrages sont restés au répertoire : l'on y revient, après avoir épuisé des programmes plus fastueux, subi des *individualités* plus superbes. Là encore, et pour la seconde fois, l'heureuse étoile de M. Scribe l'a fait triompher par comparaison. Lors de ses débuts, il avait dû à l'inanité de la comédie dite de la Restauration de voir ses vaudevilles accueillis avec enthousiasme par les gens du monde et même par les lettrés, et salués comme la seule comédie du moment. Sous le régime suivant et jusqu'à la veille de la Révolution de février, les défaillances, les apostasies ou les excès des romantiques le maintinrent et le ramenèrent au premier plan, sur cette scène où l'on nous avait promis des Shakspeare et où l'on nous donnait des *Burgraves*. Ce ne fut pas une des moindres singularités de notre époque féconde en surprises, que cet immense déploiement de forces conjurées pour révolutionner de fond en comble l'art dramatique, aboutissant aux triomphes d'une jeune fille dans les tragédies de Corneille et de Racine et aux succès d'un auteur dont le genre pourrait se définir l'antipode du romantisme. Puisque M. Scribe a réalisé, à son profit et à son honneur, le type longtemps fabuleux de l'écrivain propriétaire, qu'on nous permette une comparaison qui ne nous éloignera pas trop de notre sujet et surtout de notre temps. Dans la litté-

Digitized by Google

rature moderne, il nous fait l'effet d'un homme riche sans excès, sage sans génie, ne livrant rien au hasard, possédant une fortune bien nette en immeubles ou en rentes sur l'État, ne dépensant que son revenu, ayant un train de maison plus *comfortable* que magnifique, mais qui sera tel, dans un an, qu'il l'est aujourd'hui : ses équipages sont parfois un peu fanés, ses chevaux un peu vieux, son cuisinier se répète, les tentures de son appartement datent de la saison dernière; ses habitués savent par cœur ses collections, ses tableaux et ses potiches : oui, mais tout cela dure et fait bonne contenance; on est sûr, si l'on va lui demander à dîner demain, de retrouver sa maison, ses gens, son argenterie et sa table à la même place. Pendant ce temps, les millionnaires poussent à la Bourse comme les champignons au soleil; ces insolents favoris de la prime et de l'agiotage traitent notre homme de pauvre et de routinier : ils l'étourdissent de leur cliquetis et l'éclaboussent de leur luxe : où est-il? on ne le voit plus, on ne le connaît plus; il a disparu dans ces tourbillons de poudre d'or : patience! un nuage crève, petite pluie abat grand vent : le tourbillon se dissipe : notre propriétaire est toujours là, souriant et paisible, et ceux qui se moquaient de lui sont à Clichy, à Mazas ou en Belgique : voilà l'histoire de M. Scribe : elle fait l'éloge de son talent et de sa sagesse : elle fait surtout la satire de ses contemporains.

Parmi ces comédies en cinq actes pour lesquelles on m'aura peut-être trouvé trop sévère, il en est une pourtant qui m'a toujours paru très-supérieure aux autres et qui n'a rien à démêler avec la politique et l'histoire : c'est *Une Chaîne*. Le sujet de cette pièce, pris au cœur même de la société et de ses misères, a été traité par M. Scribe avec une adresse inouïe, avec un remarquable mélange de hardiesse et de convenance : à tout moment, il semble que la comédie va tomber dans le drame, que le drame va se briser contre les récifs dont se hérissent ces dangereux parages. C'est là qu'excelle M. Scribe, et il faut même lui pardonner de s'exagérer un peu du côté où il excelle. Un coup de rame ou de gouvernail donné à propos relève la barque au moment même où elle penchait sur le gouffre, sauve les passagers et épargne aux spectateurs la vue d'un naufrage. Si la pièce révélait quelque souci d'écrivain, si l'horizon s'ouvrait et se rehaussait de temps à autre, si un semblant de poésie se mêlait parfois à ces réalités de la vie mondaine, *Une Chaîne* occuperait le premier rang dans le répertoire moderne. L'autre soir, en assistant à une représentation des *Effrontés*, de M. Émile Augier, joués, pour la cinquantième fois, devant une salle pleine, en retrouvant dans la partie dramatique et romanesque de cette œuvre des points de ressemblance avec *Une Chaîne*, je me sentais, je l'avoue, fort disposé à amnistier, que dis-je? à admirer cet *ancien* que nos nouveaux venus les plus vantés imitent

Digitized by Google

sans l'égaler, et je me demandais si par hasard la nouvelle école du bon sens ne fournirait pas, après la comédie de la Restauration et la faillite du romantisme, un troisième sujet de parallèle tout à la gloire de M. Scribe.

Après la Révolution de février, cette gloire eut encore une éclipse, et celle-là fut plus décisive. Cette fois, l'alliée, l'amie, la muse de M. Scribe, la bourgeoisie était vaincue, et de la plus sotte des défaites, celle que l'on s'attire par imprévoyance et que l'on subit par surprise. La démocratie entrait en scène, et avec elle un monde nouveau, très-peu sensible à l'art délicat qui débrouille les pelotons de fil, aimant autant les voir casser, prêt à demander aux auteurs plus de couleur que de nuances, plus de saillie que de souplesse, des tons plus crus, des types plus accentués, une lutte plus brutale avec le réel, qui est au vrai ce que le corps est à l'âme. A dater de ce moment, M. Scribe nous échappe, non pas, hélas! qu'il ait cessé de produire, mais parce que ses productions n'offrent plus aucun trait, aucun caractère où puisse se rattacher une étude d'ensemble. Il persiste, il se prodigue, il écrit des rôles pour mademoiselle Rachel, des comédies pour le Théâtre-Français, des pièces pour les théâtres de genre, des opéras pour Meyer-Beer et pour Auber. Son nom se multiplie sur les affiches et au bas des feuilletons; mais le charme est rompu; les attractions magnétiques qui ont si longtemps existé entre le public et lui n'agissent plus qu'à de rares intervalles : on dirait un magicien, un Robert-Houdin dramatique, ayant vidé son *sac à malices* et répétant ses tours, de mémoire, pendant que les curieux gagnent la porte et que la salle se vide. M. Scribe aurait pu peut-être retarder cette décadence, ranimer sa verve, donner du moins, en guise de succès, plus de dignité à cette phase de sa carrière s'il était enfin sorti de son indifférence, si, prenant parti pour la société menacée, il avait flagellé de ses bons mots les mensonges et les ridicules révolutionnaires. Il ne parut pas y songer, et il eût souri sans doute si on y avait songé pour lui. Au plus fort des tempêtes socialistes, il fit jouer *Adrienne Lecouvreur*, un drame où l'actrice domine la duchesse, où la noblesse de France, personnifiée dans une anecdote apocryphe, est livrée à l'indignation et aux risées de la foule. Plus tard, il écrit les *Doigts de Fée*, une comédie qui apprend aux duchesses pauvres à se faire couturières riches afin d'épouser leurs cousins, et qui sollicite aux dépens de la noblesse de province les mêmes éclats de rire qu'*Adrienne Lecouvreur* aux dépens de la noblesse de cour et d'ancien régime. Bientôt M. Scribe expie ces derniers succès, d'assez mauvais aloi. La *Czarine*, la *Fille de trente ans*, les *Trois Maupin*, *Feu Lionel*, *Manon Lescaut*, sont les *Pertharite* et les *Agésilas* de cette liste qui ne compte pas de *Cinna* ni de *Polyeucte*,

Digitized by Google

mais qui se rattrape de la qualité sur la quantité. Le dirons-nous? les bravos prodigués, comme par pressentiment, huit jours avant sa mort, à sa dernière pièce, à la *Circassienne*, ne diminuent pas, bien au contraire, le sentiment pénible que nous inspire le déclin de cette carrière. Nous ne partageons point l'opinion de ceux qui signalent comme un suprême bonheur de cette heureuse existence cette mort soudaine, *repentinam inopinatamque*, cette gloire d'être mort debout, un manuscrit de théâtre dans une main, un laurier de théâtre dans l'autre. Il ne s'agit pas d'invoquer ici ces vérités chrétiennes, auxquelles l'incrédulité elle-même rend un hommage involontaire, en désirant mourir sans avoir le temps de s'en effrayer. A tous les points de vue, ne fût-ce que par respect pour cette intelligence, pour cette âme, émanation divine de l'être divin, par égard pour cette gravité de la vieillesse et de la mort, qui n'admet pas le vaudeville en cheveux blancs, il est triste de s'être amusé à habiller M. Montaubry en femme et à exhiber le personnel d'un sérail peu d'heures avant celle où tout finit, où tout commence. N'insistons pas : M. Scribe, si bon, si obligeant, si serviable, menant une vie si honorable et si bien réglée, intéressé dans toutes les bonnes œuvres par une douce et charmante influence, méritait mieux que cela : il méritait d'avoir quelques années, quelques mois du moins de recueillement et de repos entre la vie et la mort, entre la comédie et le dénoûment.

Cette pensée mélancolique ne doit pas nous rendre injuste envers une partie du répertoire de Scribe, que nous avouons placer très-haut dans l'ensemble de ses ouvrages. Puisqu'il est bien convenu qu'en parlant de lui on ne parle pas littérature, qu'aucune de ses œuvres n'a de valeur littéraire dans la complète acception du mot, pourquoi nous interdirait-on, un peu au-dessous des vaudevilles de son bon temps, une préférence pour ses *poëmes* d'opéra et d'opéra-comique? Ils renferment, nous le savons bien et il le savait aussi, d'incroyables licences de versification et de grammaire, dont il riait tout le premier; ils s'accordent assez mal avec un idéal d'académicien. Académicien! M. Scribe aurait pu dire en variant le mot de M. Michaud marié : « Je le suis si peu! » En revanche, ils sont admirablement conçus, distribués et coupés, non-seulement pour éveiller la verve du compositeur, mais pour soutenir ou exciter l'intérêt du public. *Robert le Diable*, les *Huguenots*, la *Juive*, la *Muette*, le *Prophète*, et, dans un genre plus badin, la *Dame Blanche*, *Fra Diavolo*, la *Fiancée*, le *Domino Noir*, les *Diamants de la Couronne*, intéressent ou amusent par eux-mêmes, et pourraient presque se jouer sans musique, s'il le fallait absolument. Je n'ose pas dire à quel point *Robert le Diable*, entre autres, me semble un chef-d'œuvre, tout en reconnaissant que Meyer-Beer n'y a pas nui. Là M. Scribe est sans rival,

Digitized by Google

et, pour apprécier sa supériorité, il suffit de lui comparer tout ce qui s'est écrit d'insipide dans ce genre avant, pendant et après lui. Dans ces pièces, outre le mouvement, l'intrigue, les incidents, les situations, l'art de tenir sans cesse la curiosité en éveil, de s'embarrasser à plaisir pour se débrouiller à souhait, on sent, pour ainsi dire, une vitalité musicale si puissante, que même les profanes comme nous comprennent le parti qu'a dû en tirer le compositeur, et ne pourraient plus se figurer cette musique séparée de ces paroles. Nous serait-il possible d'indiquer cette impression souvent ressentie, sans saluer d'un hommage la fraternelle alliance, si profitable à nos plaisirs, la collaboration presque toujours heureuse de MM. Scribe et Auber? Pendant trente-huit ans, de la *Neige* à la *Circassienne*, ces deux inspirations ont été presque inséparables et elles se sont constamment porté bonheur. Ces deux esprits sont si bien acclimatés l'un à l'autre, qu'on les distingue à peine dans l'œuvre commune, et que l'on se demande si ce n'est pas le musicien qui a écrit et l'écrivain qui a chanté : même absence de passion et de poésie, même note railleuse, se mêlant à tout propos aux sentiments tendres ou aux émotions dramatiques; même haine des formules pédantes, des *Tannhauser* de la littérature et de la musique; même bonhomie spirituelle et narquoise; même talent d'amuser sans éblouir, de plaire sans agiter, de donner de bonnes soirées sans mauvaises nuits; chez tous les deux, un je ne sais quoi de svelte, d'ingénieux, de leste, de pimpant, aussi éloigné du violent que du sublime, aussi à l'aise avec les cavernes de brigands qu'avec les caquetages de salons, et prêt, s'il le faut, à faire un salon d'une caverne, à faire chanter et danser un bandit comme un homme du monde; qualités toutes françaises, exclusivement françaises, et par cela même universelles, puisque le génie français, par sa grâce expansive, accommodante et familière, a le don de pénétrer et de séduire ceux qui s'en éloignent le plus et qui sembleraient devoir lui être le plus antipathiques; témoin les Allemands, passionnés pour la musique de M. Auber et même pour les pièces de M. Scribe, que le grave et savant Schlegel préférait germaniquement à *Tartufe* et au *Misanthrope*. Ne terminons pas ce chapitre sans exprimer le regret que M. Scribe n'ait pas été le *librettiste* de Rossini. S'il avait écrit les paroles de *Guillaume Tell*, le succès de cette partition merveilleuse n'eût pas été entravé et retardé par un poëme idiot, et peut-être le maître immortel ne fût-il pas rentré sous sa tente, avant quarante ans, dans toute la force de l'âge et du génie, le lendemain de son chef-d'œuvre.

Maintenant, que peut-on, que doit-on conclure de cette rapide esquisse? Une conclusion serait difficile, une appréciation ne pourrait être qu'incomplète. M. Scribe n'a été ni un poëte, ni un écrivain que

Digitized by Google

l'on puisse juger d'après les conditions ordinaires. On a classé, subdivisé de bien des manières les hommes dont la pensée se mêle avec plus ou moins d'autorité, de séduction et d'influence, à la pensée de leur temps ou de tous les temps, de leur pays ou de tous les pays. Il y aurait lieu peut-être de les partager en trois classes : ceux qui s'isolent et se renferment dans leur œuvre, l'élaborent lentement, s'y incarnent à force de patience et de génie, lui donnent une immense valeur *intrinsèque*, en font un monument de l'intelligence et forcent le public à venir les y chercher : travail long, chanceux, difficile, mais qui, lorsqu'il s'accomplit, réalise, dans son idéal le plus élevé, le type de l'écrivain, l'action d'une âme sur toutes les âmes. Il y a ensuite l'homme qui, sans complaisance comme sans dédain pour la foule, fidèle aux grandes lois de l'art, aux vraies notions du beau, aux recherches patientes du détail et du style, jaloux de donner à son ouvrage le degré de correction ou de perfection qu'il croit pouvoir atteindre, n'abdiquant jamais sa physionomie personnelle, se soumet pourtant à un contrôle, à un contact fréquent avec ses auditoires ou ses lecteurs, étudie, consulte le goût public pour le dompter, le guider ou l'assouplir, et, imposant à la foule plus de concessions qu'il ne lui en fait, trouve dans cette espèce de royauté représentative l'élément d'un succès légitime et durable. Il y a enfin l'homme qui, peu soucieux de la ciselure, médiocrement épris de l'idéal et du beau, admirablement organisé pour le travail expéditif et la production facile, merveilleusement doué de qualités secondaires, mais innombrables, dont l'ensemble forme la collection ou le miroir de milliers d'esprits prêts à se reconnaître et à se complaire dans le sien, s'infuse dans la pensée générale, s'identifie avec la société de son époque, avec les goûts de ses contemporains au point d'y perdre sa valeur précise, de ne plus offrir aux regards de contours bien arrêtés, d'œuvre bien distincte, mais de regagner en revanche tous les avantages que cette assimilation assure au chef de la communauté. Il cesse d'être un écrivain *sui generis* pour devenir quelque chose de moins et de plus, une force, une puissance, un instrument de propagande populaire, vivant de la vie collective et imprimant à cette vie ses propres trésors de fécondité, d'activité, d'impulsion. Tel est M. Scribe. Jugé isolément, aucun de ses ouvrages n'a d'importance et ne mérite d'être classé dans la hiérarchie littéraire : réunis, ils s'appellent le théâtre de Scribe, c'est-à-dire une œuvre et un plaisir qui ont pris les proportions d'une gloire et d'une richesse nationales. C'est un régiment *démocratique*, dont le colonel n'est pas mieux vêtu que ses soldats, mais qui n'en a pas moins fait le tour du monde comme les drapeaux d'Arcole et d'Aboukir. A Paris, dans certains centres de bel esprit et

Digitized by Google

de littérature, tel critique méticuleux ou profond a pu faire en masse le procès des œuvres de M. Scribe, réduire à néant son talent et son répertoire, se moquer agréablement de son style, signaler ses *bévues* historiques et grammaticales : mais faites un voyage à Saint-Pétersbourg ou à Philadelphie, à Stockholm ou à Calcutta : partout où vous rencontrerez un théâtre, fût-ce une masure avec deux paravents pour décor et un flageolet pour orchestre, vous trouverez le nom, les pièces, les couplets de M. Scribe. A l'étranger, on lui attribue les ouvrages mêmes qu'il n'a pas écrits, comme on attribuait à M. de Talleyrand les bons mots qu'il n'avait pas dits : usurpation légitime et caractéristique, qui prouve que, dans l'opinion universelle, M. Scribe, comme les vieux types de l'ancienne comédie, n'était plus un individu, mais un symbole, la personnification de l'esprit français dans ses rapports avec le théâtre, le vaudeville fait homme et parcourant d'un pied léger le monde moderne pour le distraire de ses affaires et de ses ennuis. Le domaine de tout auteur célèbre a sa surface et sa profondeur, et souvent la surface est d'autant plus petite que la profondeur est plus grande. Chez M. Scribe c'est le contraire : la profondeur est imperceptible, la surface est immense.

C'est surtout de M. Scribe que l'on a pu dire que sa vie était tout entière dans ses ouvrages : il y aurait de l'injustice à ne pas faire remarquer tout ce que cette discrétion, cette réserve, ces habitudes d'ordre et de régularité ont ajouté de valeur et presque de sérieux à cette vie, enfermée, semblait-il, dans les choses de théâtre, absorbée dans ces futilités brillantes. Là encore et par l'effet des contrastes et du voisinage, la juste considération obtenue par M. Scribe s'accroissait de tout ce que perdaient des célébrités plus ambitieuses, des génies plus grandioses, tombés du haut de leurs rêves superbes dans toutes les misères d'une existence déréglée, discrédités par leurs efforts mêmes pour rester populaires, pour ramener sans cesse et réveiller l'attention publique autour de leur nom, pour nous mettre dans le secret, non-seulement de leurs œuvres et de leur talent, mais de tous les détails de leur intérieur, de tous leurs portraits de famille, de tous les souvenirs de leur enfance, de tous les faits et gestes de leur vie privée. Contraste remarquable ! M. Scribe, homme de théâtre, c'est-à-dire ayant demandé ses succès à un genre qui n'existe que par son contact avec le public, qui constitue forcément une sorte d'exhibition et d'estrade permanente, a su se maintenir dans cette pénombre discrète, aussi favorable à la dignité de la vie qu'à la fécondité du travail, aussi propice à la coquetterie qu'à la pudeur : il a su garder sa personne et ne se livrer que dans ses ouvrages : et, pendant ce temps, des renommées acquises dans un ordre de littérature plus élevée,

Digitized by Google

plus méditative, mieux accoutumée aux silencieux hommages de la lecture, s'éparpillaient en plein vent et contractaient ce je ne sais quoi de théâtral qui met un personnage à la merci de la curiosité banale des indifférents et des badauds. M. Scribe n'a jamais publié, que nous sachions, ni manifeste, ni mémoires, ni confidences, ni préface. Il n'a jamais pris la plume pour formuler ses théories ou pour expliquer ses œuvres. Dans l'intérêt de son amour-propre comme de tout le reste, il fit du public son chargé d'affaires. Longtemps même, il s'abstint de lire les innombrables articles où l'on parlait de lui, et, s'il finit, dit-on, par déroger à cette excellente habitude, ce fut dans ces dernières années, pendant cette phase critique où les vaudevillistes de Paris peuvent ressembler aux archevêques de Grenade. Ce n'est pas tout, et il manquerait un trait essentiel à cette physionomie, si nous n'ajoutions à cet essai d'étude littéraire et morale un mot d'arithmétique. Tandis que l'argent se fondait dans d'autres mains tout aussi productives, tout aussi largement payées que les siennes, M. Scribe comprenait et pratiquait, avec honneur et bonheur, ces conditions nouvelles de la société moderne, qui, isolant chaque classe dans l'État et chaque individu dans sa classe, délivrant l'homme de lettres de toute dépendance, mais le privant de tout patronage, lui défendent de se conduire désormais avec la prodigalité ou l'imprévoyance d'un pupille surveillé par ses tuteurs et l'engagent à s'occuper lui-même de ses intérêts et de sa fortune. Il sut s'appliquer et appliquer aux autres la loi du travail conduisant à la richesse, l'emploi de la richesse acquise par le travail, et se déversant, à son tour, sur les pauvres, sur les naufragés, sur ceux qui, plus malheureux ou plus faibles, ont défailli et sont tombés en chemin. La bienfaisance, toujours si douce à exercer, l'est mille fois plus encore lorsqu'elle opère sur l'argent que l'on a vaillamment gagné, qui représente pour nous notre pensée, notre œuvre, les peines et les joies de la création intellectuelle : cet argent est mieux à nous ; nous l'aimons davantage, et nous avons, par conséquent, plus de plaisir à le donner. Il nous semble qu'en l'offrant à ceux qui souffrent nous leur offrons quelque chose de nous-mêmes, un peu de notre esprit et de notre âme, et que cette intime union qui s'établit entre le bienfaiteur et l'obligé en devient plus étroite et plus tendre. Ce n'est plus une aumône, c'est un partage, admirablement conforme à la laborieuse destinée de l'homme en ce monde et à l'égalité chrétienne du riche et du pauvre devant Dieu. Pour M. Scribe surtout, si fécond et si constamment applaudi, ce plaisir de donner greffé sur la joie de réussir, cette consécration du succès répondant tout ensemble aux satisfactions légitimes de l'amour-propre et aux élans chaleureux de la charité, ces contribu-

Digitized by Google

tions volontaires levées chaque soir sur l'oisiveté par le travail au bénéfice de l'indigence, durent être la source de jouissances exquises. Non-seulement il fit le bien, mais il l'organisa : transportant dans cette sphère cet esprit vif et délié qui avait si bien prospéré ailleurs, il créa, entre autres, cette Société des auteurs dramatiques, qui est, dit-on, le modèle du genre, le triomphe du théâtre dans ses rapports avec les affaires. Grâce à lui, les auteurs seront désormais obligés de le faire exprès pour finir à l'hôpital, et, ce qui vaut mieux encore, ils échapperont à ces humiliations qui abaissaient autrefois le poëte devant l'acteur et rendent si comiques et si tristes certaines pages de *Gil Blas*. Pourquoi faut-il que les meilleures choses humaines, quand elles ne sont qu'humaines, aient leur côté vulnérable ? Cette organisation administrative et commerciale de l'art dramatique avec règlements, patentes et conseil judiciaire, donne parfois à cette partie de la littérature, et, par contagion, à la littérature tout entière, un air de ressemblance avec la Bourse ou le tribunal de commerce. La propriété d'une idée, le revenu d'une scène, l'usufruit d'un couplet étant traduisibles en bons écus sonnants, deviennent aussi matière à des débats, à des calculs où l'art et l'idéal sont nécessairement un peu sacrifiés. On se demande alors si le Parnasse (vieux style) est une montagne de la basse Normandie, et l'on s'étonne de la quantité de procès que peut renfermer un vaudeville. Ces mœurs de comptoir et de basoche alourdissent l'inspiration, gênent l'essor de la muse, ôtent au métier des lettres cette liberté d'allures, cette insouciance des intérêts matériels, qui figuraient autrefois parmi les attributions du talent ; mais que voulez-vous ? M. Scribe est de son temps : il en a connu et flatté les instincts : il a voulu qu'un art bourgeois, destiné à une société bourgeoise, fût bourgeoisement enrichi par elle, et il a fait faire à la littérature un mariage de raison. C'est le complément naturel d'un théâtre fondé sur l'alliance de l'utile et de l'agréable : *Utile dulci*.

Nous nous sommes efforcé, dans tout le cours de cette étude, de rester impartial, et, l'avouerons-nous ? de lutter contre un sentiment qui n'est pas de l'antipathie, mais de l'indifférence. On peut rendre justice à une vie honorable et active, à une série d'œuvres ingénieuses et amusantes, à un talent remarquable par l'heureux équilibre et l'habile emploi de ses facultés, sans se croire obligé, pour cela, de brûler ce que l'on a adoré, d'adorer ce que l'on a brûlé, d'oublier que l'on a aimé, admiré, espéré tout autre chose que ce que ce talent a pratiqué et servi. Les années décisives de notre jeunesse se sont passées à poursuivre un idéal, à croire aux promesses d'un art diamétralement contraire à celui de *Bertrand et Raton* ou du *Verre d'eau*, et dont le naufrage a fait la place si large au théâtre de M. Scribe :

Digitized by Google

d'un côté, l'enthousiasme poétique, le lyrisme passionné, l'aspiration ardente vers les espaces infinis, vers les cimes inconnues, le goût des aventures et des sentiers difficiles, la confiance en des forces nouvelles qui allaient, pensions-nous, régénérer et retremper, dans toutes leurs profondeurs, la vie intellectuelle et sociale, la philosophie et l'histoire, la poésie et la critique, la littérature et le monde; de l'autre, le chemin battu, l'ironie enjouée, le sourire sceptique aux dépens de tous les efforts de l'homme vers quelque chose de plus grand que lui, une main légère accrochant les grands effets aux petites causes, un dissolvant imperceptible, mais actif, appliqué à toutes les facultés admiratives, à tout ce qui console du mal et du vulgaire par le pressentiment de l'idéal et du mieux; la poésie métamorphosée en un songe de pensionnaire, la passion tournant dans un cercle étroit, soulevant et apaisant ses tempêtes dans une pièce d'eau; le culte du succès, du fait accompli; le soin d'ajuster aux nécessités de la vie, aux laideurs de la réalité, l'intelligence et le cœur. Entre ces deux inspirations opposées notre choix est fait, et nous y persistons; l'une a réussi, l'autre s'est égarée; peu importe : le procès n'est pas vidé, parce que l'une des deux parties a compromis sa cause par ses égarements et ses folies. Nous avions rêvé, soit; mieux valait le rêve que le réveil. Était-ce un rêve d'ailleurs? Était-ce un mensonge? De ce que la société moderne n'a pas été plus capable de porter le romantisme que le libéralisme, de ce qu'elle a laissé sombrer l'un dans le matérialisme réaliste et l'autre dans la démocratie servile, doit-on en conclure que le romantisme vrai, que le libéralisme sincère, étaient des erreurs et des chimères? Parce qu'il ne nous est resté que le corps, doit-on dédaigner et insulter l'âme? Doit-on surtout s'incliner à jamais devant ce que l'on nous a donné à la place de ces chers et nobles objets de nos premières amours, de nos jeunes espérances? Non : il faudrait désespérer de toute croyance, étouffer la voix intérieure qui nous pousse vers le beau et vers le bien, anéantir en nous cette mystérieuse inquiétude qui est notre supplice et notre force, s'il suffisait du fait pour détruire l'idée, s'il suffisait des extravagances et des fautes de quelques esprits superbes, prêtres apostats de leur propre culte, pour renverser le temple ou l'ouvrir aux débitants d'imaginations au rabais, d'inventions réglées d'après l'ordonnance d'une société qui ne sait plus ni aimer, ni rêver, ni croire, ni même se tromper noblement. C'est pourquoi soyons sans rancune envers la mémoire d'un homme aimable; tenons-lui compte des bons moments que nous devons à son infatigable esprit : applaudissons même, de temps à autre et sans trop de conséquence, ses agréables pastels, avant que les variations du goût public aient achevé de les effacer; mais relisons Corneille et Shakspeare, *Polyeucte* et le *Roi Lear;* n'oublions pas,

Digitized by Google

n'oublions jamais que celui-là seul satisfait aux grandes et vraies conditions de l'art, qui, au lieu de l'abaisser à notre niveau et de le rendre notre complice, nous prend dans notre petitesse et dans notre misère pour nous élever vers lui au nom de la beauté suprême, de la vérité immortelle.

ARMAND DE PONTMARTIN.

Digitized by Google

JEUNES FOUS

ET

JEUNES SAGES

J'ai quitté, cette fois, mon Alpe solitaire :
Les chênes, dans mes vers, les torrents vont se taire,
Je m'interdis les bois, les chemins écartés
Par où je m'enfuyais loin des réalités,
Où Dieu parle trop haut pour qu'on entende l'homme,
Où de ses noms secrets chaque herbe à moi se nomme,
Où, dans mes amitiés avec les fleurs des champs,
J'oubliais de haïr le mal et les méchants.
Rentré chez les humains, puisque l'on m'y convie,
Je viens prendre mon poste au combat de la vie ;
Je renonce à la paix des sereines hauteurs ;
On dit que le sommeil y gagnait mes lecteurs,
Las de suivre, à travers d'austères paysages,
D'impassibles héros sculptés dans les nuages.

Donc, j'ai trop fait gémir les roseaux et les vents.
Eh bien, tirons un cri de l'âme des vivants :

Digitized by Google

Le clairon va sonner autour des beaux exemples ;
Je viens brandir le fouet sur le parvis des temples,
Et j'accepte, à cette heure où toute lèvre ment,
Les hasards que l'on court à parler fièrement.

Passons du rêve à l'acte, et faisons de l'histoire.
J'ai trouvé mon héros !... Où donc est l'auditoire?
Je viens parler de Dieu, de l'honneur qui se perd...
Voici qu'on me renvoie aux échos du désert,
Et mon dernier lecteur, que la morale attriste,
Jeune ou vieux, a repris son roman *réaliste*.

Ah ! j'ai connu des jours et je les ai vécu,
Où les droits désarmés, où l'idéal vaincu,
Le penseur qu'on proscrit et le Dieu qu'on délaisse
Avaient au moins pour eux les cœurs de la jeunesse!
Sous son drapeau la Muse enrôla, de tout temps,
Le bataillon sacré des âmes de vingt ans.
C'était vous, jeunes gens, qui la suiviez, naguères,
Dans ses nobles amours et dans ses nobles guerres;
Vous qui preniez, des mains d'Eschyle et de Platon,
L'idée à Sunium, le glaive à Marathon.
Hier, vous aviez chacun votre beauté choisie,
Tantôt la liberté, tantôt la poésie ;
Alors aux grandes voix les cœurs étaient ouverts,
Et les beaux sentiments s'inspiraient des beaux vers.

Tous, alors, adoptant nos poëtes pour guides,
Nous montions, dédaigneux des intérêts sordides,
Fiers, altérés du beau plutôt que du bonheur,
Amoureux de l'amour, du droit, du vieil honneur,
Et tous prêts à mourir, purs de toute autre envie,
Pour ces biens qui font seuls les causes de la vie.

Nous marchions au combat, comme ces jeunes Francs
Qu'une chaîne de fer liait flancs contre flancs,

Digitized by Google

Arborant deux à deux notre amitié guerrière.
Je vais seul, aujourd'hui, dans cette âpre carrière,
Frère ! et Dieu t'a repris, t'ayant jugé vainqueur;
Mais je te sens toujours à côté de mon cœur.
Toujours j'entends de près, quand la tourmente est forte,
Sonner ton fer qui frappe et ta voix qui m'exhorte;
Partout, depuis vingt ans que tu t'es endormi,
Ton ferme bouclier couvre encor ton ami.
Je t'interroge encor; docile aux moindres signes,
Je lance hardiment les traits que tu désignes;
Chaque soir de bataille, avec la même foi,
Je te répète encore : « Es-tu content de moi? »

Dis à cette jeunesse où nous prenions nos armes,
Nous, timides rêveurs si prompts aux douces larmes :
Sans nul étroit souci de notre lendemain,
Nous marchions, hardiment, un poëte à la main.
Combien dans l'impossible avons-nous fait de lieues,
Cher Tisseur! Quel voyage autour des sphères bleues.
Au nom de l'idéal par tous deux visité,
Quels défis nous lancions à la réalité,
En allant, chaque soir, sur les hauteurs chéries,
Vider la coupe d'or des saintes causeries!

Ami, Dieu t'a chez lui rendu notre passé,
Les clartés de son ciel n'en ont rien effacé;
Tu gardes tes vingt ans! Moi, je leur suis fidèle;
J'y vais chercher encor la force et le modèle,
Et j'aurai pour lumière, en mes jours avancés,
Cet âge où nous étions de nobles insensés.
Ami, c'est ma jeunesse et toi que je consulte,
Quand je dois décerner mon mépris ou mon culte.
Lorsqu'un mot juste et fier jaillit de mes crayons,
C'est que j'écris enfin les vers que nous rêvions.
Mon cœur, en vieillissant, se raconte à lui-même
Notre histoire d'alors, qui devient mon poëme;

Digitized by Google

Et, grâce à notre avril, j'aurai, pour mes hivers,
Des fruits toujours vermeils, des rameaux toujours verts.

Quel fertile avenir moissonné par avance
Éclairait, dans nos cœurs, le soleil de Provence;
Cher pays où la Muse, avec nous de moitié,
Dans sa première fleur cueillit notre amitié!
Comme après l'inconnu du désert et du rêve
Nous lancions nos esprits de la cime à la grève,
Et mêlions dans notre hymne, ivres de ce beau lieu,
La liberté, l'amour, et la nature et Dieu!

Un jour, un jour de juin, ce mois où tout s'embaume,
Dans un champ de genêt, près de la Sainte-Baume,
Oiseaux et pèlerins, nous avions pris l'essor.
Les fleurs, autour de nous, pleuvaient en neige d'or;
Le soleil éclatait sur une ardente cime
D'où l'âme et le regard prennent un vol sublime:
Des glaciers à la mer, des forêts aux jardins,
Les sommets flamboyants s'abaissent par gradins;
L'œil embrasse à la fois, des Alpes aux Stœchades,
Les pins sur les rochers et les mâts sur les rades.
Amoureux des hauteurs, des sentiers hasardeux,
L'assaut de l'infini nous invitait tous deux;
Nous sortions de la grotte où mourut Madeleine;
De prière et d'amour nous avions l'âme pleine,
Et l'air gardait pour nous la mystique saveur
Des parfums répandus sur les pieds du Sauveur.

Nous partons. Au détour d'une rampe glissante,
Mon pied heurte une croix sur les cailloux gisante;
Sans honneurs, sur un sol par les eaux ruiné,
L'arbre saint, dès longtemps, semblait déraciné.
Tristes, chrétiens tous deux, nous songeons au Calvaire,
Au Dieu clément pour qui le monde est si sévère.
« Laisserons-nous, ami, sans lui tendre la main,

Digitized by Google

Jésus tomber encor dans son âpre chemin?
Laisserons-nous, dans l'ombre et la poussière infâme,
Périr ce labarum des grands combats de l'âme?
Non! pour fleurir encore et pour féconder tout,
L'arbre de liberté sera remis debout.
Mais là, dans ce ravin, disciples sans audace,
Nous ne cacherons pas notre étendard vivace;
Osons, frère, et si loin que l'on pourra monter,
C'est là-haut, dans l'azur, qu'il faut l'aller planter. »
Et, courbés tous les deux, nous chargeons, à grand peine,
Sur nos bras d'écoliers l'énorme croix de chêne :
En marche! et nous prenions courage en la baisant.
Le sentier était rude et le fardeau pesant,
L'air brûlait, la sueur inondait nos corps frêles;
Mais au cœur la fierté nous avait mis des ailes;
Harassés, fléchissants, nous chantions à grands cris,
A notre aide invoquant nos compagnons chéris,
Nos poëtes sacrés, ces donneurs de courage :
Tous, de leurs plus beaux vers, prenaient part à l'ouvrage;
Et la forte amitié qui marchait avec nous
Doublait de son airain nos bras et nos genoux.
« O bonheur de porter ce fardeau l'un pour l'autre!
Cette croix du Sauveur à jamais devient nôtre.
Ainsi, dans la même œuvre, avec le même effort,
Frère, et du même cœur marchons jusqu'à la mort. »

Vers le sommet choisi, sous un ciel tout en flammes,
A travers les rochers, trois heures nous montâmes,
Non sans reprendre haleine et sans tomber souvent;
Alors, un livre aimé nous criait : « En avant! »
Et la croix fut portée et parvint jusqu'aux faites
Avec les deux amis portés par leurs poëtes.

Enfin, sur un autel de pierre et de gazon
Quand notre Christ ouvrit ses bras à l'horizon,
Autour de ce rocher, comme un orage immense,

Digitized by Google

Éclata de nos cœurs la pieuse démence.
Nous tombons à genoux et restons embrassés ;
Nous célébrons, là-haut, des rites insensés,
Chantant, pleurant, poussant des clameurs éperdues ;
Aux quatre points du ciel les deux mains étendues,
Comme si nous avions le pouvoir de bénir ;
Faisant appel aux morts, implorant l'avenir ;
Sur toutes les cités et sur tous les royaumes
Versant notre âme entière avec le flot des psaumes ;
Mêlant tous les objets de notre jeune foi,
Les chants républicains aux versets du saint roi ;
Évoquant des grands morts les stoïques histoires,
Lançant d'âpres défis aux injustes victoires,
Et demandant, pour prix du chêne replanté,
A souffrir pour le Christ et pour la liberté.

Écoliers, jeunes fous, c'étaient là nos orgies,
L'ivresse où nous puisions nos rudes élégies ;
C'était notre soleil dans les travaux obscurs
Qui nous ont gardés fiers en nous conservant purs.
Peut-être, en se donnant ces fêtes insensées,
Nos cœurs ont-ils cueilli leurs plus mâles pensées ;
Peut-être l'homme fait s'est-il, plus d'une fois,
Armé de ce serment prêté sur une croix ;
Quand il cherche, aujourd'hui, son courage ou sa verve,
C'est l'écolier, peut-être, en nous qui les conserve!

Mais j'aurais dû garder comme un secret d'amour
Ce récit mal venu des esprits forts du jour ;
C'est assez d'y rêver tout seul, quand l'heure est sombre,
Ami, quand je l'éclaire en évoquant ton ombre ;
Quand un espoir me luit, en parlant d'avenir
Aux vieillards près de qui je vais je me rajeunir.
Ce dépôt t'appartient ; l'ai-je trahi? Qu'importe!
N'écris-je pas ici dans une langue morte?
Je peux lui confier, hélas! tous nos travers :

Digitized by Google

Ceux qui s'en moqueraient ne lisent pas les vers.
Au cynisme gaulois qu'un plat bouffon amuse,
Nos secrets sont cachés étant dits à la Muse.
Les jeunes gens, surtout, — comme ils en riraient bien! —
Heureusement pour moi, certes, n'en sauront rien;
Ils me lorgnaient déjà du haut de leur sagesse.

Ah! ceux-là sont exempts des torts que je confesse!
Nos graves bacheliers, dans leur flegme étonnant,
Enseignent la prudence au rêveur grisonnant;
Et j'aurais fait, peut-être, un chemin politique,
Si j'avais quelque peu de leur raison pratique;
Tant ces jeunes esprits sont mûrs et dégagés
Des vieilles passions et des vieux préjugés;
Tant ils font du succès leur unique chimère,
Méprisant tout le reste... y compris la grammaire.

Certes, le temps n'est plus où les auteurs païens
Faussaient dès le berceau l'esprit des citoyens:
Où de petits rhéteurs, soufflés par Démosthènes,
Rêvaient d'un pays libre et pleuraient sur Athènes;
Où nos discours latins faisaient trembler les rois;
Où l'hexamètre altier, défenseur de nos droits,
Vouait Tarquin, Philippe et César au Cocyte;
Où nous épousions tous les haines de Tacite.
On laisse à de vieux fous ces soins rétrospectifs;
On s'occupe, à seize ans, d'objets plus positifs
Qu'Athènes dans les fers et que Rome expirante:
Tout le quartier latin suit les cours... de la rente.
Chacun s'y fait, tout bas, son art de parvenir;
On spécule, on calcule, on songe à l'avenir;
Comme un bon capital, un bon cœur s'administre;
On prend pour son ami le neveu du ministre;
Mieux avisé, tel autre a choisi son bâtard.
On poursuit des amours qui s'escomptent plus tard.

Quand pousse autour du trône une race pareille,

Digitized by Google

Dormez, ô rois! dormez sur l'une et l'autre oreille.
Que d'électeurs naïfs et de commis retors!
Mais tâchez, jusque-là, de rester les plus forts.
Dors du même sommeil, ô père de famille!
Qui tremblais à garder les attraits de ta fille,
Lorsque, moins soucieux des contrats réguliers,
Jadis sous les balcons chantaient les écoliers.
Voici contre l'amour l'infaillible recette :
Ferme au blond jouvenceau les yeux de ta cassette,
Pas un jeune aspirant ne soufflera le mot;
Ne crains plus que les vieux pour la beauté sans dot.

Ce n'est plus par l'amour, cette vieille folie,
Qu'une caisse, aujourd'hui, qu'un nom se mésallie;
Et vous ne verrez plus, pour une Elvire en l'air,
Vos garçons refuser le comptant le plus clair.
Ce mal — et tous les maux — nous venaient des poëtes :
Tous ces grands sentiments faisaient tourner les têtes;
Chacun de ces auteurs, gros de quelque attentat,
Troublait, l'un la famille, et cet autre l'État.
A nos bourgeois, connus pour leur humeur austère,
Tacite apprit l'émeute et Byron l'adultère.
Mais, grâce à Dieu, la presse est mise à la raison,
Et la règle de trois gouverne la maison.
La *prime* et le *report*, seuls droits qu'on émancipe,
Ont de l'autorité rétabli le principe;
Et la religion du *doit* et de l'*avoir*
A réduit la jeunesse aux règles du devoir.
En affaires de cœur, le blond célibataire
Est fier de raisonner comme son vieux notaire.
Dans un noble salon je voyais, l'autre soir,
A l'âge où, disputant de l'œil bleu, de l'œil noir,
Nous comptions par beautés les trésors d'une ville,
Deux frais licenciés chiffrant mille par mille,
Calculant, supputant, dressant pertinemment
Une liste des dots de leur département.

Digitized by Google

Stupéfait et charmé de cette raison sûre,
Maint bourgeois de son fils redoute la censure,
Quand, parfois, après boire, en un concours rural,
Bourgeonne à fleur de peau son vieux sang libéral,
Lorsqu'au retour sa langue, un peu trop déliée,
Retrouve au clair de lune une strophe oubliée.
Certes, l'on a pu voir, — tant son rôle est connu, —
Si de ses vieux péchés il est bien revenu;
Si pour la liberté, l'art, la belle nature,
Il perd son pot-de-vin ou bien sa fourniture.
Mais son fils, — ô progrès! — quel esprit positif!
Ce fils, — à lui baron du Corps législatif, —
Ne lui pardonne pas, — jeunesse intolérante!
Un vote indépendant... de mil huit cent quarante.
Et c'est ainsi : le père un peu trop avancé,
Par son fils, aujourd'hui, l'heureux père est tancé;
L'oncle apprend du neveu commis à sa boutique
Que l'état le meilleur, c'est l'état despotique.

Désormais tout se range! Oyez les bacheliers
Avec l'argot du jour promptement familiers :
D'où venait tout le mal? Du parlementarisme,
— La *bifurcation* permet le barbarisme. —
O nourrissons hâtifs du chiffre et du compas,
Si le sort le permet, jusqu'où n'irez-vous pas?
Les rhéteurs, les rêveurs, les rimeurs, vont se taire;
Place aux libres penseurs de souple caractère!
Place aux savants! ils n'ont que d'utiles défauts,
Et sont les mieux rentés de tous les esprits faux.

Bienheureux avenir! quel siècle se prépare,
De sage liberté, d'honneur, de fierté rare,
Quand ces petits messieurs seront les hommes faits;
Lorsque nous les aurons, nous vieillards, pour préfets;
Qu'ils viendront, débitant le spécifique unique,
Du vote universel tourner la mécanique,

Digitized by Google

Et, d'un doigt absolu, tracer chaque matin
La consigne aux esprits exemptés du latin !

Comme tous ces beaux fils porteront la livrée,
Pour peu qu'un maître habile avec art l'ait dorée !
Ceux-là n'ont pas, ainsi que nos vieux imprudents,
A se débarbouiller de leurs antécédents ;
Jamais, tribuns hargneux, sous un règne bonasse,
Leur voix n'a contrefait le peuple qui menace.
Ils ont tous, franchement, et purs de tels excès,
L'intérêt pour principe et pour dieu le succès ;
Et, changions-nous cent fois de chef et de cuisine,
Ils tiendront pour seul vrai le César où l'on dîne.
Je sais bien qu'ici-bas, par des retours communs,
On a vu des laquais, redevenus tribuns,
A des rois indulgents faire une lâche guerre ;
On pourrait le revoir... mais je n'y compte guère.

Quels présages dans l'air ! avec quel sombre ennui
J'attends l'affreux demain qui naîtra d'aujourd'hui,
En songeant que mes fils, mes pauvres petits anges,
Quand ils sauront marcher vont toucher à ces fanges ;
Qu'un vil chemin s'y fraye, après ces froids moqueurs,
Dont la fièvre de l'or seule échauffe les cœurs ;
Que nos enfants, promis à ces règnes sinistres,
Auront là, pour conseils, pour patrons, pour ministres,
Pour juges de l'esprit, des plaisirs élégants,
Ces petits Machiavels jaunes comme leurs gants,
Qu'on voit sans barbe encore, affranchis de l'étude,
Disciples de la Bourse et de la servitude !

O mes fils ! ô mes fils ! nul n'échappe à son temps ;
Vous devrez, les plus purs et les mieux résistants,
Respirer, dans les mœurs, les lois et les doctrines,
Un air empoisonné par ces lâches poitrines !
Que faut-il, dès ce soir, pour qu'un souffle pervers

Digitized by Google

Vienne infecter mon nid couvé dans nos déserts?
Le chêne peut crouler votre unique défense;
Je sors de l'âge mûr, vous entrez dans l'enfance.
Entre les mains de Dieu, plus qu'à demi brisé,
Si je tombe avant l'heure, et s'il m'est refusé
D'attacher, pièce à pièce, aux flancs de chaque athlète
L'honneur, ce vieil honneur, seule armure complète,
Qui donc vous gardera, lorsque tout a cédé,
Fiers, dignes de l'aïeul par qui je fus gardé?

Morne décrépitude, ô jours que je déteste!
Je cherche à l'horizon quel noble espoir nous reste;
Quels fruits, quelles moissons, portera l'avenir,
Quand déjà le printemps voit les feuilles jaunir;
Lorsqu'au lieu d'éclater en fleurs, même en épines,
La séve redescend des branches aux racines.
J'ai tâté bien des cœurs de vingt ans : rien n'y bout;
Et nos fermes vieillards sont seuls restés debout.
Hélas! le mieux armé qui vit en sentinelle,
Pour garder son nom pur et sa foi paternelle,
Ose à peine engendrer des fils à ses aïeux,
A voir, autour de lui, les enfants naître vieux,
A voir ces jeunes fronts afficher, par les villes,
La pâle soif de l'or et les instincts serviles,
La précoce ironie et le dédain brutal
Pour tout ce qui n'est pas de chair ou de métal;
A voir que nul éclair ne jaillit de leurs âmes
Au choc des vents sacrés qui nous tiraient des flammes;
A les voir accueillant d'un sourire hébété,
Ton nom qui nous faisait bondir, ô liberté!

Mais l'hiver parle ainsi de la saison des roses.
Peut-être qu'aveuglé par mes vapeurs moroses,
J'y vois mal à travers ma neige et mon brouillard.
Dites que je vous juge en précoce vieillard;
Qu'étonné, ce matin, de voir ma barbe grise,
J'épanche, à flots de bile, une amère surprise;

Digitized by Google

Et que, par l'avenir à mon tour menacé,
J'insulte à l'espérance en louant le passé.
Amis, jeunes amis, que ma satire indigne,
Dites-moi que je mens, parlez, faites un signe!
Traqués par mes défis dans ce mol abandon,
Venez forcer la Muse à demander pardon.
Dans vos yeux, sur vos fronts où se gonflent les veines,
Montrez-moi fièrement des amours et des haines.
A travers l'impossible, ouvrez un large essor
Aux saints désirs éclos dans le mépris de l'or,
A l'orgueil de votre âge, au rêve, aux utopies,
Aux mâles passions un instant assoupies;
Et, par couples d'amis, venez, en plein soleil,
Des dieux que j'aiguillonne attester le réveil!
Oui, je me laissais prendre à des masques frivoles;
Je vous retrouve enfin, vrais fils de nos écoles,
Je vois chacun de vous, en combattant féal,
Défier le réel au nom de l'idéal.

Lève-toi dans ta force, ô divine jeunesse!
Souris sur le vieux monde, afin que tout renaisse.
Amis! gardez la joie et les fraîches couleurs;
Mais qu'un acier toujours soit caché sous vos fleurs.
Vous seuls portez encor, prêts aux luttes certaines,
Dans ce myrte amoureux la liberté d'Athènes.
Voici des droits vaincus, voici les combattants
Tels que je les voyais jadis à mes vingt ans!
Partez, le clairon sonne et la lice est ouverte!
A vous le rameau d'or et la couronne verte;
A vous les biens sans nombre aux vaillants destinés,
Les droits que n'ont pas su conquérir vos aînés.
Le but qui nous a fui, c'est à vous de l'atteindre.
Moi, j'ai porté ma lampe, un moment, sans l'éteindre,
Sur le stade éternel où l'on poursuit le beau...
C'est à vous de saisir le vivace flambeau.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

Digitized by Google

MÉLANGES

PARIS PRIS D'ASSAUT

Représentez-vous un habitant de la province ou même de Paris, après quelques années d'absence, arrivant inopinément dans certains quartiers de la capitale : de quelle profonde douleur son âme ne sera-t-elle pas saisie en présence de tant de ruines, de tant de décombres; en voyant ces pans de maisons chancelants et qui menacent de le faire périr par leur chute, ces immenses charrettes disparaissant dans des fondrières effroyables et les chevaux qui ont essayé de les arracher renversés les uns sur les autres[1]. Il cherche un refuge dans une maison voisine : là, des coups violents, qui ébranlent les malades jusque dans leurs lits, lui font croire à des décharges multipliées d'artillerie; il se demande quels sont les barbares chargés de renverser la capitale du monde, et, prêt à pleurer sur le sort de la nouvelle Jérusalem, il va tout tremblant aux informations : on lui dit que Paris n'est menacé par aucun barbare du dehors; mais on ajoute que les mortiers, les canons rayés, les canons Armstrong ou à la Paixhans, les engins de guerre les plus terribles, n'ont pas une puissance de destruction comparable à celle renfermée dans ce seul mot : Expropriation. Je n'ai certes pas l'intention de discuter la législation qui règle l'expropriation pour cause d'utilité publique. Personne ne peut contester à l'État le droit d'intervenir, et, quelque respectable

[1] Je dis ce que j'ai vu.

Digitized by Google

que soit le droit de propriété, de prendre à un propriétaire, moyennant indemnité suffisante, la parcelle ou même la totalité de sa propriété nécessaire pour accomplir un travail d'intérêt public. Les entreprises de canaux, de chemins de fer, rendant aujourd'hui ces expropriations plus nombreuses, il fallait aussi qu'elles fussent plus promptes. L'ancienne législation n'ayant pas paru suffisante, la loi de 1841 est venue réglementer ces matières si importantes, en sauvegardant les intérêts de tous. Depuis l'Empire, la loi est devenue un décret; je le regrette, car, en voulant faire plus, je ne trouve pas qu'on fasse mieux. Il y a pourtant une garantie sérieuse dans la nouvelle législation, c'est que les projets d'expropriation sont soumis au Conseil d'État. Or le Conseil d'État est un corps composé d'hommes dévoués au gouvernement, mais instruits, éclairés, dans lesquels on doit trouver les défenseurs impartiaux de tous les intérêts. Mais, si la formule : « Le conseil d'État entendu, » n'est qu'une formule et qu'il ne soit pas écouté, que reste-t-il? La plainte et le gémissement : il n'en manque pas à Paris en ce moment. Il y a une idée regrettable qui semble s'être emparée de l'esprit de certains fonctionnaires, c'est que la France, c'est que Paris, ne doivent exister que depuis l'Empire; que tout ce qui a précédé est mesquin et doit être considéré comme non avenu. Assurément, il n'est personne qui ne s'incline devant les gloires de l'Empire, sans vouloir même conserver le souvenir des calamités qui en ont été le triste et cruel revers. Je ne conteste aucunement le mérite de MM. les ministres avec ou sans portefeuille; mais la France avant eux a possédé des ministres, des magistrats, des administrateurs qui avaient bien, eux aussi, quelque mérite, et je ne vois pas qu'ils aient voulu faire de leur époque une époque exclusive, ne tenant aucun compte du passé, et prétendant ne rien laisser faire à l'avenir. Ils n'agissaient pas comme s'ils ne devaient pas avoir de lendemain.

Si, par impossible, il survenait un changement dans l'administration supérieure de la ville de Paris, que le successeur voulût aussi s'illustrer, et faire encore plus que son prédécesseur,— je dis plus et non pas mieux, car je trouve qu'on ne fait pas bien en ce moment,— à quelles conséquences conduirait une pareille émulation? Le droit de propriété n'est pas seulement un fait matériel, il a aussi son côté moral, si je puis employer cette expression. On peut tenir à la maison dans laquelle on a pris naissance, où l'on a été élevé, et qui garde encore le souvenir de ceux qui ne sont plus, mais avec lesquels on a passé les meilleures années de sa vie. Devant un grand intérêt public bien et dûment constaté, toutes ces considérations s'effacent; mais, quand il s'agit d'un embellissement, ne peut-on patienter, ne peut-on attendre que l'arrivée d'une autre génération de propriétaires modifie

Digitized by Google

les impressions dont je parlais tout à l'heure? ne sera-t-il pas temps alors d'embellir la ville sans porter le trouble dans l'existence de très-honnêtes citoyens? L'utilité publique peut être brutale, l'embellissement doit être courtois et aimable.

L'argent n'est pas la réponse à tout; je n'admets pas les paroles attribuées à un haut fonctionnaire qui aurait dit : « Nous ne respectons pas la propriété, nous la payons. » La propriété mérite plus d'égards; et, je le répète, il n'y a qu'une nécessité absolue qui puisse la retirer des mains de ceux qui la possèdent légitimement; car même l'indemnité, si considérable qu'elle soit, peut très-bien ne pas compenser le préjudice qu'elle occasionne. Voilà un chef de famille devenu acquéreur d'une maison il y a trente ans environ, il l'a payée selon la valeur du moment; il est maintenant à la tête d'une nombreuse famille, chacun s'est casé à peu près comme il a pu avec cette déférence qu'on a pour le toit paternel; toutes les relations, toutes les habitudes de cette famille, ont dû naturellement se créer dans un rayon voisin de leur habitation. Mais voici venir l'expropriation qui leur dit : « Votre maison vous a coûté trois cent mille francs, prenez ce million, allez, et bénissez-moi. » Mais pas du tout; avec ce million, est-on sûr de retrouver un établissement pareil à celui qu'on abandonne? Il faudra probablement se séparer, établir plusieurs ménages, avoir des communications plus difficiles et plus dispendieuses; les nouveaux frais absorberont aisément la somme donnée, on sera plus mal logé qu'avant, et on ne sera pas plus riche.

Il y a encore une considération très-puissante qui me frappe au point de vue de la fortune publique, quand je vois abattre tant de beaux hôtels, tant de maisons presque neuves. Je comprends l'avantage de faire arriver l'air et la lumière dans des quartiers étroits, de faire disparaître des maisons malsaines : ces travaux ont mérité l'approbation générale; mais, quand on n'a plus de vieilles maisons à renverser, la conséquence est-elle d'en abattre de neuves? J'ai une maison neuve en plein rapport qui vaut un million. On me dit : « Voici votre million, abattez votre maison, et allez en construire une autre. » Mais mon capital primitif n'en est pas moins complétement anéanti. Puisque vous pouviez disposer d'un million, il aurait bien mieux valu l'employer à construire une autre maison; car alors vous auriez deux millions productifs au lieu d'en avoir fait disparaître un au détriment de la société. Je comprends une municipalité qui cherche à s'accroître, à s'étendre : je comprends moins les revirements de maisons.

Dans bien des anciennes maisons et nullement malsaines, on trouvait des logements qui convenaient aux fortunes médiocres. Comment aborder aujourd'hui ces immenses palais très-incommodes,

Digitized by Google

mais dorés sur tranche et dont on veut louer les appartements à des prix si élevés? On met tant de monde à la fois dans les rues, que le prix des loyers ne peut qu'augmenter encore : ce n'est pas par là qu'on réalisera la promesse, si souvent faite, du gouvernement à bon marché. Les ouvriers qui travaillent en chambre sont chassés de partout, relégués à des distances dont le parcours est une perte énorme pour eux; heureux encore quand ils ne perdent pas toutes les relations qui leur faisaient gagner leur vie! J'ai entendu dire, sous l'Assemblée constituante de 1848, que M. Nadaud, qui était maçon, voulait, pour donner de l'ouvrage aux ouvriers, obliger les propriétaires à reconstruire les façades de leurs maisons. Il ne s'agit plus aujourd'hui seulement des façades, et bien des propriétaires auraient consenti à satisfaire M. Nadaud pour conserver leurs propriétés. Et puis, tant de percements, tant de bouleversements font naître le mécontentement, l'inquiétude; on se demande si quelques-unes de ces mesures n'ont pas pour but de favoriser certaines spéculations, certains spéculateurs. Pour avancer un pareil fait, il faudrait avoir la preuve en main, et rien ne m'autorise à penser qu'il y ait quelque fondement dans de pareilles assertions; mais on cherche les causes de si fâcheux effets. L'administration doit vouloir être traitée comme la femme de César, ne pas même être soupçonnée; et, puisqu'en réduisant la rente de 5 pour 100 à 4 1/2, on a promis aux rentiers de ne plus toucher à leur propriété pendant dix ans, on devrait promettre aux quatre cinquièmes des habitants de Paris, non encore expropriés, de leur laisser quelques années de tranquillité. Une inquiétude légitime s'est emparée de tous les esprits; chacun, en rentrant, s'informer s'il n'a pas chez lui l'annonce menaçante d'un boulevard; toutes les transactions sont entravées : on craint en achetant; on craint en louant un simple appartement; on craint en améliorant sa propriété. Il est temps de rassurer ceux qui ont... j'aurais dit autrefois le bonheur, aujourd'hui j'écris le malheur de posséder une maison dans Paris. Et toutes les applications que l'on fait de cette loi de l'expropriation, je crois que ceux qui l'ont votée seraient bien surpris si on venait leur dire tout le parti qu'on en a tiré. Ainsi une maison qui ne gêne en rien la voie publique n'a pas l'architecture qui plaît à la municipalité, on est en droit de lui dire : « Changez-moi votre façade, » ou bien : expropriation, non plus pour cause d'utilité publique, mais pour cause d'agrément. Agrément très-contestable, car ce qui plaît aux uns peut ne pas plaire aux autres; le mieux serait de laisser chacun s'habiller et se loger comme bon lui semble, pourvu qu'il se conforme aux lois et règlements sur la matière. Un fonctionnaire occupe une maison louée à un particulier. Celui-ci veut reprendre sa maison, ou augmenter son loyer; on lui répond :

Digitized by Google

Cette maison est à mon gré,
J'y suis bien, j'y resterai.

On l'exproprie, sans même chercher s'il n'y aurait pas possibilité de loger ailleurs le fonctionnaire, sans prouver qu'il est d'utilité publique que ce fonctionnaire ne déménage pas. N'y a-t-il pas aussi un danger sérieux à réunir dans Paris un si grand nombre d'ouvriers, et ce au détriment des travaux à faire dans les campagnes et dans le reste des départements? Dans les temps de troubles et de calamités publiques, je comprends un gouvernement qui s'impose les plus grands sacrifices pour donner de l'ouvrage aux ouvriers; je ne veux pas qu'un homme puisse dire : « Je n'ai pas de pain, parce que je ne puis pas travailler.» Mais, dans les temps de calme et de prospérité, il ne convient pas que le gouvernement fasse concurrence aux entreprises particulières qui fourniraient du travail suffisamment à tous; il ne convient pas que le gouvernement, par la concurrence qu'il amène, et contre laquelle personne ne peut lutter, fasse monter toutes les valeurs, main-d'œuvre et matières premières. C'est chose regrettable de voir tant d'ouvriers à Paris, où ils ne sont pas plus heureux qu'ils ne l'étaient au fond de leurs campagnes, dans lesquelles ils ne retourneront plus, et je n'ai pas besoin d'ajouter que le séjour des villes n'exercera pas une heureuse influence sur leurs mœurs, ni sur leurs habitudes. J'ai entendu aussi des médecins sérieux affirmer que des fièvres intermittentes et d'autres affections malignes, très-rares habituellement dans la capitale, se sont manifestées fréquemment et sont la conséquence de tous ces bouleversements, de toutes ces ruines accumulées sur tant d'espace à la fois.

Ces réflexions, qu'il serait si facile de développer davantage, me sont inspirées par les entreprises de l'administration municipale de la ville de Paris. Et je n'ai pas abordé la question financière si importante, les revenus de la ville engagés pour tant d'années ! etc. Cette question rendrait nécessaires des calculs et des études qui ne pourraient trouver leur place ici. L'on me demandera pourquoi publier ces réflexions : je suis prêt à convenir de leur peu d'efficacité, c'est la voix qui crie, sinon dans le désert, du moins dans les ruines; nous sommes habitués à voir tenir peu de compte de nos réclamations; à qui donc s'adresser? A l'opinion publique, puissance bien déchue, mais qui existe encore et qui pourra un jour redresser les torts, réparer les injustices. Suis-je exposé à être appelé un homme des vieux quartiers, je veux dire des vieux partis? C'est une réponse à l'usage de ceux qui n'en ont pas d'autre. Il serait temps d'exproprier aussi ces appellations réprouvées par toutes les convenances. A une autre époque, pour exciter les mauvaises passions, on disait : « Agent de Pitt et de Co-

Digitized by Google

bourg; » plus tard : « Jésuite; » que sais-je encore? Quand on croit avoir la raison pour soi, l'on n'emploie pas ce langage de la passion; ce n'est pas agir en ennemi que d'avertir ceux qui s'engagent dans une mauvaise voie, et, en tout cas, je dirai comme le fabuliste :

Mieux vaut sage ennemi
Qu'imprudent ami.

Comte H. DE MORTEMART.

1861 ET LA LXXXIXe OLYMPIADE[1]

Il semble que ce soit décidément un fait acquis à l'histoire, que nos temps modernes, si fiers de leur valeur propre, n'ont pas une idée, pas un mouvement dans l'ordre intellectuel ou moral, pas une excentricité qui n'ait sa correspondante parmi les temps anciens. Il y a dix ans, nous nous permettions d'indiquer[2] très-fugitivement à un public, alors quelque peu engoué des doctrines antisociales appelées *socialistes*, que déjà bien auparavant, dans la série des âges, ces utopies s'étaient donné carrière, et que le grand amuseur du peuple le plus spirituel de l'antiquité, le vieil Aristophane, avait pour contemporains des empiriques tout aussi empressés à voler au secours de la patrie en péril, tout aussi confiants dans le succès de leurs procédés économiques ou humanitaires, que le pouvaient être les célèbres régénérateurs de la société française en 1848. Aujourd'hui que la paix s'est faite à ce point de vue dans les esprits, d'autres préoccupations nous agitent, ici superficielles, futiles et légères, là touchant au fond des choses, sérieuses et poignantes. Ces causes d'agitation, pour se succéder ainsi incessamment, en sont-elles plus neuves, plus originales? Il serait téméraire de s'obstiner à le prétendre. Malgré sa variété, notre nature est, à l'extérieur, presque autant qu'en réalité, toujours la même. Regardons par la fenêtre. Que voyons-nous? Au milieu de la foule des affairés se croisant et se coudoyant, les fervents amateurs de chevaux, les femmes à la mode, courir où les appellent les joutes du *turf*, les courses au clocher, les paris turbulents. A côté de ce pêle-mêle joyeux et animé, voici, dans la pénombre, un fils de famille que ses *grooms* et le maquignonnage ont ruiné, et qui est réduit à vendre son écurie pour faire face à ses créanciers, tous ou à peu près marchands de chevaux, selliers, harnacheurs et carrossiers. Plus

[1] C'est en la seconde année de la LXXXIXe olympiade qu'eut lieu la représentation, sur le théâtre d'Athènes, de la comédie des *Nuées*, corrigée et amendée après un premier insuccès, telle que nous la possédons aujourd'hui.

[2] *Plutus, ou l'égale répartition des richesses*, Avant-propos. Paris, 1850, Ledoyen, Palais-Royal. — Ladrange, rue Saint-André-des-Arts, 41.

Digitized by Google

loin, c'est le père qui gémit sur une mésaventure de son vaurien d'enfant, déjà prodigue avant d'avoir quitté les bancs de l'école. Eh bien, ces scènes de la rue et du foyer intime que nous avons rencontrées hier et que nous reverrons demain, tout cela est vieux, archi-vieux. J'ouvre l'antique comédie des *Nuées*, et au début j'y lis mot pour mot :

STREPSIADE, *dans son lit.*

Quel ennui! sans marcher vraiment la nuit demeure;
Le jour ne viendra pas. Depuis une grande heure
J'ai déjà cependant ouï le coq chanter.
Mes valets ronflent... Dis, souverain Jupiter,
Aurait-on vu jadis une pareille audace?
Ah! je maudis la guerre : en effet, elle enlace
Les droits du maître, au point qu'on ne peut corriger
Désormais son esclave. — Et l'autre, sans bouger,
Satisfait tout à l'aise au vœu de la nature,
Blotti sous une double ou triple couverture.
Eh bien, ronflons comme eux et couvrons-nous d'abord.
Mais non : je ne peux pas dormir, ô triste sort!
Ce garnement de fils avec son écurie,
Ses dettes, sa dépense, en moi tout cela crie
Et me tient éveillé... tandis que le pendard
Aux longs cheveux flottants, s'en va conduire un char,
Ou bien monte à cheval, ou rêve d'attelage.
Et moi, qui vois venir l'échéance, j'enrage,
Pressentant l'intérêt payable fin du mois.
Holà! ma lampe, esclave!... Et de ce que je dois
Dressons l'état. — Apporte en outre mes tablettes :
Oui, récapitulons le chiffre de mes dettes,
Et puis du capital comptons les intérêts.
Que dois-je? « A Pasias douze mines. » De près
Regardons-y : comment lui dois-je douze mines?
Pasias m'a vendu... Quoi donc? Tu le devines,
Pauvre homme, hélas!... « Le tout sur le prix d'un cheval
A valoir. » Avalons [1]... Mais cela fait bien mal.

PHIDIPPIDE, *rêvant.*

Ah! tu triches, Philon; tu raccourcis le stade.

STREPSIADE.

Voilà surtout, voilà ce qui me rend malade,
C'est que, même endormi, l'hippique a ses amours.

PHIDIPPIDE.

Des concurrents combien exige-t-on de tours?

STREPSIADE.

Des tours!... Finiras-tu d'en jouer à ton père?...
Mais après Pasias, à quel autre ai-je à faire?
« Trois mines pour un char qu'a fourni tout monté
Amynias. »

PHIDIPPIDE.

Ramène, après l'avoir frotté,
Ton coursier au logis.

STREPSIADE.

Ma maison endettée

[1] J'ai substitué cet hémistiche à l'idée originale : *J'aimerais mieux avoir l'œil crevé d'un coup de pierre*, que donne le texte, essayant ainsi de rendre le jeu de mots κοππάτιον et ἐξακοπῆ, par le quolibet *à valoir, avalons*, dont peut-être me pardonnera-t-on la vulgarité, en faveur d'une sorte d'analogie avec la plaisanterie grecque.

Digitized by Google

Dit trop que c'est à toi qu'une bonne frottée
Serait surtout bien due, après tant de procès
Et d'embarras d'argent causés par tes excès !

PHIDIPPIDE, *se réveillant à moitié.*

Çà, quelle noire humeur, durant la nuit entière,
Te fait dans tous les sens te retourner, mon père ?

STREPSIADE.

Un cousin dans mon lit assez mal à propos
S'est glissé.

PHIDIPPIDE.

Laisse au moins un instant de repos
A ton malheureux fils.

STREPSIADE.

Eh bien, dors; mais redoute
D'expier à ton tour les soucis que me coûte
Un goût si ruineux. — Elle aurait dû mourir
Avant de m'en parler, celle qui vint m'offrir
D'épouser ta mère !... Oui, d'une heureuse existence
J'étais, à la campagne, en pleine jouissance,
Dans un bouge fangeux me vautrant au hasard,
Ne me privant de rien, prenant ma bonne part
Des biens que me donnaient mes brebis, mes abeilles,
Quand de mes oliviers les récoltes vermeilles
Ont fait place au démon, nièce de Mégaclès,
Dont les grands airs, le faste aux éclatants reflets,
Éblouissant mes yeux, m'attirèrent en ville,
Pour être son époux.

. . . . . .
. . . . . .

UN SERVITEUR.

. . . A la lampe il ne reste plus d'huile.

STREPSIADE.

Viens ici; car je veux t'assommer, imbécile,
Qui ne t'aperçois pas que ta lampe boit trop.

LE SERVITEUR.

Faut-il donc pour si peu sur moi crier : « Haro ! »

STREPSIADE.

Pourquoi faire brûler une si grosse mèche ?
— Dans notre intimité bientôt s'ouvre une brèche;
La bonne femme en vient avec moi certain jour
Aux gros mots, à propos du fruit de notre amour :
Je tenais pour mon fils au nom de Phidonide,
Nom de son grand-père. Elle, aimait mieux Calippide,
Ou Xantippe, ou Charippe, — un nom dont le cheval
Faisait les frais. Ce fut un débat sans égal;
Enfin la paix se fit : le nom de Phidippide
(Là le goût des chevaux du moins est plus timide)
Nous fit tomber d'accord. Mais je n'oublierai pas
Comment, de cet enfant guidant les premiers pas,
Elle l'encourageait : « Rentrant de la carrière,
Un jour, quand tu seras plus grand, disait la mère,
Tu conduiras ton char au seuil de ton palais,
Fier de ta belle robe; ainsi fait Mégaclès. »
Et moi : « Puisse mon fils, lui criais-je au contraire,
Être un bon chevrier, vêtu comme son père
D'une peau de mouton. » Hélas ! il resta sourd
A mes vœux; des chevaux tel est son fol amour,
Que mon bien s'y consume et que je me ruine.

Digitized by Google

Parmi tant d'embarras, pendant que je rumine,
Durant toute la nuit, les moyens d'en sortir,
Il me vient à l'esprit, s'il veut y consentir,
Un projet merveilleux, divin, qui va, j'espère,
M'aplanir mon chemin et me tirer d'affaire.

En ce temps-là aussi les pères étaient faibles. Comme aujourd'hui, l'autorité paternelle s'avilissait elle-même par de basses condescendances et d'indignes faiblesses. Écoutons encore Strepsiade : c'est un père de ce temps-ci.

Il faut le réveiller tout d'abord. Mais comment
Le pourrons-nous du moins réveiller gentiment?
Comment?... Cher petit bon, mon petit Phidippide!

PHIDIPPIDE.

Quoi, père?

STREPSIADE.

Baise-moi; ta main... Je suis avide
De l'avoir dans la mienne.

PHIDIPPIDE.

Eh! qu'est-ce? la voici.

STREPSIADE.

Dis-moi, dis, m'aimes-tu?

PHIDIPPIDE.

Par ce Neptune-ci,
Par toi, Neptune équestre, oui, je...

STREPSIADE.

Fi de Neptune,
Fi de Neptune équestre! A ce dieu ma fortune
Doit ses cruels revers. Si c'est vraiment de cœur
Que tu m'aimes, enfant, si tu veux mon bonheur,
Alors obéis-moi.

PHIDIPPIDE.

Dans mon obéissance
Que ferai-je?

STREPSIADE.

Au plus tôt réforme une existence
Que je déplore, et puis va prendre des leçons
Où je t'indiquerai.

PHIDIPPIDE.

Dis; nous t'obéissons.

STREPSIADE.

Vrai? tu vas m'obéir?

PHIDIPPIDE.

Par Bacchus! je le jure.

STREPSIADE.

Regarde par ici, vois-tu cette masure
Et sa petite porte?

PHIDIPPIDE.

Elle est facile à voir.
Mais allons au fait, père.

STREPSIADE.

Eh bien, c'est le *pensoir*
De certains grands esprits. C'est dans ce lieu qu'habitent
Des hommes qui sur nous et sur le ciel débitent
Une thèse à leurs yeux fort probable, à savoir :
Que le ciel qui nous couvre est un vaste étouffoir,
Et nous tous des charbons qu'il a pour but d'éteindre.

Digitized by Google

Moyennant un salaire, ils enseignent à peindre
L'injuste comme juste et réciproquement,
Le tout justifié par le raisonnement.

PHIDIPPIDE.

Ils s'appellent ?...

STREPSIADE.

Ma foi, je ne m'en souviens guère.
Mais ils sont renommés par leur sagesse austère;
Ce sont d'honnêtes gens.

PHIDIPPIDE.

Tu veux dire pervers,
Vaniteux, affamés, va-nu-pieds; leurs travers
Nous sont connus : témoin, Chœréphon et Socrate.

STREPSIADE.

Chut ! chut ! contre eux, voyons, trêve à tes coups de patte.
Songe au pain de ton père, et, de leurs beaux travaux
Tâchant de profiter, laisse là tes chevaux.

PHIDIPPIDE.

Non, non, me donnât-on ces beaux poulains du Phase
Qu'élève Léogore.

STREPSIADE.

Allons, sans périphrase,
Je t'en prie, ami, pars, au grand contentement
De ton père; va, suis leur docte enseignement.

PHIDIPPIDE.

Si tu veux; mais qu'irai-je apprendre ?

STREPSIADE.

J'entends dire
Qu'ils ont deux arguments, le meilleur et le pire :
Or le pire, à l'appui d'un injuste procès,
Si nous les en croyons, a toujours du succès.
Ce fameux argument, si tu pouvais l'apprendre,
Je n'aurais désormais pas une obole à rendre
A ceux dont, par ton fait, je suis le débiteur.

Par malheur, Phidippide n'a pas de goût pour l'école des sophistes ; il n'aime, lui, que la *haute école*, et rougit d'être aperçu par ses amis du stade dans le laboratoire à penser de Socrate.

Je ne puis t'obéir, père; j'aurais trop peur
De faire à mes dépens rire une cavalcade
Qui verrait, en passant, mon air pâle et maussade.

STREPSIADE.

Va donc chercher un gîte ailleurs. A l'avenir
Je cesse, quant à moi, de vous entretenir,
Toi, ton cheval de main, tes chevaux d'attelage.

PHIDIPPIDE.

Eh bien, soit. Je m'en vais, en défiant ta rage,
Chez l'oncle Mégaclès, qui ne souffrira pas
Que je sois sans monture.

Il ne reste plus dès lors à Strepsiade qu'un parti à prendre : c'est de s'acheminer vers le pensoir, et de nous introduire, à sa suite, dans l'intimité de ces singuliers penseurs, intimité, comme il arrive souvent, moins sérieuse qu'on ne l'imagine à distance.

On peut faire un faux pas,
Pourvu qu'on se relève... Alors je me décide :

Digitized by Google

Après avoir prié les dieux, sous leur égide,
Je cours me faire instruire et me rends au pensoir.
Mais comment, vieux, obtus, parviendrai-je à savoir
Disputer, comme ils font, sur des pointes d'aiguille?
Je n'ai plus de mémoire... Allons, je m'entortille
Dans des riens, à la porte oubliant de frapper.
Holà! valet!

UN DISCIPLE.

Qui frappe? — Ah! comment échapper
A l'importun?

STREPSIADE.

C'est moi; Cicynne est ma bourgade,
J'ai pour père Phidon; mon nom est Strepsiade.

LE DISCIPLE.

Il faut être ignorant, vrai, pour frapper si fort!
Or voilà que tu viens d'interrompre l'effort
De mes combinaisons, en heurtant à la porte
A grand coups de talon, manant! Mais peu t'importe.

STREPSIADE.

Pardonne-moi : j'habite un endroit reculé
Et j'arrive des champs. — Que ton esprit troublé
Cependant se rassoie, et mette à ma portée
Cette idée, en chemin. par mon fait arrêtée.

LE DISCIPLE.

C'est là ce qu'un disciple a seul droit de savoir.

STREPSIADE.

Sans crainte parle donc. J'arrive en ce *pensoir*
Justement tout exprès dans l'intention d'être,
Moi qui te parle, aussi, disciple de ton maître.

LE DISCIPLE.

Du moment que tu viens t'enrôler dans nos rangs,
Je puis m'ouvrir à toi. Mais, avant tout, comprends
Qu'il s'agit d'un mystère : à Chœréphon Socrate
L'autre jour demandait combien de fois la patte
D'une puce en un saut mesure sa longueur;
Et cela, pour un bond que l'insecte rageur,
Du sourcil du disciple à la tête du maître,
Venait d'exécuter, non pas sans que le traître
Eût mordu Chœréphon.

STREPSIADE.

Explique-moi comment
On pouvait mesurer l'espace.

LE DISCIPLE.

Simplement
En chauffant de la cire, et, la cire fondue,
En y trempant les pieds de la puce éperdue.
Puis, se refroidissant, la cire présenta
Une double bottine; alors on débotta
La patte, et son empreinte a mesuré l'espace.

STREPSIADE.

Dieux! quel art merveilleux! Non, rien n'est plus sagace.

Cette bouffonne histoire de puce est un bon trait contre l'abus des subtilités sophistiques. Il y en a d'autres d'une portée plus haute. Strepsiade n'a fait que passer par l'école de Socrate, dont il est chassé comme stupide. Et pourtant, rien que d'y être resté un jour, il s'y est assez perverti pour en revenir *esprit fort* et trancher de l'incrédule avec son fils. Celui-ci, en effet,

Digitized by Google

ayant juré par *Jupiter*, *roi de l'Olympe*, le vieillard s'écrie en adepte trop imbu des leçons qu'il vient d'entendre :

Comment!
« Par le roi de l'Olympe! » Étrange égarement!
Toi, croire à Jupiter! à ton âge!

PHIDIPPIDE.

De rire
Pourquoi te permets-tu?

STREPSIADE.

Je pense, à te vrai dire,
Que tu n'es qu'un enfant... De ces vieux oripeaux,
Quoi! tu rêves encore? Ah! viens, qu'à ce propos
Je te mette au courant des choses qu'il faut croire,
Si tu veux être un homme; écoutes-en l'histoire;
Mais garde-la pour toi, sans en rien ébruiter.

PHIDIPPIDE.

Eh! qu'est-ce?

STREPSIADE.

N'as-tu pas juré par Jupiter?

PHIDIPPIDE.

Si, tout à l'heure.

STREPSIADE.

Vois s'il est bon de s'instruire :
Jupiter n'est plus rien, Phidippide.

PHIDIPPIDE.

L'empire
Du monde, à qui dès lors a-t-il été laissé?

STREPSIADE.

Le Tourbillon par qui Jupiter fut chassé
Est seul maître de tout.

PHIDIPPIDE.

Bah! quelle extravagance!

STREPSIADE.

Vrai!

PHIDIPPIDE.

Qui l'a dit?

STREPSIADE.

Socrate, et, parmi l'assistance
Du savant Mélien, Chœréphon qui s'entend
Si bien à mesurer l'espace qu'en sautant
Une puce franchit.

PHIDIPPIDE.

Quoi! telle est ta folie,
Qu'à des cerveaux troublés par la mélancolie
Tu vas bonnement croire?

STREPSIADE.

Allons, paix! garde-toi
De médire des gens qui font si bon emploi
De leur esprit, et qui, redoutant la dépense,
Abandonnent leur barbe à sa libre croissance,
Dédaignent les parfums, ne se lavent jamais,
Ne vont jamais au bain... Quand, toi, tu te permets
De faire de mes biens une telle lessive,
Qu'on me tiendrait pour mort. — A cette source vive,
Sans délai, cours puiser à ma place.

Mais achevons notre parallèle : la scène que voici n'est-elle pas faite, en

Digitized by Google

vérité, pour notre époque, où les notions du juste et du droit sont si étrangement oblitérées? « Le vice est appelé vertu, et la vertu est appelée vice, » s'écriait, le 20 janvier 1860, avec un accent de douleur, Sa Sainteté Pie IX dans une allocution au séminaire américain de Rome. Or c'est là, en propres termes, la principale donnée de la pièce des *Nuées;* il faudrait la relire de suite en son ensemble pour en saisir l'application et en apprécier toute la finesse. L'espace ne nous permet plus que de citer comme échantillon ce fragment du dialogue plein de verve du Juste et de l'Injuste, entre lesquels Phidippide, qui a enfin consenti à remplacer son père à l'école des sophistes, se trouve abandonné afin qu'il fasse son choix, et s'attache à celui des deux qui obtiendra gain de cause dans la lutte :

LE JUSTE.

Devant les spectateurs viens te montrer en face;
Viens ici faire voir jusqu'où va ton audace.

L'INJUSTE.

Soit : comme tu voudras, je te confondrai mieux
Si de notre débat les témoins sont nombreux.

LE JUSTE.

Çà, toi, qui donc es-tu, voyons, pour me confondre?

L'INJUSTE.

Le raisonnement.

LE JUSTE.

Oui; mais je puis te répondre,
Car je suis le plus fort.

L'INJUSTE.

Tu peux bien, à ton gré,
Te vanter. Je suis, moi, sûr que je te vaincrai.

LE JUSTE.

Comment?

L'INJUSTE.

En émettant quelque nouvelle idée.

LE JUSTE.

La vogue du nouveau d'avance est décidée
Parmi le sot public.

L'INJUSTE.

Sot! Non; dis plutôt, dis
Parmi le public sage.

LE JUSTE.

Eh bien, je te prédis
Un désastre complet.

L'INJUSTE.

Mais par quel artifice
Penses-tu m'écraser?

LE JUSTE.

J'invoque la justice,
Et de toi c'en est fait.

L'INJUSTE.

Moi, je renverserai
Ton vain échafaudage et te contredirai :
D'abord je ne crois pas que la justice existe.

LE JUSTE.

Quoi! nier la justice? ô blasphème!

L'INJUSTE.

J'insiste :
Où veux-tu qu'elle soit en effet?

Digitized by Google

LE JUSTE.

Chez les dieux.

L'INJUSTE.

Comment donc Jupiter, fils irrespectueux,
A-t-il, après avoir emprisonné son père,
Pu rester affranchi d'un châtiment sévère,
Si la justice existe?

LE JUSTE.

Holà! fi donc! holà!
Quoi! le torrent du mal déborde jusque-là!
Fi! j'en ai la nausée.

L'INJUSTE.

A ce vain radotage,
Vieil entêté, fais trêve.

LE JUSTE.

Asses, vivante image
Des appétits honteux!

L'INJUSTE.

Bon! des roses!

LE JUSTE.

Bouffon!

L'INJUSTE.

Des couronnes de lis! ta bonté me confond.

LE JUSTE.

Parricide!

L'INJUSTE.

Voilà, sans que tu t'en soucies,
Un monceau d'or.

LE JUSTE.

Cet or dont tu me remercies,
C'était du plomb jadis.

L'INJUSTE.

Eh bien, c'est maintenant
Ma plus belle parure.

LE JUSTE.

Effronté!

L'INJUSTE.

Vieux manant!

LE JUSTE.

Certes, c'est bien ta faute, à toi, si la jeunesse
Ne va plus à l'école. En ton âme traîtresse
On verra clair un jour; et les Athéniens
Sauront ce que ta fourbe enseigne à ces vauriens

L'INJUSTE.

Ta saleté fait peur.

LE JUSTE.

Toi, ta mine est prospère;
Mais jadis mendiant l'on t'a vu contrefaire
Télèphe de Mysie, et ta dent grignotait
Alors ce qu'en ton sac par hasard il restait
Des croûtes que pétrit en plaidant Pandelete.

L'INJUSTE.

Heureux jours de science, oh! que je vous regrette!

LE JUSTE.

Dis donc jours de folie où ton pays natal,
Et toi, de la jeunesse ô corrupteur fatal,
D'un triste aveuglement subissiez l'influence!

L'INJUSTE.

Ce jeune homme du moins n'encourra pas la chance

Digitized by Google

De tes sottes leçons, vieux Saturne!

LE JUSTE.

Si, si;
Ou bien il est perdu, car tu n'as qu'un souci,
Toi, c'est le vain langage.

L'INJUSTE, *à Phidippide.*

Avec moi viens apprendre.
Laissons-le radoter.

LE JUSTE.

Si ta main ose prendre
Sa main, c'est fait de toi.

Enfin terminons par cette scène odieusement burlesque dans laquelle Phidippide bat son père et lui prouve que rien n'est plus salutaire ni plus loyal que ce procédé. On verra bien, sans que nous le disions, à quels événements contemporains elle s'applique.

STREPSIADE.

Holà! holà! bien vite, accourez à mon aide,
Voisins, parents, amis! il me bat! Quel remède
A ses coups?... Ouf! la joue! ouf! la tête! ouf! — Eh quoi!
C'est toi qui bats ton père! Ah! le monstre!

PHIDIPPIDE.

Oui, c'est moi.

STREPSIADE.

Voyez donc: il me bat, et de plus il l'avoue!

PHIDIPPIDE.

Pourquoi non?

STREPSIADE.

Parricide! aux mânes je te voue,
Brigand!

PHIDIPPIDE.

Répète encor cet accès de fureur;
Sais-tu qu'en t'écoutant je ris, et de bon cœur?

STREPSIADE.

Misérable impudent!

PHIDIPPIDE.

C'est me couvrir de roses.

STREPSIADE.

Fi donc! battre son père!

PHIDIPPIDE.

Eh bien, quoique tu gloses
Contre ma bastonnade, en toute vérité,
Je vais te le prouver, j'ai pour moi l'équité.

STREPSIADE.

Fils indigne, comment peut-il être équitable
De maltraiter son père?

PHIDIPPIDE.

Un point incontestable
Sur lequel, avec moi, tu ne saurais lutter,
C'est que j'ai bien raison, moi, de te maltraiter.

STREPSIADE.

Pour le coup, c'est trop fort!

PHIDIPPIDE.

Je le prouve sans peine.
Mais d'abord dis lequel tu permets que je prenne
Des deux arguments.

AVRIL 1861.

Digitized by Google

STREPSIADE.

Quoi! voyons; qu'entends-tu donc
Par ces deux arguments?

PHIDIPPIDE.

Le mauvais, et le bon.

STREPSIADE.

Quelle sottise à moi de t'avoir fait apprendre
A combattre le juste, enfant! Eh quoi! prétendre
Me faire convenir que c'est par équité
Qu'un fils frappe son père, et par pure bonté!

PHIDIPPIDE.

J'ai des preuves qui vont, je pense, te confondre
Si bien, que tu n'auras pas un mot à répondre.

STREPSIADE.

Soit : je t'écoute. Allons, que vas-tu dire?...
. . . . . .

STREPSIADE, *s'adressant au chœur.*

. . . Je vais donc ici vous confier
Quel sujet nous a fait d'abord nous défier
L'un l'autre en nos propos : je lui demande à table
(Nous dînions, vous savez) de me chanter la fable
Du *Bélier tondu :* « Rends, lui dis-je, sur ton luth
Ce chant de Simonide. » Or cela lui déplut :
« Chanter, jouer du luth, quand je bois! Vieil usage
Qu'il faut laisser, dit-il, aux femmes de ménage. »

PHIDIPPIDE.

C'était bien, conviens-en, une nécessité
De te rouer de coups, pour m'avoir invité
De la sorte à chanter. Comment? tu me régales,
Et tu veux m'imposer le rôle des cigales!

STREPSIADE.

Dans la salle à manger, il parlait justement
De la même manière alors qu'en ce moment,
Appelant Simonide un indigne poëte.
Ce ton d'abord m'afflige, et pourtant je m'y prête.
Ensuite je lui dis : « Allons, prends cette fois
Une branche de myrte à la main; et fais choix
De quelques vers d'Eschyle. » Aussitôt il réplique :
« Eschyle, à mon avis, est le premier tragique
Pour l'emphase, le bruit confus, les mots pompeux. »
Jugez combien mon cœur dut être malheureux
De cette iniquité. Mais je sus me contraindre...
Non sans ronger mon frein. Donc, au lieu de me plaindre,
Je le prie humblement d'aborder à leur tour
Les morceaux les plus beaux des poëtes du jour.
D'Euripide, à ces mots, il déclame un passage,
Où sur sa sœur un frère ose assouvir sa rage.
Justes dieux! pour le coup, je ne me contiens plus,
Et le maltraite au point de le rendre perclus.
Mais plus je l'injurie et plus il me riposte.
Un mot provoque un mot. C'est trop juste. Il m'accoste
A la fin, dans sa fougue avec fureur, si bien
Que j'en suis mort, brisé, moulu, réduit à rien.

PHIDIPPIDE.

N'avais-je pas raison, détracteur insipide,
Toi qui viens décrier le sublime Euripide?

STREPSIADE.

Euripide sublime! Oh!... comment t'appeler?...
Tu vas me battre encor... Non, je n'ose parler.

Digitized by Google

PHIDIPPIDE.

Je ne ferais, ma foi, qu'un acte de justice.

STREPSIADE.

Justice ! ah ! l'impudent ! Moi, ton autre nourrice,
Qui, sur un bégaiement de ta part, devinais
Le fond de ta pensée ! Ainsi je te donnais
A boire au simple cri de ta bouche enfantine
Balbutiant : « *Bu, bu.* » La plus belle tartine
Quand tu disais : « *Mamma,* » venait calmer ta faim.

. . . . . .

. . . . . .

CHŒUR.

Je vois les jeunes cœurs bondir d'émotion
Devant ce qu'il va dire ! Ah ! de son action
S'il parvient à prouver l'équité, mon estime
Pour la peau des vieillards, au taux le plus minime
Va se trouver réduite. — Esprit plein de ressort,
Tâche de nous prouver qu'ici tu n'as pas tort;
A toi, grand forgeron d'expressions nouvelles.

PHIDIPPIDE.

Le nouveau ! que je l'aime ! Oui, ses brillantes ailes
Me prêtant leur appui, je sais franchir la loi
Qui retient le vulgaire. Adonné, quant à moi,
D'abord uniquement aux soins de l'art hippique,
Je n'aurais pu (j'avais si peu de rhétorique)
Dire trois mots sans faute. Aujourd'hui, délivré
De ces futiles soins, grâce à lui, je pourrai,
Formé dans l'art du fin et du profond langage,
Montrer, je crois, combien frapper son père est sage.

STREPSIADE.

Retourne à tes chevaux; il me va mieux, pour moi,
De payer l'entretien d'un quadrige, ma foi !
Que de subir tes coups.

PHIDIPPIDE.

Mais il me faut reprendre
Mon discours au point même où tu l'as fait suspendre :
Lorsque j'étais enfant (première question),
Ne me frappais-tu pas ?

STREPSIADE.

Oui, par affection
Et par tendre intérêt.

PHIDIPPIDE.

Mais cet intérêt tendre,
Dis, à ton égard, dois-je à mon tour m'en défendre ?
Puisque s'intéresser ou battre, c'est tout un,
Eh bien, moi, je te bats. Un traitement commun
Doit rapprocher nos corps. Le mien était né libre
Aussi bien que le tien. La loi de l'équilibre
Entre un père et son fils condamne également
Tous deux aux pleurs.

STREPSIADE.

Comment ?

PHIDIPPIDE.

... Pleurer est l'élément
De l'enfance, avant tout, soutiendras-tu peut-être.
A quoi je répondrai qu'un vieillard me semble être
Deux fois enfant : qu'ainsi pleurer sied d'autant mieux
Au vieillard, que, chez lui, mal faire est plus honteux.

Digitized by Google

STREPSIADE.

Jamais loi n'infligea ce traitement aux pères.

PHIDIPPIDE.

Votre législateur, à coup sûr, n'était guères
Qu'un mortel comme moi, comme toi : c'est égal
Nos aïeux l'en ont cru. Sera-t-il moins légal
Que j'édicte un décret nouveau tendant à faire
Déclarer innocent le fils qui bat son père?
La revanche est bien juste. Or, avant ce décret,
Pour tous les coups reçus de vos mains, on pourrait
Récriminer... Mais non : pour cette fois-ci passe;
Nous sommes bons enfants, et nous vous faisons grâce.
Vois le coq, par exemple, et d'autres animaux :
Ils font à leurs parents endurer mille maux;
D'eux à nous cependant, quelle faible distance!
Ils ne font pas de lois, voilà la différence.

STREPSIADE.

Si tu vois dans le coq un modèle parfait,
Pourquoi ne dors-tu pas, comme lui-même il fait,
ur un perchoir?... Et puis, cherche ta nourriture,
Alors, dans le fumier.

PHIDIPPIDE.

Ton esprit dénature
Tous mes raisonnements. Socrate n'admettrait
Jamais ta thèse, ami.

STREPSIADE.

Ne va pas, pour ce trait.
Me battre au moins : sinon, par là contre toi-même
Tu risquerais d'agir.

PHIDIPPIDE.

Comment donc?

STREPSIADE.

Mon système
Est tout simple : ainsi, moi, je dois te corriger,
Tel est mon droit; le tien sera de te venger
Sur ton fils, quelque jour, s'il t'advient d'être père.

PHIDIPPIDE.

Si je n'ai pas de fils... O raillerie amère!
J'aurai pleuré pour rien.

STREPSIADE.

Ce qu'il dit, mes amis,
Semble assez raisonnable. Eh bien, soyons soumis,
C'est mon avis du moins, au vœu de la justice...

PHIDIPPIDE.

Sur un autre sujet veux-tu mon sentiment?

STREPSIADE.

C'en est trop : je suis mort.

PHIDIPPIDE.

Je crois pourtant vraiment
Qu'ici tu n'auras plus de raison de te plaindre.

STREPSIADE.

Qu'est-ce? quel but si beau veux-tu me faire atteindre?

PHIDIPPIDE.

Après toi, je battrai ma mère...

STREPSIADE.

Ah! que dis-tu?
Que dis-tu? Passe encor pour moi d'être battu :
Mais ta mère! fi! fi!

Digitized by Google

PHIDIPPIDE.

Qu'aurais-tu donc à dire,
Si des deux arguments je consacre le pire
A prouver contre toi victorieusement
Qu'on doit battre sa mère?

STREPSIADE.

Avec ton argument,
Avec Socrate (puis-je en dire davantage?),
Je te voue aux enfers, et maudis votre ouvrage,
Déesses, vous sur qui je m'en étais remis
Du soin de rétablir mon avoir compromis.

Nous avons vu aussi, nous, dans ces derniers jours, un Phidippide couronné s'avancer à son tour sur un autre théâtre, d'un air délibéré, et s'aventurer, aux applaudissements de tous les estaminets de l'Europe qui lui tiennent lieu de parterre, jusqu'à envahir en pleine paix les États d'un monarque voisin que deux cents millions d'âmes, parmi lesquelles compte ce Phidippide lui-même, reconnaissent respectueusement pour père, jusqu'à lui tuer ses soldats, jusqu'à tenir garnison dans les villes où il s'est fait acclamer sous la pression de ses propres baïonnettes, le tout, osaient dire ses agents, dans l'intérêt et pour le bien de sa propre victime. Heureusement la pièce n'est pas finie, et il y a, nous voulons le croire, il y a quelque part, dans la main de Celui qui noue et dénoue toutes les tragi-comédies humaines, un cinquième acte tout prêt, où, sous un souffle puissant, se dissipera cette délirante fantasmagorie, comme finit par se dissiper le chœur des *Nuées*, et où nous, gens de la galerie, nous pourrons enfin, l'âme un peu moins serrée, congédier la troupe et lui dire avec notre poëte :

Ah! partez : votre chœur, à force de tourner,
Doit en avoir assez; il peut s'en retourner.

AMÉDÉE FLEURY.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LES MARTYRS DE CASTELFIDARDO, par M. le comte Anatole de Ségur. Deuxième édition, Paris, Ambroise Bray.

La seconde édition du livre de M. de Ségur, les *Martyrs de Castelfidardo*, vient d'être publiée peu de semaines après l'apparition de la première. C'est une grande joie de penser que ce livre est déjà dans beaucoup de mains. Tous ceux qui ont donné leurs prières ou leur obole à la cause du Saint-Siége, tous ceux qui ont ardemment souhaité que l'indépendance de l'Italie s'accordât avec l'indépendance de la Papauté, devraient posséder, lire, savoir par cœur, l'histoire héroïque et touchante des Français qui ont répandu leur sang pour ce noble dessein. Lorsque le temps, qui donne aux tableaux leur couleur vraie, aura passé sur ces généreuses mémoires, lorsque l'histoire, calme et dépouillée des injustices et des passions du jour, racontera les événements dont nous sommes les témoins agités, alors apparaîtront dans le plus pur éclat les figures douces, mâles, pieuses et jeunes, de ceux que M. de Ségur a si bien nommés les *martyrs* de Castelfidardo. Je ne sais quelle voix les appela des *mercenaires*. Soldat veut dire aussi mercenaire, puisque soldat vient de solde; mais, par une remarquable exception, c'est le seul mot qui se soit anobli en dépit de la bassesse de son origine. Pendant que le mot qui désignait les serviteurs des rois, *varlet*, est devenu ignoble, celui qui indique les mercenaires de l'honneur, *soldat*, est devenu grand. Ce sera un jour un titre de gloire que d'avoir fait partie de ces *mercenaires*, de ces mercenaires de Dieu, qui se sont mis à sa solde, ont attendu de lui le payement, et l'ont sans doute amplement reçu : *Receperunt mercedem suam, magni magnam !*

Parmi ces jeunes soldats, M. de Ségur en a choisi dix-huit, plus connus par leur nom ou par leur conduite, et il a raconté leur vie, il a dessiné leur portrait. C'était une œuvre difficile, car tous se ressemblent, bien que chacun

Digitized by Google

eût sa physionomie à part. La louange était méritée, et l'exagération eût été inconvenante. Il fallait parler simplement de dévouements dont la simplicité fait le mérite, les exposer sans les surfaire, et jeter sur ces tombes chrétiennes quelques éloges modestes et comme des couronnes d'immortelles, sans les profaner par des fanfares ou des discours. M. de Ségur était fait pour cette tâche : la vertu militaire et la foi religieuse se mêlent dans son sang, dans son âme, dans la vocation de sa vie entière, consacrée à donner la croix pour compagne à l'épée. L'auteur du *Dimanche des soldats*, de la *Vie d'un sergent de zouaves*, était l'historien, nommé par la Providence, pour raconter la vie et la mort du général Georges de Pimodan, mort à trente-huit ans, élève de nos écoles, soldat de cœur, de naissance et de tempérament, qui renonça à l'armée par respect du serment, renonça à la gloire par amour de sa patrie, et renonça à la vie par amour de l'Église ; — d'un Georges d'Héliand, fils unique d'une mère veuve, qui mérita d'être loué par l'éloquence admirable de Mgr l'évêque de Poitiers; — de Rogatien Picou, frère d'un soldat mort en Crimée, qui s'écria : « A Dieu et à son vicaire je n'ai à offrir ni fortune, ni naissance, ni talents, ni influence ; je n'ai que mon sang, je le donne ! » — de Paul de Parcevaux, qui a écrit : « En allant au combat, je demandais à Dieu de faire mon devoir et de bien mourir... Si je meurs ici, j'espère mourir gaiement..; » — de Guérin, de Lanascol, de Mizaël de Pas... Je voudrais les nommer tous ; mais j'aime mieux qu'on lise les noms, les histoires, les paroles de ces héros de vingt ans dans le livre qui les raconte, et qui semble écrit par l'un d'eux, tant il est plein de la foi, de la joie vaillante, de l'entrain, de l'espoir, de l'émotion, de la chaleur, qui les ont tous inspirés, lorsqu'ils marchaient, guidés par Pimodan, envoyés par Lamoricière, bénis par Pie IX, pour gagner, non la victoire, mais le ciel !

Je ne sais si les Français savent écrire un poëme héroïque ; mais on chercherait vainement plus de sujets de ces poëmes ailleurs que dans notre histoire. Toutes les nations ont des saints, des héros et des soldats ; ont-elles des saints comme saint Louis, des héros comme Bayard, des soldats comme Drouot ? L'héroïsme français est un genre à part. Un de ses plus purs rayons est tombé sur ces jeunes têtes ; à l'innocence et à la vigueur, à la gaieté et à la foi, à l'espérance et à l'ardeur, on les reconnaît pour être de la patrie de Jeanne d'Arc.

Prenez ce petit livre, et, qui que vous soyez, quels que soient votre opinion, vos préjugés, votre croyance, pourvu que vous ayez l'âme française, je vous défie de le lire jusqu'au bout sans pleurer en battant des mains, sans ressentir quelque chose de plus respectueux et de plus tendre pour l'Église, qui inspire de tels dévouements, pour la France, qui les produit.

AUGUSTIN COCHIN.

Digitized by Google

LA BULGARIE CHRÉTIENNE, étude historique. — Paris, Benjamin Duprat, 1861.

Le réveil des divers peuples de la Turquie d'Europe est un fait d'une extrême importance pour la solution future de la question d'Orient et pour la foi catholique. Depuis l'insurrection grecque, un mouvement s'est manifesté parmi ces différentes nationalités. Elles cherchent à se reconstituer et à retrouver les éléments qui ont fait autrefois leur indépendance et leur force. Dans tout l'empire ottoman, les familles fournissant les chefs militaires et un élément de résistance ont été détruites lors de la conquête. Les Turcs, pour lesquels le Coran est à la fois loi civile et religieuse, ont admis le même principe pour l'Évangile. Le premier ministre de la religion chrétienne à Constantinople a été déclaré par eux le chef et le représentant des nations soumises. Les nouveaux maîtres trouvaient, en lui conférant cette autorité, l'avantage d'interrompre toutes relations entre leurs sujets et les Latins, seuls ennemis redoutables. Les Grecs se sont trouvés par suite comme superposés aux autres races. Ils ont cherché à helléniser toutes les populations plus nombreuses qu'eux-mêmes, mais qui n'avaient ni le même génie, ni les mêmes souvenirs. Des abus ont été commis, le sentiment national a été froissé. La protestation se manifeste de toutes parts; comme naguère les Serbes et les Roumains, les Bulgares veulent maintenant s'affranchir du joug, ils réclament le maintien de leur langue dans leur liturgie ou dans les affaires judiciaires, demandent des évêques de leur race et la reconstitution de leur ancienne Église. Les papes leur avaient autrefois accordé ces priviléges et créé pour eux un patriarcat spécial. Les Bulgares ont tout perdu en se laissant absorber par le schisme grec. Ils peuvent tout retrouver dans leur union avec le père commun des fidèles, l'indépendance religieuse pour le présent et peut-être l'indépendance politique pour l'avenir.

L'auteur anonyme de la *Bulgarie chrétienne*, en établissant les droits de l'Église bulgare, nous met en quelques pages et avec un talent incontestable au fait de la question. Il porte la lumière et l'intérêt sur ce sujet d'ordinaire si obscur et si aride des juridictions patriarcales, sur l'histoire même du peuple bulgare, peuple de huit millions d'habitants que nous connaissons à peine. La situation actuelle est nettement exposée. L'ouvrage est court, mais complet. Il a nécessité de nombreuses et savantes recherches, mais pas un détail n'est superflu. L'auteur est toujours modéré lorsqu'il parle du schisme grec. Il fait la part de chacun, et les fautes de nos pères sont franchement avouées. Les idées exprimées en faveur du respect des rites nationaux et contre toute tentative de latinisation montrent un esprit libéral conciliant, une grande connaissance de l'histoire, de l'état présent de l'Orient et de ses chances d'avenir. Enfin, ce livre paraît à propos au moment où le Saint-Père, dans une cérémonie solennelle et touchante, vient de recevoir dans ses bras et de presser sur son sein les représentants vé-

Digitized by Google

nérables de cette nation réconciliée; au moment où le Dieu des miséricordes daigne envoyer cette consolation à son Église, et à l'Orient cette radieuse espérance.

AUGUSTIN BENOIST D'AZY.

CHARLES BONNET, SA VIE ET SES ŒUVRES, par le duc de Caraman. — Paris, Vaton.

Les ouvrages scientifiques se multiplient tellement, qu'on a senti le besoin d'en faire des analyses qui en donnent la substance aux lecteurs sous la forme la plus abrégée. C'est ainsi que M. Flourens a vulgarisé pour les simples amateurs les travaux de Buffon et ceux de Cuvier, en constatant les progrès faits depuis ces illustres naturalistes. M. le duc de Caraman a fait un travail du même genre pour la vie et les œuvres de Charles Bonnet.

Charles Bonnet, de Genève, né en 1720, fut le contemporain et l'ami des Réaumur, des Haller et des Spallanzani. Il conquit une glorieuse renommée dans les sciences naturelles, ainsi que dans les sciences morales et philosophiques. M. de Caraman a fait précéder son ouvrage d'une introduction intéressante et écrite avec une noble simplicité, qui retrace l'histoire des progrès de la science depuis Galilée jusqu'à Buffon. Grâce à ce travail, on connaît le milieu dans lequel Bonnet se trouva placé; on peut apprécier son point de départ, et les découvertes qu'il ajouta à celles de ses devanciers. L'histoire de sa vie est ensuite liée à celle de ses œuvres avec un art dont on doit savoir gré à M. de Caraman.

Bonnet, que l'on envoya d'abord dans les écoles publiques, et qui n'y eut aucun succès, fut rappelé dans la maison paternelle, où il reçut une éducation particulière qui développa ses aptitudes spéciales plus portées alors aux sciences d'observation qu'aux sciences abstraites. Il avait à peine seize ans quand le *Spectacle de la nature*, de Pluche, tomba entre ses mains, et lui révéla sa véritable vocation.

Néanmoins il étudia la philosophie vers la même époque sous MM. Calandrini et Cramer, et surmonta la répugnance qu'il avait témoignée jusque-là pour les mathématiques. Son père voulut ensuite lui faire suivre un cours de droit pour le préparer à embrasser la carrière du barreau; mais Charles Bonnet lisait Burlamaqui et le Digeste avec moins d'ardeur que les Mémoires de Réaumur et que la *Bible de la nature* de Swammerdam : il se livrait sur les insectes, et en particulier sur les chenilles, à des observations savantes qu'il communiqua à Réaumur : ce savant l'encouragea dans cette voie, et le jeune Bonnet, qui n'eût été qu'un médiocre jurisconsulte, devint un grand naturaliste.

Il se fit connaître bientôt après par de consciencieux et immenses travaux sur l'entomologie. Mais sa vue fut éprouvée par des études fatigantes faites à l'aide du microscope. Alors il se tourna vers la botanique. On lui doit de véritables découvertes dans la physiologie végétale.

En 1752 et les années suivantes, Bonnet s'occupa de métaphysique. Il pu-

Digitized by Google

blia successivement son *Essai sur la liberté*, sa *Psychologie*, et son *Essai sur les facultés de l'âme*. Dans sa philosophie morale, il a sur l'éducation quelques idées fausses qui se ressentent du voisinage et de l'influence de Rousseau. Dans sa *Psychologie*, il adopte les idées de Locke, en les modifiant légèrement, et se rencontre à peu près avec Condillac, qui écrivait aussi vers le milieu du dix-huitième siècle. Charles Bonnet crée comme Condillac une statue qu'il anime peu à peu par une supposition inadmissible. On s'étonne qu'un observateur aussi scrupuleux des phénomènes naturels soit allé chercher en dehors de la nature une hypothèse chimérique, au lieu de s'en prendre à la réalité des choses, et d'étudier, par exemple, les développements successifs de l'intelligence d'un enfant. M. de Caraman ne manque pas de faire à ce sujet des remarques judicieuses; mais il ne montre pas avec assez de force l'insuffisance et l'absurdité de cette philosophie qui rapporte l'origine de toutes nos connaissances à la sensation, comme si les notions abstraites, métaphysiques et morales pouvaient se révéler à notre esprit par des formes ou par des couleurs.

Cependant Bonnet avait une philosophie plus élevée que celle de Condillac; il voyait partout l'action de Dieu dans la création, et son âme était naturellement religieuse.

L'illustre Génevois s'occupa aussi d'un problème qui aujourd'hui encore agite beaucoup le monde savant; c'est celui des *générations spontanées*. Il le traita *ex professo* dans ses *Considérations sur les corps organisés*. Buffon, dans le second volume de son *Histoire naturelle*, réfuta le système de Bonnet en lui substituant le sien, celui des molécules organiques. Bonnet réfuta Buffon à son tour, et il se pourrait que les deux grands naturalistes eussent raison l'un contre l'autre.

Charles Bonnet avait abordé diverses parties des sciences naturelles; il était arrivé à cet âge où l'on cherche à coordonner les notions qu'on a dispersées dans des écrits divers. Mais son ambition s'éleva encore bien plus haut : il voulut retrouver dans la nature les desseins et le plan du Créateur. De là son fameux système de l'*Échelle des êtres*. Ce système fut la méthode même qu'il suivit dans son traité intitulé *De la Contemplation de la nature*. Cette conception est séduisante par un certain air de grandeur et de simplicité; mais elle n'est pas appuyée sur des bases solides. Sans nul doute, en passant du grossier minéral jusqu'à l'homme, le type le plus parfait des êtres organisés, la création monte et s'élève; mais elle ne suit pas une ligne ascendante, marquée par des degrés égaux. On trouve au contraire des solutions de continuité, non-seulement dans le passage de l'un des règnes au règne supérieur, mais même dans le passage d'une espèce à une espèce d'une autre famille. Ce n'est pas par des dégradations nuancées de certains caractères fixes que procède la nature : infiniment variée dans ses types, elle rachète quelques infériorités d'organisme par d'autres supériorités qui font souvent qu'il y aurait de l'arbitraire à placer telle famille ou telle espèce au-dessus de telle autre famille ou de telle autre espèce. Il faut bien dans la science créer des classifications; mais ces classifications sont fondées sur des connexités de caractère et non sur des degrés plus ou moins grands de perfection. Ce n'est donc pas dans les anneaux continus

Digitized by Google

d'une chaîne qu'il faut chercher l'image des rapports qui lient les êtres créés. Elle se présente dans son ensemble à l'observateur, non comme une chaîne ou une échelle, mais comme un vaste réseau dont les mailles s'entrelacent avec un art divin. Cette métaphore, qui nous fait entrevoir le vrai plan de la création avec une justesse dont on n'avait pas encore approché auparavant, appartient au naturaliste R. Brown, qui explique ainsi pourquoi il a suivi en botanique la méthode de Jussieu, et ne s'est pas inquiété de substituer à l'ordre naturel établi par ce savant une série linéaire continue de familles ou d'espèces. « Jusseanam methodum secutus sum, cujus or« dines plerique vere naturales... Nec pro alia aliam substituere tentavi, « nec de ordinum serie admodum sollicitus fui. Ipsa natura enim corpora « organica *reticulatim* potius quam *catenatim* connectens, talem vix agno« verit[1]. »

L'idée d'échelle des êtres est plus simple, et s'accommode mieux à la faiblesse de l'esprit humain; celle de réseau est plus complexe, et s'adresse à des intelligences plus exercées, capables d'embrasser un plus grand nombre de détails à la fois. Mais dans l'ordre de la science il est assez naturel que le privilége de percer le plus avant dans les secrets du Créateur doive appartenir aux esprits les plus pénétrants et qui s'élèvent le plus haut.

M. de Caraman dit bien que le système de Bonnet a dû être rejeté par la science moderne; mais il n'en fait peut-être pas assez bien comprendre les raisons. Au surplus, il apprécie très-sainement le *Traité de la contemplation de la nature*. « Ce traité, dit-il, beaucoup plus solide que les *Études de la* « *nature*, de Bernardin de Saint-Pierre, avec beaucoup moins de préten« tions à la poésie, renferme aussi bien plus de vérités utiles; il y a moins « d'esprit de système et d'hypothèses. On n'y trouve pas de sentimentalité « exagérée comme dans les *Études de la nature*. Il est plus méthodique et « plus complet que le *Spectacle de la nature*, de Pluche, et bien plus en rap« port avec le progrès des sciences. »

La *Contemplation de la nature* fut publiée en 1764. Le dernier grand ouvrage de Bonnet, sa *Palingénésie philosophique*, vit le jour en 1769.

Dans ce singulier livre, Bonnet établit d'abord, par des raisonnements très-ingénieux, l'extrême probabilité de l'immortalité de l'âme chez les animaux. Il montre ensuite que ce qui n'est que très-probable pour des êtres d'un ordre inférieur devient certain pour l'homme, qui occupe le premier rang dans la hiérarchie des animaux organisés. Mais il y a quelque chose de puéril à soutenir que les animaux, de même que l'homme social, iront en se perfectionnant toujours; que le tigre, le lion et le vautour dépouilleront toute leur férocité et deviendront semblables à de paisibles agneaux. Comme pour racheter cette poésie chimérique, — que Fourrier, de nos jours, a bien dépassée, — Bonnet donne une excellente démonstration de l'existence de Dieu.

De l'existence de Dieu, il déduit ses attributions, sa bonté, sa suprême intelligence, sa sollicitude pour la conservation de ses créatures et en particulier pour l'homme. C'est par là qu'il arrive à faire voir la nécessité d'une

[1] Cité en note dans le *Cours élémentaire de Botanique*, par Adrien de Jussieu, p. 538.

Digitized by Google

révélation, et sa *Palingénésie* s'achève par les preuves de la vérité du christianisme. Il semble, comme le lui écrivit Haller en 1770, qu'il ait usé d'un ingénieux artifice pour amener peu à peu à l'écouter les philosophes incrédules du dix-huitième siècle.

Un grand nombre de personnes, imbues de préjugés voltairiens, furent ramenées au christianisme par la *Palingénésie* de Charles Bonnet. — Voici une lettre que lui écrivait un médecin qui se trouvait dans ce cas :

« Je doutais, monsieur, et, quoique je doutasse de bonne foi, le doute « était pour moi le plus cruel, le plus horrible des tourments. Le degré de « certitude que vous avez donné dans la *Palingénésie* à la Divinité de l'En- « voyé, et à l'authenticité du témoignage de ses disciples, en fixant pour « jamais ma foi, m'a conduit à cette portion de bonheur dont peut jouir une « âme humaine unie à la fange d'un corps périssable. Je vous dois plus qu'à « mon père; il me donna la vie, vous me la rendez heureuse... »

De pareils succès ne sont-ils pas la plus douce récompense de l'apologiste chrétien ?

Les théologiens catholiques ont en général étudié Abbadie; mais presque aucun n'a lu Charles Bonnet. Nous négligeons trop les ouvrages de nos frères séparés, tendant à établir la révélation évangélique. Ils pourraient nous fournir quelques armes particulières contre les incrédules. Charles Bonnet fit encore sur la fin de sa vie quelques recherches zoologiques. Puis il réédita ses œuvres complètes en neuf volumes in-4°. Les soins minutieux qu'il fut obligé de prendre pour la correction des épreuves de ces nombreux volumes lui fatiguèrent beaucoup la vue et altérèrent sa santé toujours délicate et débile.

En 1783, l'Académie des sciences de Paris le mit au nombre de ses membres correspondants. Il fut très-sensible à cet honneur. On l'engagea à aller à Paris; mais Bonnet n'avait jamais fait de plus grands voyages que celui de Genève à Berne, et il ne put se décider à aller jouir de l'accueil honorable que le monde savant lui préparait dans la capitale de la France.

Il mourut le 20 mai 1793. Plusieurs traits de sa vie prouvent qu'il avait un cœur aussi bon, aussi dévoué que son esprit était pénétrant et étendu.

Remercions M. le duc de Caraman de nous avoir donné une analyse aussi complète et aussi intéressante des œuvres de ce naturaliste, de ce philosophe éminent que beaucoup de gens du monde ne connaissent guère que de nom. M. de Caraman s'est effacé modestement devant le savant Génevois, dont il a raconté la vie et loué les ouvrages. Son livre n'est pas la réhabilitation paradoxale d'une renommée contestée : c'est une justice rendue à un homme de grand talent qui mérite de survivre à son siècle.

M. de Caraman s'était déjà assuré un rang distingué dans le monde scientifique par son *Histoire de la philosophie en France pendant le moyen âge*. Ce nouveau livre lui donnera un titre de plus à l'estime des savants et des penseurs.

ALBERT DU BOYS.

Digitized by Google

BIENHEUREUX LES PAUVRES D'ESPRIT, ou de l'Intelligence politique de nos jours. par M. Louis Rambaud. — In-8°, Paris, Dentu.

Cet opuscule, sous une forme quelque peu inexpérimentée, rend témoignage des sentiments honnêtes et généreux qui enflamment une portion heureusement assez nombreuse de notre jeunesse.

L'un des plus grands maux de notre temps est incontestablement « cette confusion des mots et des choses » qu'un certain parti, tout-puissant de nos jours, cherche et réussit trop bien à établir, et qui fait que les honnêtes gens applaudissent au mal en croyant applaudir au bien. Ce parti, qui se dit ardent champion du progrès, a, en effet, amené un grand progrès, sinon dans les faits, au moins dans les mots. Autrefois (et je ne cherche pas ici à déprécier notre temps au profit de l'ancien régime, comme on dit), autrefois, nous avions la simplicité d'appeler les choses par leur nom et la simplicité plus grande encore de croire que cela était, non-seulement juste et équitable, mais nécessaire. Aujourd'hui, *nous avons changé tout cela :* la justice, c'est le droit du plus fort; le césarisme, c'est la liberté; l'inébranlable fermeté de l'honneur n'est que de l'obstination; l'astuce, la fourberie, l'inconstance des opinions, ne sont que de l'habileté politique, à ce point qu'un *Liborio romano*, passant soudainement du service de la monarchie au service de la révolution, n'est, aux yeux de cette école, qu'un homme illustre, sacrifiant tout (même son honneur) à la grandeur et à la prospérité de la patrie, et que des hommes qui abandonnent leur pays, leur famille, pour courir à la défense de la plus noble des causes, sont qualifiés de *mercenaires!* Ce que peut produire un semblable état de choses, quiconque n'est pas volontairement aveugle doit le voir et en être effrayé. C'est sous l'empire de cette frayeur légitime que l'auteur de la brochure dont nous venons de donner le titre a publié son opuscule. Justement indigné d'une perversion qui menace de s'accroître tous les jours, il a voulu ramener les esprits à la vérité. Amant enthousiaste de la liberté, persuadé, comme nous, que les peuples ne peuvent arriver que par elle à la prospérité et à l'honneur, il a cru utile de dire une fois de plus ce que c'est que la liberté, et de déchirer les voiles dont la couvre un parti qui en prostitue le nom à l'adulation de la force et du fait accompli. Cette brochure est une étude consciencieuse sur les conditions d'être de la liberté; l'auteur montre tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle n'est pas, et établit une distinction claire et précise entre la liberté réelle et cet absolutisme qui se cache sous le masque de la démocratie; entre ceux qui servent la liberté et ceux qui s'en servent. Les évènements dont l'Italie est le témoin et la victime viennent lui apporter des arguments nombreux et invincibles en faveur de sa thèse. Parcourant la Péninsule italique depuis Naples, où il salue ce jeune roi plus grand encore par ses malheurs et son courage que par sa naissance, jusqu'à Florence et Milan, il montre ce que valent les promesses de cette démocratie qui prétend régénérer le monde par la force. Après l'Italie, la France, où, sous prétexte de liberté, la démocratie réclame la suppression des œuvres charitables, l'interdiction pour les évêques d'expri-

Digitized by Google

mer leur opinion; et ne veut supporter ni critique ni résistance. M. Rambaud, après avoir ainsi arraché bien des masques, salue et définit la liberté vraie, cette liberté qui procède de l'ordre et qui le produit; cette liberté sœur de l'autorité et non sa servante, cette liberté qui agrandit l'intelligence en même temps qu'elle fortifie le sens moral propre à la faire connaître et aimer.

Nous encourageons de tous nos vœux le succès de ce jeune écrivain, en lui souhaitant toutefois plus de modération et plus de correction dans l'expression de ses excellentes convictions.

FRANCIS DE LAUNAY.

LA FONTAINE MORALISTE, Causeries, par M. A. de Margerie, professeur à la Faculté de Nancy. — In-18, Paris, Vaton.

Le mot de la Fontaine sur ses fables est plus juste et plus vrai qu'on ne pense : c'est bien *une comédie à cent actes divers*. Sauf la forme, qui même s'y trouve quelquefois, les fables de la Fontaine ont tout ce qui constitue une œuvre comique. Qu'offrent en effet ces petites scènes, où les acteurs ne prennent même pas toujours la peine de déguiser leurs figures d'hommes sous des masques d'animaux, sinon le jeu varié des vices et des sottises humaines? Cela est moral sans doute, mais au même titre que la comédie, et les leçons qui en ressortent valent juste celles qu'on reçoit au théâtre. La Fontaine moraliste! Oui, comme Molière son ami. Ces deux grands *contemplateurs* se faisaient de l'humanité la même idée, et les types sous lesquels ils l'ont représentée offrent de singuliers rapports. Dupes ou fripons, voilà, selon eux, à bien peu d'exceptions près, ce dont se compose le monde. Les coquins de toutes nuances, les niais de toutes sortes, abondent dans leurs pièces. Qu'ils se nomment Lion, Renard, Ane, Loup, etc., ou s'appellent Sganarelle, Géronte, Tartufe, Amphitryon, Jupiter, ce sont toujours les mêmes personnifications ridicules ou coupables.

La Fontaine, ainsi que Molière, la Rochefoucauld, la Bruyère, appartenait à cette classe de moralistes que caractérise à merveille M. de Margerie lui-même au commencement de ses *Causeries*, simples observateurs qui, « ne songeant nullement à influer sur la conduite de leurs semblables, étudient la nature humaine comme ailleurs on étudie les animaux ou les plantes, pour le simple plaisir de connaître;... pour qui tout est spectacle dans les contradictions singulières que nos âmes contiennent en germe et que la vie sociale développe; » peintres habiles, mais peintres seulement, dont les tableaux sont un but plutôt qu'un moyen, et n'offrent guère aux hommes que la stérile satisfaction de contempler leur image.

Ce n'est pas, il est vrai, l'idée que cherche à nous en donner M. de Margerie. Au contraire, il s'élève fortement contre ceux qui classent la Fontaine

Digitized by Google

parmi les moralistes purement descriptifs et ne voient dans ses fables qu'une maligne satire des mœurs humaines. A son avis, la Fontaine a voulu garder à l'apologue son caractère antique et en faire un véritable enseignement. Nous avons, à cet égard, dit M. de Margerie, son témoignage formel. Et il cite la préface où le malicieux auteur des *Animaux malades de la peste*, du *Meunier, son fils et l'âne*, et de tant d'autres créations dont l'idée n'est pas chez les anciens, se donne pour l'humble traducteur de Phèdre et d'Ésope. Cette déclaration ne nous en impose guère. La bonhomie de la Fontaine est à bon droit suspecte. Qui ne sait d'ailleurs combien, même dans ses moments de sincérité, il s'abusait sur lui-même? Ignore-t-on, par exemple, qu'il se croyait très-laborieux, et le disait le plus sérieusement du monde à ses amis, qui en riaient?

Quant à l'argument tiré par M. de Margerie du caractère d'élévation donné par le dix-septième siècle à tous les genres qu'il emprunta aux littératures de l'antiquité, il n'est pas sans réplique. Sans examiner si en effet le dix-septième siècle grandit tout ce qu'il importa de la Grèce et de Rome, il faut reconnaître, à son honneur, qu'il prit d'extrêmes libertés avec ses modèles et sut rester lui-même en imitant. Si ses cadres sont ceux des anciens, ses tableaux sont bien à lui. Et, pour n'être pas des copies, ces tableaux n'en sont pas moins bons. La Bruyère est-il inférieur à Théophraste, à qui il a pris l'idée de ses *Caractères*, pour les avoir conçus dans un autre esprit et exécutés dans une autre manière? La fable, chez la Fontaine, ne peut-elle pas être un chef-d'œuvre, sans procéder directement de celle d'Ésope? Nous déclarons donc ne pas comprendre ce que veut dire M. de Margerie quand il soutient qu'on rabaisse la Fontaine en prétendant qu'il s'est permis d'ôter à l'apologue, tout en le perfectionnant d'ailleurs, son vieux caractère de moralisation directe. Comme tous les grands hommes de son temps, la Fontaine a transformé le genre auquel il s'est attaché; ce qui était pour les anciens une variété de la poésie gnomique est devenu, sous sa plume, une nouvelle sorte de satire.

Cette transformation a été chez lui d'ailleurs plus instinctive que systématique. Elle tenait au fond de sa nature à la fois libre et timide, — peut-être aussi à une disposition particulière de l'esprit moderne. Ce qui le ferait croire, c'est qu'à l'autre bout de l'Europe et à deux siècles de distance, le même fait s'est produit. Ainsi que la Fontaine, et aussi spontanément, le poëte russe Kriloff a fait de la satire en croyant faire de la fable, ainsi que le remarque avec esprit son dernier éditeur, M. Pletneff; ses apologues célèbres, à part les premiers, qui furent faits à l'imitation de notre fabuliste, ont rompu également avec la tradition ésopique, et, à l'enseignement allégorque et quelque peu froid de la morale, ont substitué, de même, l'amusante et non moins efficace peinture des mœurs.

Ce serait donc, selon nous, une tâche assez difficile que celle d'extraire un code de morale des fables de la Fontaine. Aussi n'est-ce pas précisément ce qu'a entrepris M. de Margerie; ses *Causeries* n'ont pas pour but de montrer dans l'œuvre de notre fabuliste un ensemble de doctrines qu'il n'a jamais pensé à y développer, mais d'analyser les personnifications morales qu'il y a mises en scène. Ces analyses, du reste, sont pleines d'aperçus neufs et fins.

Digitized by Google

En étudiant les types à jamais vivants du lion, du loup, du chat, de l'âne, etc.; en détaillant les traits dont se compose leur physionomie, M. de Margerie a très-bien distingué ceux qui sont essentiels de ceux qui tiennent à l'époque, et montré avec beaucoup de justesse, quoique trop brièvement à notre gré, le reflet du siècle et l'influence du temps. Ce qu'il y a de Louis XIV dans le Lion, par exemple, ne lui a pas échappé. Les flatteries qui, de l'Œil-de-bœuf, ont passé dans le langage du singe et du renard, ne sont pas moins délicatement signalées.

C'est surtout par ce côté, si insuffisamment accusé qu'il soit, que nous plaît ce nouveau commentaire des fables de la Fontaine. Nous en prendrons occasion cependant pour faire un reproche à M. de Margerie. Comment se fait-il qu'en recherchant ce que les personnages de la Fontaine doivent à leur siècle, il n'ait pas eu la pensée de montrer ce qu'ils ont emprunté aux siècles précédents? Il y a en eux un élément traditionnel aussi curieux à étudier que l'élément historique. M. de Margerie le sait mieux que nous, et il y aurait là pour lui, s'il le voulait, matière à de nouvelles causeries, qui, pour être aussi piquantes que celles qu'il vient de nous donner, n'exigeraient pas une aussi forte dépense d'esprit.

P. Doubaire.

RAYMOND, par M. Ch. de Mouy. — Paris, chez Dentu.

Ce roman pourrait s'appeler *Paula* tout aussi bien que *Raymond*, ou *Raymond et Paula*, car il a deux héros, ou plutôt un héros et une héroïne, — conception d'un mérite douteux, pour le dire en passant, et qui, si elle prête au contraste, a pour inconvénient de diviser l'intérêt.

L'un et l'autre — le héros et l'héroïne — appartiennent à ce monde des artistes tant exploité par les romanciers de nos jours, et où je me serais gardé de mettre le pied, si j'avais été de l'auteur, qui est jeune, rien que par crainte de paraître avoir l'âge de George Sand, à qui remonte l'introduction dans le roman des gens de théâtre et d'atelier. Raymond est musicien et Paula cantatrice. Ni elle ni lui cependant ne manquent d'originalité. Fils d'un peintre allemand qui ne vivait que par le cerveau et d'une pieuse Italienne qui n'existait que par le cœur, Raymond réalisa en lui quelque temps la loi des influences originelles créées par M. Michelet, et ne se nourrit d'abord que d'esthétique creuse et de piété sentimentale. Ce sont là des aliments peu solides. Aussi Raymond, qui est musicien, et fait jouer des opéras, ne lutte-t-il pas longtemps contre les séductions qui l'entourent.

La cause de sa chute est Paula. Celle-ci est une *prima donna* que l'amour de l'art a seul poussée au théâtre, car elle est de bonne et riche famille bourgeoise. L'influence des souvenirs classiques et peut-être aussi celle d'un beau costume grec, lui a fait prendre pour époux un vaurien d'Athé-

Digitized by Google

nien, cousin au quatre cent vingtième degré d'Alcibiade, dont au bout de quelques mois elle est contrainte de se séparer. C'est dans ce veuvage artistique que la rencontre le faible Raymond. Sa piété sans racine lui est contre elle un mince bouclier.

Comment, de part et d'autre, finit cette liaison? nous ne voulons pas le dire; nous ajouterons seulement que, une fois tombé, Raymond fut long à se relever, et qu'il descendit d'autant plus bas dans le désordre qu'il avait aspiré, sans prendre les vrais moyens pour cela, à s'en tenir plus loin. Cette colombe qui planait, semblait-il, avec tant d'horreur au-dessus de la fange, ne sut plus en sortir quand elle y eut touché de l'aile. C'est ce qui arrive aux caractères de cette trempe à la fois chaude et molle, quand une forte éducation religieuse n'a pas rétabli chez eux l'équilibre que leur a refusé la nature.

Si telle est la leçon que veut nous donner ce roman (et nous ne voyons guère quelle autre on pourrait en tirer), elle est juste et bonne assurément, mais elle n'en découle pas avec assez de netteté, et il faut faire trop d'effort pour l'en tirer. C'est un défaut, et nous le signalons avec d'autant plus de franchise à l'auteur, qu'il est à son début et a tout ce qu'il faut pour se corriger : le talent, la bonne volonté et le temps. Toute œuvre littéraire doit être basée sur une idée dans laquelle il soit facile de la formuler. J. J. Rousseau le disait à Bernardin de Saint-Pierre : « Un livre qui ne peut se résumer en un syllogisme est un livre manqué. » Appliquée à celui de M. de Mouy, la condamnation serait sévère. Par la pensée qui l'a inspiré, par l'esprit qui y brille souvent, par l'élégance presque toujours soutenue du style, *Raymond* a droit au moins à des circonstances atténuantes.

P. Douhaire.

LES SOURCES, Conseils pour la conduite de l'esprit, par le R. P. A. Gratry, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception. — Paris, Douniol et Lecoffre.

Le R. P. Gratry, de l'Oratoire, vient de répondre aux désirs d'un grand nombre de ses amis et de ses disciples, en publiant à part de l'édition complète de ses œuvres, sous un petit format, le dernier chapitre de sa *Logique*, intitulé les *Sources*, *conseils pour la conduite de l'esprit*.

Nous dirions que ces pages éloquentes, retouchées et augmentées par l'auteur, contiennent une doctrine complète sur l'éducation intellectuelle, et que, lues par un noble et généreux jeune homme de vingt ans, elles peuvent le gagner pour toujours à la sainte ambition de servir Dieu par l'esprit et de glorifier la foi par la science; nous le ferions, dis-je, si un tel soin n'était rendu trop inutile par le souvenir qu'a laissé ce beau fragment dans la mémoire de tous.

Le P. Gratry a joint au livre des *Sources* un *Discours sur le devoir intellectuel des chrétiens au dix-neuvième siècle et sur la mission des prêtres de l'Oratoire.*

L'abbé Henri Perreyve.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

La paix générale sera-t-elle encore une fois troublée? Telle est la question qui, dans l'Europe entière, absorbe la polémique des journaux et les discussions parlementaires; telle est la préoccupation exclusive de toutes les places de commerce.

Ceux qui croient à la guerre sont malheureusement les plus nombreux. Sans prévoir précisément l'endroit où elle éclatera, ils affirment qu'ils la voient venir des quatre points cardinaux; que les motifs ni les occasions ne manquent; ils relèvent ironiquement cette circonstance, que, dans un discours des plus pacifiques, lord Palmerston n'a pas découvert, dans un avenir prochain, moins d'une demi-douzaine de guerres, toutes fort respectables, évaluation qui leur paraît modérée, en présence de la propagande infatigable qui, au nom des principes d'annexion et des nationalités, agite la plupart des États.

Ainsi, pour commencer par le Nord, ils font observer que les relations deviennent chaque jour plus difficiles entre le Danemark et la Confédération Germanique. Le délai fixé par la Diète de Francfort, pour l'exécution de ses décisions relatives au duché de Holstein, va expirer, et les espérances que l'on avait fondées sur le vote de l'Assemblée nationale d'Itzehoe se sont évanouies devant le rejet de la transaction proposée par le cabinet de Copenhague. Si l'Allemagne peut reprocher au roi de Danemark de méconnaître ses devoirs fédéraux comme souverain allemand, celui-ci est en droit de se plaindre des prétentions de la Diète sur le Schleswig. Les deux principes de l'annexion et des nationalités sont donc ici doublement aux prises, et des deux côtés on se montre peu disposé aux concessions, car on

Digitized by Google

compte, si la guerre éclate, sur de puissants alliés qui en déplaceraient immédiatement le théâtre.

La Russie semble sortir du recueillement où elle s'était volontairement confinée depuis le traité de Paris. Les mouvements de la Pologne lui ont donné une occasion pour mettre son armée sur le pied de guerre, en même temps que les massacres de Varsovie dissipaient les trop courtes illusions des amis de la noble nationalité polonaise. Nous sommes rarement d'accord avec la presse officielle; nous enregistrerons toutefois avec satisfaction l'indignation qu'elle a témoignée pour les excès d'une soldatesque égarée. Oui, l'histoire jugera toujours avec une inexorable sévérité les fusillades qui jonchent la principale promenade d'une capitale des cadavres d'une population désarmée, les inhumations clandestines des victimes d'une politique froidement barbare, les déportations en masse dans des régions insalubres de citoyens frappés par les décisions de l'autorité administrative. Elle nous dira aussi si le gouvernement russe n'a pas été entraîné dans cette voie funeste par la découverte des menées de conspirateurs étrangers, et si une cause chère à la France n'a pas été compromise par l'excès de zèle de quelques-uns de ses champions.

Les événements de Pologne peuvent avoir pour effet de rapprocher la Russie plus étroitement de la Prusse et surtout de l'Autriche, car ils démontrent la solidarité d'intérêts qui existe entre ces trois puissances.

La guerre peut encore sortir des tentatives du gouvernement autrichien pour concilier l'autonomie de ses différents États avec l'unité de la monarchie garantie par des institutions parlementaires.

Sincèrement dévoués aux principes du gouvernement représentatif, nous ne pouvons voir sans une anxiété profonde les désordres qui se produisent dans l'empire autrichien au nom du principe des nationalités. Les peuples soumis au sceptre de la maison de Hapsbourg jouissent maintenant d'une liberté que leur envieraient à juste titre plusieurs autres nations de l'Europe; ne la compromettront-ils pas par des exigences folles, par une confiance aveugle dans leur force? Les hommes qui ont commencé le mouvement sont aujourd'hui dépassés. Qu'est devenue, en Hongrie, la popularité du comte Szecsen et du baron Vay? Qu'est même devenue celle de MM. Deak et Eotvos? Le mouvement paraît entraîner la majorité des députés de la Diète vers ces aventuriers politiques qui, après avoir perdu leur patrie en 1848 et en 1849, se sont faits les apôtres de la république universelle. Si leur détestable influence prévalait définitivement, une lutte terrible, qui ne tarderait pas à s'engager, mettrait plusieurs nationalités aux prises : la monarchie autrichienne est d'ailleurs admirablement défendue par une armée nombreuse, aguerrie, qui en a été jusqu'à ce jour la représentation unique, et dont on peut juger la fidélité par l'ordre du jour du feld-maréchal Benedek. Si la Hongrie se révolte et si l'insurrection est étouffée, que deviendront les concessions de la couronne? L'empereur François-Joseph ne sera-t-il pas en

Digitized by Google

droit de dire qu'il a poursuivi loyalement l'épreuve jusqu'au bout, et qu'il n'a pas trouvé ses sujets mûrs pour les institutions représentatives? En outre, le soulèvement de la Hongrie n'est-il pas le signal attendu par la Pologne et l'Italie, et par conséquent le prélude d'un conflit européen?

La situation de la Turquie n'est pas de nature à rassurer les amis de la paix; ses provinces du littoral de l'Adriatique exigent la présence de sa meilleure armée commandée par Omer Pacha, et de sa flotte, qui maintient le blocus des côtes; or que deviendront flotte et armée, si la solde des troupes et des équipages continue à n'être pas payée? Jamais les embarras financiers de la Porte n'ont été aussi considérables, et parmi les puissances qu'à un jour plus ou moins éloigné M. Mirès paraît devoir entraîner dans sa chute, l'empire des Mahomet et des Soliman passe au premier rang. Les provinces Danubiennes offrent un asile à tous ceux qui conspirent contre le repos de l'Europe, et les Bulgares de la rive gauche du Danube qui y ont été rattachés par la paix de Paris, demandent à rentrer sous la domination russe. La Turquie d'Asie n'est ni mieux gouvernée, ni plus tranquille; les diverses races qui l'habitent sont prêtes à en venir aux mains. L'armée française empêche seule de nouveaux massacres en Syrie, mais quarante jours nous séparent à peine du terme fixé pour l'embarquement de nos troupes. La France abanbonnera-t-elle un antique patronage? Se montrera-t-elle sourde à la voix de l'humanité? Nous ne le croyons pas. Il y a en Syrie, pour nous, un double motif de prolonger l'occupation : une cause juste et un intérêt national; dès lors, si le gouvernement, avec les forces dont il dispose, retirait sa protection aux chrétiens d'Orient pour condescendre aux désirs de l'Angleterre, il déclinerait vainement toute responsabilité des événements ultérieurs, et ne pourrait se laver les mains du sang qui serait versé à flots. Mais, si la France persiste dans son rôle traditionnel en Orient, la paix générale serait-elle conservée?

Les manifestations du cabinet anglais en faveur du principe des nationalités ne pouvaient manquer de porter leurs fruits dans les îles Ioniennes, qui demandent plus que jamais à s'annexer au royaume de Grèce. La spontanéité et l'unanimité de ce vœu ne sauraient être contestées, car il se produit avec énergie dans les adresses des deux chambres d'un Parlement élu sous le contrôle des autorités anglaises. Mais les Ioniens invoqueront vainement l'autorité de Vatel, la circulaire de John Russell en date du 27 octobre 1860, l'exemple de la Belgique et de l'Italie : toutes ces autorités sont inapplicables aux sujets de l'Angleterre. Dans la prévision d'une collision, les garnisons sont augmentées, les citadelles garnies de canons rayés, la station navale de l'Adriatique renforcée, enfin une répression exemplaire est promise; or, on le sait, la fidélité de l'Angleterre dans l'exécution de semblables promesses est proverbiale.

Si le cabinet britannique ne tient aucun compte de la volonté du peuple ionien manifestée par son Parlement, il considère en revanche comme sacrée

Digitized by Google

celle des États séparatistes de l'Union américaine. Les inventeurs du droit de visite ne cachent pas leur sympathie pour les institutions particulières des États à esclaves, et la confédération du Sud sera certainement reconnue par l'Angleterre. Quant à la France, son rôle est tracé : elle est l'alliée naturelle des État-Unis, leur grandeur est son œuvre et lui garantit la liberté des mers. Si la confédération venait à se dissoudre, l'antagonisme qui s'établirait immédiatement entre ses fractions annulerait leur puissante marine, et laisserait celle de l'Angleterre sans rivale et sans contre-poids[1].

Comptons-nous parmi les guerres imminentes celle que la *Patrie* a déclarée à l'Angleterre, parce que plusieurs des princes de la maison d'Orléans assistaient aux funérailles de la duchesse de Kent leur alliée, celle que le *Journal des Débats* laisse entrevoir à l'Espagne, en promettant à la maison de Cobourg, qui règne déjà en Portugal, le trône de la reine Isabelle, dont, au temps des prospérités de la maison de Bourbon, il fut l'un des plus ardents défenseurs? Évidemment non; mais, dans un temps où tout le monde ne rêve que révolution et guerre, qui n'a pas la fantaisie de faire manœuvrer des escadrons et des armées, et de donner des couronnes?

En admettant toutefois que les difficultés que nous venons d'énumérer s'arrangent, ou qu'elle ne donnent lieu qu'à des luttes partielles, on ne peut concevoir la même espérance à l'endroit des affaires d'Italie.

Le parlement de Turin est l'image exacte de la confusion et de l'incohérence de l'Italie *unitaire* de M. de Cavour et de Garibaldi. Les députés qui siégent à Turin représentent en réalité les préfets de M. de Cavour, nommés dans chaque collége électoral par une infime minorité, ils ont l'attitude humble et soumise qui convient à des législateurs de cette sorte : ils ont le sentiment de l'insignifiance de leur rôle. M. de Cavour leur promet toujours Venise, en leur faisant comprendre que la grande armée italienne ne suffira jamais pour chasser les Autrichiens de la Vénétie, et que, cette fois encore, il faut attendre qu'une véritable armée vienne faire la besogne pour elle.

Quant au pouvoir temporel du pape, M. de Cavour a imaginé une solution qu'il a exposée avec un art infini ; il romp t en visière avec les trois écoles du *Siècle*, des *Débats* et du *Constitutionnel*, et se déclare converti aux idées du *Correspondant*. Il ne prétend pas, comme Napoléon Ier, faire du pape une idole à qui on donnera beaucoup d'argent et peu de pouvoir; il accepte pour principe, *l'Église libre dans l'État libre*, et réclame l'honneur de pratiquer les idées libérales professées par MM. de Montalembert, Falloux et Lacordaire.

M. de Montalembert s'est quelque peu étonné de se voir un pareil disciple,

[1] Le nouvel ouvrage de M. Corneilles de Witt, *Thomas Jefferson*, qui paraîtra ces jours-ci, chez MM. Michel Lévy, contient les plus intéressants détails sur les fondateurs de l'Union américaine, et sur leurs rapports diplomatiques avec la France.

Digitized by Google

et, dans une *Deuxième lettre à M. de Cavour*, qui paraît au moment où nous écrivons ces lignes, il démasque la nouvelle hypocrisie de l'homme d'État piémontais. Avec cette éloquence chaleureuse qui inspire tous ses écrits, notre illustre collaborateur répond à M. de Cavour que les catholiques ne peuvent avoir aucune confiance en lui, lorsqu'ils considèrent ceux qu'il invoque comme ses devanciers, Savonarole, Arnaud de Brescia, Sarpi, et Giannone; les précurseurs dont il se glorifie, Charles Quint, qui a saccagé Rome, et Napoléon Ier, qui a dépouillé et emprisonné le pape, dont il avait reçu l'onction sainte; ses avocats français, ceux à qui l'on peut répondre comme M. Jules Favre, et ceux dont la situation commande une retenue qu'ils peuvent impunément ne pas observer; ses auxiliaires, l'Angleterre en tête, tous ennemis implacables du catholicisme; ses paroles démenties par ses actes, les évêques exilés ou emprisonnés, les monastères supprimés, les biens de l'Église confisqués, ses lois méconnues, les prêtres infidèles encouragés et protégés contre l'autorité diocésaine, enfin l'enthousiasme de la presse révolutionnaire et l'admiration des catholiques aussi sincères qu'indépendants des journaux officieux.

M. de Montalembert a rendu un éclatant service à la cause de la vérité, en défendant la dernière allocution pontificale contre l'interprétation qui en a fait une condamnation de la civilisation moderne, interprétation malheureusement commune au *Siècle* et au *Monde*. En écartant les textes altérés dont on s'est servi, il prouve à l'aide du texte officiel, que le pape a condamné seulement les utopies, les violences, le socialisme, en un mot, les passions et les actes qui attaquent la civilisation moderne; puis il ajoute :

« Et c'est là ce que des commentateurs infidèles, chez vous et malheureusement parmi nous, en prêtant aux paroles de Pie IX un sens que désavouent tous les jours et tous les actes de sa vie, n'ont pas craint de représenter comme une déclaration de guerre à l'esprit moderne. C'en est fait, s'écrient-ils tous les matins, le Pape a condamné la société moderne, le progrès et la liberté; entre ces deux grandes choses le divorce est complet.

« La belle découverte et le beau profit! Faites-moi donc, dirais-je à vos amis, faites-moi confidence des moyens que vous tenez en réserve pour fonder la civilisation, le progrès, la liberté, sans la religion! Ignorez-vous que, malgré tant d'efforts pour la détruire, la religion des peuples est toute leur morale, que le christianisme fait toute la supériorité de l'Occident, que ce grand fleuve divisé n'a qu'une source pure et un réservoir inépuisable, le catholicisme? Quelle religion avez-vous à substituer au christianisme? et où donc trouverez-vous le christianisme pur, immuable, et complet, en dehors du catholicisme? Je le demande à tous les hommes de bonne foi qui ont quelque notion de la vie morale des sociétés répandues en ce moment sur la terre, est-ce que, sans l'Église, les protestants eux-mêmes auraient conservé l'idée de la divinité de Jésus-Christ? Que dis-je? Est-ce que sans l'Église les philosophes auraient établi l'idée pratique d'un Dieu vivant?

Digitized by Google

Couvrez d'un nuage de plus cette grande foi, obscurcissez de votre souffle, écartez de votre main le flambeau principal qui éclaire les profondes ténèbres dont les pauvres humains vivent enveloppés, puis parlez-leur encore de civilisation, de progrès, de liberté!

« Ah! vous avez découvert que notre Église et votre civilisation se séparent; pleurez donc sur votre civilisation, car elle ne survivra certes point à sa mère, qui est l'Église catholique.

« Ou plutôt ne jouez pas avec ces grandes choses, ni même avec les mots qui les expriment. Ne vous en servez pas pour couvrir des desseins qui, par cela seul qu'ils répugnent à la justice et à la bonne foi, n'ont rien de commun avec la vraie civilisation, le vrai progrès, la vraie liberté[1]. »

Nous concevons la généreuse indignation qui s'empare de M. de Montalembert à la vue de cette modération feinte, de ce libéralisme de commande, de cette parade de dévouement aux intérêts religieux, et nous sommes presque tentés, à notre tour, de nous écrier avec Pascal : *Mentiris impudentissime.*

M. de Cavour a eu aussi à répondre aux attaques du patriote de Caprera, qui, lassé de la solitude, est venu appeler de nouveau l'Italie aux armes et se mettre à la recherche du fameux million de soldats qui, sous ses ordres, devait, dès le mois de mars dernier, refouler les légions autrichiennes au delà des Alpes. La recherche a été infructueuse, et Garibaldi attribue son insuccès au ministère. Après avoir, dans ce langage peu mesuré qui fait pâmer d'aise ses admirateurs, qualifié de *laquais* la majorité dévouée à M. de Cavour, il a proposé à cette majorité l'armement général de la nation. M. de Cavour, avant l'ouverture de la discussion, lui avait donné une espèce de satisfaction en décrétant la formation de trois divisions de volontaires; toujours maître de lui, le chef du cabinet sarde a à peine relevé les intempérances du langage du libérateur de la Sicile. Les torts de chacun se balançaient. Si, en effet, Garibaldi avait raison de dire que, sans l'expédion désavouée d'abord par le gouvernement sarde, François II régnerait toujours à Naples, M. de Cavour était assez fondé à lui répondre que si Victor-Emmanuel n'avait pas envahi le royaume de Naples, le sort de Walker était réservé au vainqueur de Calatafimi. Quoi qu'il en soit, le public des tribunes et la populace ne paraissaient pas attacher une grande importance à ces récriminations, et prodiguaient les mêmes acclamations à l'homme d'État et au chef des volontaires. Le désaccord serait-il, cette fois encore, moins profond que nous ne le pensions? M. de Cavour n'encouragerait-il pas les excentricités d'un rival imaginaire pour avoir le droit, comme au

[1] Nous nous reprocherions d'oublier à côté de ce brillant écrit une œuvre spirituelle, solide, et de tous points remarquable, que M. Alfred Nettement vient de publier sous ce titre : *N. S. P. le Pape, les Scribes et les Orateurs.* L'espace nous manque pour en parler dignement. Mais, si les œuvres de M. Nettement méritent d'être toujours signalées, elles n'ont jamais besoin d'être louées.

Digitized by Google

mois de septembre dernier, d'intervenir, au nom de a société menacée, et de la sauver aux prix de nouvelles violences?

L'Angleterre et la Suisse ont reconnu l'unité de l'Italie avec assez de bonne grâce : il n'en est pas de même des autres puissances, et surtout de la population de l'ancien royaume de Naples. L'autorité piémontaise, quoi qu'en disent les députés au Parlement de Turin, y est odieuse, et des soulèvements s'y produisent chaque jour; les fusillades ordonnées par les délégués de M. de Cavour n'intimident pas ces populations cependant peu guerrières; une dépêche télégraphique nous apprenait, il y a quelques jours, l'exécution de soixante personnes dans la seule province de Chieti.

Les malheurs de la patrie, aux yeux des Napolitains, se confondent chaque jour davantage avec ceux de François II; la courageuse défense de Gaëte a rattaché à ce prince et à sa famille, par des liens indissolubles, la cause de la nationalité napolitaine; aussi un membre du Sénat français, le prince Lucien Murat, a vainement tenté de mettre à profit l'antipathie qu'inspirent les Piémontais, et les oppositions étrangères que rencontre le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône des Deux-Siciles, pour publier un manifeste, accueilli d'abord avec enthousiasme par la presse officieuse, puis renié par elle. Les Napolitains ont repoussé avec dédain les avances de ce singulier prétendant, et ceux qui sont restés dévoués à la cause de François II ont fait preuve d'un rare bon sens en ne cherchant pas une diversion qui n'aurait apporté à leur pays qu'une nouvelle cause de divisions et de guerre civile.

Pie IX, réduit à la partie la plus pauvre de ses États, se montre scrupuleux observateur d'obligations dont il pourrait, de l'aveu général, se considérer comme temporairement relevé. Par un sentiment exquis de sa dignité, il tient à acquitter l'intégralité des intérêts de la dette publique des États romains. Les intérêts échus en novembre et en avril ont été payés; le semestre du mois de juin le sera également, et les services publics sont, dit-on, assurés jusqu'à la fin de l'année. Les ressources dont la cour de Rome dispose en ce moment proviennent presque exclusivement de l'*œuvre du denier de Saint-Pierre*, constituée, il y a à peine un an, sans le concours et souvent malgré le mauvais vouloir des autorités civiles. Les catholiques du monde entier prouvent en ce moment au chef de l'Église qu'il n'a pas trop présumé de leur foi, en refusant les subsides des gouvernements, qui pouvaient compromettre l'indépendance spirituelle de l'Église. La France contribue largement, pour sa part, à une œuvre qui a pris naissance chez elle, en même temps qu'elle envoie sa plus brillante jeunesse constituer la partie la plus dévouée de la petite armée de Pie IX.

Une solution pacifique des affaires d'Italie paraît donc peu probable, surtout quand on songe aux causes si sérieuses de complications qui existent ailleurs, et la décision récente de M. le ministre de la guerre qui élève à la somme énorme de deux mille cinq cents francs le taux de la prestation

Digitized by Google

pour l'exonération du service militaire ne serait pas de nature à fortifier nos espérances.

En dressant le bilan de la guerre, nous avons été embarrassés par le nombre de faits qu'il convenait d'y porter, et nous avons dû en négliger plus d'un; le bilan de la paix nous présente un genre de difficultés tout à fait contraire : nous ne savons qu'y mettre. Y ferions-nous figurer le manifeste des *amis de la paix*? On nous opposera l'insuccès d'un document analogue publié à la veille de la guerre de Crimée. Dirons-nous que l'ouverture du pont de Kehl doit resserrer les liens qui unissent la France à l'Allemagne? on nous fera observer que les cérémonies de l'inauguration ont permis d'apprécier, combien ces liens étaient relâchés. Invoquerons-nous l'autorité de lord Palmerston? on prétendra que son langage était ironique. Considérerons-nous comme un gage nouveau de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre la mesure qui interdit la représentation de l'opéra de *Charles VI* sur le théâtre de Bordeaux, où le chœur de *Jamais en France l'Anglais ne régnera* avait été applaudi à outrance? on nous rappellera que M. le préfet, sous l'impression d'un premier mouvement, n'est pas resté étranger aux applaudissements, et que l'on n'a pas toujours le bonheur de revenir ainsi sur un premier mouvement. En vain dirons-nous que si le public applaudissait les paroles, l'enthousiasme de M. le préfet était provoqué seulement par la musique, que d'ailleurs, d'après plusieurs journaux de cette ville, les habitants ont entendu moins faire une manifestation contre l'Angleterre que contre la tyrannie à l'état d'abstraction, puisque le chœur qui produit tant d'émotions commence par ces mots : *Guerre aux tyrans*, et que dès lors l'approbation de M. le préfet allait naturellement à ces paroles; on nous objectera, en admettant peut-être l'une ou l'autre de nos interprétations à l'endroit du premier fonctionnaire du département, que les Bordelais sont mécontents des Anglais, qui n'achètent pas leurs vins et leurs esprits dans les proportions fabuleuses qu'on leur avait fait entrevoir lors de l'adoption du traité de commerce.

Les affaires intérieures de la France occupent trop peu l'attention des journaux. En les examinant, nous répondrons à la fois à un devoir et à la pensée même du décret du 24 novembre, pensée sur laquelle le doute ne saurait planer, après le lumineux commentaire de M. de Morny dans son discours d'installation comme président du Corps législatif. L'Empereur n'a-t-il pas dit à ce haut fonctionnaire que ce qui manquait à son gouvernement, *c'était le contrôle et la publicité?* Nous sommes aussi de cet avis, et nous n'épargnerons rien pour assurer au gouvernement ce contrôle dont l'absence lui pèse ; mais nous n'atteindrons ce but qu'autant que dans la pratique on nous laissera la liberté que nous préférerions trouver dans la loi; cette liberté, d'ailleurs, M. le ministre de l'intérieur nous l'a formellement promise, et, comme nous avons la sincère résolution de n'attaquer ni la dynastie, ni le principe du gouvernement impérial, nous signalerons à l'administration

Digitized by Google

ceux de ses actes qui nous paraissent mériter des critiques ou au moins des réserves.

Nous parlerons d'abord de la presse, sans craindre que l'on nous reproche de défendre notre propre maison, puisque ses intérêts sont incontestablement liés à la défense de ceux de la société.

Un arrêté de M. le ministre de l'intérieur, conçu en termes fort laconiques, vient de retirer l'autorisation de publier le journal la *France libérale*. Cette autorisation avait été accordée à M. le comte Anglès, et M. Victor Bonnet avait été agréé comme rédacteur en chef. Les fondateurs de la *France libérale* avaient loyalement exposé la ligne qu'ils entendaient suivre. Leur journal devait être l'organe de la politique conservatrice et libérale, à l'intérieur et à l'extérieur, et se consacrer au développement du programme politique du décret du 24 novembre 1860.

Quels motifs ont donc pu déterminer M. le ministre de l'intérieur à retirer l'autorisation? L'auteur des circulaires du mois de décembre 1860 ne s'est sans doute pas pris d'une aversion subite pour le titre du journal; comme aucun numéro n'avait paru, la rédaction n'a pu attirer les sévérités ministérielles; enfin, loin de penser que les idées conservatrices effrayent M. le ministre de l'intérieur, nous aimons à croire qu'il a rompu avec les errements de son prédécesseur et qu'il lui laisse tout le mérite de ce singulier axiome, *Plus un journal est modéré plus il est incommode*. A quelles conjectures ne sommes-nous pas condamnés par le laconisme de l'arrêté ministériel!

Cet arrêté se fonde uniquement sur la mort de M. Anglès. Or l'existence d'un journal n'est pas nécessairement liée à celle de son gérant, M. Anglès laissant d'ailleurs après lui ses héritiers, et M. Victor Bonnet prêt à accepter le fardeau de la gérance. M. le ministre de l'intérieur ne pouvait donc ignorer que le journal restait dans les mêmes mains, et conservait la même direction que du vivant de M. Anglès.

Aux termes de l'art. 1er du décret organique de la presse, il est vrai, tous changements dans la propriété des journaux doivent être ratifiés par M. le ministre de l'intérieur; mais le respect que nous ne cesserons de professer pour ce décret tant qu'il régira la presse ne nous permet pas d'admettre qu'il accorde au ministre de l'intérieur la faculté de frapper de mort, à un moment donné, un journal contre lequel il ne croit même pas devoir articuler un grief positif. Nous savons quelles causes nombreuses ont provoqué jusqu'à ce jour les rigueurs ministérielles, nous savons aussi par quels moyens variés et terribles ces rigueurs se sont manifestées; à ces moyens devons-nous encore en ajouter un de plus, contre lequel nulle prudence humaine ne pourrait mettre en garde? La mort du journal pourra-t-elle résulter de la mort du gérant? Si cette conséquence était possible, le contrôle et la publicité, qui sont au gouvernement ce que l'atmosphère est aux êtres animés, n'existeraient plus; quel journal, en effet, serait assez mal avisé

Digitized by Google

pour critiquer un acte ministériel, quand le lendemain peut-être ses propriétaires seraient forcés de demander au ministre la nomination d'un nouveau gérant?

Enfin, l'arrêté ministériel qui supprime la *France libérale* soulève une question de droit importante. Un journal ne peut être supprimé que par décision judiciaire ou par un décret impérial : un arrêté ministériel peut prononcer seulement une suspension pour un temps limité. Dira-t-on qu'il s'agit ici d'une simple autorisation qui n'a pas été mise à profit; que le journal n'existe pas; que, la propriété n'étant pas créée, les garanties que le décret lui accorde ne sont pas nécessaires; qu'on peut enfin dans ce cas, pour le retrait de l'autorisation, suivre sans inconvénient le mode adopté pour sa concession? Sans avoir besoin de démontrer, ce qui serait facile, que l'autorisation, par elle-même, est une propriété; que les choses ne sont point entières au jour de la publication du journal; que des dépenses préliminaires considérables doivent être faites avant ce jour; nous répondrons qu'il s'agit ici d'appliquer une loi restrictive de la liberté qu'a chacun de publier son opinion ; que, conformément aux principes de droit commun, aucune mesure restrictive ne peut être étendue par voie d'induction ; que, le décret du 17 février 1852 n'ayant pas établi de distinction entre les journaux autorisés qui n'ont pas paru et ceux qui ont paru, l'arrêté ministériel notifié à M. Bonnet est illégal; qu'un décret impérial pouvait seul retirer l'autorisation accordée aux propriétaires de la *France libérale*.

Le Corps législatif vient de voter la loi qui exempte du timbre les suppléments des journaux consacrés à la reproduction des débats législatifs. Cette loi est une amélioration; nous regrettons toutefois que le règlement de la Chambre ne lui ait pas permis de statuer sur l'amendement qui proposait d'étendre cette exemption à la publication isolée de telle ou telle partie d'une discussion. Cet amendement a été écarté par la crainte de donner de trop grandes facilités de propagation à des discours qui pourraient être les manifestes d'une politique hostile au gouvernement. Ce danger, s'il existait, serait contre-balancé par l'application des mêmes faveurs aux discours favorables au gouvernement; mais il n'existe pas, puisqu'aux termes du règlement les discours ne peuvent être reproduits isolément sans autorisation, et cette autorisation, qui ne peut être accordée que par la Chambre entière, sur la proposition d'une commission composée du président du Corps législatif et des présidents de chaque bureau, peut être au contraire refusée souverainement par la commission.

Puisque nous parlons des droits du timbre que l'on a la prétention d'appliquer à des écrits qui en sont naturellement exempts, comme les mandements des évêques, nous en indiquerons une interprétation en sens contraire qui en fixe le montant.

L'article 9 du décret organique du 17 février 1852 soumet les brochures traitant de matières politiques et d'économie sociale, ayant moins de dix

Digitized by Google

feuilles d'impression, de 25 à 30 décimètres carrés, à un timbre de 5 centimes par feuille. Chaque contravention à cette disposition est punie par l'article 10, indépendamment de la restitution des droits à percevoir d'une amende égale au double desdits droits. Les imprimeurs et les éditeurs ont toujours observé, avec le plus grand scrupule, les articles 9 et 10, si ce n'est pour une série de brochures qui, sans les violer entièrement, ne s'y soumettent que d'une manière incomplète. Les exemplaires des brochures *Napoléon III et l'Angleterre*, *Napoléon III et l'Italie*, le *Pape et le Congrès*, la *France*, *Rome et l'Italie*, qui sont dans nos mains, sont timbrées d'une façon différente des autres publications non périodiques qui traitent de matières politiques. La première a deux feuilles d'impression et n'a qu'un timbre de cinq centimes; la seconde, pour quatre feuilles d'impression, a encore un timbre de cinq centimes; la troisième, pour trois feuilles d'impression, a toujours un timbre de cinq centimes; mais la quatrième, pour quatre feuilles d'impression, a un timbre de dix centimes.

M. le conseiller d'État chargé de la direction de la librairie et de l'imprimerie au ministère de l'intérieur, auteur de la dernière de ces brochures, n'a certainement pas été consulté sur cette interprétation des articles 9 et 10 du décret du 17 février 1852; nous la lui signalerons donc en toute confiance, comme contraire aux grands principes de 1789, sous l'égide desquels notre constitution doit se mouvoir et se développer; il a l'esprit trop élevé pour ne pas reconnaître que cette interprétation méconnaît l'égalité des citoyens devant l'impôt.

La *Lettre sur l'histoire de France* de M. le duc d'Aumale au prince Napoléon a produit une grande sensation, quoiqu'elle ait été saisie presque aussitôt que publiée. Les poursuites judiciaires dont cette Lettre est l'objet ne nous permettant ni analyse ni appréciation, nous nous bornerons à dire qu'elle nous paraît être une réponse aux attaques adressées à la maison de Bourbon dans une des séances du Sénat. La saisie a été annoncée par le *Moniteur* du 15 avril d'une façon tellement brève, que le nom de l'auteur n'en était même pas indiqué. A l'exception de l'*Ami de la Religion*, qui a indiqué M. le duc d'Aumale comme auteur de la brochure, tous les journaux de Paris se sont d'abord bornés à la reproduction de la note du *Moniteur*. Quant aux journaux de province, ils avaient reçu de l'autorité administrative une invitation d'imiter ce silence; la *Gironde*, de Bordeaux, a cru devoir nommer le commissaire chargé de la lui transmettre. Nul ne peut donc plus douter du rétablissement des avertissements officieux à la suppression desquels nous avons si sincèrement cru et si chaleureusement applaudi, et le *Phare de la Loire* donne le texte de la dépêche de M. le ministre de l'intérieur : « Prévenez immédiatement et verbalement, y est-il dit, les journaux « qu'ils ne doivent publier aucune nouvelle et aucun commentaire sur la « brochure du duc d'Aumale, et qu'ils doivent se borner à en mentionner la « saisie dans les mêmes termes que le *Moniteur*. Signalez-moi les journaux

Digitized by Google

« qui enfreindraient cette invitation. » L'interdiction fut sans doute levée, car deux jours plus tard les journaux officieux déclaraient qu'il était inexact que la brochure de M. le duc d'Aumale eût été communiquée avant sa publication au prince Napoléon, qui l'avait connue presque en même temps que la saisie. Le 20, le *Moniteur* annonçait que, dès que le prince Napoléon avait eu connaissance des poursuites, il s'était empressé d'écrire à l'Empereur pour en solliciter l'abandon, mais qu'il n'avait pas paru possible d'accéder à ce vœu. Le *Moniteur* ne publiait pas la lettre du prince; elle paraissait le même jour dans le *Siècle*, qui a eu ainsi les prémisses de cette publication. La lettre est datée du 14 avril ; nous en extrayons les lignes suivantes : « Étouffer n'est pas répondre. Je vous supplie, sire, de laisser circuler libre-« ment la réponse de M. le duc d'Aumale, certain que le patriotisme de « la France jugera ce pamphlet comme il mérite de l'être, et que le bon sens « du peuple fera justice de cette soi-disant leçon d'histoire, qui n'est qu'un « manifeste orléaniste. » Enfin le *Constitutionnel* du 22 avril contient une lettre adressée, par M. Mocquart, secrétaire de l'Empereur, au *Times*, où elle a paru le même jour, et destinée à rectifier une assertion qui tendait à porter atteinte au caractère de l'Empereur. »

Quels sont les chefs de la prévention? Nous ne pouvons les préciser. La note du *Moniteur* du 20 avril parle « d'attaques personnelles » contre le prince Napoléon. Si ces attaques personnelles contiennent des offenses, elles tombent, il ne faut pas l'oublier, sous l'application d'un paragraphe ajouté à l'article 86 du Code pénal, modifié par la loi du 15 juin 1853, qui les punit d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende de cent francs à cinq mille francs. Cet article se complète naturellement par l'art. 6 de la loi du 27 février 1858, dite de sûreté générale, qui met les délinquants à la disposition de l'autorité administrative, quelle que soit la condamnation judiciaire prononcée contre eux. Le délit prévu par l'art. 86 sera-t-il relevé? Nous ne le savons pas. La lettre du prince Napoléon nous révèle d'autres délits dans la brochure : « Le parquet, dit-il, y a vu un délit contre les lois de l'Empire et une attaque à votre gouvernement. »

Le bruit qui se fait autour de la brochure de M. le duc d'Aumale a un peu détourné les esprits de la circulaire de M. le garde des sceaux qui recommande aux procureurs généraux de poursuivre les auteurs, *quels qu'ils soient*, des crimes et des délits prévus par les articles 201 et suivants du Code pénal. Ces délits et ces crimes sont ceux qui résultent « des critiques, « censures ou provocations dirigées contre l'autorité publique dans un écrit, « ou discours pastoral ». La critique est-elle dans un discours, elle entraîne l'emprisonnement; dans un écrit, le bannissement. Il est temps, dit en terminant M. le garde des sceaux que « la légalité reprenne enfin son empire. » Si cette circulaire a été acclamée par la presse officieuse, elle a été vivement critiquée par les journaux indépendants de toutes les nuances, auxquels, cette fois, est venu s'adjoindre le journal des *Débats*. Ils ont démontré que

Digitized by Google

la circulaire faisait appel aux passions les plus dangereuses, provoquait les dénonciations, exhumait de l'oubli une série de menaces inspirées par la colère, contraires aux principes du droit commun, et qui n'avaient jamais été appliquées, même à l'époque pour laquelle elles avaient été faites. Si les articles 201 et suivants étaient dans le Code pénal de l'Italie (M. de Cavour les introduira, s'ils n'y sont pas), et que le système proposé à Turin fût imposé à la cour de Rome, le Pape ne pourrait critiquer le moindre acte d'un commissaire de police sarde, sans s'exposer au bannissement par l'application de quelque article 204 du Code pénal. A la circulaire de M. le garde des sceaux nous aimons à opposer les nobles paroles prononcées par M. Guizot dans le sein d'une assemblée protestante : « Une perturbation « déplorable, dit l'illustre orateur, atteint et afflige une portion considé- « rable de la grande et générale église chrétienne. Je dis une perturbation « déplorable, et c'est mon propre sentiment que j'ai à cœur d'exprimer. « Quelles que soient, entre nous, les dissidences, les séparations même « nous sommes tous chrétiens, et frères de tous les chrétiens. La sainteté, « la dignité, la liberté de toutes les Églises chrétiennes importent au chris- « tianisme tout entier. Soyez-en sûrs, messieurs, c'est le christianisme tout « entier qui souffre quand de grandes églises chrétiennes souffrent, c'est « à l'édifice chrétien tout entier que s'adressent les coups qui frappent, de « nos jours, telle ou telle des grandes constructions qui le composent. »

Pour quels motifs l'administration a-t-elle ordonné la fermeture des maisons des Rédemptoristes situées dans le département du Nord, et ordonné l'expulsion, en vertu de la loi de 1849, de ceux de ces religieux qui étaient étrangers? Des mesures aussi extrêmes ne pourraient se justifier que par des causes graves que nous recherchons vainement; elles frappent des hommes paisibles, elles atteignent surtout, dans leurs intérêts les plus chers, les nombreuses familles d'ouvriers belges établies en France, qui ne parlent ni n'entendent la langue française, et qui rendent de si grands services à notre industrie et à notre agriculture. Nous souhaitons vivement que le gouvernement ne s'engage pas dans la voie des persécutions religieuses, où ses seuls ennemis ont intérêt à le faire entrer, et nous lui donnons la preuve d'un dévouement sincère en critiquant des actes de ce genre.

Certains journaux rendent un compte complaisant de quelques affaires criminelles, dans lesquelles malheureusement sont impliqués des membres du clergé; quelques-uns paraissent même insinuer que plus d'une fois le gouvernement sur lequel les catholiques s'expriment avec tant d'amertume a consenti à jeter le voile sur des actes répréhensibles commis par des ecclésiastiques. Nous ne sommes pas chargés de répondre pour l'administration, nous ne ferons donc pas remarquer ce que des insinuations pareilles ont d'offensant pour elle, puisqu'elles l'accusent de méconnaître ou d'observer, suivant les variations de sa politique, le grand principe de l'égalité des citoyens devant la loi pénale; mais nous affirmons que le clergé n'a rien à

Digitized by Google

perdre à ce que les malfaiteurs qui se sont glissés dans ses rangs soient d'autant plus impitoyablement frappés par la justice du pays que leur caractère sacré leur imposait des obligations plus étroites qu'aux autres citoyens. Si nous ne pouvons voir sans une profonde douleur la chute d'un prêtre, nous plaignons sincèrement ceux qui s'en réjouissent et qui cherchent à en tirer parti pour attaquer la religion et ses ministres. Leurs efforts ne parviendront pas à égarer la conscience publique. Quiconque, en effet, est impartial et sensé sait que le clergé catholique français mérite la plus grande vénération que puisse imposer un corps qui compte plus de quarante mille membres. Si les scandales qui s'y produisent étaient moins exceptionnels, ils ne seraient pas autant signalés, ils n'exciteraient pas tant d'indignation, et surtout tant d'étonnement.

Plusieurs préfets ont cru devoir rappeler aux habitants de leur département la disposition de l'article 21 du Code Napoléon, qui prive de la qualité de Français ceux qui prennent du service militaire à l'étranger. Cette menace n'a pas ralenti le mouvement qui porte la jeunesse française à s'enrôler dans les volontaires pontificaux, et nous pensons qu'elle ne peut être sérieusement mise à exécution.

Le paragraphe de l'article 21 visé par les circulaires préfectorales est encore une de ces mesures de circonstance que doit répudier un gouvernement qui s'honore d'être de son époque; la rédaction primitive ne le contenait pas; elle n'est entrée dans le texte définitif de l'article 21 que sur les instances du premier consul. Il suffit de se reporter aux motifs qui ont déterminé le législateur pour comprendre combien elle est inapplicable aux volontaires pontificaux. Nous lisons dans la discussion du Conseil d'État que les Français, en allant servir chez les nations rivales, pouvaient contrarier la politique de leur gouvernement.

Après toutes les déclarations officielles de la France, on serait mal venu de prétendre que les volontaires pontificaux contrarient la politique.

Ils défendent le Saint-Siége, avec notre armée régulière, contre des corps francs patronés par un gouvernement avec lequel, quoi qu'en dise M. de Cavour, nous devons être en de fort mauvais termes, puisque nous avons interrompu nos relations diplomatiques. Les volontaires pontificaux servent donc la politique de leur pays.

Enfin, l'autorisation existe implicitement, puisque le général en chef de l'armée pontificale est un des plus illustres capitaines dont se glorifie l'armée française, et qu'une autorisation expresse lui a été donnée par le gouvernement impérial, et subsiste encore avec tous ses effets.

Un décret dit de décentralisation transmet aux préfets quelques-unes des attributions des ministres, et aux sous-préfets quelques-unes des attributions des préfets.

Ce décret a pour objet de rapprocher l'administration de l'administré, ce qui est une chose utile. Mais, en applaudissant à ce changement, s'il est

Digitized by Google

sérieusement pratiqué, nous rappelons qu'il y a deux décentralisations, une grande et une petite. La petite consiste à rendre la tutelle plus expéditive, la grande à diminuer la tutelle et à rendre le citoyen plus libre. La première a une utilité administrative, la seconde aurait une importance sociale, et c'est la seconde que nous voudrions voir triompher. M. le ministre de l'intérieur nous permettra donc de lui avouer que son rapport, malgré l'autorité qui s'y rattache, ne réussit pas à infirmer les conclusions de l'éloquent et substantiel écrit de M. Odilon Barrot sur la *centralisation et ses effets*, qui sera de notre part l'objet d'une étude spéciale.

Le Secrétaire de la Réduction, P. Douhaire.

Lorsqu'il y a trois mois nous voulûmes, avant de rendre compte des *Souvenirs de quarante ans* (par mademoiselle de Tourzel), relire le Journal de Cléry, nous eûmes quelque peine à nous le procurer. Cet ouvrage est devenu rare et ne se trouve que dans des conditions fort médiocres. Nous croyons donc faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant qu'il vient d'en paraître une nouvelle et belle édition (Bertin, 6, rue Saint-Sulpice). Cette édition, publiée par les petites-filles de l'auteur, sous la direction de M. H. de Riancey, qui l'a fait précéder d'une introduction pleine de chaleureux sentiments, comme tout ce qu'il écrit, a un caractère monumental : grand format, beau papier, gravures, fac-simile nombreux, additions inédites et notes considérables, tout ce qui constitue enfin un livre de bibliothèque. Les portaits, faits sur les aquarelles, miniatures et dessins conservés et laissés à sa famille par le fidèle valet de chambre de Louis XVI, ont le cachet exact du temps et une authenticité qui en augmente singulièrement le prix. Ce sont les derniers qui aient pu être exécutés, puisque l'un d'eux a été achevé à la tribune du *Logographe*, où la famille royale passa, comme on sait, de longues heures d'angoisses après l'invasion des Tuileries. Des plans du Temple et de ses jardins, des croquis représentant les dispositions intérieures des pièces occupés dans la tour par les illustres prisonniers, permettent de suivre le récit avec un intérêt d'autant plus réel que les vestiges mêmes du sinistre édifice ont aujourd'hui totalement disparu. Entre les additions, la plus longue et la plus importante est la suite inédite du *Journal du Temple*, c'est-à-dire le récit du temps écoulé depuis le 21 janvier jusqu'à la mise en liberté de Cléry. C'est un des chapitres les plus touchants de ce lamentable récit des douleurs royales. Il manquait à l'ouvrage. Ce qui y manquait aussi, c'était une notice sur l'auteur. Celle qui précède ce volume est simple, modeste, mais pleine de détails curieux et de nature à justifier l'inscription mise par la fille de Louis XVI sur la tombe de ce dernier serviteur de son père : *Au fidèle Cléry*.

P. Douhaire.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

(SEIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE *)

NOTA. Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; art., article.

ANTONELLI (S. E. le card.), 649.

Apologistes (*Les*) *chrétiens du deuxième siècle*, par M. l'abbé Freppel. 192. C. R.

AUTRICHE. L'Autriche et ses réformes. 5.

BALBI (Francisco) di Corregio. *Verdadera Relacion*. 272.

Banques (Les) françaises. Art. de M. P. Vosgien. 447.

BELLOT (Joseph). 211.

BENOIST D'AZY (Augustin). L'expédition française en Cochinchine. 372. — La Bulgarie chrétienne. 838. C. R.

Bienheureux les pauvres d'esprit, ou de l'intelligence politique de nos jours, par M. Prosper Rambaud. 843. C. R.

BLANC (Albert). 190. *V.* Correspondance de de Maistre.

BLAZE (H.) **DE BURY**. Les pèlerins allemands à Rome et à Naples. 671.

Bonnet (*Charles*), *sa vie et ses œuvres*, par M. le duc de Caraman. 839. C. R.

BONNIER (E.). Histoire du droit français. 399. C. R.

BOULONGNE. 652. *V.* la Morale dans l'histoire naturelle.

BOYS (Albert DU). Charles Bonnet, sa vie et ses œuvres. 839. C. R.

Bulgarie (La) *chrétienne*. 838. C. R.

CARAMAN (Duc DE). 839. *V.* Bonnet.

Catacombes (*Les*) *romaines*, par le R. J. Spencer Northcote. 406. C. R.

CHAMPAGNY (Franz DE). La Syrie avant 1860. 404. C. R.

CHASTEL (Le R. P.). Art. nécrologique, par M. l'abbé Meignan. 393.

Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire, par M. Sainte-Beuve. 42. Art. de M. de Pontmartin.

CLÉRY. *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI*, par J. B. C. H. Cléry. 862. C. R.

COCHIN (Augustin). La crise aux États-Unis. 115. — Œuvres de M. le comte de Montalembert. 637. — La question romaine, l'adresse et les événements du

* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'avril 1861.

Digitized by Google

mois. 660. — Les Martyrs de Castelfidardo. 836. C. R.

Cochinchine. L'expédition française en Cochinchine. Art. de M. A. Benoist d'Azy.

Cognat (L'abbé). 651. *V.* Polémique religieuse.

Conseils aux parents sur l'éducation de leurs enfants, par M. Antonin Rondelet. 650. C. R.

Consulat (*Histoire du*) *et de l'Empire*, par M. Thiers, tome XVIII. 707. Art. de M. de Meaux.

Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre (1811-1814), recueillie et publiée par Albert Blanc. 190. C. R.

Courcy (Alfred de). Les lois du hasard, 1er art. 246. — 2e et dern. art. 732.

David (Henry). La question du Liban. 767.

Dépêches de S. E. le card. Antonelli, suivies du rapport de M. de Rayneval en 1856. 649. C. R.

Diplomatie (La) française en 1860. 332.

Douhaire (P.). Correspondance diplomatique de J. de Maistre. 190. C. R. — Les Apologistes chrétiens du deuxième siècle. 192. C. R. — Réception du P. Lacordaire à l'Académie française. 206.— Le Tombeau de M. Ch. Lenormant à Athènes, 397. — Souvenirs de quarante ans. 412. C. R. — De la nomination et de l'institution des évêques. 507. — Brochures sur la question romaine. 649. C. R. — Mémoires du marquis de Pomponne. 653. C. R. — Les Salons de Vienne et de Berlin. 655. C. R. — La vérité sur la Syrie. 657. C. R. — La Fontaine, moraliste. 844. C. R. — Raymond, 846. C. R. — Journal de Cléry. 862. C. R.

Dubois (Lucien). Sir John Franklin et les derniers voyages au pôle nord. 211. 1er art.

Dupanloup (Mgr), évêque d'Orléans. Les *Moines d'Occident*, de M. le comte de Montalembert. 137. — Lettre à M. le vicomte de la Guéronnière. 419.

Empire (*L'*) *et la Révolution*, par M. H. Marie-Martin. 640. C. R.

Episode (Un) de 1793. Le siége de Lyon. Art. de M. le comte de Poncins. 92.

États-Unis. La crise aux États-Unis. Art. de M. Aug. Cochin. 115.

Événements (Les) du mois.—*Janvier*. La circulaire de M. de Persigny et ses applications. — Le bulletin du *Moniteur*. — La circulaire de Mgr l'évêque de Grenoble. — François II. — L'occupation française en Syrie. 197.

— *Février*. Applications du décret du 24 novembre 1860.— Affaire Mirès. — Mgr Baudry, évêque de Périgueux. — M. Ch. de Riancey. — Les *Martyrs de Castelfidardo*, de M. A. de Ségur. — *Varia*. 416.

—*Mars*. La discussion de l'adresse aux deux Chambres. — La question romaine. — Les orateurs. — La publicité des discussions. — La Pologne. 660.

—*Avril*. La paix ou la guerre?—Coup d'œil général. — *Deuxième lettre de M. de Montalembert à M. de Cavour*. — M. de Cavour et Garibaldi. — Représentation de *Charles VI* à Bordeaux. — La *France libérale* et M. le ministre de l'intérieur. — Les journaux, les brochures et le timbre. — Le duc d'Aumale et le prince Napoléon. — La circulaire du garde des sceaux. — Les Rédemptoristes. — Les Volontaires pontificaux et l'article 21 du Code Napoléon. — La Centralisation. 848.

Expédition (l') de Rome en 1849, par M. L. de Gaillard, 3e art. 63. — 4e et dernier art. 536.

Fleury (Amédée). 1861 et la LXXXIXe Olympiade. 822.

Fontaine (*La*) *moraliste*, *Causeries* par M. Amédée de Margerie. 844. C. R.

France. Un épisode 1793. 92. — La diplomatie française en 1860. 332. — Les Banques françaises. 447. — L'expédition de Rome en 1849. 63 et 536. — La première Restauration. 707.

François-Joseph, empereur d'Autriche. 5. *V.* l'Autriche et ses réformes.

Franklin. Sir John Franklin et les derniers voyages au pôle Nord. Art. de M. L. Dubois. 211.

Freppel (L'abbé). 192. *V.* Apologistes.

Gaillard (Léopold de). L'Expédition de Rome en 1849, 3e art. 63. 4e et dernier art. 536.

Galitzin (Prince Augustin). L'émancipation des serfs en Russie. 489.

Gavazzi (Le P.). 671.

Gerbet (Mgr), évêque de Perpignan. 649.

Gratry (le R. P.). 847. *V.* Sources.

Digitized by Google

Grégorovius. 671.
GRIVEL (Richild). Le siége de Malte par les Turcs en 1565. 271.
Guéronnière (Vicomte de la). 419. *V.* Dupanloup.
Histoire du droit français, par M. Laferrière. 399. C. R.
Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament, par le R. P. de Valroger, de l'Oratoire. 183. C. R.
Kergorlay (Comte Alain de). Notice nécrologique. 181.
KERGORLAY (Comte Louis de). Étude littéraire sur Alexis de Tocqueville. 750.
Lacordaire (Le R. P.). Réception du R. P. Lacordaire à l'Académie française. 206.
Laferrière. 399. *V.* Histoire de droit.
LAPRADE (V. de). Une statue à Machiavel. 86. — Jeunes fous et jeunes sages. 805.
LATOUR (Antoine de). Mémoires d'un bibliophile. 408. C. R.
Latour (Tenant de). 408. *V.* Mémoires d'un bibliophile.
LAUNAY (F. de). Bienheureux les pauvres d'esprit, par M. Prosper Rambaud. 843. C. R.
Lenormant (Ch.). Son tombeau à Athènes. 397.
Lettre à M. le vicomte de la Guéronnière, par Mgr l'Évêque d'Orléans. 419.
Lettre de Mgr l'Évêque de Poitiers. 699. C. R.
Lettre de Mgr l'Évêque de Perpignan. 649. C. R.
Liban. La question du Liban. Art. de M. Henry David. 767.
Lois (Les) du Hasard, par M. A. de Courcy. 1er art. 246. — 2e et dernier art. 732.
Lyon (Le siége de) en 1793. Art. de M. le comte de Poncins. 92.
Mac-Clintock (Le lieutenant). 211.
Mac-Clure (Le capitaine). 211.
Machiavel (Une statue à). Poésie par M. V. de Laprade. 86.
Maistre (J. de). Correspondance diplomatique. 190.
Malte. Le siége de Malte par les Turcs en 1565. Art. de M. R. Grivel. 271.
Margerie (A. de). 844. *V.* La Fontaine.
Marie-Martin (H). 649.
MARMIER (Xavier). Le Saint-Bernard. 306.
Martyrs (Les) de Castelfidardo, par le comte A. de Ségur. 836. C. R.
Mavidal (J.). 653. *V.* Pomponne.
MEAUX (Le vicomte C. de). La première Restauration. 707.
MEIGNAN (L'abbé). Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament. 183. C. R. — Le R. P. Chastel. Art. nécrologique. 393.
MELUN (Vicomte de). Conseils aux parents sur l'éducation de leurs enfants. 650. C. R.
Mémoires d'un bibliophile, par M. Tenant de Latour. 408. C. R.
Moines (Les) d'Occident, par M. le comte de Montalembert. Art. de Mgr l'Évêque d'Orléans. 137.
MONTALEMBERT (Comte Ch. de). Extrait de ses œuvres. 637. — Les Moines d'Occident. 137.
Morale (La) dans l'histoire naturelle, par M. Boulongne. 652. C. R.
MOREAU (Henry). Polémique religieuse de M. l'abbé Cognat. 651. C. R.
MORTEMART (Comte H. de). Paris pris d'assaut. 817.
Mouy (Ch. de). 846. *V.* Raymond.
Mundt (Théodore) 671.
Naples. 671. *V.* Pèlerins allemands.
Nécrologie. Le comte Alain de Kergorlay, 181. — Le R. P. Chastel. 393.
Nettement (Alfred). 707. *V.* Restauration.
Nicolas V, pape. 606. *V.* Renaissance.
Nomination (De la) et de l'institution des évêques. Art. de M. Douhaire. 507.
Normand (Victoire). Nouvelle par M. Claude Vignon. 566.
Nuées (Les) d'Aristophane. 823.
Œuvres de M. le comte de Montalembert, 637.
Pape (Le) et la diplomatie, par M. Louis Veuillot. 649. C. R.
Paris pris d'assaut. Art. de M. le comte de Mortemart. 817.
Pèlerins (Les) allemands à Rome et à Naples. Art. de M. Blaze de Bury. 671.
PERREYVE (L'abbé Henri). Les Sources. 847. C. R.
Pie (Mgr), évêque de Poitiers. 649.
Poésie. Une statue à Machiavel, par M. V. de Laprade. 86. — Jeunes fous et jeunes sages, *id.* 805.
Polémique religieuse. — Quelques pièces

Digitized by Google

pour servir à l'histoire des controverses de ce temps, par M. l'abbé Cognat. 651. C. R.

Pologne. Derniers événements de Pologne, par M. Henri Vrignault. 624.

Pomponne. *Mémoires du marquis de Pomponne*, publiés par M. J. Mavidal. 653. C. R.

Poncins (Comte de). Le siége de Lyon en 1793. 92.

Pontmartin (Comte A. de). Chateaubriand et M. Sainte-Beuve. 42. — Eugène Scribe. 783.

Poujoulat. 649. *V.* Réponse.

Poujoulat (Baptistin). 657. *V.* Syrie.

Question (La) romaine, l'adresse et les événements du mois, art. de M. Aug. Cochin. 660.

Question (La) du Liban, par M. H. David. 767.

Rambaud (Prosper). 843. *V.* Bienheureux les pauvres d'esprit.

Raymond, par M. Ch. de Mouy. 846. C. R.

Rayneval (De). 649. *V.* Dépêches

Rechberg (Comte de). 5. *V.* Autriche.

Reichsrath (Le). 5. *V.* Autriche.

Renaissance (La) et la Papauté. Nicolas V, art. de M. Rio. 607.

Réponse à M. de la Guéronnière, par M. Poujoulat. 649. C. R.

Restauration. La première Restauration, art. de M. de Meaux. 707. — Histoire de la Restauration, par M. Alfred Nettement. — Histoire de la Restauration, par M. Louis de Viel-Castel, tomes I et II. 707.

Rio. La Renaissance et la Papauté. — Nicolas V. 607.

Roman. Victoire Normand, par Claude Vignon. 566.

Rome. L'Expédition de Rome en 1849. 63, 536. — Les Pèlerins allemands à Rome. 671.

Rondelet (Antonin). 650. *V.* Conseils.

Russie. L'émancipation des serfs en Russie, art. de M. le prince Aug. Galitzin. 489. — Correspondance de J. de Maistre. 190.

Saint-Bernard (Le), par M. X. Marmier. 306.

Sainte-Beuve. 42. *V.* Chateaubriand.

Salons (Les) de Vienne et de Berlin, par l'auteur des *Hommes du jour*. 655. C. R.

Salverte (G. de). 404. *V.* Syrie.

Schmerling (De). 5. *V.* Autriche.

Scribe (Eugène). Art. de M. A. de Pontmartin. 783.

Ségur (Comte A. de). 836. *V.* Martyrs.

Sources (Les), conseils pour la conduite de l'esprit, par le R. P. Gratry. 847. C. R.

Souvenirs de quarante ans, par une dame de madame la Dauphine. 412. C. R.

Spencer (R. J.) Northcote. 406. *V.* Catacombes.

Syrie. Affaires de Syrie, art. de M. Melchior de Vogüé. 622. — La *Syrie avant* 1860, par M. G. de Salverte, 404. C. R. — La *Vérité sur la Syrie*, par M. Baptistin Poujoulat. 657. C. R.

Széchen (Comte). 5. *V.* Autriche.

Thiers. 707. *V.* Consulat.

Tocqueville (Alexis de). Étude littéraire sur Alexis de Tocqueville, par M. le comte Louis de Kergorlay. 750.

Tourville (Ernest de). La morale dans l'histoire naturelle. 652. C. R.

Tourzel (Madame de). 412. *V.* Souvenirs de quarante ans.

Valette (Jean de la). 271. *V.* Malte.

Valroger (Le R. P. de). 183. *V.* Introduction.

Veuillot (Louis). 649. *V.* Pape.

Viel-Castel (Le comte Louis de). 707. *V.* Restauration.

Vignon (Claude). Victoire Normand, nouvelle. 564.

Vogüé (Comte Melchior de). Les Catacombes romaines. 406. C. R. — Affaires de Syrie. 622.

Vosgien (Pierre). Les Banques françaises. 447.

Voyages. Le Saint-Bernard. 306. Les derniers voyages au pôle Nord. 211.

Vrignault (Henri). Derniers événements de Pologne. 624.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CINQUANTE-DEUXIÈME.

Digitized by Google

TABLE

DU TOME SEIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CINQUANTE-DEUXIÈME DE LA COLLECTION.)

JANVIER.

L'Autriche et ses réformes. 5
Chateaubriand et M. Sainte-Beuve, par M. A. DE PONTMARTIN. 42
L'Expédition de Rome en 1849 (suite), par M. LÉOPOLD DE GAILLARD. 63
Une Statue à Machiavel (poésie), par M. V. DE LAPRADE, de l'Acad. franç. . . 86
Un Épisode de 1793, par le comte DE PONCINS. 92
La Crise aux États-Unis, par M. AUGUSTIN COCHIN. 115
Les Moines d'Occident, de M. le comte de Montalembert, par Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS. 137
NÉCROLOGIE. — M. Alain de Kergorlay. 181
MÉLANGES. — Introduction aux Livres du Nouveau Testament. 183
BIBLIOGRAPHIE :
Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre, de M. Albert Blanc. 190
Les Apologistes chrétiens du deuxième siècle, de M. l'abbé Freppel, par M. P. DOUHAIRE. 192
Les Événements du mois. 197
Réception du P. Lacordaire à l'Académie française. 206

FÉVRIER.

Sir John Franklin et les derniers voyages au pôle Nord, par M. LUCIEN DUBOIS. 211
Les Lois du hasard, par M. A. DE COURCY. 246
Le Siége de Malte par les Turcs en 1565, par M. RICHILD GRIVEL. 271
Le Saint-Bernard, par M. X. MARMIER. 306
La Diplomatie française en 1860, par ***. 332
Expédition française en Cochinchine, par M. A. BENOIST D'AZY. 372
NÉCROLOGIE. — Le P. Chastel, par M. l'abbé MEIGNAN. 393
MÉLANGES. — Le Tombeau de M. Ch. Lenormant à Athènes. 397

Digitized by Google

Bibliographie :
Histoire du Droit français, de M. Laferrière, par M. E. Bonnier. . . 399
La Syrie avant 1860, de M. Georges de Salverte, par M. F. de Champagny. 404
Mémoires d'un bibliophile, de M. Tenant de Latour, par M. A. de Latour. 408
Souvenirs de quarante ans (1790-1830), de mademoiselle de Tourzel, par M. P. Douhaire. 412
Les Événements du mois. 418
Lettre à M. le vicomte de la Guéronnière, par Mgr l'évêque d'Orléans. . . . 419

MARS.

Les Banques françaises, par M. Pierre Vosgien. 447
L'Émancipation des serfs en Russie, par M. A. Galitzin. 489
De la nomination et de l'institution des évêques, par M. P. Douhaire. 507
L'expédition de Rome en 1849 (fin), par M. Léopold de Gaillard. 536
Victoire Normand (Nouvelle), par M. Claude Vignon. 564
La Renaissance et la Papauté. — Nicolas V, par M. Rio. 607
Mélanges. — Affaires de Syrie, par M. M. de Vogué. 627
Affaires de Varsovie, par M. Henri Vrignault. 624
Œuvres de M. le comte de Montalembert. 637
Bibliographie :
Lettres pastorales. — Écrits de MM. Veuillot, Poujoulat et Marie-Martin sur la question romaine. 649
Conseils aux parents sur l'éducation de leurs enfants, de M. Antonin Rondelet, par M. le vicomte de Melun. 650
Polémique religieuse, quelques pièces pour servir à l'histoire des controverses de ce temps, de M. l'abbé Cognat, par M. Henry Moreau. 651
La Morale dans l'histoire naturelle, de M. de Boulongue, par M. Ernest de Tourville. 652
Mémoires du marquis de Pomponne, publiés par M. J. Mavidal. . . . 653
Les Salons de Vienne et de Berlin, par l'auteur des Hommes du jour. 655
La Vérité sur la Syrie, de M. Baptistin Poujoulat, par M. P. Douhaire. 657
La question romaine, l'adresse et les événements du mois, par M. A. Cochin. 660

AVRIL.

Les Pèlerins allemands à Rome et à Naples, par M. Blaze de Bury. 671
La première Restauration, par M. C. de Meaux. 707
Les Lois du hasard (fin), par M. Alfred de Courcy. 732
Alexis de Tocqueville écrivain, par le comte L. de Kergorlay. 750
La Question du Liban, par M. H. David. 767
Eugène Scribe, par M. A. de Pontmartin. 783
Jeunes Fous et jeunes Sages, par M. V. de Laprade, de l'Acad. franç. 805
Mélanges. — Paris pris d'assaut, par M. le comte H. de Mortemart. 817
1861 et la LXXXIXe olympiade, par M. A. Fleury. 822
Bibliographie :
Les Martyrs de Castelfidardo, de M. le comte Anatole de Ségur, par M. Augustin Cochin. 836
La Bulgarie chrétienne, de M. ***, par M. A. Benoist d'Azy. 838

Digitized by Google

Charles Bonnet, sa vie et ses œuvres, de M. le duc de Caraman, par M. Albert du Boys. 839
Bienheureux les pauvres d'esprit, ou de l'intelligence politique de nos jours, de M. Prosper Rambaud, par M. de Launay. 843
La Fontaine moraliste, Causeries de M. A. de Margerie. 844
Raymond, de M. Ch. de Mouy, par M. P. Douhaire. 846
Les Sources, Conseils pour la conduite de l'esprit, du R. P. Gratry, par M. l'abbé Henri Perreyve. 847
Les Événements du mois. 848

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google